RÉPERTOIRE

DES

CONNAISSANCES USUELLES.

PARIS, IMPRIMERIE DE BETHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout
MONTESQUIEU.

TOME LII.





PARIS.

BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,
RUE CHRISTINE, 5.

MDCCCXXXIX.



DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

V

VÉGÈCE, auteur latin, qui écrivait de l'an 375 à l'an 390 de l'ère chrétienne. Nous pensons que c'est à cette dernière date que son livre paraissait. Le comte Flavius Renatus Vegetius, car il était comte, est un personnage dont l'existence et le rang social s'entourent d'obscurités. On pourrait croire que c'est un nom en l'air, capricieusement mis en tête de la compilation nommée *Instituts* ou *Institutions militaires*. Des moines du moyen âge ont peut-être voulu, par cette interpolation, donner plus d'importance au manuscrit qu'ils retrouvaient, et qui était connu déjà au milieu du XIIe siècle, mais qui n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1493. Au siége de Montreuil-Bellay, en 1148, Geoffroy-Plantagenet voulut recourir, pour l'attaque de cette place, aux instructions qu'il croyait trouver dans Végèce; mais, ne comprenant pas le latin, il eut recours à un moine de Marmoutier, par qui il se le fit expliquer. Depuis que les *Instituts* eurent été imprimés à Rome, ils furent traduits en toutes les langues, eurent une multitude d'éditions et jouirent d'une grande célébrité. C'était tout ce qui restait de classique, de réglementaire, de détaillé, en fait d'usages militaires romains. Machiavel a tiré le plus utile parti de Végèce : peut-être, sans son secours, n'eût-il pas abordé les questions militaires; et pendant cinq siècles on n'a juré que par Végèce. Mais depuis les savantes critiques du XVIe siècle, depuis les commentaires des Stewechius, des Juste Lipse, la réputation de Végèce s'est évanouie, quoiqu'il soit resté d'une lecture indispensable, puisque aucun autre traité ne peut remplacer le sien pour l'éclaircissement des coutumes de l'empire d'Occident et du Bas-Empire. Le laborieux Lebeau (*Mémoires de l'académie*), le savant Guischardt, aide-de-camp de Frédéric; l'infatigable Mézeray, ont démontré jusqu'à l'évidence le peu de fonds qu'il faut faire sur les assertions de l'adulateur de Valentinien II. Cet écrivain, dont la latinité est plate, confond les dates, les usages, les lois; il se traîne de plagiats en plagiats, dissimule les sources où il puise, se perd en déductions erronées, en conjectures fausses, et rampe aux pieds du prince régnant : on pourrait croire que son œuvre indigeste a été le fruit de notes recueillies dans d'incomplètes archives par des scribes ignares, dont un flatteur à gages a rapproché ou résumé les traduc-

tions. Mais cependant, comme Végèce jette quelque lumière sur la législation en vigueur depuis les constitutions impériales, comme il reproduit l'esprit des ordonnances d'Auguste, de Trajan, d'Adrien ; comme il fait revivre des opinions que, dans leurs traités actuellement perdus, Caton l'ancien et Paterne, Celse et Frontin, avaient professées, l'*Epitome* ou *la Chose militaire* de Végèce, n'en est pas moins resté à jamais un livre indispensable dans les bibliothèques militaires. Gal Bardin.

VÉGÉTAL, VÉGÉTATION (règne végétal). On donne le nom de *végétaux* ou *plantes* à cette grande division des êtres organiques ayant en commun, avec les animaux, la propriété de se nourrir et de se reproduire, mais dépourvus de la faculté de sentir et de celle de se mouvoir. L'ensemble des végétaux répandus sur la surface du globe constitue comme un grand empire assujetti aux mêmes lois, et que l'on a nommé le *règne végétal*. — Le mot *végétation* exprime l'action de *végéter*, ou l'ensemble des actes vitaux par lesquels la plante croît, se nourrit, se reproduit. Il semblerait au premier coup d'œil que rien n'est plus facile que de distinguer un animal d'une plante. Cela est vrai pour les individus élevés dans la série des êtres, et qui sont pourvus de tous les organes qui en caractérisent l'une ou l'autre classe ; mais quand on se rapproche du point où se touchent les deux pyramides, on est souvent fort embarrassé du rôle que l'on doit faire jouer à certains individus d'une animalité douteuse ou d'une *végétabilité* équivoque. Toutefois, sans nous appesantir sur une question qui appartient à la partie transcendentale de la science, disons ici que la plante est pour nous l'individu organique qui puise dans le sein de la terre ou de l'atmosphère, au moyen de radicules, de pores ou de suçoirs, des substances inorganiques, qu'il s'assimile pour les faire servir à son accroissement, et qu'il se reproduit, soit par des graines préalablement fécondées, soit par quelques gemmes, bourgeons ou bulbilles, détachés de la tige-mère. Les éléments organiques qui entrent dans leur composition ont pour base et comme pour trame commune un *tissu cellulaire*, composé de lamelles transparentes, qui, adossées de manière à former de petites cellules, constituent le *parenchyme*, les *vaisseaux* quand elles s'enroulent, les *fibres végétales* quand elles s'accolent. Leur composition chimique se fait remarquer par une quantité notable de *carbone*. — Une plante complète ou *phanérogame* offre à considérer la *racine*, s'étendant en sens inverse de la tige, et offrant une grande variété de formes ; la *tige*, portant les feuilles, les fleurs et les fruits ; les *feuilles*, qui sont en quelque sorte les poumons de la plante ; les *bourgeons*, jeunes pousses non encore développées, et qui sont comme l'abrégé de la tige qui doit se développer au printemps. Puis, si des organes de la nutrition nous passons à ceux de la fécondation, nous trouverons dans la *fleur*, qui les contient tous, le *calice* et la *corolle*, ou ses enveloppes extérieures, au centre desquelles s'élèvent les *étamines*, organes mâles ; le *pistil*, organe femelle, terminé par l'*ovaire*, réceptacle des graines en germe, et qui, en grossissant après la fécondation, formera le *fruit*. Ces divers organes ont été dans ce *Dictionnaire* l'objet d'articles spéciaux auxquels nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs. Ils y trouveront des détails dans lesquels nous ne pourrions entrer ici sans tomber dans d'inévitables redites. — La partie de l'histoire naturelle qui traite de la connaissance des végétaux s'appelle *botanique*. C'est à ce mot que nous renvoyons pour faire connaître les différents systèmes de classification que l'on a proposés pour l'étude des plantes. — Si l'on cherche à remonter à la formation primitive et à l'établissement successif des végétaux sur la terre, on en voit dont l'organisation compliquée fait supposer qu'ils n'ont paru que long-temps après d'autres plus simples, et dont les débris auront servi à former l'*humus végétal* dans lequel ils

enfoncent leurs longues racines. Les recherches de la géologie sur les *fossiles végétaux*, qui, jusque dans ces derniers temps, avaient peu occupé les naturalistes, nous ont fait voir quelle part importante avait prise à la formation de certaines couches terreuses du globe cette végétation primitive. Ainsi telle est, à n'en pas douter, l'origine de ces immenses amas de houilles et de substances carbonifères, enfouies à de grandes profondeurs.—Si l'on en excepte les sables brûlants des déserts ou la nudité glacée des pôles, on trouve des plantes sous toutes les latitudes, à toutes les hauteurs, sur toutes les espèces de terrains, depuis le rocher aride jusque dans les eaux des mers. Mais la végétation s'offre sous des aspects bien divers dans les différentes parties du globe. Entre les tropiques, elle se montre sous des proportions colossales; là vous voyez des lianes acquérir quelquefois plusieurs centaines de mètres de longueur; des fleurs dont les enfants se couvrent la tête, comme d'un parasol; des feuilles qui ont plus de six pieds de diamètre; là nos herbes sont des arbres; et dans ces magnifiques forêts vierges, filles antiques de la nature, que la hache a jusqu'à présent respectées, vous trouvez ces géants du règne végétal, qui n'ont pas moins de 180 pieds de hauteur, sur une circonférence de 20 à 30 pieds. Entre cette majestueuse végétation, et la végétation triste et rabougrie des régions circumpolaires est celle de l'Europe, bien mesquine sans doute si on la compare au faste des plantes équatoriales, mais qui rachète son infériorité par les utiles produits qu'elle prodigue à notre riche civilisation.

SAUCEROTTE.

VEINE (médecine), en latin *vena* ou *phlebs*, vaisseau destiné à rapporter le sang des organes aux cavités droites du cœur (*v.* CIRCULATION). Les veines sont sujettes à plusieurs maladies, dont quelques-unes sont fort graves et peuvent occasionner plus ou moins promptement la mort. La première est leur inflammation, désignée sous le nom de *phlébite* : lorsqu'à la suite d'une saignée malheureuse ou d'une opération quelconque une veine est enflammée, le pus qui est sécrété à l'intérieur du vaisseau est transporté, avec le courant du sang veineux, dans le torrent circulatoire et dans l'intimité des tissus, où sa présence détermine des accidents semblables à ceux de la fièvre putride, et qui sont le plus souvent suivis de la mort. — Lorsqu'un gros vaisseau veineux est atteint d'*oblitération* ; les parties d'où provient le sang qui traversait ce vaisseau s'infiltrent de sérosité : telle est la source de beaucoup d'*hydropisies*. — Les veines peuvent être affectées de *dilatation* (varice), d'*ulcération*, d'*hypertrophie*; dans leur intérieur peuvent se développer de petites concrétions connues sous le nom de *phlébolithes*; des communications anormales peuvent s'établir entre elles et les artères contiguës (*anévrisme variqueux*), accident grave et assez fréquent à la suite des saignées pratiquées par des mains inhabiles ou imprudentes.—Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé d'un accident terrible qui parfois frappe de mort subite les malheureux sur lesquels on pratique des opérations, dans lesquelles une veine plus ou moins voisine du cœur est ouverte ; accident qu'on attribue à l'introduction d'une certaine quantité d'air qui, pénétrant dans la veine, arrive au cœur, dont il arrête les mouvements, et cause ainsi une syncope mortelle; selon d'autres, cet air est transporté par les voies circulatoires jusqu'au cerveau, sur lequel il exerce une action également funeste. Nous ne pouvons entrer dans les détails relatifs à ces diverses affections du système veineux : ce qui précède suffira pour faire sentir que les opérations pratiquées sur les veines, telles que la *saignée*, sont plus graves qu'on ne le pense généralement ; et ne doivent pas être abandonnées, comme on le voit trop souvent, à des mains ignorantes.

FORGET.

VEINE. Les géologues nomment ainsi, dans une roche ou dans la terre, certaines traînées longues et étroites

d'une substance différente de celle au milieu de laquelle elle se trouve : *Veine* de sable, de craie. On le dit aussi des endroits d'une mine où se trouve le métal, le minéral : *Veine* d'or, de houille, de soufre ; *veine* riche, etc. Une *veine d'eau* est une petite source qui court sous terre. *Veine* se dit aussi de marques longues et étroites qui serpentent dans le bois ou dans les pierres : Le lapis a des *veines d'or*, le bois de noyer a de très belles *veines*. — *Tomber sur une bonne veine*, *profiter de la veine*, se dit pour faire une heureuse rencontre de ce que l'on cherche, et profiter de cette circonstance. — *Veine poétique*, ou simplement *veine*, se dit du talent de quelqu'un pour la poésie. *Être en veine*, c'est se trouver dans une disposition au travail de la poésie. — *N'avoir point de sang dans les veines*, c'est manquer de courage, de fierté. — On dit que le sang bouillonne ou qu'il est glacé dans les *veines* pour indiquer la jeunesse ou la vieillesse. — *Tant qu'un reste de sang coulera dans ses veines*, signifie tant qu'il vivra. J. H.

VÉLASQUEZ (Don Diego Rodriguez de Sylva y), que les artistes, ses contemporains, honorèrent du titre un peu fastueux de *prince des peintres espagnols*, naquit à Séville en 1599. Sa mère s'appelait Geronima Vélasquez ; son père, don Rodriguez de Sylva, descendait en ligne directe de la très noble maison des Sylva, originaire du Portugal. — Ceux qui savent apprécier la belle peinture doivent quelque reconnaissance à ce gentilhomme, qui, surmontant les préjugés de caste dans un pays où ils étaient enracinés, ne crut pas déroger, en permettant à son fils de cultiver d'une manière exclusive ses dispositions pour les beaux-arts. — Ainsi, après avoir fait d'excellentes études littéraires et philosophiques, Vélasquez vint apprendre la peinture dans l'atelier d'Herrera-le-Vieux, alors en grand renom à Séville ; mais les façons brusques du maître étaient peu faites pour inspirer le goût de son art. D'un caractère timide et doux, d'un tempérament faible et délicat, Vélasquez ne put s'habituer à ce régime de gourmades : ce fut, toutefois, à regret qu'il se vit contraint de fuir les leçons d'Herrera, car il professait pour ce peintre une admiration profonde, et, dans les tableaux de sa première manière, on retrouve jusqu'à un certain point les qualités dominantes de son style. Ne se sentant pas encore en état d'aborder seul les difficultés qui lui restaient à vaincre, il devint disciple de François Pacheco, artiste savant et consciencieux, d'une instruction variée et d'un commerce facile, dont la maison, pour nous servir de l'expression de Palomino, le *Vasari* de l'Espagne, *était la prison dorée de la peinture, une académie et une école ouverte aux meilleurs esprits de Séville*. Là, il ne tarda pas à fixer l'attention du maître, qui, charmé de trouver en lui une éducation soignée, une imagination féconde, prit plaisir à surveiller tous ses progrès, et à faciliter le développement de sa rare intelligence. Plus tard, ces deux hommes songèrent à resserrer encore les liens de leur étroite amitié : Vélasquez devint le gendre de Pacheco. — Pour ne pas démentir les hautes espérances qu'il avait fait concevoir, il se voua au travail le plus assidu, et étudia la nature avec une persévérance admirable. Il avait pris à son service un jeune paysan, qu'il faisait poser à toute heure du jour, soumettant la face naïve de ce pauvre hère aux impressions les plus étranges et les plus variées, la faisant rire ou pleurer, l'étonnant ou l'effrayant : il s'exerçait aussi à dessiner tous les objets qui frappaient sa vue ; de sorte qu'il parvint à peindre avec une égale facilité des intérieurs, des paysages, des animaux, des représentations de la nature morte, des portraits, des compositions d'histoire et de genre. La direction imprimée à ses études préliminaires, son habitude de prendre ses modèles à tout hasard, son ignorance absolue des chefs-d'œuvre de l'école italienne, son amour pour le genre d'Herrera, qui recherchait surtout la vérité, donnèrent à ses premières produc-

tions un cachet vulgaire; elles rappellent parfois les œuvres des maîtres flamands; tels sont : *Le Porteur d'eau, une Adoration des bergers, des buveurs*, tableaux qu'il peignit avant de quitter Séville, et qui commencèrent sa réputation. Mais il ne devait pas long-temps persister dans cette voie d'imitation toute matérielle. Ses idées se modifièrent à la vue des peintures italiennes et des travaux de Luis Tristan, disciple de Dominique Greco, peintre de Tolède : il envisagea d'un coup d'œil tout ce qui lui restait à savoir, et dès lors sa résolution fut prise; il partit pour Madrid. Il arriva en 1622 dans cette ville, où il avait déjà des admirateurs. Les deux frères, don Luiz et don Melchior d'Alcazar, l'accueillirent avec une bienveillance affectueuse; mais sa meilleure recommandation auprès des familles nobles fut, après son talent, l'amitié toute particulière que lui voua don Juan de Fonseca, grand dignitaire de la cour de Philippe IV. — Le premier séjour de Vélasquez à Madrid ne fut pas de longue durée; sa femme et son beau-père Pacheco, qu'il avait laissés à Séville, le rappelèrent bientôt. Mais don Juan de Fonseca le détermina à venir se fixer avec sa famille à Madrid, où l'attendaient les honneurs et la fortune : le ministre, duc d'Olivares, lui accordait une pension, et devait le présenter à la cour. — Dans sa reconnaissance, il fit le portrait équestre de son *Mécène* : le fond du tableau représente une bataille. Il peignit encore le cardinal Fonseca, plusieurs grands dignitaires du royaume, les infants et Philippe IV lui-même, à cheval, et couvert de son armure. Ce tableau, l'un des chefs-d'œuvre du pinceau de Vélasquez, lui valut le titre de premier peintre du roi, et une gratification de trois cents ducats d'or. — Bientôt il exécuta, en concurrence avec Caxes, Carducho et Angelo Nardi, l'esquisse d'un sujet historique, destiné à figurer dans les appartements royaux, et représentant l'expulsion des Maures de l'Espagne. La composition de Vélasquez fut jugée supérieure aux autres, et il obtint, outre le prix de son œuvre, les places d'huissier de la chambre et de fourrier du palais. Alors commença pour lui cette existence magnifique et digne d'envie que purent mener quelques-uns des artistes ses contemporains. En 1628, il se lia avec Rubens, ambassadeur d'Angleterre à Madrid : ces deux hommes, les deux plus grands peintres de leur époque, étudièrent souvent ensemble les chefs-d'œuvre que renfermaient les galeries du Pardo et de l'Escurial; mais, dans leurs entretiens familiers sur la peinture, Rubens parlait toujours de l'Italie, de Raphaël et de Michel-Ange, et toujours Vélasquez se berçait de l'idée de faire un voyage à Rome. Enfin, il demande avec instance à Philippe IV l'autorisation de visiter cette patrie des arts, dont on lui a conté tant de choses merveilleuses, et le roi consent à le laisser partir; il lui donne même, en cette circonstance, de nouveaux témoignages de sa générosité, il veut le mettre à même de tenir, à l'étranger, le rang d'un envoyé diplomatique, et Vélasquez reçoit 400 ducats d'or et deux années de traitement de toutes les charges qu'il occupe à la cour. — Le peintre du roi, l'ami du duc d'Olivares, s'embarqua à Barcelone le 10 août 1639; il séjourna quelque temps à Venise, où il étudia avec une religieuse admiration les œuvres du Tintoret et du Titien. Mais la guerre de la succession éclata entre la France et l'Espagne; alors, il se vit forcé de quitter Venise et de partir pour Rome, où il fut parfaitement accueilli par le pape Urbain VIII. Logé au Vatican, il put admirer à son aise, et à toute heure, les peintures qui ornent Saint-Pierre de Rome et les salles du palais pontifical. Il copia au crayon *le Jugement dernier* de Michel-Ange, et *les Loges* de Raphaël. Dans l'espace d'une année, outre cette prodigieuse quantité d'études, à laquelle il consacrait la majeure partie de son temps, il fit son portrait, qu'il envoya au vieux Pacheco, *les Forges de Vulcain*, et *la Tunique de Joseph*, deux tableaux qui font la gloire de l'école espagnole. — Philippe IV avait

pris Vélasquez en si grande affection qu'il ne voulut pas lui permettre de prolonger son séjour en Italie : il avait hâte de le revoir. Il lui assigna une époque fixe, à laquelle il devait reprendre ses fonctions à la cour. Vélasquez eut encore le temps d'aller visiter à Naples le célèbre Ribeira, et revint en grande diligence à Madrid, où le roi, qui l'attendait avec impatience, témoigna la plus grande joie de son arrivée, et lui donna sa main à baiser, en l'assurant que, pendant son absence, il n'avait posé devant aucun peintre, faveur qu'il réservait à lui seul. — Les tableaux qu'il peignit, dans la suite, furent presque exclusivement consacrés à reproduire des faits à la gloire de son souverain, et les traits des personnes de sa famille ou des seigneurs de sa cour. Philippe IV, qui se piquait d'être artiste, à l'exemple de ses prédécesseurs Philippe II et Philippe III, passait des heures entières dans l'atelier de Vélasquez : on cite un de ses portraits, auquel le roi mit la main pour peindre un accessoire, la croix de l'ordre de Saint-Jacques, dont il avait été décoré. Ce monarque nourrissait depuis longtemps le projet de doter sa capitale d'une école des beaux-arts ; son peintre favori fut chargé de présider à la fondation de cet établissement, et entreprit, dans le but d'accomplir cette honorable mission, un second voyage en Italie pour acheter des statues, des tableaux, et faire mouler les plus belles productions de la sculpture antique. Il revint à Madrid en 1651, et cette ville reçut avec enthousiasme l'artiste qui lui rapportait une collection de modèles que l'Italie avait eu seule jusqu'alors le privilége de posséder. — Il reçut de Philippe IV, en récompense de ce nouveau service, le titre de maréchal des logis du palais, et assista en cette qualité, le 7 juin 1660, à l'entrevue de Philippe IV et de Louis XIV, lorsque ce dernier vint en Espagne chercher sa fiancée, l'infante Marie-Thérèse. Ce fut lui qui alla décorer l'île des Faisans, où devaient se réunir les deux souverains : on dit que les fatigues qu'il éprouva durant ce voyage lui occasionnèrent la maladie dont il mourut en 1660, à l'âge de 61 ans. — La galerie du Louvre ne possède de ce peintre, regardé comme le chef de l'école de Madrid, que le portrait de l'infante dona Marguerite, fille de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, et deux dessins : *le Portrait d'un cardinal*, et *la Mort de saint Joseph* ; cependant, dans la salle des bains du Louvre, on voyait autrefois plusieurs portraits de sa main, et représentant les princes de la maison d'Autriche, depuis Philippe Ier jusqu'à Philippe IV. Que sont devenues ces peintures ? — On compte, dans notre galerie espagnole, 19 tableaux attribués à Vélasquez, parmi lesquels on remarque un petit portrait de l'auteur, exécuté par lui-même : ce précieux morceau, dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité, est de la meilleure manière de Vélasquez, et peut rivaliser avec tout ce que les maîtres coloristes ont créé de plus accompli. Jamais on n'admira une touche plus vigoureuse, un modelé plus fin ; des tons rendus avec plus de fraîcheur et de vérité. La main de l'artiste ne paraît avoir eu aucune part à l'exécution de cet ouvrage ; il semble créé par un acte pur de la volonté : on peut dire, à coup sûr, que c'est là une production unique en son genre. ANTOINE FILLIOUX.

VELAY (Le), ancien pays de France, compris jadis dans le Languedoc, et qui fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Loire, article auquel nous renvoyons pour les détails géographiques. Il avait au nord le Forez, au levant le Vivarais, au midi le Gévaudan et au couchant la haute Auvergne. Le Velay tirait son nom d'un peuple celte que Ptolémée appelle *Velauni*, Strabon *Vellavi* et César *Vellaunii*. Ce dernier ajoute qu'ils étaient dans la dépendance des *Arvernes* (in clientelâ Arvernorum). Auguste les renferma dans l'Aquitaine. Lorsque cette région fut divisée en deux provinces, ils firent partie de la première (*Aquitania prima*) ; c'était au IVe siècle de l'ère chrétienne. Au Ve siè-

cle, le Velay fut envahi par les Visigoths; et dans le VIe, après la mort d'Alarik, il tomba au pouvoir des Franks. Alors les comtes de Toulouse y dominaient. Mais bientôt il eut ses seigneurs particuliers, et il les conserva jusqu'en 1765; leurs suzerains étaient les rois d'Austrasie (*Ost-Ryk*). Le duc Eudes se rendit maître du Velay, mais son petit-fils en fut dépouillé par Pepin, dont les descendants jouirent de ce pays jusqu'au règne de Louis-d'Outremer. Ce roi en investit Guillaume-Tête-d'Étoupes, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Les successeurs de celui-ci en transformèrent une partie en fief et donnèrent l'autre à l'évêque du Puy. — En vertu de cette donation, les dignitaires de ce siége épiscopal présidèrent les petits états particuliers accordés plus tard au Velay et qui existaient encore avant 1789. O. Mac Carthy.

VELCHES (*v.* Welches).

VELDE (Van den). Il y a eu plusieurs peintres de ce nom, et, si tous n'ont pas égalé en talent le dernier, ils n'en méritent pas moins de fixer notre attention. Ce sont des artistes du XVIIe siècle. Isaiah Van den Velde et Johann Van den Velde, que l'on trouve inscrits en tête, avaient vu le jour à Leyde, nés à un an de distance (1597-98). L'un se fit une belle réputation par ses tableaux de bataille; l'autre excellait dans la reproduction des paysages, des kermesses et autres scènes rustiques, mais il est surtout connu comme graveur. Parmi les 98 pièces remarquables dus à son burin, on cite le *Portrait de Cromwell*, in-fol. très rare. — Deux autres Van den Velde, contemporains des précédents, portaient le prénom de *Wilhelm* (Guillaume), aussi les distingue-t-on par l'épithète de *Vieux* et de *Jeune*; le vieux, né à Leyde, mourut à Londres en 1693; le jeune, son fils, vit le jour à Amsterdam, en 1633. — Van den Velde le Vieux donna de bonne heure des preuves évidentes de sa vocation. On le vit, comme plus tard notre Vernet, affronter le danger pour mieux étudier les scènes qu'il devait reproduire, et assister à plusieurs batailles navales. L'une de ses plus belles œuvres est la vue du combat entre les flottes anglaise et hollandaise devant Ostende, tableau qui lui fut commandé par les États. Charles II, que l'on pourrait appeler à si juste titre le *protecteur des peintres flamands*, l'attira à sa cour, et Jacques II sut l'y retenir. — Van den Velde le Jeune ne tarda même pas à venir prendre place à côté de son père. Il fut chargé de peindre les actions les plus mémorables des flottes anglaises; et il s'en acquitta avec une telle habileté, que son époque le regarda comme son plus habile peintre de marine. Sa vie presque entière s'écoula sous le ciel brumeux de la Tamise, et il mourut à Londres en 1707. O.

Velde (Adrien Van den), naquit à Harlem en 1639. Dès son enfance, et sans avoir eu de maître, il prenait du charbon, et chargeait de figures d'hommes et d'animaux tous les murs de la maison de son père. Placé à l'école de Wynants, il surpassa bientôt son maître, et devint l'émule de Paul Potter et de Carle Dujardin. A l'âge de 14 ans, Van den Velde gravait déjà à l'eau forte des études d'animaux, pièces très remarquables par la finesse et l'esprit de la pointe. Fort jeune encore, il jouissait en Hollande d'une grande réputation, comme peintre de paysage et d'animaux. Il se fit aussi connaître comme peintre d'histoire, en exécutant *Une descente de croix* pour l'église catholique d'Amsterdam. — Les tableaux de Van den Velde sont d'une couleur excellente; sa touche est franche et pleine de finesse; ses figures sont spirituelles et bien dessinées. Ses chevaux, ses vaches, ses chèvres, ses moutons, sont d'une vérité parfaite; ses ciels brillants, ses arbres d'un feuillé délicat. — Ses tableaux sont nombreux et d'un beau fini, ce qui prouve qu'il avait une grande facilité. Il mourut à 33 ans, dans l'année 1672. Duchesne aîné.

VELDE (Van der [Charles-François]), surnommé le Walter-Scott allemand, est né à Breslau le 17 septembre 1779. Ses parents le destinèrent d'abord

à la magistrature, et il remplit en Silésie des fonctions publiques, qui ne l'empêchèrent pas de se livrer à ses goûts littéraires et de créer sa réputation de romancier. Ses essais furent peu importants. Il fit d'abord insérer quelques nouvelles dans les journaux, et travailla aussi pour les théâtres de Breslau, de Vienne, de Prague et de Magdebourg, où il fit jouer, entre autres pièces, l'*Armée destructrice* et le *Théâtre des amateurs*. Ayant obtenu peu de succès dans ce dernier genre, il ne publia plus que des romans. Au lieu de dessiner et de dévoiler les caractères comme Walter-Scott, il choisit les scènes les plus bisarres de l'histoire et en tira un parti dramatique. Bientôt ses ouvrages devinrent populaires. Doué d'une rare facilité de style, il fut un des collaborateurs les plus assidus du *Journal du soir*, dont il fit certainement la réputation. Cet écrivain estimable a été enlevé aux lettres au mois de mars 1824. Ses œuvres ont paru à Dresde en 14 vol. in-8°, 1823, seconde édition, 18 vol. — M. Loève-Veimars a traduit en français plusieurs ouvrages de cet auteur : *Naddock-le-Noir* ou *le Brigand des Pyrénées*, 1825, 3 vol. in-12; *Walaska* ou *les Amazones de Bohême*, 1826, 5 vol. in-12; *les Anabaptistes*, 1826, in-12; *les Patriciens*, 1826, in-12; *Arwed-Gyllenstierna*, 1826, 2 vol. in-12, font partie de la collection publiée en France sous le titre de *Romans historiques de Van der Velde*. C'est une imagination prompte et souple, servie par un style heureux et abondant. Il invente bien; et ses tableaux, colorés à la Rembrandt, saisissent vivement l'esprit du lecteur. Sous le rapport philosophique, ses productions ont beaucoup moins de valeur. Les contours de ses portraits manquent de précision; son pinceau, facile et superficiel, n'a rien de la profonde vigueur et de la finesse brillante qui ont immortalisé Walter-Scott. C'est un homme de talent qui se fait lire avec plaisir, et dont la postérité conservera le nom plutôt que les œuvres.

Philarète Chasles.

VÉLIN, sorte de parchemin préparé avec des peaux de veaux dont l'âge ne doit pas dépasser six semaines. Plus l'animal sur lequel la peau aura été prise sera jeune, plus le vélin aura de blancheur et de finesse. Le plus beau vélin se fait avec la peau des veaux morts-nés et de ceux qui proviennent d'une vache tuée pendant qu'elle était pleine. Les veaux dont le poil est blanc, sans tache d'aucune couleur, fournissent du vélin de qualité supérieure. On peut presque toujours distinguer, sur celui qui a été fait avec une peau dont le poil n'était pas d'une seule couleur, les places des autres nuances. La préparation du vélin diffère peu de celle du parchemin ordinaire (*v.* Parchemin), mais elle exige plus de temps et de soins. Les peaux prises sur des fétus demandent surtout à être traitées avec une attention particulière à cause de leur peu d'épaisseur et de solidité. Le vélin, sur lequel personne n'ignore qu'on peut écrire, est fréquemment employé par les dessinateurs et les peintres. Les premiers ont remarqué que le crayon acquiert de la force, de la couleur; qu'il en résulte pour le dessin un plus grand fini, et que les petits objets y sont beaucoup mieux rendus que sur le papier. Un inconvénient du vélin, c'est la difficulté d'y fixer un sujet quelconque. L'humidité agissant sur certaines parties plus que sur d'autres, il en résulte que les unes se contractent, tandis que les autres se maintiennent dans leur état primitif. De là des boursouflures et des inégalités. Cependant il existe plus d'un moyen de remédier à cet inconvénient. Commun aussi bien aux peintres qu'aux dessinateurs, le vélin a pour les *miniaturistes* une grande supériorité sur l'ivoire, dont ils font un plus fréquent usage. Ils peuvent à volonté le charger de couleur, le repasser, l'unir, lui donner le degré de légèreté et de fini qui leur convient le mieux. Il absorbe ou boit la couleur, avantage que n'a pas l'ivoire. On colle sur du carton bien uni et bien battu les miniatures exécutées sur vélin, et l'on empêche ainsi qu'en se

froissant il ne fasse écailler la couleur.

VÉLIN (Papier [*v* PAPIER VÉLIN, t. XLII, 23e livraison, page 101]). V. DE MOLÉON.

VÉLITES (art militaire). Le nom de *vélites* était donné chez les Romains à des troupes légères qu'on pourrait appeler régulières, puisqu'elles prenaient rang dans l'organisation des légions. Leur nom ne paraît cependant dans l'énumération des troupes légionnaires que depuis l'an de Rome 541, pendant le siége de Capoue. Selon Tite-Live (l. XXVI, c. 4), dans les fréquentes sorties que faisaient les assiégés, ils avaient presque toujours l'avantage dans les combats de cavalerie, quoique leur infanterie ne pût résister à celle des Romains. Les généraux romains, piqués des échecs réitérés qu'ils essuyaient, conçurent la nécessité de chercher un moyen de rétablir l'équilibre en suppléant à l'infériorité de leur cavalerie. Un centurion, nommé Q. Navius, qui mérita, dit l'histoire, d'être honoré par son général en chef, le proconsul Q. Fulvius, proposa alors un moyen qui fut approuvé et mis en pratique. On choisit dans les légions les soldats les plus lestes et les plus vigoureux, qu'on arma d'un bouclier rond, plus petit que celui des cavaliers, et de sept javelots de quatre pieds de longueur, garnis d'un fer long et aigu. On les accoutuma à accompagner dans ses mouvements le cavalier, auquel chacun d'eux était attaché, à sauter légèrement en croupe, et à descendre de même au signal donné. Lorsqu'on les eut suffisamment exercés, on les employa à la première occasion où la cavalerie des Capouans présenta le combat. Les cavaliers romains, portant chacun un vélite en croupe, s'avancèrent au devant de l'ennemi. Arrivés en présence et à portée des armes de main, les vélites sautèrent à terre, et s'élancèrent sur la cavalerie ennemie, en lançant leurs traits avec force et adresse; un assez grand nombre d'hommes et de chevaux ayant été tués ou blessés dans cette première charge, le désordre se mit dans la cavalerie capouane, qui fut facilement battue. Depuis ce jour, la supériorité resta aux Romains.—Il ne faut cependant pas conclure de là que les vélites furent les premières troupes légères des Romains. Le mot *velitatio*, qui indiquait les escarmouches habituelles de ces troupes, se trouve dans la langue latine bien avant cette époque. On voit par la description que Tite-Live fait de l'organisation des plus anciennes armées romaines (l. VIII, c. 8) que, outre les trois corps d'infanterie de ligne que comprenait la légion (*principes*, *hastati* et *triarii*), il y avait encore des *accensi* ou remplaçants, et des *rorarii*, qui étaient des soldats vêtus et armés à la légère. Les vexilles de ces dernières troupes étaient, en ligne de revue, joints chacun à un vexille de triaires; mais, en ligne de bataille, les *rorarii* faisaient le service de troupes légères, couvrant en tirailleurs le front de l'armée, et engageant le combat avec les tirailleurs ennemis. Seulement, il paraît que ce fut à l'occasion du siége de Capoue que les Romains, concevant mieux l'utilité des troupes légères, perfectionnèrent leur instruction et en augmentèrent le nombre. Les *rorarii*, qui n'étaient que 620 par légion, furent portés au nombre de 1,200, et prirent le nom de *vélites*, qu'on peut traduire exactement par celui de *voltigeurs*. — Nous avons vu que les armes offensives des vélites étaient les javelots, appelés *hastæ velitariæ*: nous croyons pouvoir y ajouter l'épée, d'après plus d'un exemple tiré des batailles des Romains, et que nous ne pouvons analyser ici. Leurs armes défensives se réduisaient au bouclier rond ou léger (*parma*), et à un casque rond ou bonnet d'armes (*galea*). Dès que l'armée était en présence de l'ennemi, les vélites, ainsi que nous l'avons vu, couvraient en tirailleurs le front et le déploiement de l'armée, et engageaient le combat. Dès que le signal était donné, ils évacuaient le champ de bataille et passaient derrière le front, probablement en ligne des triaires. L'art des reconnaissances n'était pas assez perfectionné chez les Romains pour que nous puissions assurer que les co-

hortes et les turmes *exploratoires* fussent accompagnées et éclairées par des vélites ; la chose est cependant très probable. — Ainsi que nous l'avons développé dans notre ouvrage (*Histoire des campagnes d'Annibal en Italie*, t. III, p. 156 à 257), l'emplacement des vélites dans les camps était le long des retranchements, dont on leur confiait la garde, ainsi que celle des postes. Ils fournissaient pour ce service dix postes (*excubiæ*) de quatre hommes chacun, pour chaque face du camp. Les vélites servaient ordinairement, en commun avec la cavalerie, aux grandes gardes extérieures (*stationes*), dont chacune était couverte par un certain nombre de petits postes à pied et à cheval. — L'institution des vélites ne dura pas plus longtemps que l'ordre de batailles par manipules. Lorsque les armées se rangèrent par cohortes, ce qui eut lieu après Marius, il n'en est plus fait mention. Alors les troupes légères des armées romaines, tant à pied qu'à cheval, ne furent plus composées que de troupes auxiliaires, ou de mercenaires baléares, crétois, thraces, etc. — *Vélites de la garde impériale sous Napoléon* (v. GARDE IMPÉRIALE.) Gal G. DE VAUDONCOURT.

VELLÉDA ou **VÉLÉDA**, célèbre prophétesse des Germains, adorée après sa mort comme une divinité, était Bructère de nation, et vivait vers le milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne. Lorsqu'à la voix du chef des Bataves, Claudius Civilis, la Gaule presque entière arbora le drapeau de la révolte, Velléda prit une part active à ce mouvement, et prédit la ruine de Rome, déchirée alors par les guerres intestines. Le succès sembla justifier d'abord sa prophétie, et les dépouilles les plus magnifiques, les plus nobles captifs, furent la récompense de Velléda, dont on voit le nom figurer en toute circonstance à côté de celui de Civilis. Cependant, une fois ralliés autour du trône de Vespasien, les Romains ne tardèrent pas à ressaisir l'avantage. La prophétesse révolutionnaire joua alors un grand rôle en pacifiant les Gaules, à la prière du général romain Cerealis ; aussi facilement qu'elle les avait troublées. Il paraît néanmoins qu'à une époque postérieure elle appela de nouveau ses compatriotes à la liberté, car elle devint prisonnière de Rutilius Gallicus, qui la conduisit en triomphe à Rome. Depuis, l'histoire ne fait aucune mention d'elle. — On connaît le brillant épisode que le caractère prêté par Tacite à cette prophétesse a fourni à l'auteur des *Martyrs*. X. X.

VELLEIUS PATERCULUS (v. PATERCULUS [VELLEIUS]).

VELLY (PAUL-FRANÇOIS), né, à ce que l'on croit, le 9 avril 1709, à Trugny, près de Reims, mort à Paris, le 4 septembre 1759, à l'âge de 50 ans. — C'est comme le premier en date des trois auteurs de la volumineuse *Histoire de France*, publiée au XVIIIe siècle, que Velly a pris rang parmi nos écrivains connus. Sa vie n'offre aucune particularité remarquable. Élevé par les jésuites, il avait appartenu à leur société ; l'ayant quittée en 1740, il n'en fut pas moins appelé, comme précepteur, dans leur collége de Louis-le-Grand, à Paris. Ce fut là qu'il se prépara pour la carrière des lettres. Son début, en 1753, fut une traduction de l'écrit de Swift, intitulé : *Le Procès sans fin*, ou l'*Histoire de John Bull*, pamphlet lancé par le satirique irlandais contre le parti qui avait conclu la paix d'Utrecht. Encouragé par les éloges que les jésuites firent donner au style de cette traduction dans leur *Journal de Trévoux*, Velly conçut, sans doute à leur instigation, le grand projet d'une nouvelle histoire de France : les deux premiers volumes parurent en 1755. Stimulé par le succès, il en publia cinq autres dans l'espace de quatre ans ; il avait composé les 226 premières pages du huitième volume, et conduit nos annales jusqu'au règne de Charles IV de Valois, lorsqu'il fut enlevé par un coup de sang. Le succès de la nouvelle *Histoire de France* s'explique par le discrédit où étaient tombées les précédentes. A une époque de mollesse et de frivo-

lité, le véridique Mézeray rebutait par la rudesse et la vétusté, le père Daniel par la diffusion et la pâleur du style : on reprochait à l'un une instruction beaucoup trop mince, à l'autre une servilité partiale qui trahissait trop sa robe; on ne lisait plus guère que l'Abrégé du président Hénault. — L'Essai de Voltaire sur l'histoire générale avait inspiré le goût des tableaux de mœurs, des esquisses du progrès de l'esprit humain dans les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce, la puissance des nations : on voulait que la philosophie fût appliquée à l'histoire. Plus habile que ses devanciers, Velly emprunta au goût dominant ces idées nouvelles, autant que le permettaient la censure de la presse et ses liens avec la congrégation dont il était l'élève : il s'efforça aussi de donner à son style de l'élégance et de la rapidité; mais il s'inquiéta peu de la fidélité de ses tableaux, transportant sans scrupule les idées et les couleurs modernes dans la peinture des premiers siècles de la monarchie; et, à la lecture de ses deux premiers volumes, comprenant avec l'histoire de la dynastie mérovingienne celle du règne de Charlemagne, il fut trop facile de reconnaître combien son instruction était légère. Mably l'a jugé avec une sévérité qui n'a rien d'outré. Velly était un bel esprit froid, qui composait un livre agréable pour les gens du monde : il n'avait aucune idée des devoirs essentiels de l'historien. Ce n'est pas dans son ouvrage qu'il faut s'attendre à trouver une recherche consciencieuse de la vérité sur les événements et sur les hommes, une critique éclairée, l'enchaînement des causes et des effets, l'influence des institutions et de la puissance sur le bonheur des peuples, ni enfin ces jugements impartiaux et profonds des grands modèles, qui révèlent un homme et une époque. Velly s'est fait lire, faute de mieux, parce qu'il raconte quelquefois avec intérêt, qu'il sait être clair, et que sa diction ne manque pas d'une certaine élégance, quoique cette élégance soit trop souvent frelatée. Maintenant que l'on possède sur notre histoire des travaux précieux, dus à des écrivains renommés de notre temps, on ne la cherchera guère, lorsqu'on voudra s'instruire, dans l'ouvrage de Velly et de ses continuateurs. (*V.* les notices sur Velly; *Année littéraire*, 1760, t. III, p. 259; *Bibliothèque historique de la France*, à la fin du tome IIIe, page CV; observations de Gaillard sur l'*Histoire de France* de Velly, Villaret et Garnier; 4 vol. in-8°). AUBERT DE VITRY.

VELOURS, étoffe de soie, de coton, ou même de coton mêlé à du fil de lin, velue et lustrée d'un côté, quelquefois des deux. C'est de l'Inde que sont venus en Europe les premiers velours de soie. L'époque où cet objet de luxe y fut introduit coïncide avec celle qui vit les Romains porter leurs armes en Asie et subjuguer une partie de cette contrée. Mais, avec l'usage du velours, ils n'apportèrent pas l'art de le fabriquer. Pendant plusieurs siècles, tout le velours consommé en Europe fut fourni par le commerce, et arriva des contrées connues sous la dénomination générale d'Orient. On peut fixer au temps où les Vénitiens et les Génois exerçaient le monopole de la navigation avec l'Asie l'introduction de cette industrie en Occident. Les premières fabriques paraissent avoir été établies en Italie. Celles de Gênes se distinguèrent dès le commencement par la beauté de leurs étoffes, et elles conservent encore en partie leur ancienne réputation. Mais d'autres pays, l'Allemagne, la Hollande, la France surtout, se sont approprié cette branche manufacturière, et elle a été grandement perfectionnée. Aux velours unis, auxquels était restreinte la fabrication en Italie, on a ajouté les velours à façons, ciselés, en dorure, à ornements variés de mille manières, etc. La ville de Lyon est depuis long-temps en possession de confectionner en plus grande abondance et mieux que partout ailleurs les velours ornés, et d'en fournir presque exclusivement toutes les capitales de

l'Europe et les personnes opulentes de tous les pays. — La fabrication du velours est très compliquée, comme celle de toutes les étoffes qu'on tisse, qu'on brode et qu'on embellit par un même travail. Ceux-là peuvent seuls en avoir une idée bien complète qui ont eu l'occasion de visiter les manufactures, celles de Lyon particulièrement. Quiconque a été à portée de voir travailler les ouvriers et d'examiner tous ces produits si riches et si variés, qui jaillissent de leurs mains comme par enchantement, n'a pu qu'être frappé de surprise et d'admiration, en jugeant par ses yeux à quel point peut s'élever l'industrie de l'homme dans la création d'objets appropriés bien plus aux caprices qu'aux besoins du luxe. — Les velours de l'Inde sont entièrement confectionnés avec de la soie. On en fait beaucoup maintenant en Europe avec du fil de coton et avec du coton mêlé à du fil de lin. Ce sont des étoffes très solides et très durables, mais elles se fanent promptement, et paraissent si rapées, si vieilles, quoiqu'elles ne soient nullement usées, que leur contraste avec le beau velours de soie leur a fait donner le nom de *velours de gueux*. V. de Molion.

Ce mot a donné naissance à quelques locutions familières, figurées ou proverbiales : faire patte de *velours*, c'est cacher le dessein de nuire sous des dehors caressants. On dit de celui qui joue sur son gain qu'il joue sur le *velours*.

J. H.

VELTE. On nomme ainsi une ancienne mesure de capacité pour les liquides, qui contient six pintes ou trois pots, chaque pot étant de deux pintes. Dans l'ancien système des poids et mesures, le poids d'une pinte d'eau-de-vie était d'environ deux livres et demie. On sait d'ailleurs que le rapport de la pinte de Paris au litre est :: 1 : 0 lit., 9313, et que celui du litre à la même pinte est :: 1 : 1, 0737. Les pipes ou barriques d'eau-de-vie du Poitou, de Nantes et d'Orléans, contenaient 60 ou 70 veltes. — Le mot *velte* désigne aussi un instrument servant à jauger les tonneaux ; on nomme *velteur* celui qui est chargé de cette opération, qui porte elle-même le nom de *veltage*. J. H.

VÉNAL, VÉNALITÉ, ce qui se vend, ce qui peut se vendre, qualité de ce qui est vénal. Il ne se dit au propre que des charges, des emplois qui s'achètent à prix d'argent : dans certains pays, les premières dignités de l'état sont vénales. Un grand nombre de charges (*v.*), avant 1789, étaient vénales en France ; mais cet usage ne datait pas de longtemps. Ce fut Louis XII qui, le premier, livra les charges au commerce. Pour acquitter les dettes immenses de Charles VIII, son prédécesseur, et ne point charger le peuple de nouveaux impôts, il s'avisa de vendre les offices, *dont il tira de grandes pécunes*, dit N. Gilles. François Ier profita de cet expédient pour amasser de l'or, et pratiqua tout ouvertement, disent les historiens, la vénalité des charges. Ce n'était, au commencement, qu'un prêt ; mais le mot *prêt* ici ne servait qu'à déguiser une vente réelle. Le parlement, qui ne pouvait approuver cet abus, faisait toujours jurer qu'on n'avait acheté sa charge ni directement ni indirectement. Tontefois, on en exceptait tacitement le prêt fait au roi pour être pourvu de la charge ; mais le parlement ayant reconnu que cette précaution était inutile, et que le trafic des charges restait publiquement autorisé, abolit le serment en 1597 (voyez le testament du cardinal de Richelieu sur la vénalité des charges). — La *valeur vénale* est la valeur actuelle d'une chose dans le commerce, son prix marchand. *Vénal* se dit, figurément, de celui qui vend sa conscience, qui ne fait rien que par un intérêt sordide, que pour de l'argent : Son égoïsme l'a rendu *vénal* ; un député *vénal*, une plume *vénale*. E. G.

VENCESLAS Ier (Saint), duc de Bohême, naquit en 907, du duc Vratislas et de la princesse Drahomère. Il fut élevé par son aïeule, sainte Ludmille, dans la religion chrétienne. La mort lui ayant enlevé son père, la régence échut à sa mère, qui, païenne, et n'étant re-

tenue par aucun frein, donna un libre cours à la fureur barbare dont elle se sentait animée contre les chrétiens. Par son ordre, Ludmille expira sur l'échafaud. Mais, en 925, Venceslas, ayant atteint sa dix-huitième année, prit les rênes du gouvernement, et porta remède aux maux qui affligeaient sa patrie : le christianisme cessa d'être persécuté. En 935, à la diète d'Erfurt, l'empereur Henri Ier lui conféra le titre de roi, et l'autorisa à porter un aigle dans ses armes. Peu après son retour, il fut, le 28 septembre, assassiné à Buntzlau par son frère Boleslas, et inhumé à Prague dans l'église de Saint-Vit, qu'il avait fait bâtir : il figure au rang des saints martyrs.

Venceslas III, roi de Bohême, le second des Ottocares, fils du roi Przemislas, naquit en 1205, et prit les rênes de l'état après la mort de son père, en 1530. C'était un prince courageux, aimant la guerre et les combats. La tranquillité de son royaume fut troublée par son propre fils Przemislas, puis par les Tatars, qui, après la sanglante bataille de Liegnitz, livrée le 15 avril 1241, se jetèrent sur la Moravie ; mais ils furent vaincus, et leur chef resta parmi les morts. Les débris de ces hordes allèrent se joindre à l'aile gauche de leur armée, qui ravageait la Hongrie. Venceslas III mourut en 1253.

Venceslas IV, surnommé *le Vieux*, naquit vers l'an 1270. Il avait à peine 8 ans quand il ceignit le diadème au milieu des circonstances les plus orageuses. Son tuteur Othon, marquis de Brandebourg, le fit enfermer dans la citadelle de Prague, où il était gardé avec la plus stricte sévérité ; mais, en 1288, Venceslas atteint sa majorité, et Othon, qui n'a plus de prétexte pour le retenir dans les fers, le renvoie dans ses états après l'avoir armé chevalier. Élu plus tard roi de Pologne, il fut couronné à Gnesne, après avoir promis d'épouser Richscha, fille de Przemislas. Il rétablit l'ordre, fit fleurir la justice, institua un sénat, et retourna en Bohême comblé des bénédictions de ses nouveaux sujets, et laissant l'administration civile à trois gouverneurs. Quelques années plus tard, quelques seigneurs hongrois vinrent offrir leur sceptre à Venceslas, descendant de leur ancien roi Bela IV : il refusa pour lui-même, et proposa à sa place son fils et héritier présomptif. Les députés hongrois emmenèrent e jeune prince, auquel ils donnèrent le nom de Ladislas ; mais sa conduite ayant révolté les grands et le peuple, il fut obligé de se renfermer dans le château de Bude, où son père vint le délivrer en 1305. Venceslas IV survécut peu à cette expédition, et mourut la même année, priant l'empereur de protéger son fils.

Venceslas V (selon quelques-uns Venceslas III), surnommé *le Jeune*, fils de Venceslas IV et de Judith de Habsbourg, était âgé de 12 ans quand les envoyés de Hongrie l'emmenèrent dans leur patrie, et le firent couronner à Albe-Royale, sous le nom de Ladislas. Nous avons vu comment il fut précipité de ce trône. Parvenu à celui de Bohême après la mort de son père arrivée en 1305, il y apporta la même insouciance, le même faste, la même soif des plaisirs. Il prétendit conquérir la Pologne, qui lui était dévolue, disait-il, à titre d'héritage, et rassembla des troupes dans ce but ; mais, s'étant arrêté quelque temps à Olmutz, il y fut assassiné, en 1306, par un noble Thuringien, nommé Conrad Poteinstein. Avec lui s'éteignit la race antique des Przemislas-Ottocares.

Venceslas VI, roi de Bohême et empereur d'Allemagne, surnommé tantôt *le Fainéant*, tantôt *l'Ivrogne*, naquit en 1359, de Charles IV (de la maison de Luxembourg). A 17 ans, son père le présentait à la candidature de l'empire ; et, dans une diète, tenue d'abord à Rentz, puis transportée à Francfort, il le faisait proclamer roi des Romains, titre synonyme alors de celui d'héritier présomptif de l'empire. Charles IV étant mort en 1378, Venceslas hérita non seulement du diadème héréditaire de Bohême, mais encore du trône électif de l'empire ; et, conformément aux dernières volontés de

son prédécesseur, il donna à son frère puiné, Sigismond, le margraviat de Brandebourg. Les commencements de ce règne furent heureux, le prince manifestait les vues les plus sages, et, déjà, l'on espérait voir renaître les beaux jours de Henri VII; mais l'illusion s'évanouit bientôt à la vue de nombreux actes de faiblesse, de versatilité, de débauche, d'avarice, de barbarie. Pendant que la peste ravage la Bohême, il s'éloigne de l'Allemagne centrale, et se retire à Aix-la-Chapelle : là, il achève de se corrompre. La confusion et le désordre règnent partout; des hordes de brigands infestent les provinces; les seigneurs se proclament indépendants dans leurs terres. Pour garantir leur territoire du pillage, les villes de Souabe forment une confédération; mais ces mesures, humiliantes pour le chef de l'empire, ne suffisent pas pour lui dessiller les yeux. De retour en 1383, il affiche la même mollesse : en vain l'archevêque de Prague lui adresse, au nom de toute la Bohême, les plus pressantes remontrances; la clameur publique ne fait que l'aigrir; et bientôt, son humeur devient tellement sombre, que les seigneurs désertent sa cour et s'enferment dans leurs châteaux. Il appelle à son secours les compagnies franches, connues sous le nom des *tard-venus*, ramassis de brigands sans foi et sans patrie, qui furent le fléau de la Bohême. Il s'enfonce de plus en plus dans de honteuses débauches. Ivre, exténué de voluptés, sourd aux murmures du peuple, il lui faut un coup de tonnerre pour le retirer de sa léthargie. Robert, comte palatin, se ligue avec les ducs Étienne, Frédéric, et Jean de Bavière : il marche contre lui, et arrive aux portes de Prague sans trouver de résistance. L'empereur souscrit à toutes les demandes des feudataires rebelles; mais, après avoir été voluptueux il devient cruel : on le voit inventer de nouveaux supplices, construire à Visigrad d'horribles bains cachés sous des trappes, et livrer des milliers d'Israélites aux coups mortels d'une populace fanatique. La mesure était comblée. En 1394, éclate une conspiration redoutable : Les magistrats de Prague, à la tête des masses, s'emparent de lui et le jettent dans un cachot où il reste quatre mois. Mais il se sauve, et revient à Prague où les fureurs recommencent leurs cours. Les grands invoquent alors l'assistance de son frère Sigismond, et Venceslas, amené d'abord à Krumlow, est transféré ensuite à Vienne dans une forteresse; mais il a encore l'adresse de s'échapper. Il arrive déguisé à la forteresse de Visigrad, gagne les gardes, s'empare du gouverneur, rentre sans obstacle dans sa capitale et reprend pour la troisième fois les rênes du gouvernement, tandis que Sigismond défend la Hongrie contre les Turcs. En 1399, il épouse la princesse Sophie de Bavière, et ce mariage est le signal de nouvelles prodigalités, de nouvelles vexations qui deviennent la cause de sa perte. Une diète solennelle des princes de l'empire, tenue à Landstein, le déclare déchu de ce pouvoir suprême, et nomme pour lui succéder Robert, comte palatin. Réduit à ses états héréditaires, Venceslas persiste dans son indolence. Les dernières années de son règne furent ensanglantées par les doctrines de Jean Huss. En 1419, l'ex-empereur mourut au milieu des circonstances les plus orageuses, les hussites commandés par Ziska étant maîtres de presque toute la Bohême. C. L.

VENDANGE, récolte de raisins pour en faire du vin : bonne *vendange*, porter la *vendange* au pressoir, fouler la *vendange*. Il se dit aussi du temps où se fait cette récolte : aller passer les *vendanges* à la campagne. Proverbialement, *adieu, paniers, vendanges sont faites*, signifie l'affaire est bien ou mal terminée, n'en parlons plus ! Prêcher sur la *vendange*, c'est ne parler que de vin, ne parler que de boire. La Fontaine a dit :

> Messire Jean, c'était certain curé
> Qui prêchait peu, sinon sur la vendange.

On nommait autrefois *vendangeoir* la maison où l'on faisait la vendange. Le pape Léon X avait son vendangeoir à Aï, en même temps que François I[er],

roi de France, Henri VIII, roi d'Angleterre et l'empereur Charles-Quint. — Les *vendangeurs* aident à faire la récolte du raisin; ils se divisent en coupeurs, hotteurs, chargeurs, fouleurs et pressureurs. On appelait autrefois *saints vendangeurs* ceux dont les fêtes échéaient à la fin d'avril ou au commencement de mai, temps où la gelée est à craindre pour les vignes. Les paysans des environs de Paris les désignaient par les diminutifs *Georget*, *Marquet*, *Jacquet*, *Croiset*, *Colinet*, *Pérégrinet*, *Urbinet*. Ceux de Villeneuve-Saint-Georges jetèrent, le 23 avril, l'image de leur saint patron à la rivière, parce que ce jour-là leurs vignes étaient gelées. A Verrière, près de Sainte-Ménéhould, on se porta aux mêmes excès, pour le même motif, envers saint Didier, patron du lieu, dont on célébrait la fête le 23 mai. Il y eut dans ces temps de dévotion des paysans qui présentèrent requête pour obtenir la translation de l'office de ces bienheureux après les vendanges (*v.* Vigne et Vin). E. G.

VENDÉE (Département de la). Il tire son nom d'une rivière que forment, dans la partie occidentale du département des Deux-Sèvres, trois ruisseaux, et qui arrose le sud-est du département avant de se jeter dans la Sèvre-Niortaise, à trois quarts de lieue de Marans, après un cours d'environ 15 lieues, dont 6 navigables à partir en amont de Fontenay-le-Comte. C'est un département maritime, région de l'ouest, formé du ci-devant bas Poitou et d'une partie des Marches de Bretagne. Il est borné au nord par les départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire; à l'est par celui des Deux-Sèvres; au sud par celui de la Charente-Inférieure, et à l'ouest par l'Océan. — L'île Dieu, l'île de Noirmoutiers, situées dans l'Océan, et l'île de Bouin, qui n'est séparée du continent que par un étroit bras de mer, en font partie. Sa superficie est de 675,458 arpents métriques. Il se divise en trois parties distinctes, le *Marais*, le *Bocage* et la *Plaine*, noms caractéristiques empruntés à la nature du pays et aux divers accidents physiques du terrain. Le Marais s'étend principalement le long des côtes; le Bocage occupe le centre et le haut pays en s'éloignant de la mer et de la Loire; la Plaine borde en grande partie le cours inférieur de ce fleuve. La Plaine est une contrée découverte et assez fertile, dont le fonds est un banc de pierre calcaire mêlée de coquillages. La couche végétale, composée de terre argileuse mélangée d'un peu de sable, de terre calcaire et d'oxyde de fer, repose sur une glaise perméable à l'eau. Le principal cours d'eau qui l'arrose est la Vendée. Le Bocage, ainsi nommé des bois qui le couvrent, forme plus de la moitié du département. En général, la terre y est forte et compacte; mais le sol est varié : on le trouve en certaines parties argileux, dans d'autres parties glaiseux ou sablonneux. Le fonds est de granit. Le Bocage est couvert de quelques villages, d'un grand nombre de hameaux et de quelques petits châteaux jetés çà et là dans des gorges, dans des vallées. Les routes sont en petit nombre. Les habitations et les propriétés, encloses de haies vives fort épaisses, communiquent entre elles par des chemins étroits, fangeux, profondément encaissés et bordés d'arbres touffus. Ces maisons cachées par les haies, ces chemins semblables et croisés dans tous les sens, font de ce pays une espèce de labyrinthe dont la défense est facile, et où il est impossible à un étranger de se reconnaître et de se diriger. Dans le centre du Bocage, les chemins vicinaux, creusés successivement dans le roc par les roues des voitures, bordés de haies élevées sur de hauts talus taillés à pic, servent de lit aux ruisseaux et aux eaux d'écoulement; profondément encaissés, ils reçoivent rarement les rayons du soleil, et, dans certaines parties, ils restent toujours complétement inondés; on y trouve rarement la place suffisante pour que deux chariots puissent se croiser, et plus rarement encore celle qui est nécessaire pour tourner une voiture. Dans les contrées

voisines de la Plaine, les chemins ont plus de largeur; mais, établis sur une glaise molle et qui retient les eaux pluviales, fréquentés par les bœufs, dont le pas régulier y creuse à des intervalles égaux des espèces de sillons transversaux appelés *chapelets*, ils sont, pendant les deux tiers de l'année, entièrement impraticables pour les piétons et les voitures, et dangereux même pour les cavaliers. Les paysans qui voyagent à pied grimpent sur les talus et suivent des sentiers pratiqués derrière les haies, escaladent à chaque instant les barrières ou échaliers qui séparent les champs, et traversent comme des sangliers les parties les moins fourrées des clôtures. Le territoire connu sous le nom de Marais renferme quatre espèces de terriloires, différentes par leur aspect, leurs propriétés et leur culture : ce sont les marais salants; les marais mouillés ou recouverts d'eau seulement pendant une partie de l'année; les marais constamment inondés, ou étangs, et enfin les marais desséchés. Les marais mouillés sont couverts, pendant les grandes eaux, de bateaux appelés *yoles*, et qui portent les habitants d'un point à un autre. Les marais desséchés l'ont été au moyen d'un canal de ceinture et d'une digue, nommée digue des *Hollandais*, qui a permis de retenir les eaux supérieures, et de leur assigner un cours, en établissant sept canaux principaux qui, pendant les grandes eaux, servent aux desséchements, et pendant les sécheresses aux irrigations. Les digues qui les bordent servent de chemins; les tertres sont couverts de beaux villages, et les terres desséchées ont été converties en belles prairies ou en terres labourables : ce pays est riche en bestiaux et en grains.—Les petites chaînes de montagnes qui se ramifient dans le département se rattachent aux prolongements des contreforts du Cantal. — Le département renferme onze forêts d'une superficie de 7,350 hectares, le reste des bois ne se compose que de *boqueteaux*. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre et le châtaignier. — Les côtes sont plates et envasées; une ligne de dunes peu élevées qui commence à Noirmoutiers leur sert de digue. On y trouve deux ports (les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles), et quelques débarcadères impraticables aux bâtiments pontés. Dans le grand nombre de rivières et de ruisseaux qui sillonnent le pays, six seulement sont navigables : l'Autise, la Vendée, le Lay, la Vie, la Sèvre-Niortaise et la Sèvre-Nantaise. Cinq routes royales et quelques routes départementales traversent la contrée, où des routes stratégiques ont également été ouvertes depuis 1833. La température est très diverse : chaude et humide dans le Marais, humide et fraîche dans le Bocage, elle n'est complétement saine et sèche que dans la Plaine.—L'histoire naturelle du département, surtout la flore, n'offre jusqu'ici rien de remarquable et de singulier. Le pays renferme un assez grand nombre de sources minérales. — *Bourbon-Vendée* est le chef-lieu du département. Nous avons consacré un article spécial à cette ville (*v.* Bourbon-Vendée). Les lieux les plus remarquables sont : *Les Herbiers*, chef-lieu de canton, peuplé de 2,826 habitants, et où quelques antiquaires prétendent reconnaître la fabuleuse *Herbadilla*; *Mortagne-sur-Sèvre*, petite ville sur la Sèvre-Nantaise, chef-lieu de canton, ayant des sources minérales, et peuplée de 650 habitants; *Tiffauges*, prétendue colonie de ces *Taïfales* (race tatare) qui prirent part à la grande invasion de la Gaule dans les premières années du ve siècle; brûlée en 1793, à moitié reconstruite aujourd'hui, et peuplée de 847 habitants; remarquable aussi par son château, auquel se rattachent des souvenirs historiques, et qui fut, dit-on, la résidence de Barbe-Bleue (*v.* Retz [Gilles de]). — Au nord des Herbiers est le mont des *Alouettes*, point culminant de la chaîne de collines qui traverse toute la Vendée; les duchesses d'Angoulême et de Berri, à la suite d'un voyage dans ces contrées, ont fait élever sur le sommet du mont des Alouettes une charmante chapelle

gothique, dont la révolution de juillet a empêché l'achèvement. — Les *Sables-d'Olonne*, ville peuplée de 4,906 habitants, a sur l'Océan un port de mer défendu par des batteries, et qui peut recevoir des navires de 150 tonneaux; c'est un chef-lieu de sous-préfecture.—*Beauvoir-sur-Mer*, peuplé de 2,356 habit., était autrefois baignée par l'Océan, dont aujourd'hui elle est éloignée d'une lieue; Henri IV, n'étant que roi de Navarre, l'assiégea en 1588. — L'île de *Bouin* compte 2,640 âmes et n'offre rien de remarquable.—*Noirmoutiers* (Hebet-Herio), petite île située sur la côte et à l'extrémité nord-ouest du département, a cinq lieues de long, une et demie de large, et treize lieues carrées trois quarts de superficie. On évalue sa population à 7,500 habit. Elle a de bonnes terres arables, d'excellents pâturages et des marais salants productifs, que des digues élevées à grands frais mettent à l'abri des inondations de la mer. Ses principales productions consistent en froment rouge et autres grains, fèves de marais et sel. On y recueille du varech, on y pêche des huîtres. Outre *Noirmoutiers*, petite ville sur la côte orientale, avec un bon port et 6,900 habit. elle renferme deux villages.—*Fontenay*, sur la Vendée, compte 7,502 habitants; c'est un chef-lieu de sous-préfecture. Cette petite ville eut beaucoup à souffrir dans les guerres de religion au XVIe siècle.—*Luçon*, chef-lieu de canton, doit son origine à une antique abbaye et non à un Lucius, frère de l'empereur Constantin, comme le prétendent quelques chroniqueurs. C'est une triste ville, qui est devenue évêché en 1317, puis baronie. Elle fut à plusieurs reprises dévastée durant les guerres de religion. — *Pouzauges-la-Ville*, située dans une charmante position, a 2,141 habit.—C'est à l'*Ile-Dieu*, peuplée de 2,000 habitants, qu'en 1795 le comte d'Artois attendit quelque temps le moment favorable pour débarquer dans la Vendée, puis retourna en Angleterre. — Au nombre des manoirs fameux du Poitou, on remarquait avant la révolution le château de *Soubise*, qui, dans le XVIe siècle, avait appartenu à la famille de Rohan et servi de demeure à Henri IV. On y montrait encore, en 1792, la chambre à coucher de ce prince. — Le département de la Vendée nomme cinq députés; il se divise en trois sous-préfectures (Bourbon-Vendée, Fontenay et les Sables-d'Olonne); sa population totale est de 330,350 habit.; il fait partie de la 26e conservation forestière, de la 9e inspection des ponts-et-chaussées, du 2e arrondissement et de la première division des mines, et, pour les courses de chevaux, du 4e arrondissement de concours. Il appartient à la 12e division militaire et est du ressort de la cour royale de Poitiers. Il forme de plus le diocèse d'un évêché érigé dans le XIVe siècle; suffragant de l'archevêché de Bordeaux, et dont le siége est à Luçon. Les réformés ont à Pouzauges et à Fontenay les deux dernières sections de l'église consistoriale de Nantes. Le département est compris dans le ressort de l'académie universitaire de Poitiers. L'agriculture y est assez développée, mais il n'en est pas de même de l'industrie commerciale (*v.* BRETAGNE et POITOU). — On comprend sous le nom de *Vendée*, ou plutôt de *Vendée militaire*, le département des Deux-Sèvres, et une partie de ceux de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, lesquels ont été le théâtre de la guerre civile qui a désolé cette province pendant les années 1793, 1794, 1795, et qui s'est renouvelée en 1815 d'abord, puis en 1830, 1831 et 1832 (*v.* CHARETTE, CHOUANNERIE, HOCHE, LESCURE, LAMARQUE [Supplément de la lettre M], QUIBERON, STOFFLET, etc.). AUGUSTA SAVAGNER.

VENDÉMIAIRE, premier mois de l'année de la république française, commençait le 22 septembre et finissait le 21 octobre. Il était ainsi appelé parce qu'il correspondait à la saison des vendanges. Dans nos fastes révolutionnaires, on donne le nom de *journée du 13 vendémiaire* (5 octobre 1795) à la victoire remportée dans les murs de la capitale par l'armée de la Convention, com-

mandée par le général Bonaparte, sur les sections ou gardes nationaux de Paris, conduits par le général Danican (v. BONAPARTE).

VENDETTA. Ce mot italien, qui ne peut se traduire que par celui de *vengeance*, a été employé depuis quelque temps pour désigner l'état de guerre privée dans lequel vivent des individus et quelquefois des familles entières, particulièrement dans le département de l'Ile-de-Corse. On dit : vivre en *vendetta*, être en *vendetta* ; cela plaît comme expression nouvelle, qui remplace la phrase *vouloir se venger*. Il est vrai que le mot *vengeance* n'éveille pas les mêmes idées que celui de *vendetta*. La vengeance, sur le continent, s'entend tout simplement du désir de nuire à son ennemi, presque toujours avec assez de prudence pour ne pas s'attirer le châtiment des lois. La *vendetta*, en Corse, consiste à s'armer contre son ennemi, et à publier qu'on est dans l'intention de lui ôter la vie. Exécrable, comme toutes les dominations étrangères, celle de Gênes, dont une des bases était le déni de justice, força les Corses à se charger seuls du soin de punir les assassinats pour lesquels la sérénissime vendait, avant qu'ils fussent commis, des lettres de grâce ; cette sorte d'encouragement, qui s'étendait à toute espèce d'attentat, pouvait seule rendre vertueuse une passion que réprouvent la religion et l'humanité. Juges dans leur propre cause, les Corses sans doute se sont montrés souvent passionnés, violents et sans miséricorde ; mais certaines lois s'observent dans la *vendetta* : il est rare que l'on ne fasse point avertir son ennemi de la résolution où l'on est de le tuer (dire *assassiner*, en ce cas, choquerait) : il est rare de feindre une réconciliation pour mieux assurer les coups que l'on veut lui porter ; il est peut-être sans exemple, non seulement de l'attirer chez soi pour s'en défaire, mais encore de l'y frapper si le hasard l'y conduisait. L'usage de porter des armes, cher aux Corses comme à tous les peuples chez lesquels les sciences, les arts, le commerce et l'industrie n'occupent point la majorité, le caractère national, à la fois railleur et susceptible, multiplient les agressions violentes et les motifs de *vendetta* ; la discussion, dégénérant rapidement en querelle et en combat, inspire une animosité individuelle que les liens du sang obligent à partager. Le port de l'épée, et les mœurs des peuples du moyen âge, provoquaient les mêmes scènes et amenaient les mêmes résultats. Le duel, sur le continent, a succédé aux rencontres, parce qu'il n'a pas eu, comme en Corse, pour origine la nécessité de suppléer à des lois. Le duel peut satisfaire à l'orgueil, appelé honneur par un grand nombre, mais certes il ne satisfera pas à la justice ; et si l'on est convaincu que le meurtre, la spoliation, le rapt, méritent la mort, il n'est pas d'action plus insensée que celle de s'exposer à la recevoir par la main de celui à qui l'on doit et à qui l'on veut la donner. Le Corse en *vendetta* ne se soucie que d'une chose au monde, c'est de punir l'injure qu'il a reçue. Nulle considération ne le fera s'écarter de ce but ; il faut qu'il l'atteigne : tout ce qui mettrait en question le résultat qu'il se propose lui paraîtrait stupidité. Il ne s'agit pas ici pour lui de prouver du courage, de la courtoisie, de la générosité, il en aura comme tout le monde quand l'occasion le requerra ; mais, pour cette fois, il est en *vendetta*, c'est-à-dire dans la ferme résolution de tuer ; et conséquemment de ne pas se risquer à l'être : c'est comme moyen de réussir qu'il cherche l'antre le plus profond, la forêt la plus épaisse, pour s'y dérober aux yeux de l'ennemi qu'il veut frapper : la peur n'est pour rien dans ces précautions ; on connaît les Corses comme soldats.... Les suites de la *vendetta* pour celui qui s'en est donné le plaisir sont l'abandon de sa maison et de sa patrie. Les tribunaux prononcent la peine capitale ; le condamné se retire dans les *macchi*, et de ces broussailles s'achemine vers la côte méridionale, d'où il passe en Sardaigne. Trompé par le son du mot *banditi* (bannis), on donne très impropre-

ment le nom de *bandits* aux contumax corses, qui n'ont rien à démêler avec les hommes désignés par ce nom sur le continent, puisque les premiers errent pour échapper à l'échafaud et non pour voler. Les hommes ne valent ni plus ni moins en Corse que sur le continent, et la *vendetta* qui châtie les mauvaises actions est impuissante à les prévenir : son influence n'est remarquable que relativement aux mœurs. Il faut épouser la fille que l'on a corrompue, ou voir tuer successivement tous les hommes de sa propre famille; car celui qui a péché en ce cas pouvant seul réparer le tort qu'il a fait, on n'attaque que ses parents. On n'est pas plus indulgent pour quiconque ternit la réputation des femmes; et si la *vendetta* n'est pas la sauve garde de l'honneur, elle ne permet point qu'on en détruise les illusions. On ne se vante jamais en Corse d'avoir séduit une femme ou une fille, et l'on garde pour soi la connaissance des histoires galantes de ses voisins. Quels que soient ces avantages, ils ne paraissent pas devoir compenser les malheurs que la *vendetta* entraîne. Comme dans les anciennes républiques italiennes, on voit la guerre civile éclater dans les villes à l'occasion d'une querelle particulière provoquée par un sobriquet ou autre chose semblable : chaque maison est transformée en forteresse; les affaires, les travaux des champs sont suspendus; le deuil et la ruine sont le partage des deux partis quand arrive le jour de la réconciliation. L'originalité pittoresque de la *vendetta* n'empêchera jamais de souhaiter à la patrie de Paoli et de Napoléon des lois assez impartiales, des magistrats assez justes, des administrateurs assez intègres, pour que les Corses ne cherchent pas dans les armes le soutien de leurs causes, et échangent, comme l'ont fait les Écossais, quelques vertus naturelles contre celles que doit à la civilisation la majorité des peuples européens. C

VENDOME (Louis-Joseph, duc de), né à Paris, le 1er juillet 1654, mort à Vinaros, en Espagne, le 11 juin 1712. Des grands capitaines qui ont illustré les armes françaises sous le règne de Louis XIV, le duc de Vendôme est peut-être le seul auquel l'envie et des cabales de cour aient tenté de dérober, avec quelque succès, les louanges, non seulement des contemporains, mais encore de la postérité. A la mort du vainqueur de Luzzara, de Calcinate et de Villa-Viciosa, aucun panégyriste n'entreprit de recommander sa mémoire; et, jusqu'à nos jours; à peine a-t-on pris le soin de rassembler dans un cadre spécial les faits si remarquables de sa vie guerrière, épars dans les écrits et les mémoires militaires du temps. — Louis-Joseph, arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle, fils de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin, naquit l'année même du sacre de Louis XIV. A cette époque, la guerre ridicule de la Fronde était terminée. L'oncle du jeune Vendôme, le duc de Beaufort, avait été jusqu'au dernier moment un des principaux chefs du parti contre la cour, ou plutôt contre le cardinal-ministre; mais son père, plus soigneux de ses propres intérêts, avait transigé de bonne heure avec l'heureux étranger, dont les plus violents adversaires se trouvaient enfin forcés de respecter la fortune. — Vendôme avait déjà reçu d'heureuses leçons d'un gouverneur, qui fut jugé capable d'être ensuite celui du duc du Maine, quand il accompagna le roi, comme volontaire, à l'armée de Flandres, en 1672. Une bravoure à toute épreuve, une aptitude rare à son âge et dans sa condition, le signalèrent d'abord; et sa conduite, sur le champ de bataille, contribua, plus que sa naissance, à son avancement. — Devenu colonel, il servait sous les ordres de Turenne, lorsque celui-ci le chargea d'incendier la ville de Worms, en exécution des mesures odieuses prescrites par Louvois. Aussi généreux que vaillant, Vendôme n'hésita pas à décliner cette mission, en en sollicitant une plus honorable et plus périlleuse. — Ce fut à l'école de Turenne que Vendôme apprit

une grande partie de ces combinaisons importantes qui constituent la science stratégique, réduite aujourd'hui en principes sûrs et incontestables. En continuant à suivre les leçons de l'expérience, il se trouva plus tard en mesure d'assurer au vainqueur de Fleurus le triomphe inespéré de Steinkerque; de lutter glorieusement avec le prince Eugène en Italie; d'affermir enfin, dans la dernière et la plus brillante de ses campagnes, Philippe V sur le trône qu'un compétiteur, heureusement secondé jusqu'alors, était sur le point de ravir pour toujours au petit-fils de Louis XIV.—La France et l'armée venaient de perdre Turenne, tué à Salzbach, au moment où il préparait une victoire décisive : les lieutenants-généraux de Lorge et Vaubrun, au lieu de prendre de concert les dispositions que ce funeste événement rendait nécessaires, se disputaient le commandement. C'est alors que Vendôme, à la tête de son régiment, révèle son génie militaire, en dirigeant avec habileté, et au prix d'une blessure grave, le noble élan des troupes. L'armée impériale fut arrêtée, repoussée au pont d'Altenheim, et les Français opérèrent ensuite leur retraite, sans être inquiétés, sur la rive gauche du Rhin.—Condé, qui remplaça Turenne, et termina dans cette même campagne (1675) le long cours de ses exploits, fournit encore au jeune colonel de nouveaux et de profitables exemples par ses manœuvres contre Montécuculli. On sait que ce célèbre général des troupes impériales fut forcé de repasser le Rhin, après avoir perdu les places de Haguenau et Saverne.—Dans les loisirs que lui donna la paix de Nimègue, dont les conditions furent dictées par Louis XIV, on vit Vendôme s'appliquer, sous une apparente incurie, à acquérir une connaissance certaine du monde, de la cour, et des personnages appelés à figurer successivement sur ce théâtre instructif (*Mémoires de Saint-Simon*, tome III). Le rapprochement de l'âge, une conformité de mœurs et de goûts, l'attachèrent à l'héritier du trône. Adroit confident de ce prince, et bien que l'un des principaux membres de l'espèce d'*opposition* qu'affichait la petite cour de Meudon, il réussit toutefois à se concilier et à conserver long-temps la bienveillance du roi; pour la lui faire perdre, il ne fallut rien moins que la puissance de la cabale qui parvint à faire éloigner le ministre Chamillart, après plus de vingt-cinq ans d'une faveur constante.—La France ayant repris les armes en 1683, par suite de l'inexécution du traité de Nimègue, le duc de Vendôme dut s'empresser de rentrer dans une carrière qui lui promettait une distinction plus honorable que celle qu'il pouvait obtenir en restant à la cour. Le maréchal de Créqui, sous les ordres duquel il servit au siége de Luxembourg, présagea dès lors tout ce que le roi avait à espérer du disciple de Turenne. — La gloire de Louis XIV avait atteint son apogée, et la trève de Ratisbonne, conclue dès 1684, avait rendu à l'état de grands moyens de prospérité, lorsque le ministre Louvois, tourmenté par la crainte de perdre son crédit funeste, provoqua la fameuse ligue d'Augsbourg, que l'inimitié persévérante du prince d'Orange ne serait peut-être pas parvenue à former sans cette circonstance.—Vendôme, nommé officier-général à l'ouverture de la campagne de 1688, combattit sous les yeux du roi et sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Il contribua aux redditions des places de Mons et de Namur, et décida, par une de ces inspirations qui ne peuvent naître que du coup d'œil sûr d'un homme de génie, la victoire de Steinkerque. — Le célèbre Guillaume d'Orange, alors roi d'Angleterre, avait surpris l'armée française, tandis que son habile général, trompé par de faux avis, ne s'attendait nullement à une attaque. Déjà une partie des troupes étaient en déroute; mais Vendôme, ayant formé sur-le-champ la brigade des gardes, accompagné du grand-prieur, son frère, des ducs de Chartres et de Bourbon, du prince de Conti, du duc de Choiseul et de quelques autres officiers-généraux, se

jette, par un mouvement rapide, sur le flanc d'un corps de troupes anglaises avantageusement posté; il le rompt, lui fait céder le terrain, éprouver une perte considérable, et donne au marquis de Boufflers, accouru sur le champ de bataille avec quelques régiments de dragons, la facilité d'achever la défaite de l'armée alliée.—Le maréchal de Luxembourg, dans le premier élan de gratitude que lui inspira ce service éminent, avait promis à Vendôme que le roi en recevrait tous les détails par dépêche officielle; mais il ne tint pas parole, et recueillit seul toute la gloire de la journée. Cet oubli est d'autant plus remarquable que, au moment de l'attaque, donnant à la hâte ses instructions aux officiers qui l'entouraient, Luxembourg avait dit à Vendôme : « Quant à vous, M. le duc, je n'ai rien à vous prescrire.—M. le maréchal, répondit celui-ci, mort ou vif je serai loué des honnêtes gens. » — Catinat n'eut point cette faiblesse indigne d'une ame noble et généreuse, alors que, dépeignant Vendôme comme *un de ces héros fabuleux qui défient la foudre*, il informait le monarque de la part glorieuse que le duc avait prise au beau succès de la Marsaille. — Louis XIV, enfin éclairé sur la haute capacité militaire de notre héros, lui confia le commandement de l'armée de Catalogne, et, quelque temps après, la vice-royauté de cette province espagnole, où les Français faisaient la guerre depuis plus de quarante-cinq ans avec des chances variées. Vendôme avait déjà reçu, l'année précédente (1694), des marques de la bienveillance royale par l'obtention de la charge de général des galères, et du droit de prendre rang, dans le parlement, au-dessus des ducs et pairs. Plus heureux que le maréchal de Noailles, auquel il succédait, après avoir battu, comme lui, les Espagnols dans presque toutes les rencontres, il soumit la formidable place de Barcelone, au bout de cinquante-deux jours de tranchée ouverte; et cette conquête fut une des causes qui déterminèrent l'empereur et le roi d'Espagne à signer la paix de Riswick. — Vendôme, placé dès lors au premier rang des généraux de l'époque, est envoyé, cinq ans plus tard, en Italie, pour arrêter la marche victorieuse du prince Eugène, et remédier aux désastreux résultats de l'impéritie de Villeroi. Il continue de justifier, pendant le cours de quatre campagnes successives, la confiance que le roi avait en ses talents. — Si Voltaire a pu lui reprocher, non sans quelque raison, de ne pas méditer ses desseins avec la même profondeur que son illustre adversaire, de perdre à table et au lit un temps précieux, il reconnaît, d'autre part, sa présence d'esprit dans l'action, et ses lumières que le péril rendait plus vives. Les batailles de Luzzara, Cassano et Calcinato, en font foi. A ces qualités guerrières, qui compensent déjà les défauts que l'on a signalés, le duc de Vendôme joignait un désintéressement bien rare, et qui n'a pas été assez célébré. Plus occupé de sa gloire que de sa fortune, il ne permit pas que la garnison d'une ville prise d'assaut fût dépouillée; et dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, il dédommagea de ses propres deniers les soldats auxquels il avait interdit le pillage. Des souverains voulurent lui tenir compte de ces sacrifices, en lui offrant de justes indemnités; mais il les refusa toujours, quoique manquant souvent du nécessaire. — La bataille de Ramillies, perdue dans les Pays-Bas par ce même Villeroi que Vendôme avait remplacé si à propos en Italie, mit Louis XIV dans la nécessité d'appeler ce dernier à la défense des frontières septentrionales de la France, menacées d'une prochaine invasion. Mais la fatalité qui semblait peser alors sur tous les desseins du monarque ne lui permit pas de prévoir qu'en enlevant à l'armée d'Italie le général qui l'avait fait vaincre, celle-ci serait bientôt forcée, sous la direction du présomptueux et inhabile La Feuillade, d'abandonner aux alliés le Milanais, le Piémont et la Savoie. A cette première faute, Louis ajouta celle, plus

grave peut-être, de vouloir que le duc de Bourgogne, son petit-fils, partageât la nouvelle gloire dont il présumait que Vendôme se couvrirait encore. — « Il arriva, dit Voltaire, ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent la raison du général. Il se forma deux partis dans l'armée française ; et, dans celle des alliés, il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Les Français furent mis en déroute à Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une retraite fatale. » — De grands revers suivirent cette retraite ; le conseil du duc de Bourgogne les imputait au duc de Vendôme ; un courtisan dit un jour à ce dernier : « Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe ; aussi vous voyez quelles sont nos disgrâces. — Croyez-vous, monsieur, repartit Vendôme, que Marlborough y aille plus que moi ? » — Fatigué des contrariétés continuelles qu'il éprouvait, abreuvé de dégoûts, ayant perdu la confiance du roi, Vendôme quitta l'armée de Flandre pour se retirer à son château d'Anet, où il espérait trouver, auprès d'un petit nombre d'amis, les consolations d'une disgrâce non méritée. Mais il sortit bientôt de cet exil de la manière la plus honorable pour sa réputation, la plus flatteuse pour son amour-propre. — Louis XIV avait rappelé les troupes françaises d'Espagne, afin de défendre ses propres états. Philippe V, dans la situation presque désespérée où le plaçait l'abandon de son aïeul, lui écrivit pour réclamer de son ancienne tendresse une dernière grâce qui pouvait lui épargner l'humiliation de voir, après tant de sacrifices, le sceptre espagnol passer, des mains d'un fils de France, dans celles d'un prince de la maison d'Autriche ; cette grâce était de lui envoyer, pour tout secours, le général dont il avait su apprécier les grands talents sur le champ de bataille de Luzzara. Le conseil de Castille et la plupart des grands d'Espagne émirent le même vœu : sur ces instances, Louis fait venir Vendôme à Versailles ; et, en lui communiquant la lettre de Philippe, ainsi que la demande des grands, il lui annonce que 50,000 écus sont destinés aux frais de ses équipages ; mais le duc, bien instruit de l'épuisement du trésor royal, refuse cette somme. « Que Votre Majesté, dit-il, garde son or pour ceux qui ne peuvent soutenir l'état sans indemnité pécuniaire, ou qui feignent de ne le pouvoir pas. J'espère ne rien coûter, même à l'Espagne. » — Il partit sans retard. Sur la route, qu'il parcourut avec rapidité, on accourait à sa rencontre pour lui annoncer que tout était perdu : à ces avis alarmants il répondait « qu'il n'avait aucune inquiétude, pourvu qu'il trouvât le roi, la reine et le prince des Asturies en bonne santé. » Arrivé à Valladolid, les grands délibèrent s'ils lui donneront le pas ; il met fin à cette discussion en leur disant : « Messieurs, je ne suis pas venu pour vous disputer des honneurs, mais pour vous servir ; vieux soldat, je ne veux pas d'autre rang. » — Vendôme seul valut à Philippe une armée française. Comme autrefois Duguesclin, il vit accourir sous ses ordres une foule de volontaires déterminés, et fiers d'être commandés par un capitaine qui savait gagner les cœurs comme les batailles : la situation des finances espagnoles ne lui faisait espérer aucune ressource : les communautés des villes, des villages, et jusqu'aux moines, lui en fournirent gratuitement. Un esprit d'enthousiasme avait saisi les peuples de Castille et d'Aragon ; les débris de l'armée battue à Saragosse, rassemblés sous les murs de Valladolid, présentèrent en peu de temps une masse formidable qui força les vainqueurs à reculer devant elle. — Après avoir ramené le roi à Madrid, au milieu des acclamations générales, Vendôme poursuit l'ennemi dans la direction du Portugal, passe le Tage, fait prisonnier à Brihuega le général Stanhope avec cinq mille Anglais, atteint le général autrichien Staremberg, et lui livre une bataille décisive dans les champs de Villa-Viciosa. — Quelques courtisans conjuraient Philippe V, qui

n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, de ne point s'exposer aux dangers de l'action : « Sire, lui dit Vendôme, voici le moment de vous montrer; vos ennemis ne résisteront pas quand ils vous verront à la tête de vos troupes dévouées. » — A l'issue de cette journée mémorable, dont Vendôme écrivit les détails à Louis XIV sur le caisse d'un tambour, le champ de bataille était couvert de dépouilles et de bagages abandonnés par les vaincus. Le général vainqueur aperçoit un chien tremblant et tapi sous ces débris; il l'appelle, le caresse, lui donne le nom de *la Déroute*, et déclare que c'est la seule part qu'il veut du butin. Philippe, accablé des fatigues du combat, éprouvait le besoin de prendre quelque repos : « Je vais, dit Vendôme, faire préparer à Votre Majesté le plus beau lit sur lequel jamais un souverain ait couché, » et il fit étendre sous un erbre les étendards et les drapeaux pris dans la journée. — Louis XIV, en apprenant les heureux changements survenus dans le fortune de son petit-fils, s'écria : « Et pourtant, il n'y a en Espagne qu'un seul homme de plus! » et il écrivit à Vendôme une lettre pleine d'estime et de gratitude. Un officier présent à la réception et à la lecture de cette dépêche, ose observer que ce n'est point ainsi qu'on paie de pareils services : « Vous vous trompez, réplique vivement le duc, les hommes comme moi ne se paient qu'en papier ou en paroles. » — Un an était à peine écoulé depuis le victoire de Villa-Viciosa, quand la mort vint frapper inopinément le généreux appui de Philippe V. Vendôme termina sa glorieuse carrière à 58 ans, dans une petite ville du royaume de Valence; et il eut la douleur de se voir pillé et abandonné par ses valets avent de rendre le dernier soupir. A peine trouva-t-on un drap pour ensevelir le corps de celui qui venait de sauver l'Espagne; mais il est juste de dire que la cour de Madrid l'honora d'un deuil solennel, et le fit transporter au palais-monastère de l'Escurial, dans le caveau des rois. — Vendôme était d'une taille ordinaire, gros, mais vigoureux, alerte; il avait, dit Saint-Simon, de la noblesse dans les traits, de la grâce naturelle dans le maintien, beaucoup d'esprit naturel, une élocution facile, mais peu d'érudition. Voltaire ajoute : « Doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance, il n'était fier qu'avec les princes, il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur, purement animal et mécanique, qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat : ils combattaient pour Vendôme; ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. » — D'après ce qui précède, pense-t-on que les défauts de Vendôme, relevés avec trop d'affectation par quelques écrivains contemporains, doivent obscurcir sa gloire aux yeux de le postérité? De tous les gens de lettres qu'il eima, qu'il protégea, et dont il assura le bien-être, Chaulieu est le seul qui lui ait payé un tribut de reconnaissance dans ses vers. Le duc aveit eu le dessein de lui faire écrire les mémoires de ses campagnes. X. X.

VENDREDI, sixième jour de la semaine; dans le langage de l'église, *sixième férie*, nom que lui ont conservé les Portugais en l'appelant *sesta feira*. L'antiquité païenne l'avait consacré à Vénus; c'était le jour de la déesse, *Veneris dies* : de là lui vient sa qualification actuelle. L'abstinence de la viande est prescrite par l'église ce jour-là et le suivant. On appelle aujourd'hui *vendredi saint*, et l'on nommait jadis *vendredi Oré* ou *Aoré*, le vendredi qui précède le Pâque, jour de la Passion de Jésus-Christ (*v.* SEMAINE, SEMAINE SAINTE). — Au figuré :

Tel qui rit vendredi dimanche pleurera,

signifie que le malheur est toujours à notre porte; que le chagrin suit sans cesse la joie à la piste. X.

VÉNERIE. Ce mot, pris dans sa plus large acception, comprend l'art de chas-

ser, l'exercice du droit de chasse, la législation exceptionnelle qui en garantit les priviléges, et les dispositions pénales contre ceux qui ne se conformeraient pas aux ordonnances rendues à ce sujet. On appelait autrefois *plaisirs du roi*, les bois, les forêts réservés aux chasses du monarque. François I[er] et Henri IV ont considéré les infractions aux lois qui régissaient la chasse comme des crimes, et les braconniers en récidive pouvaient être punis de mort. Leurs ordonnances sont plus sévères que les prohibitions portées par les premiers rois, à une époque voisine de la conquête. — L'empereur Frédéric et Charles IX ont écrit sur la vénerie, mais plutôt en historiens qu'en législateurs. — Cette spécialité occupait un rang important dans la domesticité royale. Les équipages, les meutes, tous les officiers, tous les valets employés à ce service, suivaient le roi dans toutes ses résidences. Des priviléges exorbitants étaient attachés aux moindres charges, aux emplois les plus vils. Louis XIII, par une ordonnance de 1634 sur les tailles, avait exempté de cet impôt un nombre déterminé d'officiers et d'employés de la vénerie. Louis XIV, par sa déclaration du 20 mars 1673, augmenta le chiffre des privilégiés, mais apporta quelques restrictions aux priviléges. Toutefois, par son ordonnance du 11 décembre de la même année, il conféra l'exemption d'impôt « aux valets de chiens et de limiers, châtreurs de chiens, pages, fourriers, chirurgiens et maréchaux de la vénerie, etc. » Cette ordonnance n'a été enregistrée à la cour des aides que le 19 décembre 1682. Depuis la loi salique, on trouve de race en race, dans tous les actes des rois de France, des règlements, des ordonnances sur ce droit princier, et notamment plusieurs capitulaires de Charlemagne. Ils ne punissaient que des pénalités. Charles-le-Chauve se montra plus jaloux de son droit de chasse que les monarques qui l'avaient précédé : l'entrée de ses forêts ou bois était interdite à ses fils. (*Cap. Car. Cal.*, 877, tit. XXXII.) D—Y.

VENEUR, chasseur *au poil*. Ce mot ne s'appliquait qu'à ceux qui chassaient au cerf, au daim, au chevreuil, au sanglier et au loup. Ceux qui ne chassaient qu'au vol ne s'appelaient que *chasseurs*.

VENEUR (grand), l'un des principaux officiers de la couronne. Ce titre paraît pour la première fois dans des actes de Philippe-le-Hardi, de Philippe-le-Bel et de Philippe-le-Long. L'état de la maison de Philippe de Valois désigne cet officier sous le titre de *maître veneur*. Mais tous les annalistes fixent l'origine du titre de *grand veneur* au règne de Charles VI. Le premier qui en fut décoré s'appelait Guillaume de Gamaches. « Il fut, dit du Tillet, destitué de l'office de grand veneur, parce qu'il avait plusieurs fois fait faillir le roi Charles VI de prendre à la chasse. » — Immédiatement il se vit remplacé dans ses fonctions par Loys d'Orguechin, qui ne les garda pas long-temps. Les titulaires des grandes charges de la couronne les considéraient en les recevant du roi comme une propriété de famille. Guillaume de Gamaches se pourvut au parlement. Son office lui fut *restitué*, et Charles-le-Chauve fut obligé de confier la direction de ses *plaisirs* au plus maladroit chasseur de son empire. Les gages du grand veneur étaient fixés par l'état de l'hôtel du roi Philippe III à 22 sols par jour ; ceux des six fauconniers à 2 sols 6 deniers pour toute chose, et pour *restor* de chevaux 14 livres, et encore 14 livres pour robes et pour *heuses* (chaussure), et ne mangeaient on cour ; les trois veneurs, 3 sols par jour, et 5 livres pour robes et *heuse*, et *restor* de cheval 14 livres ; le varlet des veneurs recevait 18 deniers par jour, pour robes 4 livres, et pour *restor* de cheval 8 livres. — Le grand veneur avait encore sous ses ordres quatre varlets des chiens, à 6 deniers de gages ; ils mangeaient en cour ; deux archers à 2 sols de gages et cent sols de robes, dont un avait pour robes 14 livres et l'autre 8 livres ; six braconniers à 6 deniers par jour ; deux varlets à 16 deniers et douze chiens à faire la chasse, ayant 12 deniers par jour. Tel était, sous

Philippe-le-Hardi, au XIIIe siècle, le budget des dépenses du personnel de la vénerie du roi. — Les places de grands veneurs étaient ambitionnées par de puissants seigneurs et par des princes. Cette charge a long-temps appartenu aux Guises, auxquels ont succédé dans cet honorable office de la couronne les Rohan et les Larochefoucauld. Le duc de Penthièvre l'exerçait sous Louis XVI. Napoléon avait aussi ses officiers et ses équipages de chasse. La vénerie royale fut rétablie par Louis XVIII et par Charles X. Les équipages de chasse, les meutes, ont été vendus au profit du fisc, en 1830. Dursy (de l'Yonne).

VENEZUELA, nouvelle république de l'Amérique méridionale, formée de l'ancienne capitainerie générale de Caracas, et qui comprend toute la partie nord-est de la Colombie. Elle s'étend entre les 3e et 12e degrés de latitude nord et les 60e et 75e degrés de longitude ouest, ayant la Guyane anglaise au levant, le Brésil au midi, la Nouvelle-Grenade au couchant, la mer des Antilles et l'Océan atlantique au nord. On évalue sa superficie à près de 50,000 lieues carrées. — La surface de la Venezuela offre deux parties distinctes : la lisière maritime ou les terres basses (*terras calientes*), et un plateau intérieur sur lequel s'étend à peu près tout le pays; elles sont séparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes qui forme le prolongement de la branche orientale des Andes colombiennes. A leur entrée dans le pays, elles sont fort élevées, et leur crête, connue sous le nom de *Sierra nevada* (neigeuse) *de Merida*, dépasse 15,000 pieds. Mais elles s'abaissent insensiblement, et entre le 9e et le 10e parallèle ce n'est plus qu'une chaîne de collines séparant les sources de l'Apure et de l'Orénoque de celles des nombreuses rivières qui vont au lac Maracaybo et à la mer Colombienne. Au-dessus de Puerto-Cabello elle s'approche de la côte, forme à La Guayra cette crête élevée, appelée la *Silla de Caracas*, et, suivant toujours les rivages de l'Océan, tantôt sur le littoral même, tantôt à une assez grande distance, elle jette enfin ses derniers rameaux dans l'île de la Trinité, après un développement de près de 200 lieues. Entre la Sierra de Merida et Caracas la chaîne est si basse et la température si ardente, que les bruyères n'y peuvent croître : au-delà elle se relève, quoique sa hauteur moyenne ne dépasse pas 3,500 pieds; quelques sommets cependant atteignent plus de 7,000 pieds, tels que la *Silla de Caracas*, qui en a 7,400. Le plateau, au midi des montagnes, se présente sous deux aspects différents, d'une part les immenses *llanos de Caracas*, qui ont environ 17,000 lieues carrées (de 20 au dég.) de surface, de l'autre ce système montagneux autour duquel coule l'Orénoque comme pour l'isoler de cet océan de plaines où l'Apure et tous ses affluents roulent tranquillement leurs eaux. Le climat de la zone maritime de Venezuela ressemble à celui de toutes les contrées de l'Amérique intertropicale placées dans les mêmes conditions : il y règne une chaleur étouffante, rafraîchie à peine à de rares intervalles par les brises de mer; l'air y est aussi malsain pour les Européens que pour les indigènes, et souvent la fièvre jaune vient y jeter la désolation. Les tremblements de terre y sont encore terribles; Caracas et Merida en conservent de tristes souvenirs. Sur le plateau, dans les *llanos*, l'atmosphère est très chaude, mais saine; au milieu des épaisses forêts de la Guyane, arrosées par une multitude de rivières, elle est chaude et humide, mais beaucoup moins cependant que dans le delta de l'Orénoque, que les grandes eaux couvrent chaque année. Nous avons cité les deux courants les plus remarquables du pays, mais nous ne pouvons passer sous silence le lac de Valencia ou de Tacarigua, placé au fond d'une vallée, au sud de Caracas, et dont les rives offrent des sites très romantiques; il est deux fois aussi grand que le lac de Neuchâtel. Nous ne décrirons pas les richesses végétales de cette contrée; elle possède en

ce genre tous les trésors dont la nature a doté l'Amérique. Les céréales européennes, le manioc, la canne à sucre, le cacao, l'indigo, le coton, le tabac, le café, la banane, y sont cultivés en abondance. Le cacao de Caracas jouit d'une grande et ancienne réputation; le tabac de Varinas est renommé sur tous les marchés du globe; l'indigo de ces contrées a toujours été regardé comme égal, sinon supérieur à celui du Guatemala, et le coton de la vallée de l'Aragua est seulement inférieur à celui du Brésil. Pour se faire une idée des ressources que présentent ces régions fortunées, il suffira de savoir que l'indigo tiré de Caracas, et dont la valeur s'élevait, en 1794, à plus de six millions de fr., était récolté sur une étendue d'environ cinq ou six lieues carrées seulement. Et des terrains aussi riches occupent plusieurs milliers de lieues carrées! Parmi les curiosités végétales, signalées par M. de Humboldt, nous mentionnerons le *palo de vaca* (l'arbre à vache), et l'*arbol de leche* (l'arbre à lait), dont la sève offre un lait végétal très substantiel. La zoologie de Venezuela n'est pas moins splendide que sa végétation. Nous signalerons en première ligne, la cochenille, cette autre richesse du pays, si estimée de notre Europe. D'innombrables troupeaux de gros bétail et de chevaux errent dans les llanos. Les vallées les plus tempérées des montagnes nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de mulets, ces derniers, d'une race très belle. La minéralogie est moins connue que celle des autres parties de la Colombie. On sait seulement que la chaîne où s'élèvent Tocuyo et Barquesimeto est métallifère; les Espagnols y exploitèrent la célèbre mine d'or de San-Felipe-de-Buria, et celle d'Aroa, dont le cuivre est, dit-on, supérieur au cuivre de Suède.—La république de Venezuela, formée des trois anciens départements colombiens de l'Orénoque (comprenant la Guyane espagnole), de Venezuela, d'Apure, et d'une portion de celui de Zulia (provinces de Merida et de Trujillo), peut avoir une population d'environ un million d'individus, dont les caractères physiques et moraux ont été décrits à l'article *Colombie* (v.). L'industrie manufacturière est nulle parmi eux, mais le commerce y est assez important et trouve de faciles débouchés par les ports de Puerto-Cabello, La Guayra et Cumana, qui comptaient jadis au nombre des plus importants des possessions espagnoles en Amérique. — *Caracas* est la capitale de la république et la résidence des consuls étrangers. Nous renvoyons à l'article que nous avons consacré à cette ville, et où il est aussi question de celles qui l'avoisinent. Les autres lieux remarquables de l'État sont Cumana, Barcelona, Trujillo, Merida, Varinas et Calabozo. — *Cumana*, situé dans une plaine sablonneuse, sur le golfe de Cariaco, est défendu par le château-fort de Saint-Antoine. Il n'offre rien de remarquable. Les habitants, au nombre de 18 à 19,000, s'adonnent à l'agriculture, à la navigation et au commerce. On en exporte pour Caracas et les Antilles une grande quantité de poisson salé. — *Barcelona*, fondé en 1634, sur le Neveri, au sud-ouest de Cumana, a 4,000 ames. — *Trujillo* fut, dit-on, une belle et opulente cité avant d'avoir été pillé et brûlé par le pirate Gramont en 1678. Il a aujourd'hui près de 8,000 hab. — *Merida*, bâti dans une vallée élevée et froide, a été en 1812 presque entièrement détruit par un tremblement de terre. Sa population, de 12,000 ames avant cet événement, ne dépasse pas aujourd'hui 3 à 4,000. — *Varinas*, sur la lisière des immenses llanos, est une grande ville bien bâtie. On y compte 12,000 habit.—Les autres endroits de la province, *San-Jayme*, *San-Fernando* et *Pedraza*, en ont 7,000, 6,000 et 3,000.— *Calabozo*, l'un des centres d'activité des llanos, renfermait, à l'époque où M. de Humboldt y séjourna, 5,000 habit., la plupart *llaneros*, pasteurs errants qui rappellent les nomades des grandes steppes de l'Asie. OSCAR MAC CARTHY.

VENGEANCE, instinct développé par la sensibilité et prolongé par la mémoire, qui porte l'homme à nuire aux

objets qui l'ont blessé en quelque manière et à les détruire. Il n'est point de passion déçue qui ne fasse naître le désir de se venger; et ce désir est si violent qu'il aliène la raison : on voit des hommes frapper avec fureur la pierre contre laquelle ils ont été se heurter. Au mouvement qui fait repousser toute agression, succède, dans la créature intelligente, un sentiment de justice et de crainte qui provoque au châtiment et à l'anéantissement. Aussi, les peuples chez lesquels les lois pénales sont nulles ou mal observées sont-ils plus vindicatifs que les autres. L'inclination naturelle qui nous porte à repousser l'injure par l'injure, le coup par le coup, n'a pu être combattue que par une manifestation divine; il a fallu que la révélation et la création fussent simultanées pour que la race humaine ne s'ensevelît point dans son berceau même, tant l'homme imparfait s'irrite de l'imperfection de son semblable, tant la pitié parle à peu de cœurs. Mais la prédication de l'Évangile vint confondre la raison humaine et bouleverser la nature; une voix dit : *Aimez vos ennemis*. Larmes, douleurs, sang, supplice, mort, et un exemple consacrèrent le précepte..... Ce plaisir, que l'on appela si long-temps celui des dieux, n'est compris aujourd'hui que par quelques individus, forcés de dissimuler que l'emploi du fer, du feu, du poison, ne leur répugne point, et non moins obligés à cacher les causes souvent honteuses, presque toujours puériles, qui allument en eux cette inextinguible soif du mal d'autrui; on ne croit plus que la fidélité à la haine soit un garant de la fidélité en affection. Mille passions basses se joignent au désir de la vengeance : le mensonge, la trahison, la perfidie; l'escortent. La vengeance détruit jusqu'à l'amour de la patrie, cet amour pour l'unique objet impérissable que l'homme puisse aimer sur la terre. Vainement voudrait-on confondre la vengeance avec le vouloir du bien et de la justice; dès que l'on nuit pour soi, on se venge, et l'attrait que l'on éprouve à se représenter son ennemi plongé dans l'opprobre, et torturé par la misère ou la terreur, est à la fois la plus dangereuse des tentations et le plus utile des avertissements. La colère et la peur précipitent leurs coups, la vengeance médite les siens : l'amour de la justice réclame tout haut le châtiment d'une offense et s'interdit de frapper le coupable; la vengeance cache son injure, et ses mains doivent être teintes du sang qui la lave. L'expression de la vengeance enlaidira toujours une figure, quel que soit le talent de l'artiste qui la représentera, tandis que la clémence embellit les traits les plus communs. Se venger c'est faire du mal; pardonner, c'est faire du bien : se venger, c'est satisfaire à un des besoins de l'organisation matérielle de l'homme; pardonner, c'est exercer une faculté intellectuelle qui élève l'ame jusqu'à son auteur. Poursuivre la punition d'un crime en invoquant les lois, ce n'est point se venger, mais faire régner la justice, sans laquelle il n'est point de société possible.

C^sse^ DE BRADI.

VÉNIEL. Cet adjectif, toujours joint au mot *péché*, s'emploie dans le langage théologique pour désigner une faute qui ne détruit pas totalement en nous la grâce sanctifiante qu'il affaiblit seulement. On l'emploie par opposition au mot *péché mortel*, désignant une faute qui entraîne la mort de l'ame, la mort spirituelle de celui qui l'a commise, et le rend ainsi passible d'un châtiment éternel. Il est souvent bien difficile de tracer exactement la ligne de démarcation entre les péchés véniels et les péchés mortels : c'est une matière qui a servi de texte à de longs débats. — On dit familièrement : *Ce ne sont que des fautes vénielles, que des péchés véniels*, en parlant de légers manquements à de petits devoirs, à de petites bienséances.

L'abbé ***.

VENISE (République de). Lorsque, dans l'an 452, Attila envahit l'Italie, la partie du littoral de l'Adriatique où était située Padoue portait alors le nom de *Terra Venetorum* (terre des Vénètes), ou *Venetia*. On disait *Venetia prima*,

pour la distinguer de la *Venetia secunda*, formée des îles et lagunes situées en face. A l'approche du redoutable conquérant, les habitants de la Vénétie première vinrent chercher un refuge dans la seconde. Le bourg de Rialto, situé au centre des lagunes, en accueillit le plus grand nombre. L'orage passé, les nouvelles demeures ne furent pas toutes abandonnées : elles étaient chères à qui aimait la liberté et voulait se soustraire au gouvernement de la métropole Padoue. Chacun de ces îlots se constitua en un petit état démocratique gouverné par ses tribuns ou juges. Une assemblée générale de ces tribuns était parfois convoquée pour délibérer sur les intérêts communs à toutes les îles. La domination des Ostrogoths pesa sur l'Italie sans rien changer à la situation des Vénètes, oubliés dans leurs lagunes; mais lorsqu'en 568 les Lombards se ruèrent sur l'Italie, le patriarche orthodoxe d'Aquilée, qui fuyait devant le clergé arien des Lombards, transporta le siége de sa cathédrale au milieu des Vénètes, à Grado; tandis que d'autres évêques catholiques s'établissaient à Héraclée, Torcello, Caorla, Malamocco. En 697, une assemblée générale tenue à Héraclée se laissa persuader par le patriarche de Grado de se donner un chef sous le titre de *duc* ou *doge*. Le doge fut investi du pouvoir de convoquer l'assemblée générale, de nommer les tribuns et les juges qui prononceraient dans les affaires civiles, tant des clercs que des laïques, sous la réserve de l'appel au doge. Lui seul convoquait les assemblées du clergé, confirmait les élections des prélats, et introduisait les élus. Paul-Luc Anafeste fut le premier investi de cette dignité. Vers 712 il obtint des Lombards la reconnaissance de l'indépendance de l'état d'Héraclée, siége principal alors du gouvernement des Vénètes maritimes. Moins d'un siècle après, Pepin, fils de Charlemagne et roi d'Italie, détruisit Héraclée, s'empara de Chiozza et de Palestrina, et menaça Malamocco, devenue depuis le quatrième doge siége du gouvernement. On le transporta alors à Rialto, dont la situation est bien plus forte. Depuis ce temps, savoir, depuis 809, Rialto devint la capitale de l'état. On réunit par des ponts les soixante îlots dont elle est entourée, et le nom de *Venetia* (en italien *Venezia*, dont les Français ont fait *Venise* et les Allemands *Venedig*), nom qui désignait toute la république, fut affecté à sa capitale. Le palais ducal fut élevé sur la place où il se trouve encore aujourd'hui, et qui devint la place de Saint-Marc depuis que le corps de cet évangéliste, secrètement enlevé d'Alexandrie, fut déposé dans l'église qui en fait la principale décoration. Par le traité de paix conclu en 810 entre Charlemagne et l'empire d'Orient, il fut stipulé que Venise continuerait comme par le passé de faire partie de celui-ci. Le vingt-sixième doge, Pierre Urseolo II, jeta les fondements de la puissance maritime de sa patrie. En 997 il soumit la ville de Narenta, dont les habitants infestaient depuis long-temps la mer Adriatique par leurs pirateries. Venise eut pour alliés dans cette expédition les villes de l'Istrie et de la Dalmatie; alliance qui, pour ces villes, entraînait un véritable état de sujétion, car leurs préposés prêtaient foi et hommage à la république. Venise cependant ne leur commandait que comme tenant ses pouvoirs de l'empereur d'Orient.—En 1032 l'autorité du doge, jusqu'alors seul dépositaire du pouvoir exécutif qu'il recevait de la nation assemblée, dut reconnaître des limites. Deux conseillers lui furent adjoints, sans lesquels il ne put prendre aucune détermination; et dans les affaires importantes, il dut en outre appeler à la délibération dix notables à son choix : c'est ce qu'on appela le *conseil des pregadi* (invités). Vers 1170 un *conseil de quatre cent quatre-vingts* citoyens fut institué, qui se renouvelait chaque année et représentait les six *divisions* ou *sestiers* de la nation. Ce conseil, qui fut le grand-conseil, exerçait conjointement avec le doge l'autorité souveraine, et seul tous les pouvoirs que les lois n'attribuaient pas à ce chef de la

république. Quelques années plus tard on enleva au doge la juridiction criminelle pour la confier à un tribunal nommé la *quarantie*, et composé de juges tirés du grand-conseil.—Lors de la ligue de Lombardie contre l'empereur Frédéric Barberousse, les Vénitiens équipèrent une flotte qui battit celle de l'empereur. Le pape Alexandre III, rapportent les historiens de Venise, donna en reconnaissance un anneau au doge, comme symbole de sa suzeraineté sur la mer Adriatique; c'est ce qui donna naissance à la singulière solennité de faire épouser tous les ans cette mer au doge, qui y jetait un anneau, afin d'apprendre au monde que, de même que l'épouse est soumise à son mari, la mer est soumise au doge de Venise. — Les premières croisades avaient été des sources de bénéfices considérables pour les républiques italiennes qui nolisaient leurs vaisseaux aux croisés; la quatrième fournit à Venise l'occasion d'un immense accroissement de puissance. Elle venait de noliser sa marine à des croisés flamands et français moyennant une forte somme à payer avant le départ. La somme ne put être versée, et Venise proposa aux croisés de lui donner en échange leur assistance pour reprendre la ville de Zara qui s'était soustraite à sa domination. Appelée ensuite par un prince de Constantinople à le rétablir sur le trône impérial, cette armée victorieuse profita des factions qui déchiraient l'empire pour le confisquer à son profit. Le doge Dandolo, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, avait dirigé l'expédition. En l'an 1204 Baudouin, comte de Flandre, eut le titre d'empereur d'Orient; mais Venise se réserva pour sa part les trois huitièmes de la ville de Constantinople, avec la suzeraineté du Péloponèse, de l'île de Caudie, et de plusieurs villes des côtes de Phrygie. Pour se mettre en possession de ces nouvelles conquêtes, elle se fia à l'intérêt privé de ses plus riches citoyens. Un édit permit à tout Vénitien de sonmettre à ses frais, et pour son propre compte, les îles de l'Archipel et les villes grecques de la côte, à la charge de les tenir à titre de fief de la république. On vit ainsi les Dandoli, les Viari, les Sanudi, etc., fonder les duchés de Gallipoli et de Naxos, les principautés d'Andros, de Tino, de Céos, le grand duché de Lemnos, etc. Tout commerçant industrieux se fit riche, prit ensuite au dehors de la ville des troupes à sa solde et se fit puissant. L'inégalité des fortunes enfanta dans les familles enrichies de nouvelles prétentions aristocratiques. Le conseil des *pregadi*, ou petit conseil, n'avait qu'une autorité précaire tant que sa convocation facultative et le choix de ses membres dépendaient uniquement du chef de l'état. En 1229 il devint partie indispensable de la constitution; on éleva le nombre de ses membres jusqu'à soixante, et leur choix n'appartint plus au doge, mais au grand-conseil. En même temps on créa deux nouvelles magistratures: les cinq *correcteurs du serment* et les *trois inquisiteurs du doge défunt*. Les premiers furent chargés de recevoir pendant chaque interrègne l'espèce de capitulation que le doge était tenu de jurer avant d'entrer en fonctions, et de proposer au grand-conseil les changements qu'ils jugeraient nécessaires. Les autres étaient une imitation d'une institution de l'Égypte antique; ils avaient mission de faire le procès à chaque doge après son décès. La jalousie des familles fit décider que l'élection du doge serait soumise à des formes compliquées où le sort fut appelé à neutraliser la brigue. Comme consolation à la *citadinance*, ou *classe plébéienne*, on fut obligé de créer la charge de grand-chancelier dont on lui abandonna la nomination: cette charge de surveillance devait faire en quelque sorte contre-poids à l'autorité du doge. Tant que la citadinance concourait à l'élection des membres du grand-conseil, l'aristocratie ne pouvait se dire entièrement maîtresse des affaires. Le 10 septembre 1298 elle accomplit l'usurpation la plus inique. Un décret intitulé *Il serrar del consejo* (la fermeture du conseil) ordonna que les

juges composant la quarantie ballottèrent l'un après l'autre les noms de chaque personne qui, pendant les quatre dernières années, avait été membre du grand conseil, et que quiconque réunirait douze suffrages sur les quarante serait reconnu membre du grand-conseil. Pour remplir les vacances, trois électeurs pris dans le grand-conseil durent proposer des candidats. Or, la quarantie n'était qu'une émanation du grand-conseil et choisie par lui dans son sein; c'étaient en réalité les familles composant le grand-conseil cette année qui confisquaient à leur profit le droit de renouveler désormais la représentation nationale, en ne laissant aux autres qu'une faible perspective d'être agrégées, en cas de vacance, par élection à ces familles régnantes. Bon nombre de familles puissantes exclues de la sorte du gouvernement, parce que le hasard avait voulu que dans l'année de l'usurpation aucun de leurs membres ne siégeât au sénat, firent dès lors cause commune avec la citadinance. Après quelques années, une conspiration s'ourdit, dirigée par Boemond Tiepolo, ayant pour but de tuer le doge Gradenigo, de dissoudre le grand-conseil usurpateur, et de le remplacer par une élection annuelle. Instruite à temps, l'aristocratie se mit en défense. Les deux partis se livrèrent sur la place Saint-Marc, le 13 juin 1310, une bataille sanglante où la cause plébéienne succomba. Cette conspiration servit de motif ou de prétexte à l'institution du redoutable *conseil des Dix*, revêtu d'un pouvoir dictatorial avec le droit de poursuivre et punir les délits commis par des nobles, au moyen d'une procédure secrète et inquisitoriale dans laquelle les témoins n'étaient pas nommés, et encore moins confrontés à l'accusé. Le conseil des Dix, soustrait à toute responsabilité, disposant arbitrairement des finances et des forces militaires de la république, ainsi que de la vie des citoyens, établit le despotisme le plus absolu, fondé sur un système de délations et d'espionnage qui ne permettait pas un instant aux nobles de jouir avec confiance de la vie et de la liberté. Le conseil des Dix, nommé d'abord pour deux mois, fut ensuite confirmé pour cinq ans et devint permanent.—Jusqu'en 1319 le grand-conseil usurpateur se renouvela par un simulacre d'élection; chaque année la quarantie confirma de nouveau les membres une fois élus, et pour remplir les vacances le comité des trois électeurs ne chercha point de candidats hors des familles usurpatrices. Un décret ordonna que la quarantie ouvrirait un livre, appelé le *Livre d'or*, où chaque personne réunissant les nouvelles conditions d'éligibilité serait tenue de se faire inscrire. Bientôt après le comité des trois électeurs fut supprimé; le renouvellement périodique du grand-conseil aboli; et il fut décrété que quiconque réunissait les conditions requises pouvait, à vingt-cinq ans, se faire inscrire dans le Livre d'or et entrait sans élection dans le grand-conseil. Ce fut une pairie héréditaire et immobilisée dans un certain nombre de familles. Le pouvoir du doge fut surveillé avec plus de jalousie que jamais. En 1454 le grand-conseil autorisa le conseil des Dix à choisir trois de ses membres, dont l'un pouvait être pris parmi les conseillers du doge, pour exercer, sous le titre d'*inquisiteurs d'état*, la surveillance et la justice répressive, jusqu'alors déléguées au chef de la république. La juridiction de ce tribunal redoutable s'étendit, sans excepter les membres du conseil des Dix, sur tous les individus quelconques. Il pouvait, s'il était unanime, infliger la mort, soit publique, soit secrète, et disposer, sans en rendre compte, des fonds de la caisse du conseil des Dix. Chacun de ces inquisiteurs avait droit d'ordonner des arrestations, sauf à en référer à ses collègues. Un règlement rédigé par eux statua qu'il y aurait un suppléant destiné à être appelé dans le cas où deux des inquisiteurs voudraient juger leur troisième collègue. — Dans tout le cours du XIVe siècle, et jusqu'à la fin du XVe, la république de Venise croît de jour en jour en puissance et ajoute à son territoire. En 1343,

par un traité conclu avec le sultan d'Égypte, elle acquiert une entière liberté de commerce dans les ports de Syrie et d'Égypte, ainsi que la faculté d'avoir des consuls à Alexandrie et à Damas, ce qui lui donne des facilités pour s'approprier peu à peu le commerce des Indes et pour s'y maintenir malgré la république de Gênes, sa rivale et la seule puissance en état de lui disputer la suprématie sur les mers. En 1388 elle profite des troubles de la Lombardie pour s'arrondir sur le continent italien; elle enlève Trévise et toute la Marche trévisane à la puissante maison de Carrara. En 1420 elle conquiert le Frioul, et, avant l'année 1454, elle a démembré successivement du duché de Milan les villes et territoires de Vicence, Bellune, Vérone, Padoue, Brescia, Bergame et Crêma. En 1484 elle se fait céder par le duc de Ferrare Rovigo et son territoire. En 1496 le roi de Naples lui abandonne les places de Trani, Otrante, Brindes et Gallipoli. Trois ans après elle vend son alliance à Louis XII, qui affiche des prétentions sur le Milanais, moyennant la cession de Crémone et de tout le pays entre l'Oglio, l'Adda et le Pô. En 1503 la mort du pape Alexandre VI lui fournit l'occasion favorable d'enlever à l'état ecclésiastique plusieurs villes de la Romagne, entre autres Rimini et Faenza. Toutefois, aucune de ces acquisitions n'égalait en importance celle de l'île de Chypre conquise lors des croisades par Richard-Cœur-de-Lion, et demeurée le patrimoine d'une longue suite de rois descendus de Guy de Lusignan, dernier roi de Jérusalem. En 1460, le possesseur de ce royaume, du nom de Jacques, inquiété par le sultan d'Égypte, pour se ménager la protection de la république, imagine d'épouser Catherine Cornaro, la fille d'un des plus puissants patriciens de Venise. Pour honorer ce mariage, le sénat adopte Catherine et la déclare fille de Saint-Marc, ou de la république. Jacques étant mort sans postérité, la reine Catherine fut amenée à résigner sa couronne aux mains du sénat, qui se fit donner par le sultan d'Égypte l'investiture de l'île. — La découverte par les Portugais de la nouvelle route aux Indes, en enlevant à Venise le commerce de ces contrées, fit tarir la principale source de ses richesses et par suite celle de la supériorité de ses finances et de sa marine. La ligue de Cambrai, en 1508, où le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII, Ferdinand-le-Catholique et plusieurs états d'Italie se réunirent contre la république abandonnée à ses propres ressources, si elle n'amena pas sa ruine, nécessita du moins de tels efforts de sa part qu'elle tomba dès lors dans l'épuisement. L'accroissement prodigieux de la puissance des Ottomans devait lui être plus fatal encore. Entraînée malgré elle dans la guerre que soutenait contre eux Charles-Quint, elle perdit par le traité de Constantinople de 1540 quatorze îles de l'Archipel. En 1570 Sélim II lui enleva l'île de Chypre, et en 1645 Achmet Kiouprili, visir du sultan Mahomet IV, s'empara de Candie. Les possessions de Morée, perdues une première fois, lui furent de nouveau pour toujours à la paix de Passarowitz, en 1718. — Lorsqu'en l'année 1796, Bonaparte, vainqueur des Autrichiens dans la haute Italie, mit le siége devant Mantoue, il offrit à la république de Venise, qu'il avait intérêt de ménager, une alliance avec la république française : il y mettait pour condition que l'aristocratie vénitienne modifierait la constitution et la rendrait plus populaire. Cette aristocratie n'accepta pas, et, n'osant cependant se déclarer en faveur de l'Autriche, préféra garder la neutralité. L'année suivante, Bonaparte, qui se fiait peu à cette neutralité, ne s'engagea dans les gorges du Tyrol pour marcher sur Vienne qu'après avoir laissé garnison dans les villes importantes du territoire vénitien de terre ferme, Vérone, Bergame, Brescia, etc. Ses précautions n'étaient point inutiles, car pendant son absence des troubles violents éclatèrent. Les familles nobles de ces villes, qu'irritaient depuis longtemps l'insolence de l'aristocratie du Li-

vre d'or, s'unit à la bourgeoisie pour provoquer une révolution dans les principes français. Le peuple des campagnes au contraire, travaillé par les moines, soutint la cause de l'antique despotisme, et la soutint par des massacres dans lesquels furent victimes, surtout à Vérone, des soldats français en grand nombre. Vainqueur des Autrichiens, Bonaparte à son retour parla en maître au sénat de Venise. De simples menaces suffirent pour obtenir de ces tyrans énervés qu'ils abdiquassent le pouvoir usurpé par leurs ancêtres. L'égalité fut proclamée parmi les citoyens de Venise et le Livre d'or fut brûlé. Telle fut la chute de cet état, qui avait dû sa naissance à la terreur qu'inspira jadis Attila, et qui devait s'écrouler devant le souffle puissant de Bonaparte.

Saint-Germain Leduc.

VENISE (Ville de). Déchue de son ancienne splendeur, Venise est aujourd'hui la capitale du gouvernement de Venise, qui, joint à celui de Milan, compose le royaume lombardo-vénitien, possession de l'empire d'Autriche. Le gouvernement de Venise se divise en huit délégations : Venise, Padoue, Polésine, Vérone, Vicence, Trévise, Bellune, Udine. La population de Venise, population qui va chaque jour s'appauvrissant, et dont 40,000 vivent aux dépens des autres, est tombée au-dessous de 100,000 ames ; en l'année 1700, elle en comptait plus du double. Son port est déclaré port franc.—Le village de Fusine, sur le littoral, est le point d'où l'on s'embarque pour se rendre à Venise, que deux lieues de lagunes séparent de la terre ferme. Ces lagunes présentent souvent un fonds très bas, et, pour que les vaisseaux évitent de s'engraver, on a pris la précaution de planter de distance en distance des jalons qui indiquent la route. A mesure que l'embarcation glisse sur cette surface tranquille, une longue ligne de tours, de clochers, de dômes et de maisons paraît en sortir lentement à l'horizon : c'est Venise. Formée d'une réunion de 60 îlots, elle est entrecoupée de canaux sans nombre, dont le plus grand, qui serpente en forme d'S, la partage en deux parties à peu près égales. L'ensemble de la ville couvre un espace d'environ 2,000 toises dans sa plus grande longueur, sur 1,500 toises dans sa plus grande largeur. Tout dans Venise a un caractère original : ici des maisons alignées sur pilotis des deux côtés d'un canal sans la moindre berge, et dont on ne peut sortir qu'en gondole ; là une rue avec un canal au milieu, et son double quai ; ailleurs des ruelles étroites, partout des ponts à profusion, en plusieurs endroits des rues larges autant que celles des villes du continent. Ce qui étonne surtout, c'est le silence ; car ici nulle voiture n'ébranle le pavé, et cette population peu industrieuse et commerçante ne s'adonne à aucun métier bruyant. La gondole sert seule aux communications. Le bruit de Venise, au milieu du jour, ressemble au silence de la nuit dans d'autres grandes villes. De magnifiques palais, élevés par les plus grands architectes de l'Italie, et surtout Palladio, sont aujourd'hui vides d'habitants ou transformés en auberges. Il y a quelques années, de riches Anglais faisaient numéroter les marbres des plus belles façades, et les faisaient charger sur des vaisseaux pour les assembler de nouveau dans quelque site d'un magnifique parc de la Grande-Bretagne. Le gouvernement autrichien dut prendre des mesures pour arrêter cette dévastation. — Parmi les monuments sans nombre que l'on admire à Venise, nous nous contenterons de citer : 1° la *Basilique de Saint-Marc*, construite dans le style byzantin, couronnée de sept dômes, et qui, dit-on, rappelle Sainte-Sophie de Constantinople. La façade se compose de cinq grandes arcades en ligne comme celles d'un pont. Sur le balcon qui règne au front de cet édifice figurent quatre chevaux de bronze attribués au célèbre statuaire Lysippe. De Corinthe, dont ils firent l'ornement dans les siècles antiques, ils passèrent à Rome sous Néron, accompagnèrent Constantin à Byzance, et, après la prise de cette ville par les Vénitiens au XIIIe siècle, ils

suivirent les vainqueurs à Venise. Napoléon les fit conduire à Paris, où ils figurèrent sur l'arc du Carrousel. Notre désastre de 1815 les rendit à l'Autriche, qui les ramena à Venise. L'église, à l'intérieur, est tout entière revêtue de mosaïques à fonds d'or exécutées dans le principe par des artistes byzantins, mais retouchées et presque renouvellées depuis. Le pavé est divisé en compartiments qui représentent des animaux, des arbres, des hiéroglyphes en pierres de différentes couleurs. — Cet édifice occupe en entier l'un des petits côtés de la fameuse place Saint-Marc. Les autres côtés sont formés par des galeries à portiques. A l'une des extrémités de la place sont trois *pili* ou mâts élevés, sur lesquels flottait jadis la bannière de Saint-Marc, étendard glorieux de la république, remplacé aujourd'hui par le drapeau autrichien; à l'autre se présentent deux colonnes de granit, dont l'une porte le lion de Saint-Marc, qui a figuré un instant comme trophée sur notre fontaine des Invalides à Paris, et l'autre, la statue de saint Théodore, patron de Venise, couvert d'une armure et monté sur un crocodile.—2° L'ancien *palais du doge*, dont les murs, extrêmement élevés, sont bizarrement ornés de compartiments en mosaïques. De gros piliers courts servent de base, et le sommet est couronné de figures grotesques. La porte principale donne entrée dans une vaste cour peuplée de statues de marbre, où l'on voit Cicéron et Marc-Aurèle en compagnie d'Adam et d'Ève. Ce palais était la demeure du doge, le lieu de réunion des conseils, et tous les bureaux de l'administration y trouvaient place. Les moins importants occupaient l'étage inférieur; les autres s'élevaient par degrés dans l'ordre des dignités et du pouvoir, jusqu'au dernier étage, où siégeait le triumvirat des inquisiteurs d'état. Inaccessibles, dans leur retraite, à toute autre personne qu'aux exécuteurs de leurs décrets, ils ne voyaient pas même leurs plus proches parents durant les quatre mois que chacun d'eux était en fonction. La fameuse *gueule de lion*, à la porte de la porte des inquisiteurs, n'existe plus; mais on distingue encore l'ouverture dans la muraille. Dépouillée de ses terreurs, a dit un voyageur, M. Simond, elle a tout simplement l'air d'une des boites aux lettres pour la petite poste de Paris. Il y avait plusieurs autres dépôts semblables dans les différentes parties de la ville pour la plus grande commodité des habitants. Les salles de ce palais sont ornées de peintures du Bassan, de Palma, du Tintoret, du Titien, de Paul Véronèse, etc. — Des réduits préparés dans les greniers du palais ducal recevaient les criminels d'état: c'était ce qu'on appelait la *prison des Plombs*, parce qu'elle se trouvait immédiatement sous les feuilles de plomb de la toiture. Dans ces réduits, dont quelques-uns ne recevaient pas le moindre rayon de lumière, et ne permettaient pas même à un homme de taille ordinaire de se tenir debout, les chaleurs de l'été devenaient meurtrières. D'autres prisons, appelées *pozzi* (les puits), séparées du palais par un pont, qualifié à juste titre *pont des soupirs*, étaient d'horribles cachots souterrains.—3° L'*arsenal*, qui occupe à lui seul une île de presque une lieue de tour. Défendu par de hauts remparts, il a l'apparence d'une citadelle. A l'entrée sont deux lions colossaux, chefs-d'œuvre de la statuaire antique, enlevés d'Athènes et de Corinthe. Cet arsenal, aujourd'hui silencieux, et qui ne renferme plus qu'une collection précieuse d'armures du moyen âge, compta, lors de la splendeur de la république, jusqu'à 16,000 ouvriers travaillant dans son enceinte. Venise eut long-temps une marine militaire de 330 voiles et 26,000 matelots. — La bibliothèque de Venise, héritière d'une bonne partie des dépouilles de Constantinople, est célèbre par la quantité de manuscrits grecs et latins qu'elle renferme et par le nombre des statues antiques dont elle est ornée. Plusieurs couvents et monastères possèdent aussi des collections précieuses pour l'érudit. Il n'est point d'église ni de palais qui ne mérite l'attention du voyageur, et ne lui offre à profusion ta-

bleaux, fresques, statues et bas-reliefs, marbres et colonnes d'un précieux travail. — Venise a fourni une preuve récente qu'elle n'est point encore déchue sous le rapport des arts : c'est dans son sein qu'a vu le jour le plus grand sculpteur des temps modernes, l'illustre Canova. Si l'on peut accuser la peinture d'une marche rétrograde, en revanche la gravure en cuivre a maintenu la supériorité, et même s'est perfectionnée. La typographie se distingue par une belle exécution. — Les bijoutiers sont plus riches et en plus grand nombre que dans les autres villes d'Italie. De cette industrie, jadis florissante, qui envoyait chez tous les princes de l'Europe ses velours, ses soieries, ses glaces, etc., il reste encore quelques fabriques de velours, damas, moquettes, glaces, ouvrages de verrerie, cristal de Briasti, télescopes, porcelaine. Les bas de soie et les masques sont demeurés encore l'objet d'un commerce assez important. La thériaque de Venise est renommée, ainsi que son marasquin et ses autres liqueurs.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

VENT (myth.). Les Phéniciens, ces célèbres et premiers navigateurs, furent aussi les premiers qui divinisèrent ce phénomène de l'atmosphère, dont la cause est encore tant discutée ; ils leur offrirent des sacrifices, ainsi que les Perses. Les Grecs imitèrent ce culte ; seulement ses rites différaient de ceux de ces derniers : ils immolaient aux Vents furieux une brebis noire, et aux Zéphyrs une brebis blanche. Selon Hésiode, dans sa *Théogonie*, les Vents ennemis sont fils de géants, de Typhée (Tourbillon), d'Astrée et de Persée. Quant à ceux qui sont favorables aux hommes, au nombre de trois, il les fait enfants des dieux : c'est Borée qui chasse les brouillards infects, c'est Notos qui féconde la terre de ses abondantes rosées, c'est Zéphyr qui la jonche de fleurs. Des mythes veulent que tous les Vents soient nés du géant Astrée (le Père des astres), ce qui est plus conforme à la physique. Les anciens Hellènes ne comptèrent d'abord que quatre Vents : Borée (N.), Euros (E.), Notos (S.), Zéphyros (O.). Long-temps après, un temple octogone à Athènes, appelé la *Tour des Vents*, en offrit huit sculptés sur ses pans, parmi lesquels sont représentés avec leurs attributs ces quatre derniers, qui soufflent des points cardinaux du globe. Du temps d'Alexandre-le-Grand, on en comptait douze ; les Latins, dans la suite, en reconnurent vingt-quatre. Notre *rose marine* les a fixés à trente-deux. Chaque vent, chez les anciens, avait un nom particulier : hébreu, phénicien, grec, latin ou barbare. Nous nous abstiendrons d'en tracer ici la nomenclature. Homère place la patrie des Vents dans les Éoliennes ou Vulcanies, sept îles au nord de la Sicile, où régnait Éole, leur maître et leur dieu. Les autels dressés à ces *légers démons*, selon l'expression charmante de La Fontaine, étaient en grand nombre : on en a trouvé dans les Gaules, sur les côtes de l'Illyrie, et même jusqu'en Afrique, auprès de Constantine. Ce dernier monument est du temps de Trajan ou d'Adrien. Les vents y sont appelés les maîtres des bonnes saisons : VENTIS BONARUM TEMPESTATUM POTENTIBUS, LEG. III. Ainsi est écrite cette inscription votive tracée par la troisième légion romaine. Les poètes, les sculpteurs, les peintres de l'antiquité ont représenté les Vents doux et pacifiques avec de belles ailes aux pieds, aux épaules, à la tête ; les traits de ces génies à la fleur de l'âge sont gracieux ; souvent une couronne de fleurs variées retient leur chevelure tant soit peu agitée, et leur bouche, amoureusement ouverte, est, ainsi que leurs joues, mollement arrondie. Ceux qui sont un peu plus violents soufflent dans une conque ou une trompe. M. V. Hugo, dans son ode intitulée le *Vent de la mer*, s'est emparé avec génie de cette image. Cette pièce est très belle et très originale ; je ne sache pas que jamais le Vent ait été mieux peint. C'est, en poésie, un petit tableau de genre très précieux. Les Vents dévastateurs sont représentés sous des formes terribles : les Tempêtes, la foudre en

main, l'éclair aux yeux, se tiennent à leurs côtés; ils ont des ailes immenses toutes blanches de givre ou dégoûtantes de pluie; des faces menaçantes et boursouflées de vapeurs. Un artiste a poussé l'hyperbole jusqu'à donner, sur le coffre antique de *Cypselus*, une queue de dragon à l'un d'eux. Ordinairement ces génies des airs ne sont point nus, ils portent des vêtements selon leur caractère particulier. Il ne faudrait cependant pas imiter le sculpteur de la tour d'Athènes, qui représente les Vents glacés vêtus comme des Barbares et avec une barbe inculte, et les Vents doux avec de légers manteaux. Cette iconotechnie, toute grecque qu'elle soit, ne respire aucune poésie : les Vents sont des souffles. Les Hellènes les appelaient *Anémoi*. L'ame leur a emprunté son nom, et ils doivent être légers ou impétueux comme elle.

Denne-Baron.

Vent (physique, navigation, mécanique, etc.), mouvement de l'air dont une partie se déplace, soit en formant un courant, soit par l'effet d'une impulsion momentanée. Les commotions que ce fluide éprouve sans déplacement ne sont pas des *vents*. Si les causes qui le mettent en mouvement dépendent de l'atmosphère, le vent est un *météore* (*v.*); ces causes sont ou permanentes ou accidentelles, et leurs effets peuvent être classés d'après cette origine dont ils suivent les lois et les modifications. Il y a des vents permanents, d'autres sont périodiques, et les plus communs, ceux que l'on éprouve partout, sont variables. Il est sans doute inutile de prouver que les forces capables d'ébranler la masse des eaux de la mer, et d'y produire les courants et les *marées*, suffisent à plus forte raison pour imprimer à l'atmosphère des mouvements analogues, d'autant plus que la masse à mouvoir y est extrêmement petite en comparaison de celle des eaux, et que les obstacles opposés aux courants et aux marées par les aspérités du fond des mers sont beaucoup plus difficiles à surmonter que ceux contre lesquels l'atmosphère vient heurter dans les divers mouvements qui lui sont imprimés. En effet, les îles disséminées sur toute la surface des mers sont des montagnes dont plusieurs surpassent les plus hautes cimes connues sur les continents; elles s'élèvent au-dessus des flots, au lieu que les montagnes terrestres restent fort au-dessous de la surface de l'atmosphère. Remarquons encore que les plus grands mouvements atmosphériques sont ceux que l'on observerait à la surface s'il était possible d'y arriver; de même que le phénomène des marées, à peine sensible au fond de la mer à une très grande profondeur, atteint son maximum à la surface où nous le mesurons très commodément. Nous sommes donc à une place tout à fait désavantageuse pour constater par nos observations et nos mesures l'action des causes générales qui mettent l'atmosphère en mouvement et produisent les vents réguliers et périodiques. Mais la théorie appliquée avec succès au système du monde et aux faits généraux de notre planète est solidement établie par l'accord parfait entre les observations et les résultats du calcul; on est donc assuré d'arriver à la vérité en employant, pour les recherches sur les mouvements de l'atmosphère, les méthodes et les formules dont on a fait usage pour le calcul des marées. C'est ainsi que l'on assigne avec certitude l'influence des lunaisons sur les vents et quelques-unes des variations qu'ils subissent; que la réunion ou l'opposition entre l'attraction du soleil et celle de la lune est indiquée comme la cause des différences observées entre ces résultats, etc. On voit aussi que le mouvement de rotation de la terre étant plus rapide que celui des régions les plus hautes de l'atmosphère, il doit en résulter un vent dirigé en sens contraire, dont la vitesse serait constante si d'autres impulsions ne se combinaient point avec ce mouvement; on voit aussi pourquoi ce vent régulier et constant n'est sensible que dans une région peu éloignée de l'équateur. L'origine des *vents alizés* est connue, et l'on n'est point surpris de les trouver plus régu-

liers sur la mer, où tout est à peu près uniforme, que sur la terre, où le sol, tantôt sec et tantôt mouillé, aride ou couvert de végétaux, etc., s'échauffe plus ou moins, fournit ou absorbe des vapeurs, etc. La cause générale des saisons est aussi reconnue comme celle des vents périodiques désignés par le nom de *moussons*. Si le soleil ne s'écartait point de l'équateur, c'est-à-dire si l'axe de la terre était perpendiculaire au plan de son orbite, l'air constamment dilaté sous la ligne s'y élèverait vers les régions supérieures, et serait remplacé par de l'air plus dense refluant des deux hémisphères; il y aurait donc un vent régulier qui, dans l'hémisphère boréal, tiendrait du nord, et, dans l'hémisphère austral, affluerait du sud: mais comme le soleil s'approche alternativement de l'un et de l'autre pôle, la direction des vents suit aussi ce balancement, en sorte que les moussons changent de direction d'une saison à l'autre. Ces oscillations deviennent plus irrégulières à mesure que l'on s'éloigne des tropiques, et ne sont plus remarquables dans les régions tempérées. Ceux qui voudront approfondir la théorie des vents produits par l'action de la lune, du soleil, et par les différents aspects entre ces corps et notre globe, n'ont rien de mieux à faire que de consulter le beau mémoire de d'Alembert, où le géomètre a si bien montré le pouvoir de la science pour dévoiler les secrets de la nature. — Les causes des vents particuliers et variables n'échappent à personne; les observations les plus ordinaires manifestent assez les effets de la dilatation de l'air et de la formation des vapeurs. En voyant le courant qui s'établit dans une cheminée lorsque l'air y est dilaté par la chaleur, le mouvement de bas en haut qui a lieu sur un poêle et qui fait tourner un serpentin, etc., on est suffisamment averti de ce qui résultera de plus grandes masses d'air mises en mouvement par la chaleur. Mais la production des vapeurs agit d'une manière plus mystérieuse, et quelques-uns de ses effets échappent le plus souvent aux observations journalières. Qui soupçonnerait par exemple que l'évaporation des eaux d'un ruisseau soit capable d'ébranler l'atmosphère à plusieurs centaines de mètres d'élévation? c'est cependant ce qui fut constaté par Guyton-Morveau, suspendu dans la nacelle d'un aérostat au-dessus du ruisseau de Suzon, près de Dijon. Cet habile chimiste avait prévu que sa course dans l'atmosphère pourrait être contrariée par ce *filet argenté* qu'il apercevait à terre; son compagnon se moqua d'abord de cette appréhension: mais lorsqu'ils furent l'un et l'autre soumis à l'influence des émanations de ce faible courant, leur aérostat et la nacelle éprouvèrent des secousses si violentes qu'ils s'étonnèrent d'y avoir pu résister. Quand même les aérostats n'auraient servi qu'à l'accroissement des connaissances météorologiques, ce service devrait assurer à l'inventeur de ce moyen d'exploration plus de gratitude qu'on ne lui en témoigne; la physique ne complétera ce qu'elle doit nous apprendre sur les vents que lorsque les physiciens se seront promenés assez long-temps dans les airs en toutes saisons, et quel que soit l'état de l'atmosphère. — Les vents sont un agent mécanique dont l'industrie a fait un usage admirable; un vaisseau est peut-être la plus belle œuvre de l'homme, d'autant plus qu'elle est presque entièrement le résultat de connaissances encore imparfaites. L'habitant des îles de la Polynésie a trouvé seul tout ce qu'il fallait pour construire ses pirogues et les manœuvrer; les Romains, qui ne cultivèrent point les sciences, excellèrent pourtant dans la construction des vaisseaux. Sur terre, l'application du vent à quelques machines est restée imparfaite, et ne sera peut-être jamais un objet de recherches plus diligentes: on lui reproche avec raison son irrégularité, son extrême inconstance, les difficultés qu'elle oppose à l'art du mécanicien; et la concurrence d'autres moteurs plus avantageux à tous égards la fera peut-être abandonner définitivement. Mais, si on renonçait aux méca-

nismes mis en mouvement par un courant d'air, on ne traiterait pas avec le même dédain celles qui servent à produire un vent plus ou moins rapide : on s'attachera de plus en plus à perfectionner les *ventilateurs* (*v.*) et les *machines soufflantes*; l'art de les construire a déjà mis à profit les lumières qu'il a reçues des sciences. Quant au *vent* du boulet, et en général aux effets de l'air choqué par un corps qui se meut avec une extrême rapidité, ils ne peuvent être l'objet de recherches utiles; on sait, dans les pays de hautes montagnes, ce que c'est que le vent causé par une avalanche, et ceux qui ont visité les chutes du Niagara connaissent aussi l'impétuosité du courant d'air entretenu par cette masse énorme d'eau dont la vitesse surpasse à la fin celle de la balle sortant d'un fusil. — Les autres acceptions du mot *vent*, au propre et au figuré, sont comprises facilement : on sait ce que c'est que le *vent du bureau*, le *vent de la faveur*, etc. Il est rare que ces locutions ne soient pas mises à la place qui leur convient, et par conséquent on ne se méprend guère sur le sens qu'il faut y attacher. Il en est de même des expressions *éventer une mine*, *un complot*, etc.; elles sont devenues familières, et n'ont pas besoin d'explications. Ferry.

Vent (Iles du [*barlovento*]). Vent (Iles sous le [*sota vento*]). La première dénomination s'applique à toutes les Antilles orientales ou Petites-Antilles, et leur vient probablement de leur position transversale, qui les expose à toute l'influence des vents alizés, les seuls par lesquels on puisse y arriver d'Europe. La seconde sert à désigner les Antilles septentrionales et méridionales. Cette division des Antilles est due aux Espagnols (*v.* Antilles et Iles). X.

Vents (médecine), nom vulgairement donné aux *gaz* qui se développent quelquefois dans certains organes, particulièrement dans le tube digestif, dont ils sont expulsés par les voies supérieures ou inférieures. Ces vents jouent un grand rôle dans la médecine populaire : on leur attribue beaucoup d'accidents dont ils sont parfaitement innocents; mais surtout on s'abuse sur leur origine, ce qui conduit à l'emploi de remèdes souvent dangereux.—Les vents peuvent provenir de deux sources principales : 1° de certaines substances ingérées dans le tube digestif, où elles subissent une espèce de fermentation qui donne lieu au développement de gaz : tels sont, dit-on, certains légumes, tels que les haricots, les choux, les navets; 2° de certaines affections des organes digestifs eux-mêmes, qui donnent lieu à l'exhalation de ces gaz. Cette seconde origine est sans contredit la plus commune, et c'est elle qu'on perd de vue le plus souvent. Ces affections peuvent consister dans une irritation, plus fréquente, peut-être, que la débilité ou l'état nerveux qu'on accuse ordinairement. — Les gaz développés dans l'estomac s'échappent par en haut; ceux produits dans les intestins prennent leur cours par en bas; leur expulsion a lieu avec ou sans bruit. Quand ils séjournent dans ces cavités, les contractions intestinales leur communiquent des mouvements accompagnés d'un bruit de gargouillement désigné sous le nom de *borborygmes*. Leur présence occasionne souvent des malaises ou des douleurs désignées sous les noms de *coliques d'estomac* ou du *bas-ventre*. S'ils sont abondants et long-temps retenus, ils causent le *météorisme* ou la *tympanite*. Leur odeur est ordinairement fétide, surtout lorsqu'ils sont expulsés par le bas, et qu'ils ont séjourné long-temps avec les matières intestinales. Ceux qui sont rendus par le haut ont parfois une saveur acide, nauséabonde, hydro-sulfurée. Ces caractères sont relatifs à la composition des gaz, qui est très variable; cependant ils sont constitués le plus fréquemment par de l'hydrogène sulfuré ou carboné, de l'acide carbonique, de l'azote, etc. Il ne faut pas confondre leurs propriétés avec celles des matières qui les accompagnent. — Dans le traitement à opposer à l'*habitude venteuse*, il importe d'avoir égard à la nature des causes. Dans les irrita-

tions gastro-intestinales, les adoucissants seront les meilleurs *carminatifs*; chez les individus lymphatiques, les toniques seront indiqués; chez les personnes nerveuses, les excitants dits *anti-spasmodiques* auront des effets favorables. Les anthelmintiques réussiront chez les individus affectés de vers intestinaux. Tous ces moyens, bien appliqués, seront plus efficaces que les remèdes *anti-gazeux* ou carminatifs, qui s'adressent à l'effet sans détruire la cause : tels sont les semences d'anis, de fenouil, la vanille, etc., et les poudres absorbantes, comme la magnésie. Les purgatifs n'ont souvent qu'un effet momentané, et fréquemment donnent plus d'activité à la sécrétion gazeuse. Le choix des aliments importe plus par l'impression que ces aliments devront exercer sur les voies digestives que par les propriétés *venteuses* qu'on peut leur attribuer. C'est là un point intéressant de médecine domestique sur lequel nous croyons devoir appeler une sérieuse attention ; nous en avons dit assez pour démontrer que le sujet est plus difficile qu'on ne le pense en général, et qu'un médecin instruit peut seul présider au choix des moyens à mettre en usage contre une indisposition fort incommode, sinon dangereuse.— D'autres organes que l'appareil digestif peuvent contenir accidentellement des gaz : tels sont les organes génitaux de la femme, la vessie, les vaisseaux eux-mêmes ; mais les particularités relatives à ces accidents n'ont qu'un intérêt purement scientifique. FORGET.

VENTE (droit civil). Le commerce a commencé par des *échanges*; de là l'origine de la *vente*. Quand il n'y avait pas encore de monnaie, ou lorsque l'argent était rare, c'était par le commerce des choses en nature que les hommes pourvoyaient à leurs nécessités. Les jurisconsultes romains ont fait ressortir ce fait, dont ils trouvaient la preuve dans les traditions primitives des premiers siècles de la Grèce et de Rome; et, chose remarquable, nous le rencontrons encore dans la barbarie du moyen âge. Lors même que la vente fut devenue en usage, la propriété foncière resta encore longtemps frappée d'une sorte d'immobilité; car l'aliénation d'un champ qu'on tenait de ses pères était considérée comme un acte honteux, et comme un signe d'ingratitude ou de détresse. On sait aussi que c'est par la voie de l'échange que se fait encore aujourd'hui le commerce chez plusieurs peuples d'Afrique et d'Amérique, qui ne connaissent pas l'usage de la monnaie. — Partout où il y a des lois écrites, la vente est régie par le droit civil. Mais, en principe, elle appartient au droit des gens et au droit naturel : au droit des gens, car elle est pratiquée chez toutes les nations; au droit naturel, car elle n'est si généralement répandue que parce qu'elle est un fruit spontané de la nature sociale de l'homme. Aussi, dans notre législation, l'étranger, et même le mort civil, peuvent-ils vendre et acheter librement : la faculté dont ils usent alors n'excède en rien la position particulière dans laquelle ils se trouvent placés par le droit civil. — Le code civil (art. 1582) définit la vente « une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose et l'autre à la payer. » — Cette convention est un contrat consensuel, car elle se forme par le seul consentement des parties (1583); synallagmatique, car le vendeur et l'acheteur s'obligent réciproquement (1101); commutatif, car l'intention du vendeur est de recevoir en argent l'équivalent de ce qu'il livre en nature (1104). — Ainsi, les caractères essentiels qui distinguent la vente des autres contrats sont clairs et précis; il faut : 1° une chose que l'on s'oblige à livrer; 2° un prix que l'acquéreur s'oblige à payer; 3° enfin un consentement certain de part et d'autre. C'est ce que les interprètes du droit romain ont résumé par ces mots : *res*, *pretium*, *consensus*. — Toutes les fois que ces trois conditions ne se réaliseront pas, il n'y aura pas *vente*. Ainsi, par exemple, si je donne une chose pour recevoir une autre chose, ce sera un échange et non pas une vente, parce qu'il n'y

a pas de prix; si je transporte la propriété d'une chose moyennant un prix qui n'est pas sérieux, ce sera une donation et non pas une vente, car le but de la vente est de mettre en jeu deux équivalents, et non pas de faire une libéralité.—La première condition de la vente est que le vendeur *s'oblige à livrer la chose* (tradere). Cependant, les jurisconsultes romains n'admettaient pas que le vendeur fût tenu de rendre l'acheteur propriétaire. Suivant eux, il n'était obligé qu'à faire *tradition* de l'objet vendu, et à défendre l'acheteur des troubles qui l'inquiéteraient; mais il ne contractait pas l'obligation précise de transférer la propriété à l'acquéreur. Si donc une personne avait vendu un immeuble dont elle se croyait à tort propriétaire, l'acheteur n'aurait pas eu le droit de se plaindre, tant qu'il n'aurait pas été inquiété par le véritable propriétaire; car la vente n'obligeait pas à investir de la propriété, mais seulement à transférer tous ses droits à l'acquéreur et à le garantir en cas d'éviction. — Cette singulière doctrine, contraire, on peut le dire, à toutes les règles de la raison et de l'équité, passa pourtant tout entière dans l'ancien droit français, sous les auspices de Dumoulin et de Pothier; mais, dès le XVIIe siècle, elle commença à être répudiée par beaucoup de bons esprits, notamment par le célèbre Grotius; et elle était à peu près bannie de la jurisprudence, lorsque le code civil vint simplifier les notions du droit et faire justice de toutes les subtilités des lois romaines. Aujourd'hui donc, le contrat de vente emporte l'obligation de transférer à l'acheteur, non pas seulement l'usage paisible de la chose, mais la propriété même.—Quant au consentement, condition essentielle de tous les contrats, il doit, pour être valable, être entièrement libre et exempt d'erreur, soit sur le prix, soit sur la chose, soit même sur la matière dont la chose est composée (C. civ., 1109 et suiv.).— Il y a toutefois des cas exceptionnels : c'est d'abord celui où l'on peut, pour cause d'utilité publique, contraindre une personne à vendre son bien: c'est là une conséquence du droit de souveraineté. On pourrait être également forcé à vendre un immeuble indivis, dont le partage serait à peu près impossible. Enfin, l'expropriation forcée ou saisie immobilière est encore un moyen d'opérer la vente d'une chose sans le consentement, on malgré le refus du propriétaire, et au profit de ses créanciers. — Une question importante ici est celle de savoir comment le consentement du vendeur et de l'acheteur doit être exprimé. On n'ignore pas que, chez les Romains, le consentement n'avait besoin d'aucune forme solennelle : la vente pouvait s'y faire verbalement ou par lettres. Le code civil a été conçu dans les mêmes idées. Il dit que la vente *peut être* faite par acte authentique ou privé; mais il n'impose pas l'obligation de formuler la vente en un contrat solennel ou même sous seing privé : la rédaction par écrit n'est qu'une faculté laissée aux parties. Si donc il n'y a ni doute ni contestation sur l'existence du consentement réciproque, la vente verbale est parfaite. — A la vérité, quand il s'agit d'immeubles, l'utilité et l'opportunité d'un acte se font davantage sentir; mais le législateur a pensé que ce n'était pas une raison pour enlever au consentement non contesté des parties la puissance qu'il doit avoir : c'est à elles à prendre les précautions que leur commandent leurs intérêts. Une seule exception existe, c'est celle de l'article 195 du code de commerce, qui porte « que la vente d'un navire *doit être* faite par écrit. » — Aux termes de l'article 1583 du code civil, la vente est parfaite, et la propriété acquise de droit à l'acheteur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été *livrée* ni le prix *payé*. L'origine de cette disposition se trouve dans les lois romaines, et notamment dans les *Institutes* de Justinien, où elle est clairement indiquée. Cependant le système du code civil y déroge sous un rapport très grave.—Ainsi, dans le droit romain, le consentement ne suffi-

sait pas pour transférer la propriété, il fallait encore la tradition de la chose, ou mise en possession de l'acquéreur. La vente était bien parfaite sans tradition, en ce sens qu'elle produisait un lien de droit, une obligation; mais cette obligation était purement personnelle, et ne permettait pas à l'acquéreur d'agir par revendication, comme propriétaire de la chose. Le véritable propriétaire, avant la tradition, c'était toujours le vendeur. — Ce principe fut suivi dans l'ancienne jurisprudence française; mais le code civil a embrassé un système tout opposé, en attribuant aux obligations la force de transférer la propriété (C. civ. 711), et en décidant que l'acquéreur est de droit investi de la propriété de la chose vendue, *par la seule puissance du consentement*. — Il faut toutefois, ainsi que l'enseignent les auteurs, faire exception pour les *meubles*, qui, à l'égard des *tiers*, ne sont censés aliénés qu'autant qu'ils ont été *réellement transmis*; en sorte que des créanciers peuvent toujours saisir entre les mains de leur débiteur le mobilier par lui vendu, mais non livré. — Nous ajouterons ici, pour terminer ce que nous avons à dire sur la nature, les effets et les conditions substantielles de la vente, que le contrat de vente peut avoir lieu entre toutes personnes qui n'en sont pas formellement déclarées incapables par la loi, comme les mineurs et les interdits (1594); et qu'enfin tout ce qui est dans le commerce peut être vendu, à moins que des lois particulières n'en aient prohibé l'aliénation : telles sont les choses consacrées à des usages publics, comme les chemins, les édifices publics, les temples, les fortifications, etc. (1598). — Quant aux obligations particulières et respectives du vendeur et de l'acquéreur, elles sont énumérées dans les articles 1602 et suivants du code civil, dont nous croyons inutile de reproduire ici le texte.

Vente a fonds perdu. On nomme ainsi la vente dont le prix consiste dans une rente *viagère*, c'est-à-dire devant s'éteindre à la mort du vendeur.

Vente judiciaire. C'est celle qui est faite en justice, suivant certaines formes déterminées par la loi. — Les ventes judiciaires sont *forcées* ou *volontaires*. Les premières ont lieu par suite de saisies immobilières et d'expropriation forcée; les secondes ont lieu quand il s'agit de biens appartenant à des incapables, à des époux mariés sous le régime dotal, à des absents ou à des condamnés par contumace. A. Husson.

Ventes de Carbonari, loges, ou assemblées de cette société politique et secrète (*v.* Carbonari.)

VENTILATION, VENTILATEUR (physique). Sans oxygène libre, les animaux ne peuvent vivre, les combustibles brûler. L'air atmosphérique renferme, sur 100 parties en volume, 21 seulement de cet élément, et il devient impropre à l'une et l'autre de ces fonctions, quand il a perdu 5 à 6 d'oxygène, surtout si cette perte a été réparée par de l'acide carbonique; ce qui arrive toujours lorsque des combustibles enflammés ou des animaux y sont restés renfermés pendant quelque temps. — Si l'air d'un espace limité, comme celui d'une chambre, ne pouvait se renouveler, les animaux que l'on y placerait périraient promptement, le feu cesserait d'y brûler et l'atmosphère artificielle qui se serait formée deviendrait une cause de mort pour ceux qui y pénétreraient. — Quelque bien jointes que l'on puisse supposer les portes ou les fenêtres d'un appartement, des courants d'air s'établissent toujours et tendent à renouveler l'atmosphère, à moins que par des moyens artificiels, comme l'apposition de bandes de papier sur les ouvertures, on n'ait rendu le mouvement de l'air impossible. Dans ce dernier cas, la réunion de quelques individus dans la pièce vicierait rapidement l'air et amènerait infailliblement l'asphyxie, surtout si quelque combustible était en même temps brûlé dans l'atmosphère. — La quantité moyenne d'air qu'exige la respiration d'un homme est de 20 litres par minute, et de 1200 litres par heure; l'air expiré renfermant de

l'acide carbonique, ajoute bientôt une altération considérable à celle qui provient de l'augmentation du rapport de l'azote. — Une chandelle des 6 au 1|2 kilog. exige la quantité d'oxygène renfermée dans 340 litres d'air, en le supposant employé en entier, mais dont 1|3 seulement au plus peut être absorbé; d'où il faut tripler la quantité d'air, ce qui donne 1,020 litres. Une bougie exige de même l'oxygène de 435, et un bec de Carcel celui de 1,680 ou 1,305 et 5,058 litres d'air, dont on suppose le tiers de l'oxygène servant à la combustion. — Tout cet air pénètre dans les habitations par les ouvertures des portes et des fenêtres, et produit, s'il est froid, comme cela a lieu dans plusieurs saisons, de grands inconvénients pour ceux qui se trouvent exposés à son influence. Outre l'incommodité que l'on ressent dans cette circonstance, il est facile de s'assurer de cette introduction d'air, en plaçant près des portes, de l'ouverture des serrures, et des fenêtres, une chandelle ou une bougie allumée. On voit la flamme se coucher par le mouvement de l'air qui la projette dans la pièce. — Les bourrelets et autres moyens que l'on met en usage pour diminuer l'incommodité que nous venons de signaler ne sont que de futiles palliatifs; car s'ils produisent une action trop forte en interceptant le mouvement de l'air, l'atmosphère devient bientôt irrespirable, et, dans le système vicieux de chauffage suivi le plus ordinairement au sein de nos habitations, il est de toute nécessité de supporter cet inconvénient pour en éviter un beaucoup plus grave, car il vaut mieux ressentir quelque froid par l'introduction de l'air extérieur, que d'éprouver une fatigue provenant d'un manque suffisant de ventilation. — Pour arriver à ce but, aucune construction particulière n'est nécessaire : des tuyaux ayant une prise d'air au dehors, traversant le foyer, s'élevant dans le tuyau de la cheminée, et venant s'ouvrir dans la partie supérieure de la pièce, forment tout l'appareil nécessaire à qui veut réaliser le but important qui nous occupe. Les architectes se bornent le plus habituellement à ce qui concerne la régularité des contours, et s'inquiètent fort peu du reste; la plupart même, ignorant complétement les applications des lois de la physique, ne savent pas rendre nos habitations salubres et faciles à échauffer. — L'air se trouve aussi vicié par la décomposition de certaines matières organiques, et, dans ces cas, non seulement il renferme moins d'oxygène, lequel se trouve remplacé par de l'acide carbonique, mais de l'acide sulfhydrique ou gaz hydrogène sulfuré, dont l'odeur est désagréable et l'action sur l'économie animale très énergique. On ne saurait trop soigneusement se soustraire à ces causes d'action réunies : on y parvient toujours par une bonne ventilation, et quelquefois par l'emploi de divers corps susceptibles d'absorber ou de détruire les gaz nuisibles; tels sont la chaux délayée dans l'eau qui s'empare facilement de l'acide carbonique, les chlorures qui détruisent l'hydrogène sulfuré. Mais, en ces différentes circonstances qui se présentent souvent au fond de divers puits, dans des caves profondes, dans des égoûts mal tenus, l'emploi de la chaux ou des chlorures ne pourrait quelquefois préserver du danger les individus qui y pénétreraient, parce que dans ces cas l'oxygène de l'air a presque complétement disparu, et que l'azote, gaz complétement irrespirable, ne peut être absorbé ou détruit par les agents employés : dans ce cas, le seul moyen de prévenir une asphyxie certaine est encore la ventilation. — Les ouvriers qui pénètrent dans une fosse d'aisance y trouvent une atmosphère altérée par la présence d'une plus ou moins grande quantité d'hydrogène sulfuré et par sa combinaison avec l'ammoniaque, aussi sont-ils quelquefois frappés d'asphyxie avec une rapidité qu'exprime bien le mot *plomb*, employé pour en désigner l'effet. Une ventilation bien entendue est le préservatif assuré contre ce genre d'accident, devenu assez rare maintenant que les ouvriers prennent quelque soin dans leur travail. — La partie

des navires, connue sous le nom du *cale*, et dans laquelle le renouvellement de l'air ne peut s'opérer qu'avec beaucoup de difficulté, renferme souvent une atmosphère tellement altérée, que des précautions particulières sont nécessaires pour y pénétrer ; c'est encore à la ventilation que l'on peut avoir recours pour corriger cet état de choses que l'on éviterait complétement en y établissant un procédé de vantilation presque permanente. — Lorsque des gaz d'une densité différente sont en contact par de grandes surfaces, et sans qu'une agitation quelconque vienne changer les conditions du mélange, les plus denses se trouvent en proportion plus considérable dans les parties inférieures; de sorte que, dans la plupart des cas analogues, il est plus dangereux de pénétrer dans les couches inférieures que dans la partie supérieure de cette atmosphère : c'est ce qui a lieu dans les caves profondes, les celliers, les puits, les marnières, les trous où l'on conserve de la drèche ou d'autres matières en fermentation, etc. — Quand on doit descendre dans un lieu suspect, il est indispensable d'y porter en avant de soi une chandelle fixée à un long bâton ou à une corde ; si la chandelle brûle bien sans qu'on ressente l'odeur d'œufs pourris, on peut aller sans crainte ; si elle pâlit et s'éteint, il serait très dangereux de poursuivre, quoique l'homme puisse vivre quelques instants dans un air assez vicié pour que la chandelle s'éteigne. Si la bougie brûlant bien, on s'apercevait de l'odeur d'œufs pourris, indiquant la présence de l'hydrogène sulfuré, il faudrait jeter dans le lieu infecté de la chaux délayée dans de l'eau, ou mieux, si l'on en avait à sa disposition, un chlorure désinfecteur, et dans tous les cas ne pénétrer dans l'atmosphère que quand l'odeur aurait disparu. — Dans tous les cas, mieux vaudrait toujours établir une bonne ventilation qui ne laissât aucune crainte, même lorsque surviendrait un dégagement subit du gaz méphytique auquel beaucoup de causes peuvent donner lieu. — La ventilation peut être établie de trois manières : par l'action de la chalaur, par l'insufflation, ou par le vide. — Si sur une ouverture convenable fermant entièrement, le soupirail d'une cave par exemple, on établit un tuyau en tôle, ferblanc ou toute autre matière, et qu'on allume du feu à l'ouverture, l'air nécessaire à la combustion sera attiré de l'espace à ventiler, pourvu qu'il puisse s'y en introduire de neuf par quelques points ; ce qui est toujours facile à produire. S'il s'agit d'un puits profond, de la cale d'un navire, etc., on fait pénétrer jusqu'à la partie inférieure un large manche à air en toile, au-dessus de l'ouverture supérieure duquel on établit un fourneau bien alimenté : l'air du fond de la cavité est attiré, remplacé par de l'air neuf qui se précipite par l'ouverture supérieure du puits ou de l'écoutille, et bientôt l'espace est purifié. — Placez sur le bord d'un puits un soufflet de maréchal, muni de tuyaux qui pénètrent jusqu'au fond; faites mouvoir l'appareil, et, dans un temps qui dépendra du volume respectif du soufflet et de l'atmosphère à renouveler, vous aurez complétement ventilé l'espace. — Enfin, établissez dans les mêmes circonstances un *tarare*, semblable à ceux que l'on emploie dans les moulins pour nettoyer le blé, faites plonger dans l'atmosphère impure le tuyau qui alimente cet appareil, et, par son action, vous l'aurez bientôt renouvelée. — On voit, par ce peu de détails, combien il serait facile, dans la plupart des circonstances, d'éviter les déplorables accidents que nous révèlent si fréquemment les papiers publics et dont beaucoup d'ouvriers deviennent les victimes. — Mais ces moyens, d'un effet certain quand le temps permet de les employer, sont insuffisants au moment d'un imminent danger, lors, par exemple, qu'un ou plusieurs individus se trouvent asphyxiés dans un lieu d'où il n'y a aucun temps à perdre pour les retirer : dans ce cas, l'emploi de plusieurs soufflets de forges deviendrait d'un puissant secours, surtout si, adaptés à un tuyau en toile, dont l'extrémité serait fixée, par

exemple, au collet de l'habit de l'individu qui leur porterait secours, ils pouvaient l'envelopper constamment d'une masse d'air pur. A la vérité, ce moyen n'est pas comparable à l'emploi d'un appareil dont nous indiquerons ici les dispositions et l'emploi, mais on peut l'improviser partout, et l'homme étant muni d'un cordage, on le soustrairait toujours facilement au danger s'il venait à perdre connaissance. — Parmi les appareils préservateurs au moyen desquels on peut pénétrer dans un espace rempli de gaz absolument irrespirable, on doit citer particulièrement celui qu'a imaginé le lieutenant-colonel du génie Paulin; l'expérience a prouvé qu'il offrait la sécurité la plus complète pour ceux qui en étaient revêtus. Il consiste en une capacité renfermant la tête, munie antérieurement d'un large verre, permettant la vision la plus facile, et adaptée à une casaque en cuir avec manches, descendant jusqu'au-dessous des hanches, pouvant être serrée autour des reins et aux poignets au moyen d'une courroie, et portant un ajustage que l'on adapte à l'extrémité d'un tuyau de pompe d'incendie; on évite le rebroussement de la casaque au moyen de deux courroies passées entre les jambes. En faisant mouvoir la pompe à incendie (que l'on pourrait remplacer par un soufflet de forge), la casaque se gonfle et l'individu se trouve toujours dans de l'air pur, dont l'excès s'écoule autour des reins; un sifflet convenablement disposé permet à l'homme revêtu de l'appareil de donner tous les signaux nécessaires. —On voit facilement que, quelle que soit l'atmosphère dans lequel il pénètre, il peut y rester tout le temps qu'il veut. Cet ingénieux appareil a déjà rendu de très importants services. — La ventilation a été appliquée avec le plus grand avantage dans beaucoup d'autres cas, par exemple pour soustraire les ouvriers doreurs à l'action des vapeurs mercurielles et acides qui altèrent leur santé et leur occasionnent de précoces infirmités : un bon fourneau d'appel établi sur la forge ne laisse rien à désirer à cet égard, et l'emporte de beaucoup sur l'appareil Paulin dont nous venons de parler; on en doit l'application à M. d'Arcet. Ce moyen préserve non seulement l'ouvrier *passeur*, mais tous ceux qui se trouvent dans les ateliers : l'appareil Paulin ne met à l'abri du danger que les *passeurs* seuls. —L'éducation des vers à soie a éprouvé, depuis peu d'années, une immense amélioration par la ventilation que M. d'Arcet a appliquée aux magnaneries. On conçoit sans peine que les vers renfermés constamment dans une atmosphère viciée par leurs exhalaisons, leur fumier, et l'action des feuilles qui servent à leur nourriture, doivent languir et mal opérer leur important travail; placée au contraire dans un air convenablement renouvelé, soit par l'appareil d'un fourneau, soit par un tarare, leur santé, si nécessaire à leur travail, éprouve une amélioratien incalculable. La ventilation est employée aussi dans un but différent de celui que nous avons étudié jusqu'ici, par exemple pour séparer des matières légères d'autres plus pesantes, comme dans le nettoyage du blé, au moyen du *tarare*, et dans la pulvérisation de certaines substances : on l'applique aussi à l'évaporation ou à la dessiccation de divers corps; et son usage est facile à comprendre dans ce dernier cas; l'air ne peut prendre pour une température donnée qu'une quantité de vapeur également donnée; une fois saturé de cette vapeur, il ne produit plus aucune action sur le liquide ou l'objet qui en est imbibé : mais vient-on à renouveler l'atmosphère, une nouvelle proportion d'eau est entraînée, et ainsi de suite : la ventilation produit le même effet qu'un vent plus ou moins fort qui dessèche rapidement du linge exposé librement à son action. — Il y a dans tout ce que nous venons d'indiquer ici une immense source d'intérêt pour tous ceux que n'effarouche pas l'apparence trompeuse de la science.

H. Gaultier de Claubry.

VENTOSE, sixième mois de l'année dans le calendrier de la république française; il commençait le 19 février et fi-

nissait le 20 mars. Ce nom lui vient des vents qui soufflent à cette époque. X.

VENTOUSE, en latin *cucurbita*, est un instrument de chirurgie de forme arrondie, en verre ou en métal, destiné à être appliqué sur les divers points de la surface du corps, pour y attirer un afflux des liquides au moyen du vide qu'on détermine par un moyen quelconque. Les anciens se servaient pour cet objet d'une corne de bœuf, dont ils appliquaient la base sur la peau, après quoi ils opéraient le vide en aspirant l'air avec la bouche au travers d'une petite ouverture pratiquée au sommet de ce singulier instrument. J'ai souvent vu en Égypte les médecins arabes pratiquer cette opération avec une dextérité remarquable : après avoir aspiré l'air, ils fermaient aussitôt la petite ouverture avec le pouce, et continuaient à augmenter progressivement le vide jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'afflux, ou l'évacuation de sang nécessaire. Il est facile de comprendre que la ventouse reste solidement fixée sur le corps, tout aussi long-temps que le vide continue. Maintenant on fait le vide dans les ventouses, tantôt au moyen d'un peu d'étoupe ou de papier, qu'on enflamme dans le réservoir, afin de raréfier l'air qu'il contient, tantôt en se servant pour cet objet soit de la flamme d'une bougie, soit d'une lampe à l'alcool; très souvent encore on aspire l'air de la ventouse au moyen d'une pompe adaptée à une ouverture placée à la partie supérieure de l'instrument. On a imaginé aussi de faire préalablement le vide dans un réservoir en cuivre, qu'on peut ouvrir ou fermer à volonté au moyen d'un robinet; on adapte ensuite ce dernier sur l'ouverture supérieure des ventouses au moment de leur application, ce qui permet d'y opérer aussitôt le vide sans donner lieu à la moindre secousse. Lorsque la ventouse a produit son effet, il suffit pour la détacher d'y faire pénétrer l'air extérieur, soit en ouvrant le robinet, soit en déprimant la peau près du bord de l'instrument. — On appelle *ventouses sèches* celles qu'on applique pour déterminer seulement la rougeur et le gonflement à la peau; tandis qu'on nomme *ventouses scarifiées* celles qui, appliquées sur des mouchetures ou scarifications de la peau, procurent une évacuation sanguine plus ou moins abondante. Les ventouses appliquées sur les piqûres des sangsues facilitent aussi l'écoulement du sang, et en rendent l'évacuation plus abondante. On se sert également des ventouses pour retirer au travers d'une ouverture le pus ou le sang accumulés dans un foyer profond. On peut aussi se servir des ventouses pour rétablir un flux humoral à la surface d'un ulcère, ou bien pour y ramener une irritation qui menace d'envahir un organe important. Les ventouses adaptées au mamelon fournissent un moyen sûr et commode de débarrasser le sein d'un lait trop abondant ou vicié, qu'on ne veut pas faire prendre à un nourrisson. On peut même, au moyen d'une forme de ventouse disposée pour cet objet, provoquer la formation des bouts des seins, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment développés pour que l'enfant puisse les saisir entre ses lèvres. Cela s'appelle *former le bout des seins*. — M. Junod vient d'imaginer des *ventouses monstres*, qui permettent d'exercer à volonté la raréfaction ou la compression de l'air, non seulement sur tout un membre, mais encore sur la presque totalité du corps. Les indications de ce puissant moyen thérapeutique ne peuvent être utilement appréciées que par le tact exercé d'un habile praticien. Les ventouses peuvent encore être employées avec avantage pour remplir un grand nombre d'autres indications, que le médecin peut seul apprécier, et qu'il ne convient pas d'indiquer ici. Qu'il nous suffise de dire que, dans l'absence des sangsues, les ventouses scarifiées peuvent les remplacer. On doit même les appliquer de préférence, lorsqu'on veut opérer une déplétion sanguine révulsive, surtout chez des malades déjà affaiblis par la saignée générale. Le célèbre Larrey, chirurgien en chef des armées de l'empire, est celui qui a su le

mieux généraliser l'application de cet utile instrument. Les ventouses scarifiées sont surtout d'une très grande utilité pour les hôpitaux et les malades indigents, à cause du prix élevé des sangsues. C'est pour arriver plus sûrement à ce résultat que M. Sarlandière a imaginé son *bdellomètre*, ou sangsue mécanique, qui n'est autre chose qu'une ventouse de forme allongée, cylindrique, pourvue d'une tige armée de pointes de lancettes pour scarifier la peau, et d'une pompe aspirante pour opérer la succion du sang. Dr L. Labat.

VENTRE (anatomie). Ce mot, emprunté au latin *venter*, a des acceptions différentes dans le langage médical comme dans la langue commune. Chez les anciens médecins il désigne diverses cavités qu'on rencontre dans le corps humain : ainsi la cavité formée par les os du crâne, l'intérieur de la tête, était appelée le *ventre supérieur*; celle que dessine le thorax ou l'intérieur de la poitrine était le *ventre moyen* ; enfin l'*abdomen (v.)* formait le ventre inférieur ou bas-ventre. Aujourd'hui cette dernière cavité est la seule qui ait conservé la dénomination de ventre ainsi comprise. Les anatomistes usent encore et peu sensément de ce nom pour désigner les portions arrondies et renflées de quelques parties de l'organisme, d'un muscle par exemple. — Le ventre ou l'abdomen renferme des viscères d'une grande importance physiologique ; c'est dans cette cavité que sont logés les longs replis du tube alimentaire, dans l'intérieur duquel s'accomplit une série d'actes qui ont été exposés au mot Digestion : c'est là que gît le foie, la rate, dont les fonctions peu connues exercent probablement des modifications très importantes sur le sang ; c'est là qu'on trouve des organes dépuratifs et excréteurs connus sous le nom d'*organes urinaires*, et enfin d'autres organes destinés à la continuation des espèces. Une partie aussi importante pour les organes qu'elle renferme est pourtant mal défendue des corps extérieurs : elle n'est point protégée comme l'encéphale et la poitrine par le squelette ; elle n'est garantie dans sa plus grande étendue que par une cloison charnue. Admirons encore sous ce rapport l'ordre naturel, car il permet à l'art thérapeutique d'agir sur les viscères abdominaux, ce qui serait difficile avec une disposition contraire et dans une liste de maladies aussi variée qu'étendue. — Le nom *ventre*, comportant l'idée d'une vaste cavité, a donné naissance au mot *ventricule* qui désigne des cavités moins considérables, telles par exemple que celles qu'on rencontre dans le cerveau et dans le cœur. L'estomac est même souvent appelé *ventricule* par les médecins : le vulgaire ayant égard à la situation de ce viscère, et, prenant la partie pour le tout, l'appelle aussi souvent l'*estomac*. Les Anglais usent de cette dernière expression pour désigner l'ensemble de la cavité qui vient de nous occuper : une sotte pruderie fait commettre sciemment chez eux une faute que l'irréflexion propage chez nous. Charbonnier.

Ventre. Ce mot se prend dans une foule d'acceptions diverses, tant au propre qu'au figuré ; il entre notamment dans une multitude de locutions proverbiales. Au figuré : se coucher sur le *ventre*, à plat *ventre*, ou *ventre* à terre, c'est s'humilier beaucoup, faire toutes sortes de soumissions ; courir *ventre* à terre, c'est s'abandonner à toute la vitesse d'un cheval, tellement qu'en s'allongeant pour atteindre le galop son ventre touche à la terre ; se glisser sur le *ventre*, c'est ramper à la manière des serpents, ruser pour arriver à ses fins ; marcher sur le *ventre*, passer sur le *ventre* à quelqu'un, c'est renverser tous les obstacles, fouler aux pieds tous ceux qui s'opposent à nos desseins ; on dit même au propre, marcher ou passer sur le *ventre* de l'ennemi. Quelques locutions se rapportent aux besoins naturels que cet organe important est chargé de satisfaire ; quand on n'a rien à mettre sous la dent le *ventre* crie ; aussi *ventre* affamé n'a point d'oreille, et c'est alors que tout fait *ventre*, et, bien qu'il ne faille pas ni faire

un dieu de son *ventre*, ni boire et manger à *ventre* déboutonné, il faut se garder aussi de bouder contre son *ventre*, et le philosophe le plus austère ne dédaigne pas, quand l'occasion s'en présente, de se tenir le dos au feu et le *ventre* à table. — Le mot *ventre* se prend quelquefois par extension, au figuré surtout, pour diverses autres parties du corps ; c'est ainsi que l'on dit : chercher ce que quelqu'un peut avoir dans le *ventre*, remettre le cœur au *ventre* à quelqu'un, ou, à peu près dans le même sens, lui mettre le feu sous le *ventre*, faire rentrer à quelqu'un les paroles dans le *ventre*. — Relativement aux opérations de l'accouchement, le *ventre* se dit particulièrement de la partie où se forment et se nourrissent les enfants ; de là ces locutions que le *ventre* anoblit, pour exprimer que la mère transmet à ses enfants la noblesse de sa propre race, encore bien que leur père ne soit pas noble, parce qu'elle se sera mésalliée en épousant un roturier ; et qu'il faut dans certaines circonstances créer à la femme un curateur au *ventre*, lorsqu'après le décès du mari elle déclare qu'elle est enceinte, et qu'ainsi il y a lieu de s'attendre à la naissance d'un enfant posthume dont la survenance doit changer l'ordre de succession. Le curateur au ventre est nommé par le conseil de famille, et ses fonctions sont de veiller surtout à empêcher toute supposition ou substitution d'enfant. A la naissance de l'enfant posthume il devient de plein droit son subrogé tuteur. — Le mot *ventre* s'emploie pour indiquer une forme arrondie ou un contenant d'une certaine capacité, comme le *ventre* d'une bouteille, d'un flacon, etc. — Le *ventre* a été pris comme la tête pour témoignage de la vérité d'une assertion ; et l'on en est venu à jurer par le *ventre* comme par la tête, par la vie, par la mort, par le sang ; c'est-là l'origine du célèbre *ventre saint-gris* de Henri IV. TEULET, A.

VENTRILOQUE, qui parle du ventre, dont la voix sourde, tantôt lointaine, tantôt rapprochée, produit les illusions les plus surprenantes (*v.* ENGASTRIMYSME).

VÉNUS. Le monde est moins vieux qu'on ne le pense, un illustre géologue, Cuvier, l'a dit. Vénus est toute jeune encore malgré ses quatre mille années d'un culte qui dure encore, quant à sa célèbre allégorie seulement. Elle est la déesse ou l'emblème de la génération, et conséquemment de l'amour et du désir, qui sont les préludes de cet acte qui transmet la vie, des grâces qui le précèdent, et du plaisir qui l'accompagne. C'est pourquoi elle est représentée nue. Cette divinité primordiale, éclose chez les idolâtres Phéniciens, fut chez ce peuple le symbole de la reproduction des êtres : ils la nommaient *Astarté* (Déesse des troupeaux). Des lieux-hauts, des bocages des Gentils, elle passa dans la Grèce, dans sa civilisation naissante. Les Hellènes l'appelèrent *Aphrodite* (la Fille de l'écume), et les Latins *Vénus* ou l'*Ornement*, appellation qu'elle partagea avec l'univers qu'elle anime, et que les philosophes grecs avaient nommé *Kosmos*, dont la signification était la même dans leur idiome. Quelque temps après que cette déesse fut passée de l'Orient, son berceau, dans l'Asie mineure, Homère, à l'imagination duquel elle apparut, encore dans toute sa fraîcheur et sa jeunesse, la reproduisit dans son poème immortel, selon la chasteté de son génie, dont il cachait la gravité sous les fleurs d'une admirable et riante poésie. Vénus était nue ; il lui donna une ceinture qui recélait la séduction, les ris, les amours, les désirs, les soins caressants, les brûlants soupirs et les tendres larcins ; ornement d'une indicible volupté, tout pudique qu'il semble être, et auquel avait été loin de penser Hésiode, poète patriarcal d'une imagination d'une douce chaleur, mais sans rayons. Seulement, sa *Théogonie* nous apprend que la déesse *Aphrodite* naquit du sang d'*Ouranos* (le Ciel), mutilé par *Kronos* (le Temps), son fils ; allégorie qui veut dire que le Ciel, ce dieu pri-

mordial, une fois le germe des êtres et des choses conçus sur la terre, laissa à la génération le soin de les reproduire et de les multiplier. Aussi Aphrodite, fille du Ciel, eut-elle pour mère *Héméra* (la Lumière). N'oublions pas surtout que les Hébreux appelaient le Ciel, l'*Ouranos* (*v.*) des Hellènes, *Shamaïm*, substantif pluriel qui signifie *feu-eaux*; et en effet le feu, jusqu'à présent impondérable, est un élément que des philosophes ont regardé comme le générateur des êtres. Selon Thalès, c'était l'eau. Voilà Aphrodite-Uranie. Quelle lumière jaillit de ces théogonies antiques, si fort tournées en ridicule par des esprits superficiels! Sitôt que la déesse des amours sortit des flots, douée des plus belles formes humaines qu'on ait encore vues sous les cieux, elle ajouta à son doux nom d'*Aphrodite* celui encore plus mélodieux d'*Anadyomène* (celle qui paraît tout à coup, et par analogie, celle qui sort de l'onde). Une conque de nacre de perle énorme, d'une forme merveilleuse, polie en dedans et toute chatoyante des couleurs de l'aurore, la reçut et la porta, selon les Grecs, à Cythère et à la pointe de la Laconie; selon les Phénico-Hellènes à Cypre. Sous ce climat voluptueux, dans cette île bocagère où les soupirs des amants agitaient chaque feuille, la déesse ouvrit ses bras de lis au plus beau des princes phéniciens, au jeune *Adonis* (*v.*), ou plutôt *Adonaï* (Seigneur), ou *Adon* (l'Aimable, le Charmant). Elle l'aima éperdument, et quand il expira, si elle ne mourut pas de douleur, c'est qu'elle était immortelle. La rose qui naquit du sang de son amant la consola toutefois: elle doua cette fleur sans rivale de la fraîcheur et de l'éclat de son teint, de la voluptueuse rondeur de sa gorge, et l'entr'ouvrant lui souffla sa céleste haleine; puis elle en fit ses couronnes, emblèmes des éphémères plaisirs et de la fragilité de la vie. La sablonneuse Amathonte, la fraîche Idalie, la molle Paphos se disputèrent dans l'île phénicienne l'honneur de lui ériger des temples et des autels. La déesse préféra cette dernière ville. Là étaient son char, ses cygnes et ses colombes, dont il était attelé. C'est sur ce char élégant et rapide que les Heures parfumées transportèrent, au sortir de l'onde, Vénus dans l'éblouissant Olympe, ce ciel dont elle était l'essence fécondante. Jupiter la trouva si belle, que, dans son délire, il voulut l'épouser. Mais Junon, sa sœur et son épouse, s'y opposait. On sait que Junon (en grec *Hêrê*) est l'air personnifié. Le dieu alors voulut passer du moins pour être, avec Dioné, une de ses mille amantes, le père de cette créature demi-céleste, la réunion de toutes les beautés humaines. La théogonie a aussi accepté ce mythe. Mais quel sera l'époux de Vénus? le même génie qui arma ses yeux charmants de doux éclairs, qui alluma la flamme dans son cœur, l'*Hephaistos* des Grecs, le Vulcain des Latins, la personnification de l'ame de l'univers, le feu! Il n'est point de passions humaines dont les sentiments soient plus variés que ceux de l'amour; il est tour à tour doux, furieux, plein de ruses dans ses paroles, harmonieux comme une lyre, ivre comme une Ménade, et, dans son délire, se dégradant sans pudeur. Ne voilà-t-il pas Vénus, l'amante d'Adonis, de Mars, de Mercure, d'Apollon, de Bacchus et des faibles mortels, d'Anchise et de Butès? Vénus fut la mère d'enfants charmants, de l'Amour, du Désir, de la Persuasion, des Ris, et aussi de l'immonde Priape, du luxurieux Hermaphrodite, bizarrerie de la génération parmi les hommes. Son culte était un délire; les vierges lui offraient sur ses autels mêmes, sous les péristyles de ses temples, dans ses bois sacrés, cette fleur qui ne se perd qu'une fois; et les femmes mariées, dans d'illégitimes embrassements, lui sacrifiaient leur pudeur d'une année, car ses fêtes étaient annuelles. Les colombes et les passereaux étaient pour elle des offrandes de prédilection. Le temple le plus ancien était celui de Cythère. L'Asie, l'Afrique, l'Europe, lui érigèrent des autels; Golgos, l'Erix en Sicile, et surtout Cnide, dans l'Asie mineure, étaient pour elle de délicieux

séjours. Dans cette dernière ville, sa statue faisait l'admiration des peuples ; elle était sortie vivante du ciseau de Praxitèle. Elle apparut toute nue, dit-on, comme autrefois au berger Pâris, à ce fortuné statuaire, mais sous les formes de Phryné et de Cratine, célèbres courtisanes de la Grèce ; et l'artiste passionné conçut son chef-d'œuvre. On croit que la Vénus trouvée dans l'Archipel, à Milo, en 1824, est l'original de la Vénus de Cnide. Que dire de la manière de représenter une déesse dont toute la beauté ineffable est d'être nue ? Que le malheureux artiste qui ne peut la faire belle, la pare ! — Jusqu'ici nous avons parlé de la Vénus génératrice, Vénus terrestre, Vénus charnelle ; mais les belles ames et les sages sont pénétrés de cette foi, qu'il existe au fond du cœur de l'homme un amour éthéré, pur et impérissable qui nous rapproche de la divinité, et ils le symbolisèrent par une essence céleste, la Vénus-Uranie, la Bâala-Shamaïm des Gentils, la reine des cieux. Chez les Phéniciens, c'était l'étoile du soir qui boit voluptueusement les rayons du soleil, son voisin et son amant, ou la lune si pure, en hébreu *labana* (la blanche), et, dans l'Asie mineure, l'étoile du matin Anaïtis. La contemplation, les soupirs vers la félicité céleste, le recueillement, l'admiration des beautés de la nature, les extases platoniques, étaient les seules offrandes qui fussent agréables à cette chaste déesse. Toute la terre reconnaissante chanta des hymnes à Vénus génératrice ; le plus beau est sans contredit celui que lui consacra Lucrèce, magnifique début de son poème de *la Nature des choses*, et que je traduis ici :

O mère des Romains, des hommes et des dieux,
Toi, notre volupté, qui, sous l'astre des cieux,
De ta présence emplis la terre qu'on moissonne,
Et cette vaste mer que le vaisseau sillonne,
Bienfaisante Vénus, par toi sont animés
Tous ces êtres divers sur le globe semés ;
Par toi leur œil s'ouvrit au grand flambeau du monde.
Déesse, à ton aspect les vents grondant sur l'onde
Les nuages du ciel ont fui soudain ; les fleurs
Naissent, la terre aux yeux offre mille couleurs,
La mer sourit, le ciel calme éblouit la vue
D'une molle splendeur dans les airs épandue :
Le printemps s'ouvre ; alors le fécondant Zéphyr
Est libre, et souffle à tous la vie et le désir.
Les oiseaux, ô déesse, annoncent ta présence,
Puis avec eux les cœurs frappés de ta puissance ;
Sur les prés bondissants, les sauvages taureaux
Courent fendre le fleuve où sont larges les eaux.
Tes grâces, sur tes pas, un charme, un doux délire,
Entraînent les humains et tout ce qui respire.
Où tu vas, on te suit ! Au plus profond des flots,
Dans le fleuve rapide, aux toits verts des oiseaux,
Sur les monts, sur les prés, à chaque être, à chaque ame,
Tes regards par torrents versent ta douce flamme.
C'est ainsi qu'embrasé des feux de ton amour,
Un siècle suit un siècle et propage à son tour.
O déesse, c'est toi qui régis la nature,
Oui, toi seule ; sans toi, sous cette voûte pure,
A ce divin soleil quels yeux seraient ouverts ?
O joie, enchantement, ame de l'univers,
Salut !

Tous les hymnes d'Homère, d'Orphée, de Pindare, pâlissent à côté de l'hymne de Lucrèce. DENNE-BARON.

VÉNUS, l'une des trois planètes inférieures, fait sa révolution sidérale en 224 jours $\frac{701}{1000}$. Galilée regarda autrefois la découverte de ses phases comme une des preuves les plus satisfaisantes qu'on pût donner du système de Copernic. On conçoit en effet que si Vénus tourne autour du soleil, elle doit avoir des phases aussi bien que la lune, et paraître presque toujours ou en croissant ou échancrée, ainsi que la lune, avant et après les conjonctions et les oppositions. La trop grande lumière de cette planète empêchait autrefois qu'on ne pût apercevoir ces phases ; mais la découverte des lunettes d'approche, qui écartent les rayons étrangers, permit à Galilée de les remarquer en 1610. — Lorsque Vénus, après sa conjonction inférieure, brille avant le lever du soleil, on lui donne le nom de *Lucifer*; lorsqu'elle paraît le soir au coucher du soleil, on l'appelle *Vesper* ou *étoile du berger* : il y a des temps où elle jette un éclat si vif qu'on la voit en plein jour à la vue simple ; Lalande avait été témoin de ce phénomène en l'année 1750, et Halley démontra qu'il devait se renouveler toutes les fois que la planète se trouvait à 39 degrés environ du soleil, 69 jours avant et après sa conjonction inférieure. — La plus grande latitude de Vénus est d'environ 9 degrés ; sa distance moyenne au soleil est de 0, 727 ; son diamètre est de 0, 97, son volume 0, 9, celui de la

terre étant un ; sa masse, par rapport à celle du soleil, est de $\frac{1}{401847}$. Cassini, Short et d'autres astronomes avaient cru lui voir un satellite ; mais il a été reconnu que c'était une illusion d'optique formée par les verres des télescopes et des lunettes ; M. Lambert, cependant, en avait donné une théorie complète, mais bien en pure perte.—Vénus est la seule des planètes dont il soit parlé dans Hésiode et dans Homère, comme dans l'Écriture. Démocrite soupçonnait qu'il y avait plusieurs étoiles errantes, mais il n'avait pas osé en déterminer le nombre; et les Grecs ne connaissaient point encore la théorie des cinq planètes lorsque Eudoxe la répandit parmi eux vers l'an 380 av. J.-C. On prétend que Pythagore fut le premier à signaler Vesper et Lucifer, comme étant le même astre; mais Favorinus fait honneur de cette découverte à Parménide, qui vivait 50 ans plus tard. SÉDILLOT.

VÉNUS, dans l'ancienne nomenclature chimique, signifiait le cuivre. *Vitriol de Vénus*, vitriol bleu ou de cuivre (sulfate de cuivre). L'acétate de cuivre porte souvent encore le nom de *cristaux de Vénus*.

VÈPRE, vieux mot signifiant le soir ou le crépuscule qui dure depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait nuit. Ce mot vient de *Vesper* ou *Hesperus* (l'étoile de Vénus, l'étoile du Berger).

VÊPRES (Les), ainsi nommées du latin *vesper* (soir), sont de la plus haute antiquité dans l'église; elles ont été instituées pour honorer la mémoire de la sépulture de Jésus-Christ, ou de sa descente de croix ; c'est ce qu'indique positivement la glose *Vespera deponit*. L'auteur des *Constitutions apostoliques* (liv. VIII, ch. XXV), parlant du psaume 141, l'appelle en grec *psaume qu'on récitait à la lueur des lampes*, parce qu'on le chantait à vêpres. Il fait mention de plusieurs autres prières, actions de grâce, etc., que l'évêque récitait alors, ou sur le peuple assemblé ou avec les fidèles. Il rapporte aussi l'hymne ou la prière du soir dont saint Bazile nous a conservé quelques fragments dans son livre *de Spiritu Sancto* (chapitre XXI). Il est à croire qu'on y chantait encore d'autres psaumes. Cassien dit que les moines d'Égypte y récitaient douze psaumes; qu'on y joignait deux lectures ou leçons, l'une de l'Ancien, l'autre du Nouveau-Testament ; qu'on entremêlait les psaumes de prières, et qu'on terminoit le dernier par la doxologie. Dans les églises de France, on disait aussi jusqu'à douze psaumes entremêlés de capitules semblables à nos antiennes ; et enfin, dans celles-ci, aussi bien que dans celles d'Espagne, on terminait les vêpres par l'oraison dominicale, comme il appert du quatrième concile de Tolède. E. G.

VÊPRES SICILIENNES, massacre de tous les Français résidants en Sicile, l'an 1282, le jour de Pâques, au premier coup de la cloche de vêpres (*v.* SICILIENNES [Vêpres]).

VER. Quoique la classe d'animaux qui porte ce nom soit bien différente de celle que les anciens nommaient ainsi, et que l'on en ait retranché une grande partie, les espèces qui la composent sont encore extrêmement nombreuses. D'abord on avait réservé le nom de *ver* aux *lombrics* ; puis on le donna à tous les êtres organisés, longs et mous, plus ou moins semblables aux lombrics. Dans les deux cas, il y avait de l'exagération; dans le premier parce qu'on avait trop restreint cette dénomination ; dans le second parce qu'on l'avait appliquée à un trop grand nombre d'individus. — Le célèbre Linné avait donné le nom de *vers* à tous les animaux qui présentaient cette forme, en exceptant toutefois les larves des insectes. Lamarck vint ensuite faire une division, et donna pour caractère à cette classe de n'avoir pas de vertèbres, de présenter un corps allongé, mou, contractile, articulé ou partagé par des rides transversales plus ou moins distinctes, n'offrant ni corselet ni pattes articulées, et ne pouvant subir aucune transformation. — On pourrait cependant faire subir à cette division d'autres

subdivisions fondées sur la forme de quelques-uns de leurs organes; mais, comme ces différences ne sont point assez tranchées, on s'est contenté de les diviser en *vers extérieurs*, qui vivent dans la terre ou dans l'eau, et en *vers intestinaux*, c'est-à-dire en parasites, qui vivent dans les intestins aux dépens de l'animal qu'ils tourmentent et font souvent périr. — L'illustre Cuvier est venu, lui aussi, apporter à l'étude de cette classe intéressante une parcelle de son génie. C'est lui qui, par des recherches anatomiques d'une délicatesse extrême, est parvenu à démontrer comment ceux de ces animaux qui sont entièrement privés de poils ou de soies peuvent cependant marcher, par le moyen des deux extrémités de leur corps qu'ils appliquent alternativement sur le plan qu'ils veulent parcourir, comme, par exemple, les sangsues (*v.* ce mot). — Les vers intestinaux présentent également une organisation analogue, et leur marche est absolument la même; mais leurs mouvements sont plus lents et leurs muscles beaucoup moins contractiles, en outre, leur tête est souvent armée de crochets, à l'aide desquels ils se cramponnent pour avancer. C'est encore Cuvier qui a fait connaître les quatre faisceaux de muscles qui aident les vers munis de poils ou de soies raides à opérer leurs grands mouvements, les uns en attirant les poils, les autres en les retirant, etc. — L'examen anatomique des nombreuses espèces de cette classe présente d'immenses difficultés; le système nerveux est souvent imperceptible, et c'est ce qui a fait penser aux naturalistes que le centre de la vie ne réside pas, chez ces animaux, uniquement dans le cerveau, mais bien dans tout le corps; c'est pour cela que, lorsqu'on les a coupés en morceaux, ils vivent encore, sans que cette division semble avoir altéré aucunement leur vitalité. — Le sens le plus complet, chez les vers, est le toucher. Quant aux autres, on en conteste même l'existence, du moins chez le plus grand nombre. Dans ces animaux, les organes de la respiration présentent les variations les plus nombreuses, les uns se rapprochent des vertébrés par des cavités pulmonaires; les autres ont des branchies, comme les poissons; d'autres enfin respirent par des trachées qui communiquent aux tuyaux qui leur servent de poumons. — Longtemps on a cru que le sang des vers était blanc. Aujourd'hui, on sait parfaitement qu'il est rouge et qu'il circule dans des vaisseaux ramifiés communiquant avec le cœur. — Les organes de la digestion consistent dans un tube droit ou contourné, qui vient aboutir, d'une part à la bouche, de l'autre à l'anus. — Les vers qui vivent à l'extérieur, c'est-à-dire dans la terre ou dans l'eau, pondent au printemps. Les vers intestinaux pondent sans doute à des époques indéterminées, l'uniformité de la température du milieu dans lequel ils vivent devant modifier le moment de leur reproduction. Comme tous les animaux à sang froid, ils peuvent supporter un abaissement de température considérable; mais les grandes chaleurs les fatiguent extraordinairement, aussi se tiennent-ils toujours à une profondeur qui leur permet d'avoir une température presque constante. — Ils sont également très sensibles aux phénomènes électriques, et souvent on en trouve qu'un orage a fait périr. — Parmi ces animaux si rebutants, il y en a dont l'instinct est aussi développé que celui d'animaux d'une organisation beaucoup plus parfaite: il en est qui choisissent pour habitation les plantes les plus odoriférantes, les fruits les plus savoureux; d'autres qui se font des habits avec de la soie (*v.* Soie [Ver à]) et des parcelles de matières terreuses; d'autres enfin qui se creusent, dans l'intérieur des végétaux, des galeries commodes, parfaitement claires et aérées. — Une particularité fort singulière, c'est que quelques-uns de ces animaux possèdent la faculté de se reproduire pour ainsi dire par bourgeons, comme les végétaux, c'est-à-dire que, lorsqu'on les a divisés en plusieurs fragments, chacun de ces fragments, dans un temps donné,

présente l'organisation complète d'un nouvel individu, et c'est sans doute pour cela qu'on a cru long-temps que chaque partie coupée renaissait aussitôt; mais cette reproduction n'est jamais instantanée, elle parait être le résultat de l'assimilation de nouveaux fluides nourriciers qui tendent à développer, chez l'individu, les organes dont on l'a privé par la section. — Les *vers luisants* sont des animaux étrangers à l'ordre qui nous occupe, mais cette dénomination est tellement passée en habitude que les naturalistes ont cru devoir la leur conserver. Ce sont des insectes articulés de l'ordre des *coléoptères* (*v.*), c'est-à-dire semblables à la *cantharide* (*v.*); comme elle, ils ont des élytres et des antennes qui sont simples, filiformes et pyramidales. Ils peuvent à volonté cacher leur tête sous un des bords du corselet qui présente un grand développement. Leur corps est allongé et mou, leur bouche est extrêmement petite, leurs yeux sont très grands et occupent presque toute la tête. — Cette organisation appartient presque exclusivement au mâle, car la femelle est ordinairement privée d'ailes et ressemble assez à un ver, de là est venu le nom de *ver luisant* qu'on a donné à ces animaux. Aujourd'hui, il n'est plus permis de mettre en doute l'existence de ces mouches qui répandent dans l'obscurité une lueur phosphorescente (*v.* Phosphore et Phosphorescence animale). On a seulement remarqué qu'il y avait une assez grande différence dans l'intensité de la lumière entre la femelle et le mâle; ce dernier jette une lueur beaucoup moins vive que la femelle. Aussi en a-t-on conclu que la femelle appelait ainsi le mâle, et que ce dernier se servait du même moyen pour annoncer son arrivée. — La longueur des vers luisants femelles est d'environ un pouce sur à peine trois lignes de large. Peu différents des larves, ils ont six jambes écailleuses; leur corps est formé de douze anneaux recouverts d'une espèce d'épiderme crustacé. Ils marchent très lentement, sont extrêmement craintifs, et se roulent sur eux-mêmes dès qu'on vient à les toucher; ils restent alors complétement immobiles. Ces animaux, carnassiers à l'état de larve, vivent surtout de limaçons. Ils se font remarquer le soir principalement auprès des buissons et des fossés. — Il paraît certain que dans les pays chauds les deux sexes sont ailés, et que la lueur qu'ils répandent est à peu près égale alors en intensité. On ne peut jusqu'à présent expliquer ce phénomène. Comment une simple différence dans la température peut-elle changer si complétement l'organisation d'un animal? — Pendant long-temps les naturalistes et les physiologistes se sont occupés de rechercher les causes de cette phosphorescence, mais toutes leurs investigations n'ont abouti qu'à la découverte des organes dans lesquels réside la propriété lumineuse. — Ces organes sont les derniers segments abdominaux dont la couleur est jaunâtre. La lumière qu'ils répandent est d'un blanc verdâtre, et paraît et disparaît, ou se modifie à la volonté de l'insecte : on croit que cette modification a lieu au moyen d'une membrane interne, dont l'insecte recouvre l'organe phosphorescent. — Cet organe séparé de l'insecte continue de jeter le même éclat, mais seulement tant que dure son état de mollesse. Lorsqu'il se durcit, il s'éteint : les gaz ont peu d'action sur lui; l'eau tiède le ramollit, et lui rend, s'il n'est pas éteint depuis long-temps, sa propriété lumineuse, qui cependant finit bientôt par disparaître, et ne reparaît plus. — Il est difficile de comprendre comment quelques segments abdominaux peuvent posséder la faculté de répandre une lueur phosphorescente; mais, en réfléchissant aux propriétés de ces anneaux, on est tenté de croire que la matière lumineuse consiste dans un fluide, qui, en se desséchant, perd cette faculté; car on sait que, lors même que l'on a écrasé l'animal, la lueur phosphorescente persiste encore quelque temps sur les débris du cadavre. Les segments abdominaux ne seraient donc que le réservoir de la liqueur lumineuse. — C'est encore à des zoophytes plus ou moins semblables aux

vers luisants que l'on attribue généralement la *phosphorescence de la mer* (*v.*). — Parmi les animaux qui font le sujet de cet article, il en est un grand nombre qui, véritables parasites, ont reçu le nom de *vers intestinaux*, quoique les cavités abdominales ne soient pas les seules dont ils font choix pour leur habitation, puisqu'on en trouve dans toutes les parties du corps. Nous ne parlerons ici que de ceux qui appartiennent à l'espèce humaine. Les plus importants sont ceux qui habitent les voies alimentaires. Ils s'y propagent quelquefois beaucoup, et les accidents auxquels ils donnent lieu ont souvent des suites bien fâcheuses. Ceux qu'on a rencontrés jusqu'ici sont : l'*ascaride lombricoïde*, l'*oxyure*, le *tricocéphale* et le *tænia*. — La première espèce vit le plus fréquemment dans l'homme : on la rencontre dans l'estomac, l'œsophage et les gros intestins; quelquefois même elle sort par les fosses nasales.—L'oxyure se trouve dans le gros intestin et dans le rectum; plus ordinairement chez les enfants que chez les adultes.— La troisième espèce n'est connue que depuis le XVIIIe siècle; elle paraît se rencontrer chez tous les malades atteints de la fièvre muqueuse et d'autres maladies graves. On prétend même qu'il se trouve chez tous les individus, et que sa petitesse extrême le fait souvent échapper à l'œil de l'observateur. — La quatrième espèce est le tænia, connu depuis la plus haute antiquité sous le nom de *ver solitaire*. C'est lui qu'on redoute le plus, et auquel on a donné une longueur extraordinaire. La cause de cette erreur tient à ce que les observateurs ont considéré comme un seul ver plusieurs de ces animaux réunis, se fondant sur la fausse dénomination de *ver solitaire*. On a annoncé que la longueur du tænia pouvait aller à trente aunes. Nous croyons ce chiffre exagéré; les auteurs les plus dignes de foi portent cette longueur de vingt-quatre à trente pieds, ce qui nous semble déjà fort raisonnable. Sa largeur est au plus de trois ou quatre lignes; il est d'une faible épaisseur qui le rend quelquefois transparent; sa tête est extrêmement petite, et l'œil armé de la loupe seulement peut en reconnaître l'organisation : le corps est articulé, mais les segments qui le composent présentent une foule de variations. On aperçoit sur quelques parties du corps de petites ouvertures que l'on considère comme des oviductes. Il a été jusqu'ici impossible de découvrir les organes mâles, et la reproduction de ces animaux est encore enveloppée d'un mystère que l'observation la plus scrupuleuse n'a pu dévoiler; on sait seulement qu'ils sont ovipares et que les anneaux sont souvent recouverts d'une multitude d'œufs. — Le ver solitaire ne présente pas constamment les caractères que nous venons d'indiquer : il y en a plusieurs variétés qui diffèrent par leur largeur, leur longueur et l'organisation de leur tête. — Une question qui a longtemps occupé les naturalistes les plus distingués est celle-ci : Les vers intestinaux viennent-ils du dehors, et dans ce cas-là subissent-ils une transformation en rapport avec le milieu dans lequel ils vivent? ou bien sont-ils le résultat d'un germe dont l'origine est inconnue, et qui a pris dans les voies alimentaires un développement extraordinaire? La réponse à cette question est très facile : Non, les vers intestinaux ne viennent pas du dehors, mais ils sont le produit d'un germe développé. La différence d'organisation des vers intestinaux et des *lombrics* ôte toute irrésolution à cet égard, et les uns et les autres périssent dès qu'ils sont soustraits à l'action du milieu dans lequel ils ont coutume de vivre.— Quant aux causes qui amènent le développement des vers chez les animaux, il ne faut pas les chercher ailleurs que dans le froid, l'humidité, une nourriture insalubre et des digestions mal faites. Les enfants de la classe indigente et même des classes riches en sont affligés quand leurs repas ne sont pas réglés et qu'on leur laisse manger dans la journée des fruits et des aliments indigestes. De là viennent ces épidémies vermineuses qui ont quelquefois effrayé les populations. — Quelques

observateurs ont prétendu que les vers intestinaux perçaient souvent les membranes qui séparent les diverses parties du corps; mais ce fait est faux, et les observations des plus habiles praticiens ont complétement démontré que la perforation avait précédé le passage du ver. — Depuis long-temps le charlatanisme et la spéculation se sont emparés de la crédulité populaire pour la vente de prétendus vermifuges d'une efficacité incontestable, et souvent des mères, cruellement punies d'une confiance aveugle, ont vu leurs enfants périr, non par suite des lésions opérées par les vers, mais victimes des maladies occasionnées par les remèdes des charlatans.—Parmi les substances qu'on peut citer comme douées de propriétés vermifuges, on doit placer au premier rang l'écorce de grenadier administrée en décoction. C'est surtout contre le *tænia* que l'on a reconnu depuis plus de trente ans l'efficacité de cette substance. — La *sementine*, on extrait éthéré de *semen-contra*, possède également des propriétés vermifuges très remarquables. — Malgré les nombreuses observations des naturalistes et des physiologistes sur les vers en général et les vers intestinaux en particulier, l'helminthologie est encore une branche de la zoologie qui réclame de nouvelles investigations et de nombreux travaux. C'est surtout la partie relative aux organes reproducteurs des vers intestinaux qui laisse encore beaucoup à désirer.

C. Favrot.

Au figuré, on entend par *ver de terre* un homme qui est dans un état fort abject, un être misérable. Je l'écraserai comme un *ver*, se dit par menace d'un homme qu'on croit pouvoir battre, confondre, punir aisément. Tirer les *vers* du nez à quelqu'un, c'est l'amener à dire ce qu'on veut savoir en le questionnant adroitement. On qualifie de *ver rongeur*, soit un chagrin dont la cause est cachée, soit le remords qui tourmente sans relâche le coupable. X.

VERA-CRUZ (Saint-Jean d'Ulua). Il est, par de-là l'Atlantique, une cité fameuse qu'un éclatant fait d'armes vient d'associer pour quelque temps aux destinées de la France. Vera-Cruz est son nom. Elle s'élève solitaire et triste sur une brûlante plage, aux lieux mêmes où Fernand-Cortez(*v.*) aborda pour la première fois l'empire de Mocthezouma. Autour d'elle la plaine est désolée : l'œil n'y rencontre que des débris d'une grandeur effacée, le pied n'y heurte que des ruines. Cependant elle est belle encore cette cité déchue, surtout le soir, avec ses blanches terrasses, son ciel si bleu et son soleil couchant tout rouge dans les sables. — On s'y prit à trois fois pour la fonder, et pourtant elle est mal posée. Son port, formé par un réseau d'îlots sablonneux et de récifs madréporiques, n'a qu'un mouillage peu sûr : les vents du nord le balaient avec fureur. On eût dû la porter quelques lieues plus au sud, dans la baie si commode et si belle d'Anton-Lizardo. — Nul autre foyer de fièvre jaune n'existe plus funeste que l'enceinte de ses murailles. L'air qu'on y respire est fatal aux étrangers, mortel surtout aux émigrés des hautes terres. — Vera-Cruz fut célèbre sous les Espagnols, célèbre à la manière de Carthage et deTyr, par son commerce, par ses richesses, par son luxe. Sur cette côte battue par tant d'orages, seule elle offrait un abri aux plus grands vaisseaux. Cadiz la prit pour sa succursale et la fit sienne. Elle devint ville de monopole, l'unique anneau de cette étrange chaîne de communication dont les aboutissants étaient Séville et Mexico, et qui, seule, reliait l'Europe aux vastes contrées de la Nouvelle-Espagne. Elle ébranla notre vieille civilisation au choc des trésors qu'elle nous versa, et en retint pour elle-même l'appellation de *riche ville de Vera - Cruz* (villa rica de Vera-Cruz). — Sa splendeur s'est éclipsée pendant l'enfantement laborieux de la république : mais elle garde son importance, elle reste la clé du Mexique. Là commence l'artère principale du commerce de la contrée, là viennent se déployer les pavillons de toutes les nations civilisées du globe, — Ce point de

départ obligé des richesses du pays, il fallait le couvrir contre une surprise; on en fit une place de guerre, la plus forte de la Nouvelle-Espagne. « Considérée isolément, la ville n'est point susceptible d'une longue défense : jamais même on ne songea à l'entourer de fortifications redoutables; les circonstances du sol et de l'atmosphère s'y opposent. Du côté de la terre, un simple mur d'enceinte, crénelé et flanqué de bastions délabrés, la met à l'abri d'un coup de main; l'incurie mexicaine a laissé amonceler à son pied des sables qui le rendent franchissable en plusieurs endroits. Du côté de la mer elle est moins attaquable. Bâtie sur une plage demi-circulaire, elle présente à peu près la forme d'un segment de cercle dont la ligne du rivage est la corde : à ses extrémités s'élèvent deux fortins, fraîchement réparés, dont les feux croisés balaient la rade et les passes. Leur mitraille, jointe à la fusillade des murailles, couvre assez bien la porte du môle contre toute tentative de débarquement. Mais sa véritable protection est dans sa forteresse, le château de Saint-Jean d'Ulua. Celui-ci la domine complétement, et elle ne peut rien contre lui. Le maître de cette citadelle est donc le maître de Vera-Cruz; il tient en ses mains la clé du Mexique. — Ce château d'Ulua, pris dans sa partie essentielle et principale, est un trapèze irrégulièrement bastionné, posé sur l'accore du récif de la Gallega, en face et à 900 mètres de distance de la porte du môle. La mer l'environne de tous les côtés. On s'est proposé dans sa construction, d'abord de dominer Vera-Cruz et de la maintenir sous la dépendance la plus absolue de la force militaire, ensuite d'arrêter toute escadre qui voudrait entrer de vive force dans la rade. Le grand front qui fait face à la ville se compose d'une courtine et de deux bastions dont les boulets plongent dans le massif des maisons : la crête du parapet est à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce fut là le premier rudiment de la place; un ingénieur français en dirigea les travaux. Le front opposé domine l'îlot, le récif et la pleine mer : au milieu de sa courtine se trouve la porte d'entrée. Le récif est guéable; pour en défendre l'abord, on y a élevé plusieurs ouvrages extérieurs formidables. Le premier, le plus important, est une demi-lune à réduit intérieur, environnée d'eau, qui couvre la porte et communique avec elle par un pont-levis; elle vant à elle seule une forteresse, mais le château la domine. A droite et à gauche sont deux réduits de place d'armes, véritables forts aussi environnés d'eau, reliés au chemin couvert par des ponts-levis. Enfin, en avant des petits fronts, on a élevé deux batteries rasantes, chacune de 18 canons; leur but est d'arrêter et de couler bas les navires qui tenteraient de forcer les passes. — La pierre madréporique du récif a fourni les matériaux de tous ces ouvrages : on évalue à 200 millions de fr. les sommes qu'ils ont coûté; et la plupart sont inutiles : l'art de la guerre les condamne. » (Ce qui précède est extrait d'un mémoire sur l'attaque de Saint-Jean d'Ulua, par M. Page, lieutenant de vaisseau : c'est sur ses données que fut résolue l'expédition du Mexique.) — Elle était renommée dans le Nouveau-Monde, cette citadelle d'Ulua! Sur tout le littoral, le Callao seul peut lui être comparé. L'Espagne en avait été fière; lorsque ses soldats furent chassés des deux Amériques, ce fut le dernier boulevard où flotta quelque temps encore leur pavillon. La république mexicaine la regardait avec orgueil comme imprenable; elle l'appelait son Gibraltar. Quand les navires défilaient sous ses murailles, au milieu d'étroits canaux où un seul bâtiment coulé eût suffi pour arrêter une flotte entière, nul ne pouvait se défendre d'un sentiment de crainte respectueuse à la vue de ses 200 canons échelonnés comme sur cinq étages. Ainsi posée sur son récif, elle semblait défier toutes les marines de l'univers. Et pourtant elle est tombée entre nos mains, cette forteresse fameuse! Douze cents Mexicains n'y ont pu tenir un jour contre une seule de nos divisions navales.

Il a suffi de quelques bombes et d'une simple canonnade partie des flancs de trois de nos frégates, pour attacher à ses créneaux nos couleurs nationales.... Et maintenant que quatre cents de nos soldats y gardent ce glorieux drapeau, nulle force militaire ne l'en arrachera. Noble fait d'armes de notre marine qui retentira dans les siècles ! — Comment eut lieu cette scène de gloire, et quelles en furent les causes? je vais le dire. — Il y a treize ans un peuple nouveau se présenta à l'alliance de la France. Il était faible, il tremblait, il suppliait qu'on daignât l'admettre au rang des nations indépendantes : le signe de l'esclavage n'était point entièrement effacé de son front: c'était la république mexicaine. — Un lien de famille, de communes tendances, unissaient les Bourbons de France aux Bourbons de Madrid; mais le commerce, puissance populaire qu'on n'osait plus dédaigner, réclamait la reconnaissance du Mexique : nous accordâmes en 1827 les préliminaires d'un traité, consacrant entre les deux peuples « réciprocité entière, traitement de la nation la plus favorisée. » — Ce fut Canning qui entraîna l'Europe à reconnaître l'indépendance du Mexique. Mais quand il présagea l'avenir de cette république, il ne put se soustraire entièrement à la poésie qui s'attache à l'inconnu. Il traita les Mexicains comme un peuple puissamment organisé et policé; il laissa aux lois de la contrée le soin de protéger ses nationaux ; il ne tint pas compte des sources nombreuses de désordres qui survivent dans une société esclave long-temps après son affranchissement. Nous suivîmes ses errements. — Eh bien ! la haine de l'étranger, ce principe barbare sur lequel l'Espagne fonda jadis sa domination coloniale, vit encore dans les peuples de sa race. — Cette haine sauvage, basée sur le fanatisme religieux, n'a point été étouffée sous les institutions républicaines. En vain l'étranger invoqua-t-il la lettre des constitutions, le pacte social, la foi jurée, le gouvernement suprême ne put ou ne voulut point le protéger. Les Français éclatèrent les premiers, parce qu'ils étaient les plus nombreux, parce que l'arbitraire pesait plus spécialement sur eux. Ils adressèrent en 1836, au président du conseil, une supplique où se trouvent ces remarquables paroles : « Ici un étranger semble, en quelque sorte, un être à part, une espèce de paria qui n'a droit à rien, pas même à la justice. » Les nations de l'Europe s'émurent : l'Angleterre offrit de s'unir à nous pour fonder au Mexique le droit international moderne. Le gouvernement français refusa cette coopération, il voulut venger seul les outrages faits à ses nationaux. Vers la fin de 1837, il ordonna à son représentant d'en hâter la réparation et de l'exiger éclatante. — Alors, nous avions à Mexico, pour ministre plénipotentiaire, un homme que sa haute intelligence des affaires et son noble caractère rendaient cher aux Français établis dans la république. Tous étaient personnellement dévoués à M. Deffaudis, parce qu'ils étaient fiers de lui, parce qu'ils le trouvaient toujours prêt à payer de sa personne pour les défendre, parce que son habileté, sa persévérance, nous avaient obtenu un nouveau tarif de douanes qui assurait à notre commerce un mouvement annuel au moins égal à celui de l'Angleterre. Telle était l'influence qu'il avait su conquérir dans le pays, que les Mexicains le regardaient comme le premier représentant de l'Europe, et que, dans les moments de crise, Anglais, Américains, Allemands, venaient demander le mot d'ordre à la légation de France. Il songea à tirer parti des troubles du pays. — Deux partis en hostilité constante divisent le Mexique : ils passent et repassent successivement au pouvoir à peu près tous les deux ans : rarement la fièvre politique qui les relève ou les emporte dure plus long-temps. Le premier, nommé centraliste, maintenant aux affaires, affiche hautement son antipathie pour les étrangers, pour toute idée progressive importée d'Europe. Son principe d'existence est rétrograde : il rêve le retour vers un état de choses ef-

facé. Le fédéraliste, son rival, est essentiellement démocratique; à l'exemple des États-Unis, il se dit favorable aux étrangers, et marche en avant comme le peuple.— L'heure fatale du centralisme semblait arrivée : déjà, sur tous les points de la république grondait le mécontentement populaire; une révolution était imminente. L'occasion nous servait; il fallait la saisir. Le ministre de France n'hésita pas; ce qu'il voulut, le voici : d'abord essayer de la terreur sur les gouvernants : si ce moyen ne réussissait pas, achever de rendre leur administration impopulaire; appuyer le mouvement fédéraliste, sans se déclarer ostensiblement pour ce parti; diriger les armes de la France de manière à concourir au but commun; puis, après la victoire, pactiser avec lui en souvenir d'une vieille amitié et des nouveaux services rendus. — Mais il fallait avant tout éviter une déclaration de guerre; autrement la querelle devenait nationale, elle réunissait toutes les factions contre nous, elle entraînait l'expulsion de nos Français, la ruine de notre commerce. Eh bien! sans déclaration de guerre, on pouvait, par le blocus des ports du Mexique, tarir sur-le-champ toutes les ressources du gouvernement; sans déclaration de guerre, on pouvait, comme nous l'avions fait à Ancône, enlever d'un seul coup de main le château d'Ulua. Par là, nous prenions une attitude dominante dans la république sans provoquer la haine du peuple, car nous l'eussions fait en invoquant son nom contre une administration parjure. Ainsi, sans qu'il en coûtât rien à la France, nous isolions le gouvernement mexicain de la nation; nous nous assurions un gage de traité; notre commerce restait intact, nous fondions son avenir sur une base de gloire. — Ce plan était beau, nul ne le niera; il s'appuyait sur une appréciation intime et vraie du pays et de ses habitants : et le mérite n'en appartenait pas à notre plénipotentiaire seulement; tous les Français, tous les étrangers y avaient contribué de leurs lumières. C'était une de ces conceptions fécondes qui résultent nécessairement de la nature même des choses. Dans les premiers mois de 1838, son succès était à peu près infaillible; mais sa réussite dépendait de la promptitude des mesures. Le gouvernement français le comprit : il en confia l'exécution militaire au commandant Bazoche, vaillant officier, qui avait pour garant de son énergie toute une couronne de gloire; il lui annonça pour le commencement de l'année, l'arrivée des forces navales nécessaires.— Le ministre de France, se fiant sur cette promesse, lança son *ultimatum*. Cette pièce diplomatique révéla un étrange tissu d'iniquités. Parmi les faits odieux qu'elle atteste, je n'en veux citer qu'un. « En 1833, vivait à Ateneingo (département de Puebla) une famille française du nom de Godard; elle se composait de cinq personnes, l'une desquelles était une femme. Elle avait fondé un établissement d'industrie qui répandait l'aisance dans la contrée. Elle prospérait, et l'estime générale l'entourait. Mais l'envie s'attacha à elle; quelques hommes la désignèrent au peuple comme une race de vampires qui ne venait dans le pays que pour en dévorer la substance : la populace frémit; il est si facile de la fanatiser! Son fameux cri de : « Meurent les étrangers! » éclata; la foule se rua sur la maison, en égorgea les habitants, les mit en pièces, et attacha leurs débris sanglants à la queue des chevaux, promenant ainsi son effroyable triomphe. C'était en plein jour, et les auteurs de ce forfait sont des Mexicains connus; et depuis cinq ans la France réclame en vain contre eux l'application de la loi! »—Du reste, les prétentions de la France se réduisent à ceci : indemnité de trois millions de francs pour réparation de dommages; traitement de la nation la plus favorisée; affranchissement de tout emprunt forcé; indemnisation préalable pour le cas de *suppression du commerce de détail* (mesure de vengeance dont on menace sans cesse nos nationaux). — Bien des âmes s'émurent à la lecture de ce manifeste; et dès l'abord, les événements de la république attestèrent combien les prévi-

sious de notre ministre étaieut sages. Plusieurs proviuces s'ébranlèreut ; les chefs fédéralistes éclatèrent en révolte ouverte dans la Sonora, la Siualoa, Chiapas, le Mechoacan et Jalisco. Ils disaient aux centralistes : « Le pays vous repousse, car vos manœuvres ont conjuré l'univers contre vous. » Et Tabasco, Tampico et le Yucatan promettaient de se prononcer en notre faveur. — Le 16 avril 1838, le chef de la station navale déclara les côtes du Mexique en état de blocus; *blocus amical*, ainsi qu'on le nomma, qui suspendit d'un seul coup le revenu public, mais ne constitua pas un état d'hostilités flagrantes. Et les Mexicains admirent sans conteste ce nouveau droit public que le commandant Bazoche consacrait ainsi dans sa proclamation : « Ce n'est point la guerre que j'apporte à la nation mexicaine, quand je viens les armes à la main fermer ses ports. J'ôterai même aux lois ordinaires du blocus une partie de leur sévérité. » Il ne restait plus qu'à nous emparer du château d'Ulua. Ah! qu'alors notre attitude eût été fière! Du haut de cette forteresse, sans frais, sans violence, avec quelques petits navires seulement, nous dominions tout le littoral. — Mais, pour risquer ce fait d'armes, il était urgent de connaître le fort, ses moyens présents de défense et ses points abordables : le gouvernement français en faisait une condition préalable à toute opération militaire; et telle était la défiance des Mexicains, qu'on n'avait obtenu aucun renseignement assez exact pour combiner une attaque. Le prince de Joinville lui-même, malgré l'influence de son nom, ne put à la Havane s'en procurer les plans dressés par les Espagnols. Il fallait un dévouement; ce dévouement se trouva. — Le chef d'état-major de la division, lieutenant de vaisseau Page, confiant dans sa connaissance de la langue et des usages du pays, osa se glisser dans la forteresse. Il y resta pendant trois heures, la parcourut dans tous les sens, endormant la surveillance des sentinelles et des chefs de poste. Malgré le danger d'être saisi comme espion dans une citadelle ennemie, cet officier, ancien élève de l'école Polytechnique, en dressa un plan. Il fit plus; il traita, dans un mémoire explicatif, des divers moyens d'attaque, et démontra la possibilité d'enlever d'un seul coup de main ce château, si long-temps réputé imprenable. Alors une partie des murailles était démantelée, bien peu de canons pouvaient servir, les poudres manquaient, la garnison se composait de soldats misérables. — Mais les forces navales promises au commandant Bazoche ne vinrent pas à temps; la frégate l'*Iphigénie*, annoncée pour le mois de janvier, ne se présenta à Vera-Cruz que le 6 juin. Ne soulevons point ici des haines en développant les causes du retard de cette frégate; trop et de trop indignes vengeances déjà ont éclaté à ce sujet. Ce retard compromit tout, car les Mexicains se mirent en état de défense, et, quand l'*Iphigénie* arriva, on ne crut plus pouvoir emporter la citadelle d'un coup de main, comme l'exigeait impérieusement l'existence même dans le pays de nos compatriotes, comme l'avait proposé le chef d'état-major, comme le voulait ardemment le chef de la station, comme on l'eût infailliblement exécuté dès le début, et presque sans effusion de sang. Maintenant on demandait une attaque en règle, et par conséquent une *déclaration de guerre*, avec ses suites désastreuses pour notre commerce, l'expulsion, et, en quelques lieux peut-être, l'égorgement de nos nationaux; car, dans ces premiers moments du conflit, l'autorité poussait le peuple à l'exaspération. Quel officier eût osé seul, sans l'ordre exprès de son gouvernement, assumer une pareille responsabilité? — Ainsi se trouvait bouleversé le plan si bien combiné du ministre de France. Le chef de la station dut éprouver de terribles angoisses quand il se vit contraint de se borner au blocus. On dira à sa gloire qu'il le mena admirablement. Au milieu des intérêts si divergents des neutres, à travers les délicatesses pointilleuses du droit maritime, il ferma complétement pendant six mois entiers les ports

du Mexique, et ne blessa aucune susceptibilité. Ses ordres et ses instructions resteront comme un modèle à suivre. On évalua à près de 60 millions de francs le tort qu'il fit aux douanes de la république pendant les trois premiers mois du blocus. — Consacrons quelques mots aux souffrances de nos marins : elles furent grandes pendant ces longs mois ; privés d'eau et de vivres frais, au sein d'une atmosphère embrasée, où le souffle de la brise était pestilentiel, où chaque vapeur apportait un fléau, le scorbut les dévora, la fièvre jaune les décima. — Dès que les espérances que nous avions laissé concevoir de nous furent déçues, il y eut un revirement d'opinion dans la république : les fédéralistes perdirent courage et nous haïrent ; le peuple nous accabla d'injures et de mépris ; le gouvernement se releva, et poursuivit ses ennemis par le poison et le poignard. Il assassina, dispersa ou prit leurs principaux chefs : le gouverneur de Chiapas, Guttierrez, et ses officiers furent immolés dans un atroce guet-à-pens ; Olarte égorgé dans son bain ; Urrea mis en fuite au fond des déserts de Sonora, et ses compagnons jetés dans les fers par la plus perfide trahison. Alors la division française n'eut plus devant les yeux qu'une perspective de désastres sans gloire. Les Mexicains ne connaissaient nos frégates de 60 canons que par des rapports exagérés ; ils n'avaient pas la moindre idée d'un combat corps à corps contre ces machines qui pouvaient lancer à la fois tant de feux et de fer ; aussi tremblaient-ils à l'idée d'éveiller cette force qui pour eux encore était douée d'un mystérieux pouvoir. Mais, quand ils les virent rester silencieuses, ils osèrent les regarder en face et songèrent à la résistance. Ils réparèrent leurs affûts et leurs murailles, et bientôt Ulua se trouva fort de 1,200 soldats, de 193 bouches à feu montées, d'une énorme quantité de boulets, et des poudres suffisantes pour une belle défense. — Cet état de choses devenait humiliant pour la France. Le plénipotentiaire accourut en toute hâte à Paris pour conjurer un trop long abandon. Mais déjà le gouvernement se mettait en mesures ; il préparait une expédition formidable composée de 23 navires, parmi lesquels on comptait 4 frégates, 2 bateaux à vapeur et 4 bombardes. Le commandement en fut donné à l'amiral Baudin. M. Baudin s'était fait remarquer entre tous les capitaines de l'empire par une valeur héroïque, par une énergie devenue proverbiale. On aura une idée de la capacité de ce chef quand on saura que, rentré dans la marine militaire en 1830 après 15 ans d'absence, il prit pose à la tête de nos capitaines de vaisseau, et fit taire, à force de supériorité, l'envie qui s'acharnait à lui. Les ans n'ont point affaibli son intrépidité. Un ordre spécial du roi attacha à l'expédition le lieutenant de vaisseau Page, sur les plans duquel elle avait été combinée. — Arrêtons-nous ici, car dès ce moment l'aspect des choses change. — Ce n'est plus un simple blocus qui ne compromet rien, qui laisse les affaires dans le *statu quo* jusqu'à arrangement amiable, c'est la guerre que nous allons faire, la guerre à nos risques et périls ; notre enjeu est ici un capital de 60 millions engagés dans le pays, 2,200 Français établis depuis longtemps qui vont être chassés de leurs demeure, un commerce annuel de près de 30 millions sur plus de 50 navires, et dans l'avenir encore des espérances plus brillantes. La prise d'Ulua n'est plus seulement un accident, un moyen d'appuyer un parti contre un autre ; aujourd'hui, c'est un but de guerre devenu indispensable pour relever aux yeux des Mexicains notre renom compromis, et il ne faut plus compter sur la toute-puissance de son effet moral, le prestige est détruit, nous avons perdu les sympathies du peuple. — Ce fut en mer, le 18 octobre, par le travers du Yucatan que l'amiral Baudin rencontra les frégates l'*Herminie* (commandant Bazoche) et l'*Iphigénie* : elles allaient se ravitailler à la Havane ; leur état était désastreux ; l'eau commençait à leur manquer, et à peine leurs équipages suffisaient-ils à les manœuvrer. M. de Lisle, le chargé d'affai-

res et l'ancien chef d'état-major, alors malade de la fièvre jaune, passèrent sur la frégate amirale. L'*Iphigénie* compléta son équipage à la Havane et revint au Mexique; l'*Herminie*, trop maltraitée par deux années de station et deux épidémies, continua sa route pour la France. Les malheurs de cette frégate, qui termina sa pénible campagne par un naufrage, doivent appeler les récompenses du gouvernement sur son commandant, si brave au danger, si patient dans les souffrances, et sur ses officiers, si fermes et si dévoués dans l'infortune. — Avant de jeter dans la balance le poids de ses canons, l'amiral Baudin, général et plénipotentiaire tout ensemble, essaya encore la voie d'un accommodement. Il ouvrit avec le gouvernement mexicain des conférences à Jalapa. Les négociations roulèrent sur les bases de l'*ultimatum*. Nous cédâmes plusieurs de nos exigences. Certes, la France donnait une preuve éclatante de son amour pour la paix, quand elle ordonnait à son amiral, alors à la tête d'une escadre formidable, de faire tant de concessions. Et pourtant on ne s'entendit pas : l'ennemi ne voulait que gagner du temps et conjurer contre nous les éléments, car nous entrions dans la saison où la tempête souffle presque constamment sur les côtes de Vera-Cruz. L'amiral mit fin à ces perfides lenteurs en déclarant que « si le 27 novembre à midi, l'acceptation de ses conditions par le congrès n'était pas rendue à bord de sa frégate, les *hostilités* commenceraient. » — Et elles devaient commencer en effet par un coup de tonnerre! Comme homme de guerre, l'amiral a des résolutions gigantesques. Son plan était d'exécuter d'abord une vive canonnade contre le fort, afin d'accoutumer au feu ses matelots et de jeter du désordre parmi les Mexicains; puis de tenter une double attaque à l'arme blanche : la première par les glacis et le récif, reconnu guéable dans deux reconnaissances de nuit faites successivement par le prince de Joinville et l'amiral en personne; la seconde par une escalade donnée à l'aide d'un bateau à vapeur armé d'un appareil spécial de pont-levis, qui pouvait s'approcher jusque contre la muraille, en suivant un petit canal dont l'ex-chef d'état-major avait vérifié l'existence dans une expédition nocturne. — Le 27 novembre 1838, au moment où midi sonnait à bord de tous les navires de l'escadre française, la frégate la *Néréide*, battant pavillon amiral, venait, remorquée par un bateau à vapeur, s'embosser dans la capitale du bastion oriental de Saint-Jean d'Ulua. La frégate la *Gloire* (capitaine de vaisseau Lainé) s'était placée un peu en avant : derrière et sur la même ligne vint ensuite prendre poste l'*Iphigénie*. Cette ligne d'embossage, tracée par les officiers du génie attachés à l'expédition, était admirablement choisie : à 1,200 mètres de la place, elle n'était balayée que par un petit nombre de feux. Deux bombardes étaient mouillées un peu plus loin. La corvette la *Créole*, commandée par le prince de Joinville, se tenait sous voiles de l'autre côté pour juger de l'effet des boulets. Et pas un seul coup de canon ne partit du fort pour troubler cette opération, qui dura plus de deux heures. Étrange longanimité des Mexicains qui leur fut bien fatale! Au même instant abordait la *Néréide* un parlementaire chargé de la réponse du congrès : c'était un refus, c'était la guerre. — L'air était pur, la brise légère, la mer unie; on eût dit que le ciel voulait, par une éclatante approbation, témoigner de la justice de notre cause. — A 2 heures et demie, les navires embossés arborèrent à tous leurs mâts les couleurs de France : du haut de sa dunette, l'amiral, la tête découverte, jeta trois fois le cri de : *Vive le roi!* Trois fois les équipages le redirent d'enthousiasme. Un moment de silence solennel suivit; puis un coup de canon s'échappa des flancs de la *Néréide*, et soudain les frégates et le fort se couvrirent de feux et de fumée, et ce ne fut plus qu'un roulement continuel de détonations traversé par les sifflements des boulets. Du côté de l'escadre, 100 canons à la fois faisaient explo-

sion ; 21 seulement y répondaient du fort. Vers 4 heures, le jeune prince de Joinville rallia hardiment au feu en parcourant la ligne ; il y était encore engagé à 5 heures, quand une violente secousse se fit sentir et un vaste tourbillon de fumée s'élança du fort. C'était un dépôt de poudre qui sautait sur le cavalier au choc d'une de nos bombes, emportant en l'air la tour des signaux, quelques canons et leurs canonniers. Cette tour en plâtre n'était rien dans la défense ; mais ses débris, qui couvrirent les batteries et les cours, jetèrent l'épouvante parmi les Mexicains : leur feu s'affaiblit, le nôtre se maintint jusqu'à six heures et demie.—Ah ! c'est un spectacle enivrant qu'un combat à bord de nos vaisseaux ! L'oubli du danger nous est naturel. Officiers, matelots, mousses, s'exaltent d'une gaîté guerrière comme aux plaisirs d'un bal, et, dans les batteries, l'esprit français éclate par des saillies aussi fréquentes que les chocs des boulets ou les éclairs des canons. — Le soleil avait disparu sous un horizon de fumée quand on fit signal aux bateaux à vapeur de remorquer les frégates : le combat cessait. Un embarras dans les câbles empêcha la *Néréide* et l'*Iphigénie* d'exécuter ce mouvement. Les Mexicains trompés crurent que l'intention de l'amiral était de donner l'assaut cette nuit-là même ; ils expédièrent un parlementaire, le colonel Cela, pour demander une suspension d'armes, sous le prétexte d'ensevelir les morts ; mais on pouvait pressentir une arrière-pensée. L'adjudant Page se rendit au fort pour signifier le refus de l'amiral ; il devait sonder les dispositions de l'ennemi, et portait un projet de capitulation. Le commandant du génie Mengin l'accompagnait : ce dernier devait juger de l'état de la forteresse. La terreur était visible. Ces officiers n'hésitèrent pas à déclarer, au nom de l'amiral, au général-gouverneur Gaona, que si, à deux heures du matin, les Mexicains n'apportaient pas leur consentement à une capitulation, l'attaque recommencerait immédiatement. Santa-Anna survint pendant cette discussion. A l'heure dite, le parlementaire mexicain était à bord. Avec lui partirent les aides-de-camp Doret et Page, pour proposer au général Rincon, commandant-général du département de Vera-Cruz, une capitulation qui embrassât la ville et la forteresse. Rincon n'accepta pas ; mais à huit heures du matin, ces officiers signèrent dans la citadelle la convention suivante : « Art. I. La forteresse de St-Jean d'Ulua sera occupée par les troupes françaises aujourd'hui à midi, après l'évacuation de la garnison. — Art. II. La garnison sortira de la place avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre. L'amiral français lui fournira des moyens de transport. Les officiers et soldats conserveront leurs épées. Toutes les propriétés particulières seront religieusement respectées. — Art. III. Les officiers et soldats s'engagent sur leur parole d'honneur à ne point servir contre la France pendant huit mois, à compter de ce jour. — Art. IV. Tous les officiers et soldats qui voudraient se rendre en quelque point du golfe du Mexique, autre que Vera-Cruz, y seront transportés aux frais de la France. — Art. V. L'amiral français s'engage à faire soigner les blessés de la garnison par les chirurgiens de son escadre, de la même manière que les blessés français.

« Fait en double original dans la forteresse d'Ulua, le 28 novembre 1838.

Signé : Doret, T. Page, lieutenants de vaisseau.

Manuel-Rodriguez de Cela, José-Maria Mendoza, colonels. »

Deux heures après, l'amiral accordait à la ville une généreuse capitulation. — A deux heures de l'après-midi, l'élève de Villers arbora le pavillon de France sur le bâton où avait flotté le pavillon mexicain, et l'escadre le salua d'une explosion de coups de canon et de cris de *vive le roi!* — Ce fut le lieutenant de vaisseau Page qui reçut les clés du fort. Le général Gaona lui dit en l'embrassant : « Monsieur, répétez à l'amiral et à votre patrie que la valeur généreuse de mes vain-

queurs est le seul adoucissement à mon désespoir. » Et les troupes mexicaines défilèrent, tambour battant, enseignes déployées, devant l'officier français...... Glorieuse, mais unique récompense de son dévouement et de ses souffrances! Une haine privée prétend effacer aujourd'hui les services qu'il a rendus à la patrie!—Le feu de nos matelots fut admirable. L'éloge le plus beau et le plus vrai leur fut adressé par l'amiral : « Mes enfants, servez toujours vos canons de la sorte, et vous serez invincibles. » — Le grand acte de la guerre est consommé : la marine a payé sa dette envers la France, l'amiral Baudin vient de jeter un laurier sur nos relations avec le Mexique : c'est à la diplomatie à faire le reste. Au début du conflit, la prise d'Ulua tranchait le nœud de la question politique et militaire; j'ai dit les causes qui depuis l'ont fait déchoir de son importance. — Achevons d'exposer les événements qui concernent Vera-Cruz. L'amiral avait ouvert son port à tous les pavillons : il en fit donner l'avis au commerce par nos consuls. Le gouvernement mexicain refusa de ratifier cette capitulation; il répondit aux hostilités de la France en déclarant solennellement la guerre au nom de la république, et peu après le décret d'expulsion des Français lui fut arraché par une bande de séditieux. Le 4 décembre, Santa-Anna prit dans la ville l'autorité suprême : il signifia à la flotte la résolution du président. L'amiral lui répondit que dès lors les engagements antérieurs cessaient d'être obligatoires; et sur-le-champ il décida pour le lendemain d'aller enclouer les canons de la ville, et tenter d'enlever Santa-Anna. A la même heure arrivait à Vera-Cruz le général de cavalerie Arista, avec l'ordre de son gouvernement de détruire les moyens de défense de la place, et de porter au dehors son quartier-général. Il y avait de l'habileté dans cette mesure : en retirant à la ville, entièrement dominée par la forteresse, son importance militaire et commerciale, on frappait d'inertie la forteresse. — A cinq heures du matin, 1,200 marins et 300 artilleurs débarquèrent sur le môle : une impénétrable brume couvrait nos opérations. Tout dormait chez les Mexicains : pas une sentinelle ne donna l'alarme. La porte fut enfoncée à l'aide d'un pétard, la muraille escaladée, sans qu'on rencontrât un seul défenseur. Nos troupes étaient divisées en trois colonnes : l'une, commandée par le prince de Joinville, marcha droit à la maison de Santa-Anna, le manqua, mais prit à sa place le général Arista; un des gardes fut tué dans le vestibule. Les deux autres colonnes se bifurquèrent à la porte du môle, coururent aux fortins, et n'y trouvèrent que deux ou trois soldats, qui, réveillés en sursaut, tirèrent leur coup de fusil en fuyant : on les tua. Les colonnes firent le tour des murailles, détruisant l'artillerie, et se rencontrèrent à la grande caserne, seul point qui résista : la garnison fit par les fenêtres une fusillade assez vive. Marins et soldats vinrent successivement se serrer à l'abri des maisons environnantes, et attendirent. L'amiral ne voulait point engager une affaire sérieuse : il ordonna la retraite. Le rembarquement des troupes s'effectua comme à la parade; mais au moment où le canot de l'amiral quittait le rivage, le dernier de tous, il s'échoua sur un banc de sable. Au milieu de l'embarras survint Santa-Anna à la tête d'un détachement. Heureusement l'amiral avait fait braquer sur le môle une pièce de canon chargée à mitraille. Là un peu de sang coula : Santa-Anna eut la jambe cassée, une balle mexicaine frappa au cœur le jeune Chaptal, élève de première classe.—Dans cette descente, le prince de Joinville montra de l'intrépidité personnelle, et l'amiral de l'habileté à couvrir son rembarquement; dans tous les rangs, on sembla se faire un jeu du danger : nul ne souilla ses mains par le pillage.—Après la retraite, le fort, la *Créole* et les autres navires mouillés dans la rade foudroyèrent la caserne pendant deux heures : elle s'affaissa sous leurs coups redoublés, et la ville fut semée de débris. — Aujourd'hui Vera-Cruz

est une ville de désolation. Ses habitants ont fui ; son aspect affecte l'ame comme un sépulcre violé. CH. DUFOUY.

VERBE (Grammaire). Les mots devant former le tableau de nos pensées, il ne suffit pas qu'ils expriment le sujet et l'attribut ; il est aussi de toute nécessité qu'ils expriment leur réunion, c'est-à-dire l'existence du sujet avec l'attribut. Le mot qui sert à former cette liaison indispensable du sujet avec l'attribut, c'est le *verbe*. C'est le *verbe*, a dit M. de Sacy, qui donne la vie au discours ; sans lui le discours serait mort et inintelligible ; c'est de lui que dépend le sens de toute proposition. Il est donc d'une grande importance de connaître, avant tout, la nature du *verbe*. Le verbe *être* pourrait suffire pour exprimer tous les jugements de notre esprit. Mais il y a un grand nombre d'autres verbes qui servent à varier et à abréger le discours. Le verbe *être* exprime seulement l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut ; mais, comme il ne détermine pas cet attribut, on est obligé d'employer un autre mot pour exprimer l'attribut. « Dans les verbes autres que le verbe *être*, dit encore M. de Sacy, le verbe et l'attribut sont compris dans le même mot. Si je dis : *Auguste joue*, le mot *Auguste* exprime le sujet, le mot *joue* est un verbe qui renferme en lui-même le sens du verbe *être* et de l'attribut *jouant*. Dans cette phrase : *Dieu voit ce que nous faisons et entend ce que nous disons*, les mots *voit*, *faisons*, *entend* et *disons* sont des verbes qui renferment le sens du verbe *être* et d'un attribut ; car c'est la même chose que si je disais : *Dieu est voyant ce que nous sommes faisant, et il est entendant ce que nous sommes disant*. Tout mot qui renferme en lui-même le sens du verbe *être* et d'un attribut est donc un verbe. » On donne le nom de *verbes attributifs* ou *concrets* à ceux qui renferment un attribut joint à l'idée de l'existence. Le verbe *être*, qui n'exprime que l'idée de l'existence avec relation à un attribut indéterminé, prend le nom de *verbe substantif* ou *abstrait* ; il ne devient attributif que lorsqu'il est synonyme d'*exister*. — On appelle *verbe attributif actif* celui qui indique une action que fait le sujet. Le verbe attributif passif est celui qui indique une action que le sujet ne fait pas, mais qui est faite sur lui par une autre chose, et que le sujet éprouve malgré lui, ou du moins sans y concourir. Dans notre langue, le verbe passif est toujours formé du verbe substantif et d'un autre mot qui exprime l'attribut ; mais il y a des langues, le latin par exemple, où le verbe passif exprime en un seul mot l'idée du verbe et celle de l'attribut. Lorsqu'il arrive que l'attribut compris dans la signification du verbe n'exprime ni une action faite par le sujet, ni une action faite sur le sujet, mais une qualité du sujet indépendante de toute action, une simple manière d'être, comme dans cette proposition : *Dieu existe de toute éternité*, alors le verbe prend la dénomination de *verbe attributif neutre*. Il y a des verbes qui sont absolus, d'autres qui sont relatifs ; ceux-là sont *absolus* qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme : *je travaille*, *je lis* ; sont au contraire appelés *relatifs* ceux qui exigent un complément, comme : *je possède*, *je regarde*. Les mêmes verbes peuvent être employés, tantôt dans un sens absolu, tantôt dans un sens relatif. Les verbes relatifs gouvernent leurs compléments, ou immédiatement ou médiatement. Ceux qui gouvernent leurs compléments immédiatement se nomment *transitifs*. Quand je dis : *Pierre lit le journal*, *lire* est un verbe *transitif*. Quand je dis : *Je sors de la ville*, *sortir* est un verbe *intransitif*, parce qu'il prend son complément par l'intermédiaire d'une préposition. On appelle *verbe réfléchi* celui qui a son sujet pour complément ; *se flatter* est un verbe réfléchi pour cette raison. Le verbe réfléchi peut prendre une forme particulière, il peut aussi prendre la forme subjective. — Il arrive fréquemment qu'on emploie pour sujet le pronom de la troisième personne. C'est ainsi que nous disons, en français : *Il tonne*, *il pleut*. Dans ces

phrases, *il* indique d'une manière vague et indéterminée le sujet, dont l'attribut est *tonnant, pleuvant.* C'est donc à tort qu'on a donné à ces verbes le nom de *verbes impersonnels.* — La théorie du verbe a été l'objet d'un grand nombre de travaux spéciaux et de remarques intéressantes. C'est un champ fertile dans lequel il y a beaucoup à glaner encore. Nous renverrons le lecteur à une foule d'autres articles de grammaire disséminés dans ce *Dictionnaire*, et qui compléteront largement les notions que nous indiquons ici (*v.* les mots Conjugaison, Indicatif, Infinitif, Subjonctif, Participe, etc.). — Le mot *verbe* s'emploie quelquefois comme synonyme de *parole, ton* (du latin *verbum*). Ainsi, l'on dit proverbialement d'une personne qui décide avec hauteur, qui parle avec présomption, qu'elle a le *verbe* haut. Champagnac.

Verbe, terme de théologie, seconde personne de la Sainte-Trinité (*v.* Logos).

VERCINGÉTORIX (*v.* Gaule, Gaulois, tom. xxix, 68e livraison, p. 487).

VERDET, sel de cuivre impur et de couleur verdâtre, dont la préparation en grand forme une branche importante de commerce. On le nomme aussi *vert-de-gris* (*v.* Cuivre).

VERDICT (*quod verè dictum est*), déclaration qui doit être réputée comme consacrant la vérité elle-même. Ce mot, que nous avons emprunté aux criminalistes anglais, est aujourd'hui l'expression consacrée pour désigner la *déclaration* du jury, c'est-à-dire la réponse qu'il fait aux questions qui lui sont soumises, lorsqu'il est interrogé sur la culpabilité des prévenus. Bien que le *verdict* du jury ait toute la force et l'autorité de la chose irrévocablement jugée, qu'il n'est jamais permis de remettre en question, et dont on ne doit pas même discuter les éléments (*v.* Chose jugée), il ne constitue pas cependant par lui-même le jugement dont il forme seulement la base nécessaire; et même, dans notre législation, il est une circonstance où les juges peuvent refuser de faire application de la loi pénale au fait que les jurés leur ont signalé comme constant : c'est lorsque les juges sont unanimement convaincus que les jurés se sont trompés dans l'appréciation qu'ils ont faite de la culpabilité des prévenus. Hors cette exception, le verdict du jury ne peut être soumis à aucun contrôle, et aussitôt qu'il a été rendu dans la forme légale, il ne reste plus aux juges qu'à faire l'application de la loi au fait, tel qu'il a été qualifié par le *jury* (*v.*). Teulet, a.

VERGENNES (Charles Gravier de), ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, naquit à Dijon, le 28 décembre 1719. Il était fils d'un président à mortier au parlement de Dijon. Son parent, M. de Chavigny, ambassadeur à Lisbonne, l'introduisit dans la carrière diplomatique. Au mois de mars 1746, la guerre fut sur le point d'éclater entre l'Espagne et le Portugal pour des empiétements de territoire. La contestation ayant été soumise à la cour de Versailles, le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, demanda au ministre de France à Lisbonne un mémoire sur le point de la contestation, qui était obscurci par de nombreux écrits. Le chevalier de Vergennes, que M. de Chavigny chargea de la réponse, renferma les griefs respectifs en 4 pages; et M. d'Argenson, frappé de la clarté et de la simplicité de ce travail, écrivit en marge du mémoire ces mots, qui témoignent sa satisfaction : « J'ai lu avec délices un mémoire si intéressant, et par lequel j'ai compris, pour la première fois, qu'il s'agissait de ce dont on ne parlait pas, et qu'il ne s'agissait pas de ce dont on parlait. » — En 1750, M. de Vergennes fut nommé ministre près l'électeur de Trèves. L'impératrice Marie-Thérèse travaillait alors à faire élire son fils, l'archiduc Joseph, roi des Romains, et comptait sur la voix de l'électeur de Trèves pour avoir la majorité. Notre envoyé parvint à ajourner cette nomination par les indécisions de l'électeur. Le voyage que Georges II fit dans le Hanovre, en 1752, parut à l'impératrice une occasion favorable pour la réussite de ses projets. Ver-

gennes, envoyé au congrès de Hanovre, parvint à les faire échouer, et Georges II, fatigué de la nullité de ses efforts, retourna subitement à Londres. Le duc de Newcastle, ministre du roi d'Angleterre, malgré le regret qu'il éprouvait de l'avortement de ses démarches, écrivit au ministre des affaires étrangères de France: « M. de Vergennes s'est fait estimer ici; ses talents et sa capacité ne peuvent que le recommander puissamment à la faveur du roi. » Ce fut là le premier acte important qui le mit en évidence. — Le comte Desalleurs, ambassadeur en Turquie, étant mort le 21 novembre 1754, M. de Vergennes le remplaça comme ministre plénipotentiaire; il arriva à Constantinople, en mai 1755. Peu de temps après, il eut le titre d'*ambassadeur*. Il s'agissait de conserver auprès de la Porte une influence que l'Angleterre voulut partager depuis, ou plutôt détruire, et Vergennes y réussit: il maintint la neutralité de la Porte pendant la guerre de sept ans. Le duc de Choiseul disait de lui: « M. de Vergennes trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, mais jamais de difficultés pour l'exécuter; et si nous lui demandions la tête du visir, il nous écrirait que cela est dangereux, mais il nous l'enverrait. » Cependant, en 1768, M. de Choiseul voyant l'ascendant toujours croissant de la Russie en Pologne, et devinant les plans de Catherine, écrivit à M. de Vergennes de donner l'éveil aux Turcs, et de les pousser à la guerre contre la Russie, en leur faisant sentir combien les empiétements de cette puissance en Pologne seraient funestes à la Porte. Vergennes rencontra de grands obstacles de la part du divan, mécontent de ce que la cour de Versailles, dans son traité du 1er mai 1756, avec la cour de Vienne, n'avait pas excepté la Turquie du *casus fœderis*. Néanmoins, le grand-seigneur après de longues hésitations déclara la guerre à la Russie, le 30 octobre 1768. Mais tandis que M. de Vergennes mandait par un courrier le succès de sa négociation, un autre courrier parti de Versailles, croisait le sien, et lui remettait l'ordre de son rappel. M. de Choiseul, pour excuser sa précipitation, allégua le mauvais effet produit par le mariage de M. de Vergennes avec la veuve d'un chirurgien de Péra. Vergennes emporta les regrets du divan et du commerce français au Levant, qui lui offrit une épée d'or. En arrivant à Versailles, il dit à M. de Choiseul: « La guerre a été déclarée à la Russie, conformément à la volonté du roi, que j'ai suivie sur tous les points; mais je rapporte les trois millions qu'on m'avait envoyés pour cela; je n'en ai pas eu besoin. » M. de Choiseul, qui avait l'ame élevée, dut sentir la noble simplicité de ce peu de mots. Néanmoins M. de Vergennes fut traité avec froideur, et il se retira volontairement dans ses terres en Bourgogne, où il demeura deux ans. Il avait été initié à la correspondance secrète de Louis XV, qui continua même de le consulter dans sa retraite. — Après la disgrâce du duc de Choiseul, M. de Vergennes fut nommé à l'ambassade de Suède. Il arriva en juin 1771 auprès du jeune Gustave III, qui venait de succéder à son père, Adolphe-Frédéric, mort le 12 février précédent. On l'a accusé de s'être montré coopérateur indécis dans la révolution qui affranchit Gustave III du joug de l'aristocratie suédoise, et l'on ajoute que, la veille même de l'événement, il prévenait le duc d'Aiguillon de son départ pour la campagne, et de la crainte où il était que le roi Gustave ne fît un coup de tête. Toutefois, il reçut des témoignages de la satisfaction royale, car il fut nommé conseiller-d'état d'épée; et le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, lui écrivit une lettre de félicitation. — A l'avénement de Louis XVI, il fut appelé au ministère des affaires étrangères par le comte de Maurepas, vieux courtisan, jaloux de la faveur, qui le croyait bon homme, et qui cherchait un instrument docile, plus empressé de servir que de briller. Circonspect, avare de paroles, il sut se maintenir dans cette position par une extrême réserve; il s'effaçait, et

laissait passer toutes les grâces par les mains de Maurepas, aimant mieux qu'on le traitât de ministre sans crédit, que de s'exposer aux orages. En plaisant à Maurepas, il affermissait son crédit dans l'esprit du roi. Il y avait en lui un air de bonhomie, qui, les deux premières années, déjoua les plus fins courtisans. Il disait plaisamment qu'il avait appris dans le sérail à braver les intrigues de cour. — L'événement le plus important de son ministère fut la guerre d'Amérique et la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis. Ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit alors une vieille monarchie absolue appuyer de son crédit et de ses soldats une insurrection de républicains; aussi n'a-t-on pas manqué d'accuser ce ministère d'imprévoyance. La guerre transatlantique, dit-on, épuisa les finances de la France, et y mina les idées de subordination; en sorte que, par le déficit qu'elle creusa, et par les principes de révolte qu'elle propagea, elle devint la cause mère de la révolution française. Mais ces esprits chagrins paraissent oublier le concours de circonstances qui entraîna les résolutions du ministère par une force irrésistible. — Le cabinet de Versailles vit là une occasion d'humilier un empire rival, d'abaisser l'indomptable orgueil des Anglais et d'affaiblir leur puissance colossale: le vieux préjugé de la haine nationale et le désir secret de venger les affronts de la guerre de sept ans agissaient dans tous les rangs de la nation, et la jeune noblesse, imbue des principes de la philosophie nouvelle, fut la première à répondre aux cris de liberté poussés au-delà de l'Océan, et à solliciter comme une faveur la permission d'aller combattre dans les rangs des insurgés. D'après cela, faut-il s'étonner que le cri de l'opinion publique ait étouffé les intérêts de dynastie alors inaperçus. — Quoi qu'il en soit, jamais négociation ne fut menée avec plus d'art. La force secondait l'habileté, et Vergennes sut éluder, par une suite merveilleuse d'échappatoires, les hautaines exigences de la diplomatie anglaise. Le comte de Stormond demande officiellement si la France prétend soutenir les rebelles d'Amérique: Vergennes répond que la France n'a d'autre but que de rendre le commerce libre pour toutes les nations. Une autre fois, l'ambassadeur veut pénétrer la nature des engagements pris par la France envers les États-Unis: M. de Vergennes bat la campagne. Le ministre anglais réplique qu'il pouvait regarder comme un fait ce dont on avait parlé dans le carrosse du roi: le ministre lui répartit: « Savez-vous ce qui s'est dit dans le carrosse de la reine? » — Son grand moyen politique était de ne jamais donner une réponse décisive. M. de La Mothe-Piquet, sortant de la baie de Quiberon, fut rencontré par une frégate et une corvette américaines, qui le saluèrent; il y répondit par neuf coups de canon, honneur qu'on rend au pavillon des républiques. L'ambassadeur d'Angleterre, instruit de ce salut rendu, court chez M. de Vergennes, se plaint, demande une explication. Le rusé ministre répond avec la bonhomie apparente d'un homme à peine instruit: « C'est peut-être le *paroli* du salut que vous avez rendu jadis au pavillon corse, lorsque votre cour savait que le roi de France traitait ce peuple comme rebelle. » — Le grand trait d'habileté de M. de Vergennes fut d'engager le cabinet de Pétersbourg à bercer celui de Saint-James d'espérances mensongères; il sollicitait ardemment des secours de la Russie; elle ne les promit ni ne les refusa, et déjoua complétement l'Angleterre qui, dans l'espoir d'un secours incertain, se plongeait dans des dépenses réelles. En vain, dira-t-on que Vergennes ne fit que reprendre les projets du duc de Choiseul, cela même est un grand mérite. Ce que le bon sens a de mieux à faire, c'est de profiter des plans du génie. En vain ajouterait-on que Franklin avait conçu tout le plan de la révolution: n'est-ce rien que de l'exécuter et de triompher de tous les obstacles? Quelle adresse ne fallait-il pas pour décider le vieux Maurepas, que son âge et son caractère éloi-

gnaient également des entreprises périlleuses, et que Necker effrayait sur les dépenses? En vain insisterait-on en disant que, sans les fautes multipliées du ministère anglais, jamais les projets de Vergennes n'eussent été conduits à une heureuse fin. Mais n'est-ce pas le comble de l'habileté que d'élever autour de ses ennemis les nuages du doute et de l'incertitude, afin de rendre leurs mesures fausses, leur prévoyance nulle et leurs calculs erronés? Les Anglais ne crurent jamais que la France prodiguerait les millions, les vaisseaux et les hommes pour défendre des mutins que la Grande-Bretagne voulait châtier. Lorsqu'on apprit à Londres que la cour de Versailles avait reconnu les députés américains comme ministres, ce fut une surprise et une consternation générales. Enfin, le traité du 3 septembre 1783 effaça la honte des traités de 1763. — Les démêlés qui s'élevèrent en Allemagne, au sujet de la succession de Bavière, furent aussi pour Vergennes une occasion de montrer son habileté. Malgré les engagements qui, depuis 1756, liaient la France à l'Autriche, il sut, par une marche prudente, contenir l'ambition de Joseph II, garantir les droits de l'héritier légitime, et maintenir la balance germanique dans les négociations de Teschen, qui se terminèrent par le traité de 1779. Enfin, il arrangea également les différends survenus entre l'empereur et les Provinces-Unies, par le traité signé à Fontainebleau le 10 novembre 1785. — M. de Vergennes mourut le 13 février 1787, laissant une fortune de 2 millions, et la réputation, sinon d'un grand homme d'état, du moins d'un ministre habile; il suppléait aux vues du génie par une longue expérience et par un grand savoir-faire. Il avait des manières graves, et aimait à s'envelopper de formes diplomatiques; c'est ce qui a pu faire trouver, pour le caractériser, le mot de *médiocrité imposante*. — Le comte d'Aranda disait : « Je cause avec M. de Maurepas, je négocie avec M. de Vergennes. » Mieux qu'aucun autre il sut employer la temporisation et pratiquer la politique expectante. — Ministre d'un roi timide, et n'ayant pas lui-même assez d'ascendant, il avait senti la nécessité de cette marche circonspecte qui lui réussit. ARTAUD.

VERGER, lieu clos planté d'arbres fruitiers en plein vent. Lequel est préférable de planter des vergers, comme faisaient nos ancêtres, ou de remplir nos jardins d'espaliers, de quenouilles, de nains, de pyramides, comme on fait de nos jours? Les pleins-vents produisent des fruits en plus grande abondance, mais on a observé qu'ils absorbent beaucoup de terrain, et ne donnent abondamment du fruit que de deux ou trois années l'une; d'un autre côté, on a remarqué que cette même espèce d'arbres, soumise aux soins et aux procédés qu'on leur dispense dans les jardins, rapporte dès la troisième année, et que le fruit est plus beau et plus assuré. — Malgré ces avantages, il serait à désirer qu'on conservât les vergers, qui présentent, en compensation des inconvénients qu'on leur attribue, des avantages incontestables, dont les principaux sont leur durée et leur produit sans presque aucune dépense. D'ailleurs beaucoup d'arbres, tels que les cerisiers, les pruniers, etc., n'exigent point les soins du jardinier, et demandent par conséquent à rester en plein vent. On ne regarde pas assez à l'exposition du verger; elle est cependant d'une assez grande importance pour la réussite et la vigueur des arbres, l'abondance et la qualité des fruits. Voici la nature des arbres qu'ils convient de placer dans les vergers : 1° les sauvageons; 2° les francs. *Franc* se dit des arbres qui produisent du fruit doux sans avoir été greffés, par opposition aux *sauvageons*, qui ne portent que des fruits âpres s'ils ne l'ont pas été. Les uns et les autres doivent l'être. — Les sauvageons ont plus de vigueur, durent plus long-temps, sont moins délicats sur le choix du terrain que les francs, qui, à leur tour, l'emportent par la promptitude de leur maturité et par la grosseur de leur fruit. Les uns préfèrent les sauvageons,

à cause de leur durée et parce qu'ils pensent à en faire jouir leurs enfants; les autres choisissent communément des francs, à cause du perfectionnement des fruits. Quelle que soit l'espèce à laquelle on s'arrête, la raison indique le terme moyen comme le meilleur, certaines espèces de poires pouvant être greffées plus avantageusement sur sauvageon, d'autres sur franc ou sur cognassier, etc. — Pour déterminer la distance à mettre entre les arbres, ayez égard à la nature du terrain et à l'espèce des arbres; un bon terrain et une espèce de première grandeur la veulent plus considérable. Le plus d'espace vaut mieux que le moins, et pour la quantité des fruits, et pour la durée des arbres, et pour l'abondance de l'herbe ou des semis qu'on peut faire dans les intervalles. — On plante en ligne ou en quinconce; ce dernier moyen est une disposition de *plant*, faite à distances égales en ligne droite, et qui présente plusieurs allées d'arbres en différents sens; il doit être préféré, parce qu'il met chaque arbre dans la disposition la plus favorable aux autres. Ne placez point la même sorte d'arbres dans la même ligne; en cela, dirigez vos plants sur les principes d'assolement et d'après les lois de la physique, qui exigent, les premiers un arbre à noyau entre deux arbres à pepin, les seconds, un petit arbre entre deux grands. Introduisez le plus que vous pourrez l'agriculture dans vos vergers. A cet effet, défoncez-en le terrain; et en cela ne craignez point la dépense, vous en serez dédommagé par la durée des arbres et par le produit d'une seule année. La largeur du trou, dans le défoncement, ne produit point le même effet pendant les premières années, puisqu'elle n'a aucune influence sur l'amélioration générale du sol; cependant un trou large vaut toujours mieux qu'un étroit; mieux vaudrait même des tranchées de six pieds de large sur trois de profondeur. Une fois plantés, les arbres des vergers se conduisent comme les autres pleins-vents. — Ordinairement, on place le verger près de la maison, et on l'entoure de murs, de haies ou de fossés, pour le mettre à l'abri des bestiaux et des voleurs. — Quelque destination qu'on donne au sol des vergers, il faut l'entretenir en bon état de productions par des labours et des engrais, de loin à loin, tous les cinq ou six ans par exemple. On peut y établir des prairies artificielles, des cultures de céréales et d'autres plantes. C'est un très mauvais calcul que de livrer le sol aux pâturages, sous prétexte d'y laisser s'ébattre les jeunes animaux, etc. On peut voir les articles consacrés à chacun des arbres et aux différents fruits pour ce qui concerne les soins à donner aux hôtes des vergers. Gaubert.

VERGLAS (physique). Lorsque la terre a été fortement refroidie par une gelée durable, et que, tout d'un coup, la température s'élevant, il tombe pendant quelque temps une pluie qui n'est pas trop abondante, l'eau qui touche le sol, se trouvant refroidie au point de la congélation, y forme une couche de glace mince et très unie sur laquelle l'homme et les animaux ne peuvent que difficilement marcher; cet effet, que l'on observe plusieurs fois dans les hivers, si la température éprouve beaucoup de variations, donne toujours lieu à des chutes nombreuses et à des accidents plus ou moins graves, qui en sont la conséquence. H. Gaultier de Claubry.

VERGNIAUD (Pierre-Victorin), vit le jour à Limoges en 1759. Son père était avocat. Sa ville natale ne pouvait convenir à l'ambition que lui donnait la conscience de son talent; il vint à Bordeaux. La révolution éclata; il en embrassa les principes avec l'enthousiasme d'une ame pure et la portée d'un vaste esprit. — Nommé député à l'assemblée législative en 1791, il ne tarda pas à voir que les fautes de la cour, et l'entraînement que subissait le faible, mais bon Louis XVI, annonçaient de grandes catastrophes; et lorsque des décrets révolutionnaires, terribles, mais inévitables dans ces circonstances, n'attendaient que la sanction royale pour avoir force de loi, il aurait voulu que l'on pût triompher de l'obstina-

tion du roi. Mais tout fut inutile—Les Girondins, et Vergniaud à leur tête, s'écoutèrent trop parler; ils manquèrent d'activité, et se laissèrent dépasser par les Montagnards, qui ne les valaient pas, ni comme hommes d'état, ni comme orateurs, ni comme hommes. Les Girondins étaient trop rêveurs quand il fallait agir, et trop parleurs quand il fallait frapper. Sans cela, jamais la France, en considérant même les événements extérieurs (qu'il ne faut jamais oublier, ainsi qu'on le fait trop souvent quand on parle des hommes de la révolution), jamais la France n'aurait eu à pleurer sur les innombrables victimes que frappa la hache des Marat, des Conthon, des Joseph Lebon.—Les Girondins furent, du 10 août au 2 juin, le dernier soupir de la classe moyenne, qui retenait encore dans son lit le torrent de la multitude par l'ascendant du talent, de la probité et de la haute portée d'esprit. — Vergniaud, l'un des trois chefs de ce malheureux parti auquel la députation de la Gironde donna son nom, croyait vaincre ses ennemis par le mépris. Dans les révolutions, il faut d'autres armes. A la tête de ses amis, avec Guadet et Gensonné, noble triumvirat de la justice, de la raison et du talent, peut-être les seuls vrais républicains au milieu de la république, Vergniaud dédaignait les calomnies, et pensait que son patriotisme répondait victorieusement aux menteurs éhontés qui avaient juré la perte des Girondins, seul obstacle, après le 10 août, que rencontrât le règne des meneurs de la foule abusée. —Vergniaud présidait la séance lorsque le ministre vint donner à l'assemblée les motifs du *veto* mis par le roi au décret de condamnation à mort des émigrés et de séquestre des biens des princes français; il dit que le *veto* était déjà une assez belle prérogative sans y ajouter des développements, et il ferma la bouche à Duport-du-Tertre, qui voulait motiver le refus du roi. — Pendant que la cour refusait sans cesse de s'associer à la révolution, la coalition s'organisait déjà forte et puissante. Alors Vergniaud, comme toute la Gironde, qui dominait l'assemblée, poussa à la guerre. La cour ne voulut point céder à ce généreux mouvement, et la menace du 10 août fut suspendue sur sa tête. — *La guerre! la guerre!* fut le cri de Vergniaud, dans une harangue digne de Démosthènes. Il avait compris que seule elle pouvait sauver la liberté. Dans son impétueuse éloquence, il provoqua l'accusation du ministre de la guerre de Lessart (10 mars). Le ministère fut changé et la guerre déclarée.— A côté de la haute et généreuse puissance de la Gironde grandissait, sur des appuis extérieurs, sur les mobilités de la foule des faubourgs, la terrible et farouche puissance de la Montagne. Déjà s'ouvrait, à l'occasion des massacres d'Avignon, l'abîme qui devait séparer les Girondins des Montagnards. — Vergniaud provoqua le décret contre les prêtres, et une foule de mesures énergiques, que l'attitude de l'étranger et les menées de l'intérieur justifiaient à ses yeux; car, pour lui, le salut du pays passait avant tout, mais sans effusion de sang et sans de lâches assassinats. Le monarque ne sanctionna pas ce décret. — Le 29 mai, la garde du roi fut licenciée. Mais les Jacobins grandissaient en force, et se rendaient maîtres des mouvements de Paris. Vergniaud et ses amis virent le danger, et, pour se soustraire à la domination de la multitude, ils firent adopter un décret par lequel l'assemblée législative serait entourée d'une force de 20,000 hommes pris dans les 83 départements. C'était annuler la puissance de ceux qui dominaient la multitude; aussi leur opposition se montra-t-elle acharnée, et, de ce moment, la guerre fut déclarée, par les meneurs des masses, aux *hommes d'état*, ainsi que Marat appelait les Girondins.—Des pétitionnaires armés demandèrent l'entrée de la salle des séances de la législative, et se portèrent aux Tuileries, Santerre à leur tête: c'était la journée du 20 juin. Vergniaud, Isnard et Merlin de Thionville, furent députés par l'assemblée pour protéger le roi. Vergniaud prit la parole et la foule se dis-

sipa. — Effrayés des dispositions de la multitude, Vergniaud, Guadet et Gensonné firent faire des ouvertures au roi pour l'engager à entrer enfin franchement dans la voie du gouvernement constitutionnel, et lui promirent leur appui s'il acceptait leur programme. Le roi fut sourd, et la cour triompha : mais la catastrophe du 10 août avançait, et les Girondins, éclairés sur l'entêtement fatal du monarque, ne pensèrent plus qu'à la déchéance. — Vergniaud fut plein d'éloquence fleurie et brillante dans ses attaques contre le prince ; et sa harangue, où l'on remarque ces mots : « O roi! vous avez cru sans doute, comme le tyran Lysandre, qu'il fallait amuser les hommes par des serments, etc., etc., » est une philippique terrible qui produisit le plus grand effet.—Vint alors le manifeste de Brunswick, cette impertinente bravade, qui trahissait dans ses auteurs la confiance la plus vaine et la plus stupide ignorance de la situation des choses. Un cri d'enthousiasme répondit, d'un bout de la France à l'autre, à cette pièce ridicule ; et le canon du 10 août se fit entendre. Le roi, menacé dans son palais, se rendit avec sa famille dans le sein de l'assemblée législative. Vergniaud présidait : l'accueil qu'il fit au monarque fut glacial, mais digne. Il proposa, au nom des douze, la convocation d'une convention nationale, la destitution des ministres et la suspension du roi. Toutes ces propositions furent adoptées ; les ministres girondins rappelés, et le prince conduit au Temple, sous la surveillance de la commune.— Bientôt les auteurs du 10 août se divisèrent ; la commune domina Paris, Paris l'assemblée, et l'assemblée la France. Les exécrables massacres des prisons eurent lieu le 2 septembre, au moment où les Prussiens envahissaient le sol français.—La Convention nationale, qui fut une lutte contre l'étranger, les débris de l'aristocratie et la bourgeoisie éclairée, les Girondins à sa tête, qui voulaient que la révolution restât pure de sang, la Convention nationale ouvrit ses séances sous les plus sinistres auspices. — La Gironde et la Montagne s'attaquèrent dès les premiers jours. Vergniaud et toute la Gironde demandèrent la punition des forfaits du 2 septembre : la Montagne soutint les assassins et défendit la commune. Marat poussait déjà à la proscription des Girondins : il disait qu'il fallait encore une nouvelle saignée. Louvet accusa Robespierre ; mais l'assemblée passa à l'ordre du jour. Marat étala complaisamment devant l'assemblée son affreux système de sang ; il fit horreur ; et quand Vergniaud lui succéda à la tribune : « Qu'il est pénible pour moi, dit-il en commençant, de remplacer à cette tribune un homme tout dégoûtant de sang, de fiel et de calomnie ! » Dès lors, sa perte était jurée, et, de cette époque au 31 mai, toutes les batteries de la Montagne furent dirigées contre les Girondins. — Après l'ordre du jour qui avait accueilli l'accusation de Louvet contre Robespierre, les Montagnards se virent maîtres de l'assemblée, et firent décréter que la république était une et indivisible, préparant ainsi le fantôme du fédéralisme pour en accabler leurs nobles ennemis. — Quand la Convention décida qu'elle jugerait Louis XVI, les Girondins firent tout ce qu'ils purent pour sauver sa tête, pour sauver l'homme et non le roi : ils votèrent bien pour la mort, mais en même tems pour l'appel au peuple et pour le sursis. Tous leurs efforts furent vains ; et ce fut Vergniaud qui, comme président, fit entendre ces mémorables paroles : « Citoyens, je vais proclamer le résultat du scrutin....... Quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour. » Et il prononça la sentence avec l'accent de la plus profonde douleur. —Les Montagnards, Danton à leur tête, organisèrent le gouvernement révolutionnaire, que Danton ne voulait que momentané, et que Robespierre et Marat rêvaient durable : comme si la violence pouvait être éternelle ! — Les Girondins désiraient, pour sauver la patrie menacée plus que jamais par l'étranger depuis la mort du roi, exciter l'enthousiasme, mais sans ensanglanter la révo-

lution. Il serait trop pénible de penser qu'ils aient nourri une chimère; non, non : ils eussent pu sauver la France, son intégrité, son indépendance, sans recourir aux massacres; et c'est donner trop beau jeu à la Montagne que d'excuser ses crimes atroces par le salut de la patrie. Ils la sauvèrent, mais en répandant des torrents de sang? Les Girondins, s'ils n'eussent pas été entravés sans cesse par les Montagnards, l'eussent sauvée aussi, mais sans la souiller! — Les Montagnards n'eurent de repos que lorsque les Girondins, calomniés, accusés chaque jour de trahison et de complicité avec Dumouriez et tous les ennemis de la patrie, eux les seuls, les vrais républicains, furent arrachés violemment du sein de la Convention. Ils les accusèrent de fédéralisme, parce qu'ils avaient menacé les assassins de Paris de la colère du reste de la France. Et, comme les accusations les plus absurdes sont celles qui produisent le plus d'effet sur la foule, la foule les poursuivit : la Convention fut envahie par des hordes de pétitionnaires armés, et les Girondins, le 2 juin 1793, furent mis en état d'arrestation. Mais ce ne fut pas sans une noble lutte, où Vergniaud déploya une éloquence admirable, une puissance de logique accablante, une élévation d'esprit et de pensée qui firent plus d'une fois rougir et trembler ses adversaires.—Lors de la conspiration du 10 mars, qui avait pour but d'immoler les Girondins, Vergniaud s'écria : « Nous marchons de crimes en amnisties et d'amnisties en crimes! Un grand nombre de citoyens en est venu au point de confondre les insurrections séditieuses avec la grande insurrection de la liberté, de regarder la provocation des brigands comme les explosions d'ames énergiques, et le brigandage même comme une mesure de sûreté générale. On a vu se développer cet étrange système de liberté, d'après lequel on vous dit : Vous êtes libres, mais pensez comme nous, ou nous vous dénonçons aux vengeances du peuple : vous êtes libres, mais courbez la tête devant l'idole que nous encensons, ou nous vous dénonçons aux vengeances du peuple; vous êtes libres, mais associes-vous à nous pour persécuter les hommes dont nous redoutons la probité et les lumières, ou nous vous dénonçons aux vengeances du peuple! Citoyens, il est à craindre que la révolution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses enfants, et n'engendre enfin le despotisme avec les calamités qui l'accompagnent. »—Ces belles paroles eurent quelque retentissement, mais n'empêchèrent pas le parti loyal, consciencieux, expérimenté des Girondins, qui seul pouvait noblement sauver le pays, de succomber sous les efforts de la commune et de la Montagne.—Le 30 octobre 1793, les Girondins furent condamnés à mort. Au prononcé de la sentence, Valazé se frappa d'un coup de poignard, et tomba mort aux cris de *vive la république*, que firent entendre Vergniaud et ses coaccusés. Le lendemain, 31, ils montèrent sur l'échafaud, et en eux s'éteignit ce que les républicains comptaient de plus pur, de plus intelligent, de plus noble au sein de la Convention. — Mais le 9 thermidor sonna, et ceux des Girondins, qui s'étaient dérobés aux coups de leurs assassins, vinrent reprendre leurs places à la Convention, le premier prairial, après la déportation de Billaud-Varennes. — Nous allons, pour terminer cet article, rapporter les belles paroles que Chénier prononça à cette époque en faveur des Girondins, proscrits après la mort de leurs chefs : « Je ne ferai point à la Convention nationale l'injure de lui remettre devant les yeux le fantôme du fédéralisme, dont on a osé faire le principal chef d'accusation de vos collègues. Ils ont fui, dira-t-on; ils se sont cachés. Voilà donc leur crime! Eh! *plût aux destinées de la république* que ce crime eût été celui de tous! Pourquoi ne s'est-il pas trouvé des cavernes assez profondes pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud! » — Ces sublimes paroles de regret, dans la bouche de l'illustre

auteur de *Charles IX* et du *Chant du départ*, sont la sanction anticipée des opinions de notre article. — Certes, nul plus beau plaidoyer n'a été prononcé contre la peine de mort politique : « On rapporte des décrets (avait dit encore un Girondin, lors de la condamnation du roi), mais on ne rapporte pas la peine de mort. » JULES PAUTET.

VERGUE, grande pièce de bois servant à déployer, à étendre et à orienter les voiles d'un bâtiment, de manière à rendre l'impulsion du vent aussi favorable que possible à la marche du navire. Les vergues d'un grand bâtiment sont au nombre de quatorze, toutes horizontales, à l'exception d'une seule. Chacune d'elles est suspendue à un mât indépendamment des autres, en sorte qu'on peut la changer séparément. Les vergues sont faites avec une ou plusieurs pièces de bois de sapin ; les dernières sont dites d'*assemblage*, et servent aux grands bâtiments, la nature ne fournissant pas des bois d'assez fortes dimensions pour en construire d'une seule pièce.

DE LESPINASSE.

VERGY (GABRIELLE DE). L'erreur d'une tradition populaire a consacré ce nom inexactement donné à la dame de Fayel, et que l'on trouve dans un manuscrit de la bibliothèque royale intitulé : *Le lai de la chastelaine de Vergy, qui mori por trop amer son ami*. — La maison de Vergy, près de Nuits (Côte-d'Or), qui joua un rôle important dans notre histoire nationale et dans celle de la Bourgogne, n'est pour rien dans l'aventure fort problématique que rappelle ce nom, et dont nous dirons deux mots, bien que tout le monde la connaisse. — Raoul de Coucy, frappé à mort au siége de Saint-Jean-d'Acre, en 1191, chargea son écuyer, avant de rendre le dernier soupir, de porter son cœur en France à la dame de ses pensées, la chastelaine de Fayel. Malheureusement, l'époux surprit le message et fit manger à sa femme le cœur de son amant. La chastelaine se laissa mourir de faim. — Deux tragédies sont nées de ce conte horrible ; et le poète bourguignon Brugnot, de Painblouse près de Beaune, se proposait de traiter ce sujet ; mais les embarras d'une vie dure et agitée, puis la mort, l'empêchèrent d'exécuter son projet. — C'est aux recherches minutieuses que cet écrivain fit alors pour arriver à une grande vérité de détails locaux et historiques pour les accessoires, sinon pour le fond, que nous sommes redevables de la lumière qui éclaire maintenant l'origine d'une erreur de noms qu'il ne faut pas laisser cheminer plus loin. — Brugnot, en explorant les environs de Saint-Quentin en Vermandois, où se trouvait le castel du sire de Fayel, constata qu'il existait jadis une terre appelée le *Vergies* qui avait appartenu à la famille de la dame de Fayel. Cette terre, d'un nom peu célèbre, fut, dans la tradition populaire, effacée pour faire place à l'illustre maison de Vergy. Les années s'accumulèrent sur cette erreur et la consacrèrent en dépit de l'histoire de Bourgogne, qui ne désigne aucune femme de ce nom dans la riche lignée de la famille de Vergy. — La connaissance de cette particularité, trouvée par Brugnot, et signalée par son éditeur, nous a paru plus utile que le développement d'un conte aussi horrible que ridicule.

JULES PAUTET.

VÉRITÉ (mythologie). Son nom grec est Aléthie ; Pindare la fait fille de Jupiter : c'est avec plus de raison que des mythes lui donnent *Krônos* (le Temps) pour père. En effet, le temps dissipe bien des ténèbres, démasque souvent le mensonge, et fait luire la vérité dans tout son éclat. Elle ne fut pas non plus insensible aux charmes de l'amour ; elle eut, on ne sait de quel dieu, la Justice et la Vertu. Apènes en fit une nymphe amante de la solitude ; quelques-uns, par une idée bizarre, la placent au fond d'un puits ; où elle se cache ; et duquel elle ne sort que difficilement ; il est plus convenable de la supposer habitante de l'Empyrée : Voltaire a dit :

> Descends du haut des cieux, auguste Vérité !
> Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre !

Dans ce cas, on lui donne des ailes, toute nue qu'elle est. Le globe terrestre, qu'elle semble quitter, gît sous l'un de ses pieds; l'autre est suspendu comme celui de Mercure, parce qu'elle est prête à s'élancer vers son divin séjour. On pourrait aussi la représenter une main sur le cœur, avec une bouche naïve, bien que sérieuse, entr'ouverte, comme pour parler : le miroir antique est son attribut ordinaire.— La Vérité chrétienne tient, le plus souvent, d'une main un Évangile ouvert, et de l'autre, l'index levé; elle montre le ciel et la croix du Christ étincelante dans les nues. DENNE-BARON.

VÉRITÉ, VÉRITABLE, VRAI, VRAISEMBLABLE, VÉRIDIQUE, VÉRACITÉ. Il est peu de mots qui jouent dans la langue et dans la science un rôle plus considérable que ceux que nous réunissons dans ce groupe. Il en est peu qui aient occupé davantage les méditations des philosophes. Et, pour commencer par le premier, *vérité*, nous dirons qu'à la suite de beaucoup de méditations qui n'ont pas toujours conduit à la découvrir, on a donné de ce mot un grand nombre de définitions, mais qu'on a fini par mettre en doute que l'homme puisse connaître la vérité, et même qu'il soit capable de la définir. S'il est douteux que l'intelligence humaine soit faite pour *trouver* la vérité, il est du moins certain qu'elle est faite pour la *chercher*, et désormais nous devons au même degré être persuadé que dans notre condition actuelle nous ne l'aurons jamais tout entière, et convaincus que notre développement moral et intellectuel exige que nous ayons toujours à la chercher. Cherchons-la donc à la fois avec défiance et avec confiance. De ce qu'on a dû critiquer toutes les définitions qui en ont été données jusqu'ici, il n'en résulte certainement pas que nous ne sachions bien ce que nous entendons par le mot *vérité*. En effet, la vérité est la connaissance des choses telles qu'elles sont, et notre connaissance en est parfaite lorsque nos idées sont parfaitement conformes aux choses qui en sont l'objet. Cette définition est simple et à la portée de tout le monde. On en a donné d'autres. On a dit que la vérité était l'accord de nos idées avec les idées de Dieu. Cela est incontestable, puisque les idées de Dieu sont la vérité; mais cela est complétement stérile, puisque nous n'avons aucun moyen de vérifier la chose. On a dit ensuite que la vérité est l'accord de nos idées les unes avec les autres. Oui, si l'on entend toutes nos idées, et si nous avons des idées sur tout : non, s'il ne s'agit que de quelques-unes de nos idées et si nous n'en avons que sur quelques questions. On le conçoit, il peut y avoir accord entre une série d'idées fausses, comme il y a accord entre une série d'idées vraies; aussi a-t-on distingué avec raison entre la *vérité logique*, ou l'accord des idées entre elles et la *vérité métaphysique*, ou l'accord des idées avec les choses. La vérité logique est toujours à la disposition de notre intelligence; la vérité métaphysique l'est rarement. Cette dernière, *vue complétement*, est la vérité absolue, la vérité suprême; mais elle n'est vue complétement que de l'intelligence suprême et absolue. De ce qu'elle n'est vue complétement que d'une seule intelligence, on a conclu que ce que les autres intelligences en voient n'a rien de vrai, ou n'a que peu de vrai. On a été plus loin. La vérité, a-t-on dit, est en général, ou tout à fait inaccessible, ou du moins d'un accès difficile à notre entendement qui ne saisit jamais, ou presque jamais, que des apparences.— Dès lors ce qu'il y a de plus raisonnable à faire à l'égard de toutes les idées qu'il nous procure, c'est d'en mettre en doute la vérité. Cette opinion, susceptible de plus ou moins de développement et d'exagération, a été présentée de trois manières différentes, et a donné lieu à trois systèmes, dont le premier, le *probabilisme*, admet, non pas, dit-il, ce qui *est vrai*, mais ce qui *semble vrai*, tandis que le second, le *scepticisme*, arrive rarement à admettre quelque chose, et que le troisième, le *pyrrhonisme*, déclare nettement que l'intelligence humaine ne saurait avoir la

vérité sur rien. A ces trois systèmes est opposé le *dogmatisme*, qui affirme au contraire que l'intelligence humaine *sait* quelque chose. Or, il faut le dire, si c'est une intelligence suprême qui a présidé à l'ordonnance des choses, et il serait au moins absurde d'affirmer le contraire, le scepticisme vaut mieux que le pyrrhonisme, le probabilisme, que le scepticisme, et le dogmatisme, que le probabilisme; car il implique que l'intelligence est condamnée en toute chose, ou à l'ignorance, ou aux apparences, ou même à la simple vraisemblance. Quel serait le but d'un ordre de choses si fantasmagorique, d'une création si décevante, d'une condamnation si cruelle pour nous de la part de l'intelligence qui sait tout? On ne saurait le dire. Il est très vrai que, sur beaucoup de questions, nous restons dans l'ignorance; (aussi la modestie est-elle une vertu pour tous les hommes); que, pour en résoudre d'autres, nous n'avons que des apparences; (aussi est-ce un devoir de s'en défier); que sur d'autres encore nous ne nous élevons qu'à la vraisemblance; (aussi la tolérance est-elle d'obligation universelle). Mais il est aussi des questions sur lesquelles nous avons la conscience de la vérité, même sans parler des vérités de la foi que nous laissons en dehors de ce débat. Nous avons évidemment toutes les vérités qui se rattachent à la certitude de la pensée, de l'existence, de la personnalité, de l'unité, de l'identité de tous les phénomènes de conscience, et, certes, c'est-là tout un empire d'idées vraies. Il est trois choses qui prouvent que nous sommes faits pour le vrai. — Nous avons d'abord l'amour de la vérité; ensuite le moyen de la découvrir et de l'éprouver; enfin l'obligation de la professer.—Nous avons, en effet, d'abord l'*amour de la vérité*. Ne sommes-nous pas dévorés du désir de l'apprendre et de la savoir? L'ame ne demande-t-elle pas de la nourriture, dès qu'elle le peut, comme le corps a demandé de la nourriture, dès qu'il l'a pu? L'enfant, qui est si ardent, si impitoyable à questionner, pour savoir quelque chose de cette masse de faits qu'il ignore et dont l'ignorance constitue sa faiblesse, ne s'irrite-t-il pas quand il s'aperçoit qu'on le trompe? Et le jeune homme, et l'homme fait, avec quelle passion, pour soulever un peu plus encore le voile qui couvre la vérité, pour reculer un peu plus encore l'horizon des connaissances humaines, ne se lance-t-il pas dans les peines de l'étude, dans les périls de l'expérience, dans les souffrances de l'exploration lointaine? Vous doutez de l'amour de l'ame pour la vérité, voyez les transports de l'ame qui la découvre! L'amour de la vérité est combattu en nous par d'autres sentiments, par d'autres passions, il est vrai. Nous haïssons la vérité qui peut nous humilier et nous nuire; nous aimons l'erreur qui nous ménage et qui trompe les autres à notre bénéfice. Mais, on le voit bien, c'est ici le vice qui nous fait déroger à nos goûts naturels. Or le vice est une altération de nous-mêmes.—Nous avons, de plus, le *moyen de découvrir et d'éprouver la vérité*. En effet, cet amour, cette passion providentielle que nous éprouvons pour elle, n'est ni stérile ni aveugle: nous sommes faits à la fois pour la chercher et pour en approcher. L'organisme de notre corps vient nous l'attester, comme l'organisme de notre ame. Toutes nos facultés intellectuelles ont pour but de connaître, et toutes nos facultés morales et physiques sont au service de nos facultés intellectuelles. Nos sens que font-ils, si ce n'est de quérir et de transmettre des faits à l'entendement? Et tous nos sens, quoiqu'ils appartiennent au corps par leurs organes, ne sont néanmoins que des moyens de l'ame pour se mettre en rapport avec le dehors. Puis, au-dessus de cet *entendement*, qui est l'ensemble des facultés intellectuelles, n'avons-nous pas une faculté plus haute, cette raison, qui s'élève des notions plus ou moins particulières, des idées plus ou moins générales, aux conceptions universelles? Et, au-dessus de cette *raison*, qu'on appelle peut-être à tort la *faculté suprême*, n'en avons-nous pas une autre encore, moins

certaine, à la vérité, mais plus audacieuse, et quelquefois plus heureuse dans son audace; je veux dire cette sorte de divination, qui *entrevoit* encore quand la raison cesse de *conclure*, qui ose se croire compétente encore quelque peu quand la raison se déclare tout à fait incompétente, et qui forme, en mille occurrences de la vie méditative, et sur les plus hautes questions de religion ou de philosophie, l'unique fortune de l'ame? Si elle a tant d'audace c'est qu'elle est *antérieure* à l'investigation, comme elle lui est *ultérieure*. Son nom l'indique, elle est d'origine divine. La divinité est sa source et son objet principal, et, qu'elle ait saisi ou ressaisi la divinité, toujours est-il qu'elle l'a tenue avant que la philosophie ait eu le temps de la conquérir. Elle nous jetterait toutefois dans bien des erreurs, comme la raison, comme l'entendement, comme les sens, si, à côté de tous les moyens de découvrir la vérité, nous n'en avions aussi quelques-uns pour l'éprouver.—Nous n'avons pas, il est vrai, de *criterium*, de moyen de discernement général et absolu, pour constater la vérité en toutes choses et la distinguer de l'erreur d'une manière certaine; mais nous avons pour cela beaucoup de moyens spéciaux. On le nie. On dit que nos sens nous trompent : mais nous pouvons souvent les contrôler les uns par les autres. On dit qu'ils se trompent eux-mêmes : mais nous pouvons presque toujours perfectionner leur jeu et leur activité. Dans tous les cas, nous sommes leurs maîtres, et ils ne sont jamais les nôtres. Ils n'ont pas de volonté et la nôtre est souveraine. D'ailleurs les sens ne peuvent pas se tromper du tout, puisqu'ils ne jugent pas. En effet, c'est bien nous qui jugeons, et qui affirmons une perception, qui lui attribuons la vérité, l'erreur, l'insuffisance, l'obscurité. Or, chacun de ces caractères atteste notre fonction de critiques. On objecte que nous nous acquittons du triple rôle d'observateur, de juge et de contrôleur, avec des facultés purement *subjectives*, tandis que la vérité est essentiellement *objective*. Mais il y a ici deux remarques à faire. D'abord la vérité n'est pas plus objective que subjective. Puisqu'elle est la conformité de nos idées avec la nature des objets, elle est à la fois objective et subjective; elle est l'idée que le sujet pensant se forme de l'objet pensé. Ensuite, s'il y a dans la vérité un élément objectif et un élément subjectif, et s'il est possible que notre *subjectivité* ou ne saisisse pas l'objet tout entier, ou l'altère et le colore en le saisissant, suivant son organisme plus ou moins parfait, si cela est possible, disons-nous, cela n'est pas probable. De ce que nous pourrions à la rigueur avoir cette chance contre nous, en conclure qu'elle a lieu régulièrement, c'est conclure d'une façon peu légitime. Dans quel but l'ordonnateur suprême qui nous a mis dans le monde et en rapport avec le monde, nous aurait-il mis dans des rapports de déception? Nous savons, au contraire, pertinemment qu'à l'état normal l'intelligence humaine distingue, dans ses idées, ce qui est subjectif de ce qui est objectif, puisque nous connaissons parfaitement un autre état de l'ame où cette distinction n'a plus lieu. Cet autre état de l'ame, c'est l'*aliénation mentale*, situation de maladie morale ou physique, où la raison ne démêle plus ce qu'il y a d'objectif ou de subjectif dans la pensée. Il faut donc admettre qu'à l'état normal de l'entendement humain il y a conformité entre nos idées et l'objet de ces idées, c'est-à-dire qu'il y a vérité. Mais qu'on ne se trompe pas sur la nature de cette vérité. Nous disons qu'il y a *conformité* entre l'objet et les idées; nous ne disons pas qu'il y a *identité*. Nos idées, loin d'être les objets eux-mêmes, n'en sont que des images; encore ces images sont-elles purement intellectuelles. Elles permettent néanmoins, comme d'autres copies, une comparaison avec l'original, en d'autres termes une *vérification* qui constate la ressemblance ou la dissemblance. Il est vrai que, pour celles de nos idées qui ne sont pas des copies et dont il n'existe pas d'original susceptible de comparaison, nous

n'avons pas à notre disposition le même *criterium* de vérité. Toutefois, il y en a beaucoup, nous l'avons déjà dit, qui ont pour nous le même degré d'évidence et de certitude, et M. Jouffroy a montré, dans une belle préface, que l'observation interne a le même degré de précision et d'évidence que l'observation externe. On le voit donc, nous sommes faits pour *éprouver* la vérité aussi bien que pour la *découvrir*. — *Mais nous sommes faits surtout pour la professer*, pour la dire, pour être *véridiques*. La *véridicité* ou la *véracité* est à la fois l'obligation et l'habitude d'être vrai ; et nous sommes obligés de respecter le vrai, de *parler le vrai*, par la raison que nous sommes faits pour le chercher, pour le découvrir. Cela est évident, puisque notre destinée morale, comme homme, comme membre de la société humaine, et notre destinée sociale, comme membre de la société civile, reposent sur le vrai. L'ordre moral des empires, comme l'ordre moral du monde, a pour loi fondamentale la vérité. Cette loi renversée, il n'est plus, dans l'univers, d'ordre ni humain ni divin. Sans doute il y a mille dérogations à la vérité, soit sociale, soit morale, et ces dérogations, si nombreuses ou si graves qu'elles soient, n'empêchent pas un ordre quelconque de subsister. Mais il faut considérer d'abord que les exceptions prouvent la règle ; ensuite qu'un ordre quelconque n'est pas un état normal ; enfin, que la plupart des maux qui accablent les individus et la société proviennent précisément des audacieuses infractions qui se commettent contre la loi de la vérité. Il en est donc de l'obligation de dire la vérité comme de celle de la chercher : elle est absolue, elle n'est susceptible d'aucune modification, d'aucune interruption. Toutefois, de même qu'il suffit de chercher la vérité avec droiture, sans que nous soyons forcés de la trouver, il suffit aussi de la professer avec sincérité, sans que nous soyons obligés de la savoir. On peut être véridique sans dire le vrai, puisqu'on peut ignorer le vrai, et qu'il est permis de dire ce qu'on pense, même quand on est dans l'erreur. Il est de plus permis de respecter l'erreur des autres. Cela est même d'obligation toutes les fois que le mal d'une erreur combattue serait plus grand que le mal d'une erreur tolérée. Mais *communiquer* sciemment l'erreur, c'est mentir ; et le mensonge est à la fois la plus lâche violation de l'ordre moral du monde et la plus audacieuse dégradation de la dignité humaine. — On a dit que l'erreur dite sciemment, mais sans intention de nuire, n'était pas un *mensonge*. Cette assertion est une de ces armes à deux tranchants, dont l'usage blesse le plus dangereusement ceux qui s'en servent. Il est évident que, dans certains cas, l'erreur dite avec l'intention de sauver l'honneur ou la vie est un devoir ; car il est non seulement de toute justice, il est de toute obligation de donner le change à un assassin qui vous demande la retraite de sa victime. Mais si c'est toujours la sincérité de la conscience qui constitue la moralité de l'acte, il faut bien considérer que ce n'est jamais la subtilité de l'intelligence, et que celle-ci assiége sans cesse et enveloppe de mille piéges celle-là. De ce qu'il peut être licite et même obligatoire, dans un cas donné, de substituer à la vérité une erreur, il n'en faut pas tirer cette règle générale, que toute erreur dite à bonne intention cesse d'être mensonge. On a dit quelque chose de plus dangereux que l'assertion qui nous occupe ; on a dit que *toute vérité n'était pas bonne à dire*. Avec cette autre assertion, on se fait une morale encore plus commode qu'avec la première. En effet, on s'accorde le bénéfice du silence, non pas toutes les fois que l'exige un intérêt majeur et sacré, mais un intérêt quelconque. Dès lors on tait non seulement les vérités mises sous le sceau du serment par une loi morale, religieuse ou politique, par exemple les secrets de l'état, les aveux du confessionnal et les confidences de l'amitié, mais on tait toutes espèces de vérité qu'on a intérêt à cacher. Ce n'est plus

seulement l'homme du monde qui se fait escompter l'ambiguité, l'homme du barreau qui se fait payer l'art de voiler la vérité, et même de la nier sciemment devant la justice, délit moral et social qui, dans l'antiquité, c'est-à-dire dans l'enfance de la civilisation, l'eût fait chasser de l'Égypte avec ignominie; mais c'est l'homme d'état qui couvre le gaspillage des deniers publics, non plus sous les stratagèmes de la réticence, mais sous l'art de grouper les chiffres; c'est le ministre qui met de côté les dépêches compromettantes avec une charmante rouerie, et c'est l'homme de la sacristie qui garde le silence sur un dépôt, avec les plus dévotes intentions qui puissent s'imaginer! On le voit, de la seule maxime : *Toute vérité n'est pas bonne à dire*, maxime livrée aux subtilités de la raison et aux latitudes de la conscience, il résulte une morale qui doit inspirer de l'horreur. Elle en eût inspiré, non pas à toute l'antiquité, mais à tous ceux des peuples anciens qui professaient les principes d'une délicatesse sérieuse. Certes cette morale n'eût pas étonné Sparte, qui autorisait et qui enseignait l'art du mensonge; certes, elle n'eût révolté dans Athènes ni les Thémistocle ni les Alcibiade; mais certes aussi les Aristide et les Socrate l'eussent rejetée dans leur patrie, au risque même de déplaire. Dans les mœurs des anciens, mœurs où il y avait des classes là même où il n'y avait pas de castes, certaines catégories de citoyens étaient plus strictement et plus spécialement obligées à la vérité : c'étaient les princes et leurs lieutenants, les juges; les prêtres, et leurs émules, les philosophes. D'un autre côté, on permettait, non pas le mensonge, mais la fiction et un peu d'infidélité dans le culte de la vérité, aux poètes, aux fabulistes, aux voyageurs, aux historiens, aux narrateurs de tout genre. A cet égard, les mœurs n'ont pas changé. Il y a eu changement sous un autre rapport. L'antiquité tolérait une classe d'ambitieux qui prétendaient cumuler les avantages des deux catégories, plaider la vérité et le mensonge. Elle méprisait ces plaideurs, les sophistes, mais elle les tolérait. Nos mœurs se révolteraient contre un tel degré d'avilissement; elles ne souffriraient pas que le même homme soutînt pour et le contre à des époques différentes de sa vie. Et cependant, notre âge a peut-être, sinon plus d'organes de mensonge que tout autre, du moins plus de moyens et plus d'habitudes d'altérer la vérité au profit des passions. Je ne parle pas du conte et du roman, qui ont fait d'immenses progrès; je ne parle pas de ces mille et une inventions qui sont dues au génie de l'industrie et de la spéculation, de cette science si moderne d'organiser, au moyen de faussetés officiellement attestées, des succès et des chutes, des fortunes et des ruines; je parle du criminel emploi que le jeu de nos institutions politiques semble vouloir faire désormais, non pas de l'art de transmettre instantanément des nouvelles à distance, mais de celui de communiquer certaines idées à toute une nation. Dans une société vierge, le danger d'un pareil ordre de choses serait extrême; et une démoralisation profonde en serait le résultat inévitable. Il n'en est pas ainsi des vieux empires. Au milieu d'une civilisation aussi avancée que la nôtre, il n'y a de trompés que ceux qui veulent l'être. En effet, partout le remède est à côté du mal. La critique, toujours tenue en éveil, est plus clairvoyante qu'elle ne l'a jamais été; et, quoique nous ayons plus d'avocats de mensonge, plus de romanciers, de conteurs, de fabricants de nouvelles, en un mot de sophistes, de menteurs et de charlatans de toute espèce qu'il n'en a jamais existé dans aucun autre temps, dans aucune autre société, jamais néanmoins la vérité n'a été mieux sue en toute chose; jamais l'historien vrai n'a été plus vrai, le voyageur sincère plus sincère, le philosophe éclairé plus libre d'éclairer, le prêtre pieux plus nettement distingué de l'hypocrite, le juge et le prince plus à jour. C'est que, dans la société moderne, grâce à la presse, tout est à jour, et nul ne peut plus trahir la

vérité sans se trahir. Quelle que soit donc l'altération survenue dans nos mœurs, et l'on sait à quel prix est toujours la civilisation, il y a progrès dans l'amour de la vérité, progrès dans la découverte de la vérité, progrès dans l'obligation de la professer. Tel est ce progrès que, sur deux questions bien graves, il s'est opéré des changements complets dans nos idées, dans nos institutions, dans nos mœurs. L'antiquité avait généralement pensé que, pour enseigner la vérité et pour la montrer aux hommes, il convenait de la voiler. Elle la voilait de toutes manières, par le mythe, le symbole, l'emblème, la tradition, et mille cérémonies. Quand Socrate la montra, non pas sans voile, mais un peu dévoilée, on le mit à mort. Aristote, qui avait eu l'imprudence de dire : *Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas*, eût partagé le même sort, s'il ne se fût réfugié dans l'île d'Eubée. Eh bien, dans notre siècle, au contraire, nous voulons la vérité sans voile, et il suffit qu'un homme prétende la voiler pour qu'il se perde. Second changement : L'antiquité ne la donnait, même voilée, qu'à certaines classes de la société, qu'aux initiés, qu'aux éprouvés parmi les initiés; nous la donnons à tous. Il n'en était pas ainsi chez nos pères. Pour nous en convaincre, ne remontons pas jusqu'au moyen-âge, prenons ce mot d'un écrivain du grand siècle de nos pères :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Ce mot a été dit à une époque où il y avait beaucoup d'illusion encore, où l'illusion avait encore bien des charmes; il a été dit dans un de ces mouvements sublimes où un penseur s'élève au-dessus de son temps et proclame une vérité qui ravit sa méditation, mais qui étonne ses contemporains. Eh bien, aujourd'hui tout le monde en est à trouver la vérité seule, non plus aimable seulement, mais tolérable en tout, en religion, en philosophie, en morale, en politique. Pour constater en un mot l'immensité de ces deux changements, nous dirons, en nous résumant, qu'on se plaignait autrefois de l'intolérance *sociale* dirigée contre la vérité et qu'il n'y a plus aujourd'hui d'intolérance *légale* même contre l'erreur.—On le voit, si nos mœurs ne sont pas encore ce qu'elles devraient être, nos institutions au moins sont belles jusqu'à l'idéalité. — On a beaucoup écrit sur la vérité; et, sans compter les traités sur l'erreur et le mensonge, on pourrait citer ici un grand nombre d'ouvrages. Il y a d'excellentes choses dans le traité *de Veritate*, de Guillaume de Paris (opp., t. II, pag. 749), et dans la *Logique de Port-Royal*, comme dans d'autres logiques, et notamment celle de Schulze. On fera bien de consulter aussi Beattie : *Essay on the nature and immutability of truth in opposition to sophistry and scepticism* (Édimbourg, 1770). — Brissot : *De la Vérité* (1782, in-8°). Weishaupt : *Uber Wahrheit und sittliche Vollkommenheit* (Ratisbonne, 1793, 3 vol. in-8°). Reinhold : *Was ist Wahrheit* (Altenb., 1804, in-8°). Heinroth : *Uber die Wahrheit* (Leip., 1824, in-8°). L'ouvrage que M. Heusde vient de publier sur cette question ne nous est pas encore parvenu. MATTER.

VERJUS, suc acide qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. Il se dit aussi du raisin qu'on cueille encore vert, et d'une espèce de raisin qui n'est pas bon à faire du vin, raisin aux grains longs et gros, et à la peau fort dure. Il en existe une espèce qui, dans les cantons du nord et du centre de la France, ne parvient jamais qu'à une maturité imparfaite. Le suc du verjus est d'un grand usage dans l'économie domestique. On s'en sert en médecine comme astringent. — Le verjus ne saurait être considéré à la rigueur comme un véritable vinaigre, puisqu'il n'est point le produit de la fermentation. Son acide est le même que l'acide malique. Son suc n'est pas difficile à préparer : prenez les grains de raisin qui ne sont pas mûrs, écrasez-les, et laissez-les ainsi dans un vaisseau découvert pendant environ trois semaines; exprimez-en ensuite le suc au moyen d'une presse; mêlez le marc avec de la paille hachée;

laissez-le dépurer pendant 24 heures; filtrez-le à travers le papier, et entonnez-le dans des bouteilles, en achevant de les remplir avec de l'huile d'œillette.—C'est ainsi qu'on prépare et qu'on conserve tous les sucs des fruits. — On fait avec le suc de verjus plusieurs mets assez recherchés qu'on nomme aussi *verjus*. On peut, dans toutes les saisons, assaisonner des œufs avec quelques grains d'un extrait de verjus, obtenu par un procédé qui consiste à le laisser exposé au soleil sur plusieurs assiettes jusqu'à ce qu'il soit desséché, et à le conserver ensuite dans des bouteilles bien fermées.—On appelle enfin *verjus* les raisins qui se sont développés sur les ceps après la floraison des autres, et qui le plus souvent sont frappés de gelée avant leur maturité. P. Gaubert.

VERMEIL. Espèce de vernis, composé de gomme et de cinabre mêlés et broyés dans de l'essence de térébenthine. Les ouvrages auxquels on veut donner une apparence et un éclat métallique, sont couverts d'une couche de vernis qu'on étend soigneusement sur leur surface, et qui ne doit pas avoir plus d'épaisseur sur un point que sur l'autre. Ce travail est exécuté d'ordinaire par des doreurs de profession qui sont au fait de toutes les précautions à prendre pour que l'objet sur lequel ils appliquent du vermeil ait et conserve l'aspect métallique. — Les couverts et autres ouvrages d'orfèvrerie en argent, qui ont été dorés au feu avec de l'or amalgamé, se distinguent dans la fabrique par le nom de *vermeil doré*. Une boîte, un service en *vermeil*.

V. de Moléon.

VERMICELLE. Il est à peine besoin de décrire ces longs fils de pâte, auxquels leur forme à fait donner par les Italiens le nom significatif de *vermicelli* (petits vers), et qui figurent sur nos tables comme potages. La semouille, ou farine de gruau haut moulue, est la base de cette pâte, ainsi que de toutes celles auxquelles le *vermicellier* donne différents noms et différentes formes. L'ouvrier pétrit d'abord sa semouille avec de l'eau chaude et très pure, sans quoi la pâte manquerait de liant et se briserait à la cuisson; puis, quand elle est ainsi préparée, il la rassemble, la couvre d'un double linge et la foule aux pieds durant quelques minutes. A cette opération en succède une autre, qui consiste à écraser, pendant deux heures, la pâte sous un énorme couteau de bois appelé *brie*. Il ne reste plus qu'à lui faire prendre la forme voulue. On la met dans une cloche en métal au fond de laquelle est placée une espèce de crible, percé de petits trous de la grosseur qu'on veut donner au vermicelle. La cloche est entourée d'un réchaud plein de braise dont la chaleur échauffe et liquéfie la pâte; alors, au moyen d'une presse verticale, on pousse celle-ci et on la fait sortir en filets qui sont aussitôt refroidis et séchés par un ventilateur. Parvenus à la longueur d'un pied, on les casse près du crible et on les arrondit en boucles ou en anneaux pour les livrer au commerce. Il n'est personne qui ne sache que, pour consommer le vermicelle, il suffit ensuite de le faire bouillir dans du lait ou du bouillon, ou simplement dans de l'eau avec du beurre. Les fabricants font encore avec la même pâte des macaronis (*v.*), qui ne diffèrent guères du vermicelle que parce qu'ils ont la forme d'un tube, et des lasagnes qui ont celle d'un ruban; ils en découpent en cœurs, en losanges, en étoiles, ou imitent différentes graines suivant les moules dont ils se servent. V. Ratier.

VERMILLON, nom d'une couleur fort employée dans la peinture et pour d'autres usages, qu'on tire du cinabre (*v.*), minéral rouge, formé par l'union du mercure (*v.*) avec le soufre (*v.*), et du plomb (*v.*), ce dernier étant artificiellement converti, par une opération chimique, en une poudre de couleur rouge, connue dans le commerce et les arts sous le nom de *minium* (*v.*). Le vermillon n'est jamais une couleur très fine, et cependant les peintres s'en servent pour leurs grands tableaux, et les dames pour donner à leur teint plus d'éclat et une fraîcheur plus apparente. Le mercure et le plomb, qui entrent comme parties né-

cessaires ou comme bases dans la composition du vermillon, exercent sur la peau une action toujours fâcheuse; et, bien loin que l'usage du rouge soit favorable au teint, il le jaunit et le gâte; de sorte que, pour dissimuler l'effet produit par le rouge de vermillon, les dames qui s'en sont servi pendant quelque temps sont dans la nécessité d'en continuer l'usage. — Le cinabre, dont on tire principalement le vermillon qui sert à faire le rouge des dames, se trouve tout formé à l'état minéral dans le sein de la terre. On peut aussi le produire artificiellement en amalgamant le soufre pur et le mercure. Dans l'un et l'autre cas, pour en tirer le vermillon des peintres, on le triture et on lui fait subir d'autres opérations : pour le rouge des dames, par exemple, on le fait digérer dans de l'urine, préparation qui suffirait, si elles la connaissaient, pour leur en faire abandonner l'usage.

V. de Moléon.

VERMINE, toute sorte d'insectes malpropres, nuisibles, incommodes, tels que puces, poux, punaises (*v.* ces mots).

VERMONT, un des petits états de l'Union américaine, situé dans la partie septentrionale, sur les frontières du Bas-Canada, entre le lac Champlain à l'ouest, et le cours de la Connecticut, qui le sépare de l'état de ce nom. On évalue sa superficie à 1,387 lieues carrées de France, et sa population à 300,000 individus. C'est un pays plutôt montueux que montagneux, bien arrosé, très pittoresque; il est traversé dans toute sa longueur par une chaîne, à laquelle il doit son nom, et que les Anglais ont appelée *Green Mountains* (les Montagnes Vertes); les forêts de pins, de sapins, de mélèzes et autres arbres à feuilles persistantes qui en revêtent les flancs, les fraîches prairies de ses vallons, justifient cette dénomination. Quoique situé entre les 42° et 45° degrés parallèles, le Vermont a un climat très froid, et le thermomètre y descend chaque hiver à 14 et 15 degrés; en été, la chaleur y est aussi très forte, cependant l'air y conserve toujours une grande salubrité. Les principales productions du sol consistent en céréales, chanvre, pommes de terre, autres légumes et une quantité considérable de bois. On y fabrique beaucoup de sucre d'érable. Peu de contrées possèdent de plus vastes pâturages. Le gros bétail qu'on y élève est aussi magnifique que nombreux. L'industrie s'exerce principalement sur l'exploitation de riches dépôts de fer, de plomb et de carrières de marbres, et le commerce sur la potasse et la perlasse, le bœuf, le porc, le beurre, des fromages renommés, le chanvre et le bois. Depuis l'ouverture du canal Champlain, les relations ont lieu surtout avec New-York. — Le caractère, les mœurs, les coutumes, les lois et la religion des habitants du Vermont ne diffèrent pas de ceux de la population de la Nouvelle-Angleterre. Cet état s'est constitué le 25 décembre 1777. Sa capitale est Montpellier, petite ville de 2,000 habitants, sur l'Ognon, à 225 lieues de poste de Washington. — Burlington, sur le lac Champlain, est un port très commerçant, peuplé de 2,500 ames. — Middlebury, ville industrieuse, a dans ses environs des carrières de marbre exploitées et une population de 3,000 habitants. — Bennington possède des usines, diverses fabriques et 3,000 habitants. — Chelsea, Rutland, Windsor, ont à peu près la même population.

Oscar Mac Carthy.

VERNET (Joseph, Carle et Horace). Si l'hérédité des titres jette encore de l'éclat sur tant de gens obscurs, si les descendants d'un grand homme de guerre revendiquent avec orgueil les souvenirs qui illustrent leur blason, quelle gloire ne doit pas rejaillir sur les fils d'un artiste dont le nom est devenu immortel! Et ce n'est pas tout, vous trouvez dans l'histoire peu de maisons dont plusieurs membres se soient distingués. Cela est avéré, et l'on a dit à ce propos que rien n'était plus lourd à porter qu'un grand nom. Il peut arriver en effet que le fils ne dégénère pas; mais trois générations aussi célèbres les unes que les autres, ce fait est rare dans les armes et n'existe pas dans les

lettres. L'art seul à notre époque en offre un exemple, exemple d'autant plus remarquable, que l'héritage du talent, loin d'aller en s'amoindrissant, s'est augmenté dans la famille des Vernet. Joseph Vernet fut un grand peintre de marine, genre moins apprécié et peut-être moins difficile que celui où se distingua son fils Carle, qui lui-même fut dépassé de son vivant par son fils Horace. Il appartenait au dernier descendant d'Antoine Vernet de réunir en lui les divers mérites de ses pères, et de couronner l'illustration de sa famille en abordant la peinture d'histoire, et en s'y plaçant au premier rang. Et maintenant il ne nous reste qu'une chose à déplorer, c'est que le dernier des Vernet n'ait pas un fils à qui il puisse transmettre son beau nom et son beau talent. Ce regret du reste, nous l'éprouvons moins vivement en songeant à la peine qu'un descendant d'Horace Vernet aurait eue d'atteindre à la verve et à la fécondité du talent de son père; et chacun sera sans doute de notre avis, lorsque nous en serons arrivés à la biographie du troisième des Vernet.—Joseph Vernet, fils d'Antoine Vernet (peintre lui-même), naquit à Avignon, en l'année 1714. Son père, dont nous ne connaissons aucun tableau, lui donna les premières leçons de dessin et de perspective; puis, lorsqu'il vit les rapides progrès du jeune homme, il l'envoya faire ce pèlerinage que tout bon peintre doit entreprendre une fois au moins, le voyage de Rome. Joseph Vernet arriva dans la capitale des arts à dix-huit ans. Riche de courage, d'enthousiasme, de volonté, et pauvre d'argent, il entra à l'école de Bernardin Fergioni; mais comme il lui fallait à la fois peindre pour vivre comme pour étudier, il passait la moitié de son temps à apprendre les secrets de l'art, et l'autre moitié à appliquer ce qu'il en connaissait déjà. Pendant tout le temps qu'il reçut les leçons de Bernardin Fergioni, il vécut du revenu assez maigre que lui rapportait la vente de quelques petits tableaux faits loin de l'œil et des conseils de son maître. C'est à cette circonstance que nous devons attribuer le grand nombre de toiles signées de son nom. Toutefois cette première manière, où il ne traitait que du paysage, est bien loin des œuvres qui lui valurent la célébrité. Comme tous les grands artistes, il douta long-temps, il s'essaya dans plusieurs genres; à mesure qu'il en abandonnait un pour un autre, son exaltation éphémère faisait place à un découragement passager; il voulait sa satisfaction personnelle avant tout: les éloges des autres n'étaient rien pour lui. C'était cet applaudissement intérieur, cette conscience de son mérite que seule il ambitionnait, et il cherchait toujours sa route; enfin il la trouva. Un jour, fatigué de faire des arbres et des palais, des plaines et des montagnes, éprouvant plus vivement que jamais ce désespoir, heureusement fugitif, qui est comme l'aurore de nouvelles et plus belles espérances, il s'enfuit de Rome, et ce fut Dieu sans doute qui le mena au bord de la mer. Là, l'aspect de cet élément, d'une magnificence si variée, miroir du ciel, gouffre sans fond, image de l'infini, si tranquille et si bruyant, beau jusque dans ses horreurs, aussi sublime dans le calme que dans la tempête, l'aspect de cette majesté imm able étonna l'esprit de Joseph Vernet, fit battre son cœur, éveilla son génie. Sûr désormais d'avoir un sujet aussi vaste qu'inépuisable, il reprit le pinceau et commença cette série de tableaux qui lui mérita bien vite le titre de premier peintre de marine.—De retour à Rome, il épousa M[lle] Virginie Parker, issue d'une famille distinguée de Londres. Quelque temps après ce mariage, déjà célèbre par plusieurs compositions applaudies, il obtint son premier honneur, le plus doux toujours, sinon le plus glorieux, celui d'être nommé à l'unanimité membre de l'académie de Saint-Luc. De cette époque date pour Joseph Vernet une vie nouvelle. Plus d'essais, plus de découragement, plus de gêne: il était maître en son art, sûr de son génie, recherché et choyé. — Ce ne fut cependant qu'au bout de 22 ans d'absence

qu'il songea à retourner dans sa patrie. Fidèle à son amour pour le genre qu'il avait adopté, curieux d'ailleurs d'étudier plus profondément l'élément qu'il peignait déjà si bien, il résolut de revenir en France par mer. Durant cette traversée, on le vit sans cesse le crayon à la main. Enfin, un jour, pendant une tempête que le bâtiment essuyait, il se fit attacher à un mât pour pouvoir étudier sur le pont du navire, en face du danger, ce grand bouleversement, dont il devait faire son chef-d'œuvre. En arrivant à Paris, sa réputation, déjà grande, lui valut tout de suite les éloges de ses compatriotes et les faveurs de la cour. Le roi Louis XV, qui sut dignement l'apprécier, le chargea de peindre tous les ports de France. Ce travail fut long. Joseph Vernet s'en tira bien, et sut vaincre avec talent des sujets ingrats et monotones. La collection de ces ports remplit toute une salle du musée Charles X. Tous ces tableaux furent gravés et obtinrent un grand succès à leur apparition. Ils sont tous exacts, quelques-uns sont pittoresques, comme le port de Saint-Mâlo; d'autres pleins de grandeur, comme le port de Brest; ceux-ci remplis d'activité et de vie, comme Marseille et Bordeaux; ceux-là d'un aspect triste et sévère, comme La Rochelle et Cherbourg. Malgré ces différents mérites, nous préférons la *Tempête*, tableau conçu avec audace, traité avec amour. Dans ce dernier ouvrage surtout, on reconnaît le grand peintre, à la composition hardie, au coloris vigoureux. Ici Joseph Vernet est poète autant que peintre, car il prête des sentiments aux éléments, et l'on croit, en voyant son tableau, à la rage des vents et à la colère de la mer.—En 1752, Joseph Vernet fut reçu à l'académie de peinture; en 1766, il en fut nommé conseiller; en 1788 enfin, il eut le bonheur d'y voir son fils Carle nommé membre. Malheureusement il ne jouit pas longtemps du plaisir de siéger à l'académie auprès de son fils: il mourut en 1789, à l'âge de soixante-quinze ans, plein encore de vigueur, de santé et de talent, et à l'instant d'exécuter un tableau avec Carle, dont le sujet était le passage de la mer Rouge par les Hébreux. — Carle Vernet commença sa carrière d'artiste sous les plus heureux auspices. Né à Bordeaux, le 14 août 1758, au plus fort de la renommée de son père, enfant précoce par son intelligence naturelle et ses dispositions innées pour le dessin, doué d'une figure gracieuse et pétillante de vivacité, il eut de bonne heure la main exercée et l'esprit cultivé. Son père, qui le vit promettre un artiste de plus à la France, n'épargna pas les leçons personnelles et les maîtres particuliers pour le rendre à la fois bon peintre et homme instruit. Son éducation achevée, Carle Vernet partit avec Joseph pour la Suisse. Là, le père initia son fils à tous les mystères de l'art; il lui apprit à voir, à aimer, à représenter la nature; il lui fit comprendre et sentir toutes les magnificences de la terre, la majesté des montagnes et des lacs, les merveilles de la lumière, et ces beautés sans nombre qui naissent à chaque pas pour l'œil clairvoyant et l'ame sympathique d'un artiste; puis il le conduisit dans la société des grands poètes, ces frères en génie des grands peintres. Il le présenta à Voltaire, à Jean-Jacques Rousseau, à Gesner; enfin il le fit converser avec Lavater, qui lui enseigna sans doute à lire dans ce livre éternel où le vice se rencontre avec la vertu, où toutes les passions sont exprimées si vivement, la physionomie humaine. — A son retour à Paris, Carle Vernet, élève distingué, concourut pour le grand prix de Rome. A son premier concours, il obtint le second grand prix; deux ans après, en 1782, sa composition de l'*Enfant prodigue*, traitée d'une façon toute à la fois naïve et dramatique, lui valut la couronne, et il partit pour l'Italie, lauréat d'autant plus intéressant qu'il n'était encore âgé que de vingt-quatre ans, et qu'il avait donné des preuves d'un talent déjà mûr. — A cette époque, toutes les espérances que Carle avait fait concevoir faillirent avorter. Deux influences funestes agirent tour à

tour sur son esprit, troublèrent son imagination, paralysèrent pour un temps ses facultés, l'influence de l'amour et celle de la religion. — S'étant épris à Paris d'une demoiselle de Montbar, fille d'un commissaire des guerres, il s'était cru la force de dompter sa passion, et, contrairement à toutes les prévisions paternelles, l'éloignement, loin de détruire son amour, n'avait fait que l'augmenter. Arrivé à Rome, au lieu de chercher des consolations dans l'étude, il les demanda à la religion : il fréquentait les églises plutôt que les ateliers, il priait quand il aurait dû travailler; et, pour son malheur, il rencontra des fanatiques qui cherchèrent à le dégoûter du monde et de l'art, et le poussèrent à entrer au convent. Il fallut toute l'autorité que son père avait encore sur lui pour le faire revenir en France, où son confesseur eut le bon esprit de lui conseiller de reprendre les pinceaux, et de devenir peintre célèbre plutôt que moine ignoré. — Ce fut alors que, persuadé par les exhortations de ce bon prêtre, et par les encouragements de son père, il entreprit un grand ouvrage, le *Triomphe de Paul-Émile*. Dans ce premier tableau important se trouvent toutes les qualités qui brillèrent depuis dans les compositions successives de Carle : une sage ordonnance, un dessin correct, un coloris, sinon vif, du moins harmonieux, et surtout un mérite spécial, celui de peindre parfaitement les chevaux. Ce dernier mérite, que les détracteurs de Carle Vernet, ainsi que de toute l'école de l'empire, sont forcés de lui accorder, n'est pas aussi mince qu'on peut croire. L'anatomie du cheval est assez compliquée, les races en sont nombreuses et diversement caractérisées, les mœurs enfin de ce superbe animal offrent mille particularités qui doivent être l'objet de travaux sérieux pour ceux qui le représentent. Carle Vernet avait une passion pour les chevaux; on le voyait sans cesse étudier tout ce qui se rattachait à eux dans la pratique comme dans la tradition. Aussi, dans la collection de ses œuvres pouvez-vous trouver toutes les espèces de l'animal qu'il choyait, depuis le cheval sauvage de l'Amérique du sud, à la crinière inculte, à la robe fauve et déchirée, aux pieds poudreux, jusqu'à l'alezan coquet, une féronnière au front, un collier au cou, un rose à l'oreille. Et puis, s'il veut peindre des chevaux antiques, ce sont de vigoureuses encolures, des jambes pleines de force, des croupes rebondies, de larges fronts, de grands yeux; si au contraire il nous montre une scène moderne, la race est, sinon abatardie, du moins dépourvue de ce grandiose qu'on rencontre dans les bas-reliefs du Parthénon. Partout Carle Vernet a su varier les allures, les poses, la tournure du cheval; il le peint avec autant de perfection dans l'action que dans le repos, au combat qu'à la parade.—Sa réputation de premier peintre de chevaux fut faite dès l'exposition de son triomphe de Paul-Émile. De toutes parts on lui commanda, soit des chasses, soit des batailles de cavalerie. Il obtint dès lors une réputation si universelle, et des succès si nombreux, qu'on l'appela au sein de l'académie de peinture. C'était en 1788, une année après son mariage avec mademoiselle Moreau. — Durant les premières années de la révolution, Carle Vernet, qui était devenu un homme à la mode, s'abandonna quelque peu à la paresse, et négligea l'art pour de futiles succès de société. Il composa cependant deux tableaux de grande dimension : la *Mort d'Hippolyte* et une *Course en char*. Les chevaux, dans ces deux ouvrages, sont parfaitement rendus, particulièrement dans la *Mort d'Hippolyte*, où ils ont brisé leurs rênes, et s'emportent vers d'affreux rochers; nous regrettons seulement que l'homme ne soit pas aussi beau que ses vainqueurs. — En 1793, une grande douleur vint interrompre la vie, si heureuse jusque-là de Carle Vernet; il eut le malheur de voir sa sœur aînée, Mme Chalgrin, femme de l'architecte qui composa les dessins de l'arc de l'*Étoile*, monter sur l'échafaud révolutionnaire ; elle avait été, comme

tant d'autres, victime des soupçons injustes de Robespierre qui l'accusait d'être dépositaire d'une correspondance avec les princes émigrés. Ce terrible événement écarta pour quelque temps Carle Vernet de la capitale. Il n'y revint guère que vers l'époque du directoire, et ce ne fut que sous le consulat, que Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, le fit travailler pour le gouvernement. La *Bataille de Marengo*, qui devait être le chef-d'œuvre de Carle Vernet, lui fut alors commandée. Carle Vernet comprit toute l'importance de cette commande; il voulut aller sur les lieux témoins de ce grand fait militaire; il consulta Kellermann, et les généraux Dupont et Boudet, héros de cette journée: mais les héros ne s'entendirent pas sur la part que chacun avait prise à la victoire; il s'ensuivit des contradictions si fortes que Carle Vernet renonça à son tableau. — Plus tard, heureusement, il l'exécuta sans avoir recours à des conseils intéressés, et sa composition y gagna en verve et en franchise, sinon en vérité. Ce tableau, nous le répétons, est l'œuvre capitale de Carle Vernet. L'exécution est plus soignée, plus pure que dans ses précédents ouvrages; les détails sont pleins d'intérêt sans faire tort à l'ensemble; enfin, la charge de cavalerie qui décida la victoire est rendue avec une fougue, une clarté et une perfection que seul il pouvait atteindre. — En 1808, le *Matin d'Austerlitz*, tableau plein de talent, valut à Carle Vernet la croix de la Légion-d'Honneur. Napoléon la lui remit, en lui disant : « M. Vernet, vous êtes ici comme Bayard, sans peur et sans reproche. Tenez, voilà comme je récompense le mérite. » — L'impératrice Joséphine ajouta à ces mots flatteurs : « Ce sont deux croix en une; il est des hommes qui traînent un grand nom, vous, M. Vernet, vous portez le vôtre. » — Pendant le reste de l'empire, et sous la restauration, Carle Vernet n'entreprit plus de grandes pages historiques. Nonchalant par nature, comblé de tous les honneurs que peut désirer un artiste, homme du monde fort recherché, à peine trouvait-il le temps et peut-être le courage d'improviser pour chaque exposition quelques tableaux de genre, tous, il est vrai, remplis d'esprit et de facilité. Son fils d'ailleurs commençait à devenir célèbre, et il lui laissait la charge du nom de Vernet et le soin de l'illustrer encore. C'est du reste ce qui arriva, et Carle Vernet put mourir en novembre 1836, voyant déjà Horace son fils l'un des premiers peintres de l'école actuelle. — Le sentiment poétique, l'inspiration, la fécondité qu'avait Joseph; la grâce, l'esprit, la verve dont Carle était doué; toutes ces qualités si rarement réunies, M. Horace Vernet les possède. Il fut aussi précoce que son père; il est aussi poète que son aïeul. Il les a dépassés tous les deux par l'élévation de la pensée, par l'harmonie de la composition, par la vigueur et la solidité du coloris. Sa réputation se fit vite, et grandit tous les jours. Après avoir débuté par un tableau d'histoire plein de fougue et d'énergie, afin de prendre rang parmi les peintres du premier ordre, il exécuta plusieurs batailles, et une suite de scènes militaires aussi bien rendues que spirituellement inventées, qui eurent toutes un grand succès et popularisèrent rapidement son nom. Sans doute il avait étudié profondément le caractère des soldats de l'empire, sans doute il avait été enthousiasmé par les exploits gigantesques de cette génération, car il la reproduisit plus tard, sous la restauration, avec tant d'exactitude, d'habileté et de grandeur, que la collection de ses dessins deviendra un jour indispensable à consulter par les historiens qui voudront parler de ces temps épiques de notre siècle. Cette œuvre seule aurait fait la réputation de M. Horace Vernet, comme elle fit celle de quelques-uns de ses imitateurs. Mais M. Horace Vernet ne se contenta pas de produire une foule de tableaux de genre pleins d'intérêt et d'esprit, il continua à s'exercer dans la grande peinture : il fit successivement le *Massacre des Janissaires* et la *Bataille de Fontenoi*, tableaux d'une ma-

nière différente, d'un mérite égal, et où il prouva que son pinceau pouvait dorénavant lutter avec tous ses contemporains dans l'art, et remplacer l'école de David qui s'éteignait. — M. Horace Vernet, célèbre de bonne heure, fut, jeune encore, nommé membre de l'académie des beaux-arts. Il obtint même un honneur auquel ses pères n'avaient pu prétendre, celui de remplacer Pierre Guérin comme directeur de l'école de Rome. Là il prouva qu'il était aussi bon administrateur que maître distingué. Malgré les nombreuses occupations que lui imposait sa direction, il trouva encore le temps d'exécuter deux tableaux qui sont peut-être ses chefs-d'œuvre, inspirés qu'ils furent dans la capitale des arts. L'un est *une Promenade du pape*, où l'éclat du coloris rappelle Rubens, et la pureté du dessin les peintres les plus célèbres des écoles d'Italie. L'autre est une *Rencontre de Michel-Ange avec Raphaël sur les marches du Vatican*. On a, peut-être avec raison, critiqué l'idée de cet ouvrage ; mais assurément on n'en peut trop louer la disposition et l'exécution. Peut-être ne fallait-il pas représenter une scène où deux illustres rivaux s'injurièrent, où Michel-Ange, jaloux du grand nombre d'élèves qui entouraient Raphaël, lui dit : « Tu marches comme un roi, toujours entouré de courtisans ; » ce à quoi Raphaël eut le tort de répondre : « Et toi, toujours seul comme le bourreau. » Peut-être nous répugne-t-il de savoir que les hommes de génie ont parfois les passions du vulgaire ; peut-être, pour l'honneur de l'humanité, ne faudrait-il pas rapporter les faits qui font tache dans une vie désormais immortelle ; mais enfin, une fois le sujet pardonné, on ne peut trop louer dans le tableau de M. Horace Vernet le groupe de Raphaël et de ses élèves, et cette charmante femme italienne, qui dort, son enfant dans les bras, et que Raphaël copie pour en faire plus tard une madone. — Nous sommes loin d'avoir parlé de toutes les œuvres remarquables de M. Horace Vernet. Outre une foule de tableaux d'histoire et de genre que la gravure à rendus populaires, les plafonds et les divers sujets commandés que M. Horace Vernet a exécutés pour les monuments publics font de lui, à l'heure qu'il est, le peintre le plus fécond et le plus connu de notre époque. Et cependant, malgré cette grande renommée, malgré ses succès nombreux, M. Horace Vernet est appelé, nous le croyons, a de plus hautes destinées : né en juin 1789, il n'en est qu'à la moitié de sa carrière d'artiste, et nous espérons que cette seconde moitié sera plus importante encore que la première, et qu'un jour, s'il persévère dans son activité et progresse dans son talent, il lui est réservé de devenir notre Guido Reni. JULES A. DAVID.

VERNIS, solution liquide, épaisse et visqueuse de substances résineuses dans l'alcool, les huiles essentielles, etc., dont se servent les peintres, les doreurs et beaucoup d'autres ouvriers pour donner du lustre à leurs travaux, ou pour les défendre contre l'action de l'atmosphère, de la poussière, et, en général, de tout ce qui peut les altérer. Si l'on veut qu'un vernis remplisse ces conditions, il faut qu'il résiste à l'eau (sans quoi son effet ne serait pas durable) ; qu'il n'altère pas les couleurs sur lesquelles on a pu l'étendre dans le but de les conserver ; qu'enfin les résines qui entrent dans sa composition soient choisies et combinées de manière à ce que la disposition à s'écailler que peuvent avoir les unes se trouve corrigée par une disposition contraire dans les autres. — On connaît sous le nom de *laques* (*v.*) certains vernis dans la composition desquels entrent des résines et des gommes également dissoutes dans quelque huile essentielle, ou même dans de l'huile ordinaire, mais de qualité supérieure, et propres à être appliquées d'une manière durable sur les métaux. Le mastic, la sandaraque, la gomme copale, le benjoin, l'ambre, l'asphalte, sont les substances le plus communément employées pour ces sortes de vernis. — On prépare, en faisant digérer une partie de caoutchouc

coupée en petites lanières dans 32 parties d'huile essentielle de térébenthine rectifiée, un vernis propre à être étendu sur le taffetas qui recouvre les aérostats, et à empêcher de s'échapper le gaz qui les remplit. V. de Moléon.

Vernis s'emploie figurément pour indiquer ce qui peut donner à des actions ou à des choses dont on parle une couleur plus ou moins favorable : il y a dans la haute société un *vernis* d'élégance, de politesse, qui en couvre et déguise parfaitement les vices; la modestie est comme un *vernis* qui rehausse toujours l'éclat du talent. Z.

VÉROLE (petite [v. Vaccine]).

VÉRONE (en italien *Verona*), province du royaume lombardo-vénitien, à l'ouest de Venise. Elle touche au nord au Tyrol, à l'est aux provinces de Padoue et de Vicence, au sud à celle de Mantoue, au sud-est à la Polésine, et à l'ouest au pays de Mantoue et au lac de Garda, qui sépare la province de Vérone de celle de Brescia. Tout ce qui avoisine le lac de Garda et le nord est montagneux; le terrain s'aplanit entre l'Adige et le Mincio. Au sud-ouest, il est très fertile; mais au midi, dans les environs du Tartaro, il devient marécageux. En général, la province de Vérone offre moins de traces de bonne culture que les autres provinces de l'ancienne Venise : cependant elle abonde en vin, en riz, en lin, en chanvre, en olives, en bétail. Les forêts y sont peuplées de gibier, les rivières et le lac de Garda nourrissent une grande quantité de poissons. Les montagnes recèlent du cuivre, de la houille, du marbre et du magnifique albâtre de plus de cent variétés. On trouve dans le mont Baldo de quoi fournir toute la péninsule italique de pierres à fusil. Sur la frontière du Tyrol, on rencontre de la terre verte, dite de Vérone. L'industrie se borne à la filature de la soie, à la fabrication des toiles et des cotonnades. La province de Vérone se divise en 13 districts : Zevio, Villa-Franca, Vérone, San-Pietro-Incariano, Sanguinetto, Legnago, Isola-della-Scala, Illasi, Cologna, Caprino, Bonifacio, Bardolino et Badia-Calavena : elle compte 300,000 habitants, et a pour chef lieu la ville du même nom.— Vérone, siège d'un évêché suffragant du patriarcat de Venise, est située dans une plaine, à 12 milles ouest de Venise. L'Adige divise la ville en deux parties, qui communiquent par quatre ponts de pierre. C'est une place forte, dont, suivant la tradition, les premiers remparts datent de Brennus. Plus tard, sous Tibère, elle fut entourée de murs bastionnés et flanqués de tourelles : le château de Saint-Pierre s'éleva pour mettre les citoyens à l'abri de l'invasion des Barbares. Il y a sur la rive droite trois portes, parmi lesquelles celle de Mantoue ou *del Pallio*, se distingue par une belle architecture. Sur la gauche, il n'y en a qu'une. La cathédrale est un superbe édifice gothique. Plusieurs églises se font remarquer par la singularité de leur construction et par leur antiquité. Les palais, dus à Palladio, San-Micheli et autres, sont ornés de peintures et de sculptures de Paul Veronèse, de Titien, de Farinati, etc. On y admire les débris d'un amphithéâtre, dont la magnificence est attestée par des inscriptions, des chapitaux, des statues, des bustes découverts à diverses époques : on estime qu'il a pu contenir 22,000 spectateurs. On voit encore deux portes romaines, celles *di Leoni* et *di Borsari*. La ville renferme une école d'anatomie et de théologie, un jardin botanique, un lycée impérial, une bibliothèque, une académie d'agriculture, arts et commerce, une académie de peinture, 52 églises catholiques, plusieurs casernes, trois théâtres, deux hospices d'orphelins des deux sexes, un hospice d'enfants trouvés. Le principal commerce consiste en riz et en soie. Il y a aussi des manufactures de laine, de toiles et de draps. — Au nombre des grands hommes nés dans cette ville, on cite Pline-l'Ancien, Catulle, Cornelius Nepos, Scaliger et Paul Cagliari, dit le Véronèse. La population s'élève à 55 mille habitants. — L'origine de Vérone

est très ancienne : on croit qu'elle fut fondée dans les XIVe et XVe siècles avant J.-C. Les Étrusques et les Venètes l'occupèrent successivement. Soumise aux Romains deux siècles avant J.-C., elle fut plus tard le théâtre de fréquentes guerres civiles. Constantin la prit d'assaut en 312. Les Goths, commandés par Alaric, y furent défaits, en 402, par Stilicon, général d'Honorius. Sur la puissance des Hérules et d'Odoacre, renversée (489) par Théodoric, s'éleva la domination des Ostrogoths, dont la capitale était Vérone, et qui dura jusqu'à 555. Elle fut elle-même renversée sous les murs de Vérone par le célèbre Narsès. Alboin en fit la capitale de son royaume lombard. En 774, Vérone tomba dans les mains de Charlemagne, et le fils de ce grand monarque, Pepin, s'y établit. Cédée, en 952, par Bérenger II à l'empereur Othon Ier, elle s'érigea plus tard en république indépendante, et prit part à la ligue lombarde contre l'empereur Frédéric Ier. En 1383, Visconti (*v.*), duc de Milan, s'en empara. En 1405, lasse des vicissitudes des guerres civiles, elle se livre à la république de Venise. En 1509, les Vénitiens vaincus la cèdent à la ligue de Cambray; mais elle est restituée à la république par Maximilien Ier, en 1517. Vérone resta sous la domination des Vénitiens jusqu'à la fin de leur république, en 1797. Par le traité de Campo-Formio, elle passa sous le joug de l'Autriche, et fut comprise dans le royaume d'Italie en 1805; mais, après la paix de Paris, elle revint à la maison d'Habsbourg. Monsieur, plus tard Louis XVIII, a séjourné quelque temps à Vérone pendant les orages de la révolution française.—Le congrès qui se tint à Vérone, du mois d'octobre au mois de décembre 1822, fut déterminé par les événements du sud-ouest de l'Europe, principalement par ceux de l'Espagne. Des conférences préparatoires avaient déjà eu lieu à Vienne, en septembre, entre les ministres des cinq grandes puissances. L'empereur Alexandre s'y rendit, accompagné du chancelier de l'empire, comte de Nesselrode. Le roi de Prusse, les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, y assistèrent, ainsi que plusieurs autres princes d'Italie. Là se trouvait réunie l'élite de la diplomatie européenne : le duc de Wellington, le duc de Montmorency, le vicomte de Châteaubriand, le prince de Metternich, le comte Bernstorf, Pozzo-di-Borgo, le prince Hardenberg. Et, au milieu de ces illustrations, occupait une place non moins importante le riche banquier baron de Rotschild. Tout ce qu'on sait de ces conférences, que le prince de Metternich présidait, et où M. de Gentz tenait la plume, c'est qu'on autorisa la France à entrer en Espagne pour y rétablir l'ancien régime. Mais, comme Villèle, alors président du conseil, s'était prononcé contre cette invasion, et que l'armée des absolutistes avait été battue en Catalogne par les troupes constitutionnelles commandées par Mina, la France entama d'abord des négociations, ce qui n'empêcha pas bientôt l'entrée de son armée dans la Péninsule. M. de Châteaubriand, dans son *Congrès de Vérone*, a tracé un tableau si brillant de la part qu'il prit à ces négociations, en ce qui touche l'Espagne, que nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à cet ouvrage. Quant à la mésintelligence qui divisait la Porte et la Russie, on résolut de faire présenter au sultan par lord Strangford, alors ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, un ultimatum, où serait réclamée l'exécution du traité de Bucharest de 1812. On abandonnait les Grecs insurgés à leur malheureux sort, et leurs députés, débarqués à Ancone, n'étaient pas même reçus. Le Piémont se vit évacué par les troupes autrichiennes, et le corps d'occupation de Naples fut réduit. On prit enfin des mesures contre la propagande révolutionnaire, qui effrayait la sainte-alliance.

C. L.

VÉRONÈSE (Paul [*v.* Cagliari]).

VÉRONIQUE (plante). Son nom est celui d'une femme juive appelée par

quelques auteurs Bérénice, et est formé par la contraction irrégulière des deux mots latin et grec *vera, icon*, la véritable image. Ce fut en effet sur le *sudarium* ou *mouchoir* présenté au Christ par une sainte femme lorsqu'on le conduisait au Calvaire que s'imprimèrent les traits du Sauveur du monde. On se vante de posséder à Turin le véritable Saint-Suaire donné au duc de Savoie Charles-Emmanuel II en 1453 par Marguerite de Chypre. La tradition du Saint-Suaire, que n'admettaient point les anciennes légendes, a été rapportée par Mariannus Scott sur la foi d'un certain Methodius. — Quant à la plante, Jussieu l'a classée dans la famille des pédiculaires, dont le type, selon moi, assez mal choisi, est la *pedicularis* ou *herbe aux poux*. Le genre véronique renferme de nombreuses espèces fort différentes par leur port, et surtout par la disposition des fleurs. Dans quelques-unes, les fleurs sont en épis; dans d'autres, elles sont solitaires; tantôt sessiles, tantôt portées sur un pédoneule: elles offrent aussi une grande variété de couleurs. Il y a des véroniques vivaces, d'autres annuelles; la plupart sont des herbes, et rarement elles s'élèvent au rang des sous-arbrisseaux. Ces dernières, ainsi que les véroniques à épis, sont très propres à l'ornement des jardins. — A l'époque où tout végétal quelconque était réputé posséder des vertus médicinales, les véroniques et surtout les espèces vivaces jouissaient d'une certaine vogue dans les officines. Les feuilles donnent une décoction théiforme, qui, par une légère amertume, est regardée comme stomachique et béchique. On en tire un suc dont on fait des sirops et des conserves. Les bestiaux broutent volontiers les véroniques annuelles, qui, sous ce rapport, ne laissent pas d'être utiles dans l'art vétérinaire. — La véronique officinale fleurit en été: elle se trouve en abondance dans les bois aux environs de Paris. BRETON.

VERRE. C'est un produit qu'on obtient en exposant un mélange de silice et de différentes matières à l'action d'un feu violent et suffisamment entretenu. Tout porte à croire que le verre était connu dès les temps les plus reculés. Il en est parlé dans les livres de Moïse et de Job. Aristote demande pourquoi nous voyons au travers du verre, et pourquoi le verre ne peut se plier. Lucrèce est le premier poète latin qui parle du verre et de sa transparence. Pline dit que des marchands de nitre qui traversaient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus pour faire cuire leur viande, mirent, à défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soutenir leurs vases, et que ce nitre, mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le feu, se fondit et forma une liqueur transparente et claire, qui se figea, et donna la première idée du verre. On lit également dans Pline que Sidon fut la première ville célèbre par sa verrerie, et qu'on ne commença à faire du verre à Rome que sous Tibère. Le même historien nous apprend que, sous le règne de Néron, on inventa l'art de faire des vases et des coupes de verre blanc transparent. On les tirait d'Alexandrie. Le prix en était exorbitant. — Malgré ces passages, de Pauw croit que, de tous les anciens peuples, les Égyptiens sont les premiers qui aient travaillé le verre, et que la verrerie de la grande Diospolis, capitale de la Thébaïde, remonte plus haut qu'aucune autre. Ils excellaient dans cette fabrication, dit-il, leurs coupes représentant des figures dont l'aspect était changeant. De plus, ils ciselaient le verre, le travaillaient au tour et savaient le dorer. Winckelmann pense que nous n'avons pas encore atteint le degré de perfection de la verrerie antique; il cite comme preuves les urnes cinéraires d'Herculanum et de Pompeïa, et l'usage qu'on faisait autrefois de cette matière pour paver les maisons d'une espèce de mosaïque. L'art de la verrerie paraît avoir passé d'Italie en France, et de France en Angleterre. Chez nous, il y a cinquante ans qu'il était dans l'enfance; mais la concurrence a perfectionné les produits; et le verre de toute espèce y est devenu plus beau

et moins cher. — *Verre* de fougère, *verre* à base de potasse et de plomb, on *flint-glass* (*v.*); *verre* de cristal, *verre* de Lorraine, *verre* de Bohême, *verre* de lunettes, *verre* concave, convexe, lenticulaire, objectif, oculaire. On appelle *verre ardent* un verre convexe, au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil pour brûler les matières qu'on lui oppose à une certaine distance (*v.* Catoptrique, Miroir et Optique). L'ingénieur Chevallier a depuis long-temps acquis une spécialité pour la fabrication des verres de *lorgnettes* (*v.*) et de *lunettes* (*v.*) propres aux différentes vues. En 1821, il livra au public ses verres isoscentriques pour lire, écrire et voir de loin; en 1825, ses verres bleus isocrones, destinés aux personnes qui ont été opérées de la cataracte, ou qui sont atteintes d'une extrême myopie; en 1834, ses verres objectifs pour l'astronomie; et, tout récemment, ses nouveaux verres lenticulaires ou lentilles achromatiques, destinés au nouveau *microscope pancratique* du professeur Alexandre Fischer de Moscou, et divers autres verres, tels que les objectifs pour ses jumelles centrées, des verres prismatiques pour *chambres noires* (*v.*) et *chambres claires* (*v.*), etc. — De nos jours on est parvenu à fabriquer avec du verre des tissus fort délicats dont on fait des rideaux et des tentures. — Nous avons dit ailleurs ce qu'on entend par *glaces soufflées* ou *coulées* (*v.*). X.

Verre (peinture sur). Il ne fallait rien moins que le nouvel élan imprimé aux études archéologiques pour réhabiliter un art presque oublié, qui se rattache à notre histoire nationale. Né, pour ainsi dire, sous l'influence de la pensée chrétienne, c'est aux rayons du génie français qu'il vient éclore, et qu'il grandit bientôt au point d'envelopper, sous un brillant réseau, le sanctuaire de presque toutes nos cathédrales. C'est là que nous trouvons encore ses nombreux débris, monuments inappréciables, où le moyen âge se montre à nous, vivant avec toutes ses croyances, ses mœurs, son histoire et ses hommes. — Le verre était connu des anciens, mais ils n'en faisaient point usage pour la clôture des fenêtres: c'est donc aux premiers siècles de notre ère qu'il faut reporter l'origine des vitres. Divers passages de Philon, de Lactance et de saint Jérôme, autorisent cette opinion. La basilique de Sainte-Sophie, à Constantinople, dont la reconstruction fut achevée vers l'an 627, paraît être un des premiers monuments religieux où l'on ait employé le verre coloré à l'ornement des fenêtres. Là, sans doute, il n'y avait encore aucun dessin, *aucun art* proprement dit; mais déjà l'assemblage, tout grossier qu'il put être, d'un grand nombre de fragments de diverses couleurs, produisait un effet si magique qu'il semblait, au dire de Procope, que le jour prît naissance sous les voûtes du temple. Et pourtant les procédés étaient alors bien incomplets: à l'absence du dessin venait se joindre l'imperfection de la monture. Enchâssées dans du bois, assemblées au moyen du plâtre, du bitume ou de diverses autres matières, les premières verrières ne pouvaient avoir cette extrême légèreté et cette vaste étendue que la monture en plomb permet de leur donner. Ce dernier procédé, infiniment préférable et seul employé depuis long-temps, remonte lui-même à une époque fort ancienne, puisqu'on en trouve la description détaillée dans les œuvres de Léon d'Ostie, à propos de l'église du Mont-Cassin, restaurée en l'an 1066.—Nous avons dit que l'art du peintre verrier avait pris naissance chez les Français, et, en effet, les témoignages de Grégoire de Tours et de Fortunat, évêque de Poitiers, attestent l'existence de vitres dans les églises de Brioude, de Paris, de Tours, etc., dès les VIe et VIIe siècles. Le cloître de Jumièges était vitré en l'an 650, et, vers la même époque, des verriers français portaient leur art en Angleterre, tandis que saint Anchaire et saint Rambert, apôtres de la Suède et du Danemarck, en répandaient ailleurs les procédés. Enfin, au dire de l'historien de Saint-Bénigne de Dijon, il

existait dans cette église une verrière *à figures*, attribuée à Charles-le-Chauve. Si cette assertion était exacte, on pourrait fixer à cette époque la véritable origine de la *peinture sur verre*, qui, dans son acception générale, se résume à la représentation d'un sujet quelconque, au moyen d'une couleur vitrifiable appliquée au pinceau. Quant à nous, les plus anciens monuments que nous connaissons de cet art si fragile ne remontent qu'au commencement du XIIe siècle : ce sont quelques verrières de la nef de la cathédrale d'Angers, fondées de 1125 à 1140, par Hugues de Semblançay. — Le même siècle vit achever les vitres de Saint-Denis par les soins de l'abbé Suger, qui, dans le livre de son *Administration abbatiale*, en a donné lui-même une description minutieuse. Ces vitres, qu'on vient de replacer à Saint-Denis, nous donnent l'idée de ce qu'était alors la peinture sur verre, espèce de mosaïque transparente formée de morceaux de verre très petits et colorés dans la pâte. Il n'y avait guère alors d'autre peinture que des hachures d'un brun noirâtre indiquant les traits du visage et les plis des vêtements. L'impossibilité de produire de grandes tables de verre se trahit ici, et encore pendant tout le cours du siècle suivant, où pourtant les figures de grande dimension commencèrent à prendre place sur les vitres des églises. Toutefois, les verrières les plus communes au XIIIe siècle sont encore les *verrières légendaires*, formées d'un nombre plus ou moins grand de cartouches, qui renferment chacun de petits sujets se rattachant tous à une même légende. Le fond sur lequel se détachent ces cartouches consiste ordinairement en un espèce d'ornement réticulaire plus ou moins orné, où le bleu et le rouge dominent, et de riches bordures encadrent le tableau. C'est là ce qu'on peut regarder comme le type de la *première manière* de la peinture sur verre. — Le même genre d'ornements et de tableaux, appliqué aux rosaces d'architecture, qui se voient aux portails des églises gothiques, constitue ce qu'on appelle les *roses*. Celles de Notre-Dame de Paris, dernier débris de son antique vitrerie, présentent un éclat de couleur qui semble avoir emprunté tous les feux du prisme. Mais, comme harmonie, comme effet mystique produit par la coloration des vitres, rien ne peut dépasser la cathédrale de Chartres, dont les verrières encore si complètes semblent un voile irisé jeté sur le sanctuaire. Une indicible harmonie, dont les teintes diaprées échappent à l'analyse, vient réveiller ici le sentiment religieux chez le plus incrédule. Après Chartres, la Sainte-Chapelle de Paris et la cathédrale de Reims sont peut-être les monuments les plus complets de cette époque. Nous devons citer aussi la cathédrale de Cantorbéry, en Angleterre. — La pieuse munificence de saint Louis et des princes de son temps, qui avait donné lieu à la fondation d'un si grand nombre de verrières, paraît s'être refroidie dans le XIVe siècle. Incertaine dans sa manière, la peinture sur verre y cherche de nouveaux procédés qu'elle ne peut encore atteindre, et ses monuments, devenus plus rares, témoignent de son impuissance. On en voit un triste exemple dans les vitres de Saint-Séverin à Paris ; et si les grandes figures d'empereurs exécutées à Strasbourg par Jean de Kircheim vers 1325 conservent encore toute la richesse d'ornementation du siècle précédent, il faut l'attribuer à l'influence longtemps prolongée des artistes byzantins, qui retardèrent d'un siècle au moins, dans les provinces rhénanes, les transitions de l'art chrétien. — Enfin, au XVe siècle, la révolution, qui s'annonçait depuis long-temps dans la manière de peindre le verre, prit tout son développement. Le modelé des figures, déjà sensible dans les peintures dont la nef de la cathédrale d'Évreux fut décorée dès l'an 1400, passa bientôt dans les draperies et les armures, et les ornements mieux travaillés commencèrent à présenter un fini jusqu'alors inconnu. La peinture, la véritable peinture dont les *couleurs émaillées* au feu font corps avec le verre, s'enrichit de presque toutes les couleurs

de la palette, et dès lors l'art émancipé ne réclame plus que des mains habiles. Jacques l'Allemand et Albert Durer en Allemagne, Henri Mellein à Bourges, Angrand-le-Prince à Beauvais et Bernard Palissy, répondent à son appel. Entre ces habiles mains, l'art fait bientôt de rapides progrès et touche déjà à sa dernière perfection, lorsque commence le XVIe siècle. Alors s'élancent en rivalité les deux plus grands artistes dont la peinture sur verre puisse se glorifier : Pinaigrier et Jean Cousin. Pinaigrier, le plus grand coloriste dont le pinceau ait jamais décoré une verrière; Jean Cousin, le Michel-Ange français, dont le dessin grandiose a fixé sur le verre des poèmes entiers. Les scènes de l'*Apocalypse* et le *Jugement dernier* à Vincennes suffiraient pour consacrer son immense talent. Et cependant, en vingt églises, à Conches, à Beauvais, à Rouen, à Bourges, à Auch et à Metz, des œuvres presque aussi belles témoignent de l'état d'apogée qu'avait alors atteint la peinture sur verre. — En Italie, à Bologne, Arezzo et Rome, des peintres français vont décorer les temples d'admirables verrières, tandis qu'à Bruxelles, à Gouda en Hollande, à Cologne et à Ratisbonne, des artistes de ces différents pays rivalisent avec eux. — Les vitres de cette époque sont innombrables. Il n'est pas de sujets religieux ou de la vie privée, de costume ou de mœurs qui ne s'y trouve traité quelque part, et c'est, sous ce rapport, comme une mine inépuisable. Mais, ainsi qu'il arrive trop souvent, l'excès du bien pousse à la décadence, et les peintres verriers, trop fiers de la richesse de leur palette, ne tardèrent pas à mépriser l'emploi du verre coloré dans sa masse, procédé qui pourtant avait assuré aux œuvres de leurs devanciers cet éclat de couleur, cette solidité de tons qui ne seront jamais dépassés. Abandonnant donc ce procédé, ils se livrèrent alors presque exclusivement à la *peinture en apprêt*, qu'on peut regarder comme la *troisième manière* de la peinture sur verre; et, malgré l'habileté des artistes, leurs œuvres trahirent bientôt l'insuffisance du procédé. — Cette cause d'ailleurs ne fut pas la seule qui détermina au XVIIe siècle un commencement de décadence. La *grisaille* en fut une autre non moins puissante. Dès le XIIIe siècle, l'application d'une couleur blanche, rehaussée de traits noirs et de parties jaunâtres, avait fourni un mode d'ornementation très pâle, mais assez harmonieux. Appliqué aux figures dans le siècle suivant, ce procédé, pendant long-temps, avait obtenu peu de faveur; mais les succès obtenus par Cousin et d'autres peintres de son école, qui avaient eu l'art de relever cette peinture par quelques tons de carnation et la coloration de quelques accessoires, donnèrent une nouvelle vogue à ce genre de décoration, qui laissait, conformément au goût du jour, plus d'accès à la lumière extérieure. Il faut pourtant rendre justice à certains peintres hollandais et à des artistes français, tels que les descendants de Pinaigrier, et Jacques de Paroy en Bourbonnais, ou la famille des Linck en Alsace, qui, par leurs efforts assidus non moins que par leurs talents, luttèrent encore contre la décadence. — Après eux, la peinture sur verre semble s'être réfugiée dans les vitraux blasonnés et de petites dimensions, dits *vitraux suisses*, dont on voit de nombreux débris sur les bords du Rhin, à Constance, à Stein, à Fribourg, à Bâle, et surtout chez tous les brocanteurs. Quant aux artistes français, ils ne savaient plus produire, dans le siècle dernier, que de misérables bordures et des blasons décolorés. L'Angleterre, bien que dans une mauvaise voie, se chargea donc seule d'entretenir alors le feu sacré, comme l'attestent les verrières d'Oxford et quelques autres, exécutées vers 1790. — Les guerres de l'empire, succédant aux crises terribles de notre révolution, étaient peu favorables aux recherches nécessaires pour ressusciter un art perdu. Ce fut pourtant à cette époque que les premiers essais en ce genre furent tentés à Sèvres, par M. Dihl et M. Brongniart, dont la science infatigable s'est toujours mise au service des ar-

tistes. M. Dihl voulait faire de la peinture sur glaces; M. le comte de Noë, qui, dans le noble espoir de faire renaître un genre de peinture oublié, avait fait venir de Londres des artistes verriers, donna bientôt dans la même erreur; et ce ne fut que vers 1820 que l'étude des anciens maîtres fit comprendre la nécessité de revenir à la manière primitive, avec ses imperfections apparentes, telles que la monture en plomb et l'usage du verre coloré, véritables ressources en réalité, dont l'emploi, habilement ménagé, garantit seul une verrière de la mollesse de tons qui proviendrait d'une transparence trop uniforme. Le saint Luc, exposé par M. Robert, fut un grand pas, et les verrières plus récentes de MM. Chenavard et Wattier, bien qu'imparfaites encore, ont prouvé depuis lors qu'on avait su se maintenir dans le progrès. La manufacture de Sèvres promet beaucoup, grâce au zèle et au talent de son directeur; mais déjà diverses fabriques la menacent d'une active concurrence, et de superbes essais tentés en Bavière et à Fribourg attestent également que l'Allemagne veut rivaliser d'efforts avec les artistes français. — Une assertion banale, et répétée sans examen, a pu faire croire à beaucoup de personnes que le secret de la peinture sur verre était perdu. A ceux qui le croiraient encore, il suffirait d'indiquer le traité si complet de *l'Art de la peinture sur verre*, publié, il y a soixante ans, par P. Leviel, peintre verrier. Là se trouvent indiqués non seulement toutes les recettes, mais encore tous les procédés que les anciens artistes se transmettaient de père en fils; et si, dans ce beau livre, la partie historique se trouve moins complète que la partie technique, d'autres publications pourront y suppléer. Déjà, Langlois, du Pont-de-l'Arche, dont la perte récente a été si sensible à tous les amis des arts et de l'archéologie, avait publié, en 1834, un essai plein d'érudition concernant la peinture sur verre. D'autres travaux ont paru depuis peu sur le même objet; nous citerons parmi les plus importants ceux de M. Ferdinand de Lasteyrie (*v.* pour les procédés les articles VITRAUX, VITRERIE, VITRIER).

Dr L. LABAT.

VERRE, dans un sens plus circonscrit, signifie un vase à boire, fait de verre. Il se dit aussi de la liqueur qu'un verre peut contenir : cet homme a quelques *verres* de vin dans la tête. Au figuré, l'expression : cela est bon à mettre sous *verre*, s'applique à toute chose précieuse, curieuse, délicate, qui mérite d'être conservée. Qui casse les *verres* les paie, signifie que celui qui fait le dommage doit le réparer. — VERRERIE, lieu où l'on fait le verre, ouvrages de verre, art de faire le verre. — VERRIER, ouvrier qui fait du verre, des ouvrages de verre. Le métier de verrier ne dérogeait point jadis en France à la noblesse; on appelait *gentilhomme verrier* celui qui travaillait en verrerie; c'était un encouragement donné par nos rois à une industrie toute nouvelle. — VERRIÈRE, VERRINE, verre qui sert à garantir les châsses, les reliquaires et certains tableaux. — VERROTERIE, menue marchandise de verre : grains, chapelets, bagues, colliers, à l'aide desquels on fait la traite des hommes sur les côtes d'Afrique, et qui servent fréquemment ailleurs dans les relations et les échanges avec les sauvages. X.

VERRÈS (CAÏUS), d'une famille patricienne, avait été successivement questeur du consul Papirius Carbo, qu'il trahit après avoir été complice de ses concussions (l'an de Rome 670); puis lieutenant et ensuite questeur de Cn. Dolabella en Asie, où tous deux commirent les plus criantes vexations. Il parvint à la préture de Rome l'an 680, et de là passa au gouvernement de la Sicile l'année suivante. Pendant trois ans il fut prorogé dans ce poste lucratif par le crédit de ses protecteurs. Parmi eux on distinguait trois Métellus, un Scipion et le célèbre Hortensius, consul désigné. Verrès leur abandonnait une bonne part de ses vols. Au surplus, lui-même disait publiquement qu'il avait fait trois parts des trois

années de son gouvernement : une pour lui, la seconde pour ses avocats et la troisième pour ses juges. Verrès, il faut bien le reconnaître, n'était guère pire que la plupart des gouverneurs romains. A cette époque, les grands, livrés à tous les excès du luxe et de la débauche, n'allaient gérer les provinces que pour s'enrichir; ils pillaient les alliés afin d'acheter les suffrages des sénateurs et des plébéiens. Les opprimés s'adressaient en vain aux tribunaux, qui, depuis la dictature de Sylla, étaient exclusivement composés de sénateurs. Les juges, souvent aussi coupables que les accusés, prostituaient leur ministère d'une manière scandaleuse. Cicéron, *homme nouveau*, comme on disait à Rome, et qui avait son chemin à faire, du talent avec beaucoup d'ambition; Cicéron, qui, à ses débuts oratoires, avait, pour se faire connaître, osé choquer la toute-puissance de Sylla, ne montra pas moins d'ardeur lorsqu'il s'agit pour lui de poursuivre Verrès. Le rang de l'accusé, l'influence de ses protecteurs, l'autorité de son défenseur Hortensius, qu'on appelait le roi du barreau, pouvaient sembler d'invincibles obstacles; mais, par un bonheur inouï, Hortensius n'osa pas compromettre sa gloire en se mesurant avec un jeune émule, qui ne songeait rien moins qu'à le ménager; et Verrès, dès le commencement du procès, se condamna lui-même à l'exil. Aussi ces fameuses *Verrines*, ou harangues contre Verrès, qui sont au nombre de sept, n'ont-elles pas été réellement prononcées, à l'exception des deux premières. Les cinq autres sont des plaidoyers composés dans le cabinet, des coups d'épée donnés à un cadavre; et là se montre toute la forfanterie du caractère de Cicéron, génie très vaste, mais caractère fort médiocre; car Verrès exilé ne pouvait plus nuire à la république. — Au surplus, il est permis, dans l'intérêt de l'art, de se féliciter de ce que, non content de gagner son procès, l'accusateur de Verrès ait voulu s'en faire un titre de gloire, un moyen d'avancement politique. Par là, il a élevé le plus beau monument oratoire que nous ait transmis l'antiquité. Les sept harangues contre Verrès renferment tous les genres d'éloquence; l'orateur s'y montre tantôt sublime, pathétique et véhément, tantôt gracieux et simple. — Les historiens sont peu d'accord sur le montant des restitutions imposées à ce grand coupable. Dans son plaidoyer contre Cæcilius, Cicéron avait fait monter l'estimation des dommages des Siciliens à cent millions de sesterces (12,500,000 fr.). Mais dans le discours qui forme la première action, les demandes de l'accusateur n'excèdent pas les quatre cent mille sesterces, montant du vol dont il se bornait à convaincre Verrès. Cependant, la restitution imposée aux concussionnaires était ordinairement du double et quelquefois du quadruple. Le grammairien Asconius Pedianus, commentateur de Cicéron, en donne pour raison le grand crédit d'Hortensius. Enfin, Plutarque avance que la modicité de cette somme fut rejetée sur notre orateur, qu'on soupçonna de s'être laissé corrompre. On ignore l'usage qui fut fait de la somme exigée de Verrès. Il y a lieu de croire qu'une grande partie fut envoyée en Sicile. Les frais du procès, et les trésors prodigués par lui afin de corrompre ses juges, ne le ruinèrent point, et il vécut toujours dans la magnificence. Après la mort de César, il était rentré dans Rome à la faveur d'une loi qui rappelait les bannis. Sénèque le père nous apprend que Verrès fut alors dans le cas d'éprouver l'obligeance de Cicéron; mais il n'indique point à quelle occasion. Moins sensible à un bienfait reçu qu'à ses anciennes injures, il se réjouit de la fin tragique de son accusateur; mais il fut à son tour proscrit par les triumvirs. Il s'avisa de refuser ses statues et sa vaisselle de Corinthe à Marc-Antoine; on le mit sur les tables fatales : il fut tué peut-être par les mêmes sicaires qui avaient frappé l'auteur des *Verrines* et des *Philippiques*; « heureux, observe Lactance, de ce qu'avant son trépas les dieux du paganisme lui eussent accordé la consolation de voir la

fin déplorable de Cicéron, son ancien ennemi et son accusateur. » CH. DU ROZOIR.

VERRUE (du mot latin *verruca*). Les verrues sont de petites excroissances cutanées, dures, rugueuses, mamelonnées, de nature épidermoïque et fibreuse, pouvant se déclarer sur tous les points de la peau, mais se développant de préférence aux mains et à la figure. Ces tumeurs, parfois très nombreuses à la partie extérieure des mains, ainsi que sur le nez, semblent, au premier aspect, n'être que le résultat de l'épaississement de l'épiderme ; aussi sont-elles le plus souvent insensibles comme de la peau morte. Toutefois, un examen attentif démontre qu'elles sont formées par un faisceau de filaments blanchâtres, denses, demi-fibreux, et d'une organisation assez avancée pour devenir quelquefois le siége d'une douleur vive et accompagnée d'inflammation : on en voit même, dans quelques circonstances heureusement très rares, devenir cancéreuses. Cette dégénérescence n'est à craindre que lorsqu'on a une prédisposition à ce genre de maladie, surtout dans le cas où l'on tenterait la guérison de ces tumeurs par de fréquentes applications irritantes.—La douleur que peuvent occasionner les verrues est en raison directe de la profondeur de leurs racines, qui traversent quelquefois toute l'épaisseur de la peau. Elles peuvent aussi devenir douloureuses lorsqu'elles sont placées sur l'articulation ou dans la jointure des doigts. On a donné le nom de *poireaux* à un genre de verrue qui se développe par cause syphilitique à l'orifice de l'anus, ou sur la muqueuse externe des organes sexuels. Nous ferons cependant remarquer qu'il existe entre les *poireaux* et les verrues cutanées tout autant de différence qu'il est possible d'en constater entre la peau et les membranes muqueuses. Les verrues guérissent spontanément ou par l'application de divers topiques. On a vu l'application prolongée des cataplasmes émollients déterminer la chute et la guérison des verrues. Néanmoins, dans le plus grand nombre des cas, on ne peut les détruire qu'en les attaquant avec certains liquides âcres, comme le suc de l'euphorbe et celui des figues dans leur première croissance : les lavages fréquents avec de l'eau ammoniacale, ou bien avec de l'urine, peuvent guérir les verrues. Le vinaigre présente aussi les mêmes avantages. Lorsque ces divers moyens sont insuffisants, il reste encore la double ressource de l'excision et de la cautérisation. Les caustiques le plus généralement employés pour cet objet sont le nitrate d'argent et l'acide nitrique, qu'on applique avec précaution sur le sommet de chaque verrue. Dr L. LABAT.

VERS, VERSIFICATION, VERSIFICATEUR. (*V. Poëme*, *Poésie*, *Poëte*, *Poétique*, [les quatre]). Une nation est à peine fondée, sa langue est à peine formée, que déjà ses poètes s'expriment en vers, d'une manière autre que le vulgaire, soit en mesurant leurs phrases, soit en les rimant. La poésie est donc un besoin de toute société. Plus la société est nouvelle, moins avancée dans la civilisation, plus ce besoin est impérieux. — D'abord, probablement, le désir de rendre grâces à la Divinité des bienfaits de sa création, ensuite la volonté de graver fortement dans l'esprit les faits de l'histoire, ont inspiré à chaque peuple la poésie lyrique et épique. Il était tout naturel que l'on choisît, on plutôt même que l'on inventât *un parler* autre que celui de la multitude pour atteindre un but aussi élevé; puis ensuite on aura remarqué qu'un langage accentué, revêtu de formes régulières, propre enfin à se soumettre à un chant quelconque, à une mesure uniforme, ou rappelant à de certains intervalles périodiques une même consonnance, devait s'imprimer plus facilement dans la mémoire, en la frappant plus vivement qu'un récit ordinaire. — Chez tous les peuples nouveaux, les poètes se sont donc exprimés en vers; quand plus tard on avança dans la civilisation, on ne se borna pas à chanter les louanges des dieux ou à célébrer les hauts faits des héros. Les poètes devenus personnels peignirent leurs propres émotions, leurs sentiments

d'amour ou de haine; les philosophes expliquèrent leurs systèmes sous la forme poétique, c.-à-d. en vers, pour les rendre populaires; ensuite les arts et les sciences, dans un temps où l'impression manquait, furent professés sous la même forme et par les mêmes causes. De là naquirent les diverses sortes de poésies, élégiaque, satirique et didactique, et bientôt l'habitude des vers s'étendit jusqu'aux représentations scéniques. — Il ne faut pas croire cependant que le vers ait été imposé à la tragédie et maintenu jusqu'à nos jours par la seule habitude. Indépendamment de ce que la tragédie est essentiellement poétique, et de ce que le vers est indispensable à la poésie, dans une grande assemblée souvent tumultueuse comme nos parterres, et plus encore, comme les cirques des anciens, la nécessité de donner aux acteurs une prononciation élevée, lente et accentuée, eût seule forcé d'écrire la tragédie en vers; il fallait mettre ensuite une sorte d'harmonie entre le geste et la pompe des paroles. La déclamation fût venue de là quand même l'oreille poétique des Grecs ne l'eût pas exigée en la notant. — Ainsi s'est perpétuée cette nécessité du vers dans les ouvrages poétiques pour leur mériter le nom de *poème*, et c'est, à mon gré, par une interprétation forcée des paroles d'Aristote que l'on a prétendu et que l'on répète aujourd'hui qu'il peut y avoir des *poèmes en prose*. — Aristote dit bien, il est vrai, que les écrits d'Hérodote mis en vers ne seraient toujours qu'une histoire, et en ce sens je partage son sentiment; mais il n'ajoute pas que les écrits d'Homère, mis en prose, seraient toujours des poèmes; complément qui manque à sa phrase pour lui donner l'interprétation adoptée par quelques commentateurs. Le vers seul ne constitue pas une œuvre poétique, mais toute composition poétique a besoin d'être ornée du charme de la versification, du rhythme enfin, pour mériter le nom de poème. — Ce ne fut que quand les nations se corrompirent par excès de civilisation, que le langage prosaïque usuel ne suffit plus pour rendre des sentiments hors nature, des pensées recherchées; alors la prose changea de caractère en employant des formes, des figures, des alliances de mots réservées jusque-là pour les vers; et du moment qu'on eut une prose poétique, on eut bientôt la prétention d'avoir des poèmes en prose. — La *versification* n'est que l'art qui enseigne le mécanisme du vers. La versification est une musique à laquelle l'oreille doit s'accoutumer par une pratique longue et fréquente avant que d'en reconnaître le charme et d'en apprécier la mélodie. De ce qu'il existe des personnes insensibles à la perfection du vers, on n'en saurait conclure que cet art soit futile et vain. Combien n'est il pas d'individus, jouissant d'ailleurs en apparence de toutes leurs facultés, qui restent froids aux hymnes de Haendel, aux symphonies de Beethoven, etc.? Cela prouve seulement qu'il leur manque un sens. — *Versificateur*, est l'homme qui fait des vers. Cette qualification se prend assez ordinairement en mauvaise part. *Versificateur* est celui qui fait le vers facilement et correctement même, mais qui n'a, dit-on, ni génie, ni invention. Delille est l'un de nos meilleurs *versificateurs*. Certes ce n'est pas le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un poète que de vanter seulement la correction et l'élégance de ses vers; mais il ne faut pas croire non plus que ce mérite, car c'en est un et assez rare, soit méprisable. On peut être à la fois fort mauvais poète et détestable *versificateur*, cela se voit, et c'est alors la pire espèce de tous les écrivains. VIOLLET LE DUC.

VERSAILLES. Cette ville, située à 4 lieues à l'ouest de Paris, est le chef-lieu du département de Seine-et-Oise. Elle compte de 28 à 29,000 habitants. Cité de plaisance plutôt que d'industrie, et long-temps habituée, du reste, à vivre uniquement des dépenses d'une cour somptueuse et prodigue, Versailles n'a que fort peu de commerce et de manufactures. Sa fabrique d'armes fines et de fusils de chasse, création du comité de salut

public, a joui long-temps d'une grande réputation pour la trempe des aciers, la beauté, la solidité des canons et le luxe du damasquinage. Elle n'existe plus. Versailles a un tribunal de première instance et de commerce, un évêché suffragant de Paris, et qui comprend les départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, une bibliothèque publique, un collége et un séminaire. Ses foires sont de cinq jours, et ont lieu à trois époques différentes: le 1er mai, le 25 août et le 19 octobre. La ville est d'un aspect agréable; les rues larges et bien tracées. Versailles est la patrie de l'abbé de l'Épée, de Ducis, de l'illustre Hoche, du maréchal Berthier.

Histoire. — L'histoire de Versailles, c'est l'histoire de son château. Pendant les deux derniers siècles de la monarchie absolue en France, il n'est aucun événement de quelque importance qui n'ait en son origine ou un retentissement profond dans cette résidence célèbre. Depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à Necker, tous les hommes auxquels leur génie ou la faveur ont remis le soin de nos destinées politiques y ont laissé des traces profondes de leur passage. Mœurs, guerre, diplomatie, arts, littérature, toutes les idées, tous les faits qui ont eu sur l'ancienne société française une grande influence, s'y sont rencontrés.—Les origines de Versailles sont assez obscures. On sait cependant que, non loin de l'emplacement où fut construit plus tard le château, se trouvait le petit prieuré de Saint-Julien, dont les chroniques particulières remontent aux premiers temps de la monarchie capétienne. Un peu au-dessus du prieuré s'élevait un donjon féodal, dont le premier seigneur connu s'appelait Hugo de Versaliis, et vivait au XIe siècle. Vers la fin de ce siècle, le manoir de Versailles était habité par un feudataire de la couronne du nom de Philippe, qui prit le froc à l'abbaye de Noirmoutiers, dans la Touraine. En 1570, il appartenait à Martial de Léoménie, secrétaire d'état, greffier du conseil et l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Ce magistrat avait obtenu du roi Charles IX plusieurs priviléges pour les habitants de Versailles. Au commencement du règne de Louis XIII, on apercevait encore près donjon un moulin à vent de construction ancienne, et dans lequel le roi allait coucher quelquefois quand il ne voulait pas rentrer le soir à Saint-Germain. Plus tard, il fit bâtir à l'ombre de ses ailes un pavillon de chasse, dont on a vu long-temps une partie dans la rue de la Pompe, à l'angle de l'avenue de Saint-Cloud. Le moulin lui-même ne tarda pas à être abattu, et c'est sur ses ruines que furent jetés les fondements du château actuel. Il formait alors un carré parfait dont chaque côté regardait de face l'un des quatre points cardinaux; les quatre ailes étaient terminées par des pavillons et entourées d'un large fossé. Sous le même règne, la résidence seigneuriale, qui dominait les nouvelles constructions, fut achetée à J.-P. de Gondy, oncle du fameux cardinal de Retz, et entièrement rasée. Parmi les événements célèbres dont le château devint le théâtre à cette époque, nous devons citer surtout la *journée des dupes*, où Richelieu, un instant disgracié, conquit sur la faiblesse du roi un irrésistible ascendant.—Louis XIV consacra à l'embellissement, ou plutôt à la reconstruction de Versailles, des sommes dont le chiffre, vraiment effrayant, est un des principaux griefs de l'histoire contre ce règne à la fois si grand et si désastreux. Les fêtes nombreuses et féeriques qu'il y donna en l'honneur de chacune de ses maîtresses entraînèrent également des dépenses inouïes. Celle qu'il célébra le mercredi 7 mai 1664 est connue dans les fastes de Versailles sous le nom des *plaisirs de l'île enchantée*. Les divertissements durèrent trois jours, pendant lesquels le château fut transformé en palais d'Alcine et les seigneurs en paladins. Le 15 mai 1685, une solennité d'une autre nature appela toute la cour à Versailles; c'était la réception du doge, forcé de venir baiser la main qui avait ordonné l'incendie de Gênes. La même année, Louis XIV, instruit que quelques seigneurs avaient manifesté de

la répugnance à partager avec Molière la table du contrôleur de la bouche, invita le célèbre comédien à déjeûner avec lui en présence des courtisans humiliés. — Le bruit de la magnificence de Versailles était allé, jusqu'aux extrémités du monde, exciter la curiosité des monarques Indiens; l'un d'eux, l'empereur de Siam, envoya complimenter Louis XIV. L'ambassade fut fêtée à Versailles avec un luxe inouï. Ce jour-là le roi revêtit un habit du prix de douze millions; il reçut les envoyés siamois, debout, sur un trône d'argent massif, et leur donna pendant plusieurs jours des fêtes dont la somptuosité força l'admiration de ces étrangers, habitués cependant aux merveilles de l'Orient. A l'époque dont nous parlons la chapelle n'existait point encore; en revanche, on admirait à l'angle droit du corps central du palais la célèbre grotte de Thétis, où était representé Apollon servi par des nymphes. Lorsque madame de Maintenon eut asservi le roi aux pratiques de sa dévotion austère, la grotte licencieuse disparut, et fit place à la chapelle actuelle, dont Mansard avait dessiné le plan. — Le grand Trianon devint, sous la fin du règne de Louis XIV, une dépendance importante du château de Versailles. Ce n'était d'abord qu'un jardin délicieux planté des fleurs les plus parfumées et les plus rares, au milieu duquel on avait bâti une élégante maison; mais cette maison devint, en 1683, un palais de marbre et de porphyre, chef-d'œuvre de grâce et de coquetterie, léger et brillant comme les fleurs qui l'entouraient. Hélas! Louis XIV devait expier par de cruels chagrins les folles prodigalités dont son palais de Versailles était l'objet, et plus d'une fois les séductions de cette résidence enchantée furent impuissantes à consoler le vieux roi. On sait qu'après avoir conduit le deuil de toute sa famille, il eut la douleur, pendant la guerre de la succession, de voir l'ennemi s'approcher à deux journées de Paris. Dans cette extrémité, on proposa au roi d'abandonner Versailles et de se retirer au château de Chambord sur la Loire. Louis XIV repoussa ce conseil avec une juste indignation, et cette inspiration du courage sauva peut-être la France. — Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, la cour quitta Versailles à la suite du régent; mais elle y revint, conduite par Dubois, qui espérait, en éloignant le régent de Paris, le débarrasser d'une partie des roués qui l'entouraient. Le ministre et le maître y moururent tous les deux dans la même année.—Louis XV introduisit de bonne heure des changements caractéristiques dans l'architecture intérieure du palais. Derrière les appartements majestueux du grand roi s'élevèrent des réduits secrets et reculés, des boudoirs où aucun bruit, aucune voix importune ne pouvait arriver. Un instant, le palais faillit être reconstruit en entier pour être accommodé aux goûts du nouveau maître. Louis XIV avait logé la monarchie dans Versailles; Louis XV voulait en faire un temple au plaisir. Déjà les plans de Gabriel avaient été agréés et les travaux commencés, quand le défaut d'argent fit tout ajourner. Seulement l'architecte eut le temps de terminer deux salles de spectacle, dans lesquelles madame de Pompadour, excellente musicienne et cantatrice de premier ordre, jouait les opéras de Lully et de Rameau.— Sous le règne de madame Dubarry, Versailles fut témoin de deux péripéties historiques d'un grand intérêt: la disgrâce du duc de Choiseul, ce dernier appui de la royauté, et le lit de justice tenu par le roi pour forcer le parlement à annuler toute procédure contre le duc d'Aiguillon.—A la mort de Louis XV, le château devint une seconde fois désert; l'on vit la cour fuir, avec un sentiment d'horreur et d'effroi, ce cadavre pestilentiel, dont les exhalaisons avaient déjà frappé de mort plus de dix personnes. Les restes du roi, jetés à la hâte dans un carrosse de chasse, furent conduits la nuit à Saint-Denis. — Louis XVI, en entrant à Versailles, manifesta le désir d'effacer du palais les traces du libertinage qui l'avait si long-temps souillé, et demanda dans ce but à M. Hicque, son

architecte, un plan de restauration dont il remit l'exécution à l'année 1790. « Cela verra finir le siècle, disait-il; » mais c'était le siècle qui devait voir finir à jamais l'influence de Versailles.—En 1788, le roi tient un lit de justice (et ce fut le dernier), où il force le parlement à enregistrer les réformes dans les mêmes lieux où, quelques années auparavant, Louis XV avait voulu contraindre cette compagnie à sanctionner les abus. L'année suivante, Louis XVI, cédant aux impérieuses injonctions de l'opinion publique, convoque les états-généraux.— Ici commence pour Versailles une ère nouvelle, ère d'épreuves et d'expiations. Depuis que l'esprit de réforme et la démocratie victorieuse ont touché le seuil de ce palais dans la personne de Joseph II et de Franklin, le secret pressentiment d'un avenir funeste s'est emparé des cœurs; le plaisir s'est envolé de la cour à tire-d'ailes, ou s'est caché dans les mystérieux réduits du petit Trianon, cette gracieuse création de Louis XV, devenue les délices de Marie-Antoinette. — Le 4 mai 1789, le roi ouvrit à Versailles, dans la vaste salle des Menus, la session des états-généraux. Le 20 juin suivant, l'assemblée nationale, chassée de la salle de ses séances, trouve un asile dans le jeu de Paume, où elle prête, entre les mains de Bailly, le serment célèbre qui décida de l'avenir révolutionnaire de la France. Le comte d'Artois ayant fait annoncer qu'il irait jouer dans le local où s'était réunie la représentation nationale, celle-ci se réfugia dans l'église Saint-Louis, où la majorité du clergé vint la rejoindre. Le lendemain, le roi tint une séance mémorable dans laquelle il voulut annuler toutes les délibérations déjà prises par le tiers-état. Vain effort! Un seul homme se mit en opposition avec la volonté royale, et cette volonté demeura sans effet, parce que cet homme était Mirabeau. Toutefois, le maréchal de Broglie s'approche de Versailles avec un corps de 10,000 hommes; des régiments allemands occupent les cours du palais et du parc; des bruits sinistres se répandent sur les projets de la cour. Tout à coup, le 14 juillet, on apprend l'insurrection de Paris, puis la prise de la Bastille; et, quelques heures après, le roi allait implorer l'appui de ce même tiers-état, que la veille on avait dévoué peut-être aux vengeances du pouvoir. Le soir du 16 juillet, Louis XVI arbora dans Versailles la cocarde nationale, qu'il avait reçue le matin des mains de Bailly. Malgré ces sévères leçons, le roi laissa faire ce fatal repas des gardes du corps, qui amena les journées des cinq et six octobre et le départ de la famille royale pour Paris, destiné à voir Louis, sa sœur Élisabeth et Marie-Antoinette, périr comme Charles Ier d'Angleterre. — Versailles perdait tout par la réforme des dépenses de la cour et le départ de la famille royale. Cependant, cette ville, qu'on aurait pu croire imbue des idées de servitude, embrassa avec transport la cause de la liberté. Le patriotisme le plus pur échauffait le cœur de ses habitants, animés d'un esprit d'ordre et de conservation remarquable. Peut-être aucune des cités de la France n'a vu éclater autant d'enthousiasme que Versailles à l'époque de la levée de septembre 1792. Le seul département de Seine-et-Oise envoya quatorze bataillons aux frontières. Je n'oublierai jamais le spectacle que m'offrit alors ma ville natale, et les profondes émotions que me causèrent tant de scènes dignes du patriotisme de la brillante Athènes. — Versailles ne laissa faire aucune dégradation au palais de Louis XIV: on entretint les jardins avec le plus grand soin; mais les chefs-d'œuvre des arts furent transportés en partie au Louvre, en partie au Luxembourg. Le directoire entretint le palais de Versailles; Napoléon y fit des dépenses considérables, mais il ne songea jamais à venir habiter cette résidence royale, où de funestes défiances l'auraient poursuivi, en l'accusant de se séparer du peuple de Paris pour méditer quelque jour de réduire la capitale. Singulier rapprochement entre le roi et l'empereur, tous deux détrônés, l'un par suite de sa faiblesse, et l'autre malgré

son génie! Louis XVI ne devait quitter Versailles que pour aller à la mort, Napoléon ne devait quitter Paris que pour le rocher de Sainte-Hélène. — La branche aînée des Bourbons jeta plus d'une fois des regards de regret sur Versailles. Louis XVIII fut un moment tenté d'y replacer le siége du gouvernement, mais sa politique lui défendit cette témérité. Aujourd'hui, cette résidence royale, véritable épopée de pierre où sont écrits en traits ineffaçables les deux derniers siècles de notre histoire, aurait pu finir par être abandonnée aux ravages du temps ou au vandalisme avide de quelque bande noire. Il était réservé au roi Louis-Philippe de transformer le palais de Louis XIV en un musée destiné à réunir toutes les *gloires françaises* depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. On n'oubliera jamais la fête nationale et populaire par laquelle ce prince, ami des arts et fidèle à tous les grands souvenirs, fit lui-même l'inauguration de ce monument, auquel son nom doit rester attaché dans nos annales.

TISSOT, de l'académie française.

VERSEAU (Le), onzième signe du zodiaque, tire probablement son nom de la saison des pluies qui ont lieu à l'entrée de l'hiver; c'est, en effet, au mois de janvier que le soleil atteint cette constellation. Elle est composée de quarante-deux étoiles. On la découvre en suivant une ligne menée de la Lyre sur le Dauphin, prolongée vers le midi, à la même distance du Dauphin que celle qui sépare le Dauphin de l'Aigle, c'est-à-dire à environ trente degrés. En allant du Dauphin à Fomalhaut, on traverse dans toute sa longueur le signe du Verseau, et l'on passe vers le milieu, entre deux étoiles de troisième grandeur, à dix degrés l'une de l'autre, et les plus remarquables de toute cette constellation. — Le Verseau est appelé tantôt *Aquarius*, *Amphora*, *Fusor aquæ*, tantôt *Junonis astrum*, *Aristæus*, *Ganimedes*, *Puer iliacus*, *Jovis cinædus*, *Cecrops*, *Urna*, *Aquæ tyrannus*. Quelques poètes ont voulu que ce fût Deucalion, d'autres Cécrops ou Ganimède. Dupuis a cherché l'origine de cette constellation dans le débordement du Nil. SÉDILLOT.

VERSET. Ce mot, qui n'est guère usité que dans le style liturgique, désigne une partie d'un chapitre, d'une section ou d'un paragraphe divisé en petits articles ordinairement de deux à trois lignes, et contenant le plus souvent une proposition entière, un sens complet. Les livres de l'Écriture-Sainte sont divisés par chapitres, et les chapitres par versets; c'est par Robert-Estienne et son fils qu'a été faite la distinction des versets du Nouveau-Testament. Les versets des psaumes et autres qu'on chante dans les offices sont ordinairement suivis d'un répons, et se chantent alternativement, une partie par le chœur, l'autre par une réunion d'enfants ou de femmes, ou par tout le corps des assistants: les versets et les répons sont quelquefois parlés entre les interlocuteurs au lieu d'être chantés. — *Verset* se dit aussi, par extension, du signe d'imprimerie, qui sert dans les livres d'église à marquer les versets, et qui a la forme d'un ℣ barré. L'abbé***.

VERT (Iles du CAP-). Un peu au nord de l'embouchure de la Gambie, vis-à-vis de notre établissement de Gorée, des roches granitiques ont formé, au milieu de plages sablonneuses et basses, un promontoire élevé que d'énormes baobabs couvrent de leur immense feuillage. Ce point si remarquable de la côte occidentale d'Afrique apparaît ainsi toujours verdoyant aux yeux du navigateur, et c'est là ce qui lui fit donner par les Portugais le nom de *Cabo-Verde* (Cap-Vert); les géographes romains le connaissaient sous celui d'*Arsenarium promontorium*. — Vis-à-vis, mais au loin, dans l'Océan atlantique, se trouve un groupe d'îles que sa position, relativement au cap, a fait appeler *Iles du Cap-Vert* (Ilhas-do-Cabo-Verde). Elles sont au nombre de dix, divisées en trois groupes, et dont les plus grandes sont Santiago, San-Antao et Boavista. Excepté une ou deux, toutes les autres se dressent dans les airs comme de hideux rochers noirâtres, surplombés

çà et là par des pics élevés, tels que celui de Santiago, qui mesure près de 7,000 pieds. Toutes aussi offrent des marques profondes de l'action des feux volcaniques, et Fogo, l'île de Feu de nos marins, n'est qu'un cône ignivome, qui brille dans la nuit au-dessus des flots comme un éclatant et éternel fanal. Malgré l'apparence généralement aride de leurs côtes, ces terres possèdent de riches vallées, où les fruits et les productions des tropiques, le coton, l'indigo, le riz, le maïs, la canne à sucre, la banane, la datte, le plantain, le limon, les oranges, les melons d'eau, les figues et même la vigne croissent en abondance. Elles nourrissent d'ailleurs une population de plus de 60,000 individus. Santa-Lucia seule est inhabitée ; mais on y va chasser des bœufs, des chèvres et des ânes sauvages. Le bétail et les chèvres surtout, sont très nombreux dans les autres îles, où l'on élève aussi des chevaux, des ânes et des porcs. San-Vicente et l'île de Sel (*Ilha do Sal*) sont en outre fréquentées par une multitude d'oiseaux et de tortues de mer, dont les œufs sont plus que suffisants pour la nourriture de leur faible population. Les tortues y sont d'une grosseur prodigieuse, et beaucoup pèsent de 4 à 500 livres. Quant au sel, la mer le dépose en telle quantité que plusieurs navires réunis peuvent facilement y faire leurs chargements; cette substance abonde aussi à Santiago, à Boavista et à San-Antao ; ici le bois à brûler est commun de même qu'à San-Nicolao. En tout, ces îles forment un lieu de relâche parfait pour les navires qui y trouvent encore de bons mouillages.—La population des Iles du Cap-Vert se compose de Portugais et de nègres; mais la chaleur du climat, le rapprochement presque intime des deux races, n'ont laissé subsister entre elles sous le rapport physique que fort peu de différences. — *Villa da Praya*, à Santiago, est la capitale de l'archipel, la résidence du gouverneur-général et de l'évêque. Elle s'élève sur un plateau escarpé au fond d'une baie commode et compte environ 1,000 habit. Mais la principale ville du groupe est *San-Nicolao*, dont les habitants, au nombre de 5,000, passent pour les plus industrieux de toutes ces îles. Il y a encore quelques petites villes peu importantes.

Oscar Mac Carthy.

VERT-DE-GRIS, combinaison de l'oxyde de cuivre avec l'acide de vinaigre. On l'emploie beaucoup en teinture et en peinture. Autrefois, le vert-de-gris se préparait uniquement à Montpellier, d'après l'opinion où l'on était que les caves de cette ville étaient seules propres à cette opération. Aujourd'hui on en fabrique à Grenoble et ailleurs. X.

VERTÈBRE. Le verbe latin *vertere*, qui exprimait l'action de tourner, a engendré ce nom par lequel on désigne des os accomplissant entre d'autres un mouvement de rotation. Les parties du squelette ainsi nommées sont symétriques, et leur réunion forme le rachis ou la colonne épinière, portion importante de la charpente du corps humain. Ce n'est point ici le lieu de décrire séparément les vertèbres à la manière des anatomistes; les considérant seulement dans leur ensemble, nous nous contenterons de signaler sommairement leurs fonctions. Ces pièces osseuses, comparables en quelque sorte à des anneaux, forment entre elles, par des articulations chez divers animaux, un conduit plus ou moins allongé, qui renferme et protége puissamment le prolongement du cerveau, appelé moelle épinière. Cette destination est des plus importantes, parce que le système nerveux est la condition principale de l'animalité et l'origine de toutes les autres parties. Aussi, les vertèbres qui comportent toujours la présence d'une tête, mais non pas toujours des membres, offrent des caractères très saillants de la perfection animale. Elles établissent deux classes principales dans l'échelle zoologique : 1° celle des animaux pourvus d'une colonne vertébrale, ou vertébrée : ce sont les animaux supérieurs, ayant l'homme à leur tête ; 2° ceux qui sont dépourvus de cette colonne ou invertébrés, qui sont les inférieurs, tels

que les insectes, les crustacés, etc. La moelle épinière, logée dans le rachis, fournit des ramifications qui portent le mouvement et le sentiment dans diverses parties de l'organisme : des ouvertures pratiquées de droite et de gauche sur les vertèbres favorisent leur sortie. Le rachis, qu'on divise en régions cervicale, dorsale, lombaire et caudale, présente des variations nombreuses chez les mammifères, les oiseaux, les poissons et les reptiles. Le nombre de ces os varie depuis 16 ou 20 jusqu'à 200 chez des poissons, et 300 chez quelques couleuvres. Cette série d'os est encore importante sous d'autres rapports : elle sert à supporter ou à retenir la tête; elle fournit un appui long et solide pour les parois de la poitrine, ainsi que pour celles de l'abdomen; elle forme un pivot, mobile en divers sens, qui soutient le tronc; enfin, elle fournit des attaches solides à plusieurs muscles. Divers vaisseaux sanguins desservent ces os. En général les ouvertures, les gouttières, les nerfs, les vaisseaux qui se rattachent au rachis, sont distingués par l'adjectif *vertébral.* Ainsi, par exemple, le canal qui loge la moelle épinière se nomme le *canal vertébral.* — En voyant les vertèbres accomplir des fonctions aussi importantes, on comprend aisément que les altérations dont ces os sont passibles doivent être graves. Malheureusement ces altérations se présentent en grand nombre ; ces os, surtout dans la portion cervicale, peuvent être lésés dans leur articulation, mode de lésion analogue à l'entorse; c'est un accident formidable qui arrive à la suite de chutes, ou de violentes contractions musculaires : il n'est pas rare de le voir survenir quand on veut enlever des enfants en les soulevant par la tête; le moindre mouvement du torse suffit dans ces cas pour luxer les vertèbres du cou et entraîner une mort rapide. On voit résulter en pareil cas l'effet d'un certain mode de pendaison. Les vertèbres du dos et des lombes ayant des mouvements beaucoup plus bornés que les précédentes, sont moins sujettes à se luxer; cependant on en voit des exemples dans des chutes graves. Ces os peuvent encore se fracturer par divers chocs extérieurs. Les vertèbres s'altèrent encore par des causes internes : c'est ainsi qu'on voit leur tissu se ramollir, se carier et se détruire ; ces deux causes réunies produisent fréquemment des difformités qui résultent de la déviation de la colonne vertébrale. En général, toutes ces lésions sont très graves. Les notions que nous venons d'exposer suffisent pour montrer combien il importe de ne point négliger les moyens hygiéniques propres à conserver l'intégrité matérielle et vitale des vertèbres. Dans le jeune âge on ne saurait trop favoriser le développement de la colonne vertébrale par une alimentation suffisante, par l'exposition à la lumière; à une chaleur modérée, et par l'exercice. Sous ce dernier rapport, il est dangereux de trop asservir les jeunes enfants à des études qui les obligent à rester long-temps assis. On ne saurait trop non plus se défier des corsets. L'usage de ces moyens contentifs, dont on abuse généralement, est une des causes principales qui rendent les déviations de la taille si fréquentes. On peut comprendre aussi combien il importe de recommander à tous ceux à qui on confie le soin des enfants de ne jamais les soulever par la tête. Divers préjugés relatifs à la pharmacie tendent aussi à favoriser les affections des vertèbres durant l'enfance; telle est, par exemple, la confiance aveugle qu'on place dans les remèdes dits antiscorbutiques : on ne saurait croire combien cette foi traditionnelle cause de mal par le temps qu'elle fait perdre, et qui, en pareil cas ordinairement, est irréparable. Lorsqu'on voit la colonne vertébrale se dévier, on seulement ne pas offrir un point d'appui solide au tronc, on ne saurait trop s'empresser de recourir à des secours rationnels.

CHARBONNIER.

VERTIGE (en latin *vertigo*, du verbe *vertere*, qui signifie *tourner*). C'est une aberration cérébrale durant laquelle il semble que tous les objets tournent et

que l'on tourne soi-même. Cette hallucination, ordinairement passagère, fait souvent éprouver un tintement d'oreille et un obscurcissement de la vue. Durant le vertige, on éprouve parfois le sentiment d'une puissance attractive qui semble nous pousser vers le sol, et nous fait même tomber malgré tous nos efforts. D'après tout ce que nous venons de dire, il est facile de comprendre qu'on puisse éprouver la sensation du vertige lors même qu'on fermerait les yeux ou que l'on serait plongé dans l'obscurité. Toutefois, nous ferons observer que, dans ces deux cas, ainsi que chez les aveugles, la sensation du vertige ne saurait être complète, puisqu'on éprouve l'impression du tournoiement sans voir tourner les objets. On peut donc admettre deux sorte de *vertiges*, l'un de perception visuelle, et l'autre uniquement appréciable par la sensation qu'on éprouve d'un mouvement de rotation : ils sont ordinairement réunis, quoique variant d'intensité. Par suite de ces diverses considérations, les auteurs ont divisé le vertige en *simple* et en *ténébreux*. Dans le premier, on distingue les objets qui tournent, tandis que dans le second la vue est obscurcie. Le vertige est généralement de courte durée lorsqu'il a été causé par la vue d'un objet très mobile, comme une roue qui tourne rapidement, ou bien lorsqu'il a été produit par un mouvement rapide de rotation, comme celui de la valse quand on n'en a pas l'habitude. Il en est de même lorsque cette perturbation cérébrable a été le résultat d'une vive impression morale, comme la colère, la frayeur, etc. Le vertige causé par l'ivresse ou l'état de maladie est plus long et d'une gravité toujours en raison directe de l'intensité de la cause. Il nous semble qu'on a eu tort de considérer le vertige comme un signe absolu de congestion vers le cerveau. Quoique l'afflux sanguin soit constant dans la grande majorité des cas, il en est cependant quelques-uns où l'on ne saurait l'admettre. Nous classerons au nombre de ces derniers les vertiges qui suivent la saignée, et surtout celle du pied, les vertiges qui accompagnent les maladies d'épuisement, ceux qui sont accompagnés d'une extrême pâleur de la face, etc.—Les causes du vertige sont nombreuses et de nature très variée ; elles sont aussi d'une action relative à la constitution individuelle, à la prédisposition accidentelle, et surtout au défaut d'habitude de certaines impressions. Il est des personnes qui ne peuvent plonger leur regard d'un lieu très élevé sans éprouver le vertige. Il en est même qui l'éprouvent accompagné de circonstances très singulières. Par un beau jour de printemps, me trouvant sur l'une des tours de Notre-Dame, à côté d'un de mes amis, le docteur Clot-Bey, chirurgien en chef des armées du vice-roi d'Égypte, quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre me prier de le faire descendre au plus tôt : il éprouvait le vertige et une sorte d'attraction invincible pour l'abîme qui était sous ses pieds. Cette étrange sensation, pénible au-delà de toute expression, se reproduisait chez lui lorsqu'il restait trop long-temps sur un lieu très élevé. Lorsqu'on n'a pas l'habitude des grandes élévations, l'espace qu'on domine semble non seulement exercer une sorte d'attraction sur nous, mais on a beau se fléchir en sens inverse, on croit ressentir une puissance qui tend à nous ramener vers l'objet de notre effroi. La fascination, qui parfois nous pousse, malgré notre volonté, vers un danger qui nous épouvante, constitue aussi une variété du vertige. L'oiseau qui se laisse fasciner par le regard du serpent, et qui s'approche forcément de la gueule du reptile, n'éprouve-t-il pas un véritable vertige ! Durant un voyage en Savoie, entendant les cris d'un oiseau que je croyais blessé, je m'aperçus qu'il voltigeait et tourbillonnait à quelques pouces au-dessus d'une belette qui faisait tous ses efforts pour l'accrocher d'un coup de patte. La rapidité de mon intervention rompit à l'instant cette singulière fascination sans suspendre immédiatement le vertige du pauvre oiseau, qui ne put reprendre franchement son vol qu'au bout de quelques secondes.

Une cravate trop serrée autour du cou peut provoquer des vertiges ; aussi, les asphyxies par strangulation sont-elles constamment accompagnées de cette aberration cérébrale. Un malheureux que j'ai eu le bonheur de dépendre au bois de Boulogne m'a assuré que la principale sensation dont il peut se rappeler a été celle d'un vertige affreux. L'univers en feu semblait, disait-il, tourner rapidement autour de lui. Enfin nous n'en finirions pas si nous voulions relater les nombreuses et singulières illusions qui accompagnent les différentes sortes de vertiges.—Le *vertige simple* se manifeste au début d'un grand nombre de maladies aiguës. Il est aussi très fréquent durant les premiers jours de la convalescence, et principalement au moment où les malades sortent du lit. — Le *vertige ténébreux* est d'ordinaire l'avant-coureur de l'épilepsie ou de l'apoplexie.—*Traitement.* Sous le rapport de ses causes appréciables, Sauvages ayant divisé le vertige en *pléthorique*, *stomachique*, *hystérique*, *accidentel*, *traumatique*, par *empoisonnement*, etc., on comprend que ces diverses espèces de vertige ne peuvent être efficacement combattues qu'en faisant cesser la cause qui les produit ou qui les entretient. Ainsi, le régime, le repos et un genre de vie sage et réglé conviendront pour les cas de vertige, suite d'une vie de débauche et d'orgie. Il en sera de même pour le vertige qui survient durant la convalescence des graves maladies. Le vertige des hystériques et des hypochondriaques n'a rien de grave; mais il n'en est pas de même de celui qui survient à la suite des affections du cerveau. Celui-ci mérite d'être pris en grande considération, à cause de la profonde perturbation qu'il indique dans l'organe cérébral. Outre les soins spéciaux que peuvent réclamer les différentes sortes de vertige, nous indiquerons, au nombre des moyens *prophylactiques* de cette affection, les saignées du pied, les pédiluves chauds et sinapisés, la cessation de tout travail intellectuel, un séjour peu prolongé au lit, la précaution de dormir la tête élevée, un régime léger et adoucissant, les pieds habituellement chauds, le bas ventre libre et un exercice modéré en plein air.

Vertige (sens figuré). C'est un acte passager d'erreur, d'égarement ou de folie chez une personne dont la raison est habituellement saine. On comprend que, dans cette acception, ce mot peut avoir un sens fort étendu. On dit que l'*esprit de vertige* s'empare d'un peuple, d'une nation, lorsque la même idée semble diriger tous les hommes et qu'ils se jettent à corps perdu dans une entreprise hasardeuse ou déraisonnable.

Dr L. Labat.

VERTOT D'AUBOEUF (René-Aubert de), historien d'un style attachant, mais d'une critique faible et peu sûre, naquit le 25 novembre 1655, au château de Bennetot, en Normandie. Il embrassa la vie religieuse malgré l'opposition de sa famille, et fut successivement capucin sous le nom de *frère Zacharie*, chanoine régulier de Prémontré, mathurin, et membre de l'ordre de Cluni. Enfin, fatigué de la solitude des cloîtres, il vint prendre l'habit ecclésiastique à Paris en 1701. Ces divers changements furent appelés dans le monde les *révolutions de l'abbé de Vertot*; plaisante allusion aux titres de la plupart des ouvrages de cet écrivain. Les talents de l'abbé de Vertot lui ouvrirent les portes de l'académie des belles-lettres en 1705, et lui assurèrent de puissants protecteurs. Secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans Bade-Baden, secrétaire des langues chez le duc d'Orléans, historiographe de l'ordre de Malte, jouissant de tous les priviléges de cet ordre, dont il pouvait porter la décoration et où il obtint une commanderie, Vertot aurait eu mauvaise grâce à se plaindre de la fortune. On assure même qu'on avait jeté les yeux sur lui pour être sous-précepteur du jeune roi Louis XV, et que des raisons particulières empêchèrent seules sa nomination à cet emploi, dont il était digne. Vertot mourut accablé d'infirmités le 15 juin 1735, laissant une belle renommée d'historien, qui n'a

pas conservé tout son éclat, et quelques ouvrages qui, malgré leurs imperfections, passeront à la postérité. Nous ne parlerons point de ses dissertations enfouies dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, ni de son *Traité de la mouvance de Bretagne*, qui ne mérite point d'être tiré de l'oubli, ni de son *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules*, histoire fort peu critique, et qui n'a jamais fait beaucoup parler d'elle; nous n'avons même que peu de choses à dire de l'*Histoire des chevaliers de l'ordre de Malte*, récit souvent romanesque, et dont la diction laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la pureté, sans racheter ce défaut par le naturel et la vivacité des tours et des mouvements. Les principaux titres littéraires de Vertot, ces titres, que tout le monde connaît, sont : l'*Histoire des révolutions de Portugal*, celle des *Révolutions de Suède*, enfin l'*Histoire des révolutions romaines*. C'est dans ces trois ouvrages qu'on retrouve ce style pittoresque et animé qui donne à l'histoire une forme si dramatique et si intéressante. Ce sont ces trois ouvrages qui, par leur agrément et leur élégance, ont captivé constamment les suffrages de tous les lecteurs. Le P. Bouhours disait qu'il n'avait rien vu en notre langue qui, pour la narration, fût au-dessus des *Révolutions de Portugal et de Suède*. On rapporte que Bossuet, parlant un jour de l'auteur de ces deux livres, dit au cardinal de Bouillon : « C'est une plume taillée pour la vie du maréchal de Turenne. » Nous ajouterons ici l'opinion de l'historien Mably : « Je regarde l'abbé de Vertot, dit-il, comme celui de tous nos écrivains qui a été le plus capable d'écrire l'histoire. » Le même auteur s'exprime ainsi au sujet de l'*Histoire de Suède* : « Nous avons un morceau d'histoire qu'à bien des égards on peut comparer à ce que les anciens ont de plus beau, c'est l'*Histoire des révolutions de Suède*. Quel charme ne cause pas cette lecture ! Je vois partout un historien qui, ayant médité sur le cœur humain, avait acquis une grande connaissance de la marche et de la politique des passions. Tite-Live, dont l'auteur s'était rempli, lui avait appris les secrets de son art. L'espèce d'embarras qu'on éprouve en lisant les *Révolutions romaines*, vous ne le rencontrerez point dans la lecture des *Révolutions de Suède*. L'historien me développe la cause des événements; je ne perds point de vue la chaîne qui les lie, et je marche à sa suite en éprouvant toujours un nouveau plaisir. » D'autres critiques sont d'un avis contraire à celui de Mably, et regardent l'*Histoire des révolutions romaines* comme le chef-d'œuvre de Vertot. Il est vrai que, dans ce dernier ouvrage, l'auteur, marchant appuyé sur les anciens, se tient plus près des faits tels qu'ils nous les ont transmis; il est vrai aussi qu'il reflète assez ordinairement les beautés qu'offrent ses modèles. Toutefois, quoiqu'il les rappelle souvent par son style pittoresque, élégant et rapide, il leur reste toujours évidemment inférieur, et c'est avec raison qu'on lui a reproché de manquer quelquefois de goût dans le choix des originaux qu'il peut suivre, et de traduire Denys d'Halycarnasse, alors même qu'il lui serait permis de s'enrichir des plus beaux morceaux de Tite-Live. En somme, aujourd'hui surtout que les études historiques ont pris un si savant essor, Vertot doit être considéré plutôt comme écrivain que comme historien. S'il plaît, s'il intéresse toujours, il a le désavantage d'être peu instructif. C'est quelque chose d'avoir le style qui convient à l'histoire ; mais l'histoire n'est plus qu'un roman lorsqu'elle manque de vérité. Or, on sait que Vertot, peu scrupuleux sur un point d'une si grande importance, travaillait souvent sur des mémoires infidèles; on sait aussi qu'il recourait quelquefois à son imagination pour embellir ses récits. Une anecdote fameuse donne la mesure des licences qu'il prenait à cet égard. Ayant reçu des mémoires très authentiques et circonstanciés sur le siége de Malte, il n'en fit point usage, et se contenta de dire : « C'est trop tard, mon siége est

fait. » L'histoire, ainsi faite, n'est plus l'histoire : elle perd ses admirables attributs si bien exprimés par l'orateur romain; on ne reconnaît plus en elle *le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, l'école de la vie, la messagère de l'antiquité.* Qu'il y a loin du *sans façon* avec lequel Vertot traite les faits, aux recherches consciencieuses, pénibles et profondes de quelques-uns de nos historiens modernes ! Que faut-il en conclure ? que Vertot et tous ses imitateurs peuvent bien passer pour des conteurs plus ou moins agréables, ou, si l'on veut, pour des écrivains historiques plus ou moins habiles, nullement pour de véritables historiens.

CHAMPAGNAC.

VERTU (myth.). La Vérité (*v.*) est sa mère. Les Romains, qui avaient élevé un temple à la Pudeur, n'oublièrent pas d'en ériger un à la Vertu qui, dans leur langue, signifiait aussi cette valeur et cette force, la propriété des grandes ames, et à l'aide desquelles, poignée de pâtres d'abord, ils devinrent ensuite le *peuple-roi.* — On la représente sous une robe de lin blanche et sans tache, assise sur un cube, parce qu'elle est inébranlable aux séductions. Tantôt elle tient à la main une palme comme nos martyrs, au nombre desquels les persécutions qu'elle souffre peuvent la ranger; tantôt elle tient, comme les triomphateurs, une branche de laurier ou une pique comme *Minerve* (la Sagesse); quelquefois un sceptre comme le dominateur de la terre; puis comme les anges elle porte des ailes. Par une iconographie assez bizarre, quoique facile à expliquer, on a coutume de la peindre comme un Mentor à longue barbe, vêtu de la peau du lion d'Hercule, et appuyé sur la massue de ce dieu vainqueur de monstres, l'emblème des passions. Sur une médaille antique, la Vertu est personnifiée par Bellérophon monté sur Pégase, et enfonçant sa pique dans les flancs écailleux de la Chimère. Une divine allégorie de ce noble sentiment, c'est une flamme pyramidale qui monte au ciel. Le spirituel Lucien, le Voltaire de son siècle, l'a peinte le front affligé, indigné même, poursuivie par la pauvreté, et avec une affection de misanthropie dans les regards et dans tous les traits; il semble avoir traduit cet hémistiche d'un fameux satirique :

. . . . . . *Virtus laudatur et alget.*
. . . . Vous louez la Vertu,
Et vous la laissez pauvre et de froid se morfondre !

DENNE-BARON.

VERTU (philosophie). Il en est de ce mot comme de celui de *vérité*; c'est un de ceux qui jouent le plus grand rôle dans la pensée, dans le langage, dans toute la vie de l'homme. Il faudrait un volume pour en parler dignement; mais on peut résumer en quelques pages « les sommités de ce sujet et les diverses acceptions et définitions de la vertu, sa nature, son principe, son but, sa loi, ses collisions, son idéal, sa théorie, sa pratique, et ses manifestations ou modifications dans les phases successives de l'humanité. »

I. *Acceptions et définitions du mot vertu.* Formé du latin *virtus*, qui vient de *vir* (homme), il se prend quelquefois, en français, dans le sens de force, de courage et de valeur digne d'un homme, comme *virtus* en latin, comme *aretê* en grec. Mais il est peu usité dans ce sens. Il s'applique rarement aussi aux animaux, aux plantes et aux pierres, soit pour désigner des qualités estimables, soit pour exprimer des qualités quelconques : on parle quelquefois des vertus d'un animal domestique, de celles d'une plante médicinale, et les anciens parlaient des vertus des pierres (*v.* ORPHÉE); mais cela est rare. Dans quelques langues étrangères, on appelle *vertu* le talent très distingué d'un artiste : notre langage artistique n'a reçu dans ce sens que le mot de *virtuose*; il aurait craint de profaner éclat de *vertueux* en lui donnant une acception purement artistique. Dans son sens véritable, consacré, élevé, le mot *vertu* signifie cette disposition morale qui nous porte à remplir conscienciense-

ment et constamment nos devoirs. En effet, la vertu demande et commande la vie entière de l'homme, toutes ses facultés morales, toutes ses facultés intellectuelles et toutes ses facultés physiques; la vertu, c'est la vérité sous une autre forme, ou plutôt c'est la vérité appliquée, réalisée, mise en action.

II. *Nature et principe de la vertu.* En toute chose, rien n'est plus difficile à saisir que le principe; nous ne tenons la nature de rien. Nous tenons cependant le principe de tout en Dieu. Le principe de la vertu est ce qui est en nous de la part de Dieu, l'idée même de la vertu, ou la connaissance de sa divine beauté et le sentiment de sa sainte légitimité. La science du *principe* nous conduit à la science de la *nature*. La nature de la vertu est d'abord d'être belle d'une beauté absolue, comme la divinité; ensuite d'être légitime, obligatoire, sacrée, inviolable comme la sainteté de Dieu. Reconnaître la vertu dans sa beauté et dans sa légitimité, l'aimer d'une affection tendre et puissante comme on aime ce qui est beau, et faire ce qu'elle ordonne avec une fidélité inaltérable, et uniquement parce qu'on aime à faire ce qu'elle ordonne, c'est être vertueux. En effet, l'homme vertueux n'a pas d'autres motifs d'agir que l'amour de la vertu et le sentiment de sa légitimité. Voyons quel est son but.

III. *But de la vertu.* S'il n'aimait pas la vertu pour elle-même, jamais il n'en comprendrait le caractère; s'il ne sentait pas sa sainte légitimité, jamais il ne se résoudrait à la pratiquer. Ce n'est donc point parce que la vertu de mauvais le rend bon, de bon meilleur, de meilleur pur, de pur saint, de saint parfait; ce n'est point parce que la perfection le rapproche de Dieu qu'il est vertueux, c'est parce qu'il ne saurait pas ne pas l'être sans se mentir à lui-même, à son intelligence, à sa conscience, sans profaner toutes ses facultés intellectuelles et morales, sans trahir toute sa destinée et violer tout ce qu'elle a de sacré. S'il en accepte les effets, cette haute félicité, ce bonheur pur et cette existence semblable à celle de Dieu, qui est, non pas la récompense ou la rémunération de la vertu, mais l'inévitable résultat de la vertu, s'il s'en applaudit et s'en enivre : il ne confond pourtant pas ces effets avec la cause, et ce n'est pas pour ces effets qu'il défend la cause. Loin de là, celui qui n'aurait en vue que les effets, qui ne chercherait la vertu que pour le bonheur, ne voudrait l'aimer que pour le plaisir qu'elle procure, n'aimerait jamais que son plaisir, que lui, et ne parviendrait jamais à aimer la vertu. Cette aberration, connue en morale sous le nom d'*eudémonisme*, est peut-être la plus dangereuse de toutes, puisqu'elle tend à faire un vice jusque de la vertu elle-même. Il ne faut pas l'oublier, on peut faire des choses que la vertu approuve sans être vertueux. On n'est vertueux qu'à la condition de puiser à sa source, de partir de sa loi suprême et d'être toujours dans le domaine de cette loi.

IV. *Loi suprême de la vertu, règles, maximes, préceptes.* Toutes les actions de l'homme, ses pensées, ses sentiments, et même ces mouvements internes si légers et si fugitifs, qui ne parviennent pas à l'état de sentiment prononcé ou de pensée nettement aperçue par la conscience, étant du domaine de la vertu, et la vertu embrassant la vie entière de l'homme, on voit bien qu'il n'y a pas de code, si étendu qu'il fût, qui pût suffire à tant d'éventualités et de nuances, donner un *précepte*, une *règle*, une *maxime*, une *loi* pour chaque cas, en un mot *formuler tous les devoirs*. Il doit donc exister une loi suprême. Ce qu'on vient de déclarer impossible fût-il possible, il faudrait encore une loi générale qui dominât les lois spéciales. Quelle est cette loi générale universelle? Les moralistes, peu d'accord dans la forme, en ont articulé un grand nombre : « Vivre conformément à la vertu ou mener une vie harmonique (Zénon); » « Vouloir et ne pas vouloir constamment la même chose (Sénèque); » « Vivre conformément à la raison (Socrate et d'autres); »

« Vivre conformément à la nature (Cléanthe); » « Suivre le sens moral et les sentiments de bienveillance qu'il inspire (Hutcheson et l'école écossaise);» « Agir de telle sorte que la règle de notre volonté puisse être le principe de la loi générale (Kant); » « Faire pour les autres ce qu'on voudrait qu'ils fissent pour nous, et ne pas leur faire ce que nous ne voudrions qu'ils nous fissent (le *Livre de Tobie*, l'*Évangile* et la *Loi chinoise* (*v.*), l'*Invariable milieu*, trad. par Abel Rémusat, ch. XIII); » « Agir d'une manière conforme à la volonté de Dieu, telle qu'elle se manifeste dans la raison, dans la conscience, dans l'ordre moral du monde, dans la révélation. » Telles sont les lois suprêmes que, suivant la mesure de leurs lumières, ils ont tracées à la vertu. On peut, avec M. Droz et d'autres penseurs, classer toutes ces lois en cinq catégories, suivant qu'elles ont pour objet l'amour de soi, le désir d'obéir et de plaire à la divinité, celui d'être utile aux hommes, celui de se conformer à l'idée abstraite des lois morales ou celui de se perfectionner. Mais on sera toujours amené à reconnaître que la loi suprême de la vertu ne se trouve que dans le principe et dans la nature de la vertu, et qu'elle n'est autre que celle-ci : Obéis à la vertu, puisque tu reconnais sa divine beauté et que tu sens son inviolable légitimité. Au-dessous de cette loi suprême, qui trace le devoir et qui domine la science du devoir, ou la morale, se place une série de lois spéciales ou de règles, de maximes ou de préceptes (*leges ethicæ*, ou *morales*), soit pour certaines vertus générales qui comprennent toutes les autres, soit chacune des vertus particulières, soit pour chaque cas particulier où il s'agit d'exercer une vertu. Les anciens admettaient quatre vertus cardinales : c'étaient le courage, la tempérance, la justice et la prudence. Les scolastiques enseignaient trois vertus théologales : c'étaient la foi, la charité et l'espérance. D'autres distinctions encore plus généralement admises divisent tous nos devoirs en trois classes : obligations envers nous-mêmes, envers Dieu, envers les hommes. Ces classifications ont leurs avantages; mais il ne faut jamais perdre de vue que toutes les vertus sont également belles et également sacrées; qu'on n'est pas vertueux pour en exercer une, mais qu'on l'est pour les exercer toutes; que toutes se tiennent, et que celui qui en viole une seule, fût-elle même la moindre, les viole toutes ensemble. A cet égard saint Paul et Cicéron sont d'accord. On sait le mot du premier. Voici ce que dit le second : *Virtutes ita copulatæ connexæque sunt, ut omnes omnium participes sint, nec alia ab aliâ possit separari* (Definit. v, 23). Si absolus que soient ces principes, ils admettent cependant des distinctions lorsqu'il y a collision des vertus.

V. *Collision entre les vertus.* On dit qu'il y a collision lorsque, plusieurs vertus nous réclamant à la fois, il y a doute sur celle d'entre elles qui mérite la préférence. Les collisions sont fréquentes, elles sont perpétuelles : il y a toujours plusieurs vertus à remplir; il y a toujours à réfléchir sur celles qui doivent l'emporter. Il y a des collisions ordinaires et extraordinaires. Le devoir de la méditation, du retour sur soi-même, de l'examen de l'ame, de la surveillance de ses sentiments et de ses pensées est permanent. Cependant, mille fois dans la vie, nous l'interrompons pour remplir d'autres obligations, et nous le sacrifions, non pas instantanément, mais nous le négligeons quelquefois pour un espace de temps très prolongé. C'est là l'espèce de collision la plus ordinaire, puisqu'elle est commune à tous, et c'est pourtant la plus grave, puisqu'elle domine toute la conduite de l'homme. Il en est d'autres moins générales, mais fréquentes encore et sérieuses aussi. En effet, entre l'obligation de donner des soins à notre famille, à son bien-être moral et social, en un mot à ses intérêts les plus élevés, et celle de nous dévouer aux besoins de la patrie, au service du pays, il y a une question de collision qui reparaît sans

cesse. Entre le simple devoir de conserver nos jours pour l'amour des nôtres et celui de les nourrir par un travail qui nous épuise, il y a un conflit qui n'est jamais vidé. Il y a aussi des collisions vulgaires : c'est à la fois devoir de sauver son père et de sauver son fils; mais, au cas d'un péril qui nous oblige d'opter, lequel des deux faut-il préférer? Si également saintes que soient toutes les vertus, elles permettent donc des distinctions; et, s'il est des cas faciles à résoudre, il en est d'autres que ne tranchent à la première vue ni les lumières de la raison, ni les inspirations de la conscience, ni les livres des philosophes. Toutes les questions qui s'élèvent sur le conflit des vertus trouvent néanmoins leur solution, et c'est dans la perfection, dans l'idéal de la vertu qu'il faut la chercher.

VI. *L'idéal de la vertu.* C'est la réunion et la fusion harmonique de toutes les vertus; c'est ce que la philosophie appelle la *perfection*, la *religion*, la *sainteté*. La philosophie ne croit pas à la perfection de l'homme, mais elle croit à la perfectibilité et à l'obligation du perfectionnement de l'homme; et, sous ce rapport, Sénèque a dit avec raison : *Virtus eadem in homine ac in Deo*. La religion ne croit pas à la sainteté de l'homme, mais elle croit à la possibilité, et enseigne la nécessité de la sanctification. L'une et l'autre offrent à la vertu chacune un idéal, et, à peu de choses près, c'est le même idéal qu'elles lui proposent toutes deux. Avoir constamment cet idéal en vue et s'appliquer consciencieusement à s'y conformer, c'est être vertueux. Les stoïciens, dont l'idéalité n'était pas épurée par les révélations chrétiennes, croyaient l'un et l'autre possibles; ils enseignaient que la vertu, arrivée à sa perfection, ne peut plus aller en avant, ne peut plus que se dilater, se répandre. Platon lui-même a peut-être partagé cette idée, et c'est en ce sens que, dans un de ces jeux de mots que se permettent les anciens, il nous paraît dériver le mot de *areté* de *aei reein* (couler toujours). Il y a quelque chose d'analogue à cette pensée dans les convictions religieuses de quelques sectes modernes, et surtout dans les doctrines du mysticisme; mais les écoles de philosophie sont loin de cette foi ou de cette illusion. Elles savent quelles sont les conditions de la vertu.

VII. *Conditions de la vertu.* Pour la connaître, pour aimer, pour pratiquer la vertu, il faut des facultés absolues, une intelligence sans bornes, une liberté infinie, une action toute-puissante. La raison de l'homme est bornée, sa *liberté* (*v.*) est bornée, son action est bornée; mais toutes ces facultés lui sont données pour étudier, pour chérir et pour servir la vertu. La vertu, c'est sa grande tâche, sa destinée, sa vie intime; et la vertu n'est pas elle-même si elle n'est pas conçue dans sa perfection, dans son idéal; mais, quand il s'agit de l'idéal de la vertu, on doit distinguer avec soin la théorie et la pratique.

VIII. *Théorie de la vertu.* La théorie de la vertu n'est pas simplement l'idée de la vertu absolue, c'est l'ensemble systématique du principe et des lois suprêmes de la vertu, des règles et des préceptes qui gouvernent la vertu en général et chacune des vertus en particulier, des conditions, des moyens et des exercices que demande l'accomplissement des obligations qu'elles nous imposent; en d'autres termes, la théorie de la vertu est la science du devoir et des devoirs, ou la morale naturelle ou philosophique. On a élevé la question de savoir si la vertu, qui est essentiellement l'effet d'une détermination libre et spontanée d'un amour pur et d'un dévouement absolu, pouvait être enseignée ou avait besoin de l'être? C'était demander si l'intelligence et la conscience de l'homme avaient par elles-mêmes toutes les lumières désirables ou pourraient en recevoir de plus grandes qu'elles n'en ont communément, soit par la méditation, soit par l'étude : ce n'était donc pas une question sérieuse. Mais il est très vrai que la vertu réclame non seulement l'étude et la méditation qu'el-

le demande, mais encore la pratique.

IX. *Pratique de la vertu.* Connaître la vertu dans sa divine beauté, l'aimer dans sa sainte légitimité est peu de chose. Ce ne serait qu'un tort, qu'un sacrilége, dans l'ordre moral du monde, de la part de celui qui ne le pratiquerait pas. Mais ce sacrilége est impossible, on ne saurait aimer la vertu et la délaisser. Qui la délaisse ne l'aime pas, et qui ne l'aime pas ne la connaît pas : donc, qui la connaît la pratique, ou plutôt s'applique à la pratiquer. En général, les moralistes et les législateurs se sont plus occupés de la pratique que de la théorie. Tel est l'objet des plus belles institutions de la civilisation ancienne et moderne; car le *culte* n'a pas d'autre but, et l'*enseignement* doit toujours seconder le but moral du culte. Le culte nous place sans cesse en face du législateur suprême et devant le juge dont l'enseignement nous a fait connaître les sublimes exigences. Mais ni le culte ni l'enseignement ne peuvent suppléer à ces saintes méditations où le dévouement puise ses hautes et puissantes inspirations, celles qui triomphent du vice que nous portons en nous-mêmes, et de la séduction que nous prêche l'exemple; celles qui, s'élevant au-dessus de toutes les faiblesses et de tous les obstacles, puisent à la source même de toutes les facultés morales. Les anciens ont souvent regardé la vertu comme un don des dieux; les modernes, comme un effet de la grâce divine. Les uns et les autres ont mêlé de grandes erreurs à une grande vérité; nous avons dit ce qui, dans la science et dans la pratique, vient de Dieu ou de l'homme : la vertu n'est qu'en Dieu, l'homme n'a pu la voir que dans ce qu'il tenait de Dieu; il ne peut la pratiquer qu'en se tenant à Dieu, avec le concours de Dieu; mais ce n'est pas Dieu qui la pratique dans l'homme et sans le concours de l'homme. A tous les âges de l'humanité, la vertu s'est modifiée en pratique comme en théorie, suivant les idées que l'homme s'est faites du concours de Dieu; et, de toutes les choses qui la modifient, la religion a toujours été la plus puissante.

X. *Modifications de la vertu.* Il est beaucoup de choses qui modifient soit la théorie, soit la pratique de la vertu. C'est d'abord l'individualité de l'homme, son génie, son tempérament, la condition où il est né, l'éducation qu'il a reçue, les habitudes qu'il a contractées, les exemples qu'il a suivis, les mœurs générales, les préjugés nationaux au milieu desquels il a vécu. — Il est, sinon des vertus, au moins des habitudes morales de constitution, de tempérament, de famille, de caste, de nation. Cependant, si les mœurs et les lois politiques exercent sur la vertu une action profonde, celle qu'elle reçoit des institutions religieuses est bien plus puissante encore; et dans la vie de l'immense majorité des hommes, les obligations morales ne sont pas autre chose que les obligations de la religion et du culte. On a parlé de vertus *naturelles* ou *philosophiques*, de vertus *civiles*, de vertus *politiques*, de vertus *religieuses*, et l'on a eu raison de distinguer tout ce qui se distingue réellement; mais, s'il est quelques vertus naturelles, s'il est dans l'histoire ancienne deux ou trois peuples qui ont eu des vertus, et s'il en est deux ou trois qui rivalisent avec eux dans l'histoire moderne, il n'en est pas moins vrai que la très grande majorité du genre humain ne connaît que les vertus religieuses, et que même, dans le reste, les vertus civiles et politiques se modifient profondément suivant le rôle que joue la religion. On dit communément que l'humanité est d'accord sur la morale, qu'elle ne diffère que sur la religion et la politique : rien n'est plus faux, rien n'est plus impossible. Ce qui est vrai, c'est que la fraction civilisée du genre humain est généralement d'accord sur les théories de la vertu; et à voir ces manuels de morale, que les moralistes publient depuis Socrate jusqu'à nos jours, comme à voir le langage *exotérique* que tiennent les législateurs, les hommes d'état et les politiques, ce serait l'amour le plus pur de la vertu idéale qui régnerait dans le monde : mais l'histoire de l'humanité nous révèle des faits bien différents, et nous dit bien

mieux ce qu'il faut penser de l'accord et de la sincérité de ces doctrines de parade. MATTER.

VERTUMNE. Tel est le nom significatif de ce dieu tutélaire des vergers, originaire de la Toscane. Il présidait aux saisons, à l'année qui en est le cycle, dont il était la personnification, et à l'automne. Il partageait ce doux soin avec la nymphe *Pomone* (*v.*), son inséparable épouse. Ce dieu, un des ministres de la nature, a pris son nom du verbe latin *vertere*, tourner, de la révolution de l'année dans l'écliptique; aussi ses fêtes, appelées *Vertumnales*, se célébraient-elles au mois d'octobre, époque où la terre est près d'achever son orbite autour du soleil. Selon quelques-uns, Vertumne serait le dieu des pensées humaines, si diverses et si changeantes; et même des commerçants, dont le génie, dans les temps primitifs, consistait surtout en échanges. Plusieurs prétendent que Vertumne fut un roi ou plutôt un chef des Toscans, auxquels il enseigna l'art de greffer les arbres, et que ces derniers, lorsqu'ils vinrent, Lucumon, Vibennius Cœlius à leur tête, secourir Romulus contre les Sabins, élevèrent à leur législateur agricole un temple dans la ville, et une statue dans la rue Toscane. C'est Varron qui nous l'apprend. Le temple était situé dans le 13e quartier de la Cité, la statue dans le 8e, appelé *Velabrum*; il donnait sur le *forum* ou marché aux poissons, aux bœufs et aux herbes. Vertumne passe pour avoir détourné le lac Curtius, et lui avoir tracé une direction vers le Tibre. L'érudit Properce tire encore de ce bienfait une des étymologies du nom de cette divinité; c'est ainsi que ce dieu dessécha la vallée où fut depuis le *Velabrum* (c'est-à-dire, boutiques couvertes de bannes) au pied du mont Aventin. Ce dieu se transformait à son gré; il est le symbole de la transformation continnelle de l'univers, phénomène que l'on ne peut nier : aussi le mythe, dont Ovide a fait une de ses plus suaves légendes, raconte-t-il que c'est à ses changements merveilleux que Vertumne dut la conquête si difficile de la chaste Pomone. — On le représentait sous une figure un peu rustique, jeune et riant, agrestement vêtu, et portant pour couronne un tortillon de foin ou d'herbes variées; tenant des fruits de la main gauche, et de la droite une corne d'abondance ou une faucille. Les prémices des fleurs et des fruits lui étaient consacrées. Properce nous l'apprend dans des vers pleins de fraîcheur; c'est le dieu lui-même qui parle :

Les fruits, s'il est besoin de me vanter encore,
Naissent pour moi, pour moi le soleil les colore.
J'ai pour mes attributs la courge au large flanc,
Le coucombre verdâtre et le chou jaunissant;
Et la première fleur qui brille en la prairie
Vient mourir sur mon front, pour mon front seul [cueillie.
Le pouvoir de changer de formes et de traits
M'a valu dans ma langue un nom grand à jamais.

DENNE-BARON.

VERUS. L'histoire romaine compte deux personnages de ce nom qui figurent sur la liste des Césars. Le premier, Verus Ælius, dont Spartien a écrit la vie, se nommait dans sa jeunesse Lucius Aurelius Ceïonius Commode, et ne prit le nom sous lequel nous le désignons qu'après qu'il eut été adopté par Adrien l'an 135 de notre ère. Créé d'abord préteur, puis César, il fut chargé du gouvernement de la Pannonie, dans lequel il déploya quelques talents. L'histoire s'occupe d'ailleurs peu de lui : il mourut subitement à Rome en janvier 138, après avoir été appelé deux années de suite à remplir les fonctions du consulat. — J. Capitolin, l'un des auteurs de l'*Histoire auguste*, a écrit une histoire assez médiocre de la vie de l'autre Verus, qui était fils du précédent. Né à Rome en 130, ce second Verus, surnommé Lucius Aurelius, et créé depuis empereur, fut adopté, ainsi que Marc-Aurèle (*v.*), par T. Antonin, à qui Adrien lui-même avait imposé avant sa mort cette double adoption. Le jeune Verus, quoiqu'il montrât un penchant décidé pour la dissipation et les plaisirs et peu de goût pour l'étude, n'en fut pas moins nommé questeur avant l'âge fixé par les lois, et revêtu de la dignité consulaire durant les années 154 et

161 ; mais le sénat, après la mort d'Antonin, ne crut pas devoir l'associer à l'empire auquel Marc-Aurèle fut seul appelé. Ce dernier qui portait la plus vive affection à son frère adoptif et qui ne cessait de lui en donner les marques les plus éclatantes, le créa César et Auguste, et se l'associa dans l'exercice du pouvoir impérial en même temps qu'il l'adopta pour gendre. Verus se montra reconnaissant de tant de faveurs par le respect en quelque sorte filial dont il entoura son protecteur, sous les yeux duquel il se contraignait assez pour ne rien laisser paraître du goût effréné qui l'entraînait vers le plaisir ; mais il se dédommagea de cette contrainte durant l'expédition qu'il fut chargé de diriger contre le roi des Parthes, Vologèse, qui venait de déclarer la guerre aux Romains. Verus, laissant à ses généraux tout le soin de la guerre, que ceux-ci menèrent cependant à bonne fin, s'abandonna à des excès sans frein. Après la défaite de Vologèse (165), il n'en vint pas moins se présenter à Rome pour recevoir les honneurs d'un triomphe auquel il n'avait aucun droit, et qui lui valut cependant les surnoms d'*Arménique*, de *Médique* et de *Parthique !* Il est vrai qu'il voulut associer Marc-Aurèle à sa récompense, mais il ne lui montra plus dès lors le même respect qu'auparavant et lui fut toujours complétement inutile dans la gestion des affaires. Jusqu'à sa mort, arrivée en 169, il ne cessa de se livrer aux plus folles dissipations et à un luxe qui, sous plus d'un rapport, l'assimila aux Héliogabale et aux Caligula. Entre autres extravagances, il donna un jour, et à douze convives seulement, un repas de six millions de sesterces.

J. Hubaest.

VERVEINE. Cette plante a longtemps partagé avec le célèbre gui des Gaulois la réputation de plante sacrée ; les anciens avaient pour elle une grande vénération, et sa récolte était accompagnée de cérémonies religieuses fort imposantes : c'est qu'alors on lui attribuait des propriétés merveilleuses ; ainsi on s'en servait dans les aspersions d'eau lustrale ayant pour but de chasser l'esprit malin. On l'employait aussi pour purifier les autels de Jupiter après les sacrifices. Elle était considérée comme le symbole de l'amitié, et on lui attribuait la vertu de réunir deux cœurs désunis par la haine. Elle a été chantée par les poètes ; et c'est avec elle que l'on faisait les couronnes dont on ceignait la tête des hérauts d'armes chargés d'annoncer la paix ou la guerre. Comme tout ce qui n'a qu'une réputation usurpée, la verveine, tant vénérée autrefois, est à peine regardée aujourd'hui ; et, si le parfum répandu par ses pores ne rappelait à l'odorat le balsamique citronnier, c'est à peine si on voudrait lui accorder les vertus que les médecins ne contestent pas ; vertus bien éloignées de celles que lui attribue cette classe de la population qui n'a foi que dans les traditions de ses pères, et non dans les laborieuses expériences de nos savants praticiens. La verveine paraît en effet douée de propriétés vulnéraires et résolutives ; et quoiqu'elle n'appartienne pas à la famille des labiées, dont elle semble se rapprocher par quelques caractères botaniques, elle doit cependant posséder des propriétés analogues à celles des plantes de cette grande famille, qui sont comme elle très chargées de principes aromatiques. On connaît au moins vingt espèces de verveines presque toutes originaires du nouveau monde. Parmi les principales, figure la verveine à trois feuilles et à tige frutescente, venant du Chili, et maintenant acclimatée en France, dans nos jardins qu'elle embaume. Quelques personnes la préfèrent au thé, mais il n'en faut employer qu'une quantité minime ; si l'infusion était trop chargée elle deviendrait un excitant très violent. Cette plante se multiplie parfaitement par marcottes ou par boutures si l'on a soin de la mettre sous un châssis à couche : elle craint la gelée, et demande à être rentrée pendant l'hiver. La verveine officinale a des épis filiformes paniculés et les tiges solitaires : c'est une plante annuelle qui se trouve dans toute l'Europe, sur le bord des chemins

et dans le voisinage des villages, où elle s'élève à deux et trois pieds. C'était l'espèce vénérée par les druides. C'est à elle que les gens de la campagne attribuent une multitude de propriétés, la supposant bonne à toutes les maladies, depuis la goutte jusqu'à la fluxion de poitrine et à la migraine. Les nourrices en font souvent usage, dans le but, disent-elles, d'augmenter la quantité de lait que sécrètent leurs mamelles. Cette plante contient une assez forte proportion d'oxalate de potasse, aussi est-elle récoltée en grand pour la fabrication de la potasse du commerce ; il suffit pour cela d'incinérer la plante et d'en lessiver les cendres.

C. Favrot.

VESCE (en latin *vicia*). Genre de plantes de la diadelphie décandrie et de la famille des légumineuses. Il y en a un grand nombre d'espèces, une cinquantaine environ. On peut diviser les plus intéressantes pour les cultivateurs en deux classes : la vesce à racines vivaces ou bisannuelles, et la vesce à racines annuelles. — Dans la première classe se rangent la vesce à épi, ou vesceron, la vesce des buissons, la vesce des haies, la vesce de Cassubie, la vesce pisiforme, et la vesce bisannuelle, la plus élevée de toutes, ayant les feuilles de trois à quatre pieds de haut. — Dans la seconde classe, la vesce lathyroïde, la vesce à feuilles de lin (*vicia linifolia*), la vesce jaune (*vicia lutea*), la vesce commune ou cultivée (*vicia sativa*) : comme cette dernière est la seule presque qui se cultive, c'est d'elle que nous allons parler plus spécialement. On connaît deux variétés de vesces distinguées par la graine : la grise, c'est la vesce d'hiver; la noire, c'est la vesce de printemps ou d'été. Quand la première manque, on peut compter que la seconde prospérera. Semez la vesce d'hiver sur des labours faits du levant au couchant. Toute terre qui n'est sujette ni à être trop noyée, ni à trop de sécheresse, convient à la vesce : le sol qui contient le plus de calcaire est le plus productif. Un seul labour convient dans les terrains légers, et deux dans ceux qui sont argileux. Terme moyen, 150 livres de semence suffisent pour semer un arpent ; il en faut davantage dans les terres fortes, moins dans les légères. Le temps le plus favorable au semis de la vesce d'hiver est le mois de novembre. Au printemps, les vesces se sèment en mars : employez-y un peu moins de graines. Couper les vesces à l'époque de leur floraison est une opération propre à améliorer le fonds. Engraissez la terre de manière que le fumier ne l'infeste pas de mauvaises herbes. — On sème la vesce ou seule ou mêlée avec le seigle, le froment, l'avoine, etc. ; ce qui est très avantageux, en ce que ces grains fournissent un appui à la vesce. Un point important est d'enterrer la vesce en fleur comme engrais. Quand on veut faire succéder une culture de froment à une culture de vesce, il faut la couper avant la maturité des premières graines : toutes les productions, semées dans un champ où il y a eu de la vesce sont plus abondantes qu'ailleurs. On récolte de quatre à cinq cents bottes de vesce dans un arpent, lorsque toutes les circonstances sont favorables. — La vesce a besoin d'être séchée très promptement, parce qu'elle perd facilement ses feuilles et ses graines; quant à la graine, ce sont les pigeons qui s'en accommodent le mieux : il ne faut pas en être prodigue à l'égard des poules, des dindons et des canards.—C'est toujours la graine de la dernière récolte qu'il faut semer de préférence.

P. Gaubert.

VÉSICATOIRE. On désigne ainsi une plaie formée sur la peau à l'aide d'un emplâtre vésicant, et l'emplâtre vésicant lui-même. L'origine de ce nom est facile à expliquer; elle provient évidemment de la nature de la plaie produite, car cette plaie est une vessie ou une ampoule, ce qui est parfaitement indiqué par le mot. — Les vésicatoires n'étaient pas connus des anciens, quoiqu'ils aient souvent employé les révulsifs ; mais tout se bornait chez eux à l'*anthemeron* d'Asclépiade, qui était bien un vésicant, mais de beaucoup inférieur à ceux que nous possédons. — Arétée découvrit plus tard la propriété

vésicante des cantharides, et les Arabes en firent un fréquent usage : mais ils avaient sur l'action de ce médicament des idées singulières ; ainsi, les uns attribuaient toutes les maladies à un venin que les vésicatoires avaient la propriété d'enlever ; les autres espéraient, par ce moyen, ranimer les propriétés vitales languissantes. De toutes ces vertus, la seule raisonnablement admise, la seule qui soit prouvée par des expériences nombreuses, c'est celle que possèdent les vésicants, et en particulier les cantharides, de déterminer dans l'économie une excitation générale, utile dans quelques cas : de là une action révulsive, énergique et rapide. Ils peuvent aussi, dans la méthode endermique, être employés à faciliter l'absorption des principes médicamenteux qu'on veut faire pénétrer par la peau. — De nos jours les vésicants sont devenus très nombreux, mais ils ne jouissent pas tous de la même énergie. Le règne minéral, le règne végétal et le règne animal fournissent dans ce genre leur contingent. C'est d'abord l'ammoniaque (alcali volatil) le plus efficace de tous ; l'eau ou l'huile bouillante, formant une véritable brûlure dont l'action est révulsive ; les écorces des nombreuses variétés de daphnés de la famille des thymélées, connues sous le nom de *garou ;* les résines de quelques euphorbiacées, et, parmi les crucifères, le *sinapis nigra* ou moutarde noire ; (c'est à l'huile volatile, développée par l'eau chaude sur la farine de cette semence, qu'est due l'action rubéfiante des sinapismes) ; puis l'ordre des *coléoptères* avec ses nombreux insectes vésicants, à la tête desquels il faut placer les cantharides *meloe vesicatorius* et sept autres espèces du même genre, et le mylabre de la chicorée. D'après les expériences des physiologistes, la propriété, ou plutôt le principe vésicant, nommé par M. Robiquet *cantharidine*, résiderait exclusivement dans l'intérieur de l'abdomen et du thorax. Tous les insectes exercent, sans contredit, une action énergique, mais ils ont un inconvénient très grave qui fait que souvent on rejette leur emploi, c'est qu'ils irritent la vessie, et occasionnent fréquemment une inflammation des voies urinaires, quelle que soit la partie du corps sur laquelle on les applique.—On connaît, en médecine, deux sortes de vésicatoires : les uns nommés *volants*, les autres *permanents*. Les premiers ne doivent déterminer que l'écoulement de la sérosité produite par l'irritation qu'a opérée l'application de l'emplâtre, sérosité qu'on fait sécher aussitôt à l'aide d'un pansement particulier ; les seconds, destinés au contraire à rester plus ou moins long-temps, doivent être entretenus au moyen de pommades irritantes, attirant sans relâche les humeurs vers cette partie : de là le nom de *pommades épispastiques* qu'elles portent ordinairement.

C. Favrot.

VESOUL, ville de France, chef-lieu du département de la Haute-Saône, résidence de conservateurs des hypothèques et des forêts, de directeurs des contributions et des domaines, d'un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. Elle s'élève dans un pays pittoresque et riant, magnifique bassin, environné de collines assez basses, couvertes de vignes et dominées par une montagne isolée, d'un bel aspect, appelée la *Motte-de-Vesoul.* Le fond de ce bassin se déroule en prairies verdoyantes arrosées par la rivière tortueuse du Durgeon, et par celle de la Font-de-Champ-Damoy. Ces deux cours d'eau se réunissent au sud-ouest de la ville, dont ils baignent la partie inférieure et les faubourgs, pour aller se perdre dans la Saône. Vesoul est assez bien percé et assez bien bâti. Ses principaux édifices sont l'église, dans laquelle on remarque un superbe maître-autel en marbre et un ancien tombeau qui attire l'admiration des connaisseurs ; puis le palais de justice, l'hôtel de ville, les casernes de cavalerie, le bâtiment de la manutention des vivres, les halles, qui, les uns et les autres, datent du XVIIIe siècle. L'hôtel de la préfecture a été construit en 1822. Le *Cours* est une agréable promenade. Cette ville possède

une bibliothèque publique de 21,000 vol., une société d'agriculture, sciences et arts; une salle de spectacle, une pépinière départementale, deux fabriques de calicots et de percales, une de paniers en paille, des sucreries indigènes, des tanneries, etc. Il s'y fait un commerce actif en grains, vin, bétail, fer, fourrages, cuirs. Du reste, l'industrie n'y est pas d'une haute importance. Mais la fertilité du territoire égale sa beauté. On y recueille des céréales, des légumes, des fourrages, des fruits de toutes espèces, et une grande quantité de vin. Ces avantages, joints à la salubrité de l'air, rendent le séjour de Vesoul fort agréable. Sa population est de 5,500 âmes. Les environs offrent plusieurs curiosités dignes d'être visitées: tel est le *Frais-Puits*, gouffre à une lieue est, près du village de Quincey. Cet abîme est ordinairement à sec; mais, après 36 heures de pluies, les réservoirs souterrains qui y aboutissent trouvant une issue, remplissent son vaste entonnoir extérieur, et s'échappent en un torrent rapide qui inonde l'immense prairie environnante et souvent une partie des faubourgs. A l'extrémité du vallon d'Échenoz, à une lieue sud, sous un rocher à pic, on visite la grotte spacieuse dite de *N.-D. de Salleborde*, d'où sort une source d'eau limpide. Au-dessous est la pittoresque fontaine du *Diable*, qui forme le ruisseau des Cotets, moteur de plusieurs usines. Une autre cavité profonde, appelée le *Trou-de-la-Baulme*, s'enfonce dans le flanc des roches élevées qui couronnent la partie occidentale de ce délicieux vallon. — *Vesoul*, en celtique *Vesol* ou *Vesul*, *Besol*, ou *Besul*, en latin *Vesullum*, *Vesolum*, *Visolium*, *Vesulium*, doit son nom, selon Bullet, à la configuration de la montagne au pied de laquelle elle est située. D'après cela, le celtique *Vesol* dériverait de *vez* ou *bez*, tombeau, et de *haul* ou *houl*, soleil, vestige du culte de Mithra dans les Gaules. Toutefois, l'histoire ne parle pas de Vesoul avant le IXe siècle, quoique certains écrivains aient prétendu que c'était une antique cité de la *Séquanie*. Au XIe siècle, il est question de vicomtes de Vesoul, ce qui tendrait à faire croire qu'elle avait déjà acquis une certaine importance. Le récit de quelques événements postérieurs fait voir qu'un château, autour duquel elle s'était développée, on avait ajouté comme moyens de défenses des murailles. Alors elle était devenue place forte, et à cette prérogative ne manquèrent pas les malheurs qui en étaient à ces époques le cortége nécessaire, les siéges, les massacres, le pillage, les famines. C'est ainsi qu'elle fut prise en 1360 par les Anglais, en 1369 par les Allemands, en 1478 et 1479 par Georges de la Trémoille et Charles d'Amboise, généraux de Louis XI; envahie et rançonnée par les partisans lorrains en 1595, par le comte de Grancey et le comte de la Suze en 1641 et 1643, et par Turenne en 1644. En 1586, la peste, fléau plus terrible que la guerre, couvrit de deuil la ville de Vesoul, et y reparut en 1597 et 1636. Cette dernière fois, elle y vint accompagnée de deux autres calamités, la guerre et la famine, ainsi que le rappelait le distique suivant gravé sur les murs d'un petit bastion construit, en 1638, sur l'emplacement actuel des boucheries:

Vrbs tIbI VIrgo VoVet se sponte GeorgICa tota
teMpore qVo nostrI ter qVatIt Ira DeI.

« Cette ville, placée sous l'invocation de saint Georges se voue à toi, Vierge, mère de Jésus, en ce temps où le courroux de notre Dieu l'ébranle trois fois. » — Enfin, les troupes de Louis XIV ayant occupé la Franche-Comté en 1674, Vesoul se rendit, et la paix de Nimègue vint en assurer définitivement la possession à la France. Il ne reste rien de ses anciennes fortifications, cause première des tous ses malheurs. La forteresse, qui occupait jadis le sommet de la Motte, fut abattue en 1595 par ordre du général Fuentes, gouverneur espagnol. OSCAR MAC CARTHY.

VESPASIEN. Celui qui fut le 10e empereur de Rome et qui occupe une si grande place dans l'histoire, tant par les

grands événements qui se passèrent sous son règne que par les magnifiques monuments qui subsistent encore, et dont les premières pierres furent posées par ses mains, naquit l'an de Rome 760 de parents obscurs et pauvres; toute la gloire de son père fut d'être resté probe dans une place où les hommes honnêtes étaient rares. Receveur des deniers publics, les villes qui étaient dans sa perception conservèrent son portrait avec cette épigraphe : *Un publicain honnête homme.* Vespasien fut élevé dans une humble métairie en Toscane par son aïeule Tertulla, femme simple et austère qui lui fit partager ses goûts, lui enseigna le travail, et mit dans son cœur des principes de vertu et d'humanité qui semblaient lui avoir été inspirés par une révélation intérieure de l'Évangile. Nous ne voulons pas dire que la vie de Vespasien soit un modèle; nous ne plaçons pas sur son front une auréole de sainteté : il fut avare au fond, quoique magnifique en plusieurs choses; il vendit la justice, non en ce sens qu'il condamnait des innocents, mais qu'il absolvait des coupables. Il se livra sans scrupule à des passions excessives, mais qui paraissaient modérées après les désordres honteux qui avaient pu scandaliser Rome. Tout cela est vrai, et nous n'atténuons aucune de ces faiblesses ou de ses fautes. Mais enfin, il porta sur le trône qu'avaient souillé Tibère, Caligula, Claude et Néron, quelques-unes de ces humbles vertus de famille qui brillent encore plus dans un empereur, et un respect profond pour les lois de l'humanité, si indignement outragées avant lui. Vespasien n'avait aucun pressentiment de la grande fortune qui l'attendait. Il aspirait à vivre heureux et ignoré dans sa métairie de Cosa : ce fut sa mère Vespasia Polla qui eut de l'ambition pour lui : son frère aîné, Flavius Sabinus, était entré dans une carrière où tous les succès venaient au-devant de lui. Vespasia Polla répétait sans cesse à Vespasien : « Vous ne serez jamais que le valet de votre frère ! » Le jeune homme, et en quelque sorte malgré lui, arrive à Rome : il demande l'édilité, et le crédit de son frère la lui fait obtenir; c'était sous le règne sanglant de Caligula. L'empereur, trouvant que Vespasien s'acquittait mal de ses fonctions, lui fait jeter un jour de la boue sur sa robe. Vespasien ne s'irrita pas de cette injure, et il eut la bassesse de se féliciter en plein sénat de l'honneur qu'il avait eu d'être admis une fois à la table de l'empereur. Cette époque de sa vie fut peu honorable pour lui, car il épousa Domitia, qui avait été en quelque sorte une courtisane. Titus et Domitien naquirent de cette union. Il était temps pour Vespasien d'arriver à une position où il aurait quelques vertus à déployer. Sous le règne de Claude, et par la protection de Narcisse, il eut le commandement des légions envoyées dans la Germanie et dans la Grande-Bretagne. Trente combats livrés, vingt villes prises, plusieurs rois bretons faits prisonniers, tels furent ses débuts militaires. On lui décerna le triomphe, et dès lors, suivant la belle expression de Tacite, *fatis monstratus fuit Vespasianus.* « C'était, dit l'illustre historien, un guerrier infatigable, marchant toujours à la tête des troupes, traçant lui-même son camp, nuit et jour observant l'ennemi, et, dans l'occasion, combattant de sa personne, indifférent sur sa nourriture, se distinguant à peine du moindre soldat par ses vêtements et son extérieur; enfin, à la cupidité près, comparable aux anciens généraux. » De retour de la Grande-Bretagne, Vespasien fut envoyé comme proconsul en Afrique. Suivant quelques historiens, son administration y fut cupide et désordonnée; suivant Suétone, elle pouvait passer pour un modèle de régularité et de probité. Il revint à Rome criblé de dettes, et ne rétablit sa fortune que par de viles manœuvres qui lui firent donner le surnom de *Maquignon.* Sa position s'éleva sous Néron : cependant, il se compromit gravement et risqua sa tête de la façon la plus étrange. Un jour que Néron chantait au théâtre de sa voix *divine*, Vespasien eut le malheur de s'endormir et d'é-

tre vu. Il fallut des prodiges d'intrigue et d'habileté pour le sauver. Pourtant, le même malheur lui arriva encore quand Néron disputait et gagnait tous les prix aux jeux de la Grèce! Vespasien, cette fois, eut recours à la fuite. Sans cela, ce malencontreux sommeil eût privé le monde d'un empereur! Dans cette retraite, où Vespasien attendait la mort, un émissaire de Néron vint le trouver. Il fallait un général habile et expérimenté pour punir la révolte des Juifs. Néron avait compris tout ce que valait Vespasien, et il le nomma au commandement en chef. Les légions romaines entrèrent dans la Judée et la soumirent. Il fallut du courage et de la persévérance avec un peuple qui dès lors avait un caractère de patience, que, disséminé dans le monde entier, il a gardé individuellement depuis; qui s'appelait le peuple de Dieu, et qui était rassuré contre tous les abattements par les miracles dont le sol avait conservé l'empreinte et la tradition. Vespasien eut à lutter contre cette énergie, et il était parvenu à soumettre la Judée entière, et à cerner de toutes parts l'antique Jérusalem, quand la nouvelle de la mort de Néron lui arriva et vint ralentir l'exécution de ses projets. La gloire de Vespasien remplissait toutes les bouches. Les légions de l'Orient voulurent faire aussi, elles, un empereur comme les légions de l'Occident. Vespasien seul entrevoyait si peu cette immense fortune qu'il avait envoyé son fils Titus pour faire sa soumission au nouvel empereur. Galba mourut bientôt. Vitellius et Othon se disputaient un trône dont chacun d'eux était également indigne. Mucien, collègue en Syrie de Vespasien, avait un crédit immense et s'était ouvertement prononcé pour lui. Quelques Juifs affectaient de voir en lui ce Messie qu'ils attendaient. On lui attribuait des miracles auxquels il ajoutait peu de foi lui-même. Les oracles, les prédictions de toutes sortes l'annonçaient comme empereur en Égypte, en Chypre et en Grèce. Le maître du monde, disait-on, viendra de l'Orient! « Il y avait, dit Suétone, dans une maison de campagne de Flavius, un chêne antique consacré à Mars, qui, chaque fois que Vespasia accouchait, annonçait la destinée de l'enfant venu au monde en poussant un rejeton. Le premier était faible et se dessécha bientôt; c'était une fille qui ne passa pas l'année: le second, fort et élevé, annonçait un très grand bonheur: le troisième ressemblait à un arbre. Sabinus, père de Vespasien, alla aussitôt, sur la foi d'un astrologue, annoncer partout qu'il venait de lui naître un fils qui serait empereur.... Un autre jour, comme Vespasien était à souper, un bœuf furieux entre dans sa maison, disperse et effraie tous les convives, et vient s'agenouiller et baisser ses cornes devant lui. Ces bruits populaires s'accrurent bientôt répétés partout. Vespasien cherchait à les étouffer; il sentait que, dans ces entreprises hasardeuses, il fallait réussir ou payer de sa tête une présomption malheureuse. Il résista très long-temps et très courageusement aux sollicitations de tous ses amis. Il rassembla son armée, lut devant elle la formule du serment d'obéissance à Vitellius, intimant à chaque soldat l'ordre de la répéter: tous gardèrent un morne silence. Ce fut seulement alors qu'il comprit qu'il n'y avait plus moyen de rester inactif devant une manifestation aussi publique. Les plans furent arrêtés. Titus devait garder l'Orient, Mucien s'avancer avec deux légions pour combattre celles qui seraient encore fidèles à Vitellius, et Vespasien se présenter en Italie pour porter les derniers coups à la puissance de l'empereur dont on lui imposait la place. Arrivé à Alexandrie, il trouva deux légions qui venaient le reconnaître avec enthousiasme: dès lors, il se considéra comme réellement empereur et data son avénement de cette année. Mucien battit à Crémone des partisans de Vitellius. Toute pacifique que fût cette révolution, comparée aux autres, elle coûta la vie à quelques hommes illustres, entre autres à Sabinus, ce frère de Vespasien qui lui avait fait faire les premiers pas. Après avoir

fait signer, en qualité de préfet de Rome, un acte d'abdication à Vitellius, des partisans de ce dernier entourèrent Sabinus et massacrèrent impitoyablement cet homme consulaire. Vitellius ne survécut pas long-temps au meurtre du frère de Vespasien. L'autorité du nouvel empereur fut dès lors reconnue sans contestation. Le premier acte de son règne fut d'envoyer des vaisseaux chargés de blé d'Égypte à l'Italie, qui n'avait plus pour dix jours de subsistance. Ceci fut un grand bienfait; mais Vespasien, retenu encore long-temps par les guerres qu'il voulait terminer, avait à Rome deux indignes représentants de sa puissance : l'un, Mucien, qui avait généreusement abdiqué en faveur de Vespasien les droits presque égaux que son influence lui donnait, mais qui transportait dans l'administration qui lui était confiée la cruauté de son ame; l'autre, Domitien, fils de l'empereur, qui abusait de sa position pour se livrer lâchement à tous les désordres, à toutes les infamies, et pour préluder à un règne de sang. Grâce à ces deux hommes, on s'apercevait peu à Rome qu'on était délivré de la domination stupide et sanglante de Claude et de Néron. Le règne des délateurs était revenu; les intrigants féroces avaient toutes les places. Vespasien écrivait ironiquement à Domitien : « Je vous remercie de ne m'avoir pas encore donné un successeur. » Heureusement pour Rome, son empereur revint au bout d'un an; il avait un autre fils qui s'occupait à vaincre avant de civiliser, et qui s'appelait Titus! Le retour de Vespasien fut un triomphe. Depuis Brindes jusqu'à Rome, la route était bordée de citoyens qui voulaient contempler l'empereur, le saluer en passant, et admirer son abord facile et ouvert et la simplicité de ses manières. Dans le chaos où toutes choses se trouvaient, il y avait pour Vespasien une tâche difficile à remplir. Le trésor public était horriblement obéré : l'or des nations vaincues y fut rapporté par lui, mais il n'employa pas toujours des moyens aussi légitimes d'enrichir l'état. Il comprit tout de suite qu'il fallait d'autres bases à son règne que les acclamations des gardes prétoriennes. Ceux que l'enthousiasme des légions avaient faits empereurs ne l'étaient pas long-temps. Couronnés dans une émeute militaire, ils disparaissaient dans un nouveau mouvement que d'autres ambitions excitaient. Vespasien fit attendre long-temps à ses soldats de l'armée d'Orient les récompenses qu'ils espéraient. Il voulut montrer à tous qu'il se considérait comme réellement sur le trône, et il établit sa puissance par tout son empire. Il réforma et renouvela presque entièrement le sénat. Il porta à quatre mille le nombre des familles patriciennes. Sous les règnes sanglants de ses prédécesseurs, la justice n'avait plus existé que de nom à Rome : toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'un riche accusé dont il fallait prononcer la condamnation et confisquer les biens, l'affaire était sans cesse remise et ne se jugeait jamais; aussi y avait-il une énorme quantité de procès arriérés. Vespasien nomma une chambre de justice. Les dépenses de l'empire étaient accablantes. Il établit une espèce de douane. Les contributions pesaient exclusivement sur les nations vaincues. Il avait autour de lui une armée d'hommes de finance qu'il laissait s'enrichir illégalement sous ses yeux : « Ce sont, disait-il, des éponges qui se remplissent et qu'on presse ensuite! » Nous avons déjà dit que sa justice était vénale, c'est-à-dire que, devant son tribunal, un coupable pouvait être sauvé à prix d'argent. Une nécessité impérieuse ne légitime pas ces moyens, mais atténue leur immoralité. Un jour, des députés d'une des villes de l'Italie venaient lui annoncer qu'ils apportaient une somme considérable pour lui ériger une statue : « Placez-la ici, s'écrie-t-il en tendant ses mains, ce sera sa base. » Une fois, en voyage, son cocher s'arrêta sous prétexte de ferrer une mule. Pendant ce temps, un plaideur vint le trouver, exposa son procès devant lui et obtint un arrêt favorable : « Ce que tu as gagné, dit Vespasien à son cocher, en ferrant

ta mule, partageons-le? » Où s'en allait tout cet or qu'il savait ainsi attirer? Vespasien était sobre et frugal pour lui-même : il buvait dans la petite coupe d'argent de son aïeule Tertulla. Il sut faire partager ses goûts modestes à sa cour. Tout cet or était sagement distribué. Il établissait des écoles pour la jeunesse, sillonnait l'empire de routes et encourageait les lettres. Mais par-dessus tout, il réparait, il bâtissait des édifices publics à Rome, et ce Colysée, dont la ville antique montre encore aujourd'hui avec orgueil les pierres monumentales, c'est à Vespasien qu'elle le doit. Le Capitole qui tombait en ruines, ce vieux témoin de l'histoire merveilleuse de la Rome des rois, fut aussi relevé par ses mains. Et il aidait tellement à sa reconstruction que, pour engager chaque citoyen à suivre un exemple auguste, l'empereur lui-même emporta sur son dos plié par l'âge une partie des décombres qui obstruaient la place du Capitole. Les formes républicaines étaient religieusement conservées sous un régime impérial. Vespasien était doux et compatissant; il avait en horreur les combats du cirque, spectacle si cher aux Romains, et ce n'était jamais dans sa loge qu'était donné le signal pour achever un gladiateur vaincu. Il se plaisait à lire les épigrammes, les diatribes qu'on faisait clandestinement contre lui. Bien plus, il y répondait lui-même, et on ne savait qu'admirer le plus de l'esprit ou de la magnanimité de l'illustre libelliste. Une secte pourtant, secrètement rassemblée à Rome, et indigne du nom de *stoïcienne* qu'elle se donnait, lassa seule sa patience. Il n'y avait pas d'injures, pas de calomnies qu'elle ne vomît contre lui. Vespasien l'exila de Rome. Un de ses membres, qui s'affublait du nom de Diogène et qui renouvelait son cynisme, osa apostropher en plein théâtre l'empereur sur sa liaison avec une courtisane. « Tu fais ce que tu peux, lui dit Vespasien, pour que je te tue, mais je ne tue pas un chien qui jappe, je le châtie! » et il le fit fustiger. Enfin, un des émules de Diogène, Eras poussa l'injure si loin qu'il fut décapité par ordre de l'empereur. Sa mort et celle d'Helvidius Priscus sont les seuls actes de rigueur qu'on mentionne sous le règne de Vespasien. — Nous touchons au terme de cette carrière souvent glorieuse et toujours utile à l'humanité. De grandes choses se passèrent sous Vespasien : la conquête de la Judée, de la Syrie et de la Cilicie, et leur réunion à l'empire. Il s'efforça toujours de civiliser à mesure qu'il avait conquis. A l'âge de 69 ans (l'an 79 de J.-C.), il fut atteint d'une maladie qui le mina longuement. Il plaisanta sur son apothéose prochaine : « Je sens, s'écria-t-il, que je commence à devenir dieu. » Jusqu'à son dernier jour, il s'occupa des affaires publiques. Au milieu des convulsions de son agonie, il se leva sur les bras de ses officiers et dit ce mot immortel : « Il faut qu'un empereur meure debout! » N'était-ce pas célébrer d'une manière admirable l'honneur qu'il avait eu de diriger pendant long-temps les affaires de Rome? n'était-ce pas un exemple de majesté et de grandeur laissé, comme une tradition qu'il aurait dû suivre, à un peuple qui avait été le maître du monde? Mais les nations n'ont pas en elles l'énergie de leurs grands hommes, et quelques siècles plus tard, l'Italie mourut, non pas debout comme son empereur, mais avilie et humblement agenouillée aux pieds des vainqueurs barbares qui la décimaient! LACRETELLE, de l'Académie française.

VESPER, étoile du soir, étoile du berger, Lucifer, Vénus (*v.* ces mots).

VESPUCE (AMÉRIC) naquit à Florence, le 9 mars 1451, d'une ancienne famille; il fit de bonne heure ses études à l'école de son oncle, Antoine Vespuce. Un des Médicis, qui avait des rapports commerciaux avec la maison florentine de Berardi, établie à Séville, y envoya Vespuce, chargé d'une mission, en 1492 (1), année de la première décou-

(1) Cette date, d'un document authentique publié par Bertolozi, prouve l'erreur de plusieurs biographes qui font venir Vespuce en Espagne en 1490.

verte du nouveau continent par Colomb. La maison Berardi avait entrepris l'approvisionnement des vaisseaux destinés aux expéditions de découvertes. Après le décès de Berardi, en 1495, Vespuce lui succéda dans la gérance de la société et dans la même opération, jusqu'à l'année 1499, époque où il s'embarqua pour la première fois dans l'expédition commandée par Hojeda, le seul des voyages attribués à Vespuce qui soit constaté par des documents authentiques. Cette expédition se borna à reconnaître la côte de Venezuela. Ainsi, le premier voyage de Vespuce est postérieur aux trois expéditions de Colomb. En 1505, Vespuce était de nouveau à Séville, toujours chargé, comme par le passé, d'acheter les objets d'approvisionnement destinés aux vaisseaux qui partaient pour le nouveau monde. Le 24 avril de cette année, il obtint des lettres patentes qui le naturalisaient citoyen espagnol. Enfin, par une ordonnance royale du 22 mars 1508, il fut nommé pilote-major. Il faut remarquer que dans ces deux documents il n'est nullement question de ses prétendues découvertes en Amérique, qui n'auraient pas manqué d'être mentionnées d'après les usages de la chancellerie espagnole, si elles eussent été réelles. — Cependant, malgré l'évidence des faits que nous venons de rapporter, il prétendit avoir fait quatre voyages : le premier le 20 mai 1497; le second en mai 1499, date évidemment fausse, car il n'était pas même encore en Espagne; le troisième le 10 mai 1501; enfin, le quatrième le 10 mai 1503. Ces expéditions supposées sont consignées dans quatre lettres adressées à un certain Laurent-Pierre-François de Médicis et à Soderini. Il se vante d'avoir fait les deux premières au service de l'Espagne, et les deux autres d'après les ordres du roi de Portugal. — Dans le grand siècle des découvertes, époque où toutes les imaginations étaient exaltées, époque des plus grandes erreurs géographiques, les relations de Vespuce purent surprendre la bonne foi de quelques cosmographes; et les titres trompeurs publiés par quelques éditeurs, en Allemagne, en Italie et en France, ont donné une brillante renommée au navigateur florentin, malgré la grande publicité qu'avaient obtenue auparavant les lettres et les relations de Colomb, documents qui constataient la priorité de la découverte du nouveau monde par l'amiral. Cette publicité fut telle, que, dans une seule année, la lettre de 1493 eut trois éditions, et cela paraît d'autant plus extraordinaire, qu'on ne retrouve pas à cette époque un seul ouvrage qui ait été imprimé trois fois dans la même année. Non seulement l'apparition de cette lettre devança celle de la relation de Vespuce de 11 années, mais, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la publication, en 1494, de l'ouvrage de *Vérard* ou *la Découverte de l'Amiral*, et celle de la collection de Venise de *Versellese de Lisona*, de 1501, constataient la même découverte. Néanmoins, par ses rapports directs ou indirects avec un savant de Fribourg, qui, sous le pseudonyme d'*Ylacomilus*, édita à Saint-Diey, en Lorraine, en 1507 (c'est-à-dire une année après la mort de Colomb), un livre intitulé : *Cosmographiæ introductio insuper quatuor Americi navigationes*; Vespuce avait obtenu que ce cosmographe proposât pour la première fois dans cet ouvrage de donner le nom d'*Amérique* au nouveau monde. — Ce livre exerça une grande influence sur quelques publications postérieures, notamment sur la célèbre collection de Vicence de Zorsi, publiée la même année, sous le titre mensonger de : *Mondo novo e paesi nuovamente retrovati d'Alberico Vespusio intitulato*. Ce recueil fut traduit en français par Redouer, et publié à Paris en 1515, sous le même titre, aussi faux que l'autre. Pendant que ces productions jettaient dans une déplorable voie quelques compilateurs et éditeurs de collections de voyages publiées durant la première moitié du XVIe siècle, et que l'on proclamait ainsi la plus grande et la plus flagrante erreur en appelant du nom d'Améric le nouveau

monde, il est consolant du moins de remarquer qu'il n'y eut pas un seul historien espagnol contemporain qui la sanctionnât; le célèbre Las Casas, au contraire, ce grand historien des Indes, qui avait connu Colomb et Vespuce, vécut assez pour protester contre cette usurpation et contre les ouvrages où elle était consignée, et il ne balança pas à traiter Vespuce d'imposteur. Herrera suivit cet exemple; et, parmi plus de 200 historiens ou géographes qui parlèrent du navigateur florentin depuis la moitié du XVIe siècle, parmi les écrivains portugais de la même époque, aucun n'a fait mention des prétendues découvertes de Vespuce, même en citant d'autres Florentins qui étaient au service maritime du Portugal. — En effet, les recherches les plus minutieuses, faites dans les archives de ce royaume par le savant Munoz et par nous-même, n'ont pu nous faire découvrir un seul document qui constatât que Vespuce eût fait les deux voyages de 1501 et 1503 aux frais de la cour de Lisbonne, comme il le dit dans ses lettres. — Si l'on examine les nombreuses cartes du nouveau continent, publiées depuis celle que dressa, en 1500, le fameux pilote Jean de la Cosa, et celle qu'on trouve dans un grand nombre d'éditions de Ptolémée, mises au jour dans le courant du XVIe siècle, il n'est pas moins remarquable d'y voir toujours constaté, par une note sur la *terreferme* de la partie méridionale du nouveau monde, la découverte de Colomb, et le nom de *Sanctæ-Crucis*, primitivement donné par l'amiral portugais Cabral au Brésil, et de n'y trouver jamais le nom d'Amérique ni celui de Vespuce; et si, dans une carte qui fait partie du *Solin* de Camers, publié en 1520, on aperçoit pour la première fois le mot Amérique, ce mot ne se trouve jamais ni dans cette carte, ni dans les cartes postérieures, comme une dénomination indubitablement arrêtée et généralement admise dans la cartographie : car, même dans le travail où on la remarque, elle est toujours mise en rapport avec d'autres, telles que : *Insula atlantica*, *Brasilia*, *Terra-Nova*, *Peruviana*, *India nova*, etc. — Vespuce, malgré la gloire d'avoir attaché son nom au nouveau monde, n'a eu que deux écrivains, tous deux du dernier siècle et tous deux Florentins, qui aient entrepris son apologie dans des ouvrages exclusivement écrits dans ce but. Ces deux panégyristes sont Bandini et Canovai. Le livre du premier fut immédiatement réfuté par les savants rédacteurs du journal de Trévoux, par Robertson et par d'autres; celui du second fut également attaqué par Bartolozzi. Malgré tous ses arguments, malgré tous ses sophismes, son apologie de Vespuce n'a n'y changé, ni même modifié l'opinion des savants qui ont écrit après lui sur le navigateur florentin. Dois-je citer Camus, Fleurieu, Peuchet, Malte Brun, Cancellieri, Bossi, Lanzi, Lhorente, Tosen, Meusel, Munoz, Navarrète, et d'autres, qui ont persisté (sans même connaître les documents découverts dans ces dernières années) à considérer Vespuce comme ayant, d'une manière directe ou indirecte, contribué à usurper une gloire qui lui appartenait d'autant moins, que, malgré ses vastes connaissances en cosmographie et dans l'art de dresser les cartes, il était sous le rapport scientifique, bien inférieur à Colomb? Lui-même avoue qu'à l'âge de 26 ans il ne pouvait pas écrire une lettre en latin sans être aidé de son professeur. Dans sa correspondance on remarque des anachronismes palpables et de graves erreurs en histoire. Il fait Pline contemporain de Mécène, et il envie le *pinceau* de Polyclète !!! Vespuce enfin, d'après ce que nous venons de dire, n'ayant entrepris aucun voyage avant l'année 1499, n'ayant point commandé les expéditions dont il est fait mention dans ses lettres, expéditions, au surplus, destituées de preuves qui en garantissent l'authenticité, ne doit point être classé parmi les navigateurs qui ont découvert le

nouveau monde; car, si l'on pouvait compter dans cette catégorie les voyageurs qui ont visité cette contrée après Colomb, alors Pinson (1499), Hojeda (1499), Cabral et Lepe (1500), Las Bastidas (1502) et Coelho (1503), devraient lui disputer cet honneur avec d'autant plus de raison qu'ils commandaient eux-mêmes les expéditions auxquelles leurs noms sont restés attachés. Enfin, Vespuce était regardé si inférieur à Colomb par ses contemporains en Espagne et par le gouvernement de ce pays, que seize ans après la découverte du nouveau monde par Colomb, amiral, Vespuce était seulement nommé pilote-major. — Il mourut à Séville, le 22 février 1512 (V. *Document des archives de l'Espagne* apud Navarrète), et non pas en 1516 aux Açores, comme il est dit par erreur dans les biographies. Les réclamations qui n'ont cessé de s'élever depuis plus de trois siècles contre ce navigateur nous prouvent combien le poids d'une renommée, quelque brillante qu'elle soit, est lourd à la mémoire de ceux qui ne l'ont obtenue par aucun titre légitime (1). Vte DE SANTAREM.

VESSIE, *vesica urinaria* des latins, est un viscère musculo-membraneux qui sert de réservoir à l'urine jusqu'au moment de son expulsion. Cet organe, renfermé dans le petit bassin, est situé derrière la symphise du pubis, en avant du rectum chez l'homme, au devant du vagin et de l'utérus chez la femme. La forme du réservoir urinaire est celle d'un ovoïde arrondi lors de son état de plénitude, et qui s'aplatit d'arrière en avant à mesure qu'il se désemplit. La grosse extrémité de la vessie est en bas et un peu en arrière; le sommet est situé en haut et dans la direction médiane de la ligne ombilicale. La vessie a été divisée en trois régions, la portion supérieure qu'on nomme le *fond*, la moyenne qu'on appelle le *corps*, et l'inférieure qui porte le nom de *col* : en arrière de cette région se trouve la partie la plus renflée et la plus déclive de l'organe; on l'a nommée, à cause de cette circonstance, *bas-fond* de la vessie. — Chez les femmes, la vessie se rapproche de la forme arrondie et présente même un diamètre transverse plus étendu que le vertical. Cette disposition s'explique par la largeur de leur bassin. Une disposition inverse chez les enfants donne l'explication de la forme allongée et cylindrique de leur vessie. Supérieurement, en arrière et sur les côtés, cet organe est séparé des intestins par le péritoine; inférieurement, la vessie aboutit par son col à la glande prostate, qu'il traverse en donnant naissance au canal de l'urètre. En arrière, le *bas-fond* vésical repose sur le rectum et couvre les vésicules séminales. Les femmes n'ayant pas de prostate, le plan inférieur de la vessie correspond seulement au vagin qui le sépare du rectum. Le sommet de la vessie donne attache à un cordon fibreux qui s'insère à l'ombilic et constitue le *ligament suspenseur* de la vessie; il est formé par l'*ouraque*, conduit urinaire existant seulement chez le fétus, et qui s'oblitère après la naissance. — En arrière et en bas de la vessie existent deux replis péritonéaux qui s'étendent au rectum chez l'homme et à l'utérus chez la femme : on leur a donné le nom de *ligaments postérieurs*. On désigne aussi sous le nom de *ligament antérieur* de la vessie une expansion fibro-celluleuse qui assujettit le devant de cet organe à la face postérieure du pubis. Vue à l'intérieur, la vessie présente inférieurement trois ouvertures formant un triangle équilatéral qu'on nomme *trigone vésical*. Le sommet de ce triangle est antérieur et formé par l'ouverture du col garnie de son sphincter, qui remplit l'office de portier de la vessie : c'est là que se trouve aussi la *luette vésicale*. Les angles de la base sont formés par les deux uretères qui conduisent dans la

(1) Le lecteur qui voudra avoir une pleine connaissance de tout ce qui concerne Améric Vespuce et ses écrits, ainsi que de la première période de l'histoire du nouveau continent, peut consulter notre ouvrage intitulé : *Remarques et recherches historiques et bibliographiques sur la découverte du nouveau monde, et nommément sur les prétendues découvertes d'Améric Vespuce*; 1 vol.

vessie l'urine sécrétée par les reins (*v.* Reins et Urine). C'est immédiatement en arrière du trigone vésical que se trouve le *bas-fond* de la vessie. La prostate donnant lieu à l'exhaussement du col vésical, est cause que chez l'homme le *bas-fond* est beaucoup plus déprimé que chez la femme. La capacité du réservoir urinaire est relative à l'âge, au sexe, ainsi qu'à certaines dispositions congénitales ou acquises. La femme a la vessie plus grande que l'homme; l'enfant l'a proportionnellement plus étroite et plus longue que l'adulte. Les personnes qui ont la mauvaise habitude de laisser long-temps accumuler l'urine dans la vessie ont cet organe plus ample et moins énergique que ceux qui ont le soin de satisfaire immédiatement le besoin d'uriner. — La vessie est composée de trois membranes : une extérieure, *séreuse*, fournie par le péritoine, qui, ainsi que nous l'avons dit, ne la recouvre pas en totalité; une moyenne, *musculeuse*, formée par un double plan de fibres longitudinales en dehors et circulaires en dedans, destinées à expulser l'urine (*musculus detrusor urinæ*); une interne, *muqueuse*, parsemée de follicules et de petits points glanduleux sécrétant de la mucosité, sorte d'enduit qui garantit l'organe contre l'acrimonie de l'urine. Quelques auteurs ont admis une quatrième membrane dite *celluleuse*, formée par le tissu cellulaire sous-muqueux, parsemé d'un nombre considérable de petits vaisseaux et de filets nerveux. Les artères vésicales proviennent des artères hypogastriques, tandis que les veines, après avoir formé le *plexus* vésical, vont au contraire se rendre dans les veines hypogastriques. Les nerfs de la vessie sont fournis par les plexus sciatique et hypogastrique. — Les maladies de la vessie sont nombreuses et généralement très graves. Hippocrate considérait les plaies de cet organe comme mortelles : *Cui vesica persecta fuerit lethale est.* Les progrès de la chirurgie ont heureusement fait appel d'un pronostic aussi fâcheux, ainsi que le prouvent les succès journaliers de la taille (*cystotomie*), les ponctions de la vessie, pour certains cas de rétention complète d'urine, et les diverses opérations qu'on pratique sur cet organe dans les cas de fistules vésico-vaginales. Le célèbre Larrey a même rapporté des faits curieux de balles de fusil qui ont perforé la vessie sans occasionner la mort. Au nombre des maladies de cet organe, nous citerons en première ligne la *cystite* et la *cystirrhée* : la première est l'inflammation phlegmoneuse de la vessie, la seconde son catarrhe chronique; l'une et l'autre sont de nature inflammatoire à un degré différent, et nécessitent par conséquent un traitement antiphlogistique. Le catarrhe de la vessie exige peu d'évacuations sanguines, et réclame surtout l'emploi de certains moyens spéciaux, tels que la cautérisation superficielle de la muqueuse par le nitrate d'argent, ainsi que l'a imaginé le professeur Lallemand, ou bien des injections *copahifères* préconisées par MM. Leroy d'Étiole et le docteur Devergie. — La vessie est sujette aussi à une atonie, et parfois même à une état de paralysie (*cystoplégie*) qui rend l'excrétion de l'urine difficile ou impossible : l'urine s'accumule alors dans son réservoir sans que le malade en ait une sensation bien distincte. Ce défaut de contractilité des fibres musculaires de la vessie peut être heureusement combattu par divers moyens toniques et excitants, tels que l'électricité, l'électro-acupuncture, les vésicatoires sur les lombes, les irrigations d'eau froide dans la vessie, et par l'emploi sagement administré des cantharides à l'intérieur. Notre méthode de traitement consiste principalement dans des injections vésicales, avec de l'eau rendue excitante par l'addition d'un peu de teinture de noix vomique, et secondées par l'usage du seigle ergoté à la dose d'un scrupule par jour pris en deux ou trois fois dans une tasse d'infusion de tilleul. Des dispositions inverses à celles que nous venons d'indiquer causant l'hypertrophie des fibres musculaires, les font

saillir à l'intérieur sous forme de faisceaux irréguliers qu'on nomme les *colonnes de la vessie* : la membrane muqueuse se trouve alors refoulée entre ces colonnes musculeuses; ce qui peut donner lieu à des excavations assez profondes pour loger des pierres vésicales. Le réservoir urinaire est exposé à certains cas de déplacement herniaire connus sous le nom de *cystocèle*. Cette affection peu fréquente exige des soins et un traitement pour lesquels nous croyons devoir renvoyer aux ouvrages spéciaux. — On nomme *extrophie* l'absence *congéniale* de la paroi antérieure de la vessie, circonstance qui, co-existant avec le défaut de soudure de la partie inférieure de la ligne blanche abdominale, donne lieu à l'émission de l'urine au travers de ce point de l'hypogastre. Cette affection, heureusement rare, est incurable. La *cystoptose* est le relâchement et la chute de la membrane muqueuse, qui s'engage dans le col de la vessie, et peut même, par son prolapsus, descendre jusque dans l'urètre. — Il est des individus qui, venant au monde sans vessie, présentent, sous le rapport des voies urinaires, une analogie remarquable avec les volatiles. Leurs uretères se rendent directement dans le rectum, qui sert de cloaque où se ramasse l'urine et les matières fécales. On a vu d'autres personnes qui, n'ayant pas de poche urinaire, étaient obligées d'uriner fréquemment à cause de la communication directe des uretères avec le canal de l'urètre. Quelques auteurs ont cité des cas de double vessie; nous avons lieu de croire qu'ils auront été induits en erreur par des vessies à cloison ou par des hernies de la membrane muqueuse opérées dans l'intervalle des colonnes de la vessie. — Cet organe, en outre des blessures dont nous avons parlé, peut aussi s'ulcérer, devenir cancéreux, et donner naissance à des tumeurs qui occupent un espace plus ou moins considérable dans la cavité de cet organe. Parmi les maladies qui causent de fréquents ravages dans la vessie, nous signalerons les pierres urinaires, dont la grosseur et la composition présentent de nombreuses variétés. La lithotritie et l'opération de la taille sont les deux moyens de guérison pour cette maladie (*v.* Lithotritie et Taille). — Il existe encore un genre de maladie très important à connaître, auquel donnent lieu certains cas d'inflammation chronique du col de la vessie : ce sont les déperditions nocturnes et diurnes, provoquées et entretenues par l'irritation sympathique qui se transmet aux vésicules séminales. La fréquence de ces déperditions affaiblissant l'énergie des orifices excréteurs du fluide spermatique, il finit par s'échapper pendant les efforts qu'on fait pour uriner ou pour aller à la garde-robe. Cette désastreuse maladie, qui ruine les constitutions les plus robustes et qui frappe d'inertie les plus heureuses intelligences, peut être facilement guérie. Dans la première période, il faut combattre l'inflammation locale par les moyens les plus convenables, les bains, les sangsues au périnée ou même dans l'intérieur du rectum, les pilules de camphre et de thridace, etc. Dans la seconde période, on cautérise légèrement, avec le porte-caustique urétral chargé de nitrate d'argent, le col de la vessie et la portion prostatique de l'urètre. L'action du caustique modifie la vitalité morbide de ces tissus, resserre les orifices des vaisseaux, donne du ton à tout le système et fait cesser en peu de temps tout ce désordre (*v.* Usine). L. Lasat.

— Vessie se dit aussi de cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. Les enfants, dans leurs jeux, enflent des *vessies*. Les peintres y déposent leurs couleurs, les nageurs s'en servent en commençant pour se soutenir sur l'eau. — *Vessie natatoire*, ou *vésicule aérienne*, c'est un sac membraneux rempli d'air qu'on trouve dans la plupart des poissons, et qui est destiné à les rendre plus ou moins légers, suivant qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau. — Au figuré, faire croire à quelqu'un que des *vessies sont des lanternes*, c'est vouloir lui donner le change, chercher à lui per-

suader des choses absurdes, bizarres. X.

VESTA, mère de Saturne, est souvent prise pour la Terre par les poètes. Ovide dit que son nom lui vient de ce qu'elle se soutient par son propre poids (*suâ vi stat*). Elle était représentée sous la figure d'une femme tenant un tambour à la main, pour indiquer qu'elle renferme les vents dans son sein.—Saturne eut de Rhée une fille nommée *Vesta la vierge*, pour la distinguer de *Vesta la terre*. Elle était la déesse du feu ou le feu lui-même; car le nom *Estia*, que les Grecs lui donnaient, est synonyme de *feu* ou foyer de maison. Des auteurs prétendent que Vesta ayant appris aux hommes à bâtir des maisons, chaque père de famille regarda cette déesse comme la protectrice de ses foyers, et même des actions journalières qui se faisaient dans la maison; aussi présidait-elle aux festins. On lui vouait les prémices de tout ce qui servait à la nourriture : le premier vin lui était consacré. Une autre origine est donnée à cet usage : on dit qu'après la défaite de Saturne, Jupiter promit à Vesta d'exaucer son premier vœu, et qu'elle lui demanda d'abord de rester perpétuellement vierge, ensuite que les hommes lui offrissent les prémices de toutes leurs oblations et de tous leurs sacrifices. De là la coutume de n'admettre que des vierges à son service. Quoi qu'il en soit de toutes ces versions, il est certain que Vesta a été une des plus anciennes divinités du paganisme. On l'honorait à Troie long-temps avant la ruine de cette ville. Elle figurait parmi les dieux pénates d'Énée, qui apporta, dit-on, en Italie sa statue et son culte; et ce culte y devint si général que quiconque n'aurait pas sacrifié à Vesta eût passé pour un impie. Les Grecs l'invoquaient chaque jour avant tous les autres dieux. Son culte consistait principalement dans la garde du feu, qui lui était consacré, dans le soin apporté à ce qu'il ne s'éteignît pas: c'était là le premier devoir des *Vestales* (*v.*). — Numa Pompilius fit bâtir à Rome un temple à cette déesse. Il avait la forme d'un globe, pour marquer, dit Plutarque, que le feu, symbolisé par *Vesta*, est au centre de l'univers. C'était dans ce temple qu'on entretenait le feu sacré avec tant de superstition, qu'il était regardé comme un gage de l'empire du monde, et que le voir s'éteindre passait pour un pronostic malheureux. Lorsque ce malheur arrivait, on ne pouvait le rallumer qu'avec celui du ciel, en exposant quelque matière combustible au centre d'un vase concave, qu'on présentait au soleil. Festus prétend que ce nouveau feu s'obtenait par le frottement d'un bois propre à cet usage, et que l'on perçait. Toutefois, sans que le feu sacré s'éteignît, on le renouvelait chaque année le 1er mars. C'est de là sans doute qu'est venu l'usage dans l'église chrétienne d'allumer le feu nouveau vers la même époque. Anciennement, il n'y avait chez les Grecs ni chez les Romains d'autre image ou ressemblance de Vesta que ce feu sacré; et si depuis on lui éleva des statues, elles représentaient probablement *Vesta la terre* plutôt que *Vesta le feu*. Il y a apparence que, dans la suite, on les confondit. Ces statues offraient aux regards une matrone tenant de la main droite un flambeau ou une lampe, quelquefois un Palladium ou une petite Victoire. Les médailles et les anciens monuments donnent à Vesta les titres de *sainte*, d'*éternelle*, d'*heureuse*, d'*ancienne*, de *Vesta la mère*. Elle avait à Corinthe un temple sans statue : on y voyait seulement au milieu un autel pour les sacrifices. Plusieurs sanctuaires de la Grèce en avaient qui lui étaient consacrés. On citait entre autres Delphes, Athènes, Ténédos, Argos, Milet, Éphèse, etc. Le temple de Vesta à Rome était ouvert à tout le monde durant le jour; mais l'entrée en était interdite aux hommes pendant la nuit. Ce n'était pas du reste seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière que l'on conservait le feu sacré de Vesta, d'où est venu le nom de *vestibule* (*v.*). Les 6, 9 et 15 juin, jours consacrés à cette déesse, il était défendu de se marier : l'épouse du prêtre de

Jupiter ne pouvait, pendant ces trois jours, ni se peigner, ni se couper les ongles, ni voir son mari. Les femmes marchaient nu-pieds à ses processions. DELSARE.

VESTA (astron.). C'est le nom que l'on donne à la dernière des planètes, découverte par Olbers de Brême en 1807 : la durée de sa révolution sidérale est de 1335 jours, 205, et sa distance moyenne au soleil de 2373. C'est en 1801 que Piazzi avait aperçu Cérès ; ainsi, en moins de six années, les quatre planètes ultra-zodiacales avaient été signalées à l'attention des astronomes. « Il est extrêmement remarquable, dit Herschell, que cette importante addition à notre système ait été en quelque sorte soupçonnée comme un fait vraisemblable, en se fondant sur cette idée que les intervalles entre les orbites planétaires vont en doublant, ou à peu près, à mesure que nous nous éloignons du soleil. Ainsi, l'intervalle entre la terre et Vénus est d'environ deux fois celui qui existe entre les orbites de Vénus et de Mercure ; celui entre les orbites de Mars et de la terre à peu près deux fois celui qui existe entre la terre et Vénus, et ainsi du reste. L'intervalle entre les orbites de Jupiter et de Mars est toutefois trop grand, et ferait une exception à cette loi, qui se manifeste cependant de nouveau pour les 3 planètes plus éloignées. Le professeur Bode de Berlin émit en conséquence l'opinion qu'il pourrait exister une planète entre Mars et Jupiter, et on s'imagine aisément quelle fut la surprise des astronomes d'en trouver 4 se mouvant dans des orbites qui justifient assez bien la loi en question. On a conjecturé que ces planètes ultra-zodiacales sont des fragments de quelque planète plus grande qui circulait anciennement dans cet intervalle, mais qui a été réduite en éclats par une explosion, et qu'il existe un plus grand nombre de ces fragments qui pourront se découvrir par la suite : c'est un de ces rêves auxquels l'esprit humain ne s'abandonne que trop souvent. SÉDILLOT.

VESTALES, prêtresses consacrées au service de Vesta. S'il est vrai que la mère de Romulus et de Rémus était Vestale, l'origine de ces prêtresses serait plus ancienne que celle de Rome. Quand Numa Pompilius bâtit un temple à Vesta, il établit quatre prêtresses pour le desservir ; Tarquin-l'Ancien en ajouta deux autres, et depuis le nombre en resta toujours fixé à six. On choisissait les Vestales depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de dix : elles devaient être d'une innocence sans tâche, sans défaut physique et d'une honnête famille romaine. C'était le souverain pontife qui recevait les Vestales, et, quand il ne s'en présentait pas volontairement pour remplir une place vacante, il choisissait vingt jeunes filles de l'âge requis, qu'il faisait tirer au sort : celle sur laquelle le sort tombait était admise. Sous Auguste, peu d'hommes de condition libre s'empressaient de présenter leurs filles pour être Vestales ; ce prince permit que les filles d'affranchis fussent reçues. Elles étaient obligées de garder leur virginité pendant trente ans, après lesquels elles pouvaient se marier ; mais elles quittaient alors le service de la déesse. Pendant les dix premières années, elles apprenaient les devoirs et les cérémonies de leur ministère, les exerçaient pendant les dix années suivantes, et les enseignaient aux novices dans les dix dernières. Dès qu'une Vestale était reçue, on lui rasait les cheveux en signe d'affranchissement, comme cela se pratiquait pour les esclaves que leur maître mettait en liberté. Dès lors elle n'était plus sous la puissance paternelle, et, quelque jeune qu'elle fût, elle pouvait tester et donner son bien à qui bon lui semblait ; mais si elle mourait Vestale sans avoir fait de disposition testamentaire, l'ordre devenait son héritier. On donnait à la plus ancienne la qualité de *Maxima* (Très-Grande), comme au premier pontife celle de *Maximus*. Elle avait une supériorité absolue sur les autres. Les Vestales étaient chargées de faire des vœux, des prières et des sacrifices pour la prospérité et le salut de l'état, d'entretenir le feu sacré et de garder le Palladium. Celles qui, par négligence ou au-

trement, laissaient éteindre le feu, étaient punis du fouet par le souverain pontife, à qui seul appartenait le droit de les châtier et de les juger avec le collége des pontifes. Une Vestale convaincue d'avoir violé son vœu de virginité était punie d'un genre de mort particulier, de même que son complice. Celui-ci était fouetté jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Pour la Vestale, on creusait un caveau où l'on mettait un petit lit, une lampe allumée, un peu de pain, de l'eau et de l'huile; puis on la faisait descendre dans ce caveau, qui lui servait de sépulture, et dont on fermait l'entrée. La consternation était ce jour-là générale dans la ville : tout le monde prenait le deuil, les boutiques se fermaient, partout régnait un morne silence, car on croyait l'état menacé de quelque grand malheur. On a remarqué que, dans l'espace d'environ mille ans que l'ordre des Vestales a subsisté, depuis Numa jusqu'à Théodose-le-Grand, qui l'abolit, il n'y en avait eu que dix-huit convaincues de ce crime. Mais, si les fautes des Vestales étaient rigoureusement punies, elles jouissaient de grands honneurs et de grandes prérogatives. Le respect qu'on avait pour elles était tel que, quand les premiers magistrats, les consuls même les rencontraient, ils leur cédaient le pas, et faisaient baisser les faisceaux devant elles. Des licteurs les précédaient pour leur faire ouvrir un passage. Celui qui aurait osé insulter une Vestale était puni de mort. Quand les pieuses libéralités des Romains eurent enrichi leur ordre, elles ne parurent en public qu'accompagnées d'un cortége nombreux d'esclaves de l'un et de l'autre sexe. Elles jouissaient d'une grande liberté, pouvant recevoir chez elles les hommes durant le jour et les femmes en tout temps, et allant souper chez leurs parents et leurs amis; elles étaient libres d'assister aux spectacles, où elles avaient des places réservées. Entre autres droits, la loi leur conférait celui de faire grâce à un coupable qu'on menait au supplice, si par hasard elles le rencontraient dans leur chemin; mais il fallait qu'elles assurassent que cette rencontre avait été fortuite. Leur témoignage était également reçu en justice. Quand il survenait quelque différend entre des personnes du premier rang, on se servait des Vestales pour l'apaiser. On déposait entre leurs mains les testaments comme dans un asile inviolable et sacré. Elles avaient le droit de sépulture dans la ville, honneur qu'on n'accordait que très rarement, même à ceux qui avaient rendu de grands services à l'état; enfin elles étaient entretenues et défrayées aux dépens du public. Leurs vêtements étaient la prétexte, manteau blanc bordé de pourpre comme celle des magistrats, la tunique de lin, les bandelettes et le voile. DELBARE.

VESTIBULE, c'est le nom de la pièce par laquelle on entre dans un palais ou dans un vaste bâtiment. Le vestibule communique ordinairement à la cour et au jardin; il donne entrée à l'appartement du rez-de-chaussée, et c'est là que vient aboutir le principal escalier. Il ne comporte ni riches ornements, ni meubles, ni glaces, ni tableaux; seulement, on peut le décorer avec des pilastres, des colonnes d'un ordre simple, et même quelquefois des statues. C'est dans le vestibule que restent les gens de service qui attendent leur maître.—Les anciens se servaient du mot *vestibulum* pour désigner une pièce de même nature, où l'on faisait attendre tout le monde; mais cette pièce, ordinairement attenante à la maison, n'en faisait pourtant pas partie. On trouve encore des exemples de telles constructions dans quelques anciennes églises qui ont un véritable vestibule, auquel on donne le nom de *porche*. — Doit-on penser, comme Martinius, que ce mot vient de *Vestæ stabulum*, parce que le devant de la maison était dédié à la déesse Vesta, ou bien, comme Daviler, qu'il vient des mots *vestis* et *ambulo*, parce que, dès le vestibule, on commençait à laisser traîner son vêtement en marchant. DUCHESNE aîné.

VESTIBULE. Les anatomistes appellent ainsi une cavité très irrégulière de l'o-

reille interne ou du labyrinthe, laquelle est placée en avant des canaux demi circulaires, en arrière du limaçon, en dehors du conduit auditif externe et en dedans du tympan. Cette cavité offre un grand nombre d'ouvertures, qui sont : 1° la fenêtre ovale que bouche la base de l'étrier; 2° l'orifice de la rampe externe du limaçon ; 3° cinq ouvertures faisant partie des canaux demi circulaires ; 4° l'orifice de l'aqueduc du vestibule ; 5° enfin plusieurs petits pertuis, donnant passage à des vaisseaux et à des filets du nerf auditif. Une membrane particulière tapisse l'intérieur du vestibule, qui renferme, outre la lymphe dite de *Cotunni*, plusieurs divisions du nerf auditif. Le grand nombre de parties constituantes qui entrent dans la formation du vestibule rendent très compliquées les fonctions de cet organe dans le mécanisme anatomico-physiologique de l'audition. Dr B.

VESTRIS, et primitivement Vestri, nom italien connu en France depuis près d'un siècle, et fameux dans l'art culinaire, dans les fastes de la tragédie, et surtout dans ceux de la danse. Il appartient à une famille nombreuse qui quitta Florence vers l'an 1740, à la suite de quelque grand seigneur ; elle se composait de six individus : la mère, deux filles et trois fils. La mère était très dévote et disait son chapelet, tandis que ses filles, la belle Teresina et Violenta, danseuses à l'Opéra, s'occupaient de toute autre chose. L'aîné des fils, cuisinier, préparait le souper pour sa mère, pour ses deux frères Angiolo et Gaëtan, aussi danseurs à l'Opéra, et pour ses deux sœurs qui y amenaient leurs amants. Malgré la diversité des mœurs, des caractères et des habitudes, l'amitié la plus tendre unit toujours cette famille. — Marie-Thérèse-Françoise Vestris, née à Florence, en 1726, débuta en 1748, fut reçue en 1751, et se retira avec pension en 1766. — Angiolo-Marie-Gaspard Vestris, né en 1730, débuta aussi à l'Opéra en 1755, mais il n'y fut pas reçu. Il alla danser, quelques années après, sur le théâtre de Stuttgart, et épousa dans cette ville la maîtresse du duc de Wurtemberg ; il vécut mal avec elle, et revint à Paris, où il parut, en 1769, sur la scène italienne, dans les rôles d'amoureux, qu'il continua d'y jouer avec succès jusqu'en 1780 : il fut alors renvoyé de ce théâtre avec pension, ainsi que la plupart des acteurs ses compatriotes (*v.* COMÉDIE ITALIENNE). Il donna à l'Opéra, en 1782, un ballet d'*Ariane à Naxos*, et mourut en 1809. — Son frère, Gaëtan-Appoline-Balthazar Vestris, né en 1729, eut pour maître dans son art le fameux Dupré, qui reçut de Louis XV une pension de 1,500 fr. pour continuer à donner ses soins à un élève qui devait le surpasser. Vestris débuta, en 1748, à l'Académie royale de musique : sa figure était noble, sa taille élégante ; toutefois il avait, suivant Noverre, les hanches étroites, les jambes trop rapprochées, il était en un mot *jarreté* : mais, à force de travail, il parvint à faire oublier, et même à effacer cette imperfection. Admis en 1749, reçu danseur *seul* en 1751, membre d'une académie de danse (fondée par Louis XIV), de 1755 à 1778, maître des ballets en survivance, en 1761, et compositeur maître de ballets en 1770, il se démit en 1776, moyennant une pension de 1,500 fr., et resta premier danseur à l'Opéra jusqu'à sa retraite, en 1781, avec une pension de 4,500 fr., à laquelle le roi en ajouta une de 6,000 fr. en 1785. Vestris avait plus d'exécution que d'invention ; ses deux ballets : *Endymion* et le *Nid d'oiseaux*, sont oubliés depuis long-temps, et celui de *Médée et Jason*, emprunté par lui à Noverre, a été retouché par Gardel. Il avait eu pour maîtresse Marie Allard, célèbre danseuse dans le genre comique, retirée de l'Opéra en 1782 et morte en 1802 ; elle lui donna un fils, Vestris II, long-temps nommé Vestris Allard, et digne héritier du talent des auteurs de ses jours. Vestris Ier épousa depuis Anne-Frédérique Heynel, née à Bayreuth en 1752, entrée à l'Opéra en 1768, et retirée en 1782, la première danseuse de son temps dans le genre noble, et aussi belle que recommandable par ses qualités

morales. Vestris continua depuis sa retraite à faire de bons élèves. Plus assidu à l'Opéra-Comique qu'à l'Opéra, où il souffrait de voir dégénérer en gambades et en pirouettes l'art qu'il idolâtrait, il reparut quatre ou cinq fois sur ce dernier théâtre dans quelques occasions extraordinaires, notamment en 1800, pour le début de son petit-fils. Il avait conservé une santé robuste et le goût de la toilette. Mais la perte de sa sœur aînée, en janvier 1808, et surtout celle de sa femme, deux mois après, hâtèrent sa mort, qui arriva le 23 septembre de la même année, à près de quatre-vingts ans. Vestris était fort ignorant, et ne savait, dit-on, ni lire ni écrire; mais il était honnête homme, fort obligeant, et il fut toujours le soutien de sa famille. Il perfectionna la danse noble et la fit connaître à Vienne, à Londres, à Stuttgard, où il se lia avec Noverre qui dirigeait le théâtre du duc de Wurtemberg. Initié dans les secrets de ce célèbre chorégraphe, il le seconda dans l'idée de créer la danse en action, et mit le premier cette idée en œuvre; il trouva un digne émule dans Dauberval: c'est à ce triumvirat qu'est due la révolution qui a élevé la danse au rang des beaux-arts. Vestris parut le premier sans masque, en 1771, dans son ballet de *Médée*. Quant au surnom de *Dieu de la danse*, donné précédemment à Dupré, ce fut Vestris le cuisinier qui le renouvela, avec son accent italien, pour son frère le danseur, et celui-ci l'accepta et le conserva sans y voir la moindre apparence d'ironie. En effet, la vanité était le défaut capital du *diou de la danse*, mais il la montrait avec tant de naturel et d'originalité qu'elle amusait et ne choquait point. Comment n'aurait-il pas été vain, lorsque, dans un voyage qu'il fit à Londres, la chambre des communes, pour le voir danser, ajourna la séance où le célèbre Burke devait proposer son bill économique! « Il n'y a que trois grands hommes en Europe, disait bonnement Vestris, le roi de Prousse, moussu de Voltaire et moi. » En 1779, les acteurs de l'Opéra s'étant insurgés contre de Visme, leur directeur, Vestris se déclara le Washington de ce congrès. « Savez-vous à qui vous parlez? lui dit un jour de Visme. » — « A qui je parle? au fermier de mon talent. » — Né à Paris dans les coulisses de l'Opéra, en mars 1760, Marie-Auguste Vestris Allard ou Vestris II, débuta en septembre 1772, sous les auspices de son père, qui s'avança avec lui jusqu'à la rampe, en riche costume de cour et l'épée au côté. Après avoir fait au public une superbe allocution sur la sublimité de son art et les nobles espérances que donnait son auguste rejeton, il se tourna vers le jeune débutant et lui dit: « Allons! mon fils, montrez votre talent, votre père vous regarde. » Moins grand, mais plus vigoureusement constitué que son père, Vestris II créa le demi-caractère dans lequel il n'a pas été égalé. Aussi, le grand Vestris disait-il de lui: « Il resterait touzours en l'air s'il ne craignait pas d'houmilier ses camarades. » Il répondit à quelqu'un qui lui disait que son fils irait plus loin que lui: « Ze le crois bien, ze n'ai pas eu comme loui un Vestris pour maître. » Lorsqu'en 1779, son fils, ayant refusé de le doubler dans un des ballets d'*Armide*, reçut l'ordre de se rendre au Fort-l'Évêque: « Voilà le plus beau zour de votre vie, lui dit le grand Vestris, prenez mon carrosse et demandez la chambre de mon ami le roi de Pologne; ze paierai tout. » Ce fils chéri causa pourtant des chagrins à son père par ses folles dépenses et par ses dettes. Au retour d'un voyage fructueux à Londres, Auguste ayant refusé itérativement de danser devant la reine et le comte de Haga (Gustave III, roi de Suède), parce qu'il avait mal au pied, l'ordre d'envoyer le jeune danseur à la Force répandit la consternation parmi les Vestris: « Hélas! s'écria douloureusement le diou de la danse, c'est la première brouillerie de notre maison avec la famille de Bourbon! » Le cuisinier obtint la faveur de partager la prison de son neveu. Peu de temps après il mourut, assisté dans ses derniers moments par son frère qui le

força de se confesser en lui servant d'interprète. Vestris fils était premier danseur à l'Opéra depuis 1780, et le fut jusqu'à sa retraite en 1818. — Il reparut en 1826, dans nne représentation a son bénifice. Professeur à l'école de grâce et de perfectionnement, depuis 1819 jusqu'en 1828, il a quitté Paris depuis cette époque pour vivre dans la retraite, et on ne l'a revu sur la scène qu'à une représentation extraordinaire, en 1836. — Il avait épousé, vers 1795, Anne-Catherine Augier, née en 1777, et connue sous le nom d'*Aimée* à l'Opéra où elle avait débuté en 1793. Cette jeune et jolie danseuse, dont le talent égalait la modestie, se donna deux coups de poignard, quelque temps après, dans un accès de jalousie plus ou moins fondée. Elle survécut à ses blessures, et mourut de langueur en 1809.—Auguste-Armand Vestris, fils naturel de Vestris II, débuta en mars 1800, dans un ballet du 3e acte de la *Caravane*. Cette représentation, où l'on vit figurer trois générations de Vestris, annoncée pour un jour où Bonaparte, premier consul, devait présider une séance de l'Institut, fut avancée, afin qn'un des trois grands hommes du XVIIIe siècle ne fût pas en concurrence avec le plus grand homme du XIXe. Le jeune débutant promettait de soutenir la haute réputation de sa famille; mais, malgré les succès qu'il obtint encore, il quitta un théâtre où il ne lui était pas permis de prendre un libre essor, et alla porter son talent en Italie et dans d'autres parties de l'Europe. — Mme Vestris (Marie-Rose Gourgault), sœur de l'acteur Dugazon, naquit à La Rochelle en 1746. Après s'être exercée en province, où elle avait reçu des leçons de Lekain, elle passa au théâtre de Stuttgard, y fut chargée des principaux rôles comiques et tragiques, et devint la sultane favorite du duc régnant de Wurtemberg. Les débris du spectacle de ce prince ayant reflué en France, Mme Vestris vint à Paris avec son mari, Angiolo Vestris. Elle s'essaya, en 1768, dans Hermione d'*Andromaque*, sur le théâtre des Menus-Plaisirs, devant un brillant auditoire. L'année suivante, elle débuta au théâtre Français, dans *Tancrède*, par le rôle d'Aménaïde où elle eut un grand succès; et quoiqu'elle en eût moins obtenu dans *Ariane*, dans Idamé de l'*Orphelin de la Chine*, etc., et dans ceux de la haute comédie, elle fut reçue pour partager, avec Mlle Sainval aînée, l'héritage vacant par la retraite prématurée de Mlle Clairon son institutrice. Elle dut cette faveur moins à son talent qu'à sa jolie taille, à sa figure charmante, à ses beaux yeux, et surtout à ses bras dont la réputation était générale. Elle eut de puissants protecteurs, le duc de Choiseul, et surtout le maréchal de Duras, qui fut long-temps son amant en titre. En 1778, elle créa le rôle d'*Irène*, dernière tragédie de Voltaire, et à la sixième représentation, elle récita des vers à la louange et en présence de l'auteur, dont le buste venait d'être couronné sur la scène. Bientôt après éclatèrent ses longs et fameux démêlés avec Mlle Sainval, qui, malgré son bon droit et la supériorité de son talent, fut indignement exclue du Théâtre-Français. Soutenue dans sa querelle par la cour, Mme Vestris perdit dès lors la faveur du parterre. On triplait la garde lorsqu'elle jouait, pour empêcher qu'elle ne fût sifflée. Elle eut aussi des démêlés avec Mlle Sainval cadette. Deux *factum*, en forme de lettres, furent publiés de part et d'autres et rédigés par deux célèbres avocats, Gerbier, amant de Mme Vestris, et Target. Comme la cour ne s'en mêla pas, une réconciliation plâtrée s'opéra entre les deux rivales, en 1785, dans le divertissement dn *Bourgeois Gentilhomme*. Ingrate envers la cour et surtout envers la reine, Mme Vestris suivit son frère Dugazon, en 1791, au théâtre de la rue de Richelieu, devenu, l'année suivante, théâtre de la République, et elle y resta, après la réunion de tous les comédiens français, en 1798, jusqu'à ce que la décadence de ses moyens et la froideur du public la forcèrent de se retirer en 1803. Elle mourut l'année suivante. De tous les rôles de l'ancien répertoire, celui de *Rodogune*, était son

triomphe. — Charles Vestris, né à Paris en 1796, élève et cousin de Vestris II, débuta en 1809, avec beaucoup de succès. On reconnut en lui les plus heureuses dispositions et les principes du grand Vestris son oncle. Cependant, il resta peu de temps à l'Opéra, et partit pour l'Angleterre, où il acquit une fortune considérable. Fixé à Paris depuis quelques années, il y tient un rang honorable. — La dame Vestris qui, dernièrement, a failli être victime d'une petite machine infernale à Dublin, est propriétaire et directrice du théâtre olympique de Londres ; c'est une artiste de talent. La dynastie des Vestris n'est donc pas éteinte, et reparaîtra quelque jour au théâtre qui a été son domaine pendant près d'un siècle. H. Audiffret.

VÉSUVE (*Vesuvius*, *Vesuvio*), volcan du royaume de Naples, situé dans les districts de Naples et de Castellamare. Son sommet, qui n'est qu'à un mille et demi de la capitale, atteint 3,240 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'ouest, sa base s'avance jusqu'au golfe de Naples. Son aspect est pittoresque, imposant et varié. La partie supérieure, déchirée par les convulsions qu'elle a éprouvées depuis des siècles, est jonchée de ses fragments ; la partie moyenne est parsemée de lave, et la partie inférieure converte de vignobles, qui produisent le célèbre *Lacryma Christi* ; d'arbres fruitiers, de champs aux riches moissons, de *villas* délicieuses et de charmants villages. On attribue la fertilité du sol à la cendre que lance le volcan. Sa cime présente un cône tronqué. Vers le nord est le mont *Somma*, aussi élevé que le Vésuve, et qui en est détaché par une espèce d'échancrure, qu'on suppose être l'ancien cratère. En se rendant de Naples au Vésuve, on passe par Portici, qui est situé à la base de la montagne. En montant, on arrive à l'Ermitage, maison commode, dans une situation dangereuse, offrant la perspective la plus ravissante. C'est là qu'est la limite de la végétation et de la stérilité. Arrivé au pied du cône, on est obligé de gravir en ligne droite sur des laves sablonneuses, qui, après une heure de marche, deviennent chaudes ; les aspérités augmentent, la fumée s'échappe des crevasses ; on arrive au bord du redoutable cratère, et des détonations épouvantables se font entendre. Les croûtes de laves fumantes qu'on foule aux pieds annoncent qu'on est sur la voûte même de la fournaise. Le bord du cratère a près d'une demi-lieue de développement ; la profondeur de l'abîme est d'environ 350 pieds. Là il se forme de temps à autre des bouches nouvelles : l'année 1830 en a vu deux ; c'est le seul volcan qui brûle sur le continent européen. Il s'est éteint et s'est rallumé plusieurs fois. Avant le règne de Titus, il n'était connu que pour son sol fertile. Vitruve et Diodore de Sicile, contemporains de l'empereur Auguste, attestent cependant qu'il avait anciennement vomi des flammes comme l'Etna ; mais ces vieux souvenirs étaient presque effacés de la mémoire des hommes. Ce fut en l'an 79 après Jésus-Christ que le Vésuve rouvrit ses abîmes. Les villes d'Herculanum, de Stabiæ, de Pompeïa furent ensevelies. Le célèbre naturaliste Pline périt victime de sa curiosité. La montagne resta enflammée pendant dix siècles. Plus tard, elle parut s'éteindre entièrement. Elle était en 1611 habitée jusque près de son sommet. Il existait un taillis et de petits lacs dans l'intérieur du cratère. Les plus fameuses éruptions, après celle de 79, remontent aux années 1631, 1766, 1779, 1794 et 1819. Le 24 octobre 1822, un épais nuage de cendres obscurcit le jour à Naples, et s'étendit jusqu'à Cassano, l'espace de 105 milles italiens, pendant qu'un fleuve de laves de douze pieds de profondeur étendait ses ravages sur une surface d'un mille. Les éruptions de 1831 et 1834 furent encore plus terribles. L'escarpement du chemin qui conduit au Vésuve en rend l'accès difficile. On y arrive par trois routes, l'une du côté du nord, l'autre partant d'Ottojano, et la troisième de Resina. Celle-ci est la plus fréquentée. Le cratère change souvent de forme. En 1801,

huit Français descendirent dans l'abîme. Cette tentative a été souvent renouvelée. C. L.

VÉTÉRAN, VÉTÉRANS. Les vétérans romains, auxquels la langue française a emprunté le nom qu'elle leur donne, les *veterani*, n'ont existé sous cette dénomination que vers la fin de la république. Ils furent appelés ainsi par opposition aux *novitii*, aux *tirones*, c'est-à-dire aux apprentis, aux soldats de recrue. Toutefois, il a existé à Rome, si ce n'est de nom, au moins de fait, des vétérans dès le milieu de l'ère romaine. On en trouve la preuve au siége de Véies, entrepris l'an 349 de Rome (l'an 412 avant J.-C.), et terminé dix ans plus tard. Jusque-là, le recrutement romain ne connaissait que deux catégories à la manière grecque : c'étaient les *hastaires* ou *vélites*, et les princes ou corps de bataille. L'état non permanent des troupes ne permettait pas qu'il existât des vétérans, puisque les guerres n'étaient que des entreprises de quelques mois dans la belle saison : mais la longue durée de ce siége ouvrit des droits de vétérance ; il fallut bien récompenser ou enchaîner par des récompenses les légionnaires, nous pourrions presque dire les *phalangites*, qui avaient persévéré à vivre dix ans sous la tente... (*sub pellibus*). Toute l'organisation romaine en fut changée ; la légion perfectionnée vit le jour. Les hastaires de troupe voltigeante, de psilites qu'ils étaient, devinrent troupe solide, avant-front, première ligne ; ils furent remplacés, comme infanterie légère, par les vélites. Les princes ou premiers, jusque-là en première ligne, furent l'élite de la conscription, la première réserve, la seconde ligne. Les princes vétérans ou l'élite des vieux princes devint seconde réserve, ou troisième ligne, ou triaires. Ce système savant, dont le premier siècle de l'ère chrétienne amena l'abolition, cette création de vétérans, n'avait rien de commun, on le voit, avec ces vétérans dont le caprice des empereurs fit des troupes à priviléges, des corps à part, des prétoriens, des sicaires.—Les vétérans français sont toute autre chose que ceux de Rome consulaire et de Rome impériale : aussi quand il s'est agi, il y a quelque quarante ans, de remettre sur pied des prétoriens (prenant en bonne part ce mot), on leur a donné le nom anobli et ennobli de vieux soldats, et l'on a laissé celui de vétéran aux troupiers vieillis, sans faire acception du genre d'armes, de la beauté de la taille, de l'importance des services, de la conduite jusque-là régulière, ou au moins énergique et brave. Ce nom de *vétéran* était d'ailleurs tout nouveau dans la langue française, ou du moins dans la loi militaire ; il n'était devenu officiel que depuis la création des invalides, et n'avait cessé de signifier uniquement *invalide* que depuis la création du médaillon de vétérance, institué en 1771. Les compagnies détachées de vétérans, grossies outre mesure, devinrent des demi-brigades consulaires. Le régime de la restauration les reconstitua en compagnies. Ce *caput mortuum* de toutes les armes françaises avait nécessairement réagi sur l'acception du nom de *vétéran* qui lui était donné. Le ministre Gouvion eut la malheureuse pensée qu'il pourrait réennoblir ce nom en en changeant le sens, comme si l'autorité faisait les langues, comme si les langues ne se faisaient pas pour ainsi dire toutes seules. Il voulut qu'à la manière de l'armée prussienne, dont il copiait le système alors tout nouveau, les hommes libérés, après leur temps accompli de service forcé, s'appelassent *vétérans*, c'est-à-dire réserve réenrôlable au besoin, susceptible, pendant un temps donné, d'être convoquée, et composée de soldats tout dressés. C'était un mécanisme de *landwehr*, dont on eut la velléité de faire usage dans la guerre de 1823, mais dont on ne sut tirer aucun parti, parce que des dispositions brusques, mal prises, violèrent toutes les conditions de l'institution ; et, depuis cette époque, la polémique répète : Que faut-il appeler *réserve?* que faut-il appeler *vétérans?* Gal BARDIN.

VÉTÉRAN, dans l'ancienne magistra-

ture, se disait des vieux fonctionnaires qui, après un temps donné de service, continuaient à jouir, en vertu de lettres du roi, d'une partie des prérogatives de leur charge, quoiqu'ils ne l'exerçassent plus. Il se disait de même, dans certaines académies, de membres qui jouissaient encore des honneurs de leur titre ou place d'académicien après y avoir renoncé. On donne enfin dans les colléges la qualification de *vétéran* aux élèves qui doublent leur classe, c'est-à-dire qui font la même classe deux années de suite. *Vétéran de seconde*, *de rhétorique*. Z. Z.

VÉTÉRINAIRE (Art [du latin *veterinaria*]). Cet art, désigné aussi sous le nom de *médecine vétérinaire*, *zoologique*, ou simplement de *vétérinaire*, constitue cette partie essentielle de l'économie rurale, qui a pour objet la conservation des animaux domestiques, c'est-à-dire l'art de prévenir et de guérir leurs maladies (*v.* Maladies des animaux), de multiplier et d'améliorer leurs races. Il embrasse à la fois l'économie animale, l'hygiène, l'emploi des forces ou le service des animaux, leur éducation, l'anatomie, la physiologie, la thérapeutique et la matière médicale. Il suit de là que la médecine vétérinaire est beaucoup plus complexe que la médecine de l'homme, puisqu'elle comprend tous les soins que réclament les animaux soumis à la domesticité, et devient ainsi la branche la plus étendue de la médecine générale. La médecine de l'homme paraît être d'une application moins difficile, puisqu'elle n'a en vue qu'une seule espèce d'êtres semblables, douée de la faculté de s'exprimer et d'indiquer le siége de la douleur. Il faut souvent deviner ce que les animaux ressentent, et, quoique chez eux l'absence des affections morales, la nature et la régularité de leur régime simplifient beaucoup leurs maladies, et en rendent les caractères moins variables, on se trouve dans beaucoup de circonstances fort embarrassé, quand il s'agit de déterminer le siége et la nature de l'altération morbide. — La médecine vétérinaire est aussi ancienne que la médecine de l'homme, avec laquelle elle fut long-temps confondue. On ignore quand la branche fut séparée du tronc; on sait seulement que cette séparation fit tomber la première dans un état de stagnation qui dura plusieurs siècles. Son origine est fort ancienne. Les changements profonds que la domesticité dut produire dans l'organisme de ces animaux habitués à la vie sauvage, leur position nouvelle dans des habitations où ils ne recevaient plus l'influence salutaire de l'air et de la lumière, ces deux éléments indispensables à l'entretien de la vie, durent influer d'une manière sensible sur leur constitution. De là ont dû naître une foule de maladies, et par suite le besoin de les guérir. — L'art vétérinaire, après avoir été long-temps méconnu et dédaigné, commence enfin à sortir de l'espèce de torpeur dans laquelle il a été plongé si long-temps. Grâce aux efforts de quelques savants modernes, il figure aujourd'hui au rang des sciences les plus utiles; et, malgré le peu d'encouragement qu'il a reçu des divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis un demi siècle, les épizooties deviennent de jour en jour et plus rares et moins meurtrières. Les nombreux vétérinaires sortis des écoles ont contribué à rendre les habitants des campagnes moins crédules et moins superstitieux; mais, on ne peut se le dissimuler, il reste encore une immense lacune, qui ne peut être remplie que par la propagation de l'instruction dans le peuple. Cet art était abandonné dans l'antiquité aux esclaves et au berger le plus ignorant de la ferme. Un préjugé que la saine raison réprouve tend encore, de nos jours, à diminuer la considération qui appartient à cette profession honorable; mais la médecine des animaux tient de trop près aux intérêts généraux de la société, elle est trop nécessaire au développement de la richesse nationale, pour que tôt ou tard elle n'occupe pas la place distinguée qui lui est réservée par son importance. Au moyen âge, lorsqu'on commença à pro-

téger le pied des chevaux par la ferrure, les artisans chargés de ce soin devinrent les médecins de ces quadrupèdes, et par suite de tous les autres animaux domestiques : c'est ce que l'on voit encore de nos jours, quoiqu'il y ait des maréchaux et des vétérinaires. Autrefois, en France, ces deux branches étaient toujours confondues, et constituaient un art qui était rangé parmi les professions mécaniques. En Espagne, celui qui ferrait les chevaux faisait partie de la classe des artisans, tandis que celui qui traitait les animaux malades était rangé dans la noblesse. En Suède, au contraire, le médecin des animaux était regardé comme infâme par le peuple. Doit-on, dès lors, s'étonner que la médecine vétérinaire soit restée si long-temps dans un état réel d'imperfection, surtout quand on pense que la plupart des ouvrages écrits par les anciens ont été perdus? D'ailleurs, cette perte est-elle bien à déplorer, s'il faut en juger par ceux qui restent? Aristote, ce génie si sublime de l'antiquité, ne prétend-il pas que la fumée d'une lampe éteinte peut faire avorter une jument? Pline le Naturaliste ne dit-il pas qu'un cheval est forcé de suivre les traces d'un loup mort, et que si le cavalier le contraint de marcher à la piste d'un loup vivant ses pieds tombent en paralysie? Pour prévenir la rage du chien, il faut, suivant le même écrivain, lui faire avaler un ver qu'il a sous la langue, après lui avoir fait faire trois tours devant le feu. Végèce veut que, pour faire uriner un cheval, on lui introduise dans les naseaux un mélange de vin et d'urine. Mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire, ce qui prouve en même temps combien les préjugés sont difficiles à détruire, c'est que ces absurdités ont traversé plus de vingt siècles pour arriver jusqu'à nous, et jouissent encore d'un grand crédit dans nos campagnes. Nous passerons sous silence Columelle, Caton, Varon et une infinité d'autres, qui ne méritent pas d'être cités comme vétérinaires. Depuis la chute de l'empire romain en Occident, on ne trouve aucun vétérinaire digne d'être nommé. A une époque plus rapprochée de nous, on rencontre Ruini, Ramazini et Solleysel, dont les ouvrages fourmillent aussi d'erreurs. Solleysel, l'oracle encore aujourd'hui de bien des ignorants, ne possédait aucune connaissance en anatomie, et ses remèdes incendiaires ne peuvent être en honneur que chez les guérisseurs de village. Nous ne parlerons pas de Gaspard Saulnier, Laguérinière et Garsault, qui, comme écuyers, peuvent avoir une certaine réputation, mais qui, copistes de Solleisel, ne méritent aucune confiance comme vétérinaires. Tel était l'état de la science, quand Bourgelat, écuyer fameux, fonda à Lyon, sous le ministère de Bertin, en 1761, la première école où l'on enseigna la médecine du cheval. Dès lors, la vétérinaire fut érigée en corps de doctrine; on se livra à des expériences sérieuses et à des observations approfondies, qui reculèrent les bornes de cet art encore au berceau. Deux hommes supérieurs lui imprimèrent, vers la même époque, une nouvelle impulsion : Lafosse père, simple maréchal, dont l'éducation avait été négligée, et qui, sans maître, par la réflexion et la persévérance, acquit une réputation méritée; et Lafosse fils, qui avait étudié la médecine et la chirurgie humaine avant de se livrer à la vétérinaire. Tous deux ont laissé plusieurs ouvrages encore fort estimés. Ce ne fut que trois ans après la fondation de l'école de Lyon que celle d'Alfort fut instituée ; il n'en n'existait alors aucune en Europe. Bientôt les gouvernements étrangers s'empressèrent d'y envoyer des hommes instruits pour analyser les bases sur lesquelles elles reposaient ; ou bien, attirant nos élèves les plus distingués, les chargèrent de créer des établissements semblables. Telle a été l'origine des écoles de Copenhague, Londres, Madrid, Vienne, Berlin, Dresde, Prague, Munich, etc. L'école d'Alfort, depuis son institution, a conservé, sur celle de Lyon, une suprématie marquée; l'instruction y est plus étendue, plus variée. Là, on a vu professer tour à tour les Daubenton,

les Fourcroy, les Vic-d'Azyr, les Yvart, les Dulong. A la mort de Bourgelat, arrivée en 1779, la direction passa au célèbre Chabert, homme éminent, sorti de l'obscurité de la forge, sans aucune instruction théorique, mais doué d'une haute intelligence. Plusieurs autres vétérinaires se sont fait remarquer à cette époque; nous citerons Flandrin, Gilbert, qui fut membre du corps législatif, et Huzard, de l'institut. Depuis, une foule de capacités nouvelles ont surgi du sein des écoles; dans le nombre figurent les Girard, les Gohier, les Dupuy, et surtout un homme qui, nous le croyons, n'a jamais appartenu à aucune d'elles, M. Hurtrel d'Arboval, auteur du meilleur dictionnaire de chirurgie et de médecine vétérinaire qui existe. L'école de Toulouse a été créée dans les dernières années de la restauration; son but principal est l'étude de la médecine de l'espèce bovine. La direction en a été confiée à Dupuy, qui avait été chargé de l'organisation. Dans ces derniers temps, le personnel de l'école d'Alfort a subi d'importantes mutations; le directeur, M. A. Yvart, a été nommé à la place d'inspecteur général des écoles vétérinaires et des bergeries royales; le professeur Renault, notre ancien camarade, homme d'une instruction solide et d'un esprit positif, lui a succédé. Le pouvoir ne pouvait faire un meilleur choix. — Signalons en passant quelques vices inhérents à l'organisation des écoles, et qu'il n'est pas au pouvoir de ceux qui les dirigent de faire disparaître. A l'administration supérieure seule appartient ce soin. Nous citerons en première ligne l'insuffisance du traitement des professeurs (4,000 fr. à Alfort et 3,000 dans les autres écoles): ce chiffre ne nous paraît nullement en rapport avec les connaissances exigées. Quant au mode de nomination, rien de fixe, rien de stable; tout est laissé à l'arbitraire : tantôt les places sont données au concours; tantôt elles dépendent du bon plaisir d'un ministre. Cet état de choses, qui porte un préjudice notable à la science, éloignera toujours de nos écoles les grandes célébrités. Les places de professeurs ne seront plus recherchées que par les vétérinaires qui n'ont pu se faire une clientelle, ou par ceux qui, après avoir obtenu leur diplôme, ne savent où fixer leur résidence. Tout professeur qui peut troquer sa chaire contre un atelier de maréchallerie, avec clientelle vétérinaire à Paris, n'hésite pas un instant. L'éloignement des Barthélemi aîné, des Vatel, etc., n'a pas eu d'autre origine. — Nous appelons de tous nos vœux la réunion des écoles vétérinaires aux écoles de médecine, mesure déjà sollicitée par Vic-d'Azyr, en 1790, dans un rapport qu'il présenta à l'assemblée nationale, et de nos jours par notre ami M. le docteur Alex. Fourcault, dans une lettre adressée à l'académie des sciences. Du rapprochement de ces deux branches de la médecine générale ne peuvent manquer de jaillir de vives lumières qui éclaireront un jour toutes les parties de la science.

Vétérinaire (le médecin), que les Romains appelaient *veterinarius* ou *veterinarius medicus*, que l'on désigne encore sous le nom de *vétérinaire*, et plus improprement sous celui d'*artiste vétérinaire*, est l'homme qui, après avoir obtenu dans les écoles un brevet de capacité, se livre à la pratique de la médecine des animaux domestiques. Celui qui se destine à cette carrière doit y être appelé par des dispositions naturelles, par une vocation bien prononcée; car dans l'exercice de cet art il aura plus d'une fois à lutter contre une foule d'obstacles dont il était loin de présumer l'existence, lorsque sur les bancs de l'école il se livrait aux douceurs de l'étude. Nous l'en prévenons; s'il a de l'ambition, s'il cherche la fortune ou les honneurs, il n'est pas dans la voie qui y conduit. Il devra aussi être doué d'un esprit sûr et d'une imagination active, afin de saisir les différentes formes sous lesquelles se présentent les maladies chez les animaux. — L'exercice de la médecine vétérinaire est encore loin de présenter les avantages dont il serait susceptible, si le gouver-

nement daignait le protéger d'une manière plus efficace, et, il faut bien le dire, si une aveugle superstition ne régnait pas dans les campagnes, où chaque village possède son devin, son sorcier, son rebouteur. Par suite de l'absence d'une loi qui assure au vétérinaire comme au médecin une existence honorable, certaine, des élèves fort distingués, sortant des écoles pour se fixer dans les départements, s'y voient bientôt abreuvés de dégoût par l'humiliante concurrence qui s'établit entre eux et les charlatans, avec lesquels ils se voient confondus. Aussi s'empressent-ils d'abandonner une profession dans laquelle ils ne trouvent ni aisance ni considération, et qui, à quelques exceptions près, est la carrière qui offre le plus triste avenir à un jeune homme dont l'esprit à quelque élévation. Cette considération s'applique surtout aux vétérinaires militaires, qui, par le rang de simples sous-officiers qu'ils occupent dans l'armée, se voient livrés aux caprices et à la discrétion de tout individu qui leur est supérieur en grade; tandis que des officiers de santé, souvent beaucoup moins instruits, sont assimilés aux officiers. Sans chercher à faire ressortir toute l'injustice, toute l'inconséquence d'un pareil système, nous dirons que la médecine vétérinaire ne répondra à ce qu'en attendent l'agriculture, le commerce et l'armée, que quand le gouvernement, mieux éclairé, aura assimilé l'exercice de cette profession à celui de la médecine humaine; quand il ne craindra pas d'admettre les vétérinaires au nombre des capacités politiques comprises dans la loi sur le jury, et quand enfin, dans les corps de cavalerie, ils ne seront plus confondus avec le maître sellier ou le maître bottier, et jouiront de tous les priviléges réservés à la classe des officiers : alors, mais alors seulement, on voudra suivre une carrière offrant à celui qui s'y destine quelques chances de prospérité. — On a objecté que le droit de propriété ne permet pas de contraindre celui qui possède un animal à le faire traiter par un vétérinaire plutôt que par un charlatan. Sans entendre combattre ce droit, qui peut cependant être contesté (puisque les lois anglaises punissent d'une amende de 12 fr. au moins, 125 fr. au plus, et trois mois de prison, quiconque, à son insu ou de propos délibéré, aura fait éprouver de mauvais traitements à un cheval, à un bœuf, ou à tout autre animal), nous répondrons que, si on ne peut invoquer aucune action contre le propriétaire qui repousse le vétérinaire, le gouvernement a bien le droit de sévir contre tout individu exerçant un art qui, entre ses mains inhabiles, peut causer un préjudice notable à la société; car les animaux domestiques, quoique étant une propriété particulière, n'en sont pas moins une richesse nationale, et, sous ce rapport, le pouvoir ne doit pas rester étranger à leur conservation.

FOULON,
cultivateur et médecin-vétérinaire.

VÉTO ABSOLU, *véto suspensif*. Le premier attribuait au pouvoir royal le droit de frapper de nullité absolue la loi proposée par le pouvoir législatif. Dans le second cas, le décret auquel le roi avait refusé son consentement devenait loi de l'état, s'il était successivement représenté par les deux législatures qui avaient suivie celle qui l'avait décrétée. — Le véto absolu avait conféré au roi un droit qu'il n'avait pas sous l'empire de l'ancienne législation, puisque les ordonnances royales n'avaient alors force de loi que par l'enregistrement parlementaire. Cette question donna lieu à de longs et orageux débats. Le 11 septembre 1789, Necker, alors principal ministre, envoya à l'assemblée nationale un mémoire qu'il avait fait au roi sur l'un et l'autre véto, et dans lequel il adoptait le véto suspensif. L'assemblée refusa d'entendre le rapport; elle rejeta la proposition du *véto absolu*, et décréta le *véto suspensif* (art. 1er de la 3e section de la constitution de 1791). — La formule d'acceptation d'un décret était ainsi conçue : « Le roi consent et fera exécuter. » Si, au contraire, il croyait devoir user de son droit constitutionnel et refuser sa

sanction, il exprimait son refus ainsi : « Le roi examinera. » Louis XVI opposa son véto sur quatre décrets importants : 1° le 29 décembre 1789, il refusa de sanctionner le décret du 29 novembre précédent; 2° le décret contre les émigrés; 3° celui sur les prêtres non assermentés; 4° celui de la formation d'un camp de 20,000 hommes sous Paris. Ces refus exaspérèrent les partisans de la révolution. La cour s'obstina à ne point céder. De là l'émeute du 20 juin et celle du 10 août : les Tuileries devinrent le champ de bataille des deux partis. — Depuis, le pouvoir exécutif s'est emparé de l'initiative des lois : aussi les rôles sont changés. Les chambres peuvent aussi admettre ou modifier les lois proposées par le roi et son conseil. Si les chambres refusent ou modifient, et si le ministère n'adhère pas aux changements voulus par les chambres, le roi, par le refus de sa sanction, a le droit de retirer son projet indéfiniment, ou de le reproduire ultérieurement.—La question des deux *véto* a été attaquée et soutenue par les orateurs les plus distingués de l'assemblée constituante. C'est une des pages les plus intéressantes de notre histoire parlementaire. Dufey (de l'Yonne).

VEUF, VEUVE, VEUVAGE. Dans sa pensée, dans sa destination, le mariage est perpétuel de sa nature ; aussi, lorsque la mort vient séparer deux époux, il est noble à l'époux trompé dans sa plus chère espérance de rester fidèle à la mémoire de l'époux qui n'est plus : c'est demeurer dans l'esprit de l'engagement. Cette vie d'isolement et d'abnégation laisse à celui qui sait se l'imposer une liberté qui ne rencontrerait peut-être plus dans une seconde union de suffisantes compensations. Il est sage de prévenir d'affligeantes comparaisons et de ne pas recommencer le voyage, quand on n'a plus de force que pour l'achever. S'il existe des enfants, combien n'est-il pas prudent de les sauver d'une domination quelquefois hostile, et d'une concurrence presque toujours ennemie ? — Le veuvage, pour qui peut s'y maintenir avec dignité, donne, dans le temps de l'expérience, la facilité de vaquer aux soins de la fortune, de la philosophie et de la charité. C'est un état respectable qui peut devenir saint, et qui n'est pas sans consolations : cette mémoire, à laquelle on s'est généreusement immolé, n'est-elle pas toujours présente ? et combien les familles ne s'empressent-elles pas de se montrer reconnaissantes envers ceux qui, par une résolution généreuse, savent en simplifier la composition et les intérêts? — Il ne serait cependant pas juste d'appliquer ces réflexions à toutes les situations. Les secondes unions sont quelquefois expliquées par l'âge où le veuvage a commencé, et parfois commandées par l'intérêt même des enfants du premier mariage. Aussi, ne s'agit-il ici que d'une observation générale, que d'un conseil, et non pas d'un précepte ; mais c'est surtout aux femmes que ce conseil s'adresse. La femme semble perdre, dans le mariage, son individualité pour la confondre dans celle de l'homme : par le mariage, l'unité humaine se réforme et se constitue; consacrée, d'ailleurs, d'une manière plus intime au culte de la pudeur, la femme est dans sa mission quand elle enseigne l'abstention par son exemple. Aussi, c'était à la femme dont le cœur n'avait palpité que pour un seul époux que l'antiquité réservait toutes ses couronnes ; sur les monuments funéraires élevés aux épouses, on lisait, comme le plus bel éloge :

CONJUGI PIÆ, INCLYTÆ, UNIVIRÆ.

—Aucun nom n'arrive à nous environné de plus d'hommages que celui d'Artémise, et la veuve de Sichée a magnifiquement exprimé la pensée de l'antiquité païenne dans ces vers admirables :

Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
Abstulit; ille habeat secum, servetque sepulchro.

—Ce sentiment, qui veut que la femme n'ait pas une autre destinée que celle de l'homme dont elle est venue compléter l'existence, et peut-être aussi la pensée de prévenir des crimes, ont singulièrement égaré les peuples de l'Inde. Ce n'est cependant pas par la contrainte,

c'est par l'attrait des récompenses célestes que l'épouse indienne est conviée au plus douloureux sacrifice. La femme qui, à la mort de son mari, monte avec lui au bûcher, doit habiter dans la région des félicités éternelles; si le mari meurt dans une autre contrée, qu'elle mette sur sa poitrine les sandales de son seigneur, et qu'elle entre pure dans le feu. — Chez les Germains comme chez les Indiens, les femmes convolaient rarement en secondes noces; chez les Saliens, les mariages des veuves doivent avoir lieu la nuit: ce sont, dans notre vieux langage, *des noces réchauffées*. — Le mariage entre la reine Éléonore et François Ier fut célébré une heure devant le jour (*Origines du droit français*. Michelet, pag. 56). — Sous l'influence du christianisme, le veuvage est entré d'une manière plus intime dans les habitudes et dans les mœurs; mais la religion n'a proclamé la supériorité de cet état qu'en en prescrivant les devoirs, et qu'en en signalant les dangers: « La veuve qui vit dans les délices, dit saint Paul, est déjà morte ellemême, *nam quæ in deliciis est vivens, mortua est* (ad Timoth, cap. V). Ce qui montre la pensée de l'église sur cette matière, c'est que l'homme veuf d'une première union peut entrer dans les ordres sacrés, interdits à celui qui se trouve veuf pour la seconde fois. Le veuvage était tellement favorable dans les premiers temps du christianisme, qu'il était associé, sous certaines conditions, aux fonctions ecclésiastiques. Les veuves véritables (*viduæ veræ*), comme les appelle saint Paul, lorsqu'elles n'avaient connu qu'un seul mariage et qu'elles avaient atteint soixante ans, formaient dans la première église un ordre révéré (1). Le *veuvat*, distinction conférée par l'évêque avec certaine solennité, n'était pas seulement la récompense de la viduité sanctifiée par les bonnes mœurs, mais aussi de la maternité; le veuvat n'était accordé qu'à celles des veuves qui, ayant eu des enfants, les avaient dirigés dans le chemin de la vertu par leurs soins et par leurs exemples. — Après avoir parlé du veuvage maintenu, il convient d'examiner dans quels cas, chez les peuples de l'antiquité, le veuvage devait être abandonné, et comment il pouvait l'être. — Une circonstance rendait, chez les Hébreux, le convol nécessaire; s'il n'était pas né d'enfant de la première union, la veuve devait implorer son beau-frère; s'il refusait de l'entendre, elle devait le citer devant les anciens, qui lui proposaient de se conformer à la loi; et s'il persistait dans son refus, la veuve s'approchait de lui, et, en présence de tout le monde, elle lui ôtait son soulier, et lui crachait au visage en lui disant: «C'est ainsi que doit être traité celui qui ne veut pas rétablir la maison de son frère.» — La loi ne se bornait pas au frère du mari, elle s'appliquait aux parents les plus éloignés, comme on le voit par l'exemple de Booz, qui épouse Ruth au refus d'un parent plus proche. Si la veuve ne trouvait pas de mari, où si elle se trouvait, par son âge, hors d'état d'avoir des enfants, la loi pourvoyait à sa subsistance. — Chez les Romains, non seulement comme partout, comme toujours, les veuves pouvaient passer à de nouveaux époux, mais elles le devaient si, étant âgées de moins de cinquante ans; elles voulaient échapper aux peines dont étaient frappés les célibataires. — Les seconds mariages, vivement désirés, prescrits dans la religion juive en haine de la stérilité, exigés par les lois d'Auguste, de toutes les veuves qui peuvent être fécondes, ne pouvaient être célébrés, à Rome du moins, qu'après un certain délai. Il ne fallait pas laisser planer le plus léger doute sur l'origine des enfants du second lit. — La veuve remariée avant l'expiration de l'année de deuil était notée d'infamie, peine prononcée *propter turbationem sanguinis et incertitudinem prolis*. Plus tard, les

(1) « Elles étaient occupées, dit Fleury, à visiter et à soulager les malades et les prisonniers, à nourrir les pauvres, à recevoir et à servir les étrangers, à enterrer les morts, et généralement à toutes les œuvres de charité (*Mœurs des chrétiens*). Elles étaient aussi chargées de l'instruction et de la surveillance des vierges chrétiennes. »

empereurs publièrent des peines sévères contre les femmes, par la raison qui vient d'être donnée, et, dans l'intérêt de la pudeur publique, contre les hommes qui faisaient succéder avec une inconcevable précipitation les flambeaux de l'hyménée à ceux des funérailles. Cette législation a passé dans l'édit des secondes noces donné en 1560 par François II, et qui fut l'ouvrage du chancelier l'Hospital. — Dans l'état actuel de nos lois, la femme devenue veuve ne peut contracter mariage qu'après dix mois révolus depuis la dissolution du mariage précédent (Code civil, art. 228). Les auteurs ne sont pas d'accord sur les conséquences que doit entraîner l'infraction de cette règle : il paraît cependant que, d'après l'opinion accréditée, cette prohibition est au rang des empêchements prohibitifs, et que son inobservation ne donne pas lieu à la nullité du mariage. — Ce serait sortir du sujet même de cet article que d'exposer les dispositions protectrices du patrimoine des enfants nés de la première union. Ce qu'il faut en dire ici, c'est que l'homme ou la femme qui, ayant des enfants d'un autre lit, contracte un second mariage, ne peut donner à son nouvel époux qu'une part d'enfant légitime le moins prenant, et sans que, dans aucun cas, ces donations puissent excéder le quart des biens. Ce qui tient davantage à la viduité, c'est le droit qu'exercent les veuves sous le nom de deuil. — La jurisprudence entend par deuil la somme qui est due à la veuve par la succession de son mari pour les frais du deuil qu'elle doit porter. Le deuil que l'on accordait aux veuves, tant en pays coutumiers qu'en pays de droit écrit, était d'un usage universel; mais il n'était réglé par aucune loi. L'article 1481 du Code civil a réparé cette omission : aux termes de cet article, le deuil de la femme est aux frais des héritiers du mari prédécédé; la valeur de ce deuil est réglée selon la fortune du mari; il est dû même à la femme qui renonce à la communauté. L'habitation est due à la femme commune en biens pendant le délai qui lui est accordé pour faire inventaire et pour délibérer (1465). — La prohibition de se marier, prononcée comme condition d'une disposition contractuelle ou à titre de libéralité, réclame une distinction. La condition imposée à un donataire ou à un légataire de ne pas se marier doit être considérée comme non écrite; reconnaître à une semblable injonction la plus légère influence, ce serait compromettre les intérêts de la liberté et ceux de la population. Il n'en est pas ainsi de la défense de passer à de secondes noces, qui, suivant les arrêts de la cour de cassation, peut être motivée par d'autres raisons. Il est donc de jurisprudence aujourd'hui que les conditions qui tendent à défendre le mariage à des personnes qui n'ont jamais été mariées doivent être rejetées, et celles favorables à l'état de viduité rigoureusement maintenues. C'est le retour au droit écrit (Novelle XXII, chap. 44), et l'abolition, non pas de la loi du 5 septembre 1791, qui ne parlait que de la condition de ne pas se marier, mais l'abrogation des lois des 5 brumaire et 17 nivose an XI, qui étendaient la disposition de la loi du 5 septembre 1791 aux secondes noces. — C'est ainsi que, après les tourmentes politiques, les principes fondamentaux de la législation civile, un moment oubliés, parlent de nouveau à la raison des peuples et reprennent leur empire. HENNEQUIN.

VEUVE, nom que les ornithologistes ont donné à un petit groupe d'oiseaux, classé par Cuvier dans le genre nombreux des *fringilles* ou *gros-becs*, et qui se distinguent des linotes, dont ils sont voisins, par le prolongement de quelques-unes des pennes ou couvertures supérieures de la queue dans les mâles, et par leur bec plus renflé à sa base. Leur taille varie de 4 à 12 pouces, selon les espèces. Les veuves nous viennent d'Afrique, des Indes, des Philippines ; leur nom est tiré des couleurs sombres de leur plumage. Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons : *la veuve au collier d'or* (fringilla paradisea), qui se

distingue par un large collier d'un jaune d'or foncé, tranchant sur la couleur noire du plumage ; le *dominicain* (fringilla serena), d'un noir brillant, à l'exception de la gorge et des parties inférieures, qui sont d'un blanc plus ou moins pur; la *veuve en feu* (fringilla panagensis), remarquable par une large plaque thoracique d'un rouge vif, tranchant sur son plumage noir; la *veuve à quatre brins* (fringilla regia), dont les rectrices intermédiaires, presque dénuées de plumes, sont excessivement allongées. — Comme dans les autres tribus d'oiseaux, les teintes de la femelle diffèrent généralement de celles du mâle; celui-ci a aussi son plumage de noce, livrée brillante qu'il échange, une fois l'époque des amours passée, pour un vêtement plus terne. Ces oiseaux ont un joli ramage. Ils construisent leurs nids, au dire des voyageurs, avec du coton, et y pratiquent deux étages; le mâle est au premier, la femelle au rez-de-chaussée. SAUCEROTTE.

VEXILLAIRE, mot dont on ne peut donner l'explication qu'en décrivant ce que c'était qu'un vexille. Ce terme appartient ou du moins se répandit aux époques où furent sur pied les armées impériales de Rome. Peut-être vient-il du verbes *vehere*, comme on eût dit *chose portée, objet transporté*. Végèce prétend qu'il vient de *velum*, et qu'il en est le diminutif. C'était un genre de drapeau des temps de la corruption de la milice romaine; c'est le type primordial des drapeaux de l'Occident et de l'Europe. Jusqu'à l'ère chrétienne, les enseignes romaines furent des images, des symboles sans draperie; c'étaient, depuis l'abandon du manipule ou de la poignée d'herbes attachée à un long bâton, les représentations en relief d'une louve, d'un aigle, de divers autres emblèmes; ils se fabriquaient soit en bois, soit en airain. Depuis le grand usage des troupes alliées et de la cavalerie à l'orientale, celles-ci marchèrent à l'ombre de hampes à draperie, qu'on appela *vexillum, vexilla, velum, vela*; l'enseigne antique eût été une prérogative que l'orgueil romain eût refusé aux alliés. Mais quand les armées de Rome et de Byzance ne furent plus que des armées d'étrangers et d'hommes à cheval, le vexille fit oublier le manipule; ce qui le prouve, c'est que le mot *vexillum* ne se trouve ni dans Virgile ni dans Lucain, c'est-à-dire dans les écrits qui répondent au dernier siècle de l'ère romaine; mais qu'il se trouve dans Hirtius, dans César, dans Tite-Live, c'est-à-dire dans les derniers lustres de l'ère romaine, et dans le cours de l'ère chrétienne. Il avait donné naissance au mot *vexillatio*, qui signifiait aile ou troupe de cavalerie, agrégation de soldats sous un vexille. Il y avait vexille d'armée, vexille de centuries. Le premier, depuis l'établissement de l'empire byzantin, fut en forme de bannière, c'est-à-dire à hampe croisée : ce furent les modèles primitifs de nos bannières d'église. Les vexilles de centuries n'étaient que des espèces de fanions à numéros de même couleur que le numéro peint sur le bouclier. Les vexillaires ont pris de là le nom qu'ils ont porté; mais il convient de les considérer sous deux acceptions. Des écrivains ont connu sous cette qualification des porte-drapeau, que la basse latinité a appelés *vexillifères*. D'autres écrivains ont dénommé *vexillaires* des soldats vétérans qui, ayant fini leur temps de service, ne pouvaient rentrer dans leurs foyers, soit par les exigences de la guerre, soit parce que les routes étaient interceptées; ils étaient placés dans des corps particuliers, sous un vexille spécial : c'étaient des vexillations de réserve. Quant aux vexillaires porte-enseigne des centuries, ils étaient, en ordre de bataille, placés vers le centre de la centurie, et comme masqués et défendus par des rangs de soldats nommés *antésignaires*. Il fut un temps où il y avait par centurie deux vexillaires, afin que si l'un venait à manquer, à périr, à être pris, l'autre pût donner encore à la troupe les signes de ralliement. Les vexillaires, différant en cela de nos porte-enseigne, étaient un point de ralliement, et non un moyen d'alignement. G[al] BARDIN.

VEXIN. Ce pays, appelé en latin *Pagus vilcassinus*, et dans le roman de Rou le *Veulquessin*, fut divisé pendant les guerres du moyen âge en Vexin normand et en Vexin français. Le premier faisait partie de la province de Normandie, le second de celle de l'Ile-de-France : aujourd'hui l'un appartient au département de l'Eure, l'autre au département de l'Oise, et principalement de Seine-et-Oise. Gisors était la capitale du Vexin normand, Pontoise du Vexin français. — Ce pays avait titre de comté. Fondé peu après 750, il devint héréditaire avant 938, et fut réuni à la couronne en 1082. Pendant cet intervalle, vers 1031, Henri Ier, roi de France, ayant reçu de Robert-le-Magnifique, duc de Normandie, une assistance efficace, lui fit don de cette partie du Vexin qui était qualifié français, et dans lequel on comptait, entre autres places importantes, Pontoise, Magni et Chaumont. Drogon, titulaire de ce comté, hésita d'autant moins à faire hommage à Robert qu'il avait, en 1025, traité avec le duc Richard II, qui, pour avoir la faculté de se porter en Bourgogne, et ayant à cet effet besoin de traverser le Vexin français, avait fait au comte don des terres d'Elbeuf et de Chamboi. Dans le siècle suivant, en 1126, Louis-le-Gros donna le Vexin en apanage à Guillaume Clyton, fils infortuné de l'infortuné Robert II, et qui fut tué en 1128, dans une bataille livrée aux Flamands. Le Vexin fut à cette époque réuni à la couronne par un acte définitif. — Dans ce pays, le 20 août 1119, fut livré près de Verclive, ce combat que tous les historiens appellent mal à propos la bataille de *Brenneville*, et dans lequel Louis-le-Gros fut vaincu par Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre. Il n'y a dans le Vexin aucune localité qui porte ce nom. Le combat dont il s'agit eut pour théâtre la ferme de Brenmule (*Brenmula*, dans Orderic Vital), que l'on appelle aujourd'hui *Brémule*, et qui fait partie de la commune de Gaillardbois, canton de Grainville-sur-Andèle, arrondissement des Andelys, département de l'Eure, où cette ferme se trouve, à gauche et sur le bord de la grande route de Paris à Rouen par Écouis. Le manuscrit autographe de l'historien Orderic Vital, qui est conservé à la bibliothèque d'Alençon, porte *Brenmula;* et c'est en lisant mal ce mot que, par inadvertance, les copistes ont lu et les typographes imprimé *Brenneville*, erreur qui depuis a été partout répétée. Par conséquent, l'importante bataille dont il s'agit doit porter le nom de *Brenmule* ou *Brémule*.

LOUIS DU BOIS.

VÉZIR, VIZIR ou WAZIR, mot arabe, dont les Espagnols ont formé celui d'*alguazil*, en modifiant sa signification et en lui rendant l'article arabe *al*. Il signifie, dans sa langue primitive, *porte-faix*, et par métaphore, un ministre qui porte le poids du gouvernement. C'est ainsi que du mot latin *bajulus*, qui signifie aussi porte-faix, sont dérivés le mot français *bailli*, et les mots italiens *bailo*, *balio* (bailli, père-nourricier, précepteur, ambassadeur), et *balia* (autorité). La charge de *vézir* n'existait pas sous les khalifes omnyades qui n'avaient d'autres ministres que leurs secrétaires (*katab*). Ce fut en 750 qu'Aboul-Abbas-al-Saffah, premier khalife abbasside, créa cette dignité en faveur d'Abou-Moslemah, qu'il fit bientôt périr, à cause de son attachement à la maison d'Ali ; et il donna sa place à Yahia, chef de la famille des Barmecides (*v.* ce nom). Les vézirs parvinrent à s'arroger une autorité dont ils abusèrent souvent envers leur souverain ; mais ils finirent par la perdre, et ils tombèrent dans l'avilissement après la création de la dignité d'*émir-al-omrah*, en 936, par le khalife Radhi (*v.* ÉMIR) ; ils se relevèrent, en 1140, à la décadence de ces émirs. Tous les rois, tous les sultans, qui avaient démembré le khalifat, eurent aussi leur vézir ; mais chez les Maures d'Espagne, il portait le titre de *hadjeb* (chambellan) : ailleurs on le nommait *sadr*, (chef), ou *saheb* (ami, compagnon.) — La charge de *vézir*, chez les Othomans, date de l'année 1328 ; le sul-

tan Ourkhan la créa en faveur de son frère Ala-Eddin-Ali-Pacha, remplacé bientôt par son neveu Soléiman, dont la mort imprévue, en 1359, causa celle du sultan son père. Khaïr-Eddin-Pacha-Cara-khalil, fut grand-vézir de Mourad Ier; et cette charge, moins précaire alors qu'elle ne le fut depuis, s'est maintenue jusqu'à notre époque. Le vézir-azem, ou grand-vézir, réunit tous les pouvoirs, toutes les prérogatives, tous les honneurs. Il est tout à la fois chef de l'armée, de la magistrature, de la police, des conseils, de l'administration. Il gouverne au nom du sultan, dont il est le bras droit, le représentant; mais aussi une immense responsabilité pèse sur sa tête, et c'est cette responsabilité, si souvent fatale à ceux qui ont exercé ces fonctions, non moins périlleuses qu'importantes et lucratives, qui a été la sauve garde des sultans, et qui a valu à l'empire othoman une durée que n'a pu atteindre aucune autre dynastie musulmane. — Le sultan Mahmoud II, dans son système de réformes générales qu'il poursuit avec persévérance, a courageusement assumé seul cette responsabilité. — Le titre de *vézir* est aussi conféré, en Turquie, aux pachas à trois queues, à quelques membres du divan; mais celui d'*azem* (grand), est uniquement réservé à leur chef.

H. Audiffret.

VIAGER, ce qui est à vie, ce dont on doit jouir la vie durant. Cette expression s'applique en quelque sorte exclusivement aux revenus qu'une personne a le droit de percevoir pendant sa vie, mais qui doivent s'éteindre à sa mort. Le contrat à *rente viagère*, quelle que soit sa cause ou son origine, présente donc toujours le caractère d'un contrat *aléatoire (v.)*, car il présente pour chacune des parties une chance incertaine de gain ou de perte subordonnée à un événement fortuit, mais qui doit nécessairement arriver. Le contrat à rente viagère est de sa nature un simple contrat de constitution qui se rapporte au contrat de prêt. C'est le prêteur qui, faisant novation, dispense l'emprunteur de l'obligation de rendre la somme capitale qui lui est livrée, sous la condition de payer, pendant un temps indéterminé, un plus fort intérêt que celui auquel il aurait eu légitimement droit pendant la durée du prêt. La rente viagère peut être constituée, soit à prix d'argent, soit comme prix de vente, soit comme donation, soit comme legs. Toutes les fois qu'elle est établie à *titre onéreux*, elle imprime au contrat un caractère particulier, car il résulte de sa constitution même qu'il n'y a pas possibilité d'évaluer la valeur réelle de l'obligation prise par l'une des parties. De là l'impossibilité d'appliquer à ces sortes de contrats l'action en lésion. Toutefois, pour prévenir autant que possible les fraudes, le contrat demeure sans effet si la rente a été créée sur la tête d'une personne atteinte de la maladie dont elle est décédée dans les vingt jours de la date du contrat. Lorsque la rente viagère est constituée à titre gratuit, elle ne peut être établie que par donation ou par testament; elle est réductible si elle excède les limites de la portion disponible; elle est nulle si elle est au profit d'une personne incapable. Du reste, toute rente viagère peut être constituée sur une ou plusieurs têtes, et même sur des têtes étrangères aux parties contractantes; c'est alors le décès de la personne désignée qui détermine l'époque de la cessation des paiements, et les arrérages de la rente ne doivent être payés que sur la représentation d'un certificat de vie. Ces arrérages, comme tout ce qui se paie par année, se prescrivent par cinq ans. — De ce que le contrat de rente viagère n'est point attaquable pour cause de lésion, il en résulte aussi qu'il n'est point résoluble pour défaut de paiement de la rente; le seul droit du créancier est de saisir et de faire vendre les biens du débiteur, afin qu'il en soit distrait un capital suffisant pour assurer le paiement de la rente; le contrat même ne peut être résolu que pour défaut d'inexécution des conditions. La rente viagère ne peut pas être déclarée insaisissable lorsqu'elle a été constituée à titre onéreux: cette condition n'est licite qu'autant

qu'elle a été imposée par le donateur dans l'acte de donation ou dans son testament. Il importe de remarquer que, par une disposition expresse de la loi, la rente viagère ne s'éteint pas par la mort civile du propriétaire, et que le paiement doit au contraire en être continué pendant toute la durée de sa vie naturelle. Teulet, a.

VIATIQUE (*v.* Extrême onction).

VIBRATIONS. C'est un terme de physique par lequel on désigne un mode particulier de mouvement des corps, dépendant d'une certaine impulsion qui en met en jeu la force élastique. Les vibrations sont à l'oreille ce que la lumière est aux yeux, puisque ce sont elles qui font naître ou plutôt qui constituent les sons de toute nature dont la membrane du tympan est destinée à percevoir l'impression dans le mécanisme de l'audition, comme la rétine, dans celui de la vision, reçoit l'impression des rayons lumineux; deux phénomènes également indispensables pour nous mettre en rapport avec ce qui nous entoure. On se fait une idée juste des vibrations en se représentant une lame ou tige solidement fixée par un bout sur quelque corps sonore, et frottée avec un archet, ou écartée de sa position avec la main : cette lame exécute alors, autour de la ligne de direction qu'elle avait dans l'état de repos, une série de mouvements isochrones qui sont des vibrations, et qui deviennent sonores dès qu'elles sont assez rapides. La loi de ces vibrations a été déterminée par Daniel Bernouilli, qui a démontré qu'en donnant successivement à une même lame diverses longueurs vibrantes, les nombres des vibrations, exécutées dans un même temps, sont en raison inverse des carrés de ces longueurs. Cette loi s'applique aux tiges cylindriques, prismatiques, et aux lames, de quelque substance qu'elles soient : il faut seulement qu'il y ait dans toute leur étendue égalité de largeur et d'épaisseur, et homogénéité de matière. La vérification de ce fait s'obtient en fixant sur la table d'une caisse sonore des fils d'une ou de deux lignes de diamètre coupés au même bout, et dont les longueurs relatives sont comme les nombres :

$1, \sqrt{\frac{8}{9}}, \sqrt{\frac{4}{5}}, \sqrt{\frac{3}{4}}, \sqrt{\frac{2}{3}}, \sqrt{\frac{3}{5}}, \sqrt{\frac{8}{15}}, \sqrt{\frac{1}{2}}$:

les sons résultants forment une gamme juste. Il est d'ailleurs inutile de faire observer que le degré d'acuité des sons dépend du nombre des vibrations. On a remarqué que la voix humaine pouvait s'élever beaucoup au-dessus du *la*⁴, et exécuter jusqu'à 3 et 4,000 vibrations par seconde. Les sons les plus aigus qu'on puisse entendre (comme ceux qui sont produits par le mouvement des ailes de certains insectes) résultent au moins de 12 à 15,000 vibrations par seconde. Quand on connaît le nombre de vibrations qui produisent un son dans un milieu quelconque, ainsi que la vitesse avec laquelle le son se propage dans ce milieu, il est facile d'y déterminer la longueur des ondes sonores; ainsi, dans l'air, où la vitesse du son est de 340 mètres par seconde, il est clair qu'un son qui résulterait de 340 vibrations par seconde donnerait des ondes d'un mètre de longueur, car chaque vibration excite une onde, et les 340 ondes, qui sont excitées en une 1″, occupent précisément 340 mètres de longueur; d'où l'on voit qu'en général, la longueur de l'onde est le quotient de la vitesse du son par le nombre des vibrations. Nous ne dirons rien, d'ailleurs, ici de ce qu'on a appelé *vibrations longitudinales*, *normales*, *tournantes*, etc., non plus que des divers modes de vibrations dans les liquides, les fluides, et d'une foule de phénomènes particuliers ou généraux qui constituent cette partie de la physique, et pour lesquels nous renvoyons à des traités spéciaux. Il y a cette différence, entre les *oscillations* (*v.*) et les vibrations, que les premières dépendent de la pesanteur, et les autres de l'élasticité des corps. L'absence de cette dernière propriété dans la nature la livrerait à un silence universel et sans fin, de même que l'absence du soleil ou de la lumière serait suivie, sur la terre, de ténèbres éternelles, au moins d'après les causes apparentes de ces phénomènes; car il est

infiniment probable qu'en réalité, le son et la lumière, comme une foule d'autres êtres existants autour de nous et pour nous, ne sont que des résultats modifiés d'une même cause, dont la cessation entraînerait à la fois celle de tous les effets, si variés qu'ils soient, qui peuvent en découler. A. Billot.

VIC (Dom Claude de), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1670, à Sorèze, petite ville de la province de Languedoc. Il entra dans le monastère de la Daurade, à Toulouse, n'étant âgé que de 17 ans. Après avoir professé la rhétorique au collége de Saint-Séver, en 1701, il fut choisi pour accompagner à Rome le procureur-général de la congrégation. Les liaisons honorables qu'il avait formées dans la capitale du monde chrétien, et ses talents éprouvés, engagèrent ses supérieurs à le renvoyer en Italie, mais revêtu du même titre que possédait le religieux qu'il y avait d'abord accompagné. Il mourut subitement à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 23 janvier 1734. Nous avons déjà dit (*v.* Vaissette) qu'il avait été chargé, avec l'un de ses savants confrères, du soin d'écrire l'*Histoire de la province de Languedoc*. Dom de Vic travailla à ce grand ouvrage pendant plusieurs années, et le second volume avait paru depuis peu de temps lorsqu'il fut enlevé à ses doctes travaux. Un autre écrivain du même nom, et peut-être appartenant à la même famille, l'avait précédé dans les études historiques relatives au Languedoc, mais avec bien moins de succès. C'est le chanoine de Vic qui nous a laissé une chronique des évêques de Carcassonne, écrite en latin. Cet ouvrage renferme beaucoup d'erreurs, surtout dans ce qui a rapport aux premiers prélats qui ont occupé le siége de cette petite ville.

Cher Alexandre du Mège.

VICAIRE. Le vieux monde mourait plus miné par les vices que par la décrépitude. Le Romain allait être précipité dans la tombe éternelle, le Barbare l'y poussait la lance aux reins, et le Romain emportait au front l'ineffaçable tache du sang du juste, dont il avait répandu tant de flots à partir du Golgotha. Mais le Barbare devait servir de transition à la société nouvelle; le germe pur et fécond de celle-ci, se dérobant aux regards de ceux qui ne pouvaient la comprendre, et au fer des braves qui égorgeaient les femmes et les enfants, se recélait au fond des catacombes. Là, sur le tombeau de leurs martyrs, les chrétiens pouvaient du moins prier pour leurs bourreaux; là aussi le plus saint d'entre eux, et qui, à ce titre, était devenu leur prêtre, pouvait remplir de sa voix le cercle étroit de l'église naissante. Un seul homme suffisait pour les instruire tous, ils pouvaient tous recueillir la voix d'un seul prêtre. Mais la force d'expansion de la vertu et de la civilisation est immense : les catacombes ne suffirent bientôt plus à la société nouvelle. Elle en sortit jeune, vierge et pure de toutes les turpitudes du vieux monde éteint. Alors ses progrès étonnèrent jusqu'à ses enfants. Mais la voix d'un seul prêtre n'arriva plus à l'oreille de ces innombrables néophytes. Parmi les plus saints de ses frères, il choisit le plus digne pour l'aider dans l'œuvre sainte de l'émancipation intellectuelle. Il s'adjoignit un vicaire qui partagea le poids de l'enseignement (*qui ejus vices gereret*). La dénomination, du reste, n'était pas de création nouvelle; à Rome, le vicaire était un lieutenant que l'empereur envoyait dans les provinces non régies par un gouverneur. Le préfet du prétoire avait son vicaire, et puis les comtes gaulois eurent les leurs. Mais le chrétien pouvait seul, à la lueur de sa foi divine, voir et contempler ce qu'il y avait de beau dans ces hautes fonctions du *vicariat*. En descendant les premiers siècles de l'église, les vicaires se multiplient, le chef suprême de l'église n'est lui-même que le vicaire de son divin fondateur. Il envoie ses *vicaires apostoliques* le remplacer dans les églises et les provinces éloignées. Ainsi apparaît S. Césaire, archevêque d'Arles, l'homme au puissant génie, qui domine le fier Sicambre et lui

fait courber la tête. L'évêque et le prélat eurent leurs grands-vicaires ou vicaires-généraux qui multiplièrent le pontife dans son diocèse : aucun ne pouvait déléguer un autre homme à sa place ; et dans le diocèse de Lyon, où l'on compta jusqu'à douze vicaires-généraux, chacun d'eux acceptait avec une joie reconnaissante la part d'enseignement et de fatigues que lui imposait sa pieuse mission de charité et d'amour. Dans la grande famille chrétienne, le vicaire était un frère dévoué qui prenait la place de son supérieur non résidant, ou qui l'aidait dans sa vie pénible et d'abnégation. Cette sainte pensée d'amour fraternel passa aussi sous le même nom dans la société civile. Au temps de ces épreuves, qui ne prouvaient que la barbare et hideuse superstition humaine, un ami prenait la place de celui qu'il aimait, et sous le nom de vicaire ou de champion pouvait subir pour lui la *purgation vulgaire* de l'eau froide ou bouillante.

Théodore le Moine.

VICE (myth.), divinité de la Grèce, et après elle de l'Italie : on ne sache pas qu'elle y eût ni temple ni autel. On l'avait avec raison reléguée dans le cœur des pervers et des infâmes. L'antiquité représenta d'abord fort ingénieusement le Vice et ses frères sous la figure des Harpies, femmes oiseaux, monstres immondes qui souillaient, empoisonnaient et gâtaient tout ce qu'ils approchaient ou touchaient. Un homme jeune, laid, rabougri, contrefait, caressant une hydre est quelquefois le symbole du Vice; quelquefois c'est un adulte aux traits assez beaux, mais dégradés et flétris, qu'il tâche de cacher avec un masque séduisant, aux linéaments purs, au presque divin sourire, et qu'il tient à la main. Plusieurs le représentent sous l'emblème de l'hydre que combattit et tua Hercule, la vertu personnifiée par la force musculaire. Quelques peintres bien inspirés ont donné pour attribut au Vice, des filets, des hameçons et une sirène qui semble chanter à ses pieds. Denne-Baron.

Vice (philos.). Ce mot, formé du latin *vicium*, qui lui-même est un terme grec, *aition* (crime), se prend dans des acceptions diverses. Au physique, c'est un défaut d'organisation, de conformation, de construction ou de prononciation, c.-à-d. une chose mal faite, une difformité, une infirmité. Au moral, c'est : 1° un défaut de constitution intellectuelle ou morale, c.-à-d. d'intelligence, de conception, de pensées, de raisonnement, ou un défaut de sentiment, de pureté, d'élévation, de droiture; 2° un défaut de forme, soit d'élocution, soit de rédaction, soit d'action. Au moral comme au physique, ce mot qui s'applique à tant de choses dans un monde où il y a tant de *vices*, se dit des animaux et des objets inanimés comme des hommes. Ainsi l'on parle des vices d'un acte et des vices d'un cheval, et cela dans le sens moral comme dans le sens physique. Dans un acte, l'absence d'une signature nécessaire et la présence d'une rature non approuvée, choses toutes matérielles, sont des vices tout aussi bien qu'une convention mal exprimée, une pensée faussement rendue. Dans un cheval, l'absence d'une dent ou d'un œil est appelée vice, comme l'absence de docilité et de soumission. Cependant, ces acceptions si variées du mot *vice* nous sont ici toutes étrangères; c'est uniquement dans son application aux habitudes morales de l'homme, à tout ce que la vie a de plus intime et de plus élevé que nous allons l'envisager. Nous traiterons successivement de la définition, la nature et le principe du vice, de la classification des vices, de leurs différences, de leurs rapports avec les passions et de leur histoire.

I. *Définition*. Appliqué aux habitudes morales de l'homme, le mot *vice* ne désigne pas seulement un défaut de constitution morale ou une défectuosité originaire, mais une altération du caractère primitif de l'ame, une corruption résultant d'une habitude. De plus, ce n'est pas seulement l'absence d'une qualité morale ni la présence d'un mal accidentel qu'on appelle *vice*, c'est la permanente irrégularité qui s'est introduite dans nos mœurs, de notre gré et de notre libre

acquiescement. En effet, une aberration une seule fois commise, une action isolée, un excès si grave qu'il soit, fût-il même un crime, n'est pas un vice. Une surprise dont l'ame a pu être victime, soit qu'elle ait négligé la surveillance de la pensée et du sentiment, soit que les attraits de la séduction l'aient vaincue, n'est pas un vice non plus. Le vice est un état habituel de dérèglement, un dévouement familier au mal. Cela est clair par soi; cela sera plus clair par quelques exemples. Ainsi, ce n'est pas une ivresse qui constitue l'ivrognerie, une frayeur la poltronnerie, une plaisanterie la bouffonnerie; c'est la répétition d'actes d'ivrognerie, de poltronnerie et de bouffonnerie qui constitue des vices ou des habitudes vicieuses. Les vices sont donc des *habitudes* résultant d'actes ou de penchants dont la laideur n'est pas sentie, dont la séduction n'est pas combattue, dont l'empire est mollement haï, étourdiment accepté, et enfin lâchement, honteusement chéri. Au mot Vertu, nous avons dit que, pour être vertueux, il faut connaître la vertu dans sa divine beauté, la respecter dans sa sainte légitimité et la pratiquer dans son immuable inviolabilité. Pour être vicieux, il suffit de négliger cette triple obligation. En effet, telle est la nature de l'homme que le vice lui offre autant de charmes que la vertu; qu'il trouve en nous les mêmes facultés pour le servir, et que, s'il donne des jouissances moins élevées, il en procure de plus enivrantes. La vertu n'est autre chose que le spiritualisme dominant le sensualisme; le vice, c'est le sensualisme dominant le spiritualisme. Cette seule définition montre toute la différence des chances de l'un et de l'autre; elle montre que si l'esprit s'attache à l'une, les sens poussent à l'autre. Elle nous fait remonter aussi à la nature et au principe du vice.

II. *Nature et principe du vice.* Dans son origine, le vice est une pensée fausse, un sentiment mauvais. Par l'acquiescement de la raison et de la conscience, il devient ensuite une résolution librement prise, plus un acte une fois consommé, enfin une série d'actes répétés quoique reconnus comme coupables devant la conscience et la raison. Le vice est donc une insurrection continue contre la conscience et la raison. Mais cette insurrection étant dirigée contre nous-mêmes, car la raison et la conscience c'est nous, le vice est un véritable suicide, c'est une abdication de notre dignité et une aliénation de notre liberté. Puis, toute aliénation d'une liberté étant suivie d'un autre fait, d'une condition de servitude, le vice est un état d'esclavage. C'est une existence engagée au mal. L'homme vicieux est-il esclave de quelque chose qui soit en lui-même, ou esclave de quelque chose qui soit en dehors de lui? En d'autres termes, le mal, qui est son maître n'existe-t-il qu'en lui ou bien en dehors de lui? La vertu absolue, le principe et la source de toute vertu, c'est Dieu, et c'est à Dieu qu'appartient l'homme vertueux. Y a-t-il aussi le vice absolu, qui soit le principe et la source de tout vice, et qui appartienne à l'homme vicieux? C'est là une question que la philosophie est conduite à poser, mais qu'il lui est impossible de résoudre: c'est à la révélation seule qu'en appartient la solution. Quel que soit d'ailleurs le principe du vice, qu'il ait son origine première en nous ou hors de nous, par exemple, dans ce génie du mal dont tous les peuples du monde ont proclamé l'existence dans leurs croyances et dans leurs symboles, le vice est l'insurrection, la vertu l'ordre. Autant l'obéissance à la vertu est un acte de sagesse et de raison, puisque la vertu est l'ordre moral du monde, autant la soumission au vice est un acte de folie et d'égarement, puisqu'il est une infraction aux lois immuables de Dieu. La conversion du vice à la vertu n'est donc autre chose que le retour d'un esclavage immoral à une liberté morale; cette conversion est le devoir suprême de l'homme esclave. On a demandé si cet esclavage pouvait être à tel point complet que l'affranchissement devînt impossible? C'était, en d'autres termes, demander si le vice peut jamais cesser d'être impu-

table? En effet, il cesserait de l'être là où l'homme cesserait de pouvoir s'en affranchir. Ce degré d'asservissement n'est donc admissible que pour les cas d'une aliénation morale analogue à l'aliénation mentale. On sait que, dans cette condition, l'homme échappé pour ainsi dire à lui-même, et incapable de prendre possession de soi, échappe aussi à l'imputabilité. Par cela seul, cette question est résolue. On a demandé, d'un autre côté, si l'affranchissement de la servitude peut être à tel point absolu que le vice ne conserve plus d'empire sur l'ame? C'était demander, en d'autres termes, si la vertu parfaite peut être notre partage? Or, comme il n'y a que la perfection qui puisse donner l'infaillibilité, et qu'il est, au contraire, dans les destinées morales de l'homme d'être également capable de bien et de mal, de lutter sans cesse entre l'un et l'autre, cette question est résolue aussi. En effet, la lutte ne pouvant être méritoire et ne pouvant être vertu qu'autant qu'elle était pénible et permanente, doit être permanente et pénible. Elle ne pouvait exister qu'autant que nous avions pour le vice le même penchant que pour la vertu; que tous deux offraient, non pas le même, mais un égal attrait, et rencontraient en nous des forces égales. Ils y rencontrent ces forces; il y a plus, ils se touchent en nous comme tous les extrêmes; et si Aristote s'est trompé complétement quand il a dit que la vertu était un milieu entre deux vices contraires, il aurait eu parfaitement raison s'il avait dit que les vices tiennent, sinon à nos vertus, du moins aux mêmes penchants, aux mêmes affections, aux mêmes passions que nos vertus.

IV. *Rapports des vices avec les vertus.* — Le fondement de ces rapports, nous venons de le dire, est dans la nature morale de l'homme, dans les penchants, les affections et les passions, en un mot dans les sentiments qui la composent. Le même sentiment, l'amour de soi, le désir d'être, d'avoir, de savoir, d'agir, de pouvoir, de jouir, est susceptible d'une double série de développement, l'une vertueuse, l'autre vicieuse. Le désir d'être, suivant qu'on respecte ou qu'on franchit la limite tracée par la loi suprême, devient légitime respect de notre existence, et soin bien entendu de nous-mêmes, ou bien un culte idolâtre de la vie, une vile servitude du corps et une source de tous les genres de lâcheté. Le désir d'avoir se change en un travail honnête pour acquérir un bien légitime, et en économie pour le conserver, ou bien en une cupidité qui ne sait pas cesser de gagner, et en une avarice qui ne sait pas commencer à jouir. Le désir de savoir se transforme en une étude sérieuse et incessante, ou bien en une curiosité vaine, désordonnée ou orgueilleuse. Le désir d'agir inspire une ambition noble et généreuse, et conduit à une carrière de dévouement et de gloire, ou bien il précipite dans une voie de brigues personnelles et d'intrigues corruptrices, qui mènent à leur suite le crime, la honte et l'infamie. Enfin, le désir de jouir engendre dans chacune de ces trois branches, jouissances physiques, intellectuelles ou morales, des vertus encore plus hautes ou des vices encore plus dégradants. S'il est guidé par la loi du devoir, il élève l'ame, par le charme de l'existence, du sentiment et de la pensée, à la connaissance, à l'admiration, au culte de celui qui est le souverain bien et la perfection infinie; il l'unit à Dieu, et lui fait goûter dans cette union, non la félicité absolue qui n'est pas dans les destinées de l'homme, mais un degré de bonheur qu'à peine le langage des mortels sait exprimer. C'est là le triomphe, la glorification du spiritualisme. Le même désir de jouir, suivant des voies contraires, renonçant d'abord à celles d'entre les jouissances morales qui demandent des sacrifices, et bientôt se dégoûtant de toutes pour s'attacher, soit aux plaisirs intellectuels, soit aux plaisirs physiques, se précipite de volupté en volupté, enfante excès sur excès, violations sur violations, dégradations sur dégradations; et enfin, quand tous les vices ont régné ensemble ou tour à tour,

usé tous les ressorts de l'ame, et desséché l'avenir comme ils ont flétri le passé, une abdication volontaire, une criminelle infraction au droit du Créateur, le suicide, vient terminer cette carrière d'erreurs. On le voit, il y a un point de départ qui est commun aux vices et aux vertus. Ce point, l'antiquité l'a connu, et elle l'a peint d'une manière admirable dans la fable d'Hercule se décidant entre Vénus et Minerve, préférant à la beauté physique et à ses séductions la beauté morale et ses attraits, jugeant tout autrement que le méprisable berger du mont Ida, dont les criminelles faiblesses devaient amener la chute d'un puissant empire. Après le point de départ commun, il y a d'un côté une série de vertus, de l'autre une série de vices. On a demandé s'il y a plus de vices ou plus de vertus? Il a été répondu qu'il y a plus de vices, par la raison qu'il ne peut y avoir qu'une bonne route, mais qu'il en peut exister beaucoup de mauvaises. La réponse est proportionnée à la question : la question est oiseuse. Celle de savoir si tous les vices sont également condamnables, ou s'il y a une différence entre eux, est, au contraire, d'une haute importance; nous allons le voir.

V. *De la différence des vices.* — S'il est très vrai que tous les vices se tiennent, comme toutes les vertus, et que la violation sciemment commise d'un seul devoir est la violation de toute la loi, il n'en est pas moins vrai que tous les vices n'ont pas le même degré d'importance. Comme il en est qui s'engendrent les uns les autres, il est évident que ce sont les vices générateurs qui sont les plus graves. On a demandé quel était le plus grand des vices, et quel en était le premier? Le premier, on l'a souvent dit, est cette absence de volonté et d'activité qu'on appelle la paresse, et que la sagesse des peuples a depuis long-temps qualifiée de *mère de tous les vices*. Le plus grand, c'est incontestablement cette hypocrisie qu'on a dit si faussement un hommage à la vertu; ce qui est à tel point éloigné de toute vérité, qu'on pourrait dire, au contraire, qu'elle en est la parodie. A quelle chose la fourberie peut-elle être un hommage? L'hypocrisie est à la fois un mauvais sentiment et une mauvaise pensée : elle est un immense enchaînement de tromperies et de mensonges sans fin et sans retour. Elle est d'autant plus coupable, qu'elle abuse de facultés plus éminentes. Là est la véritable mesure de la différence des vices. Le vulgaire estime que les plus coupables ce sont les plus grossiers: C'est le contraire qui est vrai. En effet, l'amour-propre, l'orgueil et la vanité causent des ivresses plus coupables que le vin. Il en est des vices comme des poisons, ils sont d'autant plus funestes qu'ils sont plus subtils; c'est que, plus leur action est dissimulée, plus il devient difficile de les combattre. Le vice que l'on décore du nom de *médisance*, pour éclaircir cette question par un exemple, est mille fois plus dangereux que celui qu'on appelle *calomnie*; et, dans les divers genres de calomnie, c'est évidemment la plus grossière, la plus audacieuse et la plus ouverte, celle qui, dans les rues, emploie le *vocabulaire des halles*, celle qui est l'effet d'une passion brutale et qu'il est permis de repousser au nom de la loi, qui est la moins perfide. Il est des vices qui passent pour de simples défauts d'éducation ou de caractère, et qui sont plus coupables que des crimes. En effet, si l'assassinat moral, celui qui tue l'honneur, nous ôte plus que la vie, cette incontinence de langue qui caractérise l'*indiscret*, le *bavard*, l'*inventeur* ou le *colporteur* de nouvelles, est plus redoutable que la fureur qui tue à main armée. Il en est de même en politique; l'adroite insinuation qui échappe aux lois à force de réticences et de circonlocutions est mille fois plus condamnable aux yeux de la morale que la grossière excitation qui est justiciable des assises. D'un autre côté, l'achat des consciences à deniers comptants, ce crime le plus odieux de tous, puisqu'il pervertit ensemble le législateur, la loi et la nation, est cent fois plus pardonnable encore que

la séduction plus raffinée, plus dissimulée qui spécule sur les affections de famille, sur les erreurs de la conscience et sur les illusions du cœur. Cela est à tel point évident, qu'il ne faut pas même un mot pour le démontrer; mais cela diffère beaucoup de l'opinion générale. L'opinion générale est ou *éclairée* ou *vulgaire*. L'opinion vulgaire a toujours été et sera toujours la victime des préjugés du temps; il n'est pas d'immoralité qu'elle n'ait soufferte, conseillée ou applaudie dans ses déplorables égarements. C'est à peine si un intervalle d'un demi siècle nous sépare de l'époque où elle accordait au prince autant de maîtresses qu'il en pouvait entretenir. L'opinion éclairée n'a été jusqu'ici, n'est encore et ne sera peut-être jamais que celle d'une très petite minorité.

VI. *Histoire des vices.* — On dit que la morale a été la même dans tous les âges; cela est très vrai, si l'on parle des lois qui, de tout temps, ont constitué l'ordre moral du monde; mais cela est de toute fausseté si l'on parle, soit des doctrines des moralistes, soit des opinions du peuple. Si la morale a varié sans cesse, la moralité a bien varié davantage. On distingue des vertus de tempérament, de familles, de castes, de nations; il en est de même des vices. Il est des tempéraments qui conduisent à l'intempérance en tout. Il est des familles qui se lèguent ou l'avarice, ou la prodigalité, ou l'ambition, ou le déshonneur, comme par voie d'héritage. Il est des castes ou des classes sociales qui se transmettent, comme par voie de culte, des habitudes d'hypocrisie, de vanité, de violence et de despotisme. Pour ce qui est des nations, non seulement elles ont certains défauts permanents (il en est qui figurent dans notre histoire depuis Jules-César); mais leurs annales en présentent encore qui sont particuliers à chaque époque. Il suffit, pour le prouver, de prononcer, par exemple, pour la France, les noms de Louis XI, de François Ier, de Charles IX, de Louis XIV, du régent, de Louis XV; pour l'Angleterre, ceux de Henri VIII, de Charles II et de Jacques II, qui rappellent d'ailleurs des époques assez rapprochées les unes des autres, et des époques où ont régné les mêmes institutions, la même religion. Mais les métamorphoses sont bien plus brusques et plus profondes lorsqu'il y a eu de plus grands intervalles ou des changements dans les lois ou dans les croyances. Il est des religions qui enseignent le vice et des systèmes de gouvernement qui corrompent jusqu'aux vertus, qui les flétrissent dans toutes les classes de la société. Il en est d'autres qui combattent le vice, non seulement sous toutes ses formes, mais dans toutes ses sources. Ce sont évidemment les institutions de ce dernier genre que doivent choisir les peuples éclairés. Malheureusement, les peuples ne choisissent d'ordinaire leurs institutions qu'aux époques où ils sont parvenus à un haut degré de développement intellectuel, et ces époques sont communément celles d'une profonde décadence morale. Voilà pourquoi c'est rarement la *moralité* que les peuples éclairés demandent en politique; c'est plutôt la liberté : et s'il leur fallait opter entre la servitude et la licence, l'anarchie et le despotisme, c'est l'anarchie et la licence qu'ils préféreraient. La liberté ne comporte toutefois ni l'une ni l'autre. La parfaite liberté, il faut le dire, aux nations modernes qui se montrent encore plus habiles à la corrompre qu'avides de la conquérir, est incompatible avec le vice, et, en ceci comme en toutes choses, elle est la sœur de la vérité et de la vertu. MATTER.

VICENCE (*Vicenza*), province du royaume lombardo-vénitien. Elle est bornée par les provinces de Bellune, de Trévise, de Padoue, de Vérone, et par le Tyrol. Son sol se présente, en général, plat : ce n'est que vers le nord et l'ouest qu'il est sillonné par les ramifications des Alpes; au sud apparaissent les hauteurs de Berici; le Bacchiglione arrose le pays; après avoir reçu l'Astico, il devient navigable pour les petites barques près de Vicence : la Brenta parcourt la

partie orientale, et la Gua l'occidentale. Dans les plaines, on recueille du maïs, du blé, du lin et du chanvre : la soie y abonde. Sur les montagnes, on récolte de bons vins, parmi lesquels on distingue le *vino santo*. De belles forêts couvrent une partie du territoire, de riches pâturages nourrissent d'excellents troupeaux. La province a une population de 300,000 hommes, répartis dans treize districts : Vicence, Valdagno, Tiene, Schio, Malo, Marostica, Lonigo, Citadella, Camisano, Bassano, Barbarano, Asiago, Arzignano. Le chef-lieu est VICENCE (du latin *Vicentia*, en italien *Vicenza*), siége d'un évêché suffragant du patriarcat de Venise. Située sur le Bacchiglione, qui y reçoit le Reeone; elle est entourée de fossés et de murs anciens, en partie détruits : c'est une des villes d'Italie les plus remarquables par son architecture et ses monuments. Sur la grande place *dei Signori* s'élève la basilique, œuvre de Palladio, qui a aussi bâti le théâtre Olympique. Le pont de Saint-Michel, l'hôtel de ville, les portiques qui conduisent à l'église de la *Madona-del-Monte*, la Rotonde, l'arc de triomphe, excitent l'admiration des voyageurs. Vicence possède un lycée, un jardin botanique et une bibliothèque publique. Les environs sont fertiles et agréables, mais le Baechiglione déborde souvent. C'est la patrie de l'architecte Palladio et du poète Trissino. On y compte de nombreuses manufactures de soie, de laine et de toile, et le commerce y est assez actif. La population est de 31,000 ames, y compris ses vastes faubourgs. — La fondation de Vicence remonte à l'an 150 avant Jésus-Christ. Les Goths d'Alaric la saccagèrent, et Attila la détruisit de fond en comble. Prise d'assaut par l'empereur Frédéric II, elle fut livrée aux flammes et au pillage. Au commencement du xve siècle, elle passa sous la domination de Venise. — Napoléon avait revêtu le général Caulaincourt du titre de duc de Vicence. C. L.

VICHY (Eaux de). La petite ville de Vichy, bâtie sur les rives de l'Allier, qui la traverse du midi au nord, est située à 87 lieues de Paris, 15 lieues de Moulins, 32 de Lyon et 3 de Gannat. Elle occupe en partie un vaste vallon dont les coteaux, disposés en amphithéâtre, offrent aux yeux du voyageur une perspective agréable : on découvre de là les montagnes élevées du Forez et de L'Auvergne. Les routes qui y conduisent sont belles et bien entretenues; le climat est tempéré. Le côté de la ville où sont les sources est d'une architecture moderne : c'est ce qu'on nomme *Vichy-les-Bains*; on y trouve de beaux hôtels qui réunissent toutes les commodités de la vie citadine. L'autre côté de Vichy est composé de vieilles constructions; les rues en sont étroites et désagréables. Une belle promenade sépare ces deux quartiers si différents l'un de l'autre : c'est comme une Chaussée-d'Antin d'un côté et de l'autre un faubourg Saint-Marcel. — L'édifice thermal, dont la construction remonte à 1787, est vis-à-vis la promenade; il est entouré d'hôtels élégants. Les princesses Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI, en furent les fondatrices, et la duchesse d'Angoulême les affectionnait. Quatre cours très vastes, ayant au centre un réservoir d'eau douce, sont entourées de cabinets de bains : on y arrive par une très belle galerie; au-dessus règnent plusieurs salons. On compte à Vichy sept sources, dont voici les noms et la température : la *Grande-Grille*, qui a de 32 à 34° Réaum.; le *Puits-Chomel*, 32°; le *Grand-Bassin des Bains*, 35°; le *Petit-Boulet*, ou *Fontaine des Acacias*, 24°; la *Fontaine de l'Hôpital*, ou *Gros-Boulet*, 28°; la *Source Lucas*, 25°; la *Fontaine des Célestins*, ou *du Rocher*, 17 à 18°. Cette dernière source est placée à l'une des extrémités de la ville, au bas d'une montagne. Toutes les eaux de Vichy sont claires et limpides; cependant on voit souvent nager à leur surface, là même où elles sortent de terre, des vestiges insolubles de carbonate de chaux. Elles sont sans odeur, encore qu'on ait dit que la source Lucas sentait le soufre, et elles n'ont qu'un goût de

lessive peu marqué. L'eau de la source des Célestins est légèrement aigrelette. La grande quantité de gaz acide carbonique que ces eaux renferment les rend incessamment bulleuses et bruyantes comme de l'eau qui va bouillir. M. Pongehamp a prouvé qu'elles ne contiennent absolument, en fait de gaz, que de l'acide carbonique, sans mélange d'air atmosphérique, ni d'azote, ni d'oxygène, ni d'hydrogène sulfuré. Voilà de quelles substances ce chimiste a trouvé les eaux de Vichy composées : un litre d'eau minérale, ou deux livres, lui a fourni : acide carbonique libre, 17 grains ; bicarbonate de soude, près de 5 grammes, ou 90 grains : c'est un gramme ou 18 grains par verre d'eau ; muriate de soude (sel de cuisine) 10 grains ; sulfate de soude (sel de Carlsbad), plus de 8 grains ; et de plus un peu de chaux, un peu de magnésie et de silice, de même que quelques traces de fer, et d'une matière végéto-animale. C'est la fontaine des Acacias, ou du Petit-Boulet, qui contient le plus de gaz acide carbonique (23 grains par pinte). Après elle, c'est aux sources Lucas, des Célestins et du Grand-Bassin des Bains, que l'on en trouve davantage. Le bicarbonate de soude n'est dans aucune autre source aussi abondante que dans celle des Célestins (96 grains par pinte d'eau thermale). La source Lucas vient ensuite. Le sel dont nous parlons est, avec l'acide carbonique, le principe qui prédomine dans l'eau de Vichy. La plus ferrugineuse de toutes les sources de Vichy est celle des Acacias : elle en contient environ un demi grain par pinte d'eau, la même quantité que la source royale de Forges. Quant aux muriate et sulfate de soude, la quantité en est, à peu de chose près, la même à toutes les sources. Toutefois, c'est la source des Célestins qui contient le plus de muriate et le moins de sulfate. C'est également cette source qui renferme le plus de silice. Les eaux de Vichy ont presque toutes une saveur si piquante, que les bestiaux, lorsqu'une fois ils en ont goûté, dédaignent et quittent brusquement la rivière où on les a conduits, pour aller s'abreuver de préférence aux sources minérales. Les eaux de Vichy sont *fondantes* et *apéritives*, ce qui veut dire qu'elles dissipent les engorgements des organes, en ouvrant des issues aux humeurs dont le cours s'est ralenti, ainsi qu'en renouvelant, après en avoir déterminé l'excrétion, des sucs trop consistants. Feu le baron Lucas, l'inspecteur de Vichy, les prescrivait de préférence dans les engorgements chroniques du foie et de la rate, dans les maladies anciennes de l'estomac, dans les affections hémorrhoïdales, dans l'hypocondrie et les flueurs blanches. Elles produisent aussi de bons effets chez certains malades qui ont une constipation opiniâtre, de même que dans les coliques hépatiques, dans les fièvres intermittentes invétérées, dans les maladies calculeuses principalement, et contre les accidents qui signalent si souvent *l'âge critique*. On les a vivement prônées contre les péritonites chroniques, pour les suites de couches, ainsi que dans ce que le peuple a coutume d'appeler dépôt laiteux, lait répandu, etc. Le *soda water*, dont on fait usage en Angleterre depuis plus de cinquante ans, et qu'on boit aussi chez nous, est une solution saline analogue à l'eau de Vichy, et qui produit des cures merveilleuses quand on l'emploie contre la gravelle. En général, l'eau de Vichy produit peu d'effet sur les scrofules, sur les maladies de la peau et sur les rhumatismes ; elle aggrave souvent la goutte. Elle est pernicieuse aux tempéraments secs, aux personnes irritables, aux poitrines délicates, aux malades nerveux, ainsi qu'à ceux qui sont pléthoriques, ou qui éprouveraient un mouvement de fièvre ou de l'insomnie; en un mot, elle est manifestement tonique et irritante. Ni purgative, ni sudorifique, cette eau ne porte qu'aux urines, en l'on doit la ranger, en conséquence, parmi les remèdes *diurétiques*. On commence presque toujours par la source des Célestins; c'est la plus rafraîchissante, la moins chaude et la plus agréable au goût. On passe ensuite à la source de la Grande-Grille, puis à celle

des Acacias. L'eau de la Grande-Grille est la plus réputée contre les engorgements des viscères du ventre, contre les *obstructions* qui ne sont plus inflammatoires, sans être encore ni cancéreuses ni tuberculaires. Il faut boire l'eau de Vichy avec précaution dans les temps d'orage; car alors elle est d'une digestion pénible, et détermine parfois des ballonnements fort incommodes. — Les bains sont ordinairement composés de l'eau du Grand-Bassin ou de l'eau de la source de l'Hôpital, que l'on coupe à parties égales avec l'eau pure et froide de la rivière de l'Allier. Ce mélange donne un bain d'une température convenable, outre qu'il met obstacle au prompt dégagement de l'acide carbonique. Ces eaux déterminent quelquefois des coliques, et quelquefois un mouvement de fièvre. — La saison des eaux à Vichy ouvre vers le 15 mai et ferme le 15 septembre: on n'y séjourne pas moins de trente à quarante jours, et souvent l'effet des eaux ne devient manifeste que quelques semaines après qu'on en a cessé l'usage. — Le grand établissement thermal de Vichy renferme 72 cabinets de bains et quatre douches. Il est alimenté par la source du Grand-Bassin, laquelle fournit environ 550 pieds cubes d'eau toutes les 24 heures. L'établissement de l'Hôpital, à lui seul, renferme douze robinets de bains et trois douches: la source qui l'alimente fournit 150 pieds cubes d'eau par jour. Le produit total et quotidien des sources de Vichy est d'environ 800 pieds cubes d'eau. — On trouve là des bains séparés pour chaque sexe. — Vichy peut recevoir à la fois de 6 à 800 étrangers. Il s'y rend habituellement chaque année de 1,000 à 1,200 malades. — Les eaux de Vichy se transportent aisément sans subir d'altération notable. — M. Darcet a extrait de l'eau de Vichy le bicarbonate de soude qui la caractérise et la rend si salutaire, et il en a composé des *pastilles* dites de *Vichy* ou de *Darcet*, dont la propriété bien manifeste, surtout chez les femmes, est de rendre les urines alcalines. Toute personne ayant la pierre ne doit recourir aux chirurgiens lithotriteurs qu'après avoir essayé, sans résultat, des eaux et des pastilles de Vichy, ou du *soda water* gazeux. — Quatre verres de cette eau minérale suffisent pour rendre les urines alcalines durant vingt-quatre heures..... Un simple bain dans l'eau thermale des sources produit le même effet (Darcet). — Pour maintenir l'alcalinité des urines d'une manière durable, il est essentiel que les malades s'abstiennent de vin, d'acides, de laitage, et qu'ils observent une grande sobriété. Le lait même, bien que les buveurs d'eaux gazeuses le digèrent parfaitement, paraît neutraliser les effets de l'eau de Vichy. Isid. Bourdon.

VICO. *Biographie.* — Les doctrines de Vico n'ont fait un peu de bruit que cent ans après sa mort, mais aucun de ses disciples n'a embrassé la généralité de son système; aucun ne s'est fait l'écho ou le défenseur du maître: on s'est partagé ses dépouilles, on les a restaurées, brodées, galonnées, on les a même rectifiées et embellies, mais en détail, partiellement, jamais dans leur ensemble. Chacun a pris pour soi, chacun a pris ce qui convenait à ses études, à sa spécialité, comme on dit aujourd'hui, et il s'est trouvé que l'auteur de *la Science nouvelle* était assez riche pour faire riche un grand nombre de disciples, ou plutôt un grand nombre d'hériliers. Ainsi M. de Lamennais a placé le *criterium* de la vérité dans l'assentiment du genre humain, et cette pensée est devenue la base de sa philosophie religieuse et démocratique. Ainsi M. Ballanche a non seulement adopté la méthode philologique de la *Sagesse de l'antique Italie*, mais encore les principes historiques de *la Science nouvelle*, en y introduisant toutefois le progrès ou la perfectibilité. M. Ballanche suit Vico, le dépasse, et marche en avant. Enfin M. Michelet, le véritable disciple, le disciple bien aimé, celui qui s'est chargé de faire revivre les œuvres du maître en les ornant de tous les charmes de son style imprévu et pittoresque, M. Michelet, disons-nous, a fait de nombreuses

applications des principes de Vico à l'histoire de France et à l'histoire romaine. On pourrait bien lui reprocher parfois un peu de minutie dans ses applications, un peu d'obscurité dans ses développements, et le mélange souvent hétérogène des systèmes de Herder et des doctrines de Vico; mais il sait se faire lire, il remue la pensée, et ses erreurs même sont utiles, puisqu'elles nous invitent à la recherche de la vérité.—Nous signalerons plus tard les emprunts faits à Vico; pour le moment, il suffit de savoir que son livre a changé la direction de nos jeunes historiens, qui tous ont essayé, non d'illustrer l'école du maître, mais de faire école à leur tour; en sorte que la gloire de ce pauvre Vico est restée inconnue au milieu de toutes ces gloires nouvelles! — Et cependant qu'était-il *il signor* Jean-Baptiste Vico? Rien qu'un pauvre enfant né à Naples l'an 1668 de parents honnêtes et obscurs. Son père était d'une humeur gaie, sa mère d'un tempérament mélancolique. L'heureux enfant participa de ces deux caractères: toute sa vie il aima la campagne, la solitude et la famille; toute sa vie il aima l'étude et le travail, se riant d'ailleurs des injures de la fortune et de sa propre ineptie aux choses de la terre! — Il est rare que le goût de l'étude ne soulève pas la passion de la gloire. Le jeune homme en éprouva bientôt toute l'ardeur, mais il ne la cherchait point dans cette vie, il ne la souhaitait qu'après sa mort: au lieu d'en embellir sa jeunesse, il en décorait son tombeau, et dans ses rêves mélancoliques sa couronne de lauriers devenait une couronne funéraire. Amoureux de l'étude pour l'étude, dédaigneux des vains plaisirs du monde, et ne se passionnant que pour le beau, il embrassa d'une même étreinte la vie, la science et la pauvreté; et après une lutte énergique, dont la seule vue nous donne le vertige, à nous race dégénérée, lui, le robuste athlète, toujours heureux, toujours vainqueur, s'élança dans l'arène, l'ame épurée, la tête rayonnante et *la Science nouvelle* à la main.—Que ne puis-je mettre ici en relief tout ce qu'il y eut de bonheur véritable dans cette vie d'intelligence et de travail; vie, il faut le dire, absolument dépourvue d'intérêt pour ceux qui aiment les aventures, mais pleine d'attendrissement et de charme pour ceux qui veulent étudier les secrets ressorts du génie, et pénétrer dans les replis d'une ame généreuse! — S'il n'y avait dans Vico qu'une tête méditative, son histoire, comme celle de Kant, ne serait que l'histoire de ses pensées. Mais Vico n'était pas seulement un être intellectuel, il était né Italien, il était né poète, il était né sensible à la vanité, à l'amour, à toutes les douces affections de la nature! et à l'âge de vingt-cinq ans ces instincts divers ont un langage si poétique! « Douces images du bonheur, s'écrie-t-il dans des vers pleins de passion, venez aggraver ma peine! vie pure et tranquille, plaisirs honnêtes et modérés, gloire et trésors acquis par le mérite, paix céleste de l'ame, et, ce qui est plus poignant à mon cœur, amour dont l'amour est le prix, douce réciprocité d'une foi sincère!.. » Voilà les biens qu'il souhaitait l'honnête jeune homme, voilà les désirs qui l'enchaînaient au monde, lorsque les évêques, cherchant à éveiller son ambition, lui promettaient la fortune s'il voulait renoncer au mariage, oublier sa famille et se faire jésuite ou théatin. — Vico aimait ses parents et il en était aimé. Dans son enfance, il fut leur consolation; dans sa jeunesse, il fut leur appui, et lorsque, devenu vieux, il écrivait les mémoires que nous commentons ici, la douce voix de sa mère lui revenait au cœur. Il se rappelait avec délices comment chaque soir, dans la belle saison, il se mettait à sa petite table pour étudier, et comment, au milieu de la nuit, sa bonne mère, sortant de son premier sommeil, le priait affectueusement de se coucher, s'apercevant plus d'une fois que le laborieux enfant avait étudié jusqu'au jour. Il se rappelait aussi qu'étant entré par hasard dans la classe de D. Felice Aquadies et lui ayant entendu louer le *Commentaire de Vulteius sur*

les Institutes, il conçut le plus violent désir d'étudier ce livre; mais, comme sa famille était trop pauvre pour l'acheter, il se désolait, lorsque son père, touché de son chagrin et cédant à ses instances, courut emprunter l'ouvrage au docteur Giannatasio, auquel il se souvint de l'avoir vendu jadis, car le père de Vico était libraire. Et ce sont là les doux souvenirs, les grands événements de la première jeunesse d'un homme ardent et passionné, mais qui aimait l'étude et qui y dépensait toute son ame. Dans son âge mûr, Vico eut des amis, parmi lesquels se trouvaient des princes de l'église qui admiraient son génie, lui écrivaient des compliments et le laissaient dans la misère. Il se maria, et ses enfants firent à la fois le désespoir et le bonheur de sa vie. C'était, dit l'éditeur italien de ses œuvres, un spectacle touchant de voir ce philosophe jouer dans sa pauvre maison avec ses filles, aux heures qu'il arrachait à d'ennuyeux devoirs. Un ami, qui le trouva un jour ainsi jouant avec elles, ne put s'empêcher de répéter ce passage du Tasse : « C'est Alcide qui, la quenouille à la main, amuse de récits fabuleux les filles de Méonie ! » Voilà comment, au milieu des peines les plus cuisantes et des embarras de la vie, cette ame simple et candide trouvait ses délassements dans les douces affections de la famille. — Professeur de rhétorique à l'université de Naples, il se voyait réduit à donner chez lui des leçons de langue latine pour suppléer à la modicité de son traitement. Toutefois, le temps ne lui manquait pas pour ses propres travaux. Déjà il avait publié à ses frais plusieurs mémoires sur des questions philosophiques; et *la Science nouvelle* était presque terminée lorsqu'une chaire de professeur de droit vint à vaquer. Vico crut pouvoir l'obtenir, il avait des titres honorables : et d'ailleurs, ajoute-t-il en parlant de lui-même à la troisième personne, il s'appuyait sur les services rendus à l'université, dont il était le membre le plus ancien; « puis, ajoute-t-il encore, les travaux de son esprit avaient honoré ses compatriotes, il avait été utile à plusieurs et n'avait fait de tort à personne. » Titres comme savant, titres comme honnête homme ! Pauvre Vico ! innocente créature ! Et il croyait obtenir du pain, car c'était du pain qu'il demandait avec des titres aussi vides de sens à l'oreille du pouvoir ! Que ne s'attachait-il à la porte des grands; que ne se faisait-il serf de leurs petites passions ! Mais travailler, mais étudier, mais se rendre digne d'une place pour l'obtenir, il s'agit bien de cela vraiment ! N'importe ! Vico eut l'audace de se présenter. Vingt-quatre heures lui suffirent pour se préparer, et ces vingt-quatre heures il les passa avec ses amis et ses enfants, car c'était sa coutume de lire, d'écrire, de méditer au milieu du bruit, d'enchanter son travail par la douce présence de sa famille et de ses amis ! — Son succès ne fut pas disputé; il entraîna tous les suffrages, et, au moment où il attendait sa nomination, un grand personnage vint tristement lui conseiller de se retirer, vu que la place était destinée à un autre. Ce conseil fut reçu comme un ordre, et le pauvre Vico eut la douleur de voir triompher le plus indigne de ses concurrents. « Ma chère patrie m'a tout refusé! s'écrie-t-il à cette occasion. Je la respecte et la révère. Utile et sans récompense, je trouve déjà dans cette pensée une noble consolation : une mère sévère ne caresse point son fils, ne le presse point sur son sein, et n'en est pas moins honorée !.... » Vous le voyez, cette ame généreuse ne trouve pas même un murmure contre son ingrate patrie ! Que dis-je ? le grand homme, sans se plaindre, sans se décourager, rentre dans la solitude pour y chercher les lois de cette Providence qu'il reconnaît et qu'il bénit jusque sous les coups dont elle le frappe. Là il achève ce grand ouvrage qui doit révéler au monde savant une science nouvelle; là, au milieu de sa famille et de ses livres, il jouit des délices de l'étude et des espérances de la gloire; et ses joies sont si pures, ses contemplations si ravissantes, qu'en épanchant son ame dans l'ame d'un ami,

il ne peut s'empêcher de bénir les disgrâces de la fortune, cet abandon, cet oubli des hommes qui lui ont fait connaître le vrai bonheur. « Oh! s'écrie-t-il, qu'elle soit à jamais louée cette Providence, qui, lors même qu'elle semble à nos faibles yeux une justice sévère, n'est qu'amour et que bonté! Depuis que j'ai fait mon grand ouvrage, je sens que j'ai revêtu un nouvel homme! je n'éprouve plus la tentation de déclamer contre le mauvais goût du siècle, puisqu'en me repoussant de la place que je demandais, il m'a donné l'occasion de composer *la Science nouvelle*. Le dirai-je? je me trompe peut-être, mais je voudrais bien ne pas me tromper, la composition de cet ouvrage m'a animé d'un esprit héroïque qui me met au-dessus de la crainte de la mort et des calomnies de mes rivaux. Je me sens assis sur une roche de diamant, quand je songe au jugement de Dieu, qui fait justice au génie par l'estime du sage! » — Ainsi, sous l'enveloppe terrestre de ce pauvre Vico, si souffrant, si dénué, si oublié, respirait l'homme libre, l'homme indépendant, l'homme de génie; ainsi, les plaisirs intimes attachés à la recherche de la vérité, compensaient avec usure, pour cette ame expansive, les insultes de la fortune et l'oubli des hommes puissants. Que dis-je? ils ne l'oubliaient pas les puissants de ce monde; tous, au contraire, venaient à la file, sous son humble toit, non pour y verser l'abondance, mais pour solliciter des discours, des vers, des inscriptions, des panégyriques, des épitaphes; pour se faire flatter vivants et morts par celui dont ils entendaient vanter l'éloquence. Et ce n'étaient pas de petits hobereaux de provinces qui venaient ainsi mendier ses éloges; c'étaient des généraux, des cardinaux, des papes et des têtes couronnées: inscription funéraire en l'honneur de l'empereur Joseph; inscription funéraire en l'honneur de l'impératrice Éléonore; discours de félicitation au roi d'Espagne Philippe V, à son entrée à Naples; oraison funèbre de la comtesse d'Althan, mère du vice-roi; autre oraison funèbre d'Angiola Cimini, dont Vico résumait ainsi l'éloge: « Elle a enseigné, par l'exemple de sa vie, la douceur et l'austérité de la vertu. » Enfin, l'engouement et l'indiscrétion des solliciteurs furent portés à un tel excès que les hymnes et les discours ne suffirent plus, et qu'on exigea de lui des livres entiers. C'est sous cette influence tyrannique qu'il écrivit l'histoire du maréchal Antonio Caraffa, histoire à laquelle il consacra une partie de ses nuits pendant deux ans, car le jour il fallait travailler pour vivre. Cet ouvrage, il est vrai, fut payé d'un applaudissement général; le pape Clément XI, dans un bref adressé à Vico, le traita d'immortel! mais rien ne fut ajouté à cet éloge. Le malheureux se voyait loué par les papes, fêté par les cardinaux, sollicité par les vice-rois, qui, en le sollicitant, ne manquaient jamais de lui écrire: *Très illustre seigneur Vico*. Et le résultat de ces beaux titres, c'étaient, pour le très illustre seigneur, des infirmités, suite de ses longues veilles, des compliments et la misère! — Tel fut Vico jusque dans sa vieillesse, époque où la fortune, par une amère dérision, daigna lui jeter quelque faveur. Elle vint pour ainsi dire le surprendre au milieu de ses infirmités les plus douloureuses, sur les bords de sa tombe, pour lui donner le titre d'historiographe du roi. Mais alors ses forces diminuaient tous les jours; il fut quatorze mois sans parler et sans reconnaître ses propres enfants, et ne sortit de cet état que pour remplir ses devoirs de chrétien et rendre son ame à Dieu. C'était le 20 janvier 1744. Il avait alors soixante-seize ans. — Quelques jours avant sa mort, comme il feuilletait le récit de sa vie écrit par lui-même, il eut la prévision de sa fin prochaine, et, d'une main affaiblie, il traça les lignes suivantes, dernière expression d'une ame résignée: « Maintenant Vico n'a plus rien à espérer au monde. Accablé par l'âge et les fatigues, usé par les chagrins domestiques, tourmenté de dou-

leurs convulsives dans les cuisses et dans les jambes, en proie à un mal rongeur qui déjà lui a dévoré une partie de la tête, il a renoncé entièrement aux études, et a envoyé au père Dominique, si recommandable par sa bonté et par son talent dans la poésie élégiaque, le manuscrit des notes sur la première édition de *la Scienza Nuova*, avec l'inscription suivante : *Au père Louis Dominique*. Jean-Baptiste Vico, poursuivi et battu par les orages continuels d'une fortune ennemie, envoie ces débris de *la Science nouvelle*. Puissent-ils trouver chez lui un port, un lieu de repos! » — Certes, il y a bien quelque amertume dans ces souvenirs d'une mauvaise fortune, mais aussi il y a bien des consolations dans cette ligne où il est parlé des débris de *la Science nouvelle*. Vico gémit; il ne se plaint pas. Il a raison : si le corps a souffert, l'ame s'est enivrée de joies; les délices attachées à l'étude, la gloire attachée à de belles découvertes, compensent et au-delà toutes les douleurs qui sont mortelles comme nous! — C'est ainsi que Vico, en écrivant lui-même sa vie, traçait sans le vouloir le plus ravissant tableau des vertus et des félicités de l'homme né pour cultiver les lettres et la philosophie. Je sais que le récit des maux qu'il a soufferts rend incrédule au bonheur dont il se vante; le monde croit tout au plus à la résignation de la pauvreté, mais il ne saurait croire à ses délices; et cependant, nous osons le dire, parce que c'est notre conviction, Vico méconnu, persécuté, repoussé, Vico misérable fut heureux. Faut-il trahir le secret de ses veilles! Faut-il dire comment, lorsque le silence règne autour de lui, et que sa jeune famille s'est endormie dans la prière, il transforme en un temple plus brillant que l'Olympe les murs enfumés où il respire? Alors les mondes roulent sous ses pieds, le soleil d'éternelle justice luit sur sa tête; il voit clairement les types de toutes choses, la création lui apparait telle qu'elle est dans la pensée de Dieu; et c'est en présence de ces sublimes spectacles, qu'interrogeant la Providence dont il cherche les lois, il ose écrire les pages brillantes de l'histoire du genre humain. Tel est, en effet, le tableau que Vico trace lui-même de sa vie littéraire! Vie d'études, de rêveries et de sublimes entretiens avec Platon, Socrate, Bacon, Descartes; vie de réflexions et de vertus, où les jours et les nuits, les mois et les années s'écoulaient comme des minutes, jusqu'à l'heure solennelle qui ravit le philosophe aux ombres de la terre pour lui donner la gloire et les réalités du ciel!

Doctrine. *Philosophie de l'histoire*. — L'époque de Vico est une des plus brillantes de l'histoire. Lorsqu'il vint au monde, la pensée humaine s'était renouvelée dans le mouvement de deux grands siècles; la terre tournait d'après les lois de Galilée; Bacon avait ouvert des routes inconnues à toutes les sciences, et, d'un seul trait de son génie, Descartes venait de balayer la scolastique et la théologie du moyen âge. Enfin, Vico naquit au milieu du règne de Louis XIV, au moment où Bossuet, Fénelon, Newton, Locke, produisaient leurs chefs-d'œuvre. Né en France, il eût augmenté la foule de ces grands hommes et participé à leur gloire; né en Italie, il vécut isolé, misérable, sans autres contemporains que des savants obscurs ou des cardinaux indifférents : aucun génie ne stimula son génie; il fut seul, jeta quelques lumières dans les ténèbres et mourut oublié! — L'oubli fut si complet que ses doctrines se perdirent, et que plus d'un siècle s'écoula avant leur résurrection. Ce fut en Allemagne qu'elles reçurent pour la première fois, en l'année 1822, une nouvelle vie dans la traduction d'Ernest Weber. Alors le pauvre Vico eut des disciples, mais disciples fanatiques, qui, entraînés par la nouveauté des idées, les adoptèrent sans discussion, et presque sans réflexion. De ce nombre fut son traducteur français, M. Michelet, dont l'ouvrage, plein d'originalité, publié en 1827, appela l'attention sur Vico, et régénéra la philo-

sophie de l'histoire. — Que Vico soit un homme de génie, que son traducteur soit un homme de réflexion et d'imagination, ce sont des faits que personne ne saurait contester ; mais ce traducteur est un peu, comme son modèle, dénué d'ordre et de clarté, et le monde qu'il habite roule trop souvent dans les ténèbres. Il y a dans M. Michelet un historien avec des prétentions à la poésie ; un érudit avec des prétentions à la pensée. Il se fatigue vite, et fournit rarement sa carrière. C'est une ame naïve qui a des moments de puissance, c'est un écrivain plein de verve qui a des moments de sommeil. On sent dans tous ses ouvrages la lutte du chaos et de la création, une pensée qui se tourmente plus qu'elle ne s'inspire, et qui presque toujours est moins large que sa volonté. — Quant à ses travaux sur Vico, ils ne manquent ni de talent ni de profondeur; mais ils manquent de critique, c'est là leur plus grand défaut. Sans doute, rien n'est plus excusable que cet amour d'un traducteur pour son modèle; mais aussi rien n'est moins instructif que cette partialité qui nous dérobe la vérité sous les éloges. M. Michelet aurait pu nous éclairer, il préfère nous séduire. Il analyse, il démêle son auteur, puis il le résume, puis il le loue; mais nulle part il ne juge ses doctrines, nulle part il ne dit : Voici le vrai, voici le faux. Ce qu'il n'a pas fait, nous voulons le faire. Nous jugerons le maître comme nous avons jugé le disciple. — Deux idées puissantes absorbèrent la vie scientifique et philosophique de Vico. Il voulut : 1° tracer le code des lois providentielles qui gouvernent le genre humain depuis le commencement du monde, et les donner pour règles de l'avenir ; 2° résoudre le problème tant cherché du principe de certitude, c'est-à-dire découvrir le *criterium* de la vérité. Ainsi, les études de Vico comprennent Dieu et l'homme, le secret des pensées de Dieu dans le gouvernement politique et moral de l'univers, et la direction à donner aux pensées des hommes dans l'accomplissement de leurs devoirs. La première science est tout ce que le génie humain peut concevoir de plus élevé. Et d'abord il fallait six mille ans pour sa conception, car elle ne pouvait sortir que de l'expérience de l'histoire. Aussi cette idée manqua-t-elle à Platon, à Socrate, à toute l'antiquité. Elle devait naître du temps et de l'Évangile : c'était le résumé de la doctrine du Christ. Mais quelle puissance il fallait pour la concevoir, je ne dis pas pour l'exécuter, même après l'Évangile! Comment une faible créature osa-t-elle regarder si haut? Ah! sans doute, Vico eut raison de donner le titre de science nouvelle à cette création de son génie! Elle était nouvelle en effet, la science qui tentait de pénétrer le secret des lois providentielles, et de tracer sur ce code révélé tout l'avenir du globe. — Ainsi fut créée *la Science nouvelle* ; elle le fut du vivant de Montesquieu, et presque en sa présence, car il voyageait alors en Italie, où, par une fatalité qu'il faut déplorer, il n'entendit parler ni de Vico ni de ses œuvres, et cependant Vico vivait, et cependant la *Scienza nuova* était publiée depuis trois ans. Nous osons le dire, le peu d'éclat de ce livre fut un malheur pour Montesquieu : il eût trouvé là le lien céleste qui manque à son immortel ouvrage. Et qui sait si la grande loi qui dirige les peuples dans leur passage sur la terre, et que nous cherchons encore, ne se fût pas révélée à son génie! — Quant à Vico, il fut écrasé sous le poids de sa propre conception. La vue de la carrière qu'il venait d'ouvrir lui donna le vertige ; il ne put en supporter ni l'immensité ni la majesté, et, dès l'abord, on le vit travailler à lui tracer des limites. Le voilà qui remonte aux premiers jours du monde pour y chercher l'histoire complète d'une civilisation, son commencement, ses progrès et sa fin, et c'est dans cette histoire qu'il trouve le dernier mot de la Providence, la loi suprême qui doit à jamais régir l'univers. Toute histoire, suivant lui, se compose de trois époques : l'âge divin ou l'idolâtrie, l'âge héroïque ou la barbarie, l'âge humain

ou la civilisation; et ce triple tableau qu'il trace à grands traits devient le cercle étroit dans lequel il renferme le passé, le présent et l'avenir de l'humanité. Voilà ce que nous sommes condamnés à recommencer sans cesse; voilà le moule dans lequel les nations doivent se précipiter éternellement : chaque révolution de la société humaine fera revivre la barbarie des premiers jours du monde; il y aura toujours sur la terre l'âge de l'idolâtrie, l'âge de la férocité avant l'âge de la loi.—Mais Vico va plus loin; il ne se contente pas de faire tourner les habitants du globe dans ce cercle monotone, il soutient que, lors même que Dieu multiplierait à l'infini les mondes dans l'espace (hypothèse indubitablement fausse, ajoute-t-il), la destinée de tous ces mondes nés et à naître serait de suivre le cours des lois tracées dans la *Science nouvelle*. Ainsi, ce beau génie, qui tout à l'heure voulait écrire le code des lois providentielles, écrit que la Providence n'a peuplé qu'un monde, n'a créé qu'une terre. Il ose dire que si d'autres mondes étaient possibles, ils ne pourraient exister que sous la direction des lois que lui, faible mortel, vient de découvrir. Tout à l'heure, il cherchait la pensée de Dieu; à présent, il lui trace des limites. Quel triste résultat d'une aussi grande conception! Et cependant, lorsque Vico écrivait ces choses, Galilée avait vu le ciel; Descartes, Pascal, Newton, en avaient expliqué les lois, et le grand géomètre Huygens, suivant les traces de Fontenelle, nous avait légué en mourant le beau livre de *la Pluralité des mondes* (1).—Tel est le système de Vico. Il s'est borné à étudier dans les modifications de l'esprit humain la marche que devaient suivre les sociétés, en *les supposant* à l'état sauvage ou à l'état de barbarie : là s'arrête *la Science nouvelle*. On peut, si l'on veut, lui accorder quelques époques du passé, mais aucun héritage dans l'avenir. En effet, pour montrer combien sa doctrine est impuissante, il suffit de constater les grogrès de l'humanité sur le globe, et de remarquer que, dans sa théorie des lois providentielles, Vico n'a tenu aucun compte de la loi de perfectibilité, c'est-à-dire de l'amélioration graduelle du genre humain. Et qu'on ne croie pas que cette amélioration soit illusoire. On peut énumérer le nombre de vérités inconnues des temps anciens, et qui sont acquises aux temps modernes : l'amour des hommes, l'abolition des castes, l'abolition de l'esclavage, la soumission des droits du citoyen aux droits de l'humanité, et la liberté de conscience, toutes vérités repoussées par les peuples les plus civilisés de l'antiquité et triomphantes aujourd'hui. La croyance à un seul Dieu, qui coûta la vie à Socrate, est devenue la vie religieuse des nations; il n'y a plus d'idolâtrie que chez les barbares; autrefois elle couvrait la terre : Tout était Dieu, excepté Dieu même, dit énergiquement Bossuet! Voilà les conquêtes morales qui ont changé la condition des sociétés, et qui rendent le retour de l'âge divin impossible. Ajoutez à cela les conquêtes de l'intelligence : l'imprimerie, les journaux, les machines à vapeur, les chemins de fer, puissants moteurs de la Providence pour la diffusion des lumières, et qui promettent, si je puis m'exprimer ainsi, une naissance d'homme aux peuples nouveaux. Ici, les faits viennent à l'appui de nos espérances! Voyez l'Amérique des États-Unis échapper à toutes les lois de la *Science nouvelle*. Sa naissance ne date ni de l'âge divin ni de l'âge héroïque; elle n'a point à se dégager des chaînes des moines, des abjections des castes, des absurdités de la scolastique; elle arrive tout droit à l'âge de civilisation par l'industrie, le travail et la liberté. C'est un grand peuple qui vient

(1) Le *Cosmotheoros*, publié après la mort d'Huygens, en 1698; mais un compatriote de Vico, Giordano-Bruno, avait, plus de cent ans auparavant, soutenu la pluralité des mondes dans son livre *del Infinito universo e Mondi*, publié en 1584. Il est vrai que le malheureux fut brûlé à Rome par l'inquisition, en 1600. Ce Giordano-Bruno, dont l'Allemagne cherche aujourd'hui à réhabiliter la mémoire, fut un grand philosophe, maître de Spinosa, et peut-être aussi de Descartes. Chose singulière et qui prouve la variété de son génie, il a laissé une comédie dont notre Molière a emprunté plusieurs traits; elle est intitulée *Candelaio*.

de naître, et qui déjà se prépare à hériter du vieux monde! — Toutefois, il faut bien le dire, ce peuple, entré à pleines voiles dans la civilisation, s'y est montré avec quelques marques de barbarie; il porte l'esclavage dans son sein, comme un chancre rongeur. Sur cette terre classique de la liberté, je vois deux millions d'esclaves; je vois des fers, des fouets, des carcans, des supplices; j'entends les menaces des bonrreaux, j'entends les gémissements des victimes: là, on avilit l'homme; là, un peuple s'est cru le droit d'enchaîner ce corps et cette ame que Dieu avait faits libres. Eh bien! qu'arrive-t-il? La voix de toutes les nations civilisées s'élève pour lui reprocher son crime, et déjà commence dans l'Amérique la lutte terrible de la justice et de la cupidité. Que la cupidité musèle ses victimes et trahisse les lois, qu'elle massacre les hommes généreux qui parlent au nom de la liberté, elle sera vaincue: toutes les nobles volontés de l'homme combattent contre elle, et la mission céleste de l'Évangile est de réaliser un jour ces nobles volontés. — Ainsi, la condition morale des peuples est entièrement changée; le genre humain s'améliore, et la masse civilisée est plus parfaite que dans les temps anciens: je parle des temps les plus beaux et les plus héroïques; car, dans ces temps d'héroïsme, Athènes ne criait pas à Sparte: N'égorgez pas les ilotes! Rome ne criait pas à Athènes: Ne vendez pas les esclaves! Platon et Socrate lui-même acceptaient l'esclavage, et il y a dans *la Politique* du précepteur d'Alexandre une page terrible, où l'esclavage est déclaré chose juste (*Politique d'Aristote*, liv. 1er ch. 2); et cette page sépare à jamais les temps anciens des temps modernes. — Toutes les études historiques tendent donc à démontrer l'impossibilité du retour des âges divins et héroïques, à moins d'un cataclisme qui ne laisserait sur le globe que des Groënlandais; d'où il résulte que la *Science nouvelle* de Vico ne renferme pas l'avenir du globe; qu'elle n'est pas le moule éternel où les peuples doivent prendre leur forme; que de nouvelles destinées nous sont promises qui demandent une nouvelle science, une science plus digne de l'homme, plus pleine de foi et d'espérance, une science qui parle à notre cœur et non à notre mémoire, et qui, loin de condamner le genre humain à tourner dans un cercle douloureux de superstitions et de crimes, lui ouvre un avenir brillant d'intelligence et de prospérité. Si donc nous dégageons de l'œuvre de Vico cette partie erronée de son système, il ne lui restera plus qu'une idée vraie, que cette magnifique idée de Bossuet qui place tous les peuples du monde, représentés par la postérité d'Abraham, sous les regards et la conduite de Dieu. Dès lors, le *Discours sur l'histoire universelle* reste debout sur les débris du livre de Vico, et par droit de génie et par droit d'ancienneté; car le chef-d'œuvre du nouveau père de l'église précéda de quarante-quatre ans le chef-d'œuvre du professeur italien. A présent, si l'on me demande de formuler la loi qui dirige les peuples dans leur marche éternelle sous les regards de Dieu, je répondrai que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'on ne l'était au temps de Bossuet et de Vico. Seulement, on peut dire que le caractère de cette loi est la prévoyance et la bonté. Et qu'on ne vienne pas nous opposer les tableaux hideux de l'histoire du monde depuis six mille ans, car nous répondrions précisément par ces six mille ans d'existence et de progrès. Plus il y a de désordre dans les lois humaines, plus l'ordre des lois divines apparaît, puisque nous existons, puisque nous progressons, puisque chaque siècle, en passant, nous a dépouillés de quelque barbarie. Peu importe donc que la loi divine soit encore inconnue, si elle se manifeste par des bienfaits, et si son but visible est la conservation du genre humain! — Ce qui importe, c'est que nous sachions qu'elle existe. Et voilà précisément ce qui fait la gloire de Vico. Sa mission fut de nous avertir bien plus que de nous instruire; mais son avertissement eut quelque chose

de sublime, car il nous appelait aux conseils de la Providence! — Passons à la seconde pensée fondamentale de sa philosophie. Vico est un de ces génies qu'il faut connaître tout entier.

Recherche de la vérité. — Rien de plus triste que la condition de l'homme. Il ne peut être heureux que par la vérité, et son sort est de vivre environné de mensonges. Il n'a pas même le choix de ces mensonges : sa nourrice, sa famille, son pays, son époque, le saisissent dans son berceau pour le tordre et le façonner à leur guise. Naître à tel degré de latitude, c'est recevoir d'un petit coin de terre nos préjugés, nos mœurs, nos opinions, notre religion; c'est être Chinois, Français, Hottentot. Naître dans tel ou tel siècle, c'est vivre sous l'idée dominante de ce siècle; c'est courir avec saint Louis à la conquête de la terre sainte; c'est mourir pour la liberté sous le drapeau de la république, ou pour le despotisme sous l'épée de Napoléon. Y a-t-il une opinion étrange qu'on ne trouve sur le globe, et que nous n'eussions pu recevoir des temps, des lieux et du hasard de notre naissance? Mais ce n'est pas tout; à ces idées fatales, qui sont indépendantes de notre volonté, et dont si peu d'hommes songent à se dépouiller, il faut ajouter l'éducation, cette seconde naissance, qui refait notre entendement, et le meuble ou le démeuble au gré de nos maîtres et de nos professeurs. Là notre raison agit, mais offusquée par les habitudes de l'école, par le chaos de la théologie, par les systèmes de la science, par les théories philosophiques qu'un grand génie nous impose, et qu'un plus grand génie anéantit; car il y a autant de diversité dans les opinions des philosophes que dans les mœurs des peuples. Nous passons de saint Augustin à Bossuet, de Platon à Cicéron, d'Aristote à Descartes, de Descartes à Locke, de Locke à Kant, et de Kant à Fichte, à Schelling, à Hegel, sans jamais nous arrêter, forgeant notre intelligence à toutes ces fournaises, accusant nos pères d'erreur ou de mensonge, et n'écoutant pas la voix de nos enfants, qui déjà se préparent à nous accuser à leur tour. — Dans ces causes incessantes de nos malheurs, je n'ai pas rappelé les passions qui nous aveuglent, et les ambitions qui nous rendent serfs des passions d'autrui; je n'ai parlé ni des superstitions, qui engloutissent tous les cultes, ni des préjugés, qui font partie intégrante de chaque classe et de chaque état de la société, ni des lois dont l'étude fausse l'esprit, en plaçant la justice dans le point de droit, jamais dans la vérité; enfin je n'ai rien dit des sciences physiques, qui varient sans cesse, vérité du jour, erreur du lendemain, et dont les plus brillantes découvertes se terminent toutes par l'incertitude, l'ignorance et l'impuissance. — Tel est cependant le gouffre de mensonges et de ténèbres dans lequel nous sommes plongés en naissant. Là nous pensons, nous raisonnons, et souvent aussi nous nous égorgeons au nom de la vérité! A l'aspect de tant d'ignorance, qui s'étonnera de tant de crimes? Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette ignorance elle-même reste inconnue à la plupart des hommes : il faut des siècles pour nous la révéler. Lorsque Montaigne, le premier parmi nous, levant la tête hors de ces ténèbres et regardant au-dessous de lui, vit cet effroyable chaos de coutumes, d'usages, d'opinions, de religions, qui se partagent le globe, son ame se troubla, son imagination s'assombrit, et il proclama en face du monde la vanité de toutes les sciences et de toutes les pensées humaines; et cependant ce rare génie avait entrevu le remède à tant de maux, et même il l'avait consigné quelques pages plus loin dans un autre chapitre de son livre; le plus beau peut-être des *Essais*, puisqu'il est resté original après l'*Émile*, qui en est sorti tout entier. Je veux parler du chapitre 30 de l'*Institution des enfants*, dédié à Mme Diane de Foix; car, pour le remarquer en passant, c'est à une mère de famille que fut adressé le premier traité raisonnable d'éducation qui ait illustré la France. — Dans ce chapitre, on lit cette pensée, qui alors passa

inaperçue, et qui, plus tard, devait servir de texte à Bacon et à Descartes, et faire révolution dans les écoles : « Il faut tout passer par l'estamine, et ne loger rien en nostre tête *par autorité* et à crédit. » Qu'on juge de l'étrangeté de cette parole à une époque où la parole d'Aristote décidait de tout! — Bacon fut le premier qui s'en saisit. Bacon, cette intelligence universelle, qui eut la gloire de donner à Locke l'idée fondamentale de ses essais, et à Montesquieu les principes de son admirable ouvrage; Bacon, dont le génie rénovateur devinait l'attraction que cent ans plus tard Newton devait établir par les chiffres, car Newton n'a pas découvert le système du monde, il l'a prouvé; Bacon, disons-nous, fondant la philosophie comme il avait fondé les sciences, posait le même principe que Montaigne, mais avec plus de clarté, plus de développement; il disait : « Il ne nous reste plus qu'une seule planche de salut, c'est de refaire en entier l'entendement humain; c'est d'abolir de fond en comble les théories et les notions reçues, afin d'appliquer ensuite un esprit vierge, et devenu comme une table rase, à l'étude de chaque chose prise à son commencement (*Novum organum*). » — Ces six lignes, publiées à Londres à l'époque où le parlement de Paris « défendait, *à peine de vie*, de tenir ni enseigner aucune maxime contre les auteurs anciens et approuvés; » ces six lignes portaient en elles une révolution tout entière. Elles furent recueillies par un jeune officier qui parcourait alors l'Europe, étudiant les peuples, consultant les philosophes, cherchant partout la vérité, et s'étonnant de ne rencontrer que l'erreur. Il les médita au milieu des camps; et, après dix-sept ans de méditation, il en fit la base d'un petit traité de cent pages, dont le but était de renouveler les écoles, et dont la destinée fut de renouveler le monde. Ce jeune officier, c'était Descartes; ce petit volume, c'est *la Méthode*, titre modeste d'un œuvre de génie! — C'est là que, s'offrant lui-même en exemple, l'auteur raconte comment, après avoir achevé ses études dans une des écoles les plus célèbres de l'Europe, puis après avoir étudié dans le monde et dans les armées les mœurs et les usages des différents peuples, il se trouva tellement embarrassé de ses doutes, qu'il prit la résolution d'effacer de sa mémoire tout ce qu'il venait d'apprendre, de faire table rase, comme ledit Bacon, et de ne rien recevoir dans son entendement de ce qui ne lui serait présenté que par l'exemple, la coutume ou l'autorité. « Pour atteindre la vérité, dit-il, il faut, une fois dans sa vie, se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues, et reconstruire de nouveau tout le système de ses connaissances. » — Mais comment le reconstruire? Ici la difficulté est sans bornes : tant qu'il ne s'agit que d'effacer l'erreur, tout se passe dans la lumière; mais dès qu'il s'agit de reconnaître la vérité, tout redevient ténèbres. En effet, Descartes a bien trouvé le principe qui nous délivre du mensonge; mais, en confiant à chaque raison le pouvoir de remeubler l'entendement, en faisant l'individu juge de toutes choses, il n'a fait que changer de désordre, il a enfanté le chaos. — C'est une chose remarquable que la réforme philosophique et la réforme religieuse se soient perdues par la même faute : Luther et Descartes n'ont fait que multiplier l'erreur en appelant la raison individuelle, sans autre autorité, l'un à l'interprétation des livres saints, l'autre au jugement des sciences philosophiques. —Ici nous voyons reparaître Vico. Près de cent ans s'étaient écoulés depuis la publication de *la Méthode*. Descartes régnait sans contradicteurs, faisant peser sur le monde savant la tyrannie de ses fortes pensées. Vico fut le premier qui l'attaqua. « Nous devons beaucoup à Descartes, dit-il; nous lui devons beaucoup pour avoir soumis la pensée à la méthode. C'était un esclavage trop avilissant que de faire tout reposer sur la parole du maître. Mais vouloir que le jugement de l'individu règne seul, c'est tomber dans l'excès opposé. » Puis il ajoute, après quelques plaintes sur l'ignorance

de la jeunesse : « Descartes était très versé dans toutes les sciences ; il vivait caché dans une solitude profonde, et, ce qui fait plus que tout le reste, il était doné d'un génie tel que chaque siècle n'en produit pas toujours. *Un homme doué de tels avantages peut suivre son sens propre ; mais tout autre le peut-il?* Que les jeunes gens lisent Platon, Aristote, saint Augustin, Bacon et Galilée ; qu'ils méditent autant que Descartes dans ses longues retraites, et le monde aura des philosophes comparables à Descartes. Mais avec la lecture de Descartes et le secours de leurs lumières naturelles, ils ne pourront jamais l'égaler, et encore tomberont-ils dans un abîme de mensonges ! » — Ces observations avaient le double mérite de la nouveauté et de la vérité. Mais Vico ne se contente pas de combattre le système de Descartes, il veut le remplacer : au sens individuel il substitue le sens commun ; il proclame infaillible toute idée, tout principe qui se présente avec l'assentiment du genre humain ; en un mot il fait de la voix universelle des peuples le *criterium* de la vérité ; système brillant que Vico formule ainsi : « *Ce que l'universalité ou la généralité* du genre humain sent être juste doit servir de règle dans la vie sociale. La sagesse vulgaire de tous les législateurs, la sagesse profonde des plus célèbres philosophes s'étant accordées pour admettre ces principes et ce *criterium*, on doit y trouver les bornes de la raison humaine ; et quiconque veut s'en écarter doit prendre garde de s'écarter de l'humanité entière. » Ainsi Vico croit avoir marqué les bornes de la raison humaine. Voilà une haute prétention ! Il plante son drapeau au milieu de la grande assemblée des peuples, et le cri général qui sort de cette foule, il le proclame la vérité ; il dit : La raison humaine n'ira pas plus loin. Mais pour que la pensée universelle puisse devenir le *criterium* de la vérité, il faut qu'elle n'ait jamais proclamé le mensonge. Ici la règle ne peut souffrir d'exception, l'exception serait l'erreur, et l'erreur détruit la règle. Eh quoi ! n'a-t-on pas vu des temps où l'idolâtrie couvrait le globe ? Les sacrifices humains n'ont-ils pas ensanglanté tous les cultes ? L'esclavage et la polygamie ne furent-ils pas consacrés par toutes les nations de la terre, barbares ou civilisées ? Et si l'assentiment du genre humain a proclamé le polythéisme, s'il a sanctifié à la fois le massacre, le libertinage et la violation des droits de l'homme, dirons-nous avec Vico que ce sont là les bornes de la raison humaine ? Tel est cependant le témoignage universel : simple expression de l'état social, comment pourrait-il être l'expression de la vérité et de la raison ? — Ce système, mal compris du temps de Vico, devait l'être beaucoup mieux du nôtre. Les flatteurs du peuple ne pouvaient manquer cette occasion de lui jeter une nouvelle couronne. Le peuple est roi par l'élection, juge par le jury, pourquoi ne serait-il pas philosophe par la grâce de Vico, ou de son brûlant disciple l'abbé de Lamennais ? Il est vrai qu'en faisant le peuple électeur et juré, on a eu l'heureuse idée de fonder des écoles pour l'instruire, et de fixer un cens d'éligibilité pour le trier ; mais en philosophie, rien de plus inutile que le triage et l'instruction ; c'est le nombre qui fait l'autorité. Nous avons bien à faire vraiment des livres et des docteurs, lorsqu'il nous suffit d'écouter les masses pour décider de toutes les questions morales, politiques, religieuses, dont on cherche la solution depuis le commencement du monde ! Voilà comment, grâce à Vico, la démocratie déborde aujourd'hui jusque dans la philosophie. — C'est cependant là que son pouvoir expire ; c'est au moins là qu'il faut l'arrêter, sous peine de ne plus faire de progrès que dans le mensonge ; et, en effet, j'ai beau chercher la vérité dans les masses, je ne la rencontre (quand je la rencontre) que dans les individus. Pour que la lumière jaillisse des ténèbres, il faut que Dieu y allume un soleil; pour que la vérité entre chez un peuple, il faut que Dieu y jette un législateur. La vérité n'est révélée qu'au génie, et le génie

est toujours seul. Que voyez-vous dans l'histoire ? d'un côté Moïse, Socrate, Jésus-Christ; de l'autre, les Hébreux, la Grèce et l'univers : d'un côté les peuples qui persécutent et qui tuent, de l'autre la victime isolée qui les éclaire. Toujours un homme et un peuple; toujours la raison individuelle travaillant à former la raison universelle. « Les peuples, dit admirablement Bossuet (*Sermon pour la fête de tous les Saints*), ne durent qu'autant qu'il y a des élus à tirer de leur multitude. » Pensée profonde que Bossuet n'applique qu'aux saints, mais qui peut s'appliquer aux philosophes, aux législateurs, à tous les bienfaiteurs de l'humanité : le privilége du génie est de tout dire dans une ligne. — Ainsi tombe naturellement, en présence des faits, la philosophie démocratique du témoignage universel. Ce qui ne veut pas dire que la philosophie aristocratique du témoignage individuel soit beaucoup meilleure. Rien ne doit rester de ces deux systèmes, car ils donnent à l'autorité humaine une puissance qu'elle n'a pas. Mais où donc est la vérité? Dieu aurait-il environné l'homme de tant d'erreurs sans lui fournir un seul moyen de les reconnaître? lui aurait-il donné une conscience qui redoute le mensonge, une raison qui cherche la sagesse, la faculté de penser, de comparer, de vouloir, le tout pour se tromper éternellement? Non, non! Dieu n'a pas manqué de justice! Il a placé la vérité au point de vue de l'homme, puisqu'il a mis l'homme en présence de ses ouvrages, et que l'ouvrage exprime toujours la pensée de l'ouvrier. La pensée de Dieu, c'est-à-dire la vérité, nous est donc révélée par les lois de la nature; c'est là que le créateur a imprimé sa volonté immuable, et le livre qui la renferme est universel; il s'ouvre sous les yeux du genre humain! — Atténuant luimême la valeur de sa théorie du *sens commun*, Vico écrit : « Aux mathématiciens il appartient de chercher le vrai; les philosophes doivent se contenter du probable. » — Oui! tant que l'autorité de l'homme est invoquée! — Non! quand c'est la pensée même de Dieu, sa pensée réalisée, sa pensée devenue visible dans les lois morales de la nature. Il y a là plus qu'une conviction mathématique : c'est la vie qui parle, la vie sortant des mains de Dieu, et pour première loi, révélant son créateur! — Les mathématiques elles-mêmes ne sont vraies que parce qu'elles représentent quelques lois physiques de l'univers. Elles sont la pensée de Dieu traduite par des lignes et par des chiffres. — Il faudra bien convenir un jour que les lois morales de l'univers sont aussi positives que les lois mathématiques, puisqu'elles ont la même origine! Dieu n'a pas failli à nous les donner, c'est nous qui avons failli à les étudier et à les comprendre. — Le livre de Vico est si riche, il remue tant d'idées, il soulève tant de questions, enfin, il a si puissamment agi sur notre siècle, qu'il devenait indispensable de le soumettre à l'examen d'une critique forte et impartiale. Cet examen d'ailleurs était commandé par notre sujet, le but de cet article étant surtout de signaler la portée de ce beau génie. Sous ce rapport, il est impossible de rien imaginer de plus puissant que la philosophie de l'histoire; et, soit qu'elle s'attache à trouver dans le passé la formule de l'avenir, soit que, moins ambitieuse, elle se contente d'enregistrer les progrès du bien sur la terre, son étude promet la révélation des destins de l'humanité. Terminons donc comme nous avons commencé, en signalant les traits frappants qui séparent la science historique des temps modernes. Avant Vico, l'histoire n'était que le simple récit des faits; sous l'influence de Vico, la transfiguration s'est opérée : l'histoire est devenue prophétique et providentielle; en sorte que, prise dans son ensemble sur le globe entier, elle nous apparaît comme une épopée sublime, où chaque peuple accomplit une pensée de Dieu dans l'intérêt du genre humain.

L. Aimé-Martin.

VICOMTE. Quelques publicistes ont soutenu que les vicomtes n'étaient, sous ce nom, que les anciens délégués envoyés

par les Romains dans les Gaules pour y administrer les villes et les petites subdivisions des provinces avec le titre de *legati proconsulum*. S'il y a quelque analogie dana les attributions des uns et des autres, on remarque certainement une grande différence dans l'origine et l'étendue de leur pouvoir. — Il est démontré, par le témoignage de l'histoire des deux premières races, que les vicomtes n'étaient que les vicaires des comtes ; donc, ils n'étaient que leur lieutenants. Les comtes réunissaient l'autorité militaire et administrative. Quelques vicomtes étaient nommés directement par le roi dans les principales cités, les autres étaient choisis par les ducs ou les comtes qui avaient le commandement des provinces. Les comtes prononçaient sur les causes majeures; les délits moins graves étaient en premier ressort jugés par les vicomtes. — Sous les deux premières races, les ducs et les comtes titulaires se rendirent propriétaires des pays dont ils n'avaient que l'administration. Ces bénéfices devinrent héréditaires. Les vicomtes imitèrent leur exemple, et réussirent également dans leurs usurpations. Les uns durent leur inféodation au roi, les autres aux ducs et aux comtes. — Ainsi duché, comté ou vicomté, tout devint la propriété héréditaire des titulaires. L'autorité royale ne fut que nominale, et l'on vit un baron du Puisel et un vicomte de Corbeille s'armer contre le roi qui n'avait pour lui que les soldats levés parmi les vassaux de ses domaines. La vicomté de Paris était la plus importante. — Le titre de vicomte n'a été employé qu'en 819, sous l'empire de Louis-le-Débonnaire. Jusqu'alors les vicaires des comtes étaient qualifiés *vidames*. Le premier auquel le titre de vicomte fut appliqué fut Cixilane, vicomte de Narbonne. — *Vicomtesse*, épouse d'un vicomte ou propriétaire d'une seigneurie vicomtale. Dans le premier cas, elle ne tenait son titre que de son mari, sans pouvoir en exercer les droits. Dans le second, elle était dame souveraine de la seigneurie.

DUFEY (de l'Yonne).

VICQ-D'AZYR (FÉLIX), né à Valogne en 1748, se laissa entraîner par l'exemple de Buffon, alors dans toute sa gloire, et cultiva à la fois la médecine, l'histoire naturelle, l'anatomie et la littérature. Comme il avait la parole facile et une véritable éloquence, il professa dès l'âge de 25 ans et ne tarda pas à faire ombrage à l'école de médecine, très jalouse dès lors de sa prérogative, et exigeant de ses agrégés une soumission sans réserve. Son indépendance normande trouva refuge au Jardin du-Roi, et un puissant appui dans Antoine Petit, qui retrouvait avec satisfaction dans Vicq-d'Azyr plusieurs des qualités brillantes que le public des étudiants applaudissait en lui-même. Petit aurait désiré transmettre à Vicq-d'Azyr la survivance de sa charge, mais la volonté souveraine de Buffon contraria ce projet : Portal, Gascon flatteur et docile, fut préféré à Vicq-d'Azyr, injustice dont ce dernier se vengea depuis très noblement, le jour où, lui succédant à l'académie française, il y prononça le magnifique éloge de ce grand naturaliste. Repoussé tour à tour par l'école de médecine et par Buffon, sans doute parce qu'on présumait trop bien de son avenir, Daubenton, puis Lassone, médecin de Louis XVI, l'accueillirent avec faveur, l'académie des sciences et l'académie française l'admirent dans leur sein ; et quand Lassone, en 1776, eut obtenu la création de la société royale de médecine, ce fut Vicq-d'Azyr qui fut institué le secrétaire perpétuel de ce corps savant. Les éloges qu'il y prononça forment la plus belle partie de ses ouvrages. Sans une nièce de Daubenton, qui, s'intéressant à Vicq-d'Azyr, eut l'ingénieuse idée de s'évanouir juste à la porte de ce médecin, Vicq-d'Azyr, privé de la protection de Daubenton, fût difficilement parvenu à la fortune et à la célébrité, c.-à-d. à l'académie et à la cour, alors les seuls lieux où l'on pût se faire un nom. Ses mémoires d'anatomie, ses articles de l'Encyclopédie méthodique, sa théorie de l'*Aiguillon inflammatoire*, ses descriptions d'épidémies et d'épizoo-

ties, et même l'in-folio incomplet qu'il a laissé sur le cerveau, eussent tout au plus fait ranger Vicq-d'Azyr parmi les savants de deuxième ordre et les médecins plus spéculatifs que praticiens. Mais ses éloges de Buffon, de Francklin, etc., l'ont placé au rang des meilleurs écrivains français; et c'est à ce titre que les gens de goût et les philosophes lui doivent un souvenir. Les vicissitudes politiques au milieu desquelles vécut Vicq-d'Azyr nuisirent à son bonheur et abrégèrent sa vie; car, médecin de la malheureuse reine Antoinette, en 1791, c.-à-d. à une époque où il n'existait plus guère qu'une royauté nominale, il se trouva contraint, quelques années après, d'assister à la cérémonie publique où Robespierre fit proclamer l'Être-Suprême, et il mourut à quelques temps de là d'une inflammation de poitrine, dont l'origine remontait à cette fête bizarre.

Isid. Bourdon.

VICTIMES (*v.* Sacrifices).

VICTOIRE. C'est, dans le sens le plus ordinaire et le plus général, l'acte par lequel on triomphe de l'ennemi sur un champ de bataille, on défait un corps d'armée ou une troupe quelconque de gens de guerre. Voilà un de ces mots magiques qui, dans de certains temps et de certaines circonstances, exercent sur l'esprit public une sorte de fascination dont une politique habile sait toujours tirer parti. Bien des généraux ont dû à l'éclat de leurs triomphes l'usurpation du rang suprême. Le prestige de la victoire a souvent été fatal à la liberté, comme on le vit en Grèce après Marathon, comme nous en avons chez nous été les témoins, quand le jeune vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, tout éclatant de gloire, put impunément donner, dans la journée du 18 brumaire, le coup de grâce à la liberté.— Ce mot s'emploie fréquemment comme une personnification : enchaîner la *victoire*, être trahi par la *victoire*, etc. — Il se dit dans les choses morales de l'empire qu'on exerce sur soi. La maxime qui prescrit de *remporter la victoire sur ses passions*, ou de *se vaincre soi-même*, est sans nul doute la plus belle, mais celle dont la pratique est la plus difficile et la plus rare.—*Victoire* désigne encore l'empire qu'exerce un femme :

Vos yeux sont renommés par plus d'une *victoire*.

— La *Victoire*, divinisée chez les Romains, était sœur de la Force et de la Valeur, et fille du géant Pallas, ou des Titans et du Styx. Elle était représentée sous la forme d'une jeune fille, avec des ailes, une couronne de laurier sur la tête, et une branche de palmier ou de laurier à la main. Sylla lui bâtit un temple dans la ville éternelle, et lui consacra des fêtes. La plus belle statue de la Victoire était dans le palais du sénat, au Capitole. Ce fut la dernière que le christianisme fit disparaître en 382, sous le règne de Gratien, malgré les prières de Symmaque. La divinité qui représentait Rome portait presque toujours à la main une statue de la Victoire. A. B.

VICTOR. L'église a compté trois papes de ce nom : le premier fut, en l'an 194, sous le règne de Pertinax, le successeur d'Éleuthère, et le quinzième évêque de Rome. C'était un Africain, dont le père se nommait Félix. Accusé par ses ennemis de partager l'hérésie de Théodote de Byzance, qui niait la divinité de Jésus-Christ, il se justifia par l'excommunication de l'hérésiarque et de ses adhérents. Il condamna plus tard celle du Phrygien Praxéas, qui rejetait les trois personnes en Dieu. Trois ou quatre autres prêcheurs furent aussi anathématisés par ce pape; mais il donna lui-même, comme Tertullien, dans les erreurs de l'eunuque Montan. Dans ces commencements de l'église, la célébration de la Pâque fut plus d'une fois un sujet de discorde entre les chrétiens. Ceux d'Asie la célébraient le jour même où les Juifs immolaient l'agneau, c'est-à-dire le quatorzième jour de la lune, ou du mois de nisan, qui répond souvent au mois d'avril, et à quelque jour de la semaine qu'il se rencontrât. Les autres églises avaient adopté le dimanche de la résurrection, suivant la tradition apostolique. Plusieurs conciles furent de ce dernier avis.

Le pape Victor ne le partagea point d'abord; mais, sur les représentations des évêques des Gaules, il fit le sacrifice de son opinion à la paix de l'église. Il mourut peu de temps après, vers l'an 202 ou 203. Baronius en fait un martyr; les martyrologues qui portent le nom de saint Jérôme se bornent à lui décerner le titre de confesseur.

Victor II, cent cinquante-sixième pape, était proche parent de l'empereur Henri III, dit *le Noir;* il se nommait Gébehard, et occupait l'évêché d'Eichstædt à la mort de Léon IX. Les Romains, qui n'osaient élire un pape sans le consentement du chef de l'empire, avaient député le fameux Hildebrand en Allemagne, pour le prier d'élire celui qu'il croirait le plus digne. Mais Hildebrand, dont la pensée unique était d'enlever ce privilége à la puissance impériale, profita de la réunion de quelques évêques à Mayence pour les engager à faire eux-mêmes cette élection; et pour calmer la colère de l'empereur il dirigea leur choix sur Gébehard, qui était loin de penser à un si grand honneur. Henri III eut beau s'y opposer. Le diacre Hildebrand enleva le nouveau pape, le conduisit à Rome, et l'y intronisa, sous le nom de Victor II, le 13 avril 1055. Son premier soin fut de confirmer les décrets de Léon IX contre la corruption des mœurs du clergé et les abus de l'église. L'empereur vint en Italie cette même année; et le pape l'ayant rejoint à Florence, y tint un concile, où fut renouvelée la défense d'aliéner les biens ecclésiastiques. Hildebrand, son légat, en tenait d'autres à Lyon et à Tours, pour rétablir la discipline et châtier les simoniaques, dont la Gaule était infestée. C'est au concile de Tours que Bérenger disputa contre son antagoniste Lanfranc, et fut contraint d'abjurer son hérésie. Victor II, qui n'avait point renoncé à son évêché d'Eichstædt en montant sur le saint-siége, alla visiter son premier troupeau en 1056. L'empereur Henri III le reçut à Goslar, et mourut dans ses bras le 5 octobre, après lui avoir fait reconnaître son fils Henri IV, qui était alors âgé de cinq ans. Le pape couvrit ce royal enfant de sa tutelle; il accompagna l'impératrice Agnès à l'assemblée de Cologne, la reconnut pour régente du nouvel empereur son fils, la réconcilia avec les comtes de Flandre et de Lorraine, alla célébrer la fête de Noël à Ratisbonne avec la cour impériale, et revint en Italie, où la mort le surprit le 28 juillet 1057, après un pontificat de deux ans et trois mois.

Victor III, cent soixante-troisième pape, fut le successeur du fameux Hildebrand ou Grégoire VII. Il était de l'illustre famille des princes de Bénévent, et se nommait Daufier dans son enfance. Sa vocation l'avait d'abord porté vers l'église, malgré la volonté de son père, qui le fiança plus tard malgré lui à une fille noble. Son père ayant été tué par les Normands, le jeune Daufier, qui atteignait alors sa vingtième année, s'enfuit du palais de ses ancêtres, et prit l'habit monastique des mains d'un ermite. Découvert et ramené par ses parents, emprisonné pendant un an par sa mère, il parvint une seconde fois à s'échapper, et courut demander un asile et un couvent à son cousin Guimar, prince de Salerne. Le monastère de la Trinité de Cave fut son refuge. Mais sa mère s'étant résignée à ne plus contrarier sa vocation, le pria de revenir dans la principauté de Bénévent, et lui assigna le monastère de Sainte-Sophie, près de cette ville. L'abbé Grégoire lui donna le nom de Didier, en le recevant au nombre de ses moines. Quelques années après, il se crut trop près du monde et se réfugia au milieu de l'Adriatique dans le couvent de Tremiti, caché dans l'île de Diomède. Son nouvel abbé, ayant manifesté le désir de lui donner sa place, Didier s'enfuit encore pour vivre avec des ermites; mais le pape Léon IX le força de revenir à Sainte-Sophie de Bénévent et le combla de marques d'estime. Attiré à Rome par Victor II, Didier ne put s'accoutumer aux grandeurs de la cour pontificale, et obtint la permission de se retirer au Mont-

Cassin. Cependant, l'abbé de ce célèbre monastère étant devenu pape sous le nom d'Étienne X, le décida à accepter sa succession, que les moines lui avaient déférée, et cette abbaye lui dut la restauration de tous ses bâtiments qui allaient tomber en ruines. L'empereur Henri IV le somma vainement d'en venir recevoir l'investiture de ses mains. Disciple d'Hildebrand, il fut inflexible comme ce pape, et défendit les priviléges du saint-siége contre l'empereur et l'antipape Guibert. Cette opiniâtreté plut à Grégoire VII, qui le fit venir à son lit de mort et le désigna pour son successeur. Didier épouvanté s'enfuit de Rome, malgré les prières des cardinaux et des évêques; il les conjura d'en élire un autre que lui, et résista une année entière à leurs instances. Ces délais servaient les intérêts de l'antipape; mais Didier n'abandonnait point pour cela la cause du saint-siége. Il armait les princes d'Italie contre l'empereur; et ces princes, à leur tour, cherchaient à l'attirer dans Rome pour le forcer de ceindre la tiare. Il fallut employer la ruse pour l'y ramener et la violence pour l'y retenir. Le peuple et le clergé le traînèrent pour ainsi dire dans l'église de Sainte-Luce, et le revêtirent à grand'peine de la pourpre, le 24 mai 1086, en lui imposant le nom de Victor III. Cette violence fut encore inutile; il s'échappa de Rome, se débarrassa à Terracine de tous les insignes du pontificat et retourna dans son abbaye du Mont-Cassin. Surpris une seconde fois à Capoue, où s'assemblait un concile, il se vit entouré, saisi par les seigneurs, les cardinaux et le peuple. Cette dernière lutte dura deux jours. Le prince de Capoue et Roger, duc de Calabre, se jetèrent à ses pieds, lui représentèrent la triste situation de l'Italie et du saint-siége, et cette considération l'emporta enfin sur son opiniâtre modestie. Le 21 mars 1087, il accepta la croix et la pourpre, et reprit le chemin de Rome dont l'antipape Guibert s'était emparé. Les soldats du prince de Capoue ayant chassé l'intrus de la basilique de Saint-Pierre, le nouveau pape y fut enfin intronisé, le 9 mai, par les évêques d'Ostie, de Tusculum et de Porto. Rome se trouva dès ce moment partagée entre les deux pontifes. Le Transtevère, le château Saint-Ange et la basilique obéissaient à Victor; le reste de la ville était à Guiber, qui avait pris le nom de Clément III, et qui officiait à Sainte-Marie-de-la-Rotonde. L'église de Saint-Pierre, objet constant de son ambition, devint bientôt un champ de bataille; elle fut prise et reprise, lavée et purifiée par les deux partis, et demeura au pape Victor. Croirait-on qu'au milieu de ces embarras il ait pu songer à envoyer une armée en Afrique? c'est cependant ce qu'il fit. Cette armée s'empara de la ville de Méhédia et défit cent mille Sarrasins. Victor soulevait en même temps l'Allemagne et la Hongrie contre l'empereur, il renouvelait ses anathèmes contre ce prince et son antipape, et présidait un concile à Bénévent. Ce fut dans cette assemblée que le surprit la maladie qui devait le conduire au tombeau. Transporté au Mont-Cassin, il légua cette abbaye au diacre Orderise, désigna pour son successeur à la tiare Othon, évêque d'Ostie, fit dresser son tombeau dans le chœur de l'église, et mourut trois jours après, le 16 septembre 1087. Ce pape n'a occupé le saint-siége que quatre mois et sept jours, à partir de son sacre; mais il faut y ajouter quinze mois et vingt-trois jours à compter de sa première élection.

VIENNET, de l'académie française.

VICTOR (SEXTUS-AURELIUS), historien romain à qui l'on attribue les trois ouvrages suivants: 1° *Origo gentis romanæ* (Origine de la nation romaine); 2° *De viris illustribus Romæ* (Des hommes illustres de Rome); 3° *De Cæsaribus* (Des Césars). Le peu que nous savons sur cet historien se trouve dans ce troisième ouvrage, qui est bien certainement de lui. Il indique en plusieurs endroits en quel temps il a vécu. Ainsi, nous lisons, dans la vie de Constantin : « Mais de mon temps (*memoriâ meâ*), ces qualités réunirent tous les vœux sur Constantin, bien qu'il

fût enclin à toutes les autres vertus. » Dans l'article sur Marc-Aurèle, il rappelle que Nicomédie a été, de son temps (*suâ æstate*), renversée par un tremblement de terre sous le consulat de Céréalis. Or ce consulat se rapporte à l'année 1111 de Rome, 358 de notre ère, la 21e année du règne de Constance. Enfin, dans la notice sur l'empereur Philippe, à propos de la célébration des jeux séculaires, l'an 1000 de Rome, Aurelius Victor se plaint de ce que ces jeux n'aient pas été célébrés de son temps, dans la centième année révolue depuis cette millième année. On doit, d'après ces textes, conclure qu'Aurelius Victor a vécu sous les empereurs Constantin et Constance. On verra ci-après qu'il vécut sous Julien et même sous Théodose. Ses éditeurs ont présumé qu'il était né en Afrique, d'après les éloges fréquents qu'il donne à ce pays, l'ornement de l'univers (*terrarum decus*), si l'on veut l'en croire; mais ils n'ont pas remarqué qu'il se disait positivement Africain lorsque, à propos du règne de Septime-Sévère, il établit un parallèle entre lui-même et cet empereur. Enfin, dans ce même passage, il se félicite d'avoir aussi honoré sa patrie et mérité l'estime de la postérité en s'élevant aux plus hauts emplois, lui né dans un village et fils d'un paysan sans éducation. On peut conjecturer qu'Aurelius Victor fut païen, d'après la manière dont il s'exprime sur l'apothéose d'Antinoüs et sur la non célébration des jeux séculaires. Ammien Marcellin (liv. XXI) nous apprend que l'empereur Julien fit connaissance avec Aurelius Victor à Sirmium, l'an 360, lui donna le gouvernement de la seconde Pannonie et lui fit ériger une statue de bronze. Ammien Marcellin donne à Victor le titre de consulaire, et ajoute qu'il était recommandable par la pureté de ses mœurs (*virum sobrietatis gratiâ multilaudum*). Seize ans plus tard, Théodose-le-Grand le nomma préfet de Rome. Il me reste quelques mots à dire sur les ouvrages attribués à Aurelius Victor. Pour celui qui traite de l'origine de la nation romaine, les copistes ont composé un titre qui serait trop long à rapporter, et à la fin duquel Aurelius Victor lui-même est cité comme une des sources de l'ouvrage. Or, cette seule circonstance prouve que ce livre lui a été faussement attribué et qu'il lui est postérieur; car on ne voit pas qui pourrait être le Victor Afer que citent les grammairiens comme une de ces sources, si ce n'est Aurelius Victor lui-même. Tout ce qui nous reste de cet ouvrage ne va que jusqu'à la première année de Rome, mais n'en est pas moins précieux; car on y trouve plusieurs faits qu'aucun autre écrivain ne raconte. Les *Hommes illustres* attribués à Aurelius Victor contiennent quatre-vingt-six courtes notices de personnages romains et étrangers, commençant à Procas, roi des Albains, et finissant à Cléopâtre. Cet ouvrage, écrit d'un style sec et sans ornement, a été attribué à Cornelius Nepos, Suétone et Pline-le-Jeune. Rien ne prouve qu'il ne soit point d'Aurelius Victor. Ses *Césars*, qui sont bien certainement de lui, se distinguent par une diction facile et concise. L'auteur a puisé à de bonnes sources; il offre même des faits qu'on ne trouve pas ailleurs. Cet ouvrage commence à Auguste et finit aux empereurs Constance et Julien.

Victor (Sextus-Aurelius), appelé par d'autres Victorinus, vivait au commencement du ve siècle de notre ère, sous Honorius et Arcadius. Il fit une espèce d'abrégé de l'ouvrage du premier Victor sur les Césars, et lui donna pour titre : *Epitome de Cæsaribus* (Abrégé des Césars) ou *De vitâ et moribus imperatorum romanorum* (De la vie et des mœurs des empereurs romains), qu'il continua jusqu'à la mort de Théodose-le-Grand. Il fit quelques changements à l'auteur original, il y ajouta quelques faits, quelques nouvelles circonstances; mais son style est tout-à-fait sec et décoloré.

Ch. du Rozoir.

VICTORINS (Chanoines réguliers). Saint Victor, issu d'une des premières familles de Marseille, servait avec distinction dans les armées romaines, lors-

que, ayant fait profession du christianisme, il fut arrêté : c'était une des victimes dévouées à la persécution de Dioclétien. Ni prières ni menaces ne purent ébranler sa foi; et dans sa constance il alla jusqu'à briser les idoles devant lesquelles on prétendait le faire incliner. Après avoir enduré les plus affreuses tortures, il eut la tête tranchée le 21 juillet 303. Ce fut, dit-on, sur le lieu de son supplice, à Marseille, que Jean Cassien, célèbre par ses *Collations* ou *Conférences des pères du désert*, fit bâtir un monastère selon la règle de saint Benoit. L'abbaye de Paris, placée sous l'invocation du héros-martyr, est d'une origine beaucoup plus récente, puisqu'on en attribue la fondation à Louis VI. Ce monarque, dans une charte datée de l'année 1113 établit et dote l'abbaye de Saint-Victor de Paris, et ces dispositions sont confirmées par une bulle du pape Pascal II. Mais il est avéré que long-temps auparavant, et précisément au même lieu, existait un oratoire consacré à saint Victor. Cette circonstance nous porterait à croire que Louis VI ne fut que le bienfaiteur et non le fondateur de l'abbaye. Quoi qu'il en soit, dès que cette maison put recevoir un certain nombre de religieux, Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, maître du fameux Abélard, et quelques-uns de ses disciples, s'y retirèrent, y prirent l'habit et embrassèrent la vie de chanoines réguliers. Bientôt, par les vertus et les talents du chef, l'abbaye devint tellement célèbre qu'elle donna naissance à une congrégation dont les membres couvrirent toutes les provinces du monde chrétien. *Non est angulus orbis christiani, in quo Victorinorum congregatio non se dilataverit*, s'écrie un vieux auteur témoin du triomphe des victorins; et nous lisons dans le testament de Louis VIII que la maison de Saint-Victor avait quarante abbayes *au beau royaume de France*. Les victorins ont pu se glorifier de compter dans leurs rangs une grand nombre d'hommes d'incontestable mérite et d'édifiante vertu. On cite entre autres Hugues de Saint-Victor, connu par son *Éloge de la charité* (de Laude caritatis); Pierre Lombard, le *maître des sentences*, oracle de l'ancienne théologie, mort évêque de Paris; Santeul(*v.*), l'auteur de tant d'hymnes admirables, et que la France place au premier rang de ses poètes latins; Leonius, autre poète latin fort estimé, etc., etc. Le père Gourdon, un de ces religieux, a pu remplir avec la seule *Histoire des hommes illustres de Saint-Victor* sept gros volumes in-folio. E. LAVIGNE.

VIDA (MARC-JÉRÔME), poète latin moderne, naquit à Crémone en 1470, suivant Nicéron, en 1507 selon M. l'abbé de Latour, traducteur de la *Christiade*. Toutefois, on s'accorde à fixer sa naissance à l'année 1490. Après avoir obtenu pour prix de ses talents poétiques diverses dignités ecclésiastiques, il mourut évêque d'Albe, le 27 septembre 1566. Lors de la prise d'Albe par les Français vainqueurs des troupes impériales, Vida se signala par une grande valeur et contribua beaucoup à arracher cette ville à ses conquérants. Ce prélat, poète et guerrier, accompagna les légats du pape au concile de Trente. Ses différentes productions, toutes remarquables par la pureté et l'élégance du style, ont été recueillies dans l'édition de Padoue, 1731, 2 vol. in-4°. Ses poésies, qui sont ce qu'il a composé de plus remarquable, parurent à Crémone en 1550, 2 vol, in-8°; elles furent réimprimées plusieurs fois, notamment à Oxford en 1722, 4 vol. in-8°. On trouve dans ce recueil : 1° *Scacchia ludus* (le Jeu des échecs), qui avait paru, pour la première fois à Rome en 1527, et dont nous avons plusieurs traductions, dont la plus récente, due à M. Levée, fut imprimée en 1809. Ce poème ingénieux commence par ces deux jolis vers :

Ludimus effigiem belli, simulataque veris
Prælia, buxo acies fictas, et ludicra regna.

Ces *buxo acies fictas* ont donné à Delille l'idée de ce vers si connu :

Ses bataillons d'ébene et ses soldats d'ivoire.

2° Vida mit au jour, en 1520, *Poetico-*

rum libri tres : c'est un art poétique beaucoup plus complet que l'épître d'Horace aux Pisons. Cet ouvrage a été traduit par l'abbé Le Batteux en 1771; puis en vers français, par M. Barrau, en 1808, et par M. Valant, en 1814; 3° *Bombicum libri II*, 1537 (*les Vers à soie*); Crignon en 1786, et Levée en 1819, firent passer dans notre langue ce petit poème, considéré comme le chef-d'œuvre de Vida; 4° *Christiados libri VI*, 1535. C'est la plus considérable des compositions du poète. Elle a été traduite dans toutes les langues de l'Europe. En 1826, M. l'abbé de Latour en donna une traduction plus fidèle qu'élégante, mais qui est précédée d'un fort bon discours sur la vie et les ouvrages de Vida; 5° quelques hymnes sacrées (*Hymni de rebus divinis*, 1552), complètent le bagage poétique de l'évêque d'Albe, avec plusieurs églogues, odes, épîtres, épigrammes et élégies. Vida est un des plus distingués de nos poètes modernes qui ont cru devoir faire parler aux muses la langue de Virgile : c'était surtout la mode du XVIe siècle, dont le poète-prélat est un des principaux ornements.

Louis du Bois.

VIDAME (*vice dominus*). Ce titre s'appliquait spécialement à l'officier chargé d'exercer la justice temporelle des évêques. Le vidame était à l'égard des évêques ce que le vicomte était à l'égard du comte. Les vidames, lors de l'hérédité des bénéfices, changèrent leurs offices en fiefs relevant de l'évêque. Tous les vidames de France relevaient originairement des évêques; il n'y avait qu'une seule exception. Les vidames d'Eneval, seigneurie de Normandie, ne relevaient que du roi : tous les vidames prenaient leur nom de celui de l'évêché dont ils dépendaient; de là les vidames de Reims, de Chartres, du Mans, de Laon. La vidamie de Gerberoi avait été annexée à l'evêché de Beauvais dont l'evêque prenait le titre de comte de Beauvais, vidame de Gerberoi; il était de droit pair de France. Les abbayes avaient aussi leurs vidames comme celle de Saint-Denis. On cite encore des vidames d'abbayes de filles. Leurs titres et leurs fonctions sont mentionnés dans les capitulaires de Charlemagne. On les appelait aussi avoués et défenseurs de l'église. Burchard-le-Barbu, tige des Montmorenci, était vidame et avoué de l'abbaye de Saint-Denis. Les prélats et les abbés, obligés comme seigneurs temporels d'aller à la guerre, se substituaient leurs avoués ou vidames qui se mettaient à la tête des vassaux de la seigneurie. — Les vidames ont eu leur historien spécial : Jean Pilet a publié un *Traité des vidames*.

Dufey (de l'Yonne).

VIDANGE. Il y a moins d'un demi-siècle, je ne sais si on eût osé traiter ce sujet dans un ouvrage du genre de celui-ci. Toujours est-il qu'on ne l'eût abordé qu'avec embarras, une idée d'ignominie s'attachant à tout ce qui y avait trait. Il n'en est plus de même aujourd'hui. — Sans doute le travail nécessaire à l'enlèvement des matières fécales offre encore des inconvénients qui le font redouter au milieu de nos habitations, mais il est déjà des procédés qui permettent de l'opérer sans qu'on puisse même s'apercevoir de son existence. — Naguère, dans beaucoup de villes importantes, les matières fécales s'écoulaient dans les ruisseaux ou étaient jetées sur le sol des rues. Si cet état de choses a presque entièrement disparu, on n'est pas arrivé cependant au point d'amélioration que permet d'espérer la marche des sciences. — Les cavités souterraines, destinées à recevoir les excréments, étaient primitivement creusées dans le sol, et n'exigeaient une vidange qu'alors que, les liquides s'étant successivement infiltrés dans la terre, les matières solides seules remplissaient les fosses qui les recevaient. Cet usage présentait d'immenses inconvénients : l'infiltration des liquides altérait les eaux, et portait à de grandes distances une horrible infection. D'un autre côté, comme il est prouvé que les matières solides, presque sèches, n'ont que peu d'odeur, leur enlèvement n'était pas accompagné d'autant d'inconvénients

que celui de ces mêmes matières mêlées aux liquides. Aujourd'hui, telles qu'elles sont construites, les fosses ne peuvent plus être considérées que comme des réservoirs.— Tout le monde connaît l'odeur infecte que répand au sein de nos maisons la vidange d'une fosse d'aisance, l'action des gaz qui en proviennent sur les dorures et l'argenterie, et la difficulté de s'y soustraire; mais on ne sait pas généralement que tous les inconvénients attachés à ce travail peuvent disparaître par des moyens d'une extrême simplicité. Le charbon qui résulte de la décomposition, par la chaleur, des corps organiques peut, suivant l'état de sa surface, absorber une plus ou moins grande proportion de gaz ou de produits odorants provenant de l'altération putride de ces corps, et donner lieu à leur désinfection. Des débris d'animaux arrivés à une putréfaction fort avancée, des matières fécales, peuvent perdre complétement leur odeur dans l'espace de temps strictement nécessaire à leur mélange avec le charbon, et ce mélange peut être conservé sans qu'il se manifeste aucune autre odeur que celle de l'ammoniaque. Pour produire cet effet, le charbon doit être terne et divisé; les charbons brillants n'exercent que peu d'action sur les milieux gazeux. Ternes, ils en absorbent une proportion qui varie de 1 et 3/4 à 90 fois leur volume. L'état de division du charbon exerce aussi une très grande influence sur ce phénomène; et de tous les charbons, celui qui désinfecte au plus haut degré s'obtient en calcinant, dans des vases clos, certains mélanges de matières inertes et de corps organiques, comme les boues des rues, etc. Il porte le nom de *noir animal*. Si on introduit dans une fosse d'aisance une couche de ce noir, assez considérable pour recouvrir entièrement la surface des matières, et qu'on l'y mêle peu à peu, le résidu se présente tellement désinfecté, qu'on ne soupçonnerait pas la nature de l'opération qui a eu lieu: les couches désinfectées ayant été séparées, on opère de même sur les autres: et tout cela peut être enlevé en plein jour, dans des voitures ouvertes, sans qu'on s'en aperçoive davantage que du transport des matériaux de démolitions, si ce n'est une poussière noire qui se répand dans les escaliers, et qu'on peut encore éviter en grande partie au moyen de toiles tendues dans des directions convenables. — Cependant, comme dans un grand nombre de maisons on introduit dans les fosses des masses considérables de liquides, si l'on devait opérer l'enlèvement et l'absorption complète du contenu des fosses au moyen du noir animalisé seulement, le prix de la quantité qu'il faudrait employer serait trop considérable. On enlève ordinairement les liquides au moyen de la pompe, pour n'agir avec le noir animalisé que sur la partie la plus épaisse. Mais comme la pompe répand une forte odeur, on n'a fait disparaître qu'en partie celle que présente habituellement la vidange. — On aura peine à comprendre que l'emploi d'un moyen si simple, et destiné à produire des avantages si marqués, n'ait pas été adopté avec enthousiasme. Bien loin de là, malgré les nombreux rapports faits par tous les corps savants, malgré ceux du conseil de salubrité de Paris, les agents inférieurs de l'administration sont parvenus à paralyser complétement les efforts tentés dans un but si utile; et ici comme dans beaucoup d'autres questions, la routine et de misérables questions d'argent ont paralysé un des grands bienfaits que l'application des principes scientifiques était destinée à procurer. Mais, tandis que la capitale rejetait l'emploi de ce procédé, et que l'administration forçait à porter à la voirie les matières complétement désinfectées, que l'agriculture eût pu employer sans inconvénient pour les localités que ces produits devaient traverser ou dans lesquels ils devaient être déposés, le gouvernement l'adoptait, et en favorisait l'application par tous les moyens en son pouvoir. Quelque jour il nous reviendra de Saint-Pétersbourg, et nous l'accueillerons comme un bienfait. — Les matières extraites des fosses d'aisance servent à la préparation de la

poudrette : on les abandonne sur le sol en tas plus ou moins volumineux ; la fermentation se développe et répand au loin une odeur repoussante, que l'existence de Montfaucon a révélée depuis long-tems à une partie de la capitale. Après un an et plus, après de nombreux mouvements imprimés à la masse, 30 p. 0/0 au plus du produit solide sont conservés pour servir d'engrais, tout le reste a disparu en répandant une horrible infection. Que l'on compare ce résultat à celui qui peut être obtenu par le noir animalisé! Extraits par les moyens ordinaires, les produits des fosses d'aisances peuvent être désinfectés dans des établissements convenables au moyen du noir animalisé; et si alors des gaz s'élèvent dans les localités où se font les vidanges, l'accumulation des matières extraites cesse au moins d'infecter les localités voisines des dépôts où on les conserve.

H. Gaultier de Claubry.

VIDE (Le). Difficilement on conçoit comment les hommes n'ont pas connu, à une époque très reculée, l'influence de l'air et les phénomènes qui résultent de sa présence ou de son absence dans une foule d'expériences physiques; expériences qu'on exécutait alors, il est vrai, machinalement et sans chercher à s'en rendre compte. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est de voir des hommes comme Galilée, le premier physicien de son siècle, justifier par un raisonnement absurde une des plus belles lois de la physique, dont Toricelli sut plus tard tirer un si grand parti pour démontrer la pesanteur de l'air. — Des fontainiers de Florence, étonnés de ne pouvoir faire monter l'eau à plus de 32 pieds en un corps de pompe dans lequel ils faisaient le vide, consultèrent Galilée pour en connaître la cause. Celui-ci leur répondit que « la nature n'avait horreur du vide que jusqu'à 32 pieds. » On conçoit combien cette explication expliquait peu le phénomène, puisqu'elle laissait encore à résoudre cette autre question : « Pourquoi la nature n'a-t-elle horreur du vide que jusqu'à 32 pieds ? » Aujourd'hui, on est pleinement convaincu de l'erreur du grand physicien. — On donne le nom de *vide* à un espace dans lequel il n'y a rien, ni corps solides, ni liquides, ni gaz. Les hommes de l'art n'admettent qu'un seul vide parfait, c'est le vide barométrique. Mais il est possible d'obtenir, à l'aide d'instruments particuliers, des vides plus ou moins exacts qui sont souvent fort utiles dans de nombreuses expériences auxquelles la pression atmosphérique pourrait nuire (*v.* Machine pneumatique). — Galilée avait d'abord démontré que l'air était pesant; mais son élève Toricelli reconnut que cette pesanteur était égale à une colonne de mercure de 0^m 76 de hauteur, et à une colonne d'eau de 32 pieds; ce fut ainsi qu'il trouva l'explication du problème dont son illustre maître n'avait pu donner la solution aux fontainiers de Florence. Toricelli comprit aussitôt toute l'importance de cette découverte, et il en fit immédiatement l'application à la construction du baromètre, instrument destiné à apprécier la pesanteur de l'air (*v.*). Il soupçonna également l'action de l'air dans une foule de phénomènes restés sans explication. Quelques années plus tard, on reconnut que cette pesanteur de l'air avait une influence immense sur l'ébullition des liquides, qui, placés dans le vide de la machine pneumatique, vide bien imparfait cependant, bouillaient à une températnre extrêmement basse; en effet, en introduisant de l'eau sous le récipient de cette machine, au-dessus de l'acide sulfurique, et en faisant le vide, on voit l'eau entrer en ébullition, son volume diminuer, et la glace succéder à l'eau; phénomène bien extraordinaire sans doute, mais qu'expliquent facilement la condensation de la vapeur, son absorption par l'acide sulfurique et la quantité de calorique que l'eau perd en passant de l'état liquide à l'état de vapeur, quantité enlevée aux dépens de l'eau qui reste dans le vase. Quand on enferme dans un vase long et étroit, dans un tube par exemple, des fragments de papier, des barbes de plu-

mes, des plumes d'oie, des morceaux de liége et des fragments de plomb, on voit qu'en renversant le tube ces corps ne tombent pas avec la même vitesse; le plomb arrive nécessairement le premier, les autres viennent successivement en raison de leur densité : mais si l'on fait le vide dans le vase à l'aide de la machine pneumatique, tous les corps tomberont ensemble, car l'air n'opposant plus de résistance à leur chute, leur différence de pesanteur n'influera aucunement sur la rapidité de leur chute. — Il n'y a qu'un demi-siècle environ qu'on a commencé à multiplier les expériences sur le vide, et à en essayer l'application aux arts et à l'industrie. On avait reconnu qu'une lumière placée dans un vase ou sous une cloche où l'on faisait le vide ne tardait pas à s'éteindre, et on en avait conclu que la combustion n'avait pas lieu dans le vide : ce fait est vrai si l'on entend par combustion la combinaison du corps combustible avec un autre corps comburant; mais si l'on dit qu'il y a combustion toutes les fois qu'il y a production de chaleur et de lumière, nous ne pouvons plus admettre la première hypothèse, puisque nous avons vu une véritable combustion, accompagnée même de toutes les couleurs de l'iris, s'opérer dans le vide entre deux cônes de charbon sous l'influence d'une pile très puissante. Il est vrai que dans ce cas il n'y avait pas formation d'acide carbonique, mais l'un des deux cônes diminuait de volume tandis que l'autre semblait augmenter, et l'intensité de la lumière était telle que l'œil ne pouvait la supporter. Cette expérience a été répétée en France à la faculté des sciences et à l'école de pharmacie avec un plein succès. Il n'en faut pas cependant conclure qu'une bougie allumée peut continuer de brûler dans le vide, car là elle n'est point soumise à une influence électrique puissante comme dans l'expérience précédente. — Avant les découvertes de Toricelli, et plus tard de Lavoisier, on s'imaginait que l'espace qui nous environne était vide. On n'avait jamais pensé qu'il pût renfermer un fluide aériforme nécessaire à notre existence comme à celle de tous les êtres organisés : mais, dès que l'on eut découvert l'air atmosphérique, on eut l'idée de chercher à apprécier la quantité d'air qui enveloppe le globe; et comme déjà à cette époque l'astronomie avait fait des progrès, on ne tarda pas à reconnaître que cette quantité était de quinze lieues environ. — Les physiciens et les chimistes ne sont pas les seuls qui aient expérimenté dans le vide, les naturalistes ont aussi examiné avec attention son influence sur les végétaux et les animaux; ainsi, il a été reconnu que la germination, l'accroissement, et même la fécondation, n'avaient pas lieu dans le vide, la présence de l'air étant absolument nécessaire pour que ces divers phénomènes puissent parcourir leur période habituelle. Parmi les animaux, tous n'éprouvent pas la même influence de l'absence de l'air : les oiseaux périssent au bout de quelques secondes lorsqu'on les place dans un vide plus rapproché du vide parfait que pour les autres animaux, puisqu'ils s'élèvent à une hauteur considérable où l'air commence à être raréfié : il y a cependant des insectes qui vivent plusieurs jours dans le vide; mais il est probable qu'alors toute fonction de la vie animale est suspendue chez eux. — Parmi les nombreuses applications que l'on a faites du vide, une des plus importantes est sans contredit son emploi à la conservation des matières végétales ou animales. Les substances les plus altérables, les fruits, la viande, se gardent indéfiniment dans le vide. C'est là une grande découverte due à notre époque. Jusque-là, les équipages étaient souvent réduits à manger pendant des mois entiers des viandes salées qui ne tardaient pas à engendrer parmi eux l'affreux scorbut. — L'examen attentif des divers phénomènes qui se produisent sous l'influence de l'air a amené la découverte d'une nouvelle méthode de reproduction que possède la nature dans la fermentation alcoolique et dans la fermentation putride. Dans l'un et l'autre cas, il y a for-

mation (si l'on ajoute foi aux observations microscopiques) d'êtres nouveaux de nature végétale dans la fermentation alcoolique, et d'animalcules dans la fermentation putride. Si, pendant cette création de nouveaux individus, on vient à placer les liqueurs en fermentation dans le vide, tout s'arrête aussitôt, les animalcules cessent de se mouvoir, mais ils reprennent une nouvelle vie dès qu'on leur rend l'air, cet agent indispensable à leur existence et à leur formation. — De tout ce qui précède, on peut conclure sans exagération que si le vide régnait seul à la surface du globe, les êtres organisés, sans exception, cesseraient de vivre, et la matière inorganique seule n'éprouverait aucune modification. — *Vide*, au figuré, signifie ce qui n'est pas rempli, ce qui n'est rempli que d'air : tonneau *vide*, estomac *vide*, ventre *vide*, bourse *vide*. On appelle *tête vide* celle qui a peu d'idées, peu de sens; *cerveau vide*, cette faiblesse de tête que produit le manque de nourriture; *cœur vide*, celui qui manque d'affection, de sentiment. Le *vide* des grandeurs, c'est leur vanité, leur néant. C. Favrot.

VIE. *Doctrines des anciens et des modernes sur les causes des phénomènes vitaux.* Les physiciens et les physiologistes ont vainement tenté de soulever le voile qui cache le mécanisme compliqué des mouvements qui constituent la vie. Diverses théories, ou plutôt diverses hypothèses ont été inventées pour expliquer ces phénomènes. Les unes sont déduites des faits observés et se rattachent aux principes adoptés dans les sciences physiques; les autres sont fondées sur des idées préconçues, ou sur des abstractions que l'esprit a réalisées. Les premières procèdent du connu à l'inconnu, indiquent l'enchaînement des faits soumis à l'observation, sans sortir des limites qu'elle a tracées; les dernières ne sont que des conjectures étayées par des faits le plus souvent inaccessibles à nos moyens d'analyse et d'investigation. On peut diviser en deux grandes classes les philosophes et les médecins qui se sont livrés à l'étude de la nature, et par conséquent à celle de la physiologie. Je désigne sous le nom d'*hyperphysiciens* ceux qui admettent à chaque instant dans leurs hypothèses des causes *surnaturelles* ou des forces occultes, dans l'espoir chimérique d'expliquer, au moyen d'une semblable supposition, les phénomènes de l'ordre physique et de l'ordre physiologique. On peut donner le nom de *physiciens* à ceux qui, écartant toute question psychologique, afin de n'étudier que des actions matérielles, rejettent du domaine des sciences positives ces forces occultes, ces fictions de l'imagination, ces chimères qui ont retardé si longtemps les progrès de l'esprit humain. Ils rapportent tous les phénomènes de la nature à l'action des agents physiques, à des causes naturelles dont nos sens et notre intelligence peuvent constater l'existence. Dans la première catégorie viennent se placer les astrologues, les panthéistes, les spiritualistes, les animistes, les réalistes, les vitalistes ou les ontologistes modernes. Ils changent souvent le nom de la force occulte ou immatérielle, qu'ils font agir sur la matière organisée ou organisable; mais ils restent fidèles au même principe : toujours ils procèdent par voie de conjecture, et non par voie d'observation. Ils ont désigné la cause inconnue des phénomènes physiologiques sous le nom de *théion*, d'*énormon*, de *nature*, de *force médicatrice*, d'*ame*, d'*archée*, d'*esprit recteur*, de *force vitale*, d'*irritabilité*, d'*excitabilité*, d'*expansibilité*, etc. L'introduction de ces causes occultes ou imaginaires, dans l'étude des sciences, tend à les rendre stationnaires en cachant notre ignorance à ceux qui les cultivent, et en éloignant des recherches expérimentales. Ces hypothèses, sans fondement et sans avenir, sont dues en partie à l'influence des opinions métaphysiques de Platon et d'Aristote, cet oracle du moyen âge; mais c'est surtout à l'illustre Haller, à Bordeu, à Barthez, à Bichat, à Broussais, que l'on doit rap-

porter les erreurs de principes qui dirigent encore aujourd'hui, ou plutôt qui égarent ceux qui se livrent à l'étude de la physiologie. L'école de Montpellier est, sous ce rapport, celle qui a exercé la plus funeste influence sur les progrès de cette science. Suivant ces métaphysiciens, les causes physiques ne jouent qu'un rôle secondaire dans la production des phénomènes organiques; suivant eux, on doit les attribuer à l'action de la *force vitale* sur la matière, et à l'incarnation de *propriétés* appelées aussi *vitales*. Mais qui peut se flatter de pouvoir fonder une véritable théorie sur un mystère? Qui ne voit que, par cette supposition, on admet en principe ce qui est en question? Concluons donc que l'intervention de la force occulte n'explique rien, qu'une semblable supposition est le tombeau de toute véritable théorie, et qu'il faut, au XIXe siècle, abandonner ces fables physiologiques, dignes du moyen âge. On doit plutôt avouer son ignorance et rester dans le doute, que d'admettre des principes, ou plutôt des dogmes qui s'opposent à la recherche de la vérité. La doctrine opposée a été adoptée dans l'antiquité par les philosophes de la Grèce: celle des atomes a été enseignée la première, d'abord par Leucippe, ensuite par Empédocle, Anaxagore, Démocrite, Héraclite et par Épicure. Asclépiade de Bithynie expliquait, au moyen de cette théorie, les changements qui s'opéraient dans le cours des maladies. Déjà ces philosophes commençaient à étudier l'action des agents physiques sur le corps de l'homme, et ils faisaient jouer un rôle important à l'éther, à l'air, à l'eau et à la chaleur. Mais cette heureuse direction fut bientôt abandonnée; car le génie des anciens n'était point guidé par nos moyens d'analyse et nos méthodes expérimentales. On s'étonne même des vues ingénieuses d'Empédocle sur l'influence de la chaleur, à une époque où la physique et la physiologie n'étaient pas fondées. Ce n'est que dans les temps modernes qu'on abandonna en partie les rêveries des métaphysiciens, des ontologistes et de tous les romanciers de la philosophie, pour revenir à l'étude de la nature; grâce aux travaux philosophiques de Bacon et de Descartes, aux brillantes découvertes de Galilée, de Kepler et de Newton, les sciences physiques furent fondées, et la chimie, en suivant les mêmes voies, nous dévoila les véritables principes de la doctrine des atomes. Les recherches expérimentales et une théorie positive nous ont déjà montré l'enchaînement des phénomènes astronomiques, physiques et chimiques; mais les mouvements vitaux n'ont pu être rangés sous les mêmes lois; de nombreuses lacunes existent encore en physiologie, les faits primitifs de la vie ont été mal vus et mal interprétés. Cependant, une doctrine mixte s'est formée de l'alliance des deux précédentes; l'éclectisme, en profitant de ces lacunes, l'a fondée en partie sur des vérités physiques, et en partie sur les erreurs ou les hypothèses du vitalisme: on a admis un conflit, une véritable lutte entre les agents extérieurs et les forces vitales; on a arbitrairement rapporté à cette force tous les phénomènes que l'on ne pouvait encore expliquer par l'intervention des causes observables. Les chimico-vitalistes n'ont pas compris que les théories positives ne peuvent se fonder au moyen d'une semblable alliance, et qu'elles ne doivent redouter que les causes dont l'analyse expérimentale démontre l'existence. Sans cette condition, la physiologie et la médecine ne peuvent être réédifiées sur des bases durables.

Phénomènes de la vie dans la généralité des êtres organisés. — La coexistence des liquides et des solides est une condition indispensable à la production de ces phénomènes. Deux ordres de molécules, les unes élémentaires ou chimiques, les autres intégrantes, résultant de la combinaison des premières, forment les composants des machines organisées. C'est entre ces deux ordres de molécules que s'opèrent ces *actions* et ces *combinaisons* de la matière, observées dans l'exercice de toutes les fonctions, sous

l'influence des causes ambiantes. Mais c'est surtout entre ces dernières particules que l'on remarque les *affinités électives* qui président à la formation des êtres, à l'organogénie, comme à la nutrition qui n'est qu'une organogénie prolongée. La fluidité du nouvel être est donc une condition indispensable à son développement. Le mélange des deux semences ou des deux ordres de molécules, transmises par le mâle et par la femelle, ne peut s'opérer sans cette condition physique. A une époque peu avancée de la vie de l'embryon, une agrégation plus intime des éléments organiques forme les solides. Cependant, une foule d'animaux infusoires restent gélatineux, transparents et homogènes; les polypes, les radiaires, les vers, les annélides et les mollusques offrent des tissus mous et imbibés de liquides. L'*ovule* et la *monade*, le plus élémentaire des animaux, l'embryon et le polype, ont donc, sous ce rapport, une analogie évidente. — Tous les êtres vivants présentent un mouvement de composition et de décomposition, en vertu duquel les molécules intégrantes des liquides se concrètent en s'unissant aux solides, et reprennent ensuite leur premier état. Ce mouvement d'attraction et de répulsion, d'agrégation et de désagrégation, est entièrement dépendant de l'action des causes ambiantes; il ne peut s'opérer sans l'influence immédiate de l'oxygène, du calorique et de la lumière chez les végétaux, et sans celle des deux premiers agents chez les animaux. Il importe de remarquer que les premières causes exercent la plus grande influence sur les *affinités organiques*, comme sur les combinaisons chimiques qui s'observent dans les corps bruts. La chaleur a une puissance immense sur le développement de tous les êtres; le nombre des espèces végétales, les variétés infinies qui les distinguent, l'activité de la végétation, diminuent à mesure qu'en s'éloignant des régions tropicales on se rapproche des régions polaires : on peut faire la même observation pour les animaux. Suivant les recherches de M. Deshayes, on ne trouve que huit ou dix espèces de mollusques vers le 80ᵉ degré de latitude, on en rencontre 800 espèces dans les mers de la Guinée et du Sénégal; tandis que le bassin de Paris en contenait 1,200 espèces à l'époque où ce lieu circonscrit présentait une température supérieure à celle des mers tropicales. Sans le calorique, l'œuf fécondé ne peut offrir ces transformations successives, ces combinaisons moléculaires qui forment de toutes pièces l'agrégat organique, qui composent les vaisseaux, les diverses portions du système nerveux et les organes imparfaits du nouvel être. Sans l'action de cet agent excitateur, la germination et la fécondation ne peuvent s'opérer, les mouvements de la sensitive sont suspendus; la sève s'arrête, les fluides tendent à se concréter dans les vaisseaux qu'ils parcourent. C'est donc à cette cause puissante d'excitation qu'il faut rapporter les *mouvements moléculaires* observés dans les tissus des végétaux et des animaux vivants, ou que la mort vient de frapper, et non aux prétendues propriétés vitales appelées *irritabilité*, *excitabilité*, *expansibilité*, etc. Lorsque le calorique a abandonné les particules intégrantes des solides et des liquides, elles tendent à se rapprocher et à s'agréger d'une manière plus intime, leur mobilité disparaît; on dit alors que l'*irritabilité* des tissus est abolie. Au moyen de cette logomachie décevante, on attribue à un être chimérique, à une entité, des mouvements qui sont dus à une cause physique, on reste sur le sol mouvant de l'ontologie, on crée une hypothèse frivole, et on retarde ainsi le perfectionnement des théories positives. — Dans l'embryogénie, les organes restent longtemps imparfaits; ils présentent des parties distinctes qui ne se réunissent qu'à une époque avancée de la vie intra-utérine. Des naturalistes célèbres, parmi lesquels nous devons citer MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Serres, de l'Institut de France, ont cherché la cause de cette coalition des parties homogènes d'un

même organe ou des tissus similaires. On doit remarquer d'abord qu'elle n'est pas propre aux corps organisés et vivants, qu'elle s'opère aussi entre les lames polies et homogènes des substances inorganiques. Dans ces deux circonstances, on peut expliquer cette coalition au moyen des lois de l'affinité. Ainsi, l'*agrégation successive* des molécules qui constituent le nouvel être forme ses organes rudimentaires; l'*agrégation simultanée* de ces particules explique la coalition des tissus similaires et des diverses fractions des organes. Pour concevoir ces deux phénomènes, on doit admettre que ces particules sont formées d'atomes hétérogènes, dont le nombre, le groupement, diffèrent dans chacune d'elles, et qu'elles s'unissent lorsque des atomes d'une nature diver e se trouvent en rapport. La chaleur exerce encore une influence puissante sur la manifestation de ce double phénomène. — L'étude des mouvements vitaux, après la naissance, nous montre encore les rapports des actions organiques et des actions chimiques. Il est facile de se convaincre, en étudiant toutes les fonctions, qu'elles présentent une série d'*actions* et de *combinaisons moléculaires*, entretenues sans cesse par des agents physiques : la digestion, la respiration, la circulation, la nutrition, l'absorption et l'exhalation, les sécrétions, la génération et même l'innervation, offrent ce double phénomène physique, sur lequel j'ai appelé l'attention des physiologistes dans un autre travail. Sans l'introduction continuelle de l'oxygène par les voies respiratoires, ces actions et ces combinaisons cessent rapidement, la chaleur animale ne peut se reproduire, et bientôt le mouvement vital est aboli. Cette succession de phénomènes montre les rapports évidents de l'oxydation, de la combustion et de la vie. L'oxygénation du sang artériel et des autres fluides excitateurs est donc indispensable pour entretenir les mouvements et les *affinités organiques*. Mais il est de toute évidence que l'oxydation de ces liquides ne peut produire une grande quantité de chaleur dans l'économie animale sans exciter une action électrique. Si les galvanomètres les plus sensibles ne peuvent recueillir l'électricité au moment de sa formation, on doit rapporter ces résultats négatifs à la composition moléculaire du système nerveux et des autres tissus. Une série de décompositions et de recompositions des deux fluides s'opère instantanément entre chaque globule ; ces actions moléculaires ne donnent que des courants calorifiques. Dans les animaux à sang chaud, chez l'homme même, ces courants se manifestent au multiplicateur, pendant la contraction des muscles ; ils diminuent sensiblement d'intensité dans la paralysie, les névralgies violentes, par la compression, la section ou la ligature des nerfs. Les parties qu'ils animent tendent évidemment à se refroidir. Les poissons électriques nous prouvent que le cerveau met en mouvement le fluide qui produit la foudre; sans l'intégrité du quatrième lobe et des nerfs qui en émanent, ces animaux ne peuvent donner des commotions. Les lampyres produisent une lumière phosphorescente, soumise à la volonté de ces animaux ; elle disparait dans le vide, lorsqu'ils ne peuvent recevoir l'action excitatrice de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, ou que la tête a été enlevée. Ainsi, le fluide électrique se manifeste dans l'économie animale, sous l'influence de l'action cérébrale, avec ses trois propriétés caractéristiques. Il existe donc un rapport évident entre cet agent d'excitation et l'action nerveuse, entre les phénomènes vitaux et les phénomènes physiques. De nouvelles recherches rempliront de nombreuses lacunes en physiologie, et compléteront cette théorie expérimentale de la vie ; mais il est déjà facile de constater que les mouvements qui la constituent l'ont soumise aux lois générales de la matière. Dr Fourcault.

Le mot *vie* s'emploie dans un grand nombre d'acceptions figurées et proverbiales que l'usage enseigne mieux que toutes les règles. Il n'est pas besoin d'ex-

pliquer ici ce que l'art entend par un tableau plein de *vie*; la rhétorique, par un discours sans couleur et sans *vie*; la religion, par la *vie* future, l'autre *vie*, la *vie* éternelle. — *Vie* devient quelquefois synonyme de nourriture, subsistance, commodités, incommodités de la *vie* : gagner sa *vie*, la *vie* est chère dans ce pays, mener joyeuse *vie*, faire la *vie*, rendre la *vie* dure à quelqu'un. — *Vie*, se dit aussi de ce qui regarde la conduite et les mœurs, les occupations et professions différentes de la *vie* : *vie* réglée, irréprochable ; *vie* obscure, oisive, dissipée; embrasser la *vie* religieuse, choisir un genre de *vie* ; *vie* contemplative, *vie* laborieuse, la *vie* des camps. — *Vie* signifie par extension l'histoire, le récit des choses remarquables de la *vie* d'un homme : la *Vie des Saints*, la *Vie des grands hommes* de Plutarque. — Enfin, populairement et trivialement, il est synonyme de criaillerie, querelles, reproches, réprimandes : quand sa femme rentra, elle lui fit une belle *vie*; ce sont des *vies* continuelles. X.

VIELLE, instrument de musique qui tire son origine de la lyre des anciens. Les Grecs la nommaient *sambukè*, les Latins *sambuca*, et nos anciens Français *sambuque*. Jean de Meun, dans son *Roman de la Rose*, lui attribue les prodiges d'Orphée. Millin doute que notre vielle soit la vielle antique. Celle-ci, selon lui, correspondait au *par-dessus de viole*, ou violon. Les mots *arçon* et *archet* en accompagnent les vieilles descriptions, et dans les miniatures des manuscrits elle a la forme d'un violon. J.-J. Rousseau en fait honneur à Guy d'Arezzo ; elle commença à être fort goûtée en France vers 1085. Dans le siècle suivant elle animait les meilleurs concerts. Sous saint Louis elle faisait le charme des plus grands seigneurs. Thibault de Champagne tâchait d'oublier la reine Blanche en jouant de la vielle. Adenet, Jonglet et Muset, fameux joueurs de vielle, étaient admis à la cour de Philippe-le-Hardi et de son successeur. Mais, dans la suite, l'indigence s'étant fait de cet instrument un moyen d'exciter la commisération publique, son crédit tomba de jour en jour. Il reprit faveur sous Henri III. Janot et La Rose obtinrent les applaudissements de la cour de Louis XIV. Son mécanisme fut perfectionné en 1716 par le luthier Bâton, qui, en lui donnant une forme plus gracieuse, détermina les dames à s'en faire un amusement. Baptiste et Boismortier composèrent des duos et des trios pour la vielle.—Cet instrument est monté de cordes qui sont mises en vibration au moyen d'une roue enduite de colophane. Cette roue correspond à une manivelle placée extérieurement, et à l'aide de laquelle on peut lui imprimer les mouvements les plus rapides. Les sons qu'on tire de la vielle, lorsqu'elle est débarrassée d'une espèce de pédale appelée *bourdon*, ont beaucoup d'analogie avec ceux du violon dans la partie aiguë. Ils s'obtiennent au moyen d'un clavier dont les touches, en s'enfonçant, pressent les cordes contre la roue, qui, par le mouvement que lui communique la manivelle, fait à peu près l'effet d'un archet. L'étendue de cet instrument, est fort restreinte en raison de ses dimensions qui n'excèdent guère la longueur de trente pouces. La vielle, fort en vogue vers le milieu du siècle dernier, est aujourd'hui de nouveau entièrement délaissée ; on ne la voit guère plus qu'aux mains de quelques pauvres enfants de la Savoie qui viennent dans nos villes solliciter la charité publique. Ch. Bechem.

VIEILLESSE (*V.* le Supplément de la lettre V.).

VIEN (Joseph-Marie), peintre d'histoire, né à Montpellier, le 18 juin 1716, un des hommes qui ont le plus honoré son siècle. Son père, quoique peu riche, ne négligea rien pour son éducation ; mais, voulant lui faire suivre le barreau, il le plaça chez un procureur. La chicane, les écritures et l'esprit rétréci de son patron ne s'accordaient guère avec la vocation du jeune Vien : il abandonna l'étude, et se livra à son penchant pour la peinture. En 1740, il se rendit à Pa-

ris, et entra dans l'atelier de Natoire, où ses progrès furent rapides. Cinq ans après, il dut le grand prix de Rome à son tableau représentant la *Peste* qui eut lieu sous le roi David; tableau d'une excellente composition et d'nn faire agréable. C'est en 1746 qu'il arrivait à Rome. Là, les nombreuses copies qu'il fit d'après les maîtres, ses études d'après les bas-reliefs et les statues antiques, décidèrent de son goût pour le style sévère. Il exécnta neuf tableaux d'église, trois de chevalet et son *Ermite endormi*, qui est maintenant au musée de Paris. Ce tableau ponr lequel Vien avait une prédilection marquée dut le jour au hasard. L'artiste désirait trouver un beau vieillard, d'après lequel il pût terminer une figure dans un des six tableanx de la *Vie de sainte Marthe*, dont on l'avait chargé pour l'église de Tarascon, lorsqne, se promenant hors des murs de Rome, il rencontra nn ermite qui consentit à lui servir de modèle. Cet homme aimait la musique, et l'un des pensionnaires lui fit cadeau d'un mauvais violon. Il en râclait après avoir déjenné dans l'atelier du peintre. Un jour que Vien peignait nn pied de l'ermite, le violon cesse tont à coup de se faire entendre; l'artiste lève la tête et voit son modèle endormi. Cette pose lui paraît pittoresque; il quitte sa palette, et crayonne la figure entière sur une toile. L'ermite éveillé fut le premier à dire que le croquis pouvait devenir nn beau tableau: c'était précisément ce que Vien avait déjà résolu, et, dans huit jours, il fut exécuté tel qu'on le voit aujonrd'hui. Cette peinture est remarquable, non seulement par la vivacité de l'exécntion, mais par la vérité de la natnre: elle a signalé le retour de l'école française au naturel et à la simplicité.— Vien, de retour à Paris en 1750, travailla à son tableau de l'*Embarquement de sainte Marthe*, qu'on place au nombre des ouvrages qui lui firent le plus d'honneur, et qui lui valut son agrégation à l'académie de peinture. Ponr son morceau de réception, il peignit *Dédale et Icare*, œuvre d'une grande correction. En 1775, il fut nommé directeur de l'école de France à Rome. Il y avait 25 ans qu'il en était sorti. De ce moment, il résolut d'opérer une révolution dans le dessin et la peinture, arts dégradés sous Louis XV par les tableaux frivoles de Boneher. Il eut le courage d'enseigner une doctrine nonvelle, dont la sévérité parut barbare aux gens du monde, et même aux peintres. Les changements heureux qu'il opéra dans nos académies, l'enseignement de l'antique qu'il y introduisit, sont les témoignages du talent de ce grand artiste. — Si l'on joint à ce système d'enseignement la persévérance et la volonté forte de réussir dans sa noble entreprise, on aura nne Idée de la restauration des arts, commencée par Vien, et si vigourensement poursnivie par David, son disciple. Le premier n'avait fait qu'indiquer la route; il en convenait lui-même. Un jour qu'il était venu me voir, je me plns à l'entretenir du service important qu'il avait rendu aux arts: *J'ai entr'ouvert la porte*, me répondit-il modestement, *David l'a poussée*... Celui-ci avait une grande déférence pour son maître. Tous les jeunes peintres le regardaient comme leur père, et se plaisaient à le nommer le *Nestor de la peinture*. Parmi les prodnctions nombreuses de Vien, on remarque qnelques sujets tirés d'Homère; mais son imagination modérée, lente à concevoir, ne lui a pas permis toujonrs de s'élever à la hauteur dn poète grec. Cependant le bagage de ce laborienx artiste se compose de près de 180 toiles. Le 14 juin 1789, Pierre, premier peintre du roi, mournt; Louis XVI désigna Vien pour lui snccéder, l'honora de l'ordre de Saint-Michel et lui donna une pension. A la suite de la révolution, il perdit ses places et ses pensions, et s'occupa à faire des dessins qui étaient recherchés. Il fut nommé membre de l'Institut dès sa formation; le consnl Bonaparte l'appela, en 1799, au sénat conservatenr, dont il devint le doyen d'âge; il le nomma ensuite *comte de l'empire et commandant de la Légion-d'Honneur*, honorant ainsi l'art de pein-

dre dans la personne de l'artiste qui avait reçu à tant de titres le surnom glorieux de *restaurateur de la peinture en France*.—Vien ne quitta sa palette qu'à son dernier moment. Dans ses beaux jours, son pinceau était brillant, vigoureux; il devint doux et précieux à mesure que le peintre avançait en âge. Il mourut le 27 mars 1807, et reçut les honneurs du Panthéon. — Vien avait épousé Marie-Thérèse Reboul, son élève. Cette dame, née en 1728, peignait l'histoire naturelle. La plupart de ses meilleurs ouvrages, acquis par Catherine II, ont passé en Russie. Elle est morte à Paris, en 1805. — Vien a laissé un fils, né à Paris en 1761, et qui a été son élève. Sa femme, Mme Céleste Vien, cultive la poésie avec succès. On lui doit deux traductions remarquables des *Odes* d'Anacréon et des *Baisers* de Jean Second.

Chev Alexandre Lenoir.

VIENNE (département de la). Il s'étend sous le 2e méridien à l'ouest de Paris, entre le 46e et le 47e parallèles, et touche au nord à ceux de la Loire-Inférieure et d'Indre-et-Loire, à l'est à celui de l'Indre, au sud, à ceux de la Haute-Vienne et de la Charente, à l'ouest, à celui de la Charente. Son étendue est de 691,012 hectares. La surface du pays se présente plate dans ses parties centrales et orientales, à l'orient de la Vienne et du Clain, mais accidentée à l'ouest, où s'élèvent quelques reliefs assez prononcés. Les cours d'eau qui l'arrosent affluent à la Loire, et tous, à l'exception de la Dive (arrondissement de Loudun), sont tributaires de la Vienne, qui traverse le département du midi au nord; parmi les plus importants on cite le Clain, la Gartempe, la Clouère, la Sartheron et la Creuse, qui coule sur la frontière nord-est; c'est, avec la Vienne, la seule navigable. Le climat est doux, tempéré et sain, excepté sur les rives marécageuses de la Dive et de la Palu, où règnent, surtout en automne, des fièvres putrides assez intenses. Le sol de ce département varie; plus riche au nord que dans les autres parties, maigre et graveleux à l'est et au sud-est, partout entrecoupé de landes et de bruyères incultes. On y recueille cependant plus de céréales qu'il n'en faut pour la consommation; des pommes de terre, du chanvre, du lin, des fruits, parmi lesquels on cite les noix et les amandes de Mirebeau et de St-Savin. Le produit des vignobles est évalué à 700,000 hectolitres de vins hauts en couleur et qui se conservent bien malgré leur préparation peu soignée; ceux des cantons de Loudun et de Trois-Moutiers sont cependant estimés. Dans l'arrondissement de Civray on cultive le châtaignier dont les produits ont de la réputation, et ce territoire donne des truffes excellentes. Du reste, les diverses branches de l'agriculture languissent dans un état arriéré. La culture se fait encore généralement avec l'araire antique appelé *areau*. Il y a peu de prairies artificielles, et les pâturages naturels ne nourrissent qu'une petite quantité de bétail, cette branche de l'économie agricole étant très négligée; mais l'éducation des abeilles y est importante, et les miels de la Vienne ont une certaine réputation. On élève aussi un très grand nombre de porcs, dont 45,000 environ sont exportés chaque année pour les côtes de l'ouest. L'huile qui sert à la consommation ordinaire est tirée des fruits du noyer et du hêtre. On vante le lin de Moncontour. Quant aux forêts, elles occupent une superficie de 60,000 hectares. En fait de productions minéralogiques, on exploite du minerai de fer, de la pierre meulière excellente, de la pierre de taille, de la pierre à aiguiser; aux environs de Châtellerault de la pierre lithographique meilleure que celle de Munich, parce que son grain est plus fin; une carrière de marbre (arrondissement de Civray). C'est dans les sables de la Vienne que l'on trouve ces cailloux transparents, jadis vendus sous le nom de *diamants de Châtellerault*. La Roche-Posay (arrond. de Châtellerault) possède une source d'eau minérale sulfureuse froide, renommée pour la guérison des maladies scrofuleuses et dartreu-

ses, des rhumatismes et des débilités d'estomac. Le recensement de 1830 porte la population du département à 288,000 individus. Ils sont généralement bien constitués, naturellement bons et doux, mais opiniâtrement attachés aux préjugés et aux usages de leurs pères, et si insouciants, si grands amateurs du repos, qu'ils tombent quelquefois dans l'inertie; du reste, fiers et indépendants, tolérants, très hospitaliers, accueillant toujours l'étranger avec joie, et n'ayant rien perdu du courage de leurs pères, soldats si renommés dans l'histoire de notre vieille France par leur fidélité et leur bravoure. Une beauté plus remarquable par l'éclat et la dignité que par la grâce, un esprit varié, vif et animé, une manière de s'exprimer claire et agréable, et surtout une grande amabilité, distinguent les dames poitevines; et, s'il nous fallait appuyer ces paroles de quelques témoignages, nous citerions Diane de Poitiers, la belle et spirituelle duchesse de Montespan, et son habile rivale Mme de Maintenon, toutes deux nées dans ce pays. —Le patois que parlent les habitants de la Vienne est le dialecte poitevin; celui de l'arrondissement de Châtellerault a de grands rapports avec le patois du Berry et de la Touraine. — Généralement occupée des soins agricoles, cette population se livre peu à l'industrie manufacturière. L'exploitation et la préparation des métaux en est la branche la plus importante : elle occupe deux hauts-fourneaux et cinq forges; on sait de quelle importance est pour Châtellerault la fabrication de la coutellerie. Quelques autres localités livrent au commerce de la dentelle, des convertures de laine, de grosses étoffes, des cuirs, des peaux d'oies pour fourrures et de lièvres préparées; quelques papeteries, brasseries et distilleries emploient encore un certain nombre de bras. Montmorillon fournit des biscuits et des macarons fort recherchés. Le commerce n'a guère plus d'importance : six grandes routes royales et quatre départementales lui servent de débouchés. Le miel, la cire, les châtaignes, la graine de luzerne, de trèfle et de sainfoin en sont les principaux articles.— Le département de la Vienne, formé du ci-devant Haut-Poitou, est divisé en cinq arrondissements : Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon et Poitiers, subdivisés en 31 cantons renfermant 301 communes. Il fait partie de la 12e division militaire (chef-lieu Nantes), de la 7e légion de gendarmerie (chef-lieu Tours), de la 26e conservation forestière (chef-lieu Poitiers), du 2e arrondissement et de la 1re division des mines (chef-lieu Paris), de l'académie de Poitiers; il forme avec celui des Deux-Sèvres le diocèse de cette ville, et envoie cinq députés à la législature. Le revenu territorial dépasse 12 millions de francs, et les impôts 6 millions, sur lesquels il en reçoit du gouvernement près de 5. *Poitiers*, chef-lieu (*v.*). — Autres localités remarquables: *Châtellerault*, ainsi nommé d'un vieux château bâti au XIe siècle par un nommé Hérault. Cette ville est située dans un pays fertile et agréable sur la rive droite de la Vienne, que l'on y passe sur un beau pont, fermé sur la rive gauche par un château flanqué de tours. Elle possède une manufacture royale d'armes blanches, et est renommée pour ses fabriques de coutellerie; c'est le Birmingham de la France. 9,700 habit.— *Loudun*, ancienne ville, remarquable par ses jolies promenades, et bien connue par le procès du malheureux Urbain Grandier (*v.*), qui en était curé. 5,800 habit. — *Montmorillon*, sur la Gartempe, n'offre de remarquable qu'un édifice octogone à deux étages orné de figures grossièrement sculptées, et que l'on pense être un temple gaulois : ce curieux monument est situé dans l'ancien couvent des Augustins. 4,150 habit. — *Civray*, petite ville sur la Charente, et dont l'église est digne d'être visitée, surtout à cause de sa grande antiquité. 2,100 habit. — *Mirebeau*, aux sources de la Palu et de la Dive, avec 2,550 habit.; *Lusignan*, fameuse par ses comtes et par son ancien château, bâtie, di-

sait-on, par la fée Mélusine, et qui passait pour la plus forte citadelle de France; des promenades en occupent l'emplacement; *Charroux*, sur la Vienne, et qui avait autrefois une célèbre et antique abbaye dont on voit encore les ruines, sont d'autres petites villes peu importantes.—Les *Ormes*, village avec un beau château, propriété de M. Voyer d'Argenson; et *Civaux*, commune sur le territoire de laquelle on voit près de 7,000 tombeaux de Franks tués, dit-on, à la célèbre bataille de Vouillé, qui se livra près de là, méritent l'attention du voyageur. — Parmi les hommes illustres nés dans le département de la Vienne, nous citerons Exupérence, frère de Quintilien et préfet des Gaules; saint Hilaire, évêque de Poitiers; Maximin, évêque de Trèves; le cardinal la Balue; Sainte-Marthe le jurisconsulte; Lambert, musicien du XVII[e] siècle; Renaudot, le fondateur de la *Gazette de France*; le marquis de Ferrières et le conventionnel Thibaudeau. OSCAR MAC CARTHY.

VIENNE (Haute-) département de la France centrale, presque entièrement formé du haut Limousin (*v.*), et qui s'étend sous le 46e parallèle et sous le 1er méridien à l'ouest de Paris, ayant au nord ceux de la Vienne et de l'Indre, à l'est celui de la Creuse, au sud ceux de la Corrèze et de la Dordogne, à l'ouest celui de la Charente. On évalue sa superficie à 572,952 hectares. Cette contrée comprend une portion de la région occidentale du plateau de l'Auvergne; le nord excepté, sa surface est partout ailleurs montagneuse. Deux chaînes, rameaux des reliefs du Cantal, le traversant au nord et au midi, montrant quelques points élevés, tels que le Puy-de-Vieux près de Grammont, lequel a 975 mètres (3,000 pieds) au-dessus de l'Océan, et le mont Jargean, qui en a 950. Ces montagnes, tantôt nues et arides, tantôt recouvertes d'une faible végétation ou de bois de châtaigniers, donnent au paysage une teinte sombre et quelquefois un aspect sauvage; mais il est peu de contrées qui puissent être comparées à celle-ci pour la variété et la fraîcheur des perspectives. Un grand nombre de petites rivières affluant presque toutes à la Vienne et à la Gartempe, les deux principales; une multitude de sources coulent dans toutes les directions, et 556 étangs sont disséminés dans toutes les directions. Cette abondance d'eau, l'élévation du terrain, rendent la température froide, humide et très inconstante; aussi la chaleur moyenne est-elle beaucoup moindre à Limoges qu'à Paris, quoique cette dernière soit de trois degrés plus au nord. Le sol, reposant presque partout sur une base granitique, est généralement peu fertile: les terres les plus productives, dites *terres humides*, n'occupent guère que 100,000 hectares. La Haute-Vienne est un pays de petite culture, exploité par parcelles appelées *domaines* et *borderies*, où les anciennes méthodes agronomiques sont encore suivies; la jachère, jadis partout en vigueur, commence à disparaître. Le seigle et le sarrasin sont les deux céréales les plus cultivées. On y recueille aussi de l'avoine, de l'orge, de la rave pour les bestiaux, du colza, de la navette, du lin et du chanvre en assez grande quantité. La vigne, qui couvrait autrefois de grands espaces aux environs de Limoges, est actuellement peu cultivée et ne donne que des vins très médiocres. Environ 40,000 hectares sont couverts de bois, dont près des trois quarts ne consistent qu'en bouquets et taillis détachés; les essences dominantes sont le chêne, le hêtre et le châtaignier. Ce dernier arbre est aussi cultivé à cause des ressources que présentent ses fruits. Parmi les plantes qui croissent naturellement sur les montagnes, on remarque l'orseille, recueillie pour être vendue aux teinturiers du Puy-de-Dôme et du Cantal. Ce département est un de ceux où les prairies artificielles ont le plus d'étendue et sont dans le plus brillant état; l'éducation du gros bétail destiné à l'approvisionnement de la capitale, et celle des chevaux est l'une des richesses de ce pays. Les moutons y sont aussi fort nombreux; la race en est petite et ne

fournit que des laines médiocres. L'habitant élève aussi des porcs, des chèvres, des abeilles en quantité, des mulets beaux et vigoureux que l'on exporte en Espagne. Quant aux chevaux, ils appartiennent à la race limousine si renommée. Les montagnes sont riches en minéraux. On exploite à Vaulry une riche mine d'étain, la seule qu'il y ait en France; du cuivre, du fer, du plomb, de l'antimoine, de la houille, des carrières de marbre gris et de granit. Les dépôts de kaolin de Saint-Yrieix sont les premiers que l'on ait exploités dans nos régions, et ils sont encore très importants; ils alimentent la manufacture de Sèvres et celles de Limoges. L'industrie de la Haute-Vienne a particulièrement pour objet la fabrication de la porcelaine, de draps communs et autres lainages, de toiles, de gants, de liqueurs, de poterie, de papiers recherchés, de verre, de tuiles et de briques; la blanchisserie de la toile et de la cire, la filature du coton et de la laine : elle s'exerce aussi dans des forges, des affineries, des hauts-fourneaux (quatre), des martinets à cuivre, des tréfileries et des clouteries. Les blanchisseries de cire de Limoges rivalisent avec celles du Mans, et ses distilleries expédient leurs produits dans le Midi et à l'étranger. Cette ville doit à sa position centrale d'être l'entrepôt d'un commerce actif. La route de Toulouse, six autres routes royales et neuf routes départementales sont les débouchés offerts aux diverses parties du pays, les rivières n'étant que flottables. Les principaux articles exportés sont les chevaux et les mulets, les châtaignes et le merrain. Pour le caractère des habitants de ce département, nous renvoyons à l'article Limousin. Nous ferons seulement remarquer que le nombre des émigrants s'élève annuellement à 15,000. — Le département de la Haute-Vienne est divisé en quatre arrondissements : Limoges, Bellac, Rochechouart et Saint-Yrieix, subdivisés en 27 cantons, comprenant 200 communes avec 293,000 habitants : il fait partie de la 15e division militaire (chef-lieu Bourges), de la 11e légion de gendarmerie (chef-lieu Limoges), de la 30e conservation forestière, de la 12e inspection des ponts-et-chaussées (chef-lieu Clermont-Ferrand), de la 1re division des mines (chef-lieu Paris), de l'académie de Limoges, du diocèse de Bourges, ressortit à la cour royale de cette ville, et envoie cinq députés à la législature. Le revenu territorial dépasse huit millions de francs. — *Limoges*, chef-lieu (*v.*). — *Saint-Yrieix*, ancienne ville sur la Loue, fondée vers la fin du VIe siècle, et qui doit toute son importance actuelle aux dépôts de terre à porcelaine sur son territoire en 1770. 6,900 habitants. — *Saint-Junien*, ville bâtie en amphithéâtre au confluent de la Vienne et de la Gelanne. Son église est une des plus belles du Limousin. 5,700 habitants. — *Saint-Léonard*, sur la Vienne, que traverse un beau pont; elle fut appelée jadis *Noblac*, la noble, en mémoire de l'affranchissement de ces citoyens par Clovis lors de la délivrance de Clotilde. 6,000 habitants. — *Rochechouart*, sur la pente d'une montagne, aux bords de la Graine, doit son nom à une roche qui la domine, et près de laquelle s'élève son vieux château, berceau d'une des plus illustres familles de France. 3,000 habitants. — *Bellac* est sur un coteau rapide, baigné par le Vincou. 3,000 hab. — *Eymoutiers*, dont la fondation est attribuée par les légendes à une troupe de Sarrasins, a une belle église gothique. 3,500 hab. — Le *Dorat*, jolie petite ville sur la Sèvre, avec une église remarquable. 2,200 habit. — La *Roche-d'Abeille*, célèbre par la bataille qui s'y livra, en 1569, entre l'armée royale et les protestants : Henri IV y fit ses premières armes. 1,400 habitants. — *Chalus*, autre petite ville, dont on fait remonter la fondation jusqu'aux Romains, et qui a acquis une certaine importance par la mort de Richard Cœur-de-Lion, tué par un archer en assiégeant un château. Quelques souvenirs de cet événement vivent encore dans le pays. — Les monuments gaulois et romains ne

sont pas rares dans cette contrée, mais les monuments du moyen âge y sont plus multipliés. — Saint Éloi, le pape Clément VI, l'érudit Muret, le poète Dorat, le fameux aventurier comte de Bonneval, l'illustre chancelier d'Aguesseau, le grand orateur Vergniaud, Mlle de Sombreuil et le général son frère, Dupuytren, Gay-Lussac, le maréchal Jourdan, sont les personnages les plus remarquables auxquels ce pays a donné le jour. — Les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne tirent leurs noms de la Vienne, un des affluents de la Loire, qui prend sa source au plateau de Mille-Vaches, dans la Corrèze. Son cours est de 91 lieues, dont 21 navigables depuis Chitré, à une lieue au-dessous de Châtellerault. OSCAR MAC CARTHY.

VIENNE, ville de France, jadis très ancienne et très célèbre, faisant partie du Dauphiné, et, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Isère (*v.*).

VIENNE, en lat. *Vindobona*, une des plus anciennes villes d'Allemagne, doit, comme beaucoup d'autres villes de ce pays, son origine aux camps fortifiés que les Romains y établirent pour dominer le cours du Danube. Dès les règnes d'Auguste et de Vespasien on y trouve une ou deux légions romaines. La domination de ces conquérants fut détruite au Ve siècle, mais le sort de la colonie militaire était fixé. Ce fut surtout à l'introduction du christianisme que Vienne dut sa prospérité : la nouvelle religion adoucit les mœurs barbares des nations voisines. Après la défaite des Huns, Vienne et tout son territoire tombèrent, en 781, au pouvoir de Charlemagne, qui y fit élever une église et y établit un margraviat. Les margraves habitèrent d'abord Moedling, puis le château de Kahlenberg. En 984 le comte Léopold de Babenberg fut promu à cette dignité, et devint la souche d'une race célèbre. Henri II (*Jasomirgott*) arriva en 1181, fonda des églises, des couvents et des palais. Il fut revêtu par l'empereur Frédéric II de la dignité de duc de la haute et basse Antriche ; mais Vienne ne devint florissante que sous Maximilien Ier, lorsqu'elle devint la résidence des empereurs. Cette ville est située sur la rive droite du Danube, au pied d'une colline appelée le *Kahlenberg*. La température y est très variable ; une poussière épaisse, véritable fléau du pays, y cause des ophtalmies et des pleuro-pneumonies continuelles. Les quartiers les plus sains sont les faubourgs du sud et du sud-ouest, situés sur la pente des coteaux de Wienerberg et Kahlenberg, et pourvus d'eau de bonne qualité, dont on manque aux environs. Le duc Albert de Saxe-Teschen fit bâtir un aqueduc pour alimenter douze fontaines publiques, et de nos jours l'empereur Ferdinand a affecté les sommes qu'il a reçues lors de son couronnement à la construction d'un autre aqueduc, qui tire ses eaux du Danube. La ville, y compris les trente-quatre faubourgs, l'Augarten et le Prater, a près de quatre milles allemands de circonférence ; elle est fermée du côté de la campagne par un fossé et un rempart de douze pieds de hauteur, flanqué de douze tours. Vienne contient plus de 8,200 maisons, et 58 églises ou chapelles, parmi lesquelles deux grecques et deux protestantes, dix-huit couvents et deux synagogues. La ville intérieure est séparée des faubourgs par un rempart de quarante à soixante pieds de hauteur, avec onze bastions, douze portes, un large fossé et un glacis de six cents pieds de largeur : on y compte cent vingt-sept rues, toutes étroites et irrégulières. De ses vingt places, il n'y en a que deux assez considérables : celle de Hof et celle de Joseph, décorée de la statue équestre de cet empereur, et entourée de palais et de jolies maisons. Le Graben et le Kohlmarkt sont les parties de la ville les plus fréquentées et les plus élégantes. Parmi les cent vingt-trois palais, il n'y a de remarquables que ceux qui ont été bâtis dans le siècle passé par Fischer d'Erlach ; mais on admire un grand nombre de maisons particulières. François Ier a contribué beaucoup à l'embellissement de Vienne en

faisant élargir un grand nombre de rues, démolir de vieilles fortifications et élever à la place d'agréables promenades. Les Français avaient abattu quelques bastions, ils ont été relevés. L'éclairage, le pavage et la propreté des rues ne laissent rien à désirer. La ville et presque tous les fauxbourgs sont sillonnés d'égoûts. En tête des plus beaux édifices on cite le dôme de Saint-Étienne, commencé par le premier comte de Babenberg, Henri Jasomirgott, en 1184, et terminé dans le xvᵉ siècle. Il a 333 pieds de long, 222 de large et 105 de haut. On voit dans l'intérieur 38 autels, une chaire qui est un chef-d'œuvre de sculpture, de superbes vitraux coloriés et de nombreux tombeaux. La fameuse tour, qui a 428 pieds et qui passe pour une des plus hautes de l'Europe, fut commencée par Wengla, en 1360, et achevée par Buchsbaum en 1433. La cloche, qui provient de la fonte des canons pris sur les Turcs en 1711, pèse 402 quintaux. L'église de Maria-Stiegen, bâtie en 1412, et nouvellement restaurée, a une belle tour de 180 pieds. Celle des Augustins, achevée en 1339, renferme le célèbre monument élevé à la mémoire de l'archiduchesse Christine, et dû au ciseau de Canova. Au nombre des églises modernes on remarque celle de Saint-Pierre, bâtie sur le plan de l'église de Saint-Charles, à Rome, et celle des Capucins, où sont les tombeaux des empereurs. Les palais qui méritent de fixer l'attention des voyageurs sont ceux de la chancellerie de l'empire et de la bibliothèque de la cour, faisant partie du château impérial (*die Kaiserliche Burg*), édifices anciens et irrégulièrement construits; le palais du prince de Lichtenstein, et celui qui sert de résidence pendant l'été à sa famille, le Hofkammerpalast; les bâtiments des écuries de l'empereur, la galerie de tableaux (*Belvédère*), l'institut polytechnique, le *Josephinum*, le *Theresanium*, la porte nommée *Burgthor*, et le temple de Thésée, décoré d'un groupe de Canova. Le plus vaste édifice est le palais habité par la famille Stahremberg. Vienne compte 11 ponts: celui de Sophie, qui est suspendu, a 345 pieds de long; celui de Charles, 300. Le plus grand des faubourgs est celui de Wieden, qui a 894 maisons: les mieux bâtis sont ceux de Jægerzeile, Mariahilf et Schottenfeld. — La population de Vienne s'élève à 385,253 habitants, y compris 14,000 hommes de garnison et 5,000 étrangers; elle n'était évaluée, en 1754, qu'à 175,609 ames. Elle se compose de 10,000 protestants, 1,000 Grecs, 1,600 juifs, 800 prêtres, 4,000 nobles, 5,000 employés, 1,500 aubergistes, 30,000 domestiques, etc. De toutes les villes de l'Allemagne, Vienne est celle qui offre la population la plus variée: Allemands, Slaves de tous les dialectes, Magyares, Italiens, Serviens, Turcs et Grecs s'y coudoient sans cesse. L'habitant de Vienne aime les jouissances de la vie, sans être indifférent à celles de l'esprit. Il y a 75 écoles publiques, fréquentées par 30,000 étudiants; 77 écoles de femmes, et 3 gymnases qui en comptent 500. L'université, fondée par Rodolphe IV en 1365, abandonnée aux jésuites en 1622, et réorganisée sur un nouveau plan par Van Swieten en 1756, sous le règne de Marie-Thérèse, a 4,000 étudiants, 55 professeurs et 28 suppléants (*assistenten*), dont les émoluments réunis montent à plus de 100,000 florins. Deux lycées (*alumnien*) pour les prêtres séculiers, un autre où la théologie est enseignée aux protestants, un grand jardin botanique, un musée d'anatomie et de chirurgie, un observatoire, etc., dépendent de cet établissement. Il y a, en outre, à Vienne une académie pour la jeune noblesse (*ritter academie*), qui compte 30 professeurs; une académie des langues orientales, une académie médico-chirurgicale (*Josephinum*), avec 12 professeurs et 550 élèves; un conservatoire de musique, avec 20 professeurs et 350 élèves; une école polytechnique, avec 18 professeurs et 700 élèves: toutes ces institutions ont des bibliothèques particulières et de riches col-

lections ouvertes au public. La bibliothèque impériale possède 300,000 volumes et 13,000 manuscrits : celle de l'université 104,000 volumes. Parmi les nombreuses bibliothèques particulières, nous ne citerons que celles de l'archidue Charles, des princes d'Esterhazy, de Lichtenstein, de Metternich et de Schwarzenberg : les archives de l'état sont très riches. Vienne possède 25 librairies et 21 imprimeries. La passion de plusieurs archiducs pour la botanique a donné un grand essor à cette science, et le jardin de Vienne offre des variétés qu'on ne rencontre point ailleurs. L'arsenal, outre une quantité d'anciennes armures, renferme 150,000 fusils. Les collections de tableaux les plus importantes sont celles de la galerie impériale, qui en possède 2,500, et celle des princes de Lichtenstein et d'Esterhazy. Vienne n'a que cinq théâtres, où l'on joue tous les jours : celui du château (*Burgtheater*) occupe le premier rang en Allemagne : celui de *Leopoldstadt* n'est pas moins célèbre pour le genre comique. — Comme le reste de l'empire, Vienne a fait de grands progrès dans l'industrie ; elle a plus de 120 fabriques de cotonnades, soieries, châles, voitures (*Wienerwagen*) et pianos, etc. La manufacture impériale a pris un grand essor dans ces derniers temps ; elle occupe plus de 300 ouvriers : la fonderie de canons et la manufacture d'armes sont les plus belles de l'Europe. Cette capitale est le point central du commerce intérieur et du transit pour l'étranger. Il y entre annuellement 1,300,000 quintaux de marchandises, dont 812,000 en sont exportés. Les revenus de la douane s'élèvent à deux millions et demi de florins. Il y a une bourse et une banque nationale, qui administre le fonds d'amortissement de la dette publique. Les bourgeois forment une milice de 9,500 hommes, avec une batterie d'artillerie ; les troupes occupent 11 casernes, dont la plus grande renferme 6,000 hommes. La ville possède un grand hôpital civil, où l'on compte 131 salles et 3,000 lits ; un hôpital militaire, 5 autres hôpitaux, et 1 hospice d'orphelins pour 3,400 enfants. — Vienne est une ville de réjouissances et de plaisirs : il est peu de ses 1,500 auberges qui n'aient leur orchestre, souvent très bien composé. A l'époque du carnaval, on compte plus de 800 bals publics, où se pressent 300,000 personnes. Mais c'est surtout au printemps que Vienne étale son luxe, avant que la noblesse ne se rende à la campagne : c'est alors que le *Prater* devient le rendez-vous de la plus brillante société ; c'est un bois d'un mille et demi de longueur, compris entre l'extrémité du Jægerzeile, près de Leopoldstadt et les bords du Danube ; une magnifique allée, plantée de quatre rangées de châtaigniers, le coupe dans toute sa longueur ; de côté et d'autre s'étendent de vastes pelouses : c'est le *Corso* des Viennois. Il offre, par l'éclat et le luxe des équipages, et par la variété des livrées que la riche noblesse y étale, un spectacle unique dans son genre. La file des voitures couvre un espace de deux heures de marche, depuis l'entrée de l'avenue jusqu'à la place Saint-Étienne. Il y règne un grand ordre, auquel se soumet la cour elle-même. A gauche de cette allée est le *Wurst-Prater*, village tout peuplé d'aubergistes et de théâtres en plein vent. Le château impérial de Schœnbrunn est environné d'une multitude de villages pittoresques, rendez-vous du monde élégant. Schœnbrunn, création de Marie-Thérèse, s'embellit de jour en jour. A trois lieues, au sud-ouest de Vienne, on rencontre la magnifique vallée de Briel, encaissée dans des rochers ; et, à 5 lieues de cette résidence, Baden, célèbre par ses sources d'eau sulfureuse. C. L.

Vienne (Congrès de). Le premier programme de ce congrès fut publié le 8 octobre 1814. Il s'ouvrit le premier novembre, et dura jusqu'au 10 juin 1815. C'est la plus importante de toutes les assemblées auxquelles on a donné ce nom. On y vit siéger en personne les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois de Prusse, de Dannemark, de Bavière

et de Wurtemberg; l'électeur de Hesse, les grands-ducs de Bade et de Saxe-Weimar, ainsi que les hommes d'état le plus en renom : c'étaient, pour le pape, le cardinal Gonsalvi; pour l'Autriche, le prince de Metternich et le baron de Wessenberg; pour la Russie, les comtes Rassumovski, Stackelberg et Nesselrode; pour la Grande-Bretagne, lord Castlereagh, le duc de Wellington, et les lords Cathcart, Clancarty et Stewart; pour la Prusse, le prince Hardenberg et le baron de Humboldt; pour la France, le prince de Talleyrand et le duc de Dalberg, etc.; pour la Bavière, le prince de Wrède et le comte Rechberg; pour le Hanovre, le comte Munster; puis les ministres d'Espagne, de Portugal, des Pays-Bas, de Suède, de Dannemark, de Sardaigne, etc. De Gentz tenait la plume. En vertu du premier article secret du traité de paix de Paris, ce congrès ne devait que faire exécuter ce traité et les conventions préalablement arrêtées entre les alliés depuis le 26 février 1813. Les cinq grandes puissances signataires du traité de Paris formèrent le *comité dirigeant* : c'étaient l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la France et la Russie. Le prince de Metternich présidait les conférences. Dans les affaires qui intéressaient la Suède, le Portugal et l'Espagne, les ministres de ces états assistaient aux délibérations. Pour celles d'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg, formaient un comité où furent appelés les plénipotentiaires des souverains d'Allemagne et des villes libres. Comme on était d'accord sur les questions principales, et particulièrement sur la nécessité de mettre des bornes à l'ambition de la France, la présence des monarques, leur caractère et les liens d'amitié qui les unissaient, aplanirent presque toutes les difficultés. Ce qui rencontra le plus d'obstacles, ce fut le sort de la Pologne et celui de la Saxe, ainsi que les affaires intérieures de l'Allemagne; mais le retour de Napoléon de l'île d'Elbe fit taire tous les intérêts individuels, et détermina la signature de l'acte du congrès, composé de 121 articles, et portant la date du 9 juin 1815. Huit puissances le ratifièrent : l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie, la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède. Le système des états européens y fut fondé sur le principe de la légitimité. On restitua à l'Autriche le royaume lombardo-vénitien, y compris la Valteline, la Dalmatie vénitienne, avec Raguse et les bouches du Cattaro. La Toscane, Modène et Parme, furent données aux membres de la famille impériale. La Bavière céda à l'Autriche le Tyrol, le Vorarlberg, le Salzbourg jusqu'à Salzac; la Russie, la partie de la Galicie orientale, qu'elle avait acquise en 1809. Cette dernière puissance reçut en échange le grand-duché de Varsovie, qui fut érigé en royaume, et auquel on donna une constitution garantie par toutes les puissances. Cracovie devint un état libre. La Prusse reçut comme indemnité une partie de la Pologne, le grand-duché de Posen, la moitié de la Saxe, la Poméranie suédoise, Clève, Berg, et une grande partie de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Saar. Le Dannemark, cédant la Norwége à la Suède, obtint la Saxe-Lauenbourg, et devint membre de la Confédération, comme possédant cette province et le Holstein. La Bavière eut Wurtzbourg, Aschaffenbourg et le cercle du Rhin sur la rive gauche de ce fleuve. Le Hanovre, érigé en royaume, s'accrut du pays de Hildesheim et de la Frise. La Hollande et la Belgique réunies formèrent le royaume des Pays-Bas sur les frontières de la France. Le Luxembourg, érigé en grand-duché, et faisant partie des Pays-Bas, dépendit cependant de la Confédération germanique. La Grande-Bretagne garda Malte, Helgoland, quelques colonies et le protectorat de la république des Iles-Ioniennes, qui fut rétabli. La Confédération suisse fut agrandie de trois cantons, et sa neutralité perpétuelle reconnue. La Sardaigne, à laquelle on réunit Gênes, fut rétablie en royaume, et l'hérédité fixée dans la famille de Carignan. La question de la Pologne surtout pré-

senta de grandes difficultés, à cause de l'opposition de Castlereagh. On était sur le point d'exécuter la translation de Napoléon de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène lorsqu'il parut à Cannes. Talleyrand fit adopter la déclaration du 13 mars 1815, en vertu de laquelle le grand homme était mis au ban de l'Europe. Le 25 mars, la grande alliance contre la France fut renouvelée. Ainsi, on peut regarder le congrès de Vienne comme la base du système gouvernemental de l'Europe actuelle. Ce fut cette assemblée de ministres et de rois qui donna naissance à la *sainte alliance*, qu'on ne connaît plus guère que de nom et par la haine qu'elle a inspirée aux peuples. C. L.

VIENNET (Je soussigné Jean-Pons-Guillaume) déclare à mes amis et à mes ennemis que je vais parler de moi-même : je m'y suis engagé d'abord en plaisantant; on m'en a fait un point d'honneur, et j'ai voulu voir comment je remplirais les huit colonnes qu'on m'avait destinées. Mon père, Jacques-Joseph, était chartreux à dix-huit ans, chanoine à vingt et sous-lieutenant de cavalerie à vingt-deux. Un an plus tard il combattait à Rosbach avec trois autres officiers de sa famille, et, à la paix de 1763, il était licencié, sans pension et sans fortune. Deux mariages le fixèrent à Béziers; et à la révolution de 1789 il se trouva porté successivement, sans effort comme sans intrigue, au conseil municipal de sa ville adoptive, à l'assemblée législative, à la Convention et au conseil des anciens. Deux traits de sa vie politique suffiront à son éloge. Dans le procès de Louis XVI, il s'efforça de prouver que la Convention n'avait pas le droit de juger; et, juge malgré lui, il vota la réclusion jusqu'à la paix. Chargé par la Convention de recevoir soixante mille chevaux destinés à la remonte des quatorze armées, il refusa trente mille louis du fournisseur et rebuta le tiers de la remonte. C'est par ces traits et par vingt autres que mon père mérita de ses commettants le surnom de *vieux Romain*. Rentré dans ses foyers trois mois avant le 18 brumaire, il y prolongea son honorable carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans sans avoir connu peut-être un seul ennemi. — Je suis l'aîné des enfants de son second mariage. Un abbé, frère de ma mère, m'ayant fait bégayer du latin dès l'âge de trois ans, à quatorze j'avais achevé ma philosophie. J'étais destiné par ma famille à recueillir l'héritage du frère de mon père, qui a occupé pendant trente ans la cure de Saint-Merry. La révolution en décida autrement, et, au lieu d'une soutane, je revêtis un uniforme. Entré fort jeune comme lieutenant en second dans l'artillerie de marine, je fus pris sur le vaisseau l'*Hercule* après un combat de nuit des plus sanglants, et je passai quelque temps dans les pontons de Plymouth. Bientôt après mon échange, on me demanda sur le consulat à vie un vote dont on pouvait se passer. Je dis *non*; je votai plus tard contre l'empire, et le ministre Decrès me jura une haine à mort. Je n'avançai plus qu'à l'ancienneté, et monseigneur eut encore la dureté de laisser vaquer pendant dix-huit mois une place de capitaine qui me revenait de droit. C'est avec ce grade que je fis, en 1813, la campagne de Saxe. J'y reçus la croix de la Légion-d'Honneur après les batailles de Lutzen et de Bautzen. J'assistai à celles de Dresde et de Leipsig, où je fus pris au moment où le pont venait de sauter. Rentré en France après la restauration, et déterminé à ne plus quitter la capitale, où m'attachait ma vocation littéraire, je dus aux bontés de M. de Montélégier, aide-de-camp du duc de Berry, la faveur d'y continuer mes services. Ce général me prit lui-même pour aide-de-camp, et je n'eus qu'à me louer de la bienveillance d'un prince qu'on a cruellement calomnié. Le 20 mars ruina l'avenir qui s'offrait à moi. Je n'en restai pas moins fidèle à ma patrie, et au retour de Gand le prince et le général me punirent par leur indifférence de quinze jours de service que j'avais fait à Paris pendant leur émigration. Le maréchal Gouvion

Saint-Cyr me releva de cette déchéance en m'admettant dans le corps royal d'état-major. Nommé chef d'escadron à l'ancienneté en 1823, je fus rayé des contrôles par M. de Clermont-Tonnerre en punition de mon *Épître aux chiffonniers*. La révolution de juillet me rendit mes épaulettes, et, quatre ans après, j'acceptai le grade de lieutenant-colonel, quand douze de mes cadets m'avaient déjà devancé. Je suis enfin en retraite avec une pension de 2,400 francs.— Ma vie littéraire a commencé avant celle que je viens de raconter. Je rimaillais dès l'âge de sept ans, et Dieu me pardonne les premiers vers que j'ai livrés au public ! — La première pièce qui me fit honneur fut mon *Épître à l'empereur sur sa généalogie*. Mon premier succès académique fut un prix des jeux floraux, accordé en 1810 à mon *Épître à Raynouard*. J'en ai rimé quarante, dont trente-deux ont été rassemblées en recueil, et fort grandement louées par les journaux avant 1830. Las de végéter comme poète de province, j'aspirais sans cesse au séjour de la capitale, et ce fut en 1814, comme je l'ai dit, que je fus jeté sur le pavé de Paris par un coucou de la route d'Allemagne, avec une demi-solde en perspective, deux tragédies et l'espérance dans mon bagage, au demeurant sans patrons, sans prôneurs, sans amis, et ne sachant pas même qu'il fallût en avoir pour arriver à la renommée. Mais, en traversant la capitale en 1813 pour me rendre en Saxe, j'avais fait recevoir ma tragédie de *Clovis*, qui fut successivement accompagnée d'*Alexandre*, d'*Achille*, de *Sigismond de Bourgogne*, d'*Arbogaste* et des *Péruviens*. La première et la quatrième ont été jouées, les autres attendent patiemment dans les cartons de la comédie, et d'autres encore sont toutes prêtes à les suivre. Ce fut à l'athénée de Paris que je recueillis les premiers applaudissements parisiens qui aient retenti à mon oreille. J'y lus mon poème de *Parga*. Éditions répétées, traductions, éloges, popularité, il me valut de tout, hors de l'argent. Mais les Grecs avaient payé mon poème en louanges, en estime et en confidences. Ils m'avaient mis dans le secret de leur insurrection. Les ambassadeurs parganiotes, à leur passage à Paris, étaient venus visiter ma modeste demeure ; les poètes d'Athènes traduisaient mes vers dans la langue d'Homère, et m'adressaient de fort belles épîtres. Un second poème, intitulé le *Siége de Damas*, suivit de près celui de *Parga*. Il n'était pas bon, ma conscience m'oblige de le déclarer. *Sédim ou la Traite des nègres* parut à la suite, et je dirai avec la même franchise qu'il y avait de l'intérêt et de la poésie. Vint enfin mon grand poème de la *Philippide*. Les critiques furent acerbes, injustes, malveillantes; les éloges rares et timides : j'avais déjà blessé les susceptibilités romantiques. La jeune France se vengea de mes satires sur l'œuvre la plus importante de ma vie; et, deux mois après, la faillite de l'éditeur lui donna le coup de grâce. Mais ce poème revivra, quoiqu'on die ; il n'est pas vrai qu'on l'ait tué, et qu'il ait mérité de l'être. Un volume de prose et de vers, intitulé : *Promenade philosophique au cimetière du Père-Lachaise*, fut mieux accueilli des journalistes et du public. La première édition disparut en quinze jours. Il y a dix ans que je fais attendre la seconde. Le premier volume de mon *Histoire des guerres de la révolution dans le Nord* a été également épuisé; le second volume est resté dans mon portefeuille. On connait mes deux romans de la *Tour de Montlhéri* et du *Château Saint-Ange*. Joignez-y mon opéra d'*Aspasie* et ma récente comédie des *Serments*, et vous aurez mon bagage littéraire. Tout cela ferait dix gros volumes in-octavo. En y ajoutant les tragédies, comédies, épîtres, fables, enfin tout ce qui reste caché dans mon portefeuille, j'irais jusqu'au quatorzième. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, aux comédiens et aux libraires. Je n'ai d'activité que pour produire, mais non pour produire mes ouvrages dans le monde. Je ne veux point oublier que j'ai

été aussi journaliste. Qu'aurais-je fait à Paris avec une demi-solde fort exiguë? J'avais à choisir entre le vaudeville et le feuilleton. Je pris le feuilleton, et je débutai en 1815 dans l'*Aristarque.* Après sa mort subite, je passai au *Journal de Paris*, et j'y demeurai jusqu'au jour où de maladroits propriétaires le vendirent au ministère Decazes. Je suivis les abonnés, et m'enrôlai parmi les rédacteurs du *Constitutionnel.* Depuis 1830, je ne le suis que pour mémoire. C'est au *Journal de Paris* que je me liai avec l'excellent comte de Ségur, qui, au lit de mort, me légua son fauteuil à l'académie, et qui me pria de lui succéder. J'appris, dix jours après, que Benjamin-Constant se présentait. Je lui fit part de mon engagement solennel. Sa réponse, je le jure par la mémoire de mon père, sa réponse fut brutale et injurieuse. Je le regardai, il était mourant, et je m'éloignai sans rien dire. Je m'abstins même de visiter le reste des académiciens; je n'en avais vu que trois, et ceux-là étaient pour mon concurrent. Les dix-sept qui m'élurent n'avaient reçu de moi que de simples cartes. Aucun patronage ne servit mon élection. J'en fus heureux; j'avais tenu parole à M. de Ségur; j'avais mission de le louer, de lui payer la dette de mon cœur, le prix d'une amitié de douze années. J'en fus heureux aussi pour ma ville natale, en songeant que j'étais le quatrième académicien donné par elle à ce corps illustre. Esprit, Pélisson et Mairan étaient des enfants de Béziers. — Passons à ma vie politique. J'ai dit mes votes contre le consulat à vie et contre l'empire. Je votai une troisième fois contre l'acte additionnel, et chacun de mes votes était appuyé par une brochure, quelquefois saisie par le pouvoir, mais toujours louée par l'opposition. J'attachai dès lors une épître ou une satire à chaque circonstance politique de la restauration, à l'ordonnance du 5 septembre, à la recomposition de l'armée, à l'insurrection des Hellènes, à l'apparition des capucins, à l'insolence des jésuites, enfin à cette loi d'amour qui me valut une honorable destitution. Ma popularité s'en accrut à tel point que, aux élections de 1827, la ville de Béziers me nomma son député. J'allai siéger au centre gauche, qui avait alors une signification positive. Mais avec M. de Polignac il n'y avait pas de transaction possible. Je saluai son avénement par une philippique. Mon *Épître à Charles X* devança de quelques jours l'adresse des 221, et ce n'était plus pour moi un grand effort de courage que de voter ce refus de concours. J'ignore s'il y avait alors des conspirations; on m'a estimé assez pour ne point m'en parler. A l'apparition des ordonnances de juillet, j'étais à onze lieues de Paris, dans les terres, et mes premières inquiétudes me vinrent du manque de journaux. Les premières nouvelles de la révolution m'arrivèrent le 29 au soir; le 30, à midi, j'étais à l'Hôtel-de-Ville, où j'offris mes services à la commission municipale. J'y revins le lendemain avec la chambre; j'y lus au peuple la proclamation du duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume; et je ne vis pas d'autre programme que celui dont la lecture m'avait été confiée. La liberté n'étant plus en péril, j'allai au secours de la monarchie; et, lorsque, après la mort de Périer, je vis l'émeute dans les rues, la discorde dans la chambre, l'esprit d'insurrection dans la presse, la faiblesse et l'inertie dans le ministère, la mollesse dans les tribunaux, la licence et la démoralisation partout, la répression nulle part, j'en frémis pour la monarchie et pour la France. Je profitai de la discussion des fonds secrets pour lancer un manifeste contre les passions révolutionnaires. Je prononçai ces mots : *La légalité actuelle nous tue.* Les passions me répondirent par un torrent d'injures. La *Tribune* se signala dans cette guerre de plume par une atroce calomnie. Je montrai l'article à un de mes collègues, qui me fit voir plus haut les trois lignes où la chambre elle-même était traitée de *prostituée*, et je déférai le journaliste à sa barre. Les mi-

nistres qu'on accusait de m'avoir poussé tremblaient de mon audace ; ils me blâmèrent dans le conseil, m'accusèrent d'inconséquence et de folie. Un seul y prit ma défense. Mais le lendemain de la victoire, ces mêmes ministres vinrent tous l'un après l'autre me féliciter. Ils allèrent même jusqu'à m'appeler leur sauveur. Je me trompe, il n'en vint que sept. Le huitième avait fait son devoir la veille. C'était M. Guizot. Je ne fus plus, dès ce moment, qu'un ennemi public. Par tous les cratères de l'enfer politique débordèrent sur moi les sarcasmes, les outrages, les calomnies, les caricatures et les satires. Le ridicule fut versé à pleines mains sur mon nom, sur ma personne, sur mes ouvrages, sur ma mise. Traqué dans les provinces par les charivaris, poursuivi dans la capitale, par l'index et le regard des dandies et des lousties de toutes les classes, j'aurais fait ma fortune en trois mois, si je m'étais montré derrière un rideau, à côté de la femme géante. Les paillasses ne m'auraient point manqué. Il y aurait en concurrence dans le monde politique ; et j'aurais choisi de préférence cet impudent ministre à qui un de mes amis demandait un jour pourquoi je n'avais pas été appelé à la pairie, et qui avait répondu que, *pour être pair, il fallait n'être pas ridicule*. Son nom ne m'a pas été livré ; mais il était gai de me voir rejeter à la tête ce ridicule, unique prix de mon dévouement, par le ministre d'une monarchie au service de laquelle je l'avais acquis. Je n'en suis pas mort. Mais le hasard me soumit un jour à une rude épreuve. J'étais juré dans le procès des 27, qu'on a aussi appelé la *conspiration Raspail*. Les avocats avaient épuisé leurs récusations. Il ne fallait qu'un nom pour compléter le jury. Le mien sortit et les défenseurs en pâlirent. Ce fut une première insulte. D'autres ne me furent point épargnées ; deux prévenus s'amusèrent à crayonner ma caricature, un autre rimait des épigrammes que publiaient les journaux du lendemain. Le témoin Marrast affecta de répéter mon mot sur la légalité, et de l'attribuer au gouvernement *dont je n'aurais été que l'écho*. Je me dis que je tenais la vie de ces hommes dans mes mains et je fus impassible. Le complot ne me fut pas démontré ; et je prononçai l'acquittement de ceux qui m'auraient peut-être condamné sans m'entendre. Le ministère me bouda ; mais j'étais trop content de moi pour m'occuper de ce qu'en pensaient les autres. J'avais d'ailleurs ma panacée universelle, l'isolement de mon cabinet, toutes les fois que les solliciteurs me permettaient d'en jouir. C'est là, c'est sous le feu d'une presse qui voulait me noyer dans le fiel, que je composai sept nouvelles pièces de théâtre, des épîtres, des fables, et tout cela sans l'espérance d'un succès, d'une publication possible, en présence d'une réprobation anticipée, d'un dénigrement opiniâtre. Je me suis trompé cependant. Ma comédie des *Serments* était au nombre de ces compositions, et le public et les journaux m'ont prouvé qu'il y avait encore pour moi de l'indulgence. Ceux qui avaient tenté de m'abattre m'ont relevé eux-mêmes, je les en remercie ; et j'en reviens à ma vie politique. J'ai fait partie des commissions les plus importantes de la chambre, celles de la pairie, des lois de septembre ; j'en ai présidé vingt autres. Vingt bureaux m'ont fait le même honneur. On me permettra de le rappeler, mais on a eu tort de dire que j'avais constamment voté avec tous les ministères. Personne n'a plus aimé, plus estimé Casimir Périer que moi ; je lui ai donné quelques boules noires. Aucune instance, aucune prière ne put me déterminer plus tard à voter la loi de disjonction. Ceux qui me priaient ne me connaissaient pas mieux que ceux qui m'ont si long-temps accusé de courtisanerie. Il y a en moi un amour d'Othello pour le juste et le vrai. Ce que je crois tel s'empare si fortement des facultés de mon ame qu'il m'est impossible de le démentir, de le dissimuler ou de le taire, c'est dire que je n'appartins jamais à aucune coterie, et voilà pourquoi je n'ai été ni adopté, ni soule-

nu par personne : mais, en revanche, on dit que tout le monde m'aime. C'est possible, on m'a tant ebâtié. N'importe, je désespère de ma guérison, je ne saurai jamais retenir une vérité dans la main; tant pis pour le monde si la vérité est si souvent offensante! Au milieu de la curée qui suivit la révolution, Casimir Périer eut la bonté de s'apercevoir que je restais les bras croisés; il m'offrit la préfecture de police, celle de Grenoble, enfin une place de maître des comptes. Je refusai; et j'ai vu imprimer en toutes lettres qu'on ne m'avait rien donné parce que j'étais incapable. Comment faire pour contenter la *reine du monde!* Six ans plus tard, quand j'avais acquis plus de droits à la reconnaissance du gouvernement, deux autres ministres, à qui je ne demandais rien, me proposèrent... *une bibliothèque*. Ces messieurs étaient la petite monnaie de Périer; leur offre était à l'avenant. Quand il fut question de me mettre en retraite, le conseil des ministres s'occupa, pendant deux séances, du préjudice que j'allais éprouver par la différence de la demi solde à la pension de lieutenant-colonel. Or, il s'agissait d'une perte de 16 fr. par mois, et huit hommes d'une valeur budgétaire de 80,000 fr. traitèrent cette affaire sans rire. Je n'en fis pas autant quand le ministre des finances daigna me consulter moi-même. O monarchie! sauve-garde des libertés et du repos de ma patrie, que de choses tu m'as fait pardonner!

Viennet, de l'académie française.

VIERGE, fille qui a vécu dans une continence parfaite (*v.* Chasteté et Continence). Le bréviaire a un office particulier pour les vierges. Il y a dans l'Évangile une belle parabole *des cinq vierges sages et des cinq vierges folles*. L'église célèbre une fête de sainte Ursule et de ses compagnes, qu'on dit avoir été au nombre de onze mille vierges (*v.* Ursule [Sainte]). Les poètes appelaient la Justice ou Thémis la vierge par excellence, et Boileau disait de cette déesse :

Vierge, effroi des méchants. . . . . . .
Qui, la balance en main, règles tous les mortels.

Le christianisme a aussi sa vierge par excellence, vierge entre toutes les vierges, Marie (*v.*), la mère du Sauveur. Nestorius lui contestait ce dernier titre; il soutenait qu'elle n'était que l'hôtesse de Dieu, le Verbe éternel ne pouvant naître ni sortir du sein d'une vierge. Ce fut là une des hérésies de Nestorius, condamnée au concile d'Éphèse et renouvelée depuis par d'autres sectes. — Au figuré, une réputation *vierge* est une réputation intacte, une terre *vierge* est celle qui n'a jamais été soumise à la culture, les métaux *vierges* sont ceux qu'on trouve purs et sans mélange dans le sein de la terre; de l'argent *vierge*, de l'or *vierge*, du mercure *vierge*, etc., de l'argent, de l'or, du mercure qui n'ont point passé par le feu. *Cire vierge*, cire préparée, ordinairement mise en pain, et qui n'a encore été employée à aucun ouvrage. *Huile vierge*, première huile qui sort des olives sans qu'on les ait encore pressées. *Parchemin vierge*, parchemin fait de la peau des petits agneaux ou des chevreaux morts-nés. En botanique, la *vigne vierge* est un arbrisseau sarmenteux et grimpant qui a des feuilles semblables à celles de la vigne, et qui porte des fleurs d'un blanc sale auxquelles succèdent des baies d'un vert noirâtre. X.

Vierge (La), ou sixième signe du zodiaque, comprend une étoile de la première grandeur qu'on appelle *l'Épi de la Vierge*. Comme figure idéographique elle est représentée par un M dont le dernier jambage prolongé est traversé par une ligne (♍). Les constellations qui paraissent le soir en été n'ont pas de caractères aussi marqués que celles qu'on aperçoit l'hiver, mais il est néanmoins assez facile de les reconnaître; l'Épi de la Vierge paraît dans le méridien, vers la fin de mai, à neuf heures du soir; cette étoile fait à peu près un triangle équilatéral avec Arcturus et la queue du Lion, dont elle est éloignée d'environ 35°.—La *Vierge*, ou *Cérès*, est aussi nommée *Isis*, *Érigone*, *la Fortune*, *Thémis*, etc. Elle préside aux moissons, ce que les anciens

ont voulu exprimer en lui mettant un épi dans la main. SÉDILLOT.

VIF-ARGENT (*v.* MERCURE).

VIGIE. A bord des bâtiments, on place durant le jour, au haut des mâts, un homme en sentinelle, autrement dit en vigie, pour découvrir à une grande distance. Le matelot qui veille prend le nom de *vigie*. En temps de guerre on tient plusieurs hommes en vigie, afin de mieux surveiller tous les points de l'horizon. Les vigies descendent de leur poste à la nuit tombante, et se placent sur l'avant du bâtiment, vers les bossoirs, pour continuer leur inspection extérieure; on les appelle alors les *hommes de veille*: de demi-heure en demi-heure, afin de ne pas succomber au sommeil, ils crient: « Veille au bossoir, veille! » — *Vigie* se dit aussi des écueils à fleur d'eau d'une petite étendue, placés en mer à certaine distance des côtes. DE LESPINASSE.

VIGILE, quarante-unième pape, était fils d'un consul romain nommé Jean, et dès 531, il faillit être élu par désignation de Boniface II, avec le consentement du clergé. Mais un second concile revint sur cette nouveauté, cassa le décret du premier, et Boniface II se résigna à le brûler lui-même, en s'avouant coupable du crime de lèze-majesté. Ces termes font supposer que le roi goth Athalaric s'était mêlé d'une affaire qui touchait à ses priviléges. Vigile fut donc contraint de laisser passer sur le saint-siége les papes Jean II et Agapet. Mais ayant accompagné ce dernier à Constantinople, quand ce vieux pontife s'y rendit, à la prière du roi Théodat, pour obtenir de Justinien ou la paix ou une trève, Vigile déposa ses hommages aux pieds de l'impératrice Théodora; et, tandis que Agapet refusait de traiter avec les acéphales, son diacre promettait plus de docilité à la puissante épouse de Justinien. J'ai raconté à l'article SILVÈRE (*v.*) comment Vigile avait mérité la faveur de Théodora. Reconnu en 538, après cinq jours de délibération, par le clergé, qui voulait éviter les désordres dont un schisme pouvait affliger l'église, Vigile se vit tour à tour ballotté entre les orthodoxes et les acéphales, qui rejetaient les deux natures en Jésus-Christ. Il se rendit à Constantinople, où un concile devait examiner cette affaire; et, après avoir lutté contre Justinien, il fut contraint de céder à ses menaces, et de condamner trois chapitres qu'il était venu défendre. Le clergé d'Occident en fut révolté; Vigile n'avait pas plus satisfait les Orientaux, car il avait signé son *judicatum*, sans préjudice du concile de Chalcédoine, et les acéphales ne reconnaissaient pas ce concile. Les mécontentements des Occidentaux prévalurent: Vigile fut forcé de se tourner encore un fois contre les acéphales. L'empereur s'en irrita; et le pape, réfugié dans Saint-Pierre de Constantinople, répondit aux édits par des anathèmes. Rentré dans le palais de Placidie, il y fut en butte à toutes sortes d'affronts et de menaces; et, cherchant encore une fois un asile dans l'église de Sainte-Euphémie, il retira ses anathèmes dans un décret qu'il appela *Constitutum*. Mais pendant ce temps le cinquième concile de Constantinople condamnait les *trois chapitres* que Vigile venait de reprendre; et Justinien, n'ayant pu cette fois vaincre sa résistance, prenait le parti de l'exiler. Ses prêtres lui furent enlevés de force. Relégué seul dans un désert, menacé d'être déposé, il ne put tenir contre les ennuis et les tortures de cet isolement. Il souscrivit aux actes du concile, pendant que le peuple et le clergé de Rome refusaient de lui donner un successeur, à l'instigation de Justinien. On lui pardonnait ses irrésolutions en faveur de sa fermeté nouvelle, au moment où cette fermeté allait céder. Il condamna donc encore une fois la lettre d'Ibas, les écrits de Théodoret et de Théodore de Mopsueste, et il obtint ainsi la liberté de retourner à Rome. L'empereur voulut même atténuer l'effet que devait produire dans cette capitale la faiblesse de ce pape, en lui octroyant une constitution, où étaient confirmées les donations faites aux Romains par Athalaric, Amalasonte et

Théodat. Mais, arrêté par les douleurs de la pierre à Syracuse, il y mourut le 10 janvier 555, après dix-huit ans et demi de pontificat. Il avait ordonné 81 évêques. Sa mémoire est diversement jugée. Quelques auteurs ecclésiastiques lui ont donné place parmi les saints; d'autres ne se sont pas bornés à lui reprocher sa faiblesse et sa versatilité.

VIENNET, de l'académie française.

VIGILES. Les morts vont vite et s'effacent bientôt du cœur et du souvenir des vivants. Notre mère, et l'église, qui a voulu être aussi notre mère, conservent seules la mémoire de ce que nous avons été. Aussi, lorsque dans le sanctuaire est là gisant ce cadavre qui fut un homme, l'église attristée psalmodie, d'un ton lugubre et grave, des prières pour celui de ses enfants qui n'est plus. Les vigiles des morts, qui ont trois ou neuf leçons, sont les offices les plus longs du bréviaire. Mais cette généreuse prière, ce pieux souvenir, ce parfum de charitable amour, qui survit à l'enfant mort, doit être exaucé; l'église en a le consolant espoir, et ces vigiles, cette veille de prières, n'est dans son espérance que la veille du jour où son fils doit entrer au ciel. — C'est ainsi que dans le calendrier ecclésiastique les *vigiles* sont la veille de l'anniversaire de quelques-unes des grandes manifestations du Christ. Que l'Homme-Dieu naisse, qu'il sorte du tombeau, qu'il monte au ciel, l'église se prépare à ces grands jours par une veille de prières. Jusqu'en 1322, les chrétiens se pressaient en foule dans les églises, que, jusqu'au lendemain, ils remplissaient de leurs chants. Un concile défendit ces assemblées de nuit : quelques abus, dit-on, s'y étaient introduits. Tout est matière à abus, même les plus saintes choses. A leur place on institua des jeûnes, qui, jusqu'à présent, ont retenu le nom de *vigiles*.

TH. LE MOINE.

VIGNE (botan.), arbrisseau sarmenteux, originaire de Perse, de la pentandrie monogynie, à racines en partie pivotantes et en partie traçantes, garnies d'un chevelu abondant; à tiges cylindriques grêles, divisées par des nœuds d'où sortent les feuilles, les vrilles et les fruits; à feuilles palmées, découpées en cinq lobes, portées sur de longs pétioles presque cylindriques, dont l'insertion à la tige offre une disposition alternée; à vrilles opposées aux feuilles. Il existe entre les vrilles et les grappes un rapport d'organisation si grand qu'on doit les considérer *primitivement* comme identiques : ainsi, vient-on à supprimer les véritables grappes à *l'époque de leur développement*, on voit les vrilles produire des grains et former des grappes.—Lorsque le mouvement de la sève fait circuler la vie dans le *cep de vigne*, les boutons grossissent et apparaissent enveloppés de trois ou quatre écailles coriaces, et protégés immédiatement par une bourre qui les garantit des intempéries de l'air : ces boutons portent les feuilles et les fruits; ils sont stériles ou féconds, selon qu'ils présentent une forme pointue ou arrondie. Les fleurs de la vigne sont réunies en forme de grappes, et offrent, chacune, un calice de cinq dents, cinq pétales peu colorées et caduques, cinq étamines et un ovaire supérieur. Le fruit, qui est une baie, renferme cinq semences osseuses au milieu d'un suc muqueux non coloré, et une matière colorante qui adhère à la partie interne de la peau. — *Culture de la vigne*. Dans un sol convenablement défoncé, ou en entier, ou par tranchée, on plante des *boutures* ou des *crossettes*, en imprimant à leur partie inférieure une légère inflexion; ou bien on se sert du chevelu mis en pépinière l'année précédente. L'époque de cette opération est le commencement de l'hiver; le plant est différemment espacé, selon l'intention du vigneron; il vise à la qualité où à la quantité, il veut former des treilles, des jouailles, des hautains, ou tenir les vignes basses; dans ces différents cas, il procède d'une manière différente. En thèse générale, plus le climat est chaud, plus les ceps doivent être écartés. — Lorsque le plant a été ainsi disposé selon l'objet qu'on se propose, selon la nature du sol ou la température

du pays, il suffit, *jusqu'à l'hiver suivant*, de tenir la terre propre et dégarnie de mauvaises herbes par les façons; alors on coupe toutes les pousses, excepté une qu'on destine à servir de souche, et qu'on taille sur un ou deux yeux, suivant sa force. — *Taille de la vigne*. Elle a pour objet la multiplication et le perfectionnement des fruits. Elle est plus simple que celle des autres arbres, parce que les fruits, ne venant que sur les bourgeons de l'année, il suffit, pour la bien faire, de se rappeler que les boutons inférieurs sont ceux qui donnent les fruits. Ainsi, on conserve un ou deux yeux sur les pousses de l'année précédente, et huit ou dix, lorsque, dans l'intention de se procurer une récolte plus abondante, on ménage des *arcures* ou *sautelles*. Les expériences les mieux faites tendent à prouver que la taille la plus rapprochée de la chute des feuilles est la meilleure dans tout les pays où l'on n'a pas à craindre l'influence du froid sur les *coursons*. Les labours donnés aux vignes varient selon les pays; elles exigent au moins un labour profond chaque année. Les articles Échalas, Accolages, Ébourgeonnement, ont déjà fait connaître plusieurs des opérations qui se pratiquent dans la culture de la vigne; nous n'y reviendrons pas. Les engrais animaux ne conviennent pas aux vignes, ils altèrent la qualité du vin : les engrais abondants ne leur conviennent pas davantage; ils doivent être épandus uniformément à la surface du champ, et non entassés au pied de chaque cep, comme on le fait souvent; car la vie n'est pas là seulement, et même elle y est moins active qu'aux extrémités des racines qui vont s'étendant en tout sens. Les pluies sont contraires aux vignes, et cela de plusieurs manières : en hiver, elles s'opposent à l'efficacité du labour et des autres opérations; au printemps, elles amènent un développement extraordinaire des bourgeons et des feuilles aux dépens des fruits; au temps de la fleur, elles déterminent la coulure; pendant l'accroissement des grains, elles fournissent une sève aqueuse qui empêche le développement des principes sucrés; enfin à l'époque de la maturité, elles retardent fréquemment les vendanges et pourrissent les raisins. — Les espèces, et surtout les variétés de la vigne sont nombreuses, elles offrent l'exemple d'une nomenclature inextricable (*voy.* Vendange et Vin). — *Vigneron*, celui qui cultive la vigne. — *Vignoble*, étendue de pays planté de vignes; on dit dans ce sens : les *vignobles du Médoc*, les *vignobles de la Champagne*.

P. Gaubert.

Vigne (histoire de la). Sa culture fut l'objet des soins des plus anciens peuples. L'histoire sainte nous représente Noé comme l'inventeur de l'art de faire du vin, et nous apprend qu'il y avait dans la Palestine d'excellents vignobles, entre autres ceux de Sorec, de Sébama, de Jazer, d'Abel et de Chelbon. Les Égyptiens apprirent d'Osiris la manière de planter la vigne et de faire le vin. Servius et Eutrope attribuent à Bacchus la découverte de cette liqueur. Properce et quelques autres en font honneur à Icare, père de Pénélope. Athénée dit que la première vigne fut plantée sur le mont Etna. La culture de cet arbrisseau, connue dans la Grèce sous les Titans, fut négligée après eux. Mais Cadmus la remit en vogue dans la Béotie, 1519 ans avant notre ère; et lors de la guerre de Troie, les Grecs tiraient un grand bénéfice de leurs vins. Ils vendaient fort cher ceux de Maronée, Cos, Candie, Lesbos, Smyrne, Chio. Théopompe dit que ce fut Œnopion, fils de Bacchus, qui enseigna aux habitants de Chio à cultiver la vigne; que ce fut dans cette île qu'on but le premier vin rosé et que ses habitants apprirent à leurs voisins la manière d'en faire d'excellent. La vigne était fort cultivée dans les environs de Rome. Numa passait pour avoir enseigné le premier à la tailler. Pour mieux établir cette pratique, il avait exigé que le vin employé dans les sacrifices fût le produit d'une vigne coupée avec le fer. Les Gaulois, longtemps avant Domitien, connaissaient la culture de cet arbrisseau, puisque ce

empereur les fit arracher, dans la crainte sans doute que la liqueur qu'il fournit n'attirât les Barbares. Mais Probus et Julien le firent replanter. Les grandes portes de la cathédrale de Ravenne sont construites en bois de vigne, dont les planches ont plus de deux toises de haut sur dix à douze pouces de large. La vigne sauvage croît spontanément dans toutes les parties tempérées de l'hémisphère septentrional. On la rencontre assez fréquemment en Europe dans son état agreste jusqu'au 45e degré de latitude. X.

VIGNETTES. Lorsque, dans les temps anciens, pour multiplier un ouvrage, on n'avait d'autre moyen que d'en faire des copies, les livres étaient nécessairement chers. Ils n'étaient faits que pour des princes ou pour des établissements religieux, et par conséquent riches. Aussi les reliures des plus anciens manuscrits sont-elles souvent surchargées d'ornements et de pierreries. Dans l'intention de faciliter alors la lecture de ces manuscrits, on commença par mettre aux alinéas des lettres en rouge, et de là vient le mot *rubrique*. Bientôt on varia la couleur; on fit des initiales en or, on y ajouta quelques ornements, on augmenta hors de proportion la dimension de ces initiales; les ornements dont elles étaient entourées s'étendirent sur les marges, les couvrirent en entier. Dans ces ornements arabesques, les enroulements furent souvent entremêlés de pampres, de vignes, et ils reçurent alors le nom de *vignettes*. Les scribes, les dessinateurs, cherchant toujours à enchérir sur leurs prédécesseurs, les vignettes dont les initiales étaient accompagnées furent remplies de sujets historiques peints par d'habiles miniaturistes. On en était arrivé là lors de l'invention de l'imprimerie, qui d'abord, cherchant à imiter les manuscrits, adopta, comme eux, les abréviations, et eut aussi des initiales en couleur, souvent faites à la main, ainsi que les vignettes dont elles étaient entourées. Plus tard, la gravure en bois vint en aide à ce luxe, et, dans la typographie, on donna le nom de *vignette* à tous les ornements que l'on plaçait en tête des chapitres, réservant les noms de *fleuron* et de *cul de lampe* à ceux que l'on plaçait à la fin des chapitres. Ces fleurons, de la forme d'un triangle renversé, le sommet se trouvant à la partie inférieure, avaient de la ressemblance avec le culot des grandes lampes en usage dans les églises. — Lorsque la gravure sur bois eut passé de mode, on grava sur cuivre des vignettes qui n'étaient plus de simples arabesques, mais bien des compositions historiques dont l'exécution était confiée au talent de dessinateurs habiles. Ces artistes y retraçaient les événements les plus remarquables dont il était question dans l'ouvrage. On en vint enfin à ne plus se contenter de ces compositions d'une forme peu gracieuse, qui, prenant toute la largeur de la page, n'occupaient guère que le cinquième de sa hauteur, et on plaça en tête du volume ou au commencement des chapitres des compositions de toute la hauteur du volume. Les éditeurs multiplièrent tellement les vignettes dans cette nouvelle forme qu'un grand nombre d'ouvrages en sont pourvus, et on a même publié séparément des recueils de vignettes destinées à orner différentes éditions d'un même ouvrage. Les dessinateurs et les graveurs qui se sont fait le plus remarquer dans ce genre sont Eisen, Gravelot, Cochin, Marillier, Moreau, Le Barbier, Chasselat, Devéria et autres. DUCHESNE aîné.

VIGNOLE (JACQUES DE) ou BAROZZIO. Cet architecte célèbre, après avoir eu la puissance d'imprimer une direction aux études de ses contemporains, est encore aujourd'hui, par son excellent ouvrage des cinq ordres, le conservateur du bon goût et des principes en architecture, l'un des législateurs du grand art qu'il exerça pendant la majeure partie du XVIe siècle. Vignole était fils d'un gentilhomme milanais nommé Clément Barozzio, qui, ayant été ruiné par les guerres civiles, se retira à Vignole, petite ville du marquisat de ce nom et dépendant du territoire de Bologne. Ce fut là

que naquit, le 1er octobre 1507, Jacques Barozzio ou Jacques de Vignole. Encore enfant, il eut le malheur de perdre son père, et demeura long-temps à la charge de sa mère, qui était sans fortune. Lorsqu'il fut en âge de choisir une profession, il obéit à son penchant naturel pour le dessin, et, pressé de rendre productif son travail, il devint peintre par la force des choses. Puis il alla se fixer à Bologne dans le but d'étudier son art sous des maîtres en renom; mais la peinture ne devait être pour lui qu'un gagne-pain, ce que, dans le siècle précédent, elle avait été pour Bramante. Il consacrait avec délices une grande partie de son temps à faire des dessins de fabriques et d'intérieurs, à calculer des effets de perspective. Déjà dans le peintre on pouvait deviner l'architecte. — Le soin minutieux qu'il mit à exécuter quelques-unes de ses premières fantaisies architectoniques attira l'attention des connaisseurs, et quelques personnes de distinction prirent goût à ses études de frontispices, entre autres François Guichardin, alors gouverneur de Bologne. Vignole s'appliqua à bien composer, à rendre avec une précision mathématique les dessins de ce genre qui lui furent commandés par ce personnage; car ce dernier, pour mieux comprendre la justesse des effets calculés par le peintre dans ses façades et ses intérieurs de monuments, prenait plaisir à en faire exécuter de petits modèles en bois par un religieux dominicain nommé Damien de Bergame. Cet excellent ouvrier en marqueterie, au moyen des bois de couleurs et d'un travail de burin, exprimait les tons et les formes des différents appareils et matériaux qu'on eût pu employer pour la construction de ces édifices peints sur toile. Vignole ne devait pas s'en tenir à ces puérils succès; il résolut d'aller à Rome. Son métier de peintre fournit à tous les frais du voyage, et fut encore sa principale ressource contre la misère et la faim pendant les premières années de son séjour à Rome, car il ne put d'abord tirer aucun parti de ses notions en architecture, qui n'étaient guère pratiques et qu'il avait puisées dans une fréquente lecture des livres de Vitruve. Il s'estima fort heureux, après un certain temps d'études, d'entrer en qualité de dessinateur chez Jacques Meleghini, Ferrarais, architecte du pape Paul III. Il rendit quelques bons offices à cet artiste, qui le prit sous sa protection, et le fit agréer comme dessinateur par l'académie d'architecture fondée à cette époque. Vignole montra bientôt qu'il était capable de s'acquitter avec supériorité de cet emploi, en prenant part de vive voix aux conférences savantes des plus habiles praticiens, et en exécutant pour le compte de la nouvelle académie des travaux dont il retira lui-même un grand fruit. Il fut chargé de dresser les plans, de dessiner les coupes et profils des anciens édifices de Rome. — Ce fut vers ce temps qu'il connut François Primatice, peintre et architecte bolonais, qui, étant passé en France au service de François Ier, avait été envoyé en Italie par ce prince avec ordre d'acheter des modèles antiques et des tableaux, et de faire mouler les plus belles statues de Rome. Vignole se trouva en position de rendre de fréquents services à cet artiste et de lui faciliter l'accomplissement de sa mission; il prit part aux marchés que conclut l'envoyé du roi de France, et lui fut d'un grand secours dans le moulage en creux des statues du Belvédère. Plus tard il s'attacha tout-à-fait à la fortune du Primatice, et séjourna deux ans en France avec lui. Vignole partagea ses travaux, lui aida à jeter en bronze les figures moulées sur l'antique qu'ils avaient apportées d'Italie, lui dessina des fonds d'architecture pour ses tableaux, enfin eut occasion de faire pour le roi quelques plans d'édifice dont les guerres, qui alors occupaient la France, empêchèrent l'exécution. On prétend qu'il donna un dessin du château de Chambord; mais, à coup sûr, ce n'est pas d'après ses plans que fut construite cette résidence, où l'on trouve pourtant un motif d'escalier qui a pu lui être emprunté. — Vignole, qui avait l'ambition

de mettre à profit ses études, manquait de travaux en France, et saisit avec d'autant plus d'empressement la première occasion qui lui fut offerte de retourner en Italie qu'on lui proposait d'entreprendre les travaux de construction de l'église Sainte-Pétrone de Bologne. Ses plans pour cet édifice lui méritèrent les éloges de Jules Romain et de Christophe Lombard, architecte du dôme de Milan. En même temps qu'il surveillait l'exécution de ce grand édifice, il faisait bâtir plusieurs palais à Bologne et dans les environs. Le portique de la bourse de cette ville a été exécuté après sa mort sur ses dessins; enfin il acheva et conduisit jusque dans Bologne le canal du Naviglio, dont il restait encore plus d'une lieue à creuser. Mais il eut à se plaindre de l'ingratitude et de l'avarice des Bolonais, et s'en alla à Plaisance, où il donna le dessin du palais du duc de Parme, édifice qu'il commença, et qui fut achevé par son fils Hyacinthe Barozzi. — Il eut la gloire de faire une grande fortune à Rome, où il avait commencé ses premières études sérieuses en architecture. Le peintre Vasari le présenta au pape Jules III, dont il devint l'architecte ordinaire. Il bâtit pour ce pontife, hors de la porte du Peuple et sur la voie Flaminienne, une délicieuse villa. On lui doit encore le portail de l'église Saint-Laurent *in Damaso*, plusieurs parties du palais du cardinal Alexandre Farnèse et de l'église de la maison professe des jésuites, et le magnifique château de Caprarole, un des chefs-d'œuvre les plus complets qu'ait produits l'art de bâtir. — Après la mort de Michel-Ange, Vignole dirigea les travaux de l'église Saint-Pierre de Rome. Ce dernier hommage rendu à son génie mit le comble à tous ses vœux, car il refusa les propositions magnifiques qui lui furent adressées de la part du roi Philippe II pour l'engager à faire un voyage en Espagne, où son plan de l'église Saint-Laurent de l'Escurial avait eu le plus grand succès. — Le pape Grégoire XIII, qui avait mis en Vignole toute sa confiance, le chargea d'une mission diplomatique : il s'agissait de régler un différend qui s'était élevé entre le souverain pontife et le grand-duc de Toscane au sujet des limites de leurs états. Vignole s'acquitta de sa mission en négociateur intègre et judicieux. Peu de temps après son retour à Rome, il fut atteint de la maladie dont il mourut, le 7 juil. 1573, à l'âge de 66 ans. On lui fit de magnifiques funérailles, et son corps fut enseveli dans Sainte-Marie-de-la-Rotonde (le Panthéon de Rome). — Vignole est l'auteur d'un livre classique, *l'Architettura sopra i cinque ordini*. Cet ouvrage, populaire en Europe, a été traduit dans presque toutes les langues. Notre Pierre Lemuet, qui acheva l'église du Val-de-Grâce, fut éditeur d'une première traduction française. Le libraire Jean Mariette le réimprima en 1738, y ajoutant une préface et des commentaires de Charles-Augustin d'Aviler. — Vignole avait eu l'intention de composer un traité de perspective, mais il ne fit que laisser des notes et mémoires qui furent confiés, par Hyacinthe Barozzio, au père Ignace Danti, religieux dominicain et professeur de mathématiques, lequel les mit en ordre, et les publia en 1583 avec un commentaire.

ANTOINE FILLIOUX.

VIGOGNE. Ce quadrupède, du genre des LAMAS, et de la première section de l'ordre des RUMINANTS (*v.* ces deux mots), habite, en troupes plus ou moins nombreuses, les croupes froides et désertes des plus hautes Cordilières. Remarquable par la beauté et la finesse de sa toison, il a la taille, à peu près, de la chèvre domestique; son port est gracieux : il a de la vivacité dans la physionomie, de la noblesse, et même une sorte de fierté dans les attitudes. Il dépasse le chamois en légèreté, et fait entendre pour cri un son aigu, qu'il répète souvent, plus semblable au sifflement d'un oiseau qu'à la voix d'un quadrupède. Sa principale nourriture est l'ichu ou pajon, plante qui tapisse les rochers, au milieu des glaces et des neiges. La chair et la peau de la vigogne font à peu près la seule nourriture et l'unique vêtement

des Patagons. Cet animal, timide et rusé, est d'ailleurs d'une telle défiance que le moindre bruit le fait fuir, au point que les Péruviens ont renoncé à le tirer; mais ils n'en ont pas moins trouvé une autre manière de procéder en masse à son extermination, en en refoulant et arrêtant des troupeaux entiers dans une sorte de parc fait avec une corde tendue et amarrée à des pieux : cette espèce de chasse, quoiqu'elle soit excessivement fatigante, a déjà réduit considérablement le nombre des vigognes, dont la race finira par s'éteindre; car les Indiens n'en épargnent aucune pour avoir sa toison, qu'il serait facile de lui enlever sans la massacrer, ainsi que cela se pratiquait du temps des Incas. Il est d'ailleurs très probable qu'on parviendrait à sauver cette précieuse espèce de la destruction totale qui la menace, en la réduisant à la domesticité : quelques essais de ce genre ont été faits au Pérou et en Espagne, mais trop maladroitement, et sur des bases trop étroites. L'exemple du mouflon ou mouton sauvage, dont le naturel était si farouche dans ses montagnes, et dont on a néanmoins fait un des animaux domestiques les plus doux, est décisif en faveur de la possibilité d'apprivoiser les vigognes; et la toison, déjà si belle de ces animaux, le deviendrait sans doute encore plus entre nos mains.

J. Humbert.

VIGOUREUX (La). Cette femme faisait partie de la monstrueuse association de devins et d'empoisonneurs qui porta la mort et l'effroi dans les familles les plus distinguées de la cour de Louis XIV. Cette association comptait deux hommes, Le Sage et Guibourg, tous deux prêtres et fort habiles dans l'art de composer des poisons; trois femmes, La Voisin, La Bosse et La Vigoureux. Elles avaient toutes trois commencé par la prostitution, et continuèrent le même métier en se faisant appareilleuses : elles pervertissaient de jeunes filles qu'elles livraient aux grands seigneurs, distribuaient des philtres amoureux, disaient la bonne aventure, et se vantaient de découvrir les trésors et de faire retrouver les choses perdues. Leur liaison avec Le Sage et Guibourg les conduisit à faire du plus lâche et du plus atroce des crimes un infâme commerce. Le duc de Luxembourg, le comte de Cessac, d'autres seigneurs, la duchesse de Bouillon, la marquise d'Alluye, la comtesse de Polignac, se virent tous compromis par ces misérables, qui furent traduits devant la chambre ardente de l'Arsenal et condamnés au bûcher. Tous subirent leur arrêt. La comtesse de Soissons et deux autres dames de la cour partirent pour l'étranger. La duchesse de Bouillon seule se présenta devant les juges et fut acquittée, comme l'avaient été les seigneurs compromis dans cet épouvantable procès. La Vigoureux, moins chargée dans l'information que La Voisin, subit le même sort (*v. Cour des poisons*). Dufey (de l'Yonne).

VIGUERIE, VIGUIER. On désignait, par le titre de *viguier*, surtout dans le midi de la France, le président, le chef d'un tribunal nommé *viguerie*; il y avait un *viguier* à Toulouse, un *viguier* du pays d'Albigeois, etc. Le titre de *viguier* n'est autre chose qu'une corruption du latin *vicarius*. A Rome, e surtout durant le Bas-Empire, on nommait *vicarii* des magistrats qui, sous l'autorité du préfet, étaient chargés de l'administration de tout un diocèse, nom qui, comme l'on sait, désignait une étendue de pays qui contenait plusieurs métropoles. Ces *vicarii* portaient la chlamyde et jouissaient de plusieurs priviléges importants. Après la chute de l'empire, et lorsque des comtes particuliers furent préposés au gouvernement de chaque province et même de chaque ville importante, ces officiers ne pouvant tout faire par eux-mêmes, eurent, comme les préfets, des lieutenants, des *vicarii*, qu'en langue romane on appela *viguiers*, mot qui est passé dans la langue française. Quelques auteurs ont confondu les *viguiers* avec les *vicomtes*; mais nous croyons qu'en général il faut les distinguer; car si, dans un petit nombre de lieux, les fonctions de ces officiers se son t

confondus, presque partout les *vicomtes* ne se sont occupés que du gouvernement et du commandement des troupes, rendant presque toujours leurs fonctions héréditaires et souveraines, et formant des dynasties qui ont joui légalement, ou par usurpation, des droits régaliens, tandis que les *viguiers* ne furent que des prévôts, des juges, dont les offices ne se transmirent point comme les fiefs, et demeurèrent toujours électifs. Le nombre des *vigueries* avait déjà été extrêmement restreint, lorsque la révolution de 1789 a détruit, et sans doute pour toujours, ces derniers restes de l'administration romaine, conservés en partie durant le moyen-âge. Ch[er] ALEXANDRE DU MÈGE.

VILLANELLE. La villanelle était une pièce de poésie à refrains, revenant à de très courts intervalles. L'exemple que je vais citer, et que me fournit Passerat, donnera de sa forme et de son espèce une idée beaucoup plus exacte que tout ce que j'en pourrais dire. Du reste, cette villanelle est le chef-d'œuvre du genre :

J'ai perdu ma tourterelle
Est-ce point elle que j'oi (j'entends) ?
Je veux aller après elle.
Tu regrettes ta femelle ;
Hélas ! aussi fais-je, moi,
J'ai perdu ma tourterelle.
Si ton amour est fidèle,
De même est ferme ma foi,
Je veux aller après elle.
Ta plainte se renouvelle :
Toujours plaindre je me doi,
J'ai perdu ma tourterelle.
En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne voi :
Je veux aller après elle.
Mort, que tant de fois j'appelle,
Prends ce qui se donne à toi !
J'ai perdu ma tourterelle,
Je veux aller après elle.

VIOLLET LEDUC.

VILLARET. Les deux frères, Guillaume et Foulques de Villaret, furent tous deux grands maîtres de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Le premier succéda à Odon de Pins, en 1300, et fut le vingt-troisième grand maître. Depuis quelques années les hospitaliers ainsi que les templiers étaient passés en Chypre, où Limisso leur avait été assignée pour retraite. Des contestations fréquentes qui s'élevèrent entre les hospitaliers et les rois de Chypre décidèrent Guillaume de Villaret à entreprendre la conquête de l'île de Rhodes, occupée alors par des Grecs révoltés et des pirates musulmans. Il s'y préparait, lorsque la mort vint, en 1307, mettre fin à ses projets, pour lesquels il s'était assuré l'approbation de la France et du pape. Son frère, Foulques de Villaret, fut son successeur et mena à fin l'entreprise. Sous prétexte d'une expédition en terre sainte, il équipa une flotte et leva des troupes ; puis, lorsqu'on s'attendait à le voir paraître sur les côtes de Syrie, il attaqua subitement l'île de Rhodes. Après une victoire sanglante remportée sur les Grecs, qu'il avait vainement sollicités d'abandonner l'île à l'ordre à titre de fief, il s'empara, le 15 août 1313, de la capitale, et successivement de toute l'île avec les îles plus petites qui en dépendent, et dont Cos est la principale. Aussitôt le sultan Osman vint à son tour assiéger Rhodes avec une armée formidable ; les chevaliers le repoussèrent. Le couvent de l'ordre fut transféré dans la nouvelle conquête, et les hospitaliers furent depuis appelés *rhodiens* ou *chevaliers de Rhodes*. Malgré les services que Foulques avait rendus, il fut accusé de négliger les intérêts publics pour ne songer qu'aux siens propres. Les chevaliers, indignés de son despotisme et de son luxe, l'obligèrent à se démettre, l'an 1319, entre les mains du pape, pour éviter la honte d'une déposition. On lui donna pour dédommagement le prieuré de Capone : il préféra d'aller demeurer en France auprès de sa sœur, dame de Tivan, en Languedoc, où il mourut l'an 1327. S[t]-GERMAIN LEDUC.

VILLARET (Claude), né à Paris vers 1715, mort en février 1766, le second des continuateurs de l'*Histoire de France*, publiée au XVIII[e] siècle, et commencée par l'abbé *Velly* (v.). C'est aux neuf volumes de cette histoire (tom. VIII à XVII), composés par Villaret, qu'est attachée sa célébrité ; ce sont ceux de toute la collection qui se font encore lire avec

le plus d'intérêt. La jeunesse dissipée de cet écrivain ne l'avait point préparé aux graves fonctions de l'historien. Destiné au barreau par ses parents, il avait à la vérité fait de fort bonnes études; mais un penchant déréglé pour le plaisir l'avait détourné des occupations sérieuses. Sa vie fut long-temps vagabonde : il fut successivement auteur de petites comédies sans portée, de romans très médiocres, et comédien par amour. Cependant, il étudia son art, et s'y fit un certain renom dans la province, jusqu'au moment où, après s'être chargé de la direction d'une troupe à Liège, il quitta la scène en 1758. Le premier écrit qui annonça en lui quelque talent littéraire avec la connaissance du théâtre, fut sa réponse à la *Lettre sur les spectacles* de J.-J. Rousseau, publiée à Genève, en 1758 (82 pp. in-8°), sous le titre de *Considérations sur l'art du théâtre*. Il était revenu à Paris : ayant obtenu, par la protection de ses amis, l'emploi de premier commis à la chambre des comptes, les devoirs de cette place imprimèrent une nouvelle direction à ses travaux. Occupé de mettre en ordre les débris des archives de ce corps, consumées en partie dans l'incendie de 1738, il prit intérêt à l'étude de notre histoire dans ces sources. En s'appliquant à ces recherches, il avait promptement acquis des connaissances historiques assez étendues, et il fut choisi pour continuer l'histoire entreprise par Velly. En six ans, de 1759 à 1766, il en publia les neuf volumes qui lui appartiennent, et qui conduisent nos annales jusqu'à la neuvième année du règne de Louis XI (1469). Le succès de ces volumes, entre autres des 8e et 9e, fit porter, dit-on, ses honoraires à 4,500 l. par volume. On créa pour lui la place de secrétaire des ducs et pairs. Il concourut encore, à ce que l'on croit, à d'autres ouvrages, tels que le *Cours d'histoire universelle*, publié par Luneau de Boisgermain. Il fut l'éditeur des mémoires qu'avait rédigés l'abbé de Vertot, sur les ambassades de MM. de Noailles pendant le XVIe siècle. Ces travaux multipliés achevèrent de miner une santé dérangée par les désordres de la jeunesse, et une inflammation, produite par une blessure qu'il se fit à la suite d'une rétention d'urine, l'enleva en trois jours. Ce qui fit lire Villaret, c'est qu'à l'exemple de Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, il s'efforça de faire connaître aux lecteurs les institutions, les usages, les habitudes nationales, les progrès des sciences, des arts, des lettres, de la raison publique; c'est surtout qu'il prend intérêt au bien des peuples, qu'il témoigne souvent un amour sincère pour la vérité et pour son pays; que souvent aussi sa plume trouve des accents sévères contre le crime et les vices malfaisants. Toutefois, ses résumés d'histoire morale, politique et intellectuelle, annoncent plutôt des vues saines qu'une instruction solide, et il ne sait pas toujours secouer le joug des préjugés qui égarent la raison de l'historien. C'est ce que prouvent les observations qui suivent; nous les empruntons au manuscrit d'A. Dingé, intitulé : *Leçons du passé, ou Vue morale de l'histoire de France* (v. DANIEL). — « Ce délire de la raison, dit-il, qui se prosterne devant les oppresseurs de l'humanité, n'est pas toujours produit par la dépravation du cœur. Les historiens sont comme les autres, les enfants de leur siècle : plusieurs ont hérité des préjugés et des travers d'esprit de leurs parents et de leurs maîtres; leur mauvaise éducation à gâté leur jugement. C'est cette malheureuse habitude contractée dans l'âge le plus tendre, de chercher leur bonheur dans l'opinion des autres; c'est ce désir ambitieux de la primauté, cette pernicieuse émulation, nourrie d'abord par les prix de collége, fortifiée ensuite par les récompenses académiques, et enfin érigée en vertu dans le monde, qui leur fait regarder avec mépris leurs égaux, et avec admiration tous ceux que le hasard de la naissance, ou leur courage, ou leur adresse, où tous ces moyens réunis ont élevés au-dessus de leurs concitoyens. La société est à leurs yeux comme le monde

de Descartes, et ils ne trouvent rien de beau que d'y être planète, et d'avoir autour de soi son tourbillon propre. C'est à ce titre qu'ils s'extasient devant les puissants et les riches, en les voyant ramasser autour d'eux un cercle de pauvre peuple, et peser sur lui avec un poids supérieur. Ils ressemblent à ce fils du bon Primerose, attendant un jour dans l'antichambre d'un ministre l'occasion de parler à sa gracieuse personne : « J'eus, » dit-il, tout le temps de regarder autour » de moi. Tout y avait un air de gran- »deur et de bon goût : les peintures, la » dorure et les meubles me tenaient » dans le ravissement, et m'inspiraient la » plus haute idée du maître. Combien » doit être grand celui qui possède tous » ces chefs-d'œuvre, qui charrie dans » sa tête les affaires de l'état, et déploie » dans son palais la moitié des richesses » du royaume! Certes, la profondeur de » son génie est immense, etc. » Combien de Georges Primerose parmi nos hommes de lettres! Combien regardent comme des témoignages d'un vrai mérite les préférences obtenues par les grands et les riches! Combien les estiment, d'après leur influence, et admirent avec un respect superstitieux leurs actions même les plus indifférentes, leurs vains discours, et jusqu'à leurs moindres gestes! C'est le faste surtout dont ils les voient entourés, qui les attire et les éblouit. » Croirait-on que Villaret, le continuateur de Velly dans son histoire de l'infortuné Charles VI, représente comme un adoucissement aux maux des Français, accablés sous le poids de l'oppression et de la misère, l'apparition subite du fils de ce prince dans la ville de Paris, au milieu d'une superbe cavalcade? Le récit est vraiment curieux. Villaret peint d'abord la situation du royaume, les taxes immodérées, la répartition arbitraire, la levée rigoureuse, la recette infidèle des impôts, le dédale impénétrable de la dépense : la nation découragée s'appauvrissait, et manquait des ressources qu'eussent dû lui offrir le commerce, l'industrie, les arts, alors négligés et sans émulation; les calamités publiques exigeaient du gouvernement de la sagesse, de la justice et quelques diminutions de subsides, surtout dans un temps où la paix avec l'étranger et la tranquillité intérieure semblaient permettre au peuple de respirer. On l'espérait, et ceux qui gouvernaient se rendirent odieux en trompant l'attente générale : « Si quelque chose, ajoute l'historien, était capable d'adoucir le sentiment de tant de maux, c'était sans contredit le spectacle qu'on offrit au public. Le jeune dauphin Charles, âgé pour lors de neuf ans, parut, pour la première fois, accompagné d'une superbe cavalcade. Il traversa tout Paris au milieu des acclamations, et se rendit à Saint Denis. Les religieux le reçurent à l'entrée de leur église, avec les honneurs dus à l'héritier présomptif de la couronne. Il visita, les jours suivants, avec le même appareil, les autres maisons de plaisance des environs de la capitale. » Si ces acclamations furent unanimes, et ne sortirent pas, suivant l'usage, de la bouche d'applaudisseurs salariés, elles eurent une autre cause que celle qu'indique l'historien; le peuple, toujours disposé à bien augurer des héritiers du trône, tant qu'ils sont encore dans l'enfance, croyait voir dans le jeune prince son libérateur futur. Il se consolait ainsi de ses maux présents par l'espoir d'un meilleur avenir. Peut-être, en se souvenant que le fils de son roi souffrait comme les autres du gouvernement tyrannique qui écrasait la France, ce peuple attendri voulait-il le dédommager, par ses acclamations, des dégoûts et des injustices dont il le voyait la victime. Mais Villaret ne paraît pas même avoir soupçonné ce double motif, quoique beaucoup plus simple et plus naturel que la stupide admiration d'un peuple mourant de faim pour un spectacle frivole et une superbe cavalcade. — On a reproché à cet écrivain un ton trop souvent déclamatoire et dissertateur; mais sa narration ne manque pas de verve, quelquefois même d'éloquence, ni son style d'élégance et de vigueur. Aussert de Vitry.

VILLARS (Louis-Hector, marquis, puis duc de), l'un des plus illustres successeurs de Turenne et de Condé, naquit à Moulins en Bourbonnais, en 1653, d'une noble famille originaire de Lyon, qui avait donné cinq archevêques de suite à l'église de Vienne, et d'où étaient sortis grand nombre d'hommes distingués dans la magistrature et dans la carrière des armes. Villars débuta de bonne heure dans le rude métier de la guerre, où il déploya presque aussitôt une valeur et une capacité qui révélaient un grand capitaine. En 1672, il se trouvait au passage du Rhin. L'année suivante, au siége de Maëstricht, il se lança dans la tranchée parmi quelques grenadiers, quoiqu'il fût alors cornette de chevau-légers. Louis XIV, témoin de son ardeur belliqueuse, crut devoir lui rappeler d'un ton sévère qu'il avait défendu aux volontaires, et surtout aux officiers de cavalerie, d'aller aux attaques sans en avoir l'autorisation. « J'ai cru, sire, répondit le jeune héros sans se troubler, que votre majesté me pardonnerait d'apprendre le métier de l'infanterie, surtout quand la cavalerie n'a rien à faire. » Quelques jours après, une poignée de gendarmes repoussant l'ennemi avec une intrépidité remarquable, le roi demanda qui commandait ces gendarmes. « C'est Villars, lui répondit-on.—Il semble, reprit Louis XIV, que, dès qu'on tire en quelque endroit, ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » C'est que ce *petit garçon* se sentait appelé au rôle de grand homme. En effet, il ne tarda pas à mériter les éloges de Turenne et du grand Condé; et, dans la campagne d'Allemagne de 1678, il se conduisit d'une manière si brillante que le maréchal de Créqui lui dit devant toute l'armée : « Jeune homme, si Dieu te laisse vivre, tu auras ma place plutôt que personne. » Nommé maréchal-de-camp en 1690, Villars commença, dès cette époque, à figurer sur le premier plan. On le voit contribuer puissamment au succès des combats de Leuse et de Pfortzheim, en 1691 et 1692; plus tard, en Italie, il défait complétement un corps de troupes qui voulait l'enlever; en 1702, par un mouvement habile, il gagne la bataille de Friedlingen contre les impériaux, et, du même coup, le bâton de maréchal de France. L'année suivante, il remporte une victoire à Hochstett, de concert avec l'électeur de Bavière. Dans les premiers instants, cet électeur, avant de livrer combat, voulait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre général, lui dit le bouillant Villars : vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de livrer bataille? » A son retour en France, le roi confia (1704) au maréchal de Villars la pacification du Languedoc, où s'agitaient en armes les huguenots révoltés. En moins d'une année, employant tour à tour l'indulgence et la force, il eut la consolation et la gloire de pacifier le pays en réduisant les rebelles. A peine sorti du Languedoc, il est rappelé sur des champs de bataille plus dignes de lui; il vole en Allemagne, arrête Marlborough victorieux, bat l'armée ennemie à Stolhoffen (1707), et lui enlève 166 pièces de canon. Puis il passe dans le Dauphiné, et, par ses habiles manœuvres, fait échouer tous les desseins de l'habile prince Eugène. « Il faut, disait un jour ce dernier, que le maréchal de Villars soit sorcier, pour savoir ainsi tout ce que je dois faire; jamais homme ne m'a donné plus de peine ni plus de chagrin. » En 1709, Villars se retrouve en Flandre, en face d'Eugène et de Marlborough réunis; il leur livre la sanglante bataille de Malplaquet; mais, à peine l'action est-elle engagée qu'il est dangereusement blessé au genou : il veut néanmoins rester sur le champ de bataille, et continue à donner des ordres; mais la douleur l'emporte, il tombe sans connaissance, et sa retraite personnelle détermine la malheureuse issue de cette journée. Toutefois, la victoire coûta cher aux alliés. Jamais fait d'armes n'avait été plus disputé; quinze mille hommes restèrent de part et d'autre dans les bois et hautes futaies de Malplaquet; et si les

alliés eurent le stérile avantage de garder le champ de bataille, la retraite de l'armée française ne fut pas sans gloire. Villars, dans cette mémorable affaire, avait été blessé assez grièvement pour se faire administrer le viatique. On proposa de faire secrètement cette cérémonie religieuse. « Non, dit le maréchal; puisque l'armée n'a pas pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien. » Heureusement pour le salut de la monarchie, le ciel conserva les jours du héros. Il allait prendre une éclatante revanche, et parvenir à l'apogée de sa réputation militaire. Dès qu'il est guéri de sa blessure, il s'apprête à repousser les ennemis qui ont envahi la Picardie, qui ont même fait une tentative pour enlever Louis XIV à Versailles. Il prend donc les instructions définitives du roi. Ce prince ne dissimule pas qu'il confie au maréchal les dernières ressources de l'état, et ne lui en donne pas moins carte blanche pour livrer bataille s'il se présente une occasion favorable. Quoique bien convaincu des difficultés du poste qui lui est offert, Villars l'accepte sans balancer; et, jaloux de justifier la confiance du monarque, il va prendre le commandement de l'armée, fait d'habiles dispositions, et tombe, comme la foudre, sur l'ennemi, retranché dans une forte position, à Denain, sur l'Escaut (24 juillet 1712). Forcer une armée nombreuse et aguerrie dans de pareils rechanchements semblait une entreprise hardie, peut-être téméraire. Mais Villars ne désespère pas du succès. « Messieurs, dit-il à ceux qui l'entourent, les ennemis sont plus forts que nous; ils sont même retranchés. Mais nous sommes Français; il y va de l'honneur de la nation : il faut aujourd'hui vaincre ou mourir, et je vais moi-même vous en donner l'exemple. » Il dit, et se met à la tête des troupes, les entraîne à l'ennemi, emporte les redoutes au pas de course, brise les corps hollandais et anglais, les pousse, le mousquet dans les reins, jusqu'aux bords de l'Escaut, et vient s'établir vainqueur dans les retranchements de Denain; puis, profitant admirablement du désordre des alliés, il passe sur-le-champ l'Escaut, et, tout en harcelant vigoureusement le prince Eugène, il délivre Landrecies, et prend, comme en courant, Marchiennes, Douai, Béthune, Bouchain et plusieurs autres places. Villars venait de sauver le sol de la patrie, l'honneur national, la monarchie : voilà ce qui explique la merveilleuse renommée du combat de Denain. A bien considérer ce fait d'armes en lui-même, Denain ne fut qu'un combat heureux, un hardi coup de main, qui ne fut décisif que parce qu'il se donna en temps opportun. Comme on l'a remarqué, Malplaquet fut une bien autre bataille; elle fit un honneur bien plus grand à Villars et à Boufflers, quoiqu'elle fût perdue. A la guerre, il y a des défaites plus glorieuses que la victoire. Quoi qu'il en soit, les succès de Villars hâtèrent la conclusion d'une paix honorable; il la signa comme plénipotentiaire, à Rastadt, le 6 mai 1714. Le maréchal de Villars ne rendit pas moins de services pendant la paix que pendant la guerre. Nommé président du conseil de guerre, et admis au conseil de régence après la mort de Louis XIV, il se montra toujours l'ennemi des intrigants, et tonna plus d'une fois contre les fortunes scandaleuses usurpées à la faveur du système de Law. Lorsqu'en 1723 le gouvernement général des affaires passa entre les mains du duc de Bourbon, Villars fut appelé dans tous les conseils. Toutes les dignités, tous les honneurs, semblaient vouloir se grouper autour de ses lauriers. Maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Provence, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, membre des conseils et de l'académie française, il avait tous les titres qui peuvent flatter l'ambition. La guerre s'étant rallumée en 1733, le vainqueur de Denain fut envoyé en Italie, en qualité de général des camps et armées du roi, titre dont personne n'avait été gratifié depuis Turenne, pour qui l'on croit qu'il avait été créé. A l'âge de 82 ans, Villars par-

tit pour le Milanais, et prit, après douze jours de tranchée ouverte, la place de Pizzighettone. Un officier-général lui représentant qu'il s'exposait trop pendant ce siége : « Vous auriez raison si j'étais à votre âge, lui répondit l'illustre maréchal ; mais, à l'âge où je suis, j'ai si peu de jours à vivre que je ne dois pas les ménager, ni négliger les occasions qui pourraient me procurer une mort glorieuse. » Ce fut là sa dernière campagne, et cette campagne fraya le chemin de la victoire. En revenant en France, Villars, déjà très affaibli, tomba malade à Turin, et vint mourir dans sa patrie, le 17 juin 1734. Quand cette nouvelle parvint au prince Eugène, cet autre grand capitaine s'écria : « La France vient de faire une grande perte qu'elle ne réparera de long-temps. » — Villars mérite d'être compté parmi nos plus hautes capacités militaires. Il joignait à une bravoure toute chevaleresque des talents d'un ordre supérieur. Ses plans stratégiques étaient conçus avec une audace de pensée qu'il savait le plus souvent justifier par une brillante et rapide exécution. Sa bataille de Malplaquet est une action en grand, une de ces batailles par des masses, comme on en trouve dans les guerres de la révolution et de l'empire. Le grand art de Villars était de choisir toujours une bonne position, et d'offrir ainsi bataille, en se ménageant des ressources pour la victoire comme pour la retraite. Il fut presque le dernier des grands généraux français de l'ancienne monarchie; car, dans la guerre de 1741, les victoires de la France ne furent remportées que par des généraux étrangers, et il nous fallut un Maurice de Saxe pour gagner des batailles. — On reprochait à Villars de n'avoir point de modestie ; il était en effet plein de confiance en lui-même ; mais il faut avouer que cette confiance n'était nullement présomptueuse, puisqu'elle s'appuyait sur un mérite réel, éminent. D'une franchise loyale, mais sans ménagement, il s'exprimait avec Louis XIV et son ministre Louvois avec la même hardiesse qu'on lui voyait devant l'ennemi. Aussi n'avait-il pas le don de plaire aux gens de la cour, ce dont il se souciait fort peu d'ailleurs. Un jour, au moment de partir pour aller se mettre à la tête de l'armée, il dit au roi, en présence des courtisans : « Sire, je vais combattre les ennemis de votre majesté, et je vous laisse au milieu des miens. » Il dit aussi aux favoris du régent qui s'étaient enrichis de la ruine de la fortune publique : « Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis de l'état. » — On a imprimé en Hollande les mémoires du maréchal de Villars (3 vol. in-12). Voltaire dit que le premier volume est entièrement de lui; les deux suivants sont d'une autre main. On a aussi sa *Vie*, écrite par lui-même et publiée par Anquetil (4 vol. in-12); on y trouve les lettres, les souvenirs et le journal même de Villars. — Sous la restauration, un nouvel obélisque fut élevé dans la plaine de Denain, par les soins du conseil-général du département du Nord. Ce monument d'une seule pierre remplace dignement la chétive pyramide que Sénac de Meilhan, intendant du Hainaut, avait fait ériger en 1780, et qui portait pour inscription les deux fameux vers de la *Henriade* :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars.

CHAMPAGNAC.

VILLEHARDOUIN (GEOFFROY DE), maréchal de Champagne, et historien du moyen âge, naquit vers l'an 1167, dans un château voisin d'Arcis-sur-Aube. La quatrième croisade, dont il devait nous transmettre le récit, fut l'occasion qui révéla ses talents, comme homme politique et comme écrivain. Thibaut, comte de Champagne, ayant annoncé, dans un tournoi, où la noblesse de ses états se trouvait réunie, qu'il allait entreprendre le voyage de la terre sainte, la plupart des seigneurs alors présents se croisèrent. C'était en 1199 : Geoffroy de Villehardouin était du nombre. La première assemblée eut lieu à Soissons, puis à Compiègne, où l'on délibéra sur l'époque du départ, et sur la route que l'on suivrait

pour se rendre à Jérusalem. Il fut résolu que cette expédition se ferait par mer, et que l'on irait s'embarquer à Venise. Villehardouin fut un des six députés chargés d'aller dans cette ville faire les préparatifs de l'embarquement. Il négocia les conditions du départ avec le doge Henri Dandolo et le grand conseil. La république de Venise s'engagea, moyennant le paiement de 85,000 marcs d'argent, à fournir des bâtiments de transport pour 4,500 chevaux et 33,500 hommes. Les croisés devaient se rendre à Venise le jour de la Saint-Jean de l'année suivante, 1202. A son retour en France, Villehardouin trouva Thibaut, comte de Champagne, dangereusement malade, et sa mort laissa bientôt les croisés sans chef. Sur le refus du duc de Bourgogne et du comte de Bar de prendre le commandement, Villehardouin proposa de l'offrir au marquis de Montferrat, qui l'accepta. Les premiers croisés qui arrivèrent à Venise apprirent qu'un grand nombre de ceux qui devaient participer à l'expédition prenaient une autre route, et allaient s'embarquer dans d'autres ports. Ceux qui avaient signé la convention avec les Vénitiens, se voyant presque dans l'impossibilité de réunir la somme stipulée pour le transport de l'armée, envoyèrent Villehardouin avec le comte de Saint-Pol, pour engager les pèlerins à se diriger sur Venise : mais un grand nombre s'y refusèrent. Pour suppléer aux sommes qui leur manquaient, les croisés se virent réduits à faire, pour le compte de Venise, une expédition en Dalmatie : de là, ils furent enfin transportés en Orient, où le jeune Alexis Comnène les sollicita de rétablir son père Isaac sur le trône de Constantinople. Le jeune empereur Alexis, une fois monté sur le trône, négligea de remplir les conventions qu'il avait contractées avec les Français. Villehardouin fut un de ceux que l'on chargea alors de lui faire des remontrances. Il assista à la prise de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, ayant été élu empereur par les croisés, donna à Villehardouin la charge de maréchal de Romanie. Celui-ci s'appliqua à arranger quelques différends qui s'étaient élevés entre le nouvel empereur et le marquis de Montferrat. Baudouin, monté sur le trône, éprouva des revers, et finit par tomber entre les mains des Bulgares. Villehardouin, qui, dans ce combat, commandait l'arrière-garde, contribua, par ses sages mesures, à sauver les débris de l'armée. Il continua à servir son successeur Henri, et finit par se retirer en Thessalie, où il mourut vers l'an 1213. Sa famille a joui long-temps de grands honneurs dans l'empire grec. Alliée aux empereurs de Constantinople et aux plus grands princes de l'Europe, elle posséda en Orient des principautés importantes : celle d'Achaïe, celle de Morée, les villes de Corinthe, d'Argos, etc. Aujourd'hui Villehardouin nous est connu surtout par son *Histoire de la conquête de Constantinople*, qui comprend depuis l'an 1198 jusqu'à 1207. Intéressant par les faits qu'il raconte, et dans lesquels l'auteur même fut témoin et acteur, cet ouvrage a encore droit à notre attention, comme un des plus anciens monuments de la prose française. Toutefois, il paraît que le texte en a été remanié plus d'une fois par les anciens copistes. La première édition en a été imprimée à Venise en 1573. La plus estimée est celle que Ducange fit paraître en 1657, avec un glossaire. ASTAUD.

VILLEMAIN (ABEL-FRANÇOIS), pair de France, secrétaire perpétuel de l'académie française, etc.—Il est trois noms respectés dans les écoles, chers aux lettres et considérables dans la politique, qui seront toujours inséparables dans nos annales classiques, littéraires et publiques : ce sont MM. Cousin, Guisot et Villemain. Comme au XIIe siècle, on a vu à notre époque l'école envoyer dans le monde des sujets qui devaient influer sur les destinées du pays, et marquer la place élevée que les hommes d'intelligence sont appelés désormais à remplir dans l'ordre social, tel que l'ont modifié nos institutions nouvelles. En effet, tan-

dis que Villemain, si jeune encore, marchait à grands pas dans la carrière des succès académiques, Cousin, poussé par une vocation plus austère, le suivait de bien près, et Guizot, dont la renommée n'eut d'abord qu'un éclat progressif, ajoutait chaque jour à ses titres littéraires, à ses services administratifs, pour arriver et se maintenir au premier rang parmi les historiens et les hommes d'état. — Villemain naquit à Paris le 11 juin 1791 ; il fit sa rhétorique au Lycée impérial ; et lui, qui devait par la suite recueillir tant de palmes, se vit, à la fin de ses classes, déshérité par la chance aveugle du concours général. Ce fut, je me le rappelle, une vraie calamité pour tous ses condisciples. En effet, il était encore sur les bancs que nous le regardions comme un maitre. Villemain n'avait pas 20 ans lorsque Fontanes lui confia, en l'année 1810, une chaire de rhétorique au lycée Charlemagne, puis une conférence de belles-lettres à l'école normale. La manière dont le jeune professeur fit ces deux cours à des auditeurs à peu près de son âge, a laissé de profonds souvenirs dans l'université. L'usage des harangues latines ayant été rétabli, Villemain fut le premier chargé, en 1811, de prononcer le discours à cette solennité, et le succès qu'il obtint dans cette occasion fut un puissant argument contre les détracteurs des études classiques modernes. Mais, au milieu des austères exercices de l'enseignement, Villemain songeait à ce brillant avenir littéraire dont il avait toujours eu le pressentiment. Il débuta avec éclat par l'*Éloge de Montaigne*, qui fut couronné par l'Institut, dans la séance du 23 mars 1812. Le public ratifia le jugement de l'académie, et vit avec surprise un philosophe tel que Montaigne dignement apprécié par un écrivain qui n'avait pas 22 ans. — Dès ce moment, dans le monde comme dans les colléges, le nom du jeune orateur fut dans toutes les bouches. Par un phénomène très remarquable, et peut-être sans exemple tous les patrons, tous les coryphées de la république des lettres se coalisèrent en quelque sorte pour encourager celui qui était alors le plus brillant espoir de notre littérature. Ces premiers succès, si loin de l'éblouir ou de lui inspirer une présomptueuse confiance, ne firent qu'enflammer son ardeur. Une circonstance vint donner un éclat tout particulier à ses nouveaux succès. On était en 1814, l'Institut venait de couronner une seconde fois Villemain pour son discours *Sur les avantages et les inconvénients de la critique*. A la séance publique qui suivit la décision de l'Institut, se rendirent l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. L'académie, par une dérogation sans exemple à ses usages, autorisa le jeune lauréat à prendre la parole dans son sein pour lire son discours. Villemain fit précéder cette lecture de quelques mots pleins de noblesse, adressés aux monarques étrangers. Quant au discours *Sur la critique*, il se recommandait par une convenance parfaite ; il est plein de vues fines et d'aperçus délicats présentés avec une rare élégance, et ce style vif et léger qui distingue les plus ingénieux écrivains du XVIIIe siècle. Quelques semaines avant ce triomphe, Villemain avait été nommé professeur suppléant d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris. Son discours d'ouverture offrait, dans un cadre fort resserré, un tableau fidèle et animé de l'*Histoire générale de l'Europe au XVe siècle*. Une troisième palme académique suivit de près les deux autres. L'*Éloge de Montesquieu*, couronné le 25 avril 1816, n'est pas seulement remarquable par ce talent de critique littéraire dont Villemain avait déjà fait preuve ; mais son esprit, prenant un vol hardi, y a tracé un vrai tableau d'histoire, alors qu'on ne lui demandait qu'un portrait. A cette époque de réaction royaliste, il ne négligea point de protester dans son discours en faveur de nos libertés menacées, et de montrer dans les principes de l'*Esprit des lois* une préparation au système représentatif. La même année, Villemain passa de la chaire d'histoire moderne à celle

d'éloquence, à la faculté des lettres de l'académie de Paris. Il commença ce cours avec un éclat qui ne l'a jamais abandonné. Admirateur plein de goût de l'antiquité classique, familier avec les littératures de l'Europe moderne, il savait, par ses brillantes improvisations, inspirer à son auditoire l'enthousiasme du beau et du vrai. Mais le monde savant attendait de lui un ouvrage plus important que des discours et d'éloquentes leçons. On annonçait qu'il travaillait à une *Histoire de Cromwel.* Cet ouvrage, attendu avec impatience, parut en 1819. L'auteur, laissant de côté le brillant des discours académiques, décrit avec simplicité les plus tragiques catastrophes. Fidèle imitateur des anciens, il se garde bien de transformer l'histoire en une longue discussion; ses réflexions sont courtes, pleines de justesse. Il se montre surtout habile dans la peinture des caractères, et son impartialité est remarquable dans la manière dont il juge les divers personnages. Il a su éviter un écueil sur lequel se seraient jetés tant d'auteurs d'un goût moins sûr. En racontant la révolution d'Angleterre, il n'a nullement été tenté d'établir de longs rapprochements avec notre révolution, et de tracer ces parallèles antithétiques où l'art du rhéteur brille aux dépens de la vérité historique. Traduite en italien, en anglais et en allemand, l'*Histoire de Cromwell* est demeurée jusqu'à ce jour le plus important des titres littéraires de Villemain, puisqu'il n'a pas encore publié son *Grégoire VII*. En 1821, l'académie française l'admit au nombre de ses membres; il succédait à Fontanes. Son discours de réception se fit remarquer par un éloge plein de convenance de la charte, et par un appel bien sincère à la modération politique. Le 28 décembre 1822, il fut chargé de répondre au vénérable Dacier, qui succédait au duc de Richelieu. Ce fut un spectacle intéressant de voir le plus jeune des académiciens recevoir le doyen de l'Institut. La même année, Villemain publia la traduction de la *République* de Cicéron, d'après un manuscrit palimpseste découvert, en 1820, par Angelo Maio, bibliothécaire du Vatican. Non content d'interpréter pour la première fois ces fragments précieux, il a essayé de les compléter en y joignant un discours préliminaire et de savantes dissertations sur les mœurs et le régime intérieur de Rome. La publication des *Discours et mélanges littéraires* (1823), de *Lascaris* (1825), des *Nouveaux mélanges* (1827), ajoutèrent à sa réputation déjà si brillante. On trouve dans cette double collection de *Mélanges*, outre les discours dont j'ai déjà parlé, un *Essai sur l'oraison funèbre*, morceau de littérature du premier ordre, et des notices justement admirées sur Milton, Pascal, Fénelon, L'Hospital, Pope, Shakspeare, Lucrèce. Mais ce qui, dans ces deux recueils, doit surtout attirer l'attention, c'est le tableau si savamment tracé du *Polythéisme dans le* I*er siècle de notre ère*, et des efforts de la philosophie stoïque des Antonins pour arrêter la décadence du paganisme et les progrès du christianisme. L'auteur ne s'élève pas moins haut dans le *Tableau de l'éloquence chrétienne dans le* IV*e siècle*. Quant au *Lascaris*, suivi d'un *Essai historique sur l'état des Grecs*, ce n'est pas seulement un bon ouvrage, c'est une bonne action. Les Grecs étaient alors dans le fort de leur généreuse lutte contre l'oppression musulmane. Villemain, dans cet ouvrage, s'est associé à leurs vœux, à leurs efforts, donnant libre carrière à ces pensées de liberté, dont l'expression plus ou moins vive se retrouve dans toutes ses productions. Lorsque le fameux projet de loi sur la censure eut été présenté aux chambres (1827), Villemain, alors maître des requêtes, éleva seul au conseil d'état une voix éloquente en faveur de la liberté de la presse, qu'il appela la *plus vitale des libertés publiques*. L'académie française ayant alors arrêté qu'une supplique serait adressée au roi pour lui exposer les dangers dont les lettres paraissaient menacées, Ville-

main, fut chargé de la rédaction de cette supplique avec MM. de Châteaubriand et Charles Lacretelle. Le pouvoir lui répondit par une brutale destitution, et Villemain, exclus du conseil d'état, trouva un touchant dédommagement à cette honorable disgrâce dans l'accueil qu'il reçut de son innombrable auditoire de la Sorbonne. Il ne put qu'à grand'peine continuer son cours; il était sans cesse inquiété, dénoncé pour chaque expression qui trahissait une idée généreuse, souvent même pour ce qu'il n'avait pas dit. Enfin, la déplorable administration de M. de Villèle fit place au ministère Martignac : la faculté des lettres reprit une nouvelle vie; MM. Guizot et Cousin reparurent dans leur chaire, et Villemain, qui avait refusé la direction des beaux-arts près du ministère de l'intérieur, délivré désormais des entraves que sans cesse on lui opposait, put déployer dans ses leçons toutes les ressources de son admirable talent. Villemain venait d'être élu député de l'Eure quand la révolution de juillet éclata. Il avait voté avec les 221; lors du mouvement insurrectionnel de Paris, il fut de toutes les réunions de députés, il concourut et adhéra à la rédaction de la protestation contre les fatales ordonnances. Lorsque la chambre se réunit pour donner à la France un nouveau gouvernement, Villemain, nommé membre du comité de révision de la charte, combattit avec énergie le fameux article qui déclare le catholicisme *religion de la majorité.* Il fut aussi membre de la commission de la première adresse de la chambre au lieutenant-général du royaume, et prit une part active à tous les travaux de la session. Partisan des doctrines modérées qui tournent toujours en définitive au profit de la liberté, il se prononça hautement pour l'inamovibilité des juges, et son discours entraîna la majorité de la chambre. Membre du conseil royal de l'instruction publique depuis le mois de juillet 1830, il fut nommé dans le cours de la session vice-président de ce conseil, ce qui le soumit à une réélection. Bien qu'il se présentât à plusieurs colléges, il ne réussit point dans sa nouvelle candidature, et fut élevé à la dignité de pair de France le 5 mai 1833. Villemain est devenu dans cette chambre le chef d'une opposition favorable aux idées progressives et généreuses. Son improvisation hardie, mais renfermée dans les limites des convenances, donne à ses discours une couleur tout à fait tranchée, et il parvient toujours à se faire écouter par ceux même qui votent contre ses opinions. Ses occupations politiques, les nombreux détails dont il est chargé comme vice-président du conseil royal, ont forcé Villemain d'interrompre son cours à la faculté des lettres. Il s'est d'abord fait suppléer par M. Saint-Marc Girardin, *le plus brillant ouvrage* de Villemain, a dit un critique; puis par M. Géruzez, qui remplit cette tâche glorieuse, mais difficile, avec autant de conscience que de savoir et de talent. Comme président du conseil, Villemain a garanti avec constance les bonnes traditions universitaires de l'invasion des doctrines empiriques ou barbares; dans des moments difficiles, il a défendu avec le même zèle et quelquefois non sans succès les personnes contre les réactions politiques. Aussi, c'est avec satisfaction que les universitaires l'ont vu arriver à la seconde place du corps enseignant; leurs vœux ont été plus loin, et, à défaut de M. Guizot, ils auraient voulu depuis long-temps le voir élever à la première place. Quel grand maître en effet, par son éloquence et par ses habitudes littéraires, serait mieux en état que lui de recueillir ce brillant héritage de Fontanes? — Loin qu'on puisse dire que tant de soins divers aient fait de lui un déserteur de la littérature, ses différents rapports comme secrétaire perpétuel, ses réponses toujours si étincelantes aux récipiendaires, enfin sa belle dissertation en tête de la dernière édition du *Dictionnaire de l'académie* attestent que Villemain est de ces esprits actifs et puissants qui trouvent le temps de tout faire et de tout bien faire.—Après cette esquisse de la vie littéraire et politique, s'il m'était permis de descendre à la vie privée, je trouverais à louer ici un modèle d'amour filial et fraternel, une

vie studieuse et sans reproche et les plus honorables habitudes de désintéressement. Mais je ne dois pas oublier que si la vie privée *doit être murée*, c'est aussi bien pour l'éloge que pour le blâme.

CH. DU ROZOIR.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. La famille de ce nom, l'une des plus anciennes et des plus illustres de France, est du très petit nombre de celles qui n'ont point complétement sombré dans la tourmente révolutionnaire de 89 : l'un de ses descendants vit encore. Au moment où, à la voix de Napoléon, le cri de guerre retentissait sur tous les points de la France, l'héritier des L'Isle-Adam courut se rallier, comme simple volontaire, au drapeau tricolore, qui avait remplacé pour lui la bannière de ses aïeux; et le grade d'officier supérieur devint bientôt le prix de ses services. Aujourd'hui, retiré dans la petite ville d'Auch, il y jouit en paix d'une modique pension de retraite; l'étude est la seule consolation de ses vieux jours, et c'est lui dont le nom figure au bas de cet article. — Parmi les personnages qu'a produits cette maison célèbre, l'histoire en compte particulièrement deux. Le premier, Villiers de l'Isle-Adam (Jean de), maréchal de France, chevalier et seigneur de l'Isle-Adam, prit une part active aux troubles qui éclatèrent sous Charles VI, au commencement du XVe siècle. Le duc de Bourgogne, Jean-sans Peur, dont il avait épousé la querelle, l'installa d'abord comme son lieutenant à Pontoise; puis, quand ce prince eut été lui-même nommé lieutenant-général du royaume, il l'éleva à la dignité de maréchal. C'était le prix du service qu'il lui avait rendu, en s'introduisant dans Paris, en 1418, pour s'y joindre à ses partisans. L'assassinat de Jean-sans-Peur ayant amené le triomphe des Anglais, Henri V, nommé régent de France, fit enfermer à la Bastille Villiers de l'Isle-Adam, qui ne redevint libre qu'à la mort du despote anglais, en 1422; il rejoignit alors les drapeaux du nouveau duc de Bourgogne, sous lesquels il combattit encore jusqu'au traité d'Arras (1435), qui réconcilia Charles VII et le duc Philippe-le-Bon. Villiers fut tué deux ans après, à Bruges, dans une sédition populaire. Le roi de France l'avait confirmé dans son grade de maréchal, et l'avait nommé gouverneur de Pontoise; pour le récompenser de lui avoir soumis cette ville, et d'avoir puissamment contribué à réduire Paris sous l'autorité légitime. — L'autre Villiers de l'Isle-Adam (Philippe de), né en 1464, et quarante-troisième grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, était en France ambassadeur de son ordre quand il apprit son élévation à la dignité suprême. Instruit des immenses préparatifs que faisait Soliman pour assiéger Rhodes, il s'y rendit en toute hâte, et travailla avec une infatigable ardeur à mettre cette île en état de défense. L'année suivante en effet (1542), les Turcs débarquèrent devant la place au nombre de plus de 200 mille hommes. Quoique le grand-maître n'eût avec lui que 600 chevaliers, 4,000 soldats et quelques habitants qui avaient pris les armes, et qu'il ne pût compter sur aucun secours des états chrétiens, il opposa aux ennemis la plus héroïque résistance, et soutint un des plus mémorables siéges dont l'histoire fasse mention : les musulmans furent toujours repoussés dans une multitude d'assauts qu'ils tentèrent coup sur coup, mais dont chacun coûtait toujours aux chrétiens d'irréparables pertes. La trahison du chanceller d'Amaral, qui fut condamné à mort, faillit entraîner la perte de l'île. Irrité de tant de pertes infructueuses, Soliman vint commander lui-même le siége, et le pressa si vigoureusement, que Villiers, épuisé d'hommes et de vivres, se vit enfin réduit à la plus cruelle extrémité. Ce fut alors seulement qu'il se décida à capituler : le vainqueur, plein d'estime pour son brave adversaire, lui accorda les conditions les plus honorables, et tenta, mais en vain, de se l'attacher par les offres les plus brillantes. — Le 1er janvier 1523 Villiers quitta Rhodes avec ce qui lui restait de monde. Après avoir

long-temps erré avec cette petite troupe, il trouva enfin un refuge à Viterbe, par la protection du pape Clément VII. Charles-Quint ayant fini par lui céder Malte et les îles voisines, il alla aussitôt s'établir dans cette nouvelle souveraineté, où il s'affermit de son mieux, et mourut en 1534 à l'âge de 70 ans, après avoir réformé les statuts de l'ordre, et tenté, mais en vain, de calmer les sanglantes divisions qui avaient éclaté entre les différentes langues. C'est depuis la cession de Malte, faite à Villiers par Charles-Quint, que les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ont pris le nom de *chevaliers de Malte*.

Villiers-de-l'Isle-Adam.

VILLON, poète français (*v.* l'article France [*Histoire de la littérature*; tome xxviii, 56e livraison, page 221]).

VILNA (en russe *Vilenskaïa-Goubernïïa*), gouvernement de Russie dans l'ancienne Lithuanie. C'est un pays en général plat, marécageux et parsemé de lacs; le sol est très fertile, et l'agriculture occupe en grande partie la population : on élève des abeilles, des bestiaux et des brebis. Ce fut une des provinces polonaises qui échurent à la Russie lors du partage de 1793. Elle a 1,400,000 habitants et est divisée en 12 districts : Chavli, Kovno, Ochmiana, Ponéviej, Rossienna, Sventziany, Telch, Vidzy, Volkmir et Vilna. — Tous les cours d'eau appartiennent au bassin de la Baltique; ses principales rivières sont : le Niemen, la Vilika, la Mertchanka, la Berezina, la Sertzta, la Vindau, la Doubisa, l'Aa méridionale. — Le chef-lieu de ce gouvernement est *Vilna*, fondée en 1305, ancienne capitale du grand-duché de Lithuanie. Aujourd'hui, c'est le siége d'un évêque catholique et d'un évêque grec. Son université a été supprimée depuis la dernière insurrection. Située au confluent de la Viliïa et de la Vilika, sur plusieurs collines, elle a deux grands faubourgs, Antokolli et Roudaïka; plusieurs églises catholiques, trois églises grecques, une luthérienne, une calviniste, et une mosquée à l'usage des Tatars. La bibliothèque de l'université, qui comptait 30,000 volumes, a été transportée à Saint-Pétersbourg. Les juifs, auxquels appartient en grande partie le commerce, qui est très actif, forment le quart de sa population, qu'on évalue à 25,000 ames. C. L.

VIN, VINAIGRE, VINASSE. Toute liqueur sucrée mise en contact avec un ferment, dans des circonstances convenables de température, éprouve une réaction désignée sous le nom de *fermentation alcoolique*, d'où proviennent de l'acide carbonique qui se dégage et de l'alcool qui reste dans le liquide; ce produit pourrait, dans tous les cas, être désigné sous le nom de *vin*, mais il reçoit les noms particuliers de *cidre*, *poiré*, *bierre*, quand il est le résultat de la fermentation des pommes, des poires, de l'orge. Le nom de *vin* est plus généralement employé pour désigner le liquide fermenté fourni par le raisin. Cependant, on se sert du même nom pour le produit de la fermentation des sucs de beaucoup de fruits que l'on emploie comme boissons dans les pays où ne croît pas la vigne, tels sont les *gooseberry-wine*, vin de groseille très employé en Angleterre. — On a, depuis un certain nombre d'années, étendu l'expression de *vins* à des liqueurs fermentées impotables, destinées à la production de l'eau-de-vie, telles que celles que l'on obtient avec la pomme-de-terre, le seigle, l'orge, etc. Nous ne nous occuperons ici du vin que sous le rapport de son emploi comme boisson, et nous nous bornerons à parler de celui que l'on obtient avec le suc du raisin. — Suivant la nature de la vigne, et plus encore suivant celle des terrains et l'exposition dans laquelle la vigne se trouve placée, le raisin fournit des vins de qualités très différentes. Les vins très riches en sucre, et dans lesquels la proportion de ferment s'est trouvée suffisante pour le décomposer en entier, renferment beaucoup d'alcool, mais sont impotables par cela même et ne servent qu'à la distillation. Ceux dans lesquels le sucre est peu abondant, mais s'est trouvé égale-

ment décomposé en entier par le ferment, sont d'une saveur âpre qui en diminue beaucoup la valeur, et ils se conservent mal; ceux enfin qui renferment avec excès du sucre donnent des vins qui restent sucrés après la fermentation, et sont plus particulièrement désignés sous le nom de *vins de liqueurs*. — On ne connait pas encore la cause de la variété infinie des saveurs diverses que présentent les vins, et qui permet de distinguer leur origine; ce *bouquet* particulier a été attribué à l'existence d'un *éther* que l'on a désigné sous le nom d'*œnanthique*, mais la preuve de ce fait n'est pas encore acquise. — Les grains de raisin renferment à la fois le sucre et le ferment qui doivent donner naissance à la fermentation; mais dans un état tel que cette fermentation ne peut se développer qu'après que l'enveloppe a été déchirée et le suc mis en contact avec l'air. En effet, introduisez des grains de raisin sous une cloche remplie de mercure, faites-y passer à plusieurs reprises un gaz qui enlève de leur surface extérieure l'air qui y adhère, qui ne renferme pas lui-même d'oxygène libre, et ne puisse pas altérer la fermentation connue de l'acide carbonique ou de l'azote, enfin écrasez les grains au moyen d'une tige de métal ou de verre, et le jus obtenu ne fermentera pas même à une température de 25°; mais introduisez une bulle d'air dans la cloche, la fermentation se développera et tout le liquide sera transformé en vin. — Le raisin recueilli sans précaution, fût-il d'excellente nature, peut fournir un vin d'une qualité de beaucoup inférieure à celle qu'il devrait donner par le mélange de celui qui n'est pas complétement mûr avec les portions déjà altérées; mais le choix ne peut être fait le plus habituellement, à cause de la difficulté d'opérer sur de grandes masses, et il n'est applicable dans tous ces cas qu'à des raisins de très bonne qualité. Réunis dans des cuviers en bois, on les écrase pour en obtenir le jus destiné à la fermentation : ce travail est très dangereux pour les individus qui s'y livrent, à cause du gaz carbonique qui se dégage, et dans l'atmosphère duquel ils se trouvent plongés de manière à pouvoir être asphyxiés, ce qui n'est pas rare. On fera disparaître le danger par l'emploi des moyens que nous avons indiqués à l'article VENTILATION (*v.*), ou en foulant la vendange au moyen de machines. — Le jus obtenu est abandonné à la fermentation, soit avec les rafles, soit après en avoir été séparé au moyen de la presse. A l'exception d'une variété de raisin nommée *teinturier* ou *gros noir*, qui fournit toujours du vin rouge, les raisins rouges peuvent donner du vin blanc si on les fait fermenter après en avoir séparé les pellicules. — Une température de 12 à 18 degrés est la plus convenable; dans une fermentation trop basse, elle serait insuffisante pour déterminer assez promptement la transformation du sucre en alcool, et une acidification très prononcée en serait la conséquence; trop élevée, elle donnerait lieu à la perte d'une portion assez considérable d'alcool. Ce premier inconvénient se présente le plus fréquemment par suite de la saison dans laquelle se fait la vendange; aussi est-ce à le combattre qu'on doit s'attacher. Il faut donc clore le local où sont placées les cuves afin que les courants d'air ne le refroidissent pas, et couvrir les cuves elles-mêmes pour diminuer le refroidissement du liquide, et empêcher en même temps que l'accès trop libre de l'air n'acidifie une portion de la matière et ne diminue la quantité d'alcool. Ainsi, les pellicules du raisin et toutes les matières solides que renferme le jus sont soulevées par le dégagement de l'acide carbonique, et viennent former à la surface de la cuve ce qu'on appelle le *chapeau de la vendange*, superficie qui passe très facilement à l'aigre par l'action de l'air. D'autre part, la masse considérable de gaz carbonique qui se dégage entraîne de l'alcool. En couvrant la cuve, on fait disparaître la plus grande partie de ces inconvénients. — Le vin obtenu est soutiré et renfermé dans des

tonneaux, où il subit une nouvelle fermentation lente, pendant laquelle se dépose une grande quantité de *tartre* ou bitartrate de potasse plus ou moins coloré, suivant la teinte du jus. Cette fermentation terminée, le vin peut être bu; mais il devient meilleur après un certain temps, variable suivant sa nature. — On est dans l'usage de donner à certaines variétés de vins la propriété de mousser: pour cela, on les renferme, afin qu'ils subissent une fermentation lente, dans des bouteilles renversées le col en bas. De temps à autre on fait couler le dépôt qui s'y forme; et on y ajoute presque toujours un peu de sucre pour déterminer la décomposition de tout le ferment. Cette préparation donne lieu à la fracture d'un grand nombre de bouteilles; ce qui augmente de beaucoup le prix du vin. — Il est peu de mauvais vins que l'on ne puisse améliorer en ajoutant à la cuve une certaine quantité de sucre. On se sert avec avantage dans ce but de sucre d'amidon. — Les vins s'altèrent au-delà d'une certaine durée. Les uns deviennent acides ou passent à l'aigre. Il n'y a pas de remède connu véritablement applicable à cette détérioration. On peut, il est vrai, ajouter un peu de carbonate de soude au vin, mais on ne fait que pallier le mal. Les autres passent à l'amer; on les mêle avec des vins forts plus nouveaux, on les passe sur de la lie, on les soutire dans des tonneaux qui ont contenu de bon vin et on les colle. Enfin on combat la maladie connue sous le nom de *graisse* en y ajoutant un peu de *tannin*. — Exposé à l'action de l'air, le vin passe plus ou moins rapidement à l'aigre, par la transformation de l'alcool en acide acétique. On profite de cette propriété pour obtenir le *vinaigre*. Pendant cette acétification, il se dépose une masse molle nommée *mère de vinaigre*, qui facilite la transformation du vin en le nouveau produit qu'il s'agit d'obtenir. Selon le procédé ordinaire, on mélange du bon vinaigre avec du vin dans des tonneaux qu'on remplit successivement avec du même vin, dans lequel on a fait macérer diverses substances, telles que des copeaux de bois. Quand l'acétification est complète, on retire une partie du liquide et on la remplace par du vin, et ainsi de suite. En opérant ainsi, la transformation du vin en vinaigre exige beaucoup de temps. Un Allemand, Schüzenbach, a le premier employé un procédé qui procure du vinaigre dans un temps très court, il consiste à faire couler sur des copeaux de hêtre, primitivement bouillis dans du vinaigre et renfermés dans des tonneaux au sein desquels on détermine des courants d'air, des vins ou d'autres liqueurs fermentées, qui y parviennent très divisés, au moyen de cordes sur la surface desquelles ils coulent, ou de tamis qu'ils traversent. Déjà, à la première fois, la liqueur s'est, en partie acidifiée, et l'opération ne dure que très peu de jours. — C'est à l'acide acétique que le vinaigre doit ses qualités principales: les corps qui accompagnent cet acide lui communiquent aussi des propriétés qui font distinguer facilement les vinaigres de vin, de bière, de cidre, de vins artificiels. Pour l'usage domestique, le vinaigre de vin est le meilleur. On a cherché à le remplacer par l'acide acétique, obtenu de la distillation du bois, purifié convenablement; mais la saveur de ce produit est toute différente de celle du vinaigre. — Les vins naturels ou artificiels qui ont servi à la distillation, dans le but de se procurer de l'alcool, donnent pour résultat des liquides connus sous le nom de *vinasses*, lesquels, dans le premier cas surtout, fournissent beaucoup de potasse par la calcination. Leur écoulement sur le sol entraine de graves inconvénients par la décomposition qu'ils subissent; ce sont surtout les vinasses de vins artificiels obtenues de la pomme de terre qui exhalent à un très haut degré une odeur désagréable.

H. Gaultier de Claubry.

Les historiens, tant sacrés que profanes, s'accordent à placer dans des temps bien éloignés la découverte de l'art de faire le vin. Les pressoirs sont également de la plus

haute antiquité. L'usage en était connu dès le temps de Job; mais on ne sait comment ces machines étaient faites. Les vins grecs jonissaient d'une grande réputation chez les peuples anciens. Les poètes qui les ont chantés les estimaient les meilleurs de l'univers, surtout ceux des îles de Crète ou Candie, de Chypre, de Lesbos, de Chio. Ceux de Chypre sont encore aujourd'hui fort estimés. Horace parle souvent de ceux de Lesbos comme de vins bienfaisants et agréables. Tous ces vins de Grèce étaient si estimés et d'un si haut prix qu'à Rome, jusqu'à Lucullus, dans les meilleurs repas, on n'en buvait qu'un seul coup à la fin. Les Romains eux-mêmes avaient des vins de plusieurs qualités qu'ils tiraient des différents cantons de l'Italie. Le seul territoire de Capoue fournissait les vins de Massique, de Calène, de Formie, de Cécube, de Falerne, si vantés par Horace. Nos ancêtres ne buvaient que le vin qu'ils recueillaient de leurs vignes, qui n'étaient ni en Champagne ni en Bourgogne, mais dans l'Orléanais. Louis-le-Jeune faisait des largesses de son excellent vin d'Orléans. Henri Ier en avait toujours à la guerre, persuadé qu'il poussait aux exploits. Le sol brillant de la France, du Rhin aux Pyrénées, présente une suite rarement interrompue de vignobles fertiles, capables de produire, sans s'épuiser, les meilleurs vins de l'Europe. Les crus de la Champagne, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Lyonnais, du Bordelais, du Languedoc, de la Provence, du Roussillon, sont recherchés dans tous les pays. L'Espagne cite son Xérès, son Rota, son Alicante; le Portugal ses délicieux vins du Douro; l'Allemagne, ses vins du Rhin et de Hongrie, son Tokai surtout; l'Italie, son Lacryma-Christi, réservé pour la cour de Naples, et qui passe rarement les Alpes. Les coteaux de Marsalla et de Mazzara, en Sicile, donneraient de bons produits si l'on n'y mêlait pas de l'eau-de-vie. Sans nous arrêter au dénombrement d'autres vins estimés du vieux monde, tels que ceux de Madère, de Perse, du cap de Bonne-Espérance, n'oublions pas que l'Amérique du nord montre elle-même avec orgueil ses vignobles, et que la vigne sauvage croît du lac Érié au Missisipi. Le Mexique a, depuis quelques années, ses vendanges. On peut en dire autant des diverses zones de l'Amérique du sud. En France, la récolte du vin est la plus considérable après celle du blé; elle forme notre principal commerce avec l'étranger. Le terme moyen du produit des vignobles y est d'environ 50 millions d'hectolitres. — Chez tous les peuples de l'antiquité, l'abstinence du vin était une des lois sévères que leur imposait la politique ou la religion. Dans la Judée, un des principaux vœux des Nazaréens était de s'en abstenir. Suivant Xénophon, on n'en permettait pas l'usage aux jeunes Perses fréquentant les écoles. Les Crétois l'interdisaient dans les mêmes circonstances. Enfin, au rapport de Pline, d'Aulu-Gelle, toutes les dames devaient s'en abstenir dans les premiers temps de la république romaine, et, pour prouver qu'elles observaient cette coutume, elles embrassaient les parents et les amis qui venaient les visiter. Chez les Locres épizéphyriens, la loi de Zaleucus l'interdisait sous peine de mort, hors le cas de maladie. Les habitants de Marseille et de Milet se contentèrent de l'interdire aux femmes. A Rome, dans les premiers temps, les jeunes gens de condition libre ne pouvaient boire de vin avant l'âge de 30 ans. — Les anciens ont fait un grand éloge du *vinaigre*. Ils ne tarissent point sur ses avantages. Au XIVe siècle, on criait dans les rues de Paris du vinaigre et du vinaigre à la moutarde. En 1742, un nommé Lecomte fabriqua le premier vinaigre blanc. C'est seulement de 1800 que datent les premières expériences ayant pour objet d'extraire du bois l'acide acétique. X.

Les mots *vin* et *vinaigre* ont donné naissance à plusieurs locutions familières figurées et proverbiales. — Les *vins d'honneur* étaient jadis ceux que des officiers municipaux offraient à de hauts personnages quand ils entraient dans

certaines villes. Le vin qu'on boit au moment du départ, quand on est prêt de monter à cheval, s'appelle le *vin de l'étrier* : l'action de le boire est ce qu'on nomme aussi le *coup d'étrier* ou *de l'étrier*. Un *vin* à faire danser les chèvres ou à laver les pieds des chevaux est un vin aigre, mauvais. Être en pointe de *vin*, c'est être déjà gai par suite du vin qu'on a bu; on dit de celui qui est ivre qu'il est pris de *vin*, et de celui qui n'est qu'à moitié ivre qu'il est entre deux *vins*. A bon *vin* point d'enseigne, signifie que ce qui est bon n'a pas besoin d'être prôné. Porter bien le *vin*, c'est boire beaucoup sans s'enivrer; les marins disent porter bien la *voile*. Cuver son *vin*, c'est dormir dans un état d'ivresse. On a le *vin* bon, triste, gai, mauvais, etc., suivant l'humeur que donne le vin. Le *vin* est tiré, il faut le boire, signifie qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer. Mettre de l'eau dans son *vin*, c'est user de beaucoup de modération. On nomme *pot de vin* ce que l'une des deux parties donne à l'autre dans un marché par manière de présent et en sus du prix convenu. Il y en a eu dans ces derniers temps de bien scandaleux exemples. On dit de ceux qui vont boire ensemble après avoir conclu quelque affaire qu'ils boivent le *vin* du marché. On nomme tache de *vin* une tache rouge que certaines personnes apportent en naissant sur quelque partie du corps. — Les pharmaciens se servent fréquemment du mot *vin* joint à quelque autre pour désigner de certaines préparations médicamenteuses où il entre du vin : *vin* de quinquina, *vin* antiscorbutique, etc. — On nomme *sac-à-vin* un ivrogne consommé. — On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du *vinaigre* signifie qu'on réussit mieux dans les affaires, qu'on subjugue plus de personnes par la douceur que par la dureté. Z. Z.

VINCENNES (Château et parc de), *Vilcena* ou *Vilcenna*. Dans les anciens actes rédigés en latin, ce nom est souvent employé au pluriel : on lit *Vilcennæ*, *Vilcennarum*. L'étymologie de ce nom a été très controversée. Vincennes, comme la plupart des résidences royales, n'avait été d'abord qu'un rendez-vous de chasse; c'est une localité vraiment historique dont le nom se rattache aux principaux événements de nos annales. Son origine date du règne de Louis VII. Ce prince y fit élever, en 1137, quelques cabanes pour s'abriter avec sa suite lorsqu'il chassait dans cette partie de ses domaines. Philippe-Auguste agrandit ce rustique manoir ; il fit clore de murailles l'enceinte du bois, et le peupla de bêtes fauves que lui avait envoyées le roi d'Angleterre. On lui attribue aussi la construction d'un manoir royal. Mais un cartulaire manuscrit, cité par quelques auteurs, la fixe à 1270, et Philippe était mort en 1223. Ce manoir n'existait donc pas encore lorsque Louis IX rendait la justice à Vincennes, en 1260, avant son second voyage de Palestine. — En 1275, Philippe-le-Hardi épousa, au château de Vincennes, Marie, fille de Henri III, duc de Brabant. La reine Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel, héritière du trône de Navarre, y mourut, en 1305; Louis-le-Hutin y termina ses jours et un règne de deux ans, en 1316; et Charles-le-Bel, son frère, y ferma les yeux en 1328.—Le modeste manoir fut démoli par ordre de Philippe de Valois, qui jeta les fondements du donjon. Le roi Jean agrandit les bâtiments; il y passa les trois années qu'il resta en France à son retour d'Angleterre. Sa rançon avait coûté à la France ses plus belles provinces; Jean, sans égard pour tant de dévouement, se rembarqua pour Londres, où le rappelait son fol amour pour la comtesse de Salisbury, maîtresse d'Édouard III.—Charles V, né à Vincennes, en 1337, y fonda la sainte chapelle. L'impudique Isabeau de Bavière ne quittait que rarement ce château; son faible et malheureux époux Charles VI y tenait sa cour quand il en avait une. Il rencontra, dans la rue Saint-Antoine, le beau Bois-Bourbon, amant d'Isabeau, le fit arrêter, conduire au Châtelet, et, dès la nuit suivante, Bois-Bourbon, enfermé dans

un sac de cuir, sur lequel on lisait : *Laissez passer la justice du roi*, fut jeté dans la Seine. Isabeau furieuse vendit au roi d'Angleterre son honneur, le trône de son époux et de son fils, sa fille et la France. Henri V ne trouva dans son nouveau royaume qu'un tombeau ; il mourut à Vincennes en 1422. Son petit-fils Henri VI passa le détroit en novembre 1431, et vint à Paris pour se faire couronner roi de France ; il ne fit qu'une seule visite à la reine Isabeau, et resta à Vincennes jusqu'au 15 décembre. Il fut sacré, le 17 du même mois, à Paris, dans l'église de Notre-Dame, par son oncle le cardinal Winecester. — La réconciliation du duc de Bourgogne et de Charles VII eut lieu en 1435. Leurs armées réunies enlevèrent Vincennes aux Anglais. — Le donjon fut transformé en prison d'état sous Louis XI, c'était la succursale du Plessis-les-Tours. Une maladie très grave retint Louis XII à Vincennes, en janvier 1513. Pour obtenir sa guérison, il ordonna aux chanoines de la sainte chapelle de ce fort de chanter l'*O salutaris hostia* à l'élévation du saint sacrement ; cet ordre s'étendit à toutes les églises de France, et depuis il est passé en usage. — Robert Stuart, impliqué dans la conjuration d'Amboise, fut emprisonné à Vincennes. Il parvint à s'évader, et tua sur le champ de bataille le connétable de Montmorency. Il périt lui-même au combat de Jarnac. — Henri IV doit être compté parmi les prisonniers de Vincennes. Catherine de Médicis l'avait fait monter dans son coche avec Charles IX, et les avait conduits tous deux dans ce château. La captivité d'Henri IV ne fut pas longue, mais Charles IX y mourut. Ce jeune prince, plus malheureux que coupable, aimait sincèrement le roi de Navarre ; il le demanda dans ses derniers moments. Leur entrevue fut touchante, il lui recommanda sa femme et sa fille. Son corps fut ouvert. Les médecins attestent, dans le procès verbal d'autopsie, n'avoir remarqué aucune trace de poison ; mais Bassompierre affirme avoir entendu dire à Louis XIII que Charles IX était mort empoisonné par sa mère. — Henri III allait souvent s'*esbattre* à Vincennes avec ses mignons. L'un d'eux, Jean-Louis Nogaret, duc d'Épernon, épousa, dans la chapelle du château, Marguerite de Foix, comtesse de Candale. — Les huguenots furent quelque temps maîtres de Vincennes et de la Bastille ; ces deux places se rendirent plus tard aux ligueurs, qui furent à leur tour chassés de Vincennes par un parti royaliste sous les ordres du capitaine Saint-Martin. Celui-ci défendit 15 mois sa conquête contre Mayenne. — Henri IV ne fut maître de la Bastille et de Vincennes que cinq jours après son entrée à Paris. Il confia le commandement du château au capitaine Beaulieu, et vint lui-même en prendre possession peu de jours après. Gabrielle d'Estrées y accoucha d'un fils, qu'Henri IV reconnut, et qui reçut le nom de César de Vendôme avec le titre de grand-prieur de France. Ce prince, auquel le Béarnais destinait le trône de France avant que sa seconde femme, Marie de Médicis, ne lui eût donné des fils, mourut prisonnier à Vincennes sous le règne de Louis XIII. Les plus grands seigneurs de la cour, le maréchal d'Ornano et beaucoup d'autres y furent incarcérés. La fameuse princesse de Gonzague fut aussi détenue dans le fatal donjon ; et les chefs de la fronde, Beaufort, les princes de Conti et de Condé, le duc de Longueville et le cardinal de Retz l'occupèrent plus tard. Chavigny à son tour devint prisonnier dans ce château, dont il avait été gouverneur. — Le cardinal Mazarin s'y était retiré dans sa dernière maladie ; il y mourut. Louis XIV se plaisait dans cette résidence. Il y reçut le roi de Danemarck et les ambassadeurs du roi de Siam. On sait quels étaient ces ambassadeurs. — Ce fut dans les jardins de ce château qu'il découvrit l'amour dont brûlait pour lui mademoiselle de La Vallière. Fouquet fut transféré du château d'Amboise à Vincennes, et de là à Moret, à la Bastille, à Pignerol. La cour des Poisons

y tint ses premières séances — La liste des prisonniers des règnes suivants est immense. — La fabrique de porcelaine de Sèvres avait d'abord été établie à Vincennes, en 1740, sous le patronage de madame de Pompadour. Diderot fut enfermé au donjon. J.-J. Rousseau s'y rendait souvent, de la rue Plâtrière; et, dès qu'il avait aperçu son ami à travers les barreaux, il reprenait le chemin de la capitale, après s'être reposé quelques instants sous un arbre près de la barrière. — Mirabeau fut détenu trois ans dans ce château; ce fut là qu'il traduisit *Tibulle*, et qu'il écrivit son ouvrage sur les lettres de cachet et ses *Lettres à Sophie*. — Lafayette, en 1789, sauva Vincennes d'un démolition certaine. Quand Napoléon rétablit les prisons d'état, fermées depuis 30 ans ce fut là qu'il retint prisonniers des cardinaux, des hommes de toutes les classes. Le duc d'Enghien (*v.*) fut fusillé dans les fossés de ce château — En 1813, l'empereur rendit à Vincennes son ancienne destination; il en fit une place de guerre dont il donna le commandement au général Daumésnil, qui avait perdu une jambe à Wagram. Les chefs des armées alliées sommèrent ce brave de rendre la place, en 1814; il déclara qu'il ne la livrerait que contre sa jambe. Elle fut remise au comte d'Artois. Le général Daumésnil en conserva le commandement jusqu'en 1815. Il fut alors remplacé par le marquis de Puivert. La révolution de juillet l'y rétablit. Ce château sert aujourd'hui de dépôt d'artillerie. Ses fortifications et ses bâtiments intérieurs ont été considérablement augmentés depuis 1830. Le manoir de Beauté, que Charles VII avait fait construire dans le parc pour Agnès Sorel, et d'où elle prit le nom de dame de Beauté, n'existe plus depuis longtemps; il n'en reste aucun vestige; on n'a même que des doutes sur son emplacement. Duréy (de l'Yonne).

VINCENT de Saragosse (Saint) est le premier qui se rencontre parmi les saints de ce nom. Il appartient aux temps des martyrs. Il avait été formé aux combats de la foi par Valère, évêque de Saragosse. En 303, la persécution de Dioclétien alla le frapper avec le pontife. Il n'était que diacre. On amena les deux témoins de l'Évangile devant le proconsul. L'évêque s'exprimait avec difficulté; Vincent lui demanda de parler. « Mon fils, dit le vieillard, je vous ai confié le soin d'annoncer pour moi la parole de Dieu; parlez, expliquez notre foi. » « Nous sommes chrétiens, dit aussitôt le disciple, et voici ce que nous croyons. » Et il se mit à dire la croyance catholique au proconsul : c'était appeler les supplices. On envoya l'évêque en exil, on réserva le diacre pour les tortures. Les histoires des martyrs racontent les raffinements de barbarie par lesquels les bourreaux espéraient vaincre le courage du martyr. Ce furent ses bourreaux qui furent vaincus. Frappés de l'immobilité courageuse et riante du jeune supplicié, ils s'arrêtèrent comme dans la stupeur. Alors le proconsul, que les histoires nomment Dacien, fit frapper les bourreaux, qui furent obligés de reprendre du cœur pour satisfaire la justice du maître; et, lorsque le corps de Vincent fut mis en lambeaux, le farouche tyran crut enfin que le rebelle serait vaincu. Vincent était mutilé, mais non pas éteint. Il y avait une certaine habileté de torture à déchirer la victime tout en lui laissant la vie; c'était l'étude des bourreaux du temps. Dacien s'approcha de ces restes palpitants, et dit à Vincent : « Aie pitié de toi-même! sacrifie aux dieux! » Et Vincent put répondre au proconsul par un regard plein de courage et par un sourire de mépris. Alors on recommença les tortures avec une sorte de fureur désespérée. Vincent fut lié sur un lit de fer garni de pointes aiguës, et, ainsi ajusté sur cet instrument de mort, on l'exposa sur un brasier ardent pendant que les bourreaux déchiraient les parties supérieures du corps avec des lames de fer rougis, et que d'autres aiguisaient les blessures avec du sel enfoncé dans les chairs sanglantes. Voilà comment on attaquait en ce temps-là le christianisme,

cette religion de l'affranchissement humain. Cependant le martyr respirait encore : on cherchait à le faire durer en cet état de supplice effroyable pour la volupté du proconsul ; puis on le mit en d'autres tortures plus clémentes. On le coucha sur un lit de têts de pots cassés, les jambes horriblement écartées par des machines faites à ce dessein, et ce fut ainsi qu'il rendit l'ame sans avoir proféré une plainte. Le geolier qui le gardait se convertit d'étonnement. Le proconsul alors n'eut plus qu'à se venger sur le cadavre. Il le fit jeter à la mer dans un sac, mais les flots le rendirent au rivage. Ses restes furent recueillis et gardés avec soin par les chrétiens. On le considérait comme la gloire de l'église d'Espagne. Nos vieilles chroniques de France disent qu'un de ses bras et sa tunique furent donnés au roi Childebert lorsqu'il alla en Espagne combattre le roi des Visigoths. Ces reliques furent déposées dans l'église de Saint Germain-des-Prés : elles y demeurèrent longtemps l'objet de la vénération des peuples. Laurentie.

Vincent de Lérins (Saint) paraît à la fin du ive siècle. Sa vie est peu connue, quoique son nom ait de l'éclat. Vincent avait été d'abord jeté dans les honneurs du monde, puis le goût des études et l'amour des vertus le ramenèrent dans la retraite. Il alla se cacher au fond du monastère de Lérins, dans une petite île sur les côtes de Provence. C'était un de ces lieux d'asile où florissaient dès lors les lettres chrétiennes, et d'où sortirent des noms célèbres, des apologies éloquentes, et des œuvres dogmatiques, calmes et magnifiques témoignages de la vertu et du génie en faveur de l'Évangile, lorsque le monde commençait à avoir assez des martyrs sanglants et des exterminations du cirque. En ce même temps brillait saint Eucher à Lyon et saint Hilaire à Poitiers. Il reste des livres admirables de cette grande époque toute gauloise, et ils attestent à quel point le christianisme avait ravivé les intelligences en les séparant du contact de la civilisation romaine. Tandis que les études profanes s'amollissaient dans le goût des plaisirs, et que la littérature mondaine n'aboutissait qu'à des frivolités poétiques ou à des œuvres sans inspiration, quelques évêques et quelques prêtres produisaient des travaux où respirait le génie antique, mais avec un caractère tout nouveau, et qui, sous une forme de langage quelquefois rude, conservaient à la pensée humaine son énergie, à la morale sa fécondité, aux arts eux-mêmes leur inspiration. Vincent de Lérins fut un de ces esprits appelés à ranimer la sève intelligente de l'humanité. Il fit pourtant peu de livres, mais ses livres ramenaient la raison des hommes à la règle chrétienne par des procédés simples et par une philosophie de bon sens applicable à tous les siècles. Il avait fait dans son jeune âge des études graves, il les rendit plus profondes en les éclairant aux lumières de la foi. Ce goût de travaux intellectuels se mêlait à une piété tendre et à une sainteté austère. Son livre le plus célèbre fut un petit écrit qu'il sembla laisser tomber de sa plume, et auquel il n'avait pas mis son nom, comme s'il eût eu le pressentiment de la gloire qu'il devait lui donner un jour. Ce livre a pour titre modeste : *Commonitorium peregrini* (Avertissement du pèlerin), « petit de format, dit Bellarmin, énorme de valeur. » C'est de ce livre qu'est sortie la formule philosophique si souvent répétée, et si universellement applicable : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus* (Le vrai, c'est ce qui a été transmis partout, toujours et par tout le monde). Règle catholique admirable, qui, bien entendue, est toute la loi de l'esprit humain. — On a voulu trouver en Vincent de Lérins quelque soupçon de nouveauté malsonnante. Mais il a été justifié par les plus grands apologistes. Vincent de Lérins reste une des renommées intactes du christianisme. Il mourut sous les règnes de Théodose II et de Valentinien III, vers l'an 450. Laurentie.

Vincent Ferrier (Saint), naquit à Valence en 1357. Elevé par une mère

pieuse, porté vers les études austères, exercé de bonne heure aux vertus chrétiennes, plein d'amour pour les pauvres, il se laissa aller dès sa première jeunesse vers une vocation de prosélytisme. Il admirait saint Dominique, le célèbre fondateur des frères prêcheurs, l'illustre père de la prédication populaire, le véritable missionnaire du moyen âge. Il voulut à son tour être frère prêcheur, et bientôt il jeta, par le renom de son éloquence, un grand éclat sur le couvent de l'ordre où il était entré à Valence. Les magistrats de la ville le supplièrent de rendre public l'enseignement des sciences divines qu'il expliquait aux moines du couvent. On accourait pour entendre sa parole, et sa renommée passa d'Espagne dans toutes les contrées chrétiennes. Alors l'église était frappée de déchirements lamentables. Deux papes étaient en présence. Les royaumes étaient divisés; la foi semblait incertaine, et l'autorité était à peine connue. Vincent Ferrier semblait devoir être engagé dans ces dissidences; on lui offrait des honneurs, il n'accepta que la mission de conciliateur. Mais sa parole n'eut pas assez de puissance pour désarmer les passions, et alors il rentra dans sa vocation de prêcheur; on le vit parcourir les royaumes, annonçant partout la parole de paix et d'unité. Il fut appelé dans la Lombardie pour prêcher les Vaudois. La France le demanda ensuite. Il traversa les communes, les villes, les hameaux, partout enseignant et convertissant. Puis il alla prêcher aux îles Baléares, et là, le roi d'Angleterre l'envoya chercher par un de ses vaisseaux; et d'Angleterre il fut attiré en Allemagne par l'empereur Sigismond. C'était dans toute l'Europe catholique une sorte d'émulation pour entendre et pour honorer le saint prêcheur; et même cette renommée extraordinaire alla toucher le calife de Grenade, qui voulut aussi entendre la parole de Vincent. Il lui envoya un sauf-conduit. Vincent parut au milieu des Maures. Ce fut un spectacle étrange et nouveau de voir le prêtre chrétien parmi les infidèles. Il fit des conversions; alors le calife effrayé l'obligea de se retirer. — Il arriva encore à Vincent Ferrier d'être détourné de sa vocation de prêcheur par des témoignages de confiance politique. A la mort de Martin V, roi d'Aragon, en 1410, il y eut des prétentions diverses à la couronne. Il fut fait un grand arbitrage, où Vincent eut la principale autorité. Ce fut lui qui prononça la sentence en faveur de l'infant de Castille, Ferdinand, fils du roi Jean Ier, l'aïeul de Ferdinand-le-Catholique. — Mais après cette interruption, Vincent retourna à ses prédications et à ses courses. Les peuples se précipitaient sur ses pas. Les princes sortaient de leurs palais pour le suivre. — Enfin, l'étonnant prêcheur alla se reposer dans la Bretagne. Le duc Jean V le sollicitait depuis long-temps de porter sa parole aux peuples de ces contrées. Il arriva à Angers, puis il visita Nantes. Ce fut comme le dernier effort de sa charité. Pendant ce temps, le schisme catholique s'était accru, Vincent avait fui le contact des partis. Il attendait de plus haut la fin des discordes. Enfin, Martin V fut élu au concile de Constance; il avait suivi les travaux de Vincent, et il voulut l'appeler à lui comme une lumière et une consolation après tant de maux. Mais il ne put aller à Rome. C'était en Bretagne qu'il devait achever son pèlerinage. — Il mourut à Vannes, le 5 avril 1419. L'enthousiasme populaire ne fit que se ranimer. On se précipita vers son tombeau pour lui demander des miracles. La piété publique le proclamait saint avant que l'église l'eût canonisé. Rome cependant procédait avec sa lenteur grave et son examen patient, et ce ne fut qu'en 1455 qu'il fut mis au rang des saints par le pape Calixte III.

L—x.

VINCENT DE PAUL (Saint). Le nom de Vincent de Paul est le plus populaire et le plus béni des noms. Philosophes ou croyants, catholiques ou sectaires, riches ou pauvres, grands ou petits, rois ou peuples, tous le prononcent avec amour. C'est qu'il est une sublime expression de

la charité. Vincent de Paul a été la personnification des vertus de dévouement et de sacrifice, telles que les peut apprécier l'universalité des hommes. De là un enthousiasme général pour ce nom de saint. On voit en lui une victime de l'humanité; chaque douleur de l'ame, chaque souffrance du corps, chaque misère de la vie a trouvé dans ses œuvres, dans ses exemples, dans ses paroles, une consolation ou une espérance. On dirait un envoyé du ciel pour recevoir les larmes des hommes et pour bénir les infortunes. — Saint Vincent de Paul naquit le 24 avril 1576 à Ranquines, petit hameau de la paroisse de Pouy, dans le diocèse de Dax (aujourd'hui département des Landes). Nous écrivons PAUL et non PAULE; PAUL était la signature du saint. Son père se nommait Jean de Paul, et sa mère Bertrande de Moras. Ils étaient pauvres, et vivaient du produit de quelques petits héritages qu'ils cultivaient de leurs mains. Six enfants partageaient leurs travaux des champs. Vincent, le troisième, gardait les troupeaux. Et cependant, dans cette vie modeste, le jeune pasteur avait donné déjà quelques preuves d'une intelligence digne d'être cultivée, et aussi d'un goût de bienfaisance, qui se révélait par des aumônes faites avec grâce. On l'envoya étudier à Dax, au couvent des Cordeliers. La vocation ecclésiastique se déclara : bientôt il entra dans les ordres, puis il alla à l'université de Toulouse pour s'y livrer à de plus hautes études religieuses. Il fut prêtre en 1600, et, quand il eut reçu tous les grades de théologie, il se rendit à Marseille. Là, une aventure étrange vint tomber sur lui, comme un coup de foudre. Il s'était embarqué sur la mer avec un gentilhomme pour se rendre à Narbonne. Des corsaires turcs, qui côtoyaient le golfe de Lyon afin de surprendre les barques, s'emparèrent de celle qui le portait, massacrèrent le pilote, et allèrent vendre les passagers sur les côtes de Barbarie, *tanière et spélunque de voleurs*, dit-il en son récit. Le saint prêtre fut esclave sous trois maîtres différents, dont le dernier était un Savoyard renégat, qu'il eut le bonheur de rendre à sa religion en le déterminant à prendre la fuite. — Cette captivité presque romanesque, ces vertus dans les chaînes, cette résignation dans la douleur, cette espèce de miracle dans la délivrance, avaient donné de la renommée à Vincent de Paul. En 1608, il fut choisi pour accompagner à Rome le vice-légat d'Avignon, Pierre Montorio. Là, il connut le cardinal d'Ossat, ambassadeur d'Henri IV, qui lui donna une mission pour la France, ce qui l'amena devant le roi. Nommé, en 1610, aumônier de Marguerite de Valois, il alla se réfugier l'année suivante à l'Oratoire, auprès du cardinal de Bérulle, à qui il confia les pensées de fondations pieuses qu'il méditait. Mais Vincent n'était pas tout à fait maître de sa destinée. On voulut lui donner la riche abbaye de Saint-Léonard-de-Chaulme; afin d'être en droit de la refuser, il accepta la modeste cure de Clichy qu'il quitta en 1613, pour se charger de l'éducation des fils du comte Emmanuel de Gondi. Ce fut alors qu'il conçut l'idée des missions religieuses, et il se mit à l'exécuter en allant prêcher dans l'église de Folleville. Ces prédications eurent de l'éclat, et trop sans doute pour l'humilité de Vincent, qui, tout épouvanté de sa gloire, s'enfuit de la maison de Gondi, et s'en alla desservir la cure de Châtillon-les-Dombes, dans la Bresse, où il institua une *confrérie de charité*, devenue le modèle de toutes celles qui depuis s'établirent en France. Mais la famille de Gondi vint l'arracher encore à ces saintes œuvres, et il s'en alla reprendre en 1617 la lourde chaîne de cette éducation privée si peu faite pour remplir son ame. Seulement il garda la liberté de recommencer ses missions. Il parcourut les villages de la Normandie, prêchant les pauvres, et versant dans les chaumières la parole de consolation et d'amour. Louis XIII apprit de M. de Gondi les pieux succès de l'apôtre, et il voulut que Vincent fût l'aumônier général des galères. D'autre part, François de Sales, l'aimable saint de cette époque extraordinaire,

lui confiait la direction du premier couvent de la Visitation, fondé récemment par madame de Chantal. Mais Vincent marchait à son œuvre de prédilection : il courait à Marseille visiter les galériens. On rapporte (mais ce fait est contesté) que, visitant un jour le bagne, il prit la place d'un forçat dont le désespoir l'avait vivement ému. Vincent ne resta qu'un an à Marseille. En s'en retournant à Paris, il passa par Mâcon, où il établit deux confréries de charité : l'une d'hommes, l'autre de femmes. De Paris, le saint apôtre courut à Bordeaux. Là aussi il y avait des galériens à consoler. Puis, il fonda la congrégation de la Mission, spécialement « destinée à instruire le peuple de la campagne, et à former au saint ministère ceux à qui le salut de ces mêmes peuples devait un jour être confié. » L'acte de cette fondation date de 1625. Ce fut comme le centre d'action de toute la charité de Vincent de Paul. Autour de ce centre vint se grouper la maison des prêtres de Saint-Lazare; c'était une maison dépendante des chanoines réguliers de Saint-Augustin; mais elle avait son existence propre et en quelque sorte seigneuriale. Dès lors la vie de Vincent n'est plus qu'un tissu de bonnes œuvres : missions dans toutes les parties du royaume, en Italie, en Écosse, en Barbarie, à Madagascar; conférences ecclésiastiques auxquelles assistent les plus grands évêques de France; retraites spirituelles et gratuites; établissement pour les enfants-trouvés, auxquels, par un discours de six lignes, il procure 40,000 livres de rente; fondation des Filles de la Charité pour le service des pauvres malades; ajoutez à cela les hôpitaux de Bicêtre, de la Pitié, de la Salpêtrière, dont seul il donna l'idée; ceux de Marseille pour les forçats, de Sainte-Reine pour les pèlerins, du Saint-Nom-de-Jésus pour les vieillards; enfin l'envoi en Lorraine, par les temps les plus calamiteux, de deux millions en argent et en effets; et vous n'aurez encore qu'une esquisse imparfaite des bienfaits dont l'église et l'état lui sont redevables. Restait à évangéliser les armées du roi. Dès l'année 1636, Vincent avait commencé des missions militaires; sa parole pénétrait au cœur des soldats. Le renouvellement de la foi dans les armées préparait nos plus brillants triomphes. Cependant la France, tourmentée par la guerre, avait vu refluer vers Paris les populations du Nord, poussées par les armes étrangères. Le saint apôtre s'était multiplié; partout, comme un miracle vivant, au milieu des pauvres, des blessés et des mourants, on eût dit un ange du ciel parmi les désolations de la terre. Après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche appela Vincent de Paul dans le conseil des affaires ecclésiastiques. Elle voulait qu'il fût cardinal, mais il s'effraya de cet honneur, et le refusa. Sur ces entrefaites, les troubles de la Fronde éclatèrent, et Vincent fut, en sa qualité de membre du conseil, entraîné dans le parti de Mazarin; sa modération ayant déplu également, et aux ministériels, et aux frondeurs, il aima mieux se recueillir dans de nouvelles œuvres de propagation charitable. — Mais depuis long-temps la santé de l'humble prêtre était défaillante. Bientôt ses jambes, atteintes de maux affreux, ne purent plus le porter. Alors sa vie devint un martyre. Ce fut dans ces habitudes de souffrance que la mort le visita. Dans son extrême maladie, il était sujet à des léthargies fréquentes, et il disait, pour s'habituer au dernier sommeil : « Le frère vient avant la sœur. » Enfin, le 27 septembre 1660, un profond soupir annonça à ses frères de Saint-Lazare qu'il n'était plus. — Alors ce fut dans la maison une douleur pieuse et résignée, qui bientôt gagna la ville entière. Ses obsèques furent célébrées avec des pompes dignes de sa charité. Le peuple y assistait en foule, et les princes étaient mêlés aux pauvres; les Dames de la Charité paraissaient avec tous les infortunés qu'il avait recueillis dans ses asiles; toutes ses saintes œuvres étaient présentes. Jamais il ne s'était vu un convoi plus chrétien et plus populaire. Henri de Maupas, évêque du Puy, fit son

oraison funèbre. Déjà l'église s'apprêtait à le glorifier : on le bénissait comme un bienfaiteur; bientôt on l'honora comme un saint. Il fut béatifié par Benoît XIII le 12 août 1729, et canonisé par Clément XII le 16 juin 1737. — Les académies du XVIIIe siècle lui ont consacré des panégyriques. L'éloquence mondaine l'a célébré; la poésie profane l'a glorifié; les gouvernements antichrétiens lui ont dressé des statues. Son nom est partout comme un symbole; son image est populaire, l'enfant la reconnaît, le vieillard la salue, la femme vertueuse et la femme coupable la contemplent, l'une avec une pensée d'amour, l'autre avec une pensée de remords. Rien n'égala jamais cette universalité de respect et de gratitude. ***.

VINCENT (Ile de Saint-). Ce fut le 22 juin, jour de saint Vincent, que Colomb découvrit l'île à laquelle il donna ce nom; elle fait partie des Petites-Antilles, et s'élève à une dizaine de lieues au sud de Sainte-Lucie. Son étendue est de huit lieues de long sur à peu près autant de large. C'est une belle terre, couverte de hautes montagnes revêtues de brillantes forêts de cannelliers, de mangonstans, de camphriers, et où l'on voit avec étonnement quelques arbres à suif de la Chine. De nombreuses rivières descendent des pitons du centre pour féconder le sol. Celui-ci est partout d'une grande fertilité, surtout dans les vallées; là s'étendent les plantations. La canne à sucre est la principale production de Saint-Vincent et toute sa richesse; on y recueille aussi du café, du tabac, du coton, du cacao, de l'indigo, des fruits de ces régions. Les derniers recensements portent la population à 30,000 individus, dont près de 25,000 étaient esclaves avant la loi de libération; ils ne s'occupent que d'agriculture, et ne font d'autre commerce que celui des produits de leur sol. Le pays compte deux petites villes : Kingston, au fond d'une baie de la côte sud-ouest, et Richemond, ainsi que plusieurs villages.—Saint-Vincent, après avoir été un sujet de vives contestations entre les Français, qui l'occupèrent du reste les premiers, et les Anglais, fut définitivement livrée à ces derniers par le traité de 1783. Cette île est surtout intéressante en ce que, seule de toutes les Antilles, elle a conservé quelques faibles débris de l'ancienne population qui peuplait jadis toutes les îles orientales de l'archipel. Ces pauvres Caraïbes, si dignes d'être étudiés, vivent encore là à l'ombre des forêts, comme un triste témoignage du sort qui attend tous ces peuples de la Grande-Terre, décimés chaque jour par la civilisation. S. Berthelot.

VINCI (Léonard de), naquit dans le val d'Arno, qui dépendait de l'état de Florence, en 1452, à cette illustre époque de renaissance où chaque pays d'Italie rivalisait d'ardeur et d'enthousiasme pour les sciences et pour les arts. Dans ces temps bienheureux où le feu sacré se rallume de toutes parts, les esprits semblent plus actifs, plus studieux, le génie plus entreprenant et plus prompt. Tous ceux qui cultivent les talents de l'esprit s'efforcent alors d'aplanir la route du progrès; les hommes de génie embrassent à la fois toutes les branches de la science et de l'art, parcourent toutes les voies que l'intelligence humaine a ouvertes, et s'y égarent quelquefois. Léonard de Vinci est un de ces derniers. Doué des facultés les plus admirables, plein d'énergie et de volonté, vigoureux de corps, infatigable d'esprit, précoce en tout, il s'adonna aux diverses études qui peuvent occuper le génie humain. Les sciences exactes lui furent bientôt familières. A vingt ans, il en savait en arithmétique et en géométrie autant que ses maîtres, et plus tard il appliqua ces sciences à la mécanique avec beaucoup d'audace et de succès. Outre ces connaissances positives, il apprit très vite à dessiner, à modeler, à peindre; et, avant trente ans, il faisait faire des progrès à la fois aux sciences et aux arts. Chose étrange! Après avoir terminé les calculs les plus arides, après avoir combiné des forces motrices pour tailler une montagne, creuser un canal ou élever un pont, son imagination, loin de se fatiguer à ce

travail pénible, trouvait encore de la verve et de la poésie pour écrire une ode ou peindre une vierge. Ces difficultés sans nombre que nous rencontrons dans la culture de la science ou de l'art, il pouvait les vaincre en se jouant, et il ne réservait la puissance de son application que pour des découvertes, des inventions ou des perfectionnements. Seulement, ce qu'il gagnait chaque jour en fécondité, il le perdait en persévérance; il voyait trop loin pour regarder long-temps; son esprit inquiet devançait sa main : il concevait trop de choses pour pouvoir les exécuter toutes. Génie sublime du reste, et comme il en faut dans certains siècles pour imprimer l'élan à leurs contemporains; sortes de Moïses de l'art qui mènent les peuples jusqu'à la terre promise de l'idéal et du beau, mais qui meurent avant d'y pénétrer eux-mêmes.—Le père de Léonard, Ser Piero, notaire de la seigneurie de Florence, eut le mérite de deviner son fils. Il ne chercha point à le faire hériter de sa charge, il ne contraria point ses goûts; bien au contraire, il s'efforça toujours de lui offrir les moyens d'étudier ce qu'il voulait et comme il le voulait. Il le plaça de bonne heure chez Andrea del Verrocchio, peintre célèbre de ses amis. Léonard y devint rapidement habile comme peintre, tout en s'adonnant à la sculpture et à l'architecture. Sa merveilleuse facilité étonnait son maître, et il voulut l'employer comme aide dans un ouvrage de grande dimension, qui avait pour sujet le *Baptême du Christ*. Léonard peignit une tête d'ange avec une telle perfection que le maître, voyant un rival redoutable dans son jeune élève, renonça pour toujours à la peinture. Ce succès extraordinaire fit connaître le Vinci. On lui commanda une vierge, qu'il exécuta si admirablement que l'apparition de cet ouvrage le plaça désormais à la tête des peintres de son temps. Comme il était fort jeune à l'époque de cet éclatant début, on raconte qu'il se reposait de son travail sérieux par toutes sortes de compositions légères : ainsi, il dessina un carton d'après lequel on devait exécuter en Flandre une portière pour le roi de Portugal. Ce carton représentait le paradis terrestre; le paysage en était charmant, les fleurs surtout étaient rendues avec un charme tout particulier. Il peignit aussi sur une rondache un animal fantastique si terrible et si bien composé, que son père faillit s'enfuir de peur lorsqu'il aperçut cet animal pour la première fois. Puis, quand il rencontrait un homme aux traits caractérisés ou à la tournure singulière et originale, il le croquait à l'instant, et la collection de ses dessins peut se comparer à la collection de Callot.—En 1493, Léonard, déjà si justement célèbre, vint à Milan. Au moyen de la musique, art qu'il avait aussi perfectionné, il fut présenté au duc Ludovic Sforce, et il inventa pour ce prince une lyre à vingt-quatre cordes, dont il sut jouer d'une merveilleuse façon. Pris en amitié par Ludovic, il demeura à sa cour, et entreprit pour lui différents ouvrages de peinture et de sculpture. Ce fut durant ce séjour à Milan que Léonard exécuta, pour le couvent des Dominicains à Santa-Maria-delle-Grazie, son chef-d'œuvre en peinture, sa sublime fresque de la *Cène*. Toute l'Europe connaît ce magnifique tableau, la gravure l'a immortalisé. Chacun a pu applaudir à la grandeur de la composition, au caractère si bien varié des têtes, à l'harmonie de l'ensemble, à l'idéal de certaines parties, et ces différentes qualités suffisent pour rendre cet ouvrage l'égal des chefs-d'œuvre de Raphaël. Qu'était-ce donc lorsque le temps n'avait rien enlevé à la perfection des détails et à l'éclat général? — Après la prise de Milan par les Français, Léonard retourna à Florence, où il fit successivement *la Vierge*, *Sainte-Anne* et *le Christ*, tableau plein d'inspiration et de poésie, et le ravissant portrait de *Mona-lisa*, connue sous le nom de *la Joconde*. Ses compatriotes, fiers de sa renommée, lui commandèrent un grand travail pour une salle de conseil, reconstruite d'après ses plans; malheureusement, comme il s'adonnait alors à l'étude de l'anatomie,

il n'eut le temps de rien peindre avant son départ pour Rome, où il était appelé par Léon X. A la cour de ce pape, il acheva quelques tableaux de petite dimension; mais la rencontre qu'il fit de Michel-Ange, qui le dépassait déjà en conception et en facilité, la rivalité qui exista entre eux fit abandonner au vieux Léonard toutes ces ébauches, et lui fit quitter Rome pour la France, Léon X pour François Ier. — Il n'eut point le temps d'exécuter pour François Ier les différents tableaux qu'il avait commencés; le chagrin d'être surpassé de son vivant dans une seule branche de l'art abrégea ses jours, et il mourut à Amboise, entre les bras de son dernier protecteur. — Ainsi s'éteignit dans le doute de son génie cet homme immense, qui avait l'imagination aussi brillante que l'esprit vaste et puissant, qui augmenta à la fois le trésor des sciences et celui des arts, et qui, dans la conscience qu'il avait de ses facultés, écrivait naïvement au prince Ludovic Sforce. Cette lettre que nous empruntons à l'excellente traduction de Vasari par MM. Léclanché et Jeanron : « Je puis, en temps de guerre, employer des machines nouvelles, telles que ponts, canons, bombardes, pièces de menue artillerie, toutes de mon invention, et faisant le plus grand ravage; attaquer places fortes et les défendre par moyens non encore pratiqués; en temps de paix, je suis capable en peinture, sculpture, architecture, mécanique et conduite d'eau, de tout ce qu'on peut attendre d'une créature mortelle. » JULES-A. DAVID.

VIOL. En matière de législation criminelle, le viol est un *abus* de violence de la part de l'homme, ayant pour but de satisfaire une passion charnelle dans des conditions autres que celles du congrès matrimonial. Les Latins définissaient le viol *vis illata pudicitiæ*, et le désignaient aussi par la phrase suivante: *Stuprum per vim oblatum.* Le mot de *viol*, sans autre dénomination, indique toujours l'attentat brutal fait à la pudeur d'une personne du sexe féminin. Toutefois, le viol n'est point, ainsi que l'indique son étymologie, le résultat constant d'une action violente, puisqu'il peut aussi être commis par ruse ou par fraude. Le crime a lieu dès l'instant que l'acte se consomme sans le consentement de la personne qui en est la victime. L'aspect même de la mort n'a pas suffi, dans quelques cas, pour arrêter l'affreuse brutalité de certains monstres à figure humaine. La loi a voulu, dans ses sages prévisions, étendre la culpabilité du viol et en aggraver la punition, lorsqu'il a été commis sur un enfant au-dessous de quinze ans, soit qu'il y ait eu violence, menace, ou seulement suggestions artificieuses pour abuser de sa jeune inexpérience. Le viol par ruse, fraude ou surprise, étant de sa nature plus facile à accomplir, doit probablement être plus fréquent que le viol par abus de violence. On conçoit en effet que, à moins d'une disproportion considérable de forces entre l'agresseur et sa victime, ou bien à moins que celle-ci ait été surprise dans un état de faiblesse ou d'épuisement maladif, l'accomplissement du viol devient inexécutable, surtout sur une personne vierge. Il n'en est pas de même lorsque l'attentat a lieu sur une fille ou une femme dans un état d'ivresse, de narcotisme ou de syncope. L'être outragé ne pouvant alors manifester une volonté contraire à l'acte dont il devient victime à son insu, le viol n'en est que plus lâche et plus odieux. Dans l'état ordinaire des choses, la femme, ayant plus de moyens de se défendre que n'en possède l'homme pour obtenir ce qu'il désire, il n'est pas présumable qu'un homme ait pu violer une femme adulte bien portante et jouissant du libre exercice de ses facultés intellectuelles, à moins qu'il n'ait été assisté par des complices, ou bien qu'il n'ait employé des menaces de mort, des liens, ou des machines semblables à celles dont usaient les ignobles seigneurs de la cour dissolue de Louis XV et de la régence. On conçoit combien il faut de discernement de la part du médecin légiste et de la part des ju-

ges pour distinguer la culpabilité du viol d'avec une accusation injuste. La femme, naturellement douce et timide, peut, lorsqu'elle se laisse dominer par l'intérêt, la haine ou la fureur jalouse, se porter aux excès de la plus odieuse calomnie, et ne pas même reculer devant l'horreur d'envoyer au supplice un être qui n'aura peut-être été coupable que de dédain, d'indifférence ou d'oubli envers elle. L'histoire en fournit plusieurs exemples. Dans les recherches médico-judiciaires de ce genre, il faut non seulement établir la différence respective des forces de la plaignante et de l'accusé, leur conformation individuelle, mais il faut surtout apprécier le degré de moralité des deux personnes. Quelle que soit la sagacité du médecin appelé à constater les traces d'un viol, il ne peut jamais s'assurer, à moins que l'acte ne date de très peu d'instants, si le désordre dont il est témoin est le résultat d'un viol, s'il provient d'une cohabitation consentie, ou s'il est le fait d'une manœuvre criminelle effectuée par la plaignante elle-même. Il est au contraire des cas exceptionnels où le médecin légiste peut démontrer la non culpabilité de la personne accusée. C'est aux magistrats à juger, par témoignages, inductions et preuves, si les traces de violence reconnues par le médecin sont le résultat ou non de la brutalité de l'accusé sur la plaignante, contrairement à sa volonté ou à son insu. — Les lois, pour prévenir et punir l'odieux crime du viol, ont dû s'armer d'une sévérité draconienne; aussi voyons-nous qu'à toutes les époques les châtiments les plus sévères ont été infligés à ceux qui s'en sont rendus coupables. En Orient, à Athènes, à Rome, et jusqu'au siècle dernier, la mort était la punition de tout individu qui attentait violemment à l'honneur d'une femme. On décapitait, on pendait ou l'on noyait le coupable pour les cas ordinaires; on brûlait vivant ceux qui avaient commis le crime d'inceste ou attenté à la pudeur d'une religieuse. La mort, aggravée de circonstances expiatoires, calculées sur le degré de perversité du crime, telle était la pénalité de l'ancienne jurisprudence relativement au viol. Parfois même il y avait peine d'exil pour les personnes qui ne réclamaient pas justice de cet infâme outrage. Aujourd'hui que la législation tend à l'abolition progressive de la peine de mort, on lui a substitué pour les cas de viol la condamnation aux travaux forcés. « Quiconque aura commis le crime de viol, on sera coupable de tout autre attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence contre des individus de l'un ou de l'autre sexe, sera puni de la réclusion. Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, le coupable subira la peine des travaux forcés à temps. La peine sera celle des travaux forcés à perpétuité, si les coupables sont de la classe de ceux qui ont autorité sur la personne envers laquelle ils ont commis l'attentat. » (*Code pénal*, art. 331, 332 et 333.) — Mais, si nous trouvons naturel que la loi se soit armée d'une effrayante sévérité pour mettre un frein aux désirs libidineux de certains êtres pervers, ne devons nous pas aussi déplorer l'immoralité que nos vicieuses institutions tendent à développer dans l'un et l'autre sexe! Qu'a fait la civilisation pour restreindre ce sentiment impétueux dans des limites convenables? Elle a tout disposé pour exciter autant que possible la plus ardente de toutes nos passions, et a cherché ensuite à se garantir de ses affreux débordements par des lois sévères et trop souvent impuissantes. En effet, nos mœurs, nos habitudes de société, semblent destinées à stimuler en nous des désirs incessants; jeux, spectacles, musique, danse, chant, peinture, poésie, relations sociales, désir de paraître aimable et séduisant, goût de la toilette, esprit de coquetterie, même chez les femmes les plus vertueuses, tout enfin semble destiné à faire naître des désirs chez le plus indifférent, et à incendier l'imagination de ceux dont les passions ne sont déjà que trop vives.

Mères imprudentes, maris aveugles, vous tenez à la pudeur de vos filles et de vos épouses comme au bien le plus précieux, et tous les jours vous parez la victime, vous tolérez la nudité attrayante de ses formes, vous l'encouragez de l'œil et du geste pour qu'elle soit dans un bal la plus aimable et la plus séduisante créature! Tous les jours vous la conduisez dans le tourbillon des passions humaines pour qu'elle y reçoive des hommages, qui ne sont que le masque dont se couvrent les désirs les plus libidineux. Mais que manque-t-il à cet homme ardent dont les sens s'allument, dont le regard souille de convoitise une femme jeune et belle, que couvre à peine une légère gaze, et que vous lui permettez de faire valser au son d'une musique enivrante? Il ne lui manque qu'une occasion favorable; il ne lui manque que d'entrevoir la possibilité de consommer le crime avec impunité; et que de fois encore la crainte de la mort n'a-t-elle point suffi pour étreindre un désir, qui parfois outrepasse toutes les résistances de la volonté humaine. Que faire au milieu de ce déchaînement de passions? comment se défendre de leurs incessantes provocations? Il faut fuir le danger, si l'on ne se sent la force de le surmonter, et se réfugier sous l'égide tutélaire de la religion ou d'une haute moralité, seuls moyens de défense qui nous restent contre les odieuses tentations de ces désirs illicites. D[r] L. Lasat.

VIOLE (musique), nom d'une famille d'instruments à cordes et à archet, autrefois fort en usage, et réduite aujourd'hui à la *viole d'amour* et à la *viole d'orchestre*, appelée autrement *alto* ou *quinte* (*v*.). Elle était divisée en plusieurs espèces, qui tiraient leur dénomination de l'étendue relative et du diapason de chacune d'elles. Il y avait, en procédant de l'aigu au grave, les *dessus* ou *par-dessus de viole*, les *violes* proprement dites, les *basses de viole* et les *violones*. La plus usitée de toutes était la *basse de viole*, appelée par les Italiens *viola da gamba*. Elle était montée de six et quelquefois de sept cordes, accordées ordinairement en accord parfait, et jouait avec les violones (remplacées aujourd'hui par les contrebasses) la basse des compositions dont les dessus de viole et les violes jouaient les parties supérieures. Après l'introduction des violoncelles dans les orchestres, la basse de viole ne servit plus que pour le solo, et finit peu après par passer entièrement de mode. — La *viole d'amour* est une autre espèce de l'ancienne viole, qui, outre les sept cordes dont elle est montée, a encore sous la touche et sous le chevalet plusieurs cordes de métal qui vibrent lorsque les autres cordes principales sont touchées à vide. Les sons de cet instrument, qui ont beaucoup de douceur et de charme, doivent sans doute aux vibrations des cordes métalliques cette qualité argentine qui leur donne quelque analogie avec les sons de l'harmonica. Il est aujourd'hui fort peu en usage, et sans les effets qu'en a su tirer le célèbre Uhran, ce grand artiste qui excelle dans toutes les branches de l'art musical, il serait aussi complétement oublié que les autres violes anciennes. Ch. Bechem.

VIOLENCE, tout emploi de la force pour contraindre quelqu'un à faire ce à quoi il se refuse. La *violence morale* est celle qui agit seulement sur l'imagination par la crainte de voir réaliser des menaces qui sont faites. Lorsque les menaces sont de telle nature qu'elles pourraient entraîner immédiatement un mal effectif et réel, une douleur présente, la violence morale est alors une véritable violence physique. Dans les autres circonstances, on doit apprécier le caractère des moyens employés pour exercer la violence morale, d'après les divers accidents d'âge, de sexe, d'habitude ou d'éducation de la personne que l'on a voulu frapper de terreur. — Quant aux faits matériels de violence, lorsqu'ils n'ont pas été commandés par la nécessité d'une défense personnelle ou l'obligation d'exécuter une loi, ils tombent sous la juridiction de la loi pénale, qui a établi des peines pour les coups et bles-

sures, depuis la simple contusion jusqu'au meurtre. La violence faite à la personne par la privation de la liberté est également un fait punissable qui trouve sa répression dans la loi pénale (*v.* Chartre privée). — En droit civil, et par rapport aux contrats en général, il importe toujours de rechercher si la violence n'aurait pas été employée pour forcer l'une des parties à souscrire une obligation qu'elle n'aurait point contractée si elle avait eu le libre usage de sa volonté. Tout contrat étant basé sur le consentement des parties, il n'y aurait plus de contrat si ce consentement n'avait été donné par l'une d'elles que sous l'empire de la violence; encore bien que les moyens coercitifs employés contre elle ne provinssent pas du fait de l'autre partie, mais d'un tiers qui aurait agi dans son intérêt. La contrainte morale devrait être mise ici absolument sur la même ligne que la contrainte matérielle et physique. « Il y a violence, et conséquemment nécessité de rompre le contrat, ont dit les auteurs du Code civil, lorsqu'elle est de nature à faire impression sur une personne raisonnable, et qu'elle peut lui imprimer la crainte d'exposer sa personne ou sa fortune à un mal considérable et présent. On a égard, en cette matière, à l'âge, au sexe et à la condition des personnes. » Il n'est même pas indispensable que cette violence morale ait été exercée sur la personne qui a contracté; il suffit, pour obtenir la nullité de la convention, qu'elle ait été employée contre son époux ou son épouse, ses descendants ou ses ascendants. Mais il ne fallait pas non plus que ce moyen légitime, accordé pour faire annuler un contrat, pût favoriser la mauvaise foi ou la fraude. L'action en rescision ou en nullité devait donc être renfermée dans un délai déterminé, qui a été fixé en général à dix ans depuis le jour où la violence a cessé, à moins que des lois particulières n'aient limité l'action à des termes plus courts. Tous les actes, même les partages et les transactions, peuvent être rescindés pour cause de violence. Cependant, à l'égard des partages, on décide que le cohéritier lésé n'est plus recevable à intenter l'action lorsqu'il a aliéné son lot postérieurement à l'époque où la violence a cessé. Du reste, il est de principe constant que les actes de violence ne peuvent fonder une possession capable d'opérer la prescription, et que la possession utile ne commence également que lorsque la violence a cessé (*v.* Réintégrande). Teulet, a.

VIOLETTE. La nymphe Io, aimée d'Apollon, résista à ses instances : le dieu indigné la métamorphosa en *violette*. Depuis lors, la modeste fleur fuit l'éclat du soleil; vierge chaste, elle est devenue l'emblème de la pudeur et se dérobe encore aux regards des profanes. Mais la mythologie n'a pas arrêté là ses fictions : Vulcain, dit-elle, voulant plaire à Vénus, se couronna de *violettes*; sensible à leur doux parfum, la belle déesse sourit à son époux et se laissa aller à ses transports. Les poètes à leur tour, non moins passionnés que les dieux de l'Olympe, célébrèrent la fleur des champs. — La *violette* a joué un rôle célèbre dans les troubles de 1815. A cette époque, les napoléonistes affectaient de porter un bouquet de *violette* à la boutonnière. On connaît aussi le dicton des vieux soldats sur *papa la Violette*, dont ils espéraient le retour au printemps. Ainsi l'histoire, la fable et la poésie ont attaché leurs souvenirs à la plus modeste des fleurs. Des idées de gloire, d'amour, de bonheur; des sentiments tendres, douloureux ou mélancoliques; des regrets, des désirs, des espérances, les fleurs ont exprimé tout cela; elles ont formé une langue mystérieuse qui parle aux yeux et porte au cœur. — La *violette* surtout exprime bien des choses. Les jeunes filles excellent dans cette science symbolique. Pour elles, la *violette blanche*, c'est l'innocence; la *violette jaune*, la beauté passée; la *violette double*, l'amitié réciproque; la *violette à fleur naturelle*, c'est la pudeur et la modestie; le *bouquet de violettes entourées de feuilles*, c'est l'amour caché. — La nature, variant ses espèces,

a disséminé la violette dans toutes les régions du globe : amante des montagnes, des sombres vallées et des frais gazons, elle croît dans les Alpes, sur les Pyrénées et dans la plupart des pays montueux de notre vieille Europe; la Sibérie, les terres Magellaniques, les monts Alleghany, les vertes prairies de la Caroline et de la Pensylvanie, voient fleurir leurs espèces particulières; le Cap de Bonne-Espérance et les îles de l'archipel Indien ont aussi les leurs; on en rencontre d'autres encore dans les savanes du Brésil et jusque sur la crête des Andes. Lorsque gravissant les pentes escarpées du pic de Ténériffe, le voyageur commence à s'approcher des bords du cratère qui couronne la cime du volcan, quand tous les végétaux semblent reculer devant le climat, il s'étonne de voir encore la violette (*viola cheiranthifolia*), étaler sa corolle d'azur au milieu des laves qui encombrent les abords du piton, à plus de 10,500 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. — Parmi les 105 espèces de violettes connues, il en est trois qui se sont abondamment propagées dans l'hémisphère boréal : la *viola odorata*, qui se distingue de toutes les autres par son odeur pénétrante et suave; la *viola canina*, qui n'exhale aucun parfum, et la *viola tricolor*, qu'on désigne communément sous le nom de *pensée*. Considérées en masse, sous le rapport de leurs caractères généraux, les violettes constituent, dans l'ordre naturel de notre classification moderne, une famille de plantes distinctes, celle des *violariées*. Linné les avait rangées dans la monogamie ou le IIIe ordre de sa syngénésie, qui comprenait les fleurs simples dont les anthères étaient rassemblées en cylindre. Tournefort les classait après les papilionacées, parmi les polypétales anomales, dont les fleurs étalent leurs *ailes* comme celles des papillons. Tout récemment, M. Spach, botaniste distingué, a réuni dans son genre *mnemion* toutes les espèces dont l'organisation de la fleur diffère des vraies violettes et qui s'assimilent à la *pensée*, prise comme type de forme. — La *viola odorata* est celle qu'on emploie communément en médecine : ses fleurs et ses feuilles sont anodines et émollientes; sa racine est purgative et émétique ; ses semences sont diurétiques et nauséabondes. En général, la plupart des espèces participent plus ou moins de ces propriétés. Celles du Brésil et des autres parties de l'Amérique méridionale ou des climats analogues, forment des genres distincts qui comprennent certaines espèces, dont la racine fournit au commerce plusieurs sortes d'ipécacuanha. S. Berthelot.

VIOLON, instrument de musique à cordes et à archet. Le violon est monté de quatre cordes de boyau, dont la plus grave donne le *sol*; les trois autres portent *ré*, *la*, *mi*, par quintes du grave à l'aigu. La corde *sol* est filée en laiton. Le diapason du violon est de quatre octaves environ. On peut l'étendre plus haut encore au moyen des sons harmoniques; il commence au troisième *sol* du piano. — Comme le violon est le fondement des orchestres, le moyen d'exécution le plus puissant, l'instrument universel, celui qui, par son utilité, se trouve entre les mains du plus grand nombre de musiciens, il est nécessaire de faire connaître tout ce qui peut en donner une idée juste. — La forme du violon a beaucoup de rapport avec celle de la lyre, et donne à croire qu'il n'est autre chose qu'une lyre perfectionnée, qui réunit à la richesse des modulations l'avantage si grand de prolonger les sons, avantage que la lyre ne possédait point. — C'est sous le règne de Charles IX que le violon fut introduit en France. Il y a près de trois cents ans que l'on ne change plus rien à sa structure et qu'on lui conserve cette simplicité qui augmente le prestige de ses effets. — Ses quatre cordes suffisent pour donner six octaves environ, et pour offrir toutes les ressources qu'exigent le chant et la variété des modulations. Au moyen de l'archet, qui met les cordes en vibration et qui peut en faire parler plusieurs à la fois, il réunit le charme de la mélodie à celui des accords. Son timbre, qui joint la douceur à l'éclat,

lui donne la prééminence sur tous les autres instruments; et, par la faculté qu'il a de soutenir, d'enfler et de modifier les sons, de rendre les accents de la passion, comme de suivre tous les mouvements de l'ame, il obtient l'honneur de rivaliser avec la voix humaine. Cet instrument, fait par sa nature pour régner dans les concerts et pour obéir à tous les élans du génie, a pris les différents caractères que les grands maîtres ont voulu lui donner. Simple et mélodieux sous les doigts de Corelli; harmonieux, touchant et plein de grâces sous l'archet de Tartini; aimable et suave sous celui de Gaviniès; noble et grandiose sous celui de Pugnani; plein de feu, plein d'audace, pathétique, sublime entre les mains de Viotti, de Rode, de Krentzer, de Baillot, de Bériot, il s'est élevé encore et dans une progression merveilleuse, foudroyante, sous les doigts de Paganini. — A tous ces brillants avantages, on peut ajouter encore la faculté de multiplier le violon dans les orchestres sans nuire à l'ensemble, de jouer toute espèce de musique sur cet instrument, de surmonter sans peine de grandes difficultés et de fournir la carrière la plus longue sans fatigue. Les compositeurs l'ont choisi sur tous les autres pour lui confier l'exécution de leurs ouvrages. La viole, le violoncello, la contre-basse, descendent de la même souche, ne forment avec le violon qu'une seule famille, et donnent des sons homogènes à des diapasons différents. Au moyen de ces précieux auxiliaires, le violon embrasse presque toute l'étendue de l'échelle mélodique. — La musique destinée au violon s'écrit sur la clé de sol. — On écrit pour l'orchestre cinq parties pour le violon et sa famille, savoir : premier et second violon, viole, violoncelle et contre-basse. Ces deux dernières parties sont souvent réunies. — *Taille, ténor, quinte, alto, alto-viola, violette*, tels sont les autres noms que l'on a donnés à la quinte de violon. J'ai adopté celui de *viole* comme nom de famille; il rappelle l'origine de l'instrument et n'a point de double acception. Les Italiens donnent à la contre-basse le nom de *violone*, très gros violon, je voudrais qu'en français on l'appelât *violonasse*, pour avoir une collection de noms propres à marquer les liens de famille qui unissent le violon à la viole, au violoncelle, au violonasse. CASTIL-BLAZE.

Au figuré, *payer les violons* c'est payer les frais d'une chose dont les autres ont eu tout l'honneur, tout le profit, tout le plaisir. — *Violon*, dans une acception toute distincte, se dit d'une espèce de prison contiguë à un corps-de-garde. X.

VIOLONCELLE, de l'italien *violoncello*; l'académie veut que l'on prononce *violonchelle*. M. Castil-Blaze a judicieusement remarqué que c'est une barbarie de langage, une imitation puérile de l'italien, et qu'il faut prononcer *violoncelle* de la même manière que *nacelle*. Cet instrument qu'on nomme aussi *basse*, parce qu'il est la basse du violon, est monté de quinte en quinte, de quatre cordes : *ut, sol, ré, la*, sont les notes qu'elles résonnent; comme celles du violon, c'est au moyen d'un archet qu'on les met en vibration. Son diapason naturel est de trois octaves environ. Le premier qui introduisit le violoncelle dans l'orchestre de l'Opéra fut un musicien nommé Battistini, de Florence; Lulli vivait encore. Jusque-là on ne s'était servi que de la basse de viole qui était montée de sept cordes; elle accompagnait et le chant et la musique instrumentale. Franciscello, violoncelliste romain, fut le premier qui se rendit célèbre dans l'exécution des solos; il vivait vers 1725. Berthaud, né à Valenciennes au commencement du XVIIIe siècle, doit être considéré comme le chef de l'école française pour ce bel instrument. Parmi ses élèves on compte les deux frères Janson et les deux Duport. L'école allemande se glorifie avec raison de son Bernard Romberg; après lui ont paru Bohrer et Dotzauer. Les Anglais, dont l'île parlementense semble être dédaignée par le dieu de la musique, nomment avec un juste orgueil

leurs virtuoses Crossdill et Lindley. L'école française, qui dut au P. Tarascon, lequel vivait au commencement du XVIIIe siècle, l'invention du violoncelle, est aussi la plus féconde en violoncellistes. Outre les Berthaud, les deux Duport, les Janson, que nous avons déjà nommés, elle nous a donné les Levasseur, les Bréval, les Lamare, les Baudiot, les Muntz-Berger, les Norblin, les Bénazet les Vaslins, les Franchomme. Batta est aujourd'hui, sur le violoncelle, le virtuose par excellence.—Ces basses, ces contrebasses, qui sont dans nos orchestres les fondements de tout l'édifice musical, ne furent adoptées en France qu'avec une grande difficulté, tant on redoutait la moindre innovation. Qui croirait qu'en 1757, il n'y avait qu'une contre-basse à l'Opéra, et que l'on ne s'en servait que le vendredi, jour de grand spectacle? Gossec en fit ajouter une seconde; Philidor en obtint une troisième en faveur de la première représentation d'*Ernelinde*; successivement, le nombre s'en augmenta, et dans nos puissants orchestres elles devinrent les voûtes sonores sur lesquelles la muse de la musique a élevé ses légers et fantastiques palais dont chaque pierre est résonnante comme la statue de Memnon. Gloire soit à notre siècle qui a bâti des temples au dieu de l'harmonie! Ces temples sont notre Opéra et notre Conservatoire. C'est là que chantent comme dans un Élysée, vos sublimes ombres, ô Haydn, ô Mozart, ô Beethoven, ô Weber, ô Paësiello, ô religieux Pergolèze, ô terrible Gluck, ô tendre Boïeldieu, et vous tous illustres compositeurs, chœur d'anges sur la terre! Heureux sont les riches d'aujourd'hui, heureux s'ils savent l'être! c'est pour eux que coulent ces célestes torrents d'harmonie; le pauvre attend au printemps le concert des oiseaux! — Il est donc incontestable que c'est à l'invention du violoncelle et de la contre-basse que sont dues la puissance et les grands effets de nos orchestres d'Europe. Parmi les instruments, le violoncelle est doué d'une admirable magie. J'ai remarqué que tous ses virtuoses étaient les plus honnêtes gens du monde. J'ai eu le bonheur d'être élève de Duport le jeune : « Par quel miracle, lui dis-je un jour, toutes vos notes, dans les mouvements les plus vifs, sortent-elles si pures? — C'est, me répondit-il, avec un modeste et doux sourire de vieillard, qu'aussitôt levé, je vais depuis bien longtemps à ma basse comme à une vieille épouse que j'aime! » En effet, l'étude de cet instrument est à la fois délicieuse et pénible. On me demandera la cause de cette heureuse *influenza* qui domine les virtuoses violoncellistes; c'est l'inspiration que donne cet instrument à ceux qui font leur habitude, leur état d'en jouer; c'est qu'il ne fait vibrer continuellement à leur ame que l'expression de la mélancolie, de la chaste tendresse et de la religion. Ne lui demandez, ô artistes, ni festivité, ni folâtrerie, ni voloptés, il vous répondra par ce vers de Boileau, auquel je ne change qu'on mot :

Le rire sur ma touche est en mauvaise humeur.

Et pourquoi, ambitieux artistes, lui demanderiez-vous plus que son beau volume de sons; que sa double corde, qui a quelque chose de la majesté de l'orgue; que ses arpèges si variés, si vigoureux ou si légers; que ses harmoniques doux comme la flûte plaintive, et plus enfin que ses trois purs octaves? Tout en accompagnant, ne chante-elle pas? Elle exprime aussi sa passion en quelques mesures sans doute; mais si délicieusement, ou si énergiquement qu'elle vous force à l'écouter. Quant à la forme de cet instrument, elle est si noble, si avantageuse au bras blanc et à la main d'une vierge ou d'une femme, que les peintres du moyen âge en ont tiré dans leurs tableaux une immense ressource. Témoin la fameuse *Sainte Cécile*, posant son admirable main sur la touche d'une basse de viole; témoin Paul Véronèse, jouant lui-même de cet instrument à ses *Noces de Cana* : aussi la forme de cet instrument, comme son timbre et son expression, ont-ils leurs *dilettanti*. Ce sont ses ouïes en S barrée, son beau et vieux vernis à l'huile, ses tables d'érable, et de sapin,

et surtout sa volute presque ionique qui les charment. On voit que je veux parler ici des Stradivarius, des Amati, ces instruments qui se nomment du nom de leurs immortels auteurs; car un poète immortel, Terpandre, était aussi luthier dans la Grèce. Et, étrange rapprochement, Stradivarius et Amati habitaient cette Crémone, si proche de Mantoue, où chantait Virgile, auquel Boccherini emprunta la douceur de sa mélodie. Le premier de ces luthiers vécut de 1646 à 1738, les fils du second fleurirent au XVIIe siècle. Les violoncelles, ainsi que les violons *Stradivarius*, sont presque tous plats; les *Amati* sont bombés et voûtés; leur son est suave, propre à l'accompagnement de la voix, de la harpe, du piano, du quatuor et du quintette; le son énergique des Stradivarius est propre au concerto. — Mais tout périt dans le monde: d'énormes vaisseaux de guerre ont une maladie que les Anglais appellent *vermoulure*; et aussi les fragiles instruments des plaisirs! Où est la lyre d'écaille de Sapho? où est la haute phormynx de Pindare? où est le kinnor de David? Mais aussi, dans le monde, tout se renouvelle, tout est *palingénésie* (*v.*). Après Stradivarius et Amati, Steiner, patriarche qui vécut 100 années dans un petit bourg du Tyrol, près d'Inspruck, fabriqua des violons et des violoncelles très estimés: tous furent faits de sa main. Les amateurs, les artistes, les *dilettanti*, savent quand un luthier moderne les a profanés dans l'intérieur, c'est-à dire retouchés. Après Steiner sont venus les Boquay, les Pierray, dont les vernis à l'huile sont très recherchés, car la plupart de nos luthiers vernissent à l'esprit de vin pour plus de célérité. — Enfin, l'amour pour cet instrument est presque une religion, surtout quant aux Stradivarius et aux Amati; le célèbre Laprevotte, luthier à Paris, ne sort pas lui-même de l'imitation de ces hommes habiles; c'est à ce respect qu'il doit la renommée de ses instruments, et deux médailles, dont l'une fut remportée à l'exposition de 1827. Ses guitares voutées et creusées à la manière des Stradivarius sont devenues sous ses mains d'harmonieux échos. D.-B.

VIOTTI, célèbre violoniste, compositeur et exécutant, naquit, en 1755, à Fontaneto, près de Turin. Sous l'habile direction du célèbre Pugnani, il fit de rapides progrès, grâce plutôt à son heureuse organisation qu'à un travail assidu et persévérant, que repoussait l'extrême vivacité de son imagination. A 14 ans, il avait déjà écrit un *concerto* où l'on remarque une régularité d'exécution qui présageait ses succès futurs. A vingt-trois ans, il parcourait le nord de l'Europe, partageant avec son maître tous les applaudissements, et disputant, à Berlin, au célèbre Jarnowick le rang élevé qu'il occupait. Viotti, comme Mozart, vint demander enfin à la France de sanctionner par son approbation les éloges qu'il avait obtenus à Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Varsovie, à Genève, où il s'était fait entendre successivement. Il arriva à Paris en 1782, privé de l'appui de son maître, qui l'avait quitté pour retourner à Turin, mais précédé de la brillante réputation qu'il avait acquise dans ses voyages. Il vit s'ouvrir pour lui, aussitôt son arrivée, les portes du concert spirituel, qui était alors l'établissement musical le plus important de la France. Les concerts spirituels établis par le frère du célèbre Philidor devaient surtout leur renommée au mérite des artistes qui s'y faisaient entendre chaque année. Gaviniès, Bruni, y avaient débuté avec succès. Viotti ne fut pas moins heureux qu'eux, et l'accueil bienveillant qu'il y reçut, l'éclat qu'eut sa réputation, expliquent suffisamment la préférence qu'il accorda depuis à la France, qui devint sa patrie d'adoption, et celle-ci, dès-lors, considéra la gloire de ce grand artiste comme une illustration nationale. Pendant deux ans, Viotti fit la fortune des concerts spirituels et de toutes les grandes réunions musicales qui eurent lieu à Paris; partout il était appelé et partout applaudi avec enthousiasme. C'est à l'époque la plus brillante de ses triomphes qu'il renonça à se faire entendre en pu-

blie, et deux événements qui blessèrent assez vivement sa susceptibilité d'artiste hâtèrent sa détermination. Le manque de goût et de discernement avec lequel le reçut après tant de succès le public parisien à l'un des concerts spirituels de la semaine sainte, et l'éclat que fit sa subite disparition de l'un des concerts de la cour, un jour qu'il fut brusquement interrompu pendant l'exécution d'un de ses *concertos*, furent les deux causes principales qui l'engagèrent à renfermer son talent dans le cercle de ses amis. Ces motifs peuvent d'abord sembler peu sérieux; mais Viotti attachait à son art trop d'importance, il estimait trop haut la dignité de l'artiste, pour risquer de compromettre son talent devant un public qu'il soupçonnait de caprices injustes. L'admiration qu'on avait pour ses ouvrages, l'influence extrême que son talent exerça sur notre école de violon, la vive approbation qu'il rencontra depuis au milieu du public, où l'amenèrent deux circonstances décisives, ont suffisamment attesté qu'une délicatesse excessive avait décidé la retraite de Viotti, et que jamais nous n'avions méconnu la grandeur de son jeu. Quoi qu'il en soit, Viotti établit des matinées musicales, accueillit les élèves, se fit entendre dans les salons, où ses amis l'entraînaient; mais, jusqu'en 1802, époque à laquelle il céda aux instances de ses amis, il ne reparut dans aucun concert. Cependant il resta encore plusieurs années en France; il s'y plaisait plus que partout ailleurs, mais, en 1790, la malheureuse direction du Théâtre-Italien, où il se ruina, et les premières secousses de la révolution, l'obligèrent à passer en Angleterre pour y refaire sa fortune en même temps que pour y chercher un refuge. Nous ne rappellerons pas tous les succès éclatants qu'il obtint dans les concerts d'*Hanover-Square*, nous dirons seulement qu'il retrouva à Londres Jarnowick, contre lequel il avait lutté à Berlin avec une supériorité si remarquable. Jarnowick ne s'était néanmoins pas considéré comme vaincu, et il adressa un nouveau défi à Viotti; mais cette fois on ne put même établir une comparaison entre les deux artistes, tant Viotti surpassa son ancien rival; et, malgré les paroles adroites qu'il adressa à Viotti : « Ma foi, mon cher Viotti, il n'y a que nous deux qui sachions jouer du violon, » la défaite de Jarnowich ne fut douteuse pour personne. Pendant le séjour de vingt années que Viotti fit en Angleterre, le célèbre musicien publia de nouveaux *concertos* non moins remarquables que ceux qui avaient paru en France. Il dirigea longtemps aussi l'orchestre du Théâtre-Italien, à l'administration duquel il prenait part. Enfin, pour un homme doué d'une aussi vive imagination, constamment appliqué à l'étude des arts ou dominé par les plus naïves et les plus poétiques impressions, Viotti s'engagea dans une singulière spéculation, il s'associa à un commerce de vins, dont il parut s'occuper avec quelque intérêt. Plusieurs voyages, dont quelques tracasseries politiques furent la cause, interrompirent quelquefois le séjour prolongé que Viotti fit en Angleterre. Aux premiers jours de la révolution, il avait applaudi à ses principes et aux réformes qu'elle allait accomplir; plus tard, on le lui reprocha à Londres. Il se retira quelque temps à Hambourg, et là composa ces charmants duos dédiés à ses amis absents, et que lui avaient dictés, disait-il, tour à tour la crainte et l'espérance. A Hambourg, sa douceur, la générosité de son caractère, sa bonté habituelle, lui firent de nombreux amis; et souvent, avec une simplicité digne de son grand talent, il fit de la musique avec ces timides amateurs, toujours avides de l'entendre. En 1802, Viotti revit Paris, et, malgré sa résolution formelle de ne pas jouer, il se laissa entraîner par l'admiration et les vives sympathies qu'il excita. La séance où il convoqua ses nombreux admirateurs fut pour lui un véritable triomphe. On ne se lassa pas d'applaudir son jeu, si pur, si naturel; ce son d'une qualité si douce, si tendre, et par instants rempli d'énergie et tou-

jours expressif; cette exécution enfin dont le caractère large et correct est resté dans tous les souvenirs, et dont on retrouve la tradition dans les excellentes compositions de ce maître. Il revint de nouveau en 1814 et en 1818, et ces deux voyages furent dignement célébrés par le Conservatoire : la première fois on organisa en quelques heures un concert où tous les élèves qu'avaient formés ses leçons le saluèrent de leurs transports unanimes ; la seconde fois, dans une fête à laquelle présidait Baillot, cet artiste éminent dont le talent s'était perfectionné par les conseils de Viotti. Une scène composée pour cette occasion par Habeneck, et dans laquelle on avait fait entrer les plus beaux chants des *concertos* de Viotti, fut exécutée par les meilleurs artistes de Paris. Viotti fut profondément touché de cet hommage et consentit à jouer un de ses concertos. « Il y a bien des années, dit-il, que je n'ai joué de concertos, mais je veux vous prouver combien je suis reconnaissant. » M. Baillot, dans une notice remplie d'intérêt sur Viotti, a raconté avec une touchante émotion l'effet inexprimable que cette scène causa sur tous les auditeurs. En 1819, résolu de se fixer en France au milieu de ses amis, Viotti accepta la direction de l'Opéra ; mais il ne réussit pas mieux que dans l'essai du même genre qu'il avait tenté autrefois. Tourmenté d'inquiétudes continuelles, il altéra sa santé sans pouvoir réaliser les améliorations qu'il méditait. Enfin, après trois années de fatigues, d'ennuis et de soucis de toute nature, Viotti, libre de tout engagement, entrevoyait le repos qu'il appelait depuis si long-temps, quand, pendant un voyage qu'il fit à Londres pour régler quelques affaires d'intérêt, il mourut le 3 mars 1824, âgé de 69 ans. — Viotti était doué de la plus heureuse organisation comme exécutant. La perfection de son jeu a laissé un souvenir que conservent précieusement tous ceux qui l'ont entendu. Ses nombreuses compositions attestent une intelligence supérieure, une imagination d'une poésie, d'une noblesse de style, d'un charme d'invention inexprimables. Ses concertos sont d'admirables modèles, où les plus riches ressources de l'harmonie viennent aider au développement des idées et en rehausser la distinction. — Les habitudes de Viotti étaient d'une candeur et d'une naïveté charmantes : l'aspect de la campagne, le parfum des fleurs, lui faisaient éprouver les plus intimes et les plus délicieuses sensations; il y passait des mois entiers, oubliant les affaires les plus essentielles, l'art auquel il devait sa réputation, pour rester des heures entières étendu sur le gazon, s'abandonnant aux plus douces rêveries, se perdant dans la contemplation des fleurs, frappé de tout ce qu'il voyait, livrant son ame à toutes les impressions. — Viotti a porté l'école du violon au plus haut degré de perfection, et a laissé après lui de nombreux élèves, parmi lesquels nous citerons Rode d'abord, qui fut à la fois son ami et son disciple; Baillot, le premier et le plus habile représentant des plus saines traditions de l'art du violon; Robbercets, Labarre, etc. — Les œuvres de Viotti se composent de 29 concertos pour violon, deux symphonies concertantes, 36 duos, 6 sérénades, 23 trios, parmi lesquels on remarque surtout les œuvres 16, 17, 18 et 19; 17 quatuors, et plusieurs morceaux pour piano et violon. L. Michelant.

VIPÈRE (erpétol.), *vipera*, de *viviparus*, vivipare, genre de *reptiles* (*v.*) ophidiens de la famille des hétérodermes. Il renferme le seul animal venimeux de la France, c'est la vipère commune, *coluber berus* de Linné. Cet animal cause de très graves accidents à la suite de sa morsure. On faisait entrer jadis sa chair dans la thériaque et dans quelques autres préparations pharmaceutiques. H.C.

VIRELAI. Nos vieux poètes français donnaient ce nom à une pièce de vers qui affectait la forme du *lai* retourné (*v.* Lai). V. L.

VIRGILE (Publius Virgilius, ou Virgilius Maro), né le quinzième jour d'octobre, l'an de Rome 684 (71 ans avant Jésus-Christ), environ sept ans avant la

naissance d'Auguste, et cinq ans avant celle d'Horace; sous le consulat de Crassus et du grand Pompée, dans un petit village aujourd'hui connu sous le nom de *Petiola*, autrefois appelé *Andes*, et assez voisin de Mantoue. On ne sait rien de précis sur la profession du père de Virgile; mais les *Églogues* mêmes servent à prouver qu'il possédait ou qu'il tenait à loyer un bien de campagne, et que le futur rival d'Homère eut une ferme pour berceau, des bergers pour compagnons d'enfance, et les champs pour spectacle. Virgile fit ses premières études à Crémone. On voudrait savoir quel fut le maître qui cultiva un si heureux naturel. A seize ans, Virgile quitta Crémone pour Milan, où il prit la robe virile le jour même de la mort de Lucrèce. Naples, célèbre alors par ses écoles, appela bientôt Virgile dans son sein. C'est sous le beau ciel de cette ville enchantée qu'il devint le favori des muses et le disciple de la philosophie des Grecs, partout empreinte dans ses poèmes. Il est douteux que Virgile soit venu à Rome du temps de César; mais tout atteste qu'il se rendit dans cette ville après la bataille de Philippes, et que, présenté à Mécène par Pollion, et à Auguste par Mécène, il obtint la restitution de ses biens, dont il avait été dépouillé par les vétérans auxquels le vainqueur avait adjugé une partie de l'Italie comme une proie. La poésie pastorale eut les premières amours de Virgile, mais il ne parvint pas à égaler Théocrite, son maître et son modèle. Cependant les *Bucoliques* obtinrent un étonnant succès à Rome. La cour d'Auguste admira dans cet ouvrage, non pas une composition heureuse et des mœurs vraies, mais les admirables études de style d'un jeune écrivain, qui donnait en quelque sorte une nouvelle langue poétique à son pays. Si, comme on n'en peut douter, Hésiode a inspiré au poète de Mantoue l'idée de composer des *Géorgiques*, nous devons au chantre d'Ascra une grande reconnaissance. En effet, les *Géorgiques* sont le plus parfait des ouvrages de Virgile: elles respirent partout un amour vrai de la campagne, un vif sentiment des beautés de la nature, un désir ardent de la paix qui conserve les hommes et fait fleurir les états. Si, dans ce poème, le trop faible Virgile s'emporte jusqu'à diviniser Auguste, il répare ou il expie cette faute par son courage à réveiller le souvenir des batailles impies de la Macédoine, à exhumer les ossements des Romains, qui avaient deux fois engraissé de leur sang les champs de bataille de la guerre civile. Ici éclate évidemment le pieux dessein d'inspirer à ses contemporains l'horreur des discordes intestines. Le poète demande grâce à Auguste pour les campagnes désertes, pour l'agriculture sans honneur. Tous les genres de beautés recommandent cette belle création, que le poète a su rendre pleine d'intérêt. Quant au style, on y reconnaît une perfection désespérante pour tous ceux qui veulent parler la langue des muses. Dans les *Bucoliques*, Virgile s'essayait encore; aussi des négligences, des détails sans aucun prix, des ébauches, d'autres défauts, plus ou moins graves, déparent cet ouvrage, souvent poli avec le plus grand soin. Les *Géorgiques* nous révèlent un talent mûr, fécond, varié, maître de lui-même, et parvenu à la plus haute élévation, en même temps que plein d'élégance, de souplesse et de charme. Les quatre épisodes qui terminent chacun des livres du poème, surtout la peinture du bonheur de la vie champêtre, opposée aux fureurs de l'ambition et aux ravages de la guerre, la célèbre description de la peste des animaux, et l'épisode d'Aristée, qui forme tout un petit drame tiré du fond du sujet, sont des ornements du plus grand prix. Virgile consacra, dit-on, sept années à son chef-d'œuvre, et paraît ne l'avoir achevé qu'en 726, après la célèbre ambassade que Tiridate et son rival envoyèrent à Auguste, arbitre de leurs querelles pour la possession du trône. Il est évident qu'en s'appliquant à perfectionner les *Géorgiques* Virgile avait dans la pensée la création de l'*Énéide*, à laquelle il semble

prélnder dans une foule de passages dignes de la muse épique.—L'*Énéide* n'est pas, comme l'*Iliade*, une grande et vaste composition qui repose sur une seule idée, mise en action par le génie. La fondation d'un nouvel empire en Italie par le chef des Troyens paraît être le sujet du poème; mais, suivant Fénélon lui-même, Priam et son peuple ne sont qu'accessoires dans l'*Énéide*, car le poète a sans cesse Rome et Auguste devant les yeux. Il avait d'abord conçu une très belle pensée, celle de choisir pour héros de son poème le grand et vertueux Hector, et de l'opposer, sous le nom d'*Énée*, au sublime Hector d'Homère. Cette pensée, qui avait pour but de montrer la vertu dans tout son jour, et de la proposer à l'admiration des hommes, était belle et digne d'un homme éclairé par la lumière de la philosophie, mais elle a péri dans l'exécution; et, sans cesse préoccupé de Rome et d'Auguste, Virgile nous montre sans cesse les commencements et les grandeurs de Rome, et divinise Auguste, dont Énée est l'image. D'un autre côté, Virgile, rempli d'Homère, a voulu renfermer dans douze chants les quarante-huit chants dont se composent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, avec cette singulière circonstance que son héros commence à errer sur les mers comme Ulysse, et qu'il finit par combattre contre Turnus, comme Achille contre Hector. On sent que Virgile s'était ainsi imposé une tâche impossible à remplir avec succès. Et d'abord, Rome étant de sa nature beaucoup plus grande que Troie, il réduit celle-ci à des proportions qui lui ôtent la grandeur idéale qu'elle avait reçue d'Homère, et d'un sujet dont la Grèce et l'Asie étaient remplies. Pour comble d'inconvénient, les plus magnifiques beautés de l'*Énéide* se trouvent dans les six premiers chants. Ainsi le second chant, qui renferme la prise et la ruine de Troie, offre un drame complet que rien ne pourra égaler dans le reste du poème. Ainsi, les amours de Didon, dans le quatrième, inspirent un intérêt auprès duquel toutes les autres scènes de l'*Énéide* pâlissent nécessairement sous ce rapport; car rien n'émeut le cœur plus profondément que la peinture de cette orageuse passion. Enfin, après les magnificences du sixième livre, qui retracent les commencements, les progrès, la haute fortune de la maitresse du monde, et qui reparaissent encore sous de nouvelles couleurs dans le huitième livre, le génie d'Homère lui-même aurait été impuissant à soutenir l'*Énéide* à cette hauteur. Voilà de graves défauts; mais ces défauts, qui rendent la composition de Virgile si imparfaite, disparaissaient pour les Romains, qui voyaient dans l'*Énéide* un poème national, adopté avec transport par leur patriotisme et leur orgueil. Un autre avantage les compense encore : si, le second livre excepté, Virgile reste toujours inférieur à Homère toutes les fois qu'il l'imite; s'il diminue partout les grandes proportions de l'*Iliade*; s'il n'a pu nous rendre, dans les voyages d'Énée, le charme et la naïveté de l'*Odyssée*, qui touchaient le cœur de Fénelon, du moment où il met Rome sous nos yeux, il s'élève autant au-dessus d'Homère que le peuple romain est au-dessus du peuple grec et de tous les peuples de la terre. On peut faire la même remarque pour Horace : quand il célèbre sa patrie, il crée des beautés que l'école grecque n'a pu soupçonner, parce que la source n'en était pas encore ouverte pour la poésie. Dans quels faits, dans quelles traditions, dans quelles annales Homère aurait-il trouvé le discours de Jupiter, qui révèle à Vénus et à tous les dieux les futures destinées du peuple destiné à obtenir l'empire de l'univers? Mais aussi les Troyens, comparés aux Romains, sont des pygmées auprès de géants. L'action, la véritable action, n'a point d'ampleur, elle manque d'espace pour se développer : les caractères sont à peine esquissés, et ne ressemblent que comme de pâles copies aux caractères tracés par la main hardie du puissant Homère. Quelquefois cependant Virgile surpasse même en force et en chaleur son redoutable adversaire.

La scène d'Alceste avec Turnus est d'un effet dramatique que l'on chercherait en vain dans l'*Iliade*. Il en est de même du désespoir de la reine Amate et de la fureur qui se communique à toutes les mères d'Italie, qui embrassent la défense de sa fille, qu'on veut enlever à l'hymen de Turnus. Le discours de Junon au septième livre est d'une éloquence nouvelle dans l'épopée, et d'un accent tragique encore plus passionné que celui de tous les discours passionnés des personnages d'Euripide. A en juger par ce qui nous reste des poètes lyriques de la Grèce, on peut douter qu'ils aient jamais surpassé ou égalé les beautés de l'hymne en l'honneur d'Hercule dans le huitième livre. Et quel prix cette belle création ne tire-t-elle pas de la naïveté de l'entretien du bon Évandre avec Énée! C'est encore là que se trouve l'admirable épisode de Cacus, la plus tragique des peintures, et dont Virgile n'a pas même trouvé la trace dans Homère, car le Polyphème de l'*Odyssée* ne saurait entrer en parallèle avec le Cacus de l'*Énéide*. Au neuvième livre, le Turnus de l'*Enéide* est de la plus grande fierté de pinceau. Mais ce qu'il faut surtout remarquer dans Virgile, c'est la sensibilité qui lui a fait trouver des accents si touchants pour peindre les pressentiments de l'amour paternel d'Évandre, la mort de Lausus, suivie de celle de Mézence son père, de ce tyran qui, en mourant, nous inspire un intérêt inattendu, parce qu'il a conservé, avec un courage inébranlable, la vertu de l'amour paternel. Ce prince odieux se réfugiant dans la tombe de son fils, dont la vertu le défendra de la haine des peuples irrités contre lui, est un trait d'ame et de génie. Combien de larmes ne nous font pas répandre la fin tragique de Nisus et d'Euryale, la mort, les funérailles de Pallas, et la douleur de son père! C'est surtout par ce genre de beautés, qui lui sont propres, que le poète romain a conquis son immortalité. Que pourrions-nous dire pour louer dignement ici les créations d'un style qui ajoute des perfections au style d'Homère, et qui lutte avec succès contre une langue bien plus riche et bien plus harmonieuse que celle des Latins? Ce n'est pas ici le cas de comparer ensemble les deux écrivains; mais quiconque veut étudier l'art d'écrire doit mettre sans cesse Homère et Virgile en présence, pour voir ce que l'art le plus exquis peut ajouter même à la langue du génie. — Dix ans suffirent à peine à Virgile pour composer la moitié de son *Énéide*. Pendant le cours du travail, il fut vivement sollicité par Auguste, qui brûlait d'en entendre quelque chose. Le poète se défendait toujours en alléguant que son poème n'était encore qu'une ébauche. Vaincu enfin par les plus pressantes instances, il récita pourtant au prince le second, le quatrième et le sixième livre, qu'il regardait avec raison comme les plus dignes des regards de la postérité, sans toutefois que sa modestie osât avouer l'espoir de l'immortalité de ses admirables créations. Nous ne pouvons que présumer l'enthousiasme de la cour lettrée d'Auguste à cette lecture; mais la tradition nous a conservé le souvenir de l'effet que produisit l'épisode de la mort du jeune Marcellus sur Octavie sa mère. Revenue d'un long évanouissement, après avoir entendu le magnifique éloge de son fils, elle fit remettre à Virgile dix grands sesterces pour chacun des vers de cet épisode, qui en a trente-deux. La récompense était magnifique; mais le suffrage d'Auguste et de son illustre cortége d'écrivains, les larmes éloquentes d'une mère, étaient d'un bien autre prix aux yeux de Virgile. Le poète acheva son ouvrage en quatre ans; toutefois, il y reconnaissait lui-même des défauts et des imperfections qu'il voulait faire disparaître. Résolu de les effacer avec le secours d'un travail sévère et consciencieux, il partit pour Athènes, la patrie des muses, où il espérait retrouver des inspirations devant l'image sacrée d'Homère, comme Cicéron avait été y chercher les inspirations de Démosthène devant la tribune d'où ce grand orateur gouvernait avec un frein le peuple orageux de Minerve.

Ce fut à l'occasion de ce voyage qu'Horace adressa une ode célèbre au vaisseau qui allait emporter son ami, ce Virgile, la moitié de son ame, et que Rome ne devait plus revoir. Auguste, revenant de l'Orient, rencontra Virgile à Athènes, et voulut le ramener avec lui; mais une grave indisposition surprit le poète dans la route; à peine put-il arriver à Brindes, où il mourut, après quelques jours de maladie, dans la 52e année de son âge. Ses restes, transportés, suivant ses désirs, à Naples, où il avait mené si long-temps la vie la plus agréable pour un poète, furent déposés sur le chemin de Pouzzole, dans un tombeau sur lequel on lisait son épitaphe, qu'il avait eu le courage de dicter à l'heure dernière :

Mantua me genuit, Calabri rapuère; tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces.

—Virgile avait d'abord institué pour héritiers son frère Valerius Procidus, né d'un autre père; ensuite Auguste, Mécène, L. Varius et Plotius Tucca, qui, au lieu de consentir à brûler le poème, comme Virgile l'avait ordonné, le publièrent tout entier.—Suivant la tradition générale, Virgile était d'une taille assez élevée, rustique d'apparence, faible de corps, sujet à des incommodités graves, très sobre dans l'usage des aliments, et naturellement sérieux et mélancolique. Il chérissait la solitude, mais n'en recherchait pas moins la société des hommes éclairés et vertueux. Virgile semblait n'avoir rien en propre; sa bibliothèque était ouverte à tout le monde. Il jouissait d'une fortune considérable, dont il usait de la manière la plus libérale envers ses nombreux parents, qui vécurent tous dans l'aisance, grâce à lui seul. Horace célèbre à la fois dans Virgile un poète sublime et le plus candide comme le plus excellent des hommes. Malgré la tendresse de son cœur et son penchant à aimer, Virgile avait une grande réputation de chasteté; à Naples, on l'appelait communément *la Vierge*. Il était si modeste qu'il se réfugiait dans les maisons de Rome pour échapper aux regards de la foule qui se portait sur ses pas, et le montrait au doigt comme un homme extraordinaire. Un jour quelques-uns de ses vers, récités sur le théâtre, excitèrent un tel enthousiasme que le peuple se leva tout entier, et le poète, présent par hasard à ce spectacle, reçut les mêmes marques d'honneur et de respect qu'Auguste lui-même. Virgile a eu pour détracteurs tous les mauvais poètes de son temps, et le plus pervers des empereurs romains, Caligula. Il a obtenu l'admiration de Rome et un culte dans le monde. Silius Italicus, son imitateur, célébrait tous les ans l'anniversaire d'un maître qu'il révérait comme un dieu. L'empereur Sévère appelait Virgile le Platon des poètes, et rendait presque des honneurs divins à l'image du rival d'Homère, placée dans l'oratoire des dieux lares, à côté de celle de Cicéron. Virgile est, avec Racine, un poète de prédilection pour les Français : aussi les généraux Miollis et Championnet ont-ils obtenu des actions de grâce parmi nous pour les soins qu'ils ont pris d'honorer par un monument, l'un à Mantoue et l'autre à Naples, le berceau et la tombe de Virgile. — La bibliographie de Virgile entraînerait des détails immenses; nous renverrons nos lecteurs à l'excellente notice de Heyne, augmentée par feu Barbier, conservateur de la bibliothèque particulière du roi, et réimprimée tout entière dans l'édition du Virgile de Lemaire. Nous possédons plusieurs traductions de Virgile : celle de l'abbé Desfontaines a un certain mérite, mais manque souvent d'élégance et de fidélité. Je préfère de beaucoup la version de M. Morin, à laquelle on n'a point assez rendu justice. Si Deguerle ne transformait pas trop souvent Virgile, son ouvrage serait digne de beaucoup d'éloges. J'ai donné une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, qui touche à sa cinquième édition. J'ai aussi publié, il y a quelques années, des études sur Virgile, qui comprennent, dans un examen réfléchi, toutes les épopées connues. Parmi les traducteurs en vers, on distingue M. Mollevaut de l'In-

stitut, qui a fait des efforts inouïs pour être d'une fidélité rigoureuse, et n'a réussi qu'à montrer son infériorité vis-à-vis de Delille, qu'il a cru surpasser. En effet, malgré ses défauts, la traduction de l'*Énéide* par Delille, qui avait fait un chef-d'œuvre dans la traduction des *Géorgiques*, est un monument que lui seul pouvait élever. En Angleterre Dryden, en Italie Annibal Caro, en Allemagne Woss, ont publié des traductions de Virgile qui jouissent de beaucoup d'estime. Plus de fidélité, plus de concision, plus de respect pour l'original, ajouteraient beaucoup de prix aux deux premiers de ces ouvrages. Quant à Woss, on peut dire qu'il n'existe pas de commentateur aussi habile, aussi judicieux d'Homère et de Virgile que ce célèbre écrivain. Sa traduction est un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité poétique. Il entend, il fait entendre Virgile, il le reproduit avec un rare bonheur, avec une merveilleuse souplesse pour se plier à tous les tons de l'original. — Je n'ai pas cru devoir parler ici du *Culex*, du *Ciris*, et d'autres petits poèmes attribués à Virgile et insérés dans la collection Lemaire. Leur authenticité a été contestée par plusieurs écrivains, et je n'y retrouve point les caractères du style du prince des poètes latins. P.-F. Tissot, de l'académie française.

VIRGILE (Polydore) ou Vergile (*v.* Polydore-Vergile).

VIRGINITÉ (*v.* Vierge).

VIRGINIE, jeune Romaine, fille du centurion Virginius (*v.* Appius [Claudius Crassinus]).

VIRGINIE. Ce brillant cavalier que Walter Scott a peint comme l'un des ornements de la cour d'Élisabeth, Walter Raleigh, fut aussi un intrépide découvreur, un hardi aventurier. En l'honneur de sa belle souveraine, il appela *Virginia* une vaste étendue des côtes de l'Amérique du Nord, dont le nom est resté à l'un des états méridionaux de l'Union américaine. Il s'étend entre les Carolines et le Maryland, de la baie de Chesapeake à l'Ohio, et embrasse une superficie de 8,700 lieues carrées. La nature, en formant le sol de cette contrée, l'a divisée en deux parties bien différentes par tous leurs caractères physiques : ici, un plateau élevé, couronné par les chaînes de l'Alleghany, au climat tempéré, à la végétation septentrionale, aux verdoyantes pelouses, et dont les perspectives sont aussi riches que variées; là, du pied de ces hautes terres jusqu'aux rivages de l'Océan, une plaine déclive, arrosée d'innombrables cours d'eau, d'abord peu fertile, alors qu'elle tient encore aux montagnes, puis riche et féconde, mais en même temps marécageuse et malsaine, car les eaux y coulent lentement sous un ciel embrasé. Le tabac, le riz, le froment, sont les richesses de cette zone, et les arbres de ses forêts sont le cyprès, le cèdre, le sycomore, tandis que le chêne, le pin, l'érable, le houx, embellissent les cantons de l'ouest. Les mêmes dissemblances se font remarquer parmi les populations. Ici, la race est élevée, forte, vigoureuse et adonnée au travail; elle n'a pas eu besoin d'enchaîner le noir Africain au sol qu'elle exploite. L'habitant des basses terres, au contraire, plus délicat, indolent, amoureux des plaisirs, grand amateur de beaux chevaux et de courses, préfère le séjour de la campagne à celui des cités, et ne vit que par ses esclaves. Autour de lui un demi million d'hommes enchaînés protestent hautement contre sa ridicule prétention au républicanisme, vertu qu'il ne connaît que de nom et par l'exemple de quelques hommes illustres. Le Virginien actuel, ainsi que l'ancien colon, est toujours aristocrate et monarchiste; aussi est-il essentiellement séparationiste : et cependant c'est là qu'ont apparu Washington et Jefferson! — La Virginie est, après les états de New-York et de Pennsylvanie, le plus peuplé de la confédération; on y compte près d'un million et demi d'âmes. Son gouvernement se compose d'un sénat et d'une chambre des représentants. La région haute possède des mines d'or, de fer, de plomb, qui alimentent des usi-

nes, dont les produits, joints à ceux du sol, sont l'objet d'un commerce actif favorisé par plusieurs canaux et chemins de fer. La Virginie est divisée en 105 comtés et a pour capitale *Richmond*, ville située sur la James-River, et qui offre, entre autres monuments, son Capitole, bâti sur le modèle de la Maison carrée de Nîmes. 16,000 habitants. On y compte encore quelques villes, telles que *Norfolk*, sur l'Élisabeth, avec un bon port et 10,000 habitants. Ce sont les eaux du Cedar-Creek, torrent de ce pays, qui ont formé à travers des roches ce pont naturel si curieux et si souvent décrit. Oscar Mac Carthy.

VIRGULE (du latin *virgula*, diminutif de *virga*, baguette). C'est le nom qu'on donne au signe employé si fréquemment dans la ponctuation pour séparer les membres d'une période. Il n'est pas besoin de dire que la virgule a la même forme que l'accent aigu, seulement, au lieu d'être placée au-dessus d'une lettre, elle marche à la suite des mots qui lui sont désignés par le sens de la phrase, et semble se poster là pour marquer une légère suspension. Pour la clarté du style, la virgule est peut-être plus essentielle que le *point* et les autres signes de la ponctuation. Quand le sens d'une phrase est complet, la présence du point est rarement d'une stricte nécessité pour le faire reconnaître; mais, à l'égard de la virgule, on sent à chaque instant combien elle est indispensable pour l'intelligence du sens. Une virgule omise ou mal placée répand de la confusion dans une phrase, la rend obscure ou louche, et lui fait quelquefois signifier le contraire de ce qu'elle avait à exprimer. Nous avons cité à l'article Ponctuation (*v.*) une anecdote qui prouve l'utilité des virgules. Le poète Malherbe doit à une virgule, ajoutée sans malice par un compositeur, celui peut-être de ses vers qu'on cite le plus souvent. Dans son ode à Du Perrier, le poète, déplorant la mort de la fille de son ami, avait dit :

Et Roselle a vécu ce que vivent les roses.

L'ouvrier, arrêté sans doute par l'étrangeté du nom de *Roselle*, le sépara en deux par une virgule, et l'on eut ce vers charmant :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses, etc.

Malherbe n'eut garde de réclamer contre la virgule. Champagnac.

VIRIATE, chef lusitanien, qui pendant dix ans fit la guerre aux Romains de l'an 149 à l'an 139 avant J.-C.). S'il fut pour Rome une guerre interminable : ce fut la guerre d'Espagne. Ce peuple intrépide pouvait être vaincu cent fois, jamais subjugué. En vain, pour y parvenir, les généraux romains eurent-ils recours aux plus odieuses perfidies. Un Lucullus dans la Celtibérie, un Galba dans la Lusitanie, offrirent des terres fertiles aux tribus espagnoles qu'ils ne pouvaient vaincre, les y établirent, les dispersèrent ainsi, et les massacrèrent : Galba seul en égorgea trente mille (avant J.-C. 150). Un homme s'était échappé, qui vengea les autres. « Viriate était, comme tous les Lusitaniens, un pâtre, un chasseur, un brigand, dit M. Michelet, un de ces hommes aux pieds rapides, qui faisaient leur vie de la guerre, qui connaissaient seuls leurs noires montagnes (*sierra morena*), leurs broussailles, leur défilés étroits; qui savaient tantôt tenir ferme, tantôt se disperser au jour pour reparaître au soir, et s'évanouir encore, laissant derrière eux des coups mortels, et bondissant sur les pics, sur les corniches des monts, et par les précipices comme des chevreuils ou des chamois. » Tel fut l'homme, vrai type d'un chef de *guerillas*, que les Lusitaniens mirent à leur tête. Viriate ne déploya pas seulement les talents du guerrier, il fut juste, humain, généreux. Son premier exploit fut d'attirer Vétilius, par une fuite simulée (149), dans des lieux boisés et coupés de précipices, où ce préteur, qui affectait de mépriser son ennemi, perdit la vie avec la plus grande partie de ses soldats. Plautius, successeur de Vétilius et non moins présomptueux, ne fut pas plus heureux : battu deux fois, il perdit l'honneur et conserva la vie. Je passe sous silence les défaites des pré-

teurs Claudius Unimanus, et Nigidius. Le préteur C. Lælius, celui qui fut surnommé *le Sage*, l'ami de Scipion Émilien, obtint quelques succès contre Viriate; mais il fallut envoyer contre ce chef une armée consulaire : elle fut commandée par un fils de Paul-Émile, Q. Fabius Emilianus, frère du même Scipion Émilien (an de R. 609, av. J.-C. 145). Fabius, appréciant l'ennemi qu'il avait à combattre, évita d'abord toute action générale; et ce fut seulement par la guerre de partisan qu'il espéra vaincre enfin cet héroïque chef de bandes. Long-temps il essaya ses troupes dans de petits combats, et leur inspira la confiance en leur faisant remporter de faibles avantages; il finit par sortir vainqueur d'actions plus décisives. Viriate perdit des villes, des soldats, mais il ne perdit ni le courage ni l'espérance. Vaincu ensuite par un préteur nommé Quintius, il le battit à son tour, et fit déclarer en sa faveur une partie de la Celtibérie. Malheureux contre Metellus, il répara cet échec en enfermant dans des défilés le proconsul Fabius Servilianus. Viriate était maître de détruire l'armée romaine, il aima mieux, dit Aurelius Victor, proposer, vainqueur, la paix au peuple romain que de la subir vaincu (*pacem à populo romano maluit integer petere quàm victus*). Il fut donc stipulé qu'il y aurait *paix et amitié entre le peuple romain et Viriate* (an de R. 615, av. J.-C. 141). Confirmée par le sénat et par le peuple, cette paix devait être sacrée pour Rome : elle fut rompue dès la seconde année. Le sénat confia le département de l'Espagne ultérieure au consul Q. Servilius Cœpion, frère de ce même Servilianus qui avait traité avec Viriate. Il était difficile de choisir un général plus médiocre, mais le sénat n'avait besoin que d'un malhonnête homme. A peine Cœpion fut-il arrivé qu'i recommença les hostilités, et il fut approuvé par le sénat. Viriate, trop généreux pour soupçonner les autres de déloyauté, se trouvait hors d'état de défense. Il fut obligé de fuir devant l'armée consulaire; mais Cœpion, le trouvant encore trop redoutable, résolut de le faire périr en trahison. Il ne parut pas éloigné de conclure une nouvelle paix : Viriate lui envoya des ambassadeurs, Cœpion les corrompit, et acheta d'eux la mort de leur général : ils l'assassinèrent dans sa tente pendant la nuit, au milieu de son sommeil. Le sénat se donna alors le facile mérite de désapprouver Cœpion. Viriate avait cherché à unir ses Lusitaniens aux Celtibériens, seul moyen de donner à l'Espagne ce qui lui manquait pour être plus forte que Rome, l'unité. Sa mort rompit une alliance si dangereuse aux Romains, mais laissa sur la foi romaine, bien plus mauvaise que la foi punique, une tache indélébile.

Ch. Du Rozoir.

VIRILITÉ. Ce terme désigne, dans son sens propre, l'âge intermédiaire de l'homme, l'époque de sa vigueur également éloignée des bouillonnements tumultueux de la jeunesse et de la froide lenteur de la vieillesse. L'âge viril, selon quelques auteurs, est le même que celui de la puberté pour les hommes. Ainsi, les jeunes Romains quittaient, vers 16 ou 17 ans, la *prétexte*, tunique de l'adolescence, pour revêtir la robe virile (*toga*), qui les plaçait au rang des hommes faits. Toutefois, il est plus exact d'établir cet âge de complète vigueur entre 30 et 50 ans, période durant laquelle le corps et l'esprit se montrent, pour l'ordinaire, dans leur plus florissant état de perfection, et exécutent complétement toutes leurs fonctions. C'est pourquoi le terme de virilité, dérivé de *vir*, a pour étymologie *vis* ou *vires*, et *virere*, par comparaison avec ces arbres pleins de sève et de vigueur, qui poussent avec force, et produisent abondamment leurs fleurs au printemps (*in vere, quasi in virore*). — La puissance reproductive est en effet le premier, le plus irrécusable signe de la virilité, et même, sans cette puissance, la virilité n'existerait pas. Il faut un surcroît de forces vitales pour transmettre l'existence à d'autres êtres; il faut pouvoir protéger, défendre un sexe plus

doux et plus faible. Jusque chez les animaux, on voit les femelles accorder aux mâles le droit de marcher à leur tête, comme le prouve l'exemple des taureaux, des béliers et des boucs :

Vir gregis ipse caper.

De là vient la suprématie du mâle sur la femelle, par la vigueur du corps, l'audace, la générosité du courage. Toutes ces qualités résultent de l'élément de virilité, source merveilleuse d'énergie dans l'organisme animal. Mille faits évidents l'attestent. Ainsi, avant l'élaboration des parties destinées à la fécondation, le jeune adolescent paraît timide ; ses fibres restent encore détendues et molles ; sa voix est aiguë et faible; son corps n'a point acquis cette structure carrée et anguleuse, cette ampleur du thorax, cette solidité des muscles, cet air mâle et assuré qui caractérisent un homme. Les eunuques ou castrats demeurent toujours efféminés, humbles, timides, rampants, avec une voix grêle, un naturel pusillanime, qui les rend incapables de régner, de commander, de combattre avec audace. Ainsi, les individus énervés par des jouissances anticipées, ou plongés dans l'excès des voluptés, tombent dans une lâche faiblesse, prennent des habitudes d'indolence, de honteuse délicatesse pire que celle des femmes. Témoins ces élégants Adonis, si poupins, si frêles, et dont la petite poitrine supporte à peine l'air libre ; leur démarche est flasque, abandonnée, chancelante ; il leur faut tantôt des corsets pour soutenir leur taille débile, tantôt des restaurants exquis pour raffermir leur estomac délabré, puis des odeurs d'ambre et de musc, ou civette, pour ranimer leurs nerfs trop délicats agacés par des spasmes, car ils ont des *vapeurs*. Le duvet de l'édredon n'est pas une couche trop molle pour ces sybarites épuisés, pâles copies d'un sexe plus masculin qu'eux, puisqu'il y a des femmes fortes et viriles, des *virago* musclées, au regard martial, à la trogne animée, portant même, parfois, barbe et moustaches comme un grenadier ou un sapeur. De telles héroïnes élèvent un ton de voix haut et rogue ; il en est qui boivent, fument, jurent, et ne sont nullement déplacées parmi les hussards, les dragons et les pandours, capables des mêmes caravanes, puisqu'on en a vu qui se déguisent et portent les armes. N'ayant presque pas de sein développé, leur poitrine et leurs bras velus, nerveux, leur donnent l'aspect viril avec des attitudes soldatesques. Telles l'amazone Thalestris, la guerrière Camille, la fière Bradamante, ont brillé dans les combats, et notre Jeanne d'Arc a guidé les Français pour reconquérir leur belle patrie. Il est à remarquer aussi que ces femmes viriles sont également laides et stériles : elles ont menti à leur sexe, la plupart, comme l'ardente Sapho, et nul homme ne trouve en elles les plus aimables qualités des femmes. Le développement de la virilité imprime donc à la fibre plus de ton et de densité : à volume égal, l'homme pèse davantage que la femme ; ses os sont plus compactes, ses tendons plus solides ; sa poitrine est plus large, sa respiration forte et étendue, sa voix plus grave et retentissante, son pouls plein et plus lent. Il montre pareillement un cerveau plus ample et profond, car nous avons expérimenté qu'il contenait toujours de deux à quatre onces de moëlle cérébrale de plus que celui de la femme de même âge. L'épine dorsale, ou le rachis et la moelle épinière, sont plus volumineux aussi dans le mâle que chez la femelle ; il s'ensuit que le système nerveux cérébro-spinal jouit de plus d'activité et de vigueur chez l'homme, tandis que le système nerveux trisplanchnique, ou grand-sympathique, paraît prédominer, au contraire, chez la femme, soit afin de présider plus efficacement à l'appareil utérin, à la nutrition et au développement du fœtus, soit pour rendre la femme plus sensible aux affections morales du cœur, et la faire mieux sympathiser avec les enfants, puisque le soin de la famille lui est naturellement dévolu. L'homme, destiné aux actions fortes, à la défense, au gouvernement de la société, avait besoin de plus de vigueur de tête, de bras, de poitrine, de

moscles, que des êtres débiles formés poor engendrer et nourrir de leurs entrailles une tendre progéniture. L'homme viril est généreux, ouvert, franc dans sa noble coofiance en ses forces; il croit tout le monde vrai, naturel comme lui. Constammeot inébranlable dans sa fermeté simple et stoique, il n'a que peu d'inquiétode de l'avenir et de crainte de la mort. Sa solidité, à l'épreuve des douleors du corps et de l'ame, fait qu'il ne se plaiot pas; il ignore la finesse et la ruse, car il est droit ou tout magnanime. Il n'a point ces petitesses de l'âme, ces transports mobiles, irritables, qui font plier servilement on s'exalter avec arrogance. Comme il sait cooquérir et vaincre, ou supporter avec courage, son andace, sa fierté, le rendent supérieur aox obstacles, dédaigneux de l'intrigue; c'est pourquoi il est grave et n'a ni cette vivacité, ni cette recherche qu'on appelle *esprit*. Il contemple les choses de haut, tandis que la femme démêle avec une plus adroite finesse les particularités délicates des divers sujets : il ne se tend pas ponr paraître grand; mais, assnré de sa force, il reste naïf, bon, maniable, facile même pour les faibles et les enfants, autant qu'il se montre intrépide et hautain avec les puissants, seuls dignes de lutter contre sa valeur. — Sans doute, dans tons les siècles, la servitnde des ames est préparée par l'éoervation et la perte des mœurs qoi enlève la virilité, qoi rend l'intelligence eunuque. Certes, l'asservissement politique étouffe et comprime les génies, comme le remarqnait déjà le rhéteur Longin; cependant on en peut rencontrer encore sous le despotisme, et le siècle de Louis XIV en présente d'illustres exemples : mais il n'en est plos dans les temps de corrnption. La fio du siècle de Louis XV fournirait la prenve de l'*éviration* des intelligences. « C'est par le désordre du premier âge que les hommes dégénèrent, disait alors J. J. Rousseau, et qu'on les voit devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. Vils et lâches dans leurs vices mêmes, ils n'ont que de petites ames, parce que leurs corps usés oot été corrompus de bonne heure : à peine leur reste-t-il assez de vie pour se mouvoir. Leurs subtiles pensées marquent des esprits sans étoffe; ils ne savent rien sentir de grand et de noble; ils n'ont ni simplicité ni vigueur. Abjects en toutes choses, et bassement méchants, il ne sont que vains, fripons, faux; ils n'ont pas même assez de courage pour être d'illustres scélérats. Tels sont les méprisables hommes que forme la crapule de la jeunesse; s'il s'eo trouvait un seul qui sût être tempérant et sobre, qui sût, au milieu d'eux, préserver soo cœur, son sang, ses mœurs de la contagion de l'exemple, à 30 ans il écraserait tous ces insectes, et deviendrait leur maitre avec moios de peine qu'il n'en eut à rester le sien (*Emile*, liv. IV). » — Qni ne sait, en effet, combien la puissance nerveuse tient à l'énergie de la force reproductive? Plus on abnse de celle-ci, plus on débilite les facultés cérébrales et la vigueur musculaire; rien n'épuise aussi profondément la sensibilité que l'excès des voluptés. Nous voyons la plupart des grands hommes s'en abstenir. Tout prouve donc que le génie ne s'allume que par l'ardeur virile, et celle-ci ne se conserve que par la chasteté qui fait germer les pensées sublimes et les sentiments héroïques. Les plus nobles chefs-d'œuvre de l'esprit humain on été conçus à l'époque de la plus haute énergie vitale. Malheur à tont artiste, à tout savant, à toot guerrier qui s'abandonne à l'abus des délices; la vraie gloire est la proie des seuls hommes forts. Combien d'Hercules, après avoir trop filé aux genoux de leur Omphale, n'ont plns su porter leur massue et revêtir la peau du lion! J.-J. VIREY.

VIS. Tout le monde sait ce que c'est que l'instrument oo machine de ce nom, qui joue un rôle si important et si usuel dans la plupart des cas où il s'agit de développer une force mécanique. La vis n'est aotre chose qu'un plan incliné construit sur la surface d'un cylindre. La puissance de cette machine se transmet, pour l'ordinaire, en la faisant mouvoir

ou plutôt tourner dans un cylindre concave sur la face intérieure duquel on a pratiqué une cavité en spirale, correspondant exactement à ce qu'on nomme le *filet de la vis*, et dans laquelle ce filet se meut en faisant continuellement tourner la vis dans le même sens : ce cylindre creux se nomme *écrou* ou *vis concave*. La forme des filets peut être rectangulaire ou triangulaire. La vis est surtout destinée à exercer de rudes pressions : aussi est-ce l'agent de la plupart des presses. Cet appareil sert aussi dans la fabrication de la monnaie quand on veut donner l'empreinte d'un coin à un morceau de métal. La nécessité de donner une certaine épaisseur au filet pour en assurer la solidité nuit beaucoup au développement de la force des vis. M. Gunter a paré à cet inconvénient au moyen d'un système particulier formé de deux vis dont les filets peuvent avoir une force et une grandeur quelconque, mais qui diffèrent légèrement en largeur l'une par rapport à l'autre. Le mode d'action relative des deux vis, dans cet ingénieux appareil, peut produire une puissance d'action presque illimitée. Entre les diverses espèces de vis, on remarque surtout celle qui est dite *vis sans fin*, la *vis d'Archimède*, et la *vis micrométrique*. La première est un appareil dans lequel une roue dentée est mise en mouvement par le filet d'une vis qui est elle-même en révolution toujours dans le même sens. La vis d'Archimède, inventée, dit-on, par ce fameux géomètre, et qui sert à élever les eaux, consiste en un tube ou canal creux qui tourne autour d'un cylindre incliné de 45°, de la même manière que le cordon spiral dans la vis ordinaire : un orifice du canal est plongé dans l'eau ; quand on fait tourner la vis au moyen d'une manivelle *ad hoc*, l'eau s'élève dans le tube spiral, et se décharge par l'orifice supérieur. On nomme *vis micrométrique* un appareil destiné à mesurer de très petits espaces. On en voit de semblables sur le limbe des instruments gradués pour des opérations astronomiques, et sur le bras de levier de quelques balances romaines. La vis de Gunter, déjà citée, peut surtout faciliter beaucoup l'usage de cet appareil, et lui donner un grand degré de précision.

A. B.

VISCÈRES (médecine). Ce mot, traduit littéralement d'un mot latin dont l'étymologie est incertaine, est usité dans le langage médical pour désigner certaines parties de l'organisme, conditions principales de la vie. Ce sont : le cœur et les poumons, renfermés dans la poitrine ; l'estomac, les intestins, le foie, la rate, le pancréas, les organes génito-urinaires, contenus dans l'abdomen. Quelques anatomistes comprennent encore le cerveau dans cette liste. On emploie aussi le mot *entrailles* pour désigner l'ensemble des parties que nous venons de nommer. Les anatomistes distinguent l'étude des viscères par le mot de *splanchnologie*, étude qui compose une des parties les plus importantes de la physiologie. On comprendra toute cette importance en se rappelant les fonctions que ces organes remplissent. C'est de l'harmonie des fonctions des viscères que la santé dépend, comme la maladie est le résultat de leur désaccord. Aussi certains médecins ont-ils comparé ces organes à divers royaumes dont la bonne intelligence établit la paix qui cesse dès qu'ils sont en guerre. Dans l'état actuel des connaissances physiologiques on comparerait plus judicieusement notre corps à un petit monde monarchique gouverné par un souverain (le cerveau) assisté de ministres (les viscères). Quoi qu'il en soit, on n'observe pas notre microcosme sans intérêt quand on reconnaît que l'empire du cerveau sur les organes dont nous nous occupons est limité et ne peut être despotique : les viscères sont desservis par un système nerveux particulier qui les rend indépendants de l'encéphale ; aussi la volonté ne peut-elle suspendre leur action, ou du moins n'y parvient-elle que par des efforts extraordinaires et dont on a peu d'exemples ; on ne peut guère citer en ce genre que les suicides occasionnés par une privation volontaire

d'aliments, suicides si rares et si difficiles. En cela l'ordre naturel doit encore exciter notre admiration; car combien d'effets funestes ne verrions-nous pas survenir si nous avions la possibilité de gouverner à notre gré le cœur et l'estomac? En consignant ici cette remarque, nous devons ajouter que, malgré le degré d'indépendance dont les viscères jouissent, ils doivent cependant agir en bonne harmonie avec le cerveau : aucun de ces rouages de la vie ne peut s'écarter de son jeu normal qu'il n'en résulte un trouble général dans la machine humaine. En indiquant ici l'importance des viscères, nous ne saurions encore trop rappeler combien il importe de s'astreindre aux lois de l'hygiène : elles seules peuvent conserver ces organes supérieurs, et avec eux la santé. CHARBONNIER.

VISCONTI. C'était le nom que portait à Milan une famille lombarde, célèbre par le rôle politique qu'elle a joué et par les progrès qu'elle a fait faire aux sciences dans le moyen âge et dans les temps modernes. On ignore et son origine et celle de son nom. Quelques Visconti sont cités honorablement dans l'histoire dès le XIe siècle; mais leur puissance fut obligée de céder le pas à celle des della Torre, leurs rivaux, lorsque Frédéric Barberousse détruisit Milan. Le premier fondateur de la grandeur de cette maison fut Othon Visconti, archevêque de Milan, mort en 1258. Il fit héritier de son pouvoir son neveu Matteo Ier Visconti, lequel lutta d'abord péniblement contre le parti des della Torre, et vécut même deux ans en exil; mais, en 1312, il chassa Guido della Torre, et reçut, à l'arrivée de l'empereur Henri VII en Italie, le titre de gouverneur impérial, qu'il échangea bientôt contre celui de seigneur de Milan. Il expira en 1322, et eut pour successeur son fils aîné Galéaz Visconti, qui fut attaqué par de puissants ennemis, au nombre desquels étaient ses propres frères, et enfermé dans le château de Monza par Louis de Bavière. Il mourut peu de temps après à Brescia. Son fils Azzo Visconti, né en 1292, lui succéda. Aussi brave dans les combats que doux et bienfaisant durant la paix, il fut enlevé à l'amour de son peuple en 1329, et ne laissa pas de postérité. Son oncle Luchino, fils de Matteo, le remplaça. Il agrandit encore les possessions de sa famille, et fut le premier de ses membres qui se déclara le protecteur des arts et des sciences. Ami de Pétrarque, entretenant une correspondance suivie avec ce poète, comme lui il cultivait les muses. Son frère et successeur Giovanni Visconti, archevêque de Milan, soumit Gênes et favorisa les arts et les sciences. Il chargea six savants de commenter le Dante, protégea l'université de Bologne, honora Pétrarque, qu'il accueillit splendidement à son arrivée à Milan, et lui confia d'importantes missions auprès de la république de Venise. Après sa mort, arrivée en 1354, ses trois neveux, Matteo II, Barnabé et Galéaz II, lui succédèrent en commun. Matteo mourut un an après. Ses deux autres frères, très braves dans la guerre, s'attirèrent la haine de leurs sujets par leur cruauté. Cependant, Galéaz, nouveau Mécène, fit tous ses efforts pour retenir Pétrarque, et l'employa à diverses missions. Ce fut par ses conseils qu'il fonda l'université de Pavie. Son fils Jean Galéaz enferma son oncle dans le château de Trezzo et s'empara seul du gouvernement. Cette famille était arrivée au comble de la fortune. Il l'éleva à la dignité ducale, que lui avait conférée l'empereur Venceslas en 1395, et soumit Pise, Sienne, Pérouse, Padoue et Bologne. Le bruit courait même qu'il aspirait au titre de roi d'Italie, lorsqu'il fut empoisonné en 1404. Il avait favorisé l'impulsion des sciences et des arts, en recueillant à sa cour les hommes les plus célèbres, en réorganisant l'université de Plaisance, à laquelle il réunit celle de Pavie, et en fondant une grande bibliothèque. Son nom est encore inscrit sur les édifices qu'on lui doit, et parmi lesquels on remarque le célèbre pont de Pavie sur le Tessin et le dôme de Milan (1386-1397). Jean Ga-

léaz laissa trois fils : Giameria, Filippo Maria et Gabriel (ce dernier illégitime). Tous trois se partagèrent le pays ; mais leur mésintelligence, leur imprudence et les fautes de leur jeunesse affaiblirent leur puissance. Dans la plupart des villes lombardes, d'influents bourgeois s'élevèrent au-dessus des autres et s'emparèrent du pouvoir. De leur côté, les états voisins ne laissèrent échapper aucune occasion de s'agrandir aux dépens des Visconti. Ainsi, les Florentins s'emparèrent de Pise et les Vénitiens de Pavie, de Vicence, de Vérone et de Brescia. Les cruautés de Giameria lui attirèrent la haine de ses sujets, et donnèrent naissance à une conjuration dont il fut victime en 1412. Filippo Maria, qui régna seul encore pendant 35 ans, subit toutes les vicissitutes de la fortune, reprenant une partie de ses villes tandis qu'il perdait les autres. Ses dernières années furent troublées par les hostilités de Venise, dont les troupes arrivèrent sous les murs de Milan, ravageant tout sur leur passage. Il mourut en 1447, sans laisser de postérité mâle. Sa fille naturelle, Bianca, épousa François Sforce, le général le plus célèbre de son temps. Les Milanais se soumirent à ses prétentions, et le reconnurent pour leur prince en 1448. Dans les temps modernes, cette famille a repris le rang qu'elle avait perdu dans les sciences. Elle a donné naissance à Visconti (Ennio-Quirino), le plus célèbre archéologue de notre époque. Celui-ci vit le jour à Rome le 1er novembre 1751. Élevé par son père, un des savants les plus renommés d'Italie, il donna des preuves précoces de ses talents. A l'âge de treize ans il traduisait en vers italiens l'*Hécube* d'Euripide. Le pape le nomma sous-bibliothécaire du Vatican. En 1787, il était conservateur du *Museum capitolinum*. On lui doit les *Monumenti scritti del museo del signor Tommaso Jenkins* et le *Museo Pio-Clementino*. Lorsque les Français, commandés par Berthier, arrivèrent à Rome, Visconti fut nommé ministre de l'intérieur par le gouvernement provisoire. Au mois de janvier 1798, il devint l'un des consuls, et se retira bientôt des affaires publiques pour se livrer à ses recherches savantes. Attaché au sort des républicains, il quitta Rome pour toujours en 1799 et s'embarqua pour Marseille. Le gouvernement français le nomma professeur d'archéologie et conservateur du musée des antiques et des tableaux du Louvre. L'Institut lui ouvrit ses portes en 1804. Son œuvre principale, l'*Ichonographie grecque* (3 vol. in-4°), dont Napoléon lui avait fourni le plan et dont le gouvernement fit les frais, et son *Ichonographie romaine* (3 vol.; Paris, 1818-1823), passent avec raison pour des travaux de haute portée, sous le double rapport de la science et de l'art. Visconti mourut à Paris le 7 février 1818. Dacier et Quatremère de Quincy ont prononcé son éloge. C. L.

VISIGOTHS (*v.* Goths).

VISION. En physique, physiologie, c'est la fonction qui nous fait reconnaître la grandeur, la figure, la couleur, la distance des corps, etc. Tout ce que nous savons sur la vision consiste en ce qu'il se forme sur la rétine une image renversée des objets extérieurs ; mais cette image n'est que la cause de la sensation. La modification quelconque qu'éprouve la rétine se transmet au cerveau par le nerf optique, et c'est là qu'a réellement lieu la sensation. Cependant nous rapportons toujours les objets sur la direction des rayons qui arrivent à la cornée transparente, et non ceux qui frappent la rétine, quoique ces deux systèmes de rayons aient des directions différentes. Mais cela tient probablement à ce que l'expérience nous a appris à trouver les corps sur cette première direction. — L'appareil de la vision est composé de trois parties distinctes : la première modifie la lumière, la seconde reçoit l'impression du fluide, la troisième transmet cette impression au cerveau. Lorsque l'œil est dirigé vers un point lumineux, l'image est rapportée au sommet du cône lumineux incident, et l'appréciation de

la distance dépend de l'angle de ces rayons; mais cette appréciation n'a de justesse qu'autant que l'angle au sommet du cône est sensible, c'est-à-dire qu'autant que le point lumineux est voisin de l'œil. Lorsque les deux yeux sont en même temps fixés sur le point lumineux, l'estimation de la distance dépend principalement de l'angle formé par les deux faisceaux reçus par les deux pupilles : on conçoit qu'alors le jugement porté sur la distance des objets a beaucoup plus de justesse et s'étend dans de bien plus grandes limites, car il dépend d'un angle dont la base est la distance des yeux.— La distance de la vue distincte n'est pas la même chez tous les individus. Par l'âge, la partie antérieure de l'œil s'aplatit, et par conséquent la convergence des rayons lumineux diminue; il faut alors, pour que les rayons forment leur foyer sur la rétine, que la divergence des rayons qui arrivent à l'œil soit très petite, et par conséquent que les rayons soient éloignés : cet état de l'œil a reçu le nom de *presbytisme* : on y remédie en fixant devant l'œil une lentille convergente. On rencontre souvent le défaut opposé, qu'on désigne sous le nom de *myopisme* : la cornée transparente étant trop convexe, les rayons deviennent trop convergents; les foyers des objets éloignés se forment en avant de la rétine, et la vision est confuse. On obvie à cet inconvénient en plaçant devant l'œil une lentille divergente (*v.* OEIL). — *Vision* s'emploie au figuré. En théologie, la *vision béatifique*, la *vision intuitive*, est celle par laquelle les saints voient Dieu. Il se dit aussi des choses que Dieu, ou quelque autre intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *Les visions des prophètes, les visions de saint Antoine.* — *Vision* signifie encore chimère, image vaine, que la peur, la folie, toute autre cause particulière produit dans l'esprit; ou bien encore une idée folle, extravagante. L'homme sujet à ces visions est appelé *visionnaire*. A. D.

VISIR ou **VIZIR** (*v.* VÉZIR).

VISITANDINES (religieuses). Cet ordre, monument de charité de saint François de Sales et de Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, dame d'une éminente piété, prit naissance à Annecy, petite ville de Savoie, en 1520. Sous ces auspices imposants, quelques filles et veuves, animées par le souvenir de la visite de notre sainte Vierge à sainte Élisabeth, se réunirent pour visiter, consoler et soulager les pauvres malades; elles se bornoient à de simples vœux. Mais, par la suite, cédant aux avis du cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, saint François de Sales érigea cette congrégation déjà florissante en ordre monastique. Toutefois, il affranchit les nouvelles religieuses des communes austérités du cloître, les dispensant des jeûnes rigoureux et des offices nocturnes. — Dès son principe, l'ordre de la Visitation alla toujours croissant; dans le dernier siècle, ses établissements étaient au nombre de plusieurs centaines; on en comptait quatre à Paris seulement. — Deux ouvrages ont popularisé ces religieuses parmi les gens du monde : *Vert-Vert*, poème de Gresset, et *les Visitandines*, opéra de Picard; mais le premier ne dépassa jamais les bornes d'une plaisanterie décente. Nous n'en pouvons pas dire autant du second. E. LAVIGNE.

VISITATION (liturgie). L'événement solennel que cette fête réveille dans nos souvenirs nous est révélé par saint Luc dans son Évangile, c. 1, v. 36. L'ange Gabriel, en venant annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation, lui fit savoir que sainte Élisabeth, sa cousine, stérile jusqu'alors, était sur le point d'avoir un fils, le précurseur du Messie. Marie s'empressa d'aller visiter sa parente, qui demeurait avec Zacharie, son époux, dans une des villes de la tribu de Juda. Dès que la modeste Élisabeth eut entendu la voix de cette parente, dont elle pressentait les hautes destinées, elle sentit tressaillir dans son sein l'enfant qui devait être le héraut du rédempteur. En la voyant, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le

fruit de vos entrailles est béni. » Marie répondit par le *Magnificat* (*v.*), sublime cantique, où la mère d'un Dieu s'humilie jusqu'à s'appeler *humble servante*, et exalte en des termes qu'ont à peine atteints les anciens prophètes la toute-puissance du Très-Haut. A l'audition de ce chant inspiré que l'église nous répète dans ses offices, qui d'entre nous, même au milieu du plus dévot recueillement, ne porte ses pensées au dehors pour se représenter les puissances déposées de leur trône pour s'asseoir dans la poussière; les hommes de néant exaltés au faîte des grandeurs; les indigents, souffrant de la faim, soudainement transportés à la table d'abondance, et les riches, poussés hors de leur opulence, réduits à mendier leur pain de chaque jour?... Mais, aussi long-temps que le sol politique ondulera, là prophétie subsistera menaçante, et les mêmes vicissitudes pourront se renouveler. — Quant à l'institution de la fête, le premier qui l'établit est saint Bonaventure, le *docteur séraphique*, général de l'ordre de Saint-François. Il la décréta dans un chapitre général qu'il ouvrit à Pise, dans l'année 1263, pour toutes les communautés de son ordre. Dans le siècle suivant, le pape Urbain VI étendit cette solennité à toute l'église; sa bulle, datée de 1379, ne fut publiée qu'en 1380 par Boniface IX, son successeur. En 1431, le concile de Bâle la rendit obligatoire pour toute la catholicité, et en fixa la célébration au deuxième jour du mois de juillet. E. Lavigne.

VISTULE, en allemand *Weichsel*, en polonais *Visla* et en latin *Vistula*. Ce fleuve prend sa source dans les monts Karpaths, sur les limites de la Moravie et de la Galicie. Il arrose la frontière de la Silésie prussienne et de l'empire autrichien; sépare ensuite la Galicie de la république de Cracovie et de la Pologne; entre dans la dernière près de Sandomir, et en sort pour parcourir le grand-duché de Posen et la Prusse occidentale. Au-dessous de Marienwerder, il se divise en deux bras, dont le plus oriental, appelé *Nogat*, se décharge au nord-est près d'Elbing dans le Frische-Haff, et l'autre, conservant sa dénomination primitive, se divise encore en deux branches avant de se jeter dans la Baltique. L'une de ces branches tombe à l'est dans le Frische-Haff, l'autre se perd au nord-ouest dans le golfe de Dantzick. Ses principaux affluents sont le San, la Wieprz, le Bug, la Wisloka, la Narew, la Drewenz, à gauche; la Nida et la Pilica à droite. La Vistule, presque partout navigable, est de la plus grande importance pour le commerce de la Prusse et de la Pologne. Elle baigne les villes de Cracovie, de Sandomir, de Modlin, de Plock, de Thorn, de Graudentz, de Marienbourg et de Dantzick. Elle communique avec l'Oder par un canal qui unit la Braa à la Netze. On recueille l'ambre jaune vers les bouches de la Vistule. C. L.

VITALIEN, 78e pape, succéda à Eugène Ier en 658; il était fils d'Anastase, habitant de Signia en Campanie. Les légats qu'il envoya à Constantinople pour faire part à l'empereur Constant de son exaltation lui rapportèrent un énorme livre d'Évangiles tout couvert d'or et de pierreries. Cinq ans après, l'empereur vint le visiter lui-même, pour échapper, dit-on, à la haine de ses sujets. Il entra dans Rome le 5 juillet 663, fit ses dévotions aux principales églises, et couvrit l'autel de Saint-Pierre d'un riche tapis d'or. Mais il se paya de tous ces cadeaux en faisant enlever tout l'airain qui servait à l'ornement de la ville, jusqu'à la couverture de l'église de Sainte-Marie-des-Martyrs, et partit le douzième jour pour la Sicile. L'année suivante, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi des Northumbres, envoyèrent à ce pape des ambassadeurs, et des vases d'or et d'argent, pour le prier de leur dire à quel jour de l'année il fallait célébrer la Pâque. Cette question était alors violemment débattue en Angleterre entre les évêques; et la famille royale en était divisée. Wilfrid rapporta dans son île la décision du pape Vitalien et une grande quantité de reliques. Rome expédia, peu de temps après,

un archevêque de Cantorbéry dans la personne d'un moine nommé Théodore, natif de Tarse en Cilicie : le roi Egbert envoya une ambassade au-devant de ce prélat, qui succéda dans la primatie à l'archevêque d'Yorck, et fit adopter aux Anglais la liturgie latine. Pendant que l'autorité du pape s'établissait ainsi aux extrémités de l'Europe, elle était contestée aux portes de Rome par l'archevêque de Ravenne. Maurus s'était révolté contre la suprématie du saint-siége, et, soutenu par l'exarque, il avait refusé de comparaître pour rendre compte de sa conduite. Les anathèmes du pape n'y suffirent point. Il fut obligé de susciter contre le rebelle la colère de tous les prélats d'Italie. Maurus répondit par les mêmes armes et légua ses prétentions à son successeur. Vitalien mourut lui-même, pendant cette dispute, dans les premiers jours de l'an 673, et fut enterré le 27 janvier dans la basilique de Saint-Pierre. C'est à lui qu'on doit l'introduction des orgues dans les églises.

VIENNET, de l'académie française.

VITELLIUS, empereur. On est peu d'accord sur son origine : les uns le font de noble race, les autres lui attribuent une fort basse extraction. Suétone rapporte des bruits qui feraient remonter cette maison jusqu'à Faunus, roi des Aborigènes, et à la déesse Vitellis. Il y eut un P. Vitellius chevalier romain et administrateur des biens d'Auguste. Aulus Vitellius fut son petit-fils ; il passa sa première enfance dans l'île de Caprée, au milieu des prostituées de Tibère ; dans la suite, il sut gagner les faveurs de Caligula en s'appliquant aux courses de char, et celles de Claude en s'adonnant au jeu de dés ; il fut encore plus agréable à Néron. Il administra ensuite la province d'Afrique à la satisfaction de tout le monde, mais ne fut pas aussi heureux dans son intendance des travaux publics. Galba l'envoya commander la Germanie supérieure, disant qu'il n'y avait personne qui fût moins dangereux que ceux qui ne s'occupaient que de longs repas. Vitellius fut donc élevé à ce rang plutôt par mépris que par faveur. Pour subvenir à la dépense du voyage, il fut obligé de mettre en gage ses objets les plus précieux. Quand il arriva, l'armée était mal disposée pour l'empereur et prête à tout entreprendre. Le nouveau général fut accueilli avec d'autant plus de joie qu'il poussait loin la familiarité envers les soldats et même envers les muletiers, ne refusant rien à personne, faisant remise aux accusés de la honte, aux condamnés du supplice. Il n'était pas à l'armée depuis un mois que les soldats l'enlevaient de sa tente et le proclamaient empereur. Dès qu'il sut la mort de Galba, il marcha contre Othon. Les troupes qui le précédaient livrèrent plusieurs combats ; une grande victoire fut remportée à Bédriac, et les soldats de Cinna vainquirent pour Vitellius, après avoir éprouvé plusieurs échecs. C'est lui qui, dans cette circonstance, visitant le champ de bataille, prononça le premier ces horribles paroles que d'autres monstres ont répétées : « Le corps d'un ennemi sent toujours bon, surtout si c'est un compatriote. » Cinna, qui commandait en son nom, avait été rejoint par Valens ; Othon hasarda la bataille contre l'avis de ses généraux. Les vaincus se soumirent et proclamèrent le nouvel empereur. Othon se tua, et rien n'arrêta plus la marche triomphale de Vitellius. Dès son entrée à Rome, il annonça par un sacrifice aux *manes de Néron* le projet de méconnaître les lois divines et humaines, se dirigea toujours par les conseils des plus vils histrions, et subit surtout l'influence d'un affranchi appelé Asiaticus, qui servait à ses infâmes plaisirs. Vitellius faisait par jour trois ou quatre repas, et, quand il avait trop mangé, il s'excitait à vomir. Il allait partout demander à dîner, et pas un de ces festins ne coûtait moins de 400,000 sesterces (environ 64,000 fr.). Il avait un appétit de glouton et avalait tout ce qui se trouvait sur son passage. On cite de cet empereur autant d'actes de férocité que de débauches : on le soupçonna même d'avoir pris part à la mort

de sa mère. — Dans le huitième mois de son règne, il apprit la défection des armées de Mœsie et de Pannonie, de Syrie et de Judée, qui prêtèrent serment à Vespasien. Vitellius fit beaucoup de largesses et promit force récompenses; mais battu sur tous les points, il pactisa en stipulant qu'on lui garantirait sa sûreté personnelle et une somme de 100,000,000 de sesterces (environ 16,000,000 de fr.). Puis il annonça, du haut des degrés du Palatium, qu'il renonçait à l'empire; mais, sur les réclamations des soldats, il reprit courage, attaqua subitement Sabinus avec lequel il avait traité, et l'enferma dans le Capitole. Quand l'armée de Vespasien s'approcha, Vitellius se cacha dans une chaise à porteur, voulant s'enfuir en Campanie, puis il se barricada dans la loge du portier du Palatium: découvert dans cet asyle, il fut traîné au forum au milieu des outrages de la populace; ensuite, il fut tué auprès des Gémonies à coups de pointe réitérés; enfin, on le traîna dans le Tibre au bout d'un crochet. Vitellius avait 57 ans. Son fils périt avec lui. De Golbéry.

VITESSE, célérité, grande promptitude: la *vitesse* d'un mouvement de la main, d'un cerf, d'un cheval, d'un oiseau, d'un trait d'arbalète, d'une balle de fusil, du son, de la lumière. En physique, on entend par *vitesse* l'espace qu'un corps en mouvement peut parcourir dans un temps donné; et l'on conçoit que, pour faire cette évaluation, il faut adopter une mesure comparative ou une unité d'étendue. Par exemple, on prend ordinairement pour unité de temps la seconde, et pour unité d'étendue le mètre. Cela posé, une masse de matière qui parcourrait un mètre de longueur dans une seconde de temps aurait une vitesse déterminée; et une autre masse qui parcourrait deux mètres de longueur en une seconde aurait une vitesse double. — Lorsqu'une masse de matière se meut avec une vitesse donnée, chacune des molécules qui la composent est nécessairement animée de la même vitesse: ainsi, le mouvement réel est égal à la vitesse multipliée par le nombre des molécules ou par la masse du corps, et ce produit se nomme *quantité de mouvement*. X.

VITTORIA, capitale de la province basque d'Alava en Espagne, située sur la Zadorra, et peuplée de 6,500 habitants. Elle fait un commerce considérable d'acier, de fer et de vins. Là, le duc de Wellington battit les Français le 21 juin 1813, dans une bataille qui acheva de délivrer la Péninsule du joug de Napoléon. Au milieu de février 1813, la nouvelle des malheurs qui avaient accablé la grande armée en Russie arriva en Espagne avec l'ordre de diriger 30,000 hommes d'élite sur l'Allemagne. Cette perte d'excellents soldats obligea les généraux français à se retirer derrière l'Èbre. Wellington se mit à leur poursuite et passa ce fleuve le 15 juin sans rencontrer d'obstacles. Enfin, les deux armées se trouvèrent en présence dans les grandes plaines de Vittoria. Les Français, commandés par le roi Joseph et par le maréchal Jourdan, appuyaient leur aile droite sur la ville et leur gauche sur quelques hauteurs. Devant eux coulait la Zadorra, dominée par une colline qu'occupait le centre de l'armée française. Le 20, le duc de Wellington réunit toutes ses colonnes, et le 21, au soleil levant, le général Hill passa la Zadorra pour enfoncer le centre des Français. Il fut repoussé. Mais le combat reprit une nouvelle ardeur quand il eut reçu les renforts qu'il attendait; sur ces entrefaites, le général Graham tournait l'aile droite des Français, de manière à leur couper le chemin de Bilbao et à les contraindre de faire leur retraite sur Pampelune, qu'ils atteignirent à l'entrée de la nuit dans un désordre complet, après avoir perdu leur artillerie et leurs bagages. Ils avaient regardé la victoire comme tellement certaine qu'ils ne prévoyaient pas la possibilité d'un désastre, et que beaucoup de femmes d'officiers et tous les effets du roi Joseph tombèrent entre les mains des Anglais. Cent cinquante-un canons, quatre cents voitures et la

caisse de l'armée furent le prix de cette journée. Mais le lendemain de la bataille, le général Clausel étant arrivé à Vittoria avec deux divisions, l'armée française eut beaucoup moins à souffrir de la poursuite de l'ennemi. Ses débris parvinrent à se rallier aux pieds des Pyrénées, où le maréchal Soult les réorganisa. C. L.

VITRAGE, toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice, ou bien certains châssis de verre qui servent de cloison, de séparation, dans une chambre. *Vitraux*, grands panneaux de vitres des églises (*v.* plus bas). *Vitres*, pièces de verre qu'on adapte à une fenêtre. — Au figuré, casser les *vitres*, c'est entrer en fureur, ne rien ménager dans ses propos. — La *vitrerie* est l'art et le commerce du vitrier, la marchandise qui est l'objet de ce commerce; comme le *vitrier* est l'artisan qui travaille aux vitres, qui met des vitres aux fenêtres, aux châssis, etc. — Les anciens connaissaient très bien la fabrication du verre, et savaient le souffler en vases, en urnes, dont nous admirons plutôt les belles formes que la transparence; mais ils ne l'employèrent point à garnir les fenêtres. Sans doute ils ne purent obtenir de leur industrie que des verres épais et très opaques, pareils à ceux qu'ils façonnèrent en ustensiles. —En Égypte, on fabriquait des vases de verre dont la valeur égalait celle de l'or.—Au temps de Pompée, Marcellus Scaurus sut tirer parti de la transparence du verre, en l'employant à l'embellissement et à l'éclairage du grand théâtre qu'il avait fait construire à Rome. Cependant, sous le règne de Néron, on suppléait aux vitrages par des pierres appelées *spéculaires* : d'après Philon et Sénèque, c'était une sorte de pierre blanche et diaphane (*lapis specularis*), probablement le gypse ou l'albâtre, qui se coupait par feuilles très minces, et qui ne résistait pas au feu. Les Romains se servaient encore d'un autre produit naturel, d'une espèce de coquille nacrée appelée *testa perlucens*, pour garnir les ouvertures de leurs maisons et les parois des litières des dames. L'usage du verre à vitres se répandit vers la fin du IVe siècle, et saint Jérôme en fait mention. Au moyen âge on employait encore des feuilles de corne en guise de vitraux. — Dans la Turquie asiatique et en Chine, les fenêtres se ferment avec des étoffes fines, enduites d'une cire luisante. A. F.

VITRAUX PEINTS ET COLORIÉS (vitrerie). Dans ce travail destiné à servir de complément à l'article VERRE (Peinture sur [*v.*]), nous parlerons des procédés techniques anciens et modernes qui ont été employés par les peintres verriers-vitriers pour la fabrication des vitraux; des progrès véritables que fait à notre époque cette industrie, ou plutôt cet art, qu'on croyait perdu en France, et qui n'a pas un seul instant cessé d'exister en Europe depuis la date incertaine de sa découverte jusqu'à nos jours. — Comme l'art de la vitrification est de la plus grande importance dans les travaux des peintres verriers, en ce que les tables de verre prêtent leur transparence, leur éclat, leur inaltérabilité aux couleurs qui leur sont incorporées, soit par le feu du moufle, soit en masse, dans les pots de verreries, il s'agit de bien établir l'état de cette industrie au moyen âge, et de démontrer la supériorité de nos produits en ce genre sur ceux qu'on obtenait à une autre époque. — Ainsi, dans l'opération ordinaire de la vitrification, on sait que l'alcali fait l'office de fondant sur la silice, et que c'est au moyen d'un oxyde métallique qu'on colore le verre. Or, comme dans la nature la silice est rarement pure de tout oxyde métallique, on peut assurer que les premiers verres fabriqués par l'industrie humaine étaient plutôt des verres de couleur que des verres parfaitement blancs. — On employait autrefois des matières dont toutes les parties constitutives n'étaient pas connues, analysées, séparées les unes des autres comme elles le sont aujourd'hui avec le secours de la science. Alors même que la fabrication des vitraux était florissante, les peintres verriers manquaient de verre

blanc ; mais ils avaient en abondance des verres de couleur du plus vif éclat. Il est vrai néanmoins qu'ils n'avaient à leur disposition qu'un petit nombre de couleurs métalliques applicables sur le verre au pinceau.—Il faut bien le reconnaître, la palette du peintre en émail s'est enrichie d'une foule de tons brillants depuis qu'on est parvenu, d'une part, à bien séparer tous les oxydes des corps étrangers avec lesquels ils se trouvent mêlés dans la nature, et, de l'autre, à transformer les métaux en oxydes par l'action de l'oxygène. — L'industrie de la vitrification procéda long-temps par découvertes de faits, et suivit une marche absolument pratique. Ainsi, un artiste verrier savait par expérience qu'une certaine quantité de sable mêlé avec du safre (c'est ainsi qu'autrefois se nommait l'oxyde de cobalt) donnait une belle couleur bleue ; que le violet s'obtenait par l'oxyde de manganèse, le vert par l'oxyde de cuivre, le janne par la fumée, ou bien par l'antimonite de plomb, et le rouge par un mélange d'oxyde de cuivre de fer et de manganèse ; il savait que le verre ronge, dont la base colorante est le protoxyde de cuivre, serait complétement opaque s'il était soufflé dans toute son épaisseur ; que, pour lui conserver sa teinte purpurine transparente, il fallait le souffler à deux couches, l'nne de verre blanc, et l'autre d'une minceur extrême en verre rouge ou *silicate de cuivre*. Dès le XIIe siècle, on faisait le verre rouge de cette manière.—Ce n'est réellement qu'aux XIIe et XIIIe siècles que l'on doit rechercher l'histoire de l'établissement de nos principales verreries. Au XVIe siècle, on commença à employer de préférence le verre blanc, qui remplaçait avec avantage, par sa transparence égale et l'étendue de ses surfaces, cette marqueterie de petites pièces de verres coloriés qu'il fallait enchâsser dans des armatures lourdes et peu mobiles, et qui assombrissaient les intérieurs. Mais ce fut seulement au XVIIe siècle, et sous le ministère de Colbert, si favorable aux arts et à l'industrie, que la verrerie, long-temps monopolisée par les Vénitiens, prit en France ce développement prodigieux qui s'est continué jusqu'à nos jours, en s'aidant des ressources nouvelles de la science. Toutefois, la chimie moderne ne s'occupa guère du perfectionnement des verres de couleur, dont on ne faisait plus usage ; mais elle rendit les plus grands services à la fabrication de nos verres à vitre et de nos glaces, qui se recommandent sous le triple rapport de leur transparence, de leur épaisseur et de leur dimension. La verrerie du moyen âge ne peut entrer en parallèle aujourd'hui avec la verrerie moderne. Cependant il faut tenir compte à l'ancienne industrie de sa verroterie, que la nôtre égale, si elle ne la surpasse pas, et de ses petites tables de verre de couleur du plus vif éclat, que nous reproduisons en grandes tables, mais le plus souvent avec une moins grande richesse de tons. — Pour mieux régulariser le plan de notre travail, nous allons, d'après M. Brongniart (*voy.* son *Mémoire*, 1829), diviser en trois classes les procédés de la peinture sur verre : la première est la *peinture en verre*, au moyen de verres teints ou colorés dans la masse aux verreries ; la deuxième est la *peinture sur verre blanc*, avec des couleurs vitrifiables, appliquées au pinceau et cuites à la moufle ; la troisième est la *peinture sur glace* ou *entre deux glaces*, procédé de M. Dihl. — Nous adopterons les deux premières divisions ; mais il est à propos de remplacer la troisième, qui ne peut être que d'un usage très restreint, par la peinture aux procédés mixtes, qui, participant à la fois de la première et de la seconde manière, est seule destinée à prendre quelque importance dans l'avenir. — La première manière d'exécuter des vitraux est plutôt du domaine de la verrerie et de la vitrerie que de la peinture ; elle consiste à réunir en compartiments plus ou moins bien ordonnés et mis en plomb des verres de couleur teints dans la masse aux verreries ; le nombre en est assez borné : ce sont des bleus, des verts, rarement d'une belle eau, des violets, des jaunes,

et enfin le rouge, qu'on n'employait guère à cause de son prix élevé. — Par ce procédé des plus simples, on parvenait à créer des mosaïques d'un effet éblouissant, mais d'un ton cru, et souvent d'un aspect désagréable. — La marqueterie en vitres de couleur ne devrait pas, à la rigueur, être considérée comme un genre de peinture sur verre; mais le procédé des verres de couleur, rehaussés d'un noir vitrifiable, accusant des contours et des ombres, forme la première classe de peinture sur verre : c'est ainsi qu'elle a débuté au XIIe siècle, et qu'elle s'est perpétuée jusqu'au XVe. — La seconde manière de peindre des vitraux, qui est à notre sens celle qui mérite le plus d'être étudiée, offre de grandes difficultés d'exécution, et demande des études chimiques. Les vitraux exécutés en ce genre ne datent guère que des XVIe et XVIIe siècles. Dans ce procédé, les plombs sont plus rares, et souvent remplacés par des montures en fer. — Ces peintures étaient appliquées au pinceau sur des tables de verre, avec lesquelles elles s'incorporaient au moyen de plusieurs feux de moufle, comme les peintures en émail sur porcelaine. — La troisième classe de peinture sur verre procède d'un mélange de la première et de la seconde manière, et produit dans son application des effets séduisants. C'est dans ce genre mixte qu'ont été exécutés les plus beaux vitraux du XVIe siècle. Les plombs avec lesquels sont réunis ces vitraux, loin de nuire à l'effet, servent à donner de la vigueur aux ombres; souvent même on est obligé d'augmenter l'épaisseur du plomb pour dessiner un contour noir assez large, ou obtenir une ombre portée riche et profonde. Après avoir ainsi divisé la peinture sur verre en trois classes distinctes, après avoir parlé de la verrerie ancienne et moderne, nous devons compléter notre travail par un aperçu historique et technologique de la vitrerie, qui entrait pour beaucoup dans la composition des anciens vitraux. — L'art du vitrier, tel qu'il est exercé de nos jours, ne ressemble en rien à ce qu'il était il y a quatre-vingts ans. Les premières ouvertures furent très étroites et vitrées avec de petites pièces de verre, taillées de préférence en rond : on les appelait *cives* ou *cibles* ; elles étaient réunies entre elles par un mastic ou du plâtre ; cela se voit encore en Orient. Puis on remplaça ce moyen de liaison par un autre plus solide et moins massif; on imagina d'encadrer chaque pièce de verre dans des rainures de plomb cannelées des deux côtés. C'est ce procédé qu'on a suivi depuis pour le montage de tous les vitraux en verres blancs ou teints. — Dans le principe, on découpait le verre avec une pointe de fer rouge que l'on promenait sur un premier trait légèrement indiqué par une pointe d'acier; on faisait disparaître les imperfections de la coupe au moyen d'un instrument encore employé aujourd'hui, nommé *grésoir* ou *grugeoir*. Les pièces, ainsi taillées, selon les découpures d'un carton exécuté de la grandeur même du tableau qu'on voulait reproduire en verre, recevaient la peinture en émail, et, après leur cuisson, étaient mises en plomb façonné au rabot, et chaque jointure des plombs était soudée et contre-soudée. — Vers la fin du XVIe siècle, la vitrerie s'enrichit de deux améliorations considérables par l'usage du diamant et l'emploi de la machine à laminer le plomb, appelée *tire-plomb*. — Lorsque les panneaux qui devaient former l'ensemble d'une croisée étaient terminés, il restait à les assembler et assujettir, ce qui se faisait facilement dans les fenêtres du style ogival. Des barres de fer appelées *barlotières*, et scellées dans la pierre d'un *meneau* à l'autre, étaient placées à chaque division ; ces barres, étaient armées de *nilles*, percées de manière à recevoir des clavettes. Les panneaux étaient retenus latéralement par des rainures pratiquées dans la pierre, à leur jonction, par les nilles et leurs petites clavettes; de plus, ils étaient soutenus dans le milieu par des verges de fer mince. Aujourd'hui, on remplace quelquefois cette simple charpente par des armatures en tôle plus lé-

gères, mais aussi moins solides.—Quand, aux vitraux en verres colorés, succédèrent les vitraux blancs à compartiments, on s'efforça de rompre leur monotonie en donnant une grande variété à leurs formes, qu'on baptisa des noms les plus bizarres. On ne se contenta pas des losanges et des pièces rondes, carrées ou triangulaires, on imagina les *bornes doubles*, *triples*, *couchées*, *au tranchoir pointu*, *à losange* ou *miramonde*, *tringlettes*, *chaînons*, *moulinets*, *moulinet au tranchoir pointu*, *à la table d'attente*, *du dé à la table d'attente*, *façon de la reine*, *rose de Lyon*, etc. — Ce fut à ces puériles combinaisons de morceaux de verre que vint aboutir pendant le dernier siècle l'art des *Pinaigrier* et des *Bernard de Palissy*, qui pratiquaient à la fois la verrerie, la peinture en émail et la vitrerie. — On conçoit sans peine qu'un art aussi compliqué avait besoin de tous les encouragements qu'on lui prodiguait autrefois pour ne pas tomber en décadence. Le verrier, pour se conformer au goût nouveau, ne fabriqua que du verre blanc. Le peintre en émail décora des faïences et des porcelaines; le vitrier devint un simple manœuvre. Aujourd'hui qu'une réaction favorable s'est accomplie en faveur des monuments de l'art de nos aïeux, on regrette de voir tomber en ruine les beaux vitraux de nos églises; on s'efforce de réparer, de conserver ceux que le temps, le vandalisme et la bande noire n'ont pas encore anéantis. Long-temps il fut impossible de trouver des ouvriers capables d'entreprendre de pareilles restaurations; mais il appartenait à quelques artistes intelligents, tels que MM. Brongniart et Aimé Chenavard, en qui l'art et l'industrie ont perdu un noble interprète, de préparer une renaissance à la peinture sur verre, de remettre en pratique les véritables progrès dont les anciens avaient fait usage pour la fabrication des vitraux, d'appliquer les nouveaux procédés de la peinture en émail à des vitres de décors que les artistes du moyen âge n'eussent pu produire. — Parmi les hommes qui, sans prendre part aux largesses de la liste civile, ont concouru à rendre à la France un art dont elle revendique l'invention, à doter leur pays d'une industrie nouvelle, dont les élégants produits sont destinés à embellir nos habitations modernes, il faut surtout citer M. Billard, qui, peintre en émail et chimiste, a réuni tous les éléments nécessaires pour former au sein de Paris un vaste atelier dans le genre de ceux du moyen âge. M. Billard, pour satisfaire aux exigences de la fabrication des vitraux, s'est fait verrier-peintre-vitrier. Dernièrement, il a décoré une église de huit croisées, ayant huit mètres de superficie chacune; elles sont en ogives, et divisées verticalement en trois panneaux égaux. Le panneau central de six de ces croisées représente en pied un saint évêque ou un évangéliste; les deux panneaux latéraux sont remplis par un fond mousseline, dessin gothique, jaune, encadré d'une bordure fond blanc à ornements jaunes. La surface des ogives, divisée en huit compartiments, est ornée de grandes rosaces en jaune sur fond bleu. La croisée principale, celle du chœur, est remplie par trois évêques en pied, grandeur naturelle; au dessous d'eux sont placées les armoiries du pape et celle de l'évêque d'Évreux, séparées par une inscription en jaune, sur fond bleu; l'ogive est occupée par les bustes de l'enfant Jésus, de la sainte Vierge et de saint Joseph, entourés par des têtes d'anges ailés. La huitième croisée décore une chapelle; elle représente une *Annonciation*, de grandeur naturelle. —Ces vitraux, d'un genre monumental, ont été exécutés en l'espace de trois mois. A la prochaine exposition de l'industrie doivent figurer plusieurs compositions nouvelles sorties de l'atelier de M. Billard : ces travaux remarquables, nous n'en doutons pas, seront un témoignage public des progrès sensibles qu'a faits la peinture sur verre en dehors des manufactures privilégiées et largement subventionnées. ANTOINE FILLIOUX.

VITRIFICATION. Quand plusieurs corps naturellement opaques se combi-

nent chimiquement, à l'aide de la fusion, pour former nne masse homogène et transparente, ce produit peut être caractérisé sous le nom de *verre*, et l'opération dont il est le résultat est une *vitrification*. Telle doit être l'acception générale; mais, dans le langage des arts, on donne assez généralement le nom de *vitrification* au produit de la fusion, à une haute température, de certaines proportions de silice avec nn alcali fixe, potasse ou soude. Dans ce cas, la silice joue le rôle d'un acide, en saturant la base alcaline. Aussi, pour les chimistes modernes, le verre est-il un *silicate*. Ces silicates peuvent être doubles, triples, et admettre dans leur composition des terres, des oxydes métalliques. Le cristal de nos fabriques, par exemple, est un silicate de potasse et de plomb (*v.* Cristal, Glace, Miroir, Verre, Vitrage).

Pelouze père.

VITRIOL. On désignait ainsi dans l'ancienne nomenclature chimique les sels composés d'acide sulfurique et d'une base quelconque; mais on connaissait plus particulièrement sous ce nom les sulfates de fer, de cuivre et de zinc.—Le sulfate de fer était appelé *vitriol martial*, *vitriol d'Angleterre*, *vitriol vert*, ou *couperose verte*. Le sulfate de cuivre se nommait *vitriol bleu*, *couperose bleue*. Enfin le sulfate de zinc était connu sous les noms de *vitriol blanc*, *vitriol de Goslard*, *couperose blanche*.— Le vitriol de Salzbourg était le produit de l'évaporation d'un mélange de dissolutions de sulfate de fer et de sulfate de cuivre. — L'opération qui consiste à convertir les sulfures en sulfates ou vitriols est la *vitriolisation*. Elle produit tout à la fois du sulfure de fer et de l'alun, et se fait de la manière suivante : on dispose le sulfure en tas plus ou moins longs de deux pieds d'épaisseur, qu'on arrose légèrement. Le sulfure de fer humide, exposé à l'air, s'empare de son oxygène, et se constitue sulfate de fer (*v.* Sulfate de fer). Une partie de l'acide sulfurique qui se forme s'unit de préférence à l'alumine, pour former du sulfate d'alumine. On lessive la matière au bout d'nn an environ. On évapore la dissolution : le sulfate de fer cristallise bientôt, et le sulfate d'alumine reste dans les eaux mères. Le sulfate d'alumine sert à préparer l'*alun* (*v.*). — *Huile de vitriol*. On appelle ainsi l'acide sulfurique du commerce; *huile*, à cause de son aspect; *huile de vitriol*, parce qu'on l'extrait du vitriol de fer (*v.* Acide sulfurique). — *Acide vitriolique* est synonyme d'*huile de vitriol*. Ce mot est très rarement usité.—Le nom d'*éther vitriolique*, employé pour celui d'*éther sulfurique*, ne se trouve plus que dans les anciens auteurs.

Baresswil.

VITRUVE, architecte vivant à Rome dans le 1er siècle de l'ère chrétienne. Son nom latin est *M. Vitruvius Pollio*. Il naquit à Formies, aujourd'hui le Môle de Gaëte, et non pas à Plaisance ni à Vérone, comme on l'a dit quelquefois, se fondant sur ce qu'un arc triomphal fut élevé dans cette dernière ville par un autre Vitruve, dont le surnom est *Cerdon*. — Vitruve Pollion est avec raison regardé comme le prince de l'architecture. Il a fait sur cet art un excellent traité, qu'il dédia à l'empereur Auguste. Cet ouvrage, plein d'érudition et de connaissances, remonte jusqu'aux principes de l'art; il en donne l'histoire, et établit les règles à suivre dans la théorie et dans la pratique. Il se fait surtout remarquer par la sagesse des conseils qui y sont donnés, et la lecture démontre que son auteur était d'une probité des plus exactes. — Tous les architectes étudient le traité de Vitruve. Il a été traduit en plusieurs langues, et quelques architectes de mérite y ont ajouté des commentaires. La première édition qui en fut donnée a été imprimée en latin à Rome vers 1486. Perrault en a donné une édition française (Paris, 1684). Une traduction italienne, très estimée, a été faite par Bernard Galiani (Naples, 1758); Wilkins en a donné une traduction en anglais (Lond., 1813). Duchesne.

VIVANDIÈRE, femme autorisée à suivre un corps de troupe. La législation

n'a commencé à s'en occuper que depuis le ministère de Choiseul. Le nom de *vivandière* était, jusque-là, pour ainsi dire ignoré, parce que dans les anciennes guerres c'étaient des hommes, c'étaient des entrepreneurs non militaires, des brandeviniers, comme on les appelait, qui s'attachaient à des régiments, et marchaient avec eux. Sans doute des femmes de soldats ont de tout temps fait métier de vendre des vivres, mais ce n'était pas une profession avouée, soumise à des règles, comme l'est devenue l'institution des cantinières et des vivandières. L'ordonnance du 1er mars 1768 défendait aux corps de conserver dans leurs garnisons des vivandières; cette décision tenait à ce qu'il y avait dans les places, forts et citadelles, des cantines autorisées, jouissant de certains priviléges, soumises à certains droits au profits des officiers de place. La concurrence des vivandières particulières, si on les eût tolérées, eût fait tort aux cantines stables, et eût été d'ailleurs un moyen ou une occasion de contrebande. Depuis la guerre de la révolution, les vivandières perdirent, en quelque sorte, leur nom, parce que la loi ou les décisions ministérielles ne voulaient plus les considérer que comme blanchisseuses; c'était à ce titre qu'elles avaient brevet, qu'elles portaient médaille, qu'elles ont joui de certaines faveurs, telles que le logement dans les casernes, la fourniture de pain, la fourniture de fourrages, parce que la possession d'un cheval leur était permise. Depuis la guerre d'Alger, l'institution des vivandières a pris plus de fixité. Aux haillons, au costume métis des vieilles femmes de troupe, a succédé un vêtement coquet, un pantalon rouge, un caraco bleu, un jupon court, un baril d'uniforme, des bottines, un petit chapeau ciré à la marinière. C'est une question délicate à résoudre que celle-ci : Les femmes des soldats devenus sous-officiers doivent-elles rester vivandières? Il y aurait injustice à s'y opposer, si leurs maris sont bons sujets et sont chargés de famille. Il y a, sous le point de vue de la discipline, plus d'un inconvénient à ce qu'un sergent et sa femme servent à boire aux soldats. Gal Bardin.

VIVARAIS, contrée qui fit d'abord partie de la Gaule-Narbonnaise et qui fut unie dans la suite à la Viennaise. Ce pays fut primitivement possédé par les *Helvii*. Pline appelle leur principale ville *Alba Helviorum*; et Ptolémée la désigne sous le même nom. Les ruines de cette capitale existent encore près du village d'*Aps*. Elles ne sont séparées de ce lieu que par le torrent de Scoutai. Du sommet du roc basaltique sur lequel est assis le château d'*Aps*, la vue erre au nord sur une petite plaine coupée par quelques monticules sous lesquels gît la ville romaine. Ces monticules sont couverts de vignes, et quelques arbres y enfoncent péniblement leurs racines dans des ruines infertiles. D'après le témoignage des substructions existantes, la ville devait être fort grande. Le pays des *Helvii* fut, au commencement du ve siècle, ravagé par les Vandales. Il fut ensuite cédé aux Bourguignons. Godegisile, roi de ces derniers, s'en empara sur Gondebaud, son frère; puis les Français le soumirent à leur domination. Bientôt, il échut en partage à Théodebert, roi d'Austrasie. Peu après il fut placé sous l'autorité de Gontran, fils de Clotaire, et fit de nouveau partie du royaume de Bourgogne. Thierri, fils puîné de Childebert, roi d'Austrasie, en devint ensuite possesseur. Ses maîtres ne purent le défendre contre les Sarrasins, qui, traversant les Pyrénées, ou se jetant sur les côtes méridionales de la Gaule, portaient partout le ravage et l'effroi. Plus tard, le Vivarais tomba dans le partage de Carloman, fils de Pepin-le-Bref. L'empereur Louis-le-Débonnaire en disposa en faveur de son fils Lothaire, et il demeura à ce dernier prince, par le partage qu'il fit du royaume avec ses frères. Son fils Charles, roi de Provence, le posséda, et après sa mort, il échut successivement au roi Lothaire et à l'empereur Louis II. Charles-le-Chauve s'en empara sur celui-ci; mais il revint au

premier et dépendit du duché de Provence. — Tant de révolutions accrurent les maux de ce pays. Les Vandales et les Sarrasins l'avaient ravagé tour-à-tour, la capitale n'offrait plus qu'un monceau de débris. L'évêché fut transféré à *Alba-Vica*, ou Viviers. L'autorité ecclésiastique attira de nombreux habitants dans ce lieu, qui fut soumis, pour le spirituel, à la métropole d'Arles. Le pays prit alors le nom de Vivarais, de celui de son chef-lieu. Boson l'usurpa, ainsi que tout le royaume de Provence. Soumis pendant quelque temps au roi Eudes, il revint bientôt au royaume dont il avait naguère fait partie. Après la mort de Louis-l'Aveugle, les princes de la maison de Toulouse l'unirent à leur domaine, et depuis ce temps il a toujours dépendu de la couronne de France, bien que les empereurs d'Allemagne aient souvent entrepris, comme rois de Provence, d'étendre leur domination sur ce pays, qui prit le titre de comté et qui faisait partie des états des comtes de Toulouse. Les évêques secondèrent les prétentions des empereurs; ils reconnurent leur souveraineté, et, en récompense, ils en obtinrent le domaine de leur ville épiscopale, et Raymond V, comte de Toulouse, leur céda les droits qu'il avait sur cette cité. Fiers de tant d'avantages, ils voulurent se soustraire à l'autorité de nos rois et ne dépendre que de l'empereur; mais, à cet égard, leurs efforts furent vains. Le comté de Vivarais fut d'ailleurs irrévocablement uni à la couronne par le traité de 1229, conclu entre saint Louis et Raymond VII, comte de Toulouse. Les évêques faisaient battre monnaie, et exerçaient tous les droits régaliens. Mais enfin, en 1308, un accord fut conclu entre ces prélats et nos rois, et, tout en conservant l'usage d'une monnaie particulière et une foule d'autres priviléges, ils se reconnurent enfin sujets de la couronne de France. Le Vivarais, ravagé par les *grandes compagnies* et par les *tuchins*, le fut encore pendant les guerres de religion, durant la seconde moitié du XVIe et une partie du XVIIIe siècle. Les huguenots y firent de grands progrès, et soulevèrent le pays en faveur du prince de Condé. Ce pays fut pacifié pour quelque temps par le maréchal de Damville; mais les religionnaires y causèrent de nouveaux troubles, s'y rendirent maîtres de plusieurs places et firent de cette contrée l'une de leurs provinces. En 1626, le Vivarais, dominé par eux, refusa de reconnaître l'édit de pacification, et il fallut que les ducs de Montmorency et de Ventadour fissent la guerre aux rebelles. C'est dans le Vivarais et le Dauphiné que recommencèrent les troubles religieux sous le règne de Louis XIV : c'est là que parurent les prétendus prophètes, et qu'ils excitèrent à la révolte le peuple ignorant et fanatique. — Le Vivarais est limité au nord par le Lyonnais, au midi par le diocèse d'Usez, au levant par le Rhône qui le sépare du Dauphiné, et au couchant par le Velai et le Gévaudan. Chaque année, il envoyait aux états-généraux de la province de Languedoc l'évêque de Viviers, un baron, qui avait la troisième place fixe parmi la noblesse, le syndic du Vivarais et un député de la même contrée. — Ce pays est, comme on le sait, hérissé de montagnes. Là, le système volcanique, dont on croit reconnaître l'extrémité à Brescou, sur la côte de la Méditerranée, s'étend jusqu'au bord du Rhône. Le mont Mezen, haut de 1766 mètres et placé sur les limites du Vivarais, est l'un des points les plus remarquables de ce système. Des bouches, des cratères de volcans apparaissent sur plusieurs points de ce pays. Le mont de la Tanargue et la chaîne des monts Couérou, qui le traversent, offrent partout de nombreuses traces de feux souterrains. Des coulées de lave, des colonnades basaltiques, y montrent encore quelle était l'intensité du foyer d'incendie, qui étendait assez loin son influence. *Lou mount Tartas, lous ufernels, l'Arverne*, conservent des noms qui indiquent l'ancien état de cette contrée. Aujourd'hui le Vivarais forme la plus grande partie du département de l'Ardèche. Divisé en trois arrondissements,

il compte 358,752 hab. *Alba Helviorum* avait cédé son titre de capitale à Viviers; Viviers maintenant n'est qu'un chef-lieu de canton. C'est Privas qui est la capitale de ce département; mais cette capitale n'est habitée que par un peu plus de quatre mille ames. Viviers qui devait son importance au séjour des évêques et du chapitre, ne compte que 2,500 individus dans ses murs.

Chev Alexandre du Mège.

VIVIER, bassin entouré de murs en terre ou en maçonnerie, ordinairement traversé et rempli par de l'eau courante, et destiné à recevoir du poisson d'eau douce qu'on y conserve pour l'usage et les besoins de la cuisine, et quelquefois aussi pour y multiplier. Des grilles en bois ou en fer laissent un passage ouvert à l'eau, tandis qu'elles empêchent le poisson de s'échapper. Dans les temps du plus grand luxe des Romains, les personnes les plus riches et les plus éminentes en dignités attachaient une très grande importance à leurs viviers, non pas tant à cause de la nourriture que fournissait le poisson qu'ils y tenaient enfermé, que parce qu'il était pour eux un objet de récréation. Il y devenait si privé, qu'il venait prendre dans la main ce qu'on lui présentait à manger. — Les viviers où le poisson est circonscrit dans un espace très restreint ont le grave inconvénient d'offrir aux loutres, et aux autres animaux ichthyophages, une proie facile à saisir; aussi les voit-on souvent dépeuplés par les visites fréquentes que ne manquent pas d'y faire ceux de ces animaux qui s'en trouvent à portée.

V. De Moléon.

VIVIPARES. C'est ainsi qu'on nomme les animaux qui mettent bas leurs petits vivants, par opposition à ceux qui les pondent dans des œufs. On distingue deux sortes de *vivipares*, les vrais et les faux : les premiers, nommés aussi *mammifères*, c'est-à-dire, porteurs de mamelles, parce qu'ils sont pourvus des organes de ce nom, allaitent leurs petits, dont les faux vivipares, dépourvus de mamelles, ne prennent aucun soin. Tous les animaux, d'ailleurs, de quelque manière qu'ils viennent au monde, si l'on en excepte seulement ceux qui se reproduisent de bouture, comme certains vers, tous, disons-nous, viennent originairement d'un œuf. Chez les quadrupèdes vivipares et les cétacés, cet œuf, après avoir été fécondé, entre par les trompes de Fallope dans la matrice, au fond de laquelle il s'attache par le placenta, qui sert de moyen de nourriture à l'embryon. Chez les faux vivipares, au contraire, l'œuf, après avoir pénétré dans l'*oviductus*, qui tient lieu de matrice, n'y contracte pas d'adhérence, et y couve libre, isolé, jusqu'à ce qu'il y éclose; après quoi le petit sort du ventre de la mère, dont il se sépare presque aussitôt pour toujours. Toute la différence des faux vivipares aux ovipares consiste ainsi dans le moment de la sortie du petit de l'œuf, laquelle s'opère chez les premiers dans le ventre de la mère, et chez les seconds après que l'œuf a été pondu au dehors. Plusieurs animaux, tels que les salamandres, divers lézards, des raies, etc., ont à la fois ces deux caractères, et pondent tantôt des œufs, tantôt des petits vivants : on dit même que des poules dont l'œuf était long-temps resté dans le ventre ont ainsi mis bas des poulets au lieu d'œufs. — Le vipère, ou plutôt le faux vivipare peut même pondre à la fois des œufs et des petits vivants, comme le font souvent les salamandres. Quoique les poissons n'aient pas de véritables accouplements, il est néanmoins indispensable que cet accouplement ait lieu dans les espèces vivipares, pour la fécondation des germes ou des œufs. On nomme aussi *vivipares* plusieurs poissons dont les petits éclosent dans le ventre de la mère, comme la *blennie ovovipare*. — Geoffroy a nommé *vivipare à bandes* une coquille fluviatile que Linné avait placée parmi les hélices. J. Humbert.

VLADIMIR-LE-GRAND, le premier tsar qui ait embrassé la doctrine du Christ, est encore regardé par sa nation comme un apôtre, et l'un de ses plus célèbres autocrates. Il était fils de Svia-

toslav et frère d'Oleg. Lorsque celui-ci eut été mis à mort par un autre de ses frères, Jaropolk, Vladimir se réfugia chez les Varègues, plus connus sous le nom de Normands. Il fit ses premières armes avec eux, et se mit en route vers sa patrie, suivi d'une troupe de ces intrépides guerriers. Ayant battu les généraux de Jaropolk, il s'empara de Polotzk, et marcha sur Kiow, qui était la capitale de l'empire. Son frère, attiré dans le palais de leur père, fut lâchement assassiné. Seul maître du pays, il éloigna habilement les Varègues, qui allèrent offrir leurs services à l'empereur d'Orient. Mais Vladimir n'était pas encore chrétien : il restait attaché aux superstitions nationales, ayant quatre épouses qui demeuraient avec lui à Kiow et dans trois autres résidences, et entretenant, d'après l'usage oriental, 800 concubines. Toutefois, ce luxe efféminé n'éteignait pas dans son cœur l'ardeur guerrière : il étendit ses conquêtes au nord-ouest jusque vers la mer Baltique. La Livonie, la Courlande et une partie de la Finlande reconnurent son pouvoir. Il soumit les Bulgares, établis sur les bords du Volga et de la Kama, et prit Cherson, ville grecque de la Tauride. Ce fut à cette époque qu'il résolut d'embrasser le christianisme et de s'attacher à la communion grecque, cédant en cela aux instigations de la princesse Anne, sœur des empereurs grecs Basile et Constantin, qu'il avait demandée en mariage. De retour à Kiow, il fit briser et brûler les idoles, et ordonna à tous les habitants d'avoir à se faire baptiser. Le peuple, à sa voix, se porta en foule sur les bords du Dnieper, et y reçut le baptême. Dès ce moment, les prêtres grecs se répandirent dans les provinces pour y prêcher l'Évangile. — Vladimir fonda des écoles publiques, où l'on enseignait la langue sacrée. Il partagea son empire en gouvernements, et fit bâtir plusieurs églises. Il était le père des pauvres ; ses palais s'ouvraient à eux à toute heure. En 1011, il perdit son épouse, et mourut lui-même quatre ans après, à Bérésow, n'ayant pris aucune mesure pour régler l'ordre de succession à la couronne. La renommée a célébré la gloire de Vladimir : les annales scandinaves, arabes et bysantines parlent de ses exploits ; en Russie, les traditions populaires vantent la splendeur de ses festins et la force plus qu'humaine des héros qui eurent part à ses triomphes. — En souvenir de Vladimir-le-Grand, l'impératrice Catherine II fonda, le 22 septembre 1782, la décoration de Vladimir, qui est divisée en quatre classes. C. L.

Vladimir II, dit *Monomaque*, arrière-petit-fils de Vladimir-le-Grand, naquit en 1053. Il est le premier des grands-ducs de Russie qui ait pris le titre de tsar ou d'empereur, et l'on conserve à Moscou sa couronne, appelée *Bonnet d'or du Monomaque*. Jeune encore, il se fit distinguer par sa sagesse, sa bravoure et l'élévation de son ame. On le rencontrait partout où il y avait des dangers à affronter et de la gloire à recueillir. Il fit la guerre sous Boleslas III, roi de Pologne. Après la mort de Sviatopolk (1113), une diète générale, rassemblée à Kiow, lui offrit le grand-duché comme au plus digne. Il expira le 19 mai 1126. — Vladimir II est beaucoup plus célèbre encore par la libéralité et la bonté de son cœur que par l'éclat de ses victoires. « Il désarmait ses ennemis, disent les annalistes du temps, en les comblant de bienfaits, et il trouvait du bonheur à les renvoyer chargés de présents. » C. L.

VOCABULAIRE. Suivant la plupart des lexicographes, un *vocabulaire* est la collection des mots les plus usités d'une langue ; c'est une sorte de dictionnaire dans lequel on a rassemblé les principaux termes dont une langue se compose. Cette définition a besoin, ce semble, de quelques mots d'éclaircissement. On regarde assez généralement comme synonyme les mots *dictionnaire* et *vocabulaire*. Il n'est donc point oiseux de signaler la différence qui existe entre eux. De ce qu'un vocabulaire peut être regardé comme un dictionnaire, il ne s'en-

suit pas qu'un dictionnaire puisse recevoir le nom de *vocabulaire*. Ce dernier nom ne s'applique guère qu'aux dictionnaires des mots d'une langue ; tandis que *dictionnaire*, en général, comprend non seulement les dictionnaires de langues, mais aussi les dictionnaires historiques, et tous ceux qui se rapportent aux sciences et aux arts. Ainsi, dans un *vocabulaire*, les mots peuvent n'être pas rangés par ordre alphabétique ; tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différents titres généraux, peuvent y être énumérés sans aucun détail explicatif. Un tel ouvrage serait bien réellement un *vocabulaire*, puisqu'il offrirait une collection systématique de mots ; mais on ne saurait l'intituler *dictionnaire*. Le plus généralement, un *vocabulaire* est le dictionnaire abrégé d'une langue, dans lequel chaque mot, placé à son ordre alphabétique, est suivi d'une explication très courte et non raisonnée (*v.* Dictionnaire). Champagnac.

VOCAL, VOCALISATION (musique). Vocal se dit de tout ce qui concerne la voix ou le chant des voix. *Musique vocale*, qui est composée pour être chantée par des voix. — La *vocalisation* est l'art de bien gouverner la voix dans les difficultés du chant au moyen d'exercices appelés *vocalises*, et qui s'exécutent sur une voyelle. *Vocaliser*, c'est solfier sans prononcer le nom des notes et en modulant les différentes inflexions, sans autre articulation que le son d'une voyelle. Ces sortes d'exercices se font toujours sur la voyelle A, comme plus sonore et plus ouverte que les autres. C. B.

VOCATIF, terme de grammaire, qui sert à désigner l'un des cas admis pour les noms, les pronoms et les adjectifs, dans les langues qui possèdent l'avantage de la déclinaison. Le *vocatif*, qui est le cinquième des cas de la déclinaison, a pour objet d'ajouter à l'idée primitive du mot décliné l'idée accessoire d'un sujet à la seconde personne. Dans cette phrase latine : *Dominus regit me*, *Dominus* est au nominatif, parce qu'il présente le Seigneur comme le sujet dont on parle. Dans cette autre phrase : *Ego Dominus respondebo ei*, *Dominus* est encore au nominatif, parce qu'il présente le Seigneur comme le sujet qui parle lui-même. Mais si l'on dit : *Domine, exaudi vocem meam*, alors *Domine* est au vocatif, comme représentant le sujet à qui l'on parle de lui-même.—Dans toutes les déclinaisons grecques et latines, le vocatif et le nominatif pluriels sont toujours semblables entre eux ; il en est de même à l'égard d'une foule de noms au singulier, dans l'une comme dans l'autre de ces deux langues. Il ne faut donc point, comme plusieurs grammairiens, Court de Gébelin entre autres, définir les cas des changements dans la dernière syllabe d'un nom ; ou bien, en admettant cette définition, le vocatif cesserait très souvent de pouvoir figurer au nombre des cas, puisque le plus souvent il ne se fait aucun changement dans sa dernière syllabe. — En français, et dans beaucoup d'autres langues, on se passe absolument des cas, et l'on emploie des prépositions et d'autres moyens pour déterminer les rapports des mots entre eux. Mais ces prépositions sont inutiles pour obtenir dans notre langue l'équivalent du vocatif latin. Ainsi, dans cet hémistiche de Corneille : *Prends un siége, Cinna*, je ne puis m'empêcher de voir un vocatif dans *Cinna*, aussi bien que dans la phrase latine : *Cinna, sedeas velim*. Et pourtant je sais très bien qu'il n'y a pas de cas dans la langue française, puisque la terminaison de ses nombres exprime simplement le genre et le nombre (*v.* Cas et Déclinaison). Champagnac.

VOCATION. C'est, dans le sens mystique, ce mouvement, cette voix intérieure par laquelle Dieu nous invite d'une manière toute spéciale à la pratique de son culte. C'est aussi une certaine loi providentielle à laquelle nous devons nous conformer : « La véritable *vocation* de l'homme est de se rendre le plus possible utile à ses semblables. » La *vocation* d'Abraham, qui fait époque dans la chronologie, fut le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des

croyants. — La grâce que Dieu fit aux Gentils en les appelant à la connaissance de l'*Évangile* est qualifiée dans les livres saints de *vocation* des Gentils. — En style liturgique, on nomme aussi *vocation* l'ordre extérieur de l'église par lequel les évêques appellent à l'exercice des fonctions ecclésiastiques ceux qu'ils en jugent dignes. — *Vocation* désigne dans un sens plus général l'inclination que quelqu'un se sent pour un état plutôt que pour un autre, les dispositions plus ou moins heureuses dont il est doué pour la pratique de ce même état. Les nécessités sociales auxquelles nous sommes soumis, la perversion morale qui en résulte, faussent la vocation de presque tout le monde, en sorte qu'elle n'est plus reconnue, ou que du moins on ne peut plus s'y livrer : il en résulte que personne n'est à sa place, et que partout on fait comme un métier ce qui ne devrait être qu'un art. De là, tant de mauvais livres, de mauvais tableaux; de là ce mauvais goût en toutes choses qui nous déborde et nous engloutira. A. B.

VOEU. C'est, dans le sens le plus général, la résolution que l'on forme d'accomplir une chose qu'on présume devoir être agréable à Dieu. L'usage des vœux est de la plus haute antiquité, et l'on en retrouve la trace chez presque toutes les nations. Ils étaient ordinairement dictés par la religion ou la superstition, et souvent aussi par le patriotisme. Les Romains et les Grecs faisaient des vœux dans les nécessités pressantes et pour obtenir l'heureuse issue d'une entreprise quelconque. Comme monument de cet usage, on a retrouvé une table de cuivre, où sont consignées toutes les guérisons obtenues par la puissance de vœux adressés à Esculape. Les vœux de religion, institués par saint Basile vers le milieu du IVe siècle, étaient ordinairement chez nous au nombre de trois : vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Le *vœu simple* était celui qu'on ne faisait pas en face de l'église avec les formalités prescrites par les canons ; ce dernier s'appelait le *vœu solennel*, et engageait souvent pour la vie. — *Vœux*, au pluriel et par extension, désignait la cérémonie de la profession solennelle de l'état religieux. Un décret du 15 février 1790, a prononcé l'abolition des vœux de religion en supprimant les communautés religieuses. Un autre décret du 18 février 1809, qui rétablit des sœurs hospitalières, limite à cinq ans la durée de l'effet de leurs vœux; et comme la loi du 24 mai 1825, qui a légalisé l'existence de toutes les communautés de femmes tolérées, n'a rien statué sur la durée de leurs vœux, il en faut conclure qu'ils restent légalement fixés à cinq ans; en sorte que les vœux perpétuels que font souvent encore aujourd'hui des religieux ou des religieuses peuvent les obliger consciencieusement, mais non pas civilement. — C'est surtout dans les mœurs de l'ancienne chevalerie que les vœux étaient fréquents, et il y en avait parfois de ridicules, et même de barbares. Le *vœu du paon* ou du *faisan* était surtout célèbre parmi les chevaliers, parce que la chair de ces oiseaux étant la nourriture des preux et des amoureux, suivant les romanciers, c'était en en mangeant un morceau que l'on contractait avec soi-même et vis-à-vis des autres l'engagement qui constituait le vœu. Le paon ou le faisan, quelquefois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes, était apporté sur un plat d'or ou d'argent, par de jolies dames ou damoiselles : on le présentait à chaque chevalier qui faisait son vœu sur l'oiseau, lequel était ensuite partagé. Sainte-Palaye décrit largement cette cérémonie. — *Vœu* désigne aussi l'offrande promise par un vœu (*V.* Ex-voto, Table, Tablettes votives). — *Vœu*, pris pour suffrage, n'est guère usité qu'en parlant de tout un peuple : *Il a été élu par le vœu de la nation.* — *Vœu* signifie souvent, souhait, désir : *C'est mon vœu le plus cher.* Dans ce sens, on l'emploie ordinairement au pluriel : *Se rendre aux vœux de quelqu'un.* — On entend par *vœu de la loi* ce que le législateur a voulu prescrire par la disposition légale dont il s'agit. A. B.

VOGEL (Christophe), compositeur de musique, né à Nurenberg en 1756, vint à Paris vers 1776, époque où les chefs-d'œuvre de Gluck avaient opéré une révolution dans la musique dramatique. Animé par les succès de ce grand maître, il résolut de marcher sur ses traces et médita ses savantes partitions; mais il ne parvint qu'en 1786 à faire jouer son opéra de la *Toison d'Or*, qui donna une grande idée de son talent. En 1789, parut son *Démophon*, dont l'ouverture est un véritable chef-d'œuvre qu'on exécute encore séparément. Les amateurs se souviennent de l'effet qu'elle produisit en 1791, au Champ-de-Mars, lors de la cérémonie funèbre des officiers tués à Nancy, exécutée par douze cents instruments à vent, accompagnés d'intervalle en intervalle par douze tamtams.

Albert Deville.

VOGLER (Georges Josué), artiste d'une imagination élevée et d'un profond génie, excella sur le clavecin, et plus encore sur l'orgue. C'était, en outre, un compositeur original, qui malheureusement ne sut pas toujours se défendre d'un certain degré de pédantisme et d'amour-propre. Il était né en 1749 à Wurbourg, d'un père marchand de violons. De bonne heure il révéla ses dispositions musicales, et déjà il se distinguait sur le piano et l'orgue quand il étudiait dans sa ville natale et à Bamberg. Plusieurs petits morceaux écrits à cette époque annoncent sa vocation. N'ayant pu réussir à trouver de l'emploi à Wurbourg, il se rendit à Manheim, où il devint le protégé de l'électeur Charles Théodore, qui l'envoya à ses frais à Bologne, étudier, auprès du célèbre Marini, le véritable chant d'église. Mais le système de ce maître ne lui convenant pas, il quitta son école et se rendit à Padoue auprès de Valotti, pour y achever ses cours et se livrer en outre à l'étude de la théologie. En 1775 ou en 1776, il retourna à Manheim, obtint la direction de la chapelle de l'électeur, fonda un conservatoire de musique, et professa publiquement. De 1780 à 1786, on le voit parcourir l'Allemagne, la France, la Hollande, le Dannemark, la Suède, l'Angleterre et l'Espagne. Il est même probable qu'il visita la Grèce et l'Afrique. Partout il recueille des applaudissements. Appelé à Stockholm en qualité de maître de chapelle, il n'en continue pas moins ses voyages, séjourne depuis 1799 à Copenhague, à Altona, à Berlin, à Prague, à Vienne et à Munich, arrive en 1807 à Francfort-sur-le-Mein, et se voit mandé à la cour du grand-duc de Hesse-Darmstadt, où il reste jusqu'à son dernier jour. Il mourut en 1814, chargé d'honneurs et de pensions. On lui doit l'*orchestrion*, instrument composé de quatre clavecins, égal en force à un orgue de seize pieds, et reproduisant un orchestre complet. Il a publié aussi plusieurs ouvrages sur la musique, et un travail sur le *système des chœurs*. Il a laissé enfin plusieurs élèves distingués, parmi lesquels on cite Weber et Meyerbeer. C. L.

VOIE. Ce mot répond aux mots *chemin*, *rue*, *passage*, qu'on lui substitue dans le langage de la conversation. Les seuls cas dans lesquels on s'en serve encore autrement que dans le sens figuré, c'est quand on l'applique aux chemins publics ou aux routes militaires des Romains. On dit alors : *voie publique*, *voie* ou *voies romaines*, *voies militaires*. Les voies romaines étaient en général pavées et construites avec tant de solidité qu'on en trouve encore des vestiges et même des parties aujourd'hui praticables en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, et jusque dans l'Asie mineure. A l'exception de celles de l'Italie, destinées pour la plupart au service public, aux communications des populations entre elles, elles étaient presque toutes des voies militaires, construites quelquefois aux frais du trésor public, mais beaucoup plus souvent par les soldats des légions, qui occupaient, pour un temps plus ou moins long, les contrées qu'elles parcouraient. — En Italie, les voies ne se faisaient pas toujours aux frais de l'état. Plusieurs étaient dues à la munificence de particuliers qui consacraient pendant

leur vie, ou léguaient par testament l'argent nécessaire à couvrir les dépenses de leur construction. — Les voies militaires étaient toutes pavées, et plusieurs avaient deux, trois et jusqu'à quatre couches de pierres solidement superposées. — Les voies romaines étaient pourvues de colonnes placées à la distance de mille pas l'une de l'autre, pour indiquer l'éloignement où l'on se trouvait de Rome ou de toute autre localité prise pour point de départ. — En France, les marches et les déplacements des troupes ont lieu par les grandes routes et autres chemins publics. Il n'y a pas de routes militaires proprement dites, quoiqu'on puisse regarder comme telles les routes stratégiques que le gouvernement a fait tracer dans les départements de l'ouest.

V. De Moléon.

Voie s'emploie figurément en termes de religion, de dévotion : *la voie du paradis, du ciel, du salut*. Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : « Je suis la voie, la vérité et la vie. La voie étroite, c'est la voie du salut; la voie large, c'est le chemin de la perdition. » On entend encore par *voies* les commandements de Dieu, ses lois : « Seigneur, enseignez-nous vos voies ; » et aussi les moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines : « Les voies de la Providence sont incompréhensibles. » — En astronomie, la *voie lactée* est une grande trace de lumière blanche et diffuse qui traverse presque toute la sphère céleste, à peu près du nord au sud, et qui, vue au télescope, se résout en une multitude innombrable d'étoiles distinctes. Le peuple de nos campagnes l'appelle le *Chemin de saint Jacques*. — En termes d'anatomie, les *voies digestives* ou *premières voies* sont les organes qui reçoivent immédiatement les aliments, tels que l'œsophage, l'estomac, les intestins, etc. — *Voie* signifie figurément moyen dont on se sert : « Il ne faut pas employer de mauvaises voies pour arriver à une bonne fin. » — Il se dit, particulièrement en chimie, de la manière d'opérer : la *voie sèche* est celle qui emploie le feu sans intermède de liquide ; la *voie humide*, celle qui emploie les dissolvants. — En jurisprudence, les *voies de droit* sont le recours à la justice, suivant les formes légales : la *voie de l'appel*; *voies de fait*, synonyme d'actes de violence. — En législation et finances, on entend par *voies et moyens* les revenus de tout genre que l'état applique à ses dépenses. — *Voie*, charretée ou mesure : *voie de bois*, *de pierre*, *de sable*, *de plâtre*, *d'eau*, *de charbon*. — En termes de marine, une *voie d'eau* est une ouverture faite accidentellement à un navire et par laquelle l'eau entre.

X.

VOIERIE ou **VOIRIE**. Ce mot a plusieurs acceptions : tantôt il signifie *voie*, *chemin*, etc. ; tantôt on l'emploie pour désigner certaines places dans le voisinage des populations où se fait le dépôt des immondices enlevées dans les rues ou dans les maisons ; tantôt encore on entend par *voirie* la police des rues et des chemins. Prise dans cette dernière acception, la *voirie* constitue une administration qui a l'autorité légale de faire des règlements pour l'alignement des rues, l'élévation et la régularité des édifices, le pavage et la propreté de la voie publique ; pour empêcher qu'il ne se fasse dans l'intérieur des villes ou au dehors des constructions dangereuses à la sûreté publique ; pour forcer les propriétaires qui n'auraient pas la volonté de le faire, à réparer leurs maisons quand elles menacent ruine et que leur chute pourrait occasionner des accidents ; enfin, pour s'opposer à toute entreprise qui aurait l'inconvénient de gêner la voie publique, d'entraver le commerce, d'exposer la vie ou la santé des citoyens. — On entend par *voyers* les employés préposés à la police des chemins dans la campagne et à celle des rues dans les villes ; architecte, commissaire voyer.

V. De Moléon.

VOILE. C'est une pièce d'étoffe destinée à dérober un objet quelconque à la vue, tel que les traits du visage, les parties de l'intérieur d'un édifice. Ainsi, un voile précieux dérobait la vue de l'Arche

aux profanes, dans le Tabernacle des Juifs. L'usage du voile pour cacher les traits des femmes est très ancien. Minerve, dans la *Théogonie* d'Hésiode, couvre Pandore d'un beau voile. Pénélope ne se montrait que voilée à ses amants. En Grèce et à Rome, les jeunes mariées ne sortaient sans voile que trois jours après les noces. Les jeunes filles se parent encore d'un voile le jour de leur mariage; cet usage est même général pour presque toutes les femmes dans la plupart des contrées du Midi. Il est surtout observé par les religieuses : *prendre le voile*, est devenu synonyme d'embrasser la vie monastique. — *Voile* s'emploie figurément pour apparence, prétexte, moyen dont on se sert pour tenir une chose cachée : se couvrir du *voile* de la dévotion, jeter un *voile* sur une affaire. Il se dit aussi de ce qui nous dérobe la connaissance des choses : *le voile de l'avenir*.

Voile, en marine, désigne de larges pièces d'une forte toile, destinées à transmettre l'effort du vent au vaisseau au moyen de leviers qui sont les mâts. On en distingue de trois sortes : les voiles carrées, les voiles auriques et les voiles latines ou en pointe. Les voiles, suivant la place qu'elles occupent, se nomment aussi voiles d'avant ou voiles d'arrière. Les premières sont toutes celles qui ont leur appui sur le beaupré et le mât de misaine, y compris les voiles d'étai : on les nomme en masse *fart d'avant*. Les autres sont celles qui appuient sur le grand mât et le mât d'artimon. — *Voile* signifie aussi vaisseau : *un convoi de cent voiles* ou *de cent vaisseaux*. — *Faire voile* se dit pour naviguer. Figurément, *mettre toutes voiles dehors* ou *au vent*, c'est faire tous ses efforts pour réussir, et *donner à pleine voile dans quelque chose*, c'est y aller de toutes ses forces, de tout son cœur. — Les anatomistes nomment *voile du palais* une expansion charnue libre par un de ses bords, fixée par l'autre à la voûte palatine, et se continuant par ses bords latéraux avec la langue et le pharynx, au moyen de replis qu'on a nommés *piliers du voile du palais*. Z.

VOITURE (Vincent), écrivain peu connu aujourd'hui, célèbre en son temps, l'une des illustrations de l'hôtel de Rambouillet, l'un de ceux qui ont concouru à polir le langage français, en transportant dans les œuvres littéraires les élégances familières de la bonne société. Vincent Voiture naquit à Amiens en 1598. Son père était marchand de vins; origine modeste, dont Voiture le fils eut souvent la faiblesse de rougir lorsque, dans la suite, ses talents l'eurent fait admettre à la cour. Dès l'âge de 13 ou 14 ans, Voiture, ou *Voyture*, comme on écrivait alors, se fit connaître par deux pièces, l'une latine, l'autre française, sur la mort de Henri IV, et par une hymne latine à la Vierge; un peu plus tard, par des stances à *Monsieur*, frère du roi. Il s'était lié au collége avec le jeune comte d'Avaux, depuis surintendant des finances et représentant de la France au congrès de Munster. Il entra dans le monde sous ses auspices, le remplaça près d'une jolie maîtresse, Mme Saintot, et composa pour cette belle une lettre galante qu'il fit imprimer en une nuit. Ce trait le mit à la mode. Ce fut alors qu'un ami de Mme de Rambouillet, Chaudebonne, ayant rencontré dans le monde notre jeune homme, s'offrit à le présenter à l'hôtel de Rambouillet, ce brillant rendez-vous de tout ce que l'époque offrait de plus distingué dans le monde et dans les lettres. Voiture y fut accueilli avec faveur, se fit bien venir de la maîtresse du lieu, fit même un peu la cour à sa fille Julie (qui, depuis, épousa le sévère Montausier) mais la cour en galant qui veut amuser plutôt qu'en amant qui aspire à plaire; ce qui n'empêcha pas Montausier de le prendre en aversion et de penser qu'il s'était opposé à son mariage. Voiture dut aussi à Chaudebonne la bienveillance de Gaston d'Orléans, frère du roi; il entra chez ce prince, le suivit dans la guerre qu'il soutint en 1632 contre la cour, et fut chargé par lui d'une négociation en Espagne auprès du

comte d'Olivarès, dont il fut singulièrement goûté, et dont, plus tard, il entreprit l'éloge. Il profita de sa mission pour visiter Grenade, la côte d'Afrique, Lisbonne; puis il revint, par l'Angleterre, rejoindre Gaston à Bruxelles, après deux ans d'absence. Il fut récompensé par un cadeau de 30,000 liv. — En 1636, Gaston fit sa paix; Voiture revint en France à sa suite. Richelieu venait de reprendre Corbie aux Espagnols; Voiture saisit cette occasion de se remettre en grâce auprès de lui, en célébrant ce fait d'armes dans une lettre écrite avec éloquence. Déjà, en 1634, l'académie française, nouvellement instituée, l'avait appelé dans son sein, malgré son absence et sa disgrâce. Voiture ne paya pas cette faveur par trop d'exactitude, car il ne vint jamais à l'académie qu'une fois, et pour s'y faire condamner sur une gageure. En revanche, il reprit ses assiduités à l'hôtel de Rambouillet. Ce fut vers cette époque qu'il publia son fameux sonnet à *Uranie*, qui, comparé au sonnet de Benserade sur *Job*, suscita la fameuse querelle des *jobelins* et des *uranistes*. On vit la société tout émue par cette grave querelle : la duchesse de Longueville était à la tête des *uranistes*, le prince de Conti à la tête des *jobelins* On échangea force arguments, force épigrammes; aujourd'hui les deux sonnets sont oubliés. Vers la fin de 1638, Voiture fut envoyé pour annoncer à la cour de Florence la naissance du dauphin qui fut Louis XIV. Il poussa jusqu'à Rome et y fut reçu membre de l'académie des *Humoristes*. De retour, il suivit le roi dans plusieurs voyages; maître-d'hôtel de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, il l'accompagna jusqu'à Péronne à son départ de France. Richelieu mort, la régente, Anne d'Autriche, continua de favoriser le poète courtisan. Il eut des pensions, fut maître-d'hôtel du roi, interprète des ambassadeurs chez la reine. Le comte d'Avaux, devenu surintendant des finances, lui donna une place de commis avec 4,000 liv. d'appointements, à condition de ne rien faire. Avec 16,000 liv. environ de places ou de revenus, du crédit à la cour et dans le monde, la familiarité de la reine et l'intime amitié de Mme de Rambouillet, chez laquelle il dînait tous les jours, Voiture eût dû jouir d'une existence tranquille et douce. Mais la passion du jeu altéra souvent sa fortune, comme le commerce des femmes avait détruit sa santé. Il fut presque toujours malade dans les derniers temps de sa vie. Cela ne l'empêcha pas, à près de 50 ans, de tomber amoureux de la seconde fille de Mme de Rambouillet. Il eut pour elle un duel avec l'intendant de la maison, Chavaroche, ce qui lui attira quelques railleries. Enfin, s'étant purgé durant un accès de goutte, la fièvre le prit; il mourut le 27 mai 1648, après quatre à cinq jours de maladie, à l'âge de 50 ans. L'académie en corps voulut assister à ses funérailles et porter son deuil. C'est le seul de ses membres qui ait eu cet honneur. Voiture était petit de taille, mais bien fait, la figure assez agréable, les yeux doux, mais un peu égarés. S'il eut des défauts, il eut aussi des qualités précieuses, un commerce sûr, de la bienveillance, une âme exempte d'envie, de la générosité dans les procédés. On connaît sa réponse à Balzac, qui lui avait emprunté 400 écus; ce fut un billet ainsi conçu : « Je reconnais devoir à M. de Balzac la somme de 800 écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter 400. » Comme écrivain, Voiture ne parut rechercher que les succès de société : il ne fit presque rien imprimer, et ses écrits n'ont été recueillis qu'après sa mort; ce qui ne l'empêcha point d'être placé, de son vivant, au rang des plus éminents génies. C'est un rang que la postérité ne lui a pas conservé. Il serait pourtant injuste de méconnaître en lui plusieurs parties de talent très réelles, et qui devaient briller d'un bien plus grand éclat dans un temps où les chefs-d'œuvre de notre littérature étaient encore à naître. Voiture est plein d'affectation; surtout dans ses premiers écrits; mais il est ingénieux, souvent délicat, et son langage est d'une pureté remarquable

pour l'époque. Aussi, bien qu'on ne lise plus guère ses ouvrages, son style a fort peu vieilli. On a de lui des *lettres*, principal fondement de sa réputation; des *poésies*, généralement faibles, mais où l'on distingue pourtant quelques rondeaux, un ou deux sonnets, les vers si connus improvisés pour Anne d'Autriche, et la jolie épître au prince de Condé, dont Voltaire a daigné emprunter quelques traits; un fragment très bien écrit d'*Alcidalis*, nouvelle commencée en société avec Mlle de Rambouillet; quelques pièces latines, espagnoles, italiennes, qui attestent dans leur auteur une remarquable intelligence de ces langues, etc., etc.... — Un choix sévèrement fait des lettres et des poésies de Voiture se lirait peut-être encore avec plaisir. Pinchêne, son neveu, si raillé par Boileau, fut le premier éditeur de ses ouvrages en 1649. Il y en eut deux éditions en six mois, et, depuis, on les a souvent réimprimés.

St A. Berville.

VOITURE, du latin *vectura*, qui vient lui-même de *vehere*, conduire, porter. Tout le monde connaît l'appareil de ce nom destiné au transport des personnes, des marchandises ou d'objets quelconques. Les voitures peuvent être considérées comme des objets d'utilité ou de luxe; et dans l'un et l'autre de ces cas, la richesse, le mode de structure et la forme en varient tellement, ainsi que le nom qu'elles portent, que la seule nomenclature en serait fort longue : tels sont les tombereaux, les charrettes, les wagons, les fiacres, les diligences, les berlines, les calèches, les cabriolets, les tilburys, etc., etc. Les premières voitures furent des tonneaux défoncés et de grossiers traîneaux sans roues; on y adapta ensuite deux roues seulement; les Phrygiens les premiers en mirent quatre, les Scythes allèrent jusqu'à six, mais leurs voitures étaient des espèces de maisons ambulantes où logeait toute la famille. Les Romains eurent seize ou dix-sept espèces de voitures de noms différents : celle qu'on nommait *carpentum* était de la plus grande richesse, les rois se l'approprièrent; le carruque (*carruca*) et le *pilentum* étaient des voitures couvertes à quatre roues, traînées par des mules, et servant aux personnes de qualité. Ils avaient aussi des calèches et des cabriolets à un seul cheval, comme on en voit sur de vieux monuments; il en était de même des Grecs. Nos rois de la première race n'avaient ni chars ni carrosses; et se faisaient modestement traîner dans une espèce de charrette ou tombereau à quatre roues, qu'on nommait *carpenton* et que tiraient quatre bœufs. Ce n'est que depuis peu que les voitures sont devenues si communes et qu'on y a déployé tant de luxe; c'est un genre d'industrie qu'on semble avoir, dans ces dernières années, poussé au plus haut degré de perfection. On en a fait qui contiennent des lits, et dans lesquelles on peut voyager presque aussi commodément que si l'on ne quittait pas sa chambre. On a fait aussi des voitures mécaniques marchant sans le secours des chevaux, et il faut surtout entendre par là les voitures à vapeur, qui subissent aujourd'hui en Angleterre des perfectionnements qui ne tarderont pas à en généraliser l'usage : elles vont sur toutes les routes avec une vitesse de trois à huit lieues à l'heure, et franchissent rapidement des pentes même très rapides. Leur poids total, y compris celui des personnes qui les conduisent, n'est que d'environ 6,000 livres; l'explosion de la chaudière n'y peut d'ailleurs faire courir aucun danger aux voyageurs; et puis, cette explosion est presque impossible par suite du mode de construction de la machine qui est placée derrière la voiture, et qui ne forme pas avec celle-ci un plus grand volume que celui des omnibus qui circulent dans Paris. Celle que M. le baron d'Asda (en 1835) a fait circuler sur la route de Paris à Versailles faisait le trajet qui sépare ces deux villes en une heure et quelques minutes. — Si le caractère essentiel qui forme ou distingue une voiture consistait moins dans la présence des roues que dans l'usage de la voiture elle-même, considérée comme moyen de transport seulement, il fau-

drait aussi placer dans la classe des voitures les litières, les chaises à porteurs et la *basterne*, qui, différant peu de ces deux derniers modes de véhicule, était portée tantôt par des esclaves, tantôt sur le dos de quadrupèdes domestiques. La loi semble avoir en quelque sorte admis cette similitude, en désignant sous le même nom de *voiturier* celui qui est chargé du transport des marchandises ou des personnes, soit par terre, soit par eau. — On nomme aussi *voiture*, par extension, le chargement de cette dernière, et même aussi le transport de ce chargement d'un lieu à un autre. — Une *lettre de voiture* est l'écrit contenant l'indication des choses dont un voiturier est chargé, et les conditions dans lesquelles il doit les livrer pour recevoir son salaire. J. H.

VOIX, *phônê* des Grecs, *vôx* des Latins, son animal, vivant, inarticulé, qui a pour cause matérielle l'air, pour cause efficiente la glotte, et pour cause déterminante le besoin ou l'état de l'ame, auquel son expression actuelle se rapporte. Cette faculté des animaux de pouvoir se faire entendre à des distances est un des plus beaux attributs de la nature vivante. Chaque animal a une voix qui lui est propre et qui est un des caractères distinctifs de l'espèce à laquelle il appartient : ces grandes différences de la voix dépendent d'une organisation particulière des parties qui concourent à sa formation. — La voix varie avec l'âge. Elle est faible et aiguë chez les enfants, mais elle se renforce plus tard : chez la femme, le timbre vocal change beaucoup moins que chez l'homme, et il conserve presque toujours les caractères de l'enfance. Les jeunes animaux ont la voix plus aiguë que ceux qui ont terminé leur accroissement. Cette règle est générale ; cependant les veaux y font exception, car on a toujours observé qu'ils avaient la voix plus forte que les taureaux et les bœufs. La cause de cette particularité se trouve sans doute dans le larynx de ces animaux qui ont le leur plus large et plus mobile; mais cet organe se rétrécit à mesure qu'ils arrivent au terme de leur crue. Tous les êtres organisés, chez qui la respiration s'effectue par des poumons, font entendre des sons vocaux, puisqu'ils sont pourvus d'une glotte et d'un larynx. Ces organes offrent, dans toutes les classes, des variétés de forme et de structure multipliées. D'après ce que nous venons de dire, il n'y a que les mammifères, les oiseaux et les reptiles qui soient pourvus d'un véritable instrument vocal, et qui puissent, par conséquent, faire entendre une voix proprement dite, car il suffit pour cela qu'une certaine quantité d'air, accumulé dans un réceptacle quelconque, soit chassé avec force et vienne se briser contre les bords d'un orifice plus ou moins étroit et suffisamment contracté. Les poissons, qui respirent par des branchies, ne peuvent, par cette raison, produire aucun son vocal. On ne doit pas regarder comme une vraie voix les bruits monotones et insipides que font entendre, pour s'appeler et manifester leurs besoins, quelques insectes, tels que les cigales, certaines santerelles et la plupart des mouches, etc.; le bruit que produisent ces animaux ne vient point de leur bouche, mais il est le résultat du frottement mécanique de certaines membranes élastiques qui sont agitées rapidement. Ces organes sonores sont tantôt les élytres et les ailes des insectes, tantôt une espèce de partie membraneuse en forme de tambour, ou, enfin, une sorte de râclement produit par les mouvements des cuisses postérieures, à la manière de l'archet des instruments à cordes. — Le timbre vocal peut être changé et modifié par les habitudes de certains individus; par exemple, ceux qui se livrent à des professions bruyantes, les chaudronniers, les meuniers, etc., ou ceux qui, comme les marins, habitent les bords de la mer et des grands fleuves, ont ordinairement la voix plus forte, parce que, obligés de couvrir en parlant des bruits souvent très intenses, ils exercent davantage leurs organes vocaux. — La voix des hommes est d'autant plus forte que leur larynx est plus développé et que leur poitrine a plus de

capacité. C'est pour cette cause que le timbre vocal semble beaucoup plus faible, lorsque, après le repas, l'estomac distendu par les aliments diminue la capacité de la poitrine en refoulant le diaphragme supérieurement. — Aucun son ne va plus directement à l'ame que celui de la voix humaine; c'est pour cette raison que les instruments qui en approchent le plus, comme le cor d'harmonie, le basson, le hautbois, ont une expression plus touchante et plus mélancolique, surtout dans les tons mineurs et la musique triste. Cet organe, aussi admirable par sa douce harmonie que par sa grande simplicité, se soustrait à toute imitation, et aucun mécanicien ne parviendra à imaginer un instrument qui produise des sons aussi beaux, et qui fournisse au même degré de perfection ce timbre mélodieux, ces tons variés et ces inflexions aussi multipliées qu'agréables. Pour une oreille délicate, la voix d'un individu peut apprendre beaucoup de choses sur son tempérament, sur son caractère, sur ses qualités morales et sur les dispositions de son esprit. Il est certain que la situation de l'ame influe d'une manière assez marquée sur l'organe de la voix, qui diffère toujours suivant les circonstances. On peut donc dire avec Grétry, que si l'homme sait se cacher dans ses discours, il n'a pas encore appris à se cacher dans ses intonations. Lavater a dit avec raison que la voix et le visage s'associaient le plus souvent.— Dans la *Musurgie* (liv. 1, pag. 40) du père Kircher, on lit qu'une voix forte et rauque est celle d'un homme avare, pusillanime, insolent dans la prospérité, lâche dans le malheur; tel était Caligula au rapport de Tacite. La voix grave d'abord, et se terminant en *faucet* (*v.*), est celle d'un criard triste et fâcheux. La voix aiguë, faible et cassée, est celle d'un efféminé; celle qui est aiguë et forte indique un homme porté au plaisir; enfin, le même auteur ajoute que la voix grave, sonore, grande et précipitée, dénote un individu entreprenant, hardi et propre à exécuter de grandes choses. — Si la voix, dans une situation ordinaire de l'esprit, peut nous faire connaître les penchants et les qualités morales de l'homme, elle nous découvrira bien plus sûrement encore les différentes passions dont il est agité. La crainte et la langueur abaissent la voix, l'étonnement la coupe, l'admiration l'allonge, l'espérance la rend sonore et égale, la colère la rend rauque et entrecoupée, le désir précipite les paroles et fait commencer les phrases par de longues exclamations. La hardiesse rend les discours laconiques; elle laisse toujours plus à penser qu'elle ne dit: *Quos ego!!!*... Platon savait si bien que le son de la voix pouvait, jusqu'à un certain point, découvrir l'état moral des hommes, que lorsqu'il voulait connaître ceux qui l'abordaient pour la première fois, il leur disait: *Parlez, afin que je vous connaisse.* — La voix peut aussi souvent nous instruire de l'état du corps, à cause de ses rapports admirables avec le système nerveux en général, surtout avec les parties sexuelles. C'est à cette dernière sympathie qu'il faut attribuer la mue de la voix, le *faucet* des castrats, le chant mélodieux des oiseaux dans la saison de leurs amours, et enfin les aphonies survenues à la suite d'un engorgement chronique ou d'une inflammation des testicules ou de l'utérus, d'un prolapsus de cet organe, d'une suppression menstruelle, ou même de l'état de gestation. — La sympathie de la voix avec le système nerveux en général n'est pas moins manifeste; en effet, dans les fièvres malignes, la voix présente une altération remarquable; dans le début des maladies aiguës, les malades se plaignent souvent de douleurs à la gorge, qui, n'étant point le résultat d'une inflammation apparente, annoncent en général une affection grave qui sera accompagnée d'accidents nerveux. Il en est de même de toutes les affections avec délire, et de toutes les autres maladies nerveuses, telles que la rage, le choléra, etc., qui sont rangées dans cette classe par la plupart des médecins. Enfin, le spasme incommode que ressentent à la gorge les

femmes hystériques et les personnes hypocondriaques, est encore une preuve en faveur de cette sympathie. — Dans les saisons chaudes, la voix est plus belle et plus aiguë; pendant l'hiver, elle est au contraire plus grave et plus rauque. C'est probablement l'influence de la température qui fait que les peuples du Midi ont en général la voix plus belle et plus sonore que les habitants des pays froids. Quoique le goût de la musique soit moins prononcé en France que chez les autres peuples, c'est dans ce pays que l'on trouve le plus grand nombre de belles voix. Cela tient sans doute au développement de la poitrine que les Français ont généralement mieux conformée. — Les peuples du Midi aiment beaucoup les voix aiguës; ceux des pays tempérés, préfèrent les moyennes; enfin, les habitants des régions du nord semblent donner la préférence aux basses. La différence des climats influe sur le goût des nations comme sur la douceur des langues. En Italie, les premiers rôles d'hommes, dans les opéras, sont remplis par des *soprani*, en France par des *ténors*, en Allemagne par des *basses*. — La voix humaine est le plus beau moyen d'exécution que l'art musical possède. Ce sera donc toujours en vain que les instruments voudront l'imiter; semblables aux esclaves qui précèdent ou suivent leur maître, ils n'ont été inventés que pour accompagner et soutenir la voix. Comme chaque individu se distingue d'un autre par ses traits et ses formes physiques, de même on peut le distinguer par la nature et le timbre de sa voix. Il y a seulement des différences qui sont communes à plusieurs et qui forment autant d'espèces de voix, ayant reçu chacune une dénomination particulière. — Pour pousser le système vocal à l'étendue de celui des grands chanteurs, qui comprend souvent trois octaves, on est convenu de le diviser en six parties, qui représentent six espèces de voix; savoir : 1° le premier dessus, *soprano primo*; 2° le second dessus, *soprano secondo*; 3° le contr'alto (haute-contre), *contralto*; 4° le *ténor*; 5° le *bariton*; 6° la *basse*. Ce n'est donc pas d'après le timbre et le volume des voix, mais bien d'après leur étendue dans l'échelle musicale, qu'on désigne leur caractère général. — On distingue encore les voix par beaucoup d'autres différences que celles du grave à l'aigu. Ainsi, il y a des voix fortes, douces, étendues, pleines et justes, comme on en rencontre qui sont fausses, inégales, rauques, dures, voilées, chevrotantes et saccadées; enfin, on désigne par les épithètes de flexibles et légères les voix qui passent sans transitions brusques du grave à l'aigu, et qui parcourent avec la même douceur et la même flexibilité les intervalles et les modulations qui constituent l'harmonie musicale et vocalisante. — Les physiologistes doivent étudier la voix de l'homme, 1° comme son simple, tel que le cri et les diverses intonations qui se rapportent aux mouvements de l'ame, aux passions, aux plaisirs, à la douleur, au dédain, à la colère, etc.; 2° comme son articulé, tel qu'il est dans la parole; 3° comme son modulé, dans le chant qui ajoute à la parole la variété des tons; 4° enfin, dans la déclamation qui est tout à la fois une modification de la voix modulée et de la voix articulée, puisqu'elle peut s'unir à l'une ou à l'autre ou en être retranchée. — Pour des êtres capables d'éprouver des sensations, il ne suffisait donc pas d'avoir des organes pour se transporter d'un lieu à un autre, et une volonté pour chercher les choses nécessaires à leur vie et à leur bien-être individuel; ce n'était donc point assez pour eux de pouvoir choisir ce qui leur plaisait, refuser ce qui leur répugnait, éviter ce qui les menaçait ou pouvait leur être nuisible; il fallait encore les mettre à même de communiquer à des distances avec leurs semblables; il leur fallait enfin une voix qui pût exprimer leur douleur ou leur crainte, leur haine ou leur sympathie, leurs plaisirs, leurs amours, leur joie ou leurs désirs. Mais cette voix..... par quel mécanisme se

forme-t-elle ? C'est ce que nous allons tâcher d'expliquer.

Du mécanisme de la voix. — Dès la plus haute antiquité, la formation de la voix a fixé l'attention des physiologistes, mais malheureusement cette question laisse encore beaucoup à désirer, et restera peut-être toujours indécise sous plusieurs rapports. Un grand nombre de théories ont été tour à tour proposées pour expliquer la formation de la voix ; avant de les faire connaître, nous croyons utile de rappeler comment l'air expiré traverse le larynx, lorsque les muscles intrinsèques de la glotte sont dans un état de contraction. D'abord, l'air que l'inspiration a introduit dans les poumons est repoussé de cette espèce de soufflet dans le larynx, par le mouvement d'expiration et le jeu des muscles de la poitrine. C'est là le premier acte nécessaire pour la production de la voix, puisque c'est pendant le temps de l'expiration que les sons vocaux sont produits. Il n'y a donc pas de doute que la formation des sons vocaux ne soit un phénomène expiratoire ; si dans quelque cas ils peuvent avoir lieu pendant l'inspiration, c'est par un mécanisme insolite, qui agit dans un ordre inverse de celui qui est naturel. Les travaux des physiologistes modernes ne laissent plus aucune incertitude sur l'organe générateur de la voix, et permettent de répondre avec assurance que, parmi les parties qui donnent passage à l'air expiré, c'est le larynx qui forme la voix, et que, des diverses pièces qui composent celui-ci, c'est la glotte qui est l'organe essentiellement phonateur. Si cette question était facile à résoudre, il n'en est pas de même de celle qui regarde les différents mécanismes de la formation de la voix, et qui établit à quel ordre d'instrument on doit rapporter l'organe vocal. Aristote et Galien comparaient le larynx à une flûte, et regardaient la trachée artère comme le corps de l'instrument. Jérôme Fabricio d'Aquapendente, et son disciple Casserius de Plaisance, admirent toutes les opinions d'Aristote et de Galien, mais ils soutinrent, et en cela ils avaient raison, que la trachée n'était qu'un porte-vent. En 1700, Dodart compara l'organe de la voix à un cor ou à une trompette : selon lui, la glotte est le point qui répond aux lèvres du musicien ; le corps de l'instrument s'étend de cette ouverture supérieure du larynx jusqu'à l'orifice externe du conduit vocal, c'est-à-dire, à la bouche. Cette théorie, bien accueillie à cette époque, et admise, selon l'expression de Haller, *magno cum plausu*, est depuis long-temps rejetée. — En 1742, Ferrein voulut que le larynx fût un instrument à cordes, et le compara à un violon. Cet opinion fit alors beaucoup de bruit, et reçut un assentiment presque général, qu'elle était certainement bien loin de mériter. Le professeur Richerand tient le *juste milieu* dans les opinions déjà émises, car il considère le larynx comme un instrument qui est tout à la fois à cordes et à vent. Le savant Cuvier rangeait l'organe vocal dans la classe des flûtes, et regardait la glotte comme étant le bec de l'instrument, dont la bouche était le corps, et les narines les trous latéraux. En 1806, M. Dutrochet soutint que la production de la voix était un phénomène actif dépendant de la vibration des fibres qui forment les muscles thyro-aryténoïdiens. Le tuyau vocal est supposé par lui n'avoir aucune influence sur la production des tons ; le larynx est dit un instrument vibrant, mais non compliqué d'un tuyau. M. Magendie, qui a donné au larynx le nom d'*anche humaine*, pense avec M. Biot que cet organe doit être comparé à nos instruments à anche, tels que le hautbois, le basson, etc. M. Savard a comparé le larynx à une espèce d'appeau, instrument court, percé à chaque bout d'un petit orifice, dont les chasseurs se servent pour imiter les oiseaux. Enfin, M. Despinay de Bourg dit que les sons formés à la glotte éprouvent dans cette ouverture de grandes variations : pour arriver au-dehors, ils s'échappent par le pharynx, canal musculaire, susceptible d'éprouver de nombreux changements, et pouvant en-

core modifier ces sons; ce canal peut être comparé, par son influence, au tube mobile du trombone. Nous nous abstenons de réfuter ces diverses opinions.— D'après les recherches nombreuses que nous avons faites sur ce sujet, et les études spéciales auxquelles nous nous livrons depuis long-temps, nous avons été amené à douter de l'excellence des diverses opinions des physiologistes qui se contredisent le plus souvent, et qui, nous ne savons trop pourquoi, ont toujours eu la fureur de comparer le mécanisme du larynx à celui des différents instruments de musique, comme s'il n'était pas plus naturel de comparer ces derniers au larynx, qui est le plus ancien et le plus parfait des instruments. Nous pensons donc que le larynx ne ressemble qu'à un larynx, et que l'organe admirable de la voix est un instrument à vent, *sui generis*, inimitable par l'art, et dont le mécanisme vivant ne peut se comparer à celui d'aucun autre, parce que les principes de l'organisme animal ne pourront jamais être communiqués à un instrument mécanique, et que l'homme n'aura jamais à sa disposition les éléments de l'action vitale. Mais, nous dira-t-on, puisque vous n'admettez pas les théories des autres physiologistes, quelle explication donnerez-vous, de la formation de la voix? D'abord, nous répondrons que nous n'avons pas la prétention de donner des explications plus mathématiques que celles des autres, et nous dirons que la glotte est l'instrument qui produit le son, ou plutôt que c'est l'air chassé des poumons, qui, sous l'influence de la volonté, en se brisant contre les lèvres de la *glotte* (*v.*), comme cela a lieu dans les biseaux des tuyaux d'orgue, produit des ondulations sonores qui sont modifiées par le pharynx, la langue, les lèvres, les fosses nasales; enfin, par tout l'appareil vocal. C'est donc l'air qui est le corps vibrant, et dont les ondes sonores acquièrent plus d'intensité à mesure qu'elles se prolongent dans les cavités sus-laryngiennes. Selon nous, on peut concevoir la formation du son vocal sans avoir besoin de cordes ou d'anches vibrantes. La production de la voix et de ses différentes modifications peut très bien être le résultat de l'ouverture plus ou moins grande de la glotte, déterminée par la constriction ou le relâchement de ses lèvres. D'ailleurs, personne n'ignore que la seule contraction des lèvres exprime, par le sifflement, des sons variés, et que l'air et différents gaz s'échappent avec certaines modulations par des ouvertures où l'on n'a jamais soupçonné une *anche* ou des *cordes vocales*. Les oscillations dont les lèvres sont le siége dans l'action de jouer du cor, nous aideront également à prouver que les bords musculaires d'une ouverture animée peuvent vibrer par suite des contractions auxquelles ces bords se livrent, surtout lorsque ces vibrations sont excitées par un courant d'air qui seul est la matière et le producteur du son. On va sans doute nous dire : Puisque vous n'admettez pas les vibrations des lèvres de la glotte comme productrices du son vocal, comment expliquez-vous celles que l'on sent en portant la main sur la partie saillante et externe du cartilage thyroïde, qui a reçu le nom vulgaire de *pomme d'Adam?* On nous dira probablement aussi: Puisque la nature a voulu que ces vibrations aient lieu, elles doivent avoir un but d'utilité? — Pour répondre en même temps à ces deux objections, nous dirons que c'est l'air qui, par son passage plus ou moins rapide à travers la glotte, fait vibrer les *cordes vocales* contre lesquelles il se brise en produisant des ondes sonores, comme il fait vibrer, pendant la parole et le chant, toutes les autres parties de l'appareil phonateur, surtout les parois des cavités nasales. Nous ajouterons que ces vibrations, qui ont lieu en même temps dans tous les organes vocaux, font éprouver à la voix, par un alongement et un raccourcissement rapides et successifs des fibres musculaires, les espèces d'ondulations sonores qui ont pour but de la rendre plus douce et plus harmonieuse, et qui lui donnent un son flûté, et comparable à celui que

nos célèbres violonistes tirent de leurs instruments, par une espèce de tremblement qu'ils communiquent aux cordes en appuyant le bout du doigt plus ou moins sur elles. — Le mécanisme de l'instrument vocal, quoique encore couvert d'un voile qu'on ne soulèvera jamais qu'imparfaitement, peut donc être compris comme nous le concevons, sans avoir besoin de le comparer aux instruments de musique; d'ailleurs, ces instruments, qui n'ont été créés que pour imiter ou soutenir la voix, sont bien loin d'avoir des sons aussi beaux et aussi mélodieux, et de réunir au même degré de perfection les conditions les plus favorables à la production des sons, tant sous le rapport du timbre que sous celui de l'expression. L'organe vocal est donc le plus beau et le premier instrument, puisque l'homme peut, par l'exercice, maîtriser à son gré sa voix, selon les règles du goût et de l'harmonie, et produire des sons enchanteurs qui nous font éprouver les jouissances les plus pures et les sensations les plus délicates. — Au reste, nous devons convenir que ceux qui feront des recherches sur cette matière seront rarement d'accord entre eux, parce que tous les sons vocaux ne sont pas produits de la même manière. La voix sonore du chant et de la parole, qui, dans une vaste enceinte, se fait entendre à deux mille personnes à la fois; la voix basse, avec laquelle nous chantons dans un appartement fermé; enfin, cette voix aiguë qui a reçu le nom de *faucet*, et toutes les autres modifications vocales qui résultent des différents cris, dépendent de mécanismes différents que nous avons cherché à expliquer dans les articles Cri, Faucet, Engastrimysme ou Ventriloquie, Parole, Glotte, Gazouillement, Larynx. — Nous terminerons en disant qu'une foule de maladies générales ou locales peuvent altérer la voix. Si nous nous abstenons de les signaler, c'est parce qu'il faudrait présenter un tableau presque complet d'un traité général de médecine, car la plupart des maladies aiguës et chroniques peuvent se compliquer avec l'*aphonie* (*v.*), à cause des rapports sympathiques des organes vocaux avec tout le système nerveux, et presque toutes les fonctions de l'économie animale. Dr Colombat (de l'Isère).

Au figuré, élever la *voix* pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un, c'est parler hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un ou à son désavantage. La vieille poésie appelait la Renommée la *déesse aux cent voix*. — *Voix*, en termes de grammaire, signifie le son représenté par la voyelle: *voix* articulée, inarticulée, grave, aiguë, ou les différentes formes que prennent les verbes, selon qu'ils sont employés dans des propositions dont le sujet fait l'action ou la reçoit, est actif ou passif. — *Voix* se dit encore d'un mouvement intérieur qui nous porte à faire quelque chose ou nous en détourne: la *voix* de la nature, de l'honneur, de la conscience, des passions, de la raison, du sentiment. — *Voix* signifie suffrage, opinion, vote: donner sa *voix*, aller aux *voix*, recueillir les *voix*; *voix* consultative, *voix* délibérante. Avoir *voix* au chapitre, c'est avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. — *Voix* se prend aussi pour sentiment, jugement, opinion: la *voix* publique est pour nous; il n'y a qu'une *voix* sur son compte. La *voix* du peuple est la *voix* de Dieu, c'est-à-dire le sentiment général est ordinairement bien fondé. X.

VOL (histoire naturelle et mécanique), action par laquelle les oiseaux et d'autres espèces d'animaux se meuvent dans l'air. L'homme, qui a fait tant de conquêtes sur la nature et a soumis la plupart des éléments à sa puissance, a néanmoins inutilement tenté jusqu'ici d'imiter pour lui-même le vol des oiseaux, et ce n'est pas néanmoins faute d'en avoir mille et une fois réitéré les essais. Depuis Dédale, en effet, jusqu'à nous, on a multiplié à l'infini et avec plus ou moins de succès les expériences de ce genre. Un mathématicien de Pérouse, nommé J.-B. Dante, s'adapta, vers

la fin du XVe siècle, des ailes qui, dit-on, lui réussirent très-bien, et avec lesquelles il vola plusieurs fois sur le lac de Thrasymène; mais, ayant voulu faire jouir de ce spectacle les habitants de Pérouse, le fer d'une de ses ailes cassa dans un moment où il se trouvait élevé à une grande hauteur au-dessus de la place de cette ville; il tomba sur l'église Notre-Dame et se cassa une cuisse. Dans cette relation, qui semble authentique, on ne dit pas (ce qui eût été néanmoins le plus intéressant) pourquoi l'on n'a pas conservé le procédé de cet artiste. Entre divers autres essais qui furent faits ou annoncés depuis, le nommé Baqueville, dans le dernier siècle, s'élança, avec un appareil de sa façon, d'une fenêtre de sa maison qui était au coin de la rue des Saints-Pères, et il alla tomber au milieu de la Seine, sur un bateau, où il se cassa également la cuisse. M. Degen, horloger à Vienne, en Autriche, a annoncé, en 1812, une machine avec laquelle il croit pouvoir résoudre complétement le problème; mais il n'en a plus été question depuis. Il n'est cependant pas douteux que l'opiniâtreté de ces essais ne soit d'un jour à l'autre couronnée de succès; car ce problème offre tous les éléments d'une solution rigoureuse. Mais nous nous demandons ce que s'en proposent les auteurs? Est-ce la vaine satisfaction de s'élever plus ou moins haut dans l'espace des 12 à 15 lieues d'atmosphère qui enveloppent la terre? mais les aérostats réalisent ce désir. Veulent-ils un moyen de progression plus rapide que ceux qui sont connus? mais ils ne dépasseront pas ainsi, ils n'atteindront même jamais à la vitesse des oiseaux, laquelle, dans ses résultats moyens, et, en tenant compte de tout, est elle-même dépassée par la vitesse qu'il est possible de donner aux chemins de fer. Il y aurait peut-être un moyen d'agrandir prodigieusement ce problème, qui serait alors presque effrayant par la hardiesse et l'immensité de ses résultats de toute nature; mais les chercheurs dont nous parlons n'ont eu garde d'aviser ce moyen, et d'ailleurs, les sciences dites *positives* sont là pour leur en ôter jusqu'à l'idée. Ces sciences, encore entravées dans le maillot d'une vieille routine, arrêtent à chaque pas le développement intellectuel. *Vol* se prend figurément pour essor en poésie: *Ce poëte a pris un vol hardi. Mesurer son vol à ses forces*, c'est ne pas entreprendre plus qu'on ne peut.—*A vol d'oiseau* est une locution adverbiale qui signifie en ligne droite: *Il n'y a que vingt lieues de Paris à Rouen à vol d'oiseau.* — Un pays, un lieu quelconque vu *à vol d'oiseau*, est celui qui est vu d'en haut, comme pourrait le faire un oiseau passant sur ce pays. — Dans l'ancienne législature féodale, ou plutôt dans les habitudes de quelques pays coutumiers, on nommait *vol du chapon* une certaine étendue de terrain, telle que celle qui pourrait être délimitée par le vol d'un chapon. Cette quantité de terrain, estimée à un arpent environ, était située autour du principal manoir, et entrait avec ce dernier dans le préciput de l'aîné, qui partageait noblement avec ses frères. A. B.

VOL (droit criminel). Il n'est peut-être pas sans intérêt de consigner ici l'origine historique des mots *vol* et *voleur*. On sait que dans le moyen âge certains seigneurs féodaux, non contents d'accabler leurs sujets de contributions, de corvées, d'exactions de toute nature, se livraient encore à de véritables brigandages sur les personnes et les propriétés. On voyait alors ces nobles chevaliers, tout bardés de fer, escortés de leurs satellites, rôder par les grands chemins, et détrousser, par manière de passe-temps, les voyageurs, les marchands, sans épargner même les pèlerins ni les religieux. *Ils allaient à la proie*, selon l'expression consacrée. Dans ces expéditions, ils s'équipaient ordinairement à la légère, comme pour la chasse du *vol* ou des oiseaux: c'est de l'identité d'équipages employés à cette chasse et à ces expéditions contre les passants, qu'est venu notre mot français *voleur*. — Dans tous les temps et chez tous les peuples, le vol a été sévèrement réprimé; quelques-unes

des races germaniques qui envahirent l'Europe occidentale au ve siècle le punissaient presque toujours de mort, et notre législation pénale elle-même, avant la réforme de 1832, prononçait encore la peine capitale contre le vol accompagné de cinq circonstances aggravantes spécialement déterminées. Aussi l'histoire n'a-t-elle rien enregistré de plus étrange que cette particularité de l'éducation des jeunes Spartiates, que la loi, afin de les habituer à la souplesse et à la ruse, autorisait à se glisser furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics, pour y dérober des aliments, et toutefois qu'elle châtiait sévèrement s'ils étaient découverts au moment du larcin. Du reste, les lois de la Grèce, comme celles de Rome, ne présentent aucune autre exception de ce genre; et l'on sait que notre législation moderne a emprunté une foule de judicieuses maximes, non seulement au droit civil, mais aussi au droit criminel des Romains. C'est de la loi des *Douze Tables* que nous est venu le caractère d'imprescriptibilité attribué aux effets volés. — Le vol, classé par le code pénal actuel dans la première section des crimes et délits contre les propriétés, doit être légalement défini : La soustraction frauduleuse d'une chose qui appartient à autrui. La loi le qualifie *crime*, et comme tel le punit de peines graves, lorsqu'il a été commis à l'aide de circonstances tendant à en faciliter l'exécution et à déjouer la surveillance ou la résistance, par la ruse, la menace ou la force : telles sont l'escalade, l'effraction, l'emploi de fausses clés, les contusions ou blessures, la qualité d'ouvrier ou de serviteur à gages, lorsque le vol a été commis par eux au préjudice de leurs maîtres, l'embuscade sur un grand chemin, etc. — C'est un simple *délit*, lorsqu'il est dégagé de toutes circonstances aggravantes. — Dans le premier cas, ce sont les cours d'assises qui en connaissent, et les peines édictées par la loi varient depuis les travaux forcés à perpétuité jusqu'à la réclusion. Dans le second cas, la peine, prononcée correctionnellement, est réduite à l'emprisonnement d'un an à cinq ans, et à l'amende de 16 à 500 francs; mais les juges ont en outre la faculté d'y joindre l'interdiction des droits civiques et civils, et la surveillance de la haute police pendant un espace de 5 à 10 ans. — Enfin, la soustraction même frauduleuse n'est qualifiée ni *crime* ni *délit*, et ne donne lieu qu'à des réparations civiles, lorsqu'elle est faite entre époux, ou parents et alliés en ligne directe. — Aux termes de la loi pénale, deux conditions sont essentielles pour qu'il y ait vol; il faut : 1° qu'il y ait eu *fraude*, intention frauduleuse; 2° que l'objet soustrait soit la chose d'autrui. Cette définition est conforme à celle des Romains : « *Furtum est contractatio alienæ rei fraudulosa.* » Par conséquent, la soustraction que le débiteur fait du gage qu'il a remis à son créancier, ou de ses effets même saisis et placés chez un gardien, ne constitue pas un vol; car ces objets n'ont pas cessé de lui appartenir, et il ne saurait y avoir de vol de sa propre chose. Ce fait même était cependant considéré comme un véritable vol par le droit romain, beaucoup plus rigoureux que le nôtre sur ce point : « *Aliquandò etiam suæ rei furtum quis committit, veluti si debitor rem, quam creditori pignoris causâ dedit, subtraxerit.* » Quant à l'exception morale introduite en faveur des époux et des parents ou alliés en ligne directe, elle a été tout entière puisée dans le droit romain, qui la motivait ainsi : « *Furti actio non nascitur*, disent les Institutes, *quia non ex aliâ ullâ causâ potest inter eos actio nasci.* » Le législateur, en consacrant cette exception, a voulu éviter qu'à l'occasion d'intérêts pécuniaires il fût permis de scruter les secrets des familles, et de faire naître, par des poursuites imprudentes, une source éternelle de divisions et de haines; la morale publique enfin répugnait à ce qu'il fût jamais possible de montrer à un auditoire étonné l'époux accusateur de son épouse, le père poursuivant son fils, ou même le ministère public exerçant cette poursuite en

leur nom. C'était assez de réserver à la partie lésée les réparations civiles. Toutefois, la jurisprudence, se fondant sur ce principe, qu'en droit criminel surtout, une exception ne peut jamais s'étendre d'un cas à un autre, a décidé qu'un *faux* commis par un fils envers son père, pour parvenir à se procurer une somme d'argent, était passible de la peine du faux. — Les caractères qui constituent le vol simple, les circonstances qui l'aggravent, et les peines qu'il encourt dans l'un et l'autre cas, sont énumerés dans le chap. II du liv. 3 du code pénal (art. 379 à 401). A. Husson.

Voleur, Voleuse (en termes de l'art, *grinche* ou *pègre*, *grincheuse*): Ce mot a une double signification: légalement parlant, il désigne tout individu qui, par des moyens frauduleux, soustrait une chose qui ne lui appartient pas; dans le langage ordinaire, il s'applique à ceux qui bénéficient indûment d'une chose au préjudice d'autrui. Traqué comme une bête fauve par la loi pénale, le voleur de la première catégorie n'échappe jamais à ses coups; plus heureux, le voleur de la seconde espèce brave impunément le code criminel qui n'est pas fait pour lui. Voyez plutôt dans le commerce, dans les affaires, dans la banque, à la Bourse, au Palais, au ministère, ces grands bazars de la fraude patentée ou légale; et, grâce à la moralité du siècle, à la justice de notre pénalité, les exemples ne vous manqueront pas. Mais laissons de côté tous ces *floueurs* aristocrates, tous ces *grinches de la haute pègre*; occupons-nous plutôt des mœurs, des habitudes, du langage des *industriels*, qui, trop pauvres pour éluder la loi avec profit et sans crainte, ont pris le parti de la violer ouvertement à leurs risques et périls; qui, trop forts pour se résoudre à vivre de peu, mais trop fiers pour vouloir vivre de bassesses payées, ont demandé à la révolte les jouissances que leur refusait le travail de la civilisation. — Ce fut au moyen âge que la corporation des voleurs atteignit l'apogée de sa puissance; c'était alors un peuple à part, qui se comptait par milliers, obéissait à un roi (le *grand coësre*), avait ses lois, sa justice, sa *moralité* et même ses exécutions sanglantes. A Paris, leurs points de réunion étaient la Cour des Miracles, le cours Thagot, la forêt du Bourget, infâmes repaires où ils pouvaient se livrer avec impunité à toutes les turpitudes du vice, à tous les excès de la débauche. Là, figuraient pêle-mêle les *Courtauds de Boutanche*, semi-mendiants, qui n'avaient le droit de mendier et de filouter que pendant l'hiver; les *Capons*, chargés de mendier dans les cabarets et lieux publics, d'engager les passants au jeu, en feignant de perdre de l'argent contre quelques camarades qui leur servaient de compères; les *Francs-Mitoux*, qui contrefaisaient les malades, et portaient l'art de se trouver mal dans les rues à un tel degré de perfection qu'ils trompaient les médecins eux-mêmes; les *Hubains*, tous porteurs d'un certificat constatant qu'ils avaient été guéris de la rage par l'intercession de saint Hubert; les *Mercandiers*, grands pendards qui allaient d'ordinaire par les rues deux à deux, vêtus d'un pourpoint neuf et de mauvaises chausses, criant qu'ils étaient de bons marchands ruinés par les guerres, par le feu, ou d'autres accidents; les *Malingreux*, faux malades qui se disaient hydropiques, ou se couvraient les bras, les jambes et le corps d'ulcères factices; les *Millards*, gueux munis d'un grand bissac dans lequel ils mettaient les provisions qu'arrachaient leurs importunités; c'étaient les pourvoyeurs de la société; les *Marjauds*, autres gueux dont les femmes se décoraient du titre de *marquises*; les *Narquois* ou *Drilles*, qui se recrutaient parmi les soldats, et demandaient, l'épée au côté, une aumône, qu'il pouvait être dangereux de leur refuser; les *Orphelins*, jeunes garçons presque nus, chargés de paraître gelés, et de trembler de froid, même en été; les *Piètres*, qui contrefaisaient les estropiés, et marchaient toujours avec des béquilles; les *Polissons*, marchant quatre à quatre, vêtus d'un pourpoint, mais

sans chemise, avec un chapeau sans fond et une bouteille sur le côté; les *Rifodés*, toujours accompagnés de femmes et d'enfants; ils portaient un certificat attestant que le feu du ciel avait détruit leur maison, leur mobilier, qui, bien entendu, n'avaient jamais existé; les *Coquillards*, pèlerins couverts de coquilles, qui demandaient l'aumône, afin, disaient-ils, de pouvoir continuer leur voyage; les *Callots*, espèces de pèlerins sédentaires, choisis parmi ceux qui avaient de belles chevelures; ils passaient pour avoir été guéris de la teigne en se rendant à Flavigny, en Bourgogne, où sainte Reine opérait des prodiges; les *Cagous* ou *Archi-Suppôts*, c'est-à-dire, les professeurs chargés d'enseigner l'*argot*, et d'instruire les novices dans l'art de couper les bourses, de faire le mouchoir, de créer des plaies factices, etc.; enfin, les *Sabouleux*, mendiants qui se roulaient à terre comme s'ils étaient épileptiques, et jetaient de l'écume au moyen d'un morceau de savon qu'ils gardaient dans la bouche.— Comme on peut le voir à l'article FILOU, les *industriels* du XIXe siècle ont complétement refait la nomenclature de leurs professions respectives; aujourd'hui, c'est de préférence à l'*Homme butté* que leurs rendez-vous ont lieu, ou bien dans quelques cabarets privilégiés de la Courtille, de la rue de la Calandre et de la Cité. Étrange tableau que celui de cette société nouvelle! Là, de même que parmi toutes les agglomérations d'artistes, on trouve, et le talent qui est la condition indispensable, le diplôme de la réception, et le génie qui est le privilége des organisations exceptionnelles; ici, comme partout ailleurs, il confère un monopole incontesté. *C'est un tireur chiqué*, *c'est un zig de talent*, *c'est le roi des charrieurs*, *c'est le soprano des chanteurs*, vous dit un habitué de la *piaule* (cabaret), en vous désignant respectueusement tel ou tel personnage; et vraiment, pour peu qu'on soit physionomiste, on peut juger au premier coup d'œil de l'exactitude de l'appréciation. Oui, parmi ces parias mis au ban du siècle, il se rencontre des individus meilleurs calculateurs, plus instinctifs banquiers et plus adroits qu'un homme d'affaires, plus enjôleurs qu'un marchand, plus insinuants qu'un avoué, plus intarissables en paroles qu'un avocat et bien plus pénétrants qu'un guichetier; et s'ils avaient été assez favorisés par la naissance ou le hasard, pour se trouver possesseurs d'un de ces fonds ou de ces brevets au moyen desquels on peut impunément et légalement exploiter les autres, personne de plus capable qu'eux de fonder une excellente maison. Unis par les mêmes besoins et les mêmes dangers, ces hardis rebelles ont formé, au sein d'une société dont les fripons se volent les uns les autres, une société de fripons qui ne se fripponnent jamais, mais qui s'entr'aident toujours. Dans leur langage hostile, ils ont une expression pour la sympathie: *C'est un bon zig* (c'est un excellent camarade); une pour l'amitié la plus tendre: *Gi, mon ange* (oui, mon ami); ils en ont une contre l'égoïsme et surtout contre la trahison, qui chez eux est mise hors la loi, et sur laquelle le premier venu a droit de courir sus comme sur une bête féroce; le traître n'attend pas long-temps. Ils ont des lois, et pas d'huissiers ou de gendarmes; des associations, et pas un seul contrat; des assurances mutuelles, espèces de caisses d'épargne, qui rendent au centuple à la captivité le petit profit apporté par la liberté au trésor de la masse; et nul agent de police n'a surpris encore les registres de la société: le *doit* et *avoir* est tout entier dans la mémoire et dans la tradition orale; l'argent arrive à sa destination sans danger d'être intercepté; car l'argent aux effigies royales, une fois en circulation, cesse d'être une pièce de conviction pour la justice. Les faces royales sont inviolables et insaisissables jusque dans les mains des voleurs! — Le contingent de la subvention quotidienne varie selon le genre de services rendus par le subventionné: le taux le plus faible est de 50 centimes, somme capable de compléter la nourriture officielle mais

insuffisante de la prison. A une époque cependant, le *roi des tireurs* a reçu la haute paie de 50 fr. par jour, et ce bon roi faisait largement les honneurs de sa liste civile. Une fois, son intendant, vu l'embarras des finances, n'avait pu lui faire passer que dix écus; sa majesté les jeta, comme une félonie, au nez du porteur, et avant le coucher du soleil la somme revint intégrale et sans défalcation aucune. A la table du prince, les plaisanteries circulent avec le bon vin : les convives se racontent leurs prouesses, leurs ruses de guerre, aux applaudissements de l'assemblée; on y rit des *pantres* et des débutants; on y boit aux *sans-souci*, aux *zigs* (bons camarades) absents, soit en campagne, soit au *pré* (au bagne). On y célèbre les appas des *houris de la guinche coiffées en chien*; on y chante, dans la langue du pays, dans le noble langage *bigorne* (argot, *v.*) les poésies des cachots, les amours du *grinche* et de sa *flame* (maîtresse), les querelles dialoguées des différentes professions du beau métier de voleur; enfin, des cantates bachiques où chacun vocifère et boit rasade au refrain. — Il en est de ces poésies comme de toutes les autres; elles perdent, à la traduction, leur physionomie locale, et, pour ainsi dire, le *goût du terroir*; ce sont des fleurs aussi délicates que la sensitive, et qui ne se prêtent pas à la transplantation. Mais, il faut l'avouer, à part quelques fautes contre les règles de l'art, quelques rimes peu riches, et quelques pieds de plus ou de moins aux vers, on y trouve autant d'esprit que dans les madrigaux de l'*Almanach des Muses*, et les stances de nos *Revues* fashionables. Et ne croyez pas d'ailleurs que l'argot soit la seule langue parlée dans les pandémoniums de la Courtille! Entrez, si vous l'osez! Aux rugissements de la débauche succède un profond silence; une voix se fait entendre, écoutez!

> Dieu que j'invoque, exauce ma prière,
> Darde en mon âme un rayon de ta foi
> Car je rougis de n'être que matière,
> Et cependant je doute malgré moi.
> Pardonne-moi, si dans ta créature
> Mon œil superbe a méconnu ta main !
> Dieu, le néant, notre âme, la nature,
> C'est un secret, je le saurai *demain* !

Quel est l'académicien, je le demande, qui désavouerait ce magnifique langage, cette strophe toute byronienne, composée en face de la guillotine, *sa noble fiancée*, comme il disait, par un poète-assassin, Lacenaire, ange déchu qui se fit Satan ! — Contentons-nous de cette esquisse rapide, et, qu'en terminant, une réflexion nous soit permise. Il est évident que notre pénalité est une révoltante anomalie puisqu'elle n'est pas égale pour tous; qu'elle s'appesantit sur quelques-uns et laisse en paix le plus grand nombre; qu'à ses yeux, le coupable est toujours le plus faible, et que le plus fort sait toujours braver ou détourner ses coups. Pourquoi, dès lors, chacun, reconnaissant la fragilité de sa nature, ne se montre-t-il pas plus enclin à pardonner les fautes des autres? Pourquoi le criminel de haut étage refuse-t-il de reconnaître un frère dans la personne d'un condamné? Pourquoi, enfin, le juge ne descendrait-il pas un jour de son siége inexorable, pour venir se désarmer, en lisant écrite sur la poussière du cachot cette admirable parole de l'homme qui a le mieux compris l'humanité : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ! » ***.

VOLATILISATION, phénomène produit par le passage d'une substance solide ou liquide à l'état gazeux. Un grand nombre de corps dans la nature sont susceptibles de cette transformation à l'aide des moyens calorifiants dont nous pouvons disposer, les uns avec beaucoup de facilité et par l'application d'une faible chaleur; tandis que d'autres exigent tous les degrés de température, entre la plus basse et la plus extrême. Déjà l'on est parvenu à volatiliser plusieurs corps qui avaient été regardés pendant long-temps comme parfaitement fixes. La plupart des métaux, et même le diamant, ont été volatilisés à l'aide d'appareils convenables. D'après les plus saines analogies et avec un degré presque absolu de certitude, nous sommes donc autorisés

à conclure qu'il n'existe pas un seul corps dans la nature qui ne soit susceptible d'affecter les trois formes de solide, de fluide liquide et de fluide aériforme.

PELOUZE, père.

VOLCAN (*v. le Supplément de la lettre V*). — Ce mot s'emploie au figuré en parlant d'une imagination vive, ardente, impétueuse : La tête de cet homme est un *volcan* ; il a une tête *volcanique*. Il se dit aussi des intrigues sourdes, des conspirations, des dangers imminents, mais cachés. Un mot qui est devenu historique fut prononcé quelque temps avant la révolution de juillet dans les salons du Palais-Royal, au milieu d'une fête que la famille d'Orléans aujourd'hui sur le trône donnait aux Bourbons qui régnaient alors: « Nous dansons sur un *volcan* », dit tout bas une voix prophétique. Et le vieux Charles X, regardant le ciel, s'écriait : « Quel beau temps pour mon armée d'Afrique ! » X.

VOLGA (le *Rha* ou *Rhao* des écrivains de l'antiquité). C'est le plus grand fleuve de la Russie d'Europe et de l'Europe entière. Il a ses sources près du village de Volgino-Verchoure dans un petit lac de la partie occidentale du gouvernement de Tver ; puis il arrose les gouvernements de Tver, Iaroslav, Kostroma, Nijnii-Novgorod, Kazan, Simbirsk, Saratov et celui d'Astrakhan, dans lequel il se décharge vers le nord-ouest de la mer Caspienne par 70 branches, qui forment de nombreuses îles. Son cours est d'environ 740 lieues : il baigne plusieurs contrées fertiles ; et de magnifiques forêts de chênes font l'ornement de ses rives dans quelques parties. Il traverse les villes de Kazan, Kostroma, Kosmodémiansk, Iaroslav, Nijnii-Novgorod, Ougliscih, Saratov, Simbirsk et Astrakhan, bâtie sur une île près la mer Caspienne. A droite, les principaux affluents du Volga, sont l'Oka, la Soura, la Sarpa; à gauche, la Tvertza, la Samara, la Kozoma, la Kama, les deux Irghiz etc. Le bassin du Volga est borné, du côté du Don et du Dniéper, tributaires de la mer Noire, par des hauteurs appelées les montagnes du Volga. Les canaux de Tikhoris, de Vischneï-Volotschok et de Marie le mettent en communication avec celui de la Baltique : un autre canal, qui lie le Voronei à la Riara, le joint à celui du Don. C'est à Tver que la navigation du fleuve commence à être importante, facile et sûre. En général régulier et calme, il n'offre aucune cataracte qui entrave son cours. Malheureusement, sa profondeur diminue annuellement. Plus de 10,000 barques chargées descendent chaque année le Volga, quoiqu'il ne soit navigable que 200 jours de l'année. Sa largeur, vers Saratov est de 1,200 pieds, et, près d'Astrakhan, de 2 milles et demi. Quand il déborde au printemps il cause souvent de grands ravages. C'est, au reste, le fleuve le plus poissonneux de l'Europe. C. L.

VOLNEY (CONSTANTIN - FRANÇOIS CHASSEBOEUF DE), naquit en Bretagne à Craon, en 1755. Des circonstances heureuses, comme il le dit dans la préface de son premier ouvrage, avaient habitué sa jeunesse à l'étude, et lui avaient inspiré le goût de l'instruction. Les idées nouvelles propagées par l'école des encyclopédistes étaient alors dans tout leur crédit. Volney les embrassa avec ardeur, moins toutefois en philosophe rêveur qu'en savant. Il y avait en lui un vif désir de connaître, de pratiquer les hommes et les choses avant de les juger : il voulait remonter aux sources primitives, étudier par lui-même, interroger sur les lieux l'histoire des peuples, et n'asseoir son jugement que sur des calculs positifs. Aussi les voyages eurent-ils de bonne heure pour lui un invincible attrait. Le manque d'argent nécessaire à ses projets fut pendant quelques années un obstacle à leur accomplissement. Mais un modique héritage qu'il recueillit en 1782 lui permit de les mettre à exécution. Il s'embarqua vers la fin de cette année pour l'Égypte. Après un séjour de six mois au Caire, il forma le dessein de passer en Syrie. Mais, pour visiter avec fruit ces différentes contrées, il fallait, avant tout, se rendre familières les langues orien-

tales. Dans ce but, Volney alla s'enfermer dans un couvent des Druzes, situé au milieu des montagnes du Liban. Pendant cette retraite volontaire, qui dura près d'une année, il s'appliqua et il parvint à connaître assez bien les différents idiomes de l'Orient, et surtout l'arabe, qu'il parla avec facilité. Après avoir passé trois ans à parcourir l'Égypte et la Syrie, il songea à revenir en France, au commencement de 1785. La rédaction des notes qu'il avait prises et des observations qu'il avait faites durant son excursion lointaine occupa alors tous ses instants. Un voyageur anglais venait à cette époque de publier, sous forme de *Lettres*, une relation de voyage dans les mêmes contrées, qui excitait l'attention du monde savant. Le succès de cet ouvrage fut bientôt éclipsé par la vogue immense qu'obtint, dès son apparition, celui de Volney, non seulement en France, mais encore en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, où l'on s'empressa de le traduire. Le jeune savant se vit alors recherché par tout ce que Paris renfermait d'illustre : il fut fêté dans ces sociétés littéraires, qu'on peut appeler les derniers salons du XVIII[e] siècle, et où s'assemblaient le reste des philosophes et leurs disciples. Une de ces réunions tenue chez la veuve d'Helvétius, et qui conservait le mieux les traditions encore toutes récentes de l'esprit, du goût, de la politesse qui avaient jeté précédemment tant d'éclat sur les nombreuses assemblées des gens de lettres et des grands seigneurs, le compta surtout parmi ses plus assidus habitués. Ce fut là qu'il connut Cabanis, avec qui il se lia d'une étroite amitié, et Franklin, dont le commerce aussi aimable qu'utile lui fit passer à Passy, où il s'était retiré, les plus doux instants de sa vie. Par la nature de ses idées et de ses convictions, Volney devait trouver, auprès de cet homme illustre qui avait tant contribué à la fondation de la liberté américaine, plus d'enseignement qu'il n'en eût puisé auprès d'un Voltaire, d'un Diderot, d'un d'Alembert, d'un Jean-Jacques. Les théories brillantes où pouvait avoir part l'imagination n'exerçaient qu'une médiocre influence sur son esprit observateur, rigoureux, cherchant le possible, c'est-à-dire tout ce qui est tempéré, tout ce qui se justifie par des faits. Franklin, à ses yeux, avait agi ; les autres avaient discuté et examiné. Lorsque éclata la révolution, son parti était déjà pris, ses idées arrêtées. Ce qu'il voulait, c'était une liberté sage, mesurée ; mais il la voulait avec ardeur. Nommé député du tiers-état pour la sénéchaussée d'Anjou, il remplit son mandat en homme de cœur, dévoué tout entier à la cause nationale : il parut souvent à la tribune, et sut toujours se faire écouter avec intérêt. En 1791, il publia *les Ruines* ou *Méditations sur les révolutions des empires*, où l'on peut retrouver le fruit de ses studieux entretiens avec Franklin, et qu'il dédia à l'assemblée constituante. — Sans autre passion que celle du bien public, doué d'une rare perspicacité et d'une haute raison, Volney ne pouvait se méprendre sur le mouvement qui travaillait la société française, et qui la menaçait d'une imminente catastrophe. Il entrevoyait l'abîme où devaient la précipiter les passions, les haines, les défiances qui se manifestaient si ouvertement. Dans le but de prévenir autant que possible ou d'amortir les effets de ce conflit terrible, il fit à une des plus orageuses séances de l'assemblée constituante une motion, qui, si elle eût été accueillie, eût probablement apaisé ou détourné l'aigreur toujours croissante des partis. Il proposa de convoquer les assemblées primaires électorales pour qu'elles eussent à nommer de nouveaux députés. Il espérait que l'adoption de cette sage proposition couperait court aux rivalités, aux ambitions et aux exigences politiques ; qu'une assemblée composée de membres nouveaux, étrangers pour la plupart aux passions personnelles de leurs prédécesseurs, et aux événements qui les avaient ou causées ou augmentées, présenterait une plus grande garantie à la moralité, à la sagesse, et surtout à la tranquillité du débat des intérêts publics. Malheureusement, l'ordre du jour écarta cette prudente mo-

tion. — La modération dont Volney fit preuve en cette circonstance et en plusieurs autres devait le désigner plus tard aux fureurs des terroristes : il fut à ce titre jeté en prison, et ne recouvra sa liberté qu'au bout de dix mois, le 9 thermidor, ce jour libérateur pour tant de victimes promises à l'échafaud. Au sortir de prison, il fut nommé professeur aux écoles normales, et il fit de remarquables leçons d'histoire, qui ont été publiées en 1799. Cependant son goût pour les voyages ne l'avait pas abandonné. Déjà précédemment il avait été visiter la Corse, dans le dessein d'y introduire quelques réformes agricoles. Il conçut le projet, en 1795, de voir l'Amérique, dont la puissance à son berceau devait exciter l'attention d'un esprit aussi observateur que le sien. L'accueil qui lui fut fait aux États-Unis, les mœurs de ce peuple, l'amitié dont l'honora Washington, semblèrent le décider un instant à se fixer dans ce pays; mais la crainte d'une rupture entre les gouvernements français et américain le fit retourner à Paris. La haute fortune de Napoléon, qui l'avait connu en Corse et qui avait distingué du premier coup d'œil son rare mérite, devait nécessairement lui être favorable. Après le 18 brumaire, Volney reçut le titre de sénateur : on dit même que Napoléon avait songé à lui pour le second consulat, mais que des différences d'opinions en matière gouvernementale avaient seules empêché que cette dignité lui fût conférée. Cette dissidence s'explique facilement. A mesure que le pouvoir de Napoléon se consolida par les armes, Volney s'en éloigna de plus en plus : il fit partie dans le sénat de cette faible minorité que l'empereur appelait la faction des idéologues. La chute de l'empire le trouva sans regrets : lassé du despotisme militaire, il accepta franchement la restauration, dont le gouvernement lui semblait plus favorable aux progrès de l'intelligence humaine. Louis XVIII le nomma, en 1814, pair de France, et il conserva cette dignité jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 avril 1820. Le comte de Volney, outre son *Voyage en Égypte et en Syrie*, et ses *Méditations sur les révolutions des empires*, qui sont dans les mains de tout le monde, a laissé un assez grand nombre d'écrits sur les langues orientales, fort estimés des savants. Il a légué par son testament à l'Institut une rente de 1,200 fr., pour l'établissement d'un prix destiné aux meilleurs mémoires sur l'étude et la simplification de ces langues. Bien que les ouvrages de Volney soient surtout remarquables par la netteté et la précision de la pensée, on y trouve encore de solides qualités de style dans certaines parties. Sa méditation sur les ruines de Palmyre est une des plus belles pages de notre langue. Il y a dans ce morceau devenu classique quelque chose de la manière de M. de Châteaubriand, quoique les teintes du style soient plus vigoureuses, mieux arrêtées, et d'un reflet plus net que celles dont se sert l'auteur des *Martyrs*.

JONCIÈRES.

VOLOGÈSE ou **PELASCH**, 23e roi des Parthes, succéda à son père Vonones, l'an de J.-C., 50 ou 51. Voulant s'assurer l'affection de ses deux frères, il donna à l'un la Médie, à l'autre l'Arménie; mais pour maintenir ce dernier sur le trône, il eut à combattre les Romains. Il finit par obtenir pour son frère le titre de roi d'Arménie, à condition qu'il irait à Rome, recevoir la couronne des mains de Néron. Vologèse montra cependant beaucoup de fermeté à l'égard de cet empereur. Il mourut vers 81, après un règne de 30 ans durant lequel il repoussa non seulement les prétentions des Romains, mais encore les invasions des Dahes, des Saques, des Alains et d'autres barbares.

X.

VOLONTÉ (philosophie, morale. [*V.* le Supplément de la lettre V.])

VOLSQUES, peuples de l'Italie ancienne, que la géographie de l'empire romain place sur les côtes de la mer Tyrrhénienne, entre Antium, qui était une de leurs villes, et Terracine. Cette étendue, peu proportionnée à la puissance qu'ils déployèrent dans leurs premières

guerres, ne correspond qu'à l'état où ils se trouvaient réduits dans leur décadence et peu avant d'être soumis à Rome. — Quatre peuples d'origine gauloise, les Ombriens, les Sabelles, les Oskes et les Étrusques, ont formé le fond de la population italienne, née de leur mélange avec les Pélasges, Tyrrhéniens, Œnotriens, Iapyges ou Liburnes. Les trois premiers, après avoir occupé pendant un temps, dont la durée n'est pas déterminée, les sommets de l'Apennin jusqu'à la hauteur de Naples, s'étendirent successivement jusqu'à la mer, en même temps que les Étrusques, peuple taurisque, descendaient des Alpes dans les plaines du Pô. Les Oskes en particulier occupèrent, sur les bords de la mer Tyrrhénienne, tout l'espace compris entre le Tibre et les montagnes qui bordent au midi le golfe de Naples. Les Volsques ou Volskes sont une des tribus de la nation oske, dont ils portaient le nom précédé du digamma éolique, qu'on retrouve dans beaucoup de noms de l'ancienne Italie, et que les Grecs en ont rejeté. Dans le périple de Scylax, les Volsques sont désignés sous le nom de *Olsoi*. Les autres tribus des Oskes étaient, à l'Orient, les Ausoni, Auruni ou Aurunci, qui détruisirent la domination de Cumes, surnommée *Ausonique*; au nord les Æqui ou Æquicoli, dans les hautes vallées de l'Anio; les Caski, connus plus tard sous le nom de Latins et auxquels appartint Rome même; ce qui explique pourquoi le dialecte italique des Oskes devait être familier à Rome. — D'après toutes les données historiques qui nous restent, et en les comparant attentivement, il paraît que, à leur sortie des montagnes du Samnium, d'où les Sabelles les expulsèrent, les Volsques occupèrent d'abord la partie septentrionale et occidentale de la Campanie et les vallées du Liris, tandis que les Æqui conservaient encore une partie des hautes vallées du versant du Velinus. On ne saurait douter que ces deux peuples, de même que les Latins, n'aient été assez long-temps sous la domination des Étrusques, lorsque ceux-ci, parvenus à l'apogée de leur puissance, dans le IIIe siècle de Rome, étaient maîtres de Capoue. Mais quand la domination des Étrusques en Campanie eut cédé aux armes des Samnites, les Volsques et les Æqui, pressés à leur tour par les Samnites en Campanie, et par leurs colonies (les Marsi et les Herniki) dans les hautes vallées du Liris et le bassin du lac Fucin, et forcés de se rapprocher du Tibre, commencèrent, avec les Latins et les Romains, une longue série de guerres où la fortune de Rome se trouva en danger. La ligue latine fut dissoute et désorganisée plus d'une fois; Rome vit souvent l'ennemi à ses portes, et fut forcée par son affaiblissement de souscrire à des traités onéreux. Mais, lorsque les Volsques et les Æqui, succombant eux-mêmes d'un autre côté sous la puissance samnite, furent obligés de ralentir leurs efforts, Rome à son tour, fondant une domination mieux organisée sur le Latium, reprit sa marche ascendante, et rien n'interrompit à l'avenir ses succès. Il est fâcheux que les anciens annalistes de Rome, interprétant mal la véritable grandeur de leur patrie, n'aient pas compris qu'ils en auraient mieux servi la gloire en avouant l'état d'abaissement où elle fut sous les Étrusques, les dangers qu'elle courut et les concessions qu'une politique de salut lui arracha envers ses voisins, qu'en dénaturant l'histoire par des réticences dont ils n'ont pu effacer les traces, et par le récit embrouillé de victoires transposées, doublées ou inventées. En nous montrant Rome telle qu'elle fut en effet, luttant, pendant les IIIe et IVe siècles de sa vie politique contre les plus rudes épreuves de la destinée, se soutenant au bord du précipice, se relevant par les efforts réunis d'un patriotisme héroïque et d'une politique sage dans sa fermeté et constante dans son but, enfin ressuscitant pour étendre sa domination de l'Euphrate aux colonnes d'Hercule, ils en faisaient un bien plus digne éloge (v. les articles Coriolan et Rome.)

Gal G. de Vaudoncourt.

VOLTA (Alexandre). Lorsque, au milieu de recherches scientifiques, le nom d'un homme apparaît, se rattachant à quelques-uns de ces faits qui présentent des moyens nouveaux d'investigation, d'une application très étendue, et quelques modifications que les recherches postérieures viennent apporter aux découvertes d'où elles découlent, ce nom se retrouve dans les esprits et dans le langage lorsqu'il est question de l'objet auquel il s'est pour ainsi dire identifié. — Galvani observant les mouvements qu'éprouve une grenouille fixée à un barreau de fer par un fil de cuivre, méconnait la cause du phénomène nouveau qu'un fait accidentel offre à ses investigations. L'idée physiologique par laquelle il veut l'expliquer a depuis long-temps disparu du domaine de la science; et cependant le nom de *galvanisme* est resté. De même, malgré les modifications apportées à la construction des appareils *galvaniques*, malgré les différences dans les théories adoptées pour en expliquer les effets, le nom de Volta reste inséparable de cette classe de phénomènes qu'on désigne par le nom d'*électricité voltaïque*, et des appareils au moyen desquels on peut l'utiliser. — Galvani avait cru trouver dans le fait que nous signalions tout à l'heure la preuve de l'existence d'un fluide nerveux, et, abandonnant la carrière de l'expérience, il s'était jeté dans le vague des théories, qui en eussent fait disparaître peut-être jusqu'aux traces. Volta, au contraire, analysant le phénomène, et s'attachant à en découvrir la cause, parvint bientôt à l'importante découverte qui découlait de ce fait, et il apporta à la science un instrument fécond en résultats, dont l'influence ne peut être encore suffisamment appréciée, parce que, malgré les nombreuses découvertes auxquelles il a donné lieu, il est loin d'avoir produit tout ce qu'on a droit d'en attendre. — Un fil de cuivre attaché après une grenouille avait été fixé à un barreau en fer; les contractions provenant du contact des deux métaux avec les muscles de l'animal étaient le résultat du contact de deux métaux avec un corps humide. Un seul métal en contact avec un nerf et un muscle produisant des effets analogues, Volta en conclut que le contact de deux corps hétérogènes développe une électricité particulière; et, en étudiant à fond les phénomènes qui dérivent de cette action, il crée un moyen précieux d'investigation pour la science. — Si la disposition des plaques métalliques et du corps conducteur qui constitue sa *colonne* a été depuis modifiée à l'infini; si la théorie au moyen de laquelle on explique le développement de l'électricité a éprouvé elle-même des changements importants, c'est à Volta toujours que revient l'honneur de la découverte des faits que Galvani laissait anéantir par la fausse direction de ses idées, c'est à lui qu'appartient sa réalisation, laquelle seule importe à la science. — Occupé particulièrement de l'étude de l'électricité, Volta avait déjà inventé des instruments utiles, tels que l'*électrophore*, le *condensateur*, l'*électromètre*, la *lampe électrique*. Mais, quelque intérêt qui pût se rapporter à leur emploi, son nom n'aurait pas acquis la renommée qui l'entoure s'il n'était pas l'auteur des appareils d'*électricité de contact*. — Si jeune encore, Volta avait déjà acquis des titres scientifiques par les travaux relatifs à ces derniers instruments. Sa haute réputation ne date cependant que de l'époque où il découvrit la *pile* (*v.*) qui fait sa gloire. Mais il ne se soutient plus au même rang s'il veut se jeter dans le domaine de la théorie: c'est ainsi qu'à l'exception d'un petit nombre d'êtres privilégiés, chaque homme possède une dose de moyens et de génie, d'où il ne lui est pas donné de sortir; l'histoire des sciences en offre mille exemples. — Né à Côme en 1745, Volta, après avoir été enseigné dans le collége de sa ville natale, devint professeur à l'université de Pavie, qu'il illustra par ses travaux, et à laquelle il resta attaché jusqu'à sa mort, arrivée en 1826. — Après les guerres dévastatrices de la république, les nations, long-temps

ébranlées, jouirent de quelque repos; les savants se rapprochèrent; la France connut et apprécia les découvertes de Volta, qui fut appelé par l'Institut de France à lui faire connaître les résultats de ses recherches. Ce corps savant le récompensa de ses travaux par la grande médaille d'or, et l'appela plus tard au rang de ses associés étrangers. — Napoléon, réunissant la plus grande partie de l'Italie à sa couronne, combla de faveurs Volta, qui devint sénateur; mais quand les vicissitudes de la politique changèrent la position d'un grand nombre d'hommes que la politique seule avait élevés, Volta, que des titres bien autrement importants avaient placé dans la haute position qu'il occupait, resta toujours entouré de l'auréole de gloire à laquelle il avait eu tant de droits.

H. Gaultier de Claubry.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de), né à Châtenay, près de Sceaux, le 20 février 1694, mort à Paris, le 30 mai 1778, âgé de plus de 84 ans. Il était fils de M. Arouet, notaire considéré, puis trésorier de la chambre des comptes, et de Marguerite d'Aumart. Sa mère joignait, dit-on, à un esprit enclin à la médisance, de la coquetterie, et une élégance de mœurs alors assez rare dans la bourgeoisie. On assure que l'un des ancêtres du jeune Arouet, portant le nom de René, s'était fait, dans le Poitou, sa province, une renommée d'homme d'esprit et de poète agréable. — Voltaire vint au monde avec la constitution la plus frêle. On désespéra long-temps de l'élever. Il ne fut d'abord qu'ondoyé, et on ne le présenta au baptême que neuf mois après. Ainsi, celui qui devait se montrer l'ennemi le plus violent qu'eût rencontré le christianisme depuis l'empereur Julien avait été marqué deux fois du sceau du chrétien. Aussi son parrain l'abbé de Châteauneuf disait-il à Ninon de Lenclos: « Ma chère amie, il a un double baptême, et il n'y a rien qui n'y paraisse; car il n'a que trois ans, et il sait toute la *Moïsade* par cœur. » Ce petit poème satirique contre la religion chrétienne, que personne ne connaît aujourd'hui, était attribué à Jean-Baptiste Rousseau. — L'abbé de Châteauneuf, ami de la maison Arouet et de Ninon, dont il avait été l'amant, était un homme d'esprit et de goût. Il avait composé pour cette fille célèbre un traité estimé sur la musique des anciens. Il prit un soin tout particulier de la santé de son filleul et de sa première éducation. Ce fut avec les fables de La Fontaine qu'il commença d'exercer sa mémoire. Grâce aux leçons de cet abbé, Voltaire, dès l'enfance, fit des vers, et ne connut aucun frein pour sa pensée. Il fut élevé par les jésuites dans leur collége de Clermont, devenu le collége Louis-le-Grand, l'un des meilleurs de la capitale. Les Pères Tournemine et Porée cultivèrent son goût et formèrent son esprit. Parmi les sentiments qui lui font le plus d'honneur, il faut citer cette reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour ses maîtres. Sa *Correspondance* est pleine de ces souvenirs affectueux, et ses lettres au Père Porée ne sont pas les moins intéressantes de ce recueil, où se montrent avec tant de liberté et d'attrait l'ame et l'esprit de Voltaire. Celui-ci se faisait aimer de ses condisciples. Tous ceux qui se lièrent intimement avec lui restèrent fidèles à cette amitié. Il les séduisait par son esprit; son incrédulité railleuse leur imposait. La bonté de son cœur, toujours ouvert aux vives affections et à la compassion pour l'infortune, les attachait à lui. Ce génie, à peine adolescent, s'occupait déjà fortement d'études peu familières à cet âge. L'histoire des grands hommes, surtout des Français et des étrangers célèbres de son temps, les révolutions journalières dans le gouvernement de l'état, captivaient vivement son attention. Il se plaisait à en raisonner, à peser dans ses petites balances, comme le disait le Père Porée, les grands intérêts de l'Europe. On en parlait déjà comme d'un prodige. Des vers faits par le jeune écolier en l'honneur du dauphin, pour un vieil officier à qui ils valurent une gratification, firent répéter à Paris et à Versailles le nom d'Arouet. On en parlait à Ninon

avec admiration. Elle était l'amie de Mme Arouet. Elle voulut le voir. L'abbé de Châteauneuf le lui présenta. La vivacité hardie de son esprit, ses saillies brillantes, mais surtout son instruction et sa manière de juger les querelles du jansénisme, qui occupaient alors le public, lui firent deviner un grand homme dans cet enfant. Voulant favoriser la culture de cette belle intelligence, elle lui légua par son testament deux mille francs pour avoir des livres.—Pressé par son père de choisir un état, au sortir du collége, à l'âge de 16 ans (1710), le jeune Arouet, rempli du feu sacré, déclara ne vouloir être qu'homme de lettres. Il consentit cependant à étudier le droit, dont, comme on le présume bien, il s'occupa fort peu. Son dégoût pour ce genre d'étude lui fit prendre en aversion la carrière du barreau, que l'on voulait lui faire suivre. Il s'y refusa. J.-B. Rousseau avait applaudi à ses succès au collége. Banni pour les fameux couplets qu'on lui imputait, malheureux en Suisse, où il s'était réfugié, il trouva dans l'écolier, sensible au mérite du poète et à l'infortune du proscrit, un zèle ardent à recueillir, de concert avec Mmes de Boussoles et de Fériol, et à augmenter de sa bourse encore légère les libéralités dont il éprouvait le besoin. Cet écolier devint bientôt à la mode. On se passionnait pour son esprit et pour ses vers. Les grands seigneurs, les beaux esprits, l'attiraient à l'envi. Le prince de Conti, le duc et le grand-prieur de Vendôme, La Fare, les abbés Courtain, de Chaulieu, de Châteauneuf, tous éclairés, tous faisant des vers, se plaisaient à l'avoir pour convive. « Nous sommes ici tous princes ou tous poètes », disait-il un jour à la table du prince de Conti. On l'appelait *le familier des princes*. Son père lui ayant fait proposer une charge de conseiller au parlement : « Dites à mon père, répondit le jeune homme, que je ne veux point d'une considération qui s'achète. Je saurai m'en faire une qui ne lui coûtera rien. » Le frère aîné de Voltaire s'était fait janséniste et champion aveugle de la secte. Contrarié et chagrin, M. Arouet s'écriait : « J'ai pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers. » — Dès l'âge de 12 ans, le fou en vers s'était essayé par la composition d'une tragédie intitulée *Amulius et Numitor*, sujet traité depuis par Marmontel. Mais la pièce avait été jetée au feu par l'auteur, et l'on n'en a retrouvé que deux petits fragments, imprimés en 1820 dans un recueil de pièces inédites publiées par P. Didot. — Excité par le grand succès de *Rhadamiste*, le chef-d'œuvre de Crébillon, Voltaire entreprit de lutter contre Sophocle et Corneille. A 17 ans, il fit *OEdipe*, tragédie sans amour et avec des chœurs. C'était débuter en maître. Nul, depuis Racine, n'avait fait parler la muse tragique en aussi beaux vers. Ce coup d'essai compte parmi les pièces les mieux écrites de l'auteur, et la scène de la double confidence entre OEdipe et Jocaste est restée l'une des plus belles de notre théâtre. Mais les comédiens ne voulaient pas jouer une pièce où il n'y avait pas de rôles pour l'*amoureux* et l'*amoureuse*, et Voltaire se refusa long-temps à gâter son œuvre. Il chercha un dédommagement dans la couronne poétique que décernait l'académie française. Il échoua contre un abbé Du Jarri, qui mettait en feu dans ses vers l'un des pôles du monde. La colère du poète vaincu lui inspira la satire du *Bourbier*. Son père inquiet se fâcha, et le marquis de Châteauneuf, ambassadeur en Hollande, l'emmena comme page dans ce pays. Tout en observant les mœurs bataves, les institutions, les prodiges du commerce et de l'industrie, il devint amoureux d'une fille de Mme Dunoyer, réfugiée protestante, connue par ses intrigues et par les libelles dont elle vivait. La liaison entre les jeunes gens, excitant les plaintes de la mère, fit renvoyer le page à Paris. Mlle Dunoyer épousa dans la suite le baron de Winterfeld. Les deux amants conservèrent toujours l'un pour l'autre beaucoup d'estime et d'affection. — M. Arouet avait obtenu l'autorisation, ou de faire enfermer son fils, ou de le faire passer dans

les colonies. Voltaire, qui se tenait caché, écrivit à son père qu'il passerait en Amérique, et y vivrait, s'il le voulait, au pain et à l'eau, pourvu qu'avant son départ il lui fût permis de se jeter à ses genoux. Le père s'attendrit et pardonna. Mais il fallut que Voltaire promît d'embrasser un état, et d'étudier, en attendant, les formes de la procédure chez un procureur. Ce que Voltaire apprit chez Me. Alain, place Maubert, ce fut à conduire dans la suite ses affaires. Dans l'étude de ce procureur, le poète serra les nœuds d'une longue amitié avec Thiriot, qui n'avait pas son génie, mais qui avait du goût, de l'esprit, de la littérature, avec la passion du spectacle et de la poésie. M. Arouet insistait pour que Voltaire prît un état. M. de Caumartin, ami de M. Arouet, ayant emmené Voltaire à sa campagne de Saint-Ange, pour qu'il y mûrît le choix qu'il avait à faire, le jeune candidat, au milieu d'une bibliothèque et des narrations de M. de Caumartin le père sur la vie de Henri IV et de Sully, oublia complétement sa promesse. L'enthousiasme du vieux narrateur pour ces deux grands hommes alluma le sien, et lui fit concevoir le projet de la *Henriade*. Ce fut à la Bastille qu'il en composa dans sa tête le second chant, auquel il n'a rien changé depuis. Une pièce satirique sur l'état de la France après la mort de Louis XIV, qui finissait par ce vers :

> J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans,

l'avait fait jeter dans cette prison, où il resta plus d'un an sans encre ni papier. Ces vers n'étaient pas mal faits ; un abbé Regnier en était l'auteur. Mais la réputation poétique de Voltaire, la conformité de son âge avec celui que la satire indiquait, et des inimitiés jalouses toujours prêtes à dénoncer un génie naissant, les lui avaient fait attribuer. Il n'en fallait pas tant pour que le pouvoir se hâtât de sévir. Ses parents, ses amis, les princes, les grands, avaient beau solliciter ; rien ne fléchissait l'autorité. Voltaire ne fut rendu à la liberté qu'après l'aveu tardif du véritable auteur de la satire. Le régent, Philippe d'Orléans, l'ayant admis à se présenter devant lui, et l'accueillant avec faveur : « Monseigneur, lui dit le poète, je trouverais fort bon que sa majesté voulût désormais se charger de ma nourriture ; mais je supplie votre altesse de ne plus se charger de mon logement. » Le prince voulut par ses bienfaits le dédommager d'une détention injuste. Les grands, qui l'aimaient, se plurent à l'accueillir mieux que jamais. Le duc de Sully l'attira dans son château, où se réunissait un cercle nombreux de femmes aimables et d'hommes distingués par l'esprit et le talent. Le succès d'*OEdipe*, que l'auteur s'était enfin déterminé à gâter par complaisance pour les comédiens, acheva de lui faire oublier la Bastille. Peu s'en fallut toutefois que les fameuses *Philippiques* de La Grange-Chancel (*v.*) ne l'y fissent replonger. Le talent qui éclatait dans ces odes infernales, les lui faisait attribuer. Les mauvaises tragédies de La Grange étaient pour celui-ci un préjugé d'innocence. Heureusement pour l'auteur d'*OEdipe*, le régent n'écouta pas la clameur publique, et cependant il exila l'accusé de Paris. — Nous nous sommes plu à signaler quelques traits de l'enfance et de la première jeunesse de Voltaire. C'étaient autant d'augures de son génie et de sa destinée. Le public français, peu accoutumé à tant d'audace, avait applaudi à ces vers d'*OEdipe* :

> Qu'eussé-je été sans lui ? Rien que le fils d'un roi...
> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Ces vers, qui révélaient la pensée dominante du poète, étaient, suivant l'expression de Leibnitz, gros de son avenir. Déjà l'on pouvait deviner cette hardiesse d'idées, cette guerre à outrance aux préjugés qu'il jugeait nuisibles, cette indépendance de la pensée impatiente de tout frein, cette passion pour tous les genres de gloire littéraire et pour toutes les lumières qui adoucissent les mœurs, ces alternatives d'enthousiasme et de persécution, qui devaient tantôt l'enivrer d'encens dans sa patrie, tantôt lui faire

fuir le sol natal brûlant sous ses pas et le retenir dans de longs exils. Hâtons-nous de marquer les causes et les époques de ces vicissitudes, dont les circonstances offrent tant d'attrait dans sa *Correspondance*, si volumineuse qu'elle eût pu remplir la vie d'un autre homme de lettres, et cependant toujours si piquante, dans son *Commentaire historique sur la vie de l'auteur de la Henriade*, dans les *Mémoires* curieux et pleins d'intérêt de ses secrétaires Collini, Longchamps et Wagnierre, et enfin, dans les biographies que nous ont laissées l'abbé Duvernet, Condorcet et le marquis de Luchet. — La maréchale de Villars, le voyant accablé de douleur, après la mort de son premier ami, Génonville, conseiller au parlement, chercha à le consoler en l'emmenant à Vauvillars. La passion qu'il conçut pour la duchesse de Villars, sa belle-fille, fut, à ce qu'il paraît, la plus ardente qu'une femme lui ait jamais inspirée. C'était la seule, à ce qu'il disait, qui lui eût fait perdre du temps. — On connaît son aventure avec le chevalier de Rohan. On dînait chez le duc de Sully; une discussion s'éleva. Ce chevalier, décrié pour son usure et sa poltronnerie, trouve mauvais que Voltaire ose le contredire. « Quel est, dit-il, ce jeune homme qui parle si haut? — M. le chevalier, répond Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui sait honorer celui qu'il porte. » Le chevalier se lève et s'en va; les convives applaudissent à Voltaire. « Nous sommes heureux, lui dit le duc de Sully, si vous nous en avez délivrés. » Et cependant, quand l'indigne Rohan-Chabot a exercé contre le courageux poète une lâche vengeance, en le faisant frapper par des gens apostés, après l'avoir attiré dans la rue, sous prétexte d'une bonne œuvre à faire, action à laquelle Voltaire était toujours prêt, le duc refusa justice à celui qu'il traitait en ami. Un seigneur pouvait-il en effet prendre la défense d'un roturier outragé, tout grand homme qu'il était, contre un misérable de sa caste? Irrité de cette trahison, le poète rompit avec le duc de Sully, et tira de son déni de justice la seule vengeance qui fût à sa portée. Le nom de Sully fut, quoique à regret, rayé de l'immortelle *Henriade*. Mais il fallait un autre châtiment pour l'homme vil qui l'avait fait bassement insulter. Il prend des leçons d'escrime, et, quand il se juge prêt, il va provoquer son ennemi. Celui-ci accepte le défi et met en mouvement toute sa famille pour s'y soustraire. On montre au duc de Bourbon, alors premier ministre, des vers piquants de Voltaire adressés à la maîtresse de ce grand-visir. Ils éveillent sa jalousie et sa colère. Voltaire est enlevé, jeté pour la seconde fois à la Bastille. Lorsqu'on l'en fait sortir au bout de six mois, c'est pour lui ordonner de sortir de France. Le lâche Rohan-Chabot triomphe de celui qu'il a outragé. Voltaire, qui avait appris l'anglais dans sa prison, va chercher en Angleterre un asile et la liberté. Souvent il sera réduit à les chercher hors de France. Ce fut là qu'il se lia avec les Anglais célèbres dans la philosophie, les lettres et les sciences, et qu'il apprit à connaître une littérature alors presque ignorée parmi nous. La cour, le clergé, les corps privilégiés, la tourbe des intrigants vendus à la puissance, s'étaient déchaînés dans notre pays contre la *Henriade*. L'esprit de tolérance et d'humanité qui y brillait à chaque vers, était dénoncé comme séditieux. Voltaire publie son poème à Londres sous les auspices de la reine. Les souscripteurs abondent. Il est traduit en anglais, en italien. Son succès dans toute l'Europe est immense. — Quel contraste entre ces succès européens, entre la liberté de la vie anglaise et les indignités déjà éprouvées par Voltaire dans son pays! Qu'on juge de l'effet qu'avaient dû produire sur cette ame passionnée, sur cet esprit bouillant d'indépendance, deux emprisonnements iniques, un infâme outrage puni sur l'offensé comme s'il eût été coupable, les clameurs de l'envie et de la calomnie, sans qu'il eût encore rien fait qui pût fournir motif ou seulement prétexte aux haines

et aux persécutions ! Qu'on se rappelle que ces animosités ne cessèrent de le poursuivre ou de le harceler pendant toute sa longue carrière, et l'on s'étonnera moins des emportements et des écarts où l'entraîna souvent un caractère aussi fougueux et aussi irascible qu'il était généreux. — Voltaire, peu enclin à une vie austère et résignée, avait senti la nécessité de chercher dans la richesse la garantie de son indépendance et le moyen de satisfaire ses goûts bienfaisants. Cinq mille livres de rente composaient toute la fortune qu'il tenait de ses parents, avant que l'héritage de son frère aîné vînt accroître cette fortune. Une rente de deux mille francs, produit de ses économies, une pension de la reine Marie Leczinska, le fruit de l'édition de la *Henriade* à Londres, lui assurèrent de l'aisance. Le gain considérable qu'il fit en 1729 à la loterie de Paris, le rendit bientôt riche. Des spéculations heureuses sur le commerce des grains et sur le commerce de Cadiz, mais surtout l'intérêt que son ami Pâris Duvernay lui donna dans les vivres, l'élevèrent à une haute opulence. Ce dernier lucre seul est évalué dans les mémoires de Wagnierre à sept cent mille francs. Ses agents prêtaient ses fonds à haut intérêt et en rentes viagères à des grands, à de riches propriétaires, qui contribuaient ainsi à ses nombreux bienfaits ; car il répandait ses largesses sur les littérateurs pauvres, et avant tout sur les jeunes gens ; il versait l'or à pleines mains pour des familles malheureuses, pour des cultivateurs dans la peine, pour des œuvres et des établissements utiles à l'industrie et à l'agriculture. Bien loin d'augmenter sa fortune aux dépens des libraires, comme l'en accusa long-temps l'envie toujours âpre à la calomnie, constamment, depuis sa jeunesse, il abandonna le produit de ses ouvrages, soit à des amis ou aux jeunes littérateurs qu'il protégeait, soit aux éditeurs eux-mêmes. Quoiqu'il eût perdu deux fois ses fonds, il sut si bien, avec l'aide de ses amis, réparer les injures du sort, que, dans les dernières années de sa vie, sa fortune s'élevait à cent soixante mille livres de rentes. Cette aptitude presque incroyable à la surveillance et à la direction intelligente de ses affaires, au milieu de travaux si multipliés, d'une nature si opposée à l'esprit de calcul pour les intérêts de la vie, de tant de traverses, de contre-temps et de déplacements volontaires ou forcés, n'est pas le trait de caractère le moins étonnant dans cet homme prodigieux. — Nous allons cesser ici de le suivre pas à pas dans sa vie si agitée et si errante, dont les événements ont été racontés par ses contemporains et par lui-même. Bornons-nous à le montrer obligé de quitter Paris de nouveau et de se cacher en Normandie, pour avoir reproché aux Parisiens l'enterrement clandestin de la célèbre Le Couvreur sur les bords de la Seine ; forcé ensuite de fuir et de se cacher encore à plusieurs reprises pour se dérober aux poursuites suscitées contre lui, d'abord par ses *Lettres philosophiques sur l'Angleterre*, que le parlement fit brûler; ensuite par l'*Épître à Uranie*; enfin, le croira-t-on, par la publication de sa tragédie de la *Mort de César*. Celle du malheureux poème de la *Pucelle*, que des infidélités firent connaître, accrut le zèle des persécuteurs et ses inquiétudes. — Voltaire se retira à Cirey, sur les frontières de la Champagne, avec Mme Du Châtelet, dont l'amitié dévouée et courageuse, les talents et l'esprit philosophique, si rare parmi les personnes de son sexe, le rendirent durant vingt ans aussi heureux qu'il pouvait l'être. *Alzire* lui avait fait retrouver la faveur publique. Le *Mondain*, cette profession de foi d'un épicuréisme frivole, qu'aucun esprit sérieux ne pouvait juger gravement, lui attira une persécution nouvelle. Le poète avait toujours sous la main un coffre bien plein pour s'y soustraire. « Ne négligez pas la fortune, disait-il à ses élèves, c'est sagesse de s'en occuper. Avec elle, on craint moins la superstition et ses surprises. Une fortune aisée maintient le philosophe dans l'indépendance. Il en est plus courageux pour dire la vérité ; il

court moins de dangers en la disant; et si cette vérité arme les préjugés contre lui, il échappe plus facilement à leur fureur et à leurs recherches. » Il n'y a pas, en effet, de milieu entre le courage décidé à tout souffrir pour la vérité, l'exil, la persécution, la pauvreté, la prison, la mort même, et le parti que conseillait et que prit Voltaire. Encore ne trouva-t-il pas dans la richesse le pouvoir d'être toujours franc et sincère. J.-J. Rousseau, au contraire, sut trouver dans le mépris des richesses et des biens de la vie la faculté de proclamer hautement, constamment pendant près de trente ans, toutes les vérités qu'il jugea utiles aux hommes, sans jamais se démentir ni se déguiser. — La faveur de Louis XV et de la cour (1740 à 1748) sembla vouloir, pendant quelques années, consoler Voltaire de tant de tribulations et de disgrâces. Les avances du prince royal de Prusse, devenu bientôt le grand Frédéric II, une correspondance intime avec ce prince, avaient mis le poète en état de servir son pays près de lui. Il l'avait rapproché du gouvernement français. Pendant les campagnes glorieuses pour la France qui amenèrent la paix d'Aix-la-Chapelle, Voltaire consacra ses talents à célébrer nos succès. Le titre d'historiographe, celui de gentilhomme de la chambre, l'académie française, furent le prix de son zèle. Mais la *Princesse de Navarre* et le *Temple de la Gloire*, composés par lui pour la cour, ne comptent point parmi ses titres à la renommée. — De nouveaux dégoûts conduisent Voltaire auprès du roi Stanislas. Il trouve dans cette cour deux ans de liberté et de repos avec Mme Du Châtelet; mais la perte prématurée de cette véritable amie le chasse des lieux qui entretiennent sa douleur, et, après un séjour à Paris, sollicité vivement par Frédéric, il se rend à Berlin. On connaît les vicissitudes de cette faveur royale. On sait que Voltaire, d'abord comblé d'honneurs, de caresses, de témoignages d'estime et d'amitié, eut bientôt lieu d'appréhender qu'après avoir *pressé l'orange* on ne *jetât l'écorce*. Un procès avec un juif, espion du roi et protégé par lui, une querelle littéraire avec l'orgueilleux et jaloux Maupertuis, amenèrent la rupture. Voltaire obtient la permission d'aller aux eaux de Plombières. Il se hâte de partir. On lui impute des vers satiriques et un libelle contre le roi, qui le fait arrêter et retenir à Francfort. Lui, sa nièce, Mme Denis, et son secrétaire furent traités fort durement pendant un mois. On peut lire les détails de cet acte d'un despotisme vindicatif dans les mémoires de Collini. Une réconciliation eut lieu entre les deux puissances. La correspondance fut renouée. Mais on sait ce que valent ces replâtrages. En vain Frédéric renouvela-t-il par la suite au grand poète l'offre d'un asile contre les persécutions; Voltaire n'était pas homme à s'y laisser prendre deux fois. « Frédéric, disait-il, est presque aussi puissant et aussi malin que le diable. Mais il est aussi malheureux que lui : il n'a jamais connu l'amitié. » — Ce fut au retour de cette campagne de Prusse que Voltaire s'établit aux Délices, près de Genève, et ensuite à Ferney, pays de Gex, qu'il ne quitta que pour venir mourir à Paris. — Il est temps d'essayer l'explication de la conduite de cet homme extraordinaire, de ses soixante ans de travaux et de son influence immense sur la société au XVIIIe siècle. Cet examen rappellera nécessairement des circonstances de sa vie dont nous n'avons pas encore fait mention, ou sur lesquelles nous n'avons pu que glisser trop rapidement. Nous en emprunterons presque entièrement la première partie à un manuscrit déjà cité par nous dans ce recueil (*v.* DANIEL et VILLARET) et ailleurs. L'auteur de cet écrit, intitulé *Vue morale de l'histoire*, et particulièrement *de l'histoire de France*, est Antoine Dingé, homme de bien, de génie et d'une érudition immense, mort en 1832, à peu près inconnu, pour avoir trop bien mis en pratique l'adage, *qui benè latuit, benè vixit*, cache ta vie. C'est lui qui va parler. — « L'histoire nous offre de nombreux exemples de l'é-

veil donné aux ennemis d'une puissance par la flatterie de ses serviteurs. Quand elle a commis l'injustice, c'est en vain qu'elle achète des éloges. Ses actions déposent contre elle. Tôt ou tard ses égarements excitent la sainte indignation de l'ami des hommes, aigrissent la bile des esprits inquiets et chagrins, et fournissent aux ambitions rivales des moyens ou des prétextes pour l'attaquer et la renverser. — Nos temps modernes nous en offrent une preuve bien frappante dans les suites de la malheureuse révocation de l'édit de Nantes. Les Daniel, les Maimbourg et Bossuet lui-même, eurent beau défigurer la vérité, le cri des opprimés les démentit, et le sacerdoce, accusé par ses victimes, perdit chaque jour de son pouvoir et de son antique influence. Tandis que tous, prédicateurs, poètes, historiens, moralistes, et jusqu'au sage La Bruyère, applaudissaient à la révocation comme un triomphe de l'autorité sur la rébellion et de la foi sur l'hérésie, il naissait un homme qui devait, en dénonçant ce grand crime au genre humain, ébranler l'édifice sacerdotal jusque dans ses fondements. Cet homme est Voltaire. — Il était venu au monde peu après le fameux édit contre les protestants. Son ame, neuve encore, s'émut en voyant la blessure profonde que la France avait reçue dans ses manufactures, son commerce et son agriculture. Une foule d'hommes laborieux et utiles avaient porté leur application et leur industrie chez les nations rivales. Ils peuplaient des villes entières. Le jeune homme interrogea les plus éclairés de ses concitoyens sur les causes de cette déplorable désertion. Tous en accusaient la persécution. En même temps, les troubles des Cévennes offraient au jeune observateur le tableau de la dégradation de l'esprit humain par la superstition. Les sectaires, à qui tout culte public était interdit, s'assemblaient en secret. Leurs ministres avaient fui, ou étaient morts dans les supplices, ou languissaient dans les cachots. Le premier venu exerçait le sacerdoce. Des femmes, des enfants prêchaient et catéchisaient. Leurs ames faibles, aveuglées par la terreur, ou soulevées par le ressentiment, recevaient toutes les illusions superstitieuses comme autant de faveurs célestes. Elles eurent des visions; elles débitèrent des prophéties. Le peuple, abandonné à lui-même, adopta leurs rêveries et tomba dans le fanatisme. Au lieu de le plaindre et de le ramener par l'instruction et la justice, on continua de le persécuter. Alors il se révolta. Des ambitieux accoururent pour le commander. Bientôt arrivèrent avec eux les jours de la vengeance et des crimes qu'elle ordonne. « Les Camisards, disait Voltaire, » agirent en bêtes féroces; mais on leur » avait enlevé leurs familles et leurs petits, » et ils déchirèrent les chasseurs qui cou» raient après eux. » Enfin, Louis XIV envoya les Berwick et les Villars pour les exterminer. Villars, plus humain et plus adroit que son prédécesseur, termina cette guerre odieuse en traitant avec Cavalier, le chef des protestants soulevés. En s'attendrissant sur le sort des victimes de cette guerre religieuse, conséquence affreuse de la révocation, Voltaire en rechercha la cause. Il n'en imagina point d'autre que le malheur d'avoir trop négligé la morale pour la controverse, et la pratique des vertus pour les ridicules et dangereuses disputes sur le dogme. Il se confirma dans cette opinion, lorsqu'à travers cent mille assassinats commis au nom de Dieu sur les débris de nos villes incendiées, il remonta jusqu'à la source impure de nos discordes religieuses. A l'aspect de ce torrent de calamités, qui désola si longtemps sa patrie, il frémit d'horreur et de pitié; il conçut dès lors contre tous les tyrans des consciences cette haine implacable qui éclata dans tous ses ouvrages, et que l'âge et la contradiction convertirent en une véritable frénésie. — Transportons-nous à l'époque où il écrivit sa *Henriade* sous le nom de *Poème de la Ligue* (il n'avait guère plus de vingt ans); apprécions l'influence des querelles religieuses sur son génie. Il est aisé de voir de quels sentiments son cœur

était plein lorsqu'il retraçait avec tant de force les attentats de la Ligue; cette faction parricide, profanant ce que l'homme a de plus sacré et de plus cher, la religion et la liberté, couvrit toute la France de ruines et de tombeaux. Partout, dans cet ouvrage, que l'on examine le choix du sujet et la manière dont il est traité, si l'on ne trouve pas la merveilleuse fécondité du génie, du moins on voit briller l'amour de la patrie, de la justice et de la paix, le respect des lois, et surtout la haine de l'intolérance et de la persécution. On s'attendrit avec le poète au spectacle de la mort déplorable et de la vertueuse résignation de Coligny; on frémit en se rappelant les sanglantes matines de Paris, le supplice de ces magistrats courageux, dont tout le crime était de ne pas reconnaître la liberté sous les traits hideux de l'anarchie; la douleur paternelle et le désespoir du vieux d'Ailly, qui, dans un combat, tua, sans le savoir, son propre fils, et ces malheureuses mêlées de Coutras et d'Ivry, où la terre s'abreuva du sang français, qui coulait également dans les veines des vainqueurs et des vaincus; et enfin, cette famine extrême et ces horreurs inouïes du siége de Paris, tous événements vrais et terribles, représentés avec cette vivacité de coloris qui ne manque jamais de remuer les cœurs. En un mot, la *Henriade* est un éloquent plaidoyer contre les hommes pervers qui oppriment au nom de la religion. Supprimez quelques vers du chant VIIe, en contradiction avec l'esprit général de l'ouvrage, et ce sera aussi un beau traité de morale en action; chaque pensée y est pour ainsi dire un vœu pour le bonheur des hommes, et une protestation contre l'injustice et la tyrannie. Voilà pourquoi ce poème, à son apparition, eut un si grand succès, qui s'est soutenu depuis, malgré la faiblesse du plan, la froide sécheresse de l'allégorie, l'incohérence de la plupart des épisodes et la langueur de l'action. La philosophie tolérante dont il étincelle, couvre tous ces défauts. L'homme fait aimer l'auteur : on admire son courage, son amour pour ses semblables; et l'on félicite le genre humain d'avoir trouvé un défenseur assez généreux pour reprendre sa cause depuis si long-temps abandonnée. Voltaire, comme on l'a déjà dit, n'avait guère plus de vingt ans, c'est-à-dire qu'il était dans cet âge de franchise et d'amour, où l'ame a soif de vérité et de justice, où les impressions sont vives, les désirs impétueux, les souvenirs ineffaçables; où le caractère se façonne, sans même s'en apercevoir, au joug de la passion qui le dominera toute sa vie. Or, cette passion dominante, pour peu qu'il y ait de force et d'énergie dans le sujet qu'elle gouverne, a ses sympathies et ses antipathies bien prononcées. L'humanité, la tolérance, la liberté absolue des opinions religieuses, voilà ce qu'il fallait croire et prêcher pour sympathiser avec l'ame de Voltaire : l'esprit de secte, l'hypocrisie, le fanatisme persécuteur, tels étaient les objets de sa constante aversion. — Il avait fait ses premières armes dans la *Henriade;* il continua de combattre dans ses meilleures tragédies, comme dans la plupart de ses autres ouvrages. Tantôt, c'est Alvarès, qui, ne respirant qu'indulgence et bonté, condamne tant de forfaits politiques commis au nom du Dieu des miséricordes; tantôt c'est Zopire invoquant les vengeances du ciel contre les imposteurs, qui sacrifient des victimes humaines à leur ambition :

> Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
> Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

Là (*les Guèbres*), c'est le soldat Iradan qui pleure sur les destinées de la jeune Arzame, vouée à la mort par les prêtres de Pluton pour n'avoir pas voulu abandonner, contre sa conscience, le culte de ses pères. Ici, c'est le roi Teucer (*les Lois de Minos*) qui jure d'arracher aux prêtres de Jupiter une autre victime qu'ils étaient près d'égorger. Tandis que ce prince combat pour l'innocente Astérie, le Cydonien Azémon, trop vieux pour le suivre, lève comme Aaron les mains au ciel, et invoque en faveur de Teucer le secours de la Providence éter-

nelle. Il se plaint de l'impuissance où sont les hommes de bien de délivrer tant de victimes innocentes; il dit en soupirant :

Nous n'avons point d'autel où le faible l'implore!

Comme ce vers est beau! comme il est touchant! On voit qu'un sentiment profond dominait alors Voltaire. Les victimes sont devant lui; les échafauds sont dressés, les bûchers allumés. Il regarde à l'entour avec inquiétude et terreur, et il n'aperçoit aucun sage vertueux qui ait le pouvoir de sauver l'innocence, aucun asile où elle puisse se réfugier, aucun autel qu'elle puisse embrasser!

Nous n'avons point d'autel où le faible l'implore!

Bien persuadé que le poison du fanatisme subsiste toujours, quoique moins pénétrant, et qu'il peut encore infecter la terre, il s'attache à poursuivre et à démasquer ceux des membres du sacerdoce qui abusent de leurs fonctions sacrées pour colorer leurs injustices et leurs barbaries. Ce qui étonne, c'est qu'il montra d'abord cette réserve du sage, qui craint de blesser le monument en coupant tout autour les ronces qui le cachent. Quelqu'un lui représentait la religion comme la cause des forfaits qui ont inondé la terre de sang : « Dites la superstition, répondait-il; c'est un serpent qui entoure la religion de ses replis; il faut lui écraser la tête, sans blesser celle qu'il infecte et qu'il dévore. » Il loue, parmi les ministres de la religion, ceux qui se conduisent en dignes disciples d'un Dieu de justice, de bienveillance et de paix. Enfin, il se garde bien de s'élever avec colère contre les malheureux qui ont faussé leur raison; il se borne à les plaindre, pourvu que leur folie n'aille pas jusqu'à la persécution et au meurtre. « Quiconque, dit-il, n'est coupable que de se tromper, mérite compassion; quiconque persécute, mérite d'être traité comme une bête féroce. » — Si Voltaire était demeuré dans les limites de cette sagesse impartiale, il aurait mérité la reconnaissance et les bénédictions du genre humain; mais il les franchit bientôt. Il ne doit cependant pas être accusé seul des excès où il tomba. Ces persécuteurs, dont l'intolérance révoltait son ame, contribuèrent, par les vices qu'ils encourageaient, aux progrès de la corruption, qui se déborda sous la régence et qui séduisit ce génie naissant. A peine le parti dominant (l'*ultramontanisme*) s'était-il cru vainqueur d'une secte redoutée, que les triomphateurs avaient commencé entre eux une guerre, dont le motif véritable était de jouir de leur victoire en aggravant la servitude des consciences. Leurs querelles avaient pour prétexte quelques-unes de ces subtilités métaphysiques qui partagent un culte en tant de sectes ennemies. Ils s'excommuniaient, ils se damnaient les uns les autres pour la grâce efficace, versatile ou congrue. Ces scandaleuses discordes rendaient chaque jour les ouailles moins confiantes et moins dociles. D'un autre côté, les conversions, opérées à prix d'or ou par les dragonnades, en augmentant la foule apparente des dévots, n'avaient fait que diminuer le nombre des vrais fidèles : le sentiment religieux s'affaiblissait dans les cœurs, et les hypocrites se multipliaient. Les opulents, oisifs de la cour et de la ville, formant ce qu'on appelait *la bonne compagnie*, avaient affiché la dévotion sous un prince dévôt; mais, à peine Louis XIV fut-il mort, que, trouvant plus à leur gré les mœurs de la cour du régent, ils s'empressèrent de s'y conformer. Ils professèrent à l'envi cette indifférence religieuse qui gagna le monde lettré, et produisit cette fausse philosophie dont Voltaire éprouva et ne tarda pas à propager l'influence délétère. Né dans la richesse, élevé au milieu de la brillante jeunesse de la cour, admis ensuite dans les cercles les plus recherchés de Paris et de Versailles, où il se distinguait par sa légèreté, son enjouement et les grâces de son esprit, il en adopta la plupart des préjugés et des maximes. L'excessive liberté qui régnait alors dans les mœurs et dans les opinions religieuses, l'enivra; il prit, avec les idées de la bonne compa-

gnie de son temps, ses vices polis, sa morale relâchée et son penchant pour les arts corrupteurs, le faste et le luxe inutile. Accoutumé à caresser l'opulence et le pouvoir, il n'apercevait pas les effets contagieux de la dissolution des mœurs. « Je suis fâché, en bon chrétien, écrivait-il à ses amis, que le sacré n'ait pas le même succès que le profane, et que Jephté et l'arche du Seigneur soient mal reçus à l'Opéra, lorsqu'un grand prêtre de Jupiter et une catin d'Argos réussissent à la comédie; mais j'aime mieux voir les mœurs du public dépravées que si c'était son goût. » — C'est ce travers de son esprit qui, dans le luxe escorté des arts et des lettres, lui montrait un sûr préservatif contre les erreurs superstitieuses. Il oppose donc à ce zèle aveugle, qui persécute au nom de la Divinité, cette indifférence prétendue philosophique qui avilit, qui efféminé les ames, qui concentre toutes les affections dans un secret égoïsme, également fatal aux mœurs domestiques et à la félicité publique. Il ne voyait pas que, pour sauver la patrie de l'incendie du fanatisme, il grossissait le torrent qui devait finir par la bouleverser. Mais, dans le silence des passions et des préjugés, son sujet le ramène-t-il aux grands principes de la raison universelle et de la justice primitive, alors il n'adopte plus aucun siècle, aucun peuple, aucune classe du peuple; il s'élève au-dessus des préventions de caste et de coterie; il apprécie avec justesse, avec équité, les événements et les hommes; il mêle des réflexions profondes à de sages et utiles maximes; alors il peint les crimes avec des couleurs propres à en inspirer l'horreur, et donne à la vertu de dignes éloges. — Quelques pages sublimes, dictées à Voltaire par le génie même de la vérité, en faveur de l'humanité souffrante, lui avaient acquis une réputation qui souleva l'envie et la médiocrité. Le succès prodigieux de sa *Henriade* fut le signal de la persécution qui fatigua et troubla sa longue carrière. Chaque ouvrage nouveau qu'il publiait excitait une nouvelle tempête. Si elle était trop violente, il cédait, et fuyait en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, où il était dévancé par sa renommée. Là, au milieu des sectes diverses, et dans la société des hommes du monde et des gens de lettres, il fortifiait en même temps ses préjugés en faveur d'un luxe sans grandeur comme sans utilité, et sa haine contre les intolérants de toutes les sectes. Il devenait chaque jour moins timide, moins circonspect; il s'accoutumait à mettre dans ses écrits la même franchise et la même hardiesse que dans ses conversations philosophiques. C'est l'époque où parurent ses *Lettres anglaises*; ses discours en vers sur la liberté, la modération et la vertu; son poème sur la loi naturelle, etc. Ses ennemis obtinrent la suppression des *Lettres anglaises* par un arrêt du conseil du roi. Le parlement les brûla; des informations furent ordonnées et des lettres de cachet lancées contre l'auteur. Il fut encore obligé de fuir, quoique malade de la fièvre et de la dysenterie. Jésuites et jansénistes se déchaînèrent à l'envi. On le diffama; on le calomnia. Pour toute réponse, il donna son *Siècle de Louis XIV* et son *Alzire*, où il offrit le contraste de la morale pure du christianisme fondé sur la bienveillance universelle et le pardon des injures, avec les dogmes cruels et l'esprit persécuteur qui le déshonorent en le travestissant. — Tandis que les ennemis de Voltaire décriaient ses ouvrages et sa personne; pendant qu'ils employaient à le rendre odieux l'ascendant qu'ils conservaient comme instituteurs de la jeunesse et comme directeurs des consciences dans les familles bourgeoises et à la cour, la foule des gens du monde et des gens en place, toujours en guerre sourde avec le sacerdoce, émoussait les traits que la superstition et l'hypocrisie décochaient de toutes parts à leur auteur favori. Celui-ci profita de cette diversion pour s'assurer des protecteurs. Il prodigua la louange; il flatta les princes, leurs maîtresses, leurs ministres, leurs courtisans. Ces adulations servaient de passeport et de

cadre à mille tableaux pathétiques des forfaits commis au nom de Dieu dans tous les pays et dans tous les siècles. Il encourageait les dépositaires de l'autorité à étouffer le monstre du fanatisme, toujours prêt à les dévorer eux-mêmes. Il écrivait à l'impératrice Catherine II : « J'aurai bientôt quelque chose à mettre aux pieds de V. M. I., sur les horreurs de toutes ces disputes ecclésiastiques : c'est là mon objet ; c'est la religion que je prêche ; c'est la tolérance que je veux, et vous êtes à la tête du synode dans lequel je ne suis qu'un simple moine. » — Les disputes théologiques étaient en effet à ses yeux la source la plus féconde en malheurs pour l'humanité. Aussi son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* est-il moins une histoire qu'un long plaidoyer contre le sacerdoce. Il ne voit partout que cette institution à dénoncer et à flétrir, et il croit avoir fait une histoire universelle. Les lois iniques, les fausses maximes d'état, l'ambition des grands, des ministres et des princes, les rivalités des diverses aristocraties, les fureurs des factions, les abus privilégiés, lui échappent, ou ne lui paraissent que des causes très secondaires de désordre et d'oppression, sur lesquelles il se tait ou ne fait que glisser, tandis qu'il s'arrête avec complaisance sur les moindres controverses religieuses. Il ne voit que dans le sacerdoce un mauvais génie, qu'il poursuit partout comme l'esprit de ténèbres, comme l'esprit du mal, unique auteur de ce déluge de misères et de crimes qui accable la race humaine. — Plus tard, et presque à la veille de sa mort, pendant son dernier séjour à Paris, en 1778, Mme de Ségur, mère de l'académicien diplomate et historien, recommandait au vieux philosophe la modération après sa victoire sur la superstition et le fanatisme. « Les fanatiques sont à terre, lui disait-elle, ils ne peuvent plus mordre ; leur règne est passé. » « Vous êtes dans l'erreur, répondit avec fougue Voltaire. C'est un feu couvert, et non éteint. Ces fanatiques, ces tartufes, sont des chiens enragés : on les a muselés, mais ils conservent leurs dents ; ils ne mordent plus, il est vrai, mais à la première occasion, si on ne leur arrache pas ces dents, vous verrez s'ils sauront mordre. » Le feu de la colère éclatait dans ses yeux. Cinquante ans après cette prédiction, des législateurs français décrétaient la loi du sacrilége. — Irrité et non découragé par l'acharnement de ses ennemis, las d'errer et de craindre, Voltaire crut devoir enfin changer sa manière de vivre. Il avait placé une partie de sa fortune dans les fonds étrangers, et il se disposait, en cas qu'il fût inquiété davantage, à vendre tout ce qu'il possédait en France « pour aller, disait-il, mépriser ailleurs, et d'un mépris souverain les délateurs hypocrites et les impudents calomniateurs. » Avant de prendre cette résolution comme sa dernière ressource, il alla s'établir sur les bords du lac de Genève, entre la France, la Suisse et la Savoie, dans l'enceinte de 80 lieues de montagnes qui touchent au ciel. Là, il recueillit toutes les forces de son génie, et, quoique sexagénaire, il recommença les hostilités avec une nouvelle ardeur contre tous les tyrans des consciences. C'était sa mission, son apostolat. Sa plume n'avait poursuivi d'abord, dans ses ouvrages avoués, que les fanatiques qui égorgent et les scélérats qui bénissent leurs poignards. Puis, révolté de voir des ministres de la religion embrasser leur défense, il avait combattu ces apologistes du mal. Enfin, l'épouvantable catastrophe des Calas et des La Barre lui fit perdre toute retenue. Ces horreurs provoquèrent son déchaînement contre la religion elle-même, invoquée comme le prétexte sacré de meurtres juridiques. On lui répéta ce qu'il avait écrit, que la religion était un bon arbre qui avait produit de mauvais fruits. « Puisqu'il en a tant produit, répondait-il, ne mérite-t-il pas qu'on le jette au feu ? » Sa haine contre les persécuteurs avait fini par lui inspirer de l'aversion pour la doctrine dont ils abusaient en la faisant servir à légitimer des vengeances et des supplices. — Il écrivait à ses amis : « Je pleurais à l'âge de seize ans, lors-

qu'on me disait qu'on avait brûlé, à Lisbonne, une mère et sa fille, pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit avec des laitues, le 14 de la lune rousse. L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'effarouche. Plus je vais en avant, plus le sang me bout. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août : vous savez que c'est le jour de la saint Barthélemy. Mais je tombe en défaillance le 14 mai, où l'esprit de la Ligue, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina Henri IV par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était. Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Calas et le chevalier de La Barre m'apparaissent quelquefois dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule : il est horrible. La masse passe pour une jolie troupe de singes; mais parmi ces singes il y a des tigres, et il y en a toujours eu. » — Il disait dans une autre lettre : « Par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui, depuis quinze cents ans, déchire le genre humain, et abrutit quand il ne dévore pas? Songez, je vous en prie, combien la superstition a fait périr de Calas, depuis plus de quatorze siècles. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur. Je hais les tièdes. » — Plein de ces idées qui le tourmentent, qui l'absorbent tout entier, il parodie, il dénonce les livres sacrés du christianisme. Sans cesse il attaque cette manie de dogmatiser, cette fureur des controverses, ennemie de toutes les religions qu'elle se vante de protéger, ennemie des principes qu'elle veut éclaircir, et surtout de la concorde qu'elle a bannie de la terre. Il ne se lasse pas de citer les faux miracles, les faux martyrs, les fausses légendes, les fraudes pieuses, les calomnies, les persécutions, les schismes, les guerres civiles religieuses, tant de meurtres ordonnés ou commis au nom d'un Dieu bienfaisant, les échafauds et les bûchers élevés en Europe, en Asie et en Amérique à la voix des persécuteurs; les peuples sans défense égorgés au pied des autels, les rois poignardés et empoisonnés. Il fait voir la primitive église tellement cachée sous les flots du sang des chrétiens et sous les ossements de leurs morts qu'on a peine à la retrouver. Il demande ce que la vertu, la vraie piété, la paix et la justice ont gagné à tant de distinctions et de querelles théologiques, à tant de dogmes fondés sur ces distinctions, et à tant de persécutions fondées sur ces dogmes? Ces tableaux, ces raisonnements reparaissent dans ses derniers ouvrages sous mille couleurs différentes. Ce sont toujours les crimes du fanatisme qu'il retrace; et ce sujet, à mesure qu'il le renouvelle, reprend sous son pinceau plus de force et de chaleur. Il verse le ridicule, il excite l'indignation, il fait couler les larmes; il parle tour à tour à l'esprit, à la raison et au cœur. Il ne manque jamais de recommander à tous les sectaires la modération et la tolérance mutuelle, puisque les hommes sont tous faibles, inconséquents, sujets à changer et à se tromper, puisque les hommes sont tous frères et qu'ils ont tous le même père, qui est Dieu. Si quelqu'un d'entre eux, plein de respect et d'amour filial, animé de la charité la plus fraternelle, ne salue pas le Père commun avec les mêmes cérémonies que les autres, doivent-ils l'égorger ou lui percer le cœur? « Un roseau couché par le vent dans la fange dira-t-il au roseau voisin : Rampe à ma façon, misérable, ou je présente requête pour que l'on t'arrache et que l'on te brûle? » — Comme tous ces dogmes lui paraissent une source intarissable de discordes, de crimes et de malheurs, il élève sur tous un scepticisme qu'il semble particulièrement occupé à nourrir dans l'esprit de ses lecteurs. Il croit qu'on n'obtiendra jamais des hommes l'indulgence s'ils restent superstitieux et fanatiques. Il veut qu'on leur apprenne à mépriser, à regarder, même avec hor-

reur, les opinions pour lesquelles ils ne cessent de combattre. « On ne peut, disait-il, cesser d'être persécuteur sans avoir auparavant cessé d'être absurde. Il est fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, sans qu'on ait quelque chose de bien satisfaisant à mettre à la place; c'est assez qu'on sache certainement ce qui n'est pas; on n'est pas obligé de savoir ce qui est. » Il dit ailleurs : « Je ne parle point des impies, qui embrassent ouvertement le système de Spinosa; je parle des honnêtes gens qui n'ont point de principes fixes sur la nature des choses, qui ne savent pas ce qui est, mais qui savent très bien ce qui n'est pas. Voilà mes philosophes. » C'est ce scepticisme d'une philosophie sans base et sans foi qui lui avait fait adopter, même dans ses histoires, même dans ses romans, ce dogme de la fatalité, triste refuge d'une raison au désespoir, qui le dispense d'approfondir la plupart des événements qu'il retrace. Avec ce dogme commode, on s'affranchit, en effet, du premier devoir du moraliste et de l'historien, la recherche consciencieuse et l'explication des causes qui ont produit les faits. Mais le hasard, comme l'a dit Fontenelle, ou la nécessité, qu'est-ce autre chose qu'un ordre inconnu dont il faut chercher le secret? Comment Voltaire ne fut-il pas épouvanté des affreuses conséquences de ce doute cruel, fait pour encourager le crime et pour ôter à la vertu toute son énergie? Comment, après avoir exposé si souvent et en si beaux vers les grands principes de la morale naturelle, et montré un respect si profond pour l'Être des êtres, une compassion si généreuse pour les opprimés, n'a-t-il pas craint de combler le désespoir des infortunés, en affaiblissant dans leur ame cette idée si consolante et si douce d'une Providence qui veille sur eux, voit leurs larmes, compte leurs soupirs, et, quand ils auront été assez éprouvés, les dédommagera par ses récompenses? Cette idée fût-elle une erreur (et elle n'en est pas une), il suffit que les malheureux y trouvent un dernier et unique appui, l'humanité un encouragement et l'espérance, pour qu'elle doive être respectée du vrai philosophe. — On a vu que Voltaire était passé de la haine des persécutions à celle du sacerdoce, et de la haine du sacerdoce à celle de la religion même. Toujours éloquent, toujours sublime quand c'est l'amour du genre humain qui l'inspire, ou la pitié pour les victimes de la superstition et de l'intolérance, ce n'est plus le même homme lorsqu'il se livre à sa colère contre les gens de lettres qui l'ont outragé ou seulement critiqué, ou qui ont en d'autres idées que lui sur le luxe et sur les arts; quand il s'abandonne à son acharnement contre tout ce qui porte l'habit sacerdotal, et à sa hideuse jalousie contre le divin fondateur du christianisme. Alors il dégrade son talent, il noie les raisonnements dans des sarcasmes grossiers; il est moins gai que satirique, moins plaisant que dur. C'est, à son tour, un vrai fanatique, un maniaque dont les bouffonneries scandaleuses se terminent par des accès de fureur, où il prodigue les qualifications les plus révoltantes à tous les objets de son mépris et de son aversion. Sur la fin de sa vie, on le voit poursuivre en désespéré la croyance au Christ et le Christ lui-même. On avait beau lui représenter que Jésus (ne vît-il en lui qu'un sage rempli, comme Socrate et Marc-Aurèle, d'un saint enthousiasme pour Dieu et la vertu), mériterait encore toute sa vénération, pour avoir prêché au peuple le plus superstitieux et le plus ignorant de la terre la loi naturelle, la religion du cœur, la douce fraternité du genre humain, pour avoir scellé sa doctrine de son propre sang, et donné le plus héroïque exemple du pardon des injures, en priant pour ses bourreaux dans les horreurs du plus affreux supplice; tout entier à l'orgueil de son incroyable envie, il s'obstinait à repousser ce qu'il eût dû adorer. — Tels furent les derniers excès de Voltaire. Sa vie n'avait été qu'un long combat contre la superstition et contre cette foule d'hypocrites si peu d'accord sur ses dogmes, mais tous d'accord dans la soif des richesses et de la

grandeur. Cette mission, dont il s'était chargé dès sa tendre jeunesse, il la remplit avec une constance qui ne se démentit jamais. La révocation de l'édit de Nantes, et les misérables controverses sur la grâce, lui avaient d'abord marqué l'usage qu'il devrait faire de ses talents. Son éducation, dans une cour où tous les lieux religieux étaient relâchés, le rendit de bonne heure indifférent à tous les cultes. La persécution l'aigrit en l'enlevant aux plaisirs et à la dissipation qui auraient pu le distraire, et concentra toutes ses passions dans une seule, qui, finissant par le posséder sans partage, égara sa raison et pervertit ses sentiments. Heureux si ses défauts, ses préjugés et ses vices, restés sans contrepoids, ne l'avaient pas emporté de degrés en degrés bien loin au-delà du but qu'il s'était d'abord proposé! » — Nous avons bien peu retouché à l'éloquent tableau que l'on vient de lire, en y ajoutant quelques traits. Quelque péril qu'il y ait à venir après un peintre de ce mérite, notre tâche nous appelle. Essayons donc de caractériser rapidement le génie de Voltaire dans ses nombreux ouvrages, le but de sa réforme philosophique et son influence sur son siècle.— Si nous suivons dans sa course cet homme prodigieux, si nous cherchons dans les carrières si variées qu'il parcourut l'esprit qui l'anima, nous réussirons peut-être à rendre sensible l'impulsion donnée par son génie à tous les genres d'activité, à marquer la direction imprimée par cette puissante intelligence à toutes les conditions sociales. — Nul parmi les grands hommes ne fut sans doute dévoré plus que lui de l'amour de la gloire, nul n'eut une soif plus insatiable de renommée. Dans un voyage de Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, à Ferney, Voltaire lui montrait tous ces opuscules en vers et en prose qu'il jetait sans cesse au public, et lui demandait ce qu'il pensait de tant d'activité. « Vous ressemblez, lui dit Mercier, à un homme qui compterait sa fortune par millions, et qui quêterait tous les jours deux sols de plus. » — Lorsque, dans *Rome sauvée*, Voltaire fait dire à l'orateur-consul :

Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire,

c'est bien lui-même qui parle sous le nom de Cicéron. Mais, comme le consul de Rome, il brûla constamment aussi du désir de servir son pays et l'humanité. Ce fut vers ce noble but qu'il dirigea ses plus importants travaux. Il employa, pour y parvenir, tous les dons brillants dont la nature avait doté son génie. — Comme poète dramatique, Voltaire est inférieur à Corneille et à Racine dans l'art de combiner un plan et de tracer un caractère avec profondeur et vérité. Il n'a ni la grandeur sublime et naïve à la fois du premier, ni sa force de conception, ni sa verve quelquefois incorrecte, mais toujours féconde en traits pleins d'élévation, en même temps que de naturel et d'énergie; il n'a pas non plus la grâce touchante, le charme et la perfection continue du second. Il n'est pas même enfin inspiré à un aussi haut degré que Crébillon, par ce génie de la terreur, qui s'empare de nous en portant l'effroi dans notre ame. Il ne nous frappe pas d'épouvante comme l'auteur d'*Atrée*, d'*Électre* et de *Rhadamiste*, cet homme presque dédaigné de nos jours, rebutés que nous sommes par une incorrection et une rudesse de style, trop souvent poussées jusqu'à la barbarie, mais qui n'en fut pas moins possédé du démon de la tragédie, et qui serait vraiment l'Eschyle français, s'il eût su mieux cultiver des facultés rares. Mais Voltaire l'emporte sur ces trois anciens maîtres de notre scène par le pathétique. Il remue plus profondément le cœur; il est plus constamment, il est à un degré plus élevé l'interprète éloquent des afflictions humaines, le peintre attendrissant du malheur. Quelles scènes tragiques ont jamais fait verser plus de larmes que les douleurs maternelles de Mérope et d'Idamé, que les combats de la nature et du fanatisme dans Séide et Palmyre; que les accents tendres et passionnés de Zaïre, d'Orosmane, d'Aménaïde et de Tancrède? Jamais l'inflexible équité, la vertu et la

honté ont-elles paru au théâtre sous des traits plus touchants et plus augustes que ceux d'Alvarez, de Lusignan et de Zopire? Qui, mieux que Voltaire, a su transporter sur la scène ces sentiments si chers à tous les hommes, ces belles inspirations de la morale universelle qui élèvent l'ame et la rendent meilleure? Ne fallait-il pas un génie rare pour intéresser au langage de la philosophie naturelle au milieu de la lutte et du tumulte des passions? Quel reproche fondé pourrait-on adresser à cet art si habile à faire pénétrer les plus nobles et les plus purs sentiments dans les cœurs, à l'aide d'émotions, tantôt remplies de douceur et d'attrait, tantôt déchirantes? — Corneille, ce grand historien de l'héroïsme et de Rome, sous la forme dramatique à laquelle il emprunte une action plus vive, un intérêt plus puissant, la vie d'une intrigue et d'un dialogue dont rien n'égale la rapidité et la chaleur, Corneille avait peint en traits sublimes les Romains de la république. Racine, son émule, avec sa touche correcte et profonde, n'avait pas tracé avec moins d'habileté les premiers temps de l'empire dans *Britannicus*, ni fait revivre avec moins de bonheur l'inspiration prophétique des pontifes hébreux et la majesté des Écritures dans *Athalie*. A l'exemple de ces grands maîtres, et avec le même génie, Voltaire, dans *Zaïre*, *Adélaïde*, *Tancrède* et l'*Orphelin*, a reproduit l'esprit, les mœurs, les passions de la chevalerie, et cet ascendant de la civilisation sur la barbarie, qui soumit toujours les farouches conquérants de la Chine aux usages et aux lois de cet empire. Grands et beaux tableaux offerts au monde par la Melpomène antique, animant de ses inspirations un écrivain français poète et philosophe! — La muse de la comédie ne lui fut pas aussi propice. L'*Écossaise*, l'*Enfant prodigue*, appartiennent plus au genre du drame bourgeois qu'au genre comique. Ce qui tient à ce dernier dans ces pièces est plutôt de la caricature ou de la satire. Dans *Nanine*, que l'on revoyait toujours avec plaisir lorsque les rôles principaux étaient bien joués, Voltaire, fidèle à la mission qu'il s'était donnée, avait encore voulu combattre un préjugé, et ce n'était pas le moins tenace. — La *Henriade*, si bien commentée par le livre des *Économies royales* du vertueux Sully, avait renouvelé la popularité du héros, sur la statue duquel le long règne de Louis XIV semblait avoir jeté un voile. La mémoire de ce bon prince, si cher à nos ancêtres, avait repris tous ses droits sur les cœurs français: néanmoins, si le poème de Voltaire, en ranimant leur amour, inspirait à la nation une haine nouvelle pour les querelles religieuses, il ne put réussir à étouffer la torche du fanatisme. Après lui, son exemple et son succès n'inspirèrent aucune œuvre du même genre digne de quelque renom. L'épopée resta le côté faible de notre gloire littéraire, car on s'obstine à refuser ce nom au *Télémaque*, œuvre admirable, où nous ne savons si l'illustre Montesquieu voyait un beau poème non versifié, ou bien le premier des romans moraux, quand il l'appelait *le livre d'or du grand siècle*. — Ce fut par sa *Henriade* et par ses belles tragédies que Voltaire commença d'exercer son ascendant sur la société contemporaine. Il faut en effet à chaque siècle un sentiment, une passion qui le dominent; il lui faut en même temps un objet d'aversion. Sous l'impulsion de Voltaire, l'amour de la tolérance et de l'humanité devint la passion du XVIIIe siècle; l'antipathie de l'époque déclara une guerre à mort aux préjugés. On se tromperait toutefois si l'on n'attribuait qu'à Voltaire cette révolution morale. Son génie en fut sans doute le plus puissant mobile; mais l'âge précédent l'avait vue naître, et Voltaire lui-même en avait éprouvé l'influence. — Deux hommes surtout, vers la fin du règne de Louis XIV, avaient préparé une ère nouvelle. Sous les formes séduisantes de la mythologie antique, l'amour du genre humain, tel que le commande et l'inspire le livre saint des chrétiens, avait rempli de l'attrait le plus touchant toutes les pages de ce magnifique traité d'édu-

cation royale, où la plume de l'archevêque de Cambrai empruntait à l'imagination et à l'invention poétiques tous leurs attraits, pour enseigner au duc de Bourgogne la plus pure morale avec les devoirs des princes. — Dans ce livre si original et si neuf, quoique tout empreint du goût et revêtu du costume de l'antiquité, et dans ses *Dialogues des Morts*, c'était un sentiment sublime d'humanité que le vénérable Fénélon avait voulu graver à jamais au cœur de son élève. Le mouvement était imprimé aux ames avec autant de charme que de pureté et de sagesse. Mais les mauvaises passions du moment opposaient trop de résistance à cette morale céleste pour que son triomphe pût être prochain. Que d'obstacles à vaincre, dans les haines, les âpres controverses, les persécutions dont la religion était le prétexte, ou dans la réaction d'une sensualité effrénée contre la contrainte longtemps imposée par la tristesse et la dévotion bigote des derniers temps du grand roi ! Il fallait d'abord vaincre ces obstacles toujours prompts à se rencontrer sous les pas que vent faire sans cesse le genre humain vers le bien, et à le repousser en arrière. Il semble en effet que ce bien, auquel nous aspirons toujours, ne nous soit montré par l'ordre éternel du monde qu'au travers de difficultés incessamment renaissantes, et comme un prix placé au bout de la plus pénible carrière, qui paraît reculer à mesure que nous avançons. Des écrivains appartenant aux communions proscrites en France, Jurieu, les Basnages, Saurin, Leclerc, réfugiés en Hollande, le philosophe Locke en Angleterre, étaient entrés dans la lice, au nom de leurs coréligionnaires, pour combattre l'intolérance et la persécution. — Mais en tête de cette ligue brillait par son esprit, son immense érudition et la plus habile dialectique, un homme que la France avait repoussé de son sein. Cet homme était Bayle. Si l'on trouvait son style incorrect et négligé, il plaisait cependant par une facilité ingénieuse, vive et naturelle. Bayle laissait courir sa plume, certain de se faire lire. Ses *Pensées sur la Comète*, son *Dictionnaire critique*, attachaient les lecteurs sérieux par une multitude de faits intéressants, ou de discussions philosophiques, tantôt solides, tantôt captieuses : ces livres amusaient en même temps la foule par la nouveauté des paradoxes, par les historiettes joyeuses, les anecdotes scandaleuses et les hardiesses sceptiques que l'auteur y avait prodiguées. Sa *Critique de l'histoire du calvinisme*, par le jésuite Maimbourg; son *Commentaire sur les paroles de l'Evangile* : « Contrains-les d'entrer », œuvres plus sérieuses, exerçaient sur l'opinion du temps une action plus grave et plus forte. Une logique serrée et pressante, une raison que le sentiment des maux publics rendait quelquefois éloquente, une ironie maligne et piquante sans aigreur, rappelaient vivement les esprits à cette morale, à cette religion tolérante, dont tous commençaient d'éprouver le besoin et l'attrait. On ne se fait pas aujourd'hui l'idée de la révolution produite alors dans les intelligences par les nombreux écrits de Bayle, révolution attestée par les écrivains contemporains. On oublie combien l'influence de cet esprit sceptique sur toutes les questions de philosophie spéculative, mais ferme dans ses idées de justice primitive et d'humanité, conserva d'empire au XVIIIe siècle. Pour quiconque a lu Bayle et Voltaire, il est évident que le poète s'était fait le disciple du philosophe. La lecture de Bayle avait nourri dans Voltaire son amour pour la tolérance, sa haine contre le fanatisme et la persécution. C'était aussi dans les *Pensées sur la Comète* et dans le *Dictionnaire critique* qu'il puisait des aliments pour son aversion contre tout ce qui lui semblait préjugé. Le doute méthodique et subtil de l'auteur fortifiait le scepticisme du jeune penseur. — Voltaire reçut donc de l'illustre réfugié l'impulsion qu'il communiqua à son siècle : zèle ardent pour les progrès de l'humanité et de la tolérance; horreur pour la crédulité aveugle, haïe, poursuivie, comme la cause première et le plus redoutable de

tous nos maux. Toutefois, le scepticisme de Voltaire sur les mystères et sur les dogmes catholiques, manifesté de bonne heure dans la fameuse *Épître à Uranie* ou *le Pour et le Contre*, ne s'étendait pas d'abord au christianisme évangélique. La sublimité de sa morale parlait au cœur du poète. La religion pure de Jésus lui inspirait une tendre vénération. On a vu quelles autres impressions le précipitèrent dans une hostilité effrénée contre les croyances chrétiennes. Montrons comment, sous la dictature de ce puissant génie, son siècle se laissa emporter encore plus loin que lui dans cette déplorable voie. — C'est par les efforts nouveaux de l'art dramatique que se révèle d'abord l'ascendant de la pensée de Voltaire. Cet enthousiasme pour les grandes vérités de la morale, qu'il avait transportées sur la scène tragique, se fit sentir pendant tout le cours du XVIIIe siècle. Depuis Guymond de Latouche jusqu'à La Harpe et à Chénier, on vit chaque auteur chercher des inspirations dans les principes de cette morale universelle et dans la haine des préjugés ou des croyances, que l'on confondait avec les faiblesses de notre esprit. Mais la foule imitatrice, à qui manquait le feu sacré du génie, ne sut faire du théâtre qu'une chaire de prédication. Dans l'*Iphigénie en Tauride*, de Latouche, on entend cette princesse, devenue depuis long-temps, comme prêtresse de Diane, l'instrument d'horribles sacrifices, s'écrier, en parlant de la loi naturelle, qu'elle n'a cessé de violer :

> C'est la première loi, c'est la seule peut-être,
> C'est la seule du moins qui se fasse connaître,
> Qui soit de tous les temps, qui soit de tous les lieux,
> Et qui règle à la fois les hommes et les dieux.

Pendant quarante ans, ces beaux vers, si ridicules dans la bouche d'une femme vouée au métier de bourreau sacerdotal, furent toujours accueillis par des salves redoublées d'applaudissements. Tous ces échos de Voltaire, dont la plupart ne savaient que répéter sa doctrine, sans pouvoir reproduire son sublime talent, méritaient qu'on leur appliquât ces vers de Gilbert :

> La muse de Sophocle en robe doctorale,
> Sur des tréteaux sanglants professe la morale.

Olympie, *les Guèbres*, *les Scythes*, *les Lois de Minos*, donnèrent naissance à *Mélanie*, à *la Vestale* de Fontenelle, aux *Druides* de Leblanc, aux *Jammabos*, à toutes ces prétendues tragédies dont les auteurs, la plupart étrangers au grand art de leur maître, si habile à mêler la plus pure morale au plus touchant langage des passions, oubliaient que le théâtre n'est ni un temple ni un lycée. — L'exemple et les succès de Voltaire dans *l'Enfant Prodigue*, *Nanine* et *l'Écossaise*, contribuèrent aussi à dénaturer la comédie. Pendant cinquante ans, *le Méchant* et *la Métromanie* exceptés, la muse comique, s'égarant tantôt dans la métaphysique sentimentale de Marivaux, tantôt dans les sentiers de l'école larmoyante, fondée par celui que Piron appelait si plaisamment le révérend père La Chaussée, sembla avoir perdu sa verve et sa gaîté. A peine en retrouve-t-on quelques traces dans les meilleures pièces de Destouches. — Ce fut par les *Lettres philosophiques sur l'Angleterre* que Voltaire commença, comme prosateur, cette guerre aux préjugés, dont ses poèmes avaient donné le signal. Dans ce premier manifeste du réformateur, il ne se bornait pas à propager en France la renommée de Bacon, de Locke, de Newton, de Shakspeare, d'Addison et de Pope ; il s'y faisait en même temps la trompette de ces libres penseurs, adversaires de toutes les croyances qualifiées par eux de superstitions. A la tête de ces sceptiques étrangers figurait le lord Bolingbroke, célèbre par son esprit et par ses querelles politiques. C'était auprès de lui que l'esprit sceptique et l'incrédulité de Voltaire avaient puisé de nouvelles forces. Le nom de Bolingbroke servit bientôt à couvrir les attaques du nouveau pyrrhonien contre la révélation chrétienne. — Une œuvre de bien plus longue haleine, que sa raison et son goût exquis n'eussent jamais dû cesser de préparer avec gravité, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*,

ne tarda pas à témoigner de sa constance à ponrsuivre ce qu'il jugeait le plus grand des travers et des abus, l'empire de la superstition fondé sur nne crédulité aveugle. Aussi l'intérêt et la vérité historiques sont-ils trop souvent immolés à cette passion dans ce livre, où l'auteur montre d'aillenrs un sens si droit, une sagacité si rare, un jogement si sûr, un amour si sincère pour l'humanité et la justice, toutes les fois qu'il se dégage du joug de sa préoccupation. Malheureusement il revient bientôt à l'idée qne la philosophie n'est qu'une lutte acharnée contre le sacerdoce, et alors le sarcasme, l'ironie amère ou plaisante, la pasquinade même, souillent cette plume si habile à peindre les faits et les hommes. C'est surtout en faisant allusion à ce que ce grand ouvrage offre d'excellent, qn'Antoine Dingé, dont nous avons emprunté un fragment si remarqnable, se plaisait à dire qne, malgré tout l'éclat et la grâce de Voltaire dans ses compositions poétiques, il était encore plus parfait écrivain, comme prosatenr, que comme poète. En effet, la clarté, la simplicité, la précision, l'élégance de coloris sans la moindre trace de recherche ni d'affectation, l'intérêt dans le récit, la vivacité d'expression sans apprêt nl effort, toutes les qualités, tous les charmes de la prose française se trouvent rénnis dans les belles parties de cette histoire universelle à un degré de mérite si éminent, qu'on le sent et qu'on en est pénétré sans presque s'en apercevoir. Pas une phrase qui trahisse l'art et qui rappelle l'auteur. C'était donc avec grande raison que Voltaire répondait presque en colère à une complimentcuse maladroite: « Mes belles phrases, mes belles phrases! Apprenez, Madame, que je n'ai pas fait une phrase en ma vie. » En composant cet ouvrage, Voltaire, épouvanté des maux de la race humaine, avait fait un pas de plus dans la triste carrière du scepticisme. Il s'était persuadé que le souverain de la nature se bornait, même pour le genre humain, au soin de la conservation des espèces, laissant les individus sous l'empire des lois matérielles de production et de destruction. Comme si, en douant l'homme d'un sens moral, et en lui imposant des devoirs moraux, la toute-puissance éternelle n'avait pas engagé envers sa créature sa justice et sa bonté; comme s'il ponvait exister des obligations morales pour des êtres sans avenir et sans autre reconrs possible qu'à l'ascendant de la force on aux manéges de la ruse. On eût dit que l'ame sensible de Voltaire, pour échapper au tourment d'une indignation et d'une pitié stériles, avait cherché nn refuge dans ce système désolant du fatalisme, qui ne prouve que le désespoir de rien expliquer. Une fois lancé dans cette voie, il y devait faire encore des pas plus rapides. Son poème sur le *Désastre de Lisbonne* était déjà une protestation contre l'ordre providentiel dans le monde. La réponse si vigoureuse et si éloquente de J.-J. Rousseau ne fit qu'allumer sa bile. Jusqu'alors, en se livrant à sa colère contre les oppresseurs, sa compassion pour la multitude opprimée avait préservé les malheureux des atteintes d'un injuste mépris. Confondant désormais les uns et les autres dans son aversion et son dédain, son esprit moqueur prit le genre humain pour plastron de ses sanglantes railleries. « Le genre humain, disait-il, a deux grands défauts dont il ne se corrigera jamais : il est sot et poltron. » — C'est sous l'impression de pareilles idées qu'il écrit ce roman de *Candide*, le type de presque tous ses autres romans on contes, et de tant d'autres écrits de ce genre, composés à l'imitation du modèle, ou dictés par le même esprit. Gais et amusants, quand le spirituel auteur ne livre au ridicule que des travers et des vices, les romans de Voltaire, et surtont son *Candide*, dégénèrent en satire amère et révoltante, quand il ne craint pas d'insulter par un rire grossier aux misères de la race humaine et au malheur des victimes de l'oppression. *Candide* est le premier de ces *factums* contre la Providence dont l'Europe a été depnis inondée, et qui, par bonheur, sont presqne tous aussi ennuyeux que leur modèle est quelquefois

plaisant, mérite, au reste, qui n'est qu'un tort de plus. C'est à propos de *Candide* que Thomas, honnête homme et vrai philosophe, disait, avec cette emphase qui lui était assez familière : « Ce Voltaire est un mauvais génie qui est venu rire d'un rire de démon sur les maux de l'humanité, et qui a deshonoré l'espèce humaine. » — Les accès de bile et d'humeur, le penchant à une raillerie sans frein, mais principalement les progrès toujours croissants de son animosité implacable contre le sacerdoce et le christianisme, soufflèrent, en effet, trop souvent à Voltaire des inspirations d'un mauvais génie. Par quel travers, entre autres, alla-t-il choisir, pour la souiller, une héroïne qui avait sauvé la France, et à qui, comme on l'a dit, la Grèce et Rome eussent élevé des autels? Tout devait la lui rendre sacrée : ses vertus, son patriotisme, son dévouement si pur et si désintéressé, sa gloire, le lâche abandon dont elle fut la victime, son courage héroïque devant ses bourreaux, sa pieuse résignation au milieu du plus affreux supplice. Lui-même avait éprouvé l'admiration qu'inspire un si beau caractère, la pitié due à tant de malheur. Il avait rendu à Jeanne-d'Arc un digne hommage dans son *Histoire générale*; et c'est cette héroïne, consacrée par la gloire et par l'infortune, qu'il va chercher pour la salir. S'il voulait jouter contre l'Arioste, les sujets se présentaient à lui en foule. De quelque éclat que brillent d'ailleurs les nombreux diamants semés dans ce fumier, combien l'émule d'Arioste est encore loin de lui! Le poète de Ferrare est plein de grâce, de gaîté, quelquefois voluptueux, et même grivois; mais jamais l'obscénité ni le délire bizarre d'une imagination dépravée ne viennent gâter ses peintures. Quand il embouche la trompette héroïque, et qu'il précipite ses guerriers au milieu des batailles, il est le rival d'Homère. Raconte-t-il les amours d'Angélique et de Médor, ou les aventures d'Isabelle et de Zerbin, il est l'émule des plus aimables conteurs. Où trouverait-on dans le poème de Voltaire rien qui égale le tableau des fureurs et du premier accès de folie de Roland? On peut voir, au surplus, dans les lettres et dans les écrits de notre immortel compatriote, combien il appréciait son modèle, et à quelle hauteur il le plaçait dans son estime. Nul doute, toutefois, qu'il ne se fût élevé beaucoup plus près de lui, s'il eût choisi un autre sujet qui n'aurait pas corrompu son goût, ordinairement si pur. Comment donc expliquer cet inconcevable acharnement contre la mémoire de la guerrière d'Orléans, sinon par la haine violente de l'auteur contre le christianisme? Jeanne-d'Arc croyait, et avait été martyre de sa foi. C'était là tout son crime aux yeux de Voltaire; mais ce crime, il le trouvait irrémissible. Vertu, héroïsme, malheur, rien ne pouvait obtenir grâce pour la Clorinde française. Il fallait qu'elle fût punie de sa foi par le ridicule et l'outrage, au risque d'un attentat contre l'honneur et la patrie. — Toutes ces œuvres de Voltaire, l'*Essai d'histoire universelle moderne*, *Candide*, ses autres romans, et cette épopée que l'on n'ose pas même nommer, mais dont l'histoire des mœurs commande cependant de signaler l'existence trop célèbre, exercèrent sur la société, en France et en Europe, des influences de nature fort diverse. L'*Essai sur l'esprit des nations* ouvrait une carrière nouvelle; car l'œuvre si originale et si profonde du Napolitain Vico (*v.*) était restée à peu près inconnue. Esquisser la marche de l'esprit humain, rechercher et montrer les causes qui en avaient arrêté, retardé ou accéléré les progrès, c'était créer une philosophie de l'histoire. Le génie de Voltaire était le premier qui lui assignât pour but le tableau du sort des peuples dans tous les âges. Pour la première fois, on sortait de l'ornière des récits de combats, des négociations, des querelles et des manœuvres, si souvent inutiles ou funestes, de la politique. L'histoire cessait d'être un panégyrique commandé à la flatterie par des hommes puissants, ou une satire inspirée par la haine et l'aveuglement des factions;

service immense rendu par Voltaire; œuvre accomplie avec toute la supériorité de son esprit et de son talent, toutes les fois qu'il sait rester fidèle à son noble projet, et qu'il ne cherche que la vérité, sans se laisser écarter du but. Parmi les ouvrages que suscita en France l'exemple de Voltaire, un seul a obtenu une grande célébrité, due beaucoup plus aux défauts qui le gâtent qu'à son mérite très réel. Sans les hors-d'œuvre et les déclamations, peut-être l'*Histoire philosophique*, publiée par l'abbé Raynal, n'eût-elle eu aucune vogue, malgré les récits pleins d'intérêt, les notions utiles et les tableaux attachants dont elle est remplie. En la dégageant de tout ce bagage soi-disant philosophique, qui la dépare et l'appesantit, bagage dont on fait avec raison très peu de cas aujourd'hui, on aurait aisément un livre digne d'être lu, et que l'on consulterait toujours avec fruit. Mais ceux des historiens venus après Voltaire qui lui ont eu le plus d'obligation pour la direction donnée par lui à l'histoire, et pour les lumières qu'il a su y répandre, sont les historiens anglais. C'est sa philosophie de l'histoire qui a servi de guide à Hume, à Robertson, à Gibbon. Aussi le second de ces écrivains célèbres lui a-t-il rendu un légitime et digne hommage. — Nous ne suivrons pas Voltaire dans cette multitude de productions variées, contes, dissertations, brochures, pamphlets, armes de trempe tantôt vigoureuse, tantôt légère, que son esprit souple et intarissable lançait sans cesse contre les préjugés qu'il trouvait ridicules, contre les abus qui l'indignaient, et contre les erreurs qui révoltaient son ame. A quoi bon s'appesantir aujourd'hui sur cette foule d'écrits sous toutes les formes, dont il harcelait avec une infatigable persévérance le sacerdoce et la religion? Parmi toutes ces compositions en prose de la même époque, une seule a pris rang au nombre de ses œuvres les plus estimées. Toujours on la relit, ou du moins l'on aime à la consulter. C'est le *Dictionnaire philosophique*, meilleur sous sa première forme, et bien moins mélangé que depuis qu'on l'a rempli, sous ce titre, d'essais étrangers à l'intention primitive, et dont l'amalgame n'est pas toujours heureux. C'était de l'ancien dictionnaire que J.-J. Rousseau, irrité alors contre Voltaire, disait dans une de ses lettres : « Plût à Dieu que la morale de ce livre fût dans tous les cœurs et dans celui de l'auteur ! » — Quand il ne dédaignait pas le rôle de pamphlétaire et d'écrivain de brochures, Voltaire n'avait qu'un but, se mettre à la portée de tout le monde, introduire sa pensée dans tous les esprits, populariser le mépris et la haine de tout ce qu'il regardait comme abus. Il s'était constitué le directeur, le régulateur de toutes les intelligences, pour décréditer et pour détruire. C'était là son œuvre. Cette œuvre ne s'accomplit que trop, et bien au-delà de sa volonté. La partie positive de sa foi était tout entière dans son respect pour la Divinité, dans une pitié active pour le malheur, dans un zèle ardent pour les progrès de l'esprit humain et pour les intérêts de l'humanité, toutes les fois que son indignation et son dédain moqueur pour la sottise ne le portaient pas à accabler les hommes d'un injurieux mépris; car la fougue du tempérament le plus irascible, l'excessive mobilité d'une imagination aussi ardente qu'elle était brillante et féconde, expliquent presque tous les écarts de cette nature extraordinaire, cédant alternativement à toutes les impulsions, tantôt le jouet de ses passions, dès qu'elles s'emparent de lui, inspiré ensuite par les plus beaux mouvements de l'ame, et ramené à ce qui est vrai, à ce qui est beau, par un instinct sublime ou par une raison supérieure; tantôt repoussé vers le mal par des réflexions qu'aigrissent ou la passion ou un esprit trop enclin à un dérision satirique. Comment donc s'étonner de cet incroyable ascendant exercé pendant 60 ans par Voltaire sur ses contemporains? Parmi tous ces grands hommes dont la France s'honore, n'est-il pas l'esprit le plus éminemment français, et notre littérature n'était-elle pas alors la littérature uni-

verselle? Comment ce caractère si passionné, si mobile, cet esprit si souple, si flexible, toujours prêt à tout braver en se moquant de tout, ce sens si prompt à tout saisir, ce discernement si juste et souvent si profond, cette raison si habile à se dégager des grelots de la folie, pour s'élever par moments à de hautes et graves pensées, n'auraient-ils pas séduit, enivré une nation représentée avec tant de fidélité et d'éclat, dans ses qualités comme dans ses défauts, et avec elle la portion éclairée des autres nations que dominaient alors l'esprit français et les lettres françaises? Aussi, voyez avec quel intérêt, avec quelle anxiété on attend toutes les feuilles, vers ou prose, qui doivent arriver des Délices ou de Ferney, avec quel empressement on les reçoit, avec quelle avidité on les dévore! Voyez comme les écrits du patriarche passent de main en main, comme on les commente, comme tous les esprits s'imbibent goutte à goutte de cette liqueur enivrante du génie, sans que jamais la foule des amateurs s'inquiète trop de la qualité et des résultats. Dans toutes les sociétés de Paris, dans la France entière, les feuilles de Voltaire, ses vers, contes, épîtres, satires et autres pièces légères sont la nouvelle et l'occupation du jour. Il excelle dans ce genre gracieux, et l'on conçoit tout le charme qu'exerçaient sur le public français, dans leur nouveauté, des contes tels que *les Trois Manières*, *la Fée Urgèle*, *la Bégueule*, *Isabelle et Gertrude*, des épîtres comme celle à Horace et au roi de la Chine, des satires comme *le Pauvre Diable*, des pièces comme *la Tactique*, *les Systèmes*, *les Cabales*, *les trois Empereurs en Sorbonne*. On conçoit que l'enthousiasme pour le patriarche de la littérature devînt un culte qui avait ses fervents et ses prêtresses. On ne s'étonne plus que Clairon, en Melpomène, récitât une ode à la statue de Voltaire, en présence des adorateurs assemblés, comme on en récitait dans l'antiquité, aux fêtes de Diane et d'Apollon, devant leurs images. On se rend compte enfin de ce délire d'admiration qui accueillit Voltaire à son dernier retour dans la capitale, et qui, après l'avoir presque enseveli vivant sous le faix des couronnes, dans la salle et au théâtre, qui semblaient consacrés à sa gloire, finit, comme il le disait, par l'enterrer sous des roses. Au reste, cette admiration pouvait se justifier, jusque dans ses excès, par de meilleurs titres que les prodiges même d'un inépuisable génie. Car, au milieu de toutes ces feuilles frivoles, en vers et en prose, arrivaient à Paris, et se répandaient dans tous les coins de la France et de l'Europe des mémoires éloquents, pleins de courage, de raison et d'énergie, où Voltaire plaidait la cause des malheureuses victimes que l'erreur, l'ignorance ou des passions non moins coupables avaient fait périr dans les supplices, ou menaçaient de sacrifier. Comment n'eût-on pas respecté, aimé l'ardent et intrépide défenseur des Calas, des Sirven, des Monbailly, des Lally, et de tant d'autres martyrs de la violence et de l'injustice? Voltaire, au déclin de sa carrière, semblait s'être investi de deux missions nouvelles. Dans son zèle compatissant, il avait pris en main la cause des misérables, poursuivis par des tribunaux égarés; il épousait en même temps les intérêts des populations opprimées par un mauvais système de finances, ou par de vieux abus nés de mauvaises lois et de mauvaises coutumes enracinées par le temps. C'était pour cette nombreuse et dernière classe d'hommes souffrants qu'il sollicitait des réformes auprès des ministres, qu'il plaidait la cause de quinze mille serfs du mont Jura et de l'abbaye de Saint-Claude, qu'il écrivait des brochures, telles que *l'Homme aux quarante écus*, proscrit et brûlé, comme tant d'autres écrits, par ordre du pouvoir. Ces belles et utiles missions spontanées, remplies avec toute la chaleur et la persévérance qu'apportait dans chacune de ses entreprises cette âme de feu, lui faisaient pardonner par beaucoup de gens honnêtes les écarts et les excès où l'avait entraîné cette autre et première mission

de son plus jeune âge, l'œuvre capitale de sa vie, cet apostolat, spontané aussi, contre la superstition et le fanatisme, quoiqu'il eût dégénéré, sous l'influence des contradictions et des persécutions, en colère implacable et en guerre acharnée contre la plus belle et la plus pure des religions positives, la seule que l'homme de bien véritablement éclairé reconnaisse comme marquée du sceau d'une révélation réelle par la sublime perfection de la morale et de la vie du révélateur. — Reportons-nous par la pensée au temps de cet enthousiasme universel excité par Voltaire; suivons en idée cette foule de voyageurs, illustres ou obscurs, qui s'empressent d'aller saluer à Ferney cet astre planant sur toutes les intelligences de l'Europe, comme les fidèles musulmans vont saluer leur prophète à la Mekke. Tous, quand ils auront eu part à cette conversation si étincelante de génie et d'esprit, qui reproduisait avec tant d'éclat et de grâces les beautés prodiguées dans une foule d'ouvrages, rapporteront à Paris ou dans leur pays le mot d'ordre du grand homme et les impressions brûlantes qu'ils auront reçues. Sous ces impressions, chaque littérateur se met à l'œuvre. L'avocat, le magistrat, l'administrateur, animés de l'amour du bien public, entrent dans la lutte à l'exemple du chef, et poursuivent, comme lui, avec ardeur, la réforme des abus. Les Loiseau de Mauléon, les Élie de Beaumont, au barreau; les Servan, les Dupaty, Monclar, Le Blanc de Castilhon, dans la magistrature; les Turgot, les Malesherbes, les Trudaine, dans l'administration, ou embrassent la cause du malheur, comme le défenseur des Calas, ou le secondent dans ses courageuses attaques contre les vices de l'ancienne législation criminelle, ou tendent avec lui, de toutes leurs forces, à l'amélioration de l'économie intérieure et du système de l'administration. — Dans les lettres, la philosophie morale a ressaisi son immortelle prérogative, le premier rang. *Bélisaire* et les *Incas* répètent, malheureusement avec un talent beaucoup trop inférieur au modèle, les leçons de tolérance et d'humanité qu'a données Voltaire, leçons reproduites avec une éloquence plus franche dans le *Télèphe* de Pechméja : les mêmes enseignements sont transportés de nouveau au théâtre par Lemierre, avec plus de zèle et de vogue que d'habileté, dans sa *Veuve du Malabar*. Les mêmes principes ont dicté à Chastellux sa déclamation historique sur la *Félicité publique*. L'auteur singulier du *Tableau de Paris* et de tant d'écrits aujourd'hui ignorés, Louis-Sébastien Mercier, s'est fait le prophète de toutes les réformes dans l'an 2440. Mais un mouvement bien plus violent s'est opéré. Ce mouvement a été provoqué par les attaques inconsidérées de Voltaire contre la révélation chrétienne, et même contre la religion naturelle de Socrate et de Platon. Il a été trouvé trop timide, comme tous les réformateurs, quand il a voulu clore la liste des préjugés. Qui le croirait? l'irascible, le fougueux Voltaire est, au moins à huis-clos et dans les confidences intimes, presque dédaigné, comme un philosophe pusillanime. Il s'est formé sous ses auspices une ligue qui l'a dépassé. Aux yeux de ces nouveaux sages, toute croyance religieuse et morale n'est qu'aveuglement superstitieux. Ne croire à rien qu'à l'aptitude de l'esprit humain pour la science universelle et pour une sorte de toute-puissance divine, voilà le symbole de ces nouveaux sectaires. Tout nier, hors les vérités du calcul, comme le *Don Juan* de Molière, voilà leur philosophie. Le principe même de moralité est rejeté par Helvétius. Tout sentiment religieux est repoussé et combattu par Diderot, d'Holbach, Grimm, d'Alembert, Condorcet et les nombreux disciples de cette nouvelle école. Diderot, homme de méditation profonde, d'un savoir immense, prodige d'esprit et de talent, mais ayant presque toujours le transport au cerveau, nouveau Diagoras, pousse la haine de la divinité jusqu'à un fanatisme quelquefois frénétique, comme le courroux de Voltaire contre la révélation et les pontifes de Rome. En vain le patriarche de Fer-

ney protesta-t-il contre ces doctrines renouvelées de Spinosa, ce rêveur déjà vanté par Bayle, et déifié aujourd'hui au-delà du Rhin ; en vain essaya-t-il, contre ces désastreux systèmes ensevelis pendant un siècle dans la poudre de l'école où ils sont nés, ces armes du ridicule qu'il savait si bien manier. Le mal était fait, et, par son inconséquent scepticisme, Voltaire en avait hâté l'invasion sans s'en douter. Comment oubliait-il que son incrédulité aveugle avait voulu ravir au Dieu qu'il s'efforçait de défendre ses plus glorieux comme ses plus touchants attributs, en reniant la Providence et l'amour du souverain Être pour ses créatures? — En définitive, pitié sincère et ardente pour les souffrances des malheureux, haine vigoureuse contre tous les genres d'oppression, raison exquise, talent prodigieux, appliqués avec une admirable constance à la défense des opprimés et à la propagation des sentiments généreux : voilà les qualités de Voltaire, voilà ses titres à une admiration reconnaissante ! Hostilités coupables autant qu'insensées contre les croyances naturelles à l'homme, folles attaques contre les révélations de la conscience éclairée par la raison en philosophie morale et religieuse, absurde mépris des mœurs domestiques manifesté par de trop fréquents outrages à la pudeur et aux vertus du foyer ; en somme, violentes et incessantes atteintes portées aux colonnes de l'édifice social : voilà les erreurs et les excès dignes de réprobation dans ce génie immense, toutes les fois que ses passions l'égarent. Si de nobles vertus, si l'amour de l'humanité et de vraies lumières doivent des progrès à ses beaux exemples, à ses beaux ouvrages, ses travers ont renforcé nos défauts et nos vices. Croire, comme lui, qu'il suffisait de détruire ce qu'il jugeait nuisible, fut une erreur pleine de périls. En portant la cognée dans la forêt des préjugés, il fallait se garder d'abattre les arbres qui abritent le genre humain sous leur ombrage, et l'alimentent du suc de leurs fruits. A quoi sert-il de savoir ce qui n'est pas, si l'on ignore ce qui est et ce qui doit être? Comment le voyageur suivra-t-il avec sécurité une route environnée de précipices, s'il lui manque la lumière qui seule peut le guider? Voltaire a encombré cette route de ruines. Il a légué à notre temps un travail immense pour les réparer. Nous nous épuisons en efforts pour reconstruire sur de solides bases l'édifice que sa main puissante a si fortement aidé à renverser. — Nul auteur, plus que Voltaire, n'a mis ses passions, ses aversions, ses sympathies, ses pensées dans ses livres. En nul autre que lui l'écrivain ne signale mieux l'homme, et le caractère de l'homme, son humeur, ses penchants, ses habitudes, ne révèlent plus complétement l'écrivain. On a déjà pu voir dans notre esquisse quel homme fut Voltaire ; achevons de crayonner cette grande figure par ses traits les plus saillants. Aucun personnage célèbre n'a manifesté avec plus de vivacité et d'énergie l'homme intérieur par l'homme extérieur. Le portrait que nous citons n'est pas d'une main amie. L'auteur, Mme de Genlis, s'était enrôlé sous une bannière hostile au philosophe. Le récit de sa visite à Voltaire n'est qu'un cailletage prétentieux, dépourvu de bon ton et même d'esprit. Ce qu'il y a de favorable au patriarche de Ferney dans le portrait qu'elle en fait en sera moins suspect. « Tous les portraits, dit-elle, et tous les bustes de M. de Voltaire sont très ressemblants ; mais aucun artiste n'a bien rendu ses yeux. Je m'attendais à les trouver brillants et remplis de feu ; ils sont en effet les plus spirituels que j'aie vus ; mais ils ont en même temps quelque chose de velouté, et une douceur inexprimable ; l'ame de Zaïre est tout entière dans ces yeux-là : son sourire et son rire, extrêmement malicieux, changent tout à fait cette charmante expression. Il est fort cassé, et sa manière gothique de se mettre le vieillit encore. Il a une voix sépulcrale qui lui donne un ton singulier, d'autant plus qu'il a l'habitude de parler excessivement haut, quoiqu'il ne soit pas sourd. Quand il n'est question

ni de la religion ni de ses ennemis, sa conversation est simple et naturelle, sans nulle prétention, et par conséquent (avec un esprit tel que le sien) parfaitement aimable. *Il m'a paru* qu'il ne supportait pas que l'on eût, sur aucun point, une opinion différente de la sienne; pour peu qu'on le contredise, il prend de l'aigreur et son ton devient tranchant : il a certainement beaucoup perdu de l'usage du monde qu'il a dû avoir..... (*Souvenirs de Félicie.*) » — Le témoignage de Mme de Genlis confirme celui des contemporains sur la grâce exquise de Voltaire, quand il s'adressait à une femme. Lui et Le Kain, disait-on, étaient les seuls qui sussent leur parler. Nul aussi n'a mieux que lui senti l'amitié, la compassion, toutes les affections tendres. Son attachement pour Genouville, Cideville, Mme du Châtelet, le comte et la comtesse d'Argental, Thiriot, etc., ne se démentit jamais. En relisant sa volumineuse correspondance, qui n'était certainement pas faite pour le public, les mémoires de ses secrétaires, rédigés après sa mort, et dont aucun ne laisse apercevoir ni intérêt ni penchant à le flatter; en revoyant les récits des contemporains qui lui ont survécu, nous avons conçu de lui une tout autre idée que celle que nous nous en étions formée. Cette étude nous a convaincu que, malgré une extrême mobilité d'imagination et d'humeur, malgré son Irascibilité, ses emportements, ses ressentiments, ses fureurs et les fougues de son esprit satirique, l'ame de Voltaire était naturellement, et, rendue à elle-même, fut toujours généreuse et pleine de bonté. D'Arnaud, Linant, Marmontel, La Harpe et quantité d'autres furent les objets constants de ses bienfaits; les torts envers lui de quelques-uns de ses obligés ne le refroidirent point. Il faut voir avec quelle bonté paternelle il parle à Cideville, qui lui avait donné Linant, des défauts de ce dernier. Ni sa paresse, ni sa vanité, ni ses ridicules prétentions n'arrêtent son infatigable bienfaisance. Les ingrats qu'il fait trop souvent ne l'arrêtent pas davantage. Soulager, servir les malheureux est pour lui un besoin. Wagnierre fut son secrétaire pendant vingt-quatre ans. Voltaire lui donna son affection et sa confiance. Wagnierre s'était marié chez son patron. Celui-ci se plaisait à causer avec les enfants de son secrétaire, même, pendant qu'il travaillait, il ne voulait pas qu'on les éloignât; il répondait à leurs questions sans fin. « Il faut, disait-il, répondre toujours juste aux enfants et ne jamais les tromper. » Wagnierre, dont la narration est toujours simple et naïve, témoigne à chaque ligne l'attachement du plus tendre fils à la mémoire du grand homme, sans dissimuler ses travers d'humeur et d'esprit. Cependant, écarté de Paris et de Voltaire par les manœuvres de Mme Denis, qui ne paya son oncle que d'ingratitude, le fidèle secrétaire avait perdu les soixante mille francs que Voltaire voulait lui assurer, qu'il lui avait même donnés en billets, et que Wagnierre, par délicatesse, l'avait forcé de reprendre. La sensibilité vraie, profonde du grand homme se manifestait, soit en présence des malheureux qui l'imploraient, soit lorsqu'il entendait lire et réciter, ou qu'il récitait lui-même de belles et touchantes compositions. Son admiration l'entraînait; ses larmes coulaient en abondance. Jouant lui même Lusignan dans *Zaïre*, Zopire dans *Mahomet*, son émotion fut si forte qu'elle lui fit oublier ses propres vers. Mais elle lui en inspira d'autres qu'il improvisa au moment même et que l'on trouva très beaux. — Ce que l'on ne sait pas assez, et ce que prouve cependant l'étude des faits, c'est que, dans toutes ses querelles avec les gens de lettres et les journalistes, il ne fut presque jamais l'agresseur, au moins de propos délibéré, et qu'il était toujours prêt à pardonner l'injure et les torts les plus graves, pour peu qu'on en marquât du regret. Sa compassion l'emportait toujours sur son ressentiment. Il avait certes à se plaindre gravement de l'abbé Desfontaines, qu'il avait tiré d'une prison infamante, à qui il avait peut-être sauvé la vie, et qui le paya en

libelles et en publications frauduleuses de ses écrits. Il apprend que Desfontaines est de nouveau malheureux et poursuivi. Il écrit aussitôt à M. D'Argental : « Ce Desfontaines est un coquin; mais, s'il avait besoin de pain, je lui en donnerais. » Il faisait une pension au libraire Jorre, réduit à la pauvreté, quoiqu'il eût eu contre lui de très graves sujets de plainte. — Deux de ses domestiques, après des vols considérables à Ferney, s'étaient enfui du château et se tenaient cachés aux environs. Voltaire avait eu connaissance de leur asile; mais la justice informait, et ils étaient menacés de la corde. Il charge son secrétaire de favoriser leur fnite en leur portant de l'argent pour leur voyage : « Dites-leur, ajouta-t-il, que je serais désolé s'il se laissaient pendre, et que je les livre à leurs remords. S'ils en sont capables, qu'ils redeviennent honnêtes gens. » Ces malheureux furent touchés de cet acte de bonté. L'un d'eux fit retrouver des objets volés en indiquant les lieux de dépôt. Ils furent condamnés et pendus en effigie. Mais long-temps après, Voltaire eut la satisfaction d'apprendre qne, depuis leur évasion, ils s'étaient tonjours bien conduits. — Les longues inimitiés qui mirent anx prises l'auteur de la *Henriade* avec les deux hommes par qui le nom de Rousseau est devenu si célèbre, offrirent au monde lettré un affligeant spectacle. Voltaire a exprimé ses regrets sur ses querelles avec le grand poète lyrique après la mort de celui-ci. Quant au philosophe de Genève, les partisans exclusifs de son adversaire ont voulu mettre tous les torts du côté du premier. Nous n'avons pas oublié nous-même que La Harpe nous tint chambré chez Talma toute une soirée pour nous prouver que c'était Jean-Jacques Ronsseau qui avait persécuté Voltaire. Le pamphlet de ce dernier, que l'erreur de Rousseau lui fit attribuer au pasteur Vernes, suffirait pour montrer de quel côté était la persécution. Le tort de Jean-Jacques fut d'avoir adressé à son illustre contemporain une déclaration de haine. Mais cette fois la légèreté méprisante de Voltaire avait provoqué un légitime ressentiment. Rousseau, habitué à traiter gravement les choses sérieuses, ne pouvait souffrir que l'on se jouât des qnestions où il voyait la morale et l'humanité intéressées. Dans une lettre à Voltaire, il avait discuté en logicien et en homme éloquent la question de la Providence, sans s'écarter en rien des convenances. Pour toute réponse, il reçoit un billet à demi-moqueur. Bientôt après paraît *Candide*, et lorsque Jean-Jacques publie sa *Julie*, Voltaire en fait une critique outrageante sous le masque du marquis de Ximénès. Si l'auteur d'*Héloïse* s'offensa de ces procédés, peut-on s'en étonner? Il y avait entre les deux grands hommes incompatibilité d'humeur. Dans cette querelle, tont l'honneur fut pour Rousseau. Il souscrivit pour la statue de celui qui avait oublié jusqu'à son esprit et son talent en composant contre lui la *Guerre de Genève*. Jamais Jean-Jacques ne parlait de Voltaire qu'avec équité et admiration. « Ses premiers mouvements, disait-il, ont toujours été bons. Peu d'hommes en ont eu d'aussi beaux. La réflexion seule le rend méchant. » Lors du triomphe de Voltaire au Théâtre-Français, quelqu'un croyant faire sa conr à l'adversaire du poète, tournait cette solennité en dérision : « Eh! qui donc y couronnera-t-on, s'écria Rousseau, si ce n'est pas celui qui l'a illustré pendant soixante ans? » AUBERT DE VITRY.

VOLTIGE. Ce mot, d'une origine assez récente, désigne, en termes de manége, l'acte de monter légèrement à cheval avec ou sans étriers, que le cheval reste en place ou qu'il galope. Il n'y a pas de ressemblance entre les écuyers et les voltigeurs, les études de l'équitation et de la voltige différant totalement. Le voltigeur, toujours à cheval, néglige et ignore même, le plus souvent, les principes de l'équitation. Quelques voltigeurs, dans les manéges, ont aujourd'hui remplacé les sauts de force par des poses mimées, où ils déploient une légèreté pleine d'aisance et de grâce. — Le

mot *voltige* désigne aussi, dans la langue des bateleurs, une sorte de corde lâche sur laquelle on danse ou fait des exercices de parade, et, par extension, l'on fait servir le même mot à désigner ce genre d'exercice : Être habile dans la *voltige*. L'espèce de voltigeurs ou de danseurs de corde dont nous parlons est celle qu'on désigne aussi, dans le public, sous le nom de *funambules* (*v.*). Z. Z.

VOLTIGEUR. Ce mot est du dernier siècle, s'il se prend dans le sens de batteur d'estrade; il est de celui-ci, s'il se rapporte à l'organisation actuelle de l'infanterie française. Ce fut dans les dernières années du régime républicain que le premier consul décréta l'institution des compagnies de voltigeurs; il les attacha d'abord à l'infanterie légère, et, bientôt après, à l'infanterie de bataille : il y avait dans cette conception deux pensées, l'une militaire, l'autre politique. Il parvint, en éveillant l'orgueil des nains, à en faire des rivaux de grenadiers, et bien souvent des héros : il parvint à grossir le rendement de la conscription, en en tirant quarante mille hommes de plus. Les voltigeurs formèrent d'abord la seconde compagnie des bataillons : il est difficile de deviner quelle avait été l'intention du législateur en leur assignant cette singulière place dans l'ordre de bataille, et non la première après les grenadiers. Nous n'en avons trouvé l'explication nulle part; nous pouvons seulement supposer que Bonaparte voulant éviter que, dans les manœuvres du bataillon formé en divisions, la première ne jurât trop si son ensemble se composait du peloton de la plus grande taille et de celui de la plus petite, préféra voir les voltigeurs former avec les soldats du centre la gauche de la seconde division. Bientôt une nouvelle disposition fut prise; la compagnie de voltigeurs, de troisième peloton qu'elle était, devint dernier ou huitième peloton du bataillon. Une compagnie de voltigeurs, dont le *minimum* de taille est de quatre pieds neuf à dix pouces, peut être facilement tirée de quatre compagnies; en d'autres termes, quatre soldats d'infanterie en donnent un de moins de cinq pieds. Une compagnie de grenadiers, dont les deux tiers n'auraient que cinq pieds deux pouces, ne peut être tirée que de douze compagnies: ainsi, le bataillon n'y suffit pas, parce que douze soldats d'infanterie n'en donnent qu'un, dont la taille moyenne soit de cinq pieds un à deux pouces. Il s'ensuit que, si l'on juge plausible cette mesure, qui pressure jusqu'à sa plus infime expression la population française, l'institution des voltigeurs sera possible et facile, tandis que l'institution des grenadiers, si l'on regarde ce mot comme synonyme d'homme de taille, sera impossible, et, par conséquent, non rationnelle. Considérons toutefois que la paie de grenadiers octroyée aux voltigeurs est sans motifs; qu'il est singulier d'acquitter une prime d'exiguité par des marques distinctives, par une surcharge d'effets inutiles, par des fanfreluches, des bariolages; qu'en temps de paix, c'est grever le trésor de dépenses perdues; que, quand le bataillon manœuvre par divisions, la dernière est choquante à l'œil, et anti-tactique par son défaut d'uniformité; que quand, pour des expéditions subites, les grenadiers et les voltigeurs sont détachés, l'endivisionnement de la première et de la dernière compagnie du centre devient boiteux; concluons donc qu'il serait avantageux pour l'infanterie française d'être sans voltigeurs, du moins en temps de paix, comme le sont les autres infanteries de l'Europe; qu'il serait raisonnable que les grenadiers fussent moitié moins nombreux, qu'ils formassent à la fois peloton et division, et qu'ils ne fussent point endivisionnables avec les soldats du centre. Autrefois, il en était ainsi en vertu des ordonnances d'une législation plus habile, mieux d'accord avec elle-même, en vertu des ordonnances de 1788 et de 1791. Gal Bardin.

VOLUPTÉ. L'étymologie de ce mot n'est pas commune, elle découle du vieil adjectif latin *volupis*, *volupe* (agréable), qui vient lui-même du verbe *volo* (je

veux ardemment). On lit dans Térence : *Volupe est mihi* (je suis ravi, je suis joyeux). La volupté tient une large place dans la physiologie des passions, elle s'y divise en deux affections : la volupté des sens et la volupté de l'ame. Il est peu de sentiments qu'aient plus analysés les sages de l'antiquité et les philosophes chrétiens. Aristippe, le stoïcien, et Épicure, que ces mêmes stoïciens ont diffamé, s'accordent toutefois ensemble sur la définition de la volupté : c'est, disent-ils, l'égalité d'ame, la modestie de la vie, la modération, la justice qui pèse tout, la prudence qui signale les écueils, la force qui fait supporter l'excès des maux, et enfin la tempérance qui les écarte. Des casuistes chrétiens ont été jusqu'à avancer qu'il y avait péché à trouver trop de volupté à faire du bien, à se trop laisser aller aux divins charmes de la chasteté. Ceux-là auraient dû bannir l'encens des autels de Dieu, les roses de sa fête, les harpes du temple, arracher les dentelles bénites aux madones, les tulles précieux, les mousselines déliées à nos pontifes. Des penseurs ont rangé parmi les voluptés les plus laides passions : l'avarice, l'orgueil, la haine ; ajoutez à cela la gourmandise, celle des enfants ; et la concupiscence, celle des hommes faits. A coup sûr ce ne sont point là les voluptés de notre aimable et honnête Épicure, dont la devise était : *Rien de trop*. Fuyons donc ces voluptés que nous venons de nommer, puisqu'elles sont la source empoisonnée du mal moral et physique, car on a très bien défini la volupté en disant : « Qu'elle est un amour de tout plaisir que la raison ne dirige pas. » Marchons, le pur flambeau de la raison à la main, entre le sombre stoïcien et le timoré casuiste. S'il s'offre devant nous une prairie émaillée, foulons le velours de ses gazons, et n'allons pas déchirer nos pieds sur les rocailles du ravin ; si nous avons de la fine toile de Frise, n'endossons pas, comme l'illustre Blaise Pascal, une chemise de crin. Acceptons ce que Dieu, dans sa bonté, nous donne, *usons* et *n'abusons pas*. — Les mythes se sont aussi emparé de ce sentiment le plus répandu dans l'univers, ce sentiment, comme dit Lucrèce, qui en est l'ame et la joie. Les Latins l'appelèrent *Volupia*. Fille de l'Amour et de Psyché (de l'ame), elle avait à Rome une petite chapelle ; elle y était assise sur un trône, ayant les Vertus sous ses pieds. Sur son autel, auprès de sa statue, était celle de la déesse du Silence ; en effet, comme la douleur excessive, le vrai plaisir est presque muet.

Il faut, comme aux tombeaux, du silence aux amours.

Quant à son iconographie, la Volupté est représentée nonchalamment couchée sur un lit de fleurs, et tenant d'une main un globe de cristal qui a des ailes ; ces dernières sont l'emblème des rapides plaisirs, et le premier de la riante nature qui nous les offre. C'est une belle femme entre la jeunesse et la maturité, ayant de l'embonpoint, des cheveux bouclés d'un poli admirable, tombant sur ses épaules demi-nues et caressant de leurs anneaux parfumés sa gorge qui soulève doucement une gaze vaporeuse. Ses yeux, à demi voilés de longs cils, versent sur vous d'humides rayons qui, entr'ouvrent l'ame comme les traits qui sortent des paupières de l'Aurore, entr'ouvrent le calice d'une fleur. Son bras a la rondeur, la blancheur, la souplesse du cou d'un cygne. Sa main de neige, dont les doigts sont à leur extrémité colorés d'une teinte purpurine, négligemment posée sur sa cuisse, effeuille machinalement des lis, des roses et des narcisses dont le parfum provoque à la langueur, puis au doux sommeil. Quant à ses robes, les bizarres Caprices sont à ses pieds qui lui en présentent de toutes sortes. Ce sont de légers tissus d'argent, d'or, de soie, pailletés, frangés, brodés de diamants, de perles, de plumes d'oiseaux inconnus. Mais la robe qu'elle affectionne pardessus toutes, c'est une gaze tissue d'air, et dans laquelle se jouent les vents, émaillée çà et là de quelques fleurs des champs, et qui cache et découvre tour à tour sa jambe moulée par les Grâces.

Son teint, à la vérité, n'a ni la vie ni la fraîcheur de celui de l'innocente jeunesse ; mais, qu'il soit naturel, ou emprunté, vous diriez comme de celui de Cynthie, l'amante du poète Properce :

C'est la neige mêlée au vermillon du Tage,
Dans les flots d'un lait pur c'est la rose qui nage !

— Il est encore une volupté mystique et rêveuse qui appartient à notre croyance religieuse (*v.* Extase et Contemplation.)

Denne-Baron.

VOMIQUE (Noix). C'est la graine d'un arbre de la famille des apocinées. Comme presque tous les produits de cette famille, elle possède des propriétés énergiques, qui la rendent même très dangereuse. Sa forme est arrondie, plate et un peu velue; le fruit qui lui sert d'enveloppe est une baie à sarcocarpe ligneux, à une seule loge, mais contenant plusieurs graines improprement nommées *noix* dans le commerce. Quoique l'on n'emploie dans la médecine qu'une seule noix vomique, il y en a cependant plusieurs variétés intéressantes produites par des arbres différents, mais appartenant tous à la même famille. Les botanistes ont long-temps discuté sur l'arbre produisant la noix vomique officinale; leurs efforts n'ont abouti qu'à désigner vaguement un arbre de l'Inde, dont on ne connaît pas le nom d'une manière certaine. C'est le même qui, au rapport de Roxburgh, fournit le bois de couleuvre; d'autres prétendent, au contraire, que ce bois appartient à un autre arbre de la même famille.—Le vomiquier qui donne la noix vomique croît à Ceylan ; sa graine est d'une saveur très âcre, très amère, due à l'énorme quantité de strychnine qu'elle renferme. C'est un poison très énergique, dont l'action se porte principalement sur la moelle épinière. Elle a cependant été employée avec quelque succès, dans la pratique médicale, contre les paralysies : c'est ordinairement à l'état d'extrait qu'on l'administre; mais il n'en faut faire usage qu'avec une extrême prudence, parce qu'une quantité un peu trop forte produirait un tétanos, et pourrait occasionner la mort. MM. Pelletier et Caventon ont obtenu le principe actif de la noix vomique, auquel ils ont donné le nom de *strychnine*, de *strychnos*, nom de l'arbre. — C'est avec la noix vomique que l'on prépare les boulettes empoisonnées que l'autorité fait jeter chaque année dans les rues pour détruire les chiens errants. Le meilleur antidote de ce poison est une décoction récente de noix de Galles ou d'écorce de chêne : on pourrait même, au besoin, faire avaler à l'animal de la poudre de noix de Galles délayée avec de l'eau. — Cette substance est fréquemment usitée aussi pour la destruction des loups et des renards. On l'emploie alors en poudre, qu'on introduit dans des cavités pratiquées sur un animal mort; on traîne cet animal dans le bois où sont les loups : l'odeur du corps en putréfaction les attire; ils le dévorent, et vont un peu plus loin périr au milieu de cruelles souffrances. — On se sert du même moyen, dans le nouveau monde et en Afrique, pour avoir des peaux de bêtes féroces dans le commerce de la pelleterie : cette chasse est bien moins dangereuse que celle des armes à feu, et d'ailleurs elle n'altère pas les peaux.

C. Favrot.

VOMITIF (médecine). On comprend sous ce nom, dérivé du latin *vomitivus*, des substances pharmaceutiques, ayant la propriété de provoquer le vomissement. Cette expression est blâmée par divers lexiques trop rigoristes; ils allèguent qu'on ne peut constituer une classe avec des médicaments dont l'action est souvent la même que certaines irritations morbides, et que de pures perceptions cérébrales, telles, par exemple, que la vue d'objets dégoûtants, etc. Néanmoins, il est peu de mots mieux compris et plus usités que celui-ci. L'émétique, l'ipécacuanha, sont les vomitifs qu'on emploie presque exclusivement : l'action de ces agents, surtout du premier, est toujours une médication violente. L'usage en est restreint en France, depuis que la doctrine de l'irritation a fait connaître que les maladies appelées *embarras gastri-*

que et *fièvre bilieuse* ont pour cause une congestion de sang sur l'épigastre : cette donnée importante a suggéré l'idée de suppléer les vomitifs par un traitement antiphlogistique, dont les saignées capillaires sont le principal moyen. Sous ce rapport, l'expérience, d'accord avec la théorie, a considérablement amélioré la science médicale en France.

CHASSONNIER.

VOPISCUS (FLAVIUS), un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, florissait vers le commencement du IVe siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance-Chlore. Sa famille avait entretenu des relations intimes avec Dioclétien, avant l'élévation de ce dernier à l'empire. Vopiscus vint étudier à Rome dans sa jeunesse, et il s'y livra à la culture des lettres. Le préfet de Rome Junius Tiberianus parait avoir eu pour lui beaucoup d'égards et de considération. On dit même que ce fut lui qui le porta à écrire l'histoire, en l'engageant à commencer par la vie d'Aurélien. Vopiscus s'étant rendu à cette proposition, le préfet de Rome fit mettre à sa disposition le journal et l'histoire des guerres de l'empereur Aurélien, que l'on conservait écrits sur de la toile de lin, à la bibliothèque ulpienne. Cet ouvrage, que Vopiscus ne fit paraître que dans un âge avancé, eut beaucoup de succès : il est probable que ce succès l'encouragea à continuer son histoire, en écrivant la vie de l'empereur Tacite et celle de son frère Florien. Dans cette dernière, ayant eu l'occasion de parler en passant de Probus, il s'excuse d'anticiper sur les événements : « Je ne le fais, ajoute-t-il, que pour qu'il ne soit pas dit, si les destins terminaient mes jours, que je suis mort sans avoir payé une sorte de tribut à la mémoire de ce grand homme. » Pour écrire la vie de Probus, il consulta les registres du Portique de porphyre, les actes du sénat et du peuple ; et il cite aussi, comme une de ses principales autorités, les *Éphémérides* de Turdulus Gallicanus, un de ses amis. Il dédia cet ouvrage à son ami Celsus. En le terminant, il annonce le projet d'exposer rapidement ce qu'on sait des quatre tyrans Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose ; puis il ajoute : « Si nous vivons, nous parlerons de ses fils. » Cette idée d'une fin prochaine, qui semble poursuivre Vopiscus, indique qu'il devait être alors dans un âge avancé. Les vies de Carus, de Numérien et de Carin terminèrent ses travaux historiques : il s'arrêta à l'époque de Dioclétien. « Pour l'histoire de Dioclétien, dit-il, et celle des princes qui l'ont suivi, elle exige un style plus relevé que le mien. » Vopiscus passe pour le meilleur des écrivains de l'*Histoire Auguste* : il se recommande par l'exactitude, la clarté et la connaissance des faits, mais sa critique est faible et son talent d'écrivain assez médiocre. Imbu des préjugés de son époque, il se montre crédule, il ajoute foi aux présages et aux oracles. Il témoigne une grande admiration pour le thaumaturge Apollonius de Tyane, et raconte plusieurs des miracles qui lui sont attribués : il avait même le projet de publier un abrégé de sa vie. Les *Vies des empereurs*, écrites par Vopiscus, forment la continuation de celles de Capitolin, et se trouvent à leur suite dans les éditions des *Historiæ Augustæ scriptores*.

ARTAUD.

VOSGES. En quittant la Suisse, les eaux du Rhin arrosent une belle et large vallée formée par deux chaines parallèles, et dirigées l'une et l'autre dans le sens des méridiens, du sud au nord : à droite, le Schwarzwald, auquel son aspect sombre et tourmenté a fait donner le nom de *Forêt-Noire* ; à gauche, une ligne de sommités aux formes arrondies et gracieuses, revêtues d'une fraîche végétation, et que l'on appelle *Vosges*, du *Voguesus Mons* des Romains. La partie principale de cette chaine, qui a 40 lieues de longueur, s'étend en France, où elle couvre les départements frontières du Haut et du Bas-Rhin et ceux des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, à l'intérieur. Au-delà du territoire français, elle s'abaisse progressivement, et, traversant les deux provinces cis-rhéna-

nes de la Bavière et du grand-duché de Hesse-Darmstadt, va se terminer vis-à-vis de Mayence, car le moindre examen géognostique s'oppose à ce que l'on en fixe les bornes aux sources de la Lauter, aiusi que l'a fait M. Bruguière (*Orographie de l'Europe*), quoiqu'elle ne porte plus au-delà le nom de *Vosges*, mais celui de *Hardt*. Telle est du moins notre opinion. Les orographes ont fait des Vosges le centre d'un système de hauteurs très étendu, et qui comprend toutes les élévations de la France septentrionale, au nord de la Loire et du Doubs, et du sud de la Belgique. De cette manière, les Ardennes, la forêt d'Argonne, le Hundsruck, le Hochwald, le Sonnwald, l'Eifel, petit canton volcanique fort curieux; le Hoheveen, lande sauvage au nord de Malmedy; les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte-d'Or; puis, bien loin de là, en Bretague, ces arides moutagnes, dites *Montagnes noires* et *Monts Arrée*, n'en sont que des rameaux.—C'est entre Colmar et Luxeuil que les Vosges atteignent leur plus grande largeur; elle est de 17 lieues : ailleurs, elle varie de 10 à 7. Le versant oriental est plus escarpé que l'autre, les vallées y sont plus profondes et moins lougues qu'à l'onest, où elles descendent en s'élargissant vers la Moselle; là, ce sont des défilés étroits entre de hauts rochers, et d'nu accès difficile, surtout vers le centre. Les Vosges ont tous les caractères des montagnes secondaires : de douces pentes, des formes arrondies, qui ont valu à leurs sommités le nom de *ballons*, et nne hauteur médiocre, pnisque la plus élevée de leurs cimes (le Guebweiler) ne dépasse pas 4,500 pieds. Cependant leur constitution les classe parmi les montagnes primordiales. Le granit en forme la base, et s'y recouvre de diorite, de grünstein et de grès rouge. Il y existe des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de houille; le fer s'y présente presque toujours sous la forme de graius (fer granulaire), et, ce qu'il y a de singulier, c'est que ce phéuomène se répète dans toute cette zone, embrassant le versant nord du Morvan, de la Côte-d'Or et du plateau de Langres. On sait de qnelle imporance ce métal est, sous le rapport industriel, pour tous ces pays où il aboude plus qu'en aucune autre partie de la France. Le bassiu de la Seille offre nne autre productiou minéralogique qui, par son aboudance, fait l'une des richesses dn département de la Meurlhe (*v.*); c'est le sel gemme, dout la présence avait été annoncée depuis long-temps par les sonrces salines de Château-Salins, Dieuze, etc. De belles forêts de sapius revêtent les flancs des Vosges, et le mérisier, dont les fruits donneut le kirsch-wasser, est cultivé sur lenr flanc méridional. Quant aux pâturages, ils sont maguifiques, et ajoutent puissamment à la beanté des paysages, qui sont aussi riches que variés. Au pied de la montagne des Chaumes, partie la plus sanvage de la chaîne, de jolies nappes d'eau, les lacs de Gérardmer et de Longemer, lenr prêteut un caractère tout particulier. A ceux qui voudraient connaître ces beaux sites et les souvenirs historiques qui s'y rattachent, nous recommandons les *Promenades dans les Vosges* de M. de Bazelaire, qui se font lire avec plaisir, parce qu'à un style plein d'élégance et de grace, l'anteur a réuni le prestige que donne anx descriptions le crayon d'artistes habiles. — La chaîne des Vosges donne naissance à plusieurs rivières assez considérables : la Moselle, la Meurthe, la Sarre, l'Ill, sur laquelle est assise Strasbourg, sentinelle avancée, qui veille sur la patrie. Plusieurs autres forteresses : Bitche, Phalsbourg, Metz, Mézières, Thionville, Schelestadt, Weissenbourg, Béfort, en garnissent les approches ou les défilés. Cette chaîne est très importante pour la France comme défense militaire; c'est un redoutable rempart dout le Rhin est le fossé, et qni, défendu par une population guerrière, verrait périr l'ennemi assez imprudent ponr essayer de le franchir.

Oscar Mac Carthy.

VOSGES (Département des), ainsi nommé de la chaîne que nous venons de

décrire. Il s'étend, entre ceux de la Haute-Saône et de la Meurthe, au midi et au nord ; ceux du Haut, du Bas-Rhin et de la Haute-Marne, à l'est et à l'ouest. On évalue sa superficie à 498,917 hectares. Couvert à l'est par le versant occidental des Vosges, à l'ouest par les hauteurs d'entre Meuse et Moselle, traversé dans sa partie méridionale par la chaîne des Faucilles, qui les unit l'une à l'autre et se continue par le plateau de Langres et la Côte-d'Or, ce département est généralement montueux. Cependant, au nord, il y a des districts plats ; et, comme les reliefs de l'ouest ne sont, comparativement aux Vosges, que des collines, on a partagé le pays en *montagne* et en *plaine*, division justifiée en outre par la différence qu'offrent les populations. Par rapport à Épinal, qui occupe le centre, la première est à l'est et la seconde à l'ouest. L'habitant de la montagne, occupé de travaux agricoles peu fatigants et rarement prolongés, vivant frugalement, respirant toujours un air pur et vif, est fort et robuste, fier de sa liberté, susceptible et rancuneux, de mœurs un peu rudes, par suite de l'isolement dans lequel il vit ; l'habitant de la plaine est moins vigoureusement constitué, se nourrit plus substantiellement, mais travaille aussi beaucoup plus. Il est moins grossier, plus instruit, mais aussi de mœurs moins pures que ses compatriotes des hautes vallées. Un caractère bon et franc, généreux et hospitalier, beaucoup d'économie, de la bravoure, un grand amour de l'indépendance, une imagination vive et poétique, sont communs aux uns et aux autres. — Ce pays est bien arrosé : la Meurthe, la Moselle, la Saône, y prennent leurs sources ; la Meuse le traverse ; la Coney, la Vaire, la Madon, la Valogne, etc., s'y jettent dans ces diverses rivières. Quelques étangs sont dispersés çà et là, mais plusieurs lacs embellissent les montagnes du côté de Gérardmer : l'un d'eux a pris le nom de cet endroit ; les autres, situés à peu de distance, sont celui de *Longemer*, plus petit, mais plus pittoresque, et celui de *Tournemer*, qui offre des sites encore plus romantiques. Ses eaux limpides sont dominées par d'âpres montagnes chargées de noires forêts de sapins. Le lac de Gérardmer a la forme d'un ovale d'une demi-lieue de long ; la Valogne, en le quittant, forme cette curieuse cascade dite *le Saut des cuves*. Le climat des arrondissements de Saint-Dié et de Remiremont est froid, à cause du voisinage des montagnes sur lesquelles la neige persiste cinq et six mois ; ailleurs il est plus humide que sec, ce qui vient de la disposition du sol, les Vosges s'opposant au souffle direct des vents d'est, secs et froids, et des vents du sud, humides et chauds ; partout il est très variable. L'industrie agricole de la *plaine* est différente de celle de la *montagne*. Ici, par suite de la richesse des pâturages, l'éducation du gros bétail en forme la base : ses principaux produits sont du beurre et des fromages, parmi lesquels on cite ceux de Gérardmer et de Vachelin, façon Gruyère ; cette fabrication est évaluée par an à plus de 200,000 kilogrammes. La culture de lin très recherché, sa filature et son tissage, celle du houblon (concentrée dans le canton de Ramberviller), dont on expédie à Paris chaque année 120,000 kilogrammes, et celle du mérisier, dont nous avons signalé déjà le produit, se partagent le temps du montagnard ; il engraisse aussi une grande quantité de porcs. L'agriculture de la *plaine* est florissante, les propriétés y sont très divisées ; les récoltes en grains ne suffisent pas à la consommation, mais on en exporte beaucoup d'avoine. On y recueille environ 150 à 200,000 hectolitres de vin par an ; ceux de Mirecourt et de Rebeuville, près de Neufchâteau, sont assez recherchés : en général, l'habitant ne garde que les plus médiocres, et envoie les bons dans la montagne et ailleurs. La plaine élève des chevaux et des moutons ; une bergerie royale située près de Neufchâteau est destinée à l'amélioration de ces derniers. Il y a peu de départements aussi boisés que celui-ci ; un cinquième (130,000 hectares) de sa surface est couvert de forêts, composées

surtout de pins et de sapins dans la montagne : de chênes, de hêtres, de charmes, d'érables, de bouleaux dans la plaine. Le houx, le genévrier, le framboisier, une foule de plantes médicinales, de mousses, croissent sur les lieux élevés. Il y a une grande abondance de gibier et une grande variété d'oiseaux : nous citerons entre autres le *duc*, qui fréquente de préférence un rocher curieux dit la *Roche des ducs*, près de Sapois, et la *tadorne* ou canard-lapin, qui établit ordinairement ses terriers sur les rivages de l'étang de Biécour. Les mines d'argent de Lacroix, si riches au XIVe siècle, ont été abandonnées ; mais on y exploite de nombreuses mines de fer, source de grandes fortunes ; des mines de cuivre, de plomb, de houille (3); des carrières de marbre, de granit, de porphyre, de pierre meulière, de grès, d'ardoises, et des tourbières (78). Les sources minérales y jouissent la plupart d'une grande réputation ; nous citerons celles de *Plombières*, de *Bains*, de *Bussang* et de *Contrexeville*. L'industrie manufacturière des Vosges est importante, et s'exerce principalement sur ses hauts-fourneaux (8) et ses forges (60), sur des aciéries, des tréfileries, des ferblanteries, des tôleries et des coutelleries, des papeteries, des scieries des planches (plus de 300) et de marbre, d'importantes verreries, des faïenceries, et des ateliers considérables et nombreux pour le tissage des calicots et autres étoffes de coton. La boissellerie et la saboterie sont aussi l'objet d'une grande exportation, ainsi que les couteaux communs dits *couteaux de Saint-Jean* des environs de Bruyères, les clous et pointes dits *de Paris* de l'arrondissement de Neufchâteau, la dentelle, les blondes, les violons et autres instruments de musique que confectionne l'industrieuse population de l'arrondissement de Mirecourt. Les ouvrages de fer et d'acier de Plombières peuvent rivaliser avec ceux d'Angleterre ; la carrosserie et la charronnerie d'Épinal sont renommées. Cette ville possède aussi une fabrique d'images gravées sur bois et coloriées, où s'approvisionnent tous les colporteurs qui dans la belle saison parcourent les bourgs et les villages de France. La plupart des rivières sont flottables, mais il n'y en a pas de navigables. Le commerce est favorisé par la position du pays sur la ligne de partage des bassins de l'Océan et de la Méditerranée, par le voisinage de l'Allemagne et des pays du Nord : six routes royales et 22 routes départementales lui offrent de vastes débouchés. Aux divers produits du sol et de l'industrie qui en sont l'objet, il faut ajouter un million de planches et environ 500,000 merrains qui descendent en Bourgogne (par la Coney, tributaire de la Saône), et en Champagne. Le nombre des foires est de 290. Le revenu territorial dépasse 24 millions de francs. Le recencement de 1836 porte la population à 411,034 individus dont nous avons esquissé plus haut le caractère physique et moral. Ils ont un costume simple et commode, un chapeau à larges bords couvrant leurs longs cheveux, un habit à larges basques, une ample veste, des culottes courtes, des bas de laine, de petites guêtres montant à mi-jambes. L'habillement des femmes ne présente rien de particulier ; la seule coiffure de celles de Saint-Maurice est très gracieuse. Dans l'arrondissement de Remiremont, le noir est la couleur du costume de noce. Le patois des Vosgiens est généralement celui de la Lorraine et de la Franche-Comté. Le département est divisé en cinq arrondissements : Épinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié, subdivisés en 30 cantons, renfermant 547 communes. Il fait partie de la 3e division militaire (chef-lieu Metz), de la 22e légion de gendarmerie, de la 3e inspection des ponts-et-chaussées (chef-lieu Nancy), de la 3e division des mines (chef lieu Dijon), de l'académie de Nancy, ressortit à la cour royale de cette ville, forme la 9e conservation forestière et le diocèse de l'évêque de Saint-Dié, et envoie cinq députés à la chambre. *Épinal*, chef-lieu (*v.*)—Autres lieux remarquables. *Saint-Dié*, dans une position agréable sur la Meurthe, doit à

l'incendie de 1756 et aux soins du roi Stanislas d'être une fort jolie ville. Son origine remonte au temps de Childéric II. Sa collégiale, dite d'abord abbaye de Jointure, fut long temps célèbre et jouissait de privilèges considérables. Elle a une bibliothèque de 9,500 vol., et 5,732 habit. (1836). — *Mirecourt*, sur la Madon, est très ancien, et paraît tirer son nom de Mercure, dont le culte y était autrefois en grande vénération. Aujourd'hui sa population est vouée à celui de l'harmonie, et consacre tout son temps à la fabrication d'instruments de musique, et surtout de violons. Il y a une bibliothèque de 6,500 vol., et 5,600 habit.— *Ramberviller*, sur la Mortagne, est une ville industrieuse qui s'agrandit et s'embellit tous les jours. Elle n'offre cependant rien de bien remarquable. On y trouve une bibliothèque de 10,000 vol. 4,600 habit. — *Remiremont*, dans une vallée pittoresque, au confluent des deux branches supérieures de la Moselle, est une ville fort agréable, bien percée et bien bâtie. L'église est un bel édifice. Bibliothèque de 4,500 vol. 4,600 habit. — *Neufchâteau*, sur la Mouzon, ville antique le *Neomagus* de l'*Itinéraire* d'Antonin. Elle est assez jolie, d'un aspect riant, et possède une petite salle de spectacle et une bibliothèque de 7,500 vol. 3,645 habit. — *Gérardmer* est une collection de hameaux et d'habitations champêtres de l'aspect le plus romantique, dispersés dans une vallée sauvage et sur le bord du lac. Au centre s'élève une jolie église. 5,930 habit. (la commune).— *Raon-l'Étape*, sur la Meurthe, est une petite ville remarquable par son grand commerce de bois de construction. 3,300 habitants. — *Bussang*. — *Plombières*. — *Charmes*, sur la Moselle, que traverse un vieux pont très hardi. Son église gothique a de beaux vitraux. 2,660 habit. — *Bains*, petite ville avec des eaux thermales fréquentées. Elle s'élève dans une agréable vallée, arrosée par le gros ruisseau de Baignerot. 1,500 hab.— Nous signalerons encore aux visiteurs le bourg de *Rupt* et le village de *Ventron* renommés pour leurs curiosités naturelles; le *Ban de la Roche*, ce petit canton si digne d'intérêt par les souvenirs qu'y a laissés l'estimable Oberlin. — Enfin, *Domremy-la-Pucelle*, le lieu natal de cette immortelle jeune fille qui battit les Anglais, sauva la France, et mourut sur un bûcher. — Le département a vu naître aussi l'infortuné Gilbert, sublime poète, éteint à l'hôpital, François de Neufchâteau, le duc de Bellune, et notre modeste et savant collaborateur Ferry, ancien membre de la Convention nationale, et examinateur à l'école Polytechnique, auquel ce *Dictionnaire* doit tant d'articles remarquables. OSCAR MAC CARTHY.

VOSS (JEAN-HENRI), critique et poète allemand, né à Sommersdorf, près de Wahren, le 20 février 1751, fut élevé à Penzlin, petite ville du Mecklenbourg. Dès sa plus tendre jeunesse, il se livra à l'étude des classiques. A quinze ans, lorsqu'il vint se ranger parmi les élèves de Neu-Brandebourg, il était déjà très fort en grec et en latin; il avait même quelques notions de l'hébreu, dont il avait entrepris l'étude seul et sans secours. La guerre de sept ans ruine sa famille, et le père de Voss est réduit à tenir une école. Le jeune Voss se replie sur lui-même, et ne compte désormais que sur lui. Il soutint avec courage toute la rigueur de sa situation. A Neu-Brandebourg, il était reçu gratuitement à la table de quelques habitants charitables, et donnait des répétitions, soit en ville, soit au collége, dont il suivait lui-même les cours supérieurs. L'enseignement du grec ne lui paraissant pas assez avancé, il forma une société de douze jeunes gens studieux comme lui, qui se livraient ensemble à l'étude de cette langue, et dont chacun remplissait à son tour le rôle et les fonctions de professeur. Les amendes imposées aux membres de cette société helléni-que servaient à acheter les ouvrages des poètes nationaux qui promettaient une belle époque à la littérature allemande. — La lecture de ces ouvrages

ayant inspiré au jeune Voss quelques essais de versification, il fut tourné en ridicule par ses maîtres, qui l'accusaient de prétentions extravagantes, et lui reprochèrent d'imiter la manière de Klopstock, dont le *Messie* venait de paraître. Cette circonstance inspira à Voss le désir de lire ce grand poète; à cette lecture il joignit celle de Ramler, de Hagedorn, de Uz; il conçut un sentiment plus élevé du génie de l'antiquité, et il essaya dans différentes compositions de la faire passer dans sa langue maternelle.—Voss n'était pas riche, et il brûlait du désir d'aller étudier dans une université, ce qui lui fit accepter pour quelque temps un place de précepteur. Sur le modique traitement qu'il recevait dans le vieux château où il était confiné, il épargnait à grand-peine de quoi secourir son père et de quoi préparer l'accomplissement de ses projets. Les moments de loisir que lui laissait sa place étaient consacrés à la musique et à la poésie. Il composa quelques pièces, qu'il envoya aux éditeurs de l'*Almanach des Muses* de Gœttingue. L'un d'eux qui s'intéressait à lui, lui fit obtenir à Gœttingue l'avantage d'une table gratuite pendant deux ans. En 1772, Voss y donna des leçons, et suivit gratuitement les cours de philosophie, d'histoire et de philologie. Le célèbre Heyne dirigeait alors un établissement du *Séminaire philologique*, destiné, comme notre école normale, à fournir des maîtres pour les écoles publiques du Hanovre. Voss y fut admis; mais il ne sut pas assez se rendre maître de son esprit de contradiction, et il osa manifester et défendre ses opinions personnelles avec trop de rudesse. Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque que prit naissance une inimitié déplorable entre Voss et son professeur, inimitié qui ne cessa qu'à la mort de Heyne. — A la même époque, il s'était formé à Gœttingue une société de jeunes gens partisans de la nouvelle poésie. Le jeune Voss devint bientôt le principal membre de cette réunion, dont l'histoire littéraire de l'Allemagne a conservé le souvenir sous le nom des *Amis de Gœttingue*, et où l'on remarquait les deux frères Stolberg, Hœlty, Boie, Burger, Miller, Cramer, Leisewitz, Hahn, etc. Klopstock lui-même devint membre de la société pendant un séjour de peu de durée qu'il fit à Gœttingue, et Voss conserva depuis avec orgueil le souvenir de la préférence que le grand poète sembla lui accorder sur son maître Heyne. La haine de celui-ci s'en accrut: il raya Voss de la liste de ses élèves.—En 1775, Voss devint rédacteur en chef de l'*Almanach des Muses*, qui fut publié dès lors à Hambourg, et dut aux pièces qu'il y inséra jusqu'en 1800 la plus grande partie de sa réputation. Le *Deutsches museum*, journal savant, lui emprunta aussi plusieurs articles, qui sont encore recherchés aujourd'hui. Sa santé s'étant altérée par suite de son amour pour l'étude, il se retira à Wandsbeck, près de Hambourg. Là, il étudia Homère et Pindare. — En 1778, ayant épousé une sœur de Boie, il fut nommé recteur du collége d'Otterndorf, dans le Hanovre. Alors, toute l'ardeur de sa pensée et de ses travaux fut consacrée à la traduction de l'*Odyssée*, qu'il devait accompagner d'un commentaire sur les notions géographiques et mythologiques d'Homère. Il inséra d'abord dans le *Museum* et dans le *Magasin* de Gœttingue deux extraits de ses commentaires. Heyne, qui dirigeait le *Journal de Gœttingue*, donna à son ancien élève une nouvelle preuve de son inimitié : il fit de très mauvaise grâce l'annonce de l'ouvrage dont Voss avait donné quelques fragments, et provoqua une querelle assez frivole sur la manière dont ce dernier écrivait l'ortographe des noms propres. Les principales difficultés roulaient sur la lettre *êta*, que Voss rendait par le *œ* des Allemands. Celui-ci défendit vivement son système, et ce débat sur une voyelle ne dura pas moins d'une année. Des articles pleins de fiel furent publiés de part et d'autre. Heyne accusait Voss d'ingratitude, et lui rappelait qu'il l'avait admis gratuitement à son cours; Voss se crut obligé de lui envoyer qua-

tre frédérics d'or pour quatre cours qu'il avait suivis. Heyne les refusa, et Voss en fit cadeau à une école de charité. La querelle s'envenima si bien que la justice fut sur le point d'intervenir. Enfin, ce fut Voss qui céda, en écrivant simplement : *Heracles*, *Demeter*, *Athene*. L'*Odyssée* allemande fut publiée en 1780, mais sans commentaires. Il publia la même année une traduction complète des *Mille et une nuits*, d'après Galland. Voss ayant quitté Otterndorf ponr aller habiter Eutin, dans le duché d'Oldenbourg, avec les mêmes fonctions de recteur, entra en correspondance avee le célèbre Ruhnkenius, qui publiait l'*Hymne à Cérès*, récemment découvert. Voss l'aida dans ce travail, et se chargea de la version latine que l'éditeur y joignit en 1782.— Après être resté vingt-trois ans à Eutin,où sa vie n'offre rien de remarqnable que ses nombreux travaux littéraires, il fut attiré en 1805 dans l'université de Heidelberg par le grand-duc de Bade, qui venait de la rétablir. Voss contribua par sa présence et ses avis à lui rendre son ancien éclat, mais il ne voulut accepter aucune fonction spéciale. Une pension que lui fit le duc d'Oldenbourg, en récompense de ses longs services à Eutin, ajouta aux avantages de cette situation. Ce fut à Heidelberg qu'il pnblie la traduction des *Géorgiques* de Virgile, qui est considérée par quelques personnes comme le chef-d'œuvre des traductions allemandes. Cette traduction, qui parut en 1786, est accompagnée de savants commentaires, précieux par la profondeur et la solidité des recherches archéologiques et philologiques. — Les travaux de Voss sont immenses; outre ses productions originales, dont nous nous occuperons tout à l'heure, il donna successivement des tradnetions complètes d'*Homère* (1793; 2e édition corrigée, 1821), de *Virgile* (1799), d'*Horace* (1806; 2e édition corrigée, 1820), d'*Hésiode* et du prétendu *Orphée l'Argonaute* (1806); de *Théocrite*, *Bion* et *Moschus* (1808); de *Tibulle* et de *Lygdamus* (1810); d'*Aristophane* (1821), d'*Aratus*, avec le texte et un commentaire (1824); enfin une traduction de morceaux choisis des *Métamorphoses* d'Ovide (1798), et d'un tiers environ du *théâtre de Shakspeare*, ce dernier ouvrage en société avec ses deux fils.—Un grand service a été rendu à l'Allemagne par les traductions de Voss; il l'a familiarisée avec le monde antique, par la représentation fidèle dn style et du génie des anciens. Dans ses traductions se reflètent, reproduits comme dans un miroir fidèle, la forme métrique, les détails les plus minutieux d'expression et d'idée, les inversions, et jusqu'aux moindres traits de l'auteur ancien. C'est un calque. En lisant Voss, on s'étonne de la facilité avec laquelle il répète l'empreinte exacte de la poésie grecque et latine. Aidé par la fécondité et le rhythme de la langue allemande, il a poussé jusqu'au dernier point de fidélité la reproduction du génie antique. Voss est reconnu parmi ses compatriotes comme le poète qui a donné à l'hexamètre le plus d'harmonie et de précision. Ce rhythme, moins monotone que notre alexandrin, devient sous la plume de Voss une véritable richesse qu'on ne saurait trop envier aux Allemands.— Passons maintenant aux poésies originales de Voss, qui n'ont pas moins contribué à sa réputation que ses nombreuses traductions. On cite comme la meilleure de ses compositions le charmant poème de *Louise*, dont le sujet n'embrasse que quelques scènes familières de la vie patriarcale d'un pasteur de village. Cette idylle, traitée dans le style naïf, gracieux et noble de l'*Odyssée*, parut en 1795. Qui ne connaîtrait pas le caractère allemand et les mœurs domestiques des contrées protestantes du Nord trouverait trop minutieuse cette peinture de détails; mais elle brille par tant de qualités véritables et une ingénuité si élégante, que la critique est forcée au silence.— Ce poème a inspiré à Goëthe son *Hermann et Dorothée*; dans le prologue de ce joli poème, il invoque l'auteur de *Louise*, éloge rare et complet. Les idylles proprement dites qu'il

publia au nombre de dix-huit, de 1774 à 1800, méritent pour la plupart d'être considérées comme des modèles : on y reconnaît l'habile traducteur de Théocrite, qui a su donner aux pâtres du Holstein cette franchise d'expression, de sentiments et d'habitudes locales que son maître en ce genre avait prêtée à ceux de la Sicile. Deux de ces pièces sont curieuses par l'essai qu'a tenté Voss d'y introduire l'ancienne langue de la Basse-Saxe. Les sujets des idylles de Voss présentent, chose rare en ce genre, un intérêt assez vif. Ils sont pris pour la plupart dans les traditions superstitieuses du pays, comme dans la *Colline du géant*, le *Diable enchanté*, etc. D'autres roulent sur la malheureuse condition des serfs, et la joie de ceux qui sont affranchis de cette misérable condition. Ces dernières, sous le langage grossier des paysans, laissent percer l'intention philosophique et libérale de l'auteur; mais il trouve son excuse dans l'intention locale qu'il avait sans doute de favoriser les progrès que plusieurs hommes d'état faisaient faire dans le nord de l'Allemagne à la cause de la civilisation et de l'humanité. — Voss a donné lui-même, sous le titre d'*Édition de la dernière main*, les poésies diverses qu'il avait répandues avec profusion dans ses *Almanachs des Muses* et dans différents journaux. Cette édition porte la date de l'année 1825, et a été publiée en 4 volumes. Une autre édition moins complète avait été publiée en 1802 en 6 volumes : elle contenait en supplément une théorie de la quantité prosodique des mots allemands, dans laquelle les valeurs des syllabes se trouvent marquées par des notes de musique. Élégies, fables, chansons, épigrammes, odes, telles sont les pièces qui composent ces recueils; elles sont toutes traitées avec le talent qui distinguait Voss, et plusieurs morceaux lyriques brillent par une grande vigueur de sentiments et d'idées. — Arrivons aux grandes disputes que son aversion pour le mysticisme lui fit soutenir et même provoquer. Voici à quelle occasion. Heyne s'occupait depuis long-temps de la mythologie ancienne, lorsque de 1787 à 1790 parurent les deux premiers volumes du *Manuel mythologique*, rédigés en grande partie d'après ses leçons par un de ses élèves nommé Martin-Godefroy Hermann, qui, adopté et soutenu par le maître, obtint un grand succès. Voss prouva que l'on imputait faussement à Homère une multitude de mythes, d'intentions et de dogmes qu'il n'avait point connus, et que le mysticisme seul pouvait lui attribuer. Il écrivit alors ses *Lettres mythologiques* (2 vol. in-8°, Kœnigsberg, 1794), dans lesquelles il frappe sur Heyne plutôt que sur Martin Hermann, avec toute la violence et l'amertume que lui inspirait sa haine pour ce dernier. D'un autre côté, Goerres et Creuzer vinrent faire à Heidelberg un cours sur les symboles des prêtres orientaux, dans lequel ils développaient l'influence que ces derniers avaient exercée sur le monde ancien, et particulièrement sur la Grèce. Ils approfondissaient les mystères de l'Égypte, de l'Inde et de la Perse dans leurs rapports avec les mythes de l'Occident. Voss, zélé protestant et grand partisan du rationalisme, s'éleva avec force contre ce qu'il croyait une apologie du régime théocratique. Sur ces deux grandes questions Voss, déjà âgé, a écrit un grand nombre d'articles. Outre les deux volumes de *Lettres mythologiques* que nous avons citées, il a publié : 1° une brochure intitulée *Confirmation des coupables menées de Stolberg*, en 1820; 2° un article dans le *Sophronizon*, en 1819, 3e cahier, intitulé *Comment Frédéric Stolberg est devenu un illibéral*, en mai 1821; 3° sept numéros consécutifs dans la *Gazette d'Iéna*, consacrés à la critique du livre de Creuzer, intitulé la *Symbolique des anciens peuples*; 4° l'*Antisymbolique* (Stuttgard, 1824). — Les articles les plus remarquables de Voss, outre ceux que nous avons déjà cités, sont : 1° d'excellentes dissertations sur la géographie ancienne (*D. museum*, 1790; *Gaz. litt. d'Iéna*, 1804, janvier et avril); 2° un examen de

l'édition de l'*Iliade* publiée par Heyne (*Gazette d'Iéna*, mai 1803); 3° d'autres recensions des *Entretiens sur la grammaire* par Klopstock, des *Orphica* publiés par Hermann, et des sonnets de Burger (*ibid.*, 1804, 1805 et 1806). — Malgré ces immenses travaux, Voss a encore trouvé le moyen de s'occuper de plusieurs publications, telles que les poésies posthumes de Hensler (1782) et celles d'un de ses amis nommé Hœty (1783), jeune homme d'une grande espérance, et trop tôt enlevé aux muses. — Mais le terme de sa laborieuse carrière approchait. Plusieurs étourdissements qu'il éprouva dans le courant de mars 1826 l'obligèrent à garder le lit, et le 29 du même mois, comme il s'entretenait avec son ami le docteur Tudermann, il fut frappé d'apoplexie, et mourut à l'instant même âgé de 75 ans.

PHILASÈTE CHASLES.

VOSSIUS (GÉRARD-JEAN), naquit, en 1577, dans les environs de Heidelberg. Son père, Jean Vossius, né à Ruremonde, retourna en 1579 dans les Pays-Bas, et devint membre de l'académie de Leyde. De Leyde il passa à Leymuden en qualité de ministre de l'Évangile, puis à Furnes, d'où il ne sortit qu'en 1583, au moment où les Espagnols s'emparaient de la place. Il mourut à Dordrecht. Gérard-Jean, orphelin à sept ans, fit ses premières études dans cette ville. A dix-huit ans, il publiait un éloge latin de Maurice de Nassau; et il avait à peine vingt-deux ans qu'on lui confiait la direction du collége de Dordrecht. Il épousa en 1602 Élisabeth Corput, fille d'un ministre protestant, eut d'elle trois enfants, la perdit le 6 février 1607, et se remaria la même année à Élisabeth de Yon. De sa seconde femme il eut deux filles et cinq fils. Tous annonçaient des talents si distingués, que Grotius disait de leur père qu'il contribuait à l'ornement de son siècle autant par sa postérité que par ses livres. Tous moururent avant lui, à l'exception d'un seul, nommé Isaac (*v.* plus bas). En 1618 Vossius accepta à Leyde les fonctions de professeur d'éloquence et de chronologie. Quoiqu'il évitât ordinairement de prendre part aux querelles théologiques, son *Histoire du pélagianisme*, imprimée en 1618, lui suscita des contradicteurs, ou plutôt des ennemis. Il avait osé y faire une sorte d'apologie des remontrants, disciples d'Arminius. Heureusement elle fut mieux accueillie en Angleterre, où elle lui mérita l'estime du primat Guillaume Laud, la bienveillance de Charles Ier et un canonicat de Cantorbéry, dont le revenu annuel était de 100 livres sterling. En 1633, Vossius prit possession à Amsterdam d'une chaire d'histoire. Il mourut dans cette ville le 19 mars 1649. Toutes ses œuvres ont été recueillies en six volumes in-folio (Amsterdam, 1701).

VOSSIUS (Isaac), fils du précédent, naquit à Leyde en 1618. Élève de son père, il fit d'excellentes études, et consacra aux lettres sa vie entière. Dès l'âge de vingt-un ans, il publia une édition du *Périple de Scylax*. En 1642, il fit un voyage à Rome; et à son retour il se trouva en état de préparer, d'après un manuscrit de Florence, une édition des épîtres de saint Ignace et de saint Barnabé (Amsterdam, 1646, in-8°). Quoique jaloux de sa liberté, il se mit au service de la reine de Suède, qui, après avoir entretenu une correspondance avec lui, et l'avoir chargé de commissions littéraires, finit par l'attirer près d'elle. Il devint son maître de littérature grecque et son bibliothécaire. Sa correspondance avec Nic. Heinsius embrasse les années 1649, 1650, 1651; elle est datée de Stockholm. Il se brouilla avec Saumaise, qui l'accusait de préparer contre lui des écrits satiriques. Christine ajouta tellement foi à ces accusations que, au moment où Vossius, qui venait de faire un voyage en Hollande, rentrait en Suède, il reçut l'ordre de rebrousser chemin. Malgré cette disgrâce, la reine recommença bientôt à correspondre avec lui, et le revit dans les Pays-Bas. De son côté, il continua à parler d'elle avec respect. Une lettre de Colbert prouve que Vossius recevait en 1662 des gratifications

de Louis XIV. En 1670, il passait en Angleterre; et l'année même qu'il publiait *De poematum cantu et viribus rhythmi* (Oxford, 1673), la plus originale de ses productions, Charles II le nommait chanoine de Windsor. Il mourut dans cette ville le 21 février 1689, laissant une riche bibliothèque, que l'université de Leyde acheta pour 36,000 florins. La cour de Rome avait mis plusieurs de ses ouvrages à l'index. C. L.

VOTE. Ce mot, qui est à peu près le même que celui de *suffrage*, désigne l'acte par lequel, dans une délibération ou assemblée quelconque, on manifeste sa volonté, soit verbalement, soit par écrit ou d'une tout autre manière (*v.* Élection). Il sert particulièrement à désigner la manifestation de la volonté dans les assemblées publiques et dans celles de famille; le droit de voter découle alors de conditions particulières dans lesquelles doit se trouver celui qui l'exerce : ainsi, chez nous, le droit de voter pour l'élection des députés, tel qu'il est établi actuellement, n'appartient guère qu'à cent quatre-vingt ou deux cent mille individus. D'après les dispositions du code pénal, articles 42 et 63, le droit de vote ou de suffrage peut, dans des cas particuliers, être interdit en tout ou en partie par les tribunaux jugeant correctionnellement. — Le dépouillement du *scrutin*, qui vient de *scrutinium*, *scrutari*, consiste dans l'examen des votes émis pour connaître le résultat de la délibération. Tout citoyen chargé de ce dépouillement dans une assemblée publique est passible de la peine du carcan s'il soustrait ou falsifie les suffrages; les autres personnes qui commettent le même délit sont punies d'un emprisonnement de six mois à deux ans et de l'interdiction du droit de voter et d'être éligibles pendant cinq ans au moins et dix ans au plus (art. 111 et 112 du code pénal). Le mot *votation*, qui désigne l'action de *voter*, est peu usité. L'adjectif *votif* ne s'emploie guère que joint au mot *tableau* (*v.*). Les *boucliers votifs* autrefois suspendus dans les temples n'étaient que des *tableaux* ou *tablettes votives*. On nomme aussi *messe votive* celle qui est dite dans quelque intention particulière et qui n'est pas dans l'office du jour. J. Humbert.

VOUET (Simon), peintre célèbre de l'école française, naquit à Paris, en 1582, vers l'époque où Jean Cousin mourait, et douze ans avant la naissance de Poussin. Son père, peintre médiocre, mais amant passionné de la peinture, inspira ce goût à son fils et lui donna les premières leçons de l'art dans lequel il devait exceller. Jeune encore, il eut occasion de voyager en Angleterre et en Turquie avec plusieurs personnes de qualité, dont il avait captivé la bienveillance par son esprit et ses bonnes manières. De retour de Constantinople, où il avait peint de mémoire le portrait du grand seigneur Achmet Ier, il passa en Italie. Après avoir séjourné à Gênes, à Venise et à Florence, il alla se fixer à Rome. Doué d'une imagination vive, au lieu de suivre dans ses études le bon goût, le style sévère et les compositions sages des grands maîtres, il s'attacha de préférence à ceux qui séduisent par la hardiesse et la facilité du pinceau : Valentin, Caravage et Luc Jordaens. En un mot, dominé par un sentiment d'impatience, dont il n'était pas le maître, il étudia fort peu la nature, et exécuta la plupart de ses tableaux de mémoire et sans le secours d'aucun modèle vivant : il a pourtant produit quelques beaux portraits. En général, on peut regarder ses tableaux d'histoire comme de grandes esquisses auxquelles il manque la spécialité qui constitue les bons ouvrages. — Cependant les peintures de Vouet plurent à Louis XIII, qui lui accorda une pension pendant son séjour en Italie, et le fit venir à Paris en 1627. On a dit que la peinture, en France, doit à Vouet ce que le théâtre doit à Corneille. En effet, si nous sommes redevables de la fondation de l'école française aux profondes études artistiques de Jean Cousin, à l'exécution de ses admirables peintures sur verre, à son magnifique tableau du *Ju-*

gement dernier, qu'on voit au Musée, à ses délicieuses sculptures, il ne faut pas oublier de revendiquer en faveur de Vouet une école nombreuse d'où sont sortis les plus grands peintres du règne de Louis XIV : Charles Lebrun, Pierre Mignard, Eustache Le Sueur, Laurent de La Hyre et beaucoup d'autres encore. Selon les apparences, Simon Vouet enseignait mieux la peinture qu'il ne la faisait lui-même. Son dessin est incorrect, souvent hasardé ; son coloris sans harmonie, parfois dur et tranché, comme dans son tableau de la *Présentation au Temple*, qui est au Musée. Il visait à l'effet en jetant dans sa peinture de grands éclats de lumière. Personne en France n'a plus travaillé que lui ; ministres et courtisans recherchaient avec avidité ses tableaux. Premier peintre et maître de dessin de Louis XIII, il eut la vogue et décora grand nombre de plafonds, de galeries, d'appartements. Le cardinal de Richelieu le chargea d'orner (1632) la chapelle et la galerie du Palais-Royal ; quelque temps après, il peignit celles de l'hôtel de Bullion, des châteaux de Rueil et de Chilly, la chapelle Séguier, et un plafond de l'hôtel Bretonvilliers. Il termina sa carrière à Paris en 1641, à l'âge de 59 ans, dans l'appartement que Louis XIII lui avait donné au Louvre.

Cher Alexandre Lenoir.

VOUSSOIR. C'est le nom donné à chacune des pierres disposées pour former une voûte ; elles sont taillées en forme de coin tronqué par le bas, et c'est précisément ce retranchement qui forme la voûte. Le voussoir du milieu reçoit le nom de *clé de voûte*. Dans les grandes arches des ponts, les voussoirs ont jusqu'à 6 et 7 pieds de hauteur sur une épaisseur de moins d'un pied. Quelquefois les voussoirs ont dans le haut une partie anguleuse qui vient se raccorder avec les assises de pierres avoisinant la voûte ; on les distingue alors par la qualification de *voussoirs à croisettes* ; le voussoir du milieu, dans ce cas, a une croisette de chaque côté. — L'architecte doit calculer l'épaisseur et le poids de chaque voussoir ; c'est La Hire qui le premier, en 1695, a démontré que le calcul et non le hasard devait régler la forme et le poids de chaque voussoir.

Duchesne aîné.

VOUSSURE, c'est le nom que l'on donne à la portion de voûte qui sert d'empattement à un plafond, et en fait la liaison avec la corniche de la pièce.

VOUTE, construction cintrée, formée par l'assemblage de plusieurs pierres cunéiformes, c'est-à-dire, taillées en coin, auxquelles on donne le nom de *voussoir*. Toutes ces pierres s'appuient l'une sur l'autre, et les deux premières posent sur les murs perpendiculaires qui, dans ce cas, reçoivent le nom *de pieds-droits de la voûte*. Le propre poids de ces voussoirs tend à les faire descendre, tandis que leur forme ne peut le leur permettre, puisque la partie supérieure, ou *extrados*, est plus large que la partie inférieure ou *intrados*. — Les voûtes sont employées pour couvrir les galeries souterraines, les égoûts, les caves ; dans les grands édifices, et surtout dans les églises, on s'en sert de préférence aux plafonds. Les dômes ne peuvent être construits qu'au moyen de voûtes. Ces constructions diverses exigent des voûtes de natures différentes, et l'art de calculer la forme et le poids de chacun des voussoirs est une des parties qui exercent le plus le talent de l'architecte constructeur. Les principales divisions des voûtes sont : 1° la voûte en *plein cintre* ou en *berceau*, qui est celle dont la courbure forme un demi cercle parfait ; 2° la voûte *surbaissée*, qui n'offre qu'une portion de cercle plus ou moins considérable, et dont le rayon est quelquefois si éloigné qu'on sent à peine la courbure, ce qui lui fait alors donner le nom de *voûte plate* ; on l'emploie à supporter les planchers des ateliers et des appartements ; 3° la voûte *surmontée* qui, au contraire, a plus d'élévation que le demi cercle ; 4° la voûte *ogive*, qui a été fort employée dans les constructions improprement nommées *gothiques*, et qui est composée de deux portions de cercle,

réunies par un angle au sommet. — On donne aussi les noms de voûtes *biaise*, en *limaçon*, *rampante*, en *arc de cloître*, d'*arête*, en *calotte*, à celles qui, pour différents motifs, s'éloignent toutes de la simplicité de la voûte en cintre. — Les anciens Égyptiens n'ont pas connu l'art de construire des voûtes, mais les Grecs, qui probablement sont les inventeurs de cet art, s'en sont servi à une époque fort reculée, ainsi qu'on en voit la preuve dans les tombeaux de Mynias à Orchomènes, et d'Atrée à Mycènes. Les Étrusques ont aussi connu l'art de faire des voûtes, ainsi que le témoigne une porte de Volterra; et les Romains, sous Tarquin l'Ancien, ont voûté le grand Cloaque, qui existe encore. Duchesne aîné.

On nomme figurément *voûte*, ce qui, par l'usage ou par la forme, a de l'analogie avec une voûte proprement dite. C'est ainsi qu'on dit : la *voûte* d'un souterrain, d'une caverne, pour en désigner la partie supérieure, qui a plus ou moins la forme cintrée ou semi-cylindrique des voûtes de maçonnerie. Une *voûte*, un *dôme* de verdure, est l'espèce d'abri formé au-dessus de la tête par des rameaux d'arbres, des plantes grimpantes. — Les locutions figurées et poétiques, *voûte* d'azur, *voûte* étoilée, *voûte* céleste, etc., servent à désigner l'aspect du ciel tel que les illusions de l'optique nous le font voir. — On dit figurément, du point le plus important d'une affaire, que c'en est la clé de *voûte*. — Les anatomistes nomment *voûte palatine* ou *du palais*, la cloison qui sépare les fosses nasales de la bouche. La *voûte* du crâne est la concavité formée par la face interne de ceux des os du crâne qui forment la partie supérieure de cette espèce de boîte, et qui sont : le coronal, l'occipital, les pariétaux, et parfois des os wormiens. J. H.

VOYAGES (Les), ont depuis les temps les plus reculés été considérés comme le complément de toute bonne éducation, et comme une source inépuisable de découvertes scientifiques. Le célèbre historien Schloesser, professeur à l'université de Gœttingue, en était si convaincu qu'il ouvrit un cours public d'histoire des voyages. Cette opinion a été partagée par des hommes de savoir, entre lesquels nous citerons M. le comte Alexandre de Laborde, à qui l'on doit un travail fort remarquable, ayant pour but de compléter l'éducation de la jeunesse par les voyages. Aussi le vit-on en 1829 faire voyager des jeunes gens, accompagnés de précepteurs qu'il avait choisis en France et en Italie, cherchant ainsi à les mettre en état d'étudier la langue, les monuments, l'histoire, l'administration, le gouvernement et les lois des pays qu'ils parcouraient. Cette idée n'était pas neuve ; de tout temps on en a fait une plus ou moins grande application. C'était en voyageant que les anciens se formaient; c'était seulement au retour de leurs longues excursions qu'ils devenaient législateurs ou philosophes. Lycurgue, Solon, Pythagore, Hérodote, avaient visité les contrées étrangères pour en étudier l'histoire. — Entre les voyages scientifiques il faut distinguer, comme les plus utiles, ces expéditions entreprises pour faire des decouvertes dans les parties du globe qui ne sont qu'imparfaitement connues ou qui ne le sont nullement. L'homme qui veut suivre cette vocation doit être doué d'une santé de fer, ne redouter ni fatigues ni privations, avoir l'esprit fécond en ressources, un courage physique et moral à toute épreuve, beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit dans les dangers; il doit enfin être animé du plus vif amour de la science, ne reculer devant aucune expérience, et savoir tracer sans difficulté la relation fidèle et détaillée de tout ce qui le frappera. Qu'on se rappelle avec quel soin Hornemann et Boentgen se préparèrent dans Gœttingue et dans Londres à leur voyage d'exploration en Afrique. — Nous ne possédons pas une histoire complète des découvertes. Math. Sprengel, Adelung, Reinh. Forster et de Brosse ont bien écrit avec ordre et

critique sur ce sujet, mais ils sont bien loin d'avoir fait un traité complet.—L'histoire générale des voyages se divise en cinq périodes. La première embrasse les temps les plus reculés, jusqu'au siècle d'Hérodote, 500 ans avant Jésus-Christ. Les expéditions des Phéniciens eurent d'abord pour but la fondation de colonies étrangères, destinées à accroître le commerce de la métropole. Ces colonies réussirent toutes. Malheureusement les détails qu'ils en ont laissés ou sont fort obscurs, comme, par exemple, tout ce qui se rapporte à leurs expéditions autour de l'Afrique, ou ont été entièrement dénaturés par des récits fabuleux, tels que leur premier passage par le détroit de Gibraltar, ou sont enfin tout à fait perdus pour nous. Nous ne connaissons que très peu de chose de leurs découvertes en dehors de la Méditerranée. Il est à peu près certain toutefois qu'ils découvrirent l'île Cerné (Arguin), sur la côte occidentale de l'Afrique; la mer Rouge, Madère et les îles d'Étain (l'Angleterre et l'Irlande). C'était probablement chez les peuples du Jutland qu'ils allaient chercher l'ambre jaune. Souvent ils poussèrent leurs nombreuses caravanes jusqu'en Asie et dans le cœur de l'Afrique. Aussi connaissaient-ils ces deux parties du monde, notamment la seconde, beaucoup mieux que nous. La puissante Carthage, colonie de Tyr, entreprit sur ses vaisseaux des expéditions plus lointaines encore; mais elles sont totalement oubliées, et leurs résultats dorment ensevelis dans les ruines de cette grande cité. La seconde période de l'histoire des voyages comprend ceux des Grecs et les expéditions militaires des Romains, depuis l'an 500 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 400 de l'ère nouvelle. Le but que se proposaient les Grecs était d'étendre le domaine des sciences. Indépendamment des excursions d'Hérodote, de Hannon ou Himilcon, de Carthage, qui eurent lieu à la même époque, nous connaissons encore celles de Scylax de Caryanda, qui vivait au temps de la guerre du Péloponèse. Dans le troisième siècle avant Jésus-Christ, Pythéas de Marseille chercha, par des observations astronomiques, à déterminer d'une manière plus précise la situation topographique de quelques localités. Il entreprit deux voyages dans le Nord; malheureusement il ne nous en reste que des fragments. Le point le plus avancé où il parvint est Thulé (en langue d'érin, dialecte irlandais *Thual*). Suivant toutes les probabilités, c'est l'Islande. Le voyageur fut surtout étonné d'y rencontrer des glaces flottantes. Dans le nord-est il reconnut l'embouchure de la Duna, qu'il prit pour le Tanaïs, et qu'il regardait comme un canal réunissant la mer du Nord à la mer Noire. Aristote agrandit le cercle des sciences géographiques, non par les voyages qu'il exécuta lui-même, mais par le sage emploi qu'il fit de la relation des campagnes d'Alexandre, et surtout en examinant avec une scrupuleuse attention tout ce que son royal élève lui envoyait. Eratosthènes, immédiatement après la mort d'Alexandre, utilisa les matériaux recueillis par Hérodote. Ces travaux nous furent transmis 300 ans plus tard par Strabon, qui publia une nouvelle édition des œuvres d'Eratosthènes en dix-sept livres. Ce fut surtout depuis les conquêtes d'Alexandre que l'Asie, jusqu'aux bords de l'Indus et du Gange, commença à être mieux connue. Les royaumes que fondèrent après lui ses principaux généraux ajoutèrent encore à cette masse de lumières. Les expéditions armées des Romains achevèrent de combler les lacunes qui pouvaient exister dans l'étude du globe. Les écrivains surent tirer parti des relations publiées par ceux qui avaient été attachés à ces expéditions, pour donner plus de développement à ce qu'ils racontaient de chaque contrée. Les Romains ne tardèrent pas à connaître l'Asie par eux-mêmes. En Égypte, ils trouvèrent des notions étendues sur l'Inde; l'Afrique leur était ouverte depuis les frontières d'Égypte jusqu'au Niger; en Europe ils pénétraient dans la Péninsule hispanique, franchissaient les Pyrénées, traversaient la Gaule

et poussaient jusque dans la Grande-Bretagne, l'Allemagne qui touche aux bords de l'Elbe, la Dacie et la Pannonie. La 8e période de l'histoire des voyages comprend les expéditions des Germains et des Normands jusqu'à l'an 900 après J.-C. Les excursions des peuples du Nord, pendant le ve et le vie siècle, nous firent découvrir des traces positives de contrées qui nous étaient entièrement inconnues ou dont l'existence paraissait fabuleuse. La Rome orientale (Bysance) entra en relation avec beaucoup de peuples nouveaux, sur le caractère, les mœurs et les usages desquels les auteurs nous transmettent des renseignements pleins d'intérêt. Les Arabes imitèrent les Bysantins. Leurs expéditions militaires, leurs relations commerciales étendues au loin, et même à l'aide de moyens scientifiques, propagèrent de toutes parts la connaissance du globe. Leurs armes leur ouvrirent les portes du nord-est de l'Asie, de l'Asie centrale et de l'Asie occidentale, du nord de l'Afrique et de l'Espagne, et leurs courses sur mer et sur terre s'étendirent jusqu'aux îles de la mer des Indes, jusqu'en Chine, et même dans l'intérieur de l'Afrique. Cependant, il faut en convenir, leurs travaux ont moins contribué à répandre les résultats de l'étude scientifique de la terre que quelques notions superficielles sur des contrées et des peuples. Ce que, à l'extrémité orientale du monde connu, les Arabes avaient obtenu par leurs conquêtes, les nations germaniques l'accomplirent dans l'ouest lorsqu'elles furent en contact avec les peuples civilisés de l'empire d'Occident. Plus avant dans le Nord, les Normands faisaient oublier les Germains. Nous leurs sommes redevables de découvertes nouvelles, dont il ne faut pas leurs savoir moins de gré, qu'elles soient fortuites ou non. Dans leurs excursions aventureuses, ils découvrirent les îles Ferroé, l'Islande (861) et le Groenland (982), dont les côtes occidentales furent peuplées par leurs colonies. Vingt années plus tard, le Normand Bioern fit naufrage sur une côte qu'il nomma le *Pays du vin* (Winland), à cause de la grande quantité de vignes qu'il y trouva. Tout fait présumer que c'était la côte occidentale du Canada. A cette époque, le grand roi des Anglo-Saxons, Alfred (mort en 901), ordonna deux expéditions de découverte; le chef de la première, Othar, parti des ports de Norwége, doubla le cap Nord, et arriva dans la mer Blanche, à Biarmeh (Permie); Wulstan, chef de la seconde, mit à la voile à Schleswig, et pénétra jusque dans le golfe de Finlande. Dans la quatrième période de l'histoire des voyages, indépendamment des expéditions guerrières et commerciales des Arabes et des Mongols, les excursions de missionnaires chrétiens et de quelques Européens isolés acquièrent une grande importance jusqu'à l'an 1400. Non seulement les pèlerins, les croisés, apprirent à mieux connaître l'Allemagne slavone et l'Asie mineure, mais les papes eux-mêmes envoyèrent des ambassadeurs aux sultans de l'Asie, et plus tard aux khans de Tatarie, pour les inviter à ne pas pénétrer plus avant dans l'Occident. Quels services n'a pas rendus Boniface avec ses nombreuses missions en Allemagne (775)? Saint Othon avec ses voyages au nord de la Slavonie (1124)? Anschaire, mort en 865, avec ses courses en Danemark et en Suède? A cette époque commencent aussi quelques expéditions isolées : voici venir l'Anglais Jean Mandeville, en 1327. Jean Schildberger, soldat allemand, fait prisonnier à Nicopolis par les Turcs et les Mongols, étudie ces peuples de plus près. Un siècle auparavant, le Vénitien Marco-Polo avait fait une excursion dans toute l'Asie jusqu'au Khatai (la Chine). Balducci Pegalotti, parti pour la haute Asie, était arrivé en Chine, et publiait, en 1340, une description détaillée du commerce d'Astrakhan et de celui de l'Asie. A la même époque, les frères Zeno, nobles Vénitiens, exécutaient, avec Schildberger, une incursion dans le Nord. — C'est réellement dans la cinquième période de l'histoire des voyages que commence,

avec Henri-le-Navigateur et Christophe Colomb, l'époque des expéditions de découvertes, depuis 1418. Lorsqu'on eut appris (entre 1250 et 1320) l'usage de la boussole, la science de la navigation acquit une extension nouvelle et donna lieu à des voyages plus lointains. Les Italiens, les Vénitiens surtout et les Génois, donnèrent les premiers l'exemple. Cependant leurs perpétuelles jalousies nous ont fait perdre beaucoup de renseignements utiles. Les intérêts commerciaux ne tardèrent pas à exciter l'émulation des autres peuples. Les Portugais étaient depuis long-temps en relation avec l'Afrique; l'infant Henri, surnommé le *Navigateur*, contribua surtout à enflammer leur ardeur et à les pousser à de nouvelles découvertes. Bien qu'il ne fît qu'indiquer la route à suivre, il rendit d'importants services. Porto-Santo, Madère, les îles Açores, furent visitées de 1418 à 1450; la même année apparut le Sénégal, et peu à près Arguin. En 1462, les Portugais débarquent sur les côtes de la Guinée. En 1486, Barthélemi Diaz découvre le point le plus méridional de l'Afrique, auquel il donne le nom de cap des Tempêtes; le roi Jean II substitue à ce nom celui de cap de Bonne-Espérance. Pendant que Vasco de Gama, en doublant ce cap, trouvait, en 1488, un nouveau chemin vers les Indes; Gênes continuait son commerce avec ces contrées par l'ancienne route, route périlleuse à la fois et coûteuse, et l'Espagne était trop occupée à combattre les Maures de Grenade pour faire la moindre attention au Génois Christophe Colomb, dont le génie avait pressenti l'existence d'une route nouvelle vers les Indes. Enfin la reine Isabelle de Castille daigna venir à son secours. Il se mit en mer, et, le 12 octobre 1492, il aperçut la terre et découvrit Guanahani (îles Lucayes), aujourd'hui San-Salvador, et de là l'Amérique tout entière. A la même époque, Jean Cabot, Vénitien établi en Angleterre, arrive à Terre-Neuve et en Virginie. Cabral, à la suite d'une tempête, découvre le Brésil et la terre ferme; Cortéréal, le Labrador et la baie d'Hudson; Ponce de Léon la Floride. Balboa passe le détroit de Darien et entre dans la mer du Sud. On sut alors qu'on avait trouvé l'Amérique et non l'Asie, et qu'une mer immense séparait ces deux parties du monde. Vers le même temps, le Florentin Americ Vespuce (*v.*), mort à Lisbonne en 1506, donnait une description des contrées découvertes, et, vil plagiaire, s'attribuait une gloire qu'il n'avait pas méritée. En 1519, Fernando Magellan, ou plutôt Magalhaens, parcourait le détroit auquel il a donné son nom, doublait le cap le plus méridional de l'Amérique du Sud, et trouvait par l'occident un chemin pour arriver aux Indes. Peu à peu l'intérieur de l'Amérique s'ouvrait aux Européens : Cortès et Pizarre, Almagro, Cartier et Orellana, faisaient des découvertes importantes, et pénétraient jusque dans le cœur de ce vaste continent. François Drake, Forbisher, Heemskerck, Hudson et Baffin parcouraient l'Amérique septentrionale (1559-1616). On ne savait pas alors si l'Asie touchait au nouveau monde; mais, en 1648, le kosak Semen-Deschnev trouva un passage pour pénétrer du fleuve Kolyma au cap dit Tjchuktsches, et parvint jusqu'à l'embouchure du fleuve Anadyr. Ce que ce voyage avait rendu évident fut confirmé par l'expédition du capitaine Bering, qui donna son nom au passage suivi par Deschnev, et acquit, en 1726, la certitude que le fleuve des Kamtchadales se prolongeait jusqu'à Serdz-Kamen, dans la presqu'île de Tschutki. Plusieurs autres navigateurs, et surtout le capitaine Cook, dans sa troisième expédition, démontrèrent l'exactitude de ces observations : ces voyageurs et Vancouver explorèrent plus attentivement la côte occidentale. Plus tard, la guerre de l'indépendance américaine fit mieux connaître encore le nord du nouveau monde; d'un autre côté, les missionnaires, et surtout le jésuite Dobritzhoffer, déployaient beaucoup d'activité dans le Sud, et le baron Alexandre de Humboldt (*v.*), le prince de Neuwied et

plusieurs Anglais recueillaient des renseignements pleins d'intérêt sur l'intérieur. Les voyages dans l'Afrique centrale n'ont pas été aussi fructueux ; les Portugais ne s'étaient attachés qu'à en étudier le littoral, car ils se bornaient au commerce maritime des Indes. Avant Vasco de Gama, ils avaient reconnu la côte occidentale ; après lui, ils découvraient l'orientale (depuis 1497). Ce fut seulement dans le xvie siècle que, en naviguant sur la mer Rouge, ils explorèrent l'Abyssinie. — L'Égypte fut visitée par des pèlerins arabes ; et cependant l'Afrique n'était connue que par fragments. Il est vrai que déjà les Hollandais en avaient étudié avec plus de soin la partie méridionale. Dans le Nord, deux Suédois, Sparmann et Thunberg, firent des excursions plus lointaines. Après eux, Levaillant et Lichtenstein suivirent la même route ; James Bruce parcourut l'Abyssinie et la Nubie de 1768 à 1773. Nils-Salt raconta qu'il avait découvert les sources du Nil. La Société Africaine, fondée, en 1788, en Angleterre, suivit un plan plus vaste. Les voyages de Burkhard, de Bowdich, de Mollien, de Campbell et d'autres, ainsi que ceux de lord Valentia et de Salt en Abyssinie; ceux de Belzoni et du général Minutoli en Égypte et en Nubie, et celui de J.-R. Pacho, en 1824, à Cyrène, eurent encore des résultats plus importants pour la géographie du pays. — L'Asie fut d'abord visitée par les Portugais ; plus tard, par les Anglais et par les Russes. En 1498, Vasco de Gama avait déjà découvert les côtes de Malabar ; en 1542, presque toute la côte méridionale avec ses groupes d'îles était parfaitement connue ; enfin, les conquêtes de la compagnie anglaise des Indes orientales enrichirent l'Europe civilisée de quelques notions sur l'intérieur de l'Inde. Les Russes entreprirent des excursions importantes dans la haute Asie La Sibérie fut visitée, en 1577, par Iermak Temoscjeff, chef de kosaks, et par le négociant Stroganoff. En 1638, Kopilof pénétra jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie, et bientôt jusqu'au Kamtschatka. Depuis 1745, on a découvert les Kourilles, les Aléoutes, et les îles des Renards. Dans le nord de l'Asie, Müller, Gmelin, Lepechin, Guldenstaedt, Falk, et surtout Pallas, entreprirent, au frais du gouvernement russe, des excursions dont les résultats ont été fort importants. De même que Lapérouse avait déterminé avec plus de précision le nord-est, les Russes connurent, à l'aide des travaux de Gerber, Reineggs, Klaproth, Parrot et Engelhart, les contrées du Caucase et la mer Caspienne. On doit à Golovkin une relation de son séjour au Japon. Les autres contrées de l'Asie ont été aussi mieux connues ; l'Arabie a été visitée, en 1761, par Carsten Niebuhr, envoyé du gouvernement danois pour recueillir les renseignements nécessaires à une meilleure interprétation des saintes Écritures ; la Perse a été surtout explorée par Chardin depuis 1664 jusqu'en 1677, et, dans les derniers temps, par les Anglais Morier et Onseley ; le Kaboul a été décrit par Elphinstone ; la Syrie et la Palestine par Pelgrine et par plusieurs antiquaires : cependant, le nord des Indes, le Thibet, et l'intérieur des principales îles de la mer des Indes, sont encore fort peu connus. — Les Portugais avaient déjà pressenti l'existence d'un nouveau monde dans les mers du Sud. Le savant François Bodin, dans son introduction à l'histoire publiée en 1610, avait déjà annoncé qu'il existait cinq parties du monde : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Australie. En 1511, les Portugais étaient arrivés sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, et Magellan, ayant parcouru le détroit qui porte son nom, avait ouvert, comme nous l'avons dit, une route vers la mer du Sud ; cependant, ces voyages, comme ceux de Mendoza et de Mindana (1668-1605), avaient été presque sans utilité pour les sciences, jusqu'au moment où les Hollandais, en 1615, firent explorer par Lemaire, Schouten, Her Toge et fasman, toutes les contrées inconnues du nouveau monde. Pendant ces expéditions, ils reconnurent

21.

la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande et les îles de l'Amitié. Dampierre rectifia, en 1678, les découvertes faites dans la mer du Sud. Cook, depuis 1768, explora avec la plus scrupuleuse exactitude ces parages; de sorte qu'il resta peu à faire à Vancouver, à Lapérouse, à Krusenstern et à Kotzebue. Les terres explorées par les navigateurs anglais, en 1819, d'un côté du pôle du Sud, terres auxquelles ils donnèrent le nom de *Nouvelle-Sudshetland*, promettent encore une précieuse moisson à la science géographique: quant aux dernières expéditions au pôle du Nord, nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial que nous leur avons consacré. Jusqu'à ce jour, nous manquons d'un tableau raisonné, où les différents voyages de découvertes se trouveraient placés en regard; ce serait peut-être la meilleure manière d'étudier la géographie: là, nous pourrions étudier pas à pas, depuis Moïse, les progrès graduels que les hommes ont faits dans la connaissance du globe. Sous ce rapport, les *Vues de la terre*, par Zeun (*Ansichten der Erde*; Berlin, 1815), l'*Histoire des découvertes géographiques*, par Sprengel, les travaux de Zimmermann et l'*Histoire de la géographie* de Malte-Brun renferment de précieux documents. L'Anglais Murray a publié, sur les découvertes géographiques faites en Afrique et en Asie, deux ouvrages intitulés *Historical account of the discoveries and travels in Africa* (Édimbourg, 1817, 2 vol.), et *Historical account of the discoveries and travels in Asia* (Édimbourg, 1820, 3 vol.). Il nous manque également un tableau chronologique des voyages, accompagné de notices littéraires et biographiques; car tout ce qu'ont écrit sur ce sujet Stuck, Boucher de Richardie et Bechmann, est bien loin d'être complet. Les grandes collections de voyages, publiées à Weimar par Ehrmann, Sprengel et Bertuck (*Biblioth. der urihtigsten Reiseisesrheisrengen*; 53 vol.), les livres de Pinkerton (Londres, 1415) et de Robert Karr (Londres, 1814), ne sont pas rédigés d'après un plan scientifique. La collection complète des voyages russes, publiée dans cette langue par Uvarov, ouvrage à la rédaction duquel ont pris part plusieurs académiciens, est infiniment plus remarquable: on peut en dire autant de l'*Histoire générale des voyages*, publiée en France par M. Walckenaer. C. L.

VOYELLE. L'instrument vocal se compose de deux éléments, le son et l'articulation. Le son est une simple émission de voix, dont les différences essentielles dépendent du plus ou moins d'ouverture de la bouche qui leur prête passage. Les lettres que l'écriture a destinées à l'expression de ces différences de son ont reçu le nom de *voyelles* (*v.* Lettres). Sans doute l'ouverture de la bouche est susceptible d'un très grand nombre de gradations, et il existe nécessairement un très grand nombre de sons différents. Mais, pour éviter la confusion, comme aussi pour mieux se mettre en rapport avec l'instrument vocal qui est une vraie flûte, on a réduit tous les sons à un petit nombre de sons fondamentaux, formant entre eux une sorte d'octave prise dans la nature. Ces sept sons ou voyelles étaient appelés, chez les anciens, *esprits*, parce qu'ils sont l'effet du souffle, qu'on appelait *esprit*. Les voyelles ne sont en effet autre chose que l'air fourni par l'expiration de la poitrine et modifié par le jeu des lèvres. Les voyelles ont aussi la propriété de se prononcer de diverses manières; de sorte que chaque son peut former plusieurs mots différents, suivant que ce son aura été prononcé avec douceur du milieu de la bouche, ou tiré avec force du fond du gosier, ou terminé par une inflexion nasale, ou traîné avec lenteur, ou enfin lancé avec rapidité. Les voyelles s'associent quelquefois deux à deux pour former un son (*v.* Diphthongue). Les grammairiens Beauzée et Destutt de Tracy regardent les voyelles et les consonnes comme inséparables, et pensent que ce que nous appelons *voyelle* est toujours accompagné d'une consonne ou tout au

moins d'une légère aspiration, en un mot qu'on ne peut prononcer ni voyelle sans consonne ni consonne sans voyelle, autrement ni articulation sans voix ni voix saos articulation. Lanjuinais fait remarquer que, si cette idée neuve était généralement reconnue juste, il faudrait à toute force réformer nos définitions des voyelles et des consonnes.

Champagnac.

VOYSIN (Daniel-François), secrétaire d'état de la guerre et chancelier de France, naquit à Paris, en 1654, d'une famille dont plusieurs membres avaient occupé diverses fonctions dans la magistrature. Admis au parlement de Paris, à vingt ans, en qualité de conseiller, et nommé, en 1688, intendant du Hainaut, il dut à la liaison fortuite de sa femme (Mlle Trudaine) avec Mme de Maintenon un avancement rapide. Il fut appelé, en 1694, au conseil d'état, pnis à l'intendance de Saint-Cyr, et succéda, en 1709, à Chamillart comme secrétaire d'état de la guerre. Voysin fit preuve de zèle et d'intégrité dans ce poste important, où il eut à lutter plus d'une fois contre les volontés despotiques et absolues de Louis XIV. En 1714, il succéda à Pontchartrain dans la dignité de chancelier du royaume, mais sans renoncer à la direction des affaires de la guerre, pour lesquelles il avouait pleinement d'ailleurs son insuffisance. C'était l'époque de l'apparition de la fameuse bulle *Unigenitus*, dont le P. Le Tellier, confesseur du roi, pressait l'enregistrement avec instance, à l'instigation des jésuites. Le chancelier Voysin dressa l'édit d'acceptation sous une forme en apparence modeste, mais qui n'abusa point le parlement sur la portée réelle de l'acte de condescendance qu'on exigeait de lui. d'Aguesseau, alors procureur-général, zélé gallican, était à la tête de l'opposition de la magistrature. Voysin, exaspéré par la résistance insolite qu'elle lui faisait éprouver, tint à l'un des présidents du parlement ce langage plein de violence : « C'est le procureur général, dit-il, qui forme toutes ces difficultés; c'est un séditieux : dans quatre jours le roi sera en santé (Louis XIV était alors atteint de la maladie dont il mourut), il *tombera sur lui* comme il le doit. Votre parlement suit les impressions qu'on lui donne, mais nous lui ferons bien connaître qu'on peut se passer de lui! » Voysin ayant, peu de jours après, renouvelé ses rodomontades en s'adressant au premier président de Mesmes : « Quoi! monsieur, s'écria le magistrat poussé à bout, croyez-vous être un chancelier Séguier, et avoir pour vous un roi de trente-cinq ans! » Cette vive réplique ne mit point fin aux débats. Le chancelier proposa seulement à d'Aguesseau de changer quelques termes au projet de déclaration, et, sur son refus, il le menaça de rendre compte au roi de sa résistance. Il insinua qu'on pourrait se passer de l'autorité du parlement pour recourir à celle du grand-conseil, et que, quant à lui, il ne serait pas éloigné de conseiller au roi de surmonter par un coup d'état les obstacles qui lui étaient opposés. d'Aguesseau répondit que la déclaration était injuste, et que c'était servir le roi que de ne pas lui rendre en cette occasion une aveugle obéissance. La mort de Louis XIV amena la dissolution de tous ces projets. Instrument actif des intrigues de Mme de Maintenon en faveur des enfants légitimés du roi et de Mme de Montespan, Voysin avait écrit sous la dictée de Louis XIV le testament par lequel ce prince essayait de faire au jeune duc du Maine une position au dessus des atteintes du duc d'Orléans. Ce magistrat assista au lit de justice du 2 septembre 1715, où fut cassé ce même testament, et ne se maintint au ministère qu'à la faveur de cette lâche défection. Mais son crédit devint insensiblement nul à la cour, et l'on y agitait sérieusement la question de lui donner un successeur, lorsque, le 1er février 1717, il ressentit à souper les premières atteintes d'une colique dont les accidents s'aggravèrent rapidement. Il expira au bout de deux heures, dans sa 62e année. Quelques écrivains contemporains ont assuré que

Voysin avait exigé quatre cent mille livres pour se démettre de la charge de secrétaire d'état de la guerre. A tous ces traits de bassesse et de vénalité, on se sent heureux d'opposer la belle réponse de d'Aguesseau, qui, pressé de faire des démarches pour élever sa fortune politique sur les ruines du crédit du chancelier, s'écria : « A Dieu ne plaise que j'occupe jamais la place d'un homme vivant! » Conduite d'autant plus généreuse, que les procédés de Voysin avaient été loin, comme on l'a vu, d'être irréprochables à son égard. Mais la voix publique et la faveur du régent le portèrent, aussitôt après la mort du chancelier, à cette éminente dignité de l'état. A. Boullée.

VUE (physiologie), celui des cinq sens par lequel on voit (*v.* Œil, Sens, Sensation, Vision), et dont l'œil est l'organe immédiat; faculté dont jouit l'œil de recevoir l'impression de la lumière, laquelle lui réfléchit les qualités extérieures des corps, c'est-à-dire leurs dimensions, leur forme, leur couleur, leur distance, leur mobilité ou leur immobilité, etc.—La vue est, de tous les sens, celui qui fournit à l'ame le plus grand nombre d'idées. Les sciences et les arts lui doivent surtout leur origine et leurs progrès. Ce sens comble les délices du sage dont il augmente les connaissances, et celles de l'homme sensible, qu'il rend heureux en lui faisant lire le bonheur dans les yeux de ceux auxquels il le procure. Il fait aborder les objets que leur petitesse, leur éloignement ou leur grandeur semblent placer hors de notre portée; conduit l'ame jusqu'aux limites de la création, et paraît la lancer même jusqu'à l'infini. La structure de l'organe qui rend de si importants services à l'homme, la nature du fluide qui l'impressionne, le mécanisme de la vision, offrent à l'étude les phénomènes les plus merveilleux. Nulle part la nature ne s'est montrée plus prévoyante, plus admirable, et rien ne démontre autant la toute-puissance de son auteur. — *Lunette de longue-vue*, ou simplement *longue-vue*, lunette d'approche de grande portée. — *Seconde vue*, faculté dont quelques habitants du Nord prétendent être doués, et qui consiste à voir par l'imagination des choses réelles, quel que soit leur éloignement. — *Vue*, *point de vue*, objet sur lequel la vue s'arrête, point vers lequel le peintre dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur; tableau, dessin, estampe, représentant un lieu, un palais, une ville, regardés de loin.— *Vue*, fenêtre, ouverture d'une maison, par laquelle on voit ce qui se passe à l'extérieur. Ceux à qui appartient un mur mitoyen ne peuvent y pratiquer des vues sans le consentement l'un de l'autre. Le propriétaire d'un mur non mitoyen ne peut avoir des vues droites sur la propriété de son voisin, s'il n'y a dix-neuf décimètres (6 pieds) d'éloignement entre le mur où elles sont pratiquées et cette propriété. Il ne peut non plus y avoir des vues par côté ou obliques, s'il n'y a six décimètres (2 pieds) de distance.— *Vue*, au figuré, dessein, but, projet : *Vues* cachées, intéressées, droites, pures. C'est aussi l'action par laquelle l'esprit connaît, découvre : Rien n'échappe à sa *vue*. A. D.

VULCAIN, l'un des douze grands dieux. Selon la mythologie égyptienne, telle que nous l'ont conservée quelques écrivains, l'*Éphaisos* des Grecs, qui ne diffère pas du *Vulcanus* des Romains, *Phta*, était né d'un œuf sorti de la bouche de Kneph. Suivant Cicéron, le second Vulcain, ou Phta, était né du Nil, et il aurait eu les deux sexes. A ce sujet Firmicus dit, en parlant de l'esprit créateur : « Tu es le père et la mère de tous; tu es de toi-même le père et le fils, et tu ne connais d'autre lien que la nécessité. » Vulcain a été placé à la tête du canon des rois d'Égypte, et il y est suivi par le soleil, ce qui annonce, dit Manethon, que l'on ne pouvait assigner aucun temps à Phta ou Vulcain, parce qu'il luisait durant le jour et pendant les ténèbres. Selon Diodore de Sicile le feu est appelé *Vulcain* par métaphore ; il est un grand dieu auquel on doit en partie la production et l'accroissement de toutes choses.

Mais si de la hauteur de ces systèmes on descend aux mythes, aux légendes grecques, l'on trouve des récits merveilleux, des aventures à jamais consacrées par la poésie et par les arts du dessin. Hésiode fait Vulcain fils de Junon et du Vent. Lorsqu'elle lui donna le jour, la déesse, honteuse d'avoir produit un enfant de si mauvaise mine, le précipita dans la mer, afin qu'il fût éternellement caché par les flots; mais Thétis et Eurynome lui vinrent eu aide; elles le nourrirent, elles l'élevèrent dans une grotte profonde et reculée, où, désireux de leur en témoigner sa reconnaissance, le jeune dieu fit pour elles des bracelets, des agrafes, des boucles, des épingles destinées à retenir leurs longs cheveux; et, tandis qu'il préludait ainsi aux chefs-d'œuvre qu'il devait produire au jour, la mer roulait ses flots impétueux sur sa tête et dérobait aux dieux et aux hommes la retraite ignorée où il avait trouvé un doux asile. Cependant, à mesure qu'il grandissait, le désir de se venger de sa mère prenait plus de force dans son cœur. Il fabriqua pour elle un trône d'or et l'envoya dans la demeure des dieux. Ne se défiant point de ce don, Junon voulut s'y asseoir, mais elle y fut prise et ne pouvait plus en être dégagée. Bacchus seul ayant enivré Vulcain, obtint de lui qu'il mît sa mère en liberté.— Un autre mythe prouverait, contradictoirement à celui que nous venons de raconter, que ce fut Jupiter qui précipita Vulcain du haut de l'Olympe, et que ce malheur arriva au dieu du feu à cause de l'attachement qu'il montra pour sa mère. Jupiter, irrité de ce que Junon avait excité une tempête pour faire périr Hercule, l'avait suspendue au milieu des airs, ayant à chacun de ses pieds une enclume pesante. Vulcain voulut aller à son secours, et Jupiter le précipita du Ciel. Suivant Homère, il fut sauvé par Eurynome et Thétis, filles de l'Océan; selon Homère encore, Jupiter le prit par un pied et le jeta dans l'espace. Il descendit pendant tout le jour, et ce ne fut que vers le soir qu'il atteignit Lemnos. Les habitants, accourus à sa voix, le relevèrent et lui prodiguèrent leurs secours; mais il fut toujours boiteux. Lemnos devint, par ce bienfait des habitants envers Vulcain, le lieu le plus aimé par cet immortel, et la terre du lieu où il tomba acquit, entre autres vertus, celle de guérir toutes sortes de blessures. Bacchus obtint le rappel de Vulcain dans l'Olympe, et, pour le dédommager de l'affront qu'il lui avait fait, Jupiter lui donna Vénus en mariage. On sait combien il fut trahi par elle (*v.* Vénus), et cependant quand elle lui demanda des armes pour son fils Énée, Vulcain ne refusa pas le secours de son art à son épouse adultère: il avait déjà, en se rendant aux prières de Thétis, fabriqué des armes pour Achille.— Nous pourrions trouver dans Cicéron, dans Diodore de Sicile, dans plusieurs poètes, des récits, des traditions intéressantes sur Vulcain; mais elles ajouteraient peu aux faits principaux de son histoire. Ainsi, que le premier reconnaisse quatre personnages divins portant le nom de *Vulcain*, l'un fils du Ciel, le second fils du Nil, le troisième de Jupiter et de Junon, et le dernier de Menalius; que Diodore entre dans de curieux détails à ce sujet, les fables racontées sur ces quatre dieux étaient généralement attribuées à un seul, dans lequel se confondaient ces individualités diverses; et ce n'est peut-être que relativement aux grands systèmes cosmogoniques ou religieux qu'on peut les examiner aujourd'hui. C'était dans le palais d'airain qu'il s'était façonné dans les cieux, dans l'île de Lemnos, dans celle de Lipari et dans les antres de l'Etna, que Vulcain se livrait à ses grands travaux. C'est dans son admirable palais que Thétis vint lui demander des armes pour Achille; mais c'est dans le lit nuptial, et en l'étreignant de ses bras amoureux, que Vénus à son tour le pria de forger des armes pour Énée.—Vulcain eut plusieurs temples à Rome. Le premier, qui aurait été bâti par Romulus, était situé hors de la ville. Celui que Tatius lui consacra était dans la ville même. Là, soit

dans le temple, soit dans l'enceinte sacrée qui l'environne, le peuple s'assemblait pour les plus importantes affaires de l'état. La place et l'autel portaient le nom de *Vulcanale* : on les trouvait, selon Festus, dans le quartier nommé *Sandalarius*, au-dessus du forum. Les *Vulcanalia*, fêtes dédiées à Vulcain, duraient huit jours; elles commençaient le 23 août, parce que c'était ce jour-là que Romulus lui avait dédié, comme nous l'avons dit, un temple hors de la ville. Ce jour-là on jetait les victimes dans le feu où elles devaient être entièrement consumées. Le mois de septembre était, comme l'on sait, sous sa protection. En Grèce on célébrait aussi une fête en son honneur : c'était l'une des Lampadophores; on la nommait *Héphestiée*, ou *Vulcania*, du nom de ce dieu. On se servait alors de lampes dans les sacrifices qui lui était offerts, afin de rappeler qu'il était l'auteur du feu et des lampes. Les anciens, dont le goût était si pur, et qui ne pouvaient admettre dans les arts l'emploi du laid ou du difforme, n'ont presque jamais offert Vulcain sous des traits hideux. Cicéron, parlant du Vulcain d'Alcmène, dit qu'il l'avait représenté debout et vêtu ; qu'à la vérité il paraissait boiteux, mais sans aucune difformité. Plusieurs monuments offrent son image jeune et sans barbe. Les Grecs lui donnaient de la barbe, et mettaient sur sa tête un bonnet pareil à celui d'Ulysse. C'est ainsi qu'il est représenté sur un médaillon colossal, en marbre blanc, provenant des fouilles de Calsgorris des Convenæ, et qui est conservé dans le musée de Toulouse.

Chᵉʳ Alexandre du Mège.

VULGATE, de *vulgata*, sous-entendu *lingua* ou *editio*, dans la basse latinité, langue, édition vulgaire, commune : c'est la version latine des livres saints, telle qu'elle a été reconnue par le concile de Trente et dont on se sert dans l'église catholique. Il n'est pas douteux que, dès la fin du premier siècle ou au commencement du second, et avant la mort du dernier des apôtres ou peu après, il y ait eu en latin une version de l'Ancien et du Nouveau Testament à l'usage des fidèles qui ne connaissaient pas le grec. On ne sait pas, il est vrai, quel est l'auteur de cette traduction, ni l'époque précise à laquelle elle a été faite; mais on est certain que, pour l'Ancien Testament, elle a été prise sur le grec des Septante et non sur l'original hébreu. On l'a nommé, *italique*, *itala*, *vetus*, parce qu'elle avait surtout cours en Italie. Saint Jérôme, malgré le grand nombre de fautes qu'elle contenait, n'y porta la main qu'avec une extrême circonspection, avant qu'elle fût définitivement approuvée par le concile de Trente, parce qu'il la regardait comme une œuvre sacrée pour les fidèles qui l'avaient adoptée. Les protestants en rejettent néanmoins l'authenticité, prétendant que, dans une foule de versions qu'il dut y avoir alors des livres saints, chacun adopta indifféremment l'une ou l'autre, et qu'il dut arriver plus d'une fois qu'elles furent confondues. Cette opinion a paru tellement monstrueuse à quelques catholiques, que l'un d'eux, Bergier, emploie dans son *Dictionnaire théologique* plus de 30 col. in-8° à la réfuter. Cette question serait résolue d'une manière tout autrement décisive, si l'on se donnait la peine de recréer, comme il est très facile de le faire, l'ancienne *Vulgate italique*, la Bible latine complète enfin, qui fut en usage durant les quatre premiers siècles de l'église. Les matériaux qui serviraient à la reconstruction de cet ouvrage, quoique épars en grande partie dans de vieux manuscrits, seraient aisément réunis par les soins d'un bibliophile intelligent, puisqu'ils existent encore. Z. Z.

VULNÉRAIRE. Cette expression, dont l'étymologie vient de *vulnus*, blessure, s'emploie pour désigner les médicaments que l'on croit propres au pansement des plaies. Les anciens attribuaient cette propriété à une foule de plantes, la plupart inertes, lesquelles, à l'exception de quelques-unes que la tradition a conservées, sont complétement rejetées du domaine de la médecine. Parmi les sub-

stances qui ont eu le plus de succès comme vulnéraires, se trouve l'*antilis vulneraria*, plante de la famille des légumineuses, que l'on nomme pour cela vulnéraire; mais, comme on a reconnu que sa réputation était usurpée, on en a tout à fait abandonné l'emploi, et c'est à peine si les gens de la campagne lui accordent encore quelques vertus. C'est cependant cette plante qui est la base de ce fameux *vulnéraire suisse*, connu aussi sous le nom de *faltranck* et qui jouit d'une réputation aussi équivoque que celle de toutes les substances dont on a abandonné l'usage. — Nous sommes loin cependant de contester l'efficacité de quelques médicaments employés encore de nos jours comme vulnéraires, tels que *le baume du commandeur*, et une foule d'onguents doués de propriétés reconnues par l'expérience. Mais nous croyons que le meilleur vulnéraire consiste dans le rapprochement des lèvres de la plaie, lorsque la blessure n'est pas accompagnée d'accidents qui pourraient occasionner une hémorrhagie si l'on employait ce moyen sans avoir préalablement lié les artères ou les veines qui auraient pu être coupées. — On emploie aussi fréquemment les infusions vulnéraires dans les cas de chute, ou quand il arrive quelques accidents qui dépendent de l'âge critique; mais cet usage est aussi fâcheux que dans les cas précédents : la saignée ou les sangsues sont les seuls vulnéraires réellement efficaces; et, au lieu d'avoir recours à ces compresses de linge trempées dans l'eau-de-vie, à ces applications de persil hâché ou de sel, qui, loin de calmer les souffrances du malade, ne font qu'irriter les plaies, augmenter la douleur, et causer souvent des inflammations que les médecins ont ensuite beaucoup de peine à détruire, il vaudrait mieux appeler un homme de l'art qui pourra apporter plus de soulagement au malade que tous les empiriques vantés par le charlatanisme et l'ignorance.

C. Favrot.

Supplément à la lettre V.

VADÉ (Jean-Joseph), né en 1720 à Ham, en Picardie. Parmi ces poètes sans nombre qui ont célébré chez nous, et célébré à outrance l'amour, le vin, la bonne chère, tous les délices fermentés du cabaret, il en est un surtout qui est devenu populaire à force de mots grivois, d'esprit bachique, de pétulance amoureuse; cet homme-là c'est Vadé, le chansonnier, poète quelquefois, par hasard, quand il n'a trop bu. Il appartenait à cette race d'esprits bons enfants et sans façon, vivant de peu et au jour le jour, et ne quittant le cabaret que lorsque la maîtresse du bouchon ne voulait plus leur faire crédit. Ces gens-là, qu'ils fussent

peintres ou poètes, ou musiciens ou comédiens, vendaient pour rien leur esprit et leurs chefs-d'œuvre de chaque jour. Les plus heureux, ceux qui faisaient des dettes chez leur blanchisseuse, épousaient leur blanchisseuse pour être blanchis gratis, quand celle-ci y consentait. Ainsi fit le poète Dufrény, qui avait pourtant du sang royal dans les veines. Le poète Vadé, le digne ami de Piron, le digne collaborateur de Gallet, l'épicier, n'eut pas le bonheur de Dufrény; il ne trouva pas une blanchisseuse qui voulût l'épouser, et, par ma foi, il s'en passa très bien, et il s'en consola en improvisant toutes sortes de chansons qui sentaient le vin, le tabac et la chair fraîche. Ce fut lui qui imagina le premier de soumettre au joug de la rime cette espèce de patois admirable, tout rempli d'images et de mouvement, d'amour brutal et ingénu, qui se parle à la halle. Il devint ainsi un véritable poète poissard. Les dames et les forts de la halle le saluaient quand il traversait la place Maubert. Son nom passait de cabaret en cabaret. A force d'en entendre parler dans l'antichambre et dans l'écurie, les duchesses voulurent voir à leur tour ce poète crotté, qui, plus d'une fois avait dormi sur la paille de leurs chevaux. Elles trouvèrent notre homme ce qu'il était en effet : physionomie ouverte et franche, gai sourire, humeur parfaite, estomac excellent, ne demandant pas mieux que de faire rire pourvu qu'il en eût sa part; si bien que le pauvre diable devint, sans le vouloir, une espèce de bouffon de société dont on payait les saillies par un dîner. Triste métier, direz-vous; et vous avez raison, le métier est triste : mais que pouvait donc faire dans cette malheureuse époque un pauvre esprit indépendant, qui ne déclarait pas la guerre au roi ni au pape, et qui laissait en repos Notre Seigneur Jésus-Christ? Ainsi s'est dépensée, à produire toutes sortes de petits couplets, de petits vaudevilles, de petits opéras-comiques, la courte vie de ce poète, mort à 37 ans, pour avoir trop bu et trop chanté. Tel qu'il est cependant, Vadé avait droit à une place dans cette longue nomenclature alphabétique où il arrive comme le bouffon après le triomphe. N'eût-il fait que *la Pipe cassée*, et ses *Lettres de la Grenouillère*, n'eût-il rencontré que vingt beaux vers, ne fût-il que le premier poète de la halle, Vadé mériterait encore cet honneur que nous lui faisons. Allez voir si les chansonniers futurs de 1857 auront une place dans le *Dictionnaire de la Conversation* qui se fera cent ans après leur mort! JULES JANIN.

VANIÈRE (JACQUES). Le père Vanière, qui a rempli de son nom et de sa gloire cette belle moitié de la Société de Jésus, qui, sans aucune pensée d'ambition ou de politique, s'était adonnée à l'étude, à l'exercice et à l'enseignement des belles-lettres, naquit le 9 mars 1664, dans le diocèse de Béziers. Son père était un gentilhomme campagnard et faisait partie de cette bonne noblesse de province qui cultivait ses champs l'épée au côté. Le jeune Vanière apprit de bonne heure toutes les délices de la vie champêtre, tous les détails infinis qui fécondent la terre. Ces premières impressions de la jeunesse le suivirent au milieu même de ses études; et déjà, en lisant les *Géorgiques* de Virgile, il reconnaissait par un sourire les champs paternels. — Il était né justement à l'époque la plus fervente de ces fortes et sévères études classiques, auxquelles, malgré notre zèle studieux, on ne peut rien comparer de nos jours. En ce temps-là, l'antiquité homérique et virgilienne était comme un sacerdoce auquel les plus nobles esprits tenaient à honneur de s'associer. Un digne élève des jésuites ne séparait pas l'*Imitation de Jésus-Christ* de l'*Iliade*, les œuvres de Plaute et de Térence de la *Journée du Chrétien*. Dans ce double exercice de la croyance littéraire et de la croyance religieuse, le jeune Vanière se montra des plus ardents. Il méditait à la fois le *Prædium rusticum* et la prédication catholique. Il voulait être en même temps un poète et un apôtre. Peu s'en fallut qu'il

allât prêcher l'Évangile dans les Indes; mais déjà la Société de Jésus, qui se connaissait en hommes supérieurs, avait adopté le père Vanière comme son poète; elle lui avait *fait ces loisirs*, dont parle Virgile; elle lui avait donné une chaire de rhétorique, et, dans ces douces occupations, qui lui convenaient si bien, notre poète écrivait tour à tour les membres épars de son poème, *disjecti membra poetæ*. Il chantait les étangs, les vignes, le potager, les pigeons; puis, quand ces chants divers furent composés, à la grande joie de cette société savante qui allait dans ses jardins répétant ces beaux vers, et portant jusqu'aux cieux ce cygne de leur ordre, le père Vanière réunit ces divers poèmes sous le titre général de *Prædium rusticum*. C'est là en effet un de ces livres charmants que l'on dirait retrouvés dans les papiers de quelque Ausone français. Dans ces vers, de la meilleure école de Santeul et du père Rapin, le nombre, l'harmonie, l'intelligence et l'élégance virgilienne sont poussés à ce point incroyable que les admirateurs les plus passionnés des *Géorgiques* se laissent prendre à cette nouveauté. Ce n'est pas que notre ingénieux poète ait voulu en rien refaire les *Géorgiques*. A Dieu ne plaise, pour lui et pour nous, qu'il ait eu la pensée de cet horrible sacrilége; il a voulu seulement compléter, agrandir, réaliser l'œuvre du poète de Mantoue. Quand Virgile s'écrie qu'il va chanter la campagne, il ajoute ceci: *Que nos forêts soient dignes d'un consul!*

..... Silvæ sint consule dignæ!

et cependant, même à propos de ces heureux laboureurs italiens, si heureux s'ils savaient leur bonheur,

..... Sua si bona nôrint,

Virgile se souvient qu'il écrit non seulement pour les consuls, mais encore pour l'empereur; et, chemin faisant, il oublie plus d'une fois de traiter le sujet de son livre, qui est l'agriculture. Au contraire, le père Vanière ne l'oublie jamais; avec la science la plus persévérante, il nous initie aux moindres détails de la vie rustique: Il vous dira comment se choisit l'emplacement de la ferme, comment se bâtit la maison, comment s'élèvent les troupeaux, quels doivent être les laboureurs; il vous dira encore les divers travaux de l'année; il parcourra avec vous le potager, la vigne, la basse-cour, les étangs, la garenne et le parc; il s'inquiétera des abeilles, il s'inquiétera des pigeons; et, dans tous ces détails qui sont vrais, vous reconnaîtrez toujours l'élève de Virgile à l'élégance de son style, à la modération de sa pensée, à l'intérêt dont sont remplis les différents épisodes de son poème. Aussi, dans cette époque de belle et savante latinité, le succès du *Prædium rusticum* fut-il immense. Le nom de l'heureux poète vola de bouche en bouche dans cette grande société française, si amoureuse du beau langage. Ceci parut au grand jour quand le père Vanière s'en vint, de Toulouse à Paris, réclamer, au nom de sa maison, la bibliothèque que lui avait léguée l'archevêque de Narbonne. Tout ce voyage fut une longue suite d'ovations. Chacun voulait voir de près l'heureux poète: l'académie de Lyon alla en corps le recevoir aux portes de la ville; à Paris, on sut tout de suite cette grande nouvelle que le père Vanière allait venir. Vous jugez de son étonnement, quand il se vit l'objet de cet enthousiasme universel. Il allait à la bibliothèque du roi; et, sur ses registres, la bibliothèque du roi consignait la visite du père Vanière. Le roi, les ministres, les princes, voulaient le voir: une médaille fut frappée en son honneur. Quand il se présenta au collége Louis-le-Grand, les élèves étaient en classe: ce fut aussitôt un hourra général; les écoliers furent lâchés autour du grand poète; et le père Rapin, ému et transporté, quittant sa chaire de rhétorique, appelait à lui ses élèves, en leur disant: « Venez voir, venez voir le premier poète du monde! » Or, parmi ces élèves du père Rapin, il y en avait un qui s'appelait Arouet, et qui ne se doutait guère qu'un jour ce même Paris irait

au devant de lui, comme il allait au devant du père Vanière; mais avec des transports moins calmes, et mille fois plus dangereux. De cette vie heureuse du père Vanière nous n'avons plus rien à dire. Quand il eut plaidé sa cause pour sa chère bibliothèque, il revint dans sa maison de Toulouse, et sa vie se passa à écrire un grand dictionnaire, à composer de touchantes élégies, à faire des hymnes pour son église, des épitaphes pour ses amis, d'innocentes épigrammes, toutes remplies d'atticisme et de bon goût.—Dans cette retraite savante, dont il était l'ame et le sourire, le père Vanière n'entendait que de temps à autre les bruits sinistres des révolutions qui allaient venir. Il mourut à temps, le 22 août 1739, à l'âge de 76 ans. Il est du petit nombre de ces hommes d'élite dont La Fontaine a chanté la mort à l'avance, quand il a dit :

C'est le soir d'un beau jour.

JULES JANIN.

VIEILLESSE, dernière période d'une existence limitée. Tout ce qui est *né* s'achemine, par une suite d'accroissements, de développements qui sont quelquefois des transformations, vers un état de *maturité* qu'il ne peut dépasser ; une décadence plus ou moins lente conduit jusqu'au dernier terme, et lorsque cet intervalle est une partie notable de la vie entière, il prend le nom de *vieillesse*. Quelques espèces d'insectes n'ont pas le temps de vieillir, quoique leur vie soit assez longue; telle est, par exemple, la cigale de l'Amérique du Nord, qui passe 17 ans sous la terre dans l'état de larve et de chrysalide, et quelques jours seulement dans l'air sous la forme d'insecte ailé, pour accomplir l'œuvre de la reproduction, et mourir. Entre les organisations analogues, la durée totale de la vie paraît être proportionnelle au temps de l'accroissement : l'homme a pu faire ces observations sur les animaux domestiques, et sur quelques-uns de ceux qu'il n'a pas asservis, mais il n'a pu suivre les habitants des eaux au fond de leur demeure, comparer entre elles, quant à leur durée, les époques successives de la longue vie de ces espèces. On est assuré que les poissons vieillissent, aussi bien que l'homme et les animaux terrestres; mais on ignore en quoi consiste leur vieillesse, quand elle les atteint, à quels caractères on peut la reconnaître. Dans l'homme et dans les espèces que l'on peut observer, cette époque de l'âge est manifestée par des signes d'altération, des formes moins agréables, plus sévères, plus imposantes, qui commandent le respect, mais n'ont point ces attraits dont la jeunesse est beaucoup mieux pourvue. Cependant, en dépit des apparences, les facultés subsistent quelquefois dans leur entier; il est des vieillesses vigoureuses sur lesquelles les effets ordinaires du temps ne se révèlent qu'au dehors. La mythologie a revêtu quelques immortels des formes de cette sorte de vieillesse, symbole d'un long passé, mais sans indications pour l'avenir. Quelques hommes d'une longévité remarquable parurent *vieux* aussitôt que ceux dont la carrière ne s'étend pas aussi loin, et plus de la moitié de leur carrière appartint à la vieillesse. On remarque, en général, que les anomalies de cette sorte se présentent plus souvent parmi les individus qui agirent beaucoup et pensèrent peu. C'est ainsi qu'au Chili, contrée où la vie humaine atteint sa plus grande étendue, l'emploi de courrier est souvent exercé par des centenaires. — Quoique la vieillesse ait perdu quelques agréments extérieurs, les peintres se plaisent à la représenter dans leurs tableaux; un vieux arbre leur semble plus digne de leurs pinceaux qu'un autre de même espèce dont la végétation étalerait tout son luxe. Un édifice sur lequel on aperçoit les atteintes du temps est aussi plus *pittoresque*, et il obtient, aux yeux des artistes, la préférence sur toutes les constructions récentes. L'ame du spectateur éprouve plus d'émotion lorsque les différentes époques de la vie sont aperçues simultanément; le goût des peintres pour quelques vieux objets, qu'ils manquent rarement de placer dans leurs tableaux, leur habitude du contraste, n'ont rien de bi-

zarre; et peuvent être justifiés par la raison. — Est-il vrai que la durée de la vie humaine est prodigieusement réduite en comparaison de ce qu'elle fut autrefois? C'est une croyance qui nous a été transmise par l'antiquité la plus reculée; il faut donc la traiter avec les égards que l'on ne refuse point à ce qui vient d'aussi loin : on ajoute que cette excessive diminution de l'étendue de notre carrière est l'effet ou le châtiment de nos fautes, de notre mauvaise conduite; la question se complique, et peut changer de nature, car il s'agirait de savoir avant tout si nous subissons une peine méritée, ou si tout ce que nous éprouvons est le résultat nécessaire des lois de l'organisation. Ce cas est le seul accessible au raisonnement et à l'observation ; mais on ne peut la traiter convenablement qu'avec le secours de connaissances qui nous manquent, et que les générations futures n'auront qu'après une série de plusieurs siècles d'observations et de calculs sur la durée moyenne de la vie humaine et sur les causes qui la font varier. Nos ancêtres n'ont pas eu la précaution de faire ces recherches pour notre usage; soyons plus généreux envers nos descendants; ne craignons pas de nous livrer à des travaux dont eux seuls recueilleront le fruit, s'ils ont soin de le laisser parvenir à une complète maturité. Il n'est donc pas en notre pouvoir de vérifier si le mouvement de la vie s'est accéléré, si l'on franchit maintenant en moins de temps qu'autrefois l'intervalle entre la naissance et la mort, ou si notre organisation affaiblie par l'action des causes qui tendent à l'altérer a perdu pour toujours sa vigueur primitive, qui, dans quelques individus, traversait plus de neuf siècles. Si un changement aussi considérable n'était qu'un effet de l'accélération du mouvement vital, il resterait à examiner ce qu'il a fait perdre, et quelles compensations il offre en échange. Autre question très difficile à résoudre. Avant d'entreprendre les recherches qu'elle impose, on aurait à s'occuper des moyens de solution, à scruter la nature des liens qui nous attachent à la vie et qui en font désirer la prolongation. Ici, les méditations du philosophe doivent éclairer celles du physiologiste; l'un et l'autre reconnaîtront bientôt que la durée de l'existence *sentie* n'est pas mesurée par le temps, mais par le nombre et l'importance des souvenirs : ils remarqueront en même temps que la plus longue succession de ces jouissances qui composent le *bonheur (v.)* peut s'écouler presque inaperçue, paraître plus courte qu'une seule année de souffrances. Ils sentiront de plus en plus la nécessité de soumettre à la mesure la durée d'une impression dont nous conservons la mémoire, d'une pensée, des diverses opérations ou affections de nos facultés intellectuelles et sentimentales. Nous n'avons pas d'autre voie pour arriver à quelques vérités dont la révélation répandrait beaucoup de lumières sur des points encore obscurs dans les sciences morales. L'extrême inégalité que l'on remarque entre les intelligences, et qui a fait dire à Montaigne « qu'il y a plus loin de tel homme à tel autre que de tel autre à telle bête, » ne tiendrait-elle qu'à une différence beaucoup moins remarquable dans la rapidité des impressions ? Il suffirait peut-être de doubler le temps si court que chaque sensation exige pour réduire le génie même à l'état d'idiotisme. On ne peut douter qu'en *sentant* et *pensant* plus vite, on vivrait plus dans le même espace de temps; ajoutons qu'on serait en état d'apercevoir des rapports et même des faits qui nous échappent encore à cause de la lenteur de nos perceptions ; nous nous abstiendrons, sans doute, de comparer le temps qu'elles consomment à la vitesse de la lumière ou du fluide électrique. Si nos premiers parents ne vécurent aussi long-temps que parce qu'ils s'acquittèrent lentement de toutes les fonctions de la vie, ils ne furent pas mieux partagés que nous; et dans cette hypothèse, nous n'aurions aucun motif pour leur porter envie. Mais une telle opinion est-elle au moins vraisemblable ? Le raisonnement ne la contredit point : mais ce n'est pas assez; il fau-

drait que des témoignages irrécusables déposassent en sa faveur, et l'histoire n'en fournit point. Au reste, il paraît que depuis un assez grand nombre de siècles la durée de la vie humaine à peu varié, peu décru, ce qui n'a pas empêché les poètes d'affirmer qu'elle diminue de jour en jour, et rapidement :

Semotique priùs tarda necessitas
Lethi corripuit gradum. (Horace).

Puisque, suivant l'opinion générale, notre carrière est aujourd'hui moins étendue qu'elle ne le fut autrefois, il faut bien en conclure que nous arrivons plus promptement à la vieillesse, et que le dépérissement qui commence à cette époque conduit plus tôt au terme de la vie. Les naturalistes ont très bien exposé cette marche rétrograde de l'organisation ; les philosophes ont entrepris avec moins de succès de consoler les vieillards, d'adoucir en eux le regret de ce qui va leur échapper. Il est peut-être impossible de citer un seul lecteur de Cicéron, de Sénèque, de Montaigne, etc., etc., qui ait profité, en temps opportun, de toutes ces éloquentes dissertations ; les vieillards qui en ont gardé quelque souvenir étaient en état d'y suppléer, ils n'en avaient aucun besoin. L'inefficacité de ces écrits, inspirés par les sentiments les plus dignes d'estime, paraît accuser notre nature, et prouver que le langage de la vérité et de la vertu n'est pas celui que nous écoutons le plus volontiers. Mais il est une autre manière d'interpréter ce fait moral : si les écrits dont il s'agit sont un mélange de vérités et d'erreurs, ils n'atteindront leur but que très rarement, pour quelques moments, et les meilleurs esprits seront précisément ceux qu'ils ne pourront convaincre. Or, comment s'assurer qu'une doctrine morale est vraie dans toutes ses parties ? Ce serait par des preuves expérimentales qu'il faudrait l'appuyer, aux résultats d'observations analysées qu'elle devrait être comparée ; et, malheureusement, l'analyse des faits moraux n'a point de méthode et de procédés qui puissent garantir l'exactitude de ses opérations. La morale a été cultivée plutôt comme un art que comme une science, et la pratique des arts n'exerce pas la faculté d'analyser, ne conduit pas à la découverte des vérités générales dont l'ensemble compose une science, et dont chacune, indépendamment de cette union, répand la lumière qui lui est propre. Que peuvent donc produire les plus beaux discours sur la vieillesse, adressés aux vieillards ? Toute leur substance est résumée dans ces deux vers de Saint-Évremont :

Attendant la rigueur de ce commun destin,
Mortel ! aime la vie, et n'en crains pas la fin.

Aucun de ces écrits, recommandables d'ailleurs par une haute philosophie, n'indique toutes les sources de bonheur où le vieillard peut puiser autant et même plus que l'homme entraîné par les passions et les goûts d'un âge moins avancé. Muni d'une ample provision de souvenirs agréables ou consolants, affermi dans toutes ses démarches par le témoignage d'une conscience pure, il se livre sans réserve aux impressions délicieuses qu'il reçoit à la fois de la contemplation et de ses pensées d'avenir ; il prend à tous les plaisirs, dont il est le témoin, une part qui ne diminue celle de personne, et sa compassion va soulager quelques souffrances. Son ame, devenue plus expansive à mesure que l'expérience des hommes l'a instruite, réunit dans son affection ses proches, sa nation, la patrie, l'humanité entière, ses contemporains et les générations futures. Il ne sait plus haïr, mais il lui reste tant à aimer ! La mort viendra le surprendre au milieu de ses affectueuses méditations. En attendant ce dernier terme, des travaux paisibles, mais d'une haute importance, semblent être réservés pour un temps bien court dans l'intervalle que forme la vie du vieillard : à son entrée dans cette nouvelle carrière, il se trouve pourvu de connaissances isolées dont l'analyse et la coordination peuvent faire découvrir quelques vérités morales. Il est bien à désirer que les hommes accoutumés à penser prévoient cette époque de leur vie, et rassemblent des matériaux dont

ils feront alors un si bon emploi. En s'occupant de cette récolte, qu'ils se disent à eux-mêmes, comme Tacite au sujet de l'histoire de Nerva : *Uberiorem, securioremque materiam senectuti seposui.* Il est certain que l'homme, à son entrée dans la vieillesse, est mieux disposé pour la culture des sciences morales qu'il ne le fut dans tous les temps antérieurs; mais qu'il se hâte de commencer cette étude avant que les souvenirs ne s'effacent, et que les facultés intellectuelles n'éprouvent les effets de l'altération des organes qui leur sont propres. Ces études, bien dirigées, rendraient des services dont rien ne peut tenir lieu; mais peu d'hommes sont en état de s'y livrer, et loin que leur nombre puisse augmenter, il décroîtra probablement; et, quoique la culture des sciences morales ne soit pas abandonnée, de nouveaux obstacles s'opposeront aux progrès réels de cet ordre de connaissances. On dogmatisera sur ce qu'il faudrait examiner, on appuiera des généralités sur un trop petit nombre de cas particuliers; la science rétrogradera. Pourra-t-elle revenir sur ses pas, et marcher de nouveau dans la bonne voie? On peut l'espérer encore, si les mœurs actuelles changent notablement, si l'on revient à croire qu'un vieillard est quelquefois un homme de bon conseil. On ne peut trop le redire, au risque de n'être pas écouté : les progrès réels des sciences morales exigent désormais un ensemble d'observations et de connaissances qui n'appartient qu'à l'âge mûr, et de plus, le silence des passions, le calme de l'ame qui caractérisent la vieillesse de l'homme de bien, de sens et de savoir. — L'antiquité prodigua peut-être à la vieillesse des respects et un pouvoir qui ne contribuèrent pas toujours aux vertus et à la félicité publiques et privées : les Barbares n'estiment que ce qui est d'une utilité matérielle. Si les anciens se trompèrent, leur méprise eut au moins une tendance vertueuse; nos mœurs actuelles n'ont pas cette excuse, et nous feraient plutôt incliner vers la barbarie.

FERRY, à l'âge de 82 ans.

VOLCAN, ouverture par laquelle sortent des matières embrasées et des flammes projetées au dehors par des agents souterrains. Comme ces *bouches ignivomes* sont, pour la plupart, au sommet d'une montagne, on associe à chacune la masse qui la porte, et le tout est compris dans la dénomination de volcan. Mais cet exhaussement n'est point nécessaire ni caractéristique; il est des volcans dont la bouche est presque au niveau du sol. Plusieurs ont formé eux-mêmes la montagne que leurs feux couronnent; telle fut probablement l'origine de l'Etna, dont la cime s'élève maintenant à plus de 3,200 mètres, au-dessus de la mer, et qui n'a plus la force de faire arriver jusqu'à cette hauteur les matières fondues qui se répandaient autrefois sur ses flancs. Pour comparer la longue durée des écoulements dont l'Etna est le produit à celle du Vésuve, volcan qui n'est en feu que depuis quelques milliers d'années, il faut tenir compte des masses, et celle du vieux Etna équivaut au moins à trente fois celle de son jeune émule. Les temps historiques sont loin d'atteindre une antiquité aussi reculée; nous ne pouvons connaître, même à l'aide des traditions les plus défigurées, ni l'époque de la grande activité de ce volcan, ni aucune des circonstances de sa combustion. En parcourant la surface de la terre, on voit dans toutes ses parties un assez grand nombre de bouches actuellement enflammées; un examen plus attentif et plus minutieux fait découvrir une multitude de volcans éteints en des lieux où l'on n'eût point soupçonné que les feux souterrains eussent jamais exercé leur action. Ces lieux sont-ils maintenant à l'abri de nouvelles dévastations par les mêmes fléaux? rien ne le garantit, car les tremblements de terre n'épargnent pas plus les régions des feux éteints que celles où l'embrasement continue, et l'on verra tout à l'heure que ces deux causes de bouleversement ont une origine commune. — On nomme *cratère* l'ouverture par laquelle sortent les matières lancées au-dehors par un volcan. Ce nom, d'ori-

gine grecque, est rarement justifié, car peu de cratères offrent à l'imagination la forme d'une *coupe*, fût-elle même à l'usage de Gargantua. On ne reconnaîtra certainement pas un vase à boire dans l'immense et profonde cavité d'où sortent les flammes du volcan de *Kérovée*, dans la plus grande des îles Sandwich : ce gouffre, d'environ cinq lieues de tour, est partagée en deux parties dans sa profondeur; la première n'est pas inaccessible, quoique la descente soit difficile, et même dangereuse. A une centaine de mètres au-dessous du bord, les visiteurs parcourent une plaine peu inclinée, mais raboteuse et qui résonne sous leurs pas; c'est une couche de laves durcies, ouverte au milieu sur une surface d'un tiers de lieue carrée, base supérieure d'un entonnoir de plus de deux cents mètres de profondeur. Les laves bouillonnent dans le fond, et des colonnes de feu, de fumée sulfureuse et de cendres s'élèvent fort au-dessus de la montagne, répandant une lumière qui sert de phare au navigateur, et aux environs une affreuse stérilité. Ce volcan, actuellement en activité dans cette île, peut être comparé au Vésuve, en présence de deux autres monuments des feux souterrains, de deux montagnes beaucoup plus élevées que l'Etna, et dont l'une n'a pas moins de cinq milles mètres de hauteur. Ces deux énormes volcans, éteints depuis un très grand nombre de siècles, ont couvert l'île entière de laves aujourd'hui décomposées et de cendres, ainsi que d'autres produits moins altérables, plus ou moins atteints par le feu, etc. L'île d'*Awehii*, dont l'étendue et la forme diffèrent peu de celle de la Sicile, présente, dans le grand Océan, une série de faits géologiques parfaitement analogues à ceux que l'on observe au-delà du phare de Messine. Les deux grandes îles que nous comparons ont eu le temps de croître; celles que des volcans sous-marins ont fait surgir depuis peu s'étendront probablement aussi, pourvu qu'un nouveau *cataclysme* (*v.*), ne vienne point bouleverser tout ce que nous voyons, et changer encore une fois la surface de la terre. On rencontre partout les traces des transformations qu'elle a subies, et dont les feux souterrains furent la cause, soit par une action de peu de durée, mais d'une prodigieuse énergie, soit à l'aide du temps, par l'accumulation successive de matériaux tirés d'une grande profondeur pour être amenés à la couche superficielle que nous habitons. Ces matériaux, qui environnent les foyers des volcans, ne diffèrent point de ceux qui sont à notre portée; on ne peut douter que la flamme qui sort d'un cratère soit alimentée par des houilles, du soufre ou des sulfures. Il est même constaté que des substances animales furent précipitées autrefois dans les profondeurs où les volcans se sont allumés, puisque les cratères contiennent ordinairement les produits de ces substances soumises à une haute température. — Nous n'avons aucun moyen de mesurer la distance verticale entre le niveau des mers et les foyers des volcans. Ce fut en vain que l'intrépide Spallanzani descendit jusqu'au fond du cratère de l'Etna, et que, suspendu au-dessus d'un abîme de feux, porté par une couche peu épaisse de laves exposées à retomber dans le gouffre, il se penchait pour observer la voie par laquelle tant de matières pierreuses liquéfiées avaient passé pour couler de cette hauteur jusque dans la mer depuis des siècles inconnus à toute la race humaine : le naturaliste ne put rien voir, et les pierres qu'il laissait tomber ne lui renvoyaient aucun son. En essayant une application du calcul aux données trop mal déterminées que ce problème peut fournir, en évaluant à peu près la masse soulevée par le volcan, et lui restituant la forme qu'elle dut avoir dans l'intérieur de la terre, on n'estimera pas à moins de trois lieues au-dessous de la surface de la Méditerranée la position de l'agent capable d'un aussi grand effet. Si le foyer du Vésuve est placé aussi bas, comme l'aspect des lieux le fait conjecturer, quelle doit être la force de projection qui élève au-dessus de ce volcan les immenses gerbes enflammées que l'on y voit quel-

quefois? L'activité du feu central peut seule rendre compte de ce phénomène. Quant à l'intermittence des éruptions, on conçoit facilement qu'elle doit tenir à plusieurs causes variables : l'introduction jusqu'à cette profondeur d'une quantité d'air atmosphérique suffisante pour entretenir la combustion, la situation, la quantité et la nature des combustibles, etc. L'extinction finale des volcans après une activité plus ou moins prolongée, dérive aussi des mêmes causes, et se trouve suffisamment expliquée. — On n'entreprendra point d'énumérer les bouches actuellement brûlantes sur toute la terre; cette nomenclature formerait un volume. Depuis l'Islande jusqu'à la terre de Feu, et sous tous les degrés de longitude, on peut citer plusieurs volcans dont quelques-uns ont l'impétuosité d'une vigoureuse jeunesse, tandis que d'autres approchent de la caducité. Ceux de l'Amérique ont acquis une célébrité qu'ils doivent aux savants dont ils ont eu la visite à différentes époques; mais l'*Hécla* ne présente pas moins de faits dignes d'être observés, quoique le séjour en Islande n'ait pas autant d'attraits que celui des Cordilières. Le *Geyser*, immense jet d'eaux thermales dont la hauteur est fréquemment au-dessus de cent mètres, prouve que les feux volcaniques peuvent lancer autre chose que des laves, des pierres et des cendres. Près du volcan du Kamtchatka, ce n'est pas un jet d'eaux chaudes, mais une rivière qui brave les rigoureux hivers de cette contrée. Les volcans de l'Asie et de l'Afrique sont moins connus que ceux des autres parties du monde; mais leur étude n'ajoutera probablement point de notions importantes à l'ensemble de ce que l'on sait déjà. — La liste des volcans éteints serait incomparablement plus longue que celle des feux encore brûlants; les géologues, qui ont étudié spécialement les terrains volcanisés en France, affirment que l'on peut compter jusqu'à mille cratères dans l'ancienne Auvergne, et il faudrait y ajouter ceux de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de l'ancienne Provence, etc. Les bords du Rhin montrent en plusieurs lieux des amas de produits volcaniques; dans toute l'Europe, les feux souterrains ont laissé des traces de leur action prolongée, et lorsque toute la terre sera devenue le sujet d'un examen aussi diligent, il sera peut-être plus court de signaler ce que ces feux ont épargné que ce qu'ils ont atteint. Avant que l'on ait acquis cette vaste instruction, la géologie des terrains volcanisés sera terminée en France, où elle est déjà très avancée par les travaux de plusieurs savants, au nombre desquels on remarque le vénérable Malesherbes. Un des faits les plus instructifs qui ait été constatés est celui de volcans qui se sont ouvert un passage à travers des couches de calcaire marin chargées de formations d'eaux douces, sur lesquelles les laves se sont étendues : l'incendie occupa de grands espaces, et dura long-temps; enfin, après des siècles, les terrains brûlés purent se couvrir de végétaux, et la contrée redevint habitable. Les annales de l'histoire ne remontent pas jusqu'à cette époque, mais la chronologie de notre planète est imprimée dans son sein en caractères ineffaçables, et toujours intelligibles lorsqu'on fait usage de sa raison. Quand même l'étude des volcans n'aurait fait découvrir que ces caractères et dirigé leur interprétation, on ne regretterait ni le temps ni les travaux qu'elle a coûtés.

FERRY.

VOLONTÉ. La volonté est cette énergie *intelligente et consentie* avec laquelle l'ame se porte vers le but que lui a proposé son cœur ou sa raison. — La volonté est-elle une faculté élémentaire, un attribut simple du *moi?* ou bien peut-elle s'expliquer par les facultés simples et primitives de notre nature, est-elle réductible à des éléments déjà connus? Nous avons signalé ailleurs, comme éléments de la nature humaine, le pouvoir de connaître, ou l'intelligence; le pouvoir d'éprouver du plaisir ou de la peine, c'est-à-dire la sensibilité; le pouvoir d'agir, de faire effort pour tendre vers un but, c'est-à-dire

l'activité. Or, on voit sur-le-champ qu'il existe entre l'activité et la volonté une grande affinité de nature ; mais y a-t-il identité? ou bien, si ces deux pouvoirs diffèrent l'un de l'autre, en quoi la volonté se sépare t-elle de l'activité? quel élément nouveau y rencontre-t-on qui la différencie du principe actif considéré comme pouvoir simple et primitif du *moi?* A ces questions, voici notre réponse. La volonté est l'activité éclairée par la conscience d'elle-même, par l'intelligence de son effort et de son but, acquérant par là un degré d'énergie qu'elle ne possédait pas auparavant, et devenant, non plus un mobile irréfléchi, une impulsion indépendante de l'homme, mais une force qui se connaît, qui donne son consentement à ses actes, qui peut à son gré s'arrêter, se ralentir ou croître d'intensité, une force qui, par cela qu'elle se connaît, dépend d'elle-même, ne relève que d'elle-même, et confère ainsi à l'homme, par la puissance nouvelle dont elle vient de l'investir, l'indépendance et la liberté. Au moment où l'homme sait qu'il peut, il est libre. C'est à ce moment qu'il échappe à la nature pour devenir son maître et son roi (glorieuse royauté, sans doute, mais royauté d'un jour, et nous devons le dire pour arrêter l'élan de son orgueil; dont tout le privilége consiste à devenir responsable de ses moindres actions devant un juge suprême). C'est donc lorsque la conscience intervient pour répandre sa lumière sur l'activité et ses phénomènes, que l'activité perd son caractère de spontanéité, par lequel elle débute nécessairement, et devient cette force qui réfléchit, que nous appelons *volonté.* Sans la conscience, l'activité n'est qu'une force comme une autre, force qui appartient à la nature, n'agit que par la nature, et dont les actes nous sont aussi étrangers que les mouvements des fleuves ou des astres sont étrangers à ces corps qui achèvent sans le vouloir la course qui leur est prescrite dans l'espace. Les animaux (qui songe à le nier?) sont doués d'activité, et de cette activité par laquelle l'homme se ment au début de la vie. Mais, comme les animaux ne se rendent pas compte du pouvoir dont les a doués la nature, n'en connaissent ni la valeur, ni la portée, ni le but, les animaux ne *veulent* pas ; ils sont simplement actifs. Leur prêter la volonté serait faire injure à la raison, tout aussi bien qu'au langage. La différence entre les phénomènes actifs et ceux de la volonté n'est pas moins tranchée ni moins manifeste, considérée dans l'homme même. Ainsi, ce qu'on appelle *tendance, penchant, désir, passion*, dans le *moi*, n'est autre chose que le développement de l'activité spontanée. Tous ces phénomènes sont étrangers à la volonté ; la nature seule les produit. Qu'une lumière vienne à briller au sein de l'obscurité, nous tournerons nos yeux du côté où elle aura paru, nous *agirons* pour considérer ce phénomène inattendu ; mais notre action sera déterminée ici par une impulsion toute spontanée, et, disons-le, involontaire. D'un autre côté, que le savant interroge les cieux, qu'il y cherche la présence d'un astre que ses calculs lui auront annoncé, ici son action n'est plus spontanée ; elle est réfléchie, consentie, voulue ; en un mot, c'est un acte de volonté. Les phénomènes de la volonté se nomment, dans le langage philosophique, *volitions.* Une volition est donc un fait complexe : c'est un phénomène du principe actif, auquel vient s'associer un phénomène intellectuel, qui consiste dans la conscience que l'homme acquiert de son action et dans le consentement qu'il y donne. — J'ai dit aussi que, de l'intervention de la conscience dans les phénomènes de l'activité, résulte la liberté pour l'homme. En effet, la lumière qui se répand alors sur sa nature, et lui révèle le secret de sa force, soumet en même temps cette force à son empire. C'est à sa pensée qu'il appartient de la diriger, de la contenir, de lui donner l'essor. Cette force est maintenant sa conquête. En la possédant, il a conquis aussi la liberté. Pourquoi l'animal ne veut-il pas, n'est-il pas libre? c'est qu'il ne sait

pas qu'il peut. Car il peut assurément plus qu'il n'agit. L'animal placé au haut d'un précipice ne s'y élancera pas, et n'est pas libre de s'y élancer. Pourtant il a en lui la puissance nécessaire pour opérer les mouvements qui le précipiteraient dans l'abîme. L'homme, au contraire, sur le bord du même abîme, sentira en lui le pouvoir de le fuir ou de s'y plonger. Il sera libre de faire les mouvements qui l'en éloignent ou ceux qui l'y conduisent. Quelle différence y a-t-il donc entre l'homme et la brute? Tous deux sont armés de la même puissance, tous deux sont doués de la faculté locomotive qui leur permet les mêmes mouvements. L'activité, dans ce cas, est chez eux identique: mais c'est que la brute s'ignore elle-même; c'est qu'elle ne se rend compte ni de ses facultés, ni de leurs mobiles, ni de leurs moyens d'action, ni de leurs résultats: et voilà pourquoi la brute, tout active qu'elle est, n'est pas libre. Elle n'a pas d'autres chaînes que son ignorance. C'est donc la conscience de ses facultés qui rend l'homme libre. C'est la pensée qui, en s'associant au principe actif, l'élève à l'état de principe volontaire, et le résultat immédiat de cette union c'est la liberté.—Il est intéressant, pour la spéculation, de découvrir l'origine mystérieuse de la liberté humaine, et de présenter sous ce nouveau jour cet attribut essentiel de la volonté. Mais, ce qui aurait surtout un grand intérêt pour la science pratique, ce serait de signaler toute la puissance dont l'activité se trouve armée, quand elle est ainsi guidée et soutenue par la pensée, tout ce qu'elle peut alors acquérir d'énergie et tous les résultats qu'elle peut atteindre, toutes les difficultés dont elle peut triompher. La volonté, c'est l'homme. Préposé lui-même au développement de ses facultés, et néanmoins lié par mille entraves, rencontrant des obstacles à chaque pas, il ne peut étendre la sphère de sa puissance qu'en proportion de l'énergie que sa volonté déploiera pour l'agrandir: mais aussi, quels fruits ne retirera-t-il pas de l'emploi intelligent de sa force? Peut-il prévoir jusqu'où le conduiront des efforts éclairés et persévérants? Non seulement, cette vivacité de l'ame à poursuivre son but lui suggère pour l'atteindre des moyens qui resteront à jamais ignorés des ames faibles et paresseuses; mais on serait tenté de croire qu'une volonté ferme et ardente a par elle-même une influence directe et occulte sur les forces qu'elle tente de se soumettre, et qu'elle franchit les limites que la nature semble avoir imposées à la puissance humaine. Ainsi, pour prendre des exemples vulgaires, je suppose deux personnes douées au même degré de mémoire et d'intelligence, et qui auront arrêté aussi long-temps leur esprit sur un passage d'auteur qu'elles auront également compris. Si l'une d'elles, pour un motif quelconque, a la ferme volonté de se souvenir de ce passage, il se gravera plus profondément dans sa mémoire; et cependant il a été lu et médité aussi long-temps par l'une que par l'autre; les actes intellectuels ont été les mêmes; les idées, les rapports entre les idées ont été aussi bien saisis. Qu'y a-t-il de plus dans le fait de celui qui se souvient? Il y a une plus grande dépense d'énergie, il y a qu'il l'a voulu. Voyez cet enfant de Sparte qui se laisse déchirer le sein par une dent cruelle; il ne pousse aucune plainte, il ne sourcille point. Qui peut ainsi surmonter en lui l'empire de la douleur, si puissant à cet âge? C'est qu'il *veut* qu'on ignore son larcin. Et cet Athénien qui, des plaines de Marathon, s'élance dans les murs d'Athènes pour s'écrier que sa patrie est victorieuse, et qui expire en arrivant, quelle puissance surnaturelle a donc pu soutenir pendant un si long trajet les forces de son corps épuisé par le combat, la chaleur, la fatigue et l'enivrement de la victoire? N'eût-il pas dû succomber mille fois avant d'atteindre le terme de sa course? Non, il *voulait* annoncer le premier leur gloire à ses concitoyens; et il le voulait si fortement que la nature, qui avait brisé ses organes, a été vaincue elle-même par l'exaltation de sa volonté. Que dirai-je de l'ascendant

qu'un homme exerce sur ses semblables, et comment expliquer autrement que par l'influence invisible d'une volonté énergique sur des volontés plus faibles, cette dépendance morale où se trouvent souvent des êtres d'ailleurs aussi intelligents, et qui ont en eux toutes les ressources nécessaires pour résister à cette mystérieuse tyrannie ? On a dit avec beaucoup de raison que le pouvoir de l'homme est en proportion de sa science ; il eût fallu ajouter que la réalité et l'efficacité de la puissance sont dans la force et la constance de la volonté. C. M. Paffe.

W

W. La plupart de nos faiseurs de dictionnaires gardent le silence sur cette double lettre, ou n'en font mention que pour dire qu'elle ne fait pas partie de notre alphabet français. On ne trouve rien sur cette lettre dans la seconde édition du fameux *Dictionnaire de l'académie française*, et cependant la docte commission chargée du travail de révision a compris dans sa nomenclature plusieurs mots étrangers commençant par un *w*, lesquels mots ont été naturalisés chez nous en même temps que les choses qu'ils désignent. Le *w* est une lettre de l'alphabet de plusieurs peuples du Nord. Quoiqu'elle ne soit pas latine, on la voit dans quelques anciennes inscriptions. Le savant Mabillon dit que ce ne fut qu'au XIIe siècle que les deux *w*, jusqu'alors séparés, furent confondus en une seule lettre. On a remarqué cependant que le *w* se trouve dans un diplôme de Clovis III, à la fin du VIIe siècle. Il n'y aurait rien d'étonnant d'ailleurs que cette lettre des Barbares du Nord se fût introduite plus anciennement encore dans la langue latine. Le *w* n'existe ni dans les langues de l'Europe méridionale, ni dans la langue russe, quoique beaucoup de nos historiens prodiguent cette lettre dans l'orthographe des noms de cette nation septentrionale. Ainsi, au lieu d'écrire *Iwan*, *Souvarow*, *Oczakow*, il faut mettre *Ivan*, *Souvarof*, *Oczakov*. C'est surtout dans les langues anglaise, allemande, hollandaise, que triomphe le *w*; là il se montre au commencement, au milieu ou à la fin d'une foule de noms propres. En anglais, il est consonne et voyelle, et sa prononciation se modifie suivant les lettres qui le précèdent ou qui le suivent. Champagnac.

WACE, poète-chroniqueur anglo-normand, né à Jersey dans le XIIe siècle. C'est à tort qu'on lui donne le prénom de *Robert*, qui ne se trouve en tête d'aucun des nombreux manuscrits de ses poèmes. Il n'a jamais pris et reçu d'autre nom que celui de maître Wace. Huet seul, absolument seul, lui attribue sans preuve ce prénom de Robert. C'est sans fondement aussi que Du Cange lui départit celui de Mathieu. Wace même pourrait bien n'être que le nom de baptême Eustache, dont, à diverses époques, et dans plusieurs manuscrits de cet auteur, on a fait Wistace, Huistace, Gasse, etc., etc. Les cartulaires même de la cathédrale de Bayeux et du Plessis-Grimoult ne lui donnent aucun autre nom que *magister Waceius*. Sa naissance remonte entre les années 1112 et 1124; il termina en France ses études qu'il avait commencées en Normandie, à Caen, où il revint composer la plus grande partie de ses poèmes-chroniques écrits en langue romane. En 1160, il dédia ce qu'il avait fini du *Roman de Rou* à son roi Henri II, qui lui fit don d'un canonicat à Bayeux. Suivant Hermant, historiographe de cette ville, cette faveur remonterait à

1141, ce qui n'est pas vraisemblable, car les cartulaires de la cathédrale de Bayeux ne l'inscrivent qu'à partir de 1161 jusqu'en 1171. Ce fut de 1180 à 1184 que Wace mourut en Angleterre. Des cinq poëmes dont on le croit auteur, avec une vraisemblance voisine de la certitude, le plus connu, parce qu'il est le plus utile pour l'histoire, est le *Roman de Rou* (Rolf ou Rollon) *et des ducs de Normandie*, qui, par les soins de Pluquet, fut imprimé pour la première fois en 1827, avec de bonnes notes de M. Aug. Le Prévost, (Rouen, Frère, 2 vol. in-8°.) Dès 1824, Pluquet avait fait imprimer une *Notice* sur Wace suivie de quelques extraits du *Roman de Rou*. La première partie de ce poëme est en vers alexandrins et doit être de 1160; la deuxième, en vers de huit syllabes, n'a dû être terminée qu'en 1174 au plus tôt. La *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, en vers alexandrins, paraît avoir été composée en 1174. On ignore la date de l'*Établissement de la fête de la Conception de la Vierge, par Guillaume-le-Conquérant*, autre poëme de Wace. Tels sont les poëmes de cet auteur concernant la Normandie. La *Chronique ascendante* fut pour la première fois mise sous presse en 1825 dans les *Mémoires de la société des Antiquaires de Normandie*. — Il existe encore de ce poëte une *Vie de saint Nicolas*, en 1,500 vers de huit syllabes, dont Hickes a publié des extraits dans le *Thesaurus litteraturæ septentrionalis*. — Il y a lieu de croire que le premier poëme de Wace est le *Roman de Brut*, qu'il déclare avoir composé en 1155. C'est une chronique fabuleuse des rois réels et prétendus d'Angleterre, composée des légendes bretonnes, que Geoffroi de Monmouth avait mises en latin et amplifiées. Wace mit tout ce fatras historique en vers romans, comme il fit depuis pour ses autres ouvrages. C'est l'histoire du roi Arthur ou Arthus et des chevaliers de la Table-Ronde. Caylus a eu raison de remarquer (*Acad. des Inscrip.*, t. xxiii) que, jaloux des exploits attribués à Charlemagne, les Anglais « voulurent se donner un roi comparable à ce grand souverain, et que, pour le former à leur gré, ils choisirent dans les temps ignorés un monarque qui peut avoir eu de belles qualités et auquel ils étaient les maîtres d'en prêter autant qu'il leur plairait: voilà ce qui nous a procuré l'histoire du roi Arthus. » En effet, cette histoire n'est que la contre-épreuve des histoires de notre Charlemagne : tous deux ont un héros pour neveu; ils font l'un et l'autre la guerre aux païens et aux Saxons; Charlemagne a douze pairs, Arthus douze chevaliers; puis viennent des conquêtes, des aventures et une péripétie d'événements à peu près semblables. Le *Roman de Brut* a été imprimé, pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale avec un commentaire et des notes, par M. Le Roux de Lincy (Rouen, 1836-38, en trois vol. in-8°.) Louis Du Bois.

WAGRAM (bataille de). Après la prise de Vienne, l'empereur Napoléon avait voulu passer le Danube au-dessous de cette ville et compléter les brillants succès qu'il avait déjà obtenus, en livrant à l'archiduc Charles une bataille décisive avant que ce dernier eût eu le temps de réorganiser et de compléter son armée. Le 22 mai 1809, l'armée française, qui avait passé le fleuve à l'île qui porte le nom de *Lobau*, n'était encore qu'à moitié réunie, lorsque la rupture totale du pont, ne permettant plus de continuer les opérations commencées, Napoléon fut obligé de se contenter de conserver l'île de Lobau, et d'attendre la jonction du corps de Marmont, venant de l'Illyrie, et de l'armée d'Italie, commandée par le prince Eugène. Cette dernière, poussant devant elle l'armée autrichienne battue, arrivait le 25 mai à Neustadt. La victoire de Raab et la prise de cette place, la rendirent disponible, et, dès la fin du mois de juin, l'empereur Napoléon put compter sur elle. — Le repos qui suivit la bataille d'Essling avait été utile à Napoléon pour réorganiser complétement le personnel et le matériel de son armée, pour rapprocher de lui les corps les plus

éloignés, en un mot, pour compléter toutes ses dispositions et frapper, dans les plaines du Danube, le grand coup qu'il méditait. Une solution définitive était devenue indispensable afin de faire cesser les menées d'un ennemi, qui cherchait à regagner, par les intrigues et les trahisons, ce qu'il n'avait pas su défendre par les armes. Dès le 30 juin, un pont fut jeté de l'île de Lobau, mais vers la partie orientale, où l'ennemi, s'imaginant que nous répéterions le plan d'attaque du 22, ne nous serrait pas d'aussi près. Le 2 juillet, un second pont fut établi à côté du premier. Les corps de Davoust, Wrède et Bernadotte, et l'armée d'Italie, étaient à portée d'entrer en ligne, mais hors de la vue des ennemis. Enfin, dans la nuit du 4 au 5, le passage s'effectua sur la droite de l'île Lobau, vers Muhlleiten; en même temps, une fausse attaque vers la gauche, sur Aspern et Essling, y attira l'attention du général Klenau, le seul qui fût à portée de nous avec son corps. L'armée française se déploya rapidement dans la plaine, prolongeant et avançant sa droite. Le plan de la bataille était d'attaquer et de forcer la gauche de l'ennemi, et de se déployer en conversant par la droite, afin de prendre en flanc la ligne des positions de l'archiduc Charles, derrière le Russbach, et de le contraindre à recevoir le combat perpendiculairement à la ligne qu'il avait choisie. Mais une confusion dans les ordres de mouvement donnés par le major-général qui n'avait pas bien conçu les dispositions de l'empereur Napoléon ayant croisé les corps d'Oudinot et de Davoust, la ligne de notre armée ne put être complétement formée qu'à six heures du soir. Alors Masséna, à gauche, appuyait au Danube vers Breitenlee; Bernadotte était en face d'Aderklau; l'armée d'Italie devant Baumersdorf et Wagram, village à 2 lieues N.-E. de Vienne, qui a donné son nom à la bataille; Oudinot, vers Groshofen; Davoust à droite, vers Glinzendorf. La réserve, composée du corps de Marmont, des Bavarois et de la grosse cavalerie, était derrière la droite du centre. L'armée autrichienne avait à sa gauche, vers Neusiedel, les corps de Rosenberg et de Hohenzollern; au centre, autour de Wagram, ceux de Bellegarde et des grenadiers; la droite appuyait au Bisamberg sous les ordres de Klenau et de Kollowrath. L'archiduc Charles, trompé sans doute sur les mouvements de notre armée, qu'il croyait voir déboucher plus à gauche, au lieu de nous attaquer le premier, ne se trouva en mesure de combattre qu'en même temps que nous. — Vers sept heures du soir, Napoléon, quoique Davoust ne fût pas encore en mesure d'attaquer Neusiedel, donna le signal du combat. Le corps d'Oudinot fut porté contre Baumersdorf; l'armée d'Italie dut attaquer vers Wagram. Ce choc central ne réussit pas. Oudinot ne put pas passer le Russbach; le prince Eugène, qui n'était pas soutenu sur sa gauche, ne put se maintenir contre le centre ennemi, appuyé par la réserve. Les deux corps durent se replier sur leur point de départ, et il fallut nous disposer à recommencer le lendemain. Napoléon profita de la nuit pour faire resserrer son armée, en faisant appuyer Masséna vers Aderklau et Davoust vers Groshofen. — Le 6 au matin, l'armée française se retrouvait sur le même terrain, à peu près, où elle s'était déployée la veille. Davoust, derrière Glinzendorf, Oudinot vers Groshofen, Bernadotte à Aderklau, Masséna vers Breitenlee; l'armée d'Italie au centre, entre Baumersdorf et Aderklau; la garde, les Bavarois et Marmont en réserve vers Ransdorf. L'archiduc Charles prit l'initiative de l'attaque; à la gauche, le corps de Rosenberg déboucha sur Glinzendorf, soutenu de loin par Hohenzollern, qui resta entre Neusiedel et Wagram. Bellegarde s'avança au centre sur Aderklau. A la droite de l'ennemi, les corps de Kollowrath et de Klenau, avec les réserves, étaient destinés à forcer Breitenlee, et à pousser notre gauche sur Aspern et les ponts du Danube. Cette dernière attaque eut d'abord un succès complet. Masséna, hors d'état de résister à la grande supériorité

de l'ennemi, et découvert sur son flanc droit par la perte d'Aderklau que les Saxons avaient évacué, fut forcé de reculer à Neuwirtshaus, et même la division Boudet perdit Asparn et fut repoussée jusqu'au pont. Mais à notre droite, Davoust battit Rosenberg et le rejeta sur Neusiedel. Les divisions de cavalerie, sous les ordres des généraux Grouchy, Montbrun et Sully, attaquèrent en même temps la cavalerie ennemie qui couvrait encore Neusiedel, et, malgré sa vive résistance, la forcèrent à se replier sur Althof. Neusiedel, vivement attaqué, était au moment d'être enlevé. — Le système de la bataille était entièrement changé, et le mouvement que l'archiduc avait fait faire à la gauche ramenait l'ordre du combat dans la direction perpendiculaire au Danube, que Napoléon avait voulu lui donner dès la veille. Le centre de notre armée, qui n'avait pas encore été en action, se trouvait intact et en mesure de décider de la victoire. Le projet de l'archiduc de nous couper la retraite en se rendant maître de nos ponts était plus brillant que solide. Le centre et la gauche de son armée, affaiblis et menacés d'une défaite imminente, devaient nous livrer la victoire avant le moment où l'archiduc croyait pouvoir se l'assurer. Masséna pouvait et devait le retenir assez long-temps pour que, Neusiedel une fois emporté, l'armée d'Italie débouchant par le centre et coupant la ligne de l'ennemi, achevât la défaite des corps de Rosenberg, Hohenzollern et Bellegarde. Dans quelle position se serait alors trouvé l'archiduc devant nos ponts repliés, ainsi que les dispositions étaient prises pour le faire? Un mouvement aussi hasardeux ne peut se faire impunément que lorsque l'aile opposée servant de pivot est bien assurée, et peut menacer elle-même tout contre-mouvement de notre adversaire. Ici ce fut une faute, et elle porta ses fruits. — Napoléon ordonna alors à Masséna, qu'il fit appuyer par le corps saxon, de se contenter de soutenir et de retarder les efforts de l'ennemi, et de se tenir en mesure de reprendre l'offensive. Lui-même, au centre, mit l'armée d'Italie en mouvement. Le général Macdonald, avec les trois divisions Lamarque, Broussier et Séras, appuyé par la cavalerie légère de la garde, celle du général Gérard, la division bavaroise de Wrède et l'artillerie de la garde, fut dirigée sur Aderklau. Le prince Eugène, avec les divisions Pacthod et Durutte, se tint prêt à attaquer en flanc les troupes de la gauche de l'ennemi dans leur mouvement de retraite. La colonne de Macdonald, enfonçant et culbutant les troupes qu'elle rencontre, dépassa Aderklau, déboucha entre Wagram et Breitenlee, et arriva à Sussenbrun. Là, elle se trouva en présence de l'élite des troupes de l'ennemi, que l'archiduc conduisait en personne, et menacée sur ses flancs par les troupes qu'elle avait enfoncées. Réduite à moins de 3,000 combattants, elle soutint sans s'ébranler le choc de trois corps ennemis; une charge des cuirassiers de Nansouty, l'approche de la jeune garde, du corps de Marmont et de la division de Wrède, la dégagèrent bientôt. — Pendant ce temps, Davoust avait emporté Neusiedel, et un peu après, Oudinot forçait le passage du Russbach, et gagnait les hauteurs du Baumersdorf; les corps ennemis se retiraient par Wagram. Dans ce moment, le prince Eugène se porta avec ses deux divisions sur les hauteurs de ce village; l'ennemi fut obligé de les quitter pour diriger sa retraite vers le nord; et Eugène, tournant à gauche, prit la direction de Gerasdorf. A peu près en même temps Macdonald emportait Sussenbrunn; l'ennemi chercha à se défendre à Gerasdorf; mais, se voyant près d'être débordé, d'un côté par les divisions du princ Eugène, et de l'autre pas Masséna, qui, ayant repris l'offensive, approchait de Léopoldau, il se vit forcé de dépasser encore cette position. La bataille était perdue sans ressource, et l'archiduc Charles, ne voulant pas, en s'obstinant encore à combattre, compromettre les troupes qui lui restaient, fit continuer la retraite dans la direction de la Moravie. — Cette bataille,

dont les conséquences, avec une politique moins condescendante que celle que nous suivîmes alors, auraient pu être assez désastreuses à l'Autriche pour ne plus laisser de place à la campagne de 1814, coûta à l'ennemi 3 généraux tués, 10 blessés, 24,000 hommes tués ou blessés, 20,000 prisonniers, 30 canons et quelques drapeaux. Notre perte ne fut guère moins sensible, car elle fut de 3 généraux tués, 24 blessés et plus de 20,000 hommes hors de combat.

Gal G. de Vaudoncourt.

WAHABIS ou **WAHABITES**, fameux sectaires musulmans qui ont coûté beaucoup de sang à l'Arabie et à l'empire ottoman. Abd'el Wabab, fondateur de cette secte, naquit vers la fin du XVIIe siècle, de parents pauvres, dans les environs de Hillah sur l'Euphrate, ou dans le Nedjed, province d'Arabie. Il se distingua de bonne heure par son esprit, sa mémoire et sa libéralité. Après avoir passé plusieurs années pour s'instruire, à Ispahan, dans le Khoracan, puis à Bagdad et à Bassora, il revint prêcher sa nouvelle doctrine dans sa patrie, vers l'an 1735. Reconnu prophète par les uns, repoussé par les autres, il se vit assiégé dans une forteresse du Dreyeh, par le cheikh d'Al-Ahsa qu'il força de fuir honteusement. La secte des Wababis, qui avait pris le nom de son chef, se propagea dès lors sans bruit et sans obstacles, jusqu'à la mort d'Abd'el Wabab, vers l'an 1755. Elle fit des progrès plus rapides sous son fils Cheikh-Mohammed. On le vit, joignant à une éloquence persuasive, aux dehors d'une austère piété, l'audace et le charlatanisme des réformateurs, parcourir l'Yémen, le Hedjaz, l'Irak et la Syrie; repoussé de la Mekke, de Bagdad, de Bassora, revenir en Arabie, et y séduire Ibn-Sehoud, prince du Dreyeh, qui, ayant fait embrasser par ses bédouins la nouvelle religion, fut reconnu émir suprême des Wahabis. Ces sectaires ne croyaient pas que le Coran eût été créé par l'inspiration divine ou par l'ange Gabriel. Ils regardaient Jésus-Christ, Mahomet et les prophètes, comme des sages aimés du Très-Haut, et n'adressaient leurs prières qu'à Dieu seul. Plus tolérants pour les chrétiens et pour les juifs que pour les mahométans, ils taxaient ceux-ci d'idolâtrie et s'arrogeaient le droit de les tuer. Ils proscrivaient les cérémonies et les décorations funèbres comme impies, et détruisaient les *turbés* ou chapelles sépulcrales élevées sur les tombeaux des cheikhs et des imans, réputés saints parmi les musulmans. Ces unitaires fanatiques devaient nécessairement devenir des iconoclastes furieux. Ils étaient d'ailleurs d'une extrême frugalité, ne se nourrissant que de riz, de dattes, de lait, de pain d'orge et de sauterelles. La pipe leur était interdite, et ils ne prenaient de café que comme remède digestif. Leur constitution robuste et leur étonnante sobriété se faisaient surtout remarquer dans leurs campagnes militaires, où leurs provisions se bornaient à deux outres, l'une pleine d'eau, l'autre de farine, attachées sous le ventre de leur dromadaire. Se sentaient-ils pressés par la faim, ils délayaient leur farine avec de l'eau et en formaient des boulettes qu'ils avalaient après les avoir jetées sur des broussailles enflammées. Si l'eau leur manquait, ils la remplaçaient par l'urine ou même par le sang de leur monture. Leurs habits de laine grossière, leurs nattes, leurs vases de bois et d'argile, offraient la même rusticité. Une parfaite égalité régnait entre eux; ils ne connaissaient ni titres ni distinctions, et, malgré leur obéissance religieuse à leurs chefs, ils leur parlaient avec la plus grande familiarité. De tels hommes ne pouvaient manquer de faire de bons et robustes soldats. Ibn-Sehoud les plia aisément à la discipline militaire; il les arma de lances et de fusils à mèches, et les prédications de Mohammed exaltèrent leur fanatisme et leur bravoure. Le siége de la puissance des Wahabis fut établi à Dreyeh, ville à 12 journées sud-ouest de Bassora, et l'autorité, partagée entre les deux chefs, l'un spirituel, l'autre temporel, devint héréditaire dans leurs familles. Plusieurs tribus,

tant errantes que sédentaires, s'y étaient soumises de gré ou de force, lorsque Ibn-Sehoud mourut, laissant à son fils Abd'el Aziz une armée de 100,000 hommes montés sur 50,000 chameaux. — La Porte-Ottomane s'alarma enfin des progrès de ces sectaires qui commençaient à s'étendre hors de l'Arabie. Soliman, pacha de Bagdad, fit marcher contre eux, en 1798, son kiaya, ou lieutenant, qui les repoussa dans leurs déserts. Mais le prince des Wahabis prit bientôt sa revanche. Le 29 avril 1801, époque du pèlerinage que les musulmans chyites ou sectateurs d'Ali font à Iman-Houçaïn, ville située dans le pachalik de Bagdad, Abd'el Aziz, à la tête de 12,000 Wahabis, surprend cette ville, égorge plus de 3,000 pèlerins ou habitants, détruit la mosquée et le tombeau de Houçaïn, et, sans avoir perdu un seul homme, ramène 200 chameaux, chargés d'immenses trésors. — Sehoud, son fils, lui succéda en 1803; il s'empara de Taïef, vendit fort cher au pacha de Damas la permission de conduire à la Mekke la grande caravane de pèlerins; et, après son départ, y entra lui-même sans résistance. Il détruisit tous les tombeaux de saints, excepté celui d'Abraham, et pilla tous les trésors de la Caabah. Mais la faible garnison qu'il avait laissée dans la place ayant été égorgée, il organisa, sur le golfe Persique, des flottilles de pirates qui enlevèrent plusieurs navires turcs, persans et anglais, tuèrent l'iman de Maskat, et se rendirent maîtres de cette ville en 1804. Peu de temps auparavant il s'était emparé d'Al-Ahsa, capitale d'un état puissant sur le golfe Persique. En 1805, il désigna pour son successeur Abd'allah, l'un de ses fils, qui échoua contre Bassora, Zobéir, et surtout contre Mesched-Ali. Sehoud, plus heureux, malgré la perte de la Mekke, dictait la loi aux Arabes, aux Hadjis ou pèlerins, et pillait les riches présents que le grand-seigneur s'obstinait à y envoyer tous les ans. En 1806, il prit Médine, la Mekke, et Djedda, refusant l'entrée à la grande caravane, qui, dépouillée et décimée, fut forcée de retourner à Damas. En juillet 1807, les Wahabis envahirent et saccagèrent Anah sur l'Euphrate. L'année suivante, ils vinrent insulter Damas. Cependant, Sehoud, en continuant ses hostilités contre les Turcs, cherchait à se concilier la bienveillance du roi de Perse et des Anglais. Mais ses pirateries dans le golfe Persique provoquèrent contre lui une ligue puissante. Une escadre envoyée par le gouverneur de Bombay, et réunie aux vaisseaux de l'iman de Maskat, remporta, au commencement de 1810, une victoire complète sur les pirates, coula à fond 120 de leurs navires, brûla leurs habitations et leurs magasins, et leur tua ou prit 4,000 individus. Dans le même temps, Sehoud essuya d'autres revers. Mais le chagrin le plus cuisant pour lui fut la défection d'Abd'allah et de deux autres de ses fils, qui, tandis qu'il accomplissait, suivant son usage, le pèlerinage de la Caabah, en 1811, lui enlevèrent 300 chameaux chargés d'or, d'argent, de bijoux, d'armes, de munitions, et se retirèrent à Al-Ahsa, où ils se fortifièrent. Ce fut dans cette circonstance que la Porte-Ottomane, avec le secours ou l'aveu de tous les princes musulmans orthodoxes, chargea Mohammed-Ali, pacha d'Égypte, de faire aux Wahabis une guerre d'extermination. — La nouvelle du débarquement de l'armée égyptienne opéra une réconciliation entre Sehoud et ses fils. Abd'allah écrasa, en 1812, les Turcs dans les défilés de Djédidé; mais, au lieu de profiter de sa victoire et de défendre les approches de Médine, il se fia aux habitants, et cette ville fut enlevée d'assaut par les troupes égyptiennes. La prise de quelques autres places, la défection de quelques tribus mécontentes, les rendirent maîtres de Djedda sans coup férir, et bientôt après de la Mekke. En 1814 mourut Sehoud, laissant les affaires en mauvais état, malgré la révolte des Arabes du Yémen en faveur des Wahabis. Le court règne de son fils ne fut qu'une suite de désastres entremêlés

de faibles succès. Mohammed-Ali avait amené en personne de nouveaux renforts. Les rebelles du Yémen furent soumis, et Abd'allah, vivement attaqué dans le Nedjed, demanda la paix en 1816; il devait livrer sa capitale, rendre les trésors enlevés au tombeau de Mahomet, et se contenter du titre de cheikh-al-belad, sous la dépendance du gouverneur de Médine. Ce traité fut signé par des plénipotentiaires ses parents. Mais il en éluda l'exécution; il n'avait cherché qu'à gagner du temps pour recruter son armée et fortifier ses principales places. Alors Ibrahim, fils du pacha d'Égypte, recommença la guerre avec activité. La bravoure personnelle d'Abd'allah, ses efforts plus qu'humains, ne purent lutter contre des troupes mieux disciplinées et pourvues d'artillerie. Les mesures vigoureuses qu'il employait pour arrêter la défection de ses partisans, de ses parents même, produisaient un effet tout contraire. Enfin, battu sur tous les points, chassé de place en place, et assiégé dans Dreyeh, la seule ville qui lui fût restée, il s'y défendit pendant plus de cinq mois. Il capitula le 9 septembre 1818, fuma et prit le café avec Ibrahim, obtint la vie sauve pour ses frères, pour ses fils et ses soldats, mais il ne put obtenir un sauf-conduit pour lui-même, ni l'assurance que sa capitale ne serait pas rasée. S'abusant sur sa position, il refusa de fuir, fit ses adieux à sa famille et à ses amis, et fut dirigé, sous bonne escorte, avec son secrétaire et son trésorier, sur le Caire, où, après avoir été honorablement accueilli par le pacha, il fut embarqué pour Constantinople avec ses deux compagnons. Arrivés le 16 décembre, ils y furent promenés chargés de chaînes, puis jetés dans une prison, où on leur arracha les dents et on les appliqua à la torture. Le lendemain ils furent amenés devant le sultan Mahmoud, et, par son ordre, on les décapita sur la place de Sainte-Sophie. Leurs cadavres, exposés trois jours, furent ensuite abandonnés à la populace. Mohammed-Ali, qui avait inutilement demandé la grâce de ce rebelle, sauva du moins ses fils et ses frères, et leur assura des pensions alimentaires. Dreyeh et quelques autres places des Wahabis ont été rasées. Un grand nombre de ces fanatiques ont péri dans les combats ou dans les massacres; mais leur secte, proscrite sans être anéantie, reparaîtra quelque jour sous un autre nom. L'*Histoire des Wahabis*, par Corancez, s'arrête en 1809; le *Mémoire* de Rousseau sur le même sujet ne va pas au delà de 1813. Nous avons tâché de concilier et de compléter ces deux auteurs dans ce résumé succinct d'une histoire qui reste à faire. H. AUDIFFRET.

WALDECK (La principauté de) est formée par l'ancien comté de Waldeck, qui appartenait au cercle du Haut-Rhin; Hesse-Cassel la borne au sud et à l'est, la Westphalie prussienne à l'ouest et au nord. Sa superficie, y compris le comté de Pyrmont (*v.*) est de 21 milles 1/2 carrés, et sa population de 56,000 ames, répandues dans 14 villes, 105 bourgades, 47 hameaux et un grand nombre de châteaux; son sol, quoique pierreux et couvert de bois, produit plus de blé que n'en consomment les habitants: ceux-ci élèvent de nombreux troupeaux. Les productions les plus importantes du genre minéral sont le fer, le plomb et le cuivre: on trouve encore, dans le pays, des carrières de marbre et d'albâtre, et l'Éder roule quelques paillettes d'or. La cour et les habitants, à l'exception de 800 catholiques, 500 juifs et quelques quakers, professent la religion protestante. Peu aisés, quoique laborieux, agriculteurs, bergers, mineurs, ils s'occupent, en outre, de l'exploitation des mines, de la manipulation du fer, de la fabrication de draps grossiers et de la filature de la laine. Ils ont une constitution depuis le 19 avril 1816. Les états, composés des possesseurs de terres nobiliaires, des députés de 13 villes et de 10 membres représentant les paysans, fixent les impôts et proposent les lois. Ils se réunissent annuellement dans la ville d'Arolsen. Les revenus du prince s'élèvent à 440,000 florins; la dette nationale est de

1,800,000 florins. La famille régnante est une des plus anciennes de l'Allemagne. Des comtes de Waldeck sortirent, en 1580, les branches d'Eisenberg et Wildungen, dont la dernière, qui fut élevée à la dignité princière en 1682, s'éteignit en 1692 : ce titre passa, en 1711, à la branche aînée. Josué, frère du premier prince de la branche aînée, Frédéric Othon-Ulric, fut la tige de la descendance apanagée des comtes de Waldeck à Berckheim. Le comté de Pyrmont, détaché de la principauté de Gœttingue par le mariage d'un comte de Gleichen, y retourna en 1625, lors de l'extinction de cette dernière famille. Depuis 1438, le comté de Waldeck relevait de la maison de Hesse. Les querelles relatives à cette suzeraineté s'éteignirent en 1635 par un traité que confirma la paix de Westphalie. Ce ne fut qu'en 1803 que le prince obtint une voix à la diète de Ratisbonne. Le prince actuellement régnant est Henri-Frédéric-Georges, né le 20 septembre 1789 : il a succédé à son père le 9 septembre 1813, et a épousé, en 1823, la princesse Emma d'Anhalt-Bernbourg-Schanmbourg. De cette union sont nés les princes Victor-Georges en 1821, et Wolrath-Melander en 1833. A la diète germanique, le prince a la seizième voix, conjointement avec les maisons de Hohenzollern, de Lippe, de Reuss et de Lichtenstein. Waldeck, depuis 1826, a adopté le système de douanes de la Prusse. Le duché met sur pied 578 hommes, qui font partie du onzième corps d'armée. La capitale, Korbach, a une population de 2,200 habitants et un gymnase. Arolsen est une petite ville de 2,100 ames, régulièrement bâtie : c'est le séjour du prince, et le siége de toutes les administrations. Melbe, Kœnigshagen et Berckhelm appartiennent à la branche collatérale des comtes qui résident dans cette dernière localité : elle possède aussi une partie de la seigneurie de Limbourg dans le Wurtemberg ; son chef est le comte Charles de Waldeck. C. L.

WALDEMAR Ier, surnommé le *Grand*, roi de Dannemark, fils de saint Canut, naquit le 15 janvier 1131, huit jours après la mort de son père. Ingeborg, sa mère, l'emmena en Moscovie pour le soustraire aux périls qui entouraient son berceau. Revenu dans ses états, en 1146, il fit valoir ses droits lorsqu'il fut question de donner un successeur à Éric III. Ses concurrents, Suénon III et Canut V, parvinrent à l'exclure. Quand il fut en âge de porter les armes, il embrassa le parti de Suénon, et l'aida à chasser Canut du Dannemark. Mais la conduite de son allié lui ayant inspiré de la défiance, il se rapprocha (1154) de Canut, auquel il fiança Sophie, sa sœur utérine. Alarmé de cette union, Suénon voulut prévenir, par une lâche perfidie, le péril qu'il redoutait. La guerre qui avait éclaté entre les deux rivaux venait de cesser, grâce à la médiation de Waldemar. Au milieu des fêtes qu'on donnait pour célébrer la paix, Canut fut tué ; Waldemar, plus jeune et plus agile, se sauva en Jutland, après une vigoureuse résistance protégée par les ténèbres. Suénon l'y ayant poursuivi périt le 23 octobre, à la suite d'une bataille. Les droits et les vœux du peuple appelaient au trône Waldemar, qui s'en montra digne, pardonna à tous ses ennemis, à l'exception de ceux qui avaient trempé dan le meurtre de Canut, et châtia les Vendes qui pillaient les îles danoises. Il avait investi de sa confiance Absalon, un des plus grands hommes du Nord à cette époque, et qui, général avant tout, n'en continua pas moins à commander des armées malgré sa promotion à l'archevêché de Lunden. Les Vendes furent défaits, embrassèrent la religion chrétienne, et reconnurent la domination danoise. Enfin, la prise d'Arcona, dans l'île de Rugen, délivra le Dannemark de tous ses ennemis sur la côte méridionale de la Baltique. Cependant, Frédéric Barberousse avait invité Waldemar à venir le trouver à Lons-le-Saulnier. Le roi s'y rendit, malgré l'avis d'Absalon. Dès la première entrevue, l'empereur parla d'un ton mena-

çant de l'hommage qu'il prétendait lui être dû pour le Danuemark. Waldemar éluda la proposition, parla avec fermeté, et, de retour dans ses états, n'eut rien de plus pressé que d'augmenter les fortifications de Danewercke, qui s'élevaient au sud de Schleswig, dans la partie la plus étroite de l'isthme. Néanmoins, en 1181, il fournit à Frédéric sa flotte pour l'aider à réduire la ville de Lubeck. Waldemar mourut en mai 1181, à Ringsted, où l'on voit encore son tombeau. Ce prince était brave et bienfaisant; il rétablit l'ordre et fit régner l'abondance. On lui doit les codes appelés la *Loi de Scanie* et la *Loi de Séeland*. Il était d'une taille très élevée et se distinguait par son air majestueux. Une de ses filles, Ingebord (Ingeburge), épousa Philippe-Auguste, roi de France, dont elle ne put se faire aimer.

WALDEMAR II, dit *le Victorieux* (Seier), était né en 1170. A la mort de son frère Canut VI, en 1202, les droits de sa naissance et ses grandes actions fixèrent sur lui le choix des états. Aussitôt après, il s'embarqua pour Lubeck, où il fut reconnu seigneur de Nord-Albingie et roi des Slaves. On le voit, en 1204, envoyer des secours à Erling, roi de Norwége, qui s'engage à payer en échange un tribut annuel au Dannemark. L'année suivante, il marche contre les païens de Livonie; mais cette campagne n'a pas de succès. Il est plus heureux dans la Poméranie orientale, aujourd'hui le royaume de Prusse. Il reçoit l'hommage du duc et reprend Dantzig. La paix qui suit lui fournit les moyens de former des établissements utiles. Il rebâtit Lubeck, détruit par un incendie, fonde Stralsund, et publie diverses ordonnances que renferme le *Code de Scanie*. — Waldemar embrassa le parti de l'empereur Frédéric II, antagoniste d'Othon; il en obtint en échange la cession de plusieurs provinces, qui furent démembrées de l'empire et unies au Dannemark. C'est depuis cette époque que les rois de Dannemark portent le titre de roi des Vendes. En 1218, Waldemar, à la tête de la flotte la plus considérable qu'on ait encore vue dans la Baltique, attaque les Estoniens. Ceux-ci demandent la paix et le baptême; mais, trois jours après, ils tombent à l'improviste sur les troupes du roi, qui ne peut les vaincre qu'à l'aide des Slaves et des Allemands. Suivant une saga, les Danois ayant perdu leur bannière au fort du combat, commençaient à lâcher pied, lorsqu'il leur en tomba du ciel une autre de couleur rouge, ayant une croix blanche au milieu. Ce miracle ranima leur courage, et ils restèrent maîtres du champ de bataille. C'est cet étendard, appelé *Danebrog*, qui figure encore dans les armoiries du Dannemark. L'Estonie fut soumise, et Waldemar fonda la ville de Rewel. Ce prince avait ainsi porté la monarchie danoise au plus haut degré de puissance. Jusqu'alors son règne n'avait été qu'une suite de succès; mais nous touchons au moment des revers. Henri, comte de Schwerin, feignant une vive amitié pour Waldemar, se saisit de sa personne et de celle de son fils, les garrotte et les transporte sur un vaisseau qui fait voile vers Mecklenbourg. Enfin, le roi obtient la liberté; mais c'est contre la promesse d'une rançon énorme et la cession de la Nord-Albingie. Ce traité, signé le 25 nov. 1225, n'est pas exécuté par Henri, et Waldemar entre en campagne; mais, abandonné par les habitants du Dithmarschen, il est obligé de lâcher pied, tombe de cheval, perd un œil, et n'échappe qu'à grand'peine à ses ennemis. La paix fut conclue en 1229; elle coûta au Dannemark le Holstein, le Mecklenbourg et la Poméranie, dont il ne conserva que l'île de Rugen. Le malheureux Waldemar renonça à la carrière des armes, et se livra tout entier à la réforme des lois. Il publia le *Code du Jutland*, et mourut le 28 mars 1241. C. L.

WALLACE (WILLIAM), célèbre guerrier écossais, naquit en 1276. Il était le plus jeune fils du chevalier Malcom Wallace d'Ellerslie, près Paisley, dans le comté de Renfrew en Écosse. Il avait à peine 19 ans lorsque son caractère indépendant et fier se fit connaître par un

trait décisif. Insulté par le fils de Selby, gouverneur du fort et du château de Dundée, il le tua. A cette époque, l'Écosse frémissait sous le joug pesant d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, qui s'en était emparé. Il retenait prisonnier le roi Jean Baliol; et ceux qu'il avait choisis pour gouverner sa conquête ne cessaient d'accroître par leurs extorsions la haine des Écossais. Le comte de Warren, l'un des délégués d'Édouard, s'étant rendu en Angleterre pour y rétablir sa santé, avait laissé en partant tout le poids des affaires au grand-justicier Ormeshy, et au trésorier Cressingham, qui n'avaient avec eux que peu de troupes. Ormeshy se faisait remarquer par sa dureté, Cressingham par une cupidité insatiable; celui-ci irritait les Écossais par ses exactions, celui-là par son insolence. Wallace, après l'action hardie qu'il venait de commettre, n'avait plus de salut que dans la fuite s'il voulait éviter le châtiment qu'on n'aurait pas manqué de lui infliger. Il se sauva dans les bois, réunit autour de lui quelques aventuriers que leurs crimes forçaient à mener une vie errante, se déclara leur chef, et, d'une troupe de brigands, il forma le noyau d'une armée qui a fait trembler l'Angleterre. Wallace, le véritable héros des temps antiques, était d'une taille athlétique, d'une force herculéenne, d'un courage sans bornes, d'une patience encore plus extraordinaire. Il fut presque toujours heureux dans ses luttes contre les oppresseurs de sa patrie. Connaissant parfaitement le pays, jamais il ne se laissa surprendre. Était-il poursuivi par des forces supérieures, sa troupe se dispersait à l'instant dans les forêts et dans les montagnes. Le croyait-on presque seul, il ne tardait pas à reparaître avec un corps considérable : il tombait sur ses ennemis et répandait partout la terreur. — Chaque jour la réputation de Wallace s'accroissait; chaque jour le nombre de ses partisans augmentait; tous ceux de ses compatriotes que l'amour de la patrie inspirait venaient se ranger sous ses drapeaux. Il se trouvait à la tête d'un corps nombreux d'hommes dévoués et aguerris qui formaient une véritable armée. Ils le proclamèrent solennellement leur général. Aucune autorité écossaise ne subsistait. Baliol était dans les fers, et Wallace se fit nommer vice-roi pour le remplacer. Il voulut alors frapper le coup décisif, attaquer Ormesby. Celui-ci, instruit à temps, se voyant hors d'état de résister, se réfugia en Angleterre avec la plupart de ses officiers. Le peu de confiance des Anglais en eux-mêmes ranima l'ardeur des Écossais; chacun prit les armes et courut se joindre à Wallace. Quelques barons l'appuyèrent ouvertement; Robert Bruce lui-même favorisa secrètement sa cause, et les Écossais se préparèrent à défendre, par leurs efforts réunis, cette liberté qu'ils venaient de recouvrer d'une manière miraculeuse. Le comte de Warren, voulant rétablir l'autorité de son souverain, rassembla une armée de quarante mille hommes, et, pénétrant dans Annandale, traversa rapidement le sud-ouest de l'Écosse avant que les Écossais eussent pu se concerter sur un plan de défense. Un grand nombre de barons, effrayés à son approche, se soumirent; d'autres, plus lâches, se réunirent à l'armée anglaise. Mais Wallace ne se laissa point abattre par leur défection. Il se retira dans le Nord avec ses fidèles soldats, espérant ainsi prolonger la guerre et profiter des difficultés que la nature montagneuse de ces contrées offrait à ses ennemis, difficultés qui étaient pour lui une chance de salut. Warrenne les y suivit avec son armée; déjà il avait atteint Stirling, lorsqu'il découvrit les Écossais campés près de l'abbaye de Cambuskenneth, sur la rive opposée du Forth. Il eut l'imprudence d'ordonner à son armée de passer le pont qui le séparait des Écossais. Wallace ne fit aucun mouvement; il attendit que les Anglais eussent traversé le Forth; puis, s'élançant alors sur eux avec une impétuosité irrésistible, il les tailla en pièces, sans que Warren, témoin de ce désastre, pût aller au secours des siens. Au nombre des

morts on trouva Cressingham, l'ennemi le plus implacable des Écossais. Ce fut le 11 septembre 1297 que les Anglais éprouvèrent ce terrible échec qui les contraignit à évacuer immédiatement l'Écosse. Les Écossais se crurent invincibles sous un tel chef. Wallace fut déclaré le sauveur de la patrie; de toutes parts on venait se ranger sous son drapeau. Il résolut de profiter de cet enthousiasme, de marcher sur l'Angleterre, et de se venger ainsi sur elle des maux dont elle avait accablé sa patrie. Après avoir repris la ville de Berwick, le 1er novembre 1298, il envahit les comtés du nord de l'Angleterre, y mit tout à feu et à sang, poussa ses ravages jusqu'à Durham, et retourna en Écosse chargé de dépouilles. — Cependant, Édouard, qui se trouvait en Flandre, et venait de conclure un traité avec le roi de France quand la nouvelle de ces événements lui arriva, se hâta de retourner en Angleterre, y rassembla une armée de 80,000 hommes d'infanterie et de 7,000 cavaliers, et se disposa à entrer en Écosse.— Des forces aussi considérables à combattre demandaient de la part des Écossais une union, une abnégation rares. Une partie des barons favorisèrent les Anglais; le découragement s'empara de quelques-uns; enfin, la noblesse vit d'un œil jaloux l'immense popularité dont jouissait Wallace. Celui-ci, pénétrant leurs sentiments, prévoyant les discordes intestines qui menaçaient sa patrie, résigna volontairement son autorité, ne conservant que le commandement d'un corps de ses partisans qui refusaient de suivre tout autre chef. Le sénéchal d'Écosse et Cummyn de Badenock obtinrent le commandement des troupes écossaises, que Wallace avait abandonné, se portèrent à Falkirk, et résolurent d'y attendre les Anglais.— Ce fut là que, le 22 juillet 1298, Édouard vint les attaquer. Wallace, qui combattait à la tête de son petit corps d'armée, résista long-temps aux Anglais avec un courage digne du succès. Cependant, la supériorité qu'avaient alors les archers anglais fit pencher la victoire de leur côté; les Écossais furent battus et laissèrent sur le champ de bataille la plus grande partie de leur armée. Wallace montra dans cette déroute toute la présence d'esprit et toute la prudence qui le distinguaient. Il conserva intact son petit corps d'armée, se retira derrière le Corron, petit fleuve étroit mais profond, et en suivit les bords escarpés. — Les provinces du Nord continuèrent la révolte. Les grands barons, auxquels leur jalousie contre Wallace mettait les armes à la main, non contents de choisir Jean Cummyn pour régent du royaume à la place de Wallace, l'exclurent en même temps du commandement des armées et des conseils de la nation. Wallace avait l'ame trop grande pour vouloir que sa patrie souffrît de l'ingratitude des grands; il ne cessa pas de combattre pour la liberté et l'indépendance écossaise, même après la conquête complète qu'Édouard fit de l'Écosse en 1304. Irrité de cette résistance opiniâtre, croyant toujours à de nouveaux dangers tant que Wallace existerait, Édouard mit tout en œuvre pour découvrir sa retraite et se rendre maître de sa personne. Wallace lui échappa quelque temps; mais enfin il fut trahi par un de ses amis, le chevalier Jean Monteith, auquel il avait confié le lieu de sa retraite, et qui eut l'infamie de le livrer. — Dès qu'Édouard eut Wallace entre les mains, il le fit conduire à Londres chargé de fers, le fit condamner à mort et décapiter le 23 août 1305. Telle fut la fin de ce guerrier intrépide, dont toute la vie ne fut que dévouement à sa patrie, et qui la servit encore en mourant. Cette mort irrita tellement les Écossais qu'ils ne tardèrent pas à lui trouver un vengeur. — Il existe un roman historique fort intéressant de miss Jane Porter, dont Wallace est le héros. On a donné en France un opéra-comique intitulé *Wallace* ou *le Ménestrel Écossais*; mais il est surtout connu en Écosse par le poème populaire intitulé *Henri-le-Ménestrel* ou

Henri-l'Aveugle, poème qui date de 1446, et qui, par la simplicité du coloris et la vérité de l'enthousiasme, est digne de son sujet. Le nom de Wallace est un de ces beaux noms qui sont devenus des bannières de liberté et d'héroïsme; étoiles rayonnantes qui apparaissent dans le ciel de l'histoire et qui en sont la poésie. Tout le monde répète encore le chant sublime et naïf du pâtre Robert Burns, strophes écrites en dialecte écossais :

Scots, who ha'e wi' Wallace bled, etc.

« Écossais, dont le sang coula mêlé au sang de Wallace; Écossais qu'il conduisit à la mort; saluez le champ de bataille héroïque, saluez votre glorieux lit de mort, saluez la victoire ou le trépas! »

PHILARÈTE CHASLES.

WALLENSTEIN, ou plutôt **WALDSTEIN** (ALBERT-WENCESLAS-EUSÈBE), duc de Friedland, de Sagan et de Mecklenbourg, naquit le 15 septembre 1583, dans son domaine patrimonial d'Hermanie, en Bohême. Son père s'appelait Guillaume de Waldstein et sa mère était la baronne de Smiricky de Smirik : tous deux appartenaient à la religion protestante de Bohême. Dans son enfance Waldstein fréquenta l'école des frères moraves. Nous le retrouvons dans sa seizième année au *convictorium* des jésuites d'Olmutz, où l'avait placé un oncle qui professait le catholicisme; puis il visita les universités de Bologne et de Padoue, voyagea en Italie, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas, et prit à son retour du service en Hongrie dans l'armée de l'empereur Rodolphe, commandée par le général Georges Basta. Rentré pour peu de temps dans ses foyers, il y épousa, en 1606, une veuve âgée de soixante-dix ans, Lucrèce Nikissin de Landeck, qui, par sa mort, arrivée en 1614, le laissa possesseur de biens considérables. Il hérita en outre de quatorze domaines seigneuriaux appartenant à son oncle; de sorte qu'il fut dès lors regardé comme un des plus riches seigneurs du pays. Cependant on le voit à la tête d'un régiment aller se joindre aux troupes du superstitieux duc Ferdinand de Styrie (connu plus tard sous le nom de Ferdinand II), et prendre part à la guerre contre Venise. De retour à Vienne, l'empereur Mathias lui conféra la dignité de comte et le grade de colonel d'un régiment de cavalerie. En 1617 il fut nommé chambellan et épousa la comtesse Isabelle-Catherine de Harrach. Un an après, éclata l'insurrection des Bohêmes et des Moraves contre l'empereur. Waldstein repoussa les offres les plus brillantes que lui firent les révoltés, et combattit avec succès Bethlen Gabor et le comte de Thurn. Lorsque la bataille du Mont-Blanc eut, en 1620, anéanti toutes les espérances des patriotes, et qu'il ne resta aux vaincus d'autre ressource que de s'enfuir à l'étranger, Waldstein acheta de l'empereur, pour la somme de 7,240,228 florins soixante propriétés confisquées. Il fut ensuite élevé à la dignité de prince de l'empire, puis en 1623 il obtint le titre de duc de Friedland, localité qu'il possédait déjà, avec sept villes et cinquante-sept châteaux et bourgades qui en relevaient. Avant cette époque il possédait en immeubles une fortune de trente millions de florins, dont il augmentait chaque année les revenus à l'aide d'une sage économie. La ligue des états de la basse Saxe ayant, en 1625, jeté l'empereur dans de nouveaux embarras, Waldstein lui offrit de lever à ses frais une armée de 40,000 hommes; et, le 25 juil. 1625, il en fut nommé généralissime aux appointements de 6,000 florins par mois. A la tête de 30,000 soldats il courut alors sur les rives du Weser opérer sa jonction avec Tilly, et se porta ensuite vers les bords de l'Elbe. Le 25 avril 1626, il remporta une victoire complète sur le comte de Mansfeld, et se mit avec 50,000 hommes à sa poursuite à travers la Silésie. Après l'avoir complétement battu à plusieurs reprises dans la Hongrie, il reçut l'ordre de chasser les ennemis de la Silésie et d'occuper le Mecklenbourg, la Poméranie et le Brandebourg, afin d'empêcher ces pays protestants de venir en aide à Christian IV, roi de Dannemark. Cette expédi-

tion fut couronnée du plus beau succès, et l'empereur, pour le récompenser, le créa prince de Sagan. Les ducs Adolphe-Frédéric et Jean-Albert de Mecklenbourg étaient soupçonnés d'entretenir des relations secrètes avec Christian. Sur la proposition de Waldstein, l'empereur prononça leur déchéance par un décret du 1er février 1628, et lui livra leur pays en garantie des avances qu'il avait faites pour la guerre. Un second décret ordonna aux populations de lui prêter serment de fidélité comme duc de Friedland et de Mecklenbourg. Dans la crainte que Gustave-Adolphe, en sa qualité de proche parent des princes dépossédés, ne le troublât dans sa nouvelle possession, il résolut d'occuper toute la côte et de s'emparer de Stralsund. Mais les braves habitants de cette ville, soutenus par les troupes suédoises et danoises, opposèrent une si vigoureuse résistance, que Waldstein fut obligé de se retirer après un siége de quatre mois. Une tentative, faite dans le but de surprendre Magdebourg et d'y mettre une garnison impériale, n'eut pas plus de succès. Alors Waldstein prit ses quartiers d'hiver dans les environs d'Halberstadt. Ce fut là qu'il apprit qu'un orage se formait contre lui à la diète de Ratisbonne. Aussitôt il se rend par Nuremberg à Memmingen, où il rencontre les envoyés de l'empereur, le comte de Wartenberg et le baron de Questenberg. Ceux-ci lui annoncent que leur maître lui a retiré son commandement. Le grand général se résigne. Il part pour Prague, où il possède un palais digne d'un roi. Sur ces entrefaites, Gustave-Adolphe débarque le 24 juin 1630 sur les côtes de la Poméranie, et bat Tilly le 7 septembre 1631 aux champs de Breitenfeld, près de Leipzig. L'empereur, surpris à l'improviste, se voit alors forcé de recourir au héros qu'il a lâchement sacrifié à la haine des princes allemands. Waldstein rejeta d'abord opiniâtrement les avances de son maître; mais enfin il céda aux prières de ses amis et aux conditions humiliantes auxquelles souscrivait Ferdinand II. Il fut investi du commandement des troupes dans les premiers jours de 1632. Le traité qu'il conclut avec l'empereur stipulait en faveur du général une liberté absolue en tout ce qui avait rapport à l'armée. Le monarque lui promit en outre une principauté de l'empire et la souveraineté de tous les pays qu'il pourrait conquérir. Il lui laissait la faculté d'employer tous les moyens qui lui paraîtraient convenables pour l'entretien de ses soldats et le choix d'une retraite dans ses états héréditaires en cas de malheur. Ferdinand ne put remplir plus tard ces conditions, et c'est dans cette circonstance qu'il faut chercher la cause de l'assassinat de Waldstein. Celui-ci ouvrit la campagne par la prise de Prague et la délivrance de la Bohême. Il se dirigea ensuite vers Nuremberg, voulant y attirer l'attention des Suédois, qui avaient poussé jusqu'à Munich; repoussa une attaque désespérée que Gustave-Adolphe tenta sur son camp retranché le 4 septembre 1632, et le contraignit d'abandonner la position avantageuse qu'il occupait. Pendant que le roi de Suède menaçait de nouveau la Bavière, Waldstein avec toutes ses forces envahissait la Saxe. Gustave, sur les instances réitérées de l'électeur, accourut avec les siennes et vint camper à Naumbourg sur la Saale. Le duc de Friedland, persuadé que son ennemi ne l'inquiéterait pas à l'approche de l'hiver, chargea son lieutenant Pappenheim d'une expédition lointaine; mais à peine Gustave eut-il appris la marche de ce général qu'il avança le 15 novembre jusqu'à Weissenfels, et livra le lendemain cette célèbre bataille de Lutzen, dans laquelle il perdit la vie en gagnant la victoire. Le duc Bernard de Weimar, qui prit le commandement de l'armée suédoise après la mort du roi, resta maître du champ de bataille, et Waldstein se retira avec les débris de son armée dans les montagnes de Bohême. Arrivé à Prague, il sévit contre les officiers qui avaient pris la fuite pendant le combat; il en fit décapiter onze et dégrader ignominieuse-

ment une multitude d'autres. Cet acte de rigueur le rendit odieux aux soldats, et lui valut de la part des Italiens l'épitète d'*il tiranno*. — L'électeur de Saxe, à qui l'orgueil et les prétentions du chancelier Oxenstiern étaient devenus insupportables, chercha à se rapprocher de l'empereur, et Waldstein reçut l'ordre d'entrer en négociation avec le maréchal Arnimb, et de traiter de la paix. Le 7 janvier 1633 un armistice fut signé pour quinze jours, et se prolongea jusqu'au mois de septembre. L'accusation qui pesait déjà sur sa tête au sujet des rapports secrets qu'on lui supposait avec la Suède, et à l'appui que la France devait lui prêter pour lui assurer la couronne de Bohême, fut victorieusement réfutée par sa rupture de la trève et par la victoire qu'il remporta à Steinau en Silésie sur un corps détaché de 5,000 Suédois. Le général Duwall et le comte de Thurn, qui les commandaient, furent faits prisonniers. Arnimb se retira à Dresde avec ses Saxons; mais Waldstein suivit ses traces, et déjà il menaçait cette capitale, lorsque l'empereur le conjura de voler au secours de l'électeur de Bavière, et de défendre Ratisbonne, assiégée par le duc Bernard. Quoique la saison fût bien avancée, le duc de Friedland se mit en marche vers le Danube, à travers des difficultés sans nombre; mais Ratisbonne était tombée au pouvoir de l'ennemi, et Waldstein revint prendre ses quartiers d'hiver en Bohême et en Moravie. En vertu des conditions auxquelles il avait accepté le commandement, il était en droit de se retirer dans les états héréditaires d'Autriche. Il fut péniblement affecté de voir l'empereur lui dépêcher Questenberg, un de ses conseillers, avec ordre de les quitter, et d'aller s'établir avec son armée depuis l'Oder jusqu'au Weser. A cette nouvelle, Waldstein convoque les généraux et les colonels de son armée: le résultat de leur délibération est qu'on ne peut pas se conformer aux vœux de l'empereur. Celui-ci se contente d'abord de la promesse que Waldstein lui fait d'envoyer 4,000 hommes au secours de la Bavière; mais il ne cache pas à Questenberg son mécontentement de trouver un collègue, un corégent (*corregem*), dans la personne de son général. Les ennemis du duc de Friedland, l'électeur Maximilien de Bavière surtout, mirent à profit ces dispositions de l'empereur pour l'éloigner de nouveau du commandement de l'armée. Waldstein en fut informé, et, pour prévenir une disgrâce, il résolut de se démettre de ses fonctions, d'autant plus qu'il était malade et souffrant d'une violente attaque de goutte. Les principaux colonels, encore réunis chez lui, n'étaient pas de cet avis. C'était sur sa parole qu'ils avaient levé des troupes; ils avaient des arriérés de solde à réclamer de l'empereur, et ils savaient très bien qu'ils perdraient tout si Waldstein quittait l'armée. Ils le prièrent donc de ne pas déposer son commandement, lui offrant l'engagement écrit de lui rester fidèles. Ainsi se forma, le 12 janvier 1634, cette conspiration ou *ligue de Pilsen*, dans laquelle le duc et les colonels jurèrent de rester unis. L'empereur reçut cette terrible nouvelle par plusieurs voies, et surtout par Piccolomini et par l'électeur Maximilien. On lui représentait cette levée de boucliers comme une conspiration dont le but était de le détrôner, lui et toute sa famille. On lui conseillait d'*écraser le scorpion* et d'agir avec fermeté. L'empereur signa donc, le 24 janvier, le décret qui destituait le duc, et le déclarait rebelle. Il donna le commandement de son armée aux généraux Gallas et Piccolomini, avec mission de lui amener Waldstein, mort ou vivant. Quoique ce décret fût destiné à être rendu public, les deux généraux le tinrent secret. Cependant, malgré une rumeur sourde et des avertissements réitérés, le duc de Friedland ne pouvait admettre la possibilité d'un tel acte, d'autant moins que l'empereur, depuis un mois, entretenait avec lui une correspondance suivie, relative à des affaires de la plus haute importance. Lorsqu'il fut informé de l'in-

24

terprétation qu'on donnait à la réunion du 12 janvier, il convoqua de nouveau ses colonels à Pilsen, et les assura par écrit qu'ils pouvaient retirer leur parole, s'ils le soupçonnaient d'avoir eu une intention contraire aux intérêts de l'empereur. Plein de confiance dans son innocence et dans la bonne foi du monarque, il lui expédie, le 21 février, le colonel Breuner, et, le jour suivant, le colonel Mohrwald, pour lui déclarer l'un et l'autre qu'il est prêt à déposer le commandement, et à rendre compte de sa conduite devant les juges qu'il plaira à sa majesté de désigner. Ces deux messagers furent arrêtés par Piccolomini, et la soumission du grand général n'arriva pas à l'empereur. Le duc de Friedland, le sauveur de la maison impériale, se vit lâchement abandonné à la fureur de ses plus implacables ennemis. Des Italiens pillaient et se partageaient ses terres de son vivant, en attendant qu'après sa mort ils pussent se disputer ses dépouilles sanglantes. L'empereur lui-même, par un décret du 20 février, confisquait les biens de son général. Waldstein, se voyant cerné par les troupes de Piccolomini et de Gallas, crut sa sûreté personnelle menacée, et se jeta, avec ceux qui lui étaient restés fidèles, dans le château d'Éger, qui était bien fortifié. La difficulté de sa position le décida à charger le duc François-Albert de Saxe-Lauenburg de faire des ouvertures au duc Bernard; mais ces propositions furent rejetées, tant par Bernard que par Oxenstiern, qui soupçonnait quelque ruse. Parmi les personnes de sa suite se trouvaient, outre la duchesse son épouse et la comtesse Terzka, les colonels Illo, Terzky, Kinsky; l'Irlandais Buttler, fervent catholique, commandait l'escorte, forte de 200 hommes. Ce traître était déjà gagné par Gallas et Piccolomini. Il se lia à Éger avec deux autres officiers de sa nation, Leslie et Gordon, et on fixa au jour suivant l'*exécution rapide*. Illo, Terzky, Kinsky et le capitaine de cavalerie Neumann, ayant été assassinés dans le château au milieu d'un banquet où ils avaient été invités par Gordon, le capitaine Devereux se chargea avec six dragons de pénétrer dans la chambre de Waldstein. Le duc était déjà au lit: il se précipite et accourt pour recevoir le fer mortel dans cette poitrine qui avait tant de fois servi de bouclier à l'empereur. On a lieu de supposer que l'astrologue du duc, Seni, son ami inséparable, ne fut pas étranger à ce lâche assassinat. Les meurtriers reçurent de Ferdinand des chaînes d'or et d'argent et les propriétés du héros. L'empereur voulant soulager sa conscience fit dire trois mille messes pour le repos de l'ame de la victime. Forster prouve, par les lettres de Waldstein (Berlin, 1828-29, 3 vol.), lettres extraites des archives secrètes d'Autriche, et par sa biographie (Potsdam, 1834), que le célèbre général ne fut jamais en relation avec les Suédois ni avec les Français. Nous terminerons par un mot de cet historien: « On peut, pour attirer les curieux à Éger, renouveler de temps à autre les taches de sang imprimées sur les murs de la chambre où Waldstein reçut le coup de la mort; mais les reproches dont on a sali sa mémoire pendant deux siècles sont à jamais effacés. » Ces documents en main, les héritiers du héros ont demandé la restitution de ses biens.—La grande trilogie dramatique de l'immortel Schiller, *le Camp de Waldstein*, *les Deux Piccolomini* et *la Mort de Waldstein*, repose sur les faits que nous venons de parcourir; seulement Thècle et Max sont des créations de l'imagination du poète. La fille de Waldstein se nommait Marie-Élisabeth. C. L.

WALLER (Edmond), poète anglais, né en 1605, et mort en 1687. Si l'on se rappelle les diverses époques de l'histoire d'Angleterre, on voit qu'Edmond Waller, après avoir été le sujet d'un prince affermi sur le trône, avoir assisté à une révolution et vécu sous un usurpateur, put saluer le retour du roi légitime, et mourut une année seulement avant une révolution nouvelle. Edmond Waller entra à 18 ans à la chambre, et

fit, par sa grâce et son esprit, les délices des derniers parlements de la restauration. Il ne traversa point d'un pas très assuré cette longue carrière; il avait plus de charme et de finesse que de fermeté et de grandeur dans l'esprit. C'était un de ces hommes comme on en voit dans toutes les révolutions, qui apprécient les hommes et les choses avec la ferme résolution de n'en pas être les victimes, et qui tiennent beaucoup à survivre aux événements qu'ils jugent. Il passait, avant tout, pour un homme de prudence. A la fin de sa vie, il entraînait par sa conversation; c'était comme une chronique vivante. La première anecdote qu'il racontait remontait au temps de Jacques Ier; la voici : deux évêques causaient avec le prince; Jacques leur demanda s'il pouvait prendre l'argent de ses sujets sans toutes les vaines formalités parlementaires. L'évêque de Durham dit que certainement il le pouvait; l'évêque de Winchester se taisait, et le roi le pressant : « Sire, dit ce dernier prélat, je pense que vous pouvez très légalement prendre l'argent de mon frère de Durham puisqu'il vous l'offre. » Le roi sourit, et un seigneur entrant, Jacques lui dit : « On dit, monsieur, que vous couchez avec madame ***. —Non, sire, dit le courtisan tout confus; mais seulement je la vois souvent, elle a tant d'esprit.—Si vous ne voulez coucher qu'avec de l'esprit, dit le prince, couchez avec mylord de Winchester. » Waller racontait ainsi par anecdotes l'histoire de son temps, et on le soupçonne fort d'avoir su quelque chose de la révolution de 1688, qui suivit sa mort d'une année. Pendant la révolution, il conspira pour le roi, et, découvert, trahit lâchement ses amis, échappa à la mort et se retira en France. — Cromwell le rappela, et il vint dans cette nouvelle cour. Ce fut alors qu'il composa en fort beaux vers le panégyrique de Cromwell, qui appréciait sa pénétration, et qui, après avoir tenu des discours emphatiques et obscurs avec ses puritains, venait se délasser en homme d'esprit avec Waller, qui le loua avec goût et élévation. Puis vint Charles II, et ce fut alors l'occasion d'un nouveau panégyrique, moins bon que l'autre. Mais le courtisan s'en tira avec bonheur; et, quand le roi lui fit le reproche qu'il l'avait moins bien loué que l'usurpateur, il répondit : « La poésie réussit mieux dans la fiction que dans la réalité. » Il plut encore à cette nouvelle cour, dont il notait malignement les fautes et dont il prévoyait les malheurs. Sa poésie vive, étincelante, gaie, facile, lui valut une immense popularité. Ses vers ont rendu célèbre une dame noble qu'il voulut épouser, qui le refusa, et qu'il fit connaître sous le nom de *Sacharisse*. La vanité parlait dans ses vers plus que l'amour. Enfin, parvenu à la vieillesse, il dit qu'il voulait mourir à l'endroit d'où il était parti, comme le cerf. Il quitta la ville pour la campagne, et dut avoir quelque regret de ne pas voir encore une révolution, de ne pouvoir saluer un pouvoir nouveau et médire des fautes qu'il devait commettre. Sa vie n'avait été qu'une épigramme. Il est resté un poète plus estimé que lu en Angleterre; mais son caractère est amusant à étudier. Il a été un de ces moqueurs qui assistent aux révolutions et épient leurs ridicules au profit de la postérité; elle doit être reconnaissante, et leur pardonner leur manque de courage en faveur de la supériorité de leur esprit.

E. Desclozeaux.

WALLIS (Jean), mathématicien anglais, né en 1616, mort en 1703. Lorsque la révolution d'Angleterre éclata, Wallis, encore très jeune, remplissait à Londres des fonctions ecclésiastiques fort importantes, et il se montra l'un des adversaires les plus vifs des doctrines que les *indépendants* cherchaient à répandre dans le pays. Lorsque ces doctrines eurent triomphé, le gouvernement donna un bel exemple du respect que les partis politiques doivent à la science, en appelant Wallis à la chaire *savilienne* de géométrie de l'université d'Oxford; « C'est là, dit Fourier, que l'habile mathématicien mit le sceau à sa réputation. Sa

correspondance avec les savants les plus célèbres, soit en Angleterre, soit sur le continent, ses réponses aux questions de Pascal et à celles qui furent proposées par l'illustre géomètre français Fermat, ont marqué depuis long-temps sa place dans l'histoire des sciences qui exigent les plus grands efforts de l'esprit humain; il a étendu et pour ainsi dire créé de nouveau la doctrine des indivisibles de Cavalieri; son arithmétique des infinis a précédé, et l'on pourrait dire suggéré les découvertes analytiques de Newton : de tous les précurseurs de ce grand homme, Wallis est celui dont les inventions mathématiques étaient le plus nécessaires au calcul des séries infinies et des fluxions, ou, ce qui est presque la même chose, à l'analyse différentielle de Leibnitz. » Mais on a attaqué avec quelque raison ses notices sur l'histoire des mathématiques; et particulièrement, en ce qui concerne l'algèbre, ses indications sont très incomplètes. C'est ainsi qu'il avait prétendu que les Arabes avaient adopté dans la dénomination des puissances un système différent de celui de Diophante, et nous avons montré que cette assertion n'était point exacte, par l'analyse que nous avons donnée d'un traité d'algèbre arabe, dans le tome 13 des *Notices et extraits des manuscrits*. On a aussi reproché justement au géomètre anglais ses préventions contre Descartes, dont la gloire lui était importune; mais ces taches légères n'ont pu obscurcir sa brillante renommée. Charles II et Guillaume d'Orange, à leur avénement au trône, ne virent en lui que le savant qui honorait sa patrie par d'immortels travaux, et ils le comblèrent de leurs faveurs. Il fut l'un des premiers membres de la société royale de Londres, qui a rendu aux lettres de si grands services.—Il avait une sagacité merveilleuse pour interpréter les lettres écrites en chiffres ; ce talent avait commencé sa fortune, et lui assura de nombreux avantages de la part de la maison de Hanovre. On ne doit pas non plus oublier qu'il fut l'un des créateurs de l'enseignement des sourds-muets. SÉDILLOT.

WALLIS (SAMUEL), navigateur anglais, chargé de continuer dans le grand Océan les explorations du capitaine Byron, partit le 22 août 1766, sur la corvette *the Delphin*, ayant deux autres bâtiments sous ses ordres. Parvenu au cap de *las Virgines* après trois mois de navigation, il pénétra dans le détroit de Magellan, et parcourut la mer Pacifique, sans découvrir de terres, jusque sous le tropique, où il aperçut successivement diverses îles nouvelles, notamment Taïti, dont Bougainville ne fit la reconnaissance qu'un an plus tard. Bien accueilli par la reine Obéréa, il séjourna un mois dans ses états. Puis, remettant à la voile le 27 juillet 1767, il doubla le cap de Bonne-Espérance, fit d'autres découvertes sur la route, et aborda le 30 nov. à Batavia, d'où il repartit pour l'Angleterre l'année suivante. Après s'être arrêté quelques jours à l'île des Princes et avoir touché à Sainte-Hélène, il vint mouiller à la rade des Dunes le 19 mai 1768. On ignore l'époque de la mort de ce navigateur. Son voyage a été imprimé dans le recueil de Jean Hawkesworth, intitulé : *An account of the voyages undertaken by the order of his present majesty, for making discoveries in the southern hemisphere*, etc. : Londres, 1773, 3 vol. in-4°, traduit en français par Suard ; Paris, 1774, 4 vol. in-4°, cartes et figures.

ALBERT-DEVILLE.

WALLON (en hollandais *Walen*), nom donné aux habitants de certaines provinces de Belgique, telles que l'Artois, le Hainaut, Namur, une partie de la Flandre, le Brabant, le pays de Liége, le Limbourg et le Luxembourg. Ils parlent la langue wallone ou l'ancien français, que quelques-uns croient dérivée du gaulois. Les Wallons se distinguent des autres Flamands et des Brabançons, non seulement par leur idiome, mais par leur taille et leur bonne tenue. L'étymologie de leur nom est le vieux mot allemand *wahle*, qui signifie *étranger*, ou, dans

un sens plus restreint, *gaulois* (en hollandais *vaal*). De là l'appellation de *Wælschland*, appliquée au nord de l'Italie (*Gallia transalpina*). Les *gardes wallones*, qui formaient autrefois une partie des troupes d'élite de la couronne d'Espagne, avaient reçu ce nom de ce que, tant que les rois de Castille restèrent maîtres des Pays-Bas, elles furent recrutées dans ce pays. La Hollande avait aussi des troupes portant la même dénomination et provenant de la même origine. Les soldats du célèbre Tilly, qui se distinguèrent le plus par leur bravoure, étaient Wallons et Bourguignons. Ils furent hachés par les Suédois à la bataille de Leipzig en 1631, et même en succombant ils ne démentirent pas leur réputation de courage. — L'église française réformée porte encore, dans certaines parties des Pays-Bas, le nom de *waalsche-kerk* ou *waalsche-gemeente*, parce que les réformés des Pays-Bas wallons s'y réfugièrent quand la Hollande fut érigée en république. C. L.

WALPOLE (Robert). Dans les temps modernes, trois systèmes de gouvernement sont devenus plus célèbres que tous les autres : le système de Machiavel, celui de Richelieu, celui de Walpole. — Ces trois systèmes diffèrent profondément entre eux. Le premier s'était élevé audacieusement sur le mépris des lois divines et humaines; le second, forcé par le progrès des temps à respecter les lois divines, n'a pu s'élever que sur le mépris des lois humaines; le troisième, poussé par un progrès de plus à respecter même les lois humaines, n'a plus trouvé à s'asseoir que sur le mépris des hommes.—On le voit, ces trois systèmes ont cela de commun, qu'à leur origine ils se sont appuyés, non pas sur les lumières, mais sur les mœurs du temps.— Les lumières du xvie siècle opposèrent au système de Machiavel les doctrines d'Érasme et de Thomas Morus. Elles furent trop pures pour les mœurs de cette époque, et les gouvernements, Charles-Quint à leur tête, laissèrent là ces écrivains éminents pour suivre le conseiller si habile et si positif de Florence. — Au système de Richelieu, qui ne fut qu'une imitation de celui de Machiavel, imitation modifiée par le génie français et le progrès d'un siècle, les lumières des temps opposèrent les belles théories de Grotius, de Locke et de Fénélon. Mais les gouvernements de l'époque, Louis XIV à leur tête, laissèrent là ces théories, pour suivre, même après la mort de l'illustre cardinal, le système de Richelieu.— Ce choix, fait aussi par les Stuarts, amena la chute de leur dynastie, et compromit jusqu'au trône du grand roi, qui s'efforçait vainement de la soutenir. Tombé en Angleterre avec Jacques II, le système de Richelieu tomba en France avec Louis XIV. On le croyait mort en voyant Guillaume III suivre les principes de Grotius et de Locke, ses compatriotes; mais les successeurs de Guillaume regrettèrent le passé, et, comme ils ne pouvaient se résoudre à marcher dans les voies de 1688, Walpole inventa pour eux un système nouveau.—Qui fut Walpole? quel fut son système? quelle fut la destinée de ce système? voilà les trois points essentiels que nous allons examiner. — La vie de Walpole fut celle d'un homme distingué par son génie et son activité, d'un ministre dont l'influence fut prodigieuse, admirable pour la prospérité matérielle du pays, mais à jamais déplorable pour ses destinées morales.—Il était né le 26 août 1676 à Houghton, comté de Norfolk, dans une de ces vieilles familles qui remontent à l'invasion saxonne. C'était le fils d'un membre du parlement, mais le troisième fils. Il avait donc à faire son chemin par lui-même. La nature lui avait donné des talents remarquables; par malheur il était indolent. Toutefois, grâce à son précepteur, on le regardait comme un des meilleurs écoliers d'Eton, lorsqu'il passa de cette pension à l'université de Cambridge. Destiné à l'église, la mort de ses deux frères vint brusquement changer sa carrière. Le jeune théologien laissa là l'examen des textes sacrés pour les distractions rurales d'un gentilhomme. Bientôt il épousa

la fille du lord-maire de Londres, et entra, pour le bourg de Castle-Rising, à la chambre des communes. C'était l'an 1700. Walpole, qui déjà se possédait, ne voulut arriver au pouvoir que par la popularité. Deux systèmes étaient alors en présence, la révolution de 1688 et la vieille doctrine des Stuarts, qui se relevait de sa chute. L'aristocratie, soutenue par le bas peuple, appartenait en grande partie à la contre-révolution et aux Stuarts de la branche aînée. Elle appelait ainsi le fils de Jacques II ; et, comme elle attachait plus d'importance à ses privilèges et à ceux de la haute église qu'à tous les autres, elle tenait à Jacques III, malgré ses antipathies pour la succession catholique. Les classes aisées tenaient, au contraire, aux principes de 1688, moins par amour pour la succession protestante que par dévouement à des libertés chèrement conquises. Tout le monde connaît les noms de ces deux partis. Walpole, qui savait démêler l'issue de la lutte à travers les chances des combattants, se montra whig actif et impétueux. Son ardeur et son ambition le rendirent éloquent. Il fut bientôt l'homme le plus populaire, et, dès qu'il le put, il entra (après cinq législatures passées, les deux premières au service du bourg de Castle-Rising, les trois autres à celui du bourg de Kings-Lynn) au conseil du prince Georges de Dannemark, grand-amiral et mari de la reine (1705). Ce n'était là qu'un début. Dès l'an 1708, Walpole fut nommé coup sur coup secrétaire d'état au département de la guerre, et trésorier de la marine.—C'était pour lui un grand point que d'arriver aux affaires par la popularité. C'en était un plus grand d'y rester. Bientôt tout lui indiqua que les mêmes principes qui l'avaient élevé ne tarderaient pas à le faire tomber. Mais, comme il prévoyait aussi que ces principes seuls convenaient à l'Angleterre, et qu'entre une retraite et une abdication son choix était fait, il préféra à la politique de la reine celle de la nation. — Un pieux docteur, Sacheverell, avait, dans un sermon prêché le 10 août 1710, recommandé cette fidélité absolue, si chère aux Stuarts, mais dont l'Angleterre ne voulait plus. Anne était heureuse de sa doctrine. Cependant, en proclamant la légitimité du prétendant, le prédicateur avait au fait attaqué celle de la reine, et l'intérêt de l'état, soutenu par l'opinion publique, força cette princesse de le faire paraître à la barre des communes. Walpole, nommé commissaire de la chambre au procès, poursuivit, avec acharnement, un accusé dont la doctrine amenait la destruction du système qui formait l'avenir de l'ambitieux ministre. —Mais cette portion du peuple, qui est toujours la plus bruyante, excitée par la violence du commissaire, épousa la cause de Sacheverell. La reine s'étant rendue à l'une des séances du débat, la foule des spectateurs lui cria : *Nous espérons tous que V. M. est pour le docteur Sacheverell.* Anne, à qui ces exclamations étaient loin de déplaire, qui se trouva choquée, au contraire, des principes de résistance et de liberté nationale que professaient ses ministres, ne se trahit pas ; mais, le docteur condamné, elle congédia les whigs, et prit pour conseillers les plus puissants défenseurs du torisme, les amis les plus éminents du prédicateur absolutiste (1710). — On la disait fatiguée au même degré du système des whigs, et de l'insatiable rapacité du duc de Marlborough, leur chef, dont les obsessions étaient encore surpassées par celles de la duchesse, sa femme. Elle se débarrassa des partisans de la révolution avec une joie d'enfant et une ingratitude de reine.—Walpole, sorti des affaires avec Marlborough, son protecteur, et ses autres amis (1711), fut traité le plus sévèrement de tous. Il avait le moins outragé la couronne, mais il avait offensé les tories. Ils l'accusèrent devant la chambre de péculat et de corruption pour avoir reçu la somme de 500 liv. sterl., et une obligation de pareille somme, en considération de deux contrats de fourrage faits par lui pendant son administration. Leurs soupçons étaient loin de se borner à ces deux faits dont on rirait aujour-

d'hui, en Angleterre comme ailleurs; mais c'étaient les seuls qu'ils pussent établir. Ils les établirent, et la chambre, empressée de condamner l'ancien secrétaire de la guerre, l'expulsa de son sein et l'envoya à la Tour. Cela était rigoureux; cela n'était que juste.—Il n'en est pas moins vrai qu'un fait si honteux dans la vie d'un personnage aussi haut placé produisit dans l'opinion un effet déplorable. Toutefois, les whigs, trop heureux de le sauver du naufrage, le soutinrent comme une victime du zèle qu'il avait déployé contre le système de la reine au procès de Sacheverell. — En 1714, le bourg de Lynn eut le courage de le porter de nouveau à la chambre, et celle-ci eut beau casser l'élection, la bourgade gagnée persévéra dans son choix.—Walpole reprit donc sa place au grand conseil de la nation. Il y fut naturellement l'adversaire du gouvernement des tories, qui retournaient avec hâte aux vieilles doctrines et au rétablissement des Stuarts. Déjà le gouvernement d'Anne se sentait embarrassé de la loi de succession, qui appelait au trône la maison de Hanovre, en vertu de sa descendance d'une fille de Jacques Ier; et déjà le duc d'Ormond, qui avait succédé au duc de Marlborough dans le commandement des armées, s'efforçait sans cesse de substituer l'amour du repos à cet enthousiasme national, avec lequel elles avaient jusque-là combattu le puissant protecteur de Jacques III. Bientôt la reine, qui avait perdu successivement son époux et son fils, conclut la paix d'Utrecht, qui changeait toute la politique suivie jusque-là par son cabinet, mais qui la rapprochait de son frère. — Cependant l'esprit national veillait à ses intérêts, et tout à coup un écrivain distingué, Richard Steele, se démit d'une place qu'il occupait au timbre, renonça à la pension que lui faisait le trésor, et se présenta aux suffrages du pays pour pouvoir aller dévoiler à la tribune les périlleuses menées du gouvernement d'Anne. Il fut élu, et soutint aussitôt les droits de la révolution en soutenant ceux de la maison de Hanovre. Tel fut le sujet d'une brochure intitulée *la Crise*. Ensuite il défendit les mêmes doctrines à la chambre, et continua, dans les journaux qu'il dirigeait, cette guerre si grave et si nettement déclarée. — Le parti de la cour était puissant, et l'arsenal des lois anglaises sur les délits de la presse d'une richesse effrayante. La reine fit accuser Steele au parlement du crime d'excitation à la révolte, et la chambre des communes le traita comme les chambres engagées traitent tous ceux qui passent la mesure dans leurs attaques. — On s'enivra du succès. Mais, en se débarrassant d'un ennemi secondaire, les tories fournirent à un athlète beaucoup plus redoutable l'occasion de ressaisir une éclatante et dangereuse popularité. — En effet, il y avait là une puissante position à prendre, et Walpole la prit : il plaida la cause de Steele avec une autorité de science, une noblesse de paroles et une pureté de principes qui, non seulement le placèrent dans l'opinion de son parti plus haut que jamais, mais qui le désignèrent au pays comme le futur chef de la politique nationale. — Il sut en même temps rehausser ses succès par la modération, et se ménager la récompense de sa hardiesse par l'offre de son dévouement. Tout en attaquant les ministres, il écarta des discussions le nom de la reine avec une sorte de culte qui devait plaire à la princesse, même s'il n'était pas dans le cœur du député. — S'il fut habile en ménageant la souveraine qui était sur le trône, mais qui s'éteignait, il le fut davantage encore en servant le prince qui devait incessamment la remplacer. Le bill du schisme lui fournit l'occasion de déployer pour la maison de Hanovre un dévouement plus national, et qu'il fut d'autant plus heureux de pouvoir montrer qu'il le rendait plus populaire. Aussi, quand la reine mourut subitement, Walpole était tout désigné pour jouer un rôle éminent dans le nouvel ordre de choses, et son parti trouva tout simple qu'il se montrât encore plus empressé pour le roi Georges Ier

qu'il ne l'avait été pour l'électeur de Hanovre.—Georges, porté au trône par les whigs contre les intrigues des tories, prit naturellement ses conseillers parmi ceux qui l'avaient préféré au prétendant. Presque au moment de son arrivée en Angleterre, il renouvela le cabinet, et nomma Walpole payeur-général de son armée et membre du conseil privé. — Quand il eut vu de près l'attitude des tories, qui osaient faire entendre, au milieu des fêtes de l'avénement, de séditieuses acclamations en faveur du prétendant, il résolut de les combattre ouvertement. Ses conseillers ne demandaient pas mieux, et il se garda bien d'arrêter mal à propos les réactions nécessaires. Il permit, au contraire, que les whigs accusassent les ministres d'Anne devant les communes, et vit avec plaisir qu'on nommât l'ardent Walpole président du comité de l'enquête. — Oxfort et Bolingbroke furent condamnés d'autant plus légitimement, aux yeux des communes, que l'un d'eux (Bolingbroke) avait fui, ainsi que le duc d'Ormond; que l'Écosse venait de s'insurger au nom de Jacques III, et que la situation de la nouvelle dynastie s'était trouvée plus compromise par cette rébellion. Cependant les communes finirent par abandonner le procès d'Oxfort par dépit contre les pairs. Peu après ce débat, Walpole fut nommé premier commissaire de la trésorerie, chancelier et sous-trésorier de l'échiquier. Son dévouement était absolu. Il était trop grand, car on sert mal quand on n'est que serviteur. Plus éclairé, le prince qui en a profité eût tempéré le zèle de son ministre; il l'eût fait souvenir que, sorti si fraîchement de l'opposition, il lui convenait d'autant mieux de ménager les transitions qu'on avait plus besoin de la puissance qu'elles donnent. — La première chose qu'il entreprit fut une modification dans la constitution du parlement, c'est-à-dire une violation *légale* de la loi. — En effet, dès 1716, effrayé, ou feignant de l'être, des intrigues du torisme et de son candidat, et n'osant affronter une élection générale, le gouvernement fit vicier les lois fondamentales de l'état, celle de la triennalité des parlements, loi précieuse à la liberté, conquise après de longs efforts; et qu'on immola tumultueusement à cette septennalité qui avait été si chère et si fatale à la branche aînée. Walpole sentait si bien la gravité de ce changement, qu'il nia d'y avoir coopéré, et il est très vrai qu'il ne l'avait pas proposé. — Mais ce n'était pas là non plus ce qu'on disait; on l'accusait seulement d'avoir payé des députés pour faire la motion et la voter. Or, cela n'était pas douteux. Il y a plus, quand le parlement septennal eut terminé sa longue et *utile* carrière, le ministère Walpole agita le projet d'en prolonger encore une fois la durée, et rien ne devait paraître plus séduisant que ce dessein, car rien ne facilitait plus le gouvernement de Walpole que de conserver ainsi des votes *acquis*. Aussi ce ministre ne consentit-il jamais au rétablissement de la triennalité. — On le voit ici, non seulement Walpole manquait de constance dans ses principes, il manquait aussi de franchise. Il le prouva dans la seconde mesure à laquelle il concourut. En effet, ce qu'il avait le plus reproché aux ministres de la reine Anne, c'est-à-dire d'avoir sacrifié, dans la paix conclue avec la France, les intérêts de la nation à ceux de la dynastie qu'ils prétendaient rétablir, il le fit à son tour en négociant avec l'Europe le traité de 1718 ou de la quadruple alliance. Dans ce traité, il avait uniquement pour but de détacher la France de la cause du prétendant et d'affermir le trône de Georges Ier. Cependant, si profondément empreinte de personnalité que fût cette mesure, il était si naturel qu'elle fût prise, et ses résultats furent si beaux, qu'on doit lui pardonner les vues étroites qui la lui inspirèrent. — Il n'en doit pas être de même d'une troisième, si généreuse que pût en paraître la conception. En effet, cette mesure, la réduction de la dette publique, était belle; elle était urgente, et en la conduisant à bonne fin, un ministre rendait un de ces services que les

nations n'oublient jamais; mais Walpole était arrivé à cette mesure par une voie si suspecte, qu'on ne saurait avoir le courage de louer son dessein. — Walpole qui, même dans un temps où le cardinal Dubois se trouva aux affaires, était l'homme d Europe qui connaissait le mieux le pouvoir de l'or, s'affligeait profondément de l'insuffisance des moyens de gouvernement, dans un pays où la dette nationale s'élevait à cinquante-trois millions de livres sterling (un milliard 300,000 fr.). C'était avec douleur qu'il voyait cette dette dévorer en stériles intérêts des sommes qui, différemment employées, rendaient beaucoup plus doux l'art si difficile de régner, et c'était avec joie qu'il calculait l'influence qu'un autre usage des fonds de l'état assurerait au gouvernement. Cette influence, ou l'art de combattre les résistances intraitables, ne fut pas sans doute l'unique considération qui le dirigea. Diminuer les charges de l'état et arrêter les progrès d'une situation qui devait amener une crise publique, c'était rendre au pays un service trop important pour ne pas assurer à son auteur une immense popularité, et Walpole ne fut certainement pas inaccessible à cette perspective; cependant ses panégyristes les plus dévoués n'ont pas osé voir dans son patriotisme la pensée de l'amortissement, et l'on est sûrement plus près de la vérité, lorsqu'on attribue sa conduite au calcul moins généreux que nous avons indiqué. — Lord Stanhope, qui concevait peu la portée de ce motif, n'appuya pas le projet de son collègue, et ce refus de concours, joint à la jalousie qui régnait entre les deux ministres, amena dans l'esprit de Walpole une combinaison qui faillit le rejeter loin du but qu'il voulait atteindre. Pour faire tomber Stanhope, il garda le silence quand la chambre discuta le bill des subsides que demandait la couronne pour défendre les états héréditaires de la maison de Hanovre, menacés par l'infatigable roi de Suède. Charles XII méditait alors sérieusement, avec le cardinal Alberoni, sur les moyens de renverser ensemble la maison de Bourbon et celle de Brunswick. Les ministres de Suède intriguaient à cet effet, l'un en Hollande, l'autre en Angleterre; et Pierre-le-Grand lui-même ne demandait pas mieux que de favoriser une grande collision entre les puissances de l'Europe, certain que l'Écosse se préparait de nouveau à recevoir l'héritier des Stuarts. Se taire dans une occasion si grave, ce n'était plus jouer un collègue, c'était jouer la couronne. Aussi le silence de Walpole fut-il relevé par l'opposition, et le ministre, obligé de parler pour le bill, le fit passer comme malgré lui; mais il quitta aussitôt son poste, entraînant avec lui tous ses amis, qui se persuadaient qu'ils rentreraient incessamment au pouvoir sans avoir à partager avec Stanhope la faveur d'un prince qu'ils prétendaient seuls gouverner. — Cependant, cette rentrée se fit attendre, et, loin de continuer ce système d'envahissement qu'il avait commencé au profit d'un prince appelé au trône par son concours, Walpole se vit tout-à-coup précipité dans les voies contraires. Ce ne fut pas toutefois lui, ce fut la cour qui le jeta dans l'opposition. — La cour, loin d'avoir l'air de regretter un serviteur dont elle croyait n'avoir plus besoin, le traita avec une imprudente sévérité. A ses insinuations se joignaient des reproches si nettement articulés de corruption et de malversation, que Walpole ne put se taire. Il se défendit, mais mal, parlant comme un homme qui regrette le poste qu'il a quitté. Si lâche que fût sa réponse, elle irrita Georges, et l'ancien ministre vit bien qu'il ne retrouverait que dans la popularité de l'opposition une faveur qu'il ne devait plus attendre de la bienveillance royale. — Dès ce moment il fut de l'opposition, et il saisit une question admirable pour son début. Il avait présenté le bill de réduction de la dette publique le jour même de sa sortie du ministère. Ce bill amena, entre lui et Stanhope, les débats les plus animés et les plus fâcheux pour le gouvernement, puisqu'il en sortit la révélation de ventes de places et

de réversions scandaleuses faites par la cour. Le bill fut néanmoins adopté, et Walpole, outre les faveurs de la popularité, devait en tirer dans la suite tout le parti que Stanhope entrevoyait si peu. — Une fois lancé dans la carrière, Walpole combattit le ministère sur toutes les questions, et, devenu chef de l'opposition, ce fut entre lui et les conseillers de Georges une guerre permanente. La cour se berçait de ces idées de splendeur et de majesté qui séduisent si aisément les dynasties naissantes. Pour se placer plus haut, on voulait surtout grandir la pairie, et, pour cela, limiter celle d'Angleterre et rendre héréditaire celle d'Écosse. Walpole fit rejeter ce bill comme une des conceptions les plus illibérales qu'on pût présenter dans un pays où désormais le mérite devait obtenir tous les genres de distinctions. — Battue sur cette question, la cour, à défaut de splendeur, chercha de la force, et prétendit conserver, en temps de paix, le même nombre de régiments qu'en temps de guerre. Walpole fit rejeter ce bill comme l'autre; et telle fut bientôt sa puissance que la couronne se vit obligée de comprendre ce qu'il voulait. — On lui fit des avances, et il se montra facile; on doit même avouer qu'il *tourna trop court*. Dès l'an 1720, non seulement il cessa tout-à-coup d'attaquer le ministère, mais il se montra si complaisant à son égard, que personne ne fut surpris quand il fut nommé de nouveau payeur-général des troupes. Il avait entraîné ses amis dans sa chute; il fit accorder à chacun d'eux des faveurs proportionnées à leur importance. Il avait fait diminuer l'état des troupes; il le fit augmenter, sans que les circonstances eussent changé. Cette conduite, dégagée de toute dignité, irrita profondément l'opinion; et bientôt l'avidité avec laquelle Walpole profita de la connaissance des affaires pour grossir sa fortune par un agiotage vulgaire, et faire celle de ses parents, de ses amis, de ses créatures, marqua définitivement la place qu'il devait occuper dans le jugement de la nation. Si la cour se fût respectée, elle l'eût averti, elle l'eût éloigné. Elle n'y regarda pas de si près avec un homme aussi utile; elle le fit, au contraire, premier commissaire de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. — Walpole demeura vingt ans au pouvoir, protégé par Georges I[er] et Georges II, chanté par tous les écrivains qu'il payait, par le grand Pope lui-même; admiré, envié de tous les ministres de l'Europe. Mais cette longue et brillante administration ne fut qu'un démenti continuel donné par le ministre aux principes qu'avait professés le député pour arriver au pouvoir; et, après vingt ans de lutte et de résignation, l'opinion nationale éclata avec violence pour renverser avec colère tout cet échafaudage de fraude et de corruption. — Les plus graves intérêts du pays, ceux de son commerce, étaient violés; l'Espagne, qui prétendait interdire aux Anglais la libre navigation des mers d'Amérique, visitait leurs bâtiments chargés de marchandises, et les faisait saisir par ses garde-côtes, sous prétexte de contrebande. Cela était intolérable, et tout le monde demandait la guerre. Walpole ne savait que négocier, et il négocia. Mais on déclara dérisoire le traité qu'il avait conclu, et on le mit en pièces dans les journaux. — Walpole faisait répondre à des pamphlets par des pamphlets. Il faisait voter des adresses au roi par sa majorité; mais quarante pairs protestèrent au nom de l'intérêt et des droits de l'état, et il fallut déclarer la guerre le 3 octobre 1739. Cette concession atteignit le ministre d'un coup mortel. A partir de ce moment, il ne dominait plus, il obéissait, et, en voyant pâlir son étoile, on ne songeait plus qu'à l'abandonner. — Un autre orage grondait sur sa tête. L'an 1740, un membre de l'opposition, Sandy, se leva pour l'accuser de malversation. Ce grief n'était pas une nouveauté dans la carrière ministérielle de Walpole. Mais vingt années de gloire avaient jeté le voile sur son opprobre, et l'on ne se flattait pas d'amener la chambre à une condamnation. Aussi Sandy n'obtint-il pas le jugement qu'il

demandait. Cependant, son accusation fit une sensation profonde; et le ministre allait peut-être succomber, lorsqu'une manœuvre habile le sauva. Il prolongea la discussion, et laissa penser qu'on n'arriverait au vote que le lendemain. Quelques-uns de ses adversaires le crurent et allèrent dîner. A peine furent-ils partis, qu'il cessa le combat et fit voter. On l'acquitta, et il demeura deux ans encore aux affaires. — Mais le charme était rompu. Walpole se soutenait moins qu'il ne se traînait devant les chambres. Il fatiguait le pays, et il lui tardait à lui-même de finir cette agonie. Il essaya d'en sortir et fit une élection; mais il la fit scandaleuse, et ce fut son suicide. A peine réunie, l'opposition lui reprocha vivement des torts dont il ne put se justifier. Il eut néanmoins une majorité, une de ces majorités qu'on se procure, mais qui ne donnent pas de force et ne permettent pas à un ministre anglais de garder le pouvoir. Il se retira flétri, perdu dans l'opinion de son pays. — Walpole, il est vrai, fut élevé par le prince à la pairie, et doté d'une pension énorme; mais les chambres demandèrent une enquête sur son administration. — Cette enquête portait trop haut, et Georges II, dans son intérêt comme dans celui de son conseiller, prodigua les faveurs aux ennemis de ce dernier; mais ces faveurs mêmes furent considérées comme une flétrissure de plus, infligée à cette coupable administration, et tout ce qu'il y eut de généreux en Angleterre, anticipant sur la sentence de la postérité, qualifia Walpole de corrupteur. — Walpole avait eu la satisfaction de gouverner ou de régner 20 ans, et il est peu de ministères plus célèbres que le sien. Sa famille en reçut la plus haute illustration; mais sa femme fit élever le seul de ses fils qui se distingua, sinon dans le mépris de tout ce qu'avait fait son père, du moins dans le dégoût des affaires publiques qui l'avaient corrompu et amené à corrompre son pays. — Ainsi, chanté par tous les méprisables écrivains qu'il payait, et envié par les ambitieux de l'Europe entière, mais brûlé en effigie, déchiré dans les pamphlets de son temps, flétri dans la postérité, comme il le fut aux yeux de sa famille, voilà Walpole. — Passons aux résultats que le système de Walpole eut pour le souverain du pays. — Et d'abord, il est très vrai qu'il assura au prince le trône, la complaisance des deux chambres et celle des électeurs. Il est très vrai qu'il écarta le prétendant et anéantit les espérances des tories. Mais il est vrai aussi que ce fut Walpole qui régna, que ce ne fut ni Georges Ier ni Georges II, et il est très vrai que l'Europe entière le sut comme l'Angleterre. — Grâce à l'habileté de Walpole, Georges Ier eut une liste civile, grossie de toutes sortes d'allocations et d'avantages, auxquels ce prince se montra malheureusement trop sensible pour un roi d'Angleterre. Il eut donc la joie de posséder un coffre-fort bien garni, et de laisser, au moment de sa mort, un trésor très considérable; mais cette fortune privée d'un simple électeur de Hanovre était un scandale, quand la dette publique s'accroissait d'une manière si alarmante, quand l'opinion nationale ne voyait plus qu'une source de corruption dans une liste civile trop habilement et trop opiniâtrement enflée. — Aussi, l'opinion remonta-t-elle jusqu'au prince. — En effet, si sévère qu'elle fût à l'égard du ministre, elle ne s'arrêta pas là; elle chercha le roi à travers le bouclier de la responsabilité ministérielle et le signala à l'animadversion publique avec la plus cruelle ironie. — Walpole, de son côté, n'hésitait jamais à sacrifier la majesté royale aux exigences de son système. Non seulement il faisait prononcer des ajournements et des dissolutions dans le seul intérêt de son administration; non seulement il usait ainsi l'autorité personnelle du prince, mais il lui achetait des majorités plus propres à l'avilir qu'à le servir. — L'astucieuse politique de Walpole assura au prince de puissantes alliances et la paix au dehors, mais ses voies tortueuses exposèrent la royauté à des outrages sanglants. On vit le premier

monarque de l'Europe, le chef de l'empire germanique, charger son ministre à Londres de donner un démenti officiel au ministère et au roi d'Angleterre; de dévoiler la fausseté des allégations contenues dans un discours de la couronne, et de déclarer dans un mémoire spécial, publié à Londres, non seulement que Walpole avait calomnié le cabinet de Vienne, mais que le roi lui-même en avait menti à la face de l'Europe, dans son discours. — Ce ne fut pas tout; en cherchant par des moyens vulgaires ou immoraux à affermir une dynastie nouvelle, Walpole en compromit l'honneur et donna aux prétentions de la branche aînée une incroyable puissance. Il fallut, dans les dix dernières années de Georges Ier, huit millions de livres sterling de fonds secrets pour soutenir une race dont l'avénement, illégitime selon l'ancien droit, mais du moins légal en politique, avait été salué avec l'enthousiasme le plus cordial. — Quand mourut Georges Ier, ce prince qu'on avait proclamé le sauveur de l'Angleterre, il fut cité à son propre fils et à son successeur sur le trône, à la face de l'Europe, comme le corrupteur de l'esprit public. En effet, lorsque la chambre discuta la liste civile du nouveau règne, un député demanda qu'on en retranchât 100,000 livres sterling, qui étaient employées à des usages étrangers à la personne du roi; et, pour appuyer cette proposition, il jeta violemment aux ministres, aux chambres, au pays, ces outrageuses paroles : « Il y a lieu d'espérer que Sa Majesté ne fera pas les mêmes dépenses que le feu roi, son père, pour les électeurs des membres du parlement. » — Cependant, si les résultats du système de Walpole furent désastreux pour lui et la dynastie qui lui confia ses destinées, ils le furent bien plus encore pour le pays. — Il est vrai que les vingt années de paix que Walpole imposa à l'Angleterre procurèrent au pays une haute prospérité; que le commerce, l'industrie et la navigation prirent un immense accroissement; que l'œuvre de Guillaume, de Cromwel et d'Élisabeth (car il faut franchir les Stuarts quand on fait l'histoire de la prospérité anglaise), fut, sinon achevée, du moins développée d'une manière prodigieuse; mais cette prospérité matérielle fut payée trop cher, puisqu'elle coûta au pays son honneur et sa moralité publique, et qu'elle jeta la contagion dans l'Europe. Les chambres se virent obligées d'expulser de leur sein six législateurs qui s'étaient rendus coupables d'actions basses et sordides. — Ce qui ne fut pas moins grave, c'est que non seulement on anéantit, dans le cœur du peuple anglais, ce vieux culte de la royauté, qui était sorti plus pur de deux révolutions, mais qu'on provoqua de violentes récriminations contre la nouvelle dynastie, sa liste civile, ses mœurs, son origine. Plus la liberté civile et naturelle était comprimée à la chambre, plus elle prenait de latitude dans le pays. Alors elle se fit jour partout, dans l'église, aux écoles et au théâtre, comme dans la presse restée pure en face de la presse avilie. On put opposer des pamphlets payés aux pamphlets indépendants, et jeter la censure sur le génie des écrivains dramatiques. Mais on ne put atteindre l'opposition ni dans la chaire du professeur, ni dans celle du prédicateur; elle est là dans ce qu'on ne dit pas plutôt que dans ce qu'on dit. Le silence est séditieux aussi, mais il n'est atteint que dans les pays de despotisme; les gouvernements de corruption n'osent pas s'y attaquer, car la corruption n'est que de la lâcheté à deux. — Grâce à ces moyens d'influence et de progrès, ses organes sortirent de la chambre en déclarant, à la face du pays, qu'ils n'avaient plus aucun espoir de faire le bien; que leur appel à la justice du pays était leur dernière ressource. — Bientôt, encouragée par le pays, elle rentra au parlement; mais aussitôt elle y reprit sa tâche, elle y accusa Walpole et elle força Georges II à l'éloigner des affaires. Toutefois si elle put obliger ce prince à changer de ministre, elle ne put l'obliger à changer de système, et il n'en changea pas. Quel fut alors l'état du pays? Il se divisa en trois parts : l'administration et l'ar-

mée appartenant à la cour ou à la nouvelle dynastie; l'opposition, à la révolution ·e 1688; le bas peuple et la haute aristocratie, à la branche aînée. Et tel fut bientôt l'ébranlement général des institutions et des esprits, qu'un an après la mort de Walpole, le représentant de la branche aînée, le fils de ce prétendant, que l'Europe, depuis long-temps, nourrissait de l'aumône du mépris, avait à tel point grandi, qu'il put venir hardiment au cœur du pays disputer, à la tête de la multitude de ses partisans, la couronne de l'Angleterre à la bataille de Culloden (1746). Et ce furent les chances d'un combat, ce ne furent pas les sympathies nationales qui sauvèrent la dynastie de Hanovre; ce ne fut pas la nouvelle dynastie, ce fut la dignité nationale que défendit la nation. — Et pourtant cette dynastie croyait devoir son salut à Walpole. Elle ne lui devait que ses trésors et ses périls. Walpole n'avait pas seulement compromis Georges Ier, l'objet de son dévouement si absolu et si coupable, il avait fait rejaillir ses torts sur le fils du prince, sur sa race, sur sa couronne. Le troisième roi de cette race le sentit, et, mieux inspiré que son père et son aïeul, il se mit à la tête de cette opposition qu'ils étaient désolés de n'avoir pu corrompre et qui les sauvait, en leur rappelant sans cesse l'unique légitimité qu'ils pussent invoquer, la révolution de 1688.

Walpole (Horace), troisième fils de Robert, né en 1717 ou 1718, élevé au collége d'Eton et à l'université de Cambridge, avec le poète Gray, ne se distingua ni dans les affaires où son père le jeta malgré lui, ni dans les lettres, où il se réfugia pour éviter les affaires, suivant les goûts que sa mère avait tâché de lui inspirer: mais le nom de son père, la haute fortune que lui fit la tendresse paternelle et la célébrité que lui procura l'amitié de Mme Dudeffant, lui ont assuré une place parmi les renommées du dernier siècle, et par conséquent une autre dans l'histoire. Son père l'avait fait nommer inspecteur général des exportations, au sortir de l'université (1738). Un an après il quitta ce poste pour trois *sinécures*; et il avait à peine obtenu cette triple distinction, accompagnée d'émoluments qu'il toucha jusqu'au dernier jour de sa vie, qu'il se mit à voyager sur le continent avec le poète Gray, qui devait être son Mentor et dont il ne tarda pas à se séparer. A son retour, son père le fit entrer au parlement. Il avait alors besoin non seulement d'une voix de plus, mais du dévouement le plus absolu. C'était en 1741: il sortait du ministère sous la menace d'une enquête. Horace combattit avec talent le bill qui fut proposé par l'opposition; mais, nous l'avons dit dans l'article précédent, la motion fut votée, et ce ne fut pas l'éloquence du fils de Walpole, ce fut celle du roi Georges II qui fit avorter l'examen de cette fameuse administration. La position d'Horace Walpole, dans les affaires et à la chambre, était fausse; à chaque instant il se présentait des questions que le rôle joué par le père rendait ou pénibles ou délicates pour le fils, et ce dernier, comme *Shaftesbury* (v.), chercha dans les lettres un asile contre la politique, devenue fâcheuse pour lui par des précédents de famille. Walpole garda, à la vérité, la place que les bourgs de son père, Castle-Rising et Kings-Lynn, lui votaient au parlement; mais il écrivit dans toutes sortes de journaux littéraires, surtout dans le *Muséum* et dans le *Monde*; publia, sous le titre de *Redes Walpolianæ* (1752), la description de son château d'Houghton; effleura les questions du jour dans quelques brochures (*Lettre de Xo-Ho à Lien-Chi*), et s'amusa à créer une imprimerie, et à faire des éditions de luxe ou de livres rares dans son château de Strawberry-Hill. En 1765, il alla se lier, à Paris, avec Mme Dudeffant, qui s'éprit pour lui d'une affection presque passionnée, et avec les écrivains les plus célèbres de l'époque, et surtout ces philosophes du dernier siècle, dont il se plaisait à dire tant de mal dans sa correspondance intime avec sa vieille amie. Walpole, en effet, eut cela de commun avec d'autres étrangers non moins illustres, de payer en sarcas-

mes confidentiels les distinctions et les prévenances que lui prodiguèrent les hommes de lettres de Paris. Il n'intervint dans la querelle si fâcheuse de Rousseau et de Hume que pour l'envenimer par une lettre écrite sous le nom du roi de Prusse ; et, tout en témoignant à Voltaire la plus grande admiration, il déchirait dans l'intimité les plus belles compositions dramatiques du patriarche de notre littérature. Bientôt ses goûts et ses travaux littéraires le détachèrent entièrement de sa position politique. L'an 1768, il résigna son mandat de député entre les mains du maire de Kings-Lynn, ce bourg si dévoué à sa famille, et consacra désormais tout son temps à la composition de ses ouvrages, à sa correspondance, à l'embellissement de sa résidence de Strawberry-Hill, et aux douces jouissances de la retraite. Héritier de la pairie et du titre de comte d'Oxford du chef de son neveu, il dédaigna ce titre, et laissa vide sa place au parlement. Il mourut le 2 mars 1797, léguant à mistriss Anne Damer et à lady Waldegrawe sa belle résidence, sous celte condition de l'entretenir en bon état, qui rappelait le testament d'Épicure. Horace Walpole avait rédigé lui-même le catalogue de tous les objets de prix que son goût y avait amassés. Une édition de ses ouvrages complètes, commencée par ses ordres en 1768, fut terminée en 1798, et bien reçue du public anglais. On y distingue les *Anecdotes sur la peinture*, 2 volumes ; les *Doutes historiques sur la vie et sur le règne de Richard III*, morceau d'une critique très faible ; *La Mère mystérieuse*, tragédie dont le sujet est emprunté à une histoire atroce ; *Le Château d'Otrante*, roman en 4 volumes ; une réfutatian du testament fabriqué à Paris sous le nom de son père ; le catalogue *Of the royal and noble authors*, publié par M. Park en 1806, en 5 volumes in-8°. — On a publié à Londres, en 1820, la *Correspondance particulière d'Horace Walpole*, en 4 volumes in-8° ; en 1822, ses *Mémoires sur les dix dernières années du règne de Georges II*, 2 vol in-4° ; en 1825, ses *Lettres au comte d'Hertford*, écrites pendant son ambassade à Paris : on peut consulter les *Réminiscences d'Horace Walpole* (Paris, 1826). — Historien médiocre et poète du troisième ordre, Horace Walpole est proclamé par Walter Scott le premier *épistolographe* d'Angleterre : juger ainsi, c'est mettre dans la critique un peu plus de poésie qu'elle n'en comporte régulièrement. MATTER.

WALTER SCOTT (*v.* SCOTT [WALTER]).

WARWICK. Ce nom a successivement été illustré par plusieurs hommes qui n'ont pas appartenu à la même famille, mais à qui le comté de Warwick a été transmis par alliance. Le premier dont l'histoire fasse mention était Richard Beauchamp, favori de Henri V. Déjà, en 1412, il commandait une expédition que fit la garnison de Calais dans les provinces voisines. La France gémissait, en proie aux discordes des Armagnacs et des Bourguignons : il ravagea tout le pays sans résistance. En 1414, il était ambassadeur au concile de Constance. En 1416, il fut envoyé auprès du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, alors que ce premier songeait à s'allier aux Anglais. Après que Henri V eut pris Rouen, en 1419, il s'empara de la Roche-Guyon, et devint un des principaux généraux des armées anglaises, lorsque Henri V, maître de Paris, héritier présomptif et régent du royaume, s'efforçait d'anéantir toutes les espérances du dauphin, depuis Charles VII. A la mort de Henri V, Warwick, continuant à faire la guerre en France, prit la plupart des forteresses du Maine. En 1426, devenu gouverneur de Henri VI, il retourna en Angleterre ; mais lorsque, quelques années plus tard, la fortune commença à se déclarer en France contre l'étranger, il amena le jeune monarque à Rouen : on y faisait alors le procès de la Pucelle, prise au siége de Compiègne. Le comte de Warwick ne se montra pas le moins cruel des seigneurs anglais contre l'héroïne. Après que Henri VI eut reçu, en

1436, la couronne de France à Saint-Denis, il revint avec ce prince en Angleterre, et continua à avoir une grande part dans le pouvoir. La paix conclue à Arras entre la France et la Bourgogne, et les discordes qui commençaient à diviser l'Angleterre, rendaient difficile la conservation de ses conquêtes en France. L'an 1437, Warwick, nommé régent de France, tenta d'heureux efforts pour repousser les vaillants capitaines de Charles VII; mais, peu à peu, la chance tourna du côté des Français : l'ordre commençait à se rétablir dans leurs armées et dans leur royaume, tandis que l'Angleterre tombait en pleine décadence; elle était destinée à perdre successivement presque toutes ses conquêtes: mais la mort, qui frappa le comte de Warwick à Rouen, en 1439, où il résidait comme régent, empêcha qu'il fût témoin de la ruine de ses compatriotes en France. Son fils, Henri de Beauchamp, fut, à l'occasion du mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou, en 1444, créé duc de Warwick : il était aussi gouverneur de Calais, et mourut en 1453.

WARWICK (RICHARD NEVILL [comte de]), est le plus célèbre de ceux qui ont porté ce nom. Il avait épousé Anne de Beauchamp, fille de Richard et sœur de Henri, duc de Warwick. Les Nevill étaient alors la plus puissante famille d'Angleterre. Ils avaient pour chef Ralph Nevill, comte de Westmoreland. Dans la guerre civile, Richard Nevill, devenu comte de Warwick, commandait l'avant-garde de l'armée du duc d'York. Il remporta, le 31 mai 1455, à Saint-Albany, une victoire complète, où le roi fut fait prisonnier. Warwick obtint alors le gouvernement de Calais. Il n'existait pas de position plus importante : le titulaire pouvait se rendre indépendant du pouvoir royal. Aussi Warwick s'y conduisait-il en maître absolu, équipant des vaisseaux, leur faisant courir les mers, et s'enrichissant du fruit de leurs pirateries. Il passa de nouveau en Angleterre lorsqu'on reprit les armes, après deux ans écoulés en tentatives de réconciliation. Mais, cette fois, la faction de la reine résista à celle du duc d'York et du comte de Warwick. A Calais, ce guerrier brava tous les armements qu'on fit contre lui, et bientôt, maître de plus de vaisseaux que le roi, il domina les mers sans rival. En Angleterre, la mauvaise conduite de la faction dominante donna de nouvelles chances au duc d'York. Son fils, le comte de la Marche et Warwick débarquèrent à Sandwick en 1460, et livrèrent bataille à l'armée du roi sous les murs de Northampton. La victoire fut complète, et le monarque tomba encore une fois entre les mains des vainqueurs. Cependant, la guerre devint acharnée et sanglante. Le duc d'York fut tué; le comte de Salisbury, père du comte de Warwick, fait prisonnier et décapité; mais en revanche celui-ci proclama Édouard d'York roi sous le nom d'Édouard IV, et fit enfermer Henri VI à la Tour de Londres. Édouard devait tout au comte de Warwick. Ses conseils étaient pour lui des ordres. En 1467, il fut envoyé en France; Louis XI l'accueillit à Rouen comme un souverain et gagna tellement le négociateur anglais, que celui ci s'en retourna dans sa patrie serviteur plus dévoué à Louis qu'à Édouard. Warwick avait été mécontent du mariage de son maître avec Élisabeth Woodwille; mais lorsque les séditions éclatèrent, et que la cour fut obligée de recourir à son assistance, il reprit un pouvoir plus grand que jamais, et, sans nul égard pour le roi, le retint prisonnier dans son château de Warwick, gouvernant sur ces entrefaites le royaume à son gré. Mais, sur les menaces de Charles-le-Téméraire, beau-frère du prince captif, il se vit contraint de le rendre à la liberté. Un nouveau soulèvement eut lieu, et Warwick se déclara ouvertement contre son maître; mais cette fois la révolte s'apaisa, et le comte fut obligé de s'enfuir avec le duc de Clarence, son gendre. Calais ferma son port à ses vaisseaux, et il ne lui resta d'autre asile que la cour de Louis XI. Ce roi lui fit proposer de le réconcilier

avec la reine Marguerite, et de rendre la couronne à la maison de Lancastre, dont la ruine avait été son ouvrage. Un traité fut conclu sous les auspices de Louis XI, et le jeune Édouard, fils de la reine, épousa la seconde fille du comte. Warwick débarqua à Darmouth. La *Rose rouge* de Lancastre vainquit la *Rose blanche* d'York; et Édouard IV, contraint de s'embarquer à la hâte, s'enfuit en Hollande. La renommée de Warwick était à son comble. On le surnomma *le faiseur de rois*. Il marcha sur Londres, retira de la Tour le roi Henri VI, et le présenta au peuple, demandant à genoux pardon à Dieu et à la nation anglaise. Il fut créé régent. Mais Édouard IV tenta encore une fois le sort des armes. A dix milles de Londre, dans la plaine de Barnet, fut livrée, le 18 avril 1471, une bataille sanglante, où le comte Warwick tomba mort dans la mêlée, combattant parmi les archers. Ce fut le signal d'une défaite complète et de la ruine de la maison de Lancastre. C. L.

WASHINGTON (Georges), né le 22 février 1732, à Bridge-Creeck, en Virginie, mort le 14 décembre 1799, à soixante-huit ans.—Washington est incontestablement le plus grand homme des temps modernes. C'est à tort qu'on l'a comparé aux plus nobles renommées des jours antiques. Les temps étaient différents, les hommes ne pouvaient être les mêmes. Au milieu des monarchies séculaires du monde contemporain, l'esprit rêvant indépendance et république eût été un phénomène anormal. L'univers ne connaissait plus ces caractères dont le type ne se retrouvait que dans l'histoire des temps évanouis. La Suisse avait eu aussi ses plébéiens, impatients du joug, et fondateurs de la première liberté européenne; les pâtres de Rutly, jurent sur l'Évangile la liberté de l'Helvétie, accomplirent le serment fait à Dieu et au pays. Mais depuis long-temps la Suisse, protégée par ses montagnes, était inconnue à l'Europe; il fallait voyager en Suisse pour apprécier la liberté de la Suisse. Hors d'elle-même on ne pouvait que la méconnaître et la méjuger. Des hommes déchus, contraints, par la stérilité du sol natal et par leur misère native, de briguer la domesticité civile dans toutes les monarchies circonvoisines, de s'enrôler soldats de tous les rois, satellites de toutes les tyrannies, donnaient une pauvre idée de la fierté des caractères libres et de l'austérité des mœurs républicaines. Je le répète, la Suisse n'apparaissait libre que dans la Suisse même, et encore plusieurs cantons s'étaient-ils hâtés d'asservir leur démocratie à l'usurpation habile et lente des sommités aristocratiques. Voilà pourquoi l'exemple de l'Helvétie qui brise ses fers demeura stérile pour l'Europe entière. Il n'en fut pas ainsi de la révolution américaine. Mais il faut d'abord, pour l'un et l'autre pays, écarter toutes nos appréciations contemporaines. Il n'est pas vrai que des paysans suisses ou des colons américains aient été de prime-abord ce que le temps seul les a faits. On rêve des républicains conçus *a priori* et sortis tout armés d'un arsenal fantastique; il n'en est rien. Les plus âpres de ces esprits rebelles n'ont été poussés à l'indépendance que par l'iniquité du pouvoir. Ils voulaient un fardeau moins lourd à leur force épuisée, et, s'ils ont été conduits à briser le joug, c'est qu'on a refusé de l'alléger. De la monarchie à la république l'espace est immense. Un abîme les sépare, et celui-là y tombe qui veut le franchir d'un seul bond. Mais, pour la Suisse et pour l'Amérique, si différentes d'ailleurs, les créateurs de la liberté sont tous de la même famille: même sentiment religieux, même confiance dans la fraternité évangélique, même probité, même désintéressement, même abnégation de soi. Le drame est plus agreste, plus grandiose dans les Alpes; l'homme y possède une nature plus sauvage, plus altière, plus impatiente de ses fers; ce sont des pâtres ignorants de la fortune, de la civilisation, n'ayant besoin que de liberté; s'armant, mourant, triomphant pour elle seule. L'action est complexe en Amérique. Là se

trouvaient de vieux Anglais amollis, énervés par la civilisation de l'Europe, colons spéculant sur la fortune, ne pouvant vivre que par le luxe, et dont la régénération eût été un prodige, si elle eût été réelle. Ils ne convoitaient pas la liberté comme un apanage du genre humain ; ils voulaient l'indépendance comme un instrument de fortune, pour se libérer moins du pouvoir que des impôts de la métropole. Le Suisse voulut la liberté pour être libre ; l'Américain voulut la liberté pour être riche : aussi la république qu'il a créée fut aussi vieille à sa naissance que la monarchie qu'il répudia. Je ne crois pas aux républicains servis par des esclaves, et les meilleurs esprits se sont mépris à ces républiques de l'antiquité, dont l'esclavage formait la base et l'aristocratie le sommet. Aussi Washington n'était pas républicain ; il le devint par les fautes de l'Angleterre et la puissance des événements. Arpenteur dans le duché de Westmoreland, régisseur de plusieurs domaines, possesseur, à la mort de son frère, du domaine de Mont-Vernon, sa fortune était considérable pour les lieux et le temps ; il l'accrut encore par le travail et l'économie. Il exerça, sans traitement, toutes les charges dont son pays l'honora, il donna de son bien à la république et n'accepta rien d'elle. A sa mort, le général qui avait dirigé toute la guerre de l'indépendance, qui, pendant huit ans, avait été président des États-Unis, ne laissa à sa veuve que la fortune de sa famille accrue par son économie domestique. Cette fortune s'élevait à près de trois millions, et serait aujourd'hui dédaignée comme insuffisante par les banquiers, les spéculateurs, les capitalistes des États-Unis. Ce soin religieux de servir son pays pour lui-même et de ne lui rien demander que l'illustration qui suit le dévouement, est une vertu que Washington, Franklin et plusieurs nobles caractères des états de l'Union ont renouvelée des temps antiques. Le caractère de Washington, grave, digne et réservé, s'alliait merveilleusement à une activité de corps et à une promptitude d'intelligence réellement merveilleuses. Il savait vouloir et maintenir sa volonté, qualité difficile dans les intermittences d'une guerre intestine et au milieu de la mobilité des esprits modernes. Major-général des milices de la Virginie à dix-neuf ans, chargé, deux ans après, en exécution du traité d'Utrecht, de poser les limites qui, au nord de l'Amérique, séparaient les possessions de la France et celles de la Grande-Bretagne, il publia le journal de son entreprise, et s'acquit la juste célébrité d'un chargé d'affaires qui sait voir le pays et connaître les hommes. La diplomatie devenue impuissante, il fallut en appeler aux armes. Washington, à la tête de trois cents hommes, remonta l'Ohio. Dans cette expédition survint la catastrophe de Jumonville. La France appela cette mort un assassinat ; mais, quelle qu'en soit la cause, ni les ennemis de l'Angleterre, ni l'Angleterre, devenue plus tard l'ennemie de Washington, ne purent faire peser sur lui la responsabilité de ce malheur. L'entreprise ne fut pas heureuse : Washington, retiré dans le fort de la Nécessité, attaqué par Villiers, frère du malheureux Jumonville, fut contraint de se rendre. L'Angleterre envoya deux régiments, commandés par le général Braddock, qui fut surpris et tué par les Français auprès du fort Duquesne. Washington, qui l'avait suivi comme aide-de-camp, n'échappa qu'avec peine aux vainqueurs. La Virginie nomma Washington commandant en chef de toutes les troupes du pays. Malgré l'indiscipline et la désertion, le général put tenir la campagne, et entra enfin dans le fort abandonné d'avance par les Français. Sa mission accomplie, il donna sa démission et fut élu à l'assemblée de la Virginie. La France renonça, en 1763, à toute possession dans le nord de l'Amérique, et l'Angleterre, n'y craignant plus ni rivalité ni concurrence, ne songea qu'à exploiter cette vaste colonie à son profit. La métropole prétendait à une souveraineté absolue ; les assemblées

coloniales de chaque province voulaient régler seules le taux des impôts et la liberté du commerce. Un acte du parlement établit l'impôt du timbre; aussitôt un congrès se réunit à New-York. L'acte fut abrogé. Un nouvel acte établit le droit sur le thé, etc.; un nouveau congrès s'assembla à Philadelphie. Washington fit partie de l'un et de l'autre. Tous les deux protestèrent de leur fidélité au roi et de leur dévonement à la mère-patrie. Mais, entre deux pouvoirs dont l'un affecte la souveraineté absolue, toute résistance est hostilité et révolte. Les taxes furent rejetées et on prohiba tout usage des produits anglais. Le parlement déclara la colonie en état de rébellion et envoya dix mille hommes contre les insurgés. La colonie se mit en état de défense; le général Gage commença les hostilités à Lexington. Tout le Massassuchets prit les armes, les quakers mêmes proclamèrent la nécessité de l'insurrection. Elle gagna toutes les colonies; les gouverneurs anglais furent chassés; un nouveau congrès s'assembla à Philadelphie. Washington est nommé général en chef à cause de la modération de son caractère, car les Américains, protestant de leur fidélité à l'Angleterre, n'avaient pas encore prononcé le mot d'*indépendance*. Washington prit le commandement le 15 juin 1775: son armée était forte de 14,000 hommes; il n'avait ni poudre, ni baïonnettes, ni ingénieurs, ni canonniers; le soldat n'était engagé que pour un an; la milice désertait à volonté, et chaque acte de répression était traité d'attentat à la liberté privée. L'Angleterre allait envoyer une armée nouvelle. Il fallait la prévenir. Washington s'empare de Boston abandonné par William-Hove; mais Montgommery est tué dans le Canada; Arnold est blessé; l'escadre anglaise s'approche; le congrès sent la nécessité et l'urgence d'une mesure décisive; et le 4 juillet de l'année 1776 il proclame l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord. Le Rubicon était passé; on ne pouvait plus ni retourner en arrière, ni regarder derrière soi. L'Angleterre voulait imposer le despotisme, elle suscita la liberté. Et toutefois, les liens ne furent pas brisés sans crainte et sans douleur. Le Maryland refusa d'abord son adhésion; les colons riches tremblèrent pour leur fortune, les prolétaires craignaient pour leur travail et leur salaire; un parti nombreux se forma, qui, sous le nom de *loyalistes*, voulut se rattacher à la métropole, se joignit à son armée, forte de 25,000 hommes, combattit contre le pays et trahit la patrie. C'était une révolution de colons, d'industriels et de marchands. La Suisse s'était soulevée pour abriter la dignité de l'homme sous la garantie de l'indépendance de la patrie: tout dans cette lutte de l'humanité contre le despotisme fut religieux et noble. L'Américain se révoltait pour placer sa fortune transatlantique en dehors de la cupidité du fisc de la Grande-Bretagne; l'homme n'était que l'accessoire de sa fortune, et il ne sacrifiait à sa liberté propre et à l'indépendance de son pays que ce qu'on doit aux chances d'une spéculation. Mais le peuple, qui a toujours l'instinct de la liberté, mais les vrais patriotes, qui en ont l'intelligence, dominèrent, ceux-là par leur ardeur, ceux-ci par leur fermeté, tous les calculs étroits et mesquins de la convoitise et de l'avarice. Aussi lorsque le général Howe voulut entrer en négociation, Washington, commandant des hommes mal armés, mal disciplinés, et dont le quart était en proie à une maladie endémique, Washington refusa toute conférence, si l'indépendance de l'Union n'était d'abord reconnue. Howe débarqua à Long-Island, attaqua l'armée américaine sous les ordres de Putnam, qui perdit trois mille hommes, trois généraux et six pièces de canon. Les Américains semblèrent perdre courage; ils y eut recrudescence de désertion. L'armée anglaise s'empara de New-York, et les Américains y abandonnèrent leur grosse artillerie, leurs munitions, leurs bagages, leurs tentes. Washington, découragé à l'aspect du découragement général, cher-

cha dans les rangs ennemis une mort qu'il ne put trouver. La terreur était partout : la milice s'enfuit, les soldats désertent; Washington reste avec quelque trois mille fantassins, presque sans armes, sans vêtements, sans chaussure. La cause de l'indépendance semble désespérée; les traîtres qui se disaient *loyalistes* intriguent dans le congrès, trahissent sur tous les points du territoire. Le congrès quitte Philadelphie et se réfugie à Baltimore. Il crée Washington dictateur. L'espérance renaît dans le cœur des patriotes. Le généralissime, à la tête de sept mille hommes, passe la Delaware surprend à Trenton 1,500 Allemands, fait neuf cents prisonniers, enlève six pièces de canon et rend le courage à l'Amérique. Le New-Jersey est repris, la Pensylvanie est couverte, le congrès rentre à Philadelphie, le général Burgoyne est contraint de déposer les armes. Un jeune Français, qui devait assister à tant de révolutions, Lafayette, arrive en Amérique pour y faire l'apprentissage d'une liberté à laquelle il consacrait sa vie. Le congrès proroge la dictature de Washington jusqu'à la paix. Philadelphie est de nouveau occupée par les Anglais. L'armée américaine est battue à German-Town. Elle était sans habits, sans vivres, sans médicaments, et les peuples qui ne croient qu'à la victoire, et les intrigants qui s'acharnent aux vaincus, ne tarissaient pas de déclamations haineuses et jalouses contre le généralissime.—La France enfin déclara la guerre à la Grande-Bretagne. L'Amérique attendait une escadre française. Le général Lee fut traduit devant un conseil de guerre, soupçonné de défection. Arnold, déjà condamné comme concussionnaire, trahit sa patrie, s'échappe, se réunit aux Anglais, et se fait une triste célébrité par sa cruauté envers ses compatriotes. Ici commencent les inconvénients inséparables des états fédératifs. Ils naissent à peine, et déjà ils veulent se soustraire au congrès, à une loi souveraine et aux charges communes. D'un autre côté, les états de l'Union éprouvent chacun dans leur sein des divisions intestines. Une guerre civile menace de compliquer la guerre de l'indépendance. La province de Vermont veut former un état indépendant et y parvient; les prétentions de l'état de New-York menacent la république naissante; une division de l'armée, enfermée à Charles-Town, se rend aux Anglais; les troupes de Pensylvanie se mutinent et menacent Philadelphie; les troupes de New-Jersey se révoltent; et Washington, pour arrêter la contagion de l'exemple, fait fusiller les deux chefs rebelles. La France fournit enfin des sommes considérables, des troupes commandées par Rochambeau, des escadres sous les ordres des comtes de Grasse et de Barras. Cornwalis, renfermé dans York-Town, fut contraint de se rendre avec huit mille hommes. De ce moment l'armée anglaise fut impuissante, et l'Angleterre, attaquée sur les mers de l'Europe, de l'Inde et de Antilles, par l'Espagne, la Hollande et la France, ne put envoyer de renfort. La guerre, commencée en 1765, touchait à son terme, et le 20 janvier 1783 furent signés les préliminaires d'une paix qui reconnut l'indépendance des États-Unis de l'Amérique. La joie fut générale dans cette colonie, devenue une nation par son courage et sa persévérance. Toutefois, l'armée, mécontente de ce qu'on ne faisait rien en sa faveur, menaçait de se mutiner; quelques soldats même marchèrent sur Philadelphie, et s'emparèrent de la salle du congrès. Washington calma les officiers, et adressa en leur faveur une admirable lettre à l'assemblée. Le licenciement fut ordonné. Le généralissime fit ses adieux à une armée qui ne lui répondit que par des pleurs et des acclamations. En passant à Philadelphie, il remit l'état des dépenses, écrit tout entier de sa main, et dont chaque article était appuyé de pièces justificatives. Les dépenses secrètes de toute la guerre de l'indépendance ne s'élevaient qu'à 1,982 livres sterling.—Cette probité rappelle d'autres temps, d'autres lieux et d'autres hommes. Was-

hington arrive à Annapolis, où siégeait le congrès. Il lui remet sa commission, et cette impérissable renommée se retire avec une modestie naïve dans son domaine de Mont-Vernon. La seule récompense qu'il reçut de son pays fut la franchise du timbre pour sa correspondance. Il se livra dans ses foyers aux progrès de l'agriculture, à l'amélioration des chemins, à l'établissement de la navigation intérieure. Il fonda deux colléges. Les officiers avaient créé l'ordre héréditaire de Cincinnatus. L'opinion publique se souleva contre cette aristocratie naissante. Washington fit abolir l'hérédité. Le vice des états fédératifs se fit sentir de nouveau et plus fortement. L'égoïsme de chaque état particulier le portait à s'isoler et à revendiquer la souveraineté tout entière. Washington fit sentir la nécessité d'un pouvoir central, unique et fort. Une convention s'assembla à Philadelphie en 1787. Washington en fut élu président sur la désignation de Franklin et par un vote unanime. Il réclama le huis-clos des séances et le secret des débats. La constitution augmenta le pouvoir du congrès; le sénat fut nommé pour six ans; la chambre des représentants assurait tous les droits de la démocratie, et un président, nommé pour quatre ans, chargé du pouvoir exécutif et de toutes les relations à l'extérieur, fut en même temps chef de toutes les forces de la république. Washington fut porté à la présidence à l'unanimité en 1789; et, à l'unanimité, réélu président en 1793. La révolution française venait d'éclater : le peuple américain voulait épouser alors activement les intérêts de la république européenne; Washington voulut et maintint la neutralité. Il en profita pour traiter à de meilleures conditions avec l'Angleterre. Le parti populaire et français demanda communication des ordres donnés au chargé d'affaires. Washington s'y refusa, et son inébranlable résolution ébranla sa popularité pour maintenir la paix et la dignité de sa magistrature. Un ministre français donnait des lettres de marque à des corsaires américains. Le président fit rendre les prises, traduire les armateurs devant des tribunaux et rappeler le ministre. Les républiques ont et doivent avoir une répugnance ombrageuse pour toute force qui, sous prétexte de maintenir l'indépendance nationale, peut se tourner plus tard contre la liberté politique. Aussi n'est-ce qu'avec peine qu'il obtint la création d'une marine militaire pour la protection du commerce américain. De ce moment le grand ouvrage de Washington était terminé. La république américaine, libre au dedans, respectée au dehors, ayant pour elle le temps et l'espace, n'avait plus rien à demander qu'à la Providence et à l'avenir. Washington refusa la troisième présidence. Il se retira à Mont-Vernon, et se livra de nouveau aux soins agricoles. La France, qui, sous Louis XVI, avait si puissamment contribué à l'indépendance américaine, menaça, sous le directeur Barras, la république naissante. Washington fut chargé d'organiser l'armée qui devait repousser les attaques du Directoire. Les soins qu'il se donna et l'intempérie de la saison déterminèrent une inflammation de la trachée-artère, qui, en vingt-quatre heures, le conduisit au tombeau, le 14 décembre 1799. — Ainsi vécut et mourut cet homme qui n'avait pas de modèle dans l'histoire, et qui n'est pas destiné à servir d'exemple. On l'a comparé aux Timoléons de l'antiquité, républicains qui brisaient par le fer une tyrannie imposée par la ruse. Si Washington ne fut pas mieux, il fut autre : il changea une colonie en métropole; il fit un peuple, il créa une nation, il transforma la servitude en liberté, et une province monarchique en république; et cette république fut tout étonnée à sa naissance de ne pas trouver de républicains, et d'être mise au jour par un homme qui lui-même n'était pas républicain. Les fautes de l'Angleterre poussèrent peu à peu l'Amérique vers la liberté. Elle ne demandait d'abord qu'un joug moins dur et des garanties contre l'omnipotence du parlement britannique.

Le temps, les hommes et les choses lui apprirent à la longue qu'il n'est de garanties qu'avec la liberté, et de liberté politique qu'avec l'indépendance nationale. Avec le ministère de Fox, l'Amérique fût restée colonie; avec le ministère de Pitt, elle fut contrainte de briser toua ses liens avec la métropole. La Providence ménageait aux États-Unis des hommes admirables ponr eréer et consolider sa liberté. Ce n'étaient pas dea hommea européens, pleina d'emphase, changeant l'arène politique en théâtre, transformant la déclamation en éloquence, voulant d'abord paraître de grands acteura, sans prendre cure de l'action et du dénouement du drame; ce n'étaient paa des hommea voulant le succès à tout prix, indifférents sur les moyens, et de la ruse au bourrean, se servant de tous les instruments; ce n'étaient pas dea hommes d'égoïsme et de personnalité, masquant lenr intérêt privé et leur ambition personnelle d'un fard d'intérêt public, traversant la démocratie pour se faire une position aristocratiqne, et maniant la fortune publique, afin qu'il en restât le plus possible dans leurs maina. Les Américains furent dea hommea religieux, patriotes, à l'essai de vingt ans d'épreuves et de huit ans de guerre, d'une si parfaite moralité qne la licence insolente des partis n'eut rien à leur reprocher ni durant lenr vie ni sur leur tombeau; d'une si complète modestie que le contact des cours étrangères ne put rien changer à la pureté de leurs mœurs et à la simplicité de leurs manièrea. La république doit naître où se trouvent les vertus républicaines. Washington fut un grand homme, et peut-être le plus véritablement grand homme des temps modernes. Mais, à mon sens, sa plus éminente qualité fut la plus simple et la plus difficile dana les temps où nous vivons : il fut le plus homme de bien entre les hommes de bien qui fondèrent la liberté américaine.

J.-P. Pagès (de l'Ariège).

WASHINGTON, ou VILLE-FÉDÉRALE, capitale des États-Unis d'Amérique, dans le district de Columbia, agréablement située sur la Potomac (dont le cours est commandé par un fort), à sa jonction avec l'un de ses affluents appelé l'*Eastern-Branch*, que traverse un pont de plus de huit cents toisea; sur le Tyber-Creek, qui couleau milieu; et sur le Rock-Creek, qui la sépare de George-Town. Elle a environ deux lieues du nord-ouest au sud-est, et une lieue du nord-est au sud-ouest. On admire sa position et la régularité du plan sur lequel elle a été tracée. Ses rues, qui ont de 80 à 110 pieds de large, se coupent à angles droits et sont bordées de larges trottoirs. On y remarque particulièrement le Capitole, vaste et bel édifice entièrement construit en marbre blanc, l'hôtel du président de la république, les bâtiments occupés par les administrationa, l'hôtel de ville, le cirque, l'arsenal, la caserne de la marine, la bibliothèque nationale, le théâtre, l'hôtel des postea, et différentea églises, temples, etc. Elle possède une société de médecine et une autre de botanique, une société américaine de colonisation, un institut national, une société historique, un institut colombien divisé en cinq classea, un pénitentiaire, une école lancastrienne, etc., diverses institutions philanthropiques, plusieurs banques, dea imprimeriea, dea papeteries, des manufactures de verres à vitres, une fonderie de canona, un beau chantier de construction, etc. Washington a été fondé en 1792 en l'honneur de l'homme illustre dont elle porte le nom. Le siége du gouvernement fédéral y a été transféré en 1800. Il y a dans les environs des minea de charbon de terre et des carrières de pierrea de taille, de marbre, de pierres à chanx, etc. La population de la capitale des États-Unis ne dépasse guère aujourd'hui 25,000 amea.—Trois autres petites villes du même nom appartiennent aux états de Mississipi, Kentucky, Géorgie et Pensilvanie, et sont peuplées de 600, 900, 1,000 et 1,800 habitants. E. G.

WATERLOO (Bataille de [*V.* Cantjours, tom. xii, 23e liv., pag. 110]).

WATT (James), dont le nom est à jamais illustre dans l'histoire des sciences mécaniques, naquit à Greenoch en l'an 1736. A l'âge de 16 ans, il fut mis en appreotissage chez un fabricant d'instruments de mathématiques; et à 20 ans il se rendit à Londres pour y exercer cette profession. Mais le séjour de la capitale ayant influé sur sa santé, qui paraît avoir toujours été assez faible, il revint en Ecosse, et se fixa à Glascow. En l'an 1757, il fut nommé fabricant d'instruments de physique de l'université. — Depuis un siècle environ, les travaux des mines avaient pris en Angleterre une immense extension : mais un nombre considérable d'exploitations, qui auraient pu offrir de grands bénéfices, étaient rendues infructueuses par les difficultés qu'on éprouvait à se débarrasser des eaux qui entravaient sans cesse les opérations des mineurs, et qui, en général, offraient d'autant plus d'obstacles que les mines étaient plus profondes. Un problème important était donc à résoudre : *Découvrir un moyen prompt et économique d'élever à une hauteur considérable une grande quantité d'eau*; et les premiers essais tentés pour employer la vapeur comme force motrice eurent pour but unique la solution de ce problème. Aussi les machines de Savery, de Newcommon, de Cawley, furent-elles toujours annoncées au public comme des *moyens d'élever de l'eau par l'entremise du feu*. — Ce fut pendant l'hiver de 1763 que Watt dirigea son attention vers la solution de ce même problème. Il avait eu à réparer, pour le cours de physique de l'université, un modèle de machine construit d'après le système de Savery et Newcommon; et il avait été vivement frappé des nombreuses imperfections qui semblaient inhérentes au principe même de cette machine. La machine de Newcommon était en effet renfermée entre les deux termes d'un dilemme inextricable : — Si l'on employait beaucoup d'eau pour condenser la vapeur contenue dans le cylindre, on obtenait à la vérité un vide parfait, et le piston acquerrait son summum de puissance; mais aussi l'on refroidissait nécessairement le cylindre lui-même, ce qui occasionnait une dépense énorme de combustible. Si au contraire l'on n'employait à la condensation de la vapeur qu'une petite quantité d'eau froide, on ménageait à la vérité la chaleur du cylindre, mais aussi l'on n'obtenait qu'un vide imparfait, et le piston perdait une grande partie de sa puissance. Le premier problème dont Watt eut à chercher la solution fut donc celui-ci : *Découvrir un moyen de condenser complétement la vapeur dans la machine atmosphérique de Newcommon, sans refroidir en même temps le cylindre.* Et il résolut ce problème par l'invention du *condenseur séparé* qui constitue son premier pas dans la série de ses brillantes découvertes. — Le cylindre était maintenu à la température de l'eau bouillante; le *condenseur* était maintenu à la température de la glace : la vapeur étant introduite dans le cylindre, au-dessous du piston, celui-ci s'élevait; puis, la communication étant ouverte entre le cylindre et le *condenseur*, la vapeur se précipitait dans celui-ci, et, s'y condensant à l'instant même, produisait au-dessous du piston un vide parfait. Alors le piston descendait de tout le poids de l'atmosphère. Mais à chaque coup de piston, l'eau et l'air s'accumulaient dans le *condenseur*. Watt y ajouta un appareil de pompe, mis en mouvement par la machine elle-même, et qui épuisait d'air et d'eau le *condenseur* à mesure que la condensation de la vapeur tendait à y en accumuler. Ainsi la machine remédiait à son propre défaut. Ce fut la seconde invention de Watt. — Jusqu'ici le piston descendait dans le cylindre en vertu de la seule pression de l'atmosphère. Mais le contact de l'air refroidissait le cylindre, et entraînait une perte inutile de calorique. Watt voulut remédier à ce nouveau vice de construction. Il inventa un cylindre clos de toute parts; et, introduisant successivement

la vapeur au-dessus et au-dessous du piston, il remplaça la pression de l'atmosphère par la force élastique de la vapeur, et il transforma ainsi la *machine atmosphérique* de Newcommon en une *machine à vapeur* proprement dite : machine dans laquelle la vapeur devenait la force motrice unique ; ici, déprimant le piston au moyen de son élasticité ; là, produisant un vide par sa condensation. —Enfin, l'air ambiant enlevait constamment au cylindre une quantité notable de calorique. Watt encaissa son cylindre dans un cylindre plus large, et l'isola ainsi, par l'entremise d'une mince couche d'air, du contact sans cesse renouvelé de l'air ambiant. — Le résultat immédiat de ces modifications successives, ainsi apportées par Watt à la machine de Newcommon, fut une économie de combustible qui fut évaluée par Watt à 75 pour 100.—Cependant, les inventions de Watt seraient long-temps demeurées stériles s'il n'eût rencontré dans Matthieu Bolton un spéculateur aussi hardi que lui-même était mécanicien habile. Bolton, on peut le dire, possédait le génie de l'industrie autant peut-être que Watt possédait celui de la mécanique. A peine eut-il connaissance des améliorations que Watt avait apportées à la construction des machines à vapeur, qu'il en mesura toute la portée ; et à l'instant même il mit sa fortune entière à la disposition de l'ingénieur. Des brevets furent obtenus ; des ateliers et des fonderies furent établis, et 1,250,000 francs dépensés avant que Bolton ne songeât même à effectuer des rentrées. Enfin des machines construites sur le nouveau modèle furent livrées au public ; et alors eut lieu un *phénomène industriel* qui fait également honneur à l'audace du spéculateur et au génie du mécanicien. Bolton donna *gratuitement* ses machines à qui voulut en prendre. Il y a plus : il se chargea de les faire monter et de les entretenir à ses frais : pour toute rémunération il demanda *un tiers de l'argent économisé sur le combustible*, et il chargea Watt de découvrir un moyen certain de constater cette économie. Alors Watt se mit de nouveau en frais de découvertes. Il imagina ce petit appareil aujourd'hui assez connu sous le nom de *compteur*; et, adaptant un de ces appareils à chacune de ses machines, il força la machine elle-même à tenir un registre exact des coups de piston opérés par elle-même. Or, comme chaque coup de piston exigeait une quantité déterminée de combustible, et élevait une quantité connue d'eau à une hauteur également déterminée, il est évident que le *compteur*, qui indiquait directement le nombre de coups de piston opérés par la machine, indiquait *indirectement* et le combustible consommé et le résultat obtenu. D'un autre côté, l'on savait parfaitement combien les machines auparavant usitées auraient employé de combustible pour obtenir ce même résultat, et, par conséquent, on constatait exactement le montant de l'économie obtenue par la machine de Watt. — Les offres de Bolton firent que les machines nouvelles furent généralement adoptées dans les exploitations des mines. Les conditions auxquelles elles furent livrées firent que ces machines furent réellement vendues à des prix exorbitants. Ainsi, une seule compagnie, qui employait trois de ces machines à l'exploitation d'une mine dans le Cornouailles, trouva de l'avantage à se libérer des engagements qu'elle avait contractés envers Bolton par une rente annuelle de 60,000 liv. — Jusqu'ici, Watt n'avait eu en vue que la solution d'un seul problème : *Élever, dans un temps donné, une quantité donnée d'eau à une hauteur donnée par le procédé le plus économique possible*; et, par la solution de ce problème, il avait découvert toute l'étendue d'une force dont jusqu'alors on avait à peine soupçonné l'existence. Il comprit alors qu'il avait encore à découvrir l'application générale de la force dont il venait de se rendre maître, ou, en d'autres termes, qu'il avait à construire une machine au moyen de laquelle la force motrice de la vapeur pût être appliquée à un usage mécanique quelconque ; il avait

créé la *pompe à feu*; il restait à créer la *machine à vapeur*. Et ici commence une nouvelle série de découvertes dont nous pouvons à peine indiquer les titres. De la *machine à simple action*, dans laquelle la vapeur agit *au-dessus* du piston par son élasticité, *au-dessous* du piston par sa condensation, il passa à la *machine à double action*, dans laquelle la vapeur agit alternativement *au-dessus* et *au-dessous* du piston et par son élasticité et par sa condensation. Puis il inventa le célèbre appareil du *mouvement parallèle* qui lui permit de transformer le mouvement rigoureusement rectiligne du piston en un mouvement de *nutation* autour d'un axe; et il compléta sa découverte en transformant de nouveau cette *nutation* en une *rotation continue* par deux procédés distincts : le procédé déjà employé dans le *rouet*; et un procédé qu'il inventa le premier, et qu'il désigna sous le nom du *sun-and-planet-wheel*. Enfin il inventa le *volant*, au moyen duquel le *mouvement rotatoire* devient uniforme et constant, et le *régulateur*, au moyen duquel la machine se modère elle-même, et diminue ou augmente la tension de sa vapeur, suivant que son mouvement augmente ou diminue. — Ainsi maîtrisée, la vapeur devenait, entre les mains de l'homme, une force continue, uniforme, constante, indéfiniment divisible, et susceptible aussi d'être multipliée à l'indéfini. La machine à vapeur était dès lors applicable à toute espèce de manufactures; car, tandis que l'expansion de la vapeur engendrait une force qui n'a point de limites connues, le mouvement rotatoire, le volant et le régulateur donnaient à cette force une continuité et une uniformité d'action qui la plaçaient d'une manière absolue sous la dépendance de la volonté de l'homme. Et, bien que, dans ces dernières années, la machine à vapeur ait reçu de nombreux perfectionnements, qui en ont singulièrement simplifié les éléments et augmenté la puissance, il n'en est pas moins vrai que toutes les qualités fondamentales de cette machine, ces qualités qui ont si merveilleusement changé la face du monde industriel, qui ont multiplié les relations, anéanti les distances, et agrandi indéfiniment la puissance créatrice de l'homme, il n'en est pas moins vrai, disons-nous, que toutes les qualités fondamentales de la machine à vapeur sont dues au génie créateur d'un seul homme; et cet homme était un simple ouvrier mécanicien qui ne possédait ni rang, ni instruction, ni fortune, ces trois éléments en général si nécessaires pour impatroniser dans le monde les premières découvertes du génie. — Ainsi que cela arrive à tous les grands inventeurs, on a contesté à Watt le mérite de l'invention, et l'on s'est mis en grands frais d'érudition pour prouver que tous les principes appliqués par lui à la construction de sa machine avaient déjà été découverts et appliqués par d'autres. Ainsi, on a invoqué les noms de Héron d'Alexandrie (120 avant J.-C.), de Blasco de Garay (1543), de Salomon de Caus (1615), de Giovanni Bianca (1629), de Edward Somerset, marquis de Worcester (1663), de Samuel Morland (1683), de Denis Papin (1695); on a singulièrement exalté les mérites des machines informes successivement inventées par Savery, par Cawley, par Newcommon; et, somme finale, on a parfaitement établi que, avant Watt, on avait entrevu la puissance élastique de la vapeur; que, avant lui, on avait conçu la possibilité de produire un vide par la condensation de la vapeur; et que, avant lui enfin, on avait employé l'élasticité et la condensation de la vapeur pour obtenir l'élévation de l'eau dans des corps de pompe : ce que personne au monde, que nous sachions, n'a jamais songé à contester. Pour ôter à Watt le mérite de l'invention, il faudrait démontrer que quelqu'un, avant lui, a inventé une machine au moyen de laquelle la vapeur, employée comme puissance motrice, engendrait un mouvement rotatoire continu, régulier, constant, et susceptible d'une multiplication ou d'une division indéfinie : jusqu'à ce jour, cet

homme nous est demeuré profondément inconnu ; les Chinois même, qui jouissent du singulier privilége de disputer à la chrétienté toutes les grandes découvertes dont elle s'énorgueillit, n'ont point de prétentions à élever à cet égard. Jusques à quand se refusera-t-on à comprendre que celui-là seul invente, au point de vue humain, qui met sous la dépendance de l'homme un nouvel ordre de phénomènes, et qui, par conséquent, dote l'humanité d'une puissance nouvelle ? Celui-là est le créateur *qui choisit la pierre que les architectes avaient rejetée comme indigne, et qui en fait la clé de voûte de l'édifice nouveau ;* celui-là est l'inventeur qui réveille la force qui se cache dans le phénomène et qui lui dit : « Lève-toi et marche, et transforme le monde. » Or celui-là fut Watt. — Watt mourut, âgé de 84 ans, dans une petite terre qu'il possédait, je crois, aux environs de Birmingham. Simple ouvrier dans ses jeunes années, il était devenu, dans son âge mûr, l'un des hommes les plus instruits de l'Angleterre ; et, à des connaissances véritablement encyclopédiques, il joignait un talent d'exposition extrêmement remarquable. Il n'occupa aucune place, il n'appartint à aucune société savante. La reconnaissance nationale lui a élevé une statue. BELFIELD-LEFEVRE.

WATTEAU (ANTOINE), s'est créé un genre qui lui est particulier, et qui n'a été imité par aucun peintre, pas même par Lancret et Pater, ses élèves. Il reproduisait habituellement des fêtes champêtres, et donnait à ses personnages un costume de son invention, qui a de l'analogie avec celui que portaient les Espagnols à l'époque du règne de Louis XIV ; il fut supérieur dans l'art du coloris.—Watteau, né à Valenciennes en 1684, offre la preuve qu'avec des dispositions naturelles et de l'étude, on peut acquérir l'art du coloris et le porter à sa perfection, vérité qui n'est pas généralement admise. Fils d'un couvreur, il reçut d'abord des leçons d'un mauvais peintre ; il le quitta pour en suivre un autre qui excellait dans les décorations de théâtre. Ce genre lui plut, et, en 1702, il vint à Paris avec cet artiste, que les directeurs de l'Opéra avaient mandé. Celui-ci, ayant terminé son travail, retourna à Valenciennes, et laissa son jeune disciple à Paris. — Watteau, qui n'avait pour vivre d'autre ressource que son faible talent, entra chez un peintre du Pont-Notre-Dame, où il faisait des dessus de portes, des devants de cheminées et des enseignes. Un tableau fit du bruit, et commença sa réputation : il représentait *la boutique d'un marchand de peintures*. On y voyait une grande quantité de sujets disposés autour des murs ou sur des chevalets, et des curieux de haut parage, hommes et femmes, admirant ces objets. Tous les passants s'arrêtaient devant l'enseigne du peintre de l'académie de Saint-Luc, dont le garçon de boutique avait fait un chef-d'œuvre de composition et de coloris : il a été parfaitement gravé, et figure dans les œuvres de Watteau. — Le jeune artiste abandonna la maison de commerce qu'il avait achalandée par un talent à peine à son aurore. Il entra chez Claude Gillot, un des maîtres les plus distingués de l'académie royale, où il fut reçu comme peintre d'histoire, en 1715. Gillot maniait le burin aussi bien que le pinceau ; il a gravé les estampes qui ornent les *Fables* de La Mothe-Houdart. Watteau, suivant ses leçons, grava lui-même quelques-uns de ses propres tableaux.—Chez le nouveau peintre, il se mit à retracer des fêtes champêtres, dont les amateurs, et Gillot lui-même, furent surpris. Ayant fait la connaissance de Claude Audran, fameux peintre d'ornements, qui logeait au Luxembourg, il peignit les figures de ses tableaux ; mais, dominé par son goût et par un amour excessif du coloris, il se livra à des études sérieuses dans la galerie de Rubens, dont il était voisin, et, d'après les peintures de Van Dyck du cabinet du roi, alors au Luxembourg. Watteau saisit si bien la manière de ces deux grands peintres, que les tableaux qu'il produisit d'après cette étude trou-

vent place à côté des modèles qu'il a parfaitement compris. Deux de ces tablaux furent exposés dans une des salles du Louvre. La Fosse, professeur et chancelier de l'académie, les ayant vus, fut étonné de la perfection du coloris, et demanda à voir l'auteur. Il apprit que c'était un jeune homme qui désirait aller se perfectionner à Rome, et qui, avant de partir, voulait faire un voyage dans son pays. Watteau se présenta à lui : « Mon ami, lui dit La Fosse, vous ignorez votre talent ; vous en savez plus que nous, et vous pouvez honorer notre académie. » Ce discours, de la part de La Fosse, qui avait une grande prétention au coloris, et qui la soutenait, fit une profonde impression sur le jeune peintre. Il fit ses visites et fut reçu académicien, sur le vu d'un tableau charmant, à la composition gracieuse, au dessin spirituel, au coloris qui prouvait à quel point il avait compris celui de Rubens et de Van Dyck, ses maîtres adoptifs. Ce tableau délicieux, qu'on voit au musée, est connu sous le titre de *Voyage à Cythère ;* il a été très bien gravé par Tardieu.—Watteau, épuisé de fatigues et d'études, mourut de langueur, en 1721, à Nogent, près Paris, dans la 37e année de son âge. On doit peut-être le regarder comme le premier coloriste de l'école française, car ce fut dans cette école qu'il se forma.

Chev Alexandre Lenoir.

WEBER (Carl-Maria Von). Le baron Charles-Marie de Weber naquit en 1786 à Eutin, petite ville du Holstein. Son père lui donna une brillante éducation, et les progrès du jeune élève furent très rapides. Il avait apporté en naissant les dispositions les plus heureuses et la passion la plus déterminée pour les beaux-arts, principalement pour la peinture et la musique. Heuschel de Hildburghausen fut son premier maître de piano, en 1796. C'est à ce savant professeur que Weber dut son énergie, cette exécution brillante, agile et passionnée qui l'ont placé au premier rang des pianistes de cette époque. Le développement extraordinaire et précoce de ces qualités engagea le père de Weber à lui donner les moyens d'arriver à la perfection. Il conduisit son fils à Saltzbourg, et le confia au fameux Michel Haydn, moins connu que son illustre frère Joseph, quoique plus savant. L'austérité des principes de ce rhéteur musical rebuta le jeune Weber, qui profita peu de ses instructions, quoiqu'il fît les plus grands efforts pour apprendre. En 1798, il publia son premier ouvrage, six fugues à quatre parties : elles sont remarquables par leur style pur et correct ; les journaux de musique en parlèrent avec éloge. A la fin de cette année, Weber se rendit à Munich, où il apprit l'art du chant de Valesi, et la composition, ainsi que le piano, de Kalcher, qui lui donna la connaissance entière de la théorie de la musique, et lui apprit l'usage des moyens qu'elle fournit au compositeur. C'est à ce maître qu'il dut en partie ces combinaisons d'instruments qui charment également par leur hardiesse et leur nouveauté. — Weber était infatigable dans ses études ; son génie le porta vers la musique théâtrale, et ce genre devint l'objet de sa prédilection. Il écrivit sous les yeux de son maître un opéra intitulé *le Pouvoir de l'amour et du vin*, une messe et plusieurs autres pièces qu'il ne trouva pas dignes de son talent et de sa réputation ; elles furent livrées aux flammes. Bientôt après, son goût pour la peinture vint le distraire de ses occupations musicales : il voulut rivaliser avec Sennefelder, et lui disputa l'invention de la lithographie ; il fit valoir l'artifice de ses procédés, voulut prouver leur supériorité, et, pour exécuter son plan avec toute l'extension qu'il désirait lui donner, il alla se fixer avec son père à Freyberg, en Saxe, où les matériaux qui lui étaient nécessaires se trouvaient mieux à sa portée. L'ennui d'un travail en quelque sorte mécanique ne pouvait manquer de fatiguer un esprit accoutumé à créer, et que le génie de la musique tenait sous sa domination. Le jeune spéculateur abandonna ses pierres et ses crayons pour reprendre la lyre ; il se re-

mit à l'étude de la composition avec une ardeur nouvelle. Il écrivit *Sylvana*, opéra, en 1800; il était alors âgé de 14 ans. Cette composition fut reçue avec enthousiasme; on l'applaudit à Vienne, à Prague, à Pétersbourg. Un tel succès répandit les copies de cette composition dans l'Europe musicale. L'auteur en fut contrarié : en faisant de nouveaux progrès dans la science, il considéra bientôt cette production comme imparfaite et prématurée. — *Pierre Schmoll*, opéra représenté en 1801, est son coup d'essai dans le style brillant et vigoureux, qu'il choisit d'après l'inspiration qu'un article de journal lui donna. Michel Haydn lui adressa des compliments à ce sujet. — Dans ses nombreux voyages entrepris pour augmenter ses connaissances, il faisait des collections de livres sur la théorie de la musique, afin de les examiner et de les comparer. Contrarié par le peu d'accord qui règne entre les systèmes divers de leurs auteurs, il donna encore plus de soin à l'étude de l'harmonie, dans l'intention d'en former un nouveau cours complet, rédigé d'après le système de doctrine que ses lumières et son expérience lui avaient fait adopter. — Weber se rend à Vienne en 1803, et termine son éducation musicale sous le célèbre abbé Vogler. Il est appelé ensuite à Breslau pour y remplir les fonctions de maître de chapelle. Comme il avait à former dans cette ville un orchestre et des chanteurs, il put se livrer à divers essais qui lui firent connaître à fond les effets que l'on pouvait obtenir de la réunion des voix aux forces instrumentales habilement combinées. Le seul ouvrage remarquable qu'il ait écrit pendant son séjour en Silésie est l'opéra de *Rubezalh*. — En 1806, la guerre de Prusse l'obligea à quitter Breslau; il accepta un engagement que le duc de Wurtemberg lui avait offert. Il composa alors deux symphonies, plusieurs concertos, différentes pièces pour les instruments à vent, et publia une édition revue et corrigée de *Sylvana*, une cantate, *Der este ton*, quelques ouvertures à grand orchestre, et une grande quantité de solos ou sonates pour le piano. Il entreprit un voyage de professeur dont le plan était mieux concerté : à Francfort, à Munich, à Berlin, ses opéras réunirent tous les suffrages, et la foule des amateurs suivit ses concerts avec le plus grand intérêt. Il retrouve son maître Vogler, qui avait alors deux élèves d'un grand talent : Meyerbeer et Gansoacher. *Abu-Hassan*, opéra en un acte de Weber, parut à Darmstadt en 1810.—De 1813 à 1816, ce compositeur dirigea l'opéra à Prague, et le réorganisa entièrement d'après ses vues. Il écrivit sa grande cantate, *Kampf und sieg*, production d'un style pompeux et grandiose. Il fut appelé ensuite à Dresde pour y former un opéra allemand. C'est à ce théâtre que Weber a consacré ses soins pendant quatre ans avec la plus vive affection. — *Der Freyschütz* parut à Berlin en 1822 : cet ouvrage admirable éleva Weber au rang des premiers maîtres de l'Allemagne; le succès en fut brillant et populaire. Il donna ensuite *Euriante*, opéra d'une grande beauté, mais dont les résultats furent moins heureux. Appelé à Londres, il y écrivit *Obéron*, son dernier chef-d'œuvre. On sait la vogue prodigieuse de *Freyschütz*, qui parut sur nos théâtres avec le titre de *Robin des bois*. — La santé de Weber avait beaucoup souffert avant son voyage à Londres; il était atteint d'une maladie de poitrine qui le rendit très sensible aux variations de l'atmosphère, si fréquentes en Angleterre au printemps. Il témoignait un vif désir de revoir sa patrie, et ce sentiment redoubla à mesure que le moment de sa mort approchait. La faiblesse de sa santé l'empêchait d'aller dans le monde, mais rien ne faisait regarder comme prochain le malheur qui le menaçait, et le soir qui précéda la nuit de sa mort, un de ses amis, qui lui avait donné des soins constants, avait soupé avec lui, et l'avait laissé dans un état qui n'inspirait aucune crainte, du moins pour le moment. Le 5 juin 1827, on le trouva sans mouvement dans son lit, la tête appuyée sur sa main.

On appela les médecins, on s'empressa de lui donner des secours, mais il était trop tard. Il laissait sa femme et deux enfants, qui ne l'avaient point accompagné à Londres.— Weber est un des plus grands musiciens de notre époque; il a fait école, et comme tel, il a eu beaucoup d'imitateurs. *Der Freyschütz*, *Euriante*, *Obéron*, sont trois chefs-d'œuvre admirables. CASTIL-BLAZE.

WEHMIQUE ([COUR] ou SAINTE-WEHME). Ce fameux tribunal secret, dont le pouvoir mystérieux, inévitable, invisible, surgit en Allemagne au milieu des ruines de tous les autres pouvoirs tour à tour renversés dans les luttes de l'empereur et des nobles, du clergé et du tiers-état, comptait, peu de temps après son origine, cent mille initiés liés entre eux par des serments inexorables. Les siéges de ce tribunal redouté étaient, non dans l'ombre des souterrains, comme l'ont écrit quelques romanciers, mais en plein air et en public. Il faisait assigner aux assises des *tilleuls* du jardin d'Arensberg, à celles du *marché* de Dortmundt et des *aubépines* d'Elleringhausen, un des siéges les plus célèbres. L'accusé qui ne répondait pas à la troisième citation était présumé troubler la paix du pays, à moins qu'il ne présentât un des quatre motifs de dispense, savoir : la prison, la maladie, un pèlerinage ou le service de l'empire. Comme les agents des francs-juges (nom des membres du tribunal wehmique) avaient été plusieurs fois assassinés en portant leurs citations, il était d'usage de ne remplir cette formalité qu'après le coucher du soleil; et, au lieu de les remettre en parlant à la personne, on se contentait de les attacher à la porte de son principal domicile, ou quelquefois même dans l'église, sur les tombes du cimetière et dans la boite aux aumônes. Ainsi données, elles parvenaient rarement à leur destination, bien que les envoyés dussent en s'éloignant pousser trois cris lamentables et présenter au tribunal un fragment de la porte de l'accusé en témoignage de leur mission. Condamné alors sans être entendu, ce dernier voyait son nom inscrit au *Livre de sang*, et les initiés, acharnés à sa poursuite, ne tardaient pas à le pendre aux arbres de la forêt, où, en cas de résistance, à l'assassiner en laissant le poignard dans la blessure, afin que l'on reconnût et l'on respectât les vengeances du tribunal secret. —La cédule de citation était écrite sur parchemin vierge et revêtue de sept sceaux; on y mettait une pièce de monnaie, afin que l'accusé, s'il était dans l'indigence, pût se rendre aux frais de ses juges dans le lieu indiqué. La citation était déposée sur l'huis de la première salle, et fixée dans le bois en y laissant le fer d'une hache marqué des armes du tribunal; ces armes, emblème mystérieux, représentaient un poignard et un chevalier tenant un bouquet de roses. — Les francs-juges eux-mêmes étaient soumis à des lois implacables. La moindre démarche, un demi-mot, un regard dans l'intention de soustraire un accusé à la vengeance de la cour, étaient punis d'un supplice affreux. Le coupable était saisi et garroté, son cou ouvert par derrière, et cette blessure devenait la bouche sanglante par où l'on faisait sortir sa langue parjure; puis, on le pendait sept fois plus haut que les criminels ordinaires, car tel était le privilége des initiés. —Les francs-juges, à l'aspect lugubre, aux yeux perçants, au front soucieux, aux cheveux épars, étaient vêtus de robes noires, portaient un poignard à leur ceinture et de fortes cordes en guise d'écharpe; il s'appelaient entre eux *sages* et *voyants*; leur mot de reconnaissance était *Wehem-Gericht*. En se mettant à table, ils tournaient la pointe de leurs couteaux vers la poitrine. Si, dans la conversation, ils parlaient du *poirier* de Bodelschwing, ou du *cimetière* de Saudkirchen ou du *comté libre* de Dortmundt, ils inclinaient respectueusement la tête, car c'étaient les siéges révérés des tribunaux wehmiques. S'ils voyaient des roses, ils portaient une de ces fleurs sacrées sur leur cœur et à leurs lèvres. Pour éprouver quelqu'un de suspect, ils

figuraient ces quatre lettres : *S*, *S*, *G*, *G*; il fallait prononcer sur le champ les quatre mots : *Stoch*, *Stein*, *Grass*, *Grein* (bâton, pierre, herbe, pleurs). — Celui qui dévoilait le secret, sauvait un accusé ou glissait à son oreille ces mystérieuses paroles : *On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici*, locution consacrée pour donner un charitable avis à ceux que poursuivait le tribunal, était dit avoir été trahi *par sa bouche, son œil et ses mains*; il n'avait pas le droit de se défendre devant les francs-juges, desquels il eût vainement espéré le *denier de l'absolution*; on le dépouillait de toutes les prérogatives des membres de l'institution wehmique, on le retranchait de la communauté des chrétiens; sa femme était déclarée veuve, et ses enfants réputés orphelins : chacun pouvait lui courir sus. Du reste, son ame était recommandée à Dieu et on lui accordait une heure pour se préparer à mourir. Les provinces entières étaient frappées de stupeur devant un seul initié, et l'empereur lui-même n'osait résister aux ordres qu'il intimait. La ville où se trouvait le coupable recevait sommation de le livrer ou de comparaître aux assises wehmiques. — L'ancienne Westphalie fut le principal foyer de ce tribunal implacable; elle s'appelait la Terre-Rouge, parce que le fond de ses armes était de cette couleur. ACHILLE LAAIVE.

WEIMAR. Nous avons résumé, dans l'article SAXE, l'histoire des électeurs et princes de la branche d'Ernest (*Ernestinische Linie*). Lorsque Jean Frédéric, pour avoir protégé Guillaume de Grumbach, chevalier de Franconie, mis au ban de l'empire, s'attira lui-même cette punition en 1567, et tomba au pouvoir de l'empereur, son frère, Jean-Guillaume, administra le pays en son absence. Il possédait déjà Weimar. A sa mort, arrivée en 1573, il laissa deux fils, Frédéric Guillaume et Jean, qui conservèrent en commun l'héritage paternel. Jean, souche de la branche actuelle de la maison d'Ernest, laissa trois fils, dont l'aîné, Jean-Ernest, mourut sans postérité en 1628. Le plus jeune, Guillaume, et le puîné, Bernard, combattirent à côté de Gustave-Adolphe. Bernard fut un des héros de la guerre de trente ans. Guillaume devint la souche de la maison grand'ducale actuelle. Il eut quatre fils; un de ses descendants, Ernest-Auguste, par une loi promulguée en 1719, établit le droit d'aînesse. Son fils et successeur Ernest-Auguste-Constantin, qui mourut en 1758, fut remplacé par Charles-Auguste, encore mineur, et confié à la tutelle de sa mère, la princesse Amélie. Ce qu'elle avait commencé pour le développement intellectuel de ses sujets, le prince l'acheva. En 1806, il adhéra à la confédération du Rhin avec les autres branches de la maison de Saxe. Lors de l'établissement de la confédération germanique, il prit le titre de grand-duc. Son territoire fut agrandi de 31 milles carrés en 1815. En 1816, il donna une constitution à son peuple, et mourut en 1828, laissant la couronne à son fils Charles-Frédéric. Cette maison princière est une des plus populaires et des plus éclairées de l'Allemagne. Le grand-duc, né le 2 février 1783, a épousé, en 1804, Marie-Pavlovna, fille de l'empereur Paul Ier de Russie. Outre le prince héréditaire Charles, né le 24 janvier 1818, il a deux filles, Marie et Augusta, mariées aux princes Guillaume et Charles de Prusse. Le frère du grand-duc actuel, Bernard, né en 1792, est lieutenant-général au service de la Hollande. — Le grand-duché a 67 m. carrés de superficie; il comprend la principauté de Weimar (46 milles carrés), laquelle se divise en cercle de Weimar-Iéna, cercle de Neustadt, et en principauté d'Eisenach (21 m. carrés). Une partie du Thuringer-Wald et du Rhœn-Gebirge sillonne le pays. Le sol est en général montagneux, mais fertile. Les principaux fleuves sont la Saale, l'Ilm et la Werra. On recueille du vin sur les rives de la Saale. Il y a en outre des forêts bien meublées, des mines d'argent, de cuivre, de fer, de cobalt, et des salines. L'éducation des bestiaux est l'objet de soins assidus, surtout celle de la race ovine. La population s'élève à 227,000

ames, dont 10,000 catholiques. L'industrie n'embrasse que quelques filatures de laine, quelques fabriques de bas et de toile. L'université d'Iéna jouit d'une renommée méritée. Il y a un ordre fondé en 1792, celui du Faucon-Blanc (*Weises Falks Orden*). Le tribunal suprême réside à Iéna. Les revenus de l'état s'élèvent à environ un million de thalers, et le grand-duché fournit 2,010 hommes à l'armée de la confédération.

WEIMAR, capitale du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, résidence de la maison grand'ducale, siége des tribunaux et des administrations, est une des villes les plus remarquables et les plus littéraires de l'Allemagne. Là, les Herder, les Schiller, les Wieland, les Gœthe, ont produit des chefs-d'œuvre qui lui ont valu le surnom d'*Athènes moderne*. Elle s'étend sur l'Ilm, dans une belle vallée environnée de collines. Elle est dépourvue de fortifications, quoiqu'on y voie quelques restes de murailles. Ses rues et ses places se dessinent irrégulières, mais les maisons sont en général élégantes. Sa population s'élève à 11,500 habitants. Le château se dessine dans une situation pittoresque. Sa disposition intérieure est d'un goût exquis. A ses pieds se déroulent le parc et ses avenues. Il embellirait les plus belles capitales. La bibliothèque du grand-duc renferme plus de 150,000 volumes, sans compter les gravures, les dessins et les manuscrits. Dans la cathédrale (Weimar n'a que deux églises), on admire les tombeaux des ducs, et plusieurs tableaux de Cranach, dont les cendres reposent dans le cimetière contigu à l'édifice. La ville possède un gymnase très fréquenté, une école normale, une école de dessin, une maison de correction, un hospice d'orphelins, un hôpital, une maison de santé et un théâtre, bâti en 1825, dont la troupe, dirigée par Schiller et par Gœthe, a été la première de l'Allemagne, et a beaucoup contribué à former le goût de la nation. Deux établissements particuliers font honneur à Weimar : le comptoir d'industrie nationale et l'institut géographique. — A une lieue de la ville s'élève le château du Belvédère avec son parc délicieux, et plus près le village de Tieffurth, entouré de plantations agréables. C. L.

WELCHES, corruption du mot *Gaëls*, est le nom primitif des Celtes qui ont peuplé la Gaule, le nord de la péninsule ibérique et une partie de la grande île britannique, entre autres le pays de Galles. On donne à ce nom diverses origines : les uns le font dériver du mot celtique *wallen*, qui signifie *aller*, *voyager*, à cause des nombreuses migrations des Celtes ; d'autres du mot *gall* ou *gault* (forêt), parce que leur pays était entièrement couvert de bois. Il serait fastidieux de rapporter les autres opinions qui ont été publiées sur cette étymologie : il suffit de s'en tenir à ce que Voltaire a dit dans son *Dictionnaire philosophique*. « Les Gaulois sont presque le seul peuple qui ait perdu son nom : ce nom était celui de *Walch* ou *Wuelch*; les Romains substituaient toujours un G au W ; de *Welche*, ils firent *Galli*, *Gallia*. » Quoi qu'il en soit, le nom de *Welches* appartient aux habitants de la Gaule avant la conquête romaine ; et on le leur donne plutôt que celui de Gaulois quand on veut exprimer la barbarie dans laquelle ils étaient plongés. De là, le mot *welche* a passé dans notre langue pour désigner des hommes ignorants, sans goût, ennemis de la raison et des lumières. C'est Voltaire qui, en 1794, a donné cours à cette acception par son fameux pamphlet intitulé : *Discours aux Welches par Antoine Vadé, frère de Guillaume*. Sous le nom de *Welches*, il se complaît à relever tous les ridicules, tous les défauts et toutes les contradictions de la nation française ; il lui dit des choses fort dures, mais fort plaisantes. Ce pamphlet est suivi d'un *Supplément* dont voici la conclusion : « Le résultat de cette savante conversation fut de donner le nom de *France* aux pillards, le nom de *Welches* aux pillés et aux sots, et celui de *Français* à tous les gens aimables. » — Le *Dictionnaire de l'Académie*

a admis le mot *Velche* en l'écrivant par un simple V. Voltaire a employé aussi le mot *welcherie* pour indiquer un acte de barbarie. Il dit, en parlant du procès de La Barre : « Vous y verrez un gentilhomme innocent condamné au supplice des parricides par trois juges de province, dont l'un était un ennemi déclaré, et l'autre un cabaretier, marchand de cochons, autrefois procureur ; j'ignore le troisième. Cette épouvantable et absurde *welcherie* sera démontrée. » Lors de la fameuse querelle des gluckistes et des piccinistes, les partisans de la musique italienne jetèrent à bon droit l'épithète de *Welches* aux amateurs encroûtés du vieux chant français : témoin ces vers de *la Polymnie* du picciniste Marmontel :

En sons notés faire mugir Oreste,
Changer Œdipe en acteur d'opera,
La coupe en main, faire chanter Thyeste,
C'est faire un monstre, et quelqu'un le fera.
Ce n'est pas tout : le *Welche* applaudira, etc.

Ch. Du Rozoia.

WELLINGTON (Arthur Wellesley duc de). Lorsque vos regards se portent attentifs sur les magnifiques gravures anglaises qui reproduisent la chute et les malheurs de Tippon Saïb, entouré de ses fils en deuil ; quand vous contemplez ces beaux paysages de l'Inde si humides et si chauds, ces arbres panachés, l'éléphant à la tour dorée, les cipayes noircis sous leur costume européen, au milieu de ces troupes anglaises avec leur empreinte de sang-froid et de résignation militaire ; puis les murs élevés de Seringapatam et leurs larges canons qui lancent la mort, vous trouverez, au milieu des éclats de la fumée et des cimeterres étincelants, un jeune officier, au teint calme, aux manières froides, avec ce regard méditatif qui signale une grande destinée; cet officier est sir Arthur Wellesley, depuis connu sous le titre de duc de Wellington. — Arthur est le quatrième fils de Gérard Colley Wellesley, comte de Mornington, et d'Anne Hill, fille du vicomte Dunganon. Il naquit à Dungan-Castle, le 1er mai 1769, la même année où vint à la vie Napoléon ; année féconde en génies militaires. Sir Arthur fut élevé au collége d'Éton, puis envoyé en France à l'école militaire d'Angers ; car la monarchie avait alors les meilleurs établissements militaires. Il entra de fort bonne heure au service, et obtint une commission d'officier dans le quarante-unième régiment ; sir Arthur acheta, en 1793, la lieutenance-colonelle du trente-troisième régiment, et c'est avec ce grade qu'il fit partie de l'expédition d'Ostende contre la république française ; il commandait une brigade dans la retraite de Hollande, sous le duc d'York. La domination anglaise est si vaste qu'il n'est pas rare de voir les officiers, même de la grande noblesse, envoyés d'un monde à l'autre ; le jeune Arthur Wellesley fut destiné pour la Jamaïque. Une tempête ayant rejeté la flotte au port, le jeune officier, après avoir recruté son régiment en Irlande, vit sa destination changée ; il dut le commander pour une expédition sur les bords du Gange. Le marquis Wellesley, son frère, venait d'être nommé gouverneur-général de l'Inde ; le colonel Arthur l'y accompagna. Il combattit vaillamment contre Tippou-Saïb, ce noble ami de la nation française ; et contribua à la prise de Seringapatam, à la tête des forces auxiliaires fournies par le nizam. Sir Arthur exerçait, en 1800, les fonctions de gouverneur de Seringapatam, lorsque Hondiàh Waugh, aventurier indien, fit une incursion sur les terres de la compagnie, à la tête de 5,000 hommes de cavalerie. On semble assister à une féerie des *Mille et une nuits* quand on contemple cette puissance des Anglais dans l'Inde ; immense établissement au milieu des Indous, des Mahrattes ; et Calcutta, Madras, vastes capitales aujourd'hui presque aussi civilisées que Paris et Londres ; les mœurs molles et douces se mêlant à la vie active et militaire ! Cette féerie restera-t-elle longtemps à nous éblouir de ses rubis, de ses diamants, de ses topazes brillantes ? L'Inde est menacée par un double danger : la séparation avec la mère-patrie et l'accroissement démesuré de la Rus-

sie, qui, par la Géorgie et la Perse, entoure la presqu'île du Gange de ses grands bras. — Sir Arthur Wellesley se distingua dans la guerre contre les Mahrattes, et il reçut le commandement de douze mille hommes de cavalerie qui devaient se porter sur le territoire des Mahrattes. Dans une saison peu favorable, et pendant une marche longue, il avait pris de telles mesures pour assurer les mouvements et la subsistance de ses troupes, qu'il acheva une campagne difficile sans presque subir aucune perte. C'était l'époque où le général Bonaparte occupait l'Égypte; et, une circonstance assez curieuse, c'est que sir Arthur fut un moment destiné au commandement de l'expédition fabuleuse, qui, de Calcutta devait traverser l'isthme de Suez et prendre les Français par le désert. Ainsi le jeune Arthur Wellesley aurait été appelé à combattre dès l'origine le jeune Bonaparte, qu'il retrouva empereur vieilli aux plaines de Waterloo. La campagne de Wellesley dans l'Inde est remarquable : il eut alors à combattre les forces confédérées de Scindiah et du Rajah de Bérar; il les attaqua auprès du village fortifié d'Assye, qui a donné son nom à une célèbre bataille. Sir Arthur détruisit la cavalerie de Scindiah, défit l'infanterie de Bérar, dans les plaines d'Argomme, et s'empara de la forteresse de Gaouelgar, ce qui amena la soumission des deux chefs. Un monument en mémoire de la bataille d'Assye est encore à Calcutta, et les habitants de cette ville offrirent au général victorieux une épée de la valeur de mille livres sterling. Les officiers lui présentèrent un vase d'or, que le duc garde encore à Apsley-House. Le parlement d'Angleterre lui vota des remerciements, et le roi le nomma chevalier de l'ordre du Bain. L'Inde fut donc le premier champ de bataille du duc de Wellington. Sir Arthur revint en Angleterre, en 1805, pour prendre le commandement d'une brigade dans l'armée du général Cathcart, qui devait agir sur le continent. Le général qui naguère avait combattu sur les bords du Gange allait porter sa fortune en Allemagne. L'expédition fut rappelée par suite de la bataille d'Austerlitz, glorieuse victoire qui fit mourir Pitt de douleur; car, en Angleterre, le pays des grandes opinions, la chute d'une noble espérance dévore les entrailles des hommes d'état. —Alors commence la vie politique du duc de Wellington : l'aristocratie anglaise doit tant de dévouement au pays; les tories s'y donnent corps et ame. Il n'est pas rare en Angleterre d'être membre du parlement et officier en activité de service; la vie du torysme est essentiellement patriotique. Ce mélange des situations politiques et des devoirs de la hiérarchie militaire constitue cet esprit d'ordre et de tenue dans la majorité ou la minorité. En 1806, Newport, dans l'île de Wight, nomma sir Arthur son député à la chambre des communes, et, dans la même année, sir Arthur épousa miss Pakenham, sœur du comte de Longford, noble femme résignée à la destinée errante de son mari. En 1807, sir Arthur fut nommé premier secrétaire de l'Irlande sous le duc de Richemont. Dans l'expédition de Copenhague, qui souleva tant de tempêtes au parlement, sir Arthur Wellesley commandait la réserve de l'armée, sous le général Cathcart : il fut chargé de la capitulation de Copenhague, qui fut discutée, arrêtée et signée en une seule nuit. Les deux chambres du parlement votèrent des remerciements unanimes à son armée; et l'orateur de la chambre des communes les lui adressa personnellement lorsqu'il y reprit sa place à son retour. Le théâtre de la guerre grandissait. Sir Arthur allait se trouver en face des glorieuses armées de France, sous des chefs dont la renommée retentissait. En 1808, il reçut l'ordre d'embarquement pour la Corogne; l'Espagne était envahie, et l'Angleterre allait chercher un champ de bataille pour se mesurer avec Napoléon. La flotte se dirigea sur Oporto; c'est par le Portugal que sir Arthur effectua son débarquement; il avait en

face les vieux régiments de la grande armée. Le général Junot jouait le roi à Lisbonne ; la monarchie de la maison de Bragance allait, comme une bague brillante, au doigt de tous ces chefs aventureux que Napoléon envoyait là comme par disgrâce. Junot compromit l'armée par son peu de capacité et ses ostentations de vainqueur. Le 21 août fut marqué par la bataille de Vimieira. Les Français avaient pris l'offensive ; il y avait tant de dénuement et de misères dans l'armée commandée par Junot qu'il fallut songer à une capitulation. La triste convention de Cintra portait, comme principale condition, que les Français évacueraient le Portugal et repasseraient en France avec armes et bagages. Sir Arthur ne signa pas cette convention ; le véritable auteur fut sir Henri Dalrymphe : l'opposition l'attaqua violemment. Arthur Wellesley quitta l'armée pour assister à tous ces débats et au procès de Dalrymphe devant la cour martiale. La convention de Cintra, flétrie si poétiquement par lord Byron dans *Childe Harold*, priva Dalrymphe du commandement en chef ; il fut confié à Arthur Wellesley qui débarqua le 22 avril 1809 à Lisbonne. Napoléon faisait alors un triste portrait du général Anglais : « Nous souhaitons, disait-il, que lord Wellington commande les armées anglaises ; du caractère dont il est, il essuiera de grandes catastrophes..... Sir John Moore et lord Wellington ne montrent nullement cette prévoyance, caractère si essentiel à la guerre, et qui conduit à ne faire que ce qu'on peut soutenir, et à n'entreprendre que ce qui présente le plus grand nombre de chances de succès. Lord Wellington n'a pas manifesté plus de talents que les hommes qui dirigent le cabinet de Saint-James. Vouloir soutenir l'Espagne contre la France, et lutter sur le continent avec la France, c'est former une entreprise qui coûtera cher à ceux qui l'ont tentée, et qui ne leur rapportera que des désastres. » Ainsi s'exprimait Napoléon dans le *Moniteur*. A ce moment, sir Arthur n'avait plus en face de lui un général présomptueux et sans expérience comme Junot : le maréchal Soult avait reçu le commandement de l'armée de Portugal ; vieux soldat, il devait déployer cette longue tactique militaire qui le place au premier rang. La bataille incertaine de *Talaveyra de la Reyna* fut célébrée en Angleterre comme la victoire la plus décisive : l'enthousiasme fut à son comble, et, malgré les discours de l'opposition, les deux chambres votèrent des remerciements à sir Arthur ; elles ajoutèrent une annuité de deux mille livres sterling. Le cabinet l'éleva à la pairie avec le titre de lord vicomte Wellington de Talaveyra. La junte de Cadis, qui jusqu'ici lui était opposée, lui offrit le rang et les appointements de capitaine-général de l'armée espagnole, Arthur Wellington n'accepta qu'un présent de quelques chevaux de race andalouse, que les Espagnols lui offrirent au nom du roi Ferdinand VII. La marche rapide des maréchaux Soult et Ney, arrivant de Salamanque dans l'Estramadure, le forcèrent à une retraite non moins rapide que son mouvement en avant ; il traversa le Tage pour défendre le passage d'Almarez et la partie inférieure du fleuve. Le vicomte de Wellington prit une position de résistance pour combattre les vieux maréchaux de Napoléon : Masséna entrait aussi en Portugal, et commençait ses opérations par les siéges de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida. Aujourd'hui, vieilli dans son palais de Apsley-House, le duc de Wellington se complaît à raconter sa campagne de Portugal, parce que ce fut de sa part une grande résistance, une tactique raisonnée comme un système, et qu'il eut en face de lui les maréchaux les plus renommés de l'empire, le vieux Masséna, Soult, puis Marmont, habile et courageux stratégique, mais toujours malheureux, et Ney le plus téméraire de tous ; à Apsley-House, le duc de Wellington a fait reproduire les fameuses lignes de Torres-Vedras, dont il traça lui-même le plan, et qu'il fit exécuter avec une si fabuleuse persévérance. Elles étaient destinées à protéger Lisbonne,

et s'étendaient de la mer au Tage, au point où le fleuve, large d'environ 12 milles, les défendait aussi bien que la mer même. Ces lignes furent établies avec tant de secret, que Masséna resta immobile d'étonnement à leur aspect. La tactique anglaise, qui consiste surtout à se concentrer dans une position fortifiée, se déploya dans tout son luxe en cette circonstance. Masséna, le fils de la victoire, passa près de six mois devant ces lignes, magnifique spectacle militaire : comme un lion impatient de combattre, il tournait autour de ces masses de granit et de ces eaux du grand fleuve, vaste comme la mer. Masséna attendait des secours de France, il n'eut ni soldats ni vivres; alors le maréchal opéra difficilement sa retraite jusque sur les frontières d'Espagne. Quand le duc de Wellington parle de la campagne de Portugal, il ne reconnait que deux grandes capacités militaires, le maréchal Soult et Masséna; il n'admet aucune autre supériorité dans nos guerres que celle de Napoléon. La délivrance du Portugal valut encore à lord Wellington des remerciements du parlement; on lui vota des subsides, et, pour perpétuer la renommée de la grande résistance militaire qui avait sauvé le Portugal, on lui décerna le titre de marquis de *Torres-Vedras*. A cette époque, le gouvernement anglais multipliait les témoignages de reconnaissance pour ses généraux; il avait besoin de féconder le dévouement, et déjà l'Angleterre voyait dans le duc de Wellington un homme qu'on pouvait opposer à la fortune de Napoléon. On avait essayé d'abord de comparer le génie de Nelson au génie de l'empereur; Nelson était mort à Trafalgar. Le duc de Wellington s'élevait; telle était au moins la pensée et l'ambition du parlement. La lenteur de la tactique anglaise fut une grande faute, depuis le blocus d'Alméida jusqu'au siége de Badajoz. La bataille de Fuente-d'Onoro devint, pour le duc de Wellington, une dure leçon de stratégie. Les juntes n'étaient pas favorables à l'Angleterre; pourtant lord Wellington avait organisé sur un vaste pied de guerre l'armée portugaise; à Lisbonne, tout déjà obéissait aux ordres de l'Angleterre, qui fournissait munitions, artillerie, vêtements et armes du soldat; le Tage voyait une formidable flotte anglaise. C'est dès ce moment que l'influence de l'Angleterre dans la Péninsule a pris une si grande extension; le Portugal fut destiné à un état de vassalité; les liens commerciaux vinrent fortifier les liens militaires que la guerre avait fondés dans une alliance si puissante. Lord Wellington, appuyé sur les forces nationales, passa une fois encore le Tage pour s'opposer au ravitaillement de Ciudad-Rodrigo, point central des opérations. Ciudad-Rodrigo fut emporté d'assaut après 11 jours de tranchée; la fortune ne souriait plus à Napoléon. Le maréchal Masséna avait été rappelé; Soult était au midi de l'Espagne, le maréchal Marmont n'était pas heureux : le duc de Wellington, au contraire, venait de vaincre les répugnances de la régence de Cadiz. Après la prise de Badajoz, cette régence le créa grand d'Espagne de première classe, duc de Ciudad-Rodrigo, et lui confia le commandement général des armées espagnoles. Le parlement lui vota une nouvelle pension de deux mille livres sterling. Quelques mois après, Badajoz fut emporté d'assaut par les armées anglaises; la destinée n'était plus pour la France! Maître alors de ses flancs, le duc de Wellington entra sans hésiter en Castille, avec une grande supériorité de moyens, à la face des généraux divisés et d'une cour sans énergie, car Napoléon n'était pas là pour imposer son immense unité. Ici fut livrée la bataille de Salamanque qui décida du sort de l'Espagne. Lord Wellington vint à marche forcée sur Valladolid; tournant à sa droite, il fit un mouvement hardi en se portant sur Madrid; Joseph Napoléon, tête si médiocre, fit sa retraite sur Burgos. Là guerre d'Espagne était ainsi décidée, et ce fut une grande joie en Angleterre : de nouveaux remerciements du parlement furent décernés à lord Wellington; le régent

lui conféra le titre de *marquis*, et la chambre des communes vota cent mille livres sterling pour lui former un établissement. J'ai besoin d'entrer dans tous ces détails pour bien faire connaître la cause de la grande fortune politique du duc de Wellington; tous ses grades, tous ses honneurs, ses revenus même lui sont arrivés par le champ de bataille. Le parlement agit avec profusion, parce qu'il avait besoin de créer une existence militaire en opposition avec la fortune merveilleuse de Napoléon. Le maréchal Soult, qui avait levé le siége de Cadiz et abandonné l'Andalousie, fit un mouvement si bien combiné avec le corps d'armée du général Souham, que la ligne de lord Wellington fut compromise; il opéra sa retraite avec une grande précipitation, et le maréchal Soult reprit l'offensive. Lord Wellington avait oublié sa méthode prudente; pendant deux jours, toute l'armée anglaise fut exposée. Cette nouvelle faute signale, dans le duc de Wellington, un plus haut talent militaire pour la résistance que pour une expédition offensive. Pendant la campagne de la Péninsule, il ne sut jamais positivement tenir le milieu entre la témérité qui hasarde la fortune et la prudence qui prévoit toutes les chances d'une mauvaise position. Les munificences de la nation anglaise continuaient avec une prodigalité inouïe, et le parlement, d'une voix unanime, lui vota encore une nouvelle gratification de cent mille livres sterling. L'Angleterre, pays de subsides et d'argent, récompensait ses généraux par des dons incessamment renouvelés. En Portugal, lord Wellington avait déjà été fait comte de Vimieira et marquis de Torres-Vedras. Pour achever la délivrance de la Péninsule, lord Wellington vint à Cadiz, en janvier 1813, communiquer en personne avec la régence. Les jalousies s'affaiblirent, les armées espagnoles, mises enfin sur un meilleur pied, furent placées sous son commandement immédiat. Lord Wellington, salué du titre de *généralissime*, développa son plan de campagne à la tête de l'armée anglo-espagnole-portugaise jusqu'à Vittoria, où se donna la bataille si fatale à nos armées dans la Péninsule; tout fut pris, jusqu'au trésor de Joseph Bonaparte. Les incertitudes de Jourdan, l'avidité de quelques généraux de France, furent une des grandes causes de ce désastre; pour vouloir sauver le trésor on perdit l'armée. Toute cette famille qui entourait Napoléon ne comprenait pas sa gloire, elle ne servait qu'à compromettre ses destinées; puis le temps des malheurs arrivait, et rien n'arrête la fatalité. La bataille de Vittoria valut au duc de Wellington le grade élevé, et rarement accordé en Angleterre, de feld-maréchal. La bataille de Vittoria ouvrait le chemin des Pyrénées. C'est en s'appuyant sur Pampelune et Saint-Sébastien que lord Wellington développa son plan militaire d'invasion en France. Le maréchal Soult avait pris le commandement de l'armée française sur la Bidassoa. Du champ de bataille de Bautzen, Napoléon avait envoyé vers ce point menacé un maréchal capable et grand organisateur, car l'armée d'Espagne était démoralisée. Lord Wellington se déploya jusqu'à Bayonne après avoir emporté la position de la Nivelle. Ce fut une merveilleuse guerre toute de stratégie. Le maréchal Soult manœuvra avec habileté en présence d'un ennemi supérieur qui n'avançait qu'avec prudence; les deux armées restèrent près de deux mois à s'observer, retenues par la rigueur de la saison et le mauvais état des routes. Le maréchal Soult voulut avoir aussi ses lignes de Torres-Vedras sur la frontière de France; il avait élevé de redoutables retranchements près de Bayonne : lord Wellington ne les attaqua pas de front, il les déborda sur sa droite, forçant ainsi son adversaire à les abandonner. Il faut dire que ce nom de France inspirait tant de respect aux alliés eux-mêmes qu'ils n'avançaient sur le territoire qu'en hésitant. En remontant aux vieux siècles de la monarchie, les troupes anglaises avaient visité plus d'une fois ces champs

de bataille de la Gascogne, et les souvenirs du prince Noir étaient restés dans la mémoire des habitants de la Guienne. — Les ordres de l'empereur au maréchal Soult étaient d'opérer sa retraite lentement, et d'arrêter, autant que possible, les Anglais, les Espagnols et les Portugais par de petites batailles; lui-même venait de traiter avec Ferdinand, et il espérait par ce traité séparer l'armée espagnole du corps d'opération sous les ordres de lord Wellington. Les choses étaient trop avancées pour que ces vastes idées politiques pussent se réaliser; les Pyrénées étaient franchies. Après la bataille d'Orthez, l'armée française ne put tenir la route de Bordeaux, et lord Wellington, de concert avec le maréchal Beresford, eut à se prononcer sur le caractère du mouvement qui se manifestait pour la maison de Bourbon. C'est dans cette circonstance que, pour la première fois, le duc de Wellington dut prendre une couleur politique; il n'avait fait jusqu'ici qu'office de général. Il avait montré quelque dextérité dans ses négociations avec la junte de Cadiz; mais, dans cette circonstance, il y avait un caractère évidemment plus décisif. Devait-il donner l'impulsion première à une restauration de Louis XVIII? quels étaient les ordres de son cabinet quand les alliés traitaient à Chaumont? Le général laissa le mouvement de Bordeaux se prononcer dans son énergie; le maréchal Beresford ne s'opposa point à ce que le drapeau blanc fût arboré. Du nord au midi l'empire s'abîmait. Lord Castlereagh, décidé pour la restauration de Louis XVIII, approuva cette conduite, et quelques jours après fut livrée la bataille de Toulouse, inutile effusion de sang, et qui n'arrêta pas la marche des armées anglaises. Tout était fini alors; la restauration était faite, Louis XVIII entrait dans la capitale. Les Anglais occupèrent Toulouse, et la paix du mois de mars 1814 fut conclue par toutes les puissances coalisées. Lord Wellington n'intervint pas dans ce traité; il n'exerçait aucune influence politique; sa vie était exclusivement militaire, et lord Castlereagh, chef du cabinet, ne cédait son crédit ministériel à personne. Cependant, lors du congrès de Vienne, lord Wellington, qui avait été reçu avec tant d'enthousiasme en Angleterre, vint à cette réunion pour y montrer la puissance de son pays, et rappeler ses services à la cause commune. Les talents qu'il avait déployés dans la guerre de la Péninsule, l'habileté et la persévérance de sa lutte, avaient jeté beaucoup d'éclats ur sa personne, et on l'environna avec une orgueilleuse curiosité à Vienne. Le duc de Wellington avait alors 45 ans; il obtint de grands succès de galanterie, à travers son extérieur grave et froid. Il imita le prince de Metternich et le comte de Nesselrode. Au milieu de ces distractions du congrès de Vienne, l'éclat de la foudre se fit entendre, et l'on apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Il fallut prendre immédiatement des mesures militaires, et l'on n'hésita pas à confier à lord Wellington la direction générale de la campagne, car c'était la tête la plus capable de lutter contre Napoléon. D'ailleurs, la Grande-Bretagne se plaçant comme directrice de la ligue de l'Europe, il fallait donner un gage, et le titre de généralissime confié à lord Wellington était comme une reconnaissance des subsides que le parlement allait voter au profit de l'Europe. Lord Wellington, après un court voyage en Angleterre, se rendit en toute hâte dans les Pays-Bas, pour y arrêter son plan de campagne : il devait se concerter avec le feld-maréchal Blucher, en présence de la puissante armée de Napoléon. Il suivit les principes de sa tactique d'Espagne, c'est-à-dire un système de résistance dans une position bien choisie : les lignes de Torres-Vedras avaient commencé sa réputation militaire, les retranchements de Waterloo devaient l'accomplir. Ainsi toutes les destinées de l'homme se renferment entre deux idées! Je ne ferai point ici de la stratégie, je dirai seulement que la bataille de Waterloo exprima le plus parfaitement le type des deux

caractères militaires en présence, celui de l'empereur et celui de lord Wellington. Napoléon, impétueux, sublime dans l'attaque, mais désordonné et irréfléchi dans la retraite; lord Wellington au contraire, timide, précautionneux, incertain dans une campagne active, à ce point que lorsqu'il est hardi il se compromet; mais le duc de Wellington est en même temps froid, réfléchi dans la résistance : Austerlitz et Wagram se retrouvent dans l'attaque de Waterloo, comme les retranchements de Torres-Vedras dans la défense du Mont-St-Jean. J'ai besoin de faire cette comparaison pour éviter tout autre parallèle historique. Après Waterloo, l'influence de lord Wellington dut grandir naturellement : il s'avançait sur Paris avec une armée victorieuse. Blucher ne lui était pas subordonné matériellement; mais comme lord Wellington avait à son front tout l'éclat de Waterloo, il exerçait beaucoup d'ascendant sur les pensées du généralissime prussien. Enfin, quand on approcha de Paris, tout le parti révolutionnaire, Fouché en tête, eut recours à lord Wellington : il fut considéré comme l'arbitre suprême dont la décision devait influer sur les destinées des partis en France. Fouché négocia très activement avec lord Wellington pour l'occupation de Paris; et ce fut dans une conversation avec Louis XVIII que le noble lord indiqua le ministère Talleyrand et Fouché comme le seul possible pour réaliser l'union de la royauté et de la liberté. Lord Wellington se trompa-t-il ou fut-il trompé? Quoi qu'il en soit, sa combinaison échoua presque immédiatement, et l'influence personnelle de l'empereur Alexandre remplaça bientôt l'action intime et continue de lord Castlereagh et de l'Angleterre. Le duc de Richelieu succéda à M. de Talleyrand. Par le traité du mois de novembre 1815, il était stipulé qu'une armée d'occupation resterait en France, et on la plaça sous le commandement de lord Wellington, sans distinguer les contingents des diverses puissances; en même temps il reçut le gouvernement et l'inspection des forteresses des Pays-Bas, qui étaient là construites comme avant-postes contre la France. Le duc de Wellington, généralissime, résida habituellement à Paris. Il voyait souvent Louis XVIII, et ses principes anglais furent toujours d'accord avec un système de modération et de liberté. Il avait un esprit droit, une manière facile et simple de voir les événements, et on lui doit cette justice que, nommé arbitre en diverses circonstances sur les réclamations des alliés contre la France, lord Wellington se prononça presque toujours d'une manière favorable à nos malheurs. Lord Wellington, consulté même en plusieurs circonstances sur la possibilité de diminuer l'armée d'occupation, déclara : « que l'état de la France permettait ce soulagement, indispensable dans la situation de souffrance du pays. » Ce fut à cette époque où il nous rendait un service réel, que l'esprit de bonapartisme arma contre lui un fanatique, qui lui tira un coup de pistolet à bout portant dans sa voiture. Lord Wellington ne fut point atteint, et je regrette vivement que, dans le testament de Sainte-Hélène, Napoléon soit descendu à ce point d'accorder une récompense à celui qui avait ainsi frappé un adversaire des champs de bataille : ce sont là de ces taches qui ne s'effacent pas, même sur les grandes physionomies historiques. — Après le départ de l'armée d'occupation et la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, le duc de Wellington quitta la France; sa carrière militaire était finie, et il commençait en quelque sorte sa vie politique. Appelé à siéger à la chambre des lords comme duc de Wellington, possesseur d'une fortune immense, portant sur son blason les insignes de toutes les illustrations de l'Europe, le noble lord dut naturellement exercer une certaine influence politique. Mais alors l'esprit de l'Angleterre était changé. Durant les longues guerres contre la révolution française et l'empire, les Anglais avaient déployé une grande énergie de caractère, une remarquable puissan-

ce de moyens. Les tories avaient dominé la situation ; et pourquoi cela? c'est qu'ils étaient ennemis de la France et décidés à suivre la guerre avec ténacité. Le peuple n'avait pas le temps de songer aux dissensions intérieures : il était haletant dans les combats toujours nouveaux. Mais lorsque la guerre fut finie, les passions se renouvelèrent, et lord Castlereagh vit décroître sa puissance, tandis que celle des whigs et des radicaux s'élevait. Le duc de Wellington était tory par principe et par famille; il siégea dans la chambre des lords parmi les conservateurs; il fut le centre, avec lord Aberdeen, d'un banc de tories qui soutenait le ministère Castlereagh. Le duc de Wellington ne parlait pas avec éloquence, mais il s'exprimait avec une grande clarté : sans avoir une large étendue d'esprit, il était doué d'un bon sens instinctif qui lui faisait voir droit dans la plupart des questions; il connaissait les situations politiques en Europe; il avait touché trop d'affaires positives pour ne point en conserver une longue empreinte; le duc de Wellington, en un mot, était un de ces hommes d'état qui ne font pas de grandes choses, mais de bonnes choses. Sa popularité était bien affaiblie; les temps n'étaient plus où la multitude entourait la voiture du noble lord lorsqu'il touchait l'Angleterre après ses campagnes. Le héros de Waterloo était trop tory pour que le peuple le saluât encore. Le procès de la reine avait exalté au dernier point les opinions en Angleterre : on marchait l autement à la réforme. Dans ces circonstances, le crédit politique du duc de Wellington ne resta plus que dans la diplomatie; il avait joué un si grand rôle qu'il se trouva mêlé à toutes les affaires sérieuses du continent. Il assista au congrès de Vérone, mais comme simple voyageur. Sous le ministère de M. Canning, quoique le parti whig fût prêt à dominer le cabinet, le duc de Wellington conserva une certaine prépondérance pour les affaires étrangères. La Russie devenait alors la rivale de l'Angleterre, la question grecque agitait tous les esprits. Qu'allait-on décider pour la nouvelle circonscription du vieux territoire hellénique? Dans ces circonstances, M. Canning crut essentiel d'envoyer un homme important à St-Pétersbourg. Le duc de Wellington connaissait personnellement l'empereur Nicolas; il s'était trouvé intéressé dans la plupart des questions politiques. La mission du noble duc se rattacha dès lors au traité du 6 juillet 1827, qui établit l'indépendance de la Grèce et sa circonscription territoriale. Il fallait en finir; et en Angleterre, où les préjugés n'existent jamais puissants contre les hommes quand il s'agit des affaires, le duc de Wellington fut désigné de préférence, parce qu'il pouvait être le plus utile. A son retour, Canning était mort : le ministère de lord Goderich se débattait impuissant; et, comme les affaires diplomatiques se compliquaient singulièrement, le roi jugea convenable de former un ministère tory avec des hommes capables : il le composa de M. Peel, de lord Aberdeen et du duc de Wellington; c'était un cabinet tout de résistance contre les empiétements de la Russie. Le duc de Wellington, en examinant l'état du pays, vit bien qu'une des premières conditions pour assurer la force et la consistance de son ministère devait être l'émancipation catholique; c'était pour lui une opinion de famille. Le marquis de Wellesley s'était même séparé du roi Georges III pour cette question des catholiques. Le duc de Wellington n'hésita pas, et un bill présenté au parlement y obtint la majorité. — Quelques mois après éclatait la révolution de juillet. Cet événement portait un coup fatal aux tories; ils se trouvaient frappés au cœur. Le mouvement radical conquit une grande puissance en Angleterre; le duc de Wellington s'empressa de reconnaître le fait accompli en juillet; mais, dans sa pensée, il qualifia cet événement du mot *malheureux*, comme il l'avait fait pour la bataille de Navarin. Tout n'était-il pas changé et bouleversé? Comment le duc de Wellington pouvait-

il résister à une politique qui était une infraction aux traités de 1815. Le premier ministre vit la portée de ce changement; il ne chercha pas à le parer, et, sur le premier amendement où il obtint une majorité équivoque, il donna sa démission, et céda sa place aux whigs sous lord Grey. En Angleterre, comme tous les hommes politiques sont au-dessus de leur position, ils l'abandonnent sans regret au premier incident. Alors le duc de Wellington se plaça comme le chef du parti conservateur et des tories éclairés de la chambre des lords; M. Peel se posa aux communes dans la même situation. Conservateur et tory signifient en Angleterre des hommes de valeur et de consistance, qui, touchant aux vieilles racines du sol, ne veulent pas qu'il s'ébranle. C'est une magnifique position pour les hommes d'état, parce qu'ils se posent comme une barrière à la tempête des partis. C'est en vertu du principe conservateur que le duc de Wellington fut opposé à la réforme qui frappait la vieille constitution anglaise. Il demeura dans la chambre des lords avec cette fermeté de principes; et, lorsqu'en 1833 la question continentale se brouilla une fois encore, le roi songea à constituer une nouvelle administration tory dont le duc de Wellington ferait partie : mais, avec un instinct admirable de la position, M. Peel fut placé à la tête du cabinet, et le duc de Wellington n'eut qu'une position secondaire. On avait compris qu'un nom bourgeois comme M. Peel était mieux en rapport avec la situation, que celui du comte d'Aberdeen ou du duc de Wellington. Il résulta de là que le noble lord se trouva complétement effacé par M. Peel, et qu'il ne fut en quelque sorte placé dans ce cabinet que comme le représentant de la chambre des lords : il en fut la force et l'éclat, mais il n'en fut pas la base, comme l'a dit un poète anglais. Le ministère Peel ne dura que quelque temps; le parti tory commit une faute en faisant cet essai infructueux, car rien ne perd les partis comme un essai sans résultat et une tentative sans victoire. Le duc de Wellington reprit son siége dans la chambre des lords, et il y parla sur les questions les plus importantes toujours avec gravité et mesure. Ce qui distingue le duc de Wellington, c'est un sens droit et une raison éclairée qui domine tout. Son élocution est grave, et il est toujours écouté à la chambre des lords avec une certaine attention. Sa vie intime est toute militaire; il est entouré à Apsley-House des tableaux de toutes ses batailles, depuis l'Inde jusqu'à Waterloo. Sa campagne de prédilection est celle d'Espagne : on dirait qu'elle se mêle à des souvenirs de jeunesse sous un ciel inspirateur. Le duc de Wellington est entouré de vieux amis : il aime la société qui lui rappelle ses faits d'armes. Il est fort lié avec tout le corps diplomatique, et particulièrement avec le comte Pozzo di Borgo, dont il fait sa compagnie habituelle; il reçoit fastueusement avec tout l'éclat d'une immense fortune et la grandeur de l'aristocratie anglaise. Souvent il jette un regard avec amertume sur sa popularité passée, et plus d'une fois il montre les fenêtres grillées de son palais pour éviter les pierres que le peuple a jetées à travers ses glaces et ses brillantes dorures. « Quel contraste, disait-il un jour au comte Pozzo di Borgo! Souvenez-vous de ma popularité après Waterloo et à mon entrée à Londres en 1815, et voyez l'état de disgrâce dans lequel je me trouve aujourd'hui vis-à-vis de ce peuple! » Le duc de Wellington aime qu'on le compare à Marlborough et à Nelson, les deux héros de l'Angleterre. J'évite encore tout parallèle avec Napoléon, car ces deux carrières militaires ne sont ni sur la même échelle ni dans la même proportion. Le duc de Wellington fut un général pour la défensive : il sut toujours choisir une bonne position; il reçut la bataille et la donna rarement. Toutes les fois qu'il voulut être hardi, il fut imprudent; il ne fut supérieur que pour la résistance. Napoléon, au contraire, est hardi et magnifique dans l'attaque; ses plans sont subitement conçus comme une illumination soudai-

ne. Les chances diverses les modifient avec l'instinct de l'aigle; mais, au moindre revers, Napoléon est abattu; sa retraite est presque toujours une fuite : il attaque brillamment, mais il ne sait pas résister; et en cela il personnifiait le génie militaire des Français depuis Crécy et Azincourt. Je dois répéter ce parallèle, parce qu'il est le seul possible entre l'empereur Napoléon et le duc de Wellington. Nelson fut le seul Anglais qui apporta dans la marine le génie que Napoléon jeta dans les guerres continentales. Il serait curieux de voir aujourd'hui l'empereur à l'âge du duc de Wellington, et de comparer ces deux grandes carrières à l'extrémité de la vie. Il y eut pourtant deux tristes actes dans ces caractères, et qui pèseront dans l'histoire. Le duc de Wellington, qui avait combattu l'empereur des Français sur le champ de bataille, souffrit qu'il mourût captif à Sainte-Hélène, et Napoléon a jugé trop étroitement l'habileté et l'art militaire du duc de Wellington; et, comme pour achever une petite jalousie indigne de son génie, Napoléon fit un legs à l'homme qui avait tenté d'assassiner le duc de Wellington ! C'est ainsi que, pour montrer nos infirmités, Dieu a placé dans les caractères humains des taches qui font voir la fragilité et l'égalité de tous dans la vie et dans la mort. CAPEFIGUE.

WESER (Le), en latin *Visurgia*, un des grands fleuves de l'Allemagne, est formé par deux rivières, la Werra, qui a sa source dans la forêt de Heldrieth, au bailliage d'Eisfeld, appartenant au duché de Saxe-Hilsburghausen, et la Fulda, qui sort du grand-duché du même nom. La première est navigable à Wanfried, dans la Hesse, la seconde à Cassel. Elles ont leur confluent près de Mendeu, sur la limite du royaume de Hanovre et de la Hesse électorale, entre Gœttingue et Cassel. Le Weser parcourt le Hanovre, le Brunswick, le comté de Cobourg-Lippe, la province prussienne de Westphalie, le territoire de Brême, le duché d'Oldenbourg, et se décharge, à dix milles au-dessous de la ville de Brême, dans la mer du Nord, par une large embouchure, tout embarrassée de bancs de sable. Son cours est d'environ soixante-quinze lieues, et les navires le remontent jusqu'à Vegesach. Il porte bateaux dans toute son étendue. Le Diemel, l'Emmer, la Werra de Detmold, l'Aller et l'Ocker, la Leine, la Hunte, la Wnmme et le Jeeste lui apportent le tribut de leurs eaux. Munden, Hammeln, Rinteln, Minden et Nienbourg sont les principales villes qu'il arrose. Ce fleuve est un des plus importants pour le commerce de l'Allemagne. Sa direction est du sud au nord, à travers les montagnes de Rhoenegebirge, de Vogelsgebirge, de Dungebirge, de Hartz, de Rothhaargebirge, d'Eggegebirge et de Dentschburger-Waldgebirge jusqu'à la *Porta Westphalica*, après quoi il arrose de vastes plaines. Des amas de sable rendent souvent la navigation du Weser impraticable. Le projet de réunir le Weser au Rhin, au moyen d'un canal et de la Lippe, est en voie d'exécution. C. L.

WESTMINSTER, ancienne ville d'Angleterre (Middlesex), située sur la rive droite de la Tamise, mais qui est regardée aujourd'hui comme l'un des quartiers de Londres, quoiqu'elle ait une juridiction et des priviléges particuliers (*v.* LONDRES).

WESTPHALIE (Royaume de), formé de l'un des dix grands cercles de l'empire d'Allemagne, qui s'étendait du Rhin au Weser, de la Hesse à la mer du Nord. Parmi les nombreuses principautés qui s'y trouvaient comprises figurait le *duché de Westphalie*, qui avait pour capitale Arnsberg. — Ce royaume éphémère, dont la durée n'a pas excédé six années (de la fin de 1807 au mois d'octobre 1813), fut créé par l'épée de Napoléon, et mis au monde par le traité de Tilsitt. La Hesse électorale en formait le noyau, autour duquel se groupaient une partie de l'électorat de Hanovre, le duché de Brunswick, celui de Magdebourg, la principauté d'Halberstadt et des portions de la Saxe, ainsi que de l'ancien cercle de Westphalie. L'Elbe le séparait au nord du royaume de Prusse. Il était borné à l'orient et au midi par le grand-duché de Hesse-Darm-

stadt et le territoire de Francfort (sur Mein). Ce royaume fut donné par Bonaparte au plus jeune de ses frères, au prince Jérôme, aujourd'hui prince de Montfort, à qui il avait fait épouser la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Cet état renfermait dans son sein deux des plus célèbres universités allemandes, celles de Gœttingue et de Halle, avec trois autres universités établies à Helmstœdt, à Rinteln et à Marbourg.— L'intention du fondateur de ce royaume était d'y introduire peu à peu le système de la législation et de l'administration françaises, sans doute pour préparer une fusion dans l'empire français. Il avait placé auprès de son frère comme ministre dirigeant, sous le titre de ministre-secrétaire d'état et des affaires étrangères, le célèbre historien Jean de Müller, renommé à juste titre pour sa parfaite connaissance des affaires politiques de tous les états de l'Allemagne, de leurs relations internationales et du droit public dans cette vaste contrée. Suivant les vues de Napoléon, son frère ne devait avoir près de lui que des ministres allemands, et, sur la présentation de M. le duc de Bassano, celui qui tient la plume, déjà ancien fonctionnaire dans l'administration française, avait été agréé par le prince comme secrétaire-général du conseil. Mais le jeune roi, prenant son titre et sa mission au sérieux, voulait s'entourer de ministres investis de sa confiance personnelle. Il engagea en conséquence Jean de Müller à accepter, en échange du ministère des affaires étrangères, la direction générale de l'instruction publique avec le titre de conseiller d'état. Ce ministère fut confié à un ami du roi, qui le nomma comte de Fürstenstein. Les conseillers d'état français qui avaient rempli les fonctions de régents du royaume en attendant l'arrivée du roi, les comtes Siméon, Beugnot et Jollivet, furent chargés des ministères de la justice et de l'intérieur réunis, des finances et du trésor; la guerre fut donnée au général Morio. Par l'effet de ces choix, la destination primitive de l'auteur de la présente notice n'avait plus d'objet. Il fut appelé aux fonctions de secrétaire-général des ministères gérés par M. le comte Siméon, et ces deux ministères ayant été séparés à la fin de la première année, il passa, avec les mêmes fonctions, auprès du nouveau ministre de l'intérieur.— Le conseil d'état avait été ouvert aux hommes les plus renommés, soit dans les universités, soit dans les anciennes administrations allemandes. Le vieux comte de Schülenbourg-Kehnert, autrefois ministre des finances de Frédéric II; le comte de Wolfradt, l'un des plus savants jurisconsultes de l'Allemagne, qui avait été pendant dix ans ministre de la justice et des finances du duc de Brunswick, et qui géra pendant cinq ans le ministère de l'intérieur dans le nouveau royaume; le comte de Bulow, qui succéda à M. Beugnot dans le ministère des finances; les comtes de Meerveld et de Malchus, celui-ci depuis lors ministre du roi de Wurtemberg; MM. de Konincks, de Bidersée, de Leist, ancien professeur de droit à Gœttingue, aujourd'hui ministre du roi de Hanovre, se montraient pour la science les dignes émules de Jean de Müller. Les deux Bruguière, l'aîné secrétaire des commandements du roi, littérateur instruit, versificateur élégant et homme de goût, le plus jeune secrétaire-général de la guerre, qui s'est fait connaître en France par un excellent mémoire sur l'orographie des monts les plus élevés du globe, soutenaient l'honneur du nom français dans les sciences et les lettres. Gœttingue, parmi les noms illustres de cette grande académie, comptait encore le vieux Heyne, Blumenbach, Hugo, Richter, Charles Villers. Halle honorait le docte Niemeyer, auteur de bons ouvrages sur l'éducation. Le président de Strombeck, élégant traducteur de Tibulle, était cité au nombre des meilleurs jurisconsultes. L'*Histoire de l'église* du savant Hencke avait classé son auteur parmi les historiens les plus estimés de l'Allemagne. — Le roi de Westphalie, distingué par son esprit et

par des qualités aimables, annonçait des intentions bienveillantes pour les populations dont le sort lui était confié. Mais les exigences de l'empereur son frère grevaient la réunion de départements allemands, masquée en royaume, d'un double fardeau très pesant. Il fallait à Napoléon de fortes contributions en hommes et en argent. Pour s'attacher les pays fédérés, des ménagements eussent été nécessaires. La perpétuité de la guerre et des conquêtes forçait à les pressurer. La Westphalie avait à supporter à la fois la dépense d'une armée nombreuse, les versements d'espèces au trésor impérial et les frais d'entretien des généraux et des corps français qui passaient ou séjournaient dans le pays. On conçoit que ce régime oppressif ne faisait point de partisans à l'alliance française : on plaignait plus que l'on ne blâmait l'administration du prince, condamné à n'être que l'instrument nominal d'un joug assez rude ; on s'efforçait de l'adoucir par des réformes dans les institutions favorables aux peuples ; on appliquait peu à peu les dispositions bienfaisantes des lois françaises. Le servage des campagnes, fléau qui sévissait encore presque partout dans toute sa rigueur, était mitigé ou aboli. On affranchissait l'industrie. La législation criminelle, la législation civile, le système et la perception des impôts, le sort de la race israélite, étaient améliorés. Dans la Hesse surtout l'on n'avait point à regretter le régime déchu ; et, ce qui prouve que l'on trouvait des compensations heureuses aux abus nouveaux, ce sont les regrets que l'administration dirigée par l'esprit français a laissés. Malgré les charges occasionnées par le passage et le séjour de nos troupes, c'étaient encore celles dont les indigènes supportaient la présence avec le moins de répugnance. Un dicton populaire signalait cette résignation au moindre mal : « Il vaudrait mieux, disait-on dans chaque pays allemand, appartenir au diable ou à la France que d'avoir chez soi des troupes des autres états, et surtout de la Prusse. » — On a reproché au jeune roi de Westphalie trop d'ardeur pour les plaisirs. Ses amis l'excusaient par le besoin de s'étourdir sur les dégoûts et les chagrins qu'il éprouvait. Ne faisant point de chronique scandaleuse, nous ne dirons de sa cour ni bien ni mal. Ce que nous devons dire, c'est que la reine son épouse fut toujours l'objet du respect général, et que son attachement pour le prince, dont elle a donné un témoignage si éclatant, en honorant à jamais sa mémoire, honore aussi celui qui l'a inspiré. — Le délassement pour lequel ce prince montrait le plus de goût était le spectacle. Il avait attiré à Cassel des artistes français, dont les talents réunis formaient un ensemble très satisfaisant dans la comédie, l'opéra-comique ou demi-sérieux et les ballets. Passionné pour les chefs-d'œuvre de la musique allemande, nous n'éprouvâmes qu'un regret causé par la suppression de l'opéra allemand. Les sublimes compositions de Mozart, les beaux ouvrages de Winter et de quelques autres maîtres nous avaient ravi ; nous nous en voyions sevré avec peine. Toutefois, les nationaux, amateurs du théâtre, ne parurent qu'assez peu sensibles à cette privation, et prirent beaucoup de goût pour la comédie et pour l'opéra français.

AUBERT DE VITRY, ancien secrétaire-général du ministère de l'intérieur en Westphalie.

WHIG, WHIGS (*v.* TORIES).

WHIST, que l'on a tort d'écrire ou de prononcer *whisck*, vient du mot anglais *whist*, qui signifie *chut!* ou *silence!* En effet, à l'exception des paroles sacramentelles, le mutisme le plus complet est de rigueur, puisque les quatre joueurs sont associés deux à deux. Les *partners* sont en vis-à-vis, et l'on comprend que le moindre mot, le moindre signe, échappés même involontairement, pourraient être considérés comme un avis à celui qui a le même intérêt. Ici la loyauté est d'autant plus nécessaire que communément, au whist, les fiches se paient assez cher. — Le sort décide des places, et par conséquent de l'ami ou des rivaux que chacun doit avoir, à moins que

l'on n'ait besoin d'égaliser les forces en réunissant de chaque côté un joueur exercé et un novice. — On se sert d'un jeu entier de cinquante-deux cartes, qui se distribuent en commençant par la gauche au lieu de la droite. C'est aussi dans cet ordre inverse que se jouent les cartes. Il n'y a pas de talon. L'atout ou triomphe est fixé par la dernière carte, que le donneur laisse quelque temps à découvert, et qu'il place dans son jeu après la première levée, et lorsqu'elle a été suffisamment vue des trois autres personnes. — La partie se joue exactement comme au *boston* (*v.*), lorsque le hasard veut que les deux personnes opposées en vis-à-vis ont demandé à faire ensemble huit levées. La différence est que, au whist, on ne peut ni passer, ni tirer parti d'un jeu en apparence mauvais, par l'une de ces combinaisons devenues presque innombrables au boston sous les noms de grande ou petite *indépendance*, de petite ou de grande *misère*, de *misère des quatre as*, de *piccolissimo*, etc. — La grande difficulté du whist consiste dans le choix de la première carte, soit que l'on demande le premier, soit que l'on réponde à un appel. On commence presque toujours par la couleur dont on a en main le plus grand nombre. Mais si l'on possède cinq des plus hautes triomphes, et que l'on n'ait point de bonnes cartes dans une autre couleur, on n'hésite point à provoquer la chute des atouts. Le début est souvent décisif, car il peut avoir le double objet d'éclairer son partner sur le nombre et la force des triomphes que l'on a en main, et de donner le change aux adversaires. — Le joueur habile fait quelquefois une feinte en couvrant la carte jouée d'une carte inférieure, afin de conserver une carte supérieure, et de se rendre plus tard maître de la partie. Cette marche, contraire aux règles établies, s'appelle *jouer à rebours*, et ne contribue pas peu à jeter dans les combinaisons du whist une agréable variété. La mémoire est une qualité bien précieuse; un bon joueur de whist sait par cœur toutes les cartes qui sont sorties, atouts ou autres, depuis la première levée jusqu'à la dernière. L'espèce de routine qui sert de guide au boston, au réversis et même au piquet, ne suffirait pas au whist, qui est beaucoup plus compliqué et plus fécond en chances imprévues, puisqu'on ne peut connaître que par des conjectures plus ou moins incertaines, les cartes bonnes ou mauvaises que l'associé a reçues en partage. Lorsque chacun des partners, après avoir coupé sur la couleur jouée par son ami, le fait à son tour couper en renonce sur une couleur différente, cela s'appelle *faire la navette*, et c'est un des chances les plus avantageuses. La difficulté est de pouvoir deviner l'occasion et de la saisir. — *Faire tenace* consiste à tenir ses adversaires en haleine en reproduisant tant qu'on peut la même couleur sur le tapis; mais cet avantage est compensé par de grands risques. — La partie se compte en dix points, d'après le nombre des *tricks* (en anglais, *trick* signifie ruse ou adresse) ou levées, ou celui des *honneurs*, qui sont l'*as*, le *roi*, la *dame*, le *valet*, de même qu'au boston. — Lorsque les deux partners ont déjà obtenu huit points, celui qui tient deux honneurs peut *appeler*, c'est-à-dire demander à l'autre s'il a le troisième honneur; en cas de réponse affirmative, la partie est gagnée sans qu'il soit besoin de l'achever, puisque le point de dix est assuré et qu'il n'est pas nécessaire d'aller au-delà, sauf le cas de l'*enfilade*. Pour faire un *robre*, il faut marquer les dix points de rigueur dans deux parties de suite, ou dans deux parties liées sur trois. — Outre l'atout, déterminé par la dernière carte que le donneur a laissée d'abord à découvert, on convient quelquefois d'une couleur *favorite*. C'est l'atout de la première partie; et toutes les fois qu'il se reproduit, les points des honneurs ou des tricks se comptent double. Si à la favorite on réunit l'enfilade, c.-à-d. la faculté d'ajouter à une seconde partie les points de la précédente qui excèdent le nombre dix, on peut, dans certaines cir-

constances données faire le robre en un seul coup. Il faut pour cela que les points de la partie simple réunis à ceux de la partie double égalent ou dépassent vingt. — Les points se marquent avec quatre jetons que chaque joueur a devant lui. Un, deux, trois points sont indiqués par une pareille quantité de jetons sortis du tas. Les quatre jetons disposés en carré représentent quatre points. Pour les points supérieurs, jusqu'à neuf inclusivement, on met un jeton au-dessus ou au-dessous des autres, disposés en ligne horizontale. —Le jeton hors ligne compte pour trois points au-dessus de la rangée horizontale, et pour cinq au-dessous. Neuf est indiqué par la disposition de trois jetons en ligne diagonale, le quatrième couvrant celui du milieu. — La partie est simple et ne vaut qu'une fiche lorsque les adversaires ont fait cinq points au moins. Elle se paie deux fiches lorsque les adversaires n'ont fait que de un à quatre points. La partie est triple et se paie trois fiches quand les adversaires n'ont rien compté ni en tricks ni en honneurs. Il y a en outre deux ou quatre fiches de consolation pour le robre. Les fiches de consolation sont au nombre de sept ou de neuf pour le gain successif d'une partie triple et d'une partie double. Si les deux parties ne sont pas gagnées de suite, mais seulement deux sur trois, la consolation n'est plus que de six fiches. Le *chelem* ou vole, consiste dans la réunion de toutes les levées entre les mêmes partners,et se paie huit fiches. On convient quelquefois qu'il n'y aura pas de privilége pour le chelem; alors les tricks et les honneurs sont réglés d'après le taux ordinaire. — Deux auteurs anglais, Hoyle et Matthews, ont publié des traités complets sur le whist, on les a traduits, commentés et amplifiés dans plusieurs écrits français. *L'Académie universelle des jeux* en a donné un résumé fort complet, nous y renvoyons nos lecteurs : mais en ajoutant que cette vaine théorie, cette science des chiffres, trop souvent déjouées par les combinaisons capricieuses du hasard, ne valent pas l'expérience que l'on acquiert en s'exerçant, même à ses dépens, avec des joueurs consommés. — C'est ainsi que l'on s'éclairera sur la marche qu'il faut suivre quand on est le premier ou le second à jouer; car, en troisième ligne, et surtout en quatrième, il n'y a guère de difficulté. Il y a aussi des procédés pratiques pour s'assurer si le premier adversaire n'a plus de la couleur qu'on lui a demandée, pour harceler l'ennemi et indiquer son jeu au partner, et pour se ménager à coup sûr trois levées en en perdant une à propos. Il y a souvent de l'avantage à forcer les atouts de son adversaire en jouant en renonce; mais il peut y avoir du danger à forcer son propre partner à couper, car s'il ne lui reste que de faibles cartes, il fait inévitablement rentrer les antagonistes. — Enfin, la retourne faisant partie du jeu du donneur, on peut se régler sur cette carte connue, soit pour la combattre dans la main d'un adversaire, soit pour la faire valoir dans celle d'un associé. — Il est bon aussi de de s'assurer à l'avance la levée impaire, qui fixe le sort du combat dans les parties un instant douteuses. — Nous deviendrions obscurs si nous étions plus prolixes; mais le *Dictionnaire de la Conversation* ne pouvait consacrer moins d'espace à l'un des délassements les plus en vogue dans nos cercles *fashionables*. Le whist, où l'esprit se livre à des combinaisons étudiées, devrait toujours avoir la préférence sur des jeux qui, comme l'écarté ou la bouillotte, sont presque de pur hasard, et dans lesquels il semble qu'on ait mêlé tout juste ce qu'il fallait de combinaisons méthodiques pour échapper aux prohibitions de la loi. BRETON.

WICLEF ou de **WICLEFFE** (JEAN), le précurseur et l'un des premiers fondateurs du protestantisme, naquit, en 1324, au village de Wicleffe, en Yorkshire, dont il prit le nom, suivant l'usage de l'époque. Il fit ses études à l'université d'Oxford et y professa plus tard, se distinguant par une grande subtilité d'esprit et par la liberté avec laquelle il

s'exprimait sur les moines, les ordres mendiants, le pape et le clergé. Son auditoire était nombreux. En 1365, il fut élu directeur d'un collége, fondé par l'archevêque de Cantorbéry, Islip; mais on prétendit bientôt que cette place devait être occupée par un régulier, et Wiclef fut congédié. Il refusa de se soumettre à l'ordre qu'on lui intimait de vider les lieux, et en appela au pape Urbain V. Le souverain pontife, par une bulle de l'an 1370, donna gain de cause à ses adversaires, et cette décision ne contribua pas peu à l'aigrir. Urbain nourrissait quelque animosité contre Wiclef. Il avait, en 1366, fait des tentatives auprès du roi Édouard III, afin de l'amener à lui prêter foi et hommage pour les royaumes d'Irlande et d'Angleterre, demandant en outre les arrérages du tribut que Jean-Sans-Terre s'était engagé à lui payer. Wiclef s'était déclaré dans cette circonstance le défenseur des droits du prince, et avait ainsi capté sa protection et celle de la famille royale. En 1374, il figura parmi les ambassadeurs envoyés à Bruges pour conférer avec le nonce du pape au sujet des libertés de l'église anglicane, sur lesquelles la cour de Rome avait, disait-on, empiété. Le roi le récompensa de ses services par le riche rectorat de Lutterworth. Un an après il le pourvut d'une des prébendes de la collégiale de Westbury. Wiclef fit partie d'une autre ambassade envoyée au duc de Milan. Fort de l'appui de la cour, il attaqua le pouvoir temporel et spirituel des papes, prétendant que l'église romaine n'avait aucune prééminence sur les autres églises, et que le roi ni le pays ne devaient se soumettre en rien à l'autorité des évêques. Il attaqua aussi les mystères, surtout l'eucharistie, et soutint que le ministère et la présence d'un prêtre étaient inutiles pour le mariage. Enfin, sa doctrine tendait à établir l'égalité et l'indépendance parmi les hommes, et à tout soumettre à la nécessité. Il parcourut le pays, prêchant ces maximes et les faisant prêcher par ses disciples, dont le nombre augmentait tous les jours. Grégoire XI écrivit, en 1377, à l'université d'Oxford de remettre Wiclef entre les mains de l'archevêque de Cantorbéry. Mais Wiclef avait trop d'amis et de partisans dans l'université pour qu'elle obéît. Cité pourtant devant les deux prélats de Cantorbéry et de Londres, il y comparut assisté du duc de Lancastre et du grand-maréchal d'Angleterre Percy, se justifia complétement, et fut renvoyé sur la promesse de garder désormais le silence, promesse qu'il ne tint point. — L'Angleterre ne tarda pas à recueillir le fruit de ses doctrines. En 1379, plus de 200,000 hommes, ameutés par un prêtre nommé Jean Ball, s'avancèrent jusqu'à Londres et tuèrent l'archevêque de Cantorbéry. Wiclef ne prit aucune part à ces mouvements séditieux, mais il continua à écrire. Guillaume de Courtenay, qui avait succédé à l'archevêque massacré, convoqua, en 1382, un concile dans la capitale. On y examina 24 propositions extraites des ouvrages de Wiclef; 10 furent qualifiées hérétiques et 14 erronées. L'archevêque obtint du roi Richard l'autorisation d'arrêter ceux qui professeraient ces erreurs. Wiclef fut obligé de quitter Oxford, et alla chercher une retraite dans sa cure de Lutterworth. Comme il y prêchait, à la fin de 1385, il fut frappé d'apoplexie, survécut deux ans encore à cet accident, et mourut le dernier jour de décembre 1387. Il a beaucoup écrit. On a de lui une version en anglais de la Bible. Le plus célèbre de ses ouvrages est celui qu'il a intitulé *Trialogue*. — La doctrine de Wiclef ne mourut pas avec lui; elle fut transportée en Bohême par Foulfish, gentilhomme bohémien, qui avait étudié à Oxford; et Jean Huss, ayant lu les écrits de l'hérésiarque, ne tarda pas à les enseigner publiquement. C. L.

WIELAND, poète allemand, naquit le 5 septembre 1733 à Oberholzheim, village près de Biberach, en Souabe. Il dut à son père, ministre protestant, le commencement de son éducation littéraire : ses progrès furent rapides dès le début. A douze ans, il avait déjà aban-

donné Cornelius Nepos pour Virgile et Horace ; la lecture de ces poètes lui inspirait une exaltation extraordinaire pour son âge. « A onze ans, dit-il dans une lettre à Gellert, j'étais enthousiaste de la poésie de la nature et de l'antiquité ; je griffonnais des milliers de vers élégiaques. La solitude faisait mes délices : il fallait me voir passer des nuits entières dans le jardin de mon père, essayant de reproduire en odes détestables les sensations que me causait le spectacle des beautés naturelles dont j'étais environné. » Ce fut à cette époque qu'il voulut entreprendre un grand poème dont le titre devait être *la Destruction de Jérusalem*, poème que son imagination de jeune homme lui faisait considérer comme devant être pour lui un titre à la postérité, et dont il ne fit que quelques vers, l'ayant bientôt abandonné pour des travaux d'un autre genre. Wieland avait reçu de la nature un esprit essentiellement mobile, et susceptible d'être impressionné de manières bien différentes. Celui que nous verrons plus tard se distinguer par sa gaîté satirique et la vivacité de l'imagination commença par se livrer sans réserve à tous les charmes d'une philosophie rêveuse. Il avait quatorze ans lorsque son père le fit entrer au collége de Klosterberg ; c'était alors le centre, et, pour ainsi dire, le berceau de ce mysticisme affectueux, de ce piétisme exalté que l'Allemagne commençait à adopter. Ce fut là que Wieland reçut les premiers principes de philosophie, et que commença chez lui un combat curieux à observer chez un enfant de quatorze ans. D'abord il subit, comme les autres élèves de Klosterberg, l'influence de cette théosophie que Steinmetz, son maître, se plaisait à propager, et dont l'isolement et la vie austère de ce collége favorisaient encore le développement. Mais les discussions polémiques ne l'occupèrent pas long-temps. Baumgarten et tous ces théologiens érudits ou subtils ne lui causaient que de la fatigue ; il les abandonna pour l'étude plus attrayante de Platon et de Xénophon. Sterne et Addison devinrent aussi ses auteurs favoris, et, sans abandonner complétement le système théologique qu'on lui avait enseigné et qu'il admettait dans son ensemble, la lecture de ces auteurs lui inspirait des réflexions plus saines et moins exaltées. Jusque-là, il avait pu sans trop d'efforts concilier les préceptes moraux de la Grèce avec ceux du christianisme protestant. Mais le combat allait se livrer terrible dans cette jeune intelligence : Voltaire, Bayle, le marquis d'Argens tombèrent entre ses mains. Comment concilier des systèmes aussi contraires ? qui devait l'emporter des doctrines matérialistes ou de la foi chrétienne ? Ce conflit de pensées ennemies, de doctrines hétérogènes, devint pour lui un supplice, et lui firent verser bien des larmes. Cependant, les principes religieux l'emportèrent, du moins pour le moment. — Il sortit de Klosterberg, possédant une instruction très variée et bien au-dessus de son âge. Il alla demeurer à Erfurt chez un de ses parents nommé Baumer, où il resta pendant une année et demie ; puis, en 1750, revint visiter le lieu de sa naissance et la petite ville de Biberach, qui en est très peu éloignée. —Ce fut dans cette ville qu'un amour partagé donna le premier essor à sa sensibilité et à son génie, et influa sur toute son existence. Sophie de Guttermann habitait Biberach avec sa famille : elle était de deux ans plus âgée que Wieland ; Wieland la vit et l'aima. Ses talents rares et variés, son aimable caractère, une figure pleine de douceur et de charme, lui inspirèrent une de ces passions à la fois romanesques et intimes, embellie de tous les prestiges de l'imagination. Sophie partageait peut-être avec plus de réserve les sentiments du jeune poète, et la vive émotion dont elle a empreint les pages où elle écrit ses entrevues avec Wieland prouve l'énergie d'un sentiment, qui, après un demi-siècle, a pu se conserver si vivant dans son ame et son souvenir. — Le premier ouvrage de Wieland est dû, nous n'en doutons pas, à l'exaltation que cette passion entre-

tenait dans cette jeune ame d'ailleurs pleine de pensée et de talent. Le père de Wieland avait lu le matin un sermon ayant pour titre : *Dieu n'est qu'amour.* Wieland en admirait le style et l'ordre logique, mais y aurait voulu une philosophie plus haute et plus passionnée. Sophie, à qui il s'adressait, surprise de l'éloquence avec laquelle il s'exprimait, l'engagea à traiter avec étendue une matière qui l'inspirait si bien : le conseil fut suivi, et à peine trois mois furent-ils écoulés que Wieland avait déjà terminé son grand poème *de la Nature des choses*. — Dans ce poème, Wieland représentait la Divinité assise sur son trône solitaire et immense au centre de la création, ressuscitant en elle toutes les perfections et toutes les facultés créatrices, montrait dans la diversité des choses créées les nombreux reflets de sa puissance, prouvait la nécessité du mal comme contraste du bien, contraste indispensable pour que le bien existe. L'étude approfondie des systèmes philosophiques de l'antiquité se trahissait à toutes les pages du poème, et la théorie nouvelle qu'il leur opposait n'était pas dénuée de vraisemblance ; c'était une hypothèse, une vue de la nature à la fois métaphysique et poétique, et dont le défaut le plus remarquable était de précipiter l'imagination dans des espaces vaporeux, à travers un horizon dont la grandeur n'excluait pas l'obscurité. Sans doute, ce poète de dix-huit ans, assez hardi pour essayer une lutte avec Lucrèce, ne produisit qu'une œuvre imparfaite ; mais, telle qu'elle est, son œuvre est encore l'un des plus remarquables phénomènes de la littérature de son époque. Haller était le seul poète dont l'Allemagne pût se glorifier ; Kastner, Zernitz, méritent à peine l'honneur d'être nommés. Wieland laissa bien loin derrière lui ces médiocrités. Si ses succès postérieurs ont fait oublier le poème *de la Nature des choses*, s'il a lui-même éclipsé la gloire de son premier écrit, cet écrit ne lui eût pas moins fait un nom distingué dans les lettres s'il en était resté là. — Wieland passa quelques années à Tubingue, où il était censé se livrer à l'étude des lois, mais où il consacrait au contraire tout son temps à l'étude des divers genres de littérature. Ce fut là qu'il amassa cette instruction variée et inépuisable, qui, se mêlant au tissu de ses ouvrages, les a enrichis d'une foule d'allusions piquantes et profondes. L'amour avait donné naissance à son premier ouvrage : une grandeur mystique présidait à tout son poème ; son talent satirique n'avait pas encore reçu son développement. Dans les *Lettres morales*, en vers, qu'il publia en 1751, l'expression se montre plus libre et plus franche ; il a entrevu le monde, il sait jeter sur les caractères qu'il observe de vives et soudaines lueurs. S'il n'a pas encore étudié l'ame humaine dans ses profondeurs et dans ses replis, on aperçoit déjà dans cet ouvrage le germe de cette ironie socratique qui devait être un jour pour son talent d'un secours si puissant. — Nous avons déjà parlé de la nature mobile de Wieland ; il semble qu'il prenait plaisir à se livrer tour à tour à toutes les doctrines humaines et à traverser toutes les phases les plus opposées des opinions philosophiques. Son *Anti-Ovide*, publié en 1752, se singularise par une étrange rigidité de principes. Dans ce poème assez médiocre, Wieland semble avoir voulu imiter la coupe irrégulière et facile des épîtres de Voltaire, qui forme un contraste assez bizarre avec la gravité de son sujet. — De retour à Biberach, où le ramenait son amour pour Sophie, il songea quelque temps à solliciter l'emploi de *magister legens* (maître lecteur, maître d'étude) à l'université de Gœttingue. Une circonstance imprévue le fit changer de résolution. Le hasard l'ayant mis en rapport avec le vieux Bodmer, auteur du poème de *Noé*, il lui communiqua un de ses poèmes dont la mort d'Herman était le sujet. Bodmer y reconnut les germes d'un talent distingué, et s'empressa d'appeler auprès de lui ce jeune homme plein d'espérances. Wieland accepta, et, le 3 octobre 1752, il fut reçu dans la villa rustique et élégante que ce

patriarche de la littérature allemande s'était construite au pied des Alpes, et où il se consolait, au milieu de quelques amis, de l'isolement où la mort de ses parents les plus proches avait laissé sa vieillesse. Charmé du caractère de son nouvel ami, Bodmer le pria de venir habiter avec lui cette retraite, d'y partager ses études et d'y seconder ses travaux. Long-temps Klopstock, auquel l'Allemagne doit la *Messiade*, avait occupé près de Bodmer la même position que Wieland, et sa lourdeur brusque et gauche n'excitait aucune sympathie chez son maître. Chez Wieland, au contraire, une grande flexibilité de caractère le faisait se plier à toutes les idées, toutes les habitudes de Bodmer, et cela sans flatterie, sans mensonge, poussé seulement par un besoin naturel de s'attacher. La philosophie, les leçons, l'exemple de la vie pure et philanthropique de son mentor littéraire, avaient gagné son cœur; la reconnaissance achevait ce que l'estime et l'admiration avaient commencé. De son côté, Bodmer s'attachait de plus en plus à son élève, qui gagnait chaque jour dans sa confiance et son amitié. Wieland embrassa les doctrines de son maître, corrigea les épreuves de ses ouvrages, se constitua son défenseur, et publia un volume entier d'observations sur les beautés du poème intitulé *Noé*. On a peine à comprendre cette admiration pour ce poème aujourd'hui tombé dans l'oubli : elle fut cependant partagée par les plus grands critiques de son époque. Quoi qu'il en soit, devenu l'enfant littéraire de cet écrivain, que sa traduction de Milton a placé au nombre des poètes distingués de l'Allemagne, Wieland adopta dans toute leur rigueur les principes d'ascétisme de Bodmer, qui se combinaient avec la tendresse de son ame, la vivacité de son imagination; ses idées superstitieuses, dues à son séjour à Klosterberg, vinrent encore opérer une nouvelle transformation dans ses convictions, et lui firent publier, depuis 1753 jusqu'en 1756, ses *Lettres écrites par les morts aux vivants*, son *Épreuve d'Abraham*, ses *Hymnes et Psaumes*, ses *Contemplations platoniques sur le genre humain*, sa *Timoclée*, ses *Sympathies*, sa *Vision de Mirza* et son *Coup d'œil jeté dans un monde d'innocence*, ouvrages empreints d'une folie pieuse et austère qui approche singulièrement du fanatisme.— A ces ouvrages succéda *Cyrus*, poème fort médiocre, dans lequel Wieland essayait de rattacher au nom du héros persan toutes les actions de Frédéric-le-Grand, qui étonnait alors toute l'Allemagne, et où, pour comble de bizarrerie, il faisait mouvoir par des génies empruntés au système manichéen les ressorts de sa fable épique. Ce ridicule assemblage eut le sort qu'il méritait. Les cinq premiers chants, qui seuls furent publiés, trouvèrent à peine quelques lecteurs. Vinrent ensuite : *Jane Gray*, tragédie maladroitement imitée de Rowe; un drame intitulé *Clémentine*, et tiré de Grandisson, qui eurent le même sort que *Cyrus*; puis enfin un roman dramatique tiré de la *Cyropédie*, qu'il faut distinguer de ces faibles essais. — Ici se termine la première période de la vie littéraire de Wieland. Si nous examinons d'un seul coup d'œil et dans leur ensemble les ouvrages qui la composent, nous trouverons qu'ils sont loin de soutenir la comparaison avec les œuvres de sa maturité. Certes, ces ouvrages ne sont pas sans mérite; ils attestent une rare étendue de connaissances; une certaine beauté idéale et confuse, une image lointaine de la vertu s'offre à lui dans une perspective nuageuse : mais toutes ces qualités se trouvent obscurcies par une mysticité fatigante, une obscurité ténébreuse et une austérité pour ainsi dire monacale. Une complète ignorance du monde, une imagination échauffée, une vanité extrême, l'entraînement de l'exemple, la facilité de son caractère et la mobilité de son esprit, l'avaient sans doute emporté malgré lui vers ces saintes exagérations. Il était facile de prévoir la conversion naissante qui devait ramener ce jeune rêveur à des doctrines qui lui faisaient jeter l'anathème sur tout ce que l'homme

a de plaisirs innocents. On devait s'attendre à voir bientôt s'opérer chez lui une de ces révolutions subites de la pensée qui entraîne tontes nos opinions d'un point extrême à l'extrême opposé, et l'on ne sera pas surpris de voir Wieland passer de l'enthousiasme au scepticisme, de la théosophie à une philosophie épicurienne qui approche qnelquefois du cynisme.— Voyons par quelle série de circonstances les idées de Wieland snbirent cette transformation. Il avait quitté en 1754 la maison de Bodmer pour surveiller l'éducation de deux familles qui habitaient Zurich. Après être resté deux antres années à Berne, il revint à Biberach en 1760. En 1762 parut *Nadine*, conte à la manière de Prior, auquel succédèrent *Don Sylvio Rosalva*, publié en 1764; *l'Agathon* en 1766; *Idris et Zenide*, *Musarion* et le *Nouvel Amadis*, en 1768. —Cette longue série de contes et de poèmes, dont la rapide succession étonna l'Allemagné, sont tous empreints d'une philosophie raillense et souvent sensnelle, offrent le plus étrange contraste, et donnent le démenti lo plus bizarre au système que Wieland avait professé jusqu'alors. Vainement on y cherche le poète, dont l'essor téméraire s'élançait audelà des régions platoniques! Cet homme, qui regardait comme trop complaisante et trop donce la philosophie platonicienne, et joignait à ces théories transcendantes la pratique du stoïcisme de Zénon, l'auteur de l'*Anti-Ovide* a disparu pour faire place à l'adepte le plus dévoué de la doctrine d'Épicure.—Comment expliquer les motifs secrets d'nne transformation pareille? qui donnera le mot d'nne telle énigme? où le trouver, si ce n'est dans l'inconstance d'esprit et dans la nature impressionnable qui s'est fait déjà spercevoir si souvent chez Wieland? Tâchons néanmoins, non pas d'expliquer, mais de jeter quelque luenr, à défaut de clarté, sur cette période intéressante de sou histoire intellectuelle; cherchons, dans la comparaison des événements de sa vie avec plusieurs passages de ses œuvres, quelque fil rompu qui nous serve du moins à ne pas nous perdre complétement dans ce dédale. L'influence des idées philosophiqnes qui régnait en France commençait à se répandre en Suisse; Wieland, libre des entraves que son association avec Bodmer lui avait imposées, sortit de sa retraite, vit le monde, observa les hommes, et devint plus tolérant pour les opinions qu'il avait jnsqu'alors abhorrées, mais que beaucoup d'honnêtes gens avouaient. En 1760, de retonr à Biberach, où il vint remplir une fonction publique dans le conseil de cette ville, ses idées s'élargirent, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec le cercle de ses relations. Il écrivait, en 1768, à Zimmermann, son ami: «Vous me croyez trop platoniste; je commence à me familiariser avec les habitants de ce bas monde. Ma moralité n'est plus celle des capucins: je cesse de confondre ensemble la sagesse et la dureté. Je n'ai plus cette admiration exclusive qui m'enflammait pour les écrivains stoïques. Je pense avec vous que l'homme vertueux doit développer toutes ses facnltés physiques et morales, nser de tous les plaisirs, mais modérément, et jouir de la nature entière. » Forcé de se livrer aux devoirs de son nouvel emploi, de converser avec les vivants, et de remplacer les spéculations théoriques par les calculs de finances et le tracas des affaires, il se trouva, an bout de peu de temps et sans s'en apercevoir, bien loin de ses anciennes rêveries.— Mais ce qui, sans contredit, eut la plus grande influence sur ces idées, ce fut un cruel événement pour son cœur, qui, en le privant de ses illusions les plus chères, acheva de renverser le brillant édifice de ses chimères. Sophie, à laquelle les plus saintes promesses l'attachaient, épousa M. de la Roche, long-temps secrétaire du comte Stadion, ministre de l'électeur de Mayence. A dater de ce moment cessa complétement cette exaltation à laquelle Wieland s'était abandonné, et son ardenr enthousiaste fit place à une froideur ironique et mordante. Sa vie se flétrit, ses douces illusions s'effacent:

« Songe enchanteur, dit-il dans une de ses lettres à Zimmermann, qui n'apparaît qu'une fois pour ne jamais revenir, et dont ni la richesse, ni les plaisirs, ni l'étude, ni les honneurs, ni la sagesse même ne peuvent compenser la perte. » C'était à son amour idéal pour Sophie qu'il avait dû son exaltation platonique : ce fut peut-être la déception que cet amour lui fit éprouver qui donna un nouveau cours aux facultés de son intelligence. — Sophie de La Roche, femme de lettres et femme distinguée, ouvrait sa maison aux gens d'esprit; Wieland y fut admis ; il devint ami, d'amant qu'il avait été. Là, il rencontra le comte Stadion, qui se distinguait par un ton de légèreté philosophique et de gaîté de bon goût. La réputation dont Wieland jouissait le fit distinguer du comte, et une certaine intimité s'établit entre eux. Wieland, que son naturel souple portait facilement à l'imitation, ne tarda pas à prendre, malgré lui, un peu du caractère de ceux qui l'entouraient. Devenu l'un des habitués de la maison, il reconnut que l'on peut être homme de bien sans s'astreindre aux tristes vertus d'un anachorète. La plus grande liberté d'opinions régnait chez le comte; Hume, Shaftesbury, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, peuplaient sa bibliothèque, et leurs théories devenaient l'objet de discussions très fréquentes. Wieland se trouva donc naturellement familiarisé avec ces écrits, dont les idées nouvelles, qui commençaient déjà à jeter une si vive fermentation dans toute l'Europe, vinrent régner sur les débris de ses systèmes métaphysiques. — D'un autre côté, et par une coïncidence singulière, le clergé de Biberach, livré alors à des intrigues peu honorables pour lui, donnait carrière aux railleries des incrédules. Les préventions hypocrites et l'ambition cupide de quelques tartufes se trouvèrent dévoilées. De là grand scandale pour les fidèles, triomphe pour les esprits forts. Alors Wieland comprit que la bassesse des actions pouvait souvent s'allier avec l'affectation des sentiments nobles et exaltés, des spéculations sublimes avec une conduite déshonorante; qu'il valait mieux dès lors abaisser le but qu'on se proposait pour l'attendre plus sûrement, plutôt que de n'aboutir, par tant d'études funestes, qu'à l'hypocrisie et au mépris du public. Il sentit dès ce moment que son fanatisme avait bien pu le rendre ridicule, et il s'établit en lui-même une lutte nouvelle, dans laquelle cette fois les principes religieux ne devaient pas avoir le dessus. — Pour peu qu'on réfléchisse aux événements de la vie de Wieland, et qu'on les compare à ceux dont il a terni son roman d'*Agathon*, on reconnaîtra sans peine qu'Agathon c'est lui-même. Agathon a passé les premières années de sa jeunesse au milieu des bois sacrés de Delphes, où tout lui inspirait le goût de la vertu, l'amour du beau, la vénération des dieux. Dans cette solitude pieuse, il s'est imprégné d'une philosophie toute sentimentale, qui dédaigne l'expérience, nourrit l'exaltation de l'ame, et se compose des plus hautes théories de Platon, mêlées aux spéculations de la théologie orphique. Il est persuadé que la vertu consiste dans une guerre perpétuelle contre le monde et ses tentations. Les jours de son adolescence se passent ainsi au sein de l'innocence et de la paix. Cependant il entre dans le monde; tous les dangers l'environnent. Danaé le séduit et l'entraîne vers la volupté; le sophiste Hippias lui apprend que l'homme n'est que matière, et que la seule philosophie réelle repose sur les sensations, et n'a pour but que l'intérêt personnel. Son héros succombe à ces attaques; l'enthousiaste de Delphes cède par degrés la place au voluptueux habitant d'Athènes. Cependant les plaisirs mêmes le lassent; il cherche une vie active, se livre aux affaires publiques, devient homme d'état, et, après avoir subi toutes les vicissitudes de la fortune, se retire dans une solitude philosophique, où il essaie de concilier ensemble ses premières impressions et sa triste expérience, l'amour du beau avec les leçons de la vie, l'enthousiasme avec la raison. Considéré seu-

lement sous leur point de vue littéraire, cet ouvrage, ainsi que la plupart de ceux publiés par Wieland vers la même époque, sont dignes d'admiration par la variété des sujets qu'ils traitent, la richesse de l'invention qu'ils supposent et la profondeur d'instruction qu'ils attestent : régions de l'ancienne mythologie, domaines enchantés de la féerie, scènes de la vie athénienne, tableaux de la société moderne, se succèdent avec une rapidité étonnante et une vérité de couleur qui en égale la variété. Aucun écrivain moderne ne s'est associé plus heureusement aux idées, aux doctrines, au ton de conversation en usage parmi les anciens. Vous diriez que l'auteur a passé de longues journées sous le Portique ou dans les bosquets d'Académus. Son style a toute l'élégance antique, et on y retrouve avec délice ce calme et cette grâce simple dont le secret semble perdu depuis l'époque où Xénophon et Platon traçaient leurs pages immortelles. La connaissance la plus profonde des différentes sectes de la philosophie grecque revêt chez Wieland des formes pleines de grâce et absolument helléniques. Ce n'est pas une érudition péniblement acquise, c'est une familiarité sans efforts, une intimité parfaite avec tous les systèmes de leurs auteurs. — Mais, si l'on envisage ces ouvrages dans leurs rapports avec la morale, on est forcé d'être plus sévère; il semble adopter les principes d'une philosophie matérialiste dans leur étendue la plus vaste, dans leurs conséquences les plus grossières. Ce n'est pas tout : on a souvent à lui reprocher la lumière de ses tableaux et le mauvais goût des allusions qu'il sème dans ses ouvrages avec une sorte de prédilection complaisante. En vain prétendrait-on que le plan philosophique d'*Agathon* et les tentations auxquelles le romancier expose son héros rendaient nécessaire l'introduction de pareils tableaux; tout ce que Wieland a publié en vers et en prose depuis cette époque porte le même caractère. — Nous avons vu dans *Agathon* les doctrines orphiques, soutenues par le héros, céder à l'épicuréisme du sophiste Hippias. Dans les autres ouvrages de cette époque, c'est toujours la même idée principale présentée sous de nouveaux côtés : la philosophie de l'expérience triomphante des chimères du cœur. Dans *Peregrinus Protée*, Vénus Urapie, chimère surhumaine, se transforme dans la réalité en une femme vulgaire. Dans un autre roman intitulé *Don Sylvio Rosalva*, c'est un chevalier de la féerie, Don Quichotte sylphidique, qui, après avoir couru le monde et salué toutes les grenouilles du nom de *fées* et d'*ondines*, est forcé de redescendre sur la terre, d'abjurer ses rêves magiques, et de vouer à une simple mortelle l'amour qu'Alcine et Urgèle n'ont pas agréé. Les poèmes qui appartiennent à la même époque de sa vie sont des poèmes didactiques, tels que *Musarion*, *les Grâces*, et des contes gais, comme *Idris* et le *Nouvel Amadis*. Une troisième espèce de récits comiques n'appartient en propre à aucune de ces deux classes, ou plutôt réunit les caractères qui distinguent l'une et l'autre : ce sont des contes à la fois philosophiques et badins, dont la scène est dans l'Olympe, et les personnages sont les dieux de la mythologie païenne. Le même esprit d'ironie douce et profonde, le même esprit de spiritualisme, le même épicuréisme systématique, règnent dans ces trois genres de poèmes, dont le nombre et la variété piquante attestent la fécondité de l'auteur. — Wieland s'était marié, en 1765, à une femme aimable, fille d'un marchand d'Augsbourg, pleine de candeur et de grâces naturelles. Elle fit le bonheur de son mari, qui, dans ses lettres à Gessner et Zimmermann, ne parle d'elle que dans les termes les plus tendres : « Ce n'est point un bel esprit féminin; il ne lui est jamais arrivé de lire une de mes pages, mais elle est bonne, et je suis heureux. » — Quelque temps après, il fut nommé professeur de philosophie au collége d'Erfurt, et ce ne fut qu'avec peine qu'il se résolut à quitter sa charmante solitude. Il ne tarda

même pas à se repentir d'avoir associé sa vie à celle d'hommes érudits, mais dépourvus d'élégance dans les mœurs et de connaissance du monde. Quelques-uns d'entre eux cependant lui plurent, et lui offrirent des dédommagements que son amitié reconnut et sut apprécier. Riedel, auteur d'une théorie remarquable des belles-lettres; Ilexel, traducteur élégant des ouvrages érotiques des anciens; Bahrdt, commentateur socinien du *Nouveau-Testament*; Meusel, également versé dans les lettres, les arts et la philosophie, devinrent bientôt ses amis. Les trois années passées par Wieland dans la ville d'Erfurt enfantèrent une série d'ouvrages spécialement philosophiques et politiques. On n'a pas assez rendu justice à ces productions, distinguées par la rectitude du sens, la vivacité de la raillerie, pleines de finesse et d'aperçus nouveaux. Wieland n'est jamais systématique; il dit la vérité quand il la trouve, et comme il la trouve. Éclaircir beaucoup de questions, résoudre en riant de nombreux problèmes de politique et de morale, telles sont ses qualités les plus éminentes; il emploie le ridicule, l'allégorie, le raisonnement, pour combattre les sauvages paradoxes que Rousseau prêchait au milieu des salons de la finance et de la noblesse françaises. Tels sont le but et le caractère d'un petit roman intitulé : *Koxcox et Kike quelzel*, où il parodie les opinions de Jean-Jacques sur la civilisation et le progrès des lumières. Les *Voyages du prêtre Abufanarès dans l'intérieur de l'Afrique* sont dirigés contre cet esprit de prosélytisme des sociétés modernes, et contre cette affectation philanthropique souvent étrangère et hostile aux droits véritables de l'humanité. — C'était alors un temps de réformes dans toutes les branches de l'administration gouvernementale; Joseph II venait de monter sur le trône; Wieland publia son *Miroir d'or*. C'est une utopie ingénieuse et bien écrite, mais dont le temps, critique admirable, a signalé les défauts. Wieland se trompait comme Joseph II et comme tous les philosophes spéculatifs, qui veulent appliquer leurs théories aux gouvernements et aux hommes tels qu'ils sont. Sous le rapport littéraire, c'est une œuvre remarquable que *le Miroir d'or*. — Frappé de la maladresse avec laquelle Joseph effectuait ses réformes favorites, et reconnaissant l'utilité et le danger de ces utopies dans leur extension subite et peu préparée, il donna une suite au *Miroir d'or*. Là se trouve retracé dans un tableau animé le ridicule qui s'attache à une civilisation prématurée, ou introduite sans art. Dans cette suite, comme dans *le Miroir*, la verve caustique de Voltaire se confond avec l'humeur fantasque de Sterne, et une certaine candeur platonique, rarement alliée à la vivacité de la satire. —Les *Fragments de Diogène de Sinope* sont bouffons; Wieland s'y livre à toute sa verve : en excusant le cynique, il semble vouloir justifier le ton licencieux et les mordantes saillies de quelques-uns de ses écrits; c'est une galerie de portraits pleins de feu et d'effet. Le caractère de Diogène lui-même, observateur impitoyable, d'une franchise brutale, d'une redoutable sagacité, est un chef-d'œuvre dans son genre. *Cupidon accusé* et *Combabus* furent les seules poésies qu'il publia à cette époque. *Cupidon accusé* est une sorte d'apologie des poésies érotiques; *Combabus* est un conte fort bizarre dont le sujet est comique et licencieux, dont le style est élevé, grave et touchant, et dans lequel Wieland a su éviter, avec un art admirable, les écueils qu'un pareil sujet présentait.— A l'université d'Erfurt, Wieland se trouva en butte à de petites persécutions de ses collègues, ce qui l'engagea à se concentrer plus complétement que jamais au sein de sa famille, et à chercher un asile dans ses propres pensées. Rien de plus touchant ni de plus aimable que cette peinture de ses jouissances domestiques, par l'auteur d'*Ardinghello*, qui alla le voir à Erfurt, en 1771 : « Notre cher Wieland, dit-il, a deux petites filles avec lesquelles il joue et s'amuse comme un enfant. Je voudrais que vous le vissiez.

Chacun de leurs regards, de leurs gestes, de leurs sourires est une révélation pour cet observateur de l'ame humaine. Ah ! si le citoyen de Genève, si l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité entre les hommes*, pouvait être un seul moment témoin de cette scène d'amour paternel, il retournerait bien vite à Paris pour brûler tous les exemplaires de ce livre qui tomberaient sous sa main ; ou du moins, il rétracterait solennellement l'opinion qu'il a émise sur le bonheur du genre humain dans l'état sauvage, où les liens de famille sont sans force, le mariage sans règle et les désirs sans frein. » — Wieland avait conçu l'idée d'une *académie germanique*, que Frédéric et Joseph II approuvèrent en apparence, mais sans songer à la réaliser : « D'ici à la fin du dix-neuvième siècle, écrit-il à Riedel, nous n'avons rien à espérer sous ce rapport; et quand ce terme approchera..... *nos habebit humus*. — Cependant une perspective heureuse et nouvelle s'ouvrit pour Wieland : la duchesse de Saxe-Gotha, Anne-Amélie, l'invita à se rendre auprès d'elle pour surveiller l'éducation de ses deux enfants. Cette petite cour d'Allemagne commençait à s'environner d'un éclat semblable à celui dont la maison d'Este brilla en Italie. Le théâtre, dirigé par Schweitzer, s'honorait déjà de talents variés, d'Eckhost, de Seiler, de Bœckh, de Brand, de Mecour. Là Wieland trouva des hommes dignes de l'entendre, de l'apprécier : Seckendorf, Einsiedel, Voigt, Bertuch, distingués dans diverses carrières; le bon Musœus, inventeur de contes délicieux, naïf et timide comme Jean La Fontaine ; Herder, doué d'un esprit si varié ; Gœthe, génie universel ; Schiller enfin, si aimable dans son enthousiasme, si ingénu dans sa sublime rêverie. — Wieland se trouvait déjà à Weimar avant que Gœthe et Herder eussent été invités à s'y rendre. Par une coïncidence singulière, une querelle survenue entre Gœthe et Wieland fut la cause première et éloignée du long séjour que Gœthe devait faire dans l'Athène allemande. Avant d'être attaché à la rédaction du *Mercure*, dirigé par Schiller, il avait fondé un *Mercure allemand* sur le plan du *Mercure français* ; il y soutenait les doctrines de l'aristotélisme rigide, un peu mitigé par l'élégance française. Toute la littérature germanique était en rumeur. La faction de Goettingue, commandée par Klopstock, et dont les principaux sectateurs étaient Voss, Burger, Muller, Holty et le comte Stolberg, attaquaient le *Mercure* de Wieland sous le rapport moral, comme manquant de patriotisme, d'enthousiasme et de philosophie. Le parti de Francfort, qui reconnaissait pour chef Gœthe et Herder, ne s'élevait pas avec moins de force contre des doctrines qui leur semblaient borner les domaines de l'art, asservir l'essor de la pensée et entraver l'imagination. Une revue de *Goëtz de Berlichingen*, qui parut dans le *Mercure* de 1773, et qu'une critique malveillante avait dictée, acheva d'irriter Gœthe, qui crut y reconnaître le style de Wieland. Le fait était faux, et Wieland, dans son numéro suivant, non seulement rendit justice au mérite de la pièce, mais critiqua vivement le critique. Cependant Gœthe avait déjà accompli sa vengeance. La farce intitulée *les Dieux, les Héros et Wieland*, satire à la manière d'Aristophane, composée en une soirée, « sous l'inspiration d'une ou deux bouteilles de vin de Bourgogne, comme dit Gœthe, » avait été lancée dans le public. Le plus grand succès avait couronné ce pamphlet étincelant d'esprit. Wieland lui-même avait ri de sa caricature. — Cependant, cette satire dramatique avait attiré l'attention des ducs de Weimar, élèves de Wieland. En traversant Francfort, ils rendirent visite à ce nouvel Aristophane; le résultat de cette entrevue fut l'offre faite à Gœthe de venir résider à Weimar. Herder l'y suivit bientôt, et les deux antagonistes de Wieland se trouvèrent en présence. Leurs préjugés mutuels et leurs préventions s'effacèrent : un triumvirat de talents et de vertus, auquel l'histoire littéraire n'a rien à comparer, se forma pour ne se dissoudre

qu'à la mort de chacun de ceux qui le composaient. L'énumération des travaux de Wieland, en sa qualité d'éditeur du *Mercure*, serait difficile ou impossible; sa plume féconde traitait tous les sujets: discussions philosophiques, analyses d'ouvrages de tous les genres, romans, nouvelles, observations de mœurs, critique générale, essais historiques; il aimait surtout à choisir dans l'histoire un de ces mystérieux personnages qui prêtent à toutes les hypothèses, et qui exercent la sagacité du critique. Résoudre de tels problèmes, jeter la lumière sur ces anomalies, les dégager de cet alliage de passions, de préjugés et de fausseté qui les enveloppe, était l'un de ses plaisirs les plus vifs, une des jouissances littéraires qui excitaient avec le plus d'énergie le développement de son talent. Nicolas Flamel, le derviche de Bruse, le voyageur Paul Lucas, Lucien, Balzac, la trop célèbre Faustine, Julie, Aspasie, ont tour à tour servi de sujet à cette observation fine et profonde, à cette dissertation psychologique dans laquelle il excellait. Son chef-d'œuvre en ce genre est le portrait de *Peregrinus Protée*, philosophe cynique, dont Lucien parle avec beaucoup de mépris, et que Wieland représente avec une singulière vraisemblance, comme un enthousiaste à tête faible, un rêveur voluptueux, et non comme un tartufe sensuel et égoïste, un charlatan de philosophie, ainsi que l'auteur ancien se plaît à nous le peindre. *L'Agathodæmon*, qui sert de pendant à *Peregrinus Protée*, offre une théorie étrange et curieuse de la vie d'Apollonius de Thyanes. L'auteur explique naturellement les miracles attribués à ce théurgiste par Philostrate, son biographe. Il fait voir quels effets produit, sur une imagination vive et un cerveau faible, l'aspect de certains phénomènes faciles à opérer; il déduit de ce principe, et des observations qu'il y rattache, un système qui explique l'origine et les progrès de la superstition parmi les hommes, la fait dériver de cette terreur secrète et presque voluptueuse que nous inspire le merveilleux de l'amour, et la présente comme une nécessité fatale, inhérente à tous les âges, à l'ignorance et à l'amour de l'infini. *Les Abdéritains*, roman qui parut par fragments dans les numéros du *Mercure*, est une autre étude psychologique, un autre recueil d'observations non moins remarquables: c'est la représentation vivante et comique des petites guerres civiles, et des misérables querelles que soulèvent les intérêts d'un clergé intrigant et d'une aristocratie ignorante, au sein d'une petite ville. Dans les *Contes romantiques*, le but spécial de Wieland était d'imiter le style et la manière des fabliaux, et il réussit, par une incroyable souplesse d'esprit, à se défaire tout d'un coup des habitudes littéraires de sa vie entière, et a réuni, avec autant de goût que de finesse et de simplicité, tous ces récits anciens légués à l'Europe par l'Orient, débarrassés de leur alliage grossier d'ordinaire, et sans cependant altérer en rien leur naïveté primitive. — Cette série d'ouvrages indique, chez Wieland, une moralité plus haute et plus épurée que celle dont il avait fait preuve jusqu'alors; on le voit peu à peu abandonner le sarcasme et faire trêve au cynisme, répudier les tableaux de volupté matérielle, choisir le vice seul pour objet de ses satires, et pardonner aux sentiments généreux de l'ame cette exaltation qu'il s'était plu à tourner en ridicule. L'épicurien, que nous avons vu devenir stoïque après avoir commencé par le panthéisme et s'être égaré dans la théosophie, revient ainsi par d'insensibles degrés à un spiritualisme mitigé, à une doctrine où l'empire des sens n'est pas méconnu, mais où la domination de l'ame est assurée. — Mais arrivons au plus important des ouvrages de Wieland, à *Obéron*; c'est le couronnement de sa réputation, et tous les peuples civilisés le connaissent et le relisent. Ce poème singulier repose sur une donnée absurde; le grotesque et le merveilleux s'y donnent la main. Il s'agit d'un jeune chevalier de la cour de Charlemagne, chargé d'aller couper la barbe au calife en pré-

sence de sa cour ; des querelles du roi des fées avec la reine des fées ; d'un cor magique, dont l'effet bizarre est de faire danser à la fois tous ceux qui en écoutent les sons, et d'une coupe non moins miraculeuse, qui se remplit de vin quand on la regarde. Tels sont les premiers éléments de l'une des plus agréables productions que l'imagination humaine ait créées. Rien de plus incohérent que le sujet, rien de plus complet que l'ensemble. Aux données bizarres que nous avons signalées, si l'on ajoute une île déserte, un bûcher, et les bouffonneries d'une espèce de Sancho-Pança, on connaîtra toutes les parties constitutives de cette épopée tragi-comique. Toutes les parties de l'action sont empruntées aux romans de chevalerie ; au *Décaméron* ; à Shakspeare ; à Chaucer ; aux *Contes arabes* : cet assemblage de tant d'éléments différents ; de disparates aussi choquantes, est ramené par Wieland à un ensemble harmonieux. Tout s'enchaîne, mouvements dramatiques, tableaux variés, exploits héroïques, magiques incarnations, et se trouvent, par un prodige de l'art, former un tout complet, dont on ne pourrait retrancher un seul événement sans nuire à l'harmonie de l'ensemble. Une versification douce et élégante ajoute à l'enchantement ; et l'aisance parfaite du style, en éloignant toute idée de prétention poétique et littéraire, donne une sorte de vraisemblance à cet amas de fictions. — Trente-cinq années de la vie de Wieland s'étaient ainsi passées à Weimar ; il avait neuf enfants : un voyage en Suisse avait seul interrompu cette longue suite d'études laborieuses. Il avait revu, à 66 ans, le pays où, jeune encore, il avait nourri un si fol enthousiasme, suivi d'une abjuration si funeste. Partout l'hospitalité, la bienveillance et l'admiration l'accueillirent. Il passa quelques mois sur les bords du lac de Zurich ; et les charmes de la vie champêtre le séduisirent au point de lui faire quitter définitivement Weimar. Il acheta, près de Zurich, une petite maison de campagne nommée Osmanstad, et alla y vivre avec sa famille. Ce fut là que ce vieillard spirituel et vénérable, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, honoré et visité par la plupart des hommes marquants de son époque, écrivit l'un de ses plus importants ouvrages, *Aristippe et ses contemporains*. Dans cet ouvrage remarquable, encore plus que dans *Agathon*, la Grèce se montre vivante avec ses mœurs, ses idées, ses croyances politiques, ses erreurs, ses fictions et ses caprices. Walter-Scott n'a pas un sentiment plus intime et une connaissance plus approfondie des mœurs du moyen âge en Écosse, que Wieland des mœurs antiques de la Grèce. Certes, on ne pourrait, sans la plus grande injustice, comparer aux vives peintures d'*Aristippe* les élégants et froids récits du *Jeune Anacharsis*. Ce tableau admirable des sectes philosophiques de la Grèce venait de paraître quand la révolution française éclata. Wieland, comme presque tous les hommes distingués de cette époque, en salua l'aurore ; et bientôt, effrayé de la carrière sanglante où elle se précipitait, il en désavoua les principes, ou, du moins, les excès. Odieux par là aux deux partis, il vit les derniers jours d'une vie si noble et si pure empoisonnés par les diatribes dont il fut l'objet. L'école de Kant et celle de Schlegel acquéraient de plus en plus cette prépondérance à laquelle l'Allemagne intellectuelle est aujourd'hui soumise. Les novateurs n'eurent pas la générosité de ménager un vieillard dont les théories contrariaient leurs dogmes, mais auxquels la patrie devait sa gloire. On vit paraître, coup sur coup, de sanglants sarcasmes contre lui. Auguste et Guillaume Schlegel eux-mêmes ne lui pardonnèrent pas de préférer l'élégance à laquelle il avait toujours sacrifié à leur système de naïveté outrée ; un déisme doux et indulgent à leur catholicisme poétique, et une ironie aimable à l'absurde profondeur de leurs sentences. Blessé de l'injustice contemporaine, Wieland se rejeta dans les domaines de sa Grèce chérie, et composa ses deux

contes intitulés *Ménandre et Glycérion*, et *Cratès et Hipparchie*. — D'autres chagrins vinrent encore éprouver son courage. Ses récoltes manquèrent, la foudre embrasa ses granges : il lui fallut quitter la charmante retraite où il avait espéré de finir ses jours ; il vit périr sa femme et la fille de Sophie de la Roche qu'il avait adoptée. Ces pertes cruelles, qui le laissèrent seul et désolé dans sa villa d'Osmanstad, le décidèrent à la vendre. Il revint à Weimar, où il reçut les consolations d'une amitié sincère et d'une bienveillance générale. Schiller et Gœthe, la duchesse-mère et ses enfants, lui prodiguèrent les témoignages de leur attachement et de leur admiration. Mais les orages politiques troublèrent encore la paix de son existence : sa santé s'affaiblissait ; il descendait rapidement vers la tombe. Déjà la perte récente de Schiller et de Herder l'avertissait que la nature allait lui redemander sa dette, lorsque la bataille d'Iéna força la duchesse à fuir, et décida du destin de l'Allemagne. Le lendemain de cette bataille fut terrible pour les habitants de Weimar ; partout le meurtre, le pillage et l'incendie. Au milieu de ce tumulte, Napoléon voulut que la maison de Wieland fût respectée ; une garde fut placée devant elle par l'ordre de l'empereur. Le lendemain, le maréchal Ney vint lui rendre visite. Il le trouva seul dans une chambre dégarnie de tous ses meubles, un seule chaise exceptée : on avait pillé la maison avant que les ordres de l'empereur fussent arrivés. Wieland se leva en priant le maréchal de s'asseoir ; mais Ney, prenant le vieillard par la main, le reconduisit poliment jusqu'au siége qu'il avait occupé, et lui dit : « Je sais trop bien, monsieur, à qui de nous deux il appartient de rester debout devant l'autre. » Plus tard, pendant les conférences d'Erfurt, l'empereur voulut le voir, et le traita avec les plus grands égards : « Il avait mis dans sa conversation, dit Wieland, du charme, de l'abandon ; et cependant, en dépit de lui-même et de ce qu'il y avait de flatteur dans cette entrevue, quand elle fut terminée, il me sembla que j'avais causé avec *un homme de bronze*. » — Cependant il approchait du terme de sa carrière ; Napoléon lui envoya la croix de la Légion-d'Honneur, Alexandre l'ordre de Sainte-Anne ; le duc de Weimar, son élève, lui conservait l'amitié la plus constante et la plus vraie. Mais au milieu de ces honneurs, et malgré le repos de sa vie, les maux de son pays attristaient son ame : il tomba dans une mélancolie profonde, et on l'entendit réclamer avec autant de courage que de force les libertés germaniques. La surdité, la perte de la mémoire, messagers trop certains de la destruction prochaine des organes, l'attaquèrent en 1812 ; en janvier 1813 il expira. Pendant cette douloureuse agonie, il sembla que les images riantes dont son esprit avait si souvent fait les délices revinssent le charmer encore : il prononça des mots italiens, quelques vers harmonieux de l'*Arioste*, le commencement du monologue d'Hamlet, et s'endormit paisiblement. Dans les jardins d'Osmanstad, où il passa les années les plus heureuses de sa vie, on voit encore une pyramide de marbre blanc, à trois faces équilatérales ; on y lit les noms de trois personnes qui furent unies pendant leur vie par les plus tendres liens : c'est là que reposent Sophie Brentans, Dorothée Hillebrand et Christophe-Martin Wieland.

Philarète Chasles.

WILFRID (Saint), nommé *Willferder* par les Anglo-Saxons, naquit vers l'an 634. Il fit ses études dans le monastère de Lindisfarne et dans celui de Cantorbéry. En se rendant en Italie il passa par Lyon, où l'archevêque saint Delphin le retint près de lui une année. Il se lia à Rome d'une étroite amitié avec Boniface et suivit les leçons de ce maître. Revenu à Lyon il reçut la tonsure de saint Delphin. A son retour en Angleterre il bâtit deux monastères, l'un à Stamford, et l'autre à Rippon. Wilfrid fut ordonné prêtre par l'évêque des Saxons de Wessex, dans une conférence à laquelle assistaient les rois Oswi et Alcfrid.

Wilfrid s'y fit remarquer par son éloquence et la sagesse de ses vues. L'évêque de Northumberland étant mort en 664, le roi Alefrid appela Wilfrid à lui succéder. Il reçut la consécration des mains d'Angilbert, évêque de Paris. Mais, s'étant arrêté deux ans en France, il trouva à son retour saint Chad sur le siége épiscopal d'York, où le roi Oswi l'avait élevé. Wilfrid se retira dans le monastère de Rippon, et il y consacra trois ans à l'étude et à la prédication. En 669 il fut remis en possession du siége d'York et établit l'usage du plein-chant dans toutes les églises de l'Angleterre septentrionale. Le roi Dagobert, chassé de France, devint l'ami de Wilfrid. Des disputes avec l'archevêque de Cantorbéry le déterminèrent à s'embarquer pour Rome. Les vents le jetèrent sur les côtes de la Frise, où il opéra de nombreuses conversions parmi les habitants qui étaient idolâtres. On l'honore comme l'apôtre du pays de Frise. Wilfrid passa en Austrasie, où il fut reçu très honorablement par le roi Dagobert. Arrivé à Rome en 679, le pape Agathon convoqua dans l'église de Latran un concile qui promulgua un décret rétablissant Wilfrid sur son siége. De retour en Angleterre il fut jeté en prison par le roi Egfrid. Mis en liberté, brûlant toujours du même zèle pour la conversion des infidèles, il se rendit auprès des Saxons, chez lesquels ses prédications eurent un grand succès. Toute la nation embrassa le christianisme, et il fonda les monastères de Bosenham et de Selsey. En 686 son diocèse lui fut rendu; mais il se vit de nouveau obligé de prendre la fuite, parce qu'il s'était opposé aux projets du roi Alefrid. Déposé par l'archevêque Brithwald, il appela encore de cette décision à Rome, où il se rendit en 703. Là, sa vie irréprochable et son désintéressement brillèrent d'un vif éclat; mais il ne fut rétabli sur son siége qu'après la mort du roi Alefrid, en 705, et mourut en 709, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans l'église de Rippon; toutefois, ses reliques sont maintenant déposées auprès du tombeau du cardinal Polus. C. L.

WILKES (John), l'un des champions de la liberté anglaise, naquit à Londres en 1727, et vint terminer ses études à l'université de Leyde, accompagné de Leeson, ministre dissident d'Aylesbury, son précepteur, et ne revint dans sa patrie qu'après avoir parcouru l'Allemagne. S'il faut en croire une de ses biographies, la Société royale l'avait admis au nombre de ses membres avant qu'il eût atteint l'âge de 22 ans. Nommé d'abord grand shériff du comté de Buckingham (1754), puis porté à la chambre des communes, en 1757, par le bourg d'Aylesbury, qui le réélut en 1761, il se trouva contraint, par le dérangement de sa fortune, à solliciter du ministère divers emplois qu'il ne put obtenir. Se jetant alors dans le parti de l'opposition, il y acquit quelque importance par la publication de ses *Observations sur les papiers relatifs à la rupture avec l'Espagne*. Bientôt parut dans le *North-Briton*, journal qu'il avait créé en opposition avec le *Briton*, feuille ministérielle, une censure plus que hardie des actes de la couronne. Cet article le fit enfermer à la Tour de Londres, et traduire devant la cour des *plaids communs*, qui l'acquitta. Alors, et contre le conseil de ses amis, il établit chez lui une presse qu'il employa à publier les actes de l'administration, et d'où sortit une réimpression du *North-Briton*. Poursuivi pour cette feuille, qu'un jugement condamna à être brûlée par la main du bourreau, Wilkes passa en France, et de là en Italie; puis, sur la nouvelle d'un changement de ministère, il revint se ranger parmi les candidats au parlement, où le portèrent les suffrages de Middlesex. Cependant, la sentence rendue contre lui par contumace venait à peine d'être cassée, que la cour le condamnait, comme auteur ou imprimeur de deux libelles, à un emprisonnement de 22 mois, et à une amende de 1,000 livres sterling. La chambre des communes l'expulsa de son sein. Presque

immédiatement réélu, il fut déclaré incapable de siéger, et une troisième élection fut suivie d'un troisième bill d'incapacité. Ces violences accrurent le nombre de ses partisans. De nombreuses pétitions furent adressées au roi pour la dissolution du parlement; et Wilkes, qui, pendant sa détention, avait reçu des secours pécuniaires considérables de plusieurs sociétés opposées au ministère, fut élu *alderman* du principal quartier de Londres. Il déploya dans l'exercice de cette magistrature le même esprit de résistance à l'autorité. Nommé, en 1772, l'un des shériffs pour Londres et Middlesex, il fut, deux ans après, élevé à la dignité de lord-maire. Il en remplit si bien les fonctions que, à la dissolution du parlement, en 1774, il se vit appelé à la chambre pour le comté de Middlesex. Le plus mémorable de ses actes parlementaires fut la motion qu'il fit, le 3 mai 1783, pour obtenir qu'on effaçât des journaux de la chambre la résolution du 17 février 1769, par laquelle on avait déclaré valable l'élection du colonel Lutrell, son compétiteur, qui n'avait obtenu que 296 votes, tandis que lui, Wilkes, en avait réuni 1,247 : cette motion passa à la majorité de 115 voix contre 45. A partir de 1779, année dans laquelle il obtint la place lucrative de chambellan de la ville de Londres, Wilkes ne s'occupa plus de querelles de partis, et cessa de travailler à ses publications annuelles. Il mourut en 1797. On a réuni en trois volumes in-12 ses *Lettres et discours* (Londres, 1769). L'éditeur de ce recueil, J. Almon, a donné sur la vie de Wilkes d'amples détails dans les *Anecdotes biographiques, littéraires et politiques des hommes célèbres*, et J. Nichols lui a consacré un long article dans ses *Anecdotes littéraires du* XVIIIe *siècle* (v. JUNIUS [Lettres de]). ALBERT DEVILLE.

WINCKELMANN (JEAN-JOACHIM), célèbre antiquaire, que l'on peut regarder comme le père de l'archéologie et de l'esthétique au XVIIIe siècle, naquit le 9 décembre 1717, à Steindall, ville de la vieille marche de Brandebourg. Il était fils unique d'un pauvre cordonnier, qui se résigna à tous les sacrifices pour lui faire donner sa première éducation, espérant le voir entrer un jour dans le clergé. Le recteur du collége de sa petite ville vint à son aide, et mit une bibliothèque à sa disposition. Il lut donc de bonne heure les classiques, et s'attacha particulièrement à Homère et à Hérodote. Le jeune Winckelmann se distinguait par l'amour du travail; il avait une mémoire des plus heureuses, et surtout une vive susceptibilité pour sentir le beau. Cette faculté se développa en lui graduellement avec l'âge. Le bon recteur qui le protégeait l'envoya à Berlin pour se livrer à des études plus sérieuses : c'était en 1733; il avait alors 16 ans. Tout en étudiant, il donnait des leçons pour vivre. Au bout d'un an, il fut rappelé à Steindall, pour y remplir la place modeste de chef des choristes. Il passa ainsi quatre ans, sans suivre de plan d'études régulier. Il passa deux autres années à l'université de Halle. Déjà il sentait en lui une vague inquiétude, un vif désir de voyager, de voir Paris, où il se rendit plus tard à pied. Un de ses rêves favoris était de visiter Rome, et surtout Olympie. De Halle, il alla à Dresde, où il contempla avec ravissement la célèbre galerie de tableaux, une des plus riches de l'Europe. Après deux ans de séjour à Halle, il accepta une place de précepteur à Halberstadt, puis celle de maître d'école dans une autre petite ville. Il avait déjà une vaste érudition; il se mit alors à apprendre les langues modernes et à lire Voltaire. Enfin, le comte de Bunau l'attacha à sa personne en qualité de bibliothécaire. Retiré dans une belle habitation près de Dresde, il lut Pausanias; de magnifiques gravures lui firent connaître les monuments de l'antiquité, et il se lia avec le célèbre Heyne. — En 1754, le nonce du pape à Dresde, M. Archinto, étant allé visiter la bibliothèque du comte de Bunau, y vit Winckelmann. Frappé de l'étendue de ses connaissances sur les arts, il lui dit : « Vous devriez aller à Rome. » Cette

phrase décida de sa destinée; elle lui révéla sa vocation, et le fit antiquaire. Dès lors, il ne pensa plus qu'à aller en Italie. — Pour faciliter ses relations à Rome, pour pouvoir être présenté au pape, et visiter à son aise l'*Apollon du Belvédère*, le *Laocoon*, la *Vénus de Médicis* et tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité, on lui conseilla d'abjurer le protestantisme; et il suivit docilement ce conseil. Avant son départ, il publia, en 1756, ses *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la sculpture et la peinture*, ouvrage qui eut du succès et le fit connaître avantageusement. Puis il se rendit à Rome, où il fut présenté au pape Benoît XIV. Il passa un an à visiter les monuments de tout genre, et se lia particulièrement avec le peintre Raphaël Mengs, qui discutait avec lui ses théories sur les beaux-arts. En 1758, il se dirigea sur Naples, où il reçut un gracieux accueil du comte Firmian, alors ministre. Puis il alla à Florence, et revint à Rome, où il séjourna dans la magnifique villa du cardinal Albani. En 1762, il visita les ruines d'Herculanum et de Pompeï, qui offrirent d'inépuisables trésors à son avide curiosité. L'année suivante, il fut nommé président des antiquités à Rome, puis bibliothécaire du Vatican. Ce fut alors qu'il se mit à travailler activement à son *Histoire de l'art*, le plus célèbre de ses ouvrages. En 1768, il quitta Rome pour parcourir l'Allemagne, et reçut les plus grands honneurs à Vienne et à Munich. Il nourrissait toujours son projet favori de voyage en Élide, et de visiter Olympie. Pour réaliser ce projet, il s'était rendu à Trieste, d'où il se proposait d'aller s'embarquer à Ancône. Mais, à Trieste, il avait fait la rencontre d'un aventurier, qui, feignant de partager sa passion pour les arts, avait gagné sa confiance. Ce misérable, dont la cupidité avait été éveillée par la vue d'une collection de médailles d'or, assassina Winckelmann dans son auberge. Ce fut ainsi que mourut Winckelmann, en juin 1768, à peine âgé de 50 ans. C'est peut-être l'homme dont les écrits ont le plus contribué à populariser l'idée du beau et le goût de l'antiquité.

ARTAUD.

WINDSOR ou **NEW-WINDSOR**, ville d'Angleterre, comté de Berks, à huit lieues ouest de Londres, dans une belle situation, à la droite de la Tamise et sur la pente d'une colline. Elle a six rues principales, bien éclairées, bien pavées; des maisons en briques, un hôpital militaire, un théâtre, un bel hôtel de ville. Mais ce qui attire surtout l'attention, c'est son magnifique château, construit par Guillaume-le-Conquérant, et situé sur une hauteur, d'où l'on jouit du plus ravissant coup d'œil. Depuis 700 ans, il sert de résidence d'été aux rois d'Angleterre. La chapelle de Saint-Georges, attenante au château, est un très bel édifice gothique. Un grand parc s'étend au sud avec des jardins élégants. La forêt de Windsor a 20 lieues de circuit. La ville compte 4,500 habitants. *Old-Windsor*, sur la droite de la Tamise, à 3/4 de lieues, est un village qui renferme des sources minérales, et que les rois saxons ont habité. C. L.

WITEKIND ou l'*Enfant-Blanc*, le héros des Saxons, l'infatigable adversaire de Charlemagne, parut vers l'an 772 pour défendre les dieux et l'indépendance de la Germanie. Après diverses alternatives de succès et de revers, Charles attaque et défait les Saxons à Siegenburg (la ville de la victoire), et les extermine près des sources de la Lippe. Pendant que ses compatriotes, convoqués à Paderborn, reçoivent à genoux la vie et le baptême, Witekind va chercher des vengeurs parmi les Danois ou Normands, et prépare ces terribles incursions qui, pendant plus d'un siècle, désolèrent la France. Charles, se croyant maître absolu en Saxe, porte la guerre au-delà des Pyrénées; mais, au moment même où il essayait à Roncevaux cet échec tant célébré par les poètes, il apprend que Witekind, plus audacieux que jamais, a soulevé les peuples qui habitaient entre le Rhin et le Weser, et dont le christianisme apparent ne pouvait consommer la servitude.

Witekind, vaincu, ne se décourage pas : il triomphe à son tour au pied du mont Sinthal, en 782. Bientôt la présence de Charlemagne terrifie les Saxons, que ses lieutenants n'avaient pas eu la force de réprimer. Le sang coule à grands flots : de nouvelles révoltes suivent ces cruelles exécutions. Enfin, Charlemagne, fatigué d'une résistance acharnée, consent à traiter avec le chef indomptable des Saxons. Witekind, aussi confiant que brave, se rend auprès de Charles à Attigny-sur-Aisne, et se fait baptiser en sa présence avec plusieurs guerriers qui l'accompagnaient. Ce fut alors que le roi des Franks lui conféra le titre de duc de Saxe, qui n'impliquait d'ailleurs aucun droit de souveraineté sur le pays. Witekind, fidèle depuis lors à son suzerain, se fit tuer en 807, dans un combat contre Géroid, duc de Souabe. — Quelques écrivains, persuadés de la sincérité de sa conversion, n'ont pas hésité à le placer au rang des saints. D'un autre côté, des généalogistes en font la tige de la troisième race des rois de France ; les souverains de la Saxe prétendent en descendre, et la maison de Savoie aspire au même honneur, quoiqu'on assure que, dans le titre sur lequel elle s'appuie, il faut lire *Savoniæ* au lieu de *Saxoniæ*. Au surplus, El. Reusner, dans sa *Bibliothèque politique*, a donné l'indication de toutes les familles qui tirent, à les en croire, leur origine de Witekind. Ce héros est le sujet d'un des romans en vers du cycle de Charlemagne, intitulé *Guiteclin de Sassoigne*, que David Aubert a fondu, avec bien d'autres, dans sa grande compilation en prose sur Charlemagne, dont j'ai donné les *rubriques* à la fin du premier volume de mon édition de *Philippe Mouskes*. Beaucoup d'écrivains allemands ont écrit des dissertations particulières sur Witekind ; voici les principaux : P. Albinus (1570, 1585) ; J.-H. Bœcler (1671) ; J.-A. Crusius (1679) ; C.-V. Gruper ; R. Reineccius (1620, 1685) ; J.-A. Genszler (1817) ; C.-S. Schurzfleisch (1698) ; J.-J. Winckelmann, etc.

DE REIFFENBERG.

WLADISLAS Ier, dit *Herman*, roi de Pologne, succéda à Boleslas, son frère, en 1081. Il était le second des fils de Casimir Ier. Après la fuite de Boleslas, la Pologne était restée pendant une année sans chef et sans lois. Les grands, voulant mettre fin à cet état d'anarchie, prièrent Wladislas de monter sur le trône. Ses premiers soins se tournèrent vers la religion. Par les démarches qu'il fit à Rome, l'interdit jeté sur le royaume fut levé. Son règne est remarquable par les guerres contre les habitants païens de la Poméranie. Soumis à la Pologne, ils s'étaient révoltés ; ils ne furent réduits qu'après trois sanglantes campagnes. Ce prince mourut en 1102.

WLADISLAS II, septième roi de Pologne, succéda, en 1139, à son père Boleslas III. Il avait épousé Agnès, petite-fille de l'empereur Conrad II, princesse ambitieuse et hautaine, qui, pour le malheur de la Pologne, eut trop d'ascendant sur son mari. Les cruautés qu'il commit à son instigation le firent tellement haïr, qu'il fut obligé de fuir ses états, la reine allant être immolée à la vengeance publique. Ce malheureux prince mourut dans l'exil en 1163.

WLADISLAS III, surnommé *Laskonogi* à cause de la maigreur et de la longueur de ses jambes, succéda à son père Mieczyslas-le-Vieux dans le duché de Posen, et fut élu, en 1203, chef de la monarchie polonaise. La fougue de son caractère et des violences continuelles révoltèrent la nation, qui le gratifia d'une haine égale à celle qu'elle avait portée à Wladislas II. Comme lui, il fut renversé du trône, et mourut dans l'exil, en 1233.

WLADISLAS IV, dit *Lokietek* ou *le bref*, fut, après la mort de Leszsko-le-Noir, élu chef de la monarchie polonaise. Couronné à Guesne en 1295, quatre ans s'étaient à peine écoulés que la noblesse, au mépris de ses serments, le déclarait déchu de ses droits et appelait au trône Venceslas. Wladislas se réfugia en Hongrie et de là à Rome. Les efforts du pape et la mort de son adversaire ayant relevé son parti, il revint et fut reconnu par

tous les palatinats. On le vit bientôt former contre les chevaliers teutoniques, ses ennemis irréconciliables, une ligue dans laquelle entrèrent Gédymin, prince de Lithuanie, le roi de Hongrie et plusieurs chefs de la Poméranie occidentale. Bientôt, à la tête de l'armée polonaise et des troupes alliées, il passe l'Oder et ravage le Brandebourg. Les chevaliers effrayés s'empressent de conclure une trêve et de lui restituer Bromberg, Dobrzyn et quelques autres provinces voisines de la Vistule. Cependant, la situation de Wladislas devenait de plus en plus critique. Les Tatars s'avançaient de nouveau vers la Russie et vers ses états, et les chevaliers teutoniques étaient entrés dans la grande Pologne. Heureusement ils furent défaits dans une bataille, où périrent plus de 30,000 hommes. Wladislas, âgé de 73 ans, mourut à Cracovie après avoir donné d'excellents conseils à son fils Casimir-le-Grand. C'était un prince libéral, prudent, actif, courageux, affable envers tout le monde. La fortune lui fut souvent infidèle, mais sa présence d'esprit ne l'abandonnait pas dans les plus grands dangers.

Wladislas V eut deux fils, qui occupèrent successivement le trône après lui, Wladislas VI et Casimir IV.

Wladislas VI était fils de la princesse russe Sophie; il naquit en 1424, et régna aussi en Hongrie sous le nom de Ladislas IV.

Wladislas VII vit le jour en 1595. Son père était Sigismond III Wasa, et sa mère Anne, archiduchesse d'Autriche. Reconnu tsar pendant la vie de son père, il vit une députation russe arriver au camp polonais, devant Smolensk; mais Sigismond, jouet de viles intrigues, jeta les envoyés dans les fers, et, les négociations étant rompues alors, Wladislas s'avança à la tête de l'armée polonaise jusqu'à Moscou, dont il se serait emparé si son père l'eût appuyé. Mais Sigismond se contenta d'une paix honorable, et envoya le jeune prince contre les Turcs et les Tatars qui avaient déjà défait une armée polonaise. Cette guerre se termina par une paix qui fut assez avantageuse pour la Pologne. Wladislas avait été élevé dans les camps. Proclamé roi en 1632 et couronné l'année suivante, il fut obligé presque aussitôt de voler au secours de Smolensk, assiégée depuis huit mois par les Russes et près de se rendre. Il coupa un corps de 46,000 Russes et les força de se rendre à discrétion (1634). Lorsqu'il se fut emparé de Kalonga et de Mojaysk, le tsar Michel Féodor demanda et signa la paix. Wladislas consentit à renouveler l'armistice conclu avec la Suède, qui évacua la Prusse. Il mourut en 1648. C. L.

WOLF (le baron Chrétien de), l'un des plus célèbres philosophes de l'Allemagne, et, avant Schelling, le plus savant de tous, naquit à Breslau le 24 janvier 1679. Fils d'un boulanger ou d'un brasseur, il reçut au gymnase de sa ville natale une éducation libérale. Ses goûts le portèrent aux études mathématiques et philosophiques. La philosophie qu'on enseignait à cette époque dans les écoles d'Allemagne était encore celle d'Aristote, telle que l'avaient comprise les scolastiques, sauf toutefois les modifications qu'on y avait apportées depuis Pomponace, la Ramée et Bacon. Dans cet enseignement, la dialectique jouait le rôle principal, et Wolf acquit dans l'art de la dispute une telle facilité, qu'il put quelquefois embarrasser des maîtres. Cependant, un enseignement nouveau, ayant pour bases l'étude interne ou la psychologie, et l'observation externe ou les sciences physiques, en un mot les travaux de Descartes, se faisaient jour à cette époque en France, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne : Wolf les connut et y prit goût. Lorsqu'en 1699 il passa du gymnase de Breslau à l'université d'Iéna, il s'attacha presque exclusivement à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Bientôt il publia, sur la logique de Tschirnhausen, intitulée la *Médecine de l'Ame*, un commentaire qui plut à ce philosophe et qui le porta à recommander le jeune auteur au premier penseur de l'époque, à Leibnitz,

Les livres de ce grand homme, et la correspondance qui s'établit entre lui et Wolf, achevèrent l'éducation philosophique de ce dernier. Il embrassa la doctrine de Leibnitz, et ne retint de celle de Descartes que cette méthode mathématique qu'il devait appliquer avec tant d'exagération. Dès 1701, il présenta à la faculté de philosophie de Leipzig, pour obtenir la position de professeur extraordinaire, une thèse où il cherchait à établir que, pour bien enseigner la morale, il convenait d'étendre à cette science la marche de la démonstration mathématique. Dès cette époque, chargé du cours, il suivit la méthode mathématique pour la philosophie comme pour les sciences exactes. Cette nouveauté jointe à une autre, le choix de la langue nationale en remplacement du latin, assura au jeune professeur un succès extraordinaire, et bientôt, suivant l'usage signalé ailleurs, il lui fut adressé, des universités de Dantzig, de Giessen et de Wismar, une série de *vocations* qu'il déclina pour ne pas quitter Leipzig. L'an 1706, l'invasion de la Saxe par les Suédois l'obligea de s'en éloigner, et, l'année suivante, il entra dans l'université de Halle avec le titre de *premier professeur de mathématiques*, honneur qu'il devait à l'influence de Leibnitz. A cette époque, les facultés de philosophie des universités allemandes embrassaient, comme aujourd'hui, les cours de nos facultés des lettres et de nos facultés des sciences. Quoique premier professeur de mathématiques, Wolf enseigna aussi et principalement la philosophie. Ses cours eurent le même succès qu'à Leipzig; et sa renommée, grâce aux ouvrages qu'il publia en latin comme en allemand, fut bientôt européenne. On lui adressa de nouvelles vocations de Wittemberg, de Leipzig, de Saint-Pétersbourg. Ses nouveaux refus lui valurent, de la part d'un prince assez avare pour les lettres, une légère augmentation de traitement, et ce vain titre de conseiller de cour, auquel aspirent encore tous les professeurs d'Allemagne. Ces faveurs aiguisèrent des sentiments de jalousie que son imprudente vanité avait singulièrement nourris. C'est dans ces sentiments de jalousie que les biographes de Wolf trouvent communément l'explication des actes d'intolérance dont il fut quelque temps la victime, et qui jetèrent sur sa vie un éclat qui, sans eux, lui eût toujours manqué. Voir ainsi, c'est voir bien petitement, et c'est dans d'autres conflits que ceux de l'amour-propre de quelques pédants que se trouve la cause des persécutions d'un philosophe. Considérons en effet avec attention l'état moral de l'Allemagne à cette époque. Quelle était sa pensée dominante? Une pensée profondément religieuse; et elle était orgueilleuse de cette conquête. Elle sortait d'une crise dont elle chérissait le résultat. Après la réforme, ses croyances s'étaient d'abord émancipées d'une manière qui l'alarmait, puis pétrifiées et glacées dans une orthodoxie despotiquement imposée par l'autorité des princes et des synodes. Elle venait, dans un retour profond vers les doctrines de l'Évangile, de se régénérer sous la direction de quelques nouveaux Gersons, de Spener et de ses disciples. Halle était le principal foyer de cette réaction aussi ardente que légitime, et qui avait mis toutes les ferveurs de la piété et quelque peu d'exaltation mystique à la place de cette indifférence qu'amènent toujours après eux des enseignements ingénieusement stériles. Des docteurs d'une foi sincère, ayant à leur tête le pieux Lange, et Francke, le puissant fondateur de la célèbre maison des orphelins, le Vincent-de-Paul de l'Allemagne, étaient trop glorieux d'une réaction si féconde, si heureuse, pour vouloir la sacrifier aux vaniteuses innovations d'un jeune philosophe. Ils veillaient à la maintenir et à la propager, avec un zèle d'autant plus inquiet que déjà la contagion de ces *libres penseurs* d'Angleterre, dont les doctrines ont fait le tour du monde, envahissaient le Hanovre, la Saxe et la Prusse, et que tout leur semblait perdu, si à l'indifférence venait encore se joindre le scepti-

cisme. Ils ravageraient, l'un la raison, l'autre la conscience. Était-il possible que des hommes de foi ne s'inquiétassent pas de voir un philosophe, qui s'annonçait comme un réformateur, entreprendre d'introduire dans l'enseignement moral et philosophique, qui en Allemagne est toujours la base de l'enseignement religieux, une méthode d'examen, de raisonnement et de démonstration que ne comportent pas ces matières, qui devait réduire des doctrines de foi et de sentiment en un stérile ensemble de problèmes, de théorèmes, de lemmes et de corollaires? Les hommes pieux et sages comprirent sans peine le danger d'une innovation sans doute séduisante, puisqu'elle promettait de convertir la religion en une sorte de calcul ou de géométrie, mais allant contre la nature des choses, puisqu'elle prétendait assujettir les questions de la révélation et de la rédemption, de la chute et de la grâce, de l'inspiration et de la foi, à une méthode dérivée en dernière analyse de l'art de compter ou de mesurer les quantités. Ils se flattèrent d'abord de balancer l'action du novateur, puis de la voir passer. Cette double attente fut trompée; et lorsque, dans une solennité académique, ils entendirent leur collègue à l'université, non seulement faire avec une bizarre emphase l'éloge de la morale de Confucius, mais déclarer qu'il en avait adopté les principes, ils crièrent haut au scandale, portèrent devant le public la critique de la doctrine de Wolf (Strachler : *Examen des pensées de M. Wolf sur Dieu et le monde;* Halle, 1723, 1 vol. in-4°), et la dénoncèrent au roi de Prusse. Wolf se défendit devant le public dans un volume in-8°, devant le roi dans une lettre au ministre Cocceji, auquel il écrivit que son discours sur la morale de Confucius était à tel point orthodoxe qu'il avait eu l'idée de le faire imprimer avec l'approbation du saint-office, mais qu'il renonçait à le publier. Ses adversaires trouvèrent cette plaisanterie grossière. Ils avaient raison, et ils demandèrent que le philosophe fût averti. Mais jamais les réactions ne s'arrêtent à la véritable limite; et quand l'autorité militaire, en venant à son tour signaler au prince le péril dont Wolf, par ses théories sur la liberté, menaçait les régiments que formaient les géants de la garde, elle eut l'air de parodier la démarche officielle et les ferventes prières des chefs de l'église. Frappé néanmoins de cette concordance de deux autorités si diverses, Frédéric-Guillaume destitua le philosophe par un ordre du cabinet, qui l'obligeait, sous peine d'un supplice infamant, à sortir de Halle dans vingt-quatre heures, de la Prusse dans quarante-huit (1723). Ce luxe de rigueur était une faute. C'en fut une plus grande que de donner au fils de Lange la chaire de Wolf; mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est que les historiens trouvent étrange que les prédicateurs de l'église aient combattu devant leurs auditeurs les doctrines exposées par les professeurs de l'université devant leurs élèves. On leur fit de cette réfutation un crime énorme. A entendre Wolf et ses amis, c'était un abus inouï de la chaire sacrée et de la liberté pastorale. Wolf, dont l'imprudente vanité avait suscité toute cette tempête, chassé de Halle d'une manière indigne de ce siècle, fut appelé à l'université de Marbourg par le landgrave de Hesse-Cassel. Les torts de la religion étaient réparés; le philosophe jouissait d'un traitement considérable; il était encore une fois conseiller aulique et premier professeur de la faculté de philosophie. C'était une réparation sociale. Wolf en demandait une autre, et il avait raison; mais il récrimina avec violence, chargea ses ennemis de torts imaginaires, et ne fit qu'attirer sur sa doctrine de nouvelles rigueurs. La faculté de théologie de Tubingue, plus sévère que celle de Halle, demanda que les doctrines du professeur fussent proscrites officiellement. Ce vœu ne fut pas accompli, mais il montra au philosophe que ses accusations contre d'anciens collègues, toutes puisées dans des considérations personnelles, étaient dénuées de fondement, et que sa cause ne gagnait

pas à être plaidée au tribunal de la religion. Elle gagnait ailleurs, au tribunal de l'opinion du temps, et même au tribunal de la science. En effet, le mérite de Wolf, comme philosophe et mathématicien, était incontestable, et, à l'instar de tous les hommes supérieurs, il trouva dans la persécution même une célébrité que, sans elle, il n'eût jamais acquise. A l'étranger, comme en Allemagne, on s'empressa de venger un homme, sinon méconnu, du moins traité avec rigueur. Les académies de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg se l'associèrent, et Pierre-le-Grand, dont il refusa de nouveau les propositions, le nomma vice-président de celle qu'il venait de fonder. Ce n'était pas là un honneur stérile; le tsar de Russie allouait un traitement d'honneur au philosophe allemand, qui déclinait une seconde fois ses avances. Ces distinctions, jointes aux nombreuses publications de Wolf, éclairèrent le cabinet de Berlin. Il déplora sa précipitation, et fit, au bout de quelques années, ce qu'il aurait dû faire avant de frapper le professeur; il chargea une commission de deux ecclésiastiques et de deux laïques (Nolte et Jablonsky) d'examiner l'affaire de Wolf sous la présidence d'un ministre (Cocceji); et, sur l'avis de cette commission portant que la doctrine du philosophe n'offrait de péril ni pour l'état ni pour l'église, il fit entendre au banni qu'il lui était loisible de rentrer dans son pays. Ce n'était pas assez s'il avait raison. S'il avait tort, c'était trop, puisqu'on imposait en même temps à Lange et à ses collègues de garder le silence sur sa doctrine. Wolf, soit qu'il n'approuvât point cette condition illibérale, soit qu'il attendît une justice plus complète, garda sa position. Il savait que l'héritier du trône, en tout opposé à son père, lisait ses livres et appréciait son mérite, et il comptait sans doute sur une réparation plus éclatante. Il l'obtint. Frédéric II, à peine devenu roi, le rappela à Halle, en le nommant professeur du droit de la nature et des gens, vice-chancelier de l'université et conseiller privé. Plus tard, Wolf fut chancelier et baron de l'empire : il ne manquait plus à son triomphe, que des succès et des ennemis. Ceux-ci étaient morts; ceux-là ne se retrouvaient plus. La méthode mathématique avait perdu sa nouveauté et gagné d'étranges longueurs. Les étudiants, qui fuient l'ennui, fuirent ses cours; et, lorsqu'au bout de quatorze ans Wolf mourut à Halle, l'université perdit le plus grand philosophe de l'Allemagne et le plus inutile de ses professeurs. — Ses ouvrages se distinguent en trois classes : *mathématiques*, *philosophie*, *mélanges*. — Ceux de la première catégorie, aujourd'hui bien dépassés, sont un *Cours de mathématiques* (Genève, 5 vol. in-4°, abrégés et réduits par Pernetti en 3 vol. in-8°), et un *Dictionnaire de mathématiques*.—Ceux de la seconde catégorie peuvent se classer ainsi qu'il suit : 1° *Psychologie : Psychologia empirica*, *methodo scientificâ pertractata* (Leipzig, 1734, 1 vol. in-4°); *Psychologia rationalis*, *methodo*, etc. (1734, in-4°); 2° *Logique : Philosophia rationalis s. logica*, *methodo*, etc. (1728 et 32, 1 vol. in-4°); 3° *Métaphysique : Philosophia prima sive ontologia*, *methodo*, etc. (1730, 1 vol. in-4°); *Cosmologia generalis*, *methodo*, etc. (1731, 1 vol. in-4°); *Theologia generalis*, *methodo*, etc. (1736, 2 vol. in-4°); 4° *Morale : Philosophia practica universalis*, *methodo*, etc. (1738, 2 vol. in-4°); *Oratio de Indiarum philosophiâ practicâ*. C'est le fameux discours sur la morale de Confucius. Prononcé avant 1723, il ne parut qu'en 1728. Wolf, pour calmer l'irritation qu'il avait produite, s'était engagé à ne pas le publier. Quand il se vit expulsé de Halle, il le fit imprimer à Francfort, avec cette ridicule attache : *Cum approbatione sancti officii*. L'auteur tenait à reproduire cette plaisanterie, que l'on avait déjà jugée cinq ans auparavant. 5° *Politique : Jus naturæ*, *methodo*, etc. (1740, 8 vol. in-4°). C'est l'ouvrage le plus complet et le plus étendu que l'on possède sur cette matière; mais il fut trop long au goût des contempo-

rains, et si lent à paraître que Frédéric, qui en désirait vivement la publication, invita l'auteur à vouloir bien tâcher d'en trouver la fin. *Institutiones naturæ gentium* (Halle, 1754, in-8°). Tous ces ouvrages forment une bibliothèque de 23 volumes in-4°, à côté desquels s'est glissé un seul in-8°; l'auteur les a publiés aussi en allemand, d'après une rédaction beaucoup plus concise, mais trop prolixe encore. Wolf a choisi pour le texte allemand le format in-8°, et le titre commun de *Pensées raisonnables*. Il donne ainsi la politique, par exemple, sous le titre de *Pensées raisonnables sur la vie sociale de l'homme*, etc. C'est à peine si l'on conçoit une fécondité plus grande que celle de cet écrivain; et, à voir toute cette bibliothèque composée par un seul auteur, on se croit en présence d'un de ces scolastiques qui ont étonné le moyen âge au même degré par l'inimitable subtilité de leur génie et l'intarissable activité de leur plume et de leur langue. — A la classe des *mélanges* appartiennent les *Traités philosophiques* (1740, 1 vol. in-8°); l'*Avis* sur ses ouvrages de philosophie (1728, in-8°), qui porte un singulier cachet d'amour-propre. — Déjà les étudiants de Halle se lassaient d'écouter les cours du philosophe que l'Allemagne demandait encore à lire ses volumes. Elle ne devait cesser de long-temps à suivre sa bannière, et, sous tous les rapports, l'action de Wolf devait être immense. MATTER.

WOLF (Frédéric-Auguste) est celui des philologues allemands qui a jeté le plus d'éclat dans les commencements de ce siècle. Son nom, désormais inséparable de celui d'Homère, ne saurait plus par conséquent ni disparaître ni s'obscurcir entièrement. Né à Haynrode, près de Gœttingue, le 9 février 1759, il reçut les premières leçons de son père, chantre-organiste, et entra plus tard au gymnase de Nordhausen, où ce digne chef de famille fut appelé par voie d'avancement. Frédéric-Auguste s'appliqua aux langues anciennes et modernes, et ne voulut savoir de l'art musical, auquel son père le destinait, que l'histoire ou l'archéologie. A dix-neuf ans, le jeune Wolf alla se faire inscrire à l'université de Gœttingue, et suivit plus ou moins assidûment les leçons de Gatterer, Schloezer, Michaelis, Meiners et Heyne. Comme tant d'autres, il aima mieux s'instruire à la riche bibliothèque de cette ville qu'aux cours trop résumés de ses professeurs; et si ce choix lui donna, même aux yeux de celui des savants qu'il estimait le plus, Heyne, les torts de la négligence; si ces apparences le firent exclure par ce professeur du séminaire philologique, dont l'enseignement lui convenait mieux qu'à nul autre étudiant, il lui valut une instruction et une originalité de vues qui devaient bientôt faire sa célébrité. A cette époque, il était encore obscur et pauvre. Pour pouvoir passer deux ans et demi à Gœttingue, il fut obligé de donner des leçons de grec et d'anglais. Au bout de son stage académique, il obtint une place de professeur au gymnase d'Ilfeld. Cette position était bien modeste, mais elle lui permettait de mûrir un travail qu'il préparait sur Homère, et auquel il voulait donner d'autant plus d'importance que Heyne en avait plus dédaigneusement repoussé l'idée dominante. Avant de livrer cette composition au public, il donna du *Banquet* de Platon une édition annotée, qui fit connaître son nom aux savants d'une manière si avantageuse, qu'on lui proposa à vingt-trois ans la place de recteur du gymnase d'Osterrode. Un an plus tard, on lui offrit en même temps le rectorat de Gera et une chaire à l'université de Halle, avec la direction de l'institut pédagogique. La première de ces places était plus lucrative, la seconde plus académique : il préféra celle-ci. Son début fut plus remarquable qu'heureux. Wolf s'élevait au-dessus de la portée de ses auditeurs et en garda peu. Plus populaire dans son second cours, il obtint plus de succès. La direction de l'institut pédagogique lui donna une grande action sur la jeunesse : il la compléta en convertissant cette école d'édu-

cation en un séminaire philologique ou en école de hautes études sur l'antiquité. Le ministre de Prusse Zedlitz, qui l'avait fait appeler, favorisa ce changement, et ne tarda pas à s'applaudir de son choix: Wolf le philologue jeta, par vingt-trois années d'enseignement, sur l'université de Halle, un éclat qu'elle ne connaissait plus depuis Wolf le philosophe, et les théologiens Spener et Franke. Il fit successivement plus de cinquante cours différents, et aucun de ces cours ne fut médiocre. Doué d'un extérieur brillant, d'un génie inventif, d'une parole forte et entraînante, d'un caractère aimant et généreux, mettant à la disposition de ses auditeurs sa riche bibliothèque et son immense érudition, il fut, à Halle, le professeur par excellence. C'est, chez les professeurs d'Allemagne, qui sont à la fois payés par l'état et par les élèves de leurs cours, un usage commun de faire et de vendre le plus grand nombre possible de *manuels*. Wolf dédaigna cet usage, si licite que pussent le trouver d'autres, et consacra le plus de temps possible à ses recherches sur Homère. Il corrigea d'abord une simple réimpression de ce poète; il en prépara ensuite une édition critique, et compulsa, dans ce dessein, non seulement *les Commentaires d'Eustathe*, les scoliastes, les lexicographes, les grammairiens, mais encore les poètes qui ont imité ou cité Homère. Partout il recueillit les gloses et les variantes, cherchant à remonter, autant que possible, au texte le plus pur et le plus ancien, pour faire ensuite, à travers tous les siècles, l'histoire des altérations qu'avait subies ce texte. On sait que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été plusieurs fois revues, corrigées ou altérées dans l'antiquité, soit en Ionie, soit en Grèce, soit en Égypte : Wolf avait résolu de suivre tous ces travaux, et de faire l'analyse de toutes ces révisions. Le manuscrit publié en 1788 par D'Ansse de Villoison; l'édition d'*Alter*, publiée à Vienne, de 1789 à 1794, favorisèrent singulièrement ces recherches, en jetant un nouveau jour sur les *recensions* faites en Égypte par Zénodote, Aristarque et Aristophane, et conduisirent enfin le philologue allemand à un système complet sur les textes homériques. Tant de variantes, d'interpolations, de suppressions, de répétitions, d'incohérences et de lacunes ne s'expliquent, dit-il bientôt, que par un fait majeur, celui que les contemporains d'Homère n'écrivaient pas; qu'Homère n'a pas composé les deux poèmes; qu'Homère, tel qu'on l'a fait, n'a pas existé. En effet, ajouta-t-il, pour rencontrer des écrivains dont la date soit certaine, dont les ouvrages soient authentiques, écrits en prose positive, il faut descendre trois siècles après l'époque de ce poète. La seule espèce d'auteurs qu'on rencontre au temps d'Homère, ce sont des chantres, personnages sacrés qui transmettaient en vers, d'une génération à une autre, les anciennes traditions de la Grèce; traditions historiques, politiques, religieuses, mythiques; traditions qu'ils développent et étendent, qu'ils embellissent et relèvent par des épisodes ou des fragments nouveaux. De là naît peu à peu un cycle épique d'une richesse immense, mais qui s'altère d'âge en âge, et dont les héritiers, les rhapsodes, se partagent en plusieurs *écoles*. La plus célèbre de ces écoles, c'est celle des homérides; et la plus célèbre des homérides, c'est Homère; à moins qu'Homère ne soit qu'un nom commun, qu'un symbole pour désigner les homérides. Quoi qu'il en soit, cette famille de chantres se distingua de toutes les autres en s'attachant aux deux plus belles portions de l'héritage sacré, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'elle conserva, qu'elle perfectionna, dont elle fit les deux plus magnifiques monuments qui nous restent sur la civilisation de la Grèce héroïque. Ces monuments, toutefois, appartiennent à des époques et à des contrées différentes. Elles manquaient, dans l'origine, de cette unité de plan et de conception qu'Aristote imposa depuis à l'épopée, et que tous les soins de Lycurgue, de Solon, de Platon, de Zénodote, d'Aristophane et d'Aris-

tarque n'ont pu lui donner. — Tel fut le nouveau système que Wolf vint tout à coup jeter, par ses fameux *Prolégomènes*, au milieu de l'Allemagne du monde savant. On le conçoit, un enchaînement d'hypothèses, qui renversait, sur la plus grande question de l'antiquité, toutes les idées reçues, dut rencontrer des critiques animées : l'innovation de Wolf eut aussi des partisans. La polémique fut générale et ardente : d'un côté, Boettiger, Schneider et Herrmann se prononçaient pour ce qu'ils appelaient une *admirable investigation*; d'un autre côté, Sainte-Croix, Hug, Césarotti et Wassemberg s'élevaient contre ce qu'ils disaient un *tissu de vaines hypothèses*. Heyne repoussa d'abord les conclusions de Wolf et prétendit ensuite que l'auteur en avait recueilli les prémisses dans ses leçons. Les lettres à Heyne, où le professeur de Halle réclama contre cette prétention, ne furent pas l'incident le plus édifiant de ce débat. En général l'opinion de Wolf prévalut en Allemagne, et c'est une grossière erreur dans ce pays que de parler d'Homère comme d'un personnage historique. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas achevé son ouvrage, et que, dans la seconde édition de ses fameux *Prolégomènes*, il n'ait pas conduit l'histoire des textes homériques au-delà du temps de Longin. D'autres travaux l'en détournèrent. Bientôt il vint prouver que, non seulement les quatre discours déjà contestés à Cicéron par Markland (*Post reditum in senatu; Ad Quirites post reditum; Pro domo suâ; De aruspicum responsis*) n'étaient pas de cet orateur, mais encore que celui de tous, qui était prôné dans les écoles comme son chef-d'œuvre, le *Pro Marcello*, n'était « qu'une plate et ridicule imitation de son talent. » Cette autre innovation jeta moins d'éclat que la première; mais, si elle rencontra également d'illustres suffrages, elle froissa plus d'opinions et excita plus de colères. On voyait là, dans ces hypothèses sur les textes du premier poète de la Grèce et du premier orateur de Rome, sinon de la part du chef, dont on respectait le goût et la science, du moins de la part des imitateurs qu'il trouva, un dessein arrêté de bouleverser toute l'antiquité. Cela se passait, en effet, à l'époque même où d'autres critiques d'Allemagne, Eichhorn à leur tête, déchiquetaient les codes sacrés en mille fragments divers, mal unis par des interprétations provenant de rédacteurs postérieurs aux écrivains auxquels la tradition les attribue. Où s'arrêtera, se demandait-on, cette singulière insurrection de quelques-uns contre la science et le goût de tous? Wormius, Weiske, Spalding, Jacob et Hug, combattirent pour Cicéron, comme d'autres avaient combattu pour Homère. On appliqua à Wolf la peine du talion; et comme on a prouvé contre Dupuis que l'histoire de Napoléon est un mythe, ou, contre Strauss, qu'il n'a pas fait sa *Vie de J.-C.*, on prouva contre Wolf que les ouvrages qui paraissaient sous son nom ne pouvaient pas être les siens. Il faut d'ailleurs rendre à l'illustre professeur cette justice que, s'il ébranla peu l'opinion reçue sur le discours pour Marcellus, il la réforma sur Cicéron, en signalant avec une grande sévérité tout ce qui est style de rhéteur et argumentation d'avocat. Ce mérite fut d'autant plus grand qu'il fallait unir plus de courage à plus de science pour attaquer une idolâtrie qui avait son fanatisme. A la suite de ces travaux, Leyde, Copenhague et Munich adressèrent au premier philologue de l'époque de nouvelles vocations, qui furent refusées encore, par suite de l'affection que lui inspirait Halle. Cependant, quand les armées françaises entrèrent en Prusse en 1806, il s'enfuit à Berlin. Ce fut un malheur pour la science. Ses manuscrits et sa bibliothèque furent dilapidés, et il n'eut pas le courage de refaire les premiers. Il devait donner une édition de Platon; son disciple Heindorf le prévint. Un instant il se trouva dans une position pénible; mais bientôt le roi de Prusse lui en fit une fort belle. Il l'attacha à la direction de l'instruction publique avec le titre de conseiller d'é-

tat, et lui donna une chaire dans l'université de Berlin fondée en 1808. Il y professa peu, et devant un auditoire plus distingué que nombreux. L'âge avançait, et le même zèle n'était plus servi par les mêmes forces. Un voyage dans le Midi devait les rafraîchir. Wolf prit un congé et se rendit en Provence, mais une fluxion de poitrine l'enleva à Marseille le 8 avril 1824. Il avait 65 ans. Ses ouvrages n'étaient pas tous achevés. On doit les distinguer en quatre classes : *Éditions*, *recherches d'érudition et de critique*, *manuels*, *journaux et mélanges*. — 1° *Éditions* : Réimpression de l'édition d'Homère de Glascow (Halle, 1784 et 85, vol. in-8°). *Théogonie* d'Hésiode (1784). Édition d'Homère (Leipzig, 1804, 4 vol. in-8°). *Harangue de Démosthène contre Leptine* (Halle, 1792, in-8°). Les *Histoires* d'Hérodien (Halle, 1792). Snétone (1802). Le *Banquet* de Platon (1782). L'*Eutyphron*, l'*Apologie* et le *Criton* de Platon (Berlin, 1812, in-4°). Les *Nuées* et une partie des *Acharniens*, d'Aristophane, avec traduction (Berlin, 1811, in-4°). *Luciani libelli quidam* (Halle, 1791). La première satire d'Horace, avec traduction (Berlin, 1813). L'*Hermès* de Harris (Halle, 1788). Les *Variæ lectiones* de Muret (Halle, 1791); etc. — 2° *Recherches d'érudition et de critique* : *Prolegomena ad Homerum* (Halle, 1795, in-8°). *Lettres* à Heyne. Sur quatre discours prétendus de Cicéron. Sur le discours *Pro Marcello*. — 3° *Manuels* : *Tableau de la science des antiquités*. *Histoire de la littérature romaine* (Halle, 1787, in-8°). — 4° *Journaux et mélanges* : *Analectes littéraires*. *Musée d'archéologie*, quatre cahiers. Sur le *Phédon*. — *Mélanges* en latin et en allemand (Halle, 1802).

MATTER.

WOLSEY (THOMAS), cardinal archevêque d'York, né, au mois d'août 1471, à Ipswich, dans le comté de Suffolk, était, selon l'opinion vulgaire, fils d'un boucher : il est certain que son père était un bourgeois enrichi dont on a conservé le testament ; et quand il aurait dû sa fortune à la profession de boucher, ce fait, auquel les amis et les ennemis du cardinal Wolsey ont attaché une grande importance, ne nous paraît pas valoir la peine d'être discuté. Attaché à l'église avec des talents précoces, Wolsey devait grossir le nombre de parvenus que n'a cessé de fournir le clergé catholique, même dans les siècles où la noblesse était en si grande recommandation. Chapelain de Henri VII, il mérita la faveur de ce monarque par la promptitude et l'habileté avec laquelle il conduisit à une heureuse fin une négociation très délicate entre son maître et l'empereur Maximilien. Son crédit s'accrut encore sous Henri VIII, dont il devint le favori, et bientôt après le premier ministre. On a attribué à Henri VIII cette devise : *Qui je défends est maître*. En effet, si ce prince devint l'arbitre de l'Europe entre François Ier et Charles-Quint, il dut cet avantage à l'ascendant que savait prendre le cardinal Wolsey sur toutes les personnes avec lesquelles il traitait, quels que fussent leur rang et leur élévation. On vit tour à tour François Ier et Charles-Quint faire leur cour au cardinal Wolsey, affecter de le consulter sur leur gouvernement intérieur, et s'intituler, dans les lettres qu'ils lui adressaient : *Votre cher fils*. Il paraît toutefois que, dans cette double médiation, les préférences de Wolsey furent long-temps pour Charles-Quint. Wolsey était à la fois le pensionnaire de ces deux princes et du pape Léon X. François Ier lui avait donné le riche évêché de Tournay. En Angleterre, ce prélat réunissait à l'archevêché d'York l'administration temporelle de deux ou trois autres évêchés, sans compter de riches abbayes. Légat du pape dans la Grande-Bretagne, il aspira au gouvernement de toute l'église ; mais, à la mort de Léon X, puis à celle d'Adrien VI, il échoua dans sa candidature par les intrigues de la cour impériale. Dès ce moment, il devint l'ennemi de Charles-Quint, et, après la bataille de Pavie, ménagea une alliance

entre son maître et François Ier. Le faste qu'étalait Wolsey égalait celui des rois : les principaux emplois de sa maison étaient remplis par des comtes, des barons, des chevaliers; on y comptait jusqu'à 800 officiers. Comment pouvait-il suffire à tant de dépenses? Indépendamment de ses pensions et de ses nombreux bénéfices, le pape lui avait accordé le droit de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, quarante notaires apostoliques, de légitimer les bâtards, d'accorder toutes les dispenses, de supprimer des monastères. Henri VIII y joignit le pouvoir d'expédier les lettres de naturalisation. Comme grand-chancelier d'Angleterre et légat, Wolsey tirait des émoluments considérables des cours qu'il présidait. Tant de pouvoir et de grandeurs devaient être suivis d'une longue disgrâce. Henri VIII l'accusait d'avoir montré peu de zèle dans la poursuite de son divorce avec Catherine d'Aragon. Il est certain du moins que Wolsey fut opposé au mariage de ce prince avec Anne de Boleyn. La nouvelle reine ne lui pardonna point. Il fut dépouillé de ses emplois; son procès fut même commencé dans la chambre haute, qui rendit contre lui un bill d'accusation; mais Henri VIII fit rejeter ce bill par les communes. Les quarante-cinq griefs articulés contre Wolsey ne prouvaient que la haine de ses ennemis; témoins ceux-ci : on l'accusait d'avoir parlé du roi comme de son égal, et d'avoir mis son nom avant celui du monarque : *ego et rex meus*, manière de s'exprimer justifiée par l'idiome latin. On rappelait aussi que, attaqué d'une maladie honteuse (car Wolsey n'était pas moins licencieux dans ses mœurs que les pontifes et les hauts prélats de cette époque), il s'approchait souvent de l'oreille du roi pour lui parler. Wolsey supporta d'abord sa disgrâce sans dignité; mais à la fin, relégué dans son diocèse, il fit oublier sa conduite passée en déployant toutes les vertus épiscopales. Revenu des chimères de l'ambition, il jouissait en paix de cette douce retraite, lorsqu'un ordre du roi lui arriva pour être conduit à la Tour de Londres. Surpris en chemin par une dyssenterie, il s'arrêta à l'abbaye de Leicester, où il mourut, le 29 novembre 1530, dans sa soixantième année. « Si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que j'ai servi le roi, dit-il avant de mourir, Dieu ne m'aurait pas ainsi abandonné dans mes derniers jours. » En effet, malgré son insolence et sa vénalité, Wolsey n'avait jamais trahi les intérêts de son maître. Son administration intérieure fut ferme et juste; il protégea les lettres, et fut en Angleterre ce que Ximénès avait été en Espagne. CH. DU ROZOIR.

WORCESTER (Sir THOMAS), homme d'état et guerrier, de la famille des Percy d'Alnwick, fut chargé, sous Richard II, de diverses expéditions en qualité d'amiral, et sut conserver tout son crédit auprès de Henri IV; mais il prit ensuite parti contre ce prince dans la guerre civile de *la Rose rouge et de la Rose blanche*. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Shresbury, il fut décapité en 1403.

WORCESTER (John, comte de), natif de Cambridge, fut créé par Henri VI lord-député d'Irlande, ce qui ne l'empêcha pas de se ranger sous les drapeaux d'Édouard IV. En vain chercha-t-il à se cacher lors de la courte restauration du premier de ces princes; il fut pris et mis à mort en 1470. Mécène des savants de son époque, il avait écrit des traductions du traité *de Amicitiâ* de Cicéron et de la portion des *Commentaires de César* qui concerne l'Angleterre.

WORCESTER (Charles, comte de), fils naturel de Henri, duc de Sommerset, fut membre du conseil privé de Henri VII, remplit avec grande distinction deux ambassades près de l'empereur Maximilien, et resta en crédit à la cour jusqu'à sa mort; arrivée en 1526.

WORCESTER (Edward, sixième comte et premier marquis de) demeura attaché à la cour de Charles Ier pendant la rébellion, et fut chargé par cet infortuné prince de plusieurs missions confidentielles. Il mourut en 1667 après avoir exécuté d'im-

portants travaux de mécanique, et laissant un ouvrage intitulé : *A Century of the names and scaltings of such inventions as at present I can call to mind*, etc., imprimé pour la première fois en 1663, et reproduit en 1746. Il y propose une méthode, depuis perfectionnée par Newcommon, pour élever l'eau par la force du feu. Dans le but de donner une idée de la puissance de la vapeur, il rapporte qu'ayant rempli d'eau aux trois quarts un canon hermétiquement fermé, il l'exposa au feu pendant vingt-quatre heures, après quoi cette pièce éclata avec une violente explosion. E. G.

WORMS, en latin *Wormatia*, *Bormitomagus*, chef-lieu de district dans la Hesse rhénane, jadis ville impériale et siége d'un évêché, est située sur la rive gauche du Rhin, à 9 lieues de Mayence, dans une contrée fertile, célébrée par les *minnesænger* sous le nom de *Wennegau*. Elle ne compte aujourd'hui que 8,000 habitants, la plupart protestants, s'adonnant à la culture de la vigne, au commerce du bois et à la navigation sur le Rhin. On y trouve quelques manufactures de tabac. La ville est entourée d'anciennes fortifications. Des ruines nombreuses, déplorables résultats de la guerre, attestent son ancienne splendeur. Les catholiques, outre l'ancienne cathédrale, ont une autre église remarquable, dont les premiers fondements furent posés au VIIIe siècle, mais qui n'était achevée qu'au XIIe. Deux temples sont consacrés au culte protestant et un à celui des réformés. L'évêché, qui compte 8 milles carrés et 8,000 habitants, et dont les revenus s'élèvent à 85,000 florins, était administré par l'archevêque de Mayence. — Parmi les vins qu'on recueille à Worms, les plus estimés sont le *lieben frauen milch* (lait de Notre-Dame), ainsi nommé parce que le cru d'où il provient entoure l'église de Notre-Dame; le *katerloecker* et le *lugins land*, parce qu'on les recueille dans les environs d'une ancienne tour. Worms est une des villes les plus illustres et les plus anciennes dont l'histoire d'Allemagne fasse mention. Les Romains y possédèrent une colonie et un château fort (*Bormitomagus*); plus tard elle devint la résidence de Charlemagne et des Carlovingiens. Ce fut là que le premier convoqua l'assemblée qui décréta la guerre contre les Saxons. Plus tard elle fut la capitale des Gau-Grafs et des ducs des Franks. Henri IV et Henri V y tinrent plusieurs diètes; ce dernier l'éleva au rang de ville impériale. Ce fut de Worms que Maximilien data la publication de la paix générale du pays; ce fut à Worms que Luther parut le 18 avril 1521 devant Charles V et la diète germanique. Une des premières à adopter la confession d'Augsbourg, elle sut la défendre avec opiniâtreté. A la fin du moyen âge, elle acquit une grande importance dans la ligue des villes rhénanes contre les princes voisins. Son industrie, son commerce, sa population, qui, à l'époque où florissaient les Hohenstaufen, montait à 60,000, et à la fin de la guerre de trente ans à 30,000 encore, avaient été pour elle une source de richesses et de puissance. Mais plusieurs causes, et en particulier les guerres sanglantes de 1689 entre la France et l'Allemagne, ont, dans les deux derniers siècles, amené sa décadence. Worms, ainsi que Spire, a été presque entièrement détruite par les Français : le dôme magnifique de la cathédrale a seul échappé aux coups des vainqueurs. Depuis la ville a été rebâtie, mais des jardins occupent en grande partie l'emplacement de palais et d'édifices. Là fut conclu, en 1743, le traité de Worms entre la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Sardaigne. Elle eut beaucoup à souffrir de l'occupation des parties belligérantes dans les premières campagnes de la révolution. La paix de Lunéville l'a réunie en 1801 à la France, ainsi que la portion de son territoire située sur la rive gauche du Rhin; mais celle de Paris, en 1814, les a restituées à l'Allemagne. C. L.

WOUWERMANS (Philippe). Il est peu d'artistes dans l'école hollandaise

qui aient eu une réputation aussi populaire que celle dont jouit encore Wouwermans. L'un des caractères principaux de son génie fut une prodigieuse fécondité, qu'on pourrait s'exagérer néanmoins, si l'on mettait sur son compte une foule d'ouvrages de son école, et qu'il faut attribuer à ses deux frères et à ses nombreux imitateurs. Toutefois, ces derniers suivirent de préférence la manière qu'il avait adoptée dans les dernières années de sa vie, et qui est facile à reconnaître par un choix de tons gris et bleus, par des touches moins fermes et un coloris plus sombre. Les morceaux de son meilleur temps sont d'un pinceau tout à la fois vigoureux et doux, d'une harmonie et d'un effet pittoresque vraiment inimitables. Ce grand maitre naquit à Harlem en 1620, et ce fut dans l'atelier de son père, Paul Wouwermans, médiocre peintre d'histoire, qu'il apprit d'abord à dessiner la figure. Plus tard il suivit le penchant naturel qui le portait à faire du paysage, et, quoique fort jeune, il avait déjà manié le pinceau et produit quelques essais, lorqu'il entra chez Jean Wynauts, l'un des meilleurs paysagistes de son temps. Un heureux échange de bons procédés s'établit d'abord entre le maitre et l'élève. Jean Wynants apprit à Wouwermans à composer avec goût un paysage, à le bien éclairer, et à diviser les plans selon les règles de la perspective et du clair-obscur; à rendre les lointains et les ciels, les arbres et les plantes.—Wouwermans excellait à peindre les figures, et il sut utiliser ce talent au profit des œuvres de son maître, qui, peu habile dans ce genre, avait eu souvent recours à Adrien Van der Velde ou à Van Ostade pour placer quelques personnages dans ses tableaux. Après avoir changé sa méthode, qui était mauvaise, Wouwermans, secondé dans ses progrès par les plus heureuses dispositions, se vit en état d'étudier la nature sans le secours de personne et de la rendre à sa manière. Il se fit un genre plein de mouvement, d'élégance et d'originalité. D'un naturel très actif, il travaillait avec ardeur et aimait son art avec passion : il dut lui consacrer tous les instants de son existence. On a peine à croire qu'un homme, qui mourut à l'âge de quarante-huit ans, ait pu produire un si grand nombre de tableaux, remplis de détails, pour la plupart d'un grand fini. Sans doute il avait acquis une pratique rapide, et il y a une espèce de fougue dans son dessin; mais sa peinture est soignée et ne porte aucune trace de négligence ou de précipitation. — Chose triste à penser, Wouwermans, dont les ouvrages représentent une valeur de plusieurs millions, véeut et mourut dans un état voisin de la misère; tandis que la plupart des brocanteurs de son nom et de son talent ont fait de brillantes fortunes. C'est surtout des grands artistes qu'on peut dire : *Sic vos non vobis*. Son excellent naturel, dans la lutte qu'il eut à soutenir contre l'ingratitude de ses contemporains, s'aigrit et devint farouche; une mélancolie sombre et pleine d'amertume le suivait partout; les excès de travail, joints aux privations qu'il était forcé de s'imposer, contribuèrent à hâter l'époque de sa mort. Wouwermans avait un fils, dont il s'était plu d'abord à cultiver les dispositions naturelles pour les beaux-arts; mais, dans la suite, il fit passer dans l'ame du jeune homme tout le découragement qui l'accablait, et le vit sans regret entrer dans un cloitre. On raconte même qu'étant au lit de mort, Wouwermans fit brûler, en présence de son fils, une cassette remplie de ses études et de ses dessins. — Ce grand peintre mourut en 1668, et fut enseveli à Harlem, dans la ville où il était né.—Quoique supérieur dans sa manière de dessiner et de grouper les figures, Wouwermans ne traita pas le paysage, les fabriques et les intérieurs en accessoires. Les sujets dans lesquels il réussit le mieux furent les chasses, les haltes, les campements d'armée, les escarmouches de cavalerie, les foires, les courses, etc. Ses chevaux sont d'une singulière animation et parfaitement étudiés; ses personnages, bien drapés, ont une tournure spirituelle, élégante et fière :

ce sont de belles amazones, de superbes écuyers au feutre empanaché. Sa couleur est excellente, vive et bien fondue. Il avait la magie d'adoucir sa touche, de lui donner du moelleux et de la délicatesse, sans lui faire rien perdre de sa vigueur et de sa pâte onctueuse. Cette fermeté sous une précieuse finesse a rendu sa manière très difficile à deviner. — Le catalogue des productions de Wouwermans formerait un volume, et il a peint quantité de figures pour Wynants et Jacques Raysdaël. Notre musée du Louvre possède onze toiles de ce maître. La plus grande représente un *Choc de cavalerie polonaise*.—Dans la galerie de l'Élysée-Bourbon, on voyait l'un des meilleurs tableaux de Wouwermans, le *Marché aux chevaux*, qui fut acheté au prix de 35,000 francs par M. Stengard, directeur de la galerie d'Amsterdam. Les dessins de Wouwermans sont arrêtés à la plume et lavés de bistre. Ses compositions ont été gravées avec succès par Lebas, Robert Strange, Moyreau, etc. Il eut pour élèves ses deux frères, Pierre et Jean Wouwermans, et Jean Griffier.

Antoine Fillioux.

WURTEMBERG, royaume de la confédération germanique, situé dans la partie sud-ouest de l'Allemagne, entre les 47° 33' et 49° 35' de latitude nord, et les 5° 53' et 8° 10' de longitude orientale du méridien de Paris. Il est borné à l'est et au sud par la Bavière; au sud-ouest, à l'ouest et au nord, par le grand-duché de Bade. Son étendue est de 1,296 lieues 1/2 carrées de France. Le Wurtemberg est montueux et montagneux. A l'ouest, il est couvert par le Schwartzwald ou Forêt-Noire, et traversé dans sa partie centrale par un plateau de roches calcaires, appelé *Alp* ou *Alpes de Souabe*; au midi, les *Alpes d'Algau*, dernière ramification des grandes Alpes, sillonnent le pays et forment la séparation entre les eaux du Rhin et celles du Danube; dans la partie septentrionale, les reliefs ont peu d'importance; ce ne sont que de longs coteaux. La partie la plus élevée de la Forêt-Noire appartient au grand-duché de Bade. Ici, ses points culminants sont le Katzenkopf, qui a 1,169 mètres; et le Rossbuhl, qui en a 951. L'Alp commence aux sources du Neckar, où il se lie au Schwartzwald, et se termine à celles de la Jagst. Il prend les différents noms de Heuberg, Hochstræss, Albneh, Herdtfeld. L'analogie entre cette chaîne et le Jura est frappante, excepté toutefois sous le rapport des richesses naturelles, le Jura étant fertile et pittoresque, tandis que l'Alp, dénué d'arbres et de sources, à peine cultivable, est quelquefois tellement aride que l'une de ses parties en a reçu la dénomination de *Rauhe-Alp* (l'Alp âpre). A mesure que cette chaîne s'éloigne de la Forêt-Noire, sa hauteur diminue; son point culminant est le Hohenberg, qui a 1,027 mètres. Les Alpes d'Algau sont peu élevées. Toutes les vallées situées au nord de l'Alp aboutissent à celle du Neckar, la plus étendue du Wurtemberg. Le Danube ne parcourt ici qu'une étendue de 30 lieues; et, quoique le Neckar ne puisse pas entrer en comparaison avec lui, ce dernier est cependant beaucoup plus important pour le pays. Ses principaux affluents sont le Kocher et la Jagst. Quelques affluents du Rhin ont une partie de leur cours supérieur en Wurtemberg, et permettent aux districts de la Forêt-Noire d'envoyer au dehors les produits de leurs forêts. Le Wurtemberg possède une partie du lac de Constance, et il renferme en outre un petit lac ou grand étang, appelé *Feder-See* (lac des Plumes): son nom lui vient des flocons blanchâtres qui voltigent sur ses eaux à la saison des fleurs.— Le climat est en général doux et sain. La vallée inférieure du Neckar, celle de la Tauber et les districts voisins, jouissent d'une température plus agréable que le reste de la contrée. Dans le Schwartzwald, l'Alp et les districts boisés, elle est âpre et froide. Du reste, les zones végétatives indiquent assez la nature du climat. La première, qui s'étend entre 400 et 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et où l'on re-

cueille du vin, des fruits et beaucoup de grains, comprend les deux vallées du Neckar et de la Tauber. Dans la seconde, comprise entre 1,000 et 2,000 pieds, et où l'on recueille seulement des fruits et des grains, s'étendent les plaines appelées *Filder*, la vallée supérieure du Neckar et les districts élevés qui y touchent. Les hautes vallées du Schwartzwald et de l'Alp, les cantons de l'orient, ceux de la haute Souabe, forment la troisième zone, placée au-dessus de 2,000 pieds; les bois et les céréales communes en sont les principales productions. Ici, les jours d'été sont plus chauds, mais les nuits plus fraîches; l'hiver dure davantage, la neige tombe plus souvent. — Si l'on en excepte l'Alp et quelques parties nues et arides de la Forêt-Noire, le sol du royaume est partout fertile. L'agriculture et l'éducation du bétail sont les deux principales sources de la richesse nationale. — Voici quelle est l'étendue des propriétés imposées: terres arables, 769,191 hectares; prairies, 232,650; vignobles, 24,436; marais, jardins, parcs, etc., 47,464; forêts, 373,071; pâturages, 105,733: il y a 189,000 hectares de forêts appartenant à l'état, et qui ne sont pas imposées.—Le Wurtemberg est l'une des contrées les mieux cultivées de l'Allemagne. Ses principales productions consistent en grains et légumes. Généralement parlant, les récoltes en céréales surpassent la consommation. Le lin, le colza, le chanvre, le tabac, la garance, ne sont pas assez abondants pour les besoins; mais partout on cultive le pavot et la navette pour en tirer des huiles à manger, et le houblon pour la bière. La culture des fourrages a pris depuis trente ans une grande extension, mais celle de la vigne reste stationnaire. Les produits de certains crus sont renommés; ceux du Neckar, entre autres, jouissent d'une vieille réputation. Les versants de l'Alp et du Schwartzwald et tous les pays de vignobles s'adonnent à la culture du pêcher, de l'abricotier, du cognassier, du poirier et du noyer. Gœnningen, sur le Rossberg, récolte dans certaines années jusqu'à 40,000 hectolitres de fruits. En valeur, cette culture rapporte moitié moins que les vignobles. L'aménagement des forêts est l'objet de beaucoup de soins. C'est dans le Schwartzwald que s'élèvent ces beaux pins dits *de Hollande*, parce qu'ils sont tous destinés pour cette contrée. Les autres arbres des forêts sont le hêtre, le chêne, le bouleau, le frêne, l'aune, le tremble, l'orme, l'érable, le mélèze. Après le Schwartzwald, les territoires les plus boisés sont la ramification de l'Odenwald, qui environne le Schœnthal, le versant septentrional et l'intérieur de l'Alp. On élève beaucoup de gros bétail et de moutons de race croisée avec des béliers espagnols, mais beaucoup moins de porcs, peu de chèvres et encore moins d'ânes. Le gouvernement s'attache à perfectionner la race chevaline, et il a créé à cet effet une société spéciale *des Haras*. La volaille est partout abondante. Jadis le hardi chasseur trouvait fréquemment à s'exercer contre les ours, les loups et les sangliers; mais aujourd'hui le cerf, le chevreuil, le lièvre, sont seuls nombreux. Les eaux et les étangs, surtout dans la haute Souabe, sont peuplés d'une multitude de canards; le Schwartzwald et le Henberg de gélinottes, et partout la perdrix, la caille, les pigeons, les bécasses et bécassines sont fort communs. L'alouette se prend en grande quantité dans l'arrière-saison. En fait d'insectes utiles, il n'y a que la cantharide du territoire de Nagold dont on tire parti. Les poissons de rivière les plus recherchés sont l'anguille, la truite, le rouget, le brochet, la carpe, la brème, la tanche, le corassin, et les plus communs l'able et le goujon. Parmi les poissons du lac de Constance, on cite le *rheinlanke*, espèce de saumon, la lotte, la truite saumonée, et surtout le lavaret, qui s'expédie à l'intérieur. Le fer est le métal le plus abondamment répandu en Wurtemberg et celui qui est traité avec le plus de suite. On exploite en outre quelques mines d'argent, de cuivre, de cobalt, de plomb et de sel gemme, une

de houille (près d'Isny); des carrières de pierre à fusil, des cornalines, des calcédoines, do jaspe, des marbres et des pierres, de l'albâtre, de l'ardoise, des terres à potier, à porcelaine et colorantes, des ocres, de l'alun, du gypse, du vitriol; huit salines. La valeur totale des produits du règne minéral est évaluée à 1,300,000 fr. chaque année. L'industrie manufacturière n'est pas sans importance, quoiqu'on soit porté à en juger autrement à la première vue, l'habitant fabriquant lui-même la toile, les lainages, le cuir et les ustensiles de fer qui lui sont nécessaires. Les établissements isolés et agissant sur une échelle plus étendue embrassent toutes les branches de l'industrie des pays de manufactures, mais ils ne sont jamais qu'au nombre d'une ou deux dans chaque genre. Les plus nombreux soot les usines à fer, les fabriques de toiles, de cotonnades, de soieries, de tabac, les filatures de coton et de laine, les verreries, les briqueteries et tuileries, les tanneries, les moulins à huile, à scies, à tan, à foulon, à plâtre. Les principales exportations consistent en bois destinés à la Hollande, en bétail, grains, laine, lainages, toiles, cuirs, huiles, tabac, et quelques objets fabriqués. La masse des produits naturels exportés chaque année dépasse 17 millions de francs; les produits manufacturés, 19 millions. Les importations s'élèvent à près de 37 millions de francs, mais on pourrait facilement en épargner 7 millions. Le commerce intérieur a la la même importance que le commerce extérieur. — D'après le recensement de 1835, la population du Wurtemberg s'élève à 1,600,000 âmes. Aussi ce pays est-il comparitivement le plus peuplé de l'Europe après la Saxe, l'Irlande et l'Angleterre. Si maintenant on réfléchit qu'elle s'augmente chaque jour, et qu'il n'y a plus dans le pays de débouché d'aucun genre, on s'expliquera facilement les nombreuses émigrations des Wurtembergeois en Amérique et ailleurs. On compte en Wurtemberg 131 v., 183 boorgs, 1,671 villages et 2,880 ham. Les habitants soot tous originaires de la Souabe : au physique, ils sont forts et bien constitués; au moral, bons, francs et ouverts, laborieux, probes, braves et religieux. Quant à leur aptitude pour les sciences et les arts, il suffit de se rappeler que Kepler, Schiller et Wieland sont nés au milieu d'eux. La religion dominante est la luthérienne; on compte aussi environ un demi-million de catholiques, et près de 11,000 israélites. — Le royaume de Wurtemberg est une monarchie héréditaire faisant partie de la confédération germanique. La population est divisée en deux classes: la noblesse et la bourgeoisie. Le roi est le chef de l'état. Il gouverne en vertu de la constitution de 1819, et de concert avec les états, divisés en deux chambres, celle des nobles et celle des députés. Tous les habitants ont les mêmes droits civiques. La commune est la base de la division politique de l'état. Cinq ministères sont chargés de la haute administration. Il y a deux ordres de chevalerie, la *Couronne de Wurtemberg* avec cordon rouge, et le *Mérite militaire* avec cordon bleu. Les revenus de l'état s'élevaient, lors de l'exercice 1833-36, à plus de 58 millions de francs; les dépenses à 56, et la dette, en 1833, à 57 et demi. La liste civile est de 3 millions et demi. L'armée sur le pied de paix est de 4,900 hommes, et sur le pied de guerre s'élève à 16,800; le contingent à l'armée fédérale a été fixé à 13,955 hom., et la quote part pour les frais de la chancellerie à 3,594 fr. L'instruction publique est l'objet de toute la sollicitude du gouvernement; à la tête des établissements se trouvent l'université de Tubingen et 6 gymnases (écoles supérieures). Le royaume est divisé en quatre cercles (*kreis*), Neckar, Jagst (et non *Jaxt*), Schwartzwald et Danube, subdivisés en bailliages (*æmten*). La capitale est *Stuttgard* (*v.*), et les villes les plus remarquables, *Ulm* (*v.*); *Ludwigsburg*, la plus jolie et la plus agréable; c'est le *Versailles* du Wurtemberg; son vaste et beau château royal renferme les sépultures des souverains. Population 10,000 habitants. — *Reut-*

lingen, ville murée, chef-lieu du cercle du Schwartzwald, au pied de l'Alp ; on y remarque l'église catholique, celle de Sainte-Marie, dont le clocher a 325 pieds, et l'hôtel de ville. 11,000 habitants. — *Heilbronn*, très ancienne ville, située dans une belle et fertile contrée sur le Neckar ; plusieurs édifices méritent l'attention du voyageur, entre autres l'une de ses tours, dite la *Tour des Voleurs* (Diebsturm), où fut enfermé le fameux Gœtz de Berlichingen (*v.*); l'industrie y est très florissante ; 10,000 habitants. — *Tubingen* (*v.*).— *Hall* ou *Schwæbische-Hall* (Hall souabienne), dans un pays montagneux, remarquable par sa grande saline et par l'union qui s'y conclut en 1610 entre les protestants. 6,700 habit. — *Esslingen*, avec ses fortes murailles est assise sur le Neckar; sa cathédrale, l'église de Liebfrauen et l'hôtel de ville sont de vieux édifices très remarquables. 6,000 habit. — *Histoire*. Le Wurtemberg tire son nom du vieux château de Wurtemberg, situé près de la ville de Canstatt. L'origine de ses princes n'est pas connue; on sait seulement qu'au commencement du XIIe siècle il y avait des comtes de Wurtemberg, et qu'en 1495 l'empereur Maximilien Ier conféra la dignité ducale au comte Évérard. Celui-ci eut pour successeur son cousin, Évérard II, dont le frère, appelé Henri, possédait Montbéliard et ses dépendances. C'est de Frédéric, petit-fils de ce dernier, et devenu à son tour duc de Wurtemberg, que descend la maison qui occupe maintenant le trône. Un acte arbitraire que le duc Ulric avait exercé envers la ville impériale de Reutlingen, fournit, en 1519, à la ligue de Souabe, l'occasion de le dépouiller de ses états qu'elle remit à l'Autriche. En 1534, le duc les reconquit; mais, en vertu de la convention de Cadan, l'Autriche les reçut en fief. A l'extinction de la postérité d'Ulric, le duc Frédéric, refusa de reconnaître cet arrangement ; et lors du traité de Prague, en 1599, il parvint, après de nombreux demêlés, à s'en racheter moyennant une somme d'argent considérable et 1,000 quintaux de poudre à canon. Toutefois, l'Autriche se réserva la succession éventuelle du duché en cas d'extinction de la tige mâle. Mais l'empereur Charles XI, étant mort lui-même sans postérité, le duc de Wurtemberg regarda dès lors les droits de l'Autriche comme éteints. Depuis cette époque, jusqu'à la révolution française de 1789, aucun événement important ne se rattache à l'histoire de ce pays. A la mort du duc Frédéric-Eugène, en 1797, la couronne passa à Frédéric Ier, qui obtint d'abord la dignité électorale en l'année 1803, puis la dignité royale avec un accroissement de territoire, à la suite du traité de Presbourg, en 1805, et par la *volonté* de Napoléon, dont il partagea depuis lors, jusqu'en 1815, la faveur particulière. Mais, obligé de changer de système après la bataille de Leipzig, il traita avec les alliés, et annonça, en 1814, le projet de donner une constitution à son royaume, au grand étonnement de ses sujets qu'il avait jusque-là gouvernés assez despotiquement. Toutefois, les états qu'il avait convoqués pour la leur soumettre refusèrent de l'accepter, demandant qu'on s'en tînt à l'ancienne; ce qui entraîna de longues et fâcheuses discussions, dans lesquelles la nation se prononça ouvertement en faveur des états. Frédéric, étant mort sur ces entrefaites (le 30 octobre 1816), laissa le trône à son fils aîné Guillaume Ier, aujourd'hui régnant, qui remplit, en 1819, la tâche que son père s'était vainement imposée.

Oscar Mac Carthy.

WURZBOURG, ville de la Bavière, chef-lieu du cercle du Mein inférieur, siége d'un évêché, d'un commissariat général et d'une cour d'appel. Elle s'élève dans une situation pittoresque, sur le Mein, qui la divise en deux parties, la ville proprement dite, sur la rive droite, et le quartier du Mein, sur la rive gauche. Un beau pont de 540 pieds traverse le fleuve sur huit arches. Au sommet d'un rocher de 400 pieds se dresse le fort de *Marienberg* ou *Frauenberg*. Le pa-

lais du roi, bâti en 1720, est magnifiqne. — Cette ville n'est pas régulièrement bâtie, plusieurs de ses parties sont toutefois remarquables. Elle renferme 33 églises, parmi lesquelles on cite l'antique cathédrale : on y admire la chapelle de Schœnborn et les tombeaux des princes-évêques. Würzbonrg a deux hôpitaux, denx grandes maisons de santé, un asile pour les orphelins, une maison de travail, une maison de correction, une université catholiqne, fondée par l'évêque d'Eglofstein, en 1403, laquelle, en 1836, comptait 411 étudiants, et qui possède des cabinets d'histoire naturelle et de physique, une bibliothèque. On va visiter l'hôpital *Julius*, auquel sont annexés un instilnt d'accouchement, un amphithéâtre d'anatomie et un jardin botanique. Cette ville renferme en outre trois couvents, un musée, un théâtre, un gymnase, un séminaire normal et des écoles élémentaires. On y trouve des fabriques de glaces, de tabac, de cuirs, de salpêtre, de draps, de couleurs, de sel de *Glauber*. Le commerce de vins y est très important. Würzbourg a de belles promenades, et les environs sont couverts de riches vignobles. Le vin de *Stein* et celui de *Leiste* sont les meilleurs, et se vendent à un haut prix. Population, 22,600 ames. C. L.

X

X, vingt-troisième lettre et dix-huitième consonne de notre alphabet : cette lettre nous vient des Latins, qui en avaient pris l'idée dans l'alphabet grec, pour représenter les deux consonnes fortes *c s*, ou les denx faibles *g z*. Cette lettre ne se trouve au commencement que d'un très petit nombre de noms propres, empruntés à des langues étrangères ; alors elle se prononce tantôt avec sa valeur primitive *c s*, tantôt adoucie, comme *g z*. Au milieu des mots, la lettre *x* a différenles valeurs, comme dans les mots *maxime*, *Bruxelles*, *excuse*, *examen*, etc. Il en est de même lorsqu'il se trouve à la fin des mots ; il se prononce dans toute sa force à la fin des mots *Pollux*, *sphinx* : il produit un sifflement assez fort dans *dix*, *six*, et ce sifflement s'adoncit à la rencontre d'un mot commençant par une voyelle, comme dans *six aunes*. A la fin d'une foule d'autres mots, la lettre *x* ne se fait sentir qu'autant qu'elle est accompagnée d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet. — X est aussi une lettre numérale équivalant à 10 ; surmontée d'un trait horizontal, elle vaut 10,000. X est égal à 1,000. Cette lettre joue un grand rôle dans l'ancienne numération romaine : ainsi IX=9, XI=11, XII=12, XIII=13, XIV=14, XV=15 et XL=40, XC=90, etc. — La monnaie frappée à Amiens porte la lettre X. Ch.

XAINTRAILLES ou **SAINTRAILLES** ou **SAINTE-TREILLE** (Jean Poton, seigneur de), l'un des guerriers les plus célèbres du temps de Charles VII, et l'un de ceux qui ont le mieux justifié le surnom donné à ce prince de *Roi-bien-Servi*, fit ses premières armes en 1419. Dès son entrée dans la carrière, une étroite amitié l'unit à Labire, et il y eut peu d'exploits où les deux héros ne figurassent ensemble. Ses services, lorsque Charles VII fut remonté sur le trône, lui valurent les titres de bailli de Berry, de capitaine de la Tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierry, de seigneur de Tonneins, etc., et, enfin, de maréchal de France, en 1454. Il mourut à Bordeaux en 1461 (*v.* Charles VII, Dunois et Lahire). E.-G.

XANTHE. C'est une très petite rivière de l'Asie mineure, dans la Troade, et qu'Homère a rendue plus célèbre que

les immenses fleuves de la terre. Elle prend sa source dans les roches de l'Ida, ce haut château d'eau de la plaine de Troie, et qu'Horace, toujours fidèle à son érudition poétique, appelle *aquosus*. Après s'être joint au Simoïs, le Xanthe, qui tire son nom du grec *xanthos* (roux, blond), à cause de la couleur de ses sables, ou parce que, selon Aristote, il donnait une teinte fauve à la toison des brebis qui s'y baignaient, se jette dans l'Hellespont. Le Clitumne, aujourd'hui Clitumno, communiquait, selon Virgile, aux taureaux sacrés qui s'y lavaient, la blancheur de la neige. Personnifié dans l'*Iliade*, le Xanthe, que l'on confond souvent avec le Scamandre, d'après un vers d'Homère dont voici la traduction : *Les dieux l'appellent Xanthe, et les mortels Scamandre*, s'était réuni à ce dernier, ainsi qu'au Simoïs, pour s'opposer à la descente des Grecs sur la plage asiatique. Le courage d'Achille lui-même eût cédé à leurs impétueux efforts, si Héphaïstos (Vulcain), le feu personnifié, dépêché par la reine des dieux, n'eût fait courir toutes ses flammes sur les ondes et dans les roseaux de ces trois fleuves ligués. Ces dieux humides, épouvantés, se retirèrent vers leur source, et jurèrent qu'ils ne prêteraient plus leurs secours aux Troïens. — Le plus grand fleuve du nom de Xanthe coule en Lycie ; il descend du mont Taurus : autrefois il arrosait la capitale de cette contrée, Xanthus ou Xanthopolis. Il se précipite dans la mer non loin des ruines de Patare, si célèbre par son temple et son oracle d'Apollon, espèce de villa magnifique que ce dieu, dit-on, venait seulement habiter les six mois d'hiver. Pline compte 1,500 pas de la ville de Xanthus à l'embouchure du fleuve de ce nom. Ses habitants étaient si passionnés pour la liberté que, lorsque Cyrus, Alexandre-le-Grand, et ensuite Brutus, la forcèrent à se rendre, ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'ils la livrèrent à ces conquérants, mais en cendres. Ardent monceau où leurs héroïques ossements semblaient défier, avec une lugubre ironie, les chaînes du vainqueur ! — Il y a eu aussi en Épire un petit ruisseau du nom de *Xanthe*; le roi Hélénus, fils de Néoptolème, l'avait ainsi nommé par un souvenir de Troie, et en considération d'Andromaque, sa captive.

Mme Sophie Denne-Baron.

XANTHUS, un des plus anciens historiens de la Grèce, précéda Hérodote de dix-neuf ans, et Thucydide de trente-deux. Né à Sardes en Lydie, vers l'an 503, à l'époque où les villes Ioniennes entreprenaient de secouer le joug des Perses, il fut témoin de tous les grands événements qui se passèrent jusqu'au commencement de la guerre du Péloponèse. Quelques citations éparses dans les anciens forment ce que nous connaissons de cet auteur, dont les écrits ne nous sont pas parvenus. C'est ainsi que nous avons appris que les *Lydiaques*, ouvrage en quatre livres, rédigé à la manière d'Hérodote, et qui suggéra, dit-on, à cet historien l'idée et le plan de celui qu'il nous a laissé, contenait la description géographique et physique de la Lydie, et l'histoire de cette contrée depuis les temps héroïques jusqu'à l'époque de l'auteur. Un abrégé des *Lydiaques*, fait par un certain Ménippe, et cité dans Diogène de Laërte, n'est pas non plus arrivé jusqu'à nous. Mais, au commencement de ce siècle, Frédéric Creutzer a recueilli avec soin, et commenté avec une érudition profonde, tous les fragments disséminés de Xanthus qu'il a pu retrouver, et les a publiés à Heidelberg, dans l'ouvrage intitulé *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta*. Un écrit, intitulé les *Magiques*, a été aussi attribué à Xanthus de Lydie, mais à tort, car le sujet est postérieur à l'époque où il écrivait. V. Ratier.

XAVIER (Saint François) (*v*. François Xavier [Saint]).

XENOCRATE est un de ces philosophes qui figurent dans l'histoire, moins pour leur propre compte que pour celui des maîtres dont ils ont professé la doctrine. Il a joui toutefois, grâce à son caractère, d'une haute célébrité à une épo-

que où la Grèce, et Athènes en particulier, possédaient encore dans leur sein les hommes les plus éminents. Il naquit à Chalcédoine en Bithynie, la première année de la 96e olympiade, ou l'an 396 avant notre ère. A cette époque, l'Asie mineure n'avait aucune école célèbre, et la jeunesse studieuse de cette contrée allait, comme celle de tant d'autres, s'instruire à Athènes. Xénocrate, si nous en croyons Athénée, s'attacha d'abord à Eschine; mais la renommée de Platon l'entraîna bientôt à l'académie, et, jeune encore, il conçut, pour le chef de cette école, un attachement si profond qu'il devint un de ses disciples les plus inséparables. Lorsque Denys de Syracuse, qui aimait l'éclat que les lettres et la philosophie répandent sur un règne, attira Platon à sa cour, Xénocrate y accompagna son maître, et, dans un de ces moments de franchise où le tyran dit au philosophe d'Athènes que ses doctrines pourraient bien un jour faire tomber sa tête, il l'arrêta en lui déclarant que, pour cela, il faudrait d'abord faire tomber la sienne. Platon, touché de tant de dévouement, lui portait la plus vive affection. On lui rapporta un jour que son disciple avait mal parlé de lui : « Il n'est pas possible, dit-il, qu'un homme que j'aime tant ne m'aime pas. » Platon aimait Xénocrate comme il aimait Aristote, et disait que le premier avait besoin de l'éperon, le second du frein. Xénocrate, en effet, manquait de rapidité et de perspicacité dans l'esprit; et il ne paraît pas qu'il ait profité beaucoup du conseil que lui donnait son maître, de sacrifier aux Grâces; mais, s'il saisissait avec lenteur, il retenait avec force, et, s'il était rude dans ses formes, il était sévère dans ses principes. On le vit aussi incorruptible auprès de Philippe, où l'envoyèrent les Athéniens, qu'auprès de Laïs, qui se réfugia dans sa maison par suite d'une gageure. Philippe, ne pouvant le corrompre, affecta de le dédaigner, Laïs de le prendre pour une statue. Il s'émut peu du dédain de l'un, et laissa tomber le propos de l'autre. Antipater, tout en affectant de l'humilier, n'osa pas relever une admirable parole du philosophe : le vainqueur de Cranon trouvait douces les conditions qu'il faisait aux Athéniens, et les envoyés de la république partageaient cet avis : « Elles le seraient pour des esclaves, » dit Xénocrate : on ne releva pas ce mot. Athènes rendait à Xénocrate l'étranger une éclatante justice. Il allait prêter serment devant le tribunal où il devait déposer lorsque la foule s'écria « que la parole de Xénocrate valait un serment. » Une distinction si flatteuse lui fut décernée à une époque où l'on voyait dans les murs d'Athènes les hommes les plus honorables et les plus célèbres : Xénophon, Euclide, Phédon, Cébès, Aristote, Théophraste, Isocrate, Cratès, Diogène et d'autres illustres encore. Un collecteur d'anecdotes, Diogène de Laërte, dit que, ne pouvant payer le droit de protection que les étrangers devaient à la cité, Xénocrate fut vendu comme esclave, acheté par Démétrius de Phalère, et aussitôt mis en liberté. Quelle que soit la valeur de cette tradition, et à quelque époque qu'on la rapporte, elle atteste l'estime que faisait du disciple de Platon le philosophe qui gouverna deux ans la ville d'Athènes. Xénocrate jouissait de la même estime dans l'école de Platon. C'était même, depuis la mort du maître, un de ses partisans les plus fidèles. Un instant il suivit son condisciple Aristote, qui se rendait auprès de son ami, le tyran d'Atarnée, en Asie mineure; mais il en était bientôt revenu, comme de la Sicile, où il avait accompagné Platon, avec la conviction que si les princes recherchent quelquefois les philosophes, c'est pour s'associer à leur gloire; ce n'est jamais par amour pour leur science. Alexandre, qui savait protéger, lui ayant envoyé des sommes considérables, il n'en garda que trois mines (un peu moins de 300 francs), et lui renvoya le reste. Il jeta une couronne qu'on lui avait donnée parmi les guirlandes de fleurs qui se déposaient aux pieds d'une statue de Mercure. Quand l'académie perdit Speusippe, le neveu de son premier chef (l'an 340

avant J.-C.), elle passa sous la direction de Xénocrate, qui en présida les études jusqu'à sa mort (314), c'est-à-dire pendant un peu plus de 25 ans, sans que son enseignement jetât un grand éclat, mais avec un singulier dévouement. Il quittait rarement l'académie pour se rendre à Athènes, et, quand cela lui arrivait, les plus bruyants et les plus dissipés remarquaient son passage.—Ses doctrines étaient celles du maître, traduites d'une manière plus intuitive. En effet, Platon avait déjà fait beaucoup d'emprunts au langage, sinon aux idées de Pythagore; Xénocrate en fit davantage. Il aimait singulièrement les mathématiques; il exigeait qu'on les sût avant d'entrer à l'académie, et il disait figurément à ce sujet qu'*on n'y cardait pas la laine*, mais qu'on l'y recevait toute préparée. Cela était nécessaire, car Xénocrate réduisait ses théories en formules mathématiques. Ne saisissant pas complétement, à ce qu'il paraît, la distinction que Platon avait établie entre le *mesurable* ou *mathématique*, le *sensible* et l'*idéal*, ses disciples se divisèrent sur un des points les plus fondamentaux de sa théorie, la valeur du *nombre*. Les uns, mettant de côté le nombre idéal, ne parlèrent que du nombre mathématique; les autres levèrent toute différence entre le nombre mathématique et le nombre idéal; d'autres encore ne s'attachèrent qu'au nombre idéal. Xénocrate paraît avoir appartenu à la seconde de ces catégories, et avoir donné aux principes mathématiques une valeur philosophique. Ce qui le fait croire, c'est sa théorie sur les rapports de la science et de la sensation avec la nature des choses. En effet, suivant Sexte l'empirique, il admettait dans la nature trois ordres de choses ou de phénomènes : le *sensible*, le *rationnel* et le *mixte*. Le rationnel, c'était l'empire des idées, qui est en dehors du monde; le sensible, c'était ce qui est dans le monde; le mixte, c'était le ciel ou ce qui est dans le ciel. Cela est un peu étrange pour nous; cela se conçoit toutefois parfaitement. Le ciel, en effet, formait un ordre mixte, puisque, suivant les anciens, il était à la fois accessible à la connaissance sensible et à la connaissance rationnelle ou à l'astronomie. Le monde, au contraire, et ce qui est dans le monde, était tout entier du domaine de la sensibilité. Cela manque de toute exactitude; mais il s'agit de la théorie de Xénocrate, et non pas de la nôtre. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est la confusion que fait ce philosophe entre les notions mathématiques et les notions métaphysiques. Voici ce qu'il faut considérer à cet égard: l'astronomie était chez les anciens, et surtout à l'académie, non seulement une science mathématique, mais surtout une science rationnelle. Le rationnel est la véritable source de la philosophie; donc l'astronomie et les mathématiques sont les plus grands moyens de connaître. Xénocrate chercha en conséquence dans le nombre la nature des choses, et, d'après Théophraste, nul ne serait allé plus loin lui dans cette déduction. Nous voyons, en effet, qu'il ramenait à des formules mathématiques les idées les plus fondamentales de sa philosophie. Pour dire que, dans les phénomènes du monde, il y a une puissance active et une puissance passive, un principe générateur et un principe fécondé, il appela le premier *monade*, le second *dyade*, ajoutant que la monade et la dyade étaient les divinités qui gouvernaient le monde, où toutefois on devait distinguer d'une autorité secondaire celle de l'octoade ou des huit astres principaux. Le divin était dans ce langage le triangle, qui est composé de parties toutes égales; le mortel était l'hypothénuse, car cette figure est formée de parties toutes inégales; le démoniaque, c'était l'isoscèle, qui a des parties égales et inégales. Il est à croire que cette terminologie se rattachait à la doctrine platonicienne sur la formation triangulaire des éléments. Mais on voit combien ces formules géométriques, qui ramenaient la philosophie vers son enfance en cherchant à la faire descendre des hauteurs de l'idéalisme platonique, en la rendant plus sensible et plus intuitive, plu-

ont dû fausser la *psychologie expérimentale*, et obscurcir la question de l'origine de nos idées. La *psychologie transcendentale* de Xénocrate ne fut pas meilleure que sa psychologie expérimentale. Elle avait pour point de départ cette stérile définition : L'ame est un nombre (*animum esse numerum*); ou celle-ci : L'ame est un nombre qui se meut par lui-même (*arithmos autokinêtos*) ; et, pour dernier résultat, cette sentence non moins stérile, que Cicéron déclare ambiguë : L'ame n'est pas composée d'éléments matériels (*mentem esse expertem corporis*). Cicéron a raison. Les mots de *matériel* ou de *corporel* avaient chez les anciens un sens si peu déterminé et si peu scientifique que le feu et l'air n'étaient pas des corps. C'est donc à tort que Tennemann conclut, des expressions citées par Cicéron, que Xénocrate a mieux établi que son maître l'immatérialité de l'ame : rien ne prouve que ce philosophe ait voulu parler d'immatérialité dans le sens moderne. La *théologie* et la *démonologie* du troisième chef de l'académie fut peut-être plus curieuse que sa psychologie; il paraît du moins qu'elle fut plus riche. Elle admettait que le *divin* pénètre le monde, qu'il n'est pas seulement dans le *rationnel*, mais encore dans l'*irrationnel*, les animaux, quoique privés d'un certain développement de la raison, n'étant pas pour cela privés totalement de raison. C'est par degrés que le *divin* pénètre ainsi des plus hautes régions aux plus basses. Entre le *divin* et le *mortel*, il y a le *démoniaque*, qui est une sorte de terme moyen, où le bien n'est plus d'une pureté absolue, où le mal n'est pas encore décidé. Dans l'ame humaine, au contraire, le bien et le mal sont prononcés, caractérisés ; et ce n'est pas encore là le dernier degré, puisque l'espèce animale est inférieure à l'espèce humaine. En outre, Xénocrate admettait plusieurs classes de démons, les uns plus rapprochés de la *divinité*, les autres plus voisins de l'*humanité*. Il attribuait à ces derniers, qui, selon lui, s'alliaient à des éléments matériels, une action puissante sur la marche des choses. — Nous avons déjà parlé de la *monade* et de la *dyade*. Elles jouaient encore leur rôle dans la théologie. Xénocrate enseignait d'abord un Jupiter premier ou suprême, et un Jupiter infime ou dernier; un dieu-mâle ou père des dieux, qu'il qualifiait de nombre impair, de raison, de dieu primitif, de maître du ciel ; puis un dieu-femelle, qu'il appelait mère des dieux, ame de l'univers et dominatrice du mouvement oblique des planètes sous le ciel des étoiles fixes. Cela voulait dire sans doute que la raison du monde, l'empire des idées, ou, ce qui est toujours le même, ce qui est suprême en un mot, est dans la région supérieure, tandis que le monde, l'ame du monde et tout ce qui tient à ce second ordre de choses, est dans une région inférieure et une condition secondaire. Malgré cette distinction, il y avait enchaînement et liaison, puisque le *divin* pénétrait graduellement dans le monde entier. — La *morale* de Xénocrate offre quelques nuances qui la distinguent de celle de Platon. Le bonheur est pour lui le but de la vie ; mais la règle de la vie, c'est la raison, c'est-à-dire la vertu. Le bonheur toutefois n'est pas seulement dans la vertu de l'ame ou dans l'amour idéal du bien, mais encore dans l'exercice régulier de toutes les facultés qui lui sont données, le secours de toutes étant nécessaire pour procurer à l'homme les biens matériels. Xénocrate distinguait entre la sagesse théorique et la sagesse pratique. Il se gardait bien de dire que la première, isolée de la seconde, donnât droit à tous les biens. Sagesse complète, intégrité et piété, voilà ce qui caractérise la morale comme la vie de ce philosophe ; et, sous ce rapport, sa doctrine, si peu d'éclat qu'elle ait pu jeter, a été supérieure à celle de philosophes beaucoup plus célèbres. — Les écrits où Xénocrate exposait sa doctrine étaient nombreux, et plusieurs assez étendus. Ils se rapportaient aux trois divisions qu'il adoptait dans la philosophie : *physique*, *logique*, *étique*,

divisions indiquées par Platon et Speusippe, mais plus définitivement marquées par Xénocrate. On serait mieux compris en classant ces traités d'après notre terminologie moderne; mais cette entreprise ne saurait être tentée, et nous nous bornerons à dire qu'ils roulaient sur la *science*, la *philosophie*, la *logique*, la *sagesse*, la *nature*, les *idées*, les *images* (des objets), l'*ame*, les *dieux*; la *physique*, la *géométrie*, les *mathématiques*, l'*astrologie* ou l'*astronomie*, les *nombres*, l'*art*, la *vie*, la *vertu*, le *bien*, la *justice*, le *courage*, la *mort*, la *politique*, l'*économie*. Tous ces traités formaient une sorte d'encyclopédie. Mais tous se sont perdus, à l'exception peut-être du traité de la *Mort*, qu'on croit reconnaître dans un dialogue, qui a été attribué tantôt à Platon, tantôt à Eschine. Cependant Diogène de Laërte ne dit pas que le traité de Xénocrate fût un dialogue. MATTER.

XÉNOPHANE, de Colophon, fondateur de l'école d'Élée, naquit, selon l'opinion savamment établie par M. Cousin, l'an 617 avant notre ère (dans la 40e olympiade). Il quitta l'Ionie lorsque les Perses s'en emparèrent. De là il se rendit en Sicile, et vécut à Zancle et à Catane. Plus tard, il vint s'établir dans la nouvelle colonie d'Élée, sur la côte orientale de l'Italie. La fondation de cette colonie ayant eu lieu vers l'an 536 avant J.-C. (61e olympiade), Xénophane ne devait pas avoir alors moins de 80 ans. Il mourut fort âgé, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses vers : « Il y a déjà 67 ans que la Grèce vante mes lumières, et dès avant ce temps là, j'en comptais 25 depuis ma naissance, s'il est vrai que je puisse supputer mon âge avec certitude. » Selon les uns, il n'eut point de maître; selon les autres, il fut disciple de Boton d'Athènes, personnage inconnu; ou selon quelques-uns, d'Archélaüs. Il composa des élégies, dont Athénée nous a conservé quelques fragments, tels que les distiques sur la préférence que la sagesse mérite, lorsqu'on la compare à la force physique; un charmant morceau plein de gaîté et d'une douce morale, sur les plaisirs de la table; six vers sur le luxe des Lydiens, etc. Quelques auteurs, d'après un passage peu clair de Diogène de Laërte, ont dit que Xénophane avait composé des *silles* (poésies satiriques), entre autres, contre les fictions mythologiques d'Homère et d'Hésiode. Il avait développé les principes de sa philosophie dans un poème didactique, intitulé *De la Nature*; enfin, il avait composé 2,000 vers sur la fondation de Colophon et sur la colonie d'Élée. Mais tous ses ouvrages ont péri, et il ne nous en reste que des fragments. On retrouve en partie son système dans ces fragments et dans les opinions de son élève Parménide d'Élée, puis de Mélissus de Samos et de Zénon d'Élée, tous deux disciples de Parménide. Ce système présente un mélange de philosophie ionienne et de philosophie pythagoricienne. Ainsi, d'un côté, l'amour des plaisirs de la vie, le sensualisme, le panthéisme; de l'autre, des idées graves et sublimes sur la divinité, qui ne peuvent appartenir qu'à l'école de Pythagore. Xénophane enseignait que l'univers est un; que l'eau est le principe de tout; mais, une fois la terre sortie de l'eau et constituée, la terre produit tout ce qui est. Il ne croyait pas la terre suspendue dans l'air. Selon lui, sa base était assise dans l'infini. Il représentait le soleil comme échauffant, fécondant la terre, et animant l'homme d'un souffle de feu. Voilà l'esprit ionien. Mais la gravité pythagoricienne respire dans les attaques de Xénophane contre la mythologie, et surtout dans la manière dont il a caractérisé l'unité et la spiritualité de Dieu : « Un seul Dieu, supérieur aux dieux et aux hommes, et qui ne ressemble aux mortels ni par la figure ni par l'esprit. Sans connaître la fatigue, il dirige tout par la puissance de l'intelligence. » Un des plus beaux titres de gloire de Xénophane est d'avoir fondé la dialectique. On cite de lui quelques mots heureux : « On ne doit, disait-il, jamais approcher des tyrans, ou n'en approcher qu'avec beaucoup de dou-

ceur. » Empédocle lui ayant dit qu'il était difficile de rencontrer un homme sage: « Vous avez raison, répondit-il, car, pour trouver un homme sage, il faut l'être soi-même. » Xénophane paya bien cher l'avantage d'une longue vie; il vit mourir ses fils, et, selon la coutume des pythagoriciens, il les enterra de ses propres mains. C. Du Rozoir.

XÉNOPHON, Athénien célèbre comme philosophe, comme militaire, comme historien, était fils de Gryllus; il naquit 445 ans avant J.-C., et mourut en 356. On ne sait rien, du reste, ni de ses parents ni des circonstances de sa première jeunesse. Il devait avoir atteint 15 à 16 ans lorsqu'il fit la connaissance de Socrate. Diogène de Laërte raconte que le philosophe, rencontrant ce jeune homme, fut frappé de sa beauté modeste; il lui barra le passage avec son bâton, et lui demanda où l'on pourrait acheter les choses nécessaires à la vie: « Au marché, répondit Xénophon. » Socrate lui demanda de nouveau: «Où peut-on apprendre à devenir homme de bien?» Comme le jeune Athénien hésitait à répondre: «Suis-moi, lui dit Socrate, et tu l'apprendras. » Dès lors il devint son disciple. M. Letronne relève un fait consigné dans Philostrate. Selon cet auteur, Xénophon aurait encore reçu des leçons de Prodicus de Céos pendant qu'il était prisonnier en Béotie. M. Letronne conjecture que la prise d'Orope (ol. 92, 1; v. Thuc. VIII, 60) doit être l'événement militaire où Xénophon fut fait prisonnier. Socrate, lui aussi, porta les armes, puisqu'il se trouvait à côté de Xénophon à la bataille de Délium, et qu'il lui sauva la vie. On ignore ce que fit Xénophon jusqu'à son départ pour l'armée de Cyrus; mais il doit avoir pris part à la guerre du Péloponèse, et y avoir fait son apprentissage militaire, puisqu'il déploya dans l'Asie mineure une expérience consommée. Xénophon fut exilé de sa patrie sous prétexte de son dévouement au parti dorien. Ce fut après la bataille de Coronée (393 ans avant J.-C.). Là le capitaine athénien avait assisté au triomphe d'Agésilas sur les confédérés de Thèbes, Corinthe, Argos et Athènes; et, soit que cette disgrâce fût motivée d'avance, soit qu'elle eût déterminé le dévouement qu'on ne faisait que suspecter, il s'établit des rapports politiques entre Xénophon et le gouvernement lacédémonien, suites de l'amitié qui l'unissait au roi Agésilas. Des terres lui furent données en Élide; et l'illustre exilé passa une partie de ses jours à sa maison de campagne de Scillonte, près d'Olympie: il y composa divers ouvrages philosophiques, politiques et historiques. — Le style de Xénophon brille moins par l'énergie et l'élévation que par la pureté et une grâce facile; mais ses écrits sont d'une lecture attachante. Si la comparaison ne devait pas être fort limitée entre deux hommes d'un caractère et d'une époque si différents, on pourrait dire que le style de Xénophon a quelque chose de voltairien, tant le tour en est aisé, limpide et correct sans effort. — Le caractère politique de l'historien et ses tendances viennent d'être indiquées; son récit de la bataille de Leuctres, où il semble avouer à regret la victoire remportée par les Thébains sur sa patrie adoptive, est encore un indice de ses affections. Comme moraliste, Xénophon était l'élève de Socrate, et cette morale ressort de tous ses écrits. Comme son style est sans ambition et exempt de toute emphase, de même il reproduit fidèlement la doctrine de son maître et ne l'altère jamais par l'envie de philosopher lui-même, de revêtir un caractère à lui; ce qui est loin d'être un défaut pour un chef d'école, mais qui convient moins à celui qui prétend retracer la doctrine d'un autre. Sous ce rapport, on retrouve l'esprit de Socrate dans les œuvres philosophiques de Xénophon plus que chez Platon, que son génie entraînait à s'individualiser presque partout et à renchérir sur les idées du maître. — Les écrits de Xénophon se divisent en œuvres historiques et en œuvres philosophiques. Les premières sont: les *Helléniques*, ou continuation de l'histoire grecque, à partir

du point où en est resté Thucydide, jusqu'à la bataille de Mantinée ; l'*Anabase*, ou expédition de Cyrus-le-Jeune contre son frère Artaxerce, expédition à laquelle l'historien prit une part glorieuse; la *Cyropédie*, ou l'éducation de Cyrus ; et enfin, l'*Éloge d'Agésilas*, nouvelle expression de ses sentiments politiques. Ce fut à Seillonte qu'il rédigea ses *Helléniques*; mais il ne termina l'*Anabase* et la *Cyropédie* qu'après son établissement à Corinthe ; car, le désir de mettre un terme à un exil qui dura trente années le détermina à se rapprocher de sa patrie, afin de dissiper les préventions qui s'étaient élevées contre son patriotisme, et que son séjour non interrompu sur les terres lacédémoniennes aurait perpétuées. M. Letronne place à la troisième année de la 104e olympiade la fin de l'exil de Xénophon, âgé alors de 80 ans, et qui cependant finit ses jours à Corinthe. Là, les progrès de l'âge et les maux inséparables de la vie ne ralentirent pas sa puissante activité. Il s'était marié, et avait eu deux fils, nommés Gryllus et Diodore ; il apprit que Gryllus avait perdu la vie en combattant à Mantinée, après avoir, disait-on, blessé à mort Épaminondas. Cependant, il achevait, dans la retraite, sa *Cyropédie*, et composait l'un de ses meilleurs traités, celui des *Revenus de l'Attique*. Les ouvrages non historiques de Xénophon sont : 1° les *Entretiens mémorables de Socrate*; 2° l'*Apologie de Socrate*; 3° le *Banquet des philosophes*; 4° *Hiéron*, dialogue entre le roi de Syracuse et Simonides, dans lequel il compare la vie malheureuse d'un prince à l'existence tranquille d'un simple citoyen; 5° *De l'économie*, traité de morale appliqué à la vie rurale et domestique; 6° *Sur la connaissance des chevaux*; 7° *Sur les devoirs d'un officier de cavalerie*; 8° *Traité de la chasse*; 9° *Des revenus de l'Attique*, livre dont nous avons déjà parlé, et qui fut comme un tribut de reconnaissance payé par l'auteur à ses concitoyens qui l'avaient rappelé dans leur sein ; 10° *De la république de Sparte et d'Athènes*, deux petits ouvrages qui ne sont peut-être pas de Xénophon, selon les uns, mais que le célèbre Bœckh persiste à lui attribuer.— Nous ne consignerons point ici une analyse sèche et décolorée des diverses œuvres de Xénophon. Disons seulement que ses *Helléniques*, qui font suite à l'histoire de Thucydide, comprennent un intervalle de 48 ans, divisés comme chez celui-ci en saisons, car les indications passagères d'olympiades et d'archontats ont été évidemment interpolées. L'*Anabase*, ouvrage bien supérieur aux *Helléniques*, est divisée en sept livres, et contient toute l'histoire de l'expédition des Grecs à la suite de Cyrus et de leur retraite après sa mort, jusqu'au moment où Xénophon eut réuni ses troupes à celles de Thymbron. Ceci comprend la première période de cette expédition, la plus intéressante, et qui dura deux années; la seconde comprend un intervalle de huit mois. Dans l'*Anabase*, où Xénophon parle de lui-même fort peu et avec une extrême modestie, il fait preuve des plus rares talents comme général, comme écrivain, et parsème son ouvrage de documents géographiques extrêmement précieux.— La *Cyropédie* a passé, aux yeux de la plupart des savants, moins pour une histoire que pour un roman historique, dans lequel l'auteur s'attache à tracer l'idéal d'une bonne éducation pour les jeunes gens de haute naissance, et, accusant les Perses de son temps d'être dégénérés, les dépeint tels qu'ils étaient jadis, ou plutôt tels qu'il voudrait les voir encore. Quant aux grands faits historiques de la *Cyropédie*, ils se ressentent de l'optimisme que Xénophon a voulu répandre sur ce livre : la mort de Cyrus et d'autres événements sont racontés par lui tout autrement que par Hérodote; mais la probabilité historique est du côté de ce dernier.—Dans Xénophon, nous l'avons dit, le moraliste n'aspire pas à la profondeur; il semble reproduire les pensées et jusqu'aux paroles de son maître Socrate, dans un style pur, élégant, correct. Il est resté fort au-dessous de son condisciple, et l'on pourrait

dire de son rival, Platon; car, si ces deux génies ne sont pas allés jusqu'à l'animosité, il régna du moins entre eux une froideur évidente, puisque Platon ne cita jamais Xénophon, et que Xénophon nomme à peine une fois ou deux en passant celui qui dut être l'ami de sa jeunesse. C'est que ces deux hommes sentaient toute la différence de leur façon de voir et d'écrire; l'un était la critique vivante de l'autre. Toutefois, si Xénophon est inférieur à Thucydide comme historien, à Platon comme philosophe, il faut se rappeler que, pour juger Xénophon, on ne doit point se borner à considérer en lui l'écrivain, l'écrivain rempli d'une pureté, d'une douceur qui l'ont fait surnommer l'*Abeille attique*: on remarquera que toute la gloire de Thucydide, tout son génie se concentre dans son œuvre historique; que Platon est tout dans le philosophe; mais que Xénophon fut à la fois moraliste, grand guerrier, grand écrivain, et que, dans cette existence multiple, on doit juger et apprécier l'homme qui répartit ses forces sur plusieurs objets. Aux yeux de la postérité, il vaut mieux, sans doute, primer dans un seul art et occuper la première place: mais si l'on assiste par la pensée à l'existence d'un grand citoyen, si l'on suit les mouvements de sa vie publique et privée, et qu'on le voie suffire à tant de travaux divers, toujours avec gloire, on reconnaîtra dans Xénophon trois renommées qui se corroborent mutuellement; on admirera le philosophe rempli de conviction, l'écrivain modèle de pureté, et le capitaine qui a conquis une place glorieuse parmi tant de célébrités guerrières dont la Grèce nous a légué le souvenir. F. Gail.

XEREZ (en arabe *Scharisch*), nom de deux villes d'Espagne. L'une, *Xerez de los Caballeros*, ainsi nommée parce qu'elle avait appartenu aux templiers, est située dans l'Estramadure, au milieu de riches pâturages; l'autre, *Xerez de la Frontera*, appartient à l'Andalousie. On a cru que c'était l'ancienne *Asta-Regia*; mais il est plus probable qu'elle fut bâtie avec les débris de cette ville, qui occupait un emplacement voisin, appellé encore *Mesa-de-Asta*. Xerez est dans une belle campagne, qu'environnent des coteaux couverts de vignes et d'oliviers, et qu'arrose le Guadalète; rivière qui, descendue des montagnes de la Ronda, au royaume de Grenade, va se jeter en serpentant dans la baie de Cadix. Les anciens ont placé dans ce pays leurs Champs-Élysées, à cause de cette rivière, dont le vrai nom est *Léthé* (oubli). La ville est grande, agréable, jolie. Ses rues, quoique sinueuses, sont larges, propres, pavées avec soin. Elle offre un aspect très romantique à ceux qui viennent de Cadix; on fait le tour de ses murailles, et on y entre par un chemin escarpé. A gauche est une terrasse qui sert de promenade publique, et d'où l'on jouit d'une vue délicieuse sur la vallée. Xerez a une grande place, un bel hôtel de ville, une bibliothèque publique, une société économique, une église collégiale et trois paroissiales. Avant la fièvre jaune de 1800, elle contenait 30,000 habitants, que l'épidémie et la guerre ont réduits à environ 20,000, parmi lesquels il y a beaucoup de nobles et de riches négociants. Tout y annonce l'aisance. Les mœurs et les modes y sont un reflet de celles de Cadix, dont elle n'est qu'à sept lieues. Xerez est la résidence d'un vicaire-général de l'archevêque de Séville, d'un corrégidor d'épée et d'un alcade-mayor. Il y a des manufactures de draps, de toiles peintes, et des haras pour la propagation de la belle race des chevaux andalous. Mais son principal commerce consiste en laine et mercerie, en huile, blé, légumes, oranges, citrons et autres fruits, que son sol produit en abondance, et surtout en excellent vin, dont la réputation est dès long-temps européenne, et dont l'exportation annuelle, faite en grande partie par des maisons françaises et anglaises établies dans la ville, peut être évaluée à 450,000 arobes. Ce vin a, dans sa nouveauté, la couleur et le goût du champagne. En vieillissant, il devient jaune et prend du

corps. Il y en a de deux espèces, le doux, nommé *pajarete*, que nous prononçons *pacaret;* l'autre, un peu amer et stomachique, connu sous le nom de *xerez-secco*. — A quelque distance de la cité et près du Guadalète, qu'on y passe sur un pont de pierre de neuf arches, est une célèbre Chartreuse, avec de magnifiques jardins et une église, où l'on voit la statue en bronze et en costume chevaleresque du fondateur Oberto Valete. Dans cette abbaye, mise plusieurs fois en vente, et donnée tour à tour à un banquier de Paris par Charles IV et par Joseph, en paiement de dettes de la couronne espagnole, ont été établis un asile pour les enfants et un hospice pour les vieillards. —En traversant le Guadalète (en arabe *Wad-al-Léthé*), on entre dans une plaine fameuse par la bataille qui mit fin à la monarchie des Visigoths, et qui fit passer l'Espagne sous la domination des Arabes. — Cette bataille de Xerez, dont aucun auteur national et contemporain n'a transmis le récit authentique ni la date, n'eut pas lieu l'an 713 ou 712, ni le 11 novembre 711, comme l'ont écrit postérieurement les historiens occidentaux, mais le 26 ramadhan, 92e année de l'hégire (17 juil. 711), suivant les auteurs musulmans, qui sont d'accord sur ce point. Rodrigue, roi des Visigoths, avait une armée de 90,000 hommes, mal armés et peu aguerris. Celle des Arabes était quatre fois moins nombreuse, quoique renforcée par les Espagnols mécontents. La bataille dura jusqu'au 26 juillet, et ce ne fut qu'après neuf jours de combats et de carnage que le général musulman Tarik-ben-Zeyad remporta une victoire décisive, bien que dès le troisième jour il eût lui-même coupé la tête à Rodrigue, après l'avoir percé de sa lance.

H. Audiffret.

XERXÈS Ier, cinquième roi de Perse depuis Cyrus, succéda à son père Darius l'an 486 avant J.-C. Ce prince, élevé dans le sérail, n'eut des qualités d'un roi que le facile mérite de représenter avec dignité. L'Égypte, que les Perses avaient eu tant de peine à conquérir, occupa d'abord l'attention de ce prince. Il se rendit lui-même dans cette contrée, et, après l'avoir soumise en une seule campagne, il y laissa pour satrape son frère Achemènes, qui, selon les instructions qu'il avait reçues, traita sévèrement cette province. Xerxès fit ensuite un voyage à Babylone, et visita le tombeau de Bélus. Là, de sinistres prodiges lui annoncèrent les malheurs de son règne. Darius, voulant venger la honte de Marathon, avait fait d'immenses préparatifs contre les Grecs: c'était une guerre qu'il léguait à son fils. Sans doute les intrigues des Grecs émigrés, des Pisistratides, des Aleuades de Thessalie, enfin les discours du devin Onomacrite, qui tous avaient réussi à s'emparer de l'esprit du roi et à se faire un parti parmi les grands, contribuèrent à déterminer la décision de Xerxès. Mais ce débordement de l'Asie contre la Grèce fut, même de la part des Perses et de leur despote, quelque chose de plus que le résultat d'intrigues de cour : c'était une entreprise nationale. Dans le conseil tenu à cette occasion, Xerxès montra la nécessité de rétablir l'honneur du nom persan, et finit en disant : « Je traverserai les mers, je raserai les villes coupables, j'emmènerai les citoyens captifs dans les fers. » Le sage Artaban, oncle du roi, osa seul contredire cette résolution. Son avis, que l'événement devait convertir en prophétie, ne lui attira que de sanglants reproches. Tous les autres conseillers furent entraînés par Mardonius, qui le premier applaudit à la proposition du monarque. La guerre étant résolue, Xerxès employa quatre années à faire les préparatifs : il chercha partout des alliés, des auxiliaires : à Carthage, en Gaule, en Italie, en Macédoine, etc. La Phénicie et l'Égypte lui fournirent des vaisseaux. Ainsi, toute l'Asie et l'Afrique étaient réunies contre la petite contrée des Hellènes. L'innombrable armée que rassembla Xerxès ne peut être comparée qu'à celles des croisés au moyen âge, ou plutôt aux hordes que traînaient après eux Gengiskhan et Timour. On l'a fait monter à 4 millions d'hommes et la

flotte à 1,200 voiles. Xerxès lui-même se mit à la tête de son armée. Il se rendit sur les côtes de l'Hellespont, et, placé sur un trône élevé, il contempla des hauteurs d'Abydos la mer couverte de ses vaisseaux et les campagnes de ses soldats. Il se trouvait heureux de commander à tant de peuples, dont Hérodote nous fait un dénombrement qu'on peut croire tiré de mémoires persans. Cependant il versa des larmes, et, comme on lui en demandait la cause : « Je suis touché, dit-il, de la pensée que, dans un siècle, d'une telle multitude il ne restera pas un seul homme. » Xerxès établit alors sur l'Hellespont un immense pont de bateaux. L'ouvrage était achevé, il fut détruit en une nuit par une tempête. Le roi fit trancher la tête aux ouvriers, marquer les flots d'un fer rouge et frapper de fouets la mer, au fond de laquelle furent jetées des chaînes pour mieux témoigner qu'il la traitait en esclave insolente. Sous le dernier règne, les vaisseaux de Darius avaient été brisés contre les écueils du mont Athos. Pour éviter un semblable malheur, Xerxès, avant le départ de sa flotte, fit ouvrir cette montagne, et ses vaisseaux passèrent à travers un canal creusé dans le roc. A l'approche de l'armée de Xerxès, la Béotie, l'Argolide, la Thessalie, et plusieurs îles de la mer Égée, s'étaient rangées du côté des Perses. Les innombrables corps de Xerxès pénétrèrent dans l'Attique au printemps de l'année 480. Tout céda d'abord à ce torrent irrésistible. Athènes fut détruite de fond en comble. Les Thermopyles furent franchies, malgré la résistance de Léonidas. Lorsque Démarate, roi détrôné de Sparte, qui suivait le camp de Xerxès, dit à ce prince que les Spartiates, ne fussent-ils que mille et moins encore, se présenteraient pour le combattre, le despote se mit à rire ; il ne concevait pas que des troupes qu'on ne faisait pas marcher comme les siennes, à coups de fouets, pussent s'avancer d'elles-mêmes à une mort presque assurée. D'après ce détail, donné avec beaucoup de précision par Hérodote, il paraît qu'à cette époque une partie des guerriers de la Perse combattaient à peu près comme travaillent les nègres de nos colonies, sous le fouet du commandeur. Le grand roi, étonné de la résistance qu'il avait rencontrée aux Thermopyles, effrayé surtout du calme imposant des Grecs, qui assistaient aux jeux olympiques, réunit dans un conseil les principaux chefs de son armée, et leur exposa sans détour la situation. La majorité fut d'avis d'une attaque immédiate de la flotte athénienne stationnée dans les parages de Salamine. Ne doutant pas de la victoire, Xerxès se plaça sur un trône élevé, envoya des troupes dans les îles voisines, afin qu'aucun des Grecs ne pût se sauver du massacre général, et donna le signal du combat. On sait quel fut le résultat de cette lutte (23 septembre 480). Xerxès, après sa défaite, affecta de n'avoir pas encore perdu l'espérance ; il feignit de faire travailler à lier par une digue l'île de Salamine au continent ; mais il ne s'occupa de ces travaux que pour cacher sa fuite, et passa en Asie, fugitif, sur une petite barque qui le transporta à Abydos. Il laissait l'élite de son armée sous les ordres de Mardonius, qui fut défait l'année suivante près de Platée (25 septembre 479). Cette défaite et la perte de la flotte persane, près de Mycale, dans l'Asie mineure, mit pour toujours fin aux invasions des Perses dans la Grèce. Xerxès, à jamais désabusé de ses projets ambitieux, retourna à Suze, et se plongea dans les plaisirs. Ce fut alors qu'il rendit un édit par lequel il promettait une riche récompense à celui qui inventerait un plaisir nouveau. Les dernières années de son règne ne se composent plus que d'intrigues de sérail sous l'influence de la reine Amestrice. Enfin, Artaban, capitaine des gardes de Xerxès, le fit périr avec Darius, son fils aîné (472). — Quel jugement porter de Xerxès ? L'histoire le représente comme un despote tellement stupide que plusieurs critiques n'ont pas hésité à dire que les Grecs s'étaient complu à réunir sur la personne de Xerxès tous les traits

de la présomption et de l'imbécillité. Une étude approfondie de l'histoire prouve toute la faiblesse de cet argument; car, à un petit nombre d'exceptions près, il est facile de voir que, dans tous les pays, à toutes les époques, dans un état de civilisation avancée comme dans un temps de barbarie, le vulgaire des rois a été, par son peu d'intelligence et son incapacité, au-dessous des sujets les plus obscurs et les plus médiocres. Les idées les plus usuelles, et qui constituent le sens commun, sont la plupart du temps, par le malheur d'une haute naissance, étrangères aux princes et aux monarques, qui vivent séparés des autres hommes. CH. DU ROZOIR.

XIMÉNÈS (FRANÇOIS), cardinal et archevêque de Tolède, l'un des plus grands hommes du XVe siècle, naquit, en 1437, d'Alfonse de Cisneros Ximénès, procureur à la juridiction de Torre-Laguna, dans la Vieille-Castille. Le père Henri Albi, dans son livre intitulé: *Éloges historiques des cardinaux illustres*, dit qu'il « estoit de la famille des Cisneros, noble au païs de Villalzar en Espagne, d'un bon et riche naturel, et d'un esprit brillant d'esclairs dans la molle paste de son enfance, qui faisait déjà prendre des conjectures de sa future grandeur. Son père, qui découurait les richesses de cet esprit, s'efforça, nonobstant ses incommoditez domestiques, de le faire éleuer dans les meilleures académies: premièrement à Alcala, où il acheua les estudes de la grammaire et de l'éloquence; et puis à Salamanque, où il apprit le droit ciuil et le canon; et commença incontinent après à l'enseigner luy-même en des lectures privées pour soulager de son gain la despense de son entretien, et auoir moyen de monter en l'estude de la théologie et des sainctes lettres, qui donna les dernières façons à son esprit, et le rendit autant capable de toutes sortes d'emplois dignes d'un homme bien nay, qu'il fut rendu par ses sublimes cognoissances plus capable de Dieu. » — La vie de Ximénès fut d'abord remplie de fortunes diverses, et d'incidents dramatiques qui lui donnent un intérêt romanesque. De bonne heure il tourna les yeux vers Rome où le portaient tous ses rêves d'avenir; mais, par une cruelle fatalité, qui ne découragea point cette ame fortement trempée, il fut volé en route; et il allait continuer, en mendiant, de s'acheminer vers la ville éternelle, quand un ami lui prêta de quoi donner suite à son premier projet d'une manière plus commode. Arrivé à Rome, il s'attacha aux tribunaux ecclésiastiques, devant lesquels il plaida les affaires de ses compatriotes d'Espagne. Cela ne le mena pas loin; il quitta Rome emportant une bulle pour la première prébende vacante. Quand le moment vint de faire valoir ses droits, l'archevêque de Tolède, qui avait disposé de la prébende en faveur d'un autre, le repoussa et le fit enfermer dans la tour d'Uceda, où un prêtre, prisonnier depuis long-temps, lui prédit la plus haute fortune. — A sa sortie, il obtint un canonicat dans la cathédrale de Sigueuza; puis le cardinal Gonçales Mendoza le fit son grand-vicaire. Ces faibles honneurs qui n'allaient point à son mérite le dégoûtèrent de la vie du monde où il se sentait appelé à un grand rôle, et il se retira dans une profonde solitude nommée *Castanel*.—Mais la reine Isabelle de Castille, qui avait entendu parler de sa haute capacité, de sa constance, de sa fermeté et de ses vertus éprouvées, le prit pour son confesseur, et le pourvut à son insu de l'archevêché de Tolède. Plus tard, Jules II lui donna le chapeau de cardinal, et le roi Ferdinand lui confia l'administration des affaires de l'état. — Dans son poste élevé, il se montra homme d'état habile, employant ses immenses richesses de la manière la plus honorable pour lui et la plus fructueuse pour son pays. Il prêcha les mahométans de Grenade, et en gagna un nombre immense à la foi catholique. — Lors de la guerre d'Afrique, il paya les dépenses de l'armée pendant six mois, à la seule condition que cette somme lui serait restituée, ou que le domaine des conquêtes reviendrait à son

archevêché. Il marchait à la tête des troupes, précédé d'un religieux d'une grande taille, portant une triple croix. Les soldats lui étaient dévoués, et sa présence les animait. Il assista à la prise de la forteresse de Mers-el-Kébyr : puis il fit son entrée triomphale à Oran, dont il envoya les clés comme trophée au collége d'Alcala qu'il avait fondé. A son retour, il fut reçu par Ferdinand à 4 lieues en avant de Séville. Le roi l'embrassa pour lui témoigner sa joie et son estime. Ximénès était alors la providence de l'Espagne. — Inépuisable dans ses grandes libéralités, on le voyait, aux moindres indices de stérilité, remplir à ses frais les greniers publics, et distribuer au peuple le blé dont il avait besoin. Il employa plus d'un million d'or pour amener des eaux vives, par un magnifique aqueduc, au monastère de Torrelagua. Revêtu, par la volonté de Ferdinand, des fonctions de régent, à la mort de ce prince, le petit-fils du feu roi étant en Flandre, il réduisit à l'obéissance les grands qui refusaient de reconnaître Charles pour leur monarque du vivant de sa mère; et comme ils lui demandaient de quel droit il agissait, Ximénès, sans s'arrêter au testament du feu roi qu'il eût pu invoquer, leur montra du doigt les soldats armés, fit tirer le canon et s'écria : « *Hæc est ultima ratio regis.* » — Richelieu de l'Espagne, il abaissa la tête des hauts et puissants seigneurs, mais sans la trancher comme le ministre de Louis XIII. Il détruisit une foule d'abus, et s'attira ainsi de terribles inimitiés dont il faillit être la victime. Il porta la réforme dans le gouvernement des villes, dans l'ordre militaire, dans le conseil d'état, dans les monastères; ennemi des rapines et des concussions, il déclara une guerre terrible à ceux qui s'en rendaient coupables. — On a fait le parallèle du cardinal Ximénès et du cardinal de Richelieu: ce travail de l'abbé Richard est certainement loyal et consciencieux; mais, malgré l'amour du vrai qui a conduit la plume de l'auteur, son travail porte le cachet toujours inhérent à ces sortes d'ouvrages, où la nécessité de trouver pas à pas des parités à effet amène l'auteur à plier un peu les événements sous le niveau de l'unité de vue. Nous eussions mieux compris les recherches d'un écrivain qui eût voulu établir la supériorité de Ximénès sur Richelieu comme homme et comme ministre. — En effet, Ximénès gouverna son époque avec grandeur et magnanimité; ses violences contre les Maures de Grenade sont les erreurs de son siècle, plutôt que les siennes. Politique aussi profond que le ministre de Louis XIII, Ximénès ne fut point astucieux et fourbe comme lui; il avait de la franchise et de la loyauté. Grand dans les périls, grand dans l'action, grand dans le conseil, il n'avait pas besoin d'un frère Joseph pour soutenir son ame défaillante. Richelieu, si son frère eût attenté à ses jours, aurait-il sauvé son assassin comme Ximénès?... Les intérêts privés du cardinal espagnol étaient sans cesse sacrifiés au bien général; il n'en était pas de même de ceux de Richelieu. Et la tendre et pure sollicitude de Ximénès pour la reine Jeanne, tombée dans une abjecte folie, peut-elle être comparée à l'horrible persécution dirigée par Richelieu contre la reine-mère, sa bienfaitrice, qu'il laissa mourir de besoin!... — Ximénès se reposait de ses immenses travaux comme régent par les soins qu'il donnait aux affaires purement ecclésiastiques, aux nombreuses fondations utiles que l'Espagne lui doit. Il réunit, à grands frais, avec une générosité royale, les matériaux de la première Bible polyglotte qui fut imprimée, et qui porta d'abord le nom de *Bible d'Alcala*, collége qu'il avait fondé avec tant de magnificence. Cette polyglotte, en langues hébraique, chaldaïque, grecque et latine, porte maintenant le nom du cardinal. Elle commença à être publiée en 1520. Son immense influence gênait les grands, aussi fut-il desservi auprès de Charles-Quint, qui était impatient d'ailleurs d'exercer lui-même le pouvoir sans obstacle. Il lui écrivit que, vu son grand âge et ses services nombreux, le temps

était venu pour lui de prendre sa retraite. Cette disgrâce peu méritée affligea Ximénès, déjà affaibli par les années; sa santé s'altéra : quelques historiens prétendent qu'il mourut empoisonné en ouvrant une lettre de Flandre. Il avait alors 80 ans, et avait gouverné l'Espagne sous Ferdinand, Isabelle, Jeanne, Philippe et Charles. Il succomba le 9 novembre 1517. Son histoire a été écrite en latin par Gomez de Castro (Alcala de Henarès, 1567, in-fol.), et, en français, par Fléchier et Massillon.

Jules Pautet.

Y

Y, vingt-quatrième lettre de l'alphabet. La plupart des grammairiens la regardent comme une sixième voyelle. On l'appelle *i grec*, parce qu'elle répond à l'*upsilon* des Grecs, dans les mots qui nous viennent de leur langue. L'*y* entre deux consonnes n'a pas d'autre son que celui de l'i, comme dans *style*, *martyr*, etc. Entre deux voyelles, cette lettre tient la place de deux *ii*, comme dans *payer*, *moyen*, *joyeux*. Dans les mots en *aye*, elle a plusieurs modes de prononciation, qui sont indiqués par l'usage. — La lettre *y* figure quelquefois un adverbe relatif : Nous *y* sommes allés, c.-à-d. dans un endroit désigné. Cette lettre est aussi employée comme particule explétive, comme dans cette phrase : Il *y* a des gens qui, etc. Lorsque l'*y* est mis immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, le mot doit prendre un *s* : *Vas-y*, *donnes y tes soins*. — Dans l'ancienne numération romaine, au rapport de Baronius, l'Y valait 150; et, surmontée d'une ligne horizontale, cette lettre signifiait 150,000. — Suivant Pythagore, c'était un symbole de la vie; le pied de cette lettre, disait-il, représente l'enfance; et la fourche, les deux chemins du vice et de la vertu, où l'on entre dès que l'on a atteint l'âge de raison. — La monnaie frappée à Bourges était marquée de la lettre Y.

Champagnac.

YACHT, petit bâtiment de luxe, servant aux riches Anglais à se promener en mer, ou à faire de courtes traversées. Les yachts ont deux mâts; leur port varie de 80 à 100 tonneaux. L'extérieur de ces jolis navires est extrêmement soigné; dans l'intérieur, tout est sacrifié à l'agrément et à la commodité. Le roi et la reine d'Angleterre ont leurs yachts particuliers, qui sont gréés comme des vaisseaux de ligne, et commandés par des officiers supérieurs de la marine royale. — Les membres de la Société des yachts se réunissent durant la belle saison, et font de petits voyages sur le continent : en 1833, ils vinrent visiter le port de Cherbourg.

De Lespinasse, officier de marine.

YEUX (*v.* Œil, Vision, Vue).

YOLE, canot fort léger et très effilé, construit pour marcher à l'aviron plutôt qu'à la voile.

De L.

YON (Saint-), à Rouen, ancien chef-lieu de la congrégation des frères des écoles chrétiennes; son établissement date de 1705. L'abbé de La Salle, fondateur de l'institut, y mourut en 1719. L'établissement de Saint-Yon fut assuré par lettres patentes de 1724. Par une bulle de 1525, Benoît XIII autorisa l'institut et ses règles. La maison de Saint-Yon continua d'être le chef-lieu de la congrégation jusqu'en 1770. A cette époque, le supérieur fixa sa résidence à Paris, et, huit ans plus tard, à Melun (*v.* Écoles primaires, et Frères des écoles chrétiennes).

Champagnac.

YONNE (Départ. de l'), formé principalement de l'Auxerrois, du Sénonais et

de quelques portions de la Bourgogne, de la Champagne et du Gatinais. Il a pour limites : au nord, le département de Seine-et-Marne ; à l'est, ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au sud, le département de la Nièvre ; à l'ouest, celui du Loiret. Il tire son nom d'une rivière qui le traverse et qui est un des principaux affluents de la Seine. Sa superficie est de 729,223 arpents métriques. — Le climat y est doux et tempéré ; l'air pur et sain, excepté dans quelques localités marécageuses. Les maladies les plus fréquentes sont la fièvre, les affections catarrhales et cutanées. — Le sol n'est pas partout également fertile ; tantôt argileux, tantôt pierreux ou crayeux, il renferme quelques contrées découvertes, sèches et arides. Les étangs sont nombreux dans la partie du sol où l'argile domine. Les forêts occupent une superficie de 159,123 hectares, c'est-à-dire plus du cinquième de la superficie totale. Les principales sont celles de Fretoy, d'Hervaux, de Mosne, d'Othe et de Pallion. — L'Yonne, la Cure, l'Armançon, le Serain, le Loing et l'Ouanne sont les rivières les plus importantes du département, qui est en outre traversé par le canal de Bourgogne et par celui du Nivernais. La longueur de la ligne navigable sur les rivières et les canaux est d'environ 204,000 mètres. Il y a, en outre, six grandes routes royales, et plusieurs routes départementales. Le pays est abondamment pourvu de poisson, de gibier et de fruits de toute espèce. — Du minerai de fer, du granit rouge, du grès à paver, du marbre, de l'albâtre, des pierres lithographiques, etc. ; telles sont ses richesses minérales. — Il n'existe aucun établissement d'eaux thermales, bien qu'on y connaisse diverses sources. On trouve auprès de Vézelay une source salée, qu'on nomme dans le pays la *fontaine de Sel*, et à une lieue environ de Villeneuve-sur-Yonne une fontaine pétrifiante, dite la *fontaine de Véron*, laquelle est renommée par les incrustations calcaires dont elle enveloppe et pénètre les divers objets qu'on y dépose. L'industrie est peu variée et peu étendue ; néanmoins il existe quelques forges et quelques hauts fourneaux qui produisent du fer d'excellente qualité. La briqueterie de Bourgogne est fort estimée ; le département renferme un grand nombre de fabriques de carreaux et de tuiles. Des carrières de marbre et de pierres dures et tendres y sont aussi exploitées. Il possède des verreries, des faïenceries, des fabriques d'ocre jaune et de blanc d'Espagne. Les fabriques qui ont rapport à la filature et au tissage des laines, à la confection des draps et des couvertures, sont assez multipliées. On y trouve encore des manufactures de sucre de betteraves, des papeteries et des scieries hydrauliques. Il s'y fait un grand commerce de bois avec Paris, et de merrain et de futailles avec les pays de vignobles ; la tonnellerie d'Avallon est fort estimée. La ville de Sens a conservé une industrie particulière, mais dont les développements sont essentiellement limités ; c'est celle des clepsydres ou horloges hydrauliques inventées, il y a plusieurs siècles, par un bénédictin de Saint-Pierre-le-Vif. — L'industrie agricole prospère dans le département de l'Yonne. Les récoltes en céréales dépassent de beaucoup les besoins de la consommation. On y élève des bestiaux ; les bœufs sont employés à la culture. Tous les arrondissements contiennent des vignobles plus ou moins renommés. Ceux du Tonnerrois et de l'Auxerrois sont particulièrement célèbres pour la qualité de leurs produits. On cite pour les vins rouges les crus d'Auxerre, d'Avallon, de Coulanges, de Tonnerre, d'Irancy, de Joigny, de Saint-Julien-du-Sault. Les vins blancs de Chablis sont fort estimés des connaisseurs. La consommation du pays n'est que de 250,000 hectares ; l'excédant est exporté à Paris, dans le nord de la France et à l'étranger. — Le revenu territorial du département est évalué au chiffre annuel de 17,520,000 fr. ; l'impôt foncier qu'il paie à l'état s'élève à 4,141,218 fr. 68 c. — L'habitant de

l'Yonne joint à la franchise et à la loyauté du Bourguignon le bon naturel du Champenois; mais ces mœurs, polies par la civilisation, n'offrent aucune particularité qui mérite d'être observée. Dans les villes comme dans les campagnes, il est industrieux, actif, intelligent, plein de droiture et de probité. Sa bravoure, constatée par le témoignage de César, n'a pas dégénéré dans les temps modernes; elle s'est surtout signalée durant les guerres à la fois si glorienses et si désastreuses de l'empire. Le costume des paysans est à peu près le même que celui des environs de Paris; quant au langage, c'est un français vicié seulement par quelques tournures provinciales et par des expressions qui appartiennent à l'ancien idiome bourguignon. — L'Yonne envoie à la chambre cinq représentants. Les chefs-lieux d'arrondissement sont : Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre et Auxerre. Cette dernière ville est le siége de la préfecture. Il y a 37 cantons, 481 communes, et 322,487 habitants. Ce département fait partie de la 18e division militaire (quartier-général à Dijon), ressortit à la cour royale de Paris, et dépend de l'académie de Paris. — Il possède un archevêché, érigé dans le IIIe siècle, dont le siége est à Sens, et qui a pour suffragants les évêchés de Troyes, Nevers et Moulins. Il forme l'arrondissement du diocèse de Sens et d'Auxerre. —Parmi ses curiosités, on cite au nombre des grottes les plus remarquables de France, celles qui se trouvent près du village d'Arcy-sur-Cure, à environ 7 lieues d'Auxerre. — Les monuments qui appartiennent à l'époque gauloise sont des tombelles, des bracelets, des vases en terre rouge et une statue équestre très mutilée découverte près d'Auxerre, et que l'on croit être une figure de Brennus. Plusieurs antiquaires reportent également à l'époque gauloise les nombreux cercueils de pierre qui existent au village de Quarré-les-Tombes; mais rien ne justifie cette opinion. Les antiquités romaines sont rares et de peu d'importance; celles du moyen âge, plus nombreuses, consistent pour la plupart en monuments d'architecture. — On doit citer, parmi les hommes remarquables qu'a produits le département de l'Yonne, le célèbre peintre et dessinateur Jean Cousin; le savant antiquaire Lebœuf; le chevalier d'Éon (*v.*); Sedaine, auteur dramatique; Rétif de la Bretonne; Soufflot, l'architecte du Panthéon; le mathématicien Fourrier, membre de l'Institut de France; Regnauld de Saint-Jean-d'Angely; Davoust, prince d'Eckmulh. —*Villes remarquables.—Auxerre* (*v.*). — *Sens*, sur la rive droite de l'Yonne, chef-lieu d'arrondissement, à 14 lieues et demie d'Auxerre. Population : 9,279 habitants. Cette ville était autrefois la capitale des *Senones*, peuple gaulois, un des plus puissants de la confédération qui, sous la conduite de Brennus, saccagea Rome. Sens joue un rôle important dans les commentaires de César, qui rend justice à la valeur de ses habitants. Cette valeur ne se démentit pas dans les nombreux siéges qu'ils eurent à soutenir aux différentes époques de notre histoire. La ville actuelle est en grande partie entourée de vieilles murailles, de construction romaine pour la plupart. On trouve aux environs et dans presque tout le département des débris de voies antiques et des traces de camps romains. Des neuf portes par lesquelles on arrive à Sens, trois sont antérieures au quatorzième siècle; plusieurs forment des espèces d'arcs triomphaux de belle apparence, surtout celle qui avoisine le pont de l'Yonne, au couchant. La cathédrale est le plus beau des édifices de Sens; c'est un monument gothique et spacieux, dont l'intérieur est décoré de vitraux peints par Jean Cousin et bien conservés. Le chœur est d'une grande richesse; un superbe baldaquin, supporté par quatre colonnes de marbre rouge, couronne le maître-autel. On vante surtout le mausolée du dauphin, père de Charles X, et de son épouse, monument qui est l'un des chefs-d'œuvre de Coustou. Ce mausolée, mutilé

pendant la révolution, a été restauré depuis. La bibliothèque, dans laquelle on conserve le manuscrit de la fameuse *fête des Fous* (*v.*), se compose de 6,000 volumes. — *Tonnerre*, compte 4,242 habit. Il fut long-temps entouré de murailles flanquées de tours dont il reste encore des fragments. Cette ville, arrosée par l'Armançon, est située sur une colline, et dans la plaine, près du canal de Bourgogne, au milieu d'un pays fertile en excellents vins. Elle est assez bien bâtie, et possède de jolies promenades. L'hospice civil et l'ancien château des comtes de Tonnerre, méritent, ainsi que la fontaine dite la *Fosse-Dione*, de fixer l'attention. — *Joigny*, sur l'Yonne, que traverse un beau pont, a 5,537 habitants. C'est une ville fort ancienne. On attribue sa fondation à Flavius Jovinus, général de la cavalerie romaine dans les Gaules. Elle s'élève en amphithéâtre sur la pente d'un coteau, et est généralement mal bâtie et mal percée, mais cependant agréable. Les casernes de cavalerie forment un beau corps de bâtiment. La place du marché est jolie. Joigny a trois églises gothiques; la voûte de celle de St-Jean passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. — *Avallon*, sur le Cousin, avec 5,569 habit., doit sa fondation à son antique château fort, qui soutint avec succès un long siége contre Robert-le-Pieux; il n'en reste aucun vestige. Cette ville, agréablement située sur un rocher de granit rouge, est bien construite. Les bâtiments qui méritent une attention particulière sont l'hôpital, la salle de spectacle et l'église paroissiale. — *Coulanges-la-Vineuse*, avec 1,224 habit., est un bourg qui doit son nom à l'abondance et à la qualité de ses vins fins; Henri IV les préférait à tous les autres. Autrefois Coulanges souffrait si cruellement de la disette d'eau, que, dans quelques incendies, on dut éteindre les flammes à l'aide de vin. En l'année 1705, des sources que découvrit l'ingénieur Couplet, aux environs, y furent amenées par ses soins. La mémoire de ce bienfaiteur a été conservée et perpétuée par une inscription et par un bas-relief. — *Saint-Florentin*, au confluent de l'Armance et de l'Armançon, a 2,412 habitants. Cette petite ville, avantageusement située, possède une belle fontaine publique, et un pont aqueduc sous lequel passe l'Armance. — *Vermanton*, sur la Cure, près de l'Yonne, montre sa vieille église paroissiale, remarquable par un portique orné de sculptures gothiques d'un beau travail. 3,000 habitants. — *Quarré-les-Tombes*, village qui doit son nom à une multitude de tombes antiques, dispersées dans les environs. — *Saint-Fargeau* a 2,342 habit. C'est une ancienne et jolie petite ville, située sur le Loing. Au centre de ses maisons s'élève un vaste et curieux château en briques, ouvrage du xe siècle, qu'a possédé en dernier lieu le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau. — *Villeneuve-le-Roi*, près de l'Yonne, 4,965 habit. Sa grande rue est droite, large, régulière et se termine à chaque extrémité par une belle porte gothique. L'église de Notre-Dame offre un harmonieux mélange d'architectures grecque et gothique. — *Ancy-le-Franc* est un bourg remarquable par un magnifique château commencé en 1555, sous le règne de Henri II, d'après les dessins du Primatice, et qui ne fut terminé qu'en 1622. Il appartient aujourd'hui à M. le marquis de Louvois, pair de France. X.

YORK, comté du nord de l'Angleterre. Il est borné à l'est et au nord-est par la mer du Nord, au sud par l'Humber et le Trent, par les comtés de Derby et de Nottingham; à l'ouest par ceux de Chester, de Lancastre et de Westmoreland, et au nord par la Tees. C'est le plus grand comté du royaume. On le partage en 3 divisions bien distinctes : le *North-Riding*, l'*East-Riding* et le *West-Riding*. — Lo North-Riding est généralement montagneux : les Moorlands occidentaux et les Moorlands orientaux le couvrent en partie. La terre est aride sur leurs sommets et sur leurs flancs, mais à leurs bases s'étendent des vallées

pittoresques et fertiles, dont le climat est doux, tandis que celui des Moorlands est âpre et pluvieux. On y trouve du plomb, du fer, du marbre et un peu de houille. Les principales rivières sont la Derwent, l'Ouse, l'Esk et l'Yore. — L'East-Riding est, des trois divisions du comté, la moins riche en sites majestueux et variés. Cependant la large embouchure de l'Humber offre au peintre de beaux tableaux. Du nord au sud court une chaine de collines, connues sous le nom de *Wolds*. Des marécages occupent le sud. Cette partie du comté est baignée par le Hull : c'est une des parties de l'Angleterre où l'agriculture a atteint le plus haut degré de perfection. — La partie orientale du West-Riding est plate, le centre coupé de douces collines, et l'ouest couvert de rochea escarpées, entre lesquelles apparaissent les vallées les plus romantiques. Les principales rivières sont le Calder, le Don, l'Aire, la Ribble et la Wharfe. On y compte plusieurs canaux, tels que ceux de Tochdale, Huddersfield, Barnsley, Leeds et Liverpool. A l'est, le climat est doux ; à l'ouest, il est froid et humide. Dans le West-Riding moyen et oriental, on trouve d'abondantes mines de fer, de plomb et de houille. Les bêtes à cornes et les moutons y sont nombreux. Quant à la belle race de chevaux, pour laquelle le comté d'York est depuis long-temps renommé, c'est dans l'East-Riding et le North-Riding qu'il faut surtout l'aller chercher. Il y a là aussi de belles forêts. Le West-Riding est la contrée la plus manufacturière du monde : les toiles, la coutellerie, les draps, les cotons y entretiennent une merveilleuse industrie, dont Sheffield, Halifax, Huddersfield, Bradford, Wakefield et Leeds sont les principaux centres. Le comté d'York renferme 1,195,000 habitants, et a pour chef-lieu *York* (en latin *Eboracum*). Cette ville, située dans l'East-Riding, sur l'Ouse et le Foss, est le siége d'un archevêché. C'est une des plus anciennes de la Grande-Bretagne : elle fut le séjour d'Adrien, de Septime-Sévère et de Constance. Elle passe aujourd'hui pour la capitale de l'Angleterre septentrionale, et pour la seconde ville du royaume. York est environnée de murs, et on y entre par quatre portes. Il y a six ponts, dont un seulement sur l'Ouse. On y compte, outre la cathédrale, vingt églises. Cette cathédrale, appelée vulgairement *York-Minster*, est un des plus beaux monuments d'architecture gothique ; elle a 485 pieds de long et une tour de 187 pieds de haut. Sa construction date de 1227 à 1377. Un incendie l'a beaucoup endommagée en 1829. On remarque en outre l'hôtel de ville, l'hôpital du comté et l'asile des aliénés. — York entretient avec l'intérieur du royaume un commerce considérable. Il expédie des drogues, des gants, des toiles, des galons et du verre. La librairie et l'imprimerie sont aussi des branches importantes de son trafic. Les courses de chevaux y attirent la foule. A une lieue d'York est Bishopthorpe, superbe palais de l'archevêque. La population de la ville s'élève à 23,000 habitants. C. L.

YORK (Princes d'). Plusieurs fils de rois d'Angleterre ont porté ce nom. Le dernier prétendant de la maison des Stuarts (*v.*) fut le cardinal d'York. Le second fils de Georges III, le duc Frédéric d'York et d'Alba, né le 16 août 1763, fut nommé dès le 27 février 1764 prince évêque d'Osnabruck, qu'il gouverna de 1782 à 1802. A l'âge de seize ans il alla à Berlin étudier l'art militaire sous le grand Frédéric ; épousa, en 1791, Frédérique, fille de Frédéric-Guillaume II de Prusse (morte en 1820), et revint à Londres. Il commandait en 1793 les troupes anglaises qui faisaient partie de l'armée du prince de Cobourg en Flandre. Cette campagne ne fut pas heureuse, et le duc se vit obligé de se rembarquer. Nommé général en chef de l'armée anglaise en 1795, il supprima beaucoup d'abus et introduisit de nombreuses améliorations dans la discipline. Son humanité lui concilia l'affection de l'armée : il dirigea, en 1799, contre la Hollande, l'expédition à laquelle prit part un corps

auxiliaire russe, commandé par le général Essen. La flotte tomba au pouvoir des Anglais et le duc fit sa descente à Helder, mais il était trop tard. La saison et le lieu du débarquement était mal choisis, et il n'y eut rien d'étonnant à voir Brune, à la tête de l'armée franco-hollandaise, remporter le 19 septembre une grande victoire sur les alliés. Repoussé le 2 octobre, il regagna du terrain le 6. Ces combats amenèrent la capitulation d'Alkmaar, en vertu de laquelle les Anglais rendirent 8,000 prisonniers français et hollandais et évacuèrent le territoire de la république. Le prince, à son retour, reçut de nouveau la direction de toutes les branches de l'administration de la guerre; mais sa liaison avec mistriss Clarke nuisit beaucoup à sa renommée. Outragée par lui, elle s'unit au colonel Waerdle, membre du parlement, qui, en 1809, accusa publiquement le duc, et demanda que sa conduite comme général en chef fût soumise à une enquête. Elle eut lieu devant le parlement, et à plusieurs reprises mistriss Clarke s'éleva comme témoin à charge contre le duc. Mais aucun grief ne put être prouvé, et son acquittement fut prononcé à une immense majorité. Il crut cependant devoir donner sa démission dans le courant de l'année. Au mois de mai 1811 le prince régent le nomma général en chef de l'armée anglaise. Quelque reproche qu'on puisse adresser au duc d'York, toujours est-il qu'il a rendu de grands services à l'armée anglaise, qui comptait alors 5,000 officiers et 200,000 soldats. En 1814, il reçut à ce sujet les félicitations du parlement. La mort de la princesse Charlotte lui donnait des droits à la couronne; mais il mourut le 5 juin 1827, sans laisser d'héritiers mâles. Ses amis lui ont érigé un monument somptueux. Il est fâcheux qu'ils aient oublié d'acquitter ses dettes. C. L.

YORK (NEW-), un des états unis de l'Amérique du Nord, et la ville la plus peuplée, la plus riche de l'Union (*v.* NEW-YORK).

YOUNG (ÉDOUARD), poète anglais, naquit à Upham, près Winchester, en 1681; il mourut en 1755. Il doit sa réputation à la publication de ses *Nuits*, qui, dans la traduction de Letourneur, ont obtenu de la popularité en France. Young, qui était entré dans les ordres après avoir perdu sa femme, vit tomber gravement malade sa belle-fille qu'il aimait beaucoup. Il l'arracha au Nord, comme il dit poétiquement, pour l'approcher du *soleil*. Il voyageait avec elle en France, lorsqu'elle mourut à Montpellier. Le fanatisme religieux voulut lui refuser un tombeau. Le mari de cette jeune femme mourut bientôt après, et la douleur qu'en ressentit Young fit d'un poète, médiocre jusqu'alors, un grand poète. C'est, comme l'a fort bien dit Johnson, une poésie *vaste* que celle des *Nuits*; elle exalte l'imagination, elle étend la pensée, et on sent, quand on commence leur lecture, cette impression qu'on éprouve en entrant dans une église gothique, dans un sanctuaire majestueux et sombre. — Outre les *Nuits*, Young a publié d'autres poésies oubliées et quelques tragédies. L'une d'elles, la *Vengeance*, est encore représentée avec applaudissement quand il se trouve un acteur capable de représenter Zanga. Zanga est un Africain dévoré de vengeance, et qui suit sa proie avec une férocité qui frappe et qui occupe. C'est un *Iago* rendu intéressant. C'est une mauvaise tragédie comme presque toutes les tragédies anglaises, mais on y rencontre d'admirables vers. Young fut au reste un homme du siècle; et, quoiqu'il eut placé sa lampe de travail dans une tête de mort, il aimait le soleil de la cour. Il lança des épigrammes contre Voltaire, puis il lui en demanda pardon. Celui-ci le paya de quelques éloges et s'en moqua. Mais il ne faut pas être trop sévère envers les poètes, et on doit leur pardonner cette malheureuse mobilité de caractère qui est toujours l'apanage des hommes à imagination vive. E. DESCLOZEAUX.

YOUNG (ARTHUR), célèbre agriculteur anglais né dans le comté de Suffolk le 7 septembre 1741, était fils d'un ec-

clésiastique anglican sans fortune. Son parrain, lord Onslow, prit soin de son éducation, mais ne l'aida point dans le choix d'une profession; aussi le jeune Young, à la mort de son père, fut-il obligé, pour vivre, de prendre une place de commis chez un homme qui faisait le commerce des vins. Dans cette position, il se trouvait malheureux, et n'avait d'autres adoucissements à ses ennuis que l'étude de la culture dans les environs de Lynn, où demeurait son patron. Son amour pour l'agriculture s'accroissait ainsi chaque jour, et le désir de s'y livrer le fit retourner dans sa famille. Là il décida ses parents à lui confier un petit domaine sur lequel était établi le douaire de sa mère. Malgré son ardeur et son désir d'améliorer, ou plutôt à cause de la vivacité trop grande de ces dispositions, il échoua dans son essai, et en tenta d'autres qui n'eurent pas plus de succès. Alors Arthur Young résolut de parcourir l'Angleterre pour étudier la pratique des fermiers les plus habiles de chaque canton, et recueillit ainsi des connaissances pratiques fort étendues. A son retour, il entra en possession du petit domaine, dont la mort toute récente de sa mère le laissait propriétaire. Il aurait pu le cultiver lui-même; mais, instruit par l'expérience, et se défiant de sa propre disposition à faire des essais, à tenter des innovations, il aima mieux s'appliquer à répandre l'instruction parmi les cultivateurs. Dans les quatre années qui s'écoulèrent de 1776 à 1779, il visita l'Irlande pour augmenter ses connaissances et multiplier ses observations. Appelé par lord Kingsborough pour remettre en état de culture un vaste domaine que la négligence du maître avait rendu stérile et misérable, Arthur Young prouva qu'il savait appliquer ses connaissances avec un rare discernement. Des terres trop étendues pour être bien cultivées par un seul homme furent distribuées entre plusieurs : il rendit à la culture des champs abandonnés; il releva des habitations délabrées, en édifia de nouvelles selon le besoin; il indiqua des pratiques mieux appropriées à la nature du terrain; enfin, après un an de séjour dans le comté d'York, il mit le vaste domaine de lord Kingsborough sur le même pied que les meilleurs modèles de ce genre cités en Angleterre. Arthur Young a publié un grand nombre d'ouvrages. Son *Manuel du fermier* et ses *Annales d'agriculture*, en répandant en Angleterre une foule de notions utiles, lui assurèrent une grande popularité et une estime bien méritée. — En 1787, Arthur Young vint en France, et parcourut tout le midi; 1789 le ramena au milieu de nous, cherchant partout les lieux et les hommes féconds en instructions utiles : il alla aussi visiter l'Espagne et l'Italie. Cet homme, merveilleusement organisé pour la propagation des saines pratiques, ne voulait rester étranger à aucunes : de simples rapports ne le satisfaisaient point; il avait besoin de tout expérimenter par lui-même, de tout voir par ses propres yeux. A son retour en Angleterre, Young fut nommé secrétaire du bureau d'agriculture, et le ministre Pitt attacha à cette place un traitement de six cents livres sterling. Ce savant modeste fut alors au comble de ses vœux. Revêtu d'un caractère public, il put plaider efficacement la cause de l'agriculture. En 1797, Young perdit la plus jeune de ses filles, qu'il aimait tendrement; il en éprouva une douleur profonde, et sa vue, qui s'affaiblissait depuis quelques années, s'éteignit entièrement : il se soumit à l'opération de la cataracte, qui ne réussit pas. Une maladie de la vessie remplit de souffrances les dernières années de sa vie; il mourut le 20 février 1820.—Arthur Young a rendu de grands services à sa patrie. La propagation des bêtes à laine fine dans les parties de l'Angleterre où ces animaux pouvaient prospérer, la substitution des bœufs aux chevaux pour le labourage, l'introduction d'instruments aratoires perfectionnés, sont autant de bienfaits de cet homme utile. Il a publié plus de cinquante ouvrages sur l'agriculture et sur les autres branches de l'économie; son style, clair

et précis, présente toujours sa pensée nettement à l'esprit du lecteur. Plusieurs des œuvres d'Arthur Young peuvent encore, malgré les progrès récents de l'agriculture, être lues avec intérêt.

P. Gaubert.

YPSILANTIS, nom d'une ancienne famille, riche et considérée, tirant son origine de la maison impériale des Comnène. Elle a dû un nouvel éclat à la part qu'elle a prise dans la guerre de l'indépendance grecque. Le premier de ses membres qui mérite d'être cité est Athanase Ypsilantis, l'aïeul des princes Alexandre et Démétrius. Il vivait à la fin du siècle dernier, et jouissait d'une grande faveur auprès du sultan: son fils Alexandre hérita non seulement de sa grande fortune, mais aussi de la bienveillance dont l'honorait la Porte. Il fut d'abord drogman, puis hospodar de Valachie, quelque temps avant la guerre entre l'Autriche et la Russie d'une part, et la Turquie de l'autre. Son administration, quoique très courte, fut une des époques les plus heureuses pour ce pays. Mais bientôt, de concert avec les Autrichiens, il se laissa prendre par eux, et conduire à Brünn en Moravie, où il resta jusqu'à la paix de Iassy, en 1792. De retour à Constantinople, il travailla au plan qu'il avait conçu, d'attacher plus intimement les Grecs aux Osmanlis, et d'en faire un nouveau peuple; mais il excita les soupçons des Turcs, qui firent périr le malheureux vieillard au milieu d'horribles tourments. Dans la même année, son fils, Constantin Ypsilantis, fut, par une décision arbitraire de la Porte, dépouillé de sa charge d'hospodar. Celui-ci s'était de bonne heure distingué par des dispositions heureuses et par un grand amour de la liberté. Il conçut le projet de délivrer les Grecs, à la tête d'un corps de 5,000 hommes. Mais la conjuration fut découverte, et Ypsilantis se sauva à Vienne, où il se voua à la science. Son pardon ayant été obtenu du sultan, il revint à Constantinople. C'était un des hommes les plus savants de cette capitale: il fut d'abord drogman, rédigea le manifeste de la Turquie contre la France, signa plusieurs traités; et, quand la conjuration de 1798 fut éventée, il s'opposa à l'extermination des Grecs, qui avait été résolue. Ses services lui valurent la dignité d'hospodar de la Moldavie, puis, en 1802, de la Valachie. Après sa destitution, en 1805, il se rendit à Saint-Pétersbourg, puis à Bucharest, à la tête de 20,000 Russes. Là, il organisa un corps de volontaires grecs, souleva les Serviens, et conçut de nouveau le projet de délivrer la Grèce. Mais la paix conclue à Tilsitt fit évanouir momentanément ce dessein, et Ypsilantis recourut à la protection de la Russie: on lui assura sur ses vieux jours Kiev pour résidence, et il s'y livra tout entier aux sciences jusqu'en 1816; ses cinq fils y firent leur éducation. — Alexandre Ypsilantis, l'un d'eux, né le 12 décembre 1792, accompagna son père à Saint-Pétersbourg en 1805, et entra, en 1809, comme officier dans la cavalerie de la garde impériale. Dans la guerre de 1812, il dirigea une attaque audacieuse contre Polotzk, occupée par les Français. Devenu major au régiment des hussards de Grodno, il fit la campagne d'Allemagne sous Wittgenstein, et eut la main droite emportée par la mitraille à la bataille de Dresde, le 27 août 1813. Il séjourna quelque temps à Weimar chez une de ses sœurs, mariée au comte Edeling, fut nommé à Vienne colonel et aide-de-camp d'Alexandre, et reçut, en 1817, le commandement d'une brigade de hussards, avec le grade de major-général. Le plan des *hétéristes*, pour délivrer la Grèce, était définitivement arrêté. Ce fut dans un voyage de Kiev à Kichenev, en Bessarabie, qu'Ypsilantis apprit, en 1819, de Gabriel Kasakis l'existence de cette société. Après quelques hésitations, il déclara qu'il était prêt à se mettre à la tête du mouvement. Mais lorsque, le 19 juillet 1821, le combat de Dragaschan eut anéanti les espérances de cette ligue, il ne resta plus à Ypsilantis qu'à pourvoir à sa sûreté personnelle: il se dirigea vers les frontières de l'Autriche; mais il n'en eut pas plu-

tôt touché le sol qu'il se vit traité comme prisonnier, et envoyé à la citadelle de Munkatsch, en Hongrie. Au mois d'août 1823, il fut transféré à Theresienstadt, en Bohême. Lorsque, en 1827, la Russie obtint sa mise en liberté, qui n'eut lieu cependant qu'au mois de novembre, sa santé était tellement altérée par les rigueurs de la prison, qu'il mourut le 31 janvier 1828 à Vienne, en se rendant à Vérone, où il allait se rétablir. — Son frère puîné, Démétrius, né le 25 décembre 1793, avait également reçu en Russie une éducation distinguée et très libérale. La nature ne l'avait pas aussi bien doté que son frère sous le rapport des avantages extérieurs; mais il avait un beau caractère et de l'esprit. Au service de la Russie depuis ses plus jeunes années, il se distingua principalement dans la campagne de 1814. Imbu des idées de son père pour la délivrance de la Grèce, et initié comme lui aux plans de l'*hétérie*, il se chargea, au printemps de 1821, d'appeler la Morée à l'insurrection, au nom de son frère. Il débarque à l'île d'Hydra le 19 juillet, le jour même où Alexandre succombait à Dragaschan. De là il se rend à Vervena, dans le voisinage de Tripolizza, où était alors le siége du gouvernement. La ville se rendit; mais il manquait d'argent: ses troupes étaient indisciplinés; et, parmi les *primats* eux-mêmes, il se formait un parti contraire à ses projets. Pour se faire un appui dans le peuple, il convoqua une assemblée nationale à Argos, et se chargea du commandement du corps qui bloquait Napoli-di-Romani, et qui fut repoussé le 16 décembre. Ce désastre, et les machinations tramées pour mettre Maurocordato à la tête des affaires, enlevèrent à Ypsilantis toute influence, et l'obligèrent à se retirer à Corinthe. Maurocordato, à la première formation du gouvernement provisoire, fut nommé président, pendant que Démétrius se contentait d'être à la tête du sénat provincial de Morée et du corps législatif de la régence centrale. Après avoir planté le pavillon grec sur l'*Acropolis* de Corinthe, il se décida à quitter le Péloponèse, et franchit l'isthme à la tête d'un petit corps auxiliaire, pour aller au secours d'Odysseus, qui défendait les Termopyles. Mais se voyant encore trompé dans ses illusions, il retourna dans le Péloponèse, et passa de là à Argos, puis à Larisse, à Lerne, à Athènes, en Livonie. Son influence était déjà très affaiblie. Lorsqu'il vit qu'il ne pouvait réussir à faire triompher la prépondérance militaire dans la seconde assemblée nationale de la Grèce, au mois de mars 1823, il se retira entièrement des affaires, et vécut en simple particulier à Tripolizza. Depuis, il ne prit aucune part active aux affaires; mais il reparut dans les circonstances critiques, où il s'agissait de défendre la liberté de sa partie non par des paroles, mais par des actes. En 1825, lors de l'invasion d'Ibrahim pacha, il se chargea de protéger les moulins où s'approvisionnaient les Grecs, près de Lerne. Il prit le commandement des Romaliotes, et se fortifia à Vervena, que la lâcheté de ses troupes le força d'évacuer. Il protesta formellement, le 24 avril 1826, contre la résolution de la troisième assemblée nationale, tenue à Épidaure (*Piada*), et par suite de laquelle le ministre anglais, à Constantinople, fut prié d'employer sa médiation auprès de la Porte pour négocier la paix, à condition que la Grèce s'administrerait elle-même, en payant un tribut annuel. Ses efforts n'eurent d'autre résultat que de le faire déclarer déchu des droits de citoyen grec. Ce ne fut qu'à l'arrivée du président Capo-d'Istria qu'Ypsilantis reparut sur le théâtre des événements: il reçut le commandement des forces de la Grèce orientale, mais il eut les mains liées par l'abandon où le laissa le gouvernement, et se trouva tellement choqué de la conduite du frère du président Augustin Capo-d'Istria, inspecteur-général des troupes, qu'il offrit sa démission en 1830. Même après la mort du président, en 1831, Ypsilantis resta tranquille spectateur des événements qui furent sur le point de précipiter sa patrie

dans l'abime; mais, après l'expulsion d'Augustin Capo-d'Istria, il reprit ses fonctions, sur les instances de Colletti, et resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1832, une des colonnes du parti libéral. — Deux autres frères d'Alexandre Ypsilantis, Georges, né à Constantinople en 1776, et Nicolas, né en 1796, qui l'avaient accompagné en Moldavie et en Valachie, n'ont point figuré sur la scène politique depuis sa mort. Le plus jeune, Georges-Théodore, né à Bucharest en 1805, a fait son éducation à Paris, et n'est pas sorti de l'obscurité; mais une de ses sœurs, Marie, né en 1798, a sacrifié toute sa fortune pour la cause de ses compatriotes. C. L.

YVETOT (*v.* Ivetot).

Z

Z, vingt-cinquième lettre et dix-neuvième consonne de notre alphabet; on l'appelle *zède*, mais son vrai nom épellatif est *ze*. Elle est le signe représentatif de l'articulation faible, dont la forte est représentée par la lettre *s* placée au commencement de certains mots. Il y a une telle affinité entre ces deux lettres qu'on les prend fréquemment l'une pour l'autre, comme dans *usage*, *misère*, *maison*, que l'on prononce *uzage*, *mizère*, *maizon*. Les langues française et anglaise sont les seules où le z soit une consonne simple. — Le Z était une lettre numérale qui valait 2,000; surmontée d'un trait horizontal, sa valeur était de 2,000 × 2,000 ou 4,000,000. — Elle est la marque des pièces de monnaie frappées à Grenoble. Champagnac.

ZACHARIE (Juifs). Parmi les nombreux personnages de ce nom que cite l'Écriture, quatre surtout sont remarquables; et l'historien Josèphe nous en fait connaître un cinquième non moins digne d'intérêt.

I. Zacharie, roi d'Israël, successeur de son père Jéroboam II, suivant la chronologie sacrée, monta sur le trône lorsque déjà, depuis trente ans, Azarias régnait sur Juda. Comme la plupart des chefs d'Israël, Zacharie « fit le mal devant le Seigneur»; aussi ne jouit-il du pouvoir que pendant 6 mois; son règne fut violemment tranché. Sellum, fils de Jabès, conspira contre lui, le tua de sa propre main devant le peuple et s'empara de la souveraineté: « Juste punition, dit l'Écriture, d'un prince qui s'était adonné à toutes sortes d'abominations et d'impiétés. »

II. Zacharie, fils du grand-prêtre Joïada, parvint après son père à la souveraine sacrificature. Depuis la mort de Joaïda, le roi Joas autorisait le culte des idoles; Dieu, pour reprocher au peuple ses prévarications, suscite Zacharie, qui, plein de l'esprit d'en haut, s'écrie: « Pourquoi transgressez-vous les préceptes du Seigneur? acte coupable qui ne vous profitera point. Pourquoi abandonnez-vous le Seigneur afin qu'il vous abandonne? » Irrités de ces véhéments reproches, les courtisans se liguent contre le grand-prêtre, et, avec l'autorisation du roi, teignent de son sang le parvis du temple. Joas était redevable du trône et de la vie à Joïada; mais il fit tuer son fils, qui, sur le point d'expirer, s'écria: « Que Dieu voie et qu'il demande compte! » Cette imprécation de la victime monta jusqu'à Dieu. L'année suivante, le roi de Syrie envahit l'état de Juda, prit Jérusalem et fit massacrer les principaux meurtriers du grand-prêtre; Joas lui-même fut tué par ses propres servi-

teurs, et son corps, resté à la ville de David, n'entra jamais dans la sépulture des rois. « Ainsi Dieu vengea le sang du fils de Joaïda, souverain pontife ! »

III. Zacharie, fils de Barachie, petit-fils d'Addo, est l'avant-dernier des petits prophètes. Avec Aggée, il commença son ministère à Jérusalem, dans la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe. On peut diviser sa prophétie en deux parties principales, dont la première traite des événements les plus prochains, et surtout de la réédification du temple, à laquelle il contribua si puissamment ainsi que le prophète Aggée. Il prédit les règnes des pontifes et prononce l'abolition des jeûnes institués à l'occasion des calamités publiques. La seconde partie contient les prédictions relatives à des événements plus éloignés, tels que la ruine des Syriens et des Philistins, la venue du Messie, les victoires des Machabées et le triomphe de la vraie religion. Son langage hybride, mêlé de chaldéen et d'hébreu, ne plaît point aux purs hébraïsants. Son style s'élève jusqu'aux plus grandes hardiesses de la poésie, pour descendre bientôt au ton de la plus humble prose : on y trouve beaucoup de figures, d'allégories, de traits mystérieux et même énigmatiques. Toutefois, Zacharie, le plus obscur des petits prophètes, comme l'a dit saint Jérôme, s'est montré le plus clair de tous lorsqu'il a prédit l'avénement du Messie. Dans cette circonstance, hérant du plus merveilleux des prodiges, ses accents d'avenir sont identiques avec ceux de l'évangéliste, véridique historien de faits accomplis. Qu'on relise le vingt-unième chapitre de l'évangile selon saint Matthieu, après ces paroles de Zacharie : « Réjouis-toi jusqu'à l'excès, ô fille de Sion ! pousse des cris d'allégresse, ô fille de Jérusalem ! Voici ton roi qui s'avance, roi juste, vrai sauveur! Pauvre, il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. »

IV. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, était prêtre, du nombre de ceux dont Abia fut le chef. Il vivait dans une exacte observation de la loi avec son épouse Élisabeth, cousine de la sainte Vierge, et de la famille d'Aaron. — Privé d'enfants, et parvenu, ainsi que sa campagne, à un âge avancé, il désespérait de voir bénir son union, lorsque l'ange Gabriel lui apparut au moment qu'il remplissait les fonctions du sacerdoce, et lui annonça qu'il aurait un fils qui devait s'appeler Jean. Comme il refusait de croire à la parole de l'ange, Dieu, pour le punir de son incrédulité, le rendit muet, et ne délia sa langue qu'après l'accomplissement de la prédiction. Alors il chanta le sublime cantique : *Benedictus Dominus Deus Israël*, où il annonce plusieurs circonstances de la venue du Messie.

V. Zacharie, fils de Baruch, fut un homme distingué par ses vertus et par ses richesses. Les *zélateurs* ne cessèrent de le poursuivre avec acharnement, autant pour se délivrer d'un puissant obstacle à leurs desseins pervers que pour s'emparer de son immense fortune. Ils le citèrent d'abord devant les soixante-dix juges, composant le grand sanhédrin, l'accusant de conspirer contre l'état, et d'avoir député vers l'empereur Vespasien des émissaires chargés de lui faciliter les moyens de prendre Jérusalem. Cette vaine accusation fut repoussée, même au péril de la mort, par des juges courageux ; mais les zélateurs, déterminés à perdre Zacharie, l'entraînèrent au milieu du temple, et le tuèrent en lui adressant ces paroles : « Reçois cette absolution que nous te donnons, et qui est bien plus sûre que celle de tes juges. » Ensuite ils portèrent son corps dans la vallée d'Ennon, où l'on jetait les cadavres des criminels (an 67 de J.-C. Josèphe, *Histoire de la guerre des Juifs*, l. 4, c. 19). E. Lavigne.

ZACHARIE, 93me pape, succéda, le 28 novembre 741, à Grégoire III, sous le règne de Constantin-Copronyme, empereur d'Orient. Il était Grec, et son père se nommait Polychrone. Ses démarches et ses prières amenèrent le roi des Lombards, Luitprand, à restituer au du-

ché de Rome quatre villes que les armes victorieuses de ses peuples en avaient détachées. Le monarque y joignit même le territoire de Sabine, et jura vingt ans de paix au saint-siége. Sa vénération pour le pontife était telle qu'il consentit, l'année suivante, à se retirer de l'exarchat de Ravenne sur les instances réitérées de Zacharie. L'empereur lui donna en même temps deux terres du domaine de l'empire; et, pendant qu'il arrondissait ainsi le patrimoine de saint Pierre, son légat Boniface étendait sa juridiction sur l'Allemagne, érigeait l'évêché de Mayence en archevêché pour diminuer l'autorité rivale de l'archevêché de Trèves, et fondait l'évêché de Wurzbourg, et deux autres qui n'existent plus depuis long-temps. — Zacharie tint deux ou trois conciles à Rome pour réprimer les désordres du clergé. Le premier fut ouvert en 744, le second le 26 octobre 745. Ce fut de ce concile que Zacharie écrivit aux princes Pepin et Carloman, pour les prier de ne pas donner de bénéfices aux indignes clercs qui se réfugiaient dans leur cour, après avoir été condamnés pour crimes. Carloman vint porter lui-même sa réponse au pape, et se faire moine pour expier les prétendus sacriléges de son père Charles-Martel. Le roi des Lombards, Rachis, alla joindre ce prince dans le monastère du Mont-Cassin. Mais Pepin préféra la couronne de France. Il consulta le pape sur son projet, et Zacharie l'ayant approuvé, le fils de Charles-Martel, élu par l'assemblée de Soissons, relégua Childéric III dit l'*Insensé* dans le monastère de Saint-Bertin. Zacharie ne survécut pas long-temps au triomphe de Pepin; il mourut au mois de mars de cette même année 752. Rome lui doit la reconstruction du palais de Latran, et l'église de St-Pierre de riches ornements. On lui attribue aussi une traduction des dialogues de saint Grégoire en langue grecque.

VIENNET, de l'académie française.

ZAIRE, et mieux **ZAHIR**. La distribution des eaux sur le sol de l'Afrique présente aux yeux de l'observateur un étonnant contraste. Au nord de la grande chaîne équatoriale à peine 4 ou 5 fleuves pour désaltérer un sol brûlé et aride; au midi, des courants sans nombre qui cachent au loin leurs sources mystérieuses, ne montrant sur les côtes que de larges embouchures; tel est, entre autres, sur les rivages de l'Atlantique, le Zahir, découvert, en 1484, par le navigateur portugais Diego Cam, qui le nomma *Congo* du nom de la région qu'il traverse. Depuis, dans les relations portugaises, il était fréquemment question de ce fleuve immense, mais personne n'avait encore pu juger de la valeur de ces récits, lorsque, en 1816, l'amirauté anglaise envoya sous les ordres du capitaine Tuckey, une expédition qui eut peu de succès: en Afrique, ce sont toujours les individus isolés qui ont le mieux fait. Les navires étaient devant l'estuaire du Zahir le 6 juin, et les voyageurs en repartaient à la fin de septembre, n'ayant parcouru qu'une soixantaine de lieues et laissant les sources du fleuve aussi inconnues qu'auparavant. Voici le résumé de leurs observations: d'abord, le Zahir coule sur un sol bas, alluvional, revêtu de la plus brillante végétation où les Flores de l'Amérique et du Nil, de la Gambie et du Cap, déploient leurs formes grandioses et magnifiques; puis, une succession de cataractes appelées *yellalas*, indique les différents étages qui, du plateau central, le conduisent à la mer. Le fleuve est tantôt resserré entre de hautes roches, tantôt il s'épanche en de larges nappes comme des lacs: l'aspect de ses rives est beaucoup moins riche, et quelquefois aride; elles sont à peine peuplées. 20 ans s'étaient écoulés sans qu'il eût été question du Zahir, lorsque Douville rapporta de Loanda la relation de voyageurs qui l'avaient traversé très loin dans l'intérieur sur plusieurs points. Mais là encore on ne donne qu'une indication vague sur sa source, placée, disent les naturels, aux montagnes Blanches du pays des Regas. Seulement cette

exploration si vaste et d'une si haute importance a démontré que cette dénomination de *Moienzi-Enzaddi* (le fleuve qui engloutit tous les autres), appliquée au Zahir par les indigènes, était justifiée par les tributaires nombreux dont il se grossit dans sa longue course. Cette course peut être évaluée à 700 lieues de France. Aussi, le volume de ses eaux à son entrée dans l'Océan est-il considérable. Là, il a près d'une lieue de large; sa profondeur moyenne est de 260 pieds; en certains endroits la sonde descend encore jusqu'à 900. La force du courant oppose les plus grands obstacles aux navires qui cherchent à y pénétrer ; elle arrache aux rivages d'énormes masses de terre couvertes d'arbres, qu'elle lance ensuite sur la mer où elles flottent comme de verdoyantes îles. Pour nous être parfaitement connu, le Zahir, comme le Nil, comme le Niger, le Zambèze, et tous les autres fleuves de l'inabordable continent, attend le dévouement de quelque voyageur intrépide. Qu'un noble cœur achève donc ce que l'infortuné Tuckey, ce que Douville et ses collaborateurs anonymes ont si glorieusement commencé!

Oscar Mac Carthy.

ZALEUCUS, célèbre législateur des Locriens d'Italie, qu'on nommait *Épizéphyriens*, florissait en 660 av. J.-C., et fut contemporain de Charondas, qui donna des lois, non loin de là, aux Catanéens, petit peuple de la Sicile. Il paraît qu'à cette époque il s'était introduit dans toutes les parties de la Grèce un notable changement politique. Aux temps homériques, comme aux âges primitifs des sociétés, on était passé de la vie patriarcale à une espèce de régime féodal; alors, chaque canton se groupait autour d'un roi ou seigneur, qui relevait souvent lui-même d'un autre chef : les petits dominateurs de chaque contrée conféraient et délibéraient sur les intérêts généraux, comme au temps d'Agamemnon. Nul instinct des droits politiques, ni de l'existence du citoyen; mais, avec le progrès de la vie sociale, les hommes se réunirent davantage; les cités se formèrent, et avec elles des intérêts plus compliqués, des droits à réclamer pour soi, à respecter pour autrui. Aussi voit-on surgir, dans le VIe siècle av. J.-C., plusieurs législateurs, dont les noms sont restés célèbres, Lycurgue, Dracon, Zaleucus, Charondas, et surtout Solon. Quant à l'esprit de la législation de Zaleucus, on manque de données pour l'analyser, ou même simplement pour le caractériser. Cette époque précéda encore les temps historiques, surtout pour ces petites contrées éloignées du point central : l'existence des peuples nous étant elle-même inconnue, les modifications introduites par les législateurs sont plus ignorées encore. Tout ce qu'on sait de Zaleucus, c'est qu'il fit de la nécessité d'une religion la base de sa législation nouvelle; acte de sagesse qui, pour avoir été mentionné et loué, prouve une civilisation bien peu avancée. Stobée nous a conservé un fragment qui paraît être le prologue des lois de Zaleucus et de Charondas. F. Gail.

ZAMET (Sébastien), originaire de Lucques, était venu chercher fortune en France avec d'autres Italiens à la suite de Catherine de Médicis. Il n'avait pas toujours été riche. Quelques historiens affirment qu'il avait été cordonnier de Henri III. Cette assertion n'est pas même vraisemblable. Il avait pu exercer ce métier en Italie, mais il était déjà intéressé dans les finances lorsque Henri III monta sur le trône. Ses antécédents ne furent pas un obstacle à sa haute fortune. Birague, venu comme lui en France sous la protection de la reine-mère, était fils d'un meunier, et on le vit depuis chancelier de France et cardinal. Zamet avait dans le quartier de l'arsenal un hôtel magnifique que depuis on a appelé l'*hôtel Lesdiguières*. Il tenait grand jeu, et sa table était somptueusement servie; c'était le rendez-vous des princes et des grands seigneurs de la cour. Les jours et les nuits s'y passaient en festins et en orgies. Bassompierre, un des habitués les plus assidus de l'hôtel Zamet, a fait

une description fort détaillée de la joyeuse vie qu'on y menait. Henri IV mangeait souvent à la table de l'opulent et officieux amphitryon. Ses dépenses énormes n'absorbaient point toutefois ses revenus; et, à la signature du contrat de mariage d'une de ses filles, il répondit au notaire, qui lui demandait ses titres et ses qualités : « Qualifiez-moi seigneur de dix-sept cent mille écus. » Destouches a reproduit ce trait dans son *Glorieux*. — Zamet avait adopté pour devise : *Vive le roi! vive la Ligue!* Lorsque le duc de Mayenne était tout puissant, il se montrait l'un de ses courtisans les plus dévoués. Il avait même obtenu sa confiance, et fut envoyé par lui en mission auprès d'Henri IV. Mayenne, informé que les ligueurs de la faction espagnole avaient résolu le mariage de l'infante avec le jeune duc de Guise, espérant les faire ensuite monter sur le trône, comprit la nécessité de se rapprocher du Béarnais, et chargea de cette délicate négociation Bassompierre et Zamet. Les conférences devaient être secrètes; les négociateurs des deux partis se réunissaient dans quelques retraits cachées, et souvent délibéraient en carrosse. Henri IV répondit à Zamet « qu'il ne voulait point traiter avec le duc de Mayenne comme chef de parti; que cependant, s'il demandait pardon à son souverain, il le recevrait comme son allié et son parent. » Ce prince témoigna la plus généreuse bienveillance à Zamet, et, dès qu'il fut affermi sur le trône, il le combla de faveurs. Gabrielle d'Estrées, alors duchesse de Beaufort, n'aspirait à rien moins qu'à devenir reine de France; elle était sûre du consentement d'Henri IV. Cet hymen contrariait trop d'ambitions rivales. Henri était à Fontainebleau; Gabrielle l'attendait à Paris. Elle était descendue chez Zamet. A peine eut-elle sucé le jus d'une orange que l'Italien lui avait donnée qu'elle éprouva des douleurs aiguës. Elle demanda à grands cris qu'on la tirât de ce maudit logis; elle fut immédiatement transportée à l'hôtel Sourdis, près du Louvre, où bientôt elle expira après une affreuse agonie. Zamet était accusé par la voix publique. Henri IV fut au désespoir. Par respect humain, il aurait dû livrer Zamet au parlement; mais, au grand étonnement de toute la cour, il continua de le traiter avec la plus affectueuse familiarité, et de l'appeler son bon *Bastien*. Zamet avait long-temps vécu avec Madeleine Leclerc du Tremblai. Il en eut des enfants qui furent ensuite légitimés. L'un de ses fils, Jean Zamet, que les huguenots appelaient le *grand Mahomet*, fut fait maréchal-de-camp; l'autre, appelé Sébastien, comme son père, fut nommé par Henri IV évêque de Langres, premier aumônier de Marie de Médicis, et abbé de Saint-Arnould de Metz. Le maréchal-de-camp périt au siége de Montpellier en 1622. — L'ancien cordonnier de Lucques vécut heureusement, et prit rang parmi les premiers gentilshommes de la cour de France. Il mourut à Paris le 14 juillet 1615 à l'âge de 62 ans, et fut enterré dans la nef des Célestins, avec cette épitaphe : *Icy repose le corps de messire Sébastien Zamet, baron de Murat et de Billy, seigneur de Beauvoir et de Casabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château et surintendant des bâtiments de Fontainebleau, surintendant de la maison de la reine*, etc. La noble maison Zamet portait d'azur au lion d'or, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

Dufey (de l'Yonne).

ZANTE, *Zacynthe*, une des îles Ioniennes, à 5 lieues ouest de la Morée, a 8 lieues et demie de long. du nord-ouest au sud-est, et quatre lieues de largeur. Ses côtes sont hérissées de rochers escarpés, formant au nord le cap Skinari, au sud-est le cap Geraca, et au sud le cap Cera. Cette île n'a point de port, mais seulement quelques rades ouvertes. Sa montagne la plus élevée est le Chieri. Il n'y a point de rivières, mais un grand nombre de sources. Tout y annonce un feu souterrain; les tremblements de terre y sont assez fréquents. Le climat est délicieux. On y voit des forêts d'oliviers, des vi-

gnobles superbes et des jardins plantés de citronniers, de grenadiers et d'orangers. Riche en melons et en pêches d'un goût exquis, Zante produit en outre d'excellent vin, d'excellente huile, des raisins de Corinthe; le coton y abonde; on y rencontre aussi du soufre, du pétrole, etc. La population s'élève à 45,000 habitants, la plupart Grecs, peu laborieux, et généralement efféminés. Il y a un archevêque et plusieurs couvents grecs. Outre quarante-cinq villages, on y remarque *Zante*, chef-lieu de l'île, siége d'un archevêque grec et d'un évêque catholique. Située sur la pente d'une montagne, cette ville possède une citadelle, une baie qui sert de port, des églises, des couvents grecs et catholiques, deux quarantaines, un lycée, des fabriques de tapis, de toile, de chaînes d'or, de bracelets, d'étoffes de coton, etc. Elle reçoit son eau potable des sources de Krionera. La population en est de 20,100 ames. C. L.

ZÈBRE (*Equus zebra*, LINNÉ). C'est le nom d'un quadrupède en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne, auquel il ressemble par ses formes Tout son corps est marqué de bandes alternativement blanches et brunes ou noires, disposées avec beaucoup de régularité; sa queue, garnie d'une houppe de crins à son extrémité seulement; la peau de sa gorge lâche et formant une sorte de petit fanon, qu'on ne remarque pas dans les autres espèces de ce genre. La crinière commence au sommet de la face antérieure du front, entre les deux oreilles, et se continue sur le cou; elle est partout courte et droite, et présente tour à tour des espaces blancs et noirs, qui sont la continuation des bandes contiguës du cou. « Le zèbre, dit Buffon, est peut-être, de tous les animaux quadrupèdes, le mieux fait et le plus élégamment vêtu; il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. Les bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles, et très exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non seulement sur tout le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue, en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps: elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. » Les zèbres sont originaires d'Afrique, et se trouvent, à ce qu'il paraît, depuis l'Abyssinie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom d'*âne rayé*. Ils vivent en troupes, et paissent l'herbe dure et sèche qui croît sur la croupe des montagnes. Leurs jambes, fines, se terminent par un sabot fort dur. Ils ont le pied plus sûr que le cheval, et même que l'âne, et ils courent avec une grande légèreté. On leur attribue aussi une grande force, et ils se défendent, dit-on, par de vigoureuses ruades. Levaillant, pour donner une idée de leur cri, le compare, d'une manière assez bizarre, au son que produit une pierre lancée avec force sur la glace. Les femelles portent un an, comme la jument et l'ânesse, et l'espèce du zèbre produit des mulets avec les deux précédentes. Ces animaux sont très susceptibles d'être apprivoisés, et ceux qui ont été transportés en Europe y ont vécu assez long-temps sans paraître souffrir de la différence de climat. Cependant l'espèce n'est devenue domestique sur aucun point du globe. DEMEZIL.

ZÉLANDE ou **ZEELAND**, province de Hollande (*v.* Hollande).

ZÉLANDE (La Nouvelle) fut découverte, le 13 décembre 1642, par le Hollandais Abel Tasman; mais ce n'est que dans ces dernières années que les Européens y ont formé des établissements. Des méthodistes anglais, qui y étaient établis depuis 1823, ont été obligés d'en sortir en 1827, pour éviter les dangers dont les menaçaient les indigènes. D'autres missionnaires y sont venus depuis, et c'est à la baie des Iles, le port le plus fréquenté de la Nouvelle-Zélande, qu'est le siége principal de leurs prédications. La Nouvelle-Zélande se compose de deux vastes îles du grand Océan austral, situées à 400 lieues sud-est de la Nouvelle-Hollande. La plus septentrionale et la moins considérable, est *Ika-na-maoui*; l'autre, qui en est séparée par le détroit de Cook, s'appelle *Tavaï-Pounamou*. La première a une longueur de 180 lieues, celle de la seconde est de 200 lieues: leur largeur varie de 10 à 60 lieues. Sur la côte nord-est d'Ika-na-maoui, on trouve la baie des Iles, l'estuaire de la Tamise et la baie de l'Abondance. La Nouvelle-Zélande est traversée par une longue chaîne de montagnes, couvertes de neiges éternelles; plusieurs de ces montagnes sont ignivomes: on connaît particulièrement un volcan qui existe entre la baie de l'Abondance et le cap Est. On trouve dans ces îles des sources abondantes: les fleuves roulent de grands volumes d'eau, et se précipitent souvent en magnifiques cascades: on peut citer celle qui tombe, près de la baie Dusky, d'une hauteur de 900 pieds. Le lac le plus important est sans contredit celui de Rotodoua, dans l'intérieur d'Ika-na-maoui. La partie septentrionale, la plus voisine de l'équateur, est aussi la plus favorisée de la nature. Le climat, quoique fort humide, est tempéré, et ressemble assez à celui de la France moyenne. Les ouragans y sont très fréquents et très forts. La végétation y est superbe. La Nouvelle-Zélande a de beaux bois de construction, et de grands arbres touffus. Le lin qu'on y récolte (*phormium tenax*) est remarquable par ses larges feuilles, et produit un fil comparable à celui de la soie, et propre également à la fabrication des étoffes. Le myrte à thé croît sur les collines voisines de la mer. Les Européens ont introduit avec succès dans le pays la culture du blé et des légumes d'Europe. Les naturels cultivent dans le nord des citrouilles, des patates, des ignames, et surtout une espèce de fougère, dont les racines contiennent un suc nourrissant. Les quadrupèdes les plus remarquables sont les rats et une espèce de chien-renard, qui est devenu domestique. Il y a aussi d'énormes lézards qui attaquent les hommes. Les poissons abondent sur les côtes. Les indigènes ne forment qu'une population de 150,000 ames. Ils appartiennent à la race polynésienne. Leur couleur est basanée, leur taille élevée. Ils ont les cheveux noirs, les traits agréables et réguliers: ils se tatouent avec beaucoup de soin. Leur langue est celle des Otahitiens. Là, on professe pour les morts le respect le plus religieux, et on les embaume avec un art bien supérieur à celui qu'employaient jadis les Égyptiens. Chaque tribu forme une sorte de république. Les districts sont régis par un chef, dont le titre n'est reconnu qu'à la guerre. Aucun peuple n'exerce l'anthropophagie d'une manière si révoltante que les Nouveaux-Zélandais. Tout étranger que la tempête jette sur leurs côtes est dévoué à une mort certaine. — Les voyageurs qui ont visité la Nouvelle-Zélande, et qui ont été plus ou moins en butte aux dispositions hostiles de ces insulaires, sont Tasman, en 1642; Surville, en 1769; Cook, en 1769; Marion, qui y fut égorgé en 1772; les capitaines Howel en 1815, Thomson en 1810, Freycinet en 1818, et enfin Dumont d'Urville en 1827. Un grand nombre de navires baleiniers ont été enlevés, et beaucoup d'Européens dévorés par ces cannibales (*v.* Océanie et Polynésie). C. L.

ZÉLATEURS, Juifs factieux qui, affectant un zèle outré pour la liberté de

leur patrie, se livraient à toutes sortes d'excès et de crimes.—Les Juifs, séduits par des imposteurs, s'étaient souvent révoltés contre les Romains. En l'an 67 de notre ère, Vespasien marcha contre eux. A l'approche du péril dont elle était menacée, Jérusalem fut en proie aux troubles les plus violents. Les vagabonds, les voleurs, qui en infestaient les environs, s'y étaient jetés en foule, annonçant l'intention de la défendre contre les Romains. Ils prenaient le titre de *zélateurs*, du nom d'une secte fondée par Judas le Galiléen. Ces misérables, qui ne voulaient, disaient-ils, que recouvrer la liberté et la procurer au peuple, avaient fait mourir, malgré leur innocence, deux hommes de sang royal, et Antipas, qui avait la garde du trésor public. Pour couvrir de quelque prétexte une action aussi détestable, ils publièrent que ces hauts personnages avaient promis aux Romains de les introduire dans la ville. — Dans l'abattement où était le peuple, le pouvoir de ces factieux alla jusqu'à disposer de la grande sacrificature. Ils rejetèrent sans pitié les familles dans lesquelles elle était un héritage, et établirent dans cette haute dignité des hommes sans nom, sans influence, afin de les rendre complices de leurs crimes. — D'un autre côté, il n'y avait point d'artifice ni de calomnie dont ils ne se servissent pour irriter les uns contre les autres les citoyens les plus honorables, et profiter ensuite de leur mésintelligence. Mais ce n'était pas assez pour ces méchants, ils poussèrent leur horrible impiété jusqu'à oser outrager Dieu, en entrant dans son sanctuaire avec des pieds souillés et des ames criminelles. Alors le peuple s'émut contre eux, à l'instigation du grand-sacrificateur Ananus, vieillard aussi recommandable par son âge et sa haute sagesse que par l'éminence de sa dignité. Certes, il eût été capable d'empêcher la ruine de Jérusalem, s'il avait pu éviter de tomber dans le piége que ces scélérats lui tendirent.— Les zélateurs, redoutant la haine du peuple, s'enfuirent dans le temple, en firent leur citadelle et y établirent le siége de leur tyrannie. Un combat s'engagea entre eux et le peuple: les révoltés furent contraints d'abandonner la première enceinte pour se réfugier dans l'intérieur, où Ananus les assiégea. Le fameux Jean de Giscala, feignant d'être du parti du peuple, était parvenu à gagner la confiance du grand-sacrificateur. Ce pontife le chargea d'aller porter des paroles d'accommodement aux zélateurs; mais, au lieu de remplir sa mission, il ne chercha qu'à les animer contre Ananus, et leur inspira la pensée d'appeler à leur secours les Iduméens. Ses perfides conseils furent suivis. Une nuit que la tempête soufflait avec fureur, ils sortirent du temple à la faveur des éclairs et du tonnerre, et allèrent ouvrir les portes de la ville aux Iduméens, qui y entrèrent au nombre de vingt mille. Ceux-ci, en arrivant, massacrent la garde qui assiége les zélateurs, et se jettent ensuite sur le peuple. Leurs premières victimes sont les deux pontifes Ananus et Jésus. Après les avoir massacrés, ils outragent leurs cadavres et les laissent sans sépulture. La ville sainte regorge de carnage et de sang. Mais bientôt ils ont horreur de leurs excès et de ceux des zélateurs, et s'en retournent dans leur pays. Lorsque ces troupes étrangères furent parties, les factieux devinrent plus insolents encore, et leur licence fut plus effrénée. Ils achevèrent d'abattre les têtes illustres qui leur faisaient ombrage, et n'épargnèrent que ceux qui rachetaient leur salut avec de fortes sommes d'argent. Plus tard, les zélateurs se divisèrent en deux factions, commandées, l'une par Jean de Giscala, et l'autre par Éléazar. Il n'y eut pas de crimes que Jean et les Galiléens sous ses ordres ne commissent. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains. Les Galiléens se révoltèrent contre Jean, et, d'accord avec les sacrificateurs, admirent dans la ville Simon, autre chef de brigands, qui, à la tête de forces assez considérables, désolait les environs. Cette malheureuse capitale se vit ainsi au pouvoir de trois

factions qui s'entre-déchiraient. Divers combats eurent lieu. Cependant Titus, qui, après le départ de Vespasien son père, avait pris le commandement des légions, marcha contre Jérusalem et l'assiégea. Les factieux, pressés par l'imminence du danger, réunirent leurs efforts contre l'ennemi; mais un moment de trève, pendant la solennité des Azymes, permit à Jean de faire tomber dans un piége Éléazar, chef de l'un des trois partis. Il n'en resta plus dès lors que deux. Le siége continua, et Jérusalem fut prise le 8 septembre de l'an 70 de notre ère, saccagée et incendiée : les zélateurs et la plupart des habitants furent ou massacrés ou réduits en esclavage. Jean, qui s'était caché dans les égoûts avec ses frères, pressé par la faim, implora la miséricorde des Romains, qu'il avait si insolemment bravés. Simon fut réservé pour le triomphe : il y parut entre les autres captifs, puis il fut traîné, une corde au cou, battu de verges et exécuté sur la place destinée au supplice des criminels. Le sort de Jean fut moins rigoureux : il fut condamné à une prison perpétuelle.

Henri Appfel.

ZEMBLE (Nouvelle-). La géographie, livrée à des écrivains ignorants, à des cartographes sans portée, se trouve altérée jusque dans ses plus simples éléments, dans son orthographe. Les deux mots qui servent de titre à cet article en offrent une preuve entre mille. Comment reconnaître là cette terre polaire que le Russe nomme la *Novaïa-Zemlia* (la nouvelle terre)? C'est une grande île des mers glacées de l'Europe septentrionale, qui court vers le pôle comme une suite de la grande chaîne des monts Ourals : sa longueur est de plus de 200 lieues ; les dernières explorations ont prouvé qu'on lui a toujours assigné une largeur beaucoup trop grande, et que celle-ci ne dépasse pas généralement 22 lieues. Ses plages orientales sont plates et très découpées; mais, à partir du rivage, le sol s'élève progressivement jusqu'à la partie orientale, où se dresse une chaîne de montagnes granitiques, plongeant ses pentes abruptes du versant opposé dans les flots de la mer. Cette chaîne est coupée par un détroit dit de *Matotchekine*, qui divise aussi l'île entière en deux parties. Il est assez difficile de donner une idée de la Novaïa-Zemlia, séjour tellement insupportable qu'aucune population n'est venue s'y fixer : c'est qu'il n'y a pas de région où la température soit aussi également froide, aussi contraire à la constitution humaine. L'été même, qui, dans les zones glaciales, vient donner quelque vie à ces effrayantes solitudes, n'y réveille jamais une nature engourdie par un froid continuel de 21 degrés au-dessous de zéro : la chaleur ordinaire de l'été ne s'y élève pas à plus d'un degré au-dessus : en hiver, le thermomètre reste souvent plusieurs jours à 29 degrés au-dessous. Avec cela, des nuits de trois mois, dont toute l'horreur n'est diminuée que par de brillantes aurores boréales, et durant lesquelles d'effrayantes tempêtes, des raffales terribles de pluie et de neige se précipitent sur la terre pendant plusieurs jours de suite. Et cependant, des hommes ont osé aborder cette terre inhospitalière, s'y livrer à une industrie active, y demeurer des hivers entiers, réfugiés dans de malheureuses cabanes de terre et de mousse, où la succession des jours leur est seulement indiquée par le renouvellement de l'huile de leurs pauvres lampes. Habitués à la vie des marins, et obligés de rester confinés dans leurs tristes demeures, sans cesse remplies d'une fumée épaisse, où l'air est rarement renouvelé, ils ne tardent pas à être attaqués par le scorbut et d'autres maladies, que leur inaction continue rend encore plus cruelles. Quelquefois pourtant ils profitent d'une éclaircie pour quitter cet horrible séjour, et s'élancer sur la vaste mer à la poursuite des vaches marines, des narvals, des cachalots, des chiens de mer, des dauphins, des lions, et autres animaux marins; et, lorsque le temps le permet, ils vont à terre combattre le terrible ours blanc, poursuivre le renne, dont le sang chaud guérit tout de suite le scorbut, et chasser l'isatis à la riche fourrure. Ces

malheureuses créatures sont des pêcheurs appartenant aux ports de Mézen et d'Arkhangel, et au service de marchands qui leur fournissent les navires et tout le gréement nécessaire. Quelques-uns mettent à la voile au commencement de l'été, d'autres ne partent qu'en automne, lorsqu'ils projettent d'y passer l'hiver : leurs pêches sont toujours lucratives. Voilà les ressources que présentent ces régions disgraciées; mais elles sont d'une grande importance pour la Russie : aussi cette puissance n'est-elle pas restée aussi indifférente qu'on pourrait le croire à la géographie de la Nouvelle-Zemble. De 1819 à 1824, le savant capitaine Lutke, l'auteur de la belle reconnaissance des îles Carolines, dans la Polynésie, s'y dirigea successivement cinq fois; mais on doit surtout beaucoup à un marchand d'Arkhangel, Brandt, qui, aussi zélé pour la science que pour son commerce, y envoya deux expéditions à ses frais, sous les ordres du lieutenant Krotov et du pilote Pachetoussov. Le premier périt; le second, plus heureux, revint à Arkhangel en 1833, et fut alors chargé, par le gouvernement, d'une autre expédition, qu'il dirigea avec un talent vraiment remarquable, et en homme qui a une profonde connaissance des lieux : elle se prolongea durant toute l'année 1834. Depuis, quelques membres de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg sont allés courageusement décrire sur les lieux mêmes l'histoire naturelle de ces redoutables contrées : il y avait près de 300 ans que l'Anglais Willoughby (en 1553) s'était trouvé pour la première fois dans ces parages si difficilement abordables. OSCAR MAC CARTHY.

ZEND, nom de l'une des deux langues qui se parlaient en Perse dans l'antiquité. C'est en zend qu'est écrit le *Zend-Avesta*, recueil des ouvrages sacrés, où sont exposées les doctrines de Zoroastre (*v.* pour *Zend*, LANGUE ET LITTÉRATURE DES PERSES, t. 43, p. 173; et pour *Zend-Avesta* les articles ANQUETIL-DUPERRON et GUÈBRES).

ZÉNITH, terme d'astronomie. C'est le point culminant du ciel qui se trouve directement sur notre tête, et par lequel passent tous les cercles verticaux : il est diamétralement opposé au nadir, et on l'appelle aussi *le pôle de l'horizon*, parce qu'il en est éloigné de 90 degrés. — On dit au figuré : Il est arrivé au *zénith* de sa gloire. — *Zénith* vient du mot arabe *semt*, en changeant l'*m* en *ni*, ce qui a facilement arriver par l'ignorance des copistes; on sait, en effet, que les traductions faites d'ouvrages arabes en latin, au moyen âge, n'ont presque jamais été faites sur les textes arabes. Les chrétiens qui, pour s'instruire, se rendaient dans les villes mauresques de l'Espagne se servaient ordinairement d'interprètes maures ou juifs, afin de se faire traduire en langue vulgaire les écrits des Arabes; et c'est d'après cette première traduction, nécessairement fort imparfaite, qu'ils étaient ensuite traduits en latin par les chrétiens. Il résultait souvent de cette double traduction, faite par l'entremise d'hommes ignorants, que les mots techniques n'étaient point traduits, et que, faute d'en pouvoir trouver les équivalents, on tâchait d'en rendre uniquement le son; c'est ainsi que plusieurs mots arabes se sont introduits dans nos langues modernes, tels que *zénith*, *nadir*, *alidade*, etc. SÉDILLOT.

ZÉNOBIE, reine de Palmyre, *Zenobia Septimia*. Zénobie, fille d'un chef arabe, qui régnait sur la partie méridionale de la Mésopotamie, avait épousé en secondes noces Odénath, qui aussi était chef d'une tribu du désert, et sénateur de la ville de Palmyre. Odénath était un de ces généraux habiles, qui seuls soutenaient alors de divers côtés l'empire, livré par l'impuissance de ses maîtres aux invasions des Barbares; défenseurs dangereux, car les provinces qu'ils avaient défendues ils les gardaient, et l'assentiment des empereurs, dont ils se mettaient peu en peine du reste, ne tardait pas à sanctionner lâchement leur usurpation. C'est ainsi qu'Odénath, ayant repris sur les Perses la Mésopotamie, Nysibe et Carrhes, vaincu leur roi dans une

bataille mémorable, détruit son armée, pris ses femmes, son trésor, et poursuivit ce prince jusque sous les murs de sa capitale, reçut le titre de César du faible et insouciant Gallien qui décerna à Zénobie et à ses enfants celui d'Auguste, et les laissa l'un et l'autre régner paisiblement sur les états qu'ils venaient de conquérir, se contentant pour lui de triompher magnifiquement à Rome des Perses, qu'un autre avait vaincus. — Odénath ne jouit pas long-temps du fruit de ses victoires. Un de ses neveux nommé Méon le tua dans un festin, par ambition selon les uns, par esprit de vengeance selon les autres, d'après quelques-uns à l'instigation de Zénobie. Ouorodes, l'un des fils d'Odénath, né d'un premier mariage, paya de sa vie la prédilection que son père lui avait montrée; et Zénobie, restée maîtresse du trône et des conquêtes de son époux, prit le titre de reine d'Orient. C'était une usurpation après un double assassinat; mais la gloire et le début brillant et heureux de son règne firent tout oublier. — Gallien essaya de reprendre les provinces qu'il avait abandonnées; mais ses généraux furent battus, et cet inutile effort ne fit que révéler son impuissance. L'Égypte doit appartenir à l'Asie. Une armée de 60 mille hommes y est envoyée, et s'empare, après deux combats contre les Romains, de cette terre qui n'a jamais su, qui n'a jamais voulu se défendre. — Zénobie mit à profit le repos que lui laissaient les sanglantes et continuelles révolutions qui désolaient l'empire. Par ses soins, Palmyre devint une éblouissante merveille et le centre d'un commerce considérable. Tandis que toutes les richesses de l'Asie s'y portaient, elle se para de tout l'éclat des arts de la Grèce et de Rome, relevés de la pompe orientale; elle s'embellit de monuments superbes, dont les magnifiques débris font l'admiration des voyageurs. Zénobie attirait à sa cour les poètes et les savants; elle-même cultivait les lettres avec succès, et parlait avec facilité l'égyptien, le syriaque, et surtout la langue grecque, qu'elle apprit du célèbre Longin. — En fondant et complétant ainsi sa puissance, elle ne négligeait pas les moyens de la défendre. Elle avait formé une armée nombreuse, qu'elle commandait souvent elle-même, le bras nu, le glaive en main. Sur sa tête brillait un casque entouré d'une couronne; sur sa robe une cotte-d'armes ornée de pierreries. Elle marchait ainsi au milieu de ses soldats, à cheval, à pied même pendant plusieurs milles, affable et gracieuse avec ses généraux et avec les étrangers, et se mêlant à la joie bruyante de leurs repas, afin de s'attacher les uns davantage, d'attirer et de gagner les autres. Sa beauté relevait encore toutes ces qualités brillantes. Sa taille était majestueuse, son teint brun et animé, ses yeux noirs et pleins de feu; son visage avait cette forme aquiline qui exprime une fierté noble; ses dents l'emportaient en blancheur éclatante sur la perle orientale. — La puissance de Zénobie avait atteint rapidement son plus haut période; elle devait aussi rapidement décroître et s'éteindre. Un homme sorti d'un bourg de Pannonie, le fils d'*un de ces paysans revêtus de sayons de poil de chèvre*, dont le bon La Fontaine nous a fait connaître l'éloquence simple et énergique; un de ces hommes de fer nés pour la guerre, et dont l'intelligence forte mûrit et se perfectionne par les rudes leçons d'une vie d'épreuves mieux que par les procédés factices de l'éducation, Aurélien venait de saisir d'une main ferme le sceptre impérial. Ce sceptre, qui ne se gagnait que par la guerre, ne pouvait se conserver que par la guerre. Le nouvel empereur, après avoir vaincu les Germains dans leur pays, afin de les y retenir, et les Vandales en Italie, pour les en chasser, tourna tous ses efforts contre la reine de Palmyre. Zénobie ne l'attendit pas, et vint hardiment à sa rencontre. Battue dans deux combats, sur les bords de l'Oronte et sous les murs d'Émèse, elle n'en fit pas moins une retraite habile, souvent funeste aux Romains, harcelés constamment par des

nuées d'Arabes bédouins, qui pillaient les bagages, s'emparaient des vivres, enlevaient les corps détachés, et disparaissaient au moment où l'on croyait les atteindre. Malgré ces obstacles, malgré l'excès des chaleurs et l'aridité du désert, Aurélien poussa Zénobie jusqu'à Palmyre, la contraignit de s'y enfermer, et forma le siége de cette ville. La reine eut à lutter à la fois contre l'ardeur des Romains, que rien ne rebutait, et contre le lâche égoïsme de ses sujets, qui aimaient mieux négocier que de combattre : elle suffit à tout. Sa défense fut habile, énergique, opiniâtre. Réduite à la dernière extrémité, toutes ses ressources épuisées, abandonnée des Arméniens et des Sarrasins qu'Aurélien avait achetés, elle sortit de Palmyre et se dirigea vers l'Euphrate; mais des troupes envoyées à sa poursuite l'atteignirent sur les bords de ce fleuve. Quand elle parut au milieu des légions, les farouches Illyriens demandèrent sa tête. Aurélien résista, réservant la reine pour son triomphe. Il leur livra Longin, dont la mort fut héroïque. Les Palmyréniens, à qui il n'avait enlevé que leurs trésors, ayant, après son départ, égorgé la garnison romaine, il revint sur ses pas, et, cette fois implacable, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville fut dévastée, et ses monuments en grande partie détruits. — Après avoir consolidé sa victoire et pacifié les pays conquis (*ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*), Aurélien retourna en Italie pour s'occuper de son triomphe. Il y déploya tout le faste asiatique. Enivré de ses succès, et bravant les vieux préjugés du peuple, qui n'était plus, il est vrai, le peuple romain, il y parut la tête ornée du diadème, ce que nul empereur n'avait osé avant lui. Mais le plus éclatant, le plus curieux ornement de son triomphe, ce fut Zénobie. Elle marchait devant le vainqueur, couverte, ou plutôt chargée de pierreries, au point d'avoir de la peine à en porter le fardeau. Elle avait des chaînes d'or aux pieds et aux mains, et autour du cou d'autres encore qui étaient soutenues par un bouffon. Elle endura, nous n'osons dire avec résignation, tous ces affronts sanglants, toutes ces brutalités de l'orgueil romain. Elle eut aussi le courage de survivre à une si éclatante chute, et habita long-temps le délicieux Tibur, qui lui fut donné par Aurélien, et qui, du temps de l'historien Trébellius-Pollion, portait encore le nom de Zénobie. — Son règne fut de cinq ans (depuis 267 jusqu'en 272); celui d'Aurélien eut à peu près la même durée. Il en était ainsi de toutes les puissances de ce temps; elles ne faisaient que passer. C'est là le caractère de toutes les époques de décadence. F. DE MOUISSE.

ZÉNOBIE, fille de Mithridate, roi d'Arménie. On ne connaît de sa vie qu'un événement raconté par Tacite en quelques lignes admirables, et qui a inspiré à Crébillon un chef-d'œuvre. Rhadamiste, époux de Zénobie, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, détrôna Mithridate, son beau-père, et le fit étouffer en sa présence. Les Arméniens, de longue main façonnés à l'esclavage, se soumirent à l'usurpateur. Mais ils ne purent supporter long-temps une tyrannie pleine d'emportement et de caprices atroces. Les habitants d'Artaxate, capitale de l'Arménie, se soulevèrent et vinrent entourer le palais. Rhadamiste eut à peine le temps d'en sortir, et n'échappa à leur poursuite que grâce à la vitesse de ses chevaux. Il emmenait avec lui Zénobie qui était enceinte. Elle résista aux premières fatigues de cette fuite rapide. La crainte de l'ennemi, la tendresse de son époux, la soutenaient. Mais les secousses continuelles déchirant ses flancs, elle conjure Rhadamiste de la dérober, *par une mort honorable, aux outrages de la captivité*. Lui d'abord l'embrasse, la relève, l'encourage, se passionnant pour sa vertu, puis, dans sa fureur jalouse, frémissant à la pensée qu'abandonnée par lui elle tomberait entre les mains d'un autre. Enfin, la violence de son amour l'emporte; il tire son cimeterre, il la frappe, et, la traînant vers l'Araxe, il l'y précipite, et regagne en toute hâte les

états de son père. Cependant, Zénobie, entraînée par le courant paisible du fleuve, fut poussée doucement sur le rivage. Des bergers la trouvèrent, respirant encore et donnant des signes de vie. A la noblesse de ses traits, ils jugent qu'elle est d'un rang élevé, et pansent sa blessure. Ayant ensuite appris d'elle son nom et ses malheurs, ils la conduisirent auprès de Tiridate, qui l'accueillit avec bonté et la traita en reine.

F. DE MOUISSE.

ZÉNON (D'ÉLÉE). Il naquit vers l'an 500 avant J.-C., dans la ville de ce nom, fondée par une colonie de Phocéens dans la grande Grèce, ou Italie méridionale. Il fut disciple de Parménide et son enfant adoptif. A l'âge de quarante ans il fit avec lui un voyage à Athènes; et Platon en prit occasion d'écrire son dialogue intitulé *Parménide*. Il enseigna leur doctrine commune à Périclès (Plutarque, *Vie de Périclès*), à Pythodore et Callias (Platon, Ier *Alcib.*). On ignore le temps qu'il y resta. Ce séjour cependant ne dut pas être très long; car Laërce, comparant son mépris pour les grandeurs à celui d'Héraclite, dit qu'il préférait à la magnifique Athènes sa modeste Élée, pour laquelle il eut un amour célèbre. Peut-être avait-il contribué avec Parménide à lui donner des lois; du moins il se dévoua héroïquement pour la délivrer de la tyrannie. Selon Hermippe, il fut pilé dans un mortier. — Zénon était né pour le combat. Une partie de cette vie qu'il immole à reconquérir la liberté de sa patrie, il l'avait employée à défendre la doctrine de Parménide, ou de l'école métaphysique d'Élée, dont Parménide est le principal chef, contre les attaques de l'école physique. La première soutient qu'il n'y a qu'un seul être, que cet être n'en saurait produire d'autres, qu'il est sans action, et dès lors que rien n'arrive, qu'il ne se fait aucun changement, aucun mouvement. La seconde, au contraire, prétend qu'il y a une infinité d'êtres, savoir: les atomes, qui se meuvent sans cesse. Nous avons montré ailleurs (*v.* ÉCOLE D'ÉLÉE) que l'école métaphysique est le dernier développement de l'école d'Italie, laquelle considérait dans l'univers ce qu'il y a d'*immuable*, *d'un*, ce qui avait conduit à n'y voir qu'immutabilité, qu'unité; et que l'école physique est le dernier développement de l'école d'Ionie, laquelle envisageait ce qu'il y a *de changeant*, *de multiple*, ce qui avait conduit à n'y voir que changement, que pluralité. Or, Platon dit, au commencement du *Parménide*, que l'école physique d'Élée combattait l'école métaphysique, en étalant les conséquences absurdes et ridicules où mènent l'immutabilité et l'unité exclusives, et que Zénon tourna contre elle ce genre de polémique en prouvant que le mouvement et la pluralité exclusifs poussent à des conséquences plus absurdes et plus ridicules encore. Aristote nous a conservé (*Physique*, liv. VI, ch. 9), et Bayle a développé quelques-unes de ses argumentations contre le mouvement. En voici deux nommées *la Flèche* et *Achille*. Par la première il fait voir que, s'il y a du mouvement, les choses à la fois se meuvent et ne se meuvent point. Une flèche qui tend vers un certain endroit ne se meut point: en effet, à chaque moment, elle est dans un lieu qui lui est égal; elle y est donc en repos, car on n'est pas dans un lieu d'où l'on sort: il n'y a donc point de moment où elle se meuve; et ceux qui veulent qu'il y en ait quelqu'un sont obligés d'avouer qu'elle est tout ensemble en repos et en mouvement. Ce raisonnement suppose que l'espace et le temps ne sont point *continus*, mais composés de parties distinctes, séparées les unes des autres par des intervalles, en d'autres termes, qu'ils ne sont point *un*, mais *multiple*. C'est justement ce que soutiennent les éléates physiciens. Alors il est clair qu'on ne saurait trouver un instant où la flèche sorte du lieu qu'elle occupe pour entrer dans le lieu suivant; car si on en trouvait un, elle serait à la fois dans le lieu qu'elle occupe et n'y serait pas. Mais l'espace et le temps sont *continus*; et s'il est vrai qu'on ne saurait trouver un in-

stant où la flèche sorte du lieu qu'elle occupe, c'est qu'elle en sort continuellement, qu'elle coule dans l'espace sans intervalle de lieux, à mesure que le temps s'écoule sans intervalle de moments. Les personnes qui connaissent les mathématiques savent qu'on calcule le mouvement, ou, pour parler le langage de ces sciences, qu'on en trouve l'équation, en considérant d'abord comme hypothèse, des intervalles d'espace et des intervalles de temps, qu'on resserre ensuite indéfiniment, enfin qu'on rend nuls pour rentrer dans le continu de l'espace et du temps.—*Achille* est destiné à montrer que, s'il y a du mouvement, le mobile le plus vite poursuivant le mobile le plus lent ne saurait l'atteindre. Supposons une tortue à vingt pas devant Achille, et limitons la vitesse de ce héros à la proportion d'un à vingt; pendant qu'il fera vingt pas, la tortue en fera un; pendant qu'il fera le vingt-unième pas, elle gagnera la vingtième partie du vingt-deux, et pendant qu'il gagnera cette vingtième partie, elle parcourra la vingtième partie de la partie vingt-unième; ainsi de suite : donc il ne l'attrapera jamais. Il saute aux yeux cependant que, si Achille a mis, par exemple, une demi minute à parcourir les vingt premiers pas, dans une minute entière il en parcourra quarante, tandis que la tortue en parcoura seulement deux, c'est-à-dire le vingt-unième et le vingt-deuxième; et il l'aura dépassée de dix-huit. Que signifie donc l'impossibilité de l'atteindre, qui ressort du raisonnement de Zénon? C'est qu'ici encore l'unité ou le continu de l'espace et du temps est dissous. L'espace est divisé en 20e, 400e, 8000e, 160000e, etc. de pas; le temps en 40e, 800e, 16000e, 320000e, etc., de minute. Rétablissez le continu, et Achille joindra la tortue à vingt-un pas et un 399e. Ces arguments de Zénon passent pour des subtilités sophistiques; et il faut convenir qu'ils en ont tout l'air. Néanmoins, ce sont des conséquences rigoureuses des principes de ses adversaires. Faute d'avoir compris ce qu'elles supposent, Bayle les regarde comme des objections insolubles. Aristote néanmoins le lui avait dit, quoique trop brièvement peut-être. Zénon dresse contre l'espace un raisonnement qui ne tient à aucune hypothèse et qui est juste en lui-même. Si tout ce qui existe doit être dans l'espace, dit-il, l'espace lui-même doit être dans un autre espace, ainsi à l'infini (Arist., *Phys.*, liv. IV, ch. 1 et 3); ce qui ne se peut : donc l'espace n'existe pas. Non, il n'existe pas comme chose à part, il n'est que l'ensemble des êtres créés. Voici maintenant deux argumentations contre la multiplicité. S'il y a plusieurs choses, elles sont autant qu'elles sont, ni plus ni moins; elles sont donc en nombre déterminé. S'il y a plusieurs choses, elles sont aussi en nombre infini; car, qu'on en prenne deux quelconques, il y en aura toujours d'autres entre elles. Ainsi, admettez la pluralité des choses, et vous êtes forcé de reconnaître qu'elles sont à la fois en nombre fini et en nombre infini; ce qui est contradictoire. Tu dis vrai, Zénon, dans la supposition de la pluralité absolument exclusive de l'unité. Mais, dans la pluralité qui est en rapport avec l'unité, la contradiction tombe, car l'infini et le fini subsistent ensemble. Par exemple : $\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$, ainsi sans terme, cette somme égale 1. S'il y a plusieurs choses, dit-il encore, elles sont en même temps semblables et dissemblables. Un grain de millet fait-il du bruit en tombant? — Non, répondent ses adversaires. — Et une mesure? — Oui. — N'y a-t-il pas cependant un rapport entre le grain et la mesure?— Certainement.— Donc par ce rapport le grain est semblable à la mesure. Mais il est dissemblable en ce qu'il ne fait pas de bruit en tombant et qu'elle en fait (Arist., *Phys.*, liv. VII, ch. 5; Simplicius, liv. VII, n° 37). Il est évident que cette conclusion, uniquement fondée sur ce que le grain de millet ne produit point de bruit pour l'oreille tandis qu'il en produit pour la raison, est étrangère à la question de la pluralité des choses; mais elle prouve très bien que leur réalité n'est point soumise au témoignage

des sens, et à cet égard elle frappe le sensualisme des éléates physiciens. — On attribue à Zénon l'invention de la dialectique ; en effet, il est le premier qui offre des démonstrations régulières et suivies ; et c'est avec non moins de fondement qu'on rapporte à lui l'origine de la sophistique ; car, pour l'ordinaire, il emploie ces démonstrations à mettre les autres en contradiction avec eux-mêmes, à les confondre par leurs propres aveux, et se donner plutôt l'apparence que la certitude de la vérité : manière de procéder qui engendre inévitablement l'esprit de sophisme. BORDAS DEMOULIN.

ZÉNON (de Cittium ou le Stoïcien). Il naquit vers l'an 340 avant J.-C., dans l'île de Chypre, à Cittium, ville bâtie par des Grecs et habitée par des Phéniciens. Fils d'un riche marchand nommé Mnasius, il paraît s'être lui-même livré au commerce dans sa jeunesse. Mais il l'abandonna pour l'étude, et on rapporte que le naufrage, près du Pyrée, de son vaisseau chargé de pourpre, causa ce changement. Il avait coutume de dire que les vents, en le faisant échouer, lui avaient été favorables. Toutefois, cet accident n'est pas généralement admis ; quelques historiens disent que ce vaisseau vint à bon port, et qu'après avoir vendu la pourpre à Athènes, il s'éloigna du tracas des affaires et embrassa la philosophie. Son premier maître fut Cratès-le-Cynique. Ensuite il fréquenta Stilpon et Diodore Cronus de l'école de Mégare, Xénocrate et Polémon de l'Académie. Après vingt ans de recherches et de méditations, il se mit lui-même à enseigner dans le Pœcile, l'un des portiques d'Athènes. C'est pourquoi on appelle quelquefois son école le portique ou stoïcisme, mot qui vient du grec *stoa*, et signifie *portique*. Il est vraisemblable qu'il se donna la mort à Athènes, à l'âge de 98 ans. Laërce, qui fournit ces détails, ajoute que les Athéniens lui avaient accordé tant de confiance qu'ils lui donnaient la garde des clés de leur forteresse, et tant de considération que, par un décret public du sénat, gravé sur deux colonnes, l'une à l'Académie, l'autre au Lycée, ils l'avaient honoré d'une couronne d'or et d'un tombeau parmi les hommes morts pour la patrie, comme témoignage de sa sagesse et de la conformité de sa vie avec sa doctrine. Il n'a pas beaucoup écrit, et il ne nous est parvenu de ses ouvrages que quelques fragments disséminés dans les autres auteurs de l'antiquité. — A cette époque, la Grèce, et principalement Athènes, sont dans une affreuse décadence. Le luxe et la corruption des mœurs avaient amené le despotisme ; le despotisme féconde le luxe et la corruption. Par les guerres intestines, par la victoire alternative des factions, les spoliations ont succédé aux spoliations ; et nul ne pouvant se promettre de conserver ce qu'il possède, ne songe qu'à en jouir. La vie publique qui remplissait les ames, périssant avec la liberté, leur a laissé un vide qu'elles cherchent à combler par les plaisirs. Au milieu de cette dissolution universelle, Épicure vient, avec les atomes de Démocrite, expliquer la maxime d'Aristippe, que « le plaisir est le souverain bien » ; il donne la théorie de la volupté et lui lègue son nom. — Zénon résout d'attaquer le mal et l'homme qui le légitimait de sa doctrine. A la maxime d'Aristippe, que « le souverain bien est dans le plaisir », il oppose la maxime d'Antisthène, que « le souverain bien est dans la vertu », s'efforce de la constituer aussi en théorie, de lui trouver un fondement dans la nature. Ce fondement est connu ; Platon a montré que c'est Dieu, la raison souveraine. Zénon, qui, comme nous venons de le remarquer, a passé par l'école de Platon ou l'Académie, ne peut l'ignorer. Mais il suppose cette raison corporelle ; il ne voit en elle que le feu vivant, raisonnable, éternel d'Héraclite ; feu qui crée, qui anime, qui gouverne le monde, et dont chaque ame est un rayonnement ; et, au lieu d'élever les hommes à elle, il l'abaisse jusqu'à eux. Avec ce matérialisme que deviendra la vertu, ô Zénon ? Le plaisir ne va-t-il pas s'emparer d'elle et la réduire à n'être que l'art de jouir ?

J'entends; tu proscriras le plaisir, même celui de la pensée; tu enlèveras l'homme au sentiment de soi, pour ne le faire vivre que dans la raison universelle. Suffit-il cependant de lancer anathème contre le plaisir pour renverser son empire? Qu'importe? telle est ton entreprise; et, dans le système de vertu fondé par toi, tout marche régulièrement, tout s'enchaîne avec ordre, comme dans le système de volupté établi par ton rival. En les considérant tour à tour l'un et l'autre, on y voit une parfaite correspondance régner entre ce qui se passe dans l'homme et ce qui se passe dans les autres êtres et dans Dieu. Que l'homme s'abandonne en aveugle à ses penchants, ou qu'il lutte sans relâche pour les étouffer et pour ne suivre que l'immuable raison, il ne fait que s'harmoniser avec le *tout*, tel que le conçoivent ces deux philosophes. Si Épicure nous livre au caprice de nos désirs, il ne voit en nous et dans l'univers qu'un jeu d'atomes ou de corpuscules que le hasard assemble et que le hasard disperse. La divinité qu'il admet, il la veut étrangère à nous et au monde, reléguée au-delà dans des espaces sans bornes, où elle goûte, dans une oisiveté complète, une félicité inaltérable, et nous offre en spectacle, dans leur plénitude, l'insouciance et la mollesse, qui doivent être notre partage. Si Zénon nous prescrit de résister à tous nos désirs et de n'obéir qu'à l'immuable raison, il ne voit qu'elle en nous et dans le monde, et cette raison est Dieu même. Ses disciples reproduisent partout cette idée; mais nul ne l'a rendue plus sensible que Sénèque : « Tout nom convient à Jupiter, dit-il. Voulez-vous l'appeler *Destin?* vous ne vous tromperez pas; de lui dépendent toutes choses, il est la cause des causes. Voulez-vous l'appeler *Providence?* vous le pouvez; c'est par ses conseils que ce monde subsiste et déploie ses mouvements. Voulez-vous l'appeler *Nature?* il vous est permis; car c'est de lui que tout est né, et c'est de son esprit que nous vivons. Voulez-vous l'appeler *Monde?* vous le pouvez encore; il est tout ce que vous voyez, uni tout entier à ses diverses parties, et se maintenant par sa propre puissance. (*Quæst. nat.*, liv. 2, ch. 45.) » Dans la 92e épître : « Pourquoi, dit-il, voudriez-vous qu'il n'y eût point quelque chose de divin dans le monde, qui est une partie de Dieu? Tout cet univers qui nous contient est un et Dieu; nous participons de lui et nous sommes ses membres. » Effectivement, dans le système de Zénon, le monde est à la fois ouvrage de Dieu, Dieu même et partie de Dieu : ouvrage de Dieu, puisqu'il est produit par l'éternelle raison ou le feu éternel, lequel enferme les germes de chaque chose, et qui, en sortant de soi et se répandant, les excite et les développe (Plut., *Opin. des anc. philos.*, liv. 1, ch. 7); Dieu même, puisque le monde n'est que ce feu développé; partie de Dieu, car lorsque ce développement est consommé, que les choses sont arrivées au plus haut terme de la vie, elles sont dévorées par ce même feu, qui rentre alors en lui-même pour en ressortir aussitôt et engendrer de nouveau le monde (Plut., *Contr. les stoïc.*, art. 37), ainsi sans fin et sans relâche. Ni replié en soi, ni épandu dans le monde, il ne lui est permis de se reposer. Par un côté essentiellement passif, débile, divisible, il ne peut se maintenir recueilli en lui-même; il faut qu'il déchoie, qu'il se disperse dans la multitude des choses : par un autre côté essentiellement indivisible, vigoureux et actif, il ne peut rester dispersé; il faut qu'il se ramasse en lui-même : entraîné par une pente invincible, et de l'unité à la pluralité et de la pluralité à l'unité, éternellement il prend la forme de l'une ou de l'autre. La multiplicité ou division est principe de faiblesse, de souffrance, de désordre. Voilà pourquoi le mal se trouve dans les choses; et, quoiqu'il diminue à mesure qu'elles remontent vers l'unité dont elles tombèrent à l'origine, il ne s'évanouit cependant que lorsqu'elles y parviennent à la conflagration générale. (Plut., *Contr. les stoïc.*, c. 17.) « Les stoïciens, dit Ritter voyaient dans la formation du monde une

période de la vie divine, qui a son commencement naturel et sa fin naturelle : commencement et fin qui se ressemblent; car, dans l'un et dans l'autre, le passif et l'actif sont entièrement unis; la diversité des choses y est résolue en l'unité, et tout est Dieu sans aucune opposition. Ce retour de toutes choses en Dieu, qui est en même temps le commencement d'une nouvelle formation du monde, est naturellement regardé comme le développement le plus parfait de la vie. Le monde, à la vérité, est parfait (considéré dans son ensemble), mais non ses parties, où l'opposition du bien et du mal est inévitable. Dans la combustion du monde, au contraire, tout mal passe, tout alors est raisonnable et sage. Or, comme, suivant cette manière de voir, la fin du monde ramène toujours le commencement, les stoïciens se montraient fort conséquents, quand ils regardaient toute nouvelle formation du monde comme semblable entièrement aux précédentes. Tout se renouvelle d'après la même loi, suivant laquelle tout s'était développé auparavant. Cela semble s'être aussi rattaché à ce que les stoïciens cherchaient à déterminer l'époque de la formation du monde d'après un calcul astronomique de la grande année, et qu'ils faisaient arriver la combustion et la nouvelle formation du monde sous la même constellation sous laquelle s'était faite la première. En conséquence, le renouvellement perpétuel du monde, toutes les fois que les astres se trouvent dans la même position respective, apparait ainsi en fait comme un mouvement parfaitement circulaire, où Dieu, comme être vivant, est conçu dans une activité vitale continuelle, tirant de son propre sein une vie parfaite et l'absorbant de nouveau. » (*Hist. de la phil.*, liv. 11, ch. 4). Dieu donc, et avec lui les autres êtres, qui forment les parties de lui-même, sont dans une action incessante, dans un travail continuel de production. Au milieu de cette universelle et féconde activité, l'homme pourrait-il se concevoir oisif et stérile? L'énergie divine n'est-elle pas en lui comme hors de lui? Or, quelle œuvre que celle qui lui est imposée! Être pensant, n'est-il pas fait pour amener, autant qu'il est possible, le règne de la raison dans l'espèce humaine? n'est-il pas fait pour détruire le mal sur la terre et pour y produire le bien? Le sage s'y dévoue de toutes les puissances de son être; il poursuit, inébranlable à travers les plus extrêmes vicissitudes, le triomphe de la vertu, qu'il regarde comme l'unique bien, et la ruine du vice, qu'il regarde comme l'unique mal. Insensible à ce qui n'est ni l'un ni l'autre, il n'est touché ni des affections, ni des haines; ni des richesses, ni de la pauvreté, ni du plaisir, ni de la douleur, ni de la santé, ni de la maladie, ni de la vie, ni de la mort; car on peut faire de toutes ces choses un bon ou un mauvais usage, et, dès lors, elles ne sont pour lui ni bien ni mal. C'est ainsi qu'il accomplit sa destinée, qu'il se montre l'image du Dieu de Zénon, comme l'insouciant et le voluptueux l'image du Dieu d'Épicure. A ses yeux, point de degrés dans la vertu ni dans le vice; toutes les vertus sont égales, tous les vices égaux, parce que point de degrés dans le renoncement à nos passions, à nos penchants, à nos désirs, à tout ce qui en nous n'est pas l'éternelle raison. Ce renoncement existe-t-il? voilà la vertu. N'existe-t-il pas? voilà le vice. En vain on chercherait un milieu imaginaire. De là, il résulte encore que les vertus sont inséparables, qu'on n'en saurait posséder une qu'à condition de les posséder toutes; bien plus, qu'une fois conquises, on ne peut les perdre, car on ne vit que dans la raison, on est entièrement mort à soi : le germe du vice, qui se trouve dans la vie en nous, est extirpé, et le vice impossible. Aussi le sage est-il le médiateur naturel entre les hommes et Dieu, le vrai pontife de l'humanité (Laërce). Trempé dans de pareils principes, qu'il vive au milieu des vices pour leur faire la guerre; qu'il attaque le despotisme et l'anarchie, il ne sera ni souillé par le contact de la corruption, ni ébranlé par les mé-

naces des tyrans ou les fureurs de la multitude.—Telle est la doctrine stoïcienne. Quoi de plus imposant ! Mais hélas ! que l'efficacité est loin de répondre à tant d'apparence ! Si elle peut saisir quelques ames exaltées, elle reste sans influence sur la foule. Dans la Grèce, elle ne produisit guère que des luttes d'école ; et, en donnant à Rome les Caton, les Brutus, les Thraséas, les Marc-Aurèle, elle laissa grossir le torrent de cette corruption qui devait tout emporter ; elle s'opposa à un despotisme forcené, qui voyait l'univers à ses pieds, et lui apprit qu'il ne lui était pas donné, comme il s'en flattait, d'abolir dans le genre humain le sentiment de sa dignité, *conscientiam generis humani aboleri* (Tac., *Vie d'Agri.*). Mais on s'aperçoit peu qu'elle l'ait arrêté dans ses turpitudes, dans ses iniquités, dans ses violences, dans ses atrocités, et qu'il en ait moins pleinement fourni sa hideuse et sanglante course. Veut-elle se maintenir dans sa rigidité ? elle demeure stérile. Qu'elle se relâche, pour se rendre abordable et se mettre à la portée commune, qu'elle accorde quelque prix à la vie, à la santé, à la fortune, elle reconnaît le plaisir ; et, comme elle fait l'âme matérielle, c'est au plaisir physique qu'elle ouvre la carrière, et la voilà perdue dans l'épicurisme. On ne comprend guère l'importance que lui attribue Montesquieu. « Les diverses sectes de philosophie chez les anciens, dit-il, peuvent être considérées comme des espèces de religions. Il n'y en eut jamais dont les principes fussent plus dignes de l'homme et plus propres à former des gens de bien que celle des stoïciens ; et, si je pouvais un moment cesser de penser que je suis chrétien, je ne pourrais m'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain. Elle n'outrait que les choses dans lesquelles il n'y a que de la grandeur, le mépris des plaisirs et de la douleur ; elle seule savait faire des citoyens, elle seule faisait les grands hommes, elle seule faisait les grands empereurs. Faites, pour le moment, abstraction des vérités révélées, cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les Antonin : Julien même, Julien, un suffrage ainsi arraché ne me rendra point complice de son apostasie ; non, il n'y a point eu, après lui, de prince plus digne de gouverner les hommes. Pendant que les stoïciens regardaient comme une chose vaine les richesses, les grandeurs humaines, la douleur, les chagrins, le plaisir ; qu'ils n'étaient occupés qu'à travailler au bonheur des hommes, à exercer les devoirs de la société, il semblait qu'ils regardassent cet esprit sacré, qu'ils croyaient être en eux-mêmes, comme une espèce de Providence favorable qui veillait sur le genre humain. Nés pour la société, ils croyaient tous que leur destin est de travailler pour elle ; d'autant moins à charge que leur récompense était toute dans eux-mêmes, qu'heureux par leur philosophie seule, il semblait que le seul bonheur des autres pût augmenter le leur. (*Esprit des lois*, liv. 24, ch. 10.) » Ce n'est pas Julien que nous voulons disputer à l'école stoïcienne, mais le privilége exclusif dont la gratifie Montesquieu de faire les grands hommes et les grands empereurs. Entraîné par son admiration excessive, il oublie que Julien appartient à l'école platonicienne, et que cette école, qui a son germe dans Pythagore, qui se développe dans Socrate et se constitue définitivement dans Platon, a formé de grands hommes, de grands citoyens, et dans Julien un grand empereur. Pythagore et ses premiers disciples renouvelèrent les lois et les mœurs des cités de la grande Grèce, en proie à l'anarchie et aux désordres, expulsèrent les tyrans au péril de leur vie, et peut-être ne furent-ils pas étrangers à cette institution des Samnites que Montesquieu admire à l'égal de celles de Crète, de Sparte et de Rome. Socrate, Xénophon, l'un de ses disciples, Phocion, disciple de Platon, et Platon lui-même, ne furent-ils pas de grands hommes et de grands citoyens ? « Ce que fit la phi-

losophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable, dit Bossuet, parlant des temps antérieurs à Zénon. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir, par de bonnes raisons, les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote et une infinité d'autres remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. On n'écoutait que ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'état. (*Discours sur l'Hist. Univ.*, 3e p., ch. 5.) » Non, la secte de Zénon n'était pas seule à savoir faire de grands hommes et de grands citoyens; elle n'a su même en produire que dans les temps où sa rivale régnait, lorsque l'homme s'étant fait matière dans l'épicurisme, pour l'arracher de cette abjection, il fallait le jeter hors de sa nature. Mais, comme très peu d'hommes sont capables de cette violence stoïque, le vice allait son train, même à Rome, où le stoïcisme exerça le plus d'action. Oh! que Montesquieu a raison de dire qu'il lui *faudrait pouvoir cesser de penser qu'il est chrétien, pour mettre au nombre des malheurs du genre humain la destruction du stoïcisme!* Car le christianisme a sauvé le monde que le stoïcisme laissait mourir. Ils ont, il est vrai, ceci de commun, que, dans l'un et dans l'autre, la raison éternelle devient sensible. En effet, elle n'aurait pu autrement avoir prise sur les hommes et les renouveler. Mais comment le stoïcisme la rend-il sensible? c'est en la confondant avec les corps. Au contraire, le christianisme la maintient spirituelle et séparée de l'univers, quoiqu'elle agisse continuellement sur lui pour le conserver. Il ne la rend sensible que parce qu'il lui fait revêtir notre nature; et tandis que, dans la doctrine de Zénon, elle se fond avec nous dans la matière, dans la doctrine et la personne de Jésus-Christ, elle ne paraît au dehors qu'afin de nous élever intérieurement à elle. — Redisons-le, la secte stoïcienne n'offre point la vie usuelle propre au grand nombre, dont la conduite décide du sort commun; elle n'est que l'excès de la sévérité, provoqué par l'excès de la mollesse, et, comme lui, fondé sur une erreur capitale, et qu'avec lui on voit reparaître chez les modernes au sein du christianisme. Que les casuistes s'avisent de plier l'Évangile à la dévotion mondaine et à la volupté, à l'instant s'élèvent les quiétistes et les jansénistes. Si les casuistes enseignent qu'on peut plaire à Dieu par de vaines pratiques et sans l'aimer, les quiétistes déclarent qu'on ne lui est agréable que par un amour désintéressé, étranger au motif même de la récompense future. Si les casuistes prétendent qu'on peut être saint en suivant tous ses penchants, les jansénistes soutiennent qu'il n'est de sainteté qu'en les étouffant tous et ne suivant que les mouvements de la grâce. Or, sur quoi les quiétistes établissent-ils leur amour pur? sur le principe de Malebranche, soit qu'ils le lui aient emprunté comme Fénelon, soit que d'eux-mêmes ils l'aient rencontré; principe qui veut que nous n'ayons point de raison propre et que ce soit Dieu qui nous éclaire et nous anime. En effet, si l'amour de Dieu ou le mouvement de l'ame vers lui n'est causé que par lui-même, il doit s'opérer sans intérêt comme sans concours de notre part. Évidemment ce principe revient à celui des stoïciens. Sur quoi les jansénistes fondent-ils leur grâce absolue? sur la supposition que nous avons été si corrompus par la chute primitive, que nous ne conservons de force que pour le mal; en sorte que c'est Dieu qui fait en nous, surnaturellement ou par la grâce, tout ce qu'il y a de bien. Ici encore, n'est-ce pas le stoïcien soutenant que de nous-mêmes nous ne sommes que source de désordre, je ne sais quoi d'informe et de rebelle, que la suprême raison doit travailler et soumettre pour que nous soyons bons? S'il disait que celui qui a conquis la vertu ne peut la perdre, Molinos n'affirme-t-il pas qu'une « ame arrivée à la mort mystique ne saurait vouloir autre chose que ce que Dieu veut, parce qu'elle

n'a plus de volonté et que Dieu la lui a ôtée? (*Act. de Cond.*, p. 61.) » D'où il résulte qu'elle est impeccable. Ce n'est que par inconséquence que le stoïcisme moderne ne professe point le panthéisme comme l'ancien. Du moment que Dieu nous éclaire et nous anime, qu'il fait tout en nous, il est nous-même, notre substance, et nous ne sommes que des modifications de lui. Au reste, pareille exaltation dans quelques ames, influence sur la réforme presque aussi restreinte. S'il produit aussi de grands caractères, des talents élevés, il n'oppose non plus à l'erreur que l'erreur, aux vices qui débordent et infectent la masse que des vertus extraordinaires et faites pour quelques hommes d'une trempe exceptionnelle. La morale qu'il combat est corruptrice sans doute; mais celle qu'il propose, anéantissant notre nature, ne saurait s'implanter dans les cœurs et y devenir la règle commune de la vie. Aussi l'église, dont la mission est de maintenir la vérité, et qui, à ce titre, ne doit tolérer aucun extrême, frappe les quiétistes et les jansénistes comme les casuistes. A quelque époque qu'il apparaisse, le stoïcisme ne peut être qu'une doctrine d'opposition passagère. Non seulement il manque son but, mais il tombe, malgré qu'il en ait, dans les excès qu'il veut détruire. Posez le principe que Dieu opère tout en nous, vous avez pour conséquence immédiate que tout ce qui s'y passe est droit et bon, et vous autorisez tous les désordres. Chrysippe, l'un des premiers et des principaux disciples de Zénon, vous dira que les adultères, les incestes, les trahisons, les homicides, les parricides, ne sont point contre la souveraine raison, contre la loi, contre la justice. (Plut. *Contradict. des Phil. stoïc.*, art. 34.) Dans quelques-uns de ses écrits régnait un affreux cynisme. Suivant Molinos, celui qui est parvenu à la contemplation ou mort mystique, n'est point comptable à Dieu des plus énormes crimes. Parmi les bégards, dont Molinos renouvela les erreurs, ne se commettait-il pas des infamies? (Bossuet : *Instruct. sur les états d'Orais.*) Port-Royal ne présente, je le sais, aucun aveu de ce genre, et il brille par la pureté des mœurs. Mais, où aboutit sa doctrine? Puisqu'il n'y a en nous d'action que celle de la grâce, lorsque nous péchons, il faut que Dieu nous la refuse et qu'il soit injuste, ou bien que ce que nous faisons ne puisse nous être imputé. — Le stoïcisme, c'est le devoir sans récompense, pas même dans le monde à venir. Zénon et ses disciples niaient l'immortalité de notre être pensant, qu'ils condamnaient à périr, tantôt avec la vie actuelle, tantôt avec celle de l'univers. Chez les quiétistes, le motif de la béatitude éternelle est écarté; et il doit l'être chez les jansénistes, aux yeux de qui Dieu nous sanctifie comme il lui plaît sans notre coopération. Pour tous, le devoir est une loi inflexible à laquelle il faut obéir, de cela seul qu'elle est loi, sans avoir égard à ce qui en résulte. Et ce devoir, qui conduit à tous les vices, comme nous venons de le voir, se détruit lui-même. Il en est ainsi de l'intérêt séparé du devoir, qu'Épicure enseigne sous le nom de plaisir, entendant par ce mot tout ce qui nous intéresse, puisque, dans sa doctrine, une chose est ou n'est pas notre intérêt, selon qu'elle nous plaît ou qu'elle nous déplaît. En vain il prêche la modération, il veut qu'on soit frugal, continent, juste, bienfaisant, à cause des inconvénients qu'attire la conduite opposée; en vain il exige le sacrifice du plaisir qui traîne après soi la douleur; la passion n'entend point cette prudence, elle ne sait que se satisfaire. Dès que l'intérêt se reconnaît seulement au plaisir, il n'est plus qu'une affaire de penchant, de goût, de fantaisie; il devient ce qui est nuisible comme ce qui est utile. Or, qu'est-ce qu'un intérêt qui nuit, qu'un bien qui fait du mal? Oui, il faut que le devoir et l'intérêt périssent, si on les isole. Le devoir seul suppose que nous ne sommes que raison, l'intérêt seul que nous ne sommes qu'affection, tandis que nous sommes l'un et l'autre à la fois. Nous ne connaissons point que nous ne soyons plus ou moins affectés de

ce que nous connaissons, et nous ne sommes affectés de quoi que ce soit que nous ne le connaissions plus ou moins. Il est donc impossible de nous soustraire l'affection et de nous laisser la raison, ou de nous soustraire la raison et de nous laisser l'affection : la ruine de l'une emporte la ruine de l'autre, et partant, la ruine de nous-mêmes. Le stoïcisme ancien ou moderne et l'épicurisme ne sont point autre chose. Qu'est l'homme, suivant le premier? De lui-même, rien qu'un sujet vide, où Dieu opère tout; et, suivant le second, qu'un fantôme, un caprice sensitif. Et si les casuistes nous supposent un être spirituel, ils sont en contradiction avec leurs préceptes épicuriens. Autant l'affection et la raison subsistent inséparables, autant l'intérêt et le devoir. Conçus dans leur union naturelle, ils sont vrais, se répondent et se soutiennent mutuellement. L'intérêt véritable n'est pas tout ce qui nous plaît, mais ce qui nous est utile. Il a donc une règle, et cette règle c'est le devoir. A son tour le devoir, que peut-il nous imposer, sinon ce qui nous est utile? Qu'on y prenne garde, la vertu n'est que le sacrifice de l'intérêt faux à l'intérêt véritable, de l'intérêt moindre à l'intérêt plus grand, et, dans une sphère plus haute, de l'intérêt borné et fugitif du temps à l'intérêt infini et immuable de l'éternité. Donc, le vrai devoir nous conduit à l'intérêt véritable, comme l'intérêt véritable nous entraîne au vrai devoir. Mais cet accord parfait ne régna que dans l'homme parfait, tel qu'il sortit des mains du Créateur. Rompu par la chute primitive, il ne sera point entièrement rétabli ici bas, parce que l'homme ne doit jamais y être entièrement restauré par le christianisme. Toujours il y aura plus ou moins guerre entre le devoir et l'intérêt, et triomphe alternatif de l'un sur l'autre. Cependant, gardons-nous de confondre l'empire exagéré du premier avec sa domination exclusive; elle aboutit aux mêmes excès que celle de l'intérêt; au lieu que son empire exagéré, si commun sous le christianisme, n'est que l'effort nécessaire pour secouer une dépravation terrible. — Tant que les mœurs ne sont que légèrement gâtées, ceux qui résistent n'opposent point de sévérité saillante. Mais lorsque la corruption est au comble, s'il arrive que la nature humaine sente le crime et la honte de son avilissement, elle se redresse en frémissant et se précipite dans le côté opposé. Parce qu'elle s'est tout permis, elle veut tout se refuser, et s'enfonce dans les privations. Après s'être saturée, ou plutôt pour s'être saturée de plaisirs, elle trouve des délices dans les macérations; elle s'enivre de douleurs. Ainsi, à la lumière de l'Évangile naissant, une partie des générations, épouvantée de se voir croupissante dans la dissolution païenne, transportée par l'invincible besoin d'expiation, qui crie au fond de l'ame, se plonge avec plus d'ardeur dans les austérités que l'autre dans les jouissances; et, à côté de la frénésie de la volupté, éclate l'enthousiasme de la souffrance. Par cette vaste persécution de l'homme contre lui-même, le monde est régénéré. Néanmoins, quelque salutaire qu'elle ait été, si on veut la prolonger au-delà des circonstances qui l'ont enfantée; si on organise en institution universelle et permanente le renoncement absolu au monde et à soi; si on tente d'enfermer les peuples dans les monastères, elle ramènera une partie des vices qu'elle avait d'abord bannis; non qu'ils en soient la conséquence directe, mais parce qu'une semblable rigueur ne convient point à tous les hommes dans tous les temps. Ne cessons de l'honorer lorsqu'elle viendra d'une disposition réelle de l'ame : expier est une obligation pour l'humanité coupable. Puis, dans l'impossibilité que l'intérêt et le devoir s'équilibrent exactement, il faut que celui-ci prédomine, autrement l'ordre serait renversé. D'ailleurs, si leur désaccord, leur lutte acharnée, les déplorables victoires de l'intérêt attestent la perturbation originelle de notre être, rien peut-être ne prouve mieux qu'il est en lui une spirituelle et immortelle énergie, que cet empire par

lui rendu au devoir détrôné, que ces soudains et violents retours par lesquels il veut quelquefois s'arracher aux appétits et aux penchants qui l'avaient subjugué, et, pour ainsi dire, rompre avec soi. Aujourd'hui l'intérêt a ressaisi la prépondérance; les fauteurs du passé s'imaginent que, pour la lui enlever, il n'y a qu'à ériger l'Europe en un vaste monastère, dont le pape serait le chef; folie d'autant plus insigne que les nations chrétiennes, renouvelées maintenant par le christianisme sous le rapport social, comme elles le furent jadis sous le rapport religieux, aspirent essentiellement à l'intérêt véritable, et qu'il ne se manifeste aucun mouvement général vers les austérités. S'il est des ames dégoûtées du monde, que celles-là élèvent une barrière qui les en sépare. Quant à la multitude, appelée à la pratique des lois de l'Évangile et non des conseils, l'unique moyen de la ramener au devoir, de balancer en elle l'amour des biens de la terre par l'amour des biens du ciel, c'est de raviver dans les ames les croyances chrétiennes, purgées des superstitions et du despotisme théocratique du moyen âge. — Plusieurs écrivains ont remarqué que nul n'a parlé avec plus de force de la nécessité des choses, et avec plus de magnificence de la liberté de l'homme que les stoïciens; ce qui paraît contradictoire, vu que la fatalité et la liberté s'excluent. Cependant, que la fatalité domine dans leur système, rien de plus clair, puisque les choses sortent nécessairement de Dieu et y rentrent nécessairement. Alors, comment la liberté peut-elle s'y trouver? Aussi pour eux ce mot signifie non le pouvoir de choisir, mais le pouvoir de ne relever que de la raison éternelle. Comme c'est le propre de leur sage, il s'ensuit qu'il est souverainement libre. Mais dépend-il de chacun de devenir ce sage; et si quelqu'un le devient, peut-il ne pas le devenir? Si chacun porte son sort dans sa main, la fatalité est renversée et le stoïcisme avec elle; s'il ne l'y porte pas, adieu la liberté. Lisez les principaux chefs de cette école, Zénon, Cléanthe, Chrysippe, Posidonius, Sénèque, Épictète, Marc-Aurèle, vous n'y trouverez là-dessus aucune explication véritablement satisfaisante. BORDAS DEMOULIN.

ZENON, empereur d'Orient, surnommé *l'Isaurien*, parce qu'il était de l'Isaurie, contrée située au pied du mont Taurus, et tributaire des empereurs romains. On pense qu'il naquit l'an 326. Il sut si bien s'insinuer dans les bonnes grâces de Léon I[er], dit *le Thrace*, qui venait de monter sur le trône d'Orient, que celui-ci lui donna la main de sa fille Ariadne, en 458. Pendant tout le règne de Léon, le caractère de Zénon ne se trahit par aucun acte qui pût faire soupçonner l'extrême dissolution de mœurs à laquelle il se livra plus tard. Naturellement indolent et sensuel, mais retenu dans ses penchants, il ne se montra tel qu'il était qu'après avoir saisi les rênes de l'empire, en 474. Alors il se plongea dans tous les genres de débauches et de voluptés. On l'accusa même d'avoir empoisonné son fils dans la vue de régner seul. Ses dérèglements le rendirent si odieux dès le commencement, que Vérine, sa belle-mère, et Basilisque, frère de Vérine, entreprirent de le chasser au bout de quelques mois. Il fut obligé d'abandonner le trône à Basilisque, qui y monta en 475. Mais ce prince n'y resta pas longtemps. L'année suivante, Zénon fut rétabli dans sa puissance par sa fidèle garde isaurienne, à qui déjà il était redevable d'avoir été élevé à l'empire à la mort de Léon. Cet événement ne le rendit pas plus sage. Désormais, il ajouta à tous ses vices celui de tyran. Il se fit le persécuteur des catholiques qui refusaient de reconnaître l'édit fameux qu'il publia sous le nom d'*Hénotique*, dans le but de rétablir l'union parmi les sectes. Cet édit ne contrariait en rien la doctrine orthodoxe sur le mystère de l'Incarnation; mais il n'y était nullement fait mention du concile de Chalcédoine, qui était pour les catholiques la dernière règle de leur foi. Deux révoltes se déclarèrent vers la fin du règne de Zénon : l'une

provoquée par Marcien, son beau-frère, qui revendiquait les droits de Léontia sa femme, comme fille aînée de Léon; l'autre, excitée par Léontius, commandant des troupes de Syrie. Les deux chefs rebelles trouvèrent la mort dans cette lutte. Cependant la haine qu'on portait à Zénon augmentait chaque jour. Ariadne, qui le détestait comme les autres, et d'autant plus qu'elle nourrissait un tendre sentiment pour un officier du palais, nommé Anastase, le fit, dit-on, enterrer tout vivant. Elle profita pour cela d'une attaque d'épilepsie à laquelle il était sujet. Plusieurs jours après le cercueil ayant été ouvert, on trouva qu'il s'était dévoré toute la chair des bras. Sa mort arriva l'an 491. Il avait alors 65 ans, et en avait regné dix-sept et trois mois.

L. Da Touaraz.

ZÉPHIRE, ou plutôt Zéphyre; c'est le vent d'ouest. Bien qu'Homère lui donne quelquefois l'épithète de *violent*, des quatre vents qui soufflent des points cardinaux du ciel, il est néanmoins le plus doux. Son nom, tout grec, signifie celui qui apporte la vie : il se compose du substantif *zôé* (vie), et du verbe *phérëin* (porter). Plutarque, d'après cette étymologie sans doute, lui donne pour fils l'Amour, qu'il enfanta d'un souffle sur les lèvres de la céleste Iris. Lucrèce appelle ce vent, dans la langue du Latium, du nom charmant de Favonius (*qui favet* [qui favorise]). Hésiode trouvait si beau ce précurseur du printemps qu'il le fait, dans sa *Théogonie*, enfant des dieux. Des mythes le disent fils d'Éole ou d'Astrée, le conducteur des astres, et de l'Aurore ou de la Furie, ou Harpie-Céléno, suivant quelques autres. Ces derniers semblent avoir suivi la triste épithète dont Homère qualifie si souvent Zéphyre. Cet aimable dieu avait un autel à Athènes : on lui sacrifiait une brebis blanche, image de ces nues argentées et printanières, dont son souffle sème les plaines occidentales du ciel. Son épouse, à laquelle il avait donné l'immortalité, et qui pâlit à chaque automne de peur de la perdre, était une toute jeune, une toute fraîche, une toute naïve et délicate nymphe des îles Fortunées, qu'il enleva sur ses ailes de papillon et transporta dans la Grèce, où on l'appela Chloris *la verdoyante* : son nom latin, non moins doux, fut *Flora*. — Zéphyre a une innombrable petite famille qui dort ou se balance sur les feuilles des forêts et dans le calice des fleurs : ce sont les Zéphirs qui ont dérogé en français, comme l'on voit, à l'orthographe du nom de leur père. Les poètes et les peintres représentent ce dieu tantôt comme un enfant, volant à travers l'azur des cieux, porté par des ailes diaprées, et le front couronné de bluets et de primevères; tantôt comme un tout jeune homme demi-nu, frais comme les roses et les lis, qu'il laisse échapper avec complaisance d'une corbeille faite d'un jonc délié comme de la dentelle. Un ami du printemps et de la nature a réuni dans les vers suivants les attributs et les jeux habituels de ce joli génie ailé, si désiré des laboureurs et des belles :

Il est un demi-dieu, charmant, léger, volage;
Il devance l'Aurore, et, d'ombrage en ombrage,
Il fuit devant le char du Jour :
Sur son dos éclatant où frémissent deux ailes,
S'il portait un carquois et des flèches cruelles,
Vos yeux le prendraient pour l'Amour.

Ce n'est point un enfant, mais il sort de l'enfance;
Entre deux myrtes verts tantôt il se balance,
Tantôt il joue aux bords des eaux;
Tantôt, dans son caprice, il promène sur l'onde
Les filets d'Arachné, la feuille vagabonde,
Ou le nid léger des oiseaux.

Denné-Baron.

ZÉPHIRIN, seizième pape, succéda à saint Victor en l'an 203, sous le règne de Septime-Sévère. C'était un Romain, fils d'Abundius ou Abundantius, et homme simple, timide. Le père Pagi affirme que, pendant la persécution ordonnée par cet empereur, il se tint caché jusqu'à la fin de l'orage. Il n'en fut pas moins persécuteur lui-même, en excommuniant Tertullien, et les montanistes dont il suivait les erreurs. Tertullien s'en vengea en l'accusant de mollesse, et surtout d'une indulgence coupable envers les adultères et les homicides dès qu'ils se repentaient. Baillet rapporte qu'un confesseur appelé Natalis, ayant adopté l'hérésie de Théodote de Byzance contre la

divinité de Jésus-Christ, fut fouetté pendant la nuit par des anges, et que ce confesseur vint le lendemain se jeter aux genoux de Zéphirin pour lui demander son absolution. Ce pape mourut en 220 ou 221, après 17 ou 18 ans de pontificat, et fut enterré dans le cimetière de Calixte sur la voie Appienne. On a mis sur son compte quelque décrétales, dont une saine critique a prouvé la fausseté : c'était de son temps qu'écrivaient Origène et Minutius-Félix. VIENNET, de l'académie française.

ZÉRO, chiffre formé comme un o, qui n'a point de valeur propre, mais qui augmente la valeur des nombres dont il est précédé d'autant de dixaines qu'ils renferment d'unités. — Le zéro joue un grand rôle dans notre système de numération, et M. Chasles en a recherché avec soin l'origine. — On avait fait dériver ce mot, par transposition, de l'hébreu *ezor*, qui signifie *cingulum*, parce que le zéro en représente la figure; puis on s'était accordé à le faire venir de l'arabe *syhron*, *syfron* (vacuum, inane). M. Chasles ayant découvert que dans des manuscrits fort anciens le zéro était appelé *sipos*, a très judicieusement établi que l'étymologie de ce mot se présentait naturellement dans ψῆφος, *jeton à compter* (rond, cercle), et que le zéro était de forme et d'origine grecques. Si cette opinion était adoptée, on pourrait en tirer d'importantes conséquences sur la source véritable de l'arithmétique des Indiens et des Arabes, mais la question est encore bien loin d'être résolue. — Proverbialement et au figuré : c'est un *zéro*, un vrai *zéro*, un *zéro* en chiffre, se dit d'un homme qui n'est d'aucune considération; sa fortune est réduite à *zéro*, elle est entièrement dissipée. — *Zéro* sert aussi à marquer au thermomètre de Réaumur la température de la glace fondante : le thermomètre est descendu à *zéro*; il est à tant de degrés au-dessus, au-dessous de *zéro*. SÉDILLOT.

ZEUXIS. La plupart des archéologues se sont fort peu occupés de la peinture chez les anciens; les exemples qu'on trouve dans les écrits de Winkelmann et autres savants sur le beau idéal sont tous empruntés à la sculpture; de sorte que beaucoup de gens ont une fausse idée de l'art de la peinture chez les Grecs. Il en est d'autres qui, plus hardis ou plus ignorants, nient la prétendue perfection ou la variété qu'on attribue aux ouvrages des peintres anciens. Malheureusement il ne nous est parvenu qu'un très petit nombre de belles peintures antiques, encore sont-elles disséminées dans toutes les galeries de l'Europe; mais on voit à Paris, dans l'ancien musée Charles X, huit figures représentant les Muses; et ces tableaux, tels qu'ils sont encore, doivent inspirer à tout homme doué de quelque jugement une haute idée du goût et de la science de ces artistes anciens, dont Pline ne nous a laissé qu'un catalogue bien imparfait. Zeuxis, qui, par ordre de date, est l'un des premiers artistes grecs dont il parle, fut aussi l'un des plus fameux artistes que produisit la Grèce. Quintilien nous apprend que les peintres ses contemporains lui avaient donné le nom de *Législateur*. Il florissait à une époque généralement placée entre la 90e et la 95e olympiade (environ 400 ans avant Jésus-Christ). Pline dit positivement qu'il suivit la carrière d'amélioration ouverte par Apollodore d'Athènes dans la quatrième année de la 95e olympiade. Mais il ne dit pas quel âge avait Zeuxis à cette époque. Cependant il blâme ceux qui placent la date de sa réputation dans la 89e olympiade, « au lieu qu'il fallait, dit-il, y placer Démophile d'Himère et Néséas de Thase, parce que ce fut de l'un de ces deux peintres, on ne sait bien lequel, dont Zeuxis fut l'élève. » Eusèbe rapporte le temps de la célébrité de cet artiste à la 78e olympiade; et Bayle dit, dans son excellent dictionnaire, qu'il faudrait prendre un milieu entre l'opinion d'Eusèbe et celle de Pline, parce qu'on lit dans Plutarque que notre peintre vivait lorsque Périclès fit construire les édifices publics dont il donna l'intendance à Phidias. Or, Péri-

clès mourut pendant la 87e olympiade. — Zeuxis naquit à Héraclée; mais il y avait, tant en Grèce qu'en Italie, beaucoup de villes de ce nom. On doit supposer que Pline, Élien, Cicéron, veulent désigner Héraclée dans le Pont : alors il aurait été l'un des plus grands maîtres de l'école asiatique, comme Apollodore fut l'un des créateurs de l'école helladique; car, selon Pline, avant la venue d'Eupompe, la peinture grecque ne se divisait qu'en ces deux écoles. L'auteur que nous venons de citer en dernier lieu dit, à propos des progrès que Zeuxis fit faire à son art : *Audentemque jam aliquid penicillum ad magnam gloriam perduxit*. D'autres écrivains prétendent qu'il sut distribuer avec harmonie les effets de l'ombre et de la lumière : *Luminum umbrarumque rationem invenisse traditur*, dit Quintilien. Mais, d'après ce texte, on ne doit pas supposer qu'il ait fait usage du clair-obscur. D'ailleurs il est généralement reconnu que l'art de peindre était encore dans son enfance au temps de Zeuxis. Le passage suivant de Cicéron le prouve assez : « Dans Zeuxis, Polygnote, Timante, et dans les autres peintres qui n'ont employé que quatre couleurs, nous louons la beauté du dessin; mais dans Aëtion, Nicomaque, Protogène, Apelle, tout est déjà parfait (*in Bruto*, n° 18). » — Zeuxis acquit par son talent d'immenses richesses, qu'il employait à satisfaire son goût pour le luxe et les démonstrations fastueuses. On raconte qu'à la célébration des jeux olympiques ses nombreux suivants étaient revêtus de manteaux sur lesquels on lisait son nom brodé en lettres d'or. Sa fortune et sa gloire, toujours croissantes, lui suscitèrent des envieux, et le peintre Apollodore, dont il a été parlé trop haut, écrivit une satire contre lui et ses ouvrages. Mais Zeuxis eut raison de ses rivaux en opposant à leurs calomnies un dédain superbe, un orgueil intraitable. Il ne voulut plus vendre ses tableaux; il les donna à ses amis, à ses vrais admirateurs, disant que personne n'était assez riche pour les payer ce qu'ils valaient. Il fit don aux Agrigentins d'un *Alcmène*, et d'un *Pan* au roi Archelaüs. Élien ajoute un trait à cette singularité, en rapportant qu'il donnait en effet ses tableaux, mais qu'avant de s'en séparer il les exposait en grande pompe dans son atelier et en faisait payer la vue. Il montra ainsi son *Hélène* pour de l'argent, et ses ennemis en prirent occasion de donner à cette peinture le nom d'*Hélène la courtisane*. Valère-Maxime dit que Zeuxis avait écrit au bas de ce portrait les trois vers de l'*Iliade* dans lesquels Homère fait rendre hommage à la beauté d'Hélène par Priam et les vieillards de son conseil. C'est une question non résolue que celle de savoir si cette Hélène était la même que Pline mentionne comme décorant les portiques de Philippe à Rome; ou bien encore si ce fut la même Hélène que Zeuxis peignit pour les Crotoniates, et qui fut placée dans un temple de Junon Lacinienne. A propos de cette peinture, que Pline désigne sous le nom vague d'un tableau fait pour les habitants d'Agrigente, on dit que ces derniers, ou, si l'on veut, ceux de Crotone, ayant fait venir à grands frais Zeuxis dans leur ville, lui demandèrent un portrait d'Hélène; et, pour rendre plus facile la tâche du peintre, lui montrèrent leurs plus belles filles dans un état de nudité. Il choisit parmi ces vierges cinq modèles, et, copiant dans chacune ce qu'elle avait de plus beau, il en forma l'image d'Hélène. — Si l'on interprète le silence des auteurs à ce sujet, selon toute apparence Zeuxis ne peignit pas de grandes compositions sur les murailles, comme Polygnote et Micon, ses contemporains. Il eut pour rivaux Timanthe, Androcyde, Eupompe et Parrhasius. Ayant disputé le prix de la peinture à ce dernier artiste, il avoua qu'il avait été vaincu. Nous passerons sous silence les deux anecdotes si connues des *raisins* et du *rideau*; on les trouve partout, et elles nous paraissent peu dignes d'être prises au sérieux. Aristote reproche à Zeuxis de n'avoir pas su exprimer les mœurs et

les passions. Pline dit le contraire, à l'égard d'un portrait de Pénélope ; mais il reconnaît qu'on peut reprocher à Zeuxis d'avoir fait ses têtes et ses articulations trop fortes. Quintilien affirme qu'en cela le peintre voulait imiter Homère, dont les héros sont robustes et les femmes d'un extraordinaire embonpoint. Quant à la solidité des peintures antiques, on en peut juger par ce qui suit. Pétrone, qui vécut cinq cents ans plus tard que Zeuxis, dit qu'il a vu les œuvres de ce maître, *nondùm vetustatis injuriâ victas*; et Marius Victorinus, qui vivait pendant le IVe siècle, a écrit qu'il existait encore de son temps des ouvrages de Zeuxis; ce qui leur suppose une durée de plus de sept siècles. — Ses meilleurs tableaux furent, d'après Pline ; et en outre de ceux que j'ai déjà cités : un *Athlète*, au bas duquel il écrivit cette phrase : *On l'enviera plutôt qu'on ne l'imitera*; un *Jupiter dans l'Olympe et entouré de dieux*; un *Hercule enfant*, qui étouffe des serpents en présence d'Alcmène sa mère et d'Amphitryon ; un *Marsyas lié*, qui figurait à Rome dans le temple de la Concorde. Il peignit aussi des camayeux en blanc (*monochromata ex albo*) et modela des figures en argile. — Lucain a décrit un tableau de Zeuxis, représentant un *Centaure femelle*, dont Pline ne parle point. D'autres auteurs, parmi lesquels il faut citer Élien, rapportent qu'il exécuta des embellissements pour le palais du roi de Macédoine Archeloüs. — Verrius Flaccus attribue la mort de Zeuxis à un fait singulier : ce peintre, un jour qu'il avait entrepris le portrait grotesque d'une vieille femme, eut de si violents accès de rire en considérant son œuvre qu'il en mourut. ANTOINE FILLIOUX.

ZIBELINE, sorte de martre de Sibérie à poil très fin (*v.* MARTRE, tome XXXVII, 74e livraison, page 259).

ZIMISCÈS (JEAN Ier, surnommé), empereur d'Orient, issu par son père d'une des plus nobles familles de l'empire, s'acquit, à la faveur de ses exploits, une grande réputation militaire avant de monter sur le trône. Ayant reçu, ainsi que son cousin Curcuas, les offres les plus avantageuses de l'eunuque Bringas, ministre tout-puissant sous l'empereur Romain II, pour faire périr Nicéphore, il révéla tout à ce général, le détermina à accepter la souveraine puissance, et le fit proclamer empereur par l'armée d'Orient (962). Pour prix de ce service, Zimiscès eut le commandement de ces troupes, et fut envoyé en Cilicie contre les Sarrasins. Une victoire éclatante qu'il remporta sur les Barbares l'ayant placé au premier rang des généraux grecs, excita la jalousie de Léon, frère de l'empereur, qui réussit à lui faire donner, au lieu du commandement des troupes, la charge d'intendant-général des postes. Il en témoigna son mécontentement, et fut exilé dans ses terres. Ainsi les rois récompensent d'ordinaire les mal-avisés qui leur posent une couronne sur la tête. Mais Zimiscès, entretenant une liaison secrète avec Théophanon, veuve de Romain II, remariée à Nicéphore, obtint, grâce au crédit de cette impératrice, l'autorisation de venir à Chalcédoine, et bientôt, par ses conseils, il songea à s'emparer du trône. A la faveur des ténèbres, il pénètre dans le palais de Nicéphore à la tête d'une troupe d'hommes dévoués, le voit assassiner sous ses yeux, se fait proclamer empereur, et déclare qu'il ne veut être que le collègue ou plutôt le père des deux jeunes princes Basile II et Constantin VIII. Pour se faire couronner par le patriarche Polyeucte, il fut obligé, sur la demande de ce zélé défenseur de l'église, de jurer qu'il n'avait point trempé ses mains dans le sang de Nicéphore, de bannir ses assassins, l'impératrice elle-même, et surtout de déchirer publiquement l'édit par lequel le défunt empereur avait ravi à l'église divers priviléges. — Zimiscès continua sous de plus heureux auspices un règne inauguré par le meurtre. Il distribua une partie de ses biens aux habitants des campagnes, et consacra l'autre à l'agrandissement et à la dotation d'une léproserie. Il se concilia l'affection des peuples, livrés aux hor-

reurs de la famine depuis trois ans, en achetant du blé dans toutes les contrées voisines et le faisant vendre à bas prix. Ces soins, donnés au soulagement de l'empire, n'empêchèrent pas le nouveau prince de se faire respecter au dehors. Un de ses eunuques, le patrice Nicolas, battit une armée musulmane qui menaçait Antioche. Son beau-frère, Bardas Sclerus, défit les Russes sous les murs d'Andrinople, et étouffa une révolte excitée par les prétentions de Bardas Phocas à l'empire. Enfin il marcha lui-même contre les Moscovites, qui, malgré leur défaite, restaient maîtres de la Bulgarie, et déploya autant de bravoure personnelle que de talent stratégique dans cette campagne, qui eut pour résultat de forcer Sviatoslaf, leur chef, à demander la paix, et de rendre pour quelque temps la Bulgarie à l'empire grec. Zimiscès fut reçu en triomphe dans sa capitale par le patriarche, le clergé, le sénat et le peuple. Il répondit à ces témoignages d'attachement par l'abolition de l'*impôt de la fumée*, établi depuis plus de 150 ans sur les cheminées. Il résolut alors d'enlever aux infidèles Jérusalem, et toutes leurs possessions en Syrie et en Mésopotamie (*v.* Croisades); mais, l'armée qu'il fit partir dans ce but en 972 ayant essuyé de grands désastres après avoir obtenu quelques succès, il se mit en campagne lui-même, et fit dans les deux années suivantes de rapides et nombreuses conquêtes, qui eussent été plus avantageuses si elles avaient été durables. Une maladie sérieuse le força de reprendre le chemin de Constantinople. En traversant la Cilicie, il fut frappé d'étonnement à la vue de magnifiques propriétés, et, ayant appris qu'elles étaient à l'eunuque Basile, son grand chambellan, il soupira, et dit : « Il est bien triste que les travaux des Grecs ne servent qu'à enrichir un eunuque. » — Basile, craignant que l'empereur ne passât des plaintes aux effets, et ne lui fît rendre compte de sa conduite, engagea par ses promesses un échanson à mettre du poison dans le breuvage de l'empereur. Depuis, le prince ne fit que languir : il mourut en 975 à l'âge de 51 ans, après un règne trop court qui avait fait oublier le crime de son avénement. Il fut enterré dans l'église du Sauveur, qu'il avait fait bâtir.

Albert Deville.

ZINC (chimie). Ce métal, connu depuis long-temps, n'a acquis que de nos jours quelque importance, quand on a su le travailler de manière à le convertir en feuilles et en fils, qui servent à beaucoup d'usages. Facilement altérable par l'air humide, il n'existe jamais dans la nature, qu'à l'état de combinaison avec le soufre, l'acide silicique, l'acide carbonique et l'eau; la première de ces combinaisons porte le nom de *blende* : la *calamine* est formée du mélange des deux derniers. — Ces deux minéraux sont grillés pour dégager le soufre, l'acide carbonique et l'eau qu'ils renferment; après quoi on réduit, au moyen du charbon, l'oxyde obtenu, en le soumettant à une haute température dans des fours à reverbères ou des mouffles : le zinc se distille, et vient se réunir dans des fosses. — Le zinc est d'un blanc bleuâtre, lamelleux, mou et graissant les mains; sa densité varie, suivant qu'il a été fondu ou martelé, de 6, 8 à 7, 20; quand on le soumet à l'action du marteau ou du laminoir, il peut s'étirer, pourvu que la température ne soit pas au-dessus de 150, ni au-dessous de 100; mais il exige de fréquentes recuites : vers 200, il s'écrase et peut même se pulvériser; fusible à 375°, il se volatilise à la chaleur rouge. — Le zinc s'altère rapidement au contact de l'air humide; il se couvre d'une faible couche d'oxyde, qui préserve assez bien, pendant long-temps, le reste de la masse; chauffé jusqu'au-dessous du rouge, il s'enflamme et brûle avec une très vive lumière blanche, et forme une matière blanche lanugineuse, légère, qui se disperse souvent en grande quantité dans l'atmosphère : l'éclat de la lumière produite dans cette combustion fait employer le zinc dans les feux d'artifices. L'oxyde n'est pas volatil : s'il se répand dans l'air, cet effet est dû à la vo-

latilisation du métal lui-même, qui brûle dans l'atmosphère, et produit un oxyde très léger, que le mouvement de l'air entraîne. — Sous l'influence des acides faibles, le zinc décompose l'eau avec une grande rapidité, et sert ainsi à la préparation de l'hydrogène. Une faible proportion de quelques métaux étrangers dans le zinc augmente beaucoup la rapidité de cette décomposition : ainsi, si du zinc pur dégage dans un temps donné 5 d'hydrogène, un alliage de 9 de ce métal et 10 de fer en dégageraient 100.— Mis en contact avec d'autres métaux, le zinc forme une pile dont il est toujours l'élément électro-positif; d'où il résulte qu'il peut les préserver de l'action des corps qui tendent à les oxyder : c'est sur cette propriété qu'est fondée la préparation des *fers galvanisés*, dont l'application peut fournir de très utiles résultats, et que malheureusement un agiotage effréné a tendu à décréditer, comme tant d'autres choses bonnes sur lesqnelles il s'est exercé. — Cette action conservatrice du zinc repose snr un fait général de physique, d'après lequel deux métaux en contact se constituent dans des états d'électricité opposée, l'un attirant alors l'oxygène et les acides, et l'autre devenant impropre à s'y unir; mais dont les conséquences, en ce cas, n'ont été appliquées qu'il y a peu d'années encore. — Vers 1812, le célèbre chimiste Humphry Davy, consulté par l'amirauté anglaise sur les moyens qui pourraient être mis en usage ponr préserver de la rapide altération qu'éprouvent en mer les feuilles de cuivre servant à revêtir les vaisseaux, arriva, par une suite nombreuse d'expériences, à ce fait remarquable, qu'il suffit de placer, sur une surface étendue de ce métal, un fragment de divers métaux plus altérables que lui, comme du fer ou même de la fonte, de l'étain, du zinc, pour le préserver de toute altération lorsqu'il est en partie immergé dans l'eau de mer. La quantité de métal préservateur est variable pour une surface donnée de cuivre, suivant sa propre altérabilité; des bâtiments ont pu, dans des voyages de longs cours, être ainsi préservés de toute altération. Cet ingénieux et salutaire moyen n'a pas offert, cependant, tous les avantages qu'on en avait espérés, parce que le cuivre, devenant négatif, se recouvrait d'une quantité de mollusques qui pouvaient aller jusqn'à modifier la marche du navire. — En étendant la surface du zinc sur la totalité du métal à préserver, on soustrait complètement celui-ci à l'altération; et c'est ainsi que, en *étamant* avec du zinc des feuilles en fer, on peut impunément les abandonner à l'air ou à l'humidité sans qu'elles éprouvent d'altération : tel est le procédé suivi par Sorel pour la galvanisation du fer. Si, au lieu d'*étamer* le métal au zinc, on le recouvre d'une peinture renfermant ce métal très divisé, on parvient également à le préserver. — Nous pensons qn'il est inutile de nous étendre ici sur les divers composés que peut former le zinc, il nous suffira de dire que tous ses sels sont vomitifs, en raison de leur solubilité; aussi ne peut-on, sans danger, employer le zinc ou des vases *étamés* avec ce métal pour la préparation des aliments, la conservation du vin, etc. Nous signalerons seulemeut un alliage très utile que ce métal forme avec le cuivre, et que l'on désigne sous le nom de *laiton*, *metal du prince Robert*, *similor*, etc. Ce composé, employé à nn grand nombre d'usages, se lamine et s'étire bien en fils à froid, prend bien la dorure, et est employé avec avantage ponr la confection des objets connus sous le nom de *bronzes dorés* : on le prépare soit en fondant dn cuivre avec du zinc, soit en chauffant nn mélange de mine de zinc, de charbon et de cuivre. Le zinc étant volatil, il s'en perd toujours une portion qui vient brûler à la surface du bain : on est donc obligé de doser ce métal plus fortement, et, dès lors, il est difficile d'obtenir des alliages qui offrent rigoureusement les mêmes proportions.

H. Gaultier de Claubry.

ZIZIM est le nom incorrect, mais vulgaire de Djem, *le majestueux*, prince

othoman, célèbre par ses aventures et ses malheurs. Il s'était signalé par sa bravoure, et gouvernait depuis six ans la Caramanie, lorsqu'à la mort du sultan Mahomet II, son père, en 1481, il disputa le trône à Bajazet II, son frère aîné. Vaincu dans une première bataille, il s'enfuit en Égypte, fit le pèlerinage de la Mekke, et, malgré les secours de Caït-Bay, sultan des Mamlouks, il essuya une seconde défaite. Après avoir mené une vie errante à travers mille dangers, il s'embarqua pour l'île de Rhodes, sur la foi d'un sauf-conduit que lui avait envoyé le grand maître Pierre d'Aubusson. Mais l'or et les menaces de Bajazet ayant amené un traité entre la Porte-Othomane et les chevaliers, les droits de l'hospitalité furent indignement violés envers Djem. Sous prétexte de le conduire en France, pour gagner la Hongrie, d'où il lui aurait été facile de revenir en Turquie, il fut conduit par mer à Nice, en septembre 1482, avec une cinquantaine de musulmans qui composaient sa suite. Transféré, en janvier 1483, à Exiles, puis à Rumilly, il y reçut la visite du jeune Charles Ier, duc de Savoie, et l'intérêt qu'il sut inspirer à ce prince lui attira de nouvelles persécutions. On l'embarqua sur l'Isère, puis sur le Rhône jusqu'à Lyon, et on le conduisit de château en château jusque dans celui de Sassenage, en Dauphiné, où l'amour de la fille du gouverneur lui fit pour quelque temps oublier ses infortunes et ses projets; il n'y resta que deux mois. On ne le laissa pas plus long-temps dans celui de Bourganeuf, patrimoine de Pierre d'Aubusson; mais on l'y ramena, après l'avoir détenu quatre mois dans deux autres châteaux, et deux ans dans la forteresse de Bois-l'Ami, en Auvergne. On avait successivement éloigné de lui son plus fidèle confident et vingt-neuf autres personnes de sa suite, et cependant, le grand maître, abusant de plusieurs blancs-seings de Zizim pour persuader à tous les souverains de l'Europe qu'il était libre, recevait 20 mille florins du sultan d'Égypte pour les frais du prochain retour de ce prince en Asie, 10 mille du pape Innocent VIII et des rois de Hongrie et de Naples, pour lui fournir les moyens de rentrer dans l'empire othoman, et de Bajazet II, en 1484, un riche reliquaire, comme témoignage de reconnaissance. Un projet d'évasion, favorisé par Pierre II, duc de Bourbon, à qui Zizim avait envoyé deux de ses gens, échoua par la délation d'un traître, et ce malheureux prince fut resserré plus étroitement dans la tour à sept étages que d'Aubusson avait fait construire à Bourganeuf. Enfin, de nombreuses sollicitations déterminèrent Charles VIII, roi de France, à l'envoyer en Italie. Délivré de sa prison, le 10 novembre 1487, Zizim fut conduit à Toulon, embarqué pour Civita-Vecchia, reçu à Rome avec les plus grands honneurs, et logé dans le palais du pape, qui, dans une audience solennelle, le baisa au cou en présence de dix ambassadeurs étrangers. Après trois jours de gala, Zizim eut avec le pontife une conférence particulière, et lui arracha des larmes en lui racontant ses longues infortunes; mais son refus de se rendre en Hongrie pour y servir d'épouvantail aux chrétiens contre les musulmans, sa persistance à demander qu'on l'envoyât en Égypte, et à ne pas vouloir se faire baptiser, changèrent les dispositions du pape. L'hôte de la ville sainte fut sacrifié à des intérêts personnels. Un traité fut conclu, en 1489, entre le chef de la religion catholique et celui de l'islamisme. L'un s'engagea à garder le malheureux Zizim, l'autre à s'abstenir de toute hostilité contre les états de l'église. Cette nouvelle captivité dura jusqu'à la mort d'Innocent VIII, en 1492. Elle recommença sous Alexandre VIII, son successeur. Il était réservé au roi de France d'y mettre un terme. Ce monarque, désabusé sur les rapports qu'on lui avait faits du prince othoman, s'intéressait vivement à lui, et avait adressé inutilement maintes réclamations pour obtenir sa liberté. Marchant à la conquête de Naples, il arriva à Rome à la fin de 1494, assiégea le

pape dans le château Saint-Ange, et le força de capituler au bout de vingt jours. Un des articles du traité fut la délivrance de Zizim, qui fut remis au roi le 28 janvier 1495, et le suivit dans son expédition. Mais ses persécuteurs, qui étaient en correspondance intime avec Bajazet, et qui regrettaient de n'avoir plus à toucher 300 mille ducats qu'ils en recevaient tous les ans, eurent recours à la plus horrible perfidie. Un barbier, envoyé à la suite de l'armée française, fit la barbe à Zizim avec un rasoir empoisonné, et, malgré les soins qui lui furent prodigués par les médecins de Charles VIII, qui venait fréquemment s'informer de sa santé, cet infortuné prince mourut à Naples le 25 fév. 1495, 3 jours après l'entrée des Français dans cette ville, à l'âge de 35 ans, dont plus du tiers n'avait été pour lui qu'un enchaînement de déplorables aventures. Son corps, embaumé et mis dans un cercueil de fer, fut envoyé par le roi de France à Bajazet, qui le fit enterrer à Andrinople. Les traits, la physionomie de Zizim étaient peu attrayants; mais il se distinguait par ses qualités morales et par son esprit. Il a composé des poésies et traduit un roman. H. Audiffret.

ZODIAQUE. C'est une bande céleste ou zone, dont l'écliptique occupe le milieu; elle a 16 ou 18 degrés de largeur, c'est-à-dire 8 ou 9 de chaque côté de l'écliptique. On n'en fait point usage en astronomie; elle sert seulement à indiquer l'espace dans lequel sont renfermées les planètes qui s'éloignent de l'écliptique d'environ 8 degrés. Les douze signes ou constellations du zodiaque sont le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, l'Écrevisse, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. — On croit que les Chaldéens et les Égyptiens avaient fait cette division en douze signes au moyen d'une clepsydre: mais, quant à l'origine véritable du zodiaque, les opinions émises sont si nombreuses et si contradictoires, qu'il serait trop long de s'y arrêter; il nous suffira de dire que l'antiquité du zodiaque égyptien a été très judicieusement défendue, surtout à l'époque où le zodiaque de Denderah devint à Paris l'objet de la curiosité et de l'admiration publique. Sans contredit, aucun monument n'a été l'occasion d'autant de savantes dissertations. Remontait-il à vingt-cinq siècles avant Jésus-Christ? était-il du commencement de l'ère chrétienne? Champollion le jeune crut reconnaître, au milieu des hiéroglyphes, le mot *autocrator*, qui pouvait s'appliquer à Néron, et la question sembla résolue. Mais, pour bien se rendre compte des difficultés du problème, il faut lire attentivement les notices qui ont été publiées sur le planisphère du temple de Denderah, aussi bien que sur son transport en France; entreprise hardie due à MM. Saulnier jeune et Le Lorrain, exécutée vers la fin de 1821 avec une rare prudence et un rare bonheur. MM. Jomard, Biot, Saint-Martin, Letronne, etc., ont fait imprimer de curieuses considérations sur ce zodiaque célèbre, et nous renvoyons nos lecteurs à leurs écrits. — On avait dit que les zodiaques indiens et arabes n'avaient pas une origine commune; mais Colebrooke a très habilement soutenu l'opinion contraire. La coïncidence lui paraît trop exacte en plusieurs points pour être l'effet du hasard; les différences prouvent seulement que la nation qui a reçu de l'autre son zodiaque ne s'est pas bornée à le copier servilement. Il soupçonne que ce sont les Arabes qui ont adopté avec de légères variations une division qui était familière aux Hindous; mais le fait ne paraît pas encore bien clairement démontré. Sédillot.

ZOEGA (Georges). C'est, depuis Winkelmann, le plus célèbre des antiquaires du Nord, que l'amour de la science ait transplanté à Rome. Il naquit, le 20 décembre 1755, à Dahler, bourgade du comté de Schnackenbourg, diocèse de Ripen, en Jutland. Son père, qui était prédicateur luthérien, devinant ses heureuses dispositions pour l'étude, ne négligea rien pour développer de si pré-

cieux germes, et, en 1772, il le conduisit au collége d'Altona. Bientôt ses maîtres s'aperçurent qu'il devait chercher ailleurs de plus hautes leçons. Sa route était déjà tracée ; son ame s'élançait vers la science. Envoyé, dès l'année suivante, à Gœttingue, il goûta surtout le cours de Heyne sur les antiquités, et celui de Meiners sur l'histoire des religions et de la philosophie. Les écrits de Winkelmann produisirent sur son esprit une profonde impression. En 1776, il entreprit un pèlerinage académique en Allemagne et en Suisse ; mais, comme entraîné par un penchant irrésistible, il franchit les Alpes, et prit son vol à travers l'Italie, dont sa famille prétendait être originaire. Les beautés de la nature et de l'art, Rome et Venise, l'avaient surtout ému. Avant la fin de l'été, il était de retour à Leipzig; il y passa l'hiver pour se perfectionner dans la langue grecque. A cette époque, on remarquait déjà en lui une secrète disposition au catholicisme. Son père le rappela. Il revit sa patrie, y resta l'été pour donner quelque instruction à ses jeunes frères, et fut mandé par son oncle paternel à Copenhague, où l'on avait l'espoir de lui trouver bientôt un emploi convenable. Mais les premiers obstacles devaient le rebuter. Le séjour de Copenhague lui devint insupportable. Il accepta à Kiertemunde, petite ville de Fionie, une place de précepteur ou de gouverneur, qui lui permettait de poursuivre en silence ses études chéries. Plus tard, en 1780, il voyagea avec un jeune gentilhomme, et visita d'abord Gœttingue, puis toute l'Allemagne, la Lombardie et la Toscane. Il revit la capitale du monde chrétien, et s'y retrouva comme dans la patrie de son cœur. Dès cette époque, il forma le dessein de s'y fixer. De retour en Danemark, il rencontra dans le ministre Guldberg un homme éclairé, qui sut comprendre à la fois la position et les besoins de Zoega. Il prévit l'honneur qui pourrait rejaillir de ses travaux sur le nom danois, et le chargea, au frais du gouvernement, d'un voyage numismatique. Il arriva en 1783 à Rome. Le célèbre Borgia, depuis cardinal, l'accueillit avec une distinction toute particulière. Après avoir visité Florence, il vint à Paris, où il reçut la fatale nouvelle de la disgrâce de son protecteur. Alors il court de nouveau à Rome, bien décidé cette fois à s'y fixer. Il retrouve dans Borgia un second père, épouse, après avoir embrassé le catholicisme, Marie Pietruccioli, fille d'un peintre, et se voit élevé par le pape Pie VI aux fonctions d'interprète de la propagande pour les langues modernes. En 1789, il a été chargé par le roi actuel du Danemark de faire un voyage à Naples. En 1798, il a été nommé consul général de Danemark dans les états de l'église. Rappelé formellement dans sa patrie en 1802, pour y occuper une chaire à l'université de Kiel, il a fallu tous les efforts de ses amis pour obtenir qu'il pût rester à Rome avec le titre de professeur, et les avantages pécuniaires qui l'attendaient à Kiel. Il est mort le 10 février 1809. Ses manuscrits ont été transportés à Copenhague, en 1811, par le baron Schubarth, et déposés à la grande bibliothèque royale. Ils ont pour titre : *Numi Ægypt. Imperatorie* (Rome, 1787, in-4°); *De origine et usu obeliscorum* (Rome, 1797, in-fol.); *Li bassirelievi Antiochi di Roma, incisi da Tom. Piroli* (2 vol.; Rome, 1808, in-fol.).

C. L.

ZOILE (*v.* CRITIQUE).

ZONE, terme de géographie et d'astronomie. Les géographes ont divisé la terre en cinq *zones* ou bandes circulaires, comprises entre l'équateur, les tropiques, les cercles polaires et les pôles : ce sont la zone torride, les deux zones tempérées et les deux zones glaciales. — La zone torride, que les anciens croyaient inhabitable, s'étend des deux côtés de l'équateur, dans un espace de 47 degrés, et se termine aux tropiques; les zones tempérées sont larges de 43 degrés chacune, et bornées par les cercles polaires; quant aux deux zones glaciales, qui se prolongent jusqu'aux pôles, et qui sont

situées au-delà de 66° 1/2 de latitude, elles comprennent une étendue de terre ou de mer six fois moindre que celle des zones tempérées ; et la zone torride ne forme que les trois quarts de la somme des deux zones tempérées ; car la surface de la terre, dit Lalande, étant supposée partagée en 23 parties, celle des zones glaciales, tempérées et torride, sont de 1, 6 et 9 respectivement ; les cinq ensemble font les 23 parties du total ; mais chacune de ces unités vaut 1,122,624 lieues carrées. — La même division en *zones* a été adoptée pour le ciel ; et les zones célestes ont la même étendue que les zones terrestres. — On donne en physique le nom de *zone lumineuse* à un phénomène qui accompagne l'auroro boréale, et qui n'est autre chose qu'une sorte d'arc-en-ciel étroit et souvent irrégulier. — *Zone* se dit aussi des diverses couches dont un assez grand nombre de pierres précieuses sont formées. Le même mot s'emploie comme terme de conchiliologie dans le sens de *bandes* ou *fascies*.

SÉGILLOT.

ZOOLOGIE, terme composé des deux mots grecs *zoon* (animal) et *logos* (discours) : c'est donc un traité sur le règne animal. — Nous ne devons ici qu'une esquisse générale dont les principales bases ont été posées dans l'article ANIMAL (*v.*). Le développement du système entier de l'animalité sur notre globe se rattache aux considérations les plus élevées de la philosophie naturelle, puisque son anneau le plus inférieur ou l'extrémité originelle est la monade microscopique, la vésicule protogène de l'organisation, tandis que le plus haut échelon de sa perfection constitue l'homme roi, première créature, portant sur son front l'empreinte intellectuelle de la Divinité.

§ Ier. *Enchaînement des êtres.* Pour bien comprendre cette question, il faudrait remonter par la pensée aux plus vieilles époques de notre planète, avant la naissance ou la formation des créatures organisées, lorsque les forces de la nature s'agitaient encore dans les entrailles du globe, soit par des feux volcaniques, soit que des inondations ou déluges vinssent ensuite déposer successivement les couches superposées des terrains à sa surface plus refroidie. C'est alors, sous l'influence de l'eau et d'une température modérée, pendant les longues périodes de ces âges enfouis dans l'immensité, qu'on peut supposer le déploiement graduel des organismes végétaux et animaux. Leurs étonnants débris gisent ensevelis encore dans ces houillères, dans ces strates énormes de coquillages marins répandus sur tous les continents. La géologie atteste, par l'irrécusable témoignage de ses fossiles et des grands ossements antédiluviens, les catastrophes des générations qui durent se succéder sur ce théâtre antique de bouleversements. Mais, en descendant jusqu'aux terrains primitifs, les granites, les gneiss et schistes, ou même les calcaires primordiaux, on rencontre les limites du règne de la vie. Il fut donc un temps où n'existaient encore ni animaux ni plantes. Quelle dut être leur cause formatrice, et quel limon conçut les germes de tant de merveilleuses structures animées ? Nous ne pouvons le comprendre sans l'intervention d'une intelligence toute-puissante. Ces essais d'organisations imparfaites progressivement élaborées au sein de la fange, quoique célébrés par la poésie antique de Lucrèce ou d'Ovide, ne satisfont point nos intelligences, aujourd'hui éclairées de la science anatomique, qui contemplent les admirables rapports d'harmonie entre toutes les parties de chaque animal, de chaque plante, pour atteindre un but manifeste, se nourrir, se défendre, se reproduire. — Il nous sera permis peut-être un jour d'entreprendre cette haute et mystérieuse étude pour compléter diverses notions encore restées obscures de notre *Philosophie de l'histoire naturelle.* Ce n'est qu'avec une laborieuse lenteur que la nature laisse entr'ouvrir quelques-uns de ses voiles ; déjà l'on peut exprimer comme une loi ce principe, « que notre monde développe successivement à sa surface (par la série des organismes végétaux et animaux) l'intelligence divine

dont il a été pénétré, » comme les autres sphères sans doute *dès l'origine des choses*. — Et, en effet, il est maintenant impossible de séparer les êtres procréés les uns des autres ou d'en morceler l'origine; car on peut dire que tous émanent d'une source commune et s'associent par des concaténations multipliées. La plante est proportionnée à l'insecte qu'elle nourrit, comme on peut dire que l'animal est institué et calculé par rapport au végétal qu'il transforme dans sa propre substance. Les dents de l'herbivore, ses intestins, sont autres que ceux du carnivore. L'abeille doit recueillir le nectar et le pollen des fleurs, comme la mouche à viande et sa larve doivent subsister d'un cadavre putréfié. Il y avait donc un plan, un ensemble combiné dans l'intelligence organisatrice du tout, pour s'entr'aider et constituer un corps.— Si tout a dû commencer, sur notre sphère terraquée, au sein d'un limon fertilisant, par la mixtion des éléments terrestres et aqueux, aidés de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et autres agents impondérables, tout fut d'abord imparfaite ébauche. Des essais végétaux et animaux procédèrent par les globules, les vésicules, prototypes des mucédinées, des infusoires monadaires ou autres esquisses primitivement informes d'abord, régularisées ensuite de toutes les espèces vivantes d'après leurs besoins.— Mais, puisque le règne végétal et le règne animal, chacun étant parti de cette ténébreuse origine, se sont agrandis, développés, multipliés et enchevêtrés en races et espèces infinies dans tous les espaces du globe, sur les continents ou dans les eaux, en se diversifiant selon les circonstances pour s'approprier aux localités, on peut dire de plus que les modifications de l'organisme sont l'expression de l'intelligence supérieure qui préside au tout. Il n'est pas probable en effet, comme l'a soutenu Lamarck, que l'oiseau ou le papillon aient inventé leurs ailes d'eux-mêmes pour s'élancer dans le champ de l'atmosphère, ni que la taupe se soit privée volontairement des yeux pour s'enfouir sous terre. Nul être n'avait à choisir sa destinée; une plus haute providence ordonnait chaque structure pour la fonction qu'elle devait accomplir en ce monde. Cela est évident pour les plantes que nulle volonté personnelle ne peut faire agir, et cependant ce n'est point une nécessité aveugle que celle qui protége la graine par un noyau dur ou sous des enveloppes coriaces, et qui dispose savamment toutes les parties d'une fleur pour la reproduction du végétal. Quelle fatalité de formation pourrait-on supposer à ces existences organiques, puisque le monde pourrait bien se passer de plusieurs d'entre elles, et qu'il y a des races perdues ou d'autres détruites sans que l'ensemble en souffre? Certes, nous regrettons fort peu les mammouths, les *megalosaurus* et tous les monstres antédiluviens. Une création nouvelle peut remplacer dans la durée infinie des siècles celle qui peuple le monde actuel comme un système suit un autre; mais toujours chaque succession de dynasties organiques constituera sans doute un ensemble harmonique dont les différents membres s'entretiendront l'un l'autre nécessairement. Ainsi l'on voit des races inférieures destinées au support, à la nourriture des classes plus élevées, comme la plèbe pour l'aristocratie dans la grande famille humaine; tandis qu'il existe, d'autre part, une hiérarchie de parasites héritant du superflu de la richesse pour rétablir un équilibre de répartition dans la république universelle: ainsi la mort des uns devient le moyen de la vie des autres. — D'ailleurs, il importe de considérer que le cercle régulier des années, le retour des saisons et des températures, entraînent nécessairement cet enchaînement de révolutions annuelles, diurnes et autres qui renouvellent les générations des êtres organisés sur notre planète. Ainsi apparaissent et meurent des myriades d'insectes et de plantes dans le cours de l'année, comme se reproduisent les feuilles et les fruits, comme s'opèrent les mues, les métamorphoses dans l'un et l'autre règne. Une puissance ou fatale ou providentielle assiste donc toutes ces légions

de créatures qui se dressent, puis se couchent à l'ordre général prescrit par la nature. Or, si tout est réglé d'avance, on plutôt si les êtres inférieurs sont forcés de se conformer à ces révolutions du grand univers, comment le monde vivant serait-il abandonné au hasard des circonstances? Il fallait une coordination dans leurs fonctions, et, par la même cause, dans leurs structures organiques. Il fallait donc une intelligence directrice, comme on a dit qu'une *ame informante* assistait et présidait à l'arrangement du corps humain dès les premiers linéaments de l'embryon dans le sein maternel. De même les rapports nécessaires entre le mâle et la femelle, entre les espèces voisines, entre les races ennemies ou antagonistes pour l'attaque et la défense, etc., prouvent en chaque climat partout ces prévisions et ces coïncidences.

§ II. *Développement ascendant du règne animal.* Puisqu'il est manifeste que l'homme s'élève au plus haut faîte de l'animalité, tandis que la monade microscopique en paraît être la base initiale, on peut concevoir comme un grand corps essentiellement uni tout le règne animal, quels que soient le nombre et la diversité de ses embranchements ou de ses classes. — Certes, ni les végétaux, ni les animaux, dans leurs tribus les plus perfectionnées, ne constituent un seul tronc ascensionnel pour monter, sans déviation, de la moisissure et du lichen cryptogame à l'herbe monocotylédone, et de celle-ci au grand arbre dicotylédone doné des organes sexuels les plus compliqués. Mille et mille espèces intermédiaires, répandues sur la face des continents, s'entrelacent d'anastomoses et de nœuds qui rattachent ensemble leurs familles, comme dans une mappemonde, sur plusieurs points, ou plutôt à la manière de ces épais buissons enchevêtrés en tout sens. De même, on ne s'élève point, dans le règne animal, sans interruption, du polype au ver, à l'insecte, aux crustacés, aux mollusques: on trouve de vastes *hiatus* entre les animaux invertébrés et les vertébrés; les oiseaux ne lient point les reptiles aux mammifères: il se projette des branches en dehors de chaque classe, car les chauves-souris, les amphibiens, les ornithorhynques s'éloignent du type régulier des quadrupèdes; et, parmi les oiseaux, le manchot nageur sans ailes, l'autruche coureuse sans vol, sortent de la même classe que l'oiseau de paradis et la frégate à longues ailes, mais presque dépourvus de pattes. Toutes ces modifications partielles n'empêchent pas le déploiement général de l'animalité dans ses attributions les plus importantes. Ainsi le cerveau du ver de terre est déjà l'ébauche de celui de l'homme, et l'on reconnaît dans le plus simple des vertébrés tous les organes principaux de l'humaine structure. Or cet enchaînement de la série animale se manifeste en petit, dans chaque individu, depuis l'état de fœtus jusqu'au développement complet. — Ainsi, l'on a comparé avec assez d'exactitude l'embryon de l'homme nageant dans les eaux de l'amnios au poisson; il en a d'abord le cerveau, comme l'a fait voir Tiedemann: de même la circulation ne devient, pour le fœtus, double et complète, comme chez les oiseaux et les mammifères, que par l'accession de l'air dans les poumons. L'anatomie comparée prouve, par une multitude de faits, cette progression ascendante des organisations les plus infimes jusqu'à celle de l'humanité dans le cours de l'embryogénie. — Ainsi s'épanouit chaque germe, d'abord à l'état embryonnaire, engourdi et végétatif, puis étendant ses membres, ouvrant ses sens, agrandissant son encéphale, pour se perfectionner par la continuité de l'accroissement. Alors s'exécute cet immense échelonnement dans la série des règnes animal et végétal, comme dans l'individu, pour engendrer plus haut que soi, sous l'influence ascendante de l'amour ou du principe organisateur, par la route infinie des siècles, avec l'action fécondante et maturatrice de la chaleur ou du soleil, moteur de notre système planétaire. — Si tout est création et élaborations successives, toutes les vies s'entretiennent, s'exaltent les unes à la

suite des autres; elles passent donc par diverses incarnations, à la manière des divinités de l'Inde, susceptibles de métamorphoses plus élevées, à travers le cycle éternel des âges. Alors toutes ces existences ne sont que des manifestations perfectibles et transitoires des intelligences qui les animent sous leurs divers aspects. — On peut dire que la Divinité, elle-même infuse dans ses créatures, parcourt, sous la forme de chacun des animaux, comme sous celle de l'homme, toutes les conditions possibles de la vie; elle suit la chaîne naturelle des transformations ou métempsychoses ascensionnelles qu'elle a imposée à la matière. — Ainsi se manifeste l'efflorescence progressive de la puissance divine intérieure du globe, s'épanouissant à sa surface par la suite des siècles. D'abord les créations primitives ou antédiluviennes furent grossières, bizarres, irrégulières dans leurs masses, comme le prouvent ces ossements monstrueux qui nous étonnent dans les descriptions de Cuvier et de Buckland. La matière y abondait plus que l'intellect. Cette brutalité informe s'est ensuite dégrossie et épurée. Des races naquirent plus délicates, et jusque dans les structures évidées ou légères des insectes éclata un instinct merveilleux; de toutes parts, les facultés nobles amassées dans les cerveaux s'effleurirent au dehors; la matière fut vivifiée, l'animalité s'exalta jusqu'à la création de l'humanité, son couronnement et son chef-d'œuvre; elle entra plus directement en communication avec son principe de formation. Depuis cette époque, le même mouvement d'organisation progressive et d'intelligence ne cesse de s'accroître; la nature humaine se perfectionne, se civilise de plus en plus, envahit le monde, son héritage et son patrimoine, élève près de lui des animaux, auxquels elle dispense, par la domestication, une partie de son industrie pour détruire les bêtes féroces et pour cultiver le globe. Ainsi doit s'épanouir successivement, avec la tête, ou le sommet de l'échelle zoologique, cette puissance intellectuelle dont l'animalité n'est que le corps. Telle est la grande marche des choses sur notre planète, qui a commencé par la fange et la brutalité, et qui s'élance par des irradiations aujourd'hui plus éclatantes vers l'intelligence céleste, pour se rejoindre à sa source vivifiante. Telle apparaît cette grande chaîne d'or qui nous rattache au trône de la divinité, sublime allégorie d'Homère, dont Herder avait entrevu déjà la pensée (*v.* CIVILISATION). J.-J. VIREY.

ZOOSPERMES (histoire naturelle). De tous les mystères de la nature, celui de la reproduction des espèces vivantes est le plus profond : il est de ceux qui doivent paraître inexplicables au véritable philosophe; et, comme les philosophes véritables sont fort rares, c'est le mystère aussi que certains savants ont le plus cherché à expliquer. Le mécanisme en est chose familière, mais la raison en demeure et en demeurera toujours inconnue. On reconnaît au premier coup d'œil le véhicule de cette reproduction dans une liqueur sécrétée par les organes mâles chez les animaux, et l'observateur demeure ébahi lorsque, soumettant cette liqueur, provenue d'un adulte, au foyer grossissant d'un puissant microscope, il la trouve tellement remplie d'êtres animés, qu'un mouvement général s'y fait remarquer avant que la fluidité croissante de la matière permette aux animalcules, parvenus à se séparer de la masse qu'ils grossissaient d'abord, de nager isolément. Ce fut vers le commencement de l'année 1678, il y a bientôt un siècle et demi environ, que Hartsoeker, savant hollandais, annonça que le *semen masculinum*, observé par lui depuis une vingtaine d'années, lui avait présenté chez plusieurs animaux une infinité d'animalcules extraordinaires, semblables à des têtards de grenouille. Leuwenhoeck revendiqua cette importante découverte, et, dans une lettre du 17 janvier de la même année, prétendit en avoir fait part à la Société royale de Londres. Que la priorité appartienne à Leuwenhoeck

ou à Hartsoeker, il n'importe guère : le microscope trouvé et perfectionné, cette liqueur ne devait pas manquer, comme d'autres substances, de lui être tôt ou tard soumise, et des animalcules devaient conséquemment y apparaître au regard du curieux qui le premier aurait l'idée de ce genre d'investigation. Mais, ce qui nous paraît plus étrange que la découverte, c'est qu'après qu'on l'eut faite on en ait si long-temps déraisonné, soit en attribuant à ces petites créatures une importance qu'elles ne sauraient avoir, soit en niant leur réalité. L'on vit premièrement le genre humain en raccourci dans ces infiniments petits, à chacun desquels on accordait les conditions nécessaires pour devenir une image de Dieu sur terre. L'esprit de système nuisit à la découverte : tandis que certains auteurs niaient l'existence de ces populations, celles-ci devenaient pour d'autres le sujet de belles théories scientifiques, ou la source d'assez mauvaises plaisanteries. Ce qui me surprend le plus, c'est qu'on ait pu les nier. Il était si simple d'en voir! Pour l'auteur du présent article, qui avait lu tout ce qu'on en avait écrit, et qui s'attendait bien à les reconnaître, ils furent un objet d'admiration la première fois qu'il soumit à l'expérience le fluide où on les lui avait promis. Cependant, de faux raisonneurs, à qui on les montre de nos jours, persistent à ne pas les voir ou à soutenir qu'ils ne sauraient être vivants. D'autres, à la vérité, les regardent comme des ébauches d'hommes. Nous négligerons de reproduire ici les systèmes bizarres et les disputes verbeuses dans lesquels ces animalcules ont jeté les naturalistes, qui croient qu'une désignation peut être valable, encore qu'elle ne soit pas terminée en *ozoaires*.— Pour nous, ces petites créatures constituent dans la vaste classe des microscopiques, un genre de l'ordre des gymnodés et de la famille des cercariés, dont les caractères sont : corps non contractile, ovale, comprimé ou discoïde, terminé par un appendice caudiforme postérieurement implanté, très distinct et qui égale au moins ce corps en longueur. Les auteurs qui ont exagéré l'importance du rôle de ces êtres dans le mystère de la génération, ont vu dans leur partie antérieure et arrondie l'ébauche de notre propre cerveau, et, dans leur appendice caudal, celle de notre moelle allongée, c.-à-d. d'un système nerveux complet, qui, s'appliquant intimement sur ce qu'on nomme la lame vasculaire de Rolando dans l'ovule de la femelle, fournirait les sources de toute sensibilité et d'intellect dans l'être, auquel sa mère n'aurait part que pour le reste de la machine. Ces savans n'ont pas songé que, sur plusieurs milliards d'animalcules contenus dans une cuisse d'Abraham, selon la Genèse, un ou deux seulement eussent dû être inévitablement prédestinés à devenir précisément Ismaël ou Isaac, selon que le saint patriarche aurait eu affaire à l'esclave Agar ou à son épouse Sara. De telles théories ne sont point admissibles en physique. D'après un calcul approximatif, mais en même temps assez exact, un grain de sable dont le volume équivaudrait à un ovule, équivaudrait également à celui de deux mille de ces animalcules ; et ce serait un seul de ces êtres qui parviendrait, au préjudice de 1,999 de ses pareils, à pénétrer dans l'organe femelle pour s'en faire comme un berceau! Et qu'on ne croie pas que, chez les poissons par exemple, où une femelle produit des milliers d'œufs, la disproportion du nombre des animalcules à ces œufs vienne à s'effacer. Elle augmente au contraire, car ceux-ci deviennent tellement petits que dix mille d'entre eux chez les merlus équivalent au volume d'un seul ovule. Une laite de ces sortes de gades renfermerait, selon Leuwenhoeck, autant d'animalcules que l'univers contient d'individus de genre humain ; le même observateur, qui évaluait à un peu plus de neuf millions le nombre des ovules qu'on peut découvrir dans une grenouille, porte à quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante millions, le nombre des animalcules qui sort d'un seul mâle. De

telles quantités accablent l'imagination, et servent d'argument contre l'opinion de Buffon, reproduite récemment et rajeunie à l'aide de manipulations chimiques. Nous croyons, nous, qu'il est des résultats de l'organisation intime dont il ne sera jamais donné à l'homme de trouver l'explication, et que la sagesse dans les sciences consiste à ne pas pousser l'investigation au-delà du possible. Si, après avoir émis nos doutes et réfuté dans nos précédents écrits des idées qu'on vondrait corroborer par des démontrations tirées de la filtration de la liqueur dont il est ici question, nous basardons quelques conjectures, nous rappellerons : 1° qu'à notre sens, les animalcules qui, du consentement unanime de ceux qui se sont donné le plaisir d'en voir, sont bien en réalité des êtres vivants, ne doivent pas leur naissance à la sécrétion, des animaux ne pouvant réellement provenir d'un tel mécanisme; 2° qu'ils se développent dans la semence, comme tant d'entozoaires dans la matière muqueuse dont se tapissent les intestins; 3° qu'ils n'y apparaissent que lorsque celle des humeurs où se trouvent réunies les conditions nécessaires à leur existence se complète par des circonstances particulières; 4° que, par leur agitation continuelle, ils contribuent au mélange des éléments chimiques qui doivent porter à tel ou tel point de mixtion la liqueur apte à féconder; 5° qu'après avoir contribué au parachèvement de cette liqueur, l'engorgement qu'ils produisent par leur innombrable multiplication dans les organes où ils sont renfermés, y cause probablement l'orgasme d'où résulte le rut, avec les symtômes amoureux qui sont les conséquences d'une pléthore; 6° enfin, qu'après le rapprochement des deux sexes leur rôle est joué, et qu'ils n'ont plus qu'à mourir et disparaître. — Telles sont les idées que nous avons émises depuis long-temps sur les animalcules microscopiques, dont certaines parties de l'homme sont, durant toute l'année, de véritables magasins, mais qui n'existent dans aucun organe femelle, et seulement à des époques périodiques chez les mâles des espèces qui sont sujettes au rut. En effet, si l'on examine ces parties chez le rossignol, par exemple, dans la saison où cet oiseau ne chante pas, on les trouvera dépourvues d'animalcules, lesquels s'y montreront au contraire en abondance et les rempliront à l'époque où les feux de l'amour viendront en faire le musicien des nuits de la belle saison.

Bory de Saint-Vincent,
de l'Académie des sciences.

ZOROASTRE, prophète et législateur des anciens Perses, est un des personnages les plus énigmatiques de l'histoire. Son existence ne peut être contestée; mais son origine, la date de sa naissance et les diverses circonstances de sa vie, sont autant de problèmes que l'antiquité nous laisse à résoudre. Au petit nombre de vestiges que cet homme merveilleux a laissés de son passage dans ce monde, l'imagination des Orientaux a mêlé tant de fables, tant de miracles, que la vérité échappe à la critique la plus saine et la plus éclairée. Les Perses le nommaient *Zerdascht*, *Zaradusht*, *Zard'husht* et *Zaratusht*. Ce sont les Grecs qui, de tous ces noms barbares, ont composé celui de Zoroastre. Mais il est naturel de remonter aux plus anciennes sources pour le faire connaître, avant d'en venir aux conjectures ou aux croyances des écrivains modernes. Or, s'il faut en croire la bibliothèque orientale du savant d'Herbelot, le premier livre qui ait fait mention de Zoroastre est celui du philosophe Giamasb, surnommé *Al-Megiouschi* ou le *Mage*, qui vivait sous le fils du roi qui avait reçu les leçons du prophète; et cet écrivain fixe l'arrivée de Zerdascht à 1,300 ans après le déluge, au règne de Feridoun, roi de Perse, de la première dynastie, nommée des *Pischdadiens*. Mais quel fondement peut-on asseoir sur cette prétendue famille de onze rois, dont trois seulement, et Feridoun est du nombre, offrent une durée de 2,200 ans? D'Herbelot a raison de douter même de l'exis-

tenee de Giamasb et de son livre. Les mages ne se sont pas contentés de eette antiquité, ils veulent que Zoroastre soit l'aîné de Moïse, et ils le eonfondent avee Abraham en le nommant *Ibrahim Zerdascht*, ou *Abraham l'ami du feu*. D'autres ont écrit que Zoroastre avait aidé à bâtir la tour de Babel. Mais toutes ces traditions, reeueillies par les écrivains mahométans, ont leur origine dans les commentaires des rabbins sur la Genèse. « C'est une erreur de croire, disent-ils, qu'Abraham soit sorti d'une ville de Chaldée appelée *Ur*. » Ce mot veut dire *feu*; c'est du feu qu'Abraham s'est sauvé, c'est-à-dire de la fournaise où Nemrod l'avait jeté; et, eomme les mages adorent le feu, et que Zerdascht est le ehef des mages, il est tout simple qu'ils l'aient confondu avec le patriarche des Hébreux. Cette tradition n'a pas été adoptée par l'Europe savante; mais les auteurs grecs se sont jetés dans d'autres aberrations. Eudoxe, cité par Pline, et Plutarque, sont allés plus loin même que les mages. Le premier fait naître Zoroastre six mille ans avant Platon, le second cinq mille ans avant la guerre de Troie; d'autres, cités par Suidas, sont plus modestes, et réduisent le dernier chiffre à 500 ans. Ce sont des rêves de guèbre ou des erreurs de eopiste; et Pline, après avoir cité Eudoxe et discuté les faits et les traditions, conclut par fixer l'époque de Zoroastre peu de temps avant celle de Xerxès. Justin veut, au contraire, qu'il ait vécu au temps de Ninus, treize siècles avant Sardanapale. Apulée le fait contemporain de Cambyse, et veut qu'il ait donné des leçons à Pythagore. Porphyre et Clément d'Alexandrie lui assignent pour époque le règne de Cyrus; Ctésias enfin le place au temps de Darius, fils d'Hystaspes. Les auteurs mahométans ne sont pas plus d'accord entre eux. Aboulfarage, s'appuyant sur les chrétiens orientaux, adopte le sentiment d'Apulée. Mais l'auteur du *Tarikh-Montekheb* le fait disciple des prophètes Élie et Élisée. D'autres veulent qu'il ait pris des leçons d'Esdras ou de Jérémie; quelques-uns enfin lui donnent Daniel pour maître. On a presque autant varié sur son pays que sur la date de sa naissance. On l'a fait successivement Chaldéen, Assyrien, Juif, Bactrien et roi, Perse, Mède, Perso-Mède, Pamphylien, Proconnésien; et chacune de ces versions a pour elle des autorités respectables, comme Suidas, Pline, Platon, Justin et Clément d'Alexandrie. Les guèbres indiens, dont Chardin et Tavernier ont recueilli les témoignages, lui supposent, au contraire, une origine chinoise, un père nommé Espintaman, une mère appelée Dodo. Mais, comme ces noms ne furent jamais chinois, cette origine a encore moins de fondement que les autres. Sa vie est aussi un grand objet de controverse. Pline le fait rire en naissant, et vivre de fromage pendant vingt ans dans un désert. Dion Chrysostôme nous le montre au milieu du feu. Les chrétiens orientaux, cités par Aboulfarage, se servent de Zoroastre pour étayer leur mystère de la Nativité. Ils lui font prédire la venue du Messie et l'apparition de l'étoile qui doit guider les mages vers l'étable de Bethléem. Ben-Schonah, adoptant la version relative à Esdras, le fait chasser de Jérusalem par son maître, et le couvre de lèpre en punition de ses impiétés à l'égard de la loi des Juifs. Khondemir prétend qu'ayant appris par l'étude de l'astrologie qu'il devait naître un grand prophète, Zoroastre voulut en jouer le rôle, que le démon fut son unique maître, et qu'il écrivit le *Zend-Avesta* sous sa dictée. Sa mort est encore un autre problème. Suidas le tue d'un coup de foudre. Justin le fait mourir dans une bataille qu'il perd contre Ninus, avec lequel il a auparavant disputé sur la magie. Pline le tue aussi dans une guerre; mais il le ressuscite trois jours après, et lui fait raconter les choses étranges qu'il a vues dans l'autre monde. Suidas attribue à son ame la faculté de venir animer son corps toutes les fois qu'elle le juge à propos. Deux Anglais, les docteurs Hyde et Prideaux, ont porté dans ce chaos le flambeau de

la critique ; et, en définitive, la version la plus accréditée est que Zoroastre naquit en Perse, qu'il étudia sous le prophète Daniel, et qu'après avoir vécu long-temps dans la retraite, il vint prophétiser et donner ses lois pendant le règne de Darius, fils d'Hystaspes, selon le sentiment de Ctésias. Cette retraite était une caverne de la Médie, où il s'était réfugié, à la manière des philosophes anciens, pour se livrer à l'étude et à la contemplation ; et, de quelque manière que lui soit venue la pensée de réformer la religion des mages, dès l'instant qu'il se fut imposé cette mission, il sentit la nécessité de frapper les esprits par des choses extraordinaires. Il découvrit certaines plantes dont le suc avait la propriété d'endurcir la peau contre l'action du feu, et se mit à manier des charbons ardents, se fit répandre sur le corps de l'airain fondu, sans que son épiderme en fût altéré. Ce miracle de charlatan lui attribua la vénération des Perses. Ses austérités excessives l'accrurent, et, après vingt ans de solitude, il voulut commencer la réforme du peuple par celle du roi. Darius régnait depuis trente-un ans, quand Zoroastre se présenta à lui avec le livre du *Zend-Avesta* qu'il avait composé dans sa caverne, et dans lequel il avait résumé sa doctrine et ses lois. « Je suis un prophète envoyé vers toi par Dieu même, dit-il à Darius, et ce livre, je l'apporte du paradis. » Il lui offrit en même temps la *sudra*, vêtement des mages ; mais Darius lui demanda des miracles en témoignage de sa mission. Ce fut alors sans doute qu'il alluma un grand feu autour de lui sur une montagne, et qu'il sortit des flammes, son livre à la main, sans que ce livre et sa personne en fussent touchés. Il planta un jeune cyprès devant la porte du palais, et le fit croître si vite qu'en peu de jours cet arbre avait acquis une hauteur de dix brasses. Darius n'en demanda pas davantage, et résolut d'embrasser la religion du prophète. Mais les mages, dont il venait détruire l'influence, se liguèrent pour le perdre en l'accusant de magie. Un portier, gagné par eux, leur ayant livré la clé de son appartement, ils cachèrent dans ses vêtements et dans son livre des os de chien et de chat, des ongles et de cheveux. Darius fut amené dans cette chambre ; et, à l'aspect de ces objets réputés diaboliques, il ordonna que le prophète fût jeté dans un cachot. Il fallut qu'un cheval du roi tombât malade pour le tirer d'un péril qu'il supportait, du reste, avec autant de piété que de courage. Les chevaux jouent un grand rôle dans l'histoire de ce Darius, que les Persans nomment *Gushtasp* ou *Kischtasb*, dérivation évidente du nom d'*Hystaspes*, père de ce prince, qu'ils nomment, on ne sait pourquoi, *Lohorasb*. Ce fut le hennissement d'un cheval qui fit ce Darius roi de Perse, et c'est maintenant un autre cheval qui sert à la délivrance de Zoroastre. Celui-ci avait les quatre jambes rentrées dans le ventre, et les mages avaient essayé vainement de le guérir. Zoroastre fut plus heureux ; et le guèbre, qui raconte cette histoire recueillie par Hyde, affirme qu'il lui suffit d'une imposition de mains pour faire ressortir les quatre jambes de l'animal. Mais le prophète exigeait une conversion par miracle. A la première jambe, Darius embrassa la nouvelle religion ; à la seconde, ce furent les enfants du roi ; à la troisième, ce fut la mère ; à la quatrième, le portier avoua le crime des mages, et Darius-Gushtasp en fit pendre quatre. Il fit asseoir Zoroastre sur un trône d'or, adopta les préceptes du *Zend-Avesta*, les fit adopter par son peuple, et sollicita à son tour quatre dons du prophète. Ces dons étaient : 1° d'aller faire un tour au ciel pour en connaître les joies ; 2° de lire dans l'avenir jusqu'à la fin des temps ; 3° d'être invulnérable à la guerre ; 4° d'être immortel. — « C'est-à-dire que tu veux être autant que Dieu, répondit Zoroastre ; cela n'est pas possible : mais nomme-moi quatre personnes, et chacune d'elles aura un de ces dons. » Le roi prit le premier ; Zoroastre le grisa, l'endormit pour 3 jours, pendant lesquels il vit le paradis. Il don-

na une rose au mage Giamasb, qui acquit tout de suite la connaissance de l'avenir. Deux fils du roi reçurent une coupe et un pepin de grenade; l'un fut immortel, l'autre invulnérable; et la religion de Zoroastre fut consolidée. Ces contes bleus, ridicules inventions des mages ou des guèbres modernes, appelés *gaures* par les musulmans, ne diminuent en rien le mérite de leur législateur. Il leur enseigna un être suprême, éternel, indépendant; une résurrection générale à la fin du monde, et la séparation des bons et des méchants; un paradis pour les uns, un enfer pour les autres. Les deux génies du bien et du mal, connus sous les noms d'*Oromase* et d'*Arimane*, étaient depuis long-temps établis dans la croyance des Perses; et la secte des sabéens persans vivait dans une frayeur continuelle du mauvais génie dont elle se croyait descendue. Zoroastre attaqua cette superstition, et, tout en admettant les deux principes, il enseigna que ce combat perpétuel du bien et du mal était dans les décrets de Dieu. Il ordonna aux Perses de s'aimer entre eux, de pratiquer la bienfaisance, de fuir les moindres péchés, de ne jamais désespérer de la miséricorde divine. Les sabéens rendaient au soleil, sous le nom de *Mithra*, un culte superstitieux; ils adoraient même tous les astres comme des divinités. Zoroastre, tout en consacrant sa caverne à Mithra, apprit aux guèbres à ne pas le regarder comme Dieu lui-même, mais comme l'ouvrage de ce Dieu. Les mages allumaient le feu sacré sur les montagnes, en plein air; Zoroastre leur enjoignit de bâtir des pyrées ou des temples, pour que ce symbole de la Divinité ne fût pas exposé à s'éteindre. Il divisa les mages en trois classes, et mit au-dessus de tous un archi-mage, dont il s'attribua les honneurs pendant sa vie. Il perpétua le sacerdoce dans leurs familles, et leur défendit la pluralité des femmes, à moins que la première ne fût stérile. Quant aux mariages incestueux des fils avec leurs mères, dont le principe est imputé à ce législateur, mais dont l'usage était antérieur à sa venue, des critiques respectables doutent, contre l'opinion du savant Prideaux, que Zoroastre les ait tolérés, et mettent cette calomnie sur le compte des auteurs grecs. Le *Zend-Avesta*, qui renferme sa doctrine et l'histoire de sa vie, fut aussi appelé par lui le *Livre d'Abraham*. Il fut écrit en vieux caractères, que les parsis appellent *Zund* ou *Zend*, sur douze cents peaux, qui formaient douze gros volumes, et contenaient vingt-un traités, appelés *Nusks* ou *Noscks*, et dont chacun a un titre particulier. C'est le seizième, intitulé *Zeratusht-Nama*, qui renferme la vie de Zoroastre. Le vingtième est nommé le *Livre des médecins*. C'est sans doute le chapitre dont veut parler Eusèbe, en lui attribuant des ouvrages sur la médecine. Suidas lui prête aussi quatre livres sur la nature, un sur les pierres précieuses, et cinq sur la science des étoiles. Pline parle encore d'un traité d'agriculture, d'un livre sur les visions, et de deux millions de vers composés par Zoroastre. C'est beaucoup pour vingt-cinq ans d'études et de règne, car ce prophète législateur ne vécut que cinq ans après l'établissement de sa religion, ou de la réforme qu'il avait préparée pendant vingt ans dans sa caverne. Cela fait 222 vers par jour, sans compter la prose, les prédications, les voyages et les combats : c'est beaucoup trop. Mais la crédulité de Pline lui a fait adopter bien d'autres merveilles. Zoroastre s'établit dans la ville de Balk, et communiqua aux mages les sciences qu'il avait apprises des philosophes et des prophètes. Heureux s'il eût borné là son ambition; mais il fut jaloux de convertir tous les peuples à sa doctrine, et poussa Darius à faire la guerre au roi des Scythes orientaux, que Mirkhond appelle *Argiasp*. Ce roi, battu dans la première rencontre, rassembla une armée nouvelle, attaqua les Perses dans le Khorasan, saccagea la ville de Balk, surprit Zoroastre dans son temple, et le fit massacrer avec ses mages. Les Orientaux en portent le nombre à 80 mille, et disent

que leur sang suffit pour éteindre l'incendie du temple. Les modernes ont réduit ce nombre à 80. Il était difficile, en effet, de concevoir un temple qui pût contenir un si grand nombre de prêtres dans une ville dont la population n'allait pas même jusque-là. Zoroastre ne mourut, suivant eux, que parce qu'il le voulut bien. Il avait d'abord demandé l'immortalité à Dieu pour ne jamais cesser d'instruire les hommes ; mais Dieu lui avait fait voir dans l'avenir que la malice des hommes irait toujours croissant, et il aima mieux mourir que d'être témoin de cette perversité, qui en effet serait allée bien loin, depuis 2,400 ans, si elle avait continué à croître en partant d'une époque où l'inceste était de loi divine. Zoroastre avait raison de s'en effrayer. Il se borna donc, suivant Suidas et Clément d'Alexandrie, à recommander aux mages de rassembler ses os, parce qu'ils devaient servir de palladium à la monarchie des Perses, comme les os de Thésée à la ville d'Athènes. Mais ces restes de Zoroastre furent négligés plus tard, et monarchie périt sous les coups d'Alexandre. Sa religion n'a point encore péri. Elle se conserve parmi quelques tribus de parsis ou gaures, dispersées dans l'Inde, et dans quelques autres contrées de l'Asie, ainsi que les livres sacrés de son fondateur. L'Europe en a recueilli quelques débris. Le *Zend-Avesta* fut abrégé après la mort de son auteur par un mage; et cet abrégé, écrit en persan vulgaire, est le *Sad-Der*, dont le docteur Hyde a donné une traduction latine. Il est fâcheux qu'il n'ait pas publié tout le *Zend-Avesta*, comme il en avait le désir. Un dernier ouvrage de Zoroastre, son *Traité des oracles*, est aussi arrivé en partie jusqu'à nous. Le fameux Pie de la Mirandole se vantait d'en posséder un manuscrit avec des commentaires chaldéens et un livre de théologie chaldaïque. Ficin ne put en lire et extraire que des fragments qui furent publiés en 1563 par Louis du Tillet, commentés d'abord par Pléton, et, en 1607, par Psellus. Patricius y ajouta plus tard ce qu'il en avait recueilli dans Proclus, Simplicius, Arnobe et autres, et ce recueil fut traduit en anglais par Stanley, en 1661. Dirons-nous maintenant comment les chrétiens orientaux ont rattaché l'histoire de Zoroastre à Jésus-Christ? Parlerons-nous de ce chapitre du *Zend-Avesta* rapporté par Sharistani dans l'*Histoire des religions de l'Orient*, et dans lequel est prédit un homme nommé *Oshander-Begha*, qui veut dire l'homme du monde? Répéterons-nous, d'après Tavernier, ce conte des gaures, qui fait tomber trois gouttes *seminis genialis* dans un fleuve, au moment où l'ame de Zoroastre passe sur le pont Tchinavar, et qui donne aux eaux de ce fleuve la faculté de féconder la Vierge qui doit s'y baigner, et enfanter un fils nommé *Oushider* ou *Oshander*, lequel obligera les hommes à recevoir la loi de son père? Dirons-nous que deux autres enfants doivent naître aussi des deux autres gouttes, et comment le docteur Hyde explique par là les trois situations du Messie, sa nativité, sa mission de législateur et sa mission de juge suprême au jugement dernier? Non, c'est assez de fables et de rêves; gardons-nous de mêler aux fables les choses saintes; laissons aux fausses religions, comme aux fausses dynasties, leur cortége de flatteurs et de charlatans qui leur prêtent tant d'absurdités. Zoroastre n'en fut pas moins un grand homme et un bienfaiteur du pauvre genre humain. VIENNET, de l'académie franç.

ZOROBABEL, chef du peuple juif au VIe siècle avant Jésus-Christ, était issu du sang royal de Juda. Dieu, qui l'avait choisi pour être l'instrument de la délivrance de son peuple, et du rétablissement de l'état civil et religieux des Juifs, avait annoncé dans une vision de Zacharie la facilité avec laquelle il accomplirait sa mission. Quand Cyrus, par son édit, rendit la liberté aux Juifs, ce fut entre les mains de Zorobabel qu'il déposa les vases sacrés du temple. Chargé de ce précieux dépôt, le vertueux Israélite se mit avec confiance à la tête de ceux de ses compatriotes qui habitaient la province de Babylone, et les ramena

dans leur patrie. Revenu en Judée, son premier soin fut d'aider le grand-prêtre Jésus à élever un autel pour offrir au Seigneur des sacrifices publics. Bientôt après, secondant le projet formé par ce pontife de rétablir un culte solennel, il commença à réunir les matériaux nécessaires à la reconstruction du temple. Comme les murs commençaient à s'élever, les Samaritains, dont les offres avaient été repoussées, parvinrent, en intrigant auprès des ministres d'Artaxerce, à arrêter les travaux. Mais enfin, encouragé par les prophéties d'Aggée et de Zacharie, Zorobabel persuada au peuple de continuer son œuvre. Grace à la protection accordée aux Juifs par Darius, la maison du Seigneur s'éleva sans autres obstacles; et vingt ans après qu'on y eut mis la première main, Zorobabel put assister à la dédicace du nouveau temple. Il eut sept fils, dont l'un, à ce qu'on croit, figure dans la généalogie de Jésus-Christ. Sa mémoire est restée en grande vénération parmi les Juifs.

V. Ratier.

ZOSIME, quarante-troisième pape, fut élu le 17 mars 417 à la place de saint Innocent. Il était fils d'un Grec nommé Abraham; et la grande affaire de son pontificat fut sa discussion avec les évêques d'Afrique sur l'hérésie de Pélage, dont il a été déjà parlé dans ce *Dictionnaire* (*v.* tome XLII, page 477). Après avoir soutenu Pélage contre le concile de Carthage, il soutint Patrocle, évêque d'Arles, contre les autres évêques des Gaules, l'établit métropolitain de la Province Viennoise et des deux Narbonnaises, cassa deux évêques espagnols qu'il n'avait point ordonnés, et défendit ces sortes d'ordinations aux évêques de Marseille, de Vienne et de Narbonne. Sur le refus de Proculus de Marseille, il le somma de comparaître à Rome devant son tribunal, et répondit à sa résistance par des anathèmes. Mais Proculus n'en resta pas moins sur son siége, et sa mémoire a été honorée par les éloges de saint Jérôme. Il ne trouva pas plus de complaisance chez les évêque d'Afrique, parmi lesquels se distinguait alors saint Augustin. Un prêtre nommé Agriarius, dégradé par Urbain, évêque de Sicca, dans la Mauritanie césarienne, en avait appelé au pape, qui s'était empressé d'envoyer trois légats en Afrique avec quatre propositions, dont la première réglait les appels en cour de Rome, et la quatrième attribuait le jugement des clercs aux évêques voisins du diocèse auquel ils appartenaient. Les Africains repoussèrent ces prétentions; mais, comme Zosime s'appuyait sur les canons du concile de Nicée, l'évêque de Carthage répondit au nom de ses frères, « que, par respect pour ce concile, on voulait bien provisoirement se soumettre à cette décision, sauf à examiner les textes. » La mort épargna à Zosime la confusion dont cet examen l'aurait couvert. Une longue maladie le fit descendre au tombeau le 26 décembre 418, après un an neuf mois et huit jours de pontificat. On lui attribue l'institution du cierge pascal, et de la manipule que les diacres portent sur le bras gauche.

Viennet,
de l'académie française.

ZOSIME, historien grec du Bas-Empire, était comte et avocat du fisc (*apophisko-sunêgoros*), ainsi que nous l'apprend le titre de son ouvrage; mais là se borne tout ce que l'on sait de lui. On ignore non seulement la date de sa naissance et de sa mort, mais l'époque approximative où il a fleuri. Tout ce qu'ont pu décider les critiques, c'est qu'il faut le placer entre les années 430 et 591. Le tableau qu'il fait de l'état de l'Empire, alors que plusieurs provinces étaient au pouvoir des Barbares, et des villes réduites en servitude, paraît indiquer qu'il a composé son histoire à la fin du ve siècle. Son ouvrage, divisé en six livres, contenait l'histoire des empereurs, depuis Auguste jusqu'aux règnes d'Honorius et de Théodose-le-Jeune, c'est-à-dire jusqu'à l'an 410. Le premier livre, qui s'étend depuis Auguste jusqu'à Probus, est fort abrégé. On a perdu toute la partie qui allait depuis Probus jusqu'à Dioclétien. Les quatre derniers livres, qui

vont depuis la mort de Dioclétien jusqu'à l'an 410, sont beaucoup plus détaillés, surtout depuis le règne de Théodose-le-Grand. « Cette histoire, dit Photius, semble être un abrégé de celle d'Eunapius, sinon que le style en est plus clair, plus simple et plus net. » Quelques-uns prétendent que l'histoire de Zosime allait au delà de 410, mais que cette suite a été perdue. Polybe avait choisi pour sujet de son histoire les causes et les événements qui avaient préparé la grandeur romaine. A l'imitation de cet illustre écrivain, Zosime s'est proposé de tracer les causes de la décadence de l'empire. Il en voit deux principales : les fautes graves de Constantin, plus occupé de son faste et de ses plaisirs que de pourvoir à la sûreté des provinces frontières et à la prospérité de l'état, auquel il porta surtout un coup funeste par la translation du siége impérial à Byzance. Zosime attribuait l'autre cause de décadence à la protection accordée au christianisme et à l'abandon de l'ancienne religion. On reconnaît en lui un païen zélé, qui ajoutait foi aux prodiges et aux oracles. Il avait été fonctionnaire public. On peut donc s'étonner de la franchise avec laquelle il parle des empereurs chrétiens; cette circonstance a fait supposer que son ouvrage n'avait pas été publié de son vivant. Sa véracité a été souvent attaquée, surtout par de zélés catholiques, qui l'ont accusé d'avoir voulu rendre odieuse la personne de Constantin. La première édition complète de cet historien a été publiée en 1590 par Frédéric Sylburg, et c'est encore celle qui passe pour la meilleure. Elle avait été précédée en 1576 d'une traduction latine de Zosime, sans le texte grec, par Leunclavius. En 1581, Henri-Étienne avait mis au jour les deux premiers livres de l'histoire de Zosime en grec, accompagnés de la version latine de Leunclavius. La dernière édition complète de cet historien a été donnée en 1784 à Leipzig par J.-F. Reitemeier. Il existe une traduction française de cet auteur par le président Louis Cousin. — Il y a eu plusieurs auteurs de ce nom : Zosime d'*Ascalon* ou de *Gaza*, qui a écrit une vie de Démosthènes, publiée il y a quelques années pour la première fois par Schweighæuser, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale. Ce Zosime, qui vivait au commencement du VIe siècle sous l'empereur Anasthase, figure parmi les lexicographes cités en tête du *Glossaire* de Suidas. — Zosime de *Thasos*, poète épigrammatique. — Zosime de *Panapolis*, en Thébaïde, qui avait publié un traité de chimie en vingt-huit livres. Il existe de ce même savant cinq ouvrages intitulés : 1° *De l'art de faire la bierre*; 2° *Recette pour la teinture du cuivre, écrite sous le règne de Philippe*; 3° *Recette pour la teinture du fer*; 4° *Recette pour faire les cristaux*; 5° *Sur la lessive de la calamine*. Ces cinq opuscules ont été publiés l'an 1814 en Allemagne. CH. DU ROZOIR.

ZUG, un des cantons suisses, limitrophe de ceux de Zurich et de Lucerne, et le plus petit de la confédération, dans laquelle il occupe le huitième rang. Sa superficie est de 14 lieues 1/2 carrées (de 2,000 toises), et sa population de 15,000 ames. Placé sur la limite des terres hautes et des terres basses du plateau helvétique, il participe de l'une et de l'autre : uni et triste au nord, il est couvert au midi de montagnes boisées, riches de culture, et embellies par les eaux de deux lacs. D'un côté est celui d'Egeri, caché au milieu d'une tranquille et solitaire vallée; de l'autre, celui de Zug, beaucoup plus grand, entouré de paysages gracieux, et d'où la vue se perd dans un lointain immense, à travers les champs bleuâtres des grands glaciers des Alpes centrales. — Les habitants du canton de Zug s'occupent beaucoup moins d'agriculture et de commerce que de l'éducation des bestiaux. Ils donnent de grands soins aux arbres fruitiers, qui sont de leur part l'objet d'une espèce de culte; aussi le vin de fruits abonde-t-il davantage à Zug que le vin de raisin, d'ailleurs plus que médiocre. La grande route d'Allemagne en Italie qui traverse le pays lui procure quelques avantages.

A Zug et aux environs, les mœurs et les habillements sont ceux d'un peuple moitié paysan, moitié bourgeois; à Egeri et à Menzingen, ils se rapprochent de ceux des bergers des Alpes. La population de la ville de Zug se fait, du reste, remarquer par son goût pour l'instruction, par son aménité et par son amour pour les plaisirs du monde. Elle a produit plusieurs guerriers, magistrats et écrivains distingués, tels que Steiner et Zurlauben. — C'est en 1352 que Zug fut admis dans la ligue helvétique. Son gouvernement démocratique se compose d'une *assemblée générale*, qui nomme les chefs du canton, d'*assemblées communales*, d'un *conseil triple*, qui a l'autorité législative, et d'un *conseil cantonal*, qui exerce le pouvoir judiciaire suprême, et le pouvoir exécutif et administratif. La totalité des habitants professe la religion catholique, et relève, pour le spirituel, de l'évêque de Bâle. Le canton est divisé en deux cercles, et a pour chef-lieu *Zug*, jolie petite ville de 3,000 habitants, dans une position charmante, au pied d'une riante colline, appelée *Zugerberg*, et sur la rive même du lac qui lui doit son nom. On y remarque l'hôtel de ville, orné de vitraux peints par Michel Muller au XVIe siècle, et le cimetière, dont toutes les tombes sont ornées de charmantes fleurs, soignées avec un soin digne de l'ingénieuse idée qui les fit placer dans ce lieu de calme et de repos. Près de là est un ossuaire, où tous les crânes portent les noms de ceux auxquels ils ont appartenu. Zug possède une bibliothèque publique, un gymnase et deux écoles, dont on admire l'organisation. Le lac est très poissonneux; on y pêche entre autres des carpes énormes, des brochets qui pèsent quelquefois 40 livres, des *roteles* (salmo salvelinus), truites exquises recherchées des amateurs. — Au nord de Zug se trouve *Baar*, dont le territoire est le plus riche de la Suisse en arbres fruitiers. — La vallée d'Egeri a été illustrée par la célèbre bataille de Morgarten, qui se livra en 1315, sur la rive orientale du lac : 1,300 Suisses y triomphèrent de 20,000 Autrichiens. Ce fut l'aurore de l'indépendance helvétique. OSCAR MAC CARTHY.

ZUIDER-ZEE ou MER DU SUD, golfe de *Hollande* (v.).

ZURBARAN (FRANCISCO). Le nom de ce grand peintre, auquel se rattache le souvenir d'une foule de compositions originales, et dont quelques artistes invoquent aujourd'hui l'autorité pour justifier leurs hardiesses, était, par un singulier concours de circonstances, demeuré long-temps sans jouir chez nous de la popularité qu'il mérite. Certainement, quelques hommes, compétents en matière d'art, avaient une juste opinion de la valeur réelle des œuvres de ce maître, mais bien des peintres ignoraient jusqu'à son nom. — C'est à l'heureuse idée de l'établissement d'un musée espagnol à Paris, et peut-être encore à la participation intelligente de M. Taylor à cette œuvre, que nous sommes redevables de connaître et d'apprécier le génie de Zurbaran. Plus qu'aucun autre artiste de la Péninsule, il nous semble avoir produit des œuvres empreintes d'un caractère et d'un goût vraiment national. — Parmi les peintres ses compatriotes et contemporains, il n'en est pas qui soit, plus que lui, demeuré étranger, par sa pratique ou la nature de ses conceptions, à la manière italienne ou flamande. Il est Espagnol par tempérament, comme Calderon ou Lopez de Véga ; à ce titre surtout, et quand même il se recommanderait moins à nos yeux par ses qualités éminentes de dessinateur et de coloriste, il est digne d'occuper une place dans l'histoire de l'art entre Vélasquez et Murillo. — Zurbaran, d'après son acte de baptême, qui a été relevé par le biographe des peintres espagnols, Cean Bermudez, naquit à Fuente-de-Cantos, bourg de l'Estremadure, le 7 novembre 1598. Ce document, à peu près le seul qui jette quelque lumière sur une partie de son existence, nous fait connaître que son père et sa mère étaient de pauvres ouvriers, qui, sans doute, le destinaient à partager les ob-

seurs travaux de leur profession. A défaut de détails écrits sur l'enfance de ce grand homme, on suppose que le germe de la vocation se développa de bonne heure en lui, d'une manière assez positive pour attirer les regards de ses parents, et triompher des difficultés inhérentes à tout début dans la carrière des arts. Le fait est que, après avoir sans doute charbonné bien des murailles, il entra comme apprenti dans l'atelier d'un peintre obscur, disciple de Moralès, surnommé *le divin*. Plus tard, il fit le voyage de Séville, où il perfectionna son talent à l'école du clerc Juan de las Roëlas. Zurbaran fit de grands progrès sous la discipline de ce maître, qui, voyant son application au travail, l'avait pris en grande affection, et ne tarda pas à le produire comme son meilleur élève. Encouragé par ses premiers succès, il redoubla de zèle et d'ardeur dans ses études, dirigées principalement vers la recherche de la nature et de la vérité. Il s'imposa le devoir d'approfondir, avec une scrupuleuse conscience, tous les procédés matériels, toutes les ressources de son art; il s'appliqua particulièrement à reproduire les draperies jetées sur le mannequin; personne n'a mieux rendu que lui le jeu, la souplesse, la variété des tissus blancs: notre musée espagnol possède un bon nombre de ses études en ce genre. — Très jeune encore, et déjà le plus habile peintre de Séville, il devint l'époux de dona Leonor de Jordera, femme de qualité pour laquelle il ressentait un amour profond; mais, peu après ce mariage, il s'abandonna à des accès de découragement: il voulut renoncer à la pratique de son art, vivre dans le calme et le silence. Palomino raconte qu'il s'était retiré à Fuente-de-Cantos, dans le village qui l'avait vu naître; mais les magistrats municipaux de Séville lui envoyèrent une députation, composée de ses amis et de ses admirateurs, pour l'engager, par toutes sortes d'instances, à revenir parmi ceux qui s'étaient habitués à le regarder comme un de leurs plus illustres compatriotes. Zurbaran ne sut pas résister à un témoignage d'estime si honorable, si affectueux. Cean Bermudez ne garantit pas l'authenticité de cette anecdote: il ajoute qu'on ne trouve aucune de ses peintures à Fuente-de-Cantos. On s'accorde à dire que la vie de ce grand maître ne fut pas mondaine et brillante comme celle de Vélasquez, mais paisible et laborieuse; de la sorte, on s'explique cette prodigieuse fécondité, qui fut l'un des caractères distinctifs de son génie. Le catalogue de tableaux exécutés par Zurbaran est si considérable, dit Palomino, *que parecen no tener numero*, qu'ils semblent être innombrables. Mais, si douce, si cachée, si ignorée qu'on se soit plu à nous représenter son existence, elle fut pourtant troublée, à une certaine époque, par une aventure tragique. Il eut un duel, dont les suites durent être assez graves, puisqu'il fut condamné par le roi à aller expier sa faute dans un cloître. On assigne ce temps de retraite pour date à son admirable et sombre collection des *Missionnaires martyrs dans les Indes occidentales*. — Comme notre Lesueur, auquel on pourrait le comparer sous quelques rapports, Zurbaran ne quitta jamais son pays, et ne connut de peintures italiennes ou flamandes que celles qui furent apportées en Espagne par Vélasquez ou d'autres artistes voyageurs. — C'est à tort qu'on s'est cru autorisé à lui donner le surnom de *Caravage espagnol*: s'il suivit la même voie que ce maître, ce fut par hasard; et ses ouvrages, originaux et conçus à sa manière, n'ont rien qui rappelle un système d'imitation. S'il y a une école de Séville, Zurbaran doit en être regardé comme le chef, de préférence à Murillo. — D'après les biographes, il ne serait pas venu à Madrid avant l'année 1650. Cependant, dès 1633, il était peintre du roi, titre qui accompagne son nom apposé au bas des peintures qu'il exécuta à cette époque pour le rétable de la grande chartreuse de Xérès. Son tableau de l'*Adoration des Bergers*, qu'on voit au Louvre, est daté de 1638, et porte encore cette signature:

Franc. de Zurbaran, *Philippi III regis pictor, faciebat.* — En 1625, à l'âge de 27 ans, il termina ses grandes peintures du rétable de Saint-Pierre, à Séville; en 1650, il peignait, dans le palais de Buen-Retiro, les *Travaux d'Hercule*. A cette occasion il fut honoré d'un compliment très flatteur de la part du roi Philippe IV. Ce prince, qui avait une réputation d'amateur éclairé en fait d'art, entra sans bruit un jour dans l'atelier de Zurbaran, et se plaça derrière lui pendant qu'il apposait son titre et sa signature au bas d'un tableau terminé. Au moment où il écrivait *peintre du roi*, ajoutez *et roi des peintres*, dit Philippe, en appuyant, avec une familiarité cordiale, sa main sur l'épaule de Zurbaran. — Ce grand artiste mourut en 1662, à l'âge de 64 ans. Il paraît qu'il ne laissa point d'élèves à Madrid; mais, à Séville, Ayala, les Polancos, et quelques autres bons peintres, se formèrent sous sa direction. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de rédiger un catalogue complet de ses tableaux; ils abondent dans toutes les églises de l'Andalousie, et surtout à Séville. Le musée de Madrid (chose singulière), possède seulement quatre toiles de ce maître; elles ont été reproduites dans la moderne et belle publication lithographique, exécutée par les soins de Frederico Madrazzo, peintre de la reine Christine. La galerie de M. Aguado compte huit tableaux de Zurbaran; on en voit soixante-quinze dans notre nouveau musée espagnol du Louvre, et la plupart de ces toiles sont remarquables par une large composition, par une admirable entente de la lumière et de la couleur, par un style noble, ferme et plein d'élégance, qualités qu'on retrouve à un haut degré dans les sept grands tableaux qui ont appartenu à la grande chartreuse de Xérès; la *Judith* est un chef-d'œuvre. — Zurbaran excellait à peindre les femmes et les moines. On a dit qu'il était inférieur, comme portraitiste, à Murillo et à Vélasquez: sans doute, il cultiva moins ce genre que ces deux maîtres; mais on ne saurait avoir cette opinion quand on a vu ses dix tableaux représentant des saintes en pied. Ces figures sont d'une admirable exécution, d'une tournure à la fois animée et gracieuse. Ce sont de délicieux portraits. Il y a dans ses moines et ses martyrs une expression profondément pensive, un calme fort et résigné qui domine les souffrances morales et physiques; tel est le *saint François en prières* qui figure dans le nouveau musée espagnol du Louvre; ce tableau a été reproduit avec succès dans une gravure à la manière noire, dernièrement publiée par le journal l'*Artiste*.

ANTOINE FILLIOUX.

ZURICH. Cette ville la plus puissante et la plus riche de la Suisse au moyen âge, et encore l'une des plus importantes de cette contrée, est d'une origine très ancienne. On a tout lieu de croire qu'elle a remplacé le *Thuricum* des Romains. En 1218, les titres de *libre* et d'*impériale* lui furent octroyés par les empereurs d'Autriche, et alors ses bourgeois jouissaient des plus importants attributs de la souveraineté. Mais les classes inférieures, remuantes par caractère, excitées à la révolte par un chef habile et hardi, Rodolphe Brunn, chassèrent leurs magistrats, et fondèrent le gouvernement démocratique sur les ruines d'une aristocratie dédaigneuse et hautaine. A la suite de cette révolution, Zurich entra dans la confédération helvétique, où les quatre cantons lui donnèrent même le premier rang, prérogative qu'elle a toujours conservée depuis, ainsi que les différents territoires dont elle a été formée. Ce canton s'étend dans la partie septentrionale du plateau de la Suisse, c'est-à-dire dans la partie la plus basse; aussi est-ce plutôt un pays de plaines qu'un pays de montagnes. Quelques chaînes, dont les sommets ne dépassent pas 4,000 pieds, parcourent sa surface, et plusieurs lacs en embellissent les perspective. Celui sur lequel s'élève Zurich est le plus grand de tous. Le Rhin, avec sa belle cataracte, et la Reuss, coulent sur ses limites; quelques torrents, la Glatt, la

Limmat, rivières limpides et aux eaux tranquilles, en fertilisent les autres parties. Le climat du canton est doux, mais sujet à des changements fréquents et rapides. Une industrie active a suppléé à l'infertilité du sol, qui partout est cultivé avec le plus grand soin ; c'est la partie de la Suisse où l'on entend le mieux l'art des engrais. On y cultive une immense quantité d'arbres fruitiers, et des vignes, qui donnent sur le territoire de Winther-thur un vin renommé. L'industrie est florissante dans la plupart des districts du pays. Le canton de Zurich a 116 lieues carrées de superficie, et 225,000 habitants. — Excepté un petit nombre, tous professent la religion réformée. L'autorité suprême est confiée à un grand conseil, et l'administration à un petit conseil. — *Topographie. Zurich* est la capitale du canton, et, alternativement avec Berne et Lucerne, la résidence de la diète. Elle s'élève, à l'une des extrémités du lac qui porte son nom, sur les deux rives de la Limmat. La partie située sur la rive droite du fleuve est la plus considérable et la plus antique : ses rues sont étroites et tortueuses ; mais on y voit, ainsi que dans l'autre partie, de beaux quartiers. Les édifices publics n'ont rien de très remarquable : les principaux sont l'hôtel de ville, la maison des orphelins, celle des aliénés, le Casino, l'ancienne tribu de la Meise, fort bel hôtel situé près de l'un des ponts. Au milieu des eaux de la Limmat s'élève la tour carrée du Wellenberg, où fut enfermé l'intrépide Waldmann : c'est encore une prison d'état. La cathédrale est un vieil édifice bâti au VIIe siècle. Mais le plus bel ornement de la ville consiste dans ses fontaines et ses promenades ; le voyageur doit surtout visiter le *Plata*, orné de charmants bosquets, d'allées solitaires et de vastes pelouses, au milieu desquels s'élève le monument de Gessner, emplacement bien digne de la mémoire de ce grand homme. Cette ville possède de nombreux établissements de bienfaisance et d'instruction publique. La bibliothèque est placée dans l'ancienne chapelle dite *Wasser-Kirch*, dont Waldmann avait fait au XVe siècle un temple dédié à la Victoire ; elle est nombreuse et choisie ; on y conserve, entre autres manuscrits précieux, une partie du *Codex Vaticanus*, et des lettres latines de Jeane Gray au théologien Bullinger, une nombreuse collection de portraits des principaux personnages zurichois et un recueil considérable de peintures allégoriques chinoises, rapportées par le voyageur Horner. Zurich, qui au moyen âge dut sa grande importance à son industrie, conserve encore une partie des éléments qui en furent la source. Elle a de nombreuses fabriques de mousselines, de soieries, de gaze et de tissus de coton, de vinaigre, etc. Son commerce est considérable, et activé par douze maisons de banque et sept maisons d'expédition et de commission. — Ses habitants, au nombre de 7,000, vivent en général dans une grande aisance, quoique dans toute la simplicité des mœurs antiques, qu'il sont à cœur de conserver. — Zurich est la ville la plus fortifiée de la Suisse et celle qui a été prise le plus souvent. Occupée par les troupes françaises le 27 avril 1798, elle fut reprise par les Autrichiens le 6 juin 1799, et par les Russes le 18 août de la même année ; mais les Français la reprirent le 26 septembre, sous la conduite du général Masséna, après un engagement terrible ; et ce fait d'armes est l'un des plus beaux titres de gloire du vainqueur de Loano (*v.* MASSÉNA, t. 37, 74e liv., p. 296). « Le lac de Zurich, dit M. Raoul Rochette (*Lettres sur la Suisse*) ne ressemble à aucun de ceux de la Suisse, si ce n'est par les beautés qui lui sont propres : sa forme allongée, sa courbure, pareille à celle d'un arc d'inégale proportion, dont le pont de Rappersehwil forme la flèche ; son peu de largeur, qui permet d'en contempler de partout, avec une admirable netteté, les rives, tantôt graves, solitaires, mélancoliques, le plus souvent riantes, animées, industrieuses ; la couleur même de ses eaux, d'un vert plus tendre et plus uniforme, tout con-

court à donner à celui-ci une physionomie particulière, etc. » Il a 9 lieues de long, et 3 quarts de lieue de largeur moyenne. — Les autres lieux les plus remarquables sont : *Winterthur*, petite ville dont les habitants se distinguent par leur industrie et par leur amour pour les sciences; *Kiburg*, autre petite ville avec un vieux château qui rappelle l'illustre famille des comtes de Kiburg; *Rheinau*, avec une célèbre abbaye de bénédictins, bâtie dans une petite île, et qui est riche en manuscrits précieux; *Stæfa*, au bord du lac de Zurich, et qui passe pour l'un des plus beaux et des plus riches villages de la Suisse; et enfin, au pied du mont Albis, dans un vallon charmant qu'environne l'obscure et vieille forêt de la Sill, la modeste habitation de l'immortel Gessner.

Oscar Mac Carthy.

ZWINGLI (Ulrich), auteur de la réforme religieuse en Suisse, donnait les saintes Écritures comme la seule règle de la foi parmi les chrétiens, avant même que Luther eût porté les premiers coups à l'église de Rome. Le premier, il prêcha sur la nécessité de simplifier le culte et d'abolir les images. Dans un sermon prononcé en 1516, à une des solennités de l'église, il s'éleva contre l'inutilité des pénitences corporelles, des pèlerinages, des donations intéressées faites aux églises et aux cloîtres, des indulgences obtenues à prix d'argent, et de l'adoration des images. Ce discours contenait le germe de la réformation tout entière. Zwingli devança donc d'une année le réformateur de la Saxe. Il était né le 1er janvier 1484. Après avoir étudié tour à tour à Bâle, à Berne et à Vienne, il fut nommé en 1502 régent à Bâle, puis curé de Glaris en 1506. Il se livra particulièrement à l'étude du grec, lut le Nouveau-Testament dans l'original, et se lia avec Érasme, qui venait de publier la première édition du texte grec. Au printemps de 1512, 20,000 Suisses étant descendus dans le Milanais pour en chasser les Français, Zwingli accompagna comme aumônier les troupes de Glaris, et il assista en cette qualité à la bataille de Novare, qui fut si fatale à la France. Il se trouva aussi, en 1515, à la bataille de Marignan, où les Suisses furent défaits par François Ier. De retour à Glaris, Zwingli, qui avait acquis une sorte de célébrité dans cette expédition, reprit ses fonctions pastorales, et s'éleva contre l'usage de se mettre à la solde de l'étranger, usage dont il avait vu de près les funestes conséquences. En 1516, il quitta Glaris, où la franchise avec laquelle il censurait les abus paraît lui avoir suscité quelques inimitiés. Il fut aussitôt nommé pasteur à Notre-Dame-des-Ermites; ce fut là qu'il prononça ce fameux sermon dont nous avons parlé plus haut. Bernard Samson, moine déchaussé de Milan, étant venu pendant l'été de 1518 vendre des indulgences aux habitants de Schwitz et d'Uri, Zwingli prêcha avec force contre ce trafic, comme Luther avait fait contre le dominicain Tetzel. Bientôt il fut nommé pasteur de la cathédrale de Zurich; il y arriva en décembre 1518. Présenté au chapitre assemblé, il déclara qu'il venait enseigner la pure doctrine de l'Évangile, sans nul égard pour les prétentions ultramontaines. En 1520, il obtint du sénat de Zurich un décret par lequel il était ordonné aux curés du canton d'expliquer au peuple le Nouveau-Testament, et de ne rien enseigner qui n'y fût conforme. En même temps le gouvernement défendit à tous les citoyens d'accepter désormais des pensions de l'étranger; et Zwingli renonça à la pension de 50 florins qu'il recevait du pape. Il adressa ensuite à l'évêque et à la diète helvétique une pétition signée de dix autres ecclésiastiques du canton, dans laquelle il demandait qu'on permît la libre prédication de l'Évangile, et qu'on abolît le célibat des pasteurs. Lui-même se maria le 2 avril 1524. La réforme s'accomplit rapidement à Zurich : on abolit successivement toutes les cérémonies et toutes les pratiques condamnées par Zwingli. La messe fut supprimée la dernière. Enfin le jeudi saint de 1525, on célébra pour la première fois la sainte cène, selon la doctrine de

Zwingli, c'est-à-dire comme un simple acte de commémoration de la mort de Jésus-Christ. Après avoir réformé le culte, Zwingli proposa, du consentement de ses collègues, de faire rentrer le clergé dans le droit commun, et de mettre les biens de l'église à la disposition de l'état. La même année, il fut nommé recteur du gymnase. Cependant la diète assemblée à Lucerne se montrait contraire à la réforme, et Zwingli fut brûlé en effigie dans cette ville. Une conférence générale, ouverte en mai 1526, dans la ville de Bade, en Argovie, condamna la doctrine des réformateurs, et mit Zwingli hors la loi. Le grand conseil de Berne convoqua une autre conférence, à laquelle furent invités les notables de tous les cantons, et les quatre évêques de la Suisse; elle eut lieu en janvier 1528. Zwingli s'y rendit, escorté de trois cents hommes. Assisté de Haller, d'Æcolampade, de Bucer et de Capiton de Strasbourg, il soutint sa doctrine avec tant de succès, que le grand conseil, à la majorité des voix, proclama l'adoption de la réforme, et introduisit aussitôt dans le culte et dans la hiérarchie ecclésiastique les mêmes changements qu'avait subis l'église de Zurich. L'animosité était telle entre les cantons catholiques et les cantons protestants, que la guerre éclata. Les premiers attaquèrent Zurich et ses alliés. Zwingli accompagnait ses concitoyens en qualité d'aumônier. L'armée ennemie, forte de 8,000 hommes, rencontra les Zurichois près de Capel, à trois lieues de Zurich; c'était le 3 octobre 1531. Fatigués par une marche forcée à travers les montagnes, les Zurichois furent complétement défaits: Zwingli qui s'était placé aux premiers rangs, pour encourager ses concitoyens, fut atteint d'une pierre et blessé d'une pique. Dans cet état il tomba entre les mains des ennemis: on lui demanda s'il voulait se confesser, et sur sa réponse négative, un officier fanatique lui plongea son épée dans le cœur. Ainsi périt Zwingli, âgé seulement de 47 ans. — Parmi ses nombreux écrits, on distingue son *Exposition de la foi chrétienne*, qui contient le résumé de sa doctrine. Un avantage que Zwingli eut sur Luther, c'est d'avoir conçu toute la réforme dans son ensemble et de n'avoir jamais varié dans son enseignement. Il accomplit, par l'ascendant d'un jugement sain et d'un esprit cultivé, ce que Luther opéra surtout par l'énergie de son caractère. On peut encore marquer entre eux une autre différence: le réformateur saxon, né sous un gouvernement monarchique et élevé dans le cloître, réformait plus en théologien et en pasteur chargé de veiller à la pureté de la foi qu'en citoyen et en politique; le réformateur de Zurich, au contraire, agissait autant en patriote et en homme d'état qu'en théologien.

Artaud.

Quand l'ordre alphabétique amena l'impression de l'article Napoléon, celui de nos honorables collaborateurs à qui cet important travail était échu venait d'être appelé par la confiance du prince à la direction des affaires du pays. L'écrivain célèbre qui avait enrichi le *Dictionnaire de la Conversation* de tant de travaux remarquables (et entre autres des articles Bonaparte et Consulat, traduits aussitôt après leur publication dans toutes les langues de l'Europe et dont l'article Napoléon était le corrollaire et le complément), acceptait le portefeuille de l'Instruction Publique. M. de Salvandy voulut bien alors nous promettre de terminer son œuvre, et nous renvoyâmes le lecteur à un supplément général qui se trouverait à la fin du Dictionnaire. M. de Salvandy a fidèlement tenu sa promesse, malgré toutes les graves préoccupations qui eussent pu lui servir d'excuse s'il l'avait oubliée. Nos lecteurs, nous en sommes certains, ne lui en auront pas moins de reconnaissance que nous-mêmes. En lisant ces pages à la fois si éloquentes et si concises, ils n'oublieront pas que tous les détails de l'épopée napoléonienne ont été narrés à leur lieu et place suivant les exigences de l'ordre alphabétique; qu'ainsi, toutes les grandes et décisives batailles de l'empire leur ont été racontées et expliquées; que M. de Norvins, sous la rubrique Cent-jours, a retracé l'un des plus étonnants épisodes de cette vie si riche en péripéties; et que M. le général comte de Montholon s'est chargé de décrire la lente agonie du grand homme à Sainte-Hélène. Ils comprendront dès lors que M. de Salvandy n'avait plus qu'à résumer, et à juger en homme d'état les faits principaux qui se rattachent à la carrière politique de l'Homme du Destin.

(Note de la Direction).

SUPPLÉMENT GÉNÉRAL.

NAPOLÉON. Nous avons vu le jeune Bonaparte, enthousiaste et réfléchi, doué de toutes les forces de l'étude et de toutes celles du génie, mettre son épée au service de la révolution contre l'étranger, et assurer au 13 vendémiaire, par une grande résolution civile, sa fortune commencée par un grand fait d'armes au siége de Toulon. Nous avons vu ensuite le général Bonaparte, commandant en chef, à 27 ans, de l'armée d'Italie, étonner le monde par ses créations autant que par ses victoires, rassurer l'Europe par ses maximes encore plus que par ses traités, et instruire hardiment la révolution, par ses actes et son langage, au culte des souvenirs, au respect des croyances, à l'amour des arts. Nous avons vu enfin le premier consul Bonaparte proclamer, pour programme du coup d'état du 18 brumaire, *la restauration de l'ordre social*, et tenir parole avec un admirable mélange d'audace et de prudence, en n'opérant que par des changements gradués ses rapides transformations. Par lui la révolution disciplinée s'est soumise à voir l'ordre rétabli dans la famille, dans la société, dans l'état. Tous les partis ont été amnistiés, rapprochés, conciliés. Un pouvoir grand et fort, fort de tous les prestiges de la victoire, et étalant, comme un trophée plus précieux que la victoire même, après douze ans d'une guerre furieuse et universelle, la paix universelle et glorieuse, ce pouvoir était devenu le point d'appui de tous les intérêts et de toutes les opinions. Impartial et tutélaire, il avait donné le premier des biens, la sécurité. Des institutions administratives admirables, le rétablissement de la religion, et d'admirables lois civiles, formaient, avec la constitution militaire la plus puissante qu'il y eût en Europe, un système politique qui n'avait pu s'établir, et qui ne pouvait se perpétuer que par le gouvernement d'un seul. Tous le sentaient, et le gouvernement d'un seul était déjà établi de fait et voulu par tous les Français, quand le premier consul jugea venu le moment d'avouer l'empire et de l'inaugurer. Maintenant, nous allons contempler le grand drame de l'empire. Ce n'est plus Bonaparte, c'est Napoléon de qui va se dérouler la carrière. Nous la verrons supérieure à tout en fait de gloire et de malheurs. Et du sein des événements jaillira le jugement de l'histoire sur cette fortune à laquelle rien ne sembla manquer que la durée, mais à laquelle la durée manqua en réalité, parce qu'à cette royauté éclatante manquaient des racines, à ce pouvoir sans limites des barrières, à cette ame faite pour régner le sentiment du droit, à ce génie colossal, mais incomplet, le respect pour les hommes.—Le consulat avait tenu sa promesse. Il avait accompli au sein de la révolution la restauration de l'ordre social. Il avait commencé la restauration de l'ordre politique. Il allait donner la monarchie à la France de 89. Ces miracles de force et de sagesse étaient l'œuvre de quatre années. Napoléon, pour les opérer, avait eu en main le plus puissant des leviers, le pouvoir absolu. La liberté de la presse était ignorée, la liberté de la tribune abandonnée, la liberté individuelle oubliée. Il n'y avait de droits nulle part. L'autorité seule en possédait : elle les possédait tous. La liberté de la presse, conciliable avec le maintien d'un ordre régulier, mais terrible lorsque l'ébranlement est partout

et le point d'appui nulle part, aurait suffi à elle seule pour entraver invinciblement la création et l'affermissement d'un pareil régime. Elle aurait divisé les hommes, décrié les institutions, mis en relief les infirmités de l'établissement nouveau, en oubli ses mérites, sapé ses bases par la haine et par le ridicule; elle aurait surtout alimenté les passions révolutionnaires, et maintenu tous les partis en armes, pour ne les réunir que dans une hostilité commune contre le pouvoir tutélaire qui prétendait leur imposer le désarmement et la concorde. Que n'eût-il pas fallu d'habileté, de sagesse, de temps pour dominer cette puissance dissolvante et destructive ? La discussion seule au sein des pouvoirs constitutionnels eût créé des obstacles légitimes, mais peut-être insurmontables. Loin de là, rien ne fut obstacle à Napoléon. Tout lui était instrument : le montagnard, le girondin, le constitutionnel, l'émigré. Dans le silence universel, une seule voix était entendue. Elle rappelait les exilés de toutes les origines au foyer de la patrie, les hommes illustres de tous les partis dans les conseils, la jeunesse de tous les rangs dans les armées. Elle garantissait au parti royaliste le repos, la propriété, la religion; l'ordre; au parti révolutionnaire, les biens acquis, plus l'égalité en principe, en fait l'ascendant; à tous, une gloire immense. Telles furent les bases sur lesquelles s'éleva la monarchie impériale. Suffisaient-elles pour la soutenir ? Si le pouvoir absolu prenait fin, les partis ne se redresseraient-ils pas, exigeants, intraitables, destructeurs ? Si le pouvoir absolu durait, ne perdrait-il pas cet homme, arbitre suprême de tant de destinées humaines ? Dans cette démocratie sans institutions, une autorité sans contrepoids ne serait-elle pas un fardeau trop lourd, même pour l'intelligence la plus forte qui fût sortie des mains de Dieu, et le droit de tout faire n'aurait-il pas pour conséquence l'habitude de tout oser ? Tels étaient les problèmes de l'empire. Nous allons assister à la solution. — Napoléon, content de son auréole guerrière, la plus brillante qui fût jamais, avait voulu arriver au trône par la paix, ce qui était la plus grande difficulté qu'il eût pu se proposer à lui-même, après la liberté. La guerre était venue; avec la guerre, les complots assassins, les alarmes du premier consul, celles de la nation, les coupables représailles du fossé de Vincennes et le procès de Moreau. Ce fut alors, au milieu de l'effroi public, quand l'orage était partout au dedans et au dehors, qu'il résolut de brusquer la fortune, de précipiter sa marche et de s'asseoir sur le trône. Il jugea qu'à une phase nouvelle de sa situation, il fallait des résolutions et des formes nouvelles; à la guerre universelle qui menaçait, il voulut opposer la force de la monarchie; aux périls des complots et à tout ce qu'ils indiquaient de précaire, la stabilité de la monarchie. Il régna. — Assurément, Napoléon ne se dissimulait pas les périls de cette monarchie sans institutions et sans souvenirs. Il savait la difficulté de suppléer aux souvenirs même par sa gloire, et aux institutions même par son génie. Bien qu'il fût, de tous les humains, le plus semblable à un roi, et sans contredit égal, sinon supérieur, à ces grands types du potentat, Alexandre, César, Charlemagne, les royalistes évidemment n'accepteraient sa royauté que dans le silence public. Et de deux choses l'une : ou bien cette royauté resterait sans nul cortége de lois, de principes, de formes monarchiques, isolée au milieu des sables mouvants de l'égalité révolutionnaire, subordonnée à tous les caprices de la fortune, destinée à périr sur quelque champ de bataille par un boulet de canon, dans quelque revue sous le fer d'un assassin; ou bien les institutions monarchiques qu'il emprunterait au passé ne seraient supportées par les opinions révolutionnaires que sous le niveau de la servitude commune. Dans cette alternative, Napoléon résolut d'accepter le défi que lui jetait la fortune, par la rupture de la paix d'Amiens : il pensa que la guerre pouvait lui four-

nir une solution à toutes ses difficultés. Il se proposa de donner la grandeur de l'empire pour principe à son gouvernement, pour justification à sa propre grandeur. C'était intéresser l'orgueil national et l'activité même des esprits à la durée du nouvel établissement. Mais c'était aussi engager une partie terrible contre le repos des peuples, contre les libertés du monde, contre le principe même de la civilisation, contre la Providence. Il fallait gagner toujours; il fallait avoir sous la main une France inépuisable en ressources, en hommes, en obéissance, jusqu'à ce que le temps eût affermi envers et contre tous, cette monarchie à fleur de terre, qui différait des pouvoirs nouveaux en ce qu'elle puisait une partie de sa force dans ses prestiges; mais qui cachait sous un brillant appareil une loterie fatale, et ne faisait qu'ajourner, sans le résoudre, par cette trève forcée du silence universel, le grand problème de la révolution de 1789: trouver un gouvernement pour une démocratie de 40 millions d'hommes. — Ce fut le 18 mai 1804, peu de jours après le meurtre du duc d'Enghien, quand Pichegru venait de périr dans les fers, et que Moreau y était encore, que le sénat apporta à Napoléon dans le château de Saint-Cloud, d'accord avec les délibérations du tribunat et du corps législatif, le sénatus-consulte, qui changeait la constitution de l'état, et lui déférait la dignité impériale héréditaire de mâle en mâle dans sa famille. Sa famille, élevée avec lui au rang suprême, prenait les titres de princes, l'altesse impériale, l'étiquette des cours. Lui-même régnait par la grâce de Dieu; il appelait les Français ses sujets; il s'apprêtait à former une maison. En même temps, les grandes dignités de l'empire étaient créées. Il y eut un archi-chancelier, un archi-trésorier, un connétable, un grand-amiral. A l'exemple de l'ancien régime, l'épée de connétable, celle de grand-amiral, étaient conférées, comme un privilége de leur naissance, au prince Louis, frère de l'empereur, à son beau-frère le prince Murat. Des maréchaux de France furent rendus à l'armée; soldats de fortune les plus illustres de l'histoire, ils couvrirent de leur renommée et de leur extraction populaires la restauration des formes et des noms antiques. Ces changements s'accomplirent sans contradicteurs. Convoqués dans les municipalités, 3,574,898 citoyens les sanctionnèrent de leurs votes. Le clergé les célébra dans le sanctuaire. Les magistrats s'écrièrent : *Dieu créa Bonaparte, et se reposa.* Il n'y avait eu que deux protestations : Carnot, dans le tribunat, au nom de la révolution; Louis XVIII, à Varsovie, au nom des droits de sa race et du principe de la légitimité. Napoléon les dédaigna également; il fit même enregistrer au *Moniteur* l'acte du frère de Louis XVI..... Il advient quelquefois qu'une voix isolée qui s'élève et reste sans écho, recèle, à l'insu de tous, des forces immenses et tout le secret de l'avenir. — Les premiers actes de l'empereur furent extraordinaires. Ils ne se ressentaient pas d'un avénement. Le ministère de la police générale, réminiscence des mauvais temps de la révolution, rétabli tout à coup; Fouché de Nantes, autre réminiscence fatale, appelé à ce poste redoutable; Moreau, avec le cortége de ses victoires, déporté aux États-Unis; douze des conjurés du complot de Georges Cadoudal portant leur tête sur l'échafaud; la grâce de M. de Polignac et d'un petit nombre d'accusés, suffisant, dans ce temps là, aux besoins de la clémence publique, telle fut l'inauguration de cette monarchie, héritière de la magnanime époque du consulat. — Mais de plus dignes soins ne tardèrent pas à occuper l'empereur. Il décréta les prix décennaux, création qui, comme tant d'autres choses, devait rester stérile. Il réorganisa l'école polytechnique, l'école des ponts-et-chaussées, les écoles de droit. Il institua un ministère des affaires religieuses et le confia à Portalis. Il donna au code civil qu'il venait de promulguer, et qui est un de ses titres de gloire dans la postérité, le nom de *code Napoléon*. En même temps, il inaugura, sous les voûtes de l'hôtel des

Invalides, l'institution de la Légion-d'Honneur; et, suivant ses procédés du consulat, ce fut à l'anniversaire du 14 juillet qu'il fixa cette solennité monarchique et guerrière. Ensuite, il partit pour s'offrir aux acclamations de son armée de Boulogne, faire manœuvrer ses flottilles, inspecter ses grands travaux des places de la Belgique, réveiller à Aix-la-Chapelle les souvenirs de Charlemagne, recueillir à Mayence les hommages des princes de l'empire accourus sur son passage, et revenir à Paris pour recevoir, des mains du chef de la chrétienté, l'onction sainte que Charlemagne était allé chercher dans la capitale du monde chrétien. — Napoléon ne se serait pas regardé comme régulièrement admis dans la famille des têtes couronnées si l'antique solennité du sacre avait manqué à son inauguration; et ce n'était pas assez à ses yeux d'un simple évêque pour consacrer l'avénement de sa dynastie et l'installation de sa grandeur; il fallait que la religion même, dans la personne du vicaire de Jésus-Christ, vînt bénir sa puissance. — Ce fut un singulier spectacle, et bien propre à faire juger de l'empire des anciennes mœurs, du pouvoir de Bonaparte et de la promptitude des réactions dans notre patrie, de voir la France s'émouvoir et s'agenouiller à l'aspect de ce vieillard, qui venait exercer au sein de la société nouvelle et lui imposer une autorité que le XVIIIe siècle croyait avoir détruite par le sophisme et noyée dans le sang. Pie VII et Napoléon étaient deux conquérants qui prenaient tous deux possession de l'empire. La religion semblait soumettre les Gaules pour la seconde fois. C'était le temps où un prêtre, depuis évêque d'Hermopolis, dans les conférences de Saint-Sulpice, enchaînait les hommes du monde aux pieds de sa chaire : seule tribune qui fût debout alors. L'empereur rétablissait rapidement la milice des congrégations religieuses. Il avait préposé *Madame-mère* au protectorat des filles de charité, dans tout l'empire. A Paris et partout, le pape appelait la foule dans les temples en allant les consacrer. La profanation avait été grande; grande était la réparation. — Le sacre eut lieu le 2 décembre 1804 : malgré un froid rigoureux et un ciel sans soleil, ses pompes furent magnifiques. Il semblait que ce fût un baptême de Clovis, un sacre de Charlemagne, une inauguration d'ère et de dynastie. L'église qui est éternelle, par le concours de son chef visible, suppléait au passé et promettait l'avenir. Napoléon saisit la couronne bénie des mains du souverain pontife pour la placer sur son front et sur celui de Joséphine, marquant ainsi qu'il la tenait, non du prêtre, mais de Dieu et de son épée; il satisfit par là aux modestes exigences du libéralisme d'alors. Les voûtes de Notre-Dame retentirent du cri de *vive l'empereur!* poussé par tous les grands corps de la France nouvelle, qui trouvait dans cet établissement ses destinées raffermies. Les soldats de la république, auxquels était donnée pour étendard, à la place du coq des dernières années, l'aigle impériale, le peuple de 89 et 92 applaudirent avec enthousiasme. Un sourire accueillait seulement, dans ce cortége éclatant, sur sa mule étrange, le porte-croix du pape; et de toutes les grandeurs de cette journée il n'y avait que cette croix qui fût durable! — Une moitié de l'Europe se refusa à reconnaître la nouvelle couronne, et le reste, en la reconnaissant, conspira. Pitt avait repris les rênes du gouvernement au moment même où Napoléon franchissait les degrés du trône, comme si lui seul, avec toutes les forces de la constitution et de l'aristocratie anglaises, pouvait supporter l'effort de cette grande lutte. Son premier acte fut de ranger la Suède à l'alliance de l'Angleterre (3 déc.). L'empereur Alexandre, que les occupations militaires de la Hollande, du Hanovre, de la Suisse, du Piémont, de l'Italie, et la grande violation du territoire badois, avaient jeté dans les vues de la politique anglaise, se préparait à des hostilités ouvertes, en entraînant la Porte-Ottomane, sur laquelle les conseils russes régnaient dès lors, dans le re-

fus de reconnaître la nouvelle monarchie française. La diète de Ratisbonne était livrée à la même influence. Le roi de Suède, que l'attentat d'Ettenheim et de Vincennes avait soulevé d'une plus vive indignation que nul autre souverain, sillonnait les états d'Allemagne de ses courses pour les attacher à cette grande conjuration. Et déjà l'Autriche, liée naturellement d'inclination à la même politique, ébranlait ses armées. L'Espagne seule, violentée qu'elle était par le cabinet britannique dans l'indépendance de son pavillon, et attaquée à main armée en pleine paix sur toutes les mers, avait pris (12 déc.) fait et cause pour l'empire français; elle unit ses flottes aux nôtres. — L'année 1805, trouva la guerre grondant sur tous les rivages et sur toutes les mers. L'Angleterre bloquait à la fois tous les ports de France, d'Espagne, d'Italie; la Russie, qui venait dans ces dernières années de montrer ses armées à l'Occident, faisait voir maintenant ses flottes dans la Baltique, dans la Manche, dans la Méditerranée. Les sept îles que la Russie détenait malgré les traités, lui étaient un jalon et un point d'appui considérable. Napoléon, cependant, proportionnait ses apprêts au péril; il occupait de ses armées tout l'Occident. Les unes s'étendaient du Rhin jusque sur le Hanovre; les autres, de la république cisalpine jusque sur le royaume de Naples. Il suscitait la Perse contre la Russie, les Indes, contre l'Angleterre. Jamais la marine française n'avait été plus puissante. Ses vaisseaux inquiétaient tout l'Océan, et jusque sur les côtes de la Mozambique, de Ceylan, de la Chine, du Japon, comme dans les mers du Ferrol, de Cherbourg et d'Ostende, les escadres de France et d'Angleterre s'entre-choquaient avec des fortunes égales. Si Villeneuve éprouvait un premier revers, Linois en Asie, Missiessy aux Antilles, Verhuel, Verhuel surtout, dans la Manche, illustraient le pavillon tricolore par des faits d'armes éclatants. — Au milieu de cette conflagration générale qu'il avait intérêt à ne pas irriter, Napoléon poursuivait le cours des transformations d'états qui avaient compromis la paix d'Amiens, et malheureusement sans base politique, sans souci des intérêts des peuples, non plus que des rapports des cabinets entre eux. L'Europe vit tout-à-coup la république de Ligurie, l'antique Gênes, incorporée à l'empire, et formant trois départements français; Parme et Plaisance eurent le même sort; la république italienne fut érigée en royaume (28 mars 1805). Napoléon courut au-delà des Alpes, avec l'impératrice Joséphine, pour aller ceindre à Milan, dans une pompe guerrière et superbe, la vieille couronne de fer. A son titre d'empereur il joignit celui de roi. Et, voulant mettre partout son sang à la hauteur de ses destinées, il institua son beau-fils, Eugène de Beauharnais, qui se trouva digne de sa fortune, vice-roi d'Italie; et il donnait à des femmes, à ses sœurs Élisa et Pauline, les principautés de Piombino, de Lucques et de Guastalla. — Et, à ce moment même, il se faisait roi d'Italie! Et la pensée ne lui venait pas de reconstituer en effet une Italie, de chercher à faire une nation avec cette race féconde, qui deux fois en trente siècles a donné au monde ses plus rares génies; qui a poursuivi et obtenu toutes les gloires, qui a brillé dans les arts, dans la poésie, dans l'histoire, dans la politique, dans la guerre; à qui rien n'a manqué, si ce n'est une patrie sous le plus beau ciel, sur la terre la plus riche, avec ces trois barrières, l'Adriatique, la Méditerranée et les Alpes du Piémont, du Tyrol et d'Illyrie! Tandis qu'il était en train de passer son char sur l'antiquité des souvenirs, sur les droits des états, sur l'orgueil des capitales, que n'essayait-il si Gênes, et Turin, et Lucques, et Parme, et Plaisance, et Milan, et Venise, ne pouvaient se retremper dans les forces vives de la nationalité, et former une monarchie stable et puissante par l'unité de langue, de culte, d'hostilité contre les dominateurs venus du Nord! Lui seul peut-être, dans le cours des siècles, devait tenir ainsi dans sa main le sort de

vingt peuples, lui seul avoir cette toute-puissance de refaire, de remanier, de repétrir la constitution des états. En n'étendant la France nulle part au-delà de ses limites naturelles, n'aurait-il pas été en droit d'espérer que ces limites du moins ne nous seraient pas contestées dans les jours de revers? Il était digne de son génie de comprendre que nous avions plus d'intérêt à nous assurer sur le Rhin qu'à déborder au-delà des Alpes. Une nation italienne, refaite en vue de l'Europe, façonnée sous la main de Napoléon à l'indépendance et à la grandeur, aurait pu quelque jour imposer à la fortune. Détruit même par l'effet de nos vicissitudes, c'était un édifice qui se serait vraisemblablement relevé quelque jour. Il y aurait eu là un droit vivant, éternel, toujours criant contre les oppresseurs. C'était pour la France un point d'appui tout autre que ces souverainetés ras de terre, ou ces alluvions accidentelles qui reposaient sur un caprice de la victoire, sur un caprice d'un homme, et devaient tomber avec cet homme et peut-être avant lui. — La troisième coalition fut la réponse du continent à ces subversions éclatantes du *statu quo*. Elle fut signée le 11 avril 1805 à Saint-Pétersbourg; l'Autriche y accéda deux mois après. Les réunions arbitraires de territoires à la France, les infractions qui en résultaient au traité de Lunéville, l'attentat d'Ettenheim et le meurtre de Vincennes étaient les raisons ou les prétextes de la guerre déclarée à l'empereur et à l'empire de France.—La France accepta avec enthousiasme le défi que lui jetaient l'Angleterre et le continent. Elle avait foi dans le génie de son chef. Elle croyait à la victoire. Elle se passionnait sans effort pour ce gouvernement tutélaire qui donnait le repos, en l'ornant au dedans de toutes les pompes et de toutes les créations, au dehors de tous les prestiges de la gloire. Une démarche éclatante et insolite de l'empereur auprès de Georges III, afin de le solliciter à la paix, avait exalté l'amour populaire pour le conquérant magnanime, la haine nationale contre l'Angleterre. Dans le silence universel que rompaient seules les dissertations du *Moniteur*, nul avertissement ne révélait à la conscience publique tout ce que ce génie, contempteur de la dignité d'autrui et des lois de l'équilibre européen, fournissait de prétextes aux conjurations du cabinet britannique et aux hostilités des cours. — Napoléon, de retour aux Tuileries, et peu après au camp de Boulogne, n'était occupé que des derniers apprêts de la descente. Après de longs retards, il allait frapper ce grand coup. Par une admirable combinaison, il avait donné pour rendez-vous à ses flottes dispersées les Antilles, point lointain qui était placé hors de tout soupçon. De là, elles devaient revenir sur l'Europe, unies, terribles, supérieures en nombre à l'escadre anglaise de la Manche, prêtes à couvrir la marche rapide de la flottille des rivages de Boulogne à ceux de l'île inabordable. Napoléon, à la tête de ses troupes impatientes, attendait... Il apprit à la fois qu'une fausse manœuvre de Villeneuve avait fait échouer tous ses plans, et que l'Autriche, jetant le masque, ébranlait ses armées. L'archiduc Ferdinand, à la tête de 90,000 hommes; l'archiduc Jean, de 40,000; l'archiduc Charles, de 100,000, marchaient sur l'Inn, le Lech et l'Adige. Déjà la Bavière était envahie; l'électeur fuyait.—Napoléon, indigné de voir l'Angleterre lui échapper, se vengera sur l'empire. Le camp de Boulogne est levé. La grande armée est transportée à marches forcées sur le Rhin et le Pô, sur l'Adige et le Danube. Lui-même part. Le 27 septembre, il est à Strasbourg; ses colonnes arrivent de toutes parts, à point nommé, au rendez-vous. Pour éviter les retards, il fait passer l'une d'elles, malgré son intérêt à ménager la Prusse dans sa neutralité armée, à travers le sol prussien, pour arriver plus tôt sur l'ennemi. — L'ennemi est rencontré dans Stuttgard, repoussé en Bavière, détruit et humilié dans Ulm, chassé de poste en poste jusque sous les murs de Vienne, qui, le 15 novembre, a ouvert ses portes à l'aigle française. A ce moment, les armées rus-

ses viennent d'apparaître dans les champs de la Moravie. L'empereur Alexandre est à leur tête ; et la Prusse, qui justifie sa résolution par la violation de son territoire, va joindre ses nombreuses bandes à celles des deux empereurs. Napoléon la prévient. Dans les plaines d'Austerlitz, le 2 décembre, au jour anniversaire de son couronnement, il brise le lien qui unissait les monarques coalisés. A ce coup terrible, la monarchie autrichienne, tout entière conquise, fléchit sous la main du vainqueur. L'empereur François II paraît au bivouac de Napoléon et s'abandonne à sa merci. La vieille royauté s'inclinait devant le soldat couronné. — L'empereur Alexandre dut à la générosité du vainqueur le salut d'une partie de son armée, et se hâta de rentrer dans ses états. La Prusse désarma, en livrant, en échange de l'électorat de Hanovre dont l'Angleterre restait dépouillée, les principautés de Berg et de Clèves, destinées à Murat, beau-frère de l'empereur, et celle de Neufchâtel qui paiera les travaux de Berthier, son lieutenant. Les soldats de la révolution, passés maréchaux de l'empire, passent princes et souverains, et bientôt ils passeront rois. — L'Autriche, par le traité de Presbourg (26 décembre), resta debout, en abandonnant non seulement Venise, l'Istrie et la Dalmatie, mais l'Albanie autrichienne, à la couronne d'Italie ; par là, Napoléon règna sur les deux rives de l'Adriatique : son empire confinait à l'empire ottoman. Une disposition plus salutaire donna le Tyrol à la Bavière, la Souabe autrichienne au Wurtemberg et à Bade. En même temps, le margrave de Bade devint grand-duc. Les électeurs de Wurtemberg et de Bavière furent faits rois. Ces dispensations faisaient de la couronne impériale de France la source d'où émanait la royauté en Europe ; elles instituaient le protectorat de l'empire français sur les souverainetés allemandes. Le vieux corps germanique en réalité était dissous. A cette vieille confédération, qui avait rendu la maison d'Autriche redoutable à tout le continent, Napoléon entendait substituer une association de puissances vassales de la France, couvrant la France comme autant de boulevards, et rétablissant contre le Nord, au profit de la France, la digue de l'empire de Charlemagne. Et déjà le cardinal Fesch, oncle de l'empereur, va être nommé coadjuteur de l'électeur, grand-chancelier du Saint-Empire. — L'Italie tout entière entrera dans le système impérial. L'archiduc qui régnait en Toscane a été transféré à Wurtzbourg, et les Bourbons de Lucques sont devenus, par l'autorité de la France, rois d'Etrurie. Les Bourbons de Naples étaient dans les trames de la coalition ; une armée russe avait été reçue par eux, pour menacer de ce côté la domination française. Le 27 déc. (1805) une proclamation annonce à l'Europe que les Bourbons de Naples ont cessé de régner. C'est par décret que Napoléon brise, conquiert et donne des royaumes. Il destine son frère Joseph à cette couronne, dont le sort, depuis six cents ans, est de former un apanage de la dynastie qui règne sur la France. Il ajoute au lot de sa sœur la princesse Borghèse, le duché de Massa - Carrara. Un sujet illustre, M. de Talleyrand ; un soldat et presque un rival illustre, Bernadotte, reçoivent de ses mains la principauté souveraine de Bénévent et celle de Pontecorvo. — En même temps, il conclut le mariage de la princesse Stéphanie Tascher, nièce de l'impératrice Joséphine, qu'il adopte, avec le fils du grand-duc de Bade, et celui de son beau-fils Eugène de Beauharnais, simple gentilhomme qu'il a approché du trône, avec la princesse Auguste de Bavière, mariage qui fera souche de têtes couronnées. Berthier, à son tour, s'allie à une princesse de Bavière. Les fils de la révolution française prenaient place à la tête et au-dessus de toutes les noblesses européennes. — Une campagne de 60 jours, la plus éclatante, la plus magique de l'histoire, avait fait toutes ces merveilles. Jamais tant de grands coups militaires et politiques n'avaient été frappés en si peu de temps. — La for-

tune avait balancé toutes ces prospérités par un grand désastre. Le 27 octobre avait vu périr la marine française, ainsi que la marine espagnole qui ne devait pas se relever, à Trafalgar. A dater de ce jour, l'Angleterre régnera sans contestation sur les mers. Mais tout tournait à l'apothéose de Napoléon, même ses désastres. Le peuple remarquait justement qu'il n'y avait de revers que là où il n'était pas. Son étoile, par cette comparaison, ne jetait aux yeux éblouis de la foule que de plus vives clartés. — Le 26 janvier (1806), l'empereur était rentré dans Paris. Tous les transports l'y attendaient. Tandis que l'Angleterre entourait Nelson mort d'hommages, et se couvrait dans toutes les cités, dans tous les villages, de monuments à sa gloire, la France se pressait autour de son empereur victorieux avec admiration et avec amour. Lui-même célébra ses triomphes, qu'il appelait ceux de la grande armée, par des monuments et des fêtes gigantesques. Il rend ces fêtes plus populaires encore en y associant une exposition des produits de l'industrie nationale; et comme jamais il ne laisse divertir sa pensée des desseins de restauration sociale qui forment le fond de sa politique, il lance au milieu de l'étourdissement public une foule de décrets qui vont à ses fins. C'est ainsi qu'il rétablit la célébration monarchique de la fête du prince, en joignant à cette solennité la commémoration nationale du rétablissement de la religion catholique dans l'empire. Il consacre la basilique de Saint-Denis à la sépulture impériale, et ordonne l'institution de trois chapelles à l'honneur des trois dynasties qui l'ont précédé : c'étaient, après toutes les profanations du vandalisme et de l'impiété révolutionnaires, des chapelles expiatoires. Enfin, la basilique de Sainte-Géneviève n'est plus qu'une grande hôtellerie déserte : il la restitue à la religion qui peut seule la remplir, en y maintenant la destination politique de l'assemblée constituante, et l'inscription populaire : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* Aujourd'hui, les cris de quatre journaux suffisent, après quarante ans de retour aux autels, pour empêcher de rendre une église au service divin, de consacrer un mausolée national à Dieu ! — Peu après, des provinces, des villes conquises, quelques-unes qui avaient été réunies à l'empire français, d'autres au royaume d'Italie, sont instituées en duchés qui s'appelleront grands-fiefs de l'empire, et par lesquels l'empereur couronnera les services militaires ou les travaux civils de tous les compagnons de sa fortune. Par là, la noblesse recommence en se retrempant aux sources d'où elle est sortie, l'illustration et la conquête. L'ordre ancien ne reparaît pas encore dans toute sa hiérarchie; mais ses titres les plus élevés sont arborés de nouveau à la tête de la société française ; ils annoncent le rétablissement de tout le reste. — Ces grands changements s'accomplissent sans qu'un murmure éclate ! L'esprit révolutionnaire, qui s'étonne, gémit en silence. Ses mécontentements sont étouffés sous le poids du pouvoir absolu, du bien-être public, de l'enthousiasme populaire, des bruits de la victoire. La victoire pare toutes les chaînes jetées sur la révolution et sur la France. De la république romaine, nos Brutus et nos Scevola ne gardent que l'orgueil des triomphes et de la domination. — Ainsi, bien que la famille impériale fût impopulaire, bien que l'esprit français, même condamné au silence, s'accommodât mal-aisément de ces rois parvenus qui n'avaient ni services, ni aïeux, dont toute la grandeur était d'emprunt, et qui blessaient à la fois sans compensation le principe hiérarchique et le sentiment de l'égalité, cependant une certaine corde vibrait dans les ames françaises, lorsqu'à deux mois de date on apprenait un soir, au théâtre, que, conformément au décret de l'empereur, l'armée française et le roi Joseph étaient entrés dans Naples, ou bien lorsqu'on lisait dans le *Moniteur* que la Hollande était érigée en royaume au profit du prince Louis Bonaparte, connétable de

l'empire. Il y avait des satisfactions pour la fierté nationale à voir les armes françaises faire un roi de plus; il y en avait pour l'orgueil révolutionnaire à songer qu'après tout ces rois étaient des parvenus. Devant un pouvoir si victorieux, on ne se sentait pas humilié de la servitude; on se sentait glorifié par la conquête. Ces joies de l'humiliation d'autrui, joies enivrantes qui ont bercé notre jeunesse, joies fatales qui sont ce qu'on peut imaginer de plus contraire à toute notion de droit et à toute pratique de liberté, faussent la conscience et la raison de tout un peuple; elles lui font oublier les retours des choses de ce monde et l'impossibilité pour un seul état de tenir long-temps tous les autres sous sa loi; elles seront long-temps, par la mauvaise éducation qu'elles ont donnée aux esprits, un embarras et un péril de tout gouvernement libre parmi nous. — Au milieu de tout ce renouvellement des trônes, de nobles travaux s'accomplissaient : des routes aplanissent les Alpes; le port d'Anvers est creusé; Cherbourg avance; un réseau de canaux fertiles va rattacher au centre les parties les plus lointaines de l'empire. Partout les palais, les temples s'élèvent. Paris voit se dresser sa colonne victorieuse. En même temps, le code de procédure civile s'ajoute à toute cette législation de la société nouvelle qui est une des gloires de Napoléon; et une loi annonce la création de l'université impériale, admirable institution qui va résoudre pour la France de 89 le problème d'avoir une éducation laïque et morale, forte et saine, telle que la voulaient la direction nouvelle des esprits et les intérêts permanents des sociétés. — La paix aurait mis le comble à tous ces biens. Les peuples l'espérèrent un moment. Pitt était tombé à 47 ans, après 24 années de ministère, sous le poids de cette vie militante des gouvernements représentatifs qui écrase et qui dévore. Fox avait succédé à son illustre rival. Il porta aux affaires, avec la disposition générale des whigs à accepter l'empire de Napoléon comme un résultat de la révolution française, le désir qu'on a toujours de suivre une autre route que celle où les prédécesseurs ont marché. Il avait connu à Paris et fréquenté Bonaparte. Il affecta, au début de son administration, des relations généreuses avec l'empereur, et des négociations ne tardèrent pas à s'ouvrir. Lord Yarmouth et lord Lauderdale vinrent à Paris discuter les bases d'un arrangement entre les deux puissances dont la querelle avait mis le monde en feu. Que fallait-il attendre de ces négociations ? — L'Angleterre pouvait incliner sérieusement à la paix. La face des événements lui était contraire. Napoléon avait retrouvé le vieil ascendant de la France sur la Porte ottomane; la Porte s'apprêtait à engager la guerre contre la Russie. La Prusse, inquiète du péril de ses démonstrations tardives contre la France dans la campagne précédente, travaillait à se les faire pardonner de Napoléon, en occupant tout de bon le Hanovre : elle engageait des hostilités réelles contre l'Angleterre, et attaquait le fidèle allié des Anglais, le roi de Suède, dans la Poméranie. L'Autriche épuisée entendait se reposer; elle donnait à la France toutes les facilités nécessaires pour exécuter le traité de Presbourg et enlever à la Russie, qui s'apprêtait à défendre ce poste, les bouches du Cattaro. La Russie même traitait, incertaine de ce qu'elle eût préféré elle-même d'une bonne paix ou d'une bonne guerre, et ne sachant pas si l'une était possible avec le caractère et la politique de Napoléon, l'autre avec sa fortune. Enfin, le cabinet britannique avait promulgué, le 16 mai (1806), une déclaration qui abolissait la liberté des mers, en soumettant tous les pavillons aux lois de l'Angleterre, et détruisant les droits ou le commerce des neutres; à la suite de cette mesure violente, il lui avait fallu mettre le blocus devant les ports des États-Unis. C'étaient des ennemis de plus. Cependant elle avait à soutenir le poids de la guerre des Indes, plus que jamais acharnée. Elle travaillait à insur-

ger l'Amérique espagnole sous l'étendard de Miranda, et partout sur le continent américain ses armes avaient échoué, soit contre les Espagnols, soit contre nous. Plus près de nous, elle soutenait dans la Calabre, contre nos colonnes, une lutte sanglante, mais désespérée. On comprendrait qu'un gouvernement, engagé dans un conflit qui embrassait le monde, eût senti le besoin du repos. — De son côté, Napoléon pouvait, après ses triomphes, se complaire à la paix. La politique pouvait lui conseiller de rompre par un traité, car il ne devait pas y parvenir par la force, la ceinture de feu qui pressait son empire, que ses victoires avaient reculée jusqu'à la Poméranie, à l'Albanie, à la Calabre, mais que chaque instant pouvait resserrer, et qui lui montrait déjà, par l'ardeur infatigable des Calabrais et des Monténégrins, ce que serait la guerre, le jour où les peuples irrités se lèveraient en face de lui. La patiente Allemagne fermentait déjà. De nobles esprits avaient secoué sur les intelligences émues de vives flammes. Schiller et Kant venaient de mourir. Fichte,Schelling,Jacobi,Gœthe vivaient. Les questions pour lesquelles ilsp assionnaient la jeunesse sont de celles qui remuent vivement les imaginations, et qui, sondant tous les principes sur lesquels repose la nature humaine, vont puiser la notion du droit à ses sources, et exaspèrent la pensée contre toutes les tyrannies. Mais aussi cette puissance de l'intelligence et de la discussion, la seule que Napoléon redoutât, parce que, contre elle, il se sentait désarmé, ne le détournerait-elle pas toujours de la paix avec l'Angleterre ? Lui qui, pendant la paix d'Amiens, n'avait pu comprendre et supporter le jeu des institutions anglaises, portant plainte sans cesse des cris de la presse ou de ceux de la tribune, et n'entendant pas qu'un gouvernement ne pût point imposer silence à ses sujets, que ferait-il aujourd'hui ? Plus que jamais vulnérable avec sa royauté, celles de sa famille et l'extension de son empire, consentirait-il à ce que les partis, muets sur le continent, trouvassent, de l'autre côté de la Manche, les échos libres de la presse et de la tribune britanniques ? — A ce moment (12 juillet 1806), Napoléon découvrit son grand édifice de la confédération du Rhin; il détruisait officiellement le vieil empire germanique, et faisait patemment un rempart à la France de toutes les souverainetés éparses sur sa frontière. Il ajoutait le titre de protecteur de la confédération rhénane à tous ceux qu'il portait. Peu de jours après (1er août), la dissolution du corps germanique était en effet prononcée. François II abdiquait son titre de chef du saint-empire romain. Celui d'empereur d'Autriche qu'il s'était récemment attribué, remplaçait son titre séculaire d'empereur d'Allemagne. Il devenait François Ier, pour bien marquer ce renouvellement de titre et de monarchie. La monarchie impériale de France se trouvait plus vieille que la sienne. Et, afin de mieux témoigner sa résignation à sa nouvelle fortune, l'un de ses archiducs, l'électeur de Wurtzbourg, accéda à la confédération rhénane. — La Prusse s'agita. Elle prétendit ne tolérer l'état de choses nouveau qu'à la condition d'hériter à la fois des abaissements de la maison d'Autriche et de balancer les agrandissements de la France. Elle parla de créer autour d'elle une confédération du Nord. Elle voulut y comprendre la Saxe; Napoléon s'y opposa. Aussitôt, elle fit faire volte-face à ses conseils et à ses armées. Elle renoua avec l'Angleterre et la Suède. Elle porta ses trois cents mille hommes sur ses frontières de l'ouest et du midi. La Russie, qui venait de signer à Paris les préliminaires de la paix, refusa de les ratifier, et fit avancer toutes ses forces vers la Prusse. Les négociateurs anglais quittèrent Paris. Fox venait de mourir. Il avait à peine survécu quelques mois à son illustre rival. L'un n'avait fait que mettre la main à cette immense guerre qu'il avait voulue, l'autre à ces tentatives de conciliation qu'une conflagration générale couronnait. — Le nouveau ministère ramena

sans efforts dans l'arène la Russie ; y enchaîna la Prusse, et ébranla l'Espagne même, jusqu'alors la plus fidèle alliée de la France,et qui avait tenu envers la révolution française les conditions du pacte de famille. — Napoléon voyait donc le cercle des périls se rapprocher de lui de toutes parts. Le 25 septembre 1806, la quatrième coalition continentale fut signée entre toutes les puissances du Nord, et la Prusse lança au cabinet des Tuileries une sommation véritablement insensée, celle d'avoir à retirer toutes les troupes françaises en-deçà du Rhin avant le 8 octobre suivant. C'est à ne pas croire à de telles folies. Rien ne prouve mieux quelles fascinations peuvent égarer les gouvernements absolus. L'ivresse de la jeunesse allemande avait gagné la cour de Potsdam. Une reine jeune et belle, qui parcourait à cheval les quartiers aux côtés du sage Frédéric-Guillaume, en contemplant les transports qu'elle excitait, avait cru son armée toute puissante, parce qu'elle était toute puissante sur cette armée jeune, nombreuse et vaillante ! — A la réception de cet étrange cartel, Napoléon s'élanca, disant : « On nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 octobre. Comme il y a une belle reine qui veut être témoin des combats, soyons courtois : marchons sans nous coucher pour la Saxe. » — Déjà, en effet, la Saxe était envahie par les Prussiens, auxquels elle se hâta de réunir son armée. Deux cent trente mille hommes, y compris les Saxons, débordaient rapidement sur l'empire. Le 28 septembre, Napoléon a franchi le Rhin. Le 8 octobre, à jour nommé, il manœuvre sur la Saale. Les Prussiens s'étonnent d'avoir devant eux Napoléon et son armée : cette armée magnifique est divisée en huit corps que commandent tous les héros de l'Iliade impériale, Bernadotte, Lannes, Davoust, Ney, Soult, Augereau, Lefèbvre, Mortier, le grand-duc de Berg ; ils sont accourus des fêtes de Paris, des quartiers de la Hollande, des cantonnements de la Souabe. Les contingents des rois et princes de la confédération du Rhin, ceux de la Hollande, ceux de la Suisse, ceux de l'Italie, sont mêlés aux soldats des cent-vingt départements que comptait l'empire, et ils brûlent de la même ardeur. Le 9, ils ont vu l'ennemi, ils l'ont vu et repoussé. Le 10, ils l'ont battu de nouveau, et un prince du sang de Prusse a payé de sa vie la témérité de son pays. Le 14, la monarchie prussienne est détruite à Iéna. Un coup de foudre avait terminé la campagne d'Autriche ; un coup de foudre commence celle-ci. Chacun des jours qui suit cette journée immortelle voit tomber devant l'aigle impériale, fatiguée de sa course, quelque grande place d'armes, des magasins, des arsenaux, des corps d'armée tout entiers. Déjà, tout le cours de l'Oder, avec ses boulevards, Stettin, Spandau, Custrin, était au pouvoir des armes françaises, quand Napoléon arriva à Potsdam pour s'incliner devant le tombeau du grand Frédéric, et faire son entrée triomphale dans Berlin. Les expéditions de Charlemagne étaient dépassées. Napoléon se surpassait lui-même : l'Autriche lui avait coûté une campagne de soixante jours. Il en a mis quatorze à renverser la monarchie du grand Frédéric ; et là il ne s'arrête point. Les armées russes arrivaient à marches forcées, dans l'espoir de nous combattre avec les armées prussiennes sur la Saale ; elles rencontreront les colonnes françaises sur la Vistule.—La Pologne s'est agitée à l'aspect de drapeaux amis. Kosciusko et Dombrouski brandissent leur épée patriotique, et quand les Français entrent dans Varsovie (28 novembre), toute cette vieille nation pousse un cri joie et rêve de liberté. — Déjà Napoléon, de sa personne, était en marche pour la capitale des Jagellons. Avant de quitter la Prusse, il a fulminé ce décret extraordinaire de Berlin, qui, usant de représailles contre l'abolition absolue et officielle de la liberté des mers par l'Angleterre, frappe de blocus l'Angleterre et l'empire britannique tout entier, substituant le principe du blocus fictif au blocus réel, interdisant tout com-

merce, tont rapport, tout contact avec les comptoirs, avec les ports, avec les bâtiments anglais, et déclarant dénationalisés, saisissables partout, les vaisseaux, les hommes, les denrées sur qui auraient été exercés les droits de visite et les autres exactions établies par l'Angleterre. C'était un droit public nouveau dans le monde. C'était la suppression totale du commerce maritime; à dater de ce jour, la condition de succès de ce système, qu'on nomma le blocus continental, était d'être universel. C'était donc désormais une loi pour Napoléon d'y soumettre le continent tout entier, quels que fussent les intérêts, les penchants, les affections des peuples, quelles que fussent les sources de leurs richesses on de leur puissance. Toute nation sujette on alliée de la France, devait se résoudre à accepter, à poursuivre cette guerre destructive, ou bien tout pacte avec la France était rompu. — Sur sa route, à Posen, Napoléon signa un traité avec la Saxe, qui la faisait entrer dans le giron de la politique impériale. Accroissement de territoire lors de la conclusion de la paix, accroissement de dignité par l'érection de l'électorat en royaume, telles étaient les bases de cet acte, en vertu duquel la cour de Dresde et toutes les branches souveraines de la maison de Saxe accédèrent à la confédération du Rhin et donnèrent leur armée à l'empereur, ponr lui être fidèle aussi long-temps que la forture. Ce fut aussi à Posen que l'empereur signa en courant le décret qui faisait de l'église de la Madeleine le temple de la Gloire, conception grandiose jetée aux imaginations émues d'alors, pour porter jusqu'à l'idolâtrie la religion de l'honneur militaire. C'était là une de ces créations étranges et poétiques qui allaient à ces temps d'épopée, et qui conservaient tout leur prestige, parce que la voix des passions, pas plus que celle des idées positives, ne les discutait pas. — Napoléon passa l'hiver à Varsovie, à 500 lieues de sa capitale, régnant de là sur tout le continent. Les ambassadeurs d'une moitié de l'Europe forment sa cour. Ceux de Turquie, ceux de Perse, vinrent le rejoindre. Ceux de Maroc sont annoncés. De là, Napoléon veille à tous les intérêts de son empire; il rassemble à Paris un sanhédrin qui réforme l'état civil des Israëlites, et les dispose à se fondre de plns en plus dans la famille française. Il réglemente le clergé protestant; il autorise les communautés catholiques; sa main s'étend sur la Péninsule espagnole; il renverse et humilie à ses pieds Godoy, confus d'un manifeste lancé par lui la veille de la bataille d'Iena, et rétracté ardemment le lendemain. Napoléon se contente d'exiger que l'Espagne lui donne son armée, et cette armée lui a été donnée. L'Angleterre cherche sous Constantinople à prendre une revanche, à détacher la Porte de l'alliance française. Le général Sébastiani donne au divan du courage, et la tentative de la flotte anglaise se change en revers. Une révolution même, qui renverse Sélim et lui substitue Mustapha IV, n'interrompt pas la guerre des Turks contre la Russie sur le Danube. — Cependant la guerre se ranime sur son véritable théâtre. Le mois de février a réveillé la grande armée. Maintenant, ce sont les Russes qu'elle doit vaincre sur leur sol, sous leur ciel, parmi leurs frimats. Il y a dans ses lignes des Napolitains, des Milanais, comme des Français de toutes les zones. Mais la victoire contre les armées russes, contre ces murailles d'hommes qu'il faut démanteler à coups de canon, ne sera que plus chèrement payée : elle n'est pas moins certaine. Une foule de combats attestent la supériorité française; elle éclate dans les neiges d'Eylau, achetée par des flots de sang, et plus tard, au jour anniversaire de la bataille de Marengo, le 14 juin 1807, dans les plaines de Friedland, elle est scellée par une de ces mémorables journées, dont une seule fait la gloire du vulgaire des grands hommes et que la fortune multiplie dans la vie de Napoléon. — L'aigle française dans son essor ne s'est arrêtée qu'au Niémen. En deçà, il n'y a plus une place forte,

plus une capitale, qui, à l'exemple de Dantsig et de Kœnigsberg, ne soit tombée au pouvoir de la France. La monarchie prussienne a disparu sous les pas de la grande armée. C'est la Russie maintenant qui confine au territoire soumis aux lois de Napoléon. Les deux empires se rejoignent par le nord et le midi, par l'Albanie et par la Pologne. — Le 25 juin (1807), les deux empereurs s'abordèrent sur un radeau construit au milieu du Niémen. Ce radeau portait deux hommes dont la pensée et l'autorité régnaient sur le vieux continent tout entier, depuis Cadiz jusqu'à la grande muraille de la Chine. Ils eurent compassion du mal qu'ils pouvaient faire au monde; ils eurent souci du bien qu'ils pourraient faire à leurs semblables. Leur grandeur, en quelque sorte, leur imposa. Ils furent sous le charme de leur magique destinée et de leur puissance incomparable. Napoléon surtout, qui pouvait être le plus étonné de lui-même, étonna son jeune rival et le subjugua. Les conférences furent fréquentes, personnelles et intimes. Napoléon n'avait pas seulement du génie, il avait de l'esprit. Il était de plus, quand il le voulait, enjoué, aimable, d'une amabilité invincible, car elle tombait du haut d'une fortune et d'une puissance sans égales dans l'univers. L'ascendant qu'il exerçait devenait aisément de l'affection chez ses inférieurs, de l'admiration chez ses ennemis. L'empereur Alexandre l'admira. Les deux potentats furent près de conclure le partage régulier, systématique de l'empire du monde. Ils se bornèrent cette fois à le projeter. Napoléon défendit l'empire ottoman, et stipula que la Russie évacuerait les principautés. Alexandre défendit la Prusse. M. de Fontanes, qui le savait par plusieurs des assistants, m'a raconté qu'à table, un jour, dans ces dîners de rois que Napoléon donnait à Tilsitt, Frédéric-Guillaume avait bu à la santé de S. M. l'empereur Napoléon *qui lui rendrait ses états*. « Ne buvez pas tout, avait repris Napoléon, » et en effet il ne lui restitua qu'une moitié de son royaume. Il enrichit la Saxe de quelques cercles; il construisit péniblement à son frère Jérôme un royaume de Westphalie, en destinant à ce frère, marié à une plébéienne des États-Unis, une princesse du sang royal de Wurtemberg, et institua avec la Pologne prussienne un tronçon de nationalité polonaise, qu'il donna sous le nom de grand-duché de Varsovie au roi de Saxe. — A ces conditions, la paix fut scellée entre les deux empires. La Russie abandonna les bouches du Cattaro, l'Albanie vénitienne, les sept îles. Elle rompit avec l'Angleterre; elle s'engagea à fermer ses ports au commerce anglais; et, n'ayant pas voulu reconnaître Napoléon au rang des têtes couronnées vingt mois auparavant, elle reconnut maintenant la foule de rois de toute origine que Napoléon avait inaugurés sur tous les trônes de l'Occident. Elle fit plus: elle s'engagea, par un article secret, à retirer au roi de France proscrit sa longue hospitalité. Cette disposition étonne, de quelque point de vue qu'on la considère. Louis XVIII échangea l'asile de Mittau pour celui d'Hartwell. C'était se rapprocher de tous les mécontents de France. Napoléon avait dû le prévoir: circonstance qui permet de supposer qu'il regardait la barrière du blocus continental et de la guerre comme destinée à protéger longtemps sa sécurité. — Cette paix de Tilsitt (9 juillet 1807) est le point culminant de la fortune de Napoléon et des triomphes de l'empire. A ce moment, le continent a fléchi sous sa main. Tous les rois, moins Gustave IV, qui s'obstine, et perd à ce jeu la Poméranie, en attendant d'y perdre la couronne même, se sont inclinés devant sa puissance. Les états hostiles se sont soumis; les états alliés se sont confirmés dans leur dépendance; le continent n'a qu'un maître: car l'empereur Alexandre, ce chef de Barbares, comme l'avaient appelé les bulletins, était rejeté sur l'Asie par l'ascendant de cette puissance nouvelle, qui bornait son influence à la limite même de son territoire. — Le 9 juillet (1807), Napoléon prend congé de son nouvel allié, le puissant

empereur du Nord, comme il le nomme maintenant, du roi, de la reine de Prusse, et de son armée. Le 27, sa capitale l'a revu. Jamais prince ne s'était montré à ses peuples rayonnant d'autant de gloire. Il n'avait plus qu'un ennemi dans le monde, et la fortune de l'Angleterre pliait devant la sienne dans tout l'univers. Les Anglais, en se présentant tout à coup sur les côtes du Dannemark pour bombarder la capitale et saisir la flotte, soulevèrent l'indignation du genre humain. Alexandre appliqua successivement tous les principes du blocus continental; il mit l'embargo sur les bâtiments anglais, somma Gustave IV d'adopter les mêmes maximes, et s'applaudit de la nécessité de l'y contraindre, dans l'espoir de réunir la Finlande à son empire. La Prusse, l'Autriche, professèrent les mêmes sentiments. A l'autre extrémité du continent, la maison de Bragance, sur la menace de l'envoi d'une armée française, se préparait à émigrer dans son empire d'outremer; et là aussi le pavillon anglais était humilié par les armes françaises. Liniers avait contraint une flotte et une armée à capituler, et l'indépendance de l'Amérique espagnole commençait à Buénos-Ayres sous des auspices amis de la France. Enfin, Londres étonné voyait, avec les ambassadeurs de Prusse et d'Autriche, s'éloigner les derniers représentants de l'Europe : la menace extraordinaire du blocus continental se changeait en réalité. — A ce même moment, Paris était le rendez-vous des rois, des princes, des ambassadeurs des contrées les plus lointaines. Ceux de l'Asie s'y rencontraient avec ceux de l'Afrique. Les fêtes nuptiales des princes et princesses de la famille impériale épousant : Jérôme, la fille du roi de Wurtemberg; une Tascher, le prince d'Aremberg; une Antoinette Murat, le prince de Hohenzollern, se mêlaient aux fêtes triomphales de la grande armée. L'épée du grand Frédéric conquise à Potsdam arrivait du Nord en même temps que l'épée de François Ier, restituée par l'Espagne, arrivait du Midi. Le lion de Saint-Marc, les chevaux de Corinthe, les dépouilles opimes de toutes les capitales et de tous les musées venaient enrichir nos musées et orner nos monuments. — Cependant, des travaux gigantesques étaient exécutés, entrepris, décrétés sur tous les points de l'empire. L'Italie avait sa part comme les Pays-Bas; et l'imagination publique, montée au ton de ce régime extraordinaire, tenait pour exécutés les ponts, les canaux, les ports, les routes, les arsenaux qui n'étaient encore que décrétés. — D'autres monuments accroissaient toujours la gloire du Justinien français. Maintenant, c'étaient le code de commerce, le code de procédure criminelle, qui étaient terminés. Napoléon attachait ses regards sur tous les travaux du génie national, et illustrait l'Institut en le chargeant de lui rendre compte solennellement de l'état des lettres, des sciences, des arts. — Les arts se préparaient à répondre comme les sciences, en étalant de grandes renommées, de grandes œuvres, de grandes créations. Les lettres, parmi beaucoup de noms et de travaux honorables, présentaient un nom illustre. Les *Martyrs* paraissaient alors. C'est la gloire des lettres que le plus beau génie de l'époque fût resté libre au milieu de l'éblouissement universel, au milieu de l'universel asservissement. Il est bien que l'opposition partout détruite, que la discussion partout étouffée, se fussent réfugiées dans le plus noble asile des libertés humaines, la pensée de l'écrivain; et que le talent s'étant partout soumis, le génie fût demeuré indépendant. Il lui appartient, en effet, de traiter avec le pouvoir absolu de couronne à couronne. — Nulle autre indépendance n'était possible alors. La victoire ajoutait vainement à la sécurité du prince : loin de rien restituer à la liberté des sujets, il devenait toujours plus exigeant et plus despotique. Les noms, les formes mêmes étaient proscrits. Vingt-deux jours après son arrivée de Tilsitt, il supprimait le tribunat, dernière ombre, dernière réminiscence de l'ordre de choses qui avait péri au 18 brumaire et qu'avaient enseveli les pom-

pes de l'empire. L'indépendance de la magistrature n'est pas elle-même respectée : un sénatus-consulte prescrit l'épuration des tribunaux dans la France entière.—Et ce n'est pas seulement au dedans que s'exerce cette humeur envahissante de Napoléon ; elle s'étend sans repos sur le dehors. De nouvelles réunions de territoires s'accomplissent partout à la fois. C'est Flessingue qui est cédé à la France par la Hollande, c.-à-d. à Napoléon par Louis Napoléon. C'est la république de Raguse qui est confisquée au profit du royaume d'Italie. Ce sont les îles ioniennes qui sont réunies à l'empire ; ce sera le grand duché de Berg qui cessera d'être une principauté indépendante, pour que son grand-duc, Joachim Murat, soit appelé à une plus haute fortune. L'Étrurie, cette pacifique Toscane, va s'étonner de perdre ses nouveaux maîtres appelés tout-à-coup à régner sur un coin du Portugal ; elle s'étonnera plus encore de former à son tour trois départements français. Jamais les territoires n'avaient été ainsi tourmentés par la volonté humaine. Napoléon rend la paix aussi conquérante que la guerre. Et il ne se borne point à s'approprier ces états déjà placés sous son influence, et qui le reconnaissaient pour suzerain. Au-delà de la Toscane, il y a les états pontificaux : au-delà des Pyrénées, il y a le trône des Espagnes. Napoléon ne connaît pas pour ses entreprises les barrières auxquelles jusque-là dans le monde civilisé toute puissance s'arrêtait. Sans souci des protestations du saint-siége, il envoie ses bataillons occuper Civita-Vecchia, Rome, le château Saint-Ange, pour défendre mieux le blocus continental contre les périls de la contrebande anglaise. Il envoie en même temps plusieurs corps d'armée dans la Catalogne, dans la Navarre, dans la Castille, pour opérer en Portugal et menacer Gibraltar. Des deux côtés, ce sont là des prétextes. Il a d'autres desseins, tels que son ministre des affaires étrangères, M. de Talleyrand, a refusé son concours à cette politique, et s'est retiré des conseils du maître de l'Occident.—Dans cette impatience d'aller toujours devant soi, de déborder pardessus tous ses rivages, de n'accepter aucun point d'arrêt, Napoléon va s'attaquer aux deux principes qui l'ont consacré, la puissance spirituelle et les droits des peuples. Ce sont deux forces contre lesquelles il se brisera. A ce moment où sa grandeur avait dépassé toutes les limites, la pyramide, à l'insu de la foule, tremblait sur sa base : l'homme d'état, témoin de la double invasion des états romains et du territoire espagnol, pouvait reconnaître dans ces violences *le commencement de la fin*. — Une chose étonne. Napoléon, dans l'intérieur de son empire, s'entendait si habilement à édifier pour l'avenir que tous ses établissements lui ont survécu, et que les gouvernements venus après lui n'ont pu se soutenir qu'en s'y appuyant : d'où vient qu'il n'apporta jamais dans ses dispensations extérieures, relativement à tous ces états abaissés, brisés, faits ou défaits sous sa main, un plan régulier, un système suivi, une pensée d'avenir ! Quelle chance y avait-il que Florence après Turin, Rome après Florence, demeurassent à toujours des cités françaises ; Raguse, la Dalmatie, les bouches du Cattaro, les îles de la mer d'Ionie, des dépendances de l'empire ? Quelle chance, que les rois improvisés, qui étaient issus de lui, s'établissent sérieusement sur ces trônes de Naples, de Hollande, de Westphalie, d'Espagne tout-à-l'heure, et résistassent aux caprices de la fortune, alors que de vieux peuples, de vieilles institutions, de vieilles dynasties, conspireraient incessamment contre eux ? Quelle chance enfin, que la maison d'Autriche, que la maison de Brandebourg, maintenues, mais mutilées, offrissent jamais à sa couronne une alliance durable et un voisinage ami ? Dans ses perpétuels remue-ménages d'états et de dynasties, Napoléon ne s'assurait ni les peuples, ni les rois. Les peuples, à tous ces changements de princes, de lois ou de frontières, n'avaient rien gagné que le joug de l'étranger et les rigueurs du blocus con-

tinental. Quant aux rois, de quels secours ceux du sang impérial étaient-ils à l'empereur et à l'empire? Ils ne tenaient par aucun lien à leurs sujets; loin de répondre à Napoléon de leurs royaumes, c'était lui qui avait à leur répondre constamment de leur royauté; ils ne pouvaient pousser quelques racines qu'en se popularisant aux dépens de la France: c'était là une loi si impérieuse de leur situation, qu'il est à remarquer que tous cédèrent à ce penchant. Parlerons-nous des vieilles dynasties? On peut dire que Napoléon, après les avoir vaincues, aurait trouvé mieux son compte à leur tout restituer, pour les enchaîner, s'il se pouvait, par sa grandeur d'ame, ou même à leur constituer des établissements plus favorables pour les intéresser à la durée de son pouvoir, qu'à les humilier et à les abattre assez pour les affranchir de toute reconnaissance, en leur laissant assez de forces pour ne s'affranchir lui-même d'aucunes appréhensions. Par exemple, qu'il eût reconstitué, sous la maison de Saxe transplantée, une Pologne puissante, en lui donnant les deux choses qui lui ont manqué, un gouvernement et des frontières; qu'il lui eût assigné pour frontières tout le cours de l'Oder, les Karpathes, le littoral entier de la Baltique, et le cours du Niémen, avec le dessein de l'étendre, quelque jour, par la restitution de la Lithuanie, jusqu'au Borysthène et à la Dwina. Qu'il eût réuni la nation allemande du nord et du midi, protestante et catholique, sous deux sceptres, sous deux vieilles dynasties, soit de princes du second ordre qui lui auraient dû leur fortune, soit même des maisons de Brandebourg et d'Autriche; qui lui auraient dû des agrandissements compactes et solides. Qu'il eût, suivant un plan célèbre, tourné vers l'Orient l'ambition des princes de la maison d'Autriche, imprimé à leurs conseils la même pente qu'au Danube, reporté vers la mer Noire leur politique toujours fixée sur l'Italie, et formé à leur profit, autour de la Hongrie, une confédération de toutes les principautés de même origine, de toutes les races du même sang. Que, plus près de nous, il eût élevé, comme on l'a déjà dit plus haut, une monarchie italienne appuyée aux Alpes, baignée des deux mers, montrant Gênes à l'une, à l'autre Venise, et tenant les clés des rares passages ouverts dans la ceinture de monts qui ferment sa frontière du nord. Alors l'empire de France, avec les Alpes et le cours entier du Rhin pour limites, et une ceinture d'états secondaires comme la Suisse, Bade, la Hollande, pour boulevards, aurait pu attendre sans crainte et défier toutes les vicissitudes. La nation polonaise, la nation allemande, la nation italienne, auraient été intéressées à la stabilité du nouvel ordre européen; et la vieille royauté elle-même y aurait fait corps avec ces jeunes empires, parce qu'il y aurait eu mêmes intérêts, mêmes destinées. — Ce sont là des arrangements du monde qui n'ont été possibles qu'un jour, et qui n'étaient possibles que par un seul homme. Ils auraient été réguliers, systématiques, légitimes. Et lui pouvait les concevoir, parce que devant son regard il y avait table rase en Europe. Par un décret, il détrônait une dynastie. Quelquefois même, par une note au *Moniteur*, par un message au sénat, il abolissait des états, ou en constituait de nouveaux. Pour lui, les frontières, les traités, les droits antérieurs n'existaient pas. Dieu avait livré l'Europe à sa fantaisie et à sa politique. Sa fantaisie ne lui dicta rien qui eût la chance de fonder un droit public nouveau. C'est ainsi que nous allons le voir rêver la réunion des provinces de l'Ebre à la France, et tenter l'établissement d'un de ses frères sur le reste de la monarchie espagnole, tentative déréglée dans laquelle il périra. On comprend dès lors pourquoi ce destin différent de ses œuvres: au-dedans, se maintenant après lui contre tous les orages; au-dehors, emportés par un souffle de l'ouragan qu'il a suscité. Dans les jours de revers, à mesure que les armées françaises, en se retirant, laisseront à eux-mêmes les territoires conquis, la vieille Europe reparaîtra; et, sauf quelques titres de rois conservés

par les grandes maisons électorales de l'Allemagne, l'érudit, dans quelques siècles, pourrait nier Napoléon et les merveilles racontées de sa vie guerrière. Il n'en est resté de monuments nulle part.—A l'époque que nous avons à retracer(1807), la situation de l'Espagne était extraordinaire. Depuis cent ans passés, elle était gouvernée par la France. Sous Louis XIV, la dynastie ; sous Charles III, l'esprit philosophique ; sous Charles IV, l'esprit révolutionnaire, avaient étendu leur empire d'un côté à l'autre des Pyrénées. L'Espagne s'était associée surtout à la fortune de Napoléon, qui, rétablissant les autels et rajeunissant toutes les institutions anciennes, répondait à la pensée religieuse comme aux besoins nouveaux de ses peuples, en même temps que, par les merveilles de ses expéditions et de ses victoires, il satisfaisait au goût d'aventure, qui a fait la fable de Cervantes et l'histoire de Fernand-Cortez. Le pacte de famille s'était donc resserré entre les deux nations. Mécontente de ses destinées, voyant s'affaiblir partout sa puissance, et imputant à ses maîtres une décadence qui tenait bien plus à la disproportion de son empire avec ses forces qu'à l'infirmité de son gouvernement ou de son génie, l'Espagne admirait l'étoile de Napoléon et l'invoquait pour elle-même. Les insultes que les Anglais avaient faites à son pavillon, le signal d'insurrection qu'ils avaient donné à l'Amérique espagnole, cette sorte de fief personnel de tout Castillan, avaient ajouté au sentiment national en faveur de l'empereur. Tous les vœux appelaient l'intervention de ses conseils, de son influence, de son génie dans les affaires de la Péninsule, pour y ouvrir une ère de régénération. Don Manuel de Godoy, maintenant prince de la Paix, généralissime, grand-amiral, premier ministre des Espagnes, naguère simple garde du corps que la main de la reine avait porté tout à coup au souverain pouvoir et à l'alliance du sang royal, était en butte à la haine publique, parce qu'il avait blessé toutes les ames par sa fortune, sans les consoler par ses succès. Personnifiant tout le gouvernement en lui, il personnifiait toutes les causes de mécontentement et d'alarme. On avait fini par lui imputer tous les maux de la monarchie, et la vérité est cependant, comme il arrive presque toujours, que, sans justifier entièrement sa fortune, il l'avait sous quelques rapports soutenue. Son administration, en plusieurs points, avait été éclairée et réparatrice. Mais le faste de ses désordres, ses immenses richesses et le discrédit que son double rôle de favori du roi et de la reine avait jeté sur la couronne, se confondaient dans la pensée publique avec les misères croissantes de la monarchie espagnole. L'infortuné, dans ses grandeurs, portait la responsabilité d'une situation où l'Espagne ne pouvait s'allier à Napoléon sans perdre l'Amérique, ni à l'Angleterre sans se perdre elle-même. —Dans cette situation, il lui arriva d'hésiter. On le comprend; et, par-là, il ne fit que rendre plus pesant le joug des exigences impériales. Napoléon voulut qu'une armée espagnole allât se mêler à ses légions : elle lui fut livrée; il la transporta dans le Danemarck. Il voulut que le passage lui fût donné pour envoyer Junot conquérir le Portugal : tous les passages lui furent ouverts. A ce moment, il conclut à Fontainebleau (27 octobre 1807) un traité qui faisait du Portugal trois parts : l'une, pour les Bourbons de Lucques, qu'il transportait du royaume récent d'Étrurie dans un royaume futur de Lusitanie ; l'autre, pour le prince de la Paix lui-même, qu'il éblouissait de la souveraineté des Algarves; la troisième, qu'il réservait pour quelque grand feudataire de l'empire, probablement le grand duc de Berg. Par ce traité, Charles IV recevait le titre d'empereur des Amériques. Tels étaient les rapports officiels des deux cabinets et des deux empires. —D'autres événements les compliquaient. Charles IV avait un fils aîné, le prince des Asturies, qui avait grandi, par une étrange fatalité, en butte à la haine de sa mère. Il avait grandi, le cœur instruit à rendre haine pour haine, haïssant également et sa mère, et le favori qu'il accusait

des maux de sa jeunesse comme de ceux de l'Espagne, et la politique que ce favori faisait triompher dans les conseils. Ferdinand était devenu peu à peu cher à la nation par tout l'odieux qui s'attachait à ses persécuteurs; et, de son côté, sous l'empire d'une nécessité plus forte que ses penchants, il s'était rattaché à cette alliance de la France qui était dans les sentiments publics; il avait même ourdi avec le représentant de l'empereur, M. de Beauharnais, allié de l'impératrice Joséphine, une trame cachée, pour s'assurer contre Godoy la protection de l'empereur : il poursuivait l'alliance d'une nièce de l'impératrice. — Peut-être ses complots allèrent-ils plus loin; et lui ou ses affidés pensèrent-ils que, sûrs de l'appui de l'empereur, ils avaient mieux à faire que d'arracher à l'imbécile Charles IV le favori qui le déshonorait. Le 26 octobre, tout à coup, Madrid épouvanté apprit que le roi venait de faire arrêter son fils, accusé de complot contre la couronne et la vie de son père. Ses papiers furent saisis, ses négociations avec le ministre de l'empereur découvertes. Charles porta plainte à l'empereur contre le prince, comme on fait à un suzerain et à un juge : il reçut le conseil d'éviter un éclat plus grand; et, le 5 novembre, en publiant les lettres par lesquelles l'héritier du trône s'était déclaré coupable et demandait merci, une cédule royale fit grâce, au nom des prières de la reine et des sentiments de la nature. Ce drame étrange ébranla profondément les imaginations espagnoles, et les tourna plus vivement vers le seul protecteur en qui pussent espérer Ferdinand et les Espagnes. — Cependant, les armées françaises continuaient à s'avancer par toutes les routes au cœur de la Péninsule. On ignorait dans quel dessein. La cour n'en savait pas plus que le public. On se demandait si l'empereur voulait prendre fait et cause pour les droits du père, pour les malheurs du fils, pour la fortune du ministre, pour les griefs de la nation. Dans cette attente, tous étaient à ses pieds. Chez le peuple, l'espérance dominait; dans la cour, c'était la crainte. Aussi, était-ce sous des arcs de triomphe que nos colonnes marchaient de ville en ville et de village en village. Les populations accouraient sur leur passage avec admiration, avec amour; et comme à ce moment Napoléon parla de se rendre en personne à Madrid, l'attente, les alarmes, les espérances surtout redoublèrent. L'annonce incertaine de l'approche de cet homme tenait en suspens le cœur, l'ame, l'imagination de quinze millions d'hommes. — Toutefois, c'était le temps (janvier 1808) où Napoléon, de sa pleine puissance, réunissait Urbin, Macerata, les marches romaines à l'empire, et, toujours en pleine paix avec le saint-siége, nommait un de ses lieutenants, Miollis, gouverneur de la capitale du monde catholique. C'était aussi le temps où le prince régent de Portugal, faisant voile, le dernier de sa race, vers l'Amérique, n'avait laissé derrière lui, à la place de la maison de Bragance et de la vieille monarchie portugaise, qu'un camp français. Le titre d'empereur des Amériques conféré au chef de la monarchie espagnole, en distinguant les deux possessions par deux titres différents, dont le plus grand même s'appliquait aux colonies, n'avait pas laissé que d'éveiller des ombrages; et comme Napoléon gardait un silence opiniâtre envers le roi et son ministre, qu'on voyait leurs alarmes éclater de toutes parts, que des préparatifs de départ furent aperçus ou supposés, le bruit se répandit, d'un bout de la Péninsule à l'autre, que Charles IV à son tour allait émigrer vers son empire d'outremer. L'or de l'Angleterre agitait dans le peuple tous ces ferments. Les proclamations et les démentis de Charles IV n'avaient point calmé l'effervescence publique, quand la nouvelle arriva qu'en passant sous Barcelonne, sous Figuières, sous Pampelune, sous St-Sébastien (janvier-février 1808), les colonnes françaises, sans motif, sans déclaration, par divers stratagèmes, s'étaient emparé de ces boulevards de la Catalogne, de la Navarre, de

la Biscaye. Peu après, on annonça que le grand-duc de Berg (Murat) s'avançait de Burgos sur Madrid. Toute cette nation, réveillée de son long repos, ne comprenait rien à ce qui se passait autour d'elle; et, destituée de toute confiance dans son gouvernement, de toute estime pour ses souverains, près de l'être de son espoir dans l'homme du siècle, elle se sentait trahie sans savoir ni par qui, ni pourquoi. —Sur ces entrefaites, arriva des Tuileries Izquierdo, l'agent du prince de la Paix, foudroyant la cour de la déclaration que le traité de Fontainebleau n'existait plus, que Napoléon exigeait la cession immédiate des provinces au nord de l'Èbre pour les réunir à la France, et du reste, faisant entendre que Charles IV et Godoy avaient cessé de régner, que le Mexique était leur dernier asile.—Fuir au Mexique fut la seule pensée de ce gouvernement imbécile et caduc. Les apprêts se faisaient en toute hâte, quand le peuple de Madrid tout entier parut devant les murs d'Aranjuez (18, 19 mars 1808). Tout indigné qu'il fût contre les lâchetés et les désordres du trône, le peuple ne voulait pas être abandonné de ses maîtres. Il imputait tous les malheurs à Godoy; il demandait la tête de Godoy. Les gardes-du-corps s'unirent à la foule pour proscrire, poursuivre, saisir Godoy.—A ce moment, Charles IV s'alarme; les jours de son favori le touchent plus que la couronne: il la donne pour les racheter; il abdique, sur la promesse de Ferdinand que Godoy vivra. Et Ferdinand VII est proclamé roi au milieu de l'ivresse d'un peuple, qui, proportionnant toujours ses haines à ses misères, et ses espérances à ses désirs, impute à Godoy tous les malheurs, attend du *bien-aimé don Fernand* toutes les réparations. — Ferdinand fit son entrée triomphale dans Madrid (24 mars) le lendemain du jour où l'avant-garde du grand-duc de Berg y était arrivée. L'empereur était attendu peu de jours après. Ses relais étaient préparés sur la route. Déjà le vieux roi lui avait adressé des protestations contre son abdication; Godoy, des prières; Ferdinand, des explications, des soumissions, des demandes d'alliance et d'adoption. L'Espagne, au milieu de ses transports, attendait avec angoisse auquel des deux rois un mot de sa bouche déférerait le droit de régner. — L'arbitre de ce grand différend était encore à Paris; et, tandis qu'il entrait dans cette grande affaire si gratuitement engagée, et où devaient s'absorber toutes les forces de la France, il poursuivait tranquillement le cours de ses changements et de ses créations. Il changeait la constitution territoriale de l'empire (fév. 1808), par l'établissement, au profit de la princesse Borghèse, sa sœur, d'un gouvernement des départements français au-delà des Alpes, accusant ainsi, au milieu même de ses agrandissements quotidiens, la défaillance cachée d'un pouvoir qui s'épuisait à force de s'étendre, et qui ne pouvait se raffermir qu'en se divisant. Il complétait la constitution politique de l'empire, en donnant à la société de 89 (1er mars 1808) une hiérarchie nobiliaire qui l'embrassa tout entière. On avait déjà des princes et ducs, de par la conquête, grands feudataires de la couronne : maintenant un ordre de ducs, comtes, barons et chevaliers, avec majorats et substitutions, était créé dans le sein de l'empire; et comme, avec l'appui même du silence universel, la vanité publique aurait pu ne pas suffire à propager rapidement cette innovation surannée, des titres étaient attachés à toutes les fonctions publiques, électives ou conférées, suivant une échelle fixée par le décret. Les sénateurs, le président du corps législatif, les archevêques étaient comtes; les évêques, les présidents des conseils-généraux, les maires des bonnes villes étaient barons; les simples membres de la Légion-d'Honneur étaient chevaliers; tous enfin participaient à la noblesse impériale. C'était la plus grande des hardiesses de l'empire. Par là, l'ancienne noblesse était rétablie en réalité; car, un jour ou l'autre, elle devait reprendre ses titres; et, si elle restait primée par les grandes illustrations de l'époque, parce qu'au-dessus

de toutes les noblesses est la gloire, elle primerait nécessairement et effacerait par degrés toute cette plèbe de nobles subalternes, sans illustration comme sans souvenirs, parce que, en fait de noblesse, au-dessus des titres il y a l'ancienneté.—C'est au milieu de la commotion imprimée par ces grands actes à tous les esprits, que Napoléon part pour Bayonne, afin d'y juger à sa manière, c.-à-d. par la confiscation, le grand procès élevé entre le roi et son fils. Ferdinand s'est hâté d'envoyer au-devant de lui son frère don Carlos; puis lui-même s'achemine jusqu'à Burgos, à Vittoria, et les confidents de l'empereur l'entraînent Bayonne. Charles IV et la reine demandent à grands cris la permission d'accourir. Il ne restait de tout ce sang royal, de l'autre côté des Pyrénées, que l'oncle de Ferdinand, l'infant don Antonio, présidant la junte de gouvernement en l'absence des deux rois, l'infant don Francisco, le plus jeune des fils de Charles IV, et la reine d'Étrurie. Le 2 mai, le grand-duc de Berg réussit à les faire tous partir pour Bayonne. Déjà le peuple avait été exaspéré de voir le prince de la Paix, par ordre de l'empereur, enlevé au tribunal qui devait prononcer sur lui. Déjà aussi de sourdes rumeurs couraient du séjour de Ferdinand à Bayonne, de l'accueil qu'il avait reçu, de la captivité qui pesait sur lui, de l'ordre qui lui avait été donné de restituer à son père la couronne usurpée. L'enlèvement de la maison royale toute entière achève d'étonner, d'alarmer, d'irriter. Le peuple entier s'arme pour retenir ses princes. Le grand-duc de Berg fait main basse sur l'insurrection. Après avoir vaincu, il poursuit, juge, fusille. Il croit tout finir par la terreur: il a tout commencé.—Cette journée du 2 mai restera sainte dans le souvenir des Espagnes. Les prêtres, d'un bout de la Péninsule à l'autre, prient pour les victimes, et, au nom de Dieu et de la patrie, recommandent leur exemple. Tandis qu'à Bayonne Ferdinand dépose ses droits dans les mains de son père; Charles IV, les siens, et ceux de sa race, dans les mains de Napoléon; Napoléon, ceux qu'il tient de Charles IV, car il appelle cela des droits! dans les mains de son frère Joseph, alors roi de Naples, dont il transfère la couronne, par un acte étrange, moins au grand-duc de Berg qu'à sa sœur, femme du grand-duc, le feu de l'insurrection court dans le corps entier de la monarchie espagnole. Napoléon croit tout calmer, en accordant à l'Espagne et à Joseph une grâce commune: il maintiendra l'intégrité de la monarchie espagnole! il renoncera pour lui-même aux provinces de l'Èbre, si son frère est reconnu! Mais la révolte est universelle. Elle est à la fois religieuse et populaire: on reconnaît la multitude à la manière dont elle débute d'un bout de la Péninsule à l'autre (25 mai 1808), par le massacre des magistrats, des généraux, des gouverneurs. On sent la main du clergé à l'ordre qui s'établit dans le désordre, à l'autorité qui sort du sein de l'anarchie et la domine. Des juntes locales, une junte centrale qui lève des armées, qui gouverne, qui traite avec l'Europe, sont instituées; et, quand les grands corps de l'état, convoqués à Bayonne (22 juin), inaugurent Joseph, prêtent serment entre ses mains et refont avec lui la constitution de l'Espagne et des Indes, les Indes sont perdues pour la monarchie espagnole, à qui, dans cette secousse violente, elles vont échapper; et l'Espagne, à la voix de ce gouvernement insurrectionnel, enfant de sa colère, oppose déjà de toutes parts aux armées qui couvrent son territoire, des armées. Du fond du Danemarck, le marquis de la Romana vient joindre ses frères. L'Angleterre se hâte de jeter sur ce champ de bataille irrégulier ses meilleures bandes, que commandera sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington. C'est la guerre. — Cette guerre s'annonce implacable et terrible. Elle ne sera pas seulement de troupe à troupe, mais de peuple à peuple, d'homme à homme. La vieille société espagnole, avec ses mœurs, son honneur, sa foi antiques, se soulève

toute entière contre l'insulte, contre la déloyauté, contre la tyrannie. — Pour la première fois depuis l'empire, les lieutenants de Napoléon connaissent des revers. Dupont, cerné à Baylen, a mis bas les armes (20 juillet); Moncey est contraint d'évacuer Valence; Joseph, entré dans Madrid au milieu du silence et de la solitude d'un tombeau (21 juillet), s'éloigne avec l'armée, huit jours après (1er août). Partout les généraux, les corps, se replient devant le soulèvement de tout un peuple. Ils ne se replient pas sans illustrer par la victoire (14 juillet) de Medina del Rio Seco leur retraite. Mais l'Espagne française est bornée à Vittoria, et le Portugal échappe à Napoléon comme l'Espagne. Junot, après un combat glorieux à Vimeira, a dû capituler (30 août). La capitulation est honorable : les vaisseaux anglais transportent notre armée sur les rivages de France avec ses armes, ses aigles et le droit de rentrer en ligne sur le champ. Mais qui ne sent que dans cette lutte coupable et inutile, l'étoile impériale a pâli? — Napoléon est contraint de faire transporter sur des chariots la grande armée, cantonnée en Allemagne, pour l'enfouir dans la Péninsule. Il dégarnit l'Allemagne. Les troupes de la confédération suivent le même chemin. L'armée polonaise vient aussi illustrer sa vaillance sous le ciel des Castilles, étrange transvasement des nations, employées, comme sous les Romains, à se combattre réciproquement et à s'asservir. Et pourquoi toute cette tempête soulevée? pour donner l'Espagne, par une sujétion directe, au prix d'un odieux guet-apens, à la France qui la dominait déjà! L'exemple de Louis XIV, mal étudié, est destiné à entraîner la France dans de grands égarements. — Cependant, les nations fermentaient partout; l'Allemagne surtout répondait aux accents libérateurs de la Péninsule. Les sociétés secrètes s'organisaient de toutes parts. Les armements de l'Autriche attestaient que les sentiments populaires étaient ceux des cours. L'Autriche se refuse à reconnaître le roi Joseph, et l'Angleterre déclare solennellement qu'elle ne traitera jamais, que les princes de la maison de Bourbon, en leur qualité de souverains des Espagnes, ne soient parties contractantes au traité. — Alors, Napoléon révèle au sénat les plaies de l'empire : il menace l'Autriche; il demande deux conscriptions à la fois, deux moissons d'hommes. Les pièces sont mises sous les yeux du public; le ministre des affaires étrangères y proclame que ce que la politique conseille, la justice l'autorise; c'est ainsi que sont caractérisés les événements de Bayonne! Le sénat vote en silence les sacrifices demandés à la France pour une entreprise que l'honneur français a condamnée. — Là éclatent les périls du pouvoir absolu! Dans d'autres temps, on a vu, on verra ceux de la liberté, ceux de la discussion, ceux de la polémique. Mais que dire d'un régime qui peut s'emporter à de telles violences, si insensées et si coupables, sans trouver une barrière, sans prévoir une résistance, en tenant cadenassées toutes les voix de cinquante millions d'hommes? — Pendant ces apprêts, Napoléon court à Erfurth (septembre 1808), où Alexandre doit le joindre; les deux empereurs s'étaient promis de conférer sur les intérêts de leur politique et sur le partage du monde. Le charme n'est pas rompu : quand Talma, sur le théâtre, dit le vers de l'*OEdipe*,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre applaudit. Cependant, il paraît que déjà les fronts des deux redoutables amis étaient moins sereins. Les événements de l'Espagne, l'attitude nouvelle de l'Autriche, avaient pu y contribuer. Alexandre, toutefois, ratifie tout, reconnaît tout; il permettra même à Napoléon de s'étendre des deux côtés de la Méditerranée jusque dans l'Algérie, que Napoléon convoite. Mais il s'est assuré la Finlande, que Napoléon lui reconnaît. Il se fait abandonner la Porte-Ottomane et tout l'Orient. On dit que

ce partage du monde comprenait les Indes orientales, vers lesquelles les Russes devaient se frayer des chemins. Quoi qu'il en soit, des deux potentats, c'est l'empereur Alexandre qui suit la politique la plus habile. La Finlande pesait sur sa capitale; il l'a conquise. La Turquie est la proie à laquelle aspirent ses peuples; elle va à leurs intérêts, à leurs croyances, à leur génie; par elle, les Russes régneront sur la Méditerranée, ils rempliront l'Orient, ils enserreront l'Europe : elle leur est livrée, et elle le saura! Napoléon, au contraire, qu'obtient-il? le droit de verser à flots le sang, l'or et l'honneur de la France dans les suites de l'attentat de Bayonne, c.-à-d. loin des Alpes et du Rhin, ces grands pivots de la politique nationale de la France, les seuls points où doivent être fixées toujours ses sollicitudes et ses forces, parce que là seulement elle a en même temps à gagner et à perdre.—Après trois semaines de conférences intimes, le 14 octobre, jour anniversaire du triomphe d'Iéna, les deux empereurs se quittèrent pour ne plus se revoir que sur les champs de bataille. Le 25, Napoléon annonçait au corps législatif « qu'il partait dans peu de jours pour se mettre lui-même à la tête de son armée, et, avec l'aide de Dieu, couronner dans Madrid le roi d'Espagne, et planter nos aigles sur les forts de Lisbonne. C'était, disait-il, un bienfait particulier de cette Providence qui avait constamment protégé nos armes, que les passions eussent assez aveuglé les conseils anglais pour qu'ils renonçassent à la possession des mers, et présentassent enfin leurs armes sur le continent! » — Il partit (29 octobre). Cinq jours après (4 novembre), il avait repris l'offensive; le 10, triomphé à Burgos; le 30, à Somo-Sierra; le 4 décembre, Madrid s'est soumis. — Restaient les aigles à planter sur les forts de Lisbonne; et, comme ses proclamations l'avaient dit à l'armée, restait à les porter jusqu'aux colonnes d'Hercule, et à rejeter dans la mer *le hideux léopard* qui souillait le continent. Mais point! Il laisse ses lieutenants poursuivre la guerre, et rompre de tous côtés, par d'infatigables victoires, les colonnes infatigables de l'insurrection; Lannes forcer Saragosse pierre à pierre et couvent à couvent; le duc de Trévise nettoyer l'Elbe; le duc de Bellune, le Tage; Suchet et Gouvion Saint-Cyr assurer la Catalogne; le duc d'Istrie, les Castilles; le duc d'Elchingen, la Galice; Soult battre, poursuivre, rejeter dans la mer, à la Corogne (15 janvier 1809), l'armée anglaise de sir John Moore, qui a vainement donné sa vie pour ressaisir la victoire. Napoléon est de retour aux Tuileries (23 janvier 1809). Tandis que Joseph fait son entrée dans Madrid, que le duc de Dalmatie porte sur le Portugal le poids de ses armes, que Sébastiani pousse sur l'Andalousie et menace la junte centrale dans le siége de sa puissance, l'empereur est accouru précipitamment, à cheval quelquefois pendant cinq heures de suite, pour dévorer plus vite les distances. Qui le rappelait ainsi? Fuyait-il cette guerre abominable où le poignard le dispute à l'épée; où nos soldats ont affaire à des moines, à des évêques, à des femmes, à des enfants, plus souvent qu'à des soldats? ou bien, a-t-il des inquiétudes secrètes sur son gouvernement? — Une note étrange a paru au *Moniteur*, désavouant l'Impératrice qui aurait donné au corps législatif, dans une réponse officielle, le titre de représentant de la nation. « Il n'y a d'autre représentant de la nation, dit le *Moniteur*, que l'empereur; autrement, ce corps serait souverain : ce serait une prétention criminelle et chimérique; tout rentrerait dans le désordre, si d'autres idées venaient pervertir les idées de nos constitutions monarchiques. » Les paroles mises dans la bouche de l'Impératrice par ceux qui l'entouraient ont-elles paru à l'empereur empreintes d'une prévoyance menaçante? croit-il à quelque réveil des espérances de 89, en présence de son effrayant despotisme? — En même temps, un coup considérable est frappé dans la cour. Le prince de Talleyrand est

destitné de sa charge de grand-chambellan qui le liait encore au gouvernement impérial. Napoléon a-t-il quelque pressentiment des pensées du sein desquelles devaient sortir les événements et la charte de 1814? a-t-il voulu, par son retour, frapper de terreur les mécontents de tous les rangs et de toutes les origines? — Ou bien encore, est-ce seulement le dehors, sont-ce les démonstrations de l'Autriche qui ont forcé son retour? Elle arme décidément. Elle arme, quoiqu'elle doive engager seule la lutte. Frédéric-Guillaume, dont le territoire, dont les places fortes sont occupés encore par les troupes françaises, est allé avec la reine consulter l'empereur Alexandre, qui lui a conseillé le repos. Ce n'est pas que l'empereur Alexandre lui-même n'ait hésité. Mais, à ce même moment, les ministres de Gustave IV, ses généraux, ses sénateurs, précipitent leur roi du trône, pour mettre un terme à la guerre opiniâtre et fatale que ce prince, depuis l'alliance de Tilsitt, soutient contre la Russie, par fidélité à ses haines contre Napoléon. La Russie, qui lui a enlevé la Finlande pour punir sa politique, qui lui laisse aujourd'hui enlever la couronne, pourrait-elle changer de camp tout-à-coup? le pourrait-elle sans restituer la Finlande, ou garder la Finlande sans se déshonorer? Alexandre persiste donc; il tient parole à Napoléon : il lui a promis une armée, il la donnera; et si l'Autriche sait bien que cette diversion n'a rien qui doive sérieusement l'inquiéter, du moins est-elle de ce côté sans secours. En revanche, une révolution comme celle de Suède, mais plus sanglante, et en sens contraire, opérée à Constantinople par l'influence anglaise, a couronné le jeune Mahmoud, dont le règne doit tant marquer dans les fastes de l'empire ottoman; l'influence française fléchit de ce côté. L'Autriche n'a rien à en redouter. Mais c'est surtout la grande diversion de l'Espagne, ce sont les subsides de l'Angleterre, c'est l'esprit des peuples de l'Allemagne, de ceux de Prusse surtout, prêts à entraîner leur roi malgré lui; ce sont enfin les progrès de ses troupes, l'immensité de ses armements, l'ardeur de ses landhwers, de ses levées en masse, qui font la confiance de la cour de Vienne. — Elle veut de plus se donner l'avantage de la surprise, et ne se donnera que le tort inutile de la perfidie et du mensonge. Jusqu'au bout, elle nie ses intentions hostiles, et tout-à-coup, sans déclaration de guerre, si ce n'est un bout de lettre de l'archiduc Charles à un chef d'avant-postes français, comme on dénonce un armistice (9 avril 1809), elle lance ses armées sur la Bavière, le Wurtemberg et l'Italie. — Napoléon a su le 12, par le télégraphe, aux Tuileries, l'invasion du 9. Le 16, il est en face des lignes autrichiennes, à la tête de la grande armée. Trois jours après, quatre batailles glorieuses, Thann, Abensberg, Eckmühl, Landshutt ont marqué sa présence, et rompu, coupé, mis en retraite sur toute la ligne l'armée autrichienne. Les troupes de la confédération rhénane ont porté presque tout le poids de ces préludes magnifiques. L'honneur de rivaliser les héros de la France les rend héroïques. Mais Napoléon rassemble aussi ses plus vieilles bandes. La grande armée, la garde impériale, étaient revenues d'Espagne, haletantes, épuisées, invincibles. C'est Masséna, c'est Davoust, c'est Bernadotte, Oudinot, Lannes, Macdonald, qui les commandent. Elles balaient tout sur leur route. A Ratisbonne (le 23), le fer ennemi touche Napoléon pour la première fois. Mais il poursuit sa marche. Le 10 mai, il est sous les murs de Vienne. Cette fois, la multitude exaspérée prétend se défendre. Il faut cerner, menacer, bombarder la capitale. Après trois jours, elle tombe. — Au milieu de ses triomphes, Napoléon sent douloureusement que la guerre a changé d'aspect. L'esprit public est plus patriotique, plus irrité. Les masses évidemment se sentent engagées dans la lutte. L'exemple de l'Espagne est contagieux. Les appels de sa junte centrale à tous les peuples sont entendus. Une in-

surrection fanatique du Tyrol, des soulèvements multipliés dans la Westphalie, une lutte audacieuse d'un major Katt et d'un colonel Dörnberg contre le roi Jérôme, les aggressions du duc de Brunswick-Oels sur la Saxe, les révoltes des paysans de Wurtemberg contre leur roi allié de la France, les courses intrépides du major Schill, qui fait la guerre pour son compte à travers la Prusse et la Poméranie, quand son souverain ne la fait pas, d'autres tentatives de partisans que toute la population protége, tiennent, pendant plusieurs mois, l'Allemagne en feu, en dépit même des gouvernements, et fatiguent le courage de plusieurs corps d'armée français. — D'un autre côté, les troupes de Napoléon ne valent pas mieux qu'à Austerlitz; celles qu'il a devant lui valent plus. Personnel, matériel, organisation, discipline, tout est meilleur. Aussi, cette Autriche abattue se relève sur l'autre rive du Danube. Elle y montre de nouvelles armées. Il y faudra de nouveaux sacrifices, de nouvelles victoires, une campagne nouvelle. A Lobau, pour le passage du premier bras du Danube; à Essling (22 mai), pour le passage du second, Essling, où la mort va frapper un lieutenant de Napoléon, le brave Lannes, duc de Montébello, la lutte est opiniâtre, sanglante, égale. Là, les ponts du Danube ont été rompus. Il faut quarante jours pour les rétablir. Contre son usage, Napoléon a besoin de temps pour opérer. L'imagination publique s'en étonne. Ces lenteurs de la victoire, ces difficultés de la nature, en attaquant le prestige dont Napoléon rayonne, semblaient des échecs à la foule, et la foule avait raison. Les lenteurs de la victoire tenaient à un affaiblissement insensible, mais réel de sa toute-puissance. Il avait sous la main toutes ses forces disponibles; car le prince Eugène avec son armée victorieuse d'Italie, et Marmont avec son armée de Dalmatie, après avoir tout balayé devant eux jusque dans Raab, avaient fait leur jonction avec la grande armée, au cœur même de l'Autriche. Pourtant, il ne s'était pas senti de force à tourner le Danube, en le faisant franchir à Lintz ou à quelque autre poste de ce côté. Et quand une fois il l'eut franchi enfin, à Wagram, la fortune des armes hésita (6 juillet) : c'était la première fois. Cependant l'Autriche est seule. Que serait-ce si la Prusse qui frémit, si la Russie qui balance, suivaient le penchant de leurs affections et de leur politique? — Un autre fait se révèle. Jusqu'à présent, tout a été rapide, la paix comme la guerre. Cette fois, la paix sera lente comme la guerre l'a été. Un armistice, conclu peu de jours après Wagram, (12 juillet), est suivi de négociations toujours prêtes à se rompre, et qui, pendant trois mois, tiennent l'Europe en suspens. L'Autriche conservait un tel sentiment de ses forces, qu'elle frappe l'archiduc Charles, généralissime de ses armées, et lui enlève le commandement, parce qu'il incline vers la paix. — A la vérité, elle comptait sur des diversions nouvelles. Tandis que dans la Péninsule les armées françaises affaiblies plient sous le poids de la guerre nationale bien plus que de l'intervention anglaise, et évacuent le Portugal, l'Angleterre a promis d'attaquer l'empire par des débarquements formidables sur tous les points, et elle tient parole dans les îles Ioniennes qu'elle saisit, à Naples, dans la Baltique, au cœur même de l'empire. Une flotte de près de cent voiles et une armée de près de cinquante mille combattants, sous le commandement de lord Chatham, grand-maître de l'artillerie, ont paru (30 juillet) dans les eaux de la Zélande, débarqué à Walcheren, emporté Middelbourg, menacé, pris Flessingue (15 août). La France s'alarme pour Anvers; mais elle est inépuisable en ressources. Ses gardes nationales accourues suffisent pour contenir, battre, chasser l'Anglais. — Cependant, ces affaiblissements secrets de la puissance impériale dont nous parlons, se sont révélés à Napoléon jusque dans ses succès. Fouché, duc d'Otrante, qui a pris rapidement en main la conduite de cette grande

affaire, n'a pas craint d'écrire dans ses circulaires, qu'il fallait « prouver à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'*éclat* à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser l'ennemi. » De plus, il a, de son chef, mis à la tête de cette expédition Bernadotte, prince de Pontecorvo, sur qui un ordre du jour sévère de l'empereur venait de punir une suite d'infractions, qui accusaient jusque dans ses lieutenants, et à la tête de l'armée, la fatigue de la sujétion. Napoléon cassa la décision de son ministre, en attendant de l'éloigner lui-même de ses conseils; il interdit même le séjour de Paris à son lieutenant, dont le langage et la conduite lui semblaient suspects, et pour qui, à ce même moment, se préparait dans le Nord les plus extraordinaires destinées. Bernadotte n'eut pas l'honneur de la défaite des Anglais. — Quand leur défaite fut connue, l'Autriche souscrivit à la paix. Quelques difficultés restaient encore du côté de Napoléon. Un incident les leva. Ce fut le froid fanatisme du jeune Stabs qui se présenta pour tuer Napoléon au nom de la patrie allemande, avec le sang-froid d'un duel, et qui mourut avec la constance de la vertu; Napoléon étonné comprit avec quelle passion les peuples entraient de leur chef dans la lutte, et combien désormais il fandrait compter avec eux. — Les conditions territoriales de la paix de Vienne (14 octobre 1807) furent plus douces que celles des traités précédents : Cracovie et le cercle de Zamosc donnés au grand-duché de Warsovie, ce qui blessa la Russie, et quelques autres cent mille ames de la Gallicie autrichienne données à la Russie, ce qui blessa la nation polonaise et la découragea; quelques enclaves de la Bohême attribuées à la Saxe; quelques cantons, au pays des Grisons; quelques arrondissements, à la Bavière et au Wurtemberg; une partie de la haute Autriche, la Carniole, la Styrie, Goriz, Willach, la Croatie, détachés du tronc de la monarchie autrichienne, pour former, sous le nom de provinces illyriennes, une sorte d'état sans souverain et d'annexe de l'empire français, qui n'était réuni encore ni à la France ni à l'Italie, tels furent, avec une contribution de guerre de 85 millions, les sacrifices que l'Autriche dut consentir. Elle contracta en outre l'engagement d'adhérer au blocus continental, de renoncer à la grande maîtrise de l'ordre teutonique, aboli par un décret de Napoléon dans l'empire germanique, et de reconnaître tous les changements faits *ou à faire* dans la Péninsule. Cette dernière clause se rapportait an dessein que Napoléon nourrissait aujourd'hui contre le roi Joseph, comme autrefois contre les Bourbons, d'enlever à la couronne des Espagnes, pour en faire des départements français, les provinces au nord de l'Èbre. — Mais la paix renfermait pour l'Autriche des conditions bien autrement pesantes. De grands événements venaient de changer la face de l'Italie et du monde catholique. Napoléon, le lendemain de son entrée à Vienne (15 mai), avait consommé le renversement d'une souveraineté respectée depuis mille ans par les nations. Du chef de Charlemagne, il avait revendiqué les états de l'église, et les avait réunis à l'empire, faisant par là ces quatre énormités : de se saisir des possessions d'autrui; de détruire un état indépendant; de changer violemment la situation relative des puissances européennes; de faire, du chef spirituel de tous les états catholiques, le pensionnaire et le sujet d'un seul. Pour bien juger cet acte, ajouterons-nous qu'il dépouillait le vieillard qui l'avait couronné; qu'il aliénait contre son pouvoir l'une des forces les plus actives qui l'y eussent soutenu; qu'il engageait la lutte avec une puissance constituée de manière à n'avoir pas besoin, pour faire de l'opposition, qu'il y ait de la liberté? Le pape avait hardiment vengé les droits et la dignité du saint-siége, en lançant les vieux foudres de l'église (10 juin 1809) au front qu'il consacrait naguère par les onctions saintes. Maintenant, l'empereur usa de représailles, en opposant la force à l'anathème. L'au-

guste vieillard qui régnait au Capitole, le jour même où grondait le canon de Wagram (6 juillet), fut enlevé par la fenêtre de son palais, et jeté dans une voiture entre deux gendarmes, pour venir, au milieu des populations agenouillées de l'Italie, chercher une prison à Grenoble, dans cette France où l'appelaient, cinq années auparavant, les sollicitations de Napoléon et ses hommages. Ces événements, jetés à travers la résistance exaspérée des Espagnes, l'effervescence de la Calabre, les soulèvements du Tyrol et de toute l'Allemagne, les sacrifices incessants de la France, devaient accroître les difficultés anciennes et en créer de plus grandes. Grenoble, et peu de jours après Savonne, où le souverain pontife porta sa captivité vénérable, devint le siége d'une guerre nouvelle, plus terrible qu'aucune autre, plus persévérante, et qui, s'appuyant partout à l'épiscopat, trouva des secours jusque dans la famille de l'empereur. Le siége archiépiscopal de Lyon fut l'un des plus importuns. Cependant, l'Autriche dut tenir pour légitimes tous les changements accomplis, et reconnaître la réunion à la France de cette Italie pontificale devant laquelle les empereurs s'étaient toujours arrêtés. — Napoléon, par un article secret, exigea plus. Lui-même, au haut de la pyramide où il était assis, s'inquiétait de sentir ses bases à fleur de terre, en les voyant battues de croissants orages. La force ne lui paraissait pas suffire pour le respect des peuples et pour la durée de son pouvoir. Il s'était adressé à la religion : elle retirait de lui sa main. Il se tourna vers la légitimité. Roi plus qu'un autre, il voulut encore l'être de la même manière qu'un autre, et laisser après lui un héritier qui participât des deux plus belles origines, la noblesse du sang et celle de la gloire. Une fille des Césars, associée à sa grandeur, lui parut ajouter à tous ses prestiges la seule force de convention qu'un homme ne puisse pas se donner. Le besoin de replacer la société française au niveau des sociétés anciennes, de se placer lui-même au niveau des rois, dominait toutes ses pensées. Ainsi, tandis qu'il distribuait à ses généraux les titres glorieux de princes de Wagram et d'Essling, de ducs de Tarente ou de Reggio, il décréta, de son quartier-général de Vienne, un ordre des Trois-Toisons-d'Or, qui était un démenti au principe populaire et généreux de la Légion-d'Honneur, démenti si vivement compris par le peuple et l'armée qu'il fut contraint d'y renoncer. Le mariage qu'il méditait était une pensée de même nature. Pressée par son vainqueur qui lui demandait pour rançon, comme dans les temps héroïques, une fille de roi, l'Autriche hésita long-temps; puis enfin elle céda. — Le lendemain de la signature du traité, Napoléon partit. Il allait rejoindre à Fontainebleau (26 oct.) l'impératrice Joséphine, qui l'avait accompagné parmi toutes les pompes à Strasbourg, et qui courait maintenant au-devant de lui sans se douter que c'était elle, bien plus que l'Autriche, qui avait été vaincue dans cette laborieuse guerre. —Le divorce était alors la grande affaire de Napoléon : ce fut celle de la France. La France aimait Joséphine, dont la fortune avait grandi avec la fortune publique, et qui avait paré de grâces et de bonté ce trône admiré même de l'univers, mais craint même chez les Français. La voix publique lui attribuait une grande part dans la nomination du général Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie, origine de toutes ces grandeurs, et, sans parler des murmures d'ingratitude, la superstition populaire était près de voir en Joséphine l'étoile de l'empereur. Le peuple de France, qui a tant d'imagination et de cœur, s'émut des désespoirs de cette femme, de cette mère, de cette impératrice bannie tout à coup du milieu de tant d'affections et de tant de gloire, et obligée de prononcer elle-même son exil, de s'immoler elle-même à la mission du grand homme évidemment suscité par la Providence, dit-elle, pour effacer les maux d'une terrible révolution, et *pour rétablir l'au-*

tel, le trône et l'ordre social. » Ce mépris du premier des sentiments et des droits de la famille semblait au peuple trop royal pour un roi d'hier; il y eut un ressouvenir et un réveil de l'esprit révolutionnaire, s'étonnant qu'avec l'adoption nationale, et ses cent victoires, Napoléon jugeât que quelque chose lui manquait encore pour régner. D'ailleurs, la maison d'Autriche n'était pas populaire. Il restait une douloureuse mémoire de la dernière alliance royale de l'ancienne monarchie, qui se tournait en pressentiments inquiets contre la nouvelle. Les masses, dont l'instinct est souvent juste, mais qui s'expliquent par de mauvaises raisons leurs jugements légitimes, était fondée, sans le bien savoir, à considérer cette alliance comme nécessairement fatale. L'empereur, à l'égard de l'Autriche, n'avait que deux systèmes possibles : ou de la considérer comme nécessaire à l'équilibre européen et de s'y appuyer; ou de se croire capable de couvrir seul contre l'empire russe l'indépendance du continent, et de la briser. Napoléon n'avait fait ni l'un ni l'autre. Il eut le tort ou de trop humilier l'Autriche, ou de s'allier avec elle. Il l'avait rendue implacable et laissée puissante, deux raisons pour que la sécurité qu'il puiserait dans les liens de famille tournassent à sa perte : l'improbation fut générale. — Cependant, l'officialité de Paris trouva dans le mariage religieux des défauts de forme qui l'annulaient. Le sénat trouva, pour la rupture du mariage civil (16 décembre 1809), des raisons politiques qui justifiaient le divorce. Joséphine sortit des Tuileries pour retourner à la Malmaison, d'où elle était partie aux jours brillants du consulat.—Ce fut sans ménagement le prince de Wagram, comme afin de bien marquer l'origine de cet hyménée, qui alla dans Vienne épouser par procuration l'archiduchesse appelée à régner sur la France. L'empereur impatient courut à la rencontre de Marie-Louise jusqu'au-delà de Compiègne. Le premier avril (1810) vit cette union extraordinaire. Napoléon était au comble de la joie. C'était la plus grande fortune de sa vie. Arriver de victoire en victoire au gouvernement de la république, et même ceindre le bandeau impérial, était le fait d'un soldat heureux. Mais faire asseoir sur son trône et dans son lit la plus royale fille de l'univers, était réellement le fait d'un roi. Par là, il avait conquis pour lui et pour sa race l'égalité avec les têtes couronnées. Ce n'était pas seulement à ses yeux un succès pour son orgueil, mais pour sa puissance. Il supposait sa race plus sûre de régner, quand il pourrait compter, avec les grands dignitaires du régime nouveau et ses chambellans de l'ancien régime également étonnés, à combien de degrés ses fils se trouveraient de *leur aïeul* Louis XIV. Après avoir détrôné l'anarchie, il travaillait à détrôner l'ombre des Bourbons qui l'importunait. Restaurateur de la monarchie, il croyait à la monarchie et à ses dogmes, jusqu'à douter de lui même. Issu de la foule, il pensait que les hommes n'acceptent pleinement que le pouvoir placé en dehors et au-delà d'eux, et que tant qu'on peut dire de Hugues-Capet : qui l'a fait roi ? s'il y a force, il n'y a point respect, point prestige, point stabilité. Ainsi, même dans le silence universel, éclatait le réel divorce des pensées intimes de Napoléon avec les instincts publics. — Cependant, des fêtes magnifiques, des réjouissances incomparables, les dômes des Invalides et de Sainte-Geneviève hérissés de flammes qui embrasaient le ciel; une grande pompe d'armes, d'aigles, de trophées guerriers; un grand luxe de rois, de princes, d'ambassadeurs; toutes ces choses qui annonçaient la cour du vainqueur et du maître du monde; enfin, un si haut témoignage de la foi de la maison d'Autriche dans les nouvelles destinées de la France; les idées de stabilité, de perpétuité développées partout, celles de puissance et de gloire éclatant d'elles-mêmes, firent, des jours du mariage, une ère également brillante pour l'empereur et pour l'empire. La paix régnait sur le

continent ; elle devait durer deux années, et alors on ne voyait pas comment elle serait troublée.—La guerre d'Espagne, qui employait sept armées, avait fatigué la pensée publique par la monotonie des destructions d'insurgés qui renaissaient toujours,et des prises de villes qu'il fallait toujours reprendre. D'ailleurs, maintenant que Napoléon envoyait quelques cent mille hommes de la grande armée, le plus pur sang de ses braves, peser sur les insurgés et sur l'Anglais, on savait bien que la résistance fléchirait partout ; et déjà la campagne de 1810 voyait le roi Joseph, Soult, Masséna, Suchet, pénétrer jusque dans les murs de Tarragone, jusqu'aux pieds de Cadix, jusqu'en vue de Lisbonne. — On était accoutumé à la guerre maritime. On vivait comme si Dieu eût supprimé l'Océan. De loin en loin, on entendait dire que les Anglais avaient enlevé les colonies hollandaises, puis les nôtres, un jour la Martinique et la Guadeloupe, un autre Cayenne, plus tard Bourbon, en même temps qu'ils se faisaient livrer, par le gouvernement insurrectionnel, Ceuta ; par la maison de Bragance, Madère ; par les Bourbons de Naples opprimés et spoliés, la Sicile. Mais l'imagination des Français, à l'instar de leur fortune, avait abandonné la mer à elle-même pour se tourner entièrement vers le continent. C'était maintenant la pente des intérêts comme celle des esprits. Le commerce continental, qui avait une sphère d'activité inaccoutumée, remplaçait le commerce maritime. L'industrie française faisait des efforts considérables et heureux pour remplacer l'Angleterre sur tous les marchés de l'Europe. Un prix d'un million était proposé pour la découverte de la filature du lin. La science s'appliquait à remplacer les colonies par des produits nationaux ; et déjà apparaissait, parmi les railleries publiques, le sucre indigène qui apportait, à l'insu de tout le monde, une révolution commerciale avec lui. L'institution d'un ministère du commerce et des manufactures encouragea ce vaste essor, en faisant espérer aux peuples que le génie de la paix allait enfin remplacer le génie de la guerre. La Péninsule une fois assujettie (et à ce moment le roi Joseph assiégeait Cadix, Masséna assiégeait lord Wellington dans la ligne de Torres-Vedras), l'ambition de Napoléon serait satisfaite ; il comptait 85 millions d'hommes réunis sous son sceptre et celui de ses frères. Que pouvait-il vouloir de plus ? — De son côté, l'Angleterre commençait à souffrir sérieusement des rigueurs du blocus continental. Les luddistes brisaient ses métiers oisifs ; ses comptoirs restaient encombrés de produits inutiles ; ses finances étaient écrasées sous le poids des subsides payés à toute l'Europe et des dépenses énormes d'une guerre gigantesque. Ne plierait-elle pas enfin devant la nécessité, en abandonnant deux ou trois dynasties condamnées par le sort, pour traiter avec Napoléon et avec l'Europe ? — Cependant, le 17 fév. (1810), Napoléon a réuni Rome à la France ! il a fait des états romains deux départements français ; de la cité des Césars, au lieu d'une ville impériale et libre qu'il l'avait déclarée d'abord, le chef-lieu du département du Tibre, une *bonne ville*, la seconde de l'empire. Le pape était déclaré sujet français ; le chef du monde catholique devait prêter serment à l'empereur ; il avait deux millions de traitement et des palais à Rome et à Paris. Les rapports de la catholicité avec le saint-siége étaient changés. Tout ce qu'il y avait d'états, tout ce qu'il y avait de sujets catholiques dans l'univers se trouvaient relever de la couronne impériale. — Le même jour, un état nouveau, le grand-duché de Francfort, était créé au profit du prince primat de la confédération rhénane, avec réversibilité sur la tête du prince Eugène. Cet acte abolissait une promesse écrite dans les traités pour la séparation ultérieure des couronnes de France et d'Italie par l'élévation au trône du prince Eugène. Le simple rang de grand-duc, qui lui était assuré dans l'avenir, laissait percer un dessein agité déjà dans l'esprit de Napo-

léon. Les royautés de sa famille, qu'il avait voulues comme des instruments de sa puissance, l'inquiétaient maintenant comme des rivalités. — La Hollande surtout éveillait en lui cette pensée. Le système continental était pour la Hollande la ruine, la destruction, la mort. Louis cherchait des atermoiments entre deux nécessités contraires, deux fatalités ennemies, la politique impériale et le cri de la Hollande. Le 1er mars, un décret le dépouilla du Brabant hollandais, de la Zélande, des pays entre le Waal et la Meuse; en outre, ses ports devaient être occupés par les troupes françaises. Le 24 avril, un sénatus-consulte constitua toutes les annexes de la rive gauche du Rhin en départements français. Louis réclama vainement des adoucissements pour ce qui lui restait de populations et de territoire. Le 3 juin, il abdiqua. Il abdiqua en faveur de son fils, et disparut, s'évadant du trône comme un captif, et courant demander à la retraite et aux lettres l'oubli de ses passagères grandeurs. L'empereur déclara nulle, comme ayant eu lieu sans son ordre, l'abdication au profit du jeune Louis Napoléon; en même temps, il réunit la Hollande à la France, en donnant à Amsterdam le rang de troisième ville de l'empire. Et un ordre de plus, celui de la Réunion, fut institué en mémoire de cet événement. — Au même moment (3 mai), Napoléon s'était fait céder par la Bavière le Tyrol méridional, pour le réunir au royaume d'Italie. — Le 12 novembre, une nouvelle réunion fut prononcée; le Valais fut incorporé à la France et forma le département du Simplon. — Le 13 décembre, un acte plus considérable s'accomplit. Ce furent Hambourg, les villes anséatiques, le Lawembourg, le pays entre l'Elbe et le Weser, qui furent déclarés territoires de l'empire, et constituèrent avec la Hollande onze départements français. Dès lors, il n'y avait plus de limites aux extensions de territoire; il n'y avait plus de sécurité pour les nationalités étrangères; il n'y avait même plus de nationalité française, perdue qu'elle était dans cet amas de populations, séparées par les mœurs, les idiomes, les souvenirs, les espérances, et portant dans le cœur la haine de leur prétendue patrie. —A ces nouvelles, le seul cabinet qui fût resté indépendant en Europe, le cabinet de Saint-Pétersbourg, réclama contre ces aggrandissements incessants de la France. Il avait un autre grief plus grand et plus injuste. Charles XIII, duc de Sudermanie, qui avait succédé à son neveu Gustave IV, détrôné par les Suédois, était sans héritier. Le duc d'Augustembourg, que la diète et lui avaient adopté, venait de mourir. Il fallait à la couronne des Wasa un autre héritier. Le choix de la Suède était tombé (21 août 1810) sur le maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Pourquoi un Français? pourquoi ce soldat illustre plutôt que tout autre? Bernadotte avait long-temps commandé en Danemarck, en Prusse, en face de la Poméranie, de la Suède, de son armée. On savait ses travaux de soldat, ses manières de Béarnais, ses sentiments d'homme de 89. Napoléon, consulté par la Suède, permit à son lieutenant d'être roi. Il pensa qu'après tout, ce lui serait un rival moins dangereux de loin que de près; que, de loin, il ne pourrait lui être ennemi, parce qu'il était Français. En conséquence, il le laissa partir pour le royaume qui l'attendait, en le dotant de manière à se présenter royalement aux Suédois, comme il convenait à l'un des généraux de l'empire. Bernadotte, comme Henri IV, changea de religion pour régner, et ne parut pas d'abord avoir changé de patrie. La Suède, sous son influence, se jeta de plus en plus dans la politique française, déclara (18 novembre 1810) la guerre à la Grande-Bretagne et proclama les principes du blocus continental. — Cette révolution avait vivement ému le cabinet de Pétersbourg. Il y vit, plus qu'il n'y avait lieu, la main de Napoléon, redouta plus que jamais son ascendant, et se rapprocha hautement de l'Angleterre. C'est dans cette disposition qu'il protesta, le

1er janvier 1811, contre les perpétuelles extensions du territoire français. Cette protestation, au milieu du calme profond des continents, annonçait le jour prochain où le monde étant réduit à trois colosses, l'Angleterre, la France et la Russie, Napoléon serait à la fois pressé entre les deux autres.— Cependant, l'année 1811 le trouva fidèle à lui-même. Le 18 février, il prononce la réunion à l'empire des états du duc d'Oldembourg, beau-frère de l'empereur Alexandre; des conscriptions demandées (10 mars) aussitôt au sénat attestent qu'il mesure la portée du coup qu'il vient de frapper, et les armements que presse de son côté la Russie prouvent qu'après avoir réclamé par ses notes diplomatiques, elle entend réclamer aussi par les armes.—Le 1er avril, Napoléon crée le département français de la Lippe, qui a pour chef-lieu Munster, et qui menace tout le royaume de Westphalie, ou plutôt la confédération entière. — A ce même moment, le roi Joseph accourait à Paris pour défendre ses provinces au nord de l'Èbre, et il ne put empêcher que la Catalogne ne fût à son tour réunie à l'empire. Joachim aussi vint de Naples conjurer des périls, exhaler des griefs. Dans une tentative contre la Sicile, il avait échoué faute de secours; il découvrit que l'empereur ne le trouvait que trop puissant: qu'il cesserait bientôt de l'être; que l'Italie était destinée tout entière aux mêmes lois. Napoléon ne s'accommodait plus de ces lieutenants couronnés. Leurs royaumes étaient des points de son empire où ses volontés étaient obéies, mais discutées, où ses ordres étaient toujours reçus, mais où l'on murmurait. Tous ces princes savaient que l'unique consolation pour leurs sujets, en passant sous les lois de l'étranger, avait été de conserver le nom, l'extérieur d'états indépendants. Et quand, après leur avoir imposé toutes les alliances et toutes les hostilités de la France, le blocus continental, l'abolition du commerce maritime, la conscription, des contingents énormes, ils voyaient un décret de Paris nommer des gouverneurs, déplacer des corps d'armée, prescrire des mesures d'administration ou de politique, le mensonge de ces souverainetés était à nu; et, autant par politique que par fierté, ces mensonges de rois réclamaient. Pour couper court à leurs plaintes, Napoléon s'arrêtait décidément à un système nouveau, qu'il déclara à Joachim étonné; c'est que leur règne n'avait été qu'un expédient provisoire, qu'eux et leurs peuples devaient se préparer à rentrer dans la grande famille et à se confondre dans le grand empire. — Un événement désiré venait de s'accomplir dans la cour de Napoléon et avait retenti dans son cœur. Pour dernière prospérité, un fils venait de lui être donné. Cet enfant naquit le 20 mars 1811, date déjà mémorable dans la vie de Napoléon, date néfaste: car elle était écrite en traits de sang au donjon de Vincennes. Il décora du titre de roi de Rome ce berceau dont les destinées se liaient à celles de près de cent millions d'hommes. Ce qui est extraordinaire, c'est que ce bienfait du ciel n'eût pas mis dans les conseils de son génie la modération qui conserve et perpétue.—Pourtant, les événements multipliaient autour de lui les graves avertissements. En Espagne, bien qu'il eût la libre disposition de ses forces, il connaissait des revers. Masséna, malheureux pour la première fois, avait perdu le Portugal. Les cortès de la monarchie espagnole, rassemblées sur le rocher de Cadix, bravaient de là sa puissance. En dépit de sa colère, une tribune se relevait sur le continent. Elle appelait aux armes tous les peuples, et, opposant une autre force à celle des bayonnettes impériales, elle inaugurait audacieusement les idées de 89 et les théories de 91 dans le code constitutionnel, qu'elle ne craignait pas de préparer pour cette Espagne, tout entière envahie par nos armées. Sur l'autre rivage de l'Atlantique, même spectacle. Tandis que Napoléon rétablit la monarchie parmi nous et la pousse jusqu'à l'ancien régime, il enfante les républiques d'un bout de l'Amérique à l'autre. Celle de Buenos-

Ayres, du Chili, du Pérou, de Venezuela, de la Nouvelle-Grenade, de Cuba, du Mexique, des Florides, s'étaient déclarées presque à la fois. Au cœur même de la France, un concile national, dans lequel il avait rassemblé cent évêques, les chefs spirituels de son empire, lui apprenait à quelle puissance patiente et insurmontable il s'était attaqué. Enfin, le système continental, comme un réseau qu'on force et qui se déchire, manquait partout aux vues de son auteur; l'intérêt, l'habitude, le génie des peuples, étaient plus forts que ses décrets. La Russie en secouait le joug hautement. Ses ports étaient rouverts à l'Angleterre. Napoléon voyait par là son système périr. Pour lutter contre tant d'obstacles, il lui fallait tendre tous les ressorts, prescrire que les marchandises anglaises ne fussent pas seulement saisies, mais brûlées, et on les brûlait d'un bout de l'Europe à l'autre; il lui fallait entrer en guerre avec le clergé partout, et imprimer une réaction contre ses propres actes des premières années, en méditant les exemples d'Henri VIII et ceux de Pierre-le-Grand; il lui fallait enfin poursuivre les moindres expressions de la pensée, redouter ses organes les plus esclaves, et parler de la liberté de la presse à la France, qui avait oublié la chose et le mot depuis tant d'années, pour resserrer toutes les chaînes qui pesaient sur cette presse censurée, bâillonnée, mise au pilon ou confisquée sur l'ombre d'un soupçon.—C'est parmi tant de luttes qu'il se prépare à la plus grande de toutes. L'année 1811 fut remplie, pour l'empereur Alexandre et pour Napoléon, des préparatifs de cet immense duel dont le public n'avait pas encore le secret, et qui doit rester, après ceux de César et de Pompée, d'Auguste et d'Antoine, le plus grand de l'histoire; car celui-là, en réalité, embrassait le monde.— On ne saurait dire des deux rivaux lequel s'y était le premier résolu : Alexandre, pour borner enfin la puissance territoriale de Napoléon; Napoléon, pour poursuivre et assurer jusque sur les mers du pôle les principes de sa guerre maritime?—Quoi qu'il en soit, tandis que, d'une main, Napoléon poussait la guerre de la Péninsule pour en finir dans cette campagne, de l'autre, il amassait sur le nord de l'Allemagne les magasins, les arsenaux, les armées; il retirait d'Espagne toutes ses vieilles bandes, envoyait à la place des recrues, et réorganisait sur l'Elbe cette grande armée, qui, quatre fois en trois ans, avait traversé et retraversé la France pour porter la victoire tour-à-tour au-delà du Rhin ou au-delà des Pyrénées. — La Prusse et la Russie avaient laissé l'Autriche seule dans la dernière lutte; la Russie sera laissée seule cette fois par la Prusse et l'Autriche. Des traités offensifs et défensifs enchaînent même ces deux puissances à la fortune de Napoléon. L'Autriche lui promet 40,000 hommes, la Prusse 20,000. Tous les contingents de la confédération, ceux du Danemarck, ceux de Naples et de l'Italie, sont appelés sous les armes. C'est l'Occident tout entier qui s'avance vers le Nord.—La Russie compte, pour se défendre, sur le nombre de ses armées, sur leur patient courage, sur des résolutions barbares, sur son climat terrible. Les efforts des Anglais lui font espérer le terme de la guerre de Turquie. On voudrait ne pas dire que Bernadotte compte parmi ses espérances. Des nuages s'étaient élevés entre Napoléon et son lieutenant couronné. Les exigences du système continental les épaissirent : la Suède annonça une neutralité commerciale qui avait pour le système tous les périls de l'hostilité. Napoléon se mit à occuper la Poméranie : c'était aux premiers jours de cette grande année 1812. Dès lors, tous les liens furent rompus. La Suède, mutilée par la perte de la Finlande, voulait un dédommagement : elle convoitait la Norwége. Elle demanda pour la forme cette spoliation du Danemarck à Napoléon, qui devait refuser de dépouiller un ami généreux, au profit d'un allié mercenaire et douteux. Sur ce refus, elle s'adresse à la Russie, qui promet tout, et le pacte est conclu. — Les États-Unis, en déclarant alors la guerre aux Anglais, étaient loin de com-

penser le mal que fit à Napoléon la défection de la Suède : que fera celle de la Porte ottomane? Par là, tout l'aspect de la lutte est changé. Napoléon, avec ses derrières assurés par les traités de Vienne et de Berlin, sa base d'opération fortifiée de l'insurrection certaine de la Pologne, ses ailes appuyées d'un côté à une invasion suédoise en Finlande, de l'autre à une invasion turque en Ukraine, et plus loin le Caucase troublé par la Perse, Napoléon avait une chance, qui peut-être ne se reproduira jamais, d'entamer profondément, de mutiler, de rompre le colosse qui s'appuie au pôle pour peser depuis cent cinquante ans sur l'Europe. Mais voici que l'empereur Alexandre n'a plus rien à craindre dans le nord; il attend vers le midi la fin prochaine de la dernière diversion qui l'importune. Il peut couvrir le seul point menacé, la Pologne, par les masses qu'il rassemble, qu'il arme, qu'il exerce, depuis Friedland et Tilsitt. — Cet empire immense forme une citadelle pendant huit mois inexpugnable. S'ouvrit-il un moment à la marche d'une armée conquérante : l'hiver viendra, dès le mois d'octobre, à son secours, et l'armée conquérante, sans point d'appui au milieu de ces steppes plates et nues, n'aura d'autre alternative que de se retirer ou de périr. Établie sur le plateau septentrional de l'Europe, appuyée à quatre mers, n'ayant rien à craindre du nord, qui lui appartient jusque dans les profondeurs de l'Asie, la Russie menace l'Europe partout; elle est partout offensive, et n'a rien à craindre nulle part. Elle ne peut être entamée. Elle ressemble à ses neiges épaisses; on peut les percer; on s'y perd; l'avalanche engloutit ceux qui l'ont bravée. — Disons-le : c'est là peut-être ce qui entraîne Napoléon. Il voit les périls, pour l'Europe, de cette puissance une, compacte, pour laquelle n'existent aucunes de ces divisions de gouvernement ou de parti qui affaiblissent le reste de la famille européenne. Il fait un parallèle qui l'alarme pour l'avenir du monde. Les dangers qui planent aujourd'hui sur l'Occident qu'il a fait, sur cet Occident compliqué, faux, sans autre lien qu'un joug de fer, précaire à la fois comme la vie d'un homme et la fortune d'un conquérant, ces dangers seront de tous les temps; ils pèseront sur tous les systèmes. Ils menaceront l'Occident dans l'ordre régulier, comme dans l'état extraordinaire où les événements l'ont placé; l'Occident, retourné par d'autres violences et constitué par d'autres aveuglements contre la France, qui seule peut le défendre et le sauver, comme cet Occident sur lequel la France a débordé de toutes parts pour le malheur des nations; car elle les laissera démantelées par sa chute où elle court. Ce n'est donc pas seulement une pensée *impériale*, c'est aussi une pensée européenne qui tourmente Napoléon. — Il pourrait attendre; mais il craint d'attendre. Les années usent vite les hommes comme lui, les pouvoirs comme le sien, les empires comme celui qu'il a fondé. Peut-être sent-il que tout cela faiblit, que le moment approche où tous ces arcs rompraient s'ils restaient tendus. Les affaires ecclésiastiques se sont aggravées : il va être obligé de faire enlever le pape de Savone pour l'avoir à Fontainebleau, sous l'œil et sous la main de son gouvernement. Après ces quatre années de sang versé à flots, au lieu de décroître, la guerre d'Espagne grandit. Les sociétés secrètes de l'Allemagne, et en particulier le Tugendbund, forment, sous le réseau de l'occupation française, un réseau bien autrement solide qui enserre toute l'Allemagne, et oblige Napoléon, pour marcher en avant avec sûreté, de se saisir, et des places fortes, et de la capitale, et du gouvernement civil et militaire de la Prusse, qui lui est alliée. Enfin, les ressorts même de la puissance domestique s'affaiblissent sous sa main. Les générations épuisées ne suffisent plus à la consommation d'hommes qu'il leur demande. Il a fait voter un sénatus-consulte qui enrégimente tout l'empire. Un premier ban, un second ban, un arrière-ban mettent à la disposition de son pouvoir tous les hommes valides, depuis l'enfant jus-

qu'au vieillard; et, dès à présent, il prélève cent cohortes, comprenant tous les jeunes gens des conscriptions passées qui avaient échappé à cette moisson d'hommes inouie dans l'univers. Les finances à leur tour, maintenant que deux ans avaient passé sans lever des contributions de guerre chez l'étranger, ne pouvaient plus suffire à l'immense consommation d'armées immenses; la charge des impôts, dans la stagnation du commerce et la ruine des ports, était trop lourde pour s'accroître. Enfin, comme les difficultés se présentent toujours toutes à la fois, la terre paraît épuisée en même temps que les peuples et les institutions : la disette menace l'empire. Ce serait, de tant de raisons d'hésiter, la seule qui arrêterait Napoléon : toutes les autres le précipitent. Il est pressé, en effet, de jeter ce grand coup de dé qui fixera ses destinées et celles du monde. Le temps ne peut rien contre Alexandre. Le temps pourrait tout contre lui, de qui la situation est violente, la puissance artificielle, l'empire composé de toutes les alliances, l'armée composée de toutes les armées. — Cette armée aujourd'hui est encore magnifique et formidable. Six corps puissants soutiendront la guerre d'Espagne, non plus pour établir la domination française, Napoléon ne se fait pas d'illusion, mais pour sauver les apparences de sa fortune et conserver une base de négociation. Cent cinquante mille hommes défendront le littoral d'Otrante à Brest, de Cherbourg aux bouches du Wéser. Cinquante mille hommes garderont la Prusse et le nord de l'Allemagne. Il lui restera cinq cent mille combattants, les plus belles troupes de l'univers; jeunes, mais mêlées de vétérans glorieux; diverses de sentiments et de nations, mais réunies dans une même foi à l'étoile qui les guide et les rend invincibles. Avec ces forces, il ira droit au cœur de l'empire moscovite, coupera ainsi en deux ce grand corps, et de là dictera des lois, ou bien il marchera devant lui. Constantinople et les Indes rayonnent tour à tour à sa pensée. Constantinople, ce serait compléter et assurer sa base, en enlevant à la Russie l'avenir : les Indes, ce serait dans le présent porter un coup gigantesque à l'empire britannique. — Dans le doute, qu'il parte ! cinq cent mille hommes l'attendent. Il les conduira à la victoire, et la victoire ensuite les guidera. Elle lui permettra, ou de s'arrêter et de faire une halte dans sa carrière, ou de marcher en avant. Une force plus grande que lui, et inexplicable selon les jugements de la politique, l'a poussé dans la foule des invasions secondaires que nous avons vues. Ici, c'est le génie de sa situation qui le gouverne. Il a raison contre sa cour qui s'alarme, contre l'armée qui s'étonne, contre la France qui s'afflige et s'irrite. Son tort est de n'avoir usé d'aucuns ménagements avec la Suède pour la retenir, d'avoir, à Erfurth, fourni à la Turquie des sujets d'ombrage contre lui. Mais, du reste, au point où il avait mené toutes choses, il ne restait plus pour lui de solutions nulle part. La Russie en portait deux dans ses flancs : le revers qui finirait tout, le succès qui semblait devoir tout raffermir. Victorieux d'Alexandre, l'ayant affaibli et surtout abaissé, dès lors, maître incontesté du continent, il aurait pu se relâcher, comme il y pensait, de ses prétentions sur l'Espagne, traiter avec l'Angleterre, et, après avoir épuisé le problème du pouvoir absolu par la guerre, essayer de celui de la paix avec le pouvoir absolu, en un mot, contenir et régler sa puissance pour l'affermir. Il aurait pu tenter tout cela.. A la vérité, il ne l'eût point fait.—Le 9 mai (1812), il quitta sa capitale avec l'impératrice Marie-Louise, au milieu des sinistres pressentiments de tout son peuple. Il était tard déjà. La difficulté d'apprêts si grands y avait introduit des lenteurs inaccoutumées. Le 16, il était à Dresde, où l'empereur d'Autriche, qui espérait ressaisir les provinces illyriennes, le roi de Prusse, qui convoitait la Courlande, et parlait pour le prince royal, son fils, d'une nièce de Napoléon, enfin, toute sa clientelle de têtes couronnées l'entourèrent. Il tint,

douze jours durant, cette cour de rois, puis (29 mai) il alla donner le signal aux 500,000 hommes qui s'avançaient avec lui sur les confins de l'Asie, et qui se demandaient jusqu'où il les menerait. A ce moment, le traité de Bucharest,qui rendait à l'empereur Alxandre la libre disposition de ses forces (25mai),venait d'être conclu. Napoléon n'en poursuit pas moins sa route. « La Russie, dit-il à ses soldats, est entraînée par la fatalité; ses destins doivent s'accomplir. » Et le Niémen, cette grande barrière, est franchi. Il l'est le 23 juin seulement. La saison était avancée. Napoléon avait par là même des chances redoutables contre lui.—Il espérait rencontrer au delà du fleuve l'ennemi, trouver sur-le-champ la grande bataille qui marquait toutes ses campagnes, et devenir du premier coup maître des événements..... Il n'y avait pas d'armée. Il avance de poste en poste; il arrive dans la capitale de la Lithuanie, à Wilna. Les lignes ennemies se sont partout repliées devant lui. Alors, il s'arrête; il rassemble son armée; il remet l'ordre dans les rangs troublés par les fatigues et les privations. C'est la première fois dans le monde civilisé qu'un même capitaine manie à la fois cinq cent mille hommes, qu'il est obligé de nourrir de telles masses, d'y maintenir l'obéissance, de faire respecter le commandement à tant de chefs, la discipline à tant de soldats, et peut-être sont-ce ces difficultés infinies qui, trois semaines entières, retiennent l'empereur dans le quartier-général de Wilna.— Là sont venus le joindre les députés de la diète de Varsovie, qui lui demandent le rétablissement de la Pologne. « Que Napoléon-le-Grand, disent-ils, prononce ces seuls mots : Que la Pologne existe, et la Pologne existera ! » Jamais l'oreille et le cœur d'un homme n'avait entendu de la bouche de tout un peuple une semblable invocation. Toute la Pologne attend avec anxiété sa réponse. La Lithuanie en suspens est prête à se lever toute entière, comme le reste de la vieille nation polonaise, pour la délivrance de la terre des Jagellons. Cependant, Napoléon hésite; il parle..... La Pologne ne vivra point. Il ne dira pas à cette vaillante nation le mot qui lui rendrait ses destinées. Il consomme à lui seul l'œuvre des trois potentats qui la partagèrent. Il fait, maître de Varsovie et de Wilna, ce que fit Louis XV dans le palais de Versailles : il l'abandonne, quand elle l'implore, quand elle l'entoure, quand elle se lève en armes pour le défendre. Des raisons, il n'en donne pas. Il a de *grands intérêts à concilier!...* Lesquels? Le beau génie de cette vaillante nation l'inquiète-t-il? Prend-il ombrage de son vaste territoire, de sa population nombreuse, de son courage et de sa puissance? Craint-il qu'il y ait debout quelque part un si vaste empire? Redoute-t-il ce boulevard qui lui cacherait le nord et l'Asie? Le redoute-t-il pour les desseins inconnus et gigantesques qui roulent dans sa pensée?—Ou bien, au contraire, se défie-t-il de sa fortune? A-t-il peur d'alarmer la Prusse, ainsi que l'Autriche, et de rendre plus difficiles les négociations ultérieures avec la Russie? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que son froid arrêt a glacé tous les cœurs des rives de l'Oder à celles de la Duna; la douleur, l'indignation, l'abattement, remplacent l'enthousiasme et l'admiration. Dix millions d'hommes qui s'ébranlaient remettent le sabre dans le fourreau. Au lieu d'un vaste camp retranché, hérissé de bras pour le défendre, la Pologne est une place ouverte qui ne se défendra plus contre l'étranger. Tout lui est indifférent désormais. Que le Russe, que le Français la sillonnent, nul ne lui apportera ces deux grandes choses, une patrie et la liberté. — Les patriotiques espérances de tout un peuple ainsi brisées, il se remet en marche; c'est sa réserve qu'il vient de dissoudre, c'est sa base d'opération qu'il vient de détruire. Cependant, les retards avaient mené au 16 juillet. Le 27, l'armée arrive aux bords de la Dwina et à ceux du Borysthène. L'aile gauche s'étend sur une ligne de 80 lieues jusqu'à Riga et au golphe de

Curlande; l'aile droite descend jusque sur Kiew et la Hongrie. Le contingent prussien forme l'une des extrémités; l'armée autrichienne est à l'autre. Les troupes de la confédération, celles de l'Italie, celles de Naples, celles du Portugal, celles du grand duché de Varsovie, sont partout. Napoléon de sa personne (28 juillet), avec le roi de Naples, le roi de Westphalie, le prince Eugène, est à Witepsk. — Ses lieutenants le sollicitent de s'arrêter là, couvert de ces deux grands fleuves, ayant derrière lui ces populations amies, qu'un mot enflammerait encore, et qui paieraient ce mot de tout le sang qu'elles ont dans les veines. Il balance, mais voit devant lui Smolensk; c'est dans les murs de cette place importante, la clé de la Russie centrale et de la Pologne, qu'il s'arrêtera. — Après quatorze jours de station (13 août), il marche sur Smolensk, arrive le 17 sous ses murs, livre, pour l'emporter, un combat terrible. Mais doit-il se fixer là, à quelques marches de la ville des czars, quand il peut trouver sous les murs de Moskou la bataille désirée, dans ses murs la paix, et choisir alors entre des quartiers d'hiver magnifiques ou un retour glorieux sur Smolensk. C'est donc Moscou, c'est la capitale opulente du vieil empire russe, qu'il marque pour but et pour terme à son armée. — Malheureusement, huit jours se sont encore écoulés; puis il se met en marche. A deux journées de Moskou, aux champs de Mojaisk, son étoile lui envoie la grande bataille qu'il a voulue (7 septembre). Le matin même, il apprend le désastre de Salamanque, la retraite des Arapiles, Madrid abandonné, l'Espagne perdue. La bataille de Mojaisk ou de la Moskowa fut terrible; elle fut sanglante. Huit cents pièces d'artillerie vomissaient la mort. Quarante mille des nôtres y périrent. L'empereur n'avait payé aussi chèrement aucune de ses victoires. Cette lutte acharnée, les fautes de détail qui ont retardé et affaibli le succès, les divisions de ses généraux, le roi de Naples et le prince d'Eckmuhl prêts à en venir aux mains, des lenteurs dans l'exécution de sa volonté, quelquefois même des désobéissances avérées, tout annonce à l'empereur qu'en agissant sur de si grandes masses et sur un si vaste terrain, l'autorité s'affaiblit à force de s'étendre. Il sent la décadence de son pouvoir dans l'excès même de sa grandeur. — Mais enfin, Moscou la grande, Moscou la sainte, la dernière capitale de l'Europe, la première de l'Asie, est devant lui. Là sera le repos pour son armée; là, un point d'appui pour sa politique; là, il arrêtera ses plans définitifs, et décidera lui-même de ses destinées. Parvenu au sommet de l'Europe et à celui de sa puissance, il contemple à la fois les deux versants du monde et de sa fortune. Derrière lui est l'Europe, qu'il peut toujours perdre par un seul revers, et qu'il ne peut affermir dans l'obéissance que par un bonheur soutenu et peut-être aussi par un système nouveau que son génie n'a pas arrêté encore. Devant lui est l'Orient qui l'appelle, vers lequel s'élancent toutes les forces de son ame, sur lequel il jouirait de descendre cette fois des hauteurs du nord pour le régénérer, en bannir l'Anglais, y accomplir les vues qui roulaient aux jours de sa jeunesse dans les profondeurs de sa pensée. Tout cela est dans Moscou. — C'est le 14 septembre, du haut du *mont du salut*, que l'armée découvre à ses pieds la ville aux coupoles dorées; Napoléon accourt pour la contempler. Un long cri de joie et d'orgueil retentit autour de lui. Ses soldats ont oublié leurs huit cents, leurs mille lieues, les longues privations, ces quarante mille frères d'armes tombés sur le champ de bataille de la Moskowa, plus d'un million de morts restés d'étape en étape sur tous les champs de victoire depuis Valmy et Fleurus jusque là. Moscou répare tout. Napoléon n'a-t-il pas écrit dans sa proclamation? « Soldats, vous direz : J'étais de cette grande bataille sous les murs de Moscou! » — Cependant, Napoléon s'étonne de ne pas voir arriver les autorités, les bourgeois lui rendant la ville et implorant sa merci. Le roi de Naples, à la fin, pénètre dans les murs, parcourt tout entières ces

rues de palais et de dômes éclatants. La ville était déserte. Seulement, le gouverneur Rostopchine, en se retirant, avait lâché sur cette grande proie, pour la disputer dès le premier moment à l'armée, tous les forçats et tous les bandits amassés dans les prisons. C'est, en ce moment, la seule population de la capitale des vieilles mœurs russes. — Nos soldats enfoncent les portes de ces palais silencieux; ils s'y établissent; l'empereur loge au Kremlin, la vieille résidence des Iwan, et son cœur bondit encore de joie de s'y trouver. La joie est courte. Dès les premières heures de la nuit, l'incendie le réveille. Moscou n'était pas seulement déserte, elle était condamnée. Il fallait qu'elle pérît. La Russie accomplit cet immense sacrifice, allume ce bûcher immense pour dévorer son ennemi. Elle a renoncé à le vaincre sur les champs de bataille. Elle saura s'il est invincible à la faim, à la misère, au désespoir, à l'indiscipline; à la révolte peut-être qui naîtra de ces fléaux, aux périls d'une retraite sans points d'appui, sans magasins, dans des plaines dévastées et désertes, à travers des villes désertes et dépouillées, avec un climat qui peut d'un jour à l'autre, si le ciel russe est propice à la Russie, ouvrir sous les neiges, à Napoléon et à ses soldats, un sépulcre plus grand que Napoléon, son armée et sa puissance. — Napoléon, avec ses réunions de territoires, ses destructions d'états par décrets impériaux, avait compris la paix d'une façon nouvelle dans le monde. C'est une guerre nouvelle dans le monde qui lui est déclarée. En pleine civilisation, il trouve la défensive des Barbares. L'empereur des Russies met le feu à sa riche capitale, comme les barbares, de qui ses peuples sont issus, aux moissons et aux forêts du territoire qu'ils abandonnaient à l'ennemi. — Napoléon mesure la grandeur du coup qui lui est porté. Ses soldats ont pour cela autant de génie que leur chef. Aussi, dans l'alarme commune, la troupe s'emploie avec tout son courage à combattre son ennemi nouveau, l'incendie. Elle lui dispute sa proie avec ardeur : c'est lui disputer un abri, du pain, peut-être des quartiers d'hiver. Mais les brigands de Rostopchine font leur œuvre; les précautions étaient bien prises. D'ailleurs, la fortune les avait prises pour Rostopchine longtemps avant lui. Tous ces palais et tous ces temples de brique et d'or, épars sur une étendue immense, ont pour liens les masures de bois du commerçant, du juif, du serf, qui sont là comme les matériaux naturels de cet effroyable atelier de destruction. L'empereur ne se décide qu'avec peine à quitter le Kremlin, où des poudres amassées le menacent de toutes parts. Il sort, à travers une haie de flammes déchaînées. Enfin, après deux jours d'efforts, on a sauvé quelques débris, des magasins, des caves, un quartier bien approvisionné..... Ce fut un malheur. L'empereur rentra au Kremlin. Les régiments s'établirent dans ces ruines fumantes. Les jours s'écoulèrent. Ils dévoraient les dernières chances de salut de l'armée et de l'empire. — L'empereur, trouvant au but de tant d'efforts et de travaux des périls inattendus, flottait incertain. L'Asie était perdue; la Moscovie échappait. Que ferait-il? Sa première pensée fut de courir à Saint-Pétersbourg, de chercher là un abri, une autre gloire, ou d'imposer à son ennemi un autre incendie. Mais ses lieutenants le sollicitaient unanimement à la retraite. Car maintenant on le conseillait, marque singulière du secret déclin de sa fortune, et peut-être de sa volonté. Les uns le poussaient vers la Wolhynie : c'était la route de Charles XII; les autres vers Smolensk, Witepsk, la double ligne du Borysthène et de la Dwina, qu'il n'aurait pas fallu quitter, derrière laquelle il fallait revenir, pour réorganiser, non pas la Pologne (on ne prononçait plus ce mot), mais la Lithuanie et le reste des provinces conquises. Dans cette incertitude, une espérance seule l'animait. Il attendait d'Alexandre des propositions de paix, et, las d'en attendre, il en adressa, ne calculant pas que la destruction de Moscou était une réponse so-

lennelle à ses espérances et à ses tentatives. Mais il ne pouvait se résoudre ici à prononcer, pour la première fois de sa vie, ce mot qui lui paraissait fatal dans sa carrière, la retraite ; il ne pouvait se plier à croire qu'un souverain dont il occupait la capitale ne fût point près de traiter. C'était la première fois. — Cette attente fut désastreuse. Aux deux extrémités de l'Europe, il trouvait des résolutions invincibles, une guerre nationale, un génie plus puissant que le sien, celui des vieilles mœurs, d'une société religieuse, de la foi en Dieu, du culte antique de la patrie, et par-dessus tout un ciel ennemi, un climat dévorant. — Le 13 octobre, les premières neiges avaient paru : c'était l'hiver de la Russie s'annonçant à Napoléon et à l'armée. Il fallut bien alors se résigner à cet arrêt inévitable, la retraite. Les préparatifs se prolongèrent. Il restait à Napoléon, indépendamment des corps d'armée qui couvraient la Lithuanie au midi, au nord la Courlande, cent mille combattants qu'il fallait organiser, approvisionner, diriger. Enfin, le 19 octobre avant le jour, Napoléon, de sa personne, sortit du Kremlin, en chargeant le duc de Trévise de faire sauter la forteresse impériale derrière lui. C'était la première fois qu'il tournait la face de ses soldats vers la patrie, vaincu par la nécessité. — Aussi son ame irritée n'avait-elle pas lutté seule contre cette nécessité inexorable. Sa raison mesurait la pente rapide de ce nouveau cours de sa fortune. Il savait que le premier échec était pour lui un premier pas à sa perte; qu'il n'avait pas le droit, dans le cartel où il était engagé, de subir un revers; qu'il n'y avait pas pour lui de plus ou de moins dans la grandeur ; qu'obligé de reculer, il risquerait d'arriver rapidement aux derniers abîmes. Résolu à lutter comme le lion blessé contre la fatalité, à étonner le monde s'il le fallait par les prodiges de sa chute comme par ceux de ses longues prospérités, il dit adieu à la ville des tsars sans illusion, sans abattement, calme, l'œil ferme, le front tranquille et impérieux, sachant bien qu'il disait peut-être adieu au palais des Tuileries, alors qu'il paraissait ne se séparer que du Kremlin. — A ce moment, en effet, le 23 oct., quand Paris ne savait encore que sa marche rapide, sa victoire, Moscou occupée, et l'incendie, une marque éclatante de la faiblesse réelle de sa monarchie avait été donnée. On avait vu un général prisonnier, Mallet, par le seul bruit de la mort de l'empereur, rompre ses fers, se saisir de la force publique, jeter dans les prisons d'où lui-même sortait, le magistrat habile, l'intrépide ministre qui veillaient sur la sûreté de Paris et de l'état, et n'échouer, au milieu de son rapide succès, que par des fautes puériles, et l'évidence du mensonge notoire auquel il s'appuyait. Napoléon n'apprit qu'en même temps le crime et le châtiment. Mais il vit là réalisées les sombres images empreintes dans sa pensée. Qu'était cette monarchie si péniblement élevée, quand, lui mort, personne ne pensait à son héritier ! Qu'était seulement ce gouvernement absolu, qu'un obscur conjuré, en le touchant du doigt, ébranlait aux fondements ? Et ce n'est pas lui seulement qui comprend ainsi cet événement extraordinaire : ce sont autour de lui les chefs et les soldats. La nouvelle de l'attentat de Paris a déchiré à tous les yeux le voile étendu jusqu'alors sur l'avenir orageux de la France. Tout le monde comprend que le successeur de Napoléon, ce sera, non pas son fils, mais une révolution. — Quand cette nouvelle lui arriva (le 6 novembre) dans un obscur village de la Moskovie, lui et son armée venaient d'atteindre au dernier terme des adversités humaines. Après plusieurs jours perdus dans une fausse manœuvre sur Kaluga, l'empereur avait repris le grand chemin de Mojaisk et de Smolensk. Dès le commencement, la marche d'une armée, dans ces plaines détrempées, dépouillées, solitaires, à travers de rares villages dévastés et déserts, sans magasins, sans hôpitaux, sans ressources, sous l'œil d'un ennemi nombreux et implacable, avait été douloureuse pour le chef, désastreuse pour la troupe. Mais ce n'était rien encore. Le seizième

jour de la marche terrible, ce 6 novembre, vers Mikalewska, tout change. Une tempête, inconnue à ces enfants de l'Occident et du midi, les enveloppe de toutes parts. L'hiver de la Russie, cet hiver qui débute par une longue avalanche de neige qui s'épanche du ciel, s'abat sur l'armée. Ces vétérans qui ont foulé le sable brûlant des déserts, ces recrues qui combattaient, il y a trois mois, sous le ciel brûlant des Castilles, ont à porter le poids, à traverser l'épaisseur glacée de ce nuage, gros de frimas, qui descend sur le territoire moscovite, et y étend la couche profonde que le froid va fixer, et sur laquelle les traîneaux voleront d'un bout de l'empire à l'autre. C'est là, dans ces abîmes, qu'il faut marcher. Le jour, c'est le désespoir; la nuit, nuit effroyable qui compte seize heures et plus, c'est la mort. Les chevaux meurent, les femmes meurent, les jeunes hommes meurent, les blessés meurent. Tout ce qui n'a pas l'ame et le corps également bien trempés tombe pour ne plus se relever; et la durée de l'épreuve, qui n'est qu'une agonie vivante, se proportionne aux forces que chacun a reçues de la Providence. — Les armées russes, encouragées par la venue de cet allié attendu, se rapprochent, pressent le double flanc de la colonne glacée, se jettent à travers ses lignes, la rompent, lui disputent ses dernières ressources, tentent de lui disputer tous les passages. Les voitures, les caissons, l'artillerie, les armes désormais trop pesantes, tout reste enfoui dans ce vaste tombeau. La colonne, où ne comptent plus que quelques milliers de cœurs intrépides qui ne savent pas plier, qui ne peuvent pas mourir, avance toujours, frappée par le ciel et invincible à l'ennemi. Parvenue à Smolensk (10 novembre), elle croyait s'arrêter là, à l'abri de ces murailles, sous l'appui de camarades reposés dans ces cantonnements.... Les ordres de l'empereur n'ont pas été exécutés; il n'y a pas de subsistance, il n'y a pas d'armée. Il faut poursuivre plus loin cette retraite fatale. Ney, Mortier, Davoust, Ney surtout, la couvrent de leur corps, comme des géants. Eugène s'égale à eux. Napoléon les surpasse tous. Sous le poids de la responsabilité qui pèse sur lui et l'agite bien plus que les intérêts de sa fortune, son bâton à la main, il marche à travers ses compagnons de tous les rangs, dont il est le dernier espoir, calme, la pensée libre, le cœur intrépide, le front noble et ferme, comme dans ses palais, quand il fendait le flot des courtisans et des rois; plus grand maintenant que jamais, et supérieur à un désastre dans lequel toutes les puissances de la nature sont déchaînées contre lui. L'empereur a disparu; il le sait bien : le général, le chef, le père de l'armée, est resté. Assailli dans les journées du 15 et du 16 novembre par une armée de quatre-vingt mille hommes qui le presse et déjà le devance, il a percé cette muraille avec les neuf mille combattants qui restent autour de lui. L'espace est libre du côté de la Pologne, du côté de la France. Il peut fuir. Mais Eugène, mais Davoust, mais Ney et trois ou quatre mille braves avec eux, sont restés en arrière de l'armée. Les quatre-vingt mille Russes les séparent de lui. Laissera-t-il à la Russie cette noble proie? On était à Crasnoé. C'était le 17 novembre. Napoléon met l'épée à la main. Revenu à son point de départ, commandant d'une troupe qui serait une division de son armée d'Italie, il la range en bataille, il la mène au combat. Ce n'est plus vers la France qu'il la conduit : il fait face au nord; il marche sur la Russie : il va disputer à ces quatre-vingt mille hommes une poignée de ses soldats, et ses trois lieutenants captifs. Il étonne, il disperse, il bat cet ennemi qui pouvait l'avoir pour captif lui-même. Eugène reparaît. Mais Eugène seul. Le lendemain (18 novembre), Napoléon recommence; il renouvelle cette lutte audacieuse; Kutusoff l'enveloppe dans ses lignes profondes. Ses batteries tonnantes foudroient de toutes parts ce débri qui représente les cinq cent mille hommes du passage du Niemen, la grande armée d'Austerlitz et de Friedland. Toute la journée, Napoléon tient

en échec ces masses étonnées. Le soir, enfin, Davoust paraît. On sait que Ney a suivi d'autres chemins. Alors on reprend la marche deux jours suspendue. On a encore une fois vaincu, et dans quel moment, parmi quels périls, pour quel généreux dessein ! Charles XII, à Bender, est insensé. A Crasnoé, Napoléon est sublime. Il y a la différence de l'aventurier au héros. De ces deux hommes, c'est Napoléon qui, tout en redevenant général et soldat, se comporte en roi. C'est la plus belle page de sa vie. — Le 19 novembre, on avait dépassé la frontière de l'antique Russie. On était sur le sol lithuanien, à Dombrowna, parmi des aspects amis, dans des lieux habités, non loin d'une division française, avec un équipage de pont, des vivres, les premiers secours qui eussent brillé aux yeux de nos soldats depuis un mois entier; et le ciel, cessant d'être inclément comme tout le reste, s'adoucit sur la tête de l'armée. Le dégel commença : il apportait d'autres misères, et bientôt des périls plus grands.—On n'avait rencontré avec tant de joie les avant-postes des corps qui avaient formé, pendant le cours de la campagne, l'arrière-garde de la grande armée, que pour apprendre de toutes parts des désastres. D'un côté, l'aile droite, commandée par le prince de Schwartzemberg et le général Reynier, avaient fléchi devant l'armée russe du midi; l'amiral Tchitshakoff qui la commandait était à Minsk, entre Napoléon et la Pologne. De l'autre côté, les corps de l'aile gauche, aux ordres de Gouvion-St-Cyr, avaient été débordés par l'armée russe du nord; Wittgenstein était à Witepsk, entre Napoléon et la Pologne; au centre même, sur les bords de la Bérésina, vers lesquels on courait, les deux armées russes du nord et du midi venaient de se rencontrer; le duc de Bellune malheureux n'avait pu défendre ces derniers passages. C'était maintenant l'ennemi qui les gardait. Ainsi, trois armées puissantes, qui avaient à peine combattu, qui avaient peu souffert, barraient tous les chemins; et Kutusow, avec ses tourbillons implacables de Kosaks, pressait de toutes parts cette retraite sans issue. — A ce moment, le destin de Charles XII apparaît plus que jamais aux esprits épouvantés, à Napoléon lui-même. Le 23, il se fait apporter les aigles, ce qui restait de ces aigles victorieuses, et les brûle au milieu de l'armée, lui indiquant par là qu'elle doit passer ou mourir, mais ne pas laisser derrière soi cette noble proie. L'empereur, l'aigle vivante, aura le destin de ses soldats; s'ils ne passent point, il mourra. Les généraux, Murat lui-même, lui avaient proposé de fuir seul, déguisé, sous la garde de Polonais fidèles, laissant son armée pour occupation aux armées russes, et avec l'empereur sauvant l'empire. Il a repoussé ces conseils loin de son oreille, ne voulant qu'un même destin pour lui et pour ce qui restait de la grande armée.—Ensuite, il pousse droit à la Bérésina. Le 25, il mesure ses rivages et son large cours. Le dégel est un autre ennemi. La Bérésina devient une barrière insurmontable. On ne peut plus passer sur ses glaces rompues; on ne peut passer à travers les glaçons qu'elle charrie. Il faut jeter des ponts, dans cette extrémité, sous l'œil, sous le feu de toute une armée. Cette armée, Napoléon la trompe; il fait des ponts à sa vue, puis il lui livre bataille, la disperse, et ses débris passent pendant trois jours sur ces ponts qui se brisent, et que quarante mille trainards, femmes, enfants, blessés, se disputent, jusqu'à ce que le salut de l'armée ordonne (29 novembre) qu'ils soient définitivement rompus, et tout ce qui reste meurt de misère sur les rivages, ou de désespoir dans les flots! Ce fut la dernière rencontre de Napoléon et des soldats d'Alexandre. Elle fut victorieuse comme toutes les autres. Cinq jours après, le 5 décembre, à Smorgony, quand l'armée eut dépassé les armées russes et le péril, ayant devant elle Wilna, des points d'appui, des espérances, l'empereur se jette dans un traîneau, et, presque seul, inconnu, à travers mille dangers, il franchit la Po-

logne, la Prusse, l'Allemagne, pour aller redemander à la France son obéissance, ses trésors, tout son sang, afin de remplacer la grande armée qui était morte, et,s'il se pouvait, de la venger.—Il y avait cinquante jours que durait cette marche fatale, et toutes les misères allaient recommencer; après le départ de Napoléon, l'hiver et ses horreurs reparurent. Ce fut à travers vingt-huit degrés de froid qu'il fallut gagner Wilna, de Wilna Kowno et le Niémen, puis la Vistule, Varsovie, Posen, sans trouver nulle part la barrière à laquelle on avait compté s'appuyer pour connaître enfin le repos. Napoléon n'était plus là pour prêter son ame d'airain à ces restes mutilés que venaient grossir ceux des corps de Livonie, de Curlande, de Lithuanie, de Pologne. Murat, placé à leur tête, ne montra point le génie du revers. Ce fut un désordre, une désolation, une ruine effroyable. Ney couvrait tout de son épée. Et déjà éclataient avec l'adversité les conséquences inévitables de tout le système sur lequel reposait l'empire. Le général York et ses Prussiens, désavoués encore par leur roi, avaient passé à l'armée russe. L'armée autrichienne entraîna vers l'Autriche le prince de Schwartzemberg, que les Saxons suivirent. Enfin, une défection plus grande s'annonça. Murat, inquiet de sauver sa couronne, et méditant de l'acheter au prix le plus cher qu'en pût donner un soldat et un Français, s'échappa du milieu des compagnons qu'il avait ordre de sauver, pour séparer promptement sa fortune de celle de l'empire, et capituler avec les événements du sein de sa capitale. — C'était le 16 janvier 1813. Eugène prit alors le commandement; il rétablit l'ordre dans le désordre, suspendit la retraite pendant près d'un mois, fut enfin contraint de se remettre en marche, de revoir l'Oder, de brûler les ponts du fleuve; le 24 février, il occupait Berlin. De Berlin, il dut se résoudre à reporter sur la barrière de l'Elbe son quartier général et toutes les troupes qu'il n'avait pas laissées à Dantzick, à Thorn, à Spandau, comme des vedettes qui marquaient la route que l'on avait suivie, et que l'on comptait reprendre. C'était le 10 mars. Les renforts arrivaient de France. La retraite de Russie était terminée. Elle avait duré cinq mois entiers. Nous avions reperdu la Russie, la Pologne, la Prusse. Quatre cent cinquante mille hommes avaient disparu dans les neiges, dans les forêts, sur les champs de bataille, dans les hôpitaux. Mais, chose remarquable et sans exemple dans l'histoire, cet immense désastre s'était accompli sans qu'une seule fois l'armée eût vu la victoire passer dans les rangs de l'ennemi. L'ennemi, à toutes les époques, au milieu même des plus effroyables extrémités, avait toujours plié devant le courage de nos soldats et le génie des chefs. La faim, le froid, le nombre n'avaient fait que grandir l'héroïsme des Français à la hauteur des périls. Les éléments les avaient détruits; les hommes ne les avaient pas vaincus. — Cependant, Napoléon était rentré tout-à-coup dans le palais des Tuileries, le 19 décembre, deux mois jour pour jour après ses adieux au Kremlim, quarante huit heures après l'arrivée du 29e bulletin de la campagne de Russie, bulletin célèbre par lequel la France, après un silence de trois semaines, apprit tout-à-coup que la grande armée n'était plus, que quatre cent mille familles de l'Occident étaient frappées dans un fils, un frère, un époux, et que toutes les destinées du grand empire étaient remises en question. La nouvelle de cette arrivée soudaine étonna les imaginations sans relever les ames. La France blessée reprocha à l'empereur d'avoir perdu ses enfants et de les avoir abandonnés. L'opinion n'aura jamais été juste pour lui. Elle lui avait envoyé, douze années durant, des adulations immodérées par tous les organes du pouvoir, les seuls qui pussent se faire entendre. Elle lui envoyait maintenant, en murmures publics, des accusations iniques. La vérité est qu'il avait fait bien de quitter son armée pour retrouver son empire. Il ne se devait pas à quelques-

uns, mais à tous. Il fallait, s'il se pouvait, relever la fortune de la France, ranimer son courage, faire sortir de terre les armées, comprimer les lâches mécontentements qui s'attaquent aux pouvoirs menacés, exalter les passions généreuses qui sauvent les nations en péril. Lui seul avait cette puissance.—Il pense à tout. La conspiration de Mallet, toujours présente à son esprit, est sa première sollicitude. Il l'impute au travail renaissant des opinions libérales, qu'il poursuit du nom d'idéologie, et se fait prodiguer par tous les grands corps les assurances les plus monarchiques que les trônes eussent entendues depuis Louis XIV et Jacques II, sur les sources sacrées du pouvoir royal, ses droits sans limites, et les devoirs illimitées des sujets. Il se prémunit contre la faiblesse des magistrats, dans les temps de crise et de péril, par le châtiment solennel du préfet de la Seine. — Prévoyant tous les malheurs et voulant faire face à tous, il règle, par un sénatus-consulte, la constitution de la régence. Il va passer trois jours à Fontainebleau pour calmer et vaincre le souverain pontife, et il l'amène à terminer tous les différends par un concordat que Pie VII, à la vérité, désavoua dès qu'il ne fut plus sous le charme de ce puissant interlocuteur.—Par dessus tout, il s'attache à refaire une armée, à enfler les courages, à exalter l'honneur français. L'honneur français lui répond. Les légions s'élancent de toutes parts à sa voix. Les villes, les départements, les citoyens opulents, les magistrats, offrent partout des soldats équipés, des cavaliers montés, des armes. Le sénat donne 350,000 recrues à l'armée, 100,000 hommes des cohortes de la garde nationale, 100,000 des conscriptions antérieures, qu'on pressure pour y trouver encore des soldats, 150,000 des conscriptions à venir, qu'on moissonne avant leur maturité. Les contingents sont levés, instruits, mis en marche pour l'Elbe en deux mois. L'empereur, sans dégarnir la Péninsule, où il fait reprendre l'offensive et emporter Madrid (5 janvier 1813), y prend cent cinquante cadres de bataillons composés d'officiers éprouvés, de sous-officiers aguerris, pour enrégimenter ses levées et montrer à l'Europe, avec de jeunes contingents, une vieille armée. Quarante mille artilleurs de la marine, inutiles désormais sur l'Océan, vont mettre au service de l'armée de terre leur expérience et leur courage : deux cent soixante-dix mille hommes garderont l'Espagne, 50,000 l'Italie, 300,000 le Rhin, le Weser et l'Elbe.—De leur côté, l'Angleterre et le continent coalisés multiplient les sacrifices et les efforts. Alexandre va chercher des soldats jusqu'au fond de l'Asie. L'Angleterre enchaîne la Suède à l'alliance par des liens plus étroits, et obtient, au prix de la Norwége qui lui est définitivement promise, le bras du Français destiné aux deux trônes scandinaves. Enfin, la Prusse, qui a multiplié tout l'hiver les proclamations amies, jette le masque (1er mars). Frédéric-Guillaume répond au vœu de ses peuples en les appelant aux armes; il renvoie à la jeunesse allemande ses cris de patrie et de liberté. —Une déclaration de l'empereur Alexandre, datée de Calish, convie tous les peuples et tous les princes de l'Allemagne à secouer le joug de la France. La confédération rhénane est proclamée dissoute. C'est au nom de la liberté que la guerre sera continuée. Cet acte inaugure un droit public nouveau qui va naître de la chute de l'empire français : la Russie affecte le protectorat de l'Allemagne, elle statue sur la constitution intérieure de l'empire germanique; en même temps, ce sont les rois qui caressent l'oreille des peuples de ce grand nom de liberté. Tout l'avenir de l'Europe est dans ce document.—Napoléon répond aux hostilités de la Prusse, par la demande de 180,000 hommes de plus au sénat, qui les lui donne, en épuisant le passé, en dévorant l'avenir. On parvient à enlever tout ce qu'il y a d'enfants de famille qui eussent échappé à l'impôt du sang, à Rome, à Turin, à Amsterdam, à Bruxelles, aussi bien qu'à Lyon et à Paris, par l'institution de 10,000 gardes-d'honneur qui s'habillent,

se montrent, s'équipent à leurs frais, et qui, dès le mois suivant, portaient la fleur de la jeunesse de l'empire à l'avant-garde de la grande armée. C'est par de tels sacrifices que la nation française, quand tous les prestiges sont détruits, qu'il ne s'agit plus d'un homme, qu'il ne s'agit pas encore de l'indépendance du pays, mais seulement de son ascendant et de sa grandeur, se prépare à affronter la tempête. Il n'y a que la France pour de tels prodiges. — Le 15 avril, Napoléon part pour se mettre à la tête de l'armée. Avant son départ, il déclare que l'ennemi fût-il sur les hauteurs de Montmartre, il ne cèderait pas un village du territoire intégrant de l'empire, et remet la régence à l'impératrice Marie-Louise, espérant par là resserrer l'alliance que l'Autriche n'avait pas encore déclinée. L'Autriche prend ce moment (26 avril) pour se déclarer enfin : *Le traité de l'année précédente ne s'applique plus aux circonstances actuelles.* Elle n'est pas ennemie encore; elle est neutre, et se propose pour médiatrice. Napoléon restait seul avec la confédération rhénane, dont il sentait les princes chanceler sous sa main, prêts, suivant la fortune de la guerre, à rester sous ses lois, ou bien à accéder à la déclaration de Calish, et ne voyant que le choix entre deux servitudes, là où leurs peuples irrités rêvaient de nationalité allemande et de liberté. — Le coup de tonnerre de Lutzen (2 mai), qui chasse Alexandre et Frédéric-Guillaume de Dresde, et lui coûte Bessières; celui de Bautzen (20 mai) sur la Sprée, où la fortune le frappe au cœur dans Duroc; celui de Wurchen, le lendemain, qui rouvrait les chemins de la Silésie et de l'Oder aux aigles françaises, raffermissent l'Allemagne, et en particulier la Saxe, dont quelques corps étaient déjà avec l'ennemi, et dont le vieux roi semblait être avec tout le monde. — Au bruit de ces victoires, l'Europe s'étonne de ce que peuvent, avec des enfants saisis à la charrue la veille, le génie de Napoléon et celui de la France. Hambourg et Lubeck étaient repris, Berlin menacé. L'Autriche propose un congrès il est accepté. Napoléon propose un armistice : il est conclu (4 juin). — De la part de l'Autriche, y avait-il artifice et trahison? voulait-elle, en réalité, préparer la paix ou assurer la guerre? Y eut-il faute de la part de Napoléon? devait-il poursuivre le cours de ses succès, tout en négociant sous les auspices neutres, sur le territoire neutre de l'Autriche? Ou bien lui-même avait-il besoin de repos pour sa jeune armée, pour ses recrues qui étaient en marche, pour ses approvisionnements, pour sa cavalerie surtout qui arrivaient? Il semble que, dans l'état des affaires, ses ennemis eussent intérêt à traîner la guerre en longueur, et lui à la précipiter. Peut-être voulait-il accroître sa force morale, en prouvant à la France et à l'Allemagne son sérieux désir de la paix. Peut-être lui arrivait-il, car l'adversité tourne les meilleures résolutions contre nous, de trop douter de lui maintenant, de s'effrayer lui-même de cette fougue de son génie qu'on lui avait tant reprochée, et qui l'avait poussé de l'école de Brienne au trône, et du trône à sa ruine. Ce dont on ne peut douter, c'est qu'il ne cédât en grande partie à une préoccupation étrange, l'espoir de réussir dans ses tentatives réitérées pour ramener à lui l'empereur Alexandre, et *couper encore en deux le monde*, comme il le disait; ce qui eût puni l'Autriche de ses hésitations par l'isolement, et l'aurait soustrait lui-même à cette médiation du cabinet de Vienne, importune également à sa politique et à son orgueil.—Quoi qu'il en soit, s'il eût continué de marcher en avant, que ses avantages se fussent maintenus, et qu'il eût maîtrisé, comme tout l'annonçait, le cours de l'Oder, donnant la main d'un côté à Rapp, qui tenait Dantzick, de l'autre aux Polonais de Varsovie et de Cracovie, dont Poniatowski venait de lui ramener la belle armée, il est certain que sa situation en Europe aurait été refaite, et qu'il aurait pu traiter à Prague victorieusement, pourvu qu'il eût joint la modération au succès. Toujours est-il

qu'on doit reconnaître deux choses : c'est d'abord qu'il avait un désir sincère de traiter, du moins avec la Russie, puisqu'il acheta l'armistice au prix de Breslau et de la basse Silésie ; c'est ensuite que, s'il put faire la paix à Prague, ce qui est douteux, ce fut la dernière fois. A Prague, il pouvait vouloir la paix, parce qu'il était victorieux, et que trois victoires, suspendues seulement par la paix, eussent compensé tous ses désastres, puisque nul n'aurait pu dire où ne serait pas remonté l'ascendant de ses armes. Mais, disons-le d'avance : plus tard, à Francfort, à Chatillon, c'est-à-dire malheureux, il ne pouvait pas traiter. La paix lui était dictée. Elle était humiliante; elle ne suspendait le déclin de sa fortune qu'en le constatant à tous les yeux. Elle lui faisait, du repos dans lequel il serait rentré, un revers et un abaissement. Sa monarchie, sans aïeux, sans appuis, fille de la victoire, ne pouvait subsister à ces conditions. Vaincu, découronné de ses prestiges, indigent et humilié, son despotisme n'eût plus imposé. Dès lors le droit national, le mouvement des esprits, la souffrance publique, le libre génie des Français se fussent fait jour de toutes parts. Sa monarchie, sa famille, son gouvernement étaient si vulnérables, que le moindre réveil de la liberté eût été celui des partis, celui des souvenirs, celui des haines, une réaction insurmontable contre sa race, sa personne et son pouvoir. Il n'est pas certain qu'il eût pu résister à la paix, même victorieux. Il est certain que vaincu, il aurait péri d'autant plus promptement qu'il eût été plus humilié; plus promptement par la paix reçue à Châtillon que par la paix dictée à Francfort. Et il avait bien ce secret de sa destinée : car la situation précaire de sa monarchie était la raison qu'il s'était donnée à lui-même pour céder à ses penchants de guerre dans la victoire; c'est celle qu'il a justement donnée au monde pour ne pas accepter la loi de l'Europe dans ses revers. — Or, à Prague, put-il traiter? on ne le pense pas. Les lenteurs du congrès, qui, du 5 juillet, arriva à ne rédiger de propositions formelles que le 9 août, quarante-huit heures avant l'expiration de l'armistice; ces propositions, qui ne devaient pas aboutir à la paix générale, puisque l'Angleterre n'était point partie au congrès, mais à une sorte de trêve armée sur le continent; les conditions de cette trêve qui renversaient, avec la confédération rhénane, le grand duché de Varsovie et le royaume d'Italie, les postes avancés de l'empire, pour le livrer démantelé à tous les hasards et à toutes les prétentions de la pacification définitive; par dessus tout, la brusque rupture des négociations, la brusque dénonciation de l'armistice, la brusque déclaration de guerre de l'Autriche, parce que Napoléon, à la distance de Dresde à Prague, n'avait pas répondu dans la limite exacte des vingt-quatre heures assignées par l'expiration de l'armistice à des propositions si considérables et si lentement rédigées; les feux de joie enfin, allumés sur-le-champ, le 11 août, à minuit, lorsqu'on se hâta d'annoncer de colline en colline la reprise des hostilités, tout autorise à croire que les négociations ne furent jamais sérieuses, et que Napoléon, eût-il souscrit à tout sur l'heure même, c'eût été vainement. — L'empereur François, avant de consommer ce sacrifice presque antique d'une fille immolée aux calculs de la politique, avait hésité religieusement. Mais son sacrifice était résolu. Autour de lui fermentaient les colères et les espérances du patriotisme allemand; ses conseils lui démontrèrent aisément, par les discours de Napoléon, par ses contre-propositions, que celui qui ne s'était pas contenté de l'Occident, ne se contenterait pas de la France, et ne renoncerait pas, du fond de l'ame, à la domination de l'Allemagne. Les souverains respiraient partout cet air dangereux de l'enthousiasme populaire qui leur montrait la vengeance facile, complète, prochaine. Ils mesuraient la grandeur croissante de leurs ressources et le déclin des nôtres. Pour eux et pour leurs peuples, la lutte

commençait, car ils commençaient à triompher. Pour les Français, elle était à son dernier terme, car ils étaient épuisés, et ils avaient de moins qu'en 92, qu'en 1800, qu'en 1805, l'espérance. Les souverains savaient l'état réel des esprits : la nation s'agitant sous le joug affaibli d'une compression démesurée et expirante; les mères irritées, les pères découragés; le royalisme fermentant dans l'ouest et le midi; le clergé prêt à lui donner les mains partout; les ports disposés à se jeter dans les bras de tout pouvoir et de tout parti qui rouvrirait les mers; le gouvernement impérial inquiet pour la première fois de ses destinées; en dehors de tous les partis, quelques esprits éminents que l'empereur avait ignorés, ou méconnus, ou blessés, dans les lettres M. Royer-Collard, dans l'armée Dessolles, dans la politique le duc de Dalberg, le baron Louis, l'archevêque de Malines, au-dessus de tous M. de Talleyrand, se demandant quelle serait la chute de Napoléon, et quel devait être le lendemain; à la tête même du sénat et du prétoire, les généraux fatigués, les maréchaux mécontents; tous ces hommes qui avaient contribué à sauver le pays, à glorifier la république, à soutenir l'empire, s'irritant de voir la France à leur exemple reperdre toutes les conquêtes des dernières années, et tant de sacrifices, tant de sang, tant de gloire, n'aboutir au repos ni pour eux ni pour la patrie. — A ces dispositions que l'étranger devait s'exagérer, se joignaient une armée que Napoléon n'avait pas le temps d'instruire, qu'il n'aurait plus le moyen de recruter; ses derrières menacés par les hésitations des princes, l'irritation des peuples, la jalousie des armées; ses lignes assiégées par les trois plus puissantes armées du continent, celles même qui avaient tenu les siennes en échec en 1805, en 1807, en 1809, en 1812, quand elles étaient isolées, et qui maintenant se trouvaient réunies. — La bataille de Vittoria, qu'on apprit sur ces entrefaites, et qui conduisit les enseignes anglaises jusque sur le sol français, acheva de fixer les résolutions et les espérances des hauts alliés. L'Espagne s'était reconquise; les Anglais avaient atteint les Pyrénées. L'Europe ne pouvait-elle aussi se reconquérir? ne saurait-elle pas arriver de l'Elbe jusqu'au Rhin, comme elle l'avait fait du Wolga jusqu'à l'Elbe? — Les 250,000 Autrichiens qui allaient entrer en ligne n'étaient pas le seul renfort qui fondât l'espoir des hauts alliés : il y avait de plus les contingents de la confédération rhénane sur lesquels on comptait, pratiqués qu'ils étaient de toutes parts, en dépit quelquefois de leurs souverains, par l'or de l'Angleterre, par les intrigues des cabinets, par les complots du patriotisme allemand. Il y avait encore les 35,000 Suédois qui arrivaient, comme ils eussent fait du temps de Gustave IV, conduits à la destruction de l'empire français par leur prince royal, enfant de la révolution, capitaine de l'empire, qui savait tous les secrets du génie militaire de l'empereur et qui apprendrait à le vaincre. — Enfin, Bernadotte n'était pas le seul rival de Napoléon qui vînt en aide à l'Europe pour le détruire. Le quartier-général des empereurs et des rois s'était ému d'un plus grand renfort, d'une plus grande arrivée. C'était Moreau, le seul homme de guerre que n'eût pas effacé dans l'opinion contemporaine la gloire de Bonaparte. Ainsi, tout ce que Bonaparte avait écrasé dans sa marche ascendante, au dehors les peuples et les rois, au dedans ses lieutenants et ses rivaux, se relevait contre lui pour l'écraser! Moreau semblait le génie des armées républicaines, se réveillant pour demander compte à Napoléon de son despotisme et l'en châtier. Mais le réveil avait lieu dans les camps de l'étranger, dans le conseil de tous ces princes contre lesquels les guerriers des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse défendirent la patrie, et auxquels Moreau venait la livrer. — Il la leur livra en effet. Déjà le prince royal de Suède avait tracé aux alliés le plan de leurs opérations. Moreau le confirme et le développe : viser aux capitales, refuser à Napoléon les batail-

les générales, les accepter de ses lieutenants avec des forces supérieures, moins pour les vaincre que pour les épuiser; s'arrêter à cette pensée, épuiser l'ennemi (c'était l'armée française!) par les marches, par les combats, par la nécessité de faire face partout à la fois, sans jamais lui offrir un de ces engagements qui décident du sort de la guerre; l'envelopper par des manœuvres patientes; l'enfermer, l'étreindre sous le nombre; en un mot le détruire et non le battre, tel est le but que les coalisés, par un dernier et triste hommage au génie national, ont accepté des deux Français qui seuls savent le secret d'en finir avec la domination de la France. — Le 15 août, la campagne s'est rouverte; elle suivra son cours conformément à ces maximes. Dresde est le pivot sur lequel roule l'armée française. C'est de là que Napoléon veut arriver à Prague, à Breslau, à Berlin, en battant tour à tour les trois grandes armées qui l'assiégent. Elles lui opposent un front de cinq cent mille combattants. Il n'en a que 300,000; avec des batailles, il pouvait tout renverser; avec des combats, il était perdu. C'est à Blücher que Napoléon court d'abord; mais Blücher lui échappe. Blücher se retire, s'efface, l'entraîne. L'armée autrichienne alors fond sur Dresde découvert, et par une marche heureuse, par un coup de main hardi que Moreau dirige, elle s'en saisira. En effet, après une action de tout un jour, Dresde allait tomber en son pouvoir, quand Napoléon, avec son vol d'aigle, est accouru. Les empereurs sont obligés de combattre (26 août). C'est comme à Austerlitz, tous trois sont en présence. Il y a de plus l'armée prussienne; toutes les aigles sont aux prises. Comme à Austerlitz, l'aigle française triomphe. Dans sa fuite, l'ennemi emporte un blessé illustre; ses deux cuisses ont été enlevées par un boulet. Il ne survit que pour se voir mourir. C'était Moreau. La Providence égale à la faute le châtiment. Il meurt en fuyant devant les Français. Il était digne d'un meilleur sort. Quelle place il aurait tenue quelques mois plus tard dans sa patrie, avec sa grande et pure renommée, arbitre naturel et puissant entre ses vieux compagnons, leur gloire, leurs principes, et le trône antique relevé! Mais il eût fallu attendre quelques mois de plus. C'est le malheur des hommes politiques, quand ils admettent des ressentiments à leur conseil, que ces conseillers-là ne savent pas attendre. La victoire de Dresde, conquise par le génie de Napoléon sur le plan de campagne de Moreau, ne fit qu'attester tout ce qu'il y avait dans ce plan de destructeur et d'insurmontable. Napoléon, malgré son triomphe même, allait s'y briser. A dater de ce moment, en effet, deux mois s'écoulèrent dans une guerre nouvelle pour lui, une guerre où chaque jour avait dix combats, la plupart du temps glorieux, où pas un n'apportait une bataille: guerre sans catastrophe, sans éclat, sans succès. Écrasé sous le nombre, cette lutte sans résultats fut tout ce que son génie pouvait arracher à sa fortune. C'était la dernière halte de son rapide déclin. Tandis que le prince d'Eckmuhl maintenait et battait les alliés sous Hambourg, et qu'Eugène couvrait l'Italie, Napoléon soutenait dans la Saxe une sorte de siége régulier contre le continent tout entier. Sur quelques points qu'il marchât, il était toujours obligé d'accourir pour faire face à un nouveau péril, pour sauver Dresde, Weimar, Leipsick. Dans cet opiniâtre assaut d'une seule armée par tant d'armées, l'habileté, c'était le nombre: la ligne de l'Elbe, malgré les efforts de Napoléon, était franchie; derrière lui, des partisans sortis du sein des villes et des campagnes se montraient de toutes parts, sillonnant toutes les routes, coupant toutes les communications, arrêtant tous les transports, fermant en réalité du côté de la France le cercle qui pressait tout le front de ce camp français de 80 lieues. Un sénatus-consulte demandait à la conscription de 1815 280,000 hommes pour venir à son aide, quand il apprit que, derrière lui, la Bavière ve-

nait de se donner à la coalition avec sa belle armée, nourrie dans nos rangs et dans notre gloire depuis dix ans. Le Wurtemberg, à regret, Bade, les petits états, suivirent cet exemple. Le Rhin était découvert, ses abords livrés. Il fallut accourir à Leipsick, s'assurer de ce poste, menacé de toutes parts, pour appuyer la retraite, désormais inévitable et pressante. Le 16 octobre, en effet, une affaire glorieuse contre Schwartzemberg, Barclay de Tolly, Bernadotte, avait couronné par une dernière victoire cette campagne de Saxe que la stratégie admirera, lorsque, dans la journée du 18, à travers la bataille ranimée et plus que jamais terrible, l'armée saxonne passe tout à coup à l'ennemi, fait volte face sur le champ de bataille même, tourne ses armes contre les rangs d'où elle sortait, pointe ses quarante pièces de canon sur les divisions qu'elles devaient défendre. Par là, elle se séparait même de son roi, qui s'était fixé dans ses incertitudes sous les enseignes de Napoléon, et que l'Europe allait traiter en captif et promener de prison en prison, sans respect ni pour la vieillesse, ni pour la royauté! — La cavalerie wurtembourgeoise, encore engagée dans nos lignes, suivit cet exemple. L'Allemagne se vengeait de sa longue sujétion. Force fut de fléchir sur-le-champ. L'avalanche des armées et des nations engloutissait notre armée comme à un signal. Les cités, les populations de l'Allemagne tout entières se levèrent avec furie, comme il arrive pour secouer un joug qui a été pesant et qu'on voit brisé. Et ce n'est pas l'Allemand seul qui court au vainqueur!... Pratiqué par des agents de la coalition jusque dans le camp français, où Napoléon lui avait permis de reparaître, le roi de Naples déserte au milieu de nos revers; comme un soldat mercenaire, il passe de sa personne à l'ennemi, et va négocier pour y faire passer son armée et son royaume. — A tous ces malheurs, d'autres se joignirent. Sur le champ de bataille de Leipsick, un pont miné sur l'Elster, qui sauta trop tôt, avait laissé sur la rive ennemie 20,000 des nôtres, qui furent massacrés, qui se noyèrent, qui disparurent. Le brave Poniatowski fut de ce nombre. Il périt, dernier espoir et dernier débris de la Pologne. La retraite avait été effroyable. Napoléon ne possédait pas, comme Moreau, comme Macdonald, comme les généraux de cette école, l'art des retraites : cet art était contraire à sa nature et à son génie. L'armée se replia sans ordre, pêle-mêle, sur le Rhin, ne se ralliant qu'un seul jour : ce fut parce qu'il y avait à combattre, aux champs de Hanau, pour défaire, pour écraser l'armée bavaroise, qui, après avoir participé à nos travaux et tiré profit de notre grandeur, osait, dans nos adversités, barrer à nos débris le chemin de la patrie. On osait tout contre la France. Parce que Napoléon, dans son action déréglée, avait méconnu l'empire des traités, les rapports des nations, les règles qui les gouvernaient, on violait maintenant envers lui les plus saintes lois. Gouvion-Saint-Cyr, laissé dans Dresde avec 30,000 hommes, a capitulé pour ramener à Napoléon son armée. Schwartzemberg, quand elle a quitté ses positions, déchire la capitulation et fait prisonnière l'armée. La coalition ne s'appartenait plus, elle était emportée par le mouvement de sa victoire. — Aussi ne faut-il pas croire aux propositions adressées, le 18 novembre, de Francfort. La coalition n'avait plus ni la volonté ni la puissance de s'arrêter. Une déclaration de Francfort même, publiée presque en même temps, l'atteste. Napoléon était mis au ban des nations, et loin de vouloir, comme on le proposait, conserver l'empire, moins la Hollande et l'Italie, on en voulait à l'empire plus qu'à l'empereur. — L'armée française avait repassé le Rhin (2 novembre). L'étranger en armes se montrait sur ses rives et brûlait de se sentir en mesure de le passer à son tour. Jours terribles, jours douloureux! Il y avait vingt ans que nous avions franchi pour la première fois cette grande barrière. Lorsqu'au 18 brumaire Napoléon avait saisi les rênes de l'état aux mains du directoire, l'Europe

ne contestait plus au Rhin le titre de fleuve français. Maintenant des destinées nouvelles commencent pour la France. Elle va être envahie. Elle l'est déjà dans le midi. Pour la première fois depuis l'origine des deux monarchies, les Espagnols ont violé la barrière des Pyrénées, sous le patronage de lord Wellington et de l'armée anglaise. Le maréchal Soult couvre Bayonne et le Béarn; Eugène fait son devoir et défend l'Italie. Mais les défections continuent. Au nord les Hollandais s'échappent du milieu de nos rangs; leurs villes s'insurgent. Amsterdam et tous les autres chefs-lieux de prétendus départements français se livrent à l'étranger, à l'Anglais, à l'Allemand, et les accueillent en libérateurs. Au midi, l'imbécille Murat trafique de son pays contre une couronne, et croit, parce que l'Europe a consenti au marché, qu'elle le tiendra. Il engage à la coalition son armée. C'est contre lui maintenant qu'Eugène doit se défendre d'un côté, tandis que de l'autre toutes les forces de l'Autriche le menacent. Au centre, la Suisse, abandonnant sa vieille neutralité, livre son territoire à l'Europe pour lui ouvrir de plus faciles passages au cœur de la France. A ce moment aussi, le Danemarck, notre dernier allié, passait tristement du côté du genre humain. — Déjà même la fermentation gagne la Belgique. Mais, c'est un mouvement d'une autre nature qui s'annonce. Celui des nationalités révoltées est terminé; celui des opinions commence. A mesure que la puissance impériale s'affaiblit, les vieux partis, les vieux intérêts, les vieilles dynasties s'agitent; les idées de liberté se réveillent en même temps. Dans les pays successivement réunis, c'était le patriotisme; en Belgique et en France, ce sont la révolution et la contre-révolution ranimées que les événements soulèvent contre le pouvoir qui avait semblé les détruire et qui ne fit que les comprimer. Dans les Pays-Bas, la maison d'Orange; dans les provinces de l'ouest, du midi, de l'est, dans Paris même, la maison de Bourbon, ont des partisans qui espèrent et qui s'agitent. Ils s'autorisent de lettres de l'auguste réfugié d'Hartwell qui demande aux Français de le laisser interposer son sceptre entre la patrie et l'étranger. Louis XVIII, à qui Napoléon a disputé Mittau, dispute maintenant Paris et la France à Napoléon. Les royalistes imitent le langage des rois coalisés : c'est à la faveur des sentiments nourris au fond des ames dans le secret de la servitude contre l'oppression impériale, et par conséquent plus qu'ils ne le voulaient eux-mêmes, au nom des idées de liberté, qu'ils attaquent Napoléon. L'attaque est partout. Elle va se produire avec éclat au sein même des grands pouvoirs, au cœur même de l'empire. — Napoléon avait demandé 300,000 hommes au sénat qui les avait donnés, donnés autant que la loi pouvait les donner alors. Il avait en même temps rassemblé le corps législatif, et, inquiet de ses dispositions, il s'était attribué la nomination du président : ce fut le duc de Massa qu'il mit à sa tête, en appelant le comte Molé au ministère de la justice. Dès les premiers jours, le corps législatif s'agite. Qu'il s'enhardit par l'affaiblissement du pouvoir suprême à ressaisir les droits dont il est demeuré quinze ans dépouillé, ce serait le cours naturel des choses humaines. Mais, une adresse (19 décembre 1813) qu'il prépare ne se borne pas à demander *des garanties politiques, afin de rendre la guerre nationale*. A cette déclaration, faite pour étonner l'empereur et prouver au monde que le despotisme n'étouffe ni les partis ni les idées, l'assemblée ajoute hardiment des conseils de paix et des reproches d'ambition tardifs, inopportuns, coupables, dans ce moment où les représentants du grand peuple, tout en souhaitant la paix, devraient se borner à tout offrir pour la guerre. Ils vont jusqu'à prendre fait et cause pour l'Europe, *qui veut nous renfermer dans nos limites et comprimer l'élan d'une activité ambitieuse si fatale depuis vingt ans à tous les peuples de l'Europe*. Ce qui est plus extraordinaire, ils

posent hardiment les bases de la transaction que l'étranger dictera quelques mois plus tard dans Paris, en rappelant que plusieurs des provinces renfermées dans l'empire de Napoléon ne *relevaient pas de l'empire des lys, quoique la couronne royale de France fût brillante de gloire et de majesté entre tous les diadèmes*. La restauration était là toute entière. — « Orateur, s'écrie le duc de Massa, ce que vous dites est inconstitutionnel. — Il n'y a ici d'inconstitutionnel que votre présence, répond M. Lainé. » — Un tribun et un royaliste se posait à la fois en présence du trône impérial qui croyait avoir détruit la maison de Bourbon et la liberté. Par là, M. Lainé résumait bien le sentiment de Bordeaux, où vivait le vieil esprit de la Gironde, marié au culte nouveau qu'avaient développé les misères de la guerre maritime. Ce qui n'est pas moins remarquable, et ce qui atteste quelle était la direction de l'esprit public dans cette dissolution manifeste de l'empire, c'est qu'une majorité de deux cent trente-trois voix contre trente et une avaient ratifié ce langage. On voit l'erreur de ceux qui attribuent aux derniers accidents de la lutte, à des causes secondaires, la catastrophe qui a tout terminé. Il est manifeste que les événements qui allaient sortir des revers de Napoléon étaient déjà préparés du vivant de sa fortune. Il ne tomba point vaincu par l'Europe, mais délaissé par la France. — Cependant, à la nouvelle de ce réveil des institutions et des partis, l'empereur fait mettre au pilon l'adresse qu'il appelle incendiaire; il mande en sa présence ceux qui l'ont rédigée; il accuse M. Lainé d'être en correspondance avec le gouvernement anglais par l'intermédiaire de M. de Sèze; et il s'écrie très bien: « Est-ce le moment de venir disputer sur les libertés et les sûretés individuelles, quand il s'agit de sauver la liberté politique et l'indépendance nationale? » Ensuite, il brise le corps législatif, finissant comme il a commencé, par un 18 brumaire, mais attestant par là une double défaite. Car, avec tout son génie, il n'a fait sortir du premier de ses coups d'état le pouvoir absolu et la conquête du monde, que pour aboutir avec le second à l'invasion de la France et à la résurrection des libertés publiques. — Lui-même reconnaît sa défaite du côté du dehors. Il rompt les fers du pape, venu en France pour le couronner à son avènement, et qui s'éloigne de Fontainebleau quand lui-même va venir y signer sa déchéance. En même temps, il déclare Ferdinand libre; il le proclame roi des Espagnes. Il le renvoie à ce peuple qui a versé pour lui le plus pur de son sang, à cette constitution des cortès qui l'attend. On peut se demander pourquoi ces aveux des deux grandes énormités de sa politique, à moins que ce ne fût pour bien convaincre l'Europe de sa disposition sincère à accepter la nouvelle destinée que lui imposait la fortune. — Tout-à-coup, on apprit, ce fut dans toute la France une impression cruelle, que, le 1er janvier 1814, le Rhin avait été forcé, comme une barrière impuissante, tout le long de son cours, depuis la Suisse jusqu'à la Hollande. Déjà la Suisse avait livré les chemins; et les pas de l'étranger dans la Franche-Comté faisaient frémir le sol français. Tous les peuples, depuis le Rhin jusqu'au fond de l'Asie, accouraient avec une joie furieuse pour prendre leur part de cette grande vengeance et de cette grande proie. Il y avait à punir vingt ans de triomphes inouïs et de domination surhumaine. — Les Français des provinces envahies, les soldats surtout de la grande armée, dans cette lutte désespérée d'un peuple contre tous les peuples de l'univers, ne s'abandonnèrent pas. Il était beau de voir les sept ou huit cent mille coalisés, qui n'avaient d'autre embarras que leur multitude, n'avancer qu'en tremblant sur cette terre consacrée dans leur long effroi, et ne poser le pied qu'en craignant de voir se creuser un abîme. Ils avaient tort, précisément parce que la France était divisée. Au nord, Bernadotte; au mi-

di, Joachim; au centre, l'ombre et le génie de Moreau, à sa place Langeron, Saint-Priest, Pozzo di Borgo; bientôt le second chef de la maison de Bourbon, à l'aspect de qui Nancy, Langres, Troyes s'émurent; déjà, le duc d'Angoulême, son fils, établi à Saint-Jean de Luz, et de là présent à tout le midi; l'ouest tout entier s'agitant dans le même intérêt, et l'adresse du corps législatif attestant qu'au cœur même de l'empire il y avait en présence deux gouvernements et deux drapeaux, tels étaient les déchirements de la France.—Ce fut sous ces auspices que Napoléon (22 janvier) quitta Paris pour aller à la rencontre du péril, s'acheminant vers les champs de bataille qui l'attendaient, le jour même où le pape s'acheminait vers le Vatican. Il prit congé de la garde nationale de Paris, en lui remettant sa femme et son fils, et s'élança avec un génie si ferme, si jeune, si fécond, que l'on pourrait croire qu'il s'éloignait avec espoir. Ce fut à Brienne (29 janvier) que portèrent ses premiers coups; à Brienne, où il avait grandi et où il venait finir; à Brienne, où il avait, enfant, rêvé de gloire, et où, le rêve réalisé au-delà de toutes les imaginations humaines, il avait amené par la main l'étranger! — Cette campagne devait être un long et impuissant prodige de stratégie. Le cercle de feu que nous avons montré étendu autour de l'empire dans ses plus grandes prospérités, s'était resserré rapidement depuis la retraite de Moscou. Maintenant, il avait envahi la France même. Il pressait Napoléon, son armée, sa capitale. L'Europe marchait sur cette capitale, qu'on se mettait à défendre alors, quand il n'était plus temps, parce que ces choses-là se négligent quand on est heureux, et se tentent vainement et trop tard quand on ne l'est pas. L'Europe marchait, disons-nous, sur la capitale par tous les chemins. Chacune des colonnes qui s'avançaient par des routes diverses roulait quelques deux cent mille combattants ivres de patriotisme et de joie, conduits par des princes, des empereurs, et comptant dans leurs rangs la noblesse, les universités, la jeunesse de tous les rangs, toutes les forces vives des nations. Napoléon, pour arrêter ces torrents d'hommes, n'avait sous la main qu'une armée de quarante à cinquante mille soldats, et il ne pouvait plus attendre de recrues. La nation épuisée n'en donnait plus. Il lui fallait, dans ce cercle de feu où il était enfermé, courir d'un rayon à l'autre, arrêter chaque colonne dans sa marche par des manœuvres et des batailles, courir de l'une à l'autre plus vite qu'elles n'avançaient, et les étonner par sa rapidité, les épuiser par leur défaite, sans s'épuiser ni par la fatigue ni par la victoire. Pendant soixante-dix jours de marches inouïes et d'admirables combats, il suffit à tout.— L'ennemi dès l'abord s'en étonna. Après s'être avancé de Mayence et de Bruxelles envahis jusqu'à Meaux, des glacis de Besançon et de Strasbourg jusqu'en vue de Brie-Comte-Robert, les alliés rencontrent aux plaines de Montmirail, de Champ-Aubert, de Vauxchamps (10, 11, 12 février), le génie des campagnes d'Italie qui rompt, disperse, chasse les colonnes du nord. Le 16, le 17, le 18, les colonnes du midi ont le même sort à Guignes, à Nangis, à Montereau. Tout fuit en désordre sur Troyes, sur Châlons, et le mouvement de retraite se fait sentir jusqu'au Rhin. Paris revoit des entrées triomphales et des drapeaux ennemis. — Est-il vrai que ces triomphes aient fait la perte de Napoléon, en l'aveuglant sur sa fortune? Un congrès était ouvert à Châtillon. Comme à Prague, comme à Francfort, des propositions ont été faites par les hauts alliés; mais toujours elles vont, renfermant l'empire dans de plus étroites limites. Cette fois, la pensée véritable s'est produite. Il ne s'agit plus de ramener l'empire aux limites qu'il n'aurait jamais dû franchir. C'est la France de 92 que veut l'Europe; ce sont cinquante départements qu'elle vient nous ravir; c'est le Rhin qu'elle entend dénationaliser; c'est la frontière de Louis XIV qu'il faut nous imposer, quand toutes

les monarchies militaires auront grandi autour de nous, et que par exemple la Russie, à ce moment même où ses bordes d'Asie campent sur les rives de la Seine, déborde, par delà le détroit de Behring, sur l'autre hémisphère, se saisit de la Californie, et confine aux États-Unis et au Mexique. Le géant, dans ses deux bras, enserrait les Continents; comme l'Angleterre, les Océans; comme l'Autriche et la Prusse, l'Europe centrale. Il fallait que la France seule, affaiblie et mutilée, cessât de pouvoir servir de point d'appui et de boulevard aux nations européennes contre leurs dangers réels et permanents. — On peut penser, par l'ensemble des faits de la négociation, qu'en faisant ces propositions à Napoléon, les cours alliées, cette fois, étaient sincères et auraient consenti à les lui voir accepter, soit qu'elles vissent dans la situation violente où le placerait tant d'humiliation ou affaiblissement de plus pour la France, soit qu'elles eussent pour l'Autriche ce dernier ménagement, ou bien que les périls d'une restauration les effrayassent pour la durée de leur ouvrage et la stabilité de leur victoire. Napoléon, à l'avance, avait bien jugé de ces propositions, en disant qu'elles seraient inséparables du rétablissement des Bourbons; que ces princes seuls les pourraient accepter : car ils reprendraient ainsi la France telle qu'ils l'avaient laissée; elle ne s'était pas jetée dans leurs bras, leur remettant avec confiance ses destinées, quand elle régnait sur les deux rives du Rhin, sur les deux versants des Alpes; enfin, ils n'avaient pas prêté serment, comme lui à son sacre, de maintenir l'intégrité du territoire de l'empire. Quant à lui, avait-il écrit, ces conditions ne lui laisseraient que trois partis : vaincre, mourir ou abdiquer. C'était un jugement sain de sa situation. — Pourtant, lorsqu'il vit tous les peuples de l'Europe en armes rouler leurs flots jusqu'à quelques lieues du confluent de la Seine et de la Marne, il plia sous la main de fer que la nécessité appesantissait sur lui. Il avait été cette main de fer, il avait été la nécessité pour les rois et les nations. A son tour, il devait subir toutes les lois qu'il avait faites au reste du monde. Il écrivit donc au duc de Vicence, son plénipotentiaire, qu'il lui donnait *carte blanche*. Par là, l'abandon des quarante-quatre nouveaux départements de l'empire, l'abandon des frontières naturelles de la France, l'abandon de la Savoie, du Palatinat, de la Belgique, les plus douloureux des sacrifices, étaient consentis. — Le duc de Vicence s'alarma de la responsabilité que ces pouvoirs illimités faisaient peser sur lui. Il adressa la demande d'instructions précises sur la latitude qui lui était donnée. Sur ces entrefaites, s'ouvrit la veine de triomphes inespérés qui semblait changer la face de la guerre. L'empereur se hâta de rétracter ses concessions. Cependant, les alliés commençaient à s'étonner de leur épouvante. Ils se reconnurent; ils reçurent des nouvelles de l'état des esprits à l'intérieur, qui se prononçait chaque jour davantage, comme il arrive dans les temps de décadence, contre Napoléon et son gouvernement oppresseur et guerrier. Les négociations furent rompues, et les grandes cours signèrent, le 1er mars, à Chaumont, un traité, non plus contre Napoléon seulement, mais contre la France, pour se garantir réciproquement l'abaissement de la France, son retour à ses anciennes limites, et liant pour vingt ans dans cette pensée les grandes puissances par un nœud si étroit, qu'en effet, depuis lors, ni le temps ni les révolutions ne l'ont rompu. Ce traité a fait la base du nouveau droit public de l'Europe, qui repose sur la confédération opiniâtre de tous les grands états contre la France, tandis que les périls de l'équilibre européen sont désormais ailleurs. — Ce qui est remarquable, c'est que Napoléon, dans ses résolutions décisives sur l'ultimatum de Châtillon, se soit déterminé par les phases de la guerre à huit jours de date, qu'il n'ait pas vu que ses victoires accidentelles étaient dominées par un fait général, savoir que quinze mois l'avaient ramené du Volga sur la Marne.

Tout ce qui se passait devait lui apprendre qu'eût-il rejeté l'ennemi, comme il put l'espérer un moment, au-delà du Rhin, la machine de son pouvoir était usée. La foi dans son étoile et dans sa stabilité était détruite, et avec ce grand ressort c'en était fait par degrès des chefs dévoués, des armées nombreuses, des populations soumises. — En effet, les espérances qu'il avait conçues un moment s'évanouirent toutes à la fois. Un grand mouvement d'Augereau sur les derrières des alliés par la Franche-Comté, ne s'opéra point; ce maréchal, faible et suspect, laissa même tomber aux mains de l'ennemi Lyon, la seconde capitale de la vieille France. Bordeaux, qui était la troisième, le 12 mars, reçut dans ses murs le duc d'Angoulème, neveu de Louis XVIII, fils aîné du comte d'Artois, en proclamant avec passion la restauration du trône antique et des antiques couleurs. Cette nouvelle remua dans l'ouest et le midi tout entier le peuple catholique des villes et des campagnes. Le comte d'Artois, qui n'était encore reconnu par aucune puissance étrangère, et dont l'empereur Alexandre désavouait hautement la présence, parcourait la Franche-Comté, la Lorraine, en criant : « Plus de conscription et de droits-réunis. » De ces appels, il en était un qui allait au cœur des mères. Napoléon, en faisant fusiller à Troyes deux chevaliers de Saint-Louis, qui, à l'approche du prince, avaient arboré la cocarde et la croix de l'ancien régime, n'empêcha point, dans les régions supérieures de la société, les anciens royalistes et les nouveaux de se prononcer partout, et ils ne laissaient pas que de sembler forts, parce que c'était le seul parti qui s'agitât. — Cependant, la situation militaire était bien autrement critique que l'état politique lui-même. Blücher, dans le mouvement de retraite générale sur les Vosges et le Rhin, avait le premier rallié ses colonnes. Il reprit l'offensive par les deux rives de la Marne, courant sur Paris, tandis que Napoléon s'enfonçait à la poursuite de Schwartzemberg dans la Champagne. Un général qui s'appelait Moreau, en ouvrant les portes de Soissons, mit tout en péril. « Ce nom de Moreau, s'écrie Napoléon, m'a toujours été fatal. » Puis, il accourt; il repousse l'armée prussienne, bat les alliés aux plaines de Rheims le 13 mars, et reprend cette cité où commença la monarchie française, et qui depuis lors n'avait pas vu les barbares. — Ensuite, il retourne à Schwartzemberg, le rencontre aux champs d'Arcis-sur-Aube, mais appuyé de l'empereur Alexandre et de toute l'armée russe. C'était le 20 mars, date deux fois mémorable dans sa vie. C'est le jour où il est devenu père; c'est celui où le duc de Bourbon a cessé de l'être. Dans ce choc terrible, la fortune favorable ne pouvant donner la victoire à ses quelques milliers de combattants qu'environne et qu'assiége une armée immense, semble vouloir lui envoyer la mort du soldat. Un obus tombe aux pieds de son cheval, tournoye, éclate : Napoléon, immobile, attend. L'obus le respecte, comme au temps de ses prospérités. Après une lutte héroïque, il se retire sur Saint-Dizier, où il livre un combat glorieux, et de là sur Vitry-le-Français, qu'il se prépare à emporter. C'était le 27. — Celui qui écrit ces pages vit le moment où un courrier remit à l'empereur les dépêches qui lui annonçaient que Paris était menacé par les armées de Blücher et de Schwartzemberg, enfin réunies. L'empereur était debout avec Berthier, le maréchal Ney, d'autres chefs de l'état-major et de l'armée, autour du feu du bivouac. Il venait de casser aux mains du maréchal Ney, pour le partager avec lui, un morceau de pain blanc que mangeait le maréchal, quand le prince de Neufchâtel s'approcha pour communiquer, avec un trouble marqué, les papiers qu'il venait d'ouvrir. L'empereur, en lisant, fit quelques pas, porta la main à son front, et revenant aux maréchaux : « A cheval, messieurs, dit-il, » et il s'élança, après avoir donné quelques ordres d'une voix ferme et brève. — L'heure fatale de sa ruine était venue. Il croyait

avoir Blücher devant lui : ce n'était que Wintzingerode. Les grandes armées alliées étaient en pleine marche sur Paris à peu près sans défense ; sur Paris, qu'on ne s'était occupé, nous l'avons dit, à fortifier que trop tard ; mais, en ce temps-là, on avait des excuses : le péril était tellement inouï dans nos annales, et tellement nouveau ! Pour se défendre, la capitale ne comptait que les pères de famille armés de la garde nationale, les enfants intrépides de l'école polytechnique, les débris des corps de Marmont et de Mortier, et un autre débris qu'on ne prenait pas au sérieux, le roi Joseph, commandant en chef en sa qualité de roi, et préposé au soin de sauver l'empire, comme par un juste châtiment de ce que l'empereur avait abusé de sa fortune jusqu'à préposer cet élu de son caprice et de sa vanité de famille au gouvernement des nations. — Le 29, le roi Joseph décide, en conseil de régence, que l'impératrice régente, le roi de Rome, les ministres, le gouvernement tout entier, se retireront sur Blois. M. de Talleyrand opine dans un sens contraire. Ayant déjà ses vues arrêtées sur l'avenir qui devait sortir de ces catastrophes, il avertit toutefois les gouvernants de l'empire, que fuir, c'est abdiquer ; car c'est affaiblir la défense, et en cas de revers, affaiblir les négociations. Serait-ce en effet en s'exposant à livrer la capitale et avec elle le conseil des rois alliés, à toutes les influences, à toutes les tentatives ennemies, qu'on pourrait relever la dynastie et les destinées impériales qui s'écroulent de toutes parts ! — Cependant, tout s'éloigne ; il ne reste que Marmont et Mortier pour combattre, Joseph pour capituler, M. de Talleyrand pour pourvoir au lendemain. — Le 30 mars, au lever du soleil, Paris découragé voit cette ceinture de feu, que nous avons montrée, le jour du sacre, déjà terrible, mais lointaine, que nous avons vue depuis se resserrer ou s'étendre, maintenant presser les flancs des côteaux qui étreignent la capitale. Depuis les temps d'Attila, depuis ceux de l'évêque Gozlin, l'ennemi n'a point paru en armes aux pieds de ses murailles, et cette fois la houlette de sainte Geneviève n'éloignera point les barbares. Le glaive de nos soldats y est impuissant. Mortier, Marmont, combattent dignement ; mais enfin ils succombent sous le nombre : ils ont contre eux l'Europe, des Français, et les décrets du ciel. Le soir, le roi Joseph reconnaît que le moment est venu de se soumettre à ces décrets. Il ordonne que Paris capitule ; ensuite, il s'éloigne, et nos soldats, la joue chargée de larmes, la tête et les armes baissées, reculant depuis Moscou, reculent à travers les rues mornes de Paris, étonnés de cette cruelle représaille qui livre la capitale de la France à toutes les nations dont leur aigle a visité les capitales. Car c'est là le résultat de ce génie conquérant qui vient de présider quinze ans aux destinées de la patrie, que la cité impériale, pour la première fois depuis quinze siècles, va ouvrir ses portes à l'étranger ! — A dix heures du soir, Napoléon, qui avait pris une carriole de poste pour aller plus vite que son armée, arrive à la cour de France, à cinq lieues de Paris. Le général Belliard, qui le rencontre, lui apprend cette grande nouvelle : « Paris a capitulé. » Le premier mouvement de Napoléon est d'y courir. Mais déjà l'armée a évacué. Mortier est à Villejuif. « Et, ajoute Belliard, je ne suis sorti de la capitale que par une convention ; ni moi, ni mes troupes, n'y pouvons rentrer. » A ces mots, Napoléon se soumet à la destinée ; il se jette dans sa voiture, et va attendre à Fontainebleau la suite des négociations qu'il prescrit et peut-être aussi l'arrivée de son armée : incertain encore du parti qu'il prendrait si l'Europe ne traitait pas, et méditant déjà son retour victorieux dans Paris. Il ne considérait pas que la prise de Paris par l'étranger était pour son empire ce qu'avait été pour l'ancienne monarchie la prise de la Bastille par le peuple : il y avait là plus qu'un revers ; il y avait une révolution. — Tandis qu'il arrivait à Fontainebleau, l'empereur Alexandre, le roi de Prusse, le prince de Schwartzemberg, faisaient leur entrée dans Paris. L'empereur d'Au-

triche avait été séparé de ses alliés par les mouvements des armées, et le prince royal de Suède, favorisé par le sort, ne s'était pas non plus trouvé à l'assaut de Paris. La marche de l'étranger, surpris et troublé encore de son triomphe, dura trois heures entières; elle se termina, sur la place même où la révolution avait consommé ses holocaustes, par un hommage de tous ces princes de religions diverses à l'éternel. — La population, à ce spectacle, était triste et morne. Le parti royaliste, dans son ivresse de la chute *du tyran*, fit la faute de prendre pour son compte la victoire de l'étranger, de triompher au milieu du deuil national, d'arborer, le jour même, les vieilles enseignes de la monarchie, quand celles de l'empire ne s'affaissaient que devant les enseignes ennemies, de se précipiter avec d'inexprimables transports sur le passage des soldats, au-devant des princes et chefs coalisés, en les saluant du nom de libérateurs. Cette faute a pesé quinze ans sur les destinées de la restauration. Le parti royaliste, en se contenant, pouvait se porter médiateur entre la France conquise et l'étranger. Il se fit l'allié du vainqueur et l'obligé de ses triomphes. Il sembla reconnaître que Napoléon tombait par l'Europe, quand en réalité il tombait par la France, qui, dans ces terribles mois, avait cessé de lui prêter sa force pour combattre, de défendre son pouvoir, de se montrer unie à sa fortune: la vérité est qu'elle avait accepté, dans son découragement et sa lassitude, toutes les solutions, même celles qui naîtraient du revers. — Aussi, faut-il le dire, n'est-ce point de là que la restauration sortit. Ces démonstrations, celles qui suivirent le lendemain, les attaques à la colonne de la place Vendôme et à son Napoléon d'airain, avaient peu touché les alliés, et blessaient même l'empereur de Russie. Mais, dans un conseil tenu chez M. de Talleyrand, avec le duc de Dalberg, l'archevêque de Malines, le baron Louis, en présence de l'empereur Alexandre, les grandes questions s'agitèrent, et elles furent traitées au point de vue où le parti royaliste, mieux conseillé, aurait dû se tenir. Napoléon, avec des sûretés pour l'Europe, c'était une situation violente, précaire, impossible; c'était une condition humiliée pour tout le monde, pour le gouvernement comme pour la nation; ce n'était d'ailleurs qu'un ajournement : dans quelques mois la guerre et une révolution. La régence, gouvernement à moitié autrichien, à moitié impérial, c'était Napoléon, moins sa force, moins son droit et son habileté à tenir en bride les factions. Le duc d'Orléans, c'était, à ce moment, un expédient révolutionnaire dans un état de choses qui ne l'était pas; c'était une ressource, dans la restauration seulement, contre les entraînements de la restauration; une chance, après les fautes de la légitimité, pour le salut de l'ordre, quand elle-même ne pourrait plus être sauvée. — Restait Louis XVIII, le roi, selon le droit, de la monarchie française, ignoré de la génération nouvelle, connu de l'ancienne génération par un attachement vrai ou faux aux idées de 1789. Pour lui, la paix était sans humiliation; il n'avait pas fait l'invasion; il en délivrerait la France. Quand des princes du régime impérial, quand des soldats de la révolution, Joachim, Bernadotte, Moreau, avaient paru à la tête des bandes étrangères, il n'avait pas souffert qu'aucun prince de sa race combattît dans leurs lignes. Et il apportait à la France délivrée, pour traiter plus tard, dans les congrès, avec les puissances européennes, du partage des dépouilles de l'empire, un principe puissant et respecté, le symbole des monarchies, qui permettrait à cette France, vaincue qu'elle était et mutilée, de traiter avec la coalition de couronne à couronne. Enfin, les Bourbons garantissaient au genre humain la paix, aux Français la liberté; car, au point où Napoléon avait poussé la restauration de la société, celle du pouvoir, celle de la monarchie, ce ne pouvait pas être une réaction d'ordre, mais de liberté, qui se soulevât contre l'empire. Dans Napoléon, les royalistes n'accu-

saient pas auprès des populations le révolutionnaire, mais *le tyran*, l'oppresseur, le despote, celui qui avait immolé à son ambition trois millions d'hommes, méconnu toutes les lois, renversé toutes les garanties, muselé le sénat, brisé le corps législatif. Ainsi, la restauration du trône antique devait être en même temps la restauration des libertés publiques. Il serait bien entendu que la révolution n'était pas vaincue avec Napoléon ; en se séparant de lui, loin d'abdiquer, elle se relevait; obligée de transiger avec les Bourbons, elle faisait deux parts de son héritage, à eux et à l'ordre ancien la couronne, au pays et aux intérêts nouveaux une constitution libre. C'est ainsi que ce grand événement de la restauration fut compris dans le conseil de la rue St-Florentin, et qu'en effet M. de Talleyrand le gouverna.— En conséquence, ce fut au nom de ce grand intérêt, une constitution représentative, que la chute de Napoléon fut déclarée. Sans se prononcer sur le gouvernement nouveau qui allait se former, une proclamation de l'empereur Alexandre et de ses alliés, le même soir (31 mars), annonça seulement que l'Europe ne traiterait plus avec l'empereur Napoléon, *ni avec aucun autre ennemi de la liberté française*. Les souverains prenaient l'engagement de reconnaître et de garantir *la constitution qui conviendrait au peuple français*. Le sénat s'assembla le lendemain (1er avril), et institua un gouvernement provisoire, à la tête duquel était placé M. de Talleyrand. Les collègues qui lui étaient donnés étaient d'anciens membres de l'assemblée constituante, plus le général Beurnonville et le duc de Dalberg. La cour de cassation, les tribunaux, le conseil municipal de la Seine, adhérèrent à ce gouvernement. Le conseil municipal fit plus : il demanda, le premier, hautement le rappel des Bourbons. — Par ces mesures, une France indépendante se constituait en présence de l'étranger. La lutte qui venait de finir était habilement réduite à un duel entre Napoléon et l'Europe. Les décisions qui allaient fixer les destinées de la patrie émanaient des pouvoirs nationaux. En même temps, c'étaient les hommes de gouvernement, les autorités constituées, la France nouvelle, et non le vieux parti de l'émigration, qui rétablissait le trône. Et déjà Napoléon était dessaisi du sceau de la souveraineté nationale. Le lendemain (2 avril), le sénat prononça sa déchéance; il la prononça au nom de toutes les violations du pacte constitutionnel, qui l'avaient eu lui-même pour complice, et il délia des serments de fidélité le peuple et l'armée. Le 6, il publia le projet de charte constitutionnelle qui devait clore la révolution, en garantissant, par l'établissement régulier du système représentatif, l'accord de la monarchie avec la liberté; par cet acte, il déclara que la France rappelait au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI. Le corps législatif ratifia sur-le-champ ce sénatus-consulte. Tous les corps municipaux du royaume, toutes les autorités constituées le sanctionnèrent par leurs adresses. Tout ce grand échafaudage de l'empire tomba en quelques jours sans secousse intérieure, sans conflit civil, parce que d'un côté on était à bout de voies, et que de l'autre on annonçait une révolution de gouvernement et presque de palais, point une révolution sociale, point la contre-révolution. — Aussi, faut-il dire qu'indépendamment des assentiments officiels, la France entière se soumit ou adhéra : les villes de commerce et le peuple des vieilles provinces, avec enthousiasme ; le peuple et les cités des départements envahis, avec une patriotique résignation. Les châteaux n'adhéraient point : ils avaient devancé le mouvement. L'armée le suivit tristement, lentement ; plus tristement, plus lentement à mesure qu'on descendait davantage vers le sous-lieutenant et le soldat. Dès le 2 avril, le général Nansouty avait adhéré ; le 4, Marmont avait donné au gouvernement provisoire son armée; le 6, Ney, au nom des maréchaux, avait déclaré à l'empereur que tout était terminé, que l'armée ne pouvait se sé-

parer de la nation, qu'il n'avait plus qu'à abdiquer; le 8, à Rouen, Jourdan faisait reconnaître Louis XVIII à ses soldats; le même jour, à Blois, le prince archichancelier de l'empire, Cambacérès, envoyait son adhésion; Berthier, l'éphestion de l'empire, donnait la sienne; Augereau, dans ses ordres du jour, accusait l'empereur de n'avoir pas su mourir en soldat.—Le 11, l'empereur, qui avait, dès le 4, abdiqué l'empire pour lui-même, l'abdiqua pour sa race. On croit que, la nuit suivante, il essaya d'un poison subtil qu'il portait toujours sur lui, et qui échoua sur son corps de fer. La Providence le traita mieux que lui-même. C'était finir en aventurier. Il devait finir en roi. C'est en roi que l'Europe le considéra. Les puissances lui assignèrent pour séjour une souveraineté peu proportionnée à sa taille, mais indépendante. Elles assurèrent à son fils les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Elles lui garantirent à lui-même un revenu de deux millions, celui précisément qu'il avait attribué au souverain pontife en échange des états romains; elles reconnurent de nouveau ses titres d'empereur et de roi, ainsi que tous ceux des princes de sa famille, en s'engageant à obtenir l'assentiment du roi de France à ce traitement royal.—Les rois avaient raison. La royauté européenne était ébranlée jusqu'aux fondements par la chute de cet homme, qui ne l'avait saisie qu'en la portant avec une majesté inconnue à toutes les autres têtes couronnées. Son bras retiré, l'esprit révolutionnaire allait déborder sur l'Europe. Nulle main humaine ne devait plus être de force à l'enchaîner. Toute l'ambition des rois se bornera désormais à le contenir, tout leur génie à le diriger. — Le lendemain, 12 avril, le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, rentra dans Paris, après vingt-cinq ans d'exil, mais bien moins comme le vainqueur de la révolution, que comme vaincu et conquis par elle. L'habit qu'il porte est celui de la garde nationale de 1789; le cortége qui l'entoure, ce sont les maréchaux de l'empire; le langage qu'il parle, c'est celui de la France nouvelle : *rien n'est changé, ce n'est qu'un français de plus.* Ses pouvoirs, il les tient du sénat en même temps que du roi son frère. Le cri qu'on jette au peuple, le programme qu'en son nom on offre partout à la nation, c'est la constitution et la paix. — Cependant, avec les principes nouveaux, les vieilles couleurs sont arborées. Le drapeau de la monarchie de saint Louis et de Louis XIV ombragera la monarchie de Louis XVIII et de la charte constitutionnelle : frappant emblème de la lutte intestine que la restauration porte dans ses flancs et qui la dévorera. Le drapeau, la cocarde tricolores, s'effacent par degrés, mais disparaissent victorieusement. A Toulouse, le maréchal Soult les a illustrés (10 avril) par une dernière victoire; Maison, dans le nord, avec 12,000 hommes, les rend encore redoutables à Bernadotte et à ses 60,000 combattants. En Italie, le prince Eugène continue à y rattacher de glorieux souvenirs. A Hambourg, Davoust les maintient, un mois durant, contre l'Allemagne irritée.—A Fontainebleau, Napoléon (20 avril) s'en sépare, le front calme, l'ame émue; et, quand, au milieu de sa garde impériale qui frémit et qui pleure, il appelle à lui, pour les embrasser, les aigles qu'il a conduites à la victoire pendant ces dix ans de son admirable épopée, lui aussi pleure sur ses soldats, sur leurs enseignes, sur tant de souvenirs pressés en lui et autour de lui. Puis, il part. Il tombe de l'empire avec le calme d'un grand homme qui était digne d'y monter, qui méritait de savoir s'y maintenir. Sa marche à travers nos provinces fut douloureuse. Quelques hommages, beaucoup de défections, des périls, la marquèrent. Des défections, la plus grande, ce fut celle de Marie-Louise. Cette princesse ne sut pas aller de Blois à Fontainebleau; elle conduisit son fils à François II, point à Napoléon. Elle s'éloigna, entourée de l'oubli des Français. Joséphine, entourée des hommages de l'Europe, mourut tout-à-coup. C'était être

jusqu'au bout la véritable impératrice. — Le 1er mai, Napoléon s'embarqua pour l'île d'Elbe à St-Rapheau, sur cette plage de Provence où il descendait, il y a 14 ans, rayonnant de ses victoires d'Égypte et d'Italie, salué par les vœux de la France, et venant lui donner la paix et l'ordre que la société nouvelle n'avait jamais connus, en étendant au dehors sa gloire et ses conquêtes. Alors il apportait la sécurité, mais avec le despotisme; la domination, mais avec la guerre perpétuelle. Restauration sociale et pouvoir absolu, grandeur de la France et lutte sans repos contre le monde, tout cela n'était que les instruments de l'établissement de sa dynastie sur tous les trônes de l'Occident. Maintenant, ces trônes sont tombés, sa dynastie est abattue, lui-même est fugitif, seul, proscrit de la France et de l'univers; et il laisse derrière lui, au lieu de la sécurité, les factions; au lieu de sa dynastie, celle de Louis XIV; au lieu du pouvoir absolu, le gouvernement représentatif; au lieu du territoire de la république et de l'empire, les frontières de 1792; au lieu de la conquête du monde, le triomphe de l'étranger. Il a voulu soumettre toutes les nations, et il les a conduites toutes par la main au cœur de la France. Il a voulu particulièrement expatrier d'Europe la Russie; il lui a livré l'Occident. Il a voulu détruire l'Angleterre; il l'a faite reine de toutes les mers et de tous les rivages. Il a poursuivi par toute la terre les institutions libres bannies de l'empire, et il a hérissé le Nouveau-Monde de républiques, l'Ancien-Monde de monarchies constitutionnelles. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne invoquent, à l'exemple de la France, tous les principes qu'il a proscrits. Enfin, il a proscrit également les vieilles dynasties, et partout elles se relèvent. La maison de Bragance, la maison de Sardaigne, la maison d'Orange, les Bourbons d'Espagne remontent, comme ceux de France, sur les trônes paternels. Jamais la fortune ne se joua ainsi des calculs du génie. On dirait que la Providence, pour punir l'immensité de ses désirs, s'est attachée à surpasser la grandeur de ses triomphes par la grandeur de ses mécomptes. — Est-ce à dire qu'il ait échoué dans toutes ses entreprises, que toutes ses œuvres aient été brisées, qu'il ait passé sur la terre comme un météore brillant, terrible et stérile? Grâce à Dieu, non! Il a organisé la société nouvelle, il l'a constituée; il a doté la France d'institutions administratives, religieuses, militaires, civiles, dont vivront après lui tous les pouvoirs; et si la liberté s'affermit au milieu de la démocratie française, le bienfait lui en sera dû, parce qu'il a établi un gouvernement capable de la supporter, et auquel elle pouvait s'adapter, comme si son génie l'avait prévue et désirée. Ainsi, il n'a point résolu entièrement le grand problème de 1789; mais il a donné la première des solutions nécessaires, en créant l'ordre, en instituant le pouvoir, en rétablissant les idées de hiérarchie, de discipline, de respect. C'est à nous à faire le reste. Si, au lieu de bâtir sur les fondements qu'il a laissés, nous les démolissons pierre à pierre, la faute n'en sera point à lui. Sans créer ce qu'il négligea, nous aurons compromis et peut-être renversé ce qu'il avait créé. — Pour ce qui est de l'ascendant extérieur, grand parmi les capitaines aussi bien que parmi les législateurs, il a laissé à la France d'immenses souvenirs, une gloire immense; et, qu'on le sache bien, ses trophées, les plus éclatants qu'il y ait dans l'univers, ne sont pas seulement un ornement pour la patrie: ils lui seront une force, si les Français se souvenant dans la guerre de ses triomphes, dans la paix se souviennent de ses revers; s'ils méditent les causes de sa chute, et que les générations, en se transmettant ses exemples, s'animent, pour combattre, de l'esprit qui a fait ses victoires, et apprennent, pour gouverner, la modération, la justice, le respect pour les droits et la dignité des nations. — Cependant, il faut le dire, là est la profonde plaie de sa mémoire. Il a trouvé la France, ayant, par son propre génie, repris le grand travail de Charlemagne, de Hen-

ri IV, de Louis XIV, celui de refouler l'Europe sur elle-même et d'affranchir l'Occident. Il a laissé le Nord maître de l'Europe, l'Occident opprimé, tout équilibre détruit, l'Europe constituée tout entière contre la France, pesant sur la France de tout son poids, et disposée à faire de l'oppression ou de l'isolement des Français le principe et le but du nouveau droit public du monde. — Les cent jours aggravèrent cette destinée qu'il avait faite à la France. Il ne se soutint un moment qu'en changeant d'alliés, qu'en s'appuyant au principe révolutionnaire; et ce principe devait faire le double mal de déchaîner au dedans les passions subversives et d'en effrayer le dehors. Il livre avec Napoléon la bataille de Waterloo, la perd, le détrône ensuite par les mains de Lafayette, avant que ce soit par celles de l'étranger, et met pour lui à la place de la souveraineté de l'île d'Elbe la prison de Ste-Hélène; pour la patrie, à la place de la paix de 1814, les traités de 1815. Ce dénouement du drame de l'empire atteste plus que tout la fragilité essentielle de son pouvoir, puisqu'on le voit, lorsqu'il recourt aux passions révolutionnaires, périr par les révolutionnaires et par l'Europe, comme il a péri par l'Europe et par les royalistes quand il s'appuyait aux idées d'ordre et aux sentiments monarchiques. Rien n'atteste mieux que la pyramide d'airain posait sur le sable! En même temps, ce dénouement suscita à la France de nouveaux périls. Il créa en Europe des ombrages nouveaux. L'esprit de conquête avait provoqué l'organisation fatale donnée à l'Europe par le congrès de Vienne. L'esprit de révolution provoque la sainte alliance, et ses nœuds de bronze qui unissent contre la France tous les rois. Il faudra des miracles de prudence, d'habileté, de courage, pour les dénouer, pour faire tourner l'Europe sur son pivôt, et la remettre en face de ses véritables périls. —Aussi, à Ste-Hélène, Napoléon mesure-t-il, avec son œil d'aigle, les dangers différents qu'il a laissés après lui. Dans cinquante ans, dit-il, l'Europe sera cosake ou républicaine. Malheureusement, ces deux chances seraient loin de s'exclure; toutes deux, au contraire, s'enchaîneraient. Puisse le Dieu qui trempa l'âme et le génie de Napoléon pénétrer nos gouvernants, par ce mot je n'entends pas seulement les princes et leurs conseils, de l'esprit de force et de sagesse qui peut seul préserver l'avenir de la patrie de ces deux fléaux! — Si, au terme de cette rapide esquisse de la plus colossale figure des temps modernes, on était obligé de prononcer en quelques mots un jugement sur cette grande vie, sur cette grande fortune, sur cette grande et sublime intelligence, sur cette grande ame, on dirait : La force fut donnée à Napoléon comme à personne dans l'univers. La Providence ne lui avait pas départi au même degré la sagesse, qui n'est que la justice. Mais, pour être vrai, on doit reconnaître que tout ce qu'il créa fut l'ouvrage et le prodige de son génie et de sa volonté. Ce qui a péri dans ses mains, ne périt pas seulement de son fait, mais aussi du fait de sa destinée. Elle se composait de problèmes vraisemblablement insolubles. Aussi, peut-on dire avec certitude, qu'il tomba pour avoir ignoré la justice : on n'oserait ajouter, qu'avec la justice il se fût soutenu.

SALVANDY.

Trop d'intérêts, trop de passions étaient encore en lutte au moment où s'imprimaient les volumes de notre livre consacrés à la lettre B, pour que nous pussions songer à y comprendre un nom contemporain dans lequel se personnifiait un des partis politiques qui divisent le pays. Quelques personnes nous ont reproché plus tard cette omission qui n'était pas un oubli, mais que nous commandait au contraire impérieusement cette stricte impartialité que nous avions adoptée pour base de nos jugements sur les hommes et sur les choses. Nous prîmes volontiers l'engagement de la réparer à la fin de notre œuvre, convaincus que le temps qui fait justice des petites passions, permettrait de parler alors du talent de M. Berryer et de sa vie politique avec vérité. L'écrivain qui a bien voulu accepter cette tâche appartient d'ailleurs à l'opinion que défend le grand orateur et assume la responsabilité d'une appréciation pour laquelle nos précédents nous faisaient une loi de lui accorder une complète indépendance.

(Nous profiterons de quelques pages qui nous restent pour insérer une notice sur M. *Scribe*, que son auteur nous avait remise trop tard pour qu'elle pût figurer à son ordre alphabétique.)

BERRYER (Pierre-Antoine), avocat député. L'histoire un peu grande ne voit jamais dans les hommes politiques que l'expression d'une pensée ou le symbole d'une mission. Ainsi, quelque brillant que soit un nom propre, parmi les contemporains, elle le saisit corps à corps, pour ainsi dire, et le juge comme le temps à venir le fera; quand je prends ici la physionomie de M. Berryer, ce n'est point la biographie de l'homme que je vais retracer, mais l'histoire du parti dont il est la plus vive, la plus saillante expression. Il me faut exposer la force de l'opinion légitimiste, les fautes commises, la mauvaise position qu'elle s'est faite. Lorsque, comme ce parti, on se dit l'image d'un grand principe au milieu d'une vaste désorganisation sociale, on est comme les pontifes d'un temple; il ne faut point se mêler aux profanateurs qui bouleversent, il ne faut point aider le désordre, ravager la société par de fausses alliances; le principe monarchique ne doit-il pas être un dépôt chaste et pur pour les générations à venir! Il y a cela de remarquable dans la vie de M. Berryer qu'elle commence à l'époque même où se forma en France un parti royaliste en dehors de la royauté. M. Berryer naquit à Paris le 4 janvier 1790, au moment où de braves gentilshommes, suivant les traditions de leurs ancêtres sous la réforme et la Fronde, prenaient les armes pour défendre leur croyance et les vieux priviléges; c'est ainsi la destinée de M. Berryer d'être né avec le parti royaliste et de le suivre, en quelque sorte, dans toutes les phases de la révolution française. M. Berryer fut élevé à Juilly dans le sentiment des fortes études et dans les principes arrêtés de la foi religieuse. Il entra dans le monde à l'époque brillante de Napoléon, alors que tout s'était rallié à cette grande gloire. Le parti royaliste n'existait plus; il y avait bien un roi dans l'exil, un principe vivant; mais sous le prestige de cette quatrième et puissante dynastie qui pouvait encore songer aux Bourbons, si ce n'est quelques dignes gentilshommes de province qui gardaient silencieusement leur foi pour le principe tombé. La masse du parti propriétaire s'était franchement ralliée à Napoléon et faisait sa force; les plus jeunes gentilshommes servaient dans les armées et avaient la figure balafrée de coups de sabre. L'empereur avait eu l'immense talent, par une administration habile, de rattacher tout ce qui possédait à son gouvernement; il savait que le sol ne tremblait pas. Ses préfets, ses fonctionnaires publics étaient bien choisis; d'un autre côté les royalistes avaient fait l'épreuve sous le consulat de tout ce que peut perdre une cause par des conspirations mal combinées et des démarches maladroites; ils sentaient enfin qu'il ne faut pas se mettre en dehors d'une société et d'un pouvoir quand on veut agir sur les événements contemporains. Les royalistes avaient donc pris place dans les conseils généraux, dans les armées, dans les fonctions municipales; quelques-uns même servaient dans la maison de l'empereur, et Louis XVIII, ce prince tout de prévoyance, avait écrit à ses fidèles serviteurs de ne point trop s'éloigner du glorieux parvenu. Ce fut au milieu de ces circonstances que M. Berryer toucha sa majorité; en 1811 qui pouvait songer encore aux Bourbons? Cependant les événements s'aggravaient; le désastre de Moscou avait fait peser le deuil sur la patrie; la conspiration de Mallet éclata, et dans certaines époques il y a de ces événements qui révèlent toute la faiblesse d'un pouvoir, alors même qu'il est à l'apogée de son prestige. La conspiration Mallet fit concevoir la pensée de la chute possible de Napoléon; et des jeunes têtes comme celle de M. Berryer durent

se jeter dans mille espérances et mille combinaisons politiques. Il y eut dès lors un parti royaliste qui s'organisa ; faible encore, il eut des ramifications dans les provinces, et quand la chute de l'empereur fut décrété par le sénat, M. Berryer fut un des premiers à prendre la cocarde blanche à Rennes. C'est qu'il faut bien le dire, à cette époque le barreau formait une vive opposition à l'empereur ; Napoléon avait un mépris manifeste pour le parlage et l'idéologie : homme de pensée et d'action, de vastes plans et d'exécution forte, l'empereur ne pouvait souffrir ces petits hommes à petites vues, qui venaient piquer, comme des insectes importuns, le génie et la victoire. Cette répugnance, les avocats la rendaient bien à Napoléon ; ils formaient contre lui l'opposition la plus vive dans leurs gros mots de palais ; quand on se reporte à cette époque, surtout, on doit se rappeler combien d'aigres propos furent tenus contre Napoléon par les avocats les plus célèbres ; ils voulaient établir le *cedant arma togæ* qui marque toutes les époques de décadence, de petitesse et de dégradation pour les peuples. — La restauration trouva M. Berryer simple avocat ; il plaidait fort bien les causes commerciales, ce qui formait la base du cabinet de son père, un des plus anciens et des plus honorables du barreau de Paris. Le jeune légiste obtint des succès, et, lorsque le débarquement de Napoléon vint ébranler encore une fois l'édifice de la Restauration, M. Berryer, comme la plupart des jeunes clercs et des étudiants de Paris, s'enrôla dans les volontaires royaux, qui firent une démonstration un peu innocente contre l'armée impériale. Les armes tombèrent des mains de M. Berryer pour reprendre sa profession laborieuse ; le jeune volontaire royal avait essayé sa force contre Napoléon en même temps que son collègue M. Dupin, membre de la chambre des représentants, déclamait contre l'empereur et faisait prononcer sa déchéance. Ainsi, quand les systèmes tombent, les plus petites causes influent sur les plus grands événements. La seconde Restauration arrivait, et avec elle les tristes réactions du parti royaliste ; c'est la condition de toutes les époques où les opinions ardentes triomphent de voir surgir les mesures les plus sévères et les répressions les plus impitoyables. Le parti royaliste a toujours violemment attaqué l'école gouvernementale des hommes d'état, cette école qui modère le mouvement désordonné des partis extrêmes. Une curieuse prétention de M. Berryer et de ses amis est de dire qu'en 1815 le parti royaliste fut exempt de toute pensée de réaction ; il accuse les hommes d'état d'alors de ces lois d'exception et de ces listes malheureuses qu'on ne s'explique plus dans les temps calmes. Pour se convaincre du contraire il suffit de lire les discussions de la chambre à l'occasion de M. de Lavalette et de la loi d'amnistie, et on verra de quel côté furent les modérateurs et de quel côté les hommes implacables. Nous n'en faisons pas un reproche, mais il serait temps enfin qu'on ne s'en fît pas un mérite. Aux époques de réaction on ne s'appartient pas, les hommes les plus modérés prennent une teinte de violence indicible, on sort de son caractère, on dit les choses les plus fatales, les paroles les plus sanglantes, et tout cela parce qu'on est entraîné par son parti.—M. Berryer eut l'honneur et le courage de défendre plusieurs proscrits ; il le fit avec talent, et la chaleureuse défense du général Debelle restera comme un souvenir honorable pour sa carrière. M. Berryer avait parfaitement compris le cœur des Bourbons, il savait que les nécessités du temps répugnaient à leurs nobles âmes ; il demanda la grâce du général Debelle et il l'obtint par l'intervention de M. le duc d'Angoulême. C'était beaucoup alors, car le parti royaliste entrait dans une voie d'opposition vive et profonde contre les ministres de Louis XVIII. La position qu'avait prise le journal le *Conservateur* était brillante et remarquable ; le parti royaliste s'était constitué comme l'expression des châteaux, de la paroisse et de la commune : il y avait de la vérité et de

l'unité dans celte position prise; le gouvernement de la Restauration s'était un peu trop abandonné anx traditions de l'Empire. La chambre des députés, royaliste de 1815, appelait l'administration provinciale et la constitution de l'ancienne monarchie. *Le Conservateur* marqua dans d'admirables articles cette ligne parfaitement tracée, mais le temps n'était point venu d'admettre de telles idées; c'était jeter la confusion la plus profonde dans l'administration publique; on ne pouvait vivre alors qu'avec les faits accomplis, et il faut aux nations bien du temps pour reculer. M. Berryer se voua dès ce moment au parti royaliste, il se fit le défenseur de toutes ses causes, et déjà sa parole, sans avoir le retentissement qu'elle obtint plus tard, produisait un grand effet au barreau. Il défendit le général Donnadieu dans les affaires de Grenoble, où tant de sinistres révélations furent faites; il y eut là excès de la part du pouvoir et des partis. Au temps où nous vivons, les idées politiques sont assez avancées pour que l'on s'explique parfaitement ces répressions extrêmes dans les époques où il faut sauver l'autorité; je n'excuse personne; j'explique seulement des faits qu'il ne faut, hélas! imputer qu'à de fatales réactions.—Sous le ministère de M. de Cazes, le parti royaliste fut jeté en dehors des affaires, et M. Berryer, fidèle à ses amitiés, suivit l'étendard de ce qu'on appelait alors le parti *des ultra*, c'est-à-dire l'opinion de ceux qui avaient compris la Restauration autrement que Louis XVIII et ses ministres. Il se lia avec MM. de Villèle et de Corbières, avec l'opposition enfin, qui se formula contre M. de Cazes et qui prit le pouvoir après la chute du ministère du duc de Richelieu. — Quand le cabinet royaliste se forma en 1821, il était tout naturel que M. Berryer soutînt ses amis à la tribune, mais il n'avait pas quarante ans encore, et la charte de 1814 imposait cet âge à l'élection. M. Berryer suivit le barreau avec un grand succès, il plaida les causes politiques et les grandes causes criminelles et celle de Casting avec un bien remarquable talent. M. Berryer n'était point député, il obtint néanmoins une certaine importance politique dans son parti, et pour la comprendre j'ai besoin de dire ici quelles étaient les divisions de l'opinion royaliste.—M. de Villèle était arrivé au pouvoir; il semblait par là que la droite devait être entièrement satisfaite; mais M. de Villèle eut à peine touché les affaires que, tête d'expériences et d'habileté comme il l'était, il vit bien que les hommes de partis se modifient tout naturellement à mesure qu'ils arrivent au gouvernement de la société; on ne voit pas les questions au dehors comme au dedans des affaires. Il subit donc cette grande loi, et à peine la première année de son ministère était écoulée que déjà une grave opposition s'élevait contre lui parmi les royalistes. Ce parti se composait alors de trois éléments: les ministériels purs, qui suivaient M. de Villèle; le parti provincial et gentilhomme, qui votait aussi avec lui, tout en manifestant quelquefois ses impatiences et ses mécontentements; enfin, la fraction religieuse, que le parti libéral désignait sous le nom de la *Congrégation*. Chacune de ces fractions prit un chef. M. de Villèle resta le maître des ministériels purs, dans le parti royaliste, et appela à lui tant qu'il le put les hommes un peu importants de la fraction gentilhomme et de la fraction religieuse; l'une représentée par M. de Polignac, l'autre par MM. de Rivière et Mathieu de Montmorency. Toutefois il resta en dehors de tout cela de nombreux opposants parmi les royalistes; ils prirent pour bannière M. de la Bourdonnaye. Le rôle de M. Berryer fut alors de se poser souvent comme intermédiaire entre toutes ces fractions du parti royaliste; il en voyait tour-à-tour les chefs, il était porteur des paroles de l'un à l'autre; il écrivait, conseillait, avec ce besoin d'activité jeune et forte qui a toujours distingué M. Berryer. Mêlé à toutes les questions de la presse royaliste et particulièrement à la *Quotidienne*, il sentait le besoin d'unité dans les doctri-

nes ; il avait été l'un des fondateurs des *bonnes lettres* et des *bonnes études*, il y faisait d'excellentes leçons. Le défaut de M. Berryer était peut-être cette activité trop grande qui le faisait trop facilement s'engager, sauf ensuite à se tirer, par son admirable parole, des mauvaises positions prises. Je ne sache rien de plus difficile que la situation qu'il avait consentie, vis-à-vis M. de la Rochefoucauld, dans l'affaire de la *Quotidienne*, et je ne sache rien de plus beau que l'admirable talent qu'il déploya dans la défense de M. Michaud. On peut dire que lui seul emporta la question, et il rendit en cette circonstance d'immenses services à la liberté de la presse. — M. Berryer resta toujours fidèle à ses convictions, et sous le ministère de M. de Martignac il n'approuva aucune des tendances du pouvoir; il était alors lié de principe et d'amitié avec M. de Polignac, il faisait partie de ce mouvement politique qui arriva aux affaires le 9 août 1829. Ici commence sa carrière véritablement parlementaire, car il est député, et la tribune lui est ouverte. — On s'est trompé quand on a écrit que le ministère de M. de Polignac avait été constitué dans un but anti-parlementaire. C'était une fausse combinaison, une idée mal comprise, mais enfin on avait présenté au roi Charles X des calculs qui constataient qu'un ministère sous la présidence de M. de Polignac pouvait avoir la majorité : « car on y mettait, disait-on, le centre droit représenté par M. D'Haussez, le centre gauche représenté par M. de Courvoisier, la contre-opposition qui avait pour symbole M. de la Bourdonnaie; on voulait avoir des orateurs dans cette combinaison, et M. Berryer fils fut désigné dans le parti royaliste comme un des hommes les plus propres à soutenir le ministère dans les graves circonstances où l'on se trouvait. A cet effet, le ministère destinait une place de sous-secrétaire d'état à M. Berryer ; mais, après son premier discours sur la prérogative royale, l'orateur se plaça si haut qu'il put et dut refuser une place de second ordre ; il pouvait prétendre à une situation plus active et plus élevée dans les affaires publiques. J'ai ouï dire à M. de Chabrol de Croussol que M. Berryer avait répondu au ministre qui lui faisait une telle proposition : « C'est trop, ou c'est trop peu », et cette réponse expliquait tout l'avenir politique de M. Berryer. Toutefois, le député resta entièrement fidèle à l'amitié de M. de Polignac ; il en suivit le système dans ses développements. Les événements marchaient si vite alors ; il y avait si peu de raison dans les pouvoirs et les partis ! la société était en pleine division, on se heurtait violemment ! il n'y avait pas de transactions possibles; on en était aux coups de violence, et ces moments sont terribles dans la vie des sociétés. — Faut-il rechercher quelles furent les causes mystérieuses des ordonnances de juillet ? faut-il examiner si dans ces temps exceptionnels il y avait d'autres moyens de sortir de cette situation difficile ? Tant il y a que le talent parlementaire de M. Berryer l'éloignait naturellement de tout ce qui était extra-parlementaire ; les ordonnances furent tellement tenues secrètes que les amis intimes n'en surent rien, on se cacha pour un coup de force, comme si on voulait faire un coup de surprise. Les ordonnances de juillet amenèrent la chute de la maison de Bourbon, et par là l'avenir ministériel de M. Berryer fut complètement détruit. Les royalistes étaient mis en dehors du pouvoir avec violence ; ils passaient du gouvernement à l'état de parti vaincu et proscrit ; jamais situation ne fut plus difficile, car la chute avait été rapide, profonde, et le plus sinistre découragement avait saisi les ames. — Quelle devait être la conduite des royalistes ? quelle position allaient ils prendre dans la société et vis-à-vis du nouveau pouvoir que la chambre des députés allait constituer. Il faut remarquer d'abord qu'en 1830 les légitimistes étaient encore en grande force dans les deux chambres; à la chambre des pairs ils comptaient plus de 130 voix, et à la chambre des députés on aurait pu trouver une

minorité formidable etéloquente. Il était donc très important de rester à son poste, et quand la royauté du 7 août fut proclamée, il était dans l'intérêt de l'ordre social et des principes mêmes que défendait le parti légitimiste, que les doctrines royalistes pussent trouver une grande représentation dans les deuspouvoirs de l'état. Seulement une question grave se présentait, c'était celle du serment. Je n'examine point ici les scrupules, je les crois toujours fort respectables; je raisonne seulement en homme politique, or, je soutiens que la présence des légitimistes dans la chambre de 1830, que le concours des électeurs royalistes à cette époque, auraient placé les principes et les idées de la droite dans une meilleure situation. Qu'on s'imagine soixante pairs votant à côté de M. de Brézé et de M. de Noailles, soutenus par une centaine de députés de la droite dans la chambre. Combien les principes légitimistes n'auraient-ils pas gagné dans le pays? Mais des scrupules se firent entendre, et à côté de ces scrupules une certaine paresse pour les affaires positives, un certain dédain pour les événements nouveaux. On était grand propriétaire, on crut qu'il était fort commode de rester dans ses propriétés. Ensuite le parti légitimiste a cela de particulier qu'il prend toujours les conseils raisonnables pour des trahisons; il s'exclut, il s'éparpille; comme tous les partis aristocratiques il règne dans son sein une sorte de jalousie des uns envers les autres, de sorte qu'il n'y a pas une réunion de 10 légitimistes qui marchent ensemble. En 1830 les députés ne purent s'entendre, et M. Berryer, après une protestation explicative de son vote, se détermina à prêter le serment au gouvernement établi. Il continua donc à siéger dans la chambre, et il y représenta presque seul le parti légitimiste dans les nouvelles élections. La révolution de 1830 avait imprimé un premier mouvement de terreur dans le parti légitimiste; quand il en fut un peu revenu, il songea aux moyens de préparer son triomphe, et ce fut alors que surgirent tous ces hommes à tête ardente qui compromettent les principes par des folies, les faiseurs de complots, les rêveurs de coups de main, les hommes enfin qui exploitent les plus nobles émotions au profit de leur amour propre ou de leur intérêt. Qui pourrait contester le brillant courage et le dévouement du parti gentilhomme en France se liant au peuple dans le midi, aux paysans dans la Vendée? Il y avait certes là des espérances d'avenir, de généreuses idées, mais les temps étaient-ils venus? les doctrines royalistes étaient-elles assez populaires? Fallait-il, quelques jours après la chute du trône de Charles X, espérer la reconstruction de ce trône même au profit de M. le duc de Bordeaux? Il y avait ici de l'irréflexion. On s'était laissé séduire par le courage de braves et dignes officiers, par l'esprit chevaleresque de madame la duchesse de Berri, par ce prestige attaché au nom d'une femme et d'un enfant malheureux. Il y avait une noble poésie dans cette prise d'armes, mais y avait-il de la raison? En histoire, les restaurations ne sont jamais arrivées qu'après le grand épuisement des partis. Alors qu'ils se sont ensanglantés les uns les autres par mille secousses, il arrive un retour naturel vers les idées d'ordre, d'hérédité; c'est ainsi que se finirent la Ligue et la Fronde. Et voilà pourquoi il est si important qu'un parti d'espérance et de conservation garde intactes ses doctrines; et le plus grand malheur qu'il puisse éprouver, c'est de voir altérer ces principes par de fausses alliances avec les hommes et les idées des temps de troubles. — Il faut dire à l'éloge de M. Berryer qu'il n'entra que fort indirectement dans toutes les affaires de la Vendée et surtout dans les complots de place publique, qui jetèrent tant de défaveur sur le parti légitimiste, opinion essentiellement de stabilité et d'ordre. En politique les mouvements armés n'ont de résultats que lorsque les opinions sont prêtes; on ne surprend pas une société, il faut la convaincre avant de la dominer; or, en 1832 il y avait encore

trop de prestiges dans les choses et les hommes de la révolution pour qu'on pût en aucune manière triompher. Le soulèvement du midi et de la Vendée aurait été une guerre civile sans objet. Les temps n'étaient plus à ces heurtements de populations. Pour la guerre civile il faut de la foi, il faut respirer l'air pur des montagnes comme sous le prince Édouard ; mais la France, occupée d'intérêts commerciaux, avec ses grandes et opulentes cités, comment pouvait-elle essayer la guerre civile? Le parti légitimiste le vit bien à Marseille, lors du débarquement de la duchesse de Berri ; la population fit des vœux pour elle, mais pas un bras ne se leva ! — Dirai-je les tristes suites du soulèvement vendéen? faut-il rappeler ces procédures, mélange de police et de violence militaire qui frappèrent M. Berryer après son entrevue avec la duchesse de Berry? Le temps où nous vivons n'est pas à la poésie; on n'escompte point à la bourse les dévouements; mais tant il y a qu'une noble princesse, parcourant de ses pieds meurtris les bruyères de la Vendée, présente un spectacle digne de belles émotions dans l'histoire contemporaine. Cette mère qui défendait le droit de son fils, cette femme jeune encore qui couchait sur la dure comme un soldat; tout cela, voyez-vous, est digne de remuer l'imagination et l'ame! Les gens de partis sont impitoyables; ils flétrissent ce qu'ils touchent; ils ont traité d'aventurière une femme exaltée, comme si au temps où nous vivons le dévouement à une sainte cause était chose si commune! Dans l'histoire, ce qui est beau reste beau; le jeune républicain qui meurt pour sa cause est martyr comme le gentilhomme dévoué à son roi qui reçoit une balle au cœur ; seulement le siècle actuel est trop égoïste, trop matériel pour comprendre les ames exaltées; aujourd'hui on exploite une cause, mais on ne meurt pas pour elle. — M. Berryer parla avec beaucoup de raison à madame la duchesse de Berry sur l'entreprise qu'on lui avait conseillée; il lui montra tout ce qu'un soulèvement de la Vendée pouvait avoir de chanceux. M. Berryer ne fut point alors écouté; dénoncé et suivi par la police, il fut bientôt arrêté comme fauteur de la guerre civile. Jamais époque ne présenta un caractère plus étroit et plus misérable dans les poursuites politiques; la police semblait choisir de prédilection les noms propres un peu hauts, un peu grands; on vit des mandats d'amener décernés contre MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville, Berryer, et je crois même qu'on voulait toucher jusqu'au noble front de M. de Laferronnaye. C'est ainsi que procèdent toutes les réactions; il n'y a rien alors qu'on ne puisse se permettre, rien qui ne paraisse légal. Quand la grande histoire sera appelée à juger la conduite de tous dans cette affaire de la duchesse de Berri, elle flétrira bien des actes; que dire de cet empressement indigne que met un pouvoir à annoncer, avec une sorte de joie, la grossesse de madame la duchesse de Berri, comme s'il fallait révéler la mystérieuse faiblesse d'une femme ! Que dire de cette prime donnée à Deutz le juif pour livrer une victime ! M. Thiers était ministre alors, et une chose que jamais je ne pardonnerai à M. Berryer, c'est d'avoir voté plus tard pour ce même M. Thiers. Certes je n'ai pas toute l'exaltation d'idées qui caractérise quelques hommes du parti légitimiste, mais jamais je n'aurais scellé un tel pacte politique. Le malheur de M. Berryer a toujours été une sorte de camaraderie avec les hommes et les événements de la révolution ; avocat brillant du barreau de Paris, il a conservé des rapports intimes avec M. Odilon-Barrot, M. Dupin, M. Teste, et cela ne laisse pas toujours à M. Berryer cette franchise, cette hauteur de parole qui conviennent à un chef de parti pour frapper les adversaires de la maison de Bourbon. M. Berryer a pu oublier les persécutions que lui fit alors éprouver M. Thiers : c'est là une vertu personnelle et chrétienne; mais il n'a pu livrer sa cause à un ministère de M. Thiers. Je place plus

haut que cela l'avenir du parti légitimiste ; M. Thiers en est l'ennemi le plus dangereux, le plus fatal. Il y a dans les doctrines de l'homme de la révolution de juillet un mélange des souvenirs du comité de salut public, du directoire et des bureaux de M. Fouché. Le parti légitimiste doit-il jamais soutenir un candidat qui s'éloigne tant de sa destinée ! Si la cause des légitimistes doit périr, elle doit le faire avec plus de grandeur ! — M. Berryer se posa parfaitement, en 1832, devant les assises ; il conserva surtout cette supériorité que donnent la dignité et le bon droit. On avait voulu l'abaisser en jetant le *nommé Berryer* dans les mains des gendarmes. En temps de parti, il en est toujours ainsi ; la police cherche à flétrir ceux qu'elle persécute ; on veut réduire les plus nobles caractères aux proportions du bagne, et cela appartient à toutes les époques, aux réactions royalistes comme aux réactions révolutionnaires. M. Berryer fut acquitté aux assises de Loire-et-Cher ; la véritable magistrature fit justice de toutes ces persécutions, et il faut dire même à l'éloge du pouvoir qu'il favorisa le renvoi de M. Berryer devant des assises plus calmes que le juri des villes de la Vendée. Les assises de Montbrison, comme celles de Loire-et-Cher, constatèrent le retour à des opinions plus dignes et à des sentiments plus modérés de la part des hommes qui conduisaient les affaires de France. — M. Berryer profita de sa liberté pour voyager à l'étranger ; il avait besoin de bien connaître à fond les idées et les principes des cabinets de l'Europe, et rien ne nous fait entrer plus intimement dans la connaissance des affaires que les entretiens avec des hommes positifs sur des affaires positives. Il dut voir en Europe un sentiment et un besoin de conservation généralement répandu ; il n'y avait pas là des têtes folles et ardentes. L'Europe avait vu avec inquiétude la révolution de juillet, et son premier besoin était de comprimer le principe révolutionnaire ; et à mesure que le gouvernement nouveau lui donnait des gages, elle lui rendait un peu de confiance. M. Berryer prit donc à l'étranger des idées plus sérieuses sur sa conduite politique ; il vit bien que le parti légitimiste ne pouvait avoir de ressource que dans sa propre manifestation, et ce fut là qu'il se confirma dans l'idée que tout devait arriver par un mouvement légal d'opinions. Le parti légitimiste commençait ainsi à voir sa position réelle, il passait de l'état de conspiration à l'état d'opposition ; c'était un progrès, et si on l'avait compris dès 1830 on aurait obtenu des résultats immenses dans le mouvement des affaires ; mais les partis marchent si lentement, il leur faut des années pour comprendre une idée, et on a dit que s'ils cheminaient seulement comme une fourmi ils seraient les maîtres du monde. — A ce moment même où les idées plus raisonnables semblaient dominer le parti royaliste, des divisions de principe surgirent au sein de cette grande opinion. Elles eurent pour origine l'acte d'abdication de Rambouillet ; chacun sait que le roi Charles X et M. le dauphin avaient abdiqué au profit de M. le duc de Bordeaux, lors des événements de 1830. Cette abdication était-elle absolue ou conditionnelle ? M. le duc de Bordeaux était-il roi dans le sens des légitimistes ? où bien la couronne s'était-elle maintenue sur la tête du roi Charles X, la condition n'ayant pas été remplie ? Ainsi ce n'était point assez de la faiblesse numérique du parti légitimiste, il fallait encore se diviser sur des questions qui pour tous les esprits sérieux devaient être complètement et définitivement résolues. Dans l'histoire, on a vu les partis victorieux se diviser ; mais se morceler dans le malheur, élever des questions inutiles dans l'exil, c'étaient là les mêmes folies qui avaient perdu les Stuarts. Les défauts saillants du parti royaliste furent toujours de s'épurer et se diviser incessamment ; on dirait que ce grand parti tend toujours à devenir coterie et qu'il éprouve une certaine joie lorsqu'il voit quelqu'un s'en éloi-

gner. Il a peur de tout nouvel arrivant; une conquête est pour lui une douleur, un talent de plus est une sorte de calamité qu'il faut bientôt se hâter de repousser; c'est presque une joie quand on peut dire une insulte à un homme ou à une chose qu'on ne comprend pas; tout ce qui est conçu un peu largement est une trahison. Il arrive de là que le parti légitimiste s'amoindrit tous les jours, il en est heureux comme si c'était un convive de moins au festin du malheur! et pourtant en politique, c'est en s'agglomérant qu'on est fort, et ce sont les gros bataillons qui remportent la victoire. — A partir de 1833, M. Berryer se pose exclusivement dans le parlement et dans la défense des causes de la presse; il renonça à toute politique active, à toutes ces demi-conspirations qui tuent les systèmes rationnels. Devenu tout parlementaire, M. Berryer commença malheureusement à se faire des idées fausses sur la position du parti royaliste. Je vais ici aborder la grande question de l'alliance avec les révolutionnaires, telle que M. Berryer la conçut dans son voyage à Marseille, et qu'il la mit plus tard en action au milieu même de la chambre. On vit dans cet itinéraire de M. Berryer une sorte de fraternisation du parti patriote avec les royalistes; on se serra les mains entre gens qui marchaient sous une bannière différente et tout cela par haine du gouvernement établi. J'avoue que je n'ai jamais compris cela. On a beau dire que l'alliance n'a qu'un but de renversement, qu'importe! n'est-ce pas toujours marcher contre la grande destinée du parti légitimiste; comment séparer la doctrine de la légitimité de celle de la conservation? Ce principe n'a de la force que parce qu'il reste pur et chaste au milieu de toutes les tourmentes; dès l'instant que vous appelez la révolution à son aide, il n'est plus rien qu'un fait historique dont le temps est fini; s'il doit périr dans le mouvement des âges, eh bien qu'il tombe! mais dans son intégrité. Et d'ailleurs cette alliance a-t-elle jamais été sincère? vous demandiez, vous légitimistes, qu'on fit cesser l'état de siége à Paris, afin que vos nouveaux alliés ne fussent point traduits devant des commissions militaires, est-ce que ceux-ci ont jamais demandé que l'état de siége fût levé dans la Vendée?... La révolution peut dans quelques circonstances se servir des voix légitimistes, mais jamais elle ne leur fera de concessions. — Ce fut donc, je le répète, une fausse idée de M. Berryer que cette fusion qui, éclatant dans les banquets du midi, vint se transformer en alliance parlementaire dans la chambre des députés. J'aurais voulu que les légitimistes, sans se rallier au pouvoir actuel, fissent dans la chambre une opinion à part, défendant tous les grands principes de la sociabilité et se manifestant pour ainsi dire comme une espérance d'avenir dans le pays; quand tout se trouble et s'agite, il aurait fallu que les légitimistes pussent dire : « Vous voyez ce que c'est que le renversement de notre principe et quelles ruines son absence fait dans la société politique. » Mais malheureusement M. Berryer, comme tous les talents supérieurs, aime l'éloge de tous les partis; il se complait à cet encens qui lui arrive même par les adversaires; homme de salon il a bien droit d'y rayonner dans la puissance de sa parole; mais il n'a pas assez de foi en son parti, et on faisait observer que personne ne parle plus sévèrement des royalistes que M. Berryer; il a raison souvent, car une intelligence comme la sienne doit éprouver en plus d'une circonstance combien les partis comprennent mal les grandes et les généreuses pensées, et les dévouements éclairés à une cause. M. Berryer possède un esprit trop distingué pour ne pas souffrir souvent des concessions qu'il est obligé de faire; tant de médiocrités vous entourent dans la vie; il s'élève autour de vous tant de voix criardes pour protester contre le bien qu'on veut faire; l'histoire est-elle autre chose qu'une grande démolition? Quand les partis ont fait une ruine, ils en sont contents comme

s'ils avaient touché le grand œuvre. Quant à la dictature de M. Berryer, elle n'est pas généralement reconnue par le parti royaliste; il y a vingt salons différents qui ne le considèrent que comme l'avocat du parti; ces salons se croient le *conseil*, la *pensée*; ils ne donnent à M. Berryer que la parole. D'ailleurs, pour conquérir la dictature, il faut la fermeté unie au talent, et malheureusement le caractère n'est point toujours uni à l'éloquence; M. Berryer conçoit presque toujours une pensée généreuse et haute; mais bientôt il tremble devant elle, il craint son parti et les journaux qui l'expriment. Un article amer le tourmente prodigieusement, parce que le soir il lui enlève un sourire sous des lustres brillants. Il est un peu comme ces artistes qui pour conquérir les suffrages abandonnent quelquefois les règles sévères du beau, et se soumettent aux caprices du public. Sous les frais ombrages d'Augerville, M. Berryer est l'homme de sa liberté et de ses inspirations; mais une fois dans les salons de Paris, l'homme politique cède à l'homme du monde; à Augerville il s'engage, à Paris il vous désavoue; et cela il ne faut pas lui en faire un reproche, car ce n'est ni défaut de cœur ni d'esprit; c'est insouciance d'artiste: vous avez rencontré souvent dans le monde de ces belles cantatrices qui remuent toutes les imaginations de l'Europe, elles ne sont occupées que de leur art et de leur prestige, pouvez-vous leur demander autre chose que de nous faire jouir de leur admirable talent? Qui pourrait exiger fidélité de cœur et de caractère, ce serait barbare, et vraiment on ne peut rien désirer de plus que les merveilles et les prestiges de leur art. — Il y a cela de remarquable dans le talent de M. Berryer, c'est qu'il traite les questions sérieuses avec la même facilité que de simples émotions d'éloquence parlementaire. Il vous analyse des chiffres avec une grande promptitude d'aperçus et d'imagination; c'est que M. Berryer a commencé sa vie dans le barreau, dans l'école toute spéciale de son père, un des plus forts praticiens de Paris; il s'est également mêlé, dans la Restauration, à la plupart des affaires industrielles et financières; il a été je crois le conseil de M. Séguin, de M. Ouvrard, et cette étude a donné à M. Berryer une facilité merveilleuse pour pénétrer les plus difficiles questions; il est donc parfait comme homme spécial: il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'élève aux questions historiques ou de grande politique, telles qu'on les comprend en Angleterre; alors ses aperçus se ressentent de l'éducation un peu imparfaite de l'époque à laquelle M. Berryer est né. Il y a souvent défaut d'étendue dans sa pensée; mais il la relève par une si admirable voix, des gestes si magnifiques, qu'il n'y a plus de lieux communs pour lui. Mon Dieu, qu'on me pardonne la comparaison; souvent il vous est arrivé d'entendre un opéra d'un grand maître par la voix de Rubini ou de mademoiselle Grisi; vous en sortez émerveillé, puis lisez le lendemain le *libretto*, qu'y trouvez-vous? du vide et des situations bien peu en harmonie avec les émotions puissantes que vous a fait éprouver l'artiste. — C'est qu'en effet pour l'orateur c'est presque tout que la suavité d'un bel organe, la grâce de la parole et ce beau feu qui brille dans le regard et le geste. Il ne faut pas lire le lendemain ce qu'on improvise la veille; le véritable orateur est celui qui vous enlève une assemblée, qui conquiert un suffrage, qui domine un scrutin, et certes M. Berryer est ici la supériorité de notre époque, car rien ne peut se comparer aux impressions qu'il produit; il ménage l'assemblée avec un tact admirable; il ne dit jamais que ce qu'il veut dire; il connaît la majorité; il sait les paroles qui font vibrer toutes les passions politiques, et pendant trois sessions il a presque dominé la chambre, non point au profit de ses doctrines, mais en exprimant, avec une supériorité remarquable, toutes les passions, toutes les jalousies du parti contre le pouvoir. Et sur ce terrain la tâche

était facile; on le vit surtout se manifester dans le dernier discours que M. Berryer prononça à la chambre des députés sur les affaires étrangères. Ce discours reçut surtout l'éloge des journaux de la gauche, et en cela on dit : « Que M. Berryer avait conquis les suffrages de ses adversaires. » Mais, ce qu'il faut remarquer, c'est que par ses doctrines M. Berryer était allé à la révolution, tandis que la révolution n'était pas allée à lui. Le discours de M. Berryer fut saillant sous deux rapports; il loua le comité du salut public, et il éleva fort haut la politique de M. Thiers. Historiquement parlant, le comité du salut public fut un grand centre d'unité, et, en partant du point de vue de la révolution, les jacobins seuls eurent la terrible et sanglante capacité de gouvernement. Mais appartenait-il à un royaliste de faire l'éloge de ce comité dans un discours de tribune? et puis, tout en faisant la part d'esprit à M. Thiers, fallait-il louer la nationalité et l'intégrité de son système. Je n'ai jamais compris que le ministre qui crut nécessaire à ses idées politiques de faire arrêter la duchesse de Berri par Deutz pût être loué par M. Berryer; cela, dit-on, tenait à des engagemens électoraux : M. Thiers avait favorisé l'élection de M. Berryer; il l'avait loué publiquement à Marseille, et M. Berryer, à son tour, avait vivement recommandé le tiers-parti et la gauche aux électeurs royalistes. On a compté que la recommandation de M. Berryer avait fait élire trente-trois députés de l'opposition; cela eût été un bon pacte si la gauche à son tour avait donné quelques députés légitimistes; mais on en compte un bien petit nombre qui doivent leur élection à ce concours, et en politique il faut se garder d'être dupe. — J'ai compris le parti légitimiste dans un autre sens; ce parti a une force immense dans ses mains; son principe, la propriété, la fortune, les manières, les traditions, et une bonne position avec l'Europe. Quoi qu'on dise, il y a là de la vie; à moins d'un bouleversement absolu, nul ne peut la lui enlever, et cela est si vrai, que, dans un temps plus ou moins long, tous les pouvoirs seront venus à lui, parce qu'on a besoin de lui; le parti propriétaire manque à l'ordre social. Cette force, il faut la mettre en action, mais régulièrement, sans bassesse et sans tumulte. On a parlé d'une opinion *torie* toute prête à paraître : les partis sont ainsi faits qu'ils répètent sans cesse des mots vides de sens pour exprimer des idées qu'ils ne comprennent pas. Je n'ai dit jamais qu'on pût créer un *torisme* en France; il y a trop d'exaltation dans les têtes, et pas assez de fortunes et d'aristocratie pour cela. Mais j'ai soutenu la nécessité d'un parti de conservation, une sorte de ligue de propriétaires pour lutter contre l'esprit d'envahissement des mauvaises doctrines et des fausses idées; favoriser l'action, ne point aider à la démolition, rester surtout en dehors de la querelle qui s'agite entre les prolétaires et la classe moyenne, afin que cette classe moyenne nous appelle un jour à son aide : voilà ce que j'aurais désiré que M. Berryer exprimât à la tribune avec le beau talent qui le caractérise. — Les royalistes doivent se poser comme la puissance intelligente et haute, qui, toujours expectante, sera le dernier abri dans les périls de la société. Si cette société se sauve sans les royalistes, eh bien alors il faut demander le droit commun et notre place dans le grand banquet national, car nous portons aussi un cœur français. Si au contraire la bourgeoisie menacée revient aux royalistes, alors sa place est marquée dans l'avenir, alors c'est dans ses rangs que désormais l'aristocratie intelligente ira se recruter. Pour que les royalistes soient forts, il leur faut une éducation élevée, une puissance intellectuelle; il faut que les vieux préjugés s'effacent et que l'on comprenne enfin tous les besoins d'une nouvelle génération. — Pour moi, qui plusieurs fois dans ma vie ai eu l'honneur de toucher les chefs du parti royaliste, et M. Berryer particulièrement, j'aurais désiré leur voir adopter ces idées. Dans les tourbillons entraînants des pas-

sions politiques, les vérités sont dures à entendre; les hommes sérieux de l'Europe, les chefs des cabinets, ont en vain parlé ce langage et n'ont pas été écoutés. Pourrai-je l'être à mon tour? Je me suis toujours félicité de mes relations avec M. Berryer; on peut différer d'opinions avec lui, mais on emporte de sa causerie quelque chose de gracieux et d'artistique qui laisse mémoire comme la voix harmonieuse de sa parole. C'est un de ces caractères dont on s'éloigne avec regret, car il met une affectation charmante à vous attirer à lui; il y a dans sa personne quelque chose de la femme pleine de coquetterie qui sème ses paroles comme des rubis, avec les mêmes grâces pour tous, sans s'affectionner profondément pour personne, sorte d'esprit qui ne va plus à notre temps sérieux où l'on aime les caractères graves, les affections profondes et les alliances durables.

Capefigue.

SCRIBE (Eugène) est né à Paris, le 24 déc. 1791. Il a fait ses études au collége Sainte-Barbe; elles ont été intelligentes, sans être des plus distinguées. De bonne heure, il a laissé voir une grande facilité et de l'abondance dans le travail, plutôt qu'une habileté directe dans la parole; il n'a jamais été, dit-on, brillant causeur. — Son observation ingénieuse, son expression prompte et piquante, sont des qualités natives chez lui, qu'il n'a déployées toutefois qu'en écrivant. Scribe ne promit pas un homme du monde, un interlocuteur du mérite de M. Villemain, et il est devenu pourtant dans cette sorte d'esprit un des peintres les plus fins, les plus justes que l'on connaisse, un peintre inépuisable. — Ses premiers essais correspondent à ceux de M. Casimir Delavigne, dont il a toujours été l'ami, et se lient à ceux de M. Germain Delavigne, son ami aussi, et un des esprits les plus brillants de nos jours. — Ce fut au Vaudeville, sous la direction de M. Desfontaines, que l'on joua la première pièce de M. Scribe; il la composa dans la société d'un jeune homme aimable, alors à l'armée, M. Saint-Marcellin Fontanes. Elle était intitulée: *Mlle Scuderi, ou les Brigands sans le savoir*: c'étaient des scènes gaies, remplies d'esprit, mais sans drame, l'œuvre assez vive de jeunes gens spirituels. M. Scribe la fit représenter pendant que Saint-Marcellin faisait la campagne de Russie, parmi les officiers d'ordonnance du vice-roi d'Italie.—Plus tard, une ou deux autres pièces de M. Scribe obtinrent un succès populaire aux Variétés; l'une d'elles, *les Calicots*, fit courir tout Paris, et fomenta à ce théâtre une véritable émeute d'étourdis. Le public n'épargna pas ce jour-là les commis-voyageurs, qui prenaient depuis quelque temps des allures belliqueuses en opposition avec les habitudes pacifiques de leur profession. La pièce de M. Scribe ne survécut pas à la futile circonstance qui l'avait fait naître. C'est vers ce temps, je crois, qu'il écrivit, en s'associant un esprit cultivé, plein de saillies, *M. Saintine*, la pièce de *l'Ours et le Pacha*, l'une des bouffonneries les plus spirituelles que nous ayons, un diamant enchâssé dans des charges et des quolibets pleins de grâce: époque féconde en petites pièces, puisqu'elle voyait naître sur une scène plus élevée *Brueis et Palaprat* de M. Étienne, *le Tour de faveur* de M. Delatouche, deux charmantes comédies. — M. Scribe, lorsque sa gloire commença, je dis sa gloire, car tous les vifs et longs suffrages qu'il a obtenus de la société la plus éclairée de Paris doivent bien signifier quelque chose de semblable, M. Scribe, dis-je, voyait s'élever, par les soins d'un de ses amis, M. Delestre Poirson, un théâtre qui allait être consacré exclusivement

à l'exploitation du genre contemporain et expressif, dont le premier ouvrait largement la voie. M. Scribe fit jouer à son directeur, comme pièce de début, un de ses ouvrages les plus comiques, les plus empreints de verve et de bonne plaisanterie qu'il ait composés, *le Nouveau Pourceaugnac*. — Une fois fixé au Gymnase, il éleva très haut cette petite comédie, tantôt sentimentale, tantôt moqueuse avec esprit, cette peinture des mœurs nouvelles dont nul écrivain n'a surpassé la délicatesse et la liberté décentes. Des défauts se mêlent sans doute à sa manière ; Scribe est souvent négligé ; ses caractères, rapidement conçus, sont justes, mais superficiellement tracés. Ses pièces sont plutôt des esquisses qu'autre chose. On voit seulement qu'une main habile s'y joue des difficultés et les soumet. Le trait est brillant, a de la finesse dans le contour, mais il manque de liaison solide ; une conception intime ne s'y fait pas sentir. — M. Scribe accomplit dans ces dernières années un immense progrès, en ce sens surtout que son esprit sut se plier à tous les sujets, qu'il fut propre à tous : il écrivit mieux, et sa disposition dramatique amena de temps en temps des effets plus forts ; il fut animé, judicieux, riche en ressources ; son œuvre, qui n'était pas toujours fortement tissue, était agréable, et marchait à travers les fusées d'un esprit charmant. Le goût, la verve, l'arrangement, une intention fine comme pivot, étaient les principales qualités de l'écrivain, qui s'associait successivement de jeunes débutants d'un rare mérite. — M. Scribe obtint au Gymnase pendant dix ans les applaudissements les plus continuels et les plus flatteurs. La salle de ce théâtre, alors si brillante, se remplissait chaque soir de la meilleure société de Paris ; je parle de la société enrichie par l'industrie, par les arts, distinguée par son instruction. Le charme était si vif que les dames du commerce recherchaient la représentation de ses pièces comme on recherche des fêtes. — L'objet de cette notice n'est pas d'énumérer les points saillants de la fabulation des pièces de M. Scribe : il est de ces écrivains qui ne s'analysent pas, à cause de leur nature déliée et du nombre de leurs ouvrages, et qu'on ne peut apprécier que dans leur jet général. Je dirai pourtant, après avoir relu plus de vingt de ses ouvrages, que la collection en contient un grand nombre qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur, de leur mouvement, du relief des oppositions de caractères, de la vérité des détails et du trait satirique. J'y ai retrouvé les salons modestes, agités, de la bourgeoisie polie et instruite de la restauration, le drame et les passions qui hantaient ses demeures ; j'y ai retrouvé ranimés ces intérêts, éteints aujourd'hui, qui ont tant passionné le Paris de notre jeunesse. Nulle part, les portraits ne sont saisis avec plus de fidélité, les mobiles mieux démêlés ; M. Scribe excelle surtout dans la reproduction de deux caractères, les militaires de l'empire et les jeunes femmes de la restauration. C'est dans ces parties de ses petites comédies que sa couleur est vraie et vive ; c'est là que vous sentez l'étude immédiate. — M. Scribe est du nombre des écrivains qui ont entretenu, sans pourtant se mêler aux partis, cette religion des souvenirs nationaux que l'empereur a laissés parmi nous : Scribe les a exploités habilement comme son domaine. — Je ne dis pas qu'il soit toujours vrai de tout point, j'avance simplement qu'il a finement observé l'empire et la restauration : il a bien fouillé, bien vu l'état du cœur humain et la direction des esprits depuis 25 ans ; mais, je le répète, il n'est pas profond dans ses peintures et tous les traits avec lui restent à la surface. — M. Scribe eut le bonheur de rencontrer dès ses commencements quelques acteurs d'un mérite consommé, Perlet, Gonthier et Legrand, devenu un acteur si original, après avoir été long-temps détestable. Plusieurs actrices femmes de goût et d'imagination remplirent ses rôles : M[lle] Fleuriet, morte il y a quinze ans, qui était jolie, jouait avec grâce et sentiment ; M[lle] Déjazet était alors, au Gymnase, un spirituel

petit gamin, dont le jen animait *la Famille normande*, pièce où le talent de Gonthier se révélait dans toute sa sûreté ; Mme Dormeuil était jenne et cntendait très bien les rôles les plus gracieux de M. Scribe. Bien plus tard, Mme Théodore arriva sur la scène dn Gymnase avec un jeu naturel, du goût, d'heureux moments, une inspiration passionnée : elle servit encore M. Scribe. Léontine Fay, que nous avons suivie depuis ses débuts, préludait à ses talents d'aujourd'hui par un jeu bien au-dessus de son âge. On ne peut donner l'idée de tout ce qne la sagacité de son jeune esprit saisissait de nuances ; je dirai du moins qu'il était impossible de transporter dans l'action un premier trait plus ingénieux de nos passions. Je ne crois pas qu'aucune de ces dispositions soient aujourd'hui démenties, malgré les rigueurs qu'affecte la critiqne envers cette comédienne d'un talent plein de goût ; et il faut remarquer qu'on ne lui reproche avec exagération que certains défauts inhérents aux brillantes qualités de son jeu. —Mais revenons à M. Scribe, l'objet de cette notice.— Sa popularité a eu pour cause sa prodigieuse souplesse d'esprit, son aptitude à saisir les traits comiques et tonchants, à traduire tous les intérêts dans des scènes animées et son dévouement éclairé aux grands sentiments de l'époqne.—M. Scribe avait trop de goût pour ne pas faire la guerre aux ultramontains : toutefois, il ne la fit pas directement ; mais il la fit. Ceci a servi puissamment ses ouvrages. En somme, on peut dire qu'ils ont été utiles, et qu'ils compteront parmi les meilleurs matériaux de l'histoire, lorsque l'avenir aura à s'occuper des époques que nous avons vues passer, et même de ce temps-ci. — Depuis quelques années, M. Scribe a essayé de changer de genre, et de transporter la comédie de mœurs dans de petits romans ; il a écrit à cet effet des morceaux brillants, mais je ne pense pas qu'il ait réussi au même degré. Là, son style a des langueurs, quelque chose de négligé qui n'est pas sauvé par l'intérêt et le mouvement du dialogue.— M Scribe n'a pas été seulement nn habile écrivain comique, un habile poète, il a été un homme intelligent suivant l'esprit du temps ; il a donné l'exemple d'une belle fortune honorablement et rapidement acquise. Il peut l'étendre, car sa verve n'est pas éteinte ; *Bertrand et Raton* l'ont prouvé. Pourtant, on ne peut pas dire que les bonneurs académiques aient augmenté son ardeur, et que son esprit ait trouvé des combinaisons nouvelles ; seulement il fant reconnaître qu'il s'est reposé et ranimé. Finir ainsi, est, du reste, lorsqu'on pressent que l'on peut décliner, une preuve de sagacité qu'il fallait attendre de M. Scribe ; car il a éminemment ces deux qualités, du tact et du goût. Ce qu'il a fait d'ailleurs suffit à sa gloire et à sa fortune, et il peut se contenter aujourd'hui de la considération dont la société entoure son talent ; il peut préférer les méditations et les loisirs du cabinet à cette vie agitée du théâtre, pour laqnelle l'esprit le plus observatenr et le plus flexible n'a pas toujours des ressorts ! M. Scribe est jeune encore, et paraît profiter socialement de l'éclat que les lettres lui ont donné ; car, presque personnellement et seul, il ne compose plus rien. Quitte-t-il l'art ou médite-t-il quelques antres ouvrages ? Dans la vie des talents distingués, il serait bien, il serait utile que la carrière fût marquée par des repos, par des labeurs sans fruits immédiats. — Comme on veut connaître les gens dont la renommée nous entretient d'une manière favorable, nous ajouterons ici à ce qui précède quelques détails sur M. Scribe. — Sa taille est peu élevée ; ses manières sont gracieuses, sa figure réfléchie, sa conception prompte. Peu d'hommes ont eu plns de bonheur dans le monde, et peu d'entre eux l'ont mieux mérité, non par de grands ouvrages, mais par de petits qui signalent une éminente intelligence. M. Scribe est le dernier venu de cette école délicate d'écrivains dramatiques qui part de Le Sage, et arrive par génération à Picard qu'il a

perfectionné au théâtre. C'est un ingénieux talent, un caractère aimé, avec toutes les qualités supérieures de l'esprit, qualités qui ne sont inférieures qu'au génie. — M. Scribe est heureux dans sa gloire, puisque beaucoup de ses pièces sont encore les plus courues des meilleurs théâtres de Paris. Il a écrit d'habiles *libretti* pour l'Opéra; de jolis opéras-comiques pour Feydeau; il a créé des comédies, composé des romans, improvisé de jolis vers; il a été poète et écrivain brillant, suivant l'acception du monde, ni plus ni moins; et, sur cette échelle, il a été un écrivain aussi fin que riche en qualités. Il n'a pas les vues perçantes, les traits ingénieux, la gaîté réfléchie de Marivaux, ni le comique profond, facile, la connaissance des hommes de Destouches; sa verve, son esprit piquant, ne lui donnent jamais les brillantes et gaies ébauches de Regnard; il respire moins la vie; il est de la famille, comme auteur comique, de Colin-d'Harleville quand il est bon, d'Andrieux dans les scènes légères, de Picard dans le drame bourgeois, de Gresset. Dans ses jours brillants, on croit voir entre ses doigts les crayons affaiblis de Beaumarchais. — Si, dans un rapport spécial, direct, il n'est pas au-dessus, ni l'égal de ses maîtres, il a ses qualités à lui: la justesse de l'observation, la flexibilité et l'élégance de style, une vraie fécondité de mots frappants que personne ne possède à moins de prix et d'efforts. Dans l'art des nuances, il arrête les plus fugitives, les plus effacées, et rentre facilement dans un dessin clair, dans une pensée dont on saisit tout de suite le sens. C'est un homme d'esprit, quelle que soit la dose des emprunts qu'il ait faits en composant; et il a véritablement d'autant plus d'esprit, qu'il est piquant et frappant dans toutes ses pièces. Il était inutile, sans doute, que M. Scribe ressemblât à ses devanciers. En entrant dans la famille des hommes qui ont le privilége de nous instruire et de nous rendre plus sages, qui nous corrigent en nous délassant, il n'avait à y apporter que ses propres qualités, ses conceptions et l'éclat de son esprit. A une époque marchande et prosaïque, M. Scribe a été un des plus habiles écrivains, et il eût été habile à toutes les époques; à toutes, on l'eût remarqué comme un de ces esprits penseurs, osés, mobiles, qui se placent çà et là, par intervalles, au-dessous, mais à côté des maîtres. — M. Scribe a été reçu à l'académie française le 28 janvier 1836. La *Collection complète* de ses pièces a été imprimée in-18, et cette édition a eu un immense succès; son théâtre a été réimprimé in-8°, sur beau papier, avec de jolies vignettes gravées au burin d'après des dessins d'artistes distingués. Cette édition, publiée par M. Aimé-André, a été l'objet de soins infinis. M. Scribe a pris lui-même la tâche de la revoir; de sorte que toutes ses comédies y sont réunies dans le texte exact qu'il a voulu leur donner. Cette édition est un beau livre de bibliothèque. Elle forme vingt volumes in-8°, et constitue un des répertoires les plus variés, les plus vivants, les plus agréables à lire que nous ayons dans notre littérature. Nous les recommandons aux gens du monde et aux solitaires: aux uns, pour qu'ils sachent la société nouvelle; aux autres pour que ces petits actes rajeunissent leurs souvenirs. Nous n'avons pas de livres modernes qui aient un intérêt plus entraînant et qui soient empreints d'un talent plus souple et plus varié. La popularité de M. Scribe est telle que cette réimpression de ses œuvres, si coûteuse qu'elle ait été pour son honorable éditeur, est une des excellentes affaires de la librairie de notre temps.

FRÉDÉRIC FAYOT.

FIN DU CINQUANTE-DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES.

V

Supplément à la lettre V.

W

X

Y

Z

Supplément général.

FIN DE LA TABLE DU DERNIER VOLUME.